Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXXVIII. — 1er JUILLET 1870.

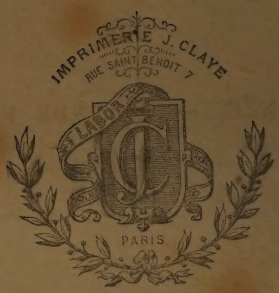
IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1870

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA HOLLANDE

ET

LE ROI LOUIS BONAPARTE

III.

L'ABDICATION (1).

XI.

Le 27 novembre 1809, le roi Louis de Hollande partait pour Paris; il allait se joindre au cercle pompeux de princes souverains, parens, alliés ou vassaux, qui étaient venus jouer leur rôle de satellites autour du grand astre impérial, dont le rayonnement était alors aussi vif qu'il fut de courte durée. On sait les sombres pressentimens qui l'agitaient au moment de son départ : ils ne devaient pas tarder à se réaliser; mais puisque tout, dans ce qui nous reste à raconter, va désormais se débattre entre les deux frères, il sera bon de revenir sur leurs relations antérieures, dont nous n'avons pu qu'indiquer en passant le caractère difficile et de plus en plus aigre.

La correspondance de Napoléon, publiée par les soins de la commission officielle, contient les principaux documens qui nous éclairent sur les rapports des deux souverains, depuis l'arrivée de Louis en Hollande (2) jusqu'à son séjour à Paris dans l'hiver de 1809 à

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juin.

(2) La loyauté qui a présidé à la publication d'un grand nombre de ces pièces, bien qu'on pût prévoir le parti qu'en tireraient des oppositions passionnées, ne rend que

1810. Ce qui frappe quand on suit dans cette correspondance la série de lettres adressées par Napoléon à son frère, c'est d'abord le ton impérieux et blessant qui y règne, c'est ensuite le reproche constant que l'empereur fait au roi d'être trop bon et de prendre une foule de décisions sans le consulter (1). Il y avait quelque fondement à ce dernier reproche; Louis, toujours intimidé par son frère, aimait beaucoup à faire, sans en demander l'autorisation, ce qu'il croyait utile ou juste et ce qui, après tout, rentrait incontestablement dans ses droits de souverain. S'il y avait eu franchise égale et bon vouloir des deux côtés, on n'aurait rien trouvé que de naturel dans les conseils d'un aîné plus expérimenté et d'un protecteur dont l'appui était indispensable à la royauté nouvelle; mais, pour être efficaces et pour paraître désintéressés, ces conseils n'auraient pas dû, dès la première heure, affecter la forme de sommations hautaines. On ne saurait traiter plus littéralement en petit garçon un frère qu'on a mis sur le trône. « Ne licenciez pas vos troupes, autrement je ne garantis plus les colonies; » — « il ne faut pas être trop bon ni vous laisser affecter; » — « vous m'écrivez tous les jours pour me chanter misère; » — « vous allez comme un étourdi; » — « marchez donc plus doucement; » — « introduisez donc la conscription; » — « il vous faut des soldats et non de la canaille; » — « vous agissez toujours sans avoir délibéré; » — « vous attachez trop de prix à la popularité en Hollande; » — « la première qualité d'un roi, c'est la vigueur; » — « on n'est point roi quand on ne sait pas se faire obéir; » — « laissez crier vos marchands, pensez-vous que ceux de Bordeaux ne crient pas? » — Le reste est à l'avenant. Louis aurait pu répondre à son frère qu'il parlait à son aise des marchands de Bordeaux, qui, avec ceux du Havre, de Nantes et de Marseille, ne formaient après tout qu'une insignifiante minorité dans la gigantesque France impériale, mais que, s'il avait à gouverner un état presque exclusivement composé de villes de commerce, il lui faudrait bien, qu'il le voulût ou non, écouter les clameurs de la grande majorité de ses sujets. Le

plus étonnantes les lacunes que présente cette vaste compilation touchant les différends qui nous occupent. N'étant pas dans le secret des dieux, notre droit, comme notre devoir, est de nous appuyer sur toutes les lettres publiées là et ailleurs, et dont l'authenticité est indiscutable. Les *Mémoires ou Documens historiques* écrits par l'ex-roi après la chute de l'empire, plusieurs ouvrages d'origine hollandaise, en particulier le récit composé en français par M. Théodore Jorissen, sous le titre de *Napoléon Ier et le roi de Hollande*, nous serviront à compléter la correspondance officielle. Malheureusement nous ne connaissons presque rien des lettres adressées par le roi de Hollande à l'empereur. M. Jorissen doit à l'obligeance du savant archiviste des Pays-Bas, M. van der Bergh, la communication de sept lettres autographes du roi Louis et les a publiées dans son livre.

(1) Voyez les lettres des 30 juin, 3, 11, 21, 29, 30 juillet 1806, 21, 31 août, 15 septembre, 25, 31 octobre, 6 novembre, 3 décembre 1807, etc.

meilleur politique dans toute cette histoire hollandaise, ce n'est pas l'empereur, c'est le roi. Sous le règne de Louis, la Hollande reste sans hésitation fidèle à l'alliance française, rend à l'empire d'éminens services en Westphalie, à Friedland, à Stralsund, en Espagne, à Anvers. Annexée violemment à la France, gouvernée *avec vigueur*, elle ronge d'abord son frein en silence, puis à la première occasion favorable le peuple hollandais se soulève comme un seul homme et ouvre à l'ennemi nos frontières du nord. Tel est le résultat de la vigueur napoléonienne. N'y a-t-il pas aussi toute une révélation dans cette crainte plusieurs fois exprimée que Louis ne se fît aimer en Hollande? Chez celui qui l'avait fait roi, de telles inquiétudes provenaient d'une pensée secrète que nous avons devinée depuis longtemps, et qui n'allait pas tarder à se manifester au grand jour.

Pour ôter toute espèce de doute à ceux qui pourraient nous reprocher de transformer en système des boutades échappées à une plume impérieuse et rapide, nous reproduisons en grande partie une lettre fort remarquable de Napoléon au roi de Hollande, écrite deux mois environ avant Friedland; nous la choisissons parce qu'elle contient la critique générale du système de gouvernement adopté par le frère de l'empereur.

Finkenstein, 4 avril 1807.

« Je reçois votre lettre du 24 mars. Vous dites que vous avez vingt mille hommes à la grande armée. Vous ne le croyez pas vous-même; il n'y en a pas dix mille (1), et quels hommes! Ce ne sont pas des maréchaux, des chevaliers et des comtes qu'il faut faire, ce sont des soldats. Si vous continuez ainsi, vous me rendrez ridicule en Hollande.

« Vous gouvernez trop cette nation en capucin. La bonté d'un roi doit toujours être majestueuse, et ne doit pas être celle d'un moine. Rien n'est plus mauvais que ce grand nombre de voyages faits à La Haye, si ce n'est cette quête faite par votre ordre dans votre royaume (2). Un roi ordonne et ne demande rien à personne; il est censé être la source de la toute-puissance et avoir des moyens pour ne pas recourir à la bourse des autres. Toutes ces nuances, vous ne les sentez pas.

« Il me revient des notions sur le rétablissement de la noblesse, dont il me tarde bien d'être éclairé. Auriez-vous perdu la tête à ce point, et oublieriez-vous jusque-là ce que vous me devez? Vous parlez toujours dans vos lettres de respect et d'obéissance : ce ne sont pas des mots, mais des faits qu'il me faut. Le respect et l'obéissance consistent à ne pas marcher si vite sans mon conseil dans des matières si importantes, car l'Europe ne peut s'imaginer que vous ayez pu manquer assez aux

(1) Dans une lettre du 6 mai suivant, l'empereur parlait de 14,000 Hollandais répartis dans les corps opposés alors aux Russes.

(2) Il s'agit de la grande collecte publique en faveur des victimes de la catastrophe de Leyde, et dont le roi avait pris l'initiative.

égards pour faire certaines choses sans mon conseil. Je serai obligé de vous désavouer. J'ai demandé la pièce du rétablissement de la noblesse. Attendez-vous à une marque publique de mon excessif mécontentement.

« Ne faites aucune expédition maritime, la saison est passée. Levez des gardes nationales pour défendre votre pays. Soldez mes troupes. Levez beaucoup de conscrits nationaux. Un prince qui, la première année de son règne, passe pour être si bon, est un prince dont on se moque à la seconde. L'amour qu'inspirent les rois doit être un amour mâle, mêlé d'une respectueuse crainte et d'une grande opinion d'estime. Quand on dit d'un roi que c'est un bon homme, c'est un règne manqué. Comment un bon homme ou un bon père, si vous voulez, peut-il soutenir les charges du trône, comprimer les malveillans et faire que les passions se taisent ou marchent dans sa direction? La première chose que vous deviez faire et que je vous avais conseillée, c'était d'établir la conscription. Que faire sans armée, car peut-on appeler une armée un ramassis de déserteurs (1)? Comment n'avez-vous pas senti que, dans la situation où est votre armée, la création des maréchaux était une chose inconvenante et ridicule? Le roi de Naples n'en a point. Je n'en ai pas nommé dans mon royaume d'Italie. Croyez-vous que, quand quarante vaisseaux français seront réunis à cinq ou six barques hollandaises, l'amiral Ver Huell par exemple, en sa qualité de maréchal, puisse les commander? Il n'y a pas de maréchaux dans les petites puissances, il n'y en a pas en Bavière, en Suède. Vous comblez des hommes qui ne l'ont pas mérité. Vous marchez trop vite et sans conseils; je vous ai offert les miens; vous me répondez par de beaux complimens, et vous continuez à faire des sottises.

« Vos querelles avec la reine percent aussi dans le public. Ayez dans votre intérieur ce caractère paternel et efféminé que vous montrez dans le gouvernement, et ayez dans les affaires ce rigorisme que vous montrez dans votre ménage. Vous traitez une jeune femme comme on mènerait un régiment. Méfiez-vous des personnes qui vous entourent; vous n'êtes entouré que de nobles. L'opinion de ces gens-là est toujours en raison inverse de celle du public. Prenez-y garde : vous commencez à ne plus devenir populaire à Rotterdam ni à Amsterdam. Les catholiques commencent à vous craindre. Comment n'en mettez-vous aucun dans les emplois? Ne devez-vous pas protéger votre religion? Tout cela montre peu de force et de caractère. Vous faites trop votre cour à une partie de votre nation; vous indisposez le reste. Qu'ont fait les chevaliers auxquels vous avez donné des décorations? Où sont les blessures

(1) Louis en effet avait enrégimenté un certain nombre de déserteurs allemands et polonais qui lui avaient offert leurs services. Cela n'empêche pas que les troupes hollandaises se battirent bien à Friedland et ailleurs. Voyez le récit de la bataille de Friedland dans Thiers, *Histoire du consulat et de l'empire*, t. VII, p. 593-613.

qu'ils ont reçues pour la patrie, les talens distingués qui les rendent recommandables, je ne dis pas pour tous, mais pour les trois quarts? Beaucoup ont été recommandables dans le parti anglais et sont la cause des malheurs de leur patrie. Fallait-il les maltraiter? Non, mais tout concilier. Moi aussi, j'ai des émigrés près de moi; mais je ne les laisse point prendre le haut du pavé, et lorsqu'ils se croient près d'emporter un point, ils en sont plus loin que lorsqu'ils étaient en pays étranger, parce que je gouverne par un système, et non par faiblesse. »

On peut voir par de pareilles lettres le mépris absolu que Napoléon professait pour les droits des nationalités étrangères. Quant à ce qui regarde personnellement son frère, nous inclinerions à penser que, sous ces algarades continuelles, il y avait chez l'empereur un certain mécompte dont souffrait l'affection à demi paternelle que naguère encore il vouait à Louis. Son extrême irritation trahit parfois de la déception. Évidemment il croyait avoir envoyé en Hollande un roi intelligent, mais sans volonté propre, tout à lui, ne proposant d'autre but à son ambition que d'exécuter ponctuellement sa consigne. Au contraire le roi de Hollande, une fois assis sur son trône, avait oublié qu'il était connétable de France; il avait ses propres idées, son propre système, il épousait la nationalité qu'il aurait dû affaiblir, il voulait être sérieusement roi, et, tout en aidant son frère dans la mesure de ses ressources, il entendait bien ne pas franchir les limites qu'imposaient à son concours les intérêts du peuple sur lequel il régnait. Les deux frères ne se comprenaient pas. Napoléon ne reconnaissait plus le cadet soumis, craintif, effaré, dont il avait toujours fait ce qu'il avait voulu. Leur idéal de gouvernement différait en principe : celui de l'empereur était essentiellement militaire, celui du roi était surtout civil. A certains égards, Louis Bonaparte était un esprit bien plus moderne que Napoléon.

Nous avons dû précédemment porter au compte des fautes ou du moins des faux calculs du roi de Hollande son empressement à créer des ordres de chevalerie, des maréchalats, des titres de noblesse. Ces créations prématurées, peu goûtées des Hollandais eux-mêmes, qui n'aiment guère le clinquant, devaient naturellement indisposer l'empereur; mais que d'injustices dans ses mercuriales touchant le système de gouvernement suivi par son frère! Peut-on blâmer un prince de ce qu'il cherche à se faire aimer de ses sujets? Il reprochait aussi à Louis de s'entourer uniquement d'orangistes, grief sans fondement. Ni Gogel, ni van der Goes, ni le jurisconsulte van Gennep, qui possédait toute la confiance de Louis en matière de législation, ni Krajenhof, son ministre de la guerre favori, ni bien d'autres notabilités de son entourage, n'appartenaient à l'ancien

parti orangiste. C'était bien plutôt le cas de Ver Huell et du comte de Hogendorp (1), qui furent précisément les Hollandais les plus aimés de l'empereur. Sans doute il y avait aussi d'anciens orangistes dans l'entourage de Louis; mais un régime quelconque ne peut durer, ne peut s'affermir dans un pays qu'à la condition de se servir des élémens de gouvernement que ce pays lui offre. On ne change pas ces élémens à volonté. En vain Louis aurait-il essayé de s'appuyer, comme le voulait son frère, sur les jacobins, c'est-à-dire sur les *ultras* de l'ancien parti patriote, et sur les catholiques. Les premiers avaient donné de telles preuves d'incapacité politique pendant les années précédentes que leur parti, d'ailleurs peu nombreux, en était mort du coup. Les catholiques n'avaient personne ou presque personne à proposer pour occuper les postes élevés de l'état. Le roi Louis avait fait ce que le bon sens et la situation lui conseillaient à la fois. Il avait voulu rattacher à son trône les hommes des anciens partis, que leur modération et leur capacité recommandaient à son choix; le pays lui avait donné complétement raison, et c'était si bien la vraie politique à suivre, que la maison d'Orange, quand elle revint de l'exil, avec bien plus de motifs que Louis pour se montrer exclusive, n'en suivit pas d'autre. Le fait est que, pendant ses quatre années de règne, Louis n'eut pas à se plaindre une seule fois que des conspirations ou simplement des menées orangistes eussent menacé la stabilité de son trône. L'orangisme alors était, lui aussi, bien énervé, bien affaibli. C'est l'empire, c'est l'annexion qui lui refit une immense popularité.

Il semble que Napoléon ait été fort mal renseigné sur le véritable état des choses en Hollande. Il ajoutait trop de foi aux rapports systématiquement malveillans que lui faisaient les Français venus en Hollande avec le roi Louis. Ils rentraient les uns après les autres plus ou moins déçus, plus ou moins blessés des procédés qu'on avait eus à leur égard. Susceptible, défiant, aimant à faire ses petites affaires à l'abri des regards curieux, Louis était enclin à soupçonner d'espionnage les Français dont il était entouré. Il avait la preuve que des dénonciations fréquentes, inspirées par un esprit très peu bienveillant pour sa personne et son gouvernement, se rapportant même à des faits de sa vie intime, parvenaient aux oreilles

(1) Ce comte de Hogendorp, frère de l'homme d'état qui devait jouer un si grand rôle dans la restauration de la maison d'Orange, fut et resta l'admirateur enthousiaste de Napoléon. Sa famille a bien voulu me confier ses *Mémoires* inédits, qu'il rédigea à Rio-Janeiro, où il avait été chercher du service après la chute de l'empire. Un Français les lut au Brésil même et les emporta en France dans le dessein de les faire imprimer. Sans qu'on sache la raison qui l'empêcha de donner suite à son projet, le manuscrit fut renvoyé à la famille, mais après soustraction des feuilles qui contenaient le récit des violens démêlés de l'officier hollandais avec le maréchal Davoust, gouverneur militaire de Hambourg en 1813.

de l'empereur. La police impériale était assez bien organisée pour qu'il n'eût pas lieu d'en être trop surpris; mais ces délations l'irritaient au plus haut degré, et il était porté à s'en prendre aux Français qui faisaient partie de sa maison. Comme pourtant les preuves directes lui manquaient, il se croyait obligé de ruser avec eux pour les éloigner l'un après l'autre. Il semble qu'il ne se promettait de vraie sécurité que le jour où il n'en resterait plus un seul auprès de lui. C'est ainsi que l'on vit successivement s'éloigner M. de Sénégra, grand-maître de sa maison, qui dut se retirer devant les taquineries systématiques dont il était l'objet; le comte d'Arjuzon, son grand chambellan, qui accompagna les restes du prince royal à Paris, et, une fois arrivé là, reçut des instructions qui équivalaient à l'ordre de ne pas revenir; l'adjudant du palais, M. de Fontenelle, qui fut envoyé à Leeuwarden avec le titre de commandant de place et mourut dans cette espèce d'exil; M. de Caulaincourt, qui sollicita l'ambassade de Naples pour avoir un prétexte plausible de quitter la cour de Hollande, l'obtint, mais donna sa démission à Paris (1); le grand-maréchal du palais de Broc, dont la femme était une grande amie d'Hortense, qui fut envoyé en Espagne pour complimenter le roi Joseph, et qui apprit à Madrid qu'il était relevé de ses fonctions. Il serait difficile de disculper entièrement le roi de tout reproche de sournoiserie dans la conduite de toutes ces affaires personnelles. D'autre part la justice veut que l'on se souvienne des difficultés dont sa position était hérissée, et dont en définitive il se tirait à son honneur en Hollande même; mais s'y prenait-il comme il aurait fallu pour trouver grâce aux yeux de Napoléon?

Les autographes reproduits par M. Jorissen, sans ajouter des faits nouveaux à ce que nous connaissons déjà, ont pour nous cet intérêt qu'ils nous donnent une idée de l'attitude adoptée par le roi dans ses rapports avec l'empereur. Il n'est pas possible de se faire plus humble, plus soumis, plus découragé. On voudrait, pour la dignité du royal correspondant, le voir un peu moins agenouillé devant son frère, d'autant plus que cette extrême humilité recouvrait un fonds de résistance très opiniâtre, et qu'étant donné le caractère de Napoléon, il est permis de croire qu'un langage plus ferme, plus net, aurait produit sur lui plus d'effet. Voici, par exemple, ce que Louis écrivait à son frère à la date du 27 juillet 1806, après s'être confondu en excuses sur l'idée qu'il avait eue de désigner un ambassadeur à Paris avant d'avoir obtenu l'agrément de l'empereur:

(1) C'était le frère du marquis de Caulaincourt, le diplomate bien connu du premier empire. Il reprit en France le service militaire, devint général de division, et fut tué à la bataille de la Moskowa.

« Dans la position où je suis, sire, je n'ambitionne rien ; je n'oserais même plus espérer de laisser une réputation sans tache, si je perdais votre bienveillance et vos bontés. Tant que je serai convaincu que je les mérite, je me figurerai que je les possède ou que je les aurai un jour ; mais si cette dernière espérance m'était enlevée, sire, je ne serais plus bon à rien, et j'aimerais mieux de me jeter dans la mer que de supporter un jour qui me deviendrait odieux. L'on ne me reprochera jamais sans injustice d'avoir changé de sentiment en passant la frontière. Mes vœux secrets ont toujours été les mêmes en tout temps et dans toutes les circonstances. Nul n'a l'esprit plus modéré que moi ; il n'y a point de trône ou puissance, de gloire, si j'étais capable d'en acquérir, que je ne sacrifiasse avec joie à la vie simple et obscure d'un de vos sujets. Si votre majesté pouvait en douter, je la prierais de me mettre à l'épreuve. »

Le 9 octobre 1807, après s'être plaint de l'arrestation des Hollandais enlevés par des agens français déguisés, et d'une lettre pleine de reproches lui témoignant de la part de l'empereur « autant de colère que peu d'estime, » il ajoutait :

« Je ne mérite aucun de ces sentimens, et je dois me résigner à les supporter par la persuasion où je suis que votre majesté est trop juste et trop clairvoyante pour les avoir réellement. Je dois donc penser que je suis dans ce pays pour être un obstacle à vos desseins ou bien à la politique de la France. Je m'en convaincs chaque jour davantage par les tracasseries et les querelles que l'on fait à ce pays sur les prétextes les plus frivoles, et surtout alors que votre majesté, dont je suis l'ouvrage, n'ordonne pas que l'on respecte les droits les plus sacrés du peuple soumis à son frère... Ce sont ces considérations, qui prennent aujourd'hui un caractère irrécusable, qui me forcent à supplier votre majesté, si mon établissement dans ce pays et celui de mes enfans n'entrent pas dans ses projets, de me sortir de ce pays ; je n'ai jamais eu la prétention et l'espoir de pouvoir m'y soutenir sans votre appui et votre protection tutélaire, et, si votre majesté ne peut m'accorder sa confiance et son estime, je dois quitter ce pays, de la ruine duquel je serais bientôt l'instrument. Votre majesté m'a parlé de la réunion de ce pays à la France dans des termes assez décourageans pour moi, puisque tout ce que je pouvais faire pour la consolidation de mon gouvernement contrariait nécessairement ce système... Il ne me reste qu'à supplier mon frère de me désigner un asile dans le midi où je puisse me retirer pour toujours. C'est la grâce qu'implore de votre majesté un frère qui, par son désintéressement, son caractère et ses sentimens, était digne autant que qui que ce soit de devenir votre ami véritable. »

On se prend involontairement de pitié pour l'infortuné prince

obligé de s'abaisser à ce point devant un protecteur dont il ne peut se passer. Cependant il faut l'avouer, ces longues phrases plaintives ne vont point droit au fait, et l'on comprend que le grand frère se soit écrié un jour dans une de ses fréquentes impatiences : « Ce n'est pas le temps des jérémiades, c'est de l'énergie qu'il faut montrer. » Le roi Louis aurait mieux fait de mettre à son frère le marché à la main et de lui déclarer net qu'à défaut d'une réparation ou au moins d'un désaveu son abdication suivrait immédiatement le premier acte qui attenterait à la dignité de sa couronne et à l'indépendance de son royaume. Napoléon eût été fort embarrassé, s'il avait dû détrôner si tôt son frère à la face de l'Europe. Les autres monarchies qu'il avait fondées et qu'il se réservait de fonder encore eussent été discréditées du même coup, et il eût été clair pour tout le monde qu'elles n'étaient que des satrapies déguisées.

Nous avons déjà parlé de plusieurs querelles que Napoléon fit à son frère pendant les quatre années que celui-ci passa en Hollande; mais nous sommes loin d'en avoir épuisé la liste. Ainsi Louis se plaint dans ses *Mémoires* de manquemens systématiques aux usages réglant les rapports officiels des souverains entre eux, et dont la violation semblait calculée pour le rabaisser aux yeux de ses sujets. Il aurait voulu se faire couronner solennellement, l'empereur le força d'ajourner cette cérémonie, à laquelle nous croyons qu'il attachait en effet trop d'importance. Il nous apprend aussi lui-même qu'à son retour en Hollande, après la mortification qu'il avait essuyée lors de la campagne de Prusse, il demanda au général Dupont-Chaumont, ministre de France à La Haye, des explications catégoriques sur les intentions de son frère, qui lui paraissaient inconciliables avec l'octroi qu'il lui avait fait d'une couronne. M. Dupont-Chaumont eut la franchise de lui avouer qu'à en juger par les instructions qu'il avait reçues il ne pouvait considérer l'établissement de la monarchie hollandaise comme quelque chose de définitif. La Suède avait été entraînée dans la coalition, et la France lui avait déclaré la guerre. Comme les bâtimens suédois étaient au premier rang des neutres qui entretenaient encore un peu de vie commerciale en Hollande, le roi avait différé aussi longtemps qu'il avait pu de traiter la Suède en puissance ennemie. La présence de navires suédois dans les ports hollandais fut dénoncée à l'empereur par Gohier, l'ex-président du directoire, qui était consul-général de France à Amsterdam. Aussitôt partit de Paris l'injonction de saisir immédiatement ces navires et de les déclarer de bonne prise. Il fallut obéir, et cependant cette confiscation ordonnée par le roi de Hollande équivalait à une violation du droit des gens, puisque les bâtimens saisis étaient venus sur la foi d'une tolérance dont rien ne pouvait leur faire prévoir la fin soudaine. A chaque instant arrivaient de Paris

des notes menaçantes, requérant l'application la plus rigoureuse des lois du blocus, et les allures cassantes du comte de Larochefoucaut, successeur de Dupont-Chaumont, n'étaient pas faites pour en adoucir l'amertume. On attribuait à Napoléon ce mot sanglant sur la Hollande et son roi : « la Hollande n'est qu'une province anglaise, et le roi en est le premier *smoggleur*. » Louis, dont le royaume dépérissait à vue d'œil sous cette législation d'airain (1), avait beau remontrer, conjurer, supplier; rien n'y faisait, les menaces revenaient plus effrayantes, il fallait s'exécuter. Un jour qu'il parlait au ministre de Russie des maux sans nombre qu'entraînait l'observation du blocus : « Ah! sire, lui dit en souriant le diplomate russe, il est avec le ciel des accommodemens. — Oui, monsieur, répartit le roi, mais il n'en est point avec l'enfer. »

Louis s'était un instant flatté de l'espoir que la bonne attitude de la population hollandaise lors de l'expédition de Walcheren, ses propres efforts pour parer au sérieux danger qui menaçait la frontière nord de l'empire, l'insuccès final d'une attaque un moment formidable, disposeraient l'empereur à de meilleurs sentimens. Il n'en fut rien. Napoléon conclut simplement de ce qui s'était passé qu'il y avait lieu de réunir au territoire français la Zélande, le Brabant et la contrée au sud du Wahal, afin, disait-il, de pouvoir mieux se défendre dans le cas où l'Angleterre s'aviserait de recommencer son expédition manquée. Le roi Louis rapporte qu'à Schœnbrunn, immédiatement après la conclusion de la paix avec l'Autriche, et comme il était déjà rassuré sur les suites de la descente des Anglais en Zélande, Napoléon aurait prononcé devant témoins ces paroles significatives : « ici tout est fini; il nous faut maintenant marcher contre l'Espagne et surtout contre la Hollande. » Déjà il avait communiqué au ministre des affaires étrangères le plan qu'il avait conçu de faire occuper par des troupes françaises tout le littoral hollandais, afin de le fermer hermétiquement aux Anglais. Bientôt et malgré les préparatifs que faisait l'ennemi pour se rembarquer, Louis vit l'armée française du nord grossir, occuper l'île zélandaise de Zuid-Beveland, se préparer à entrer dans Berg-op-Zoom, toujours sous prétexte d'attaquer l'île de Walcheren. Il paraît même que dans cet automne de 1809 il reçut de l'empereur des lettres plus comminatoires encore, que nous ne connaissons pas; mais on doit l'inférer de celle qu'il écrivit lui-même à son frère du château du Loo, à la date du 4 novembre 1809, et que nous reproduisons tout entière d'après M. Jorissen :

(1) Sur les 220,000 habitans qu'Amsterdam comptait alors, 110,000 étaient partiellement ou tout à fait à la charge de la bienfaisance publique.

« Sire,

« Je ne répondrai que deux mots aux dernières lettres de votre majesté. Je ne saurais essayer de justifier mes sentimens et ma conduite, lesquels n'en ont nul besoin; j'ai peut-être eu tort de le faire si souvent, et je ne veux pas m'exposer encore au reproche d'hypocrisie.

« Je vois que votre majesté impériale ne me considère plus comme roi de Hollande. Quoique reconnu de la plupart des princes de l'Europe, quoique votre ouvrage et votre frère, quoique j'aie l'assentiment de toute la nation, je ne suis plus que le remplaçant de Schimmelpenninck! Que votre volonté soit faite, sire! Je suis monté sur le trône malgré moi, j'y suis resté sans jamais oublier que je n'y étais pas né, j'en descendrai de même. Je ne me targuerai pas d'une vaine fierté. Depuis quatre ans, je me suis attaché à mon rang et à ce pays. Considéré comme étranger lorsque j'étais en France, considéré comme étranger en arrivant ici, je me flattais d'avoir trouvé enfin quelque stabilité dans mon existence; mais, sire, si vous le voulez, c'est à moi d'obéir. Je puis vous sacrifier mon rang, mon existence, mais e ne puis jamais consentir aux demandes qu'on me fait, d'autant plus qu'on n'a nul besoin de moi pour faire par la force ce qui est non-seulement nuisible, mais funeste pour cette nation et contraire à mon premier devoir.

« En attendant, sire, ce qu'il plaira à votre majesté d'ordonner de mon sort, et résigné à tout par la persuasion où je suis que rien ne se fait que par l'ordre de la Providence, je suis, etc.

« LOUIS. »

On doit reconnaître que l'expérience, les chagrins, la prati que des affaires, avaient mûri le roi de Hollande. Cette lettre se distingue des autres que nous avons citées par la clarté du sentiment et de l'expression. Il y règne un certain ton de fierté, de dignité blessée. Pourtant quelque chose de plus viril que cette résignation monacale nous plairait davantage. Pourquoi donc toujours attendre que l'empereur le détrône par décret? Napoléon devait plutôt se sentir encouragé par un tel langage à persévérer dans ses desseins; il ne pouvait douter que Louis, « attaché à son rang, » ne supportât encore bien des avanies avant d'en descendre. Il est à croire du reste que Ver Huell, venu à Amsterdam postérieurement à cette lettre, s'efforça de rassurer un peu le malheureux roi et de lui faire espérer qu'en s'abouchant directement avec l'empereur il parviendrait à détourner au moins une partie des malheurs dont son royaume était menacé; mais nous comprenons à présent mieux que jamais les inquiétudes dont il était dévoré, lorsqu'il arriva le 1er décembre 1809 à Paris.

XII.

Les sources françaises authentiques nous font en grande partie défaut sur ce qui s'est passé entre Louis et Napoléon pendant cet hiver de 1809 à 1810 qui allait décider du sort de la Hollande. Heureusement nous en avons un récit très circonstancié, très impartial, écrit par un témoin oculaire ou du moins très bien placé pour tout voir et tout savoir, le baron Röell, ministre des affaires étrangères du roi de Hollande, qui accompagna son souverain à Paris, l'assista tout le temps de ses conseils, et qui, sentant qu'il aurait un compte à rendre à son pays, a pris soin de noter jour par jour tout ce qui pouvait jeter quelque lumière sur les démêlés, aussi embrouillés que pénibles, auxquels il était appelé à prendre part (1). C'est lui qui sera notre principale autorité pour ce qui va suivre.

Une seule chose réjouissait le roi quand il partit pour Paris : c'était l'espoir de retrouver le nouveau prince royal, qu'il n'avait pas vu depuis deux ans et qu'il voulait ramener avec lui. Ses sentimens d'antipathie à l'égard de la reine avaient plutôt augmenté que diminué, parce qu'il savait qu'Hortense partageait entièrement les idées de l'empereur sur son gouvernement. Aussi ne put-il se résoudre à descendre dans son hôtel; il préféra partager celui de madame-mère, en se chargeant, dit-on, des deux tiers de la dépense pendant tout le temps de son séjour à Paris. Quelques heures après son arrivée, il eut avec l'empereur un entretien qui se passa en récriminations mutuelles, sans aboutir à un résultat quelconque. Les entrevues officielles avec le roi de Saxe, la reine d'Espagne, le roi de Wurtemberg, prirent un certain temps. Le roi et la reine de Hollande se faisaient des visites de politesse. Mais dès le 3 décembre l'empereur prononça dans son discours au corps législatif quelques paroles du plus mauvais augure pour le maintien de l'indépendance hollandaise. « La Hollande, dit-il, placée entre l'Angleterre et la France, en est également froissée. Cependant elle est le débouché

(1) W. Fréd. Röell, conseiller-pensionnaire d'Amsterdam avant la révolution de 95, était de ces orangistes modérés qui virent avec regret le départ forcé de la maison d'Orange, mais qui, depuis la paix d'Amiens, ne trouvèrent plus dans leurs principes politiques de motifs sérieux pour refuser de participer aux affaires de l'état. Très estimé du roi, qui avait en lui une grande confiance, il rentra dans la vie privée après l'insuccès de ses efforts pour conserver à sa patrie une ombre d'indépendance, et n'en sortit qu'à la restauration, où le roi Guillaume Ier lui confia le ministère de l'intérieur. C'était un homme intègre, dont la mémoire est encore très respectée parmi ses compatriotes.

des principales villes de mon empire. Des changemens deviendront nécessaires; la sûreté de mes frontières et l'intérêt bien entendu des deux pays l'exigent. » Si une insurrection hollandaise eût appuyé le mouvement des Anglais sur Anvers, l'empereur n'eût pas autrement parlé, et la Hollande était bien récompensée de sa fidélité à l'alliance française. Louis n'assistait pas à la séance où ces paroles furent prononcées. Sans en connaître d'avance la teneur, il avait eu la veille avec son frère une discussion beaucoup plus vive que la première. En présence du comte de Fontanes, président du corps législatif, l'empereur avait donné un libre cours à sa malveillance contre la Hollande. « C'est une colonie anglaise, avait-il dit, plus ennemie de la France que de l'Angleterre... Je veux manger la Hollande. » Le 4 décembre, le roi alla demander à l'empereur des explications sur ces paroles. Il revint très abattu et ne put dissimuler ses craintes au baron Röell. Dans un autre entretien, Napoléon dit à son frère : « Je veux être seul maître; vous avez le choix, ou finir vos jours comme prince français en France ou ailleurs, ou accepter un autre royaume en Allemagne, où j'aurai bien l'occasion de vous en donner un; la seule chose à considérer pour le moment, c'est le mode d'après lequel la Hollande sera réunie à l'empire. Vous pouvez abdiquer volontairement ou me déclarer la guerre; dans ce dernier cas, je n'aurais aucun ménagement à garder avec la Hollande; dans le premier, on pourrait encore stipuler plusieurs conditions avantageuses pour elle. »

Le roi était au désespoir d'être venu se jeter à Paris dans l'antre du lion. Il devait tenir tête, malgré ses chagrins, aux visites officielles qu'il recevait du corps diplomatique et des grands corps de l'état, depuis les députations du sénat et de l'université jusqu'à celle du cardinal Maury. Tous ces personnages lui parlaient de son auguste frère et de sa couronne royale comme si le premier eût toujours été le meilleur appui de celle-ci, et il fallait répondre sur le même ton. Les entretiens consécutifs que Louis eut avec Napoléon ne furent que la répétition des précédens. Le roi de Hollande apprit de la bouche même de l'empereur que, s'il n'avait pas tenu à ménager la Prusse en 1806, et que si, lors de la campagne d'Iéna et de Friedland, Louis n'eût pas été déjà sur le trône de Hollande, ce pays eût été dès lors réuni à la France.

Tout à coup l'empereur modifia son langage et apprit à Louis qu'il avait autorisé son ministre des affaires étrangères, le duc de Cadore, à traiter avec le baron Röell pour voir si, moyennant quelques sacrifices, il n'y aurait pas encore moyen d'éviter l'extrémité de l'annexion. Cette négociation était d'autant plus difficile pour le ministre hollandais que le duc de Cadore lui déclarait ne pas savoir

lui-même jusqu'où allaient les prétentions impériales. Toutefois il croyait pouvoir affirmer qu'on gagnerait beaucoup dans l'esprit de l'empereur en lui offrant de réunir les douanes et de confier la garde du littoral à des douaniers français. C'est à quoi Röell ne devait évidemment consentir que lorsque l'impossibilité de refuser lui serait démontrée. Que signifierait l'indépendance nationale dans de pareilles conditions? Pendant ce temps, l'empereur continuait d'effrayer son frère en lui posant toujours l'alternative ou d'une soumission absolue ou d'un détrônement violent avec toutes ses conséquences. Louis pourtant trouva quelque appui auprès de plusieurs membres du corps diplomatique, entre autres le baron Dreijer, envoyé de Danemark, et le prince Kourakin, ministre de Russie, qui, ancien élève de l'université de Leyde, se sentait attaché à la Hollande par ses souvenirs, et ne doutait pas du déplaisir avec lequel sa cour verrait s'opérer l'annexion projetée. Louis reprit alors quelque assurance, et fit savoir à son frère qu'il ne prêterait jamais les mains ni à la réunion ni à une cession de territoire sans indemnité, que, si l'empereur voulait le faire descendre du trône, il ne lui demanderait que le temps d'aller régler ses affaires en Hollande, après quoi il rentrerait en France, se confinerait dans une retraite obscure et n'accepterait jamais d'autre royaume. Il se flattait encore secrètement de l'idée que son frère avait voulu lui faire peur, et il le connaissait assez pour savoir qu'il ne fallait pas s'alarmer outre mesure des menaces violentes ni des duretés dont il était prodigue.

Il s'abusait. *Le Moniteur* du 14 décembre parut avec ce singulier morceau de géographie politique : « La Hollande n'est réellement qu'une portion de la France ; ce pays peut se définir en disant qu'il est l'alluvion du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, c'est-à-dire des grandes artères de l'empire. La nullité de ses douanes, les dispositions de ses agens, et l'esprit de ses habitans, qui tend sans cesse à un commerce frauduleux avec l'Angleterre, tout a fait un devoir de lui interdire le commerce du Rhin et du Weser. Froissée ainsi entre la France et l'Angleterre, la Hollande est privée, et des avantages contraires à notre système général, auquel elle doit renoncer, et de ceux dont elle pourrait jouir ; il est temps que tout cela rentre dans l'ordre naturel. »

On reconnaît dans ce curieux raisonnement une des idées et presque les expressions favorites de Napoléon lui-même, qui tenait beaucoup à représenter le sol hollandais comme un terrain enlevé indûment par les fleuves à l'empire français. Au même titre, la Suisse aurait pu réclamer la possession de la vallée du Rhône, et l'Autriche celle du Danube jusqu'à la Mer-Noire. De nouveau le roi alla demander à l'empereur ce qu'il devait penser d'une pareille théorie. « Écoutez, lui dit Napoléon, j'avais cru d'abord ne prendre

que la rive gauche de la Meuse, mais en y réfléchissant j'ai pensé que cela n'arrangerait point nos affaires. Je ne pourrais vous laisser tranquille, car tôt ou tard je veux la réunion. Aussi vaut-il mieux que je la fasse maintenant; j'ai besoin d'une grande côte pour faire la guerre à l'Angleterre, je la veux par conséquent jusqu'au Weser. — Mais, sire, vous aviez toujours déclaré que la France ne porterait jamais ses limites au-delà du Rhin. — Cette déclaration s'applique seulement à l'Allemagne. — Alors je réitère ma demande d'aller en Hollande mettre ordre à mes affaires. — Non, dit l'empereur, qui se méfiait un peu; d'ailleurs ma décision n'est pas encore tellement irrévocable qu'elle ne puisse être modifiée. Faites mieux, convoquez à Paris une trentaine de notables de votre royaume, conférez avec eux sur ses intérêts, et nous verrons. » Louis se souciait fort peu d'acquiescer à cette proposition. L'histoire de la junte de Bayonne était toute récente, celle de la commission batave de 1806 n'était pas oubliée. On se sépara sans rien conclure.

Un grave événement, sur le point de s'accomplir, préoccupait alors l'empereur encore plus que les affaires de Hollande; nous voulons parler de son divorce. Lui-même énonça le désir de suspendre les discussions pendant quelques jours et traita son frère avec plus de douceur. La dissolution du lien civil qui unissait Napoléon à Joséphine fut prononcée le 15 décembre (1). Louis suivit l'empereur à Trianon, où il s'était retiré après cette pénible séparation, et ne lui parla de rien jusqu'au 20 décembre. Il apprit alors que les troupes françaises réunies en Belgique se rapprochaient toujours plus de la Hollande, et faisaient mine d'y vouloir entrer. Il crut le moment venu de faire un sacrifice. Il offrit à l'empereur de lui céder toute l'île de Walcheren contre le grand-duché de Berg et de mettre les douanes

(1) Le roi Louis, peu de temps après son arrivée à Paris, avait lui-même soumis au conseil de famille réuni pour l'affaire du divorce impérial une demande en autorisation de divorce entre lui et Hortense. La reine y consentait aussi de son côté; mais Napoléon ne se souciait pas du tout que son frère l'imitât encore sur ce point. C'était bien assez d'un divorce dans la famille. Louis, qui n'avait pu faire comme Napoléon un mariage d'inclination, se vit forcé de garder l'épouse qu'on lui avait imposée, et cela au moment où Napoléon se séparait de celle qui avait contribué plus que personne à son mariage avec Hortense. En de telles conjonctures, on ne saurait blâmer sévèrement Louis de ce que, parmi les membres de la famille impériale, il fut de ceux qui donnèrent le plus volontiers leur adhésion au divorce de l'empereur. Lorsque ensuite on discuta pour la forme, — car la décision de l'empereur était déjà prise, — à quelle cour souveraine on s'adresserait pour occuper la place laissée vacante par le départ de Joséphine, il opina pour une princesse saxonne plutôt que pour une autrichienne par des raisons de politique et de convenances d'âge, et plutôt que pour une princesse russe *à cause de la religion*. Ceci est un trait caractéristique de ce prince, aussi attaché à sa religion qu'il la connaissait mal. Avait-il oublié que son mariage avec Hortense avait reçu la consécration religieuse la plus régulière, et que l'église romaine condamne absolument le divorce?

hollandaises absolument sur le même pied que celles de France. La réponse de l'empereur, qui lui fut remise seulement quelques jours après, était désespérante. Cette fois Napoléon prenait moins à partie la Hollande et l'esprit hostile du peuple hollandais que son frère lui-même, dont il accusait les intentions, dont il incriminait les actes avec la dernière dureté. « Votre majesté, en montant sur le trône de Hollande, a oublié qu'elle était française, et a même tendu tous les ressorts de sa raison, tourmenté la délicatesse de sa conscience, pour se persuader qu'elle était hollandaise... J'ai eu la douleur de voir en Hollande, sous un prince de mon sang, le nom français exposé à la honte... Les discours émanés de votre majesté à la nation se sont ressentis de ces mauvaises dispositions... Qui a donc pu justifier la conduite insultante pour la nation et offensante pour moi qu'a tenue votre majesté? Vous devez comprendre que je ne me sépare pas de mes prédécesseurs, et que, *depuis Clovis jusqu'au comité de salut public, je me tiens solidaire de tout, et que le mal qu'on dit de gaité de cœur contre les gouvernemens qui m'ont précédé, je le tiens comme dit dans l'intention de m'offenser.* » Suivaient de violens reproches sur l'état de désorganisation où le roi avait laissé les forces de terre et de mer, et les perpétuelles violations des lois du blocus. Enfin l'empereur lâchait son dernier mot. Il laissait à la Hollande la rive droite du Rhin, mais à la condition d'une interdiction rigoureuse de tout rapport avec l'Angleterre, de la mise sur le pied de guerre de 14 vaisseaux de ligne, 7 frégates, 7 bricks ou corvettes, d'une armée de terre de 25,000 hommes, de la suppression des maréchaux et des nouveaux titres de noblesse.

En vain le roi courut à Trianon pour implorer son frère, il ne put rien obtenir. « Eh bien! dit-il, je vais donner mes instructions à mon ambassadeur, je retournerai en Hollande avec ceux qui m'ont accompagné et mon fils aîné. — Comment! répliqua l'empereur hors de lui, vous voulez retourner en Hollande! C'est sans doute pour lever contre moi l'étendard de la révolte. Cela ne sera pas. Votre fils, je l'ai mis sous la surveillance de la police, et par conséquent tous les moyens que vous pourriez prendre pour l'emmener avec vous seront inutiles. Quant à vous, j'ai également pris mes mesures pour que vous ne puissiez point partir; mais, comme il serait possible que vous trouvassiez moyen de les éluder, je vous déclare que, lorsque votre arrivée en Hollande me sera connue, la réunion sera aussitôt irrévocablement décrétée. — Que ne me placez-vous moi-même sous la surveillance de votre police? Il n'y a plus que cela qui manque. — Vous le serez comme tout autre quand je l'ordonnerai. »

Il n'y avait qu'à baisser la tête. Après bien des hésitations, le roi se décidait à céder à l'empereur le territoire qu'il exigeait, mais en tâchant d'obtenir une indemnité et de diminuer les charges mi-

litaires excessives dont on pressurait un pays qu'on allait priver d'un quart de sa population. En même temps il fit un pas très grave, auquel il avait déjà songé, mais que, pour toute sorte de raisons, il avait toujours ajourné. — Il chargea son aide-de-camp, le comte de Bylandt, d'une lettre adressée au président du conseil des ministres, qui contenait l'ordre de l'avertir dès que les troupes françaises auraient mis le pied sur un point quelconque du royaume, de ne pas résister, si, malgré les protestations des officiers qu'on devait envoyer tout exprès, les commandans français passaient outre, de concentrer la garde royale et un régiment dans Amsterdam, et « de prendre toutes les mesures en leur pouvoir, quand même elles dépasseraient les instructions laissées à son départ. » Cette dernière phrase était vague d'expression, mais le sens n'en pouvait être douteux. Elle signifiait : prenez, si vous voulez et si vous osez, des mesures de défense à Amsterdam; je n'ai pas envie de vous désavouer, mais je dois m'en réserver la faculté. Les ministres hollandais ne se sentaient pas pressés de dépasser dans cette direction les termes de la lettre du roi. Tous, à l'exception du ministre de la guerre, redoutaient pour leur pays une attitude qui eût attiré sur lui tous les maux de la guerre, et qui eût d'ailleurs comblé les vœux de Napoléon en lui offrant un si beau prétexte de s'emparer de la Hollande par droit de conquête. Aussi prièrent-ils le roi de s'expliquer, mais il n'eut garde de les satisfaire.

Le temps s'écoulait ainsi en pourparlers stériles, et les événemens marchaient. Le 7 janvier, Louis put savoir que le maréchal Oudinot, duc de Reggio, avait reçu l'ordre d'aller prendre le commandement de l'armée du nord. Ce n'était pas sans motif grave qu'on envoyait un maréchal commander une armée qui n'avait pas d'ennemi connu devant elle, car Walcheren était depuis des semaines complétement évacuée par les Anglais. L'empereur insistait de nouveau sur une convocation de notables hollandais à Paris. « J'ai fait une sottise, disait-il, de changer en Hollande le gouvernement républicain; je crois qu'il m'aurait mieux convenu que la monarchie. » Napoléon, à son point de vue, n'avait pas tout à fait tort. Un gouvernement national eût plus facilement obtenu du pays de lourds sacrifices dans l'intérêt du maintien de l'indépendance, et de son côté Napoléon aurait eu moins de mesure à garder avec un conseiller-pensionnaire qu'avec un frère couronné par lui; mais la *sottise* était faite, et il était dur pour la Hollande d'en payer les frais. Le roi crut alors qu'il devait obtempérer au désir de l'empereur et convoquer une consulte de notables. Röell s'y opposa de tout son pouvoir, et refusa catégoriquement la présidence que le roi lui offrait. Le roi lui-même, après réflexion, revint à ses premières répugnances, et offrit à l'empereur de consulter plutôt le corps législatif de Hollande. A sa

grande surprise, l'empereur approuva ce nouveau tour donné aux négociations.

C'est que dans l'intervalle une idée nouvelle s'était emparée de son esprit. En définitive, malgré le retentissement de ses récentes victoires en Autriche, Napoléon sentait que sa position était plus brillante que solide. L'opinion ne le soutenait plus comme autrefois, la guerre d'Espagne s'éternisait, les finances françaises étaient gravement dérangées, le reste du continent n'était calme qu'à la surface. Il semble qu'à ce moment de son règne l'empereur s'ouvrit quelque peu à l'idée qu'il était temps de s'arrêter, et que, si l'Angleterre acceptait la paix à des conditions raisonnables, il serait sage de la conclure. La question hollandaise était de nature à servir à la fois d'occasion et de prétexte à une démarche qui, sans engager la responsabilité de personne, pourrait avoir d'heureuses conséquences. Telle fut l'origine de la mission officieuse de M. Labouchère, honorable banquier d'Amsterdam, gendre et associé du grand banquier Baring de Londres, et qui, sans avoir reçu de mandat proprement dit de Napoléon ni de Louis, mais au nom de quelques ministres hollandais effrayés de la tournure que prenaient les choses, devait aller trouver les ministres anglais et s'entretenir avec eux des conditions de la paix en Europe. Son grand argument devait être que la prolongation de la lutte avec l'Angleterre amènerait l'empereur dans un bref délai à réunir la Hollande à la France, et qu'une telle réunion serait fatale surtout aux intérêts anglais. On sait que cette mission de M. Labouchère, contrariée plus encore qu'aidée par celle dont un certain M. Ouvrard, agent de Fouché, s'était chargé sans aucun mandat sérieux, n'aboutit pas. Le cabinet anglais se défiait des intentions de l'empereur, ne voulait faire la paix, principalement en Espagne, qu'à des conditions que Napoléon déclarait inacceptables. Quant à la Hollande, son raisonnement était aussi simple que désolant : l'intérêt anglais, fut-il dit à M. Labouchère, ne serait pas aussi lésé par l'annexion éventuelle de la Hollande qu'on semblait le croire à Paris et à Amsterdam. Dans l'état des choses, la Hollande n'était-elle pas déjà en guerre avec l'Angleterre? Ne joignait-elle pas toutes ses forces de terre et de mer à l'armée et à la marine françaises? N'avait-elle pas, par son attitude et par ses soldats, comprimé l'insurrection allemande et fait échouer l'expédition de Walcheren? En quoi, l'Angleterre aurait-elle à s'émouvoir de la réunion officielle d'un pays qui, par le fait, était déjà le vassal de la France, et lui rendait tous les services qu'elle en pouvait attendre? Le ministre anglais, lord Wellesley, ajouta-t-il ou, sans le dire, sut-il prévoir que l'annexion ferait d'un peuple fidèle encore à l'alliance française un allié de cœur des ennemis de la France? Ce qui est certain, c'est que la malheureuse Hollande, qu'on

accusait à Paris d'être une province anglaise, passait à Londres pour un pays déjà français.

Pendant que ces négociations se poursuivaient, les affaires empiraient en Hollande sous le coup d'appréhensions que ni les efforts ni le silence des ministres ne pouvaient conjurer; le crédit de l'état avait sombré, les caisses se vidaient et ne se remplissaient plus. On avait dû, faute de ressources, suspendre le paiement d'intérêts déjà ordonnancés. La navigation et la pêche étaient tellement contrariées par les mesures de police, que plus de 3,000 marins, ne sachant que faire ni que devenir, avaient passé en Angleterre pour pouvoir vivre de leur profession (1). L'armée française du Brabant marchait sur Breda et Berg-op-Zoom, et annonçait hautement l'intention d'en prendre possession au nom de l'empereur. On réclamait à grands cris le retour du roi. Louis, bien que sachant son frère opposé à son départ, voulut payer d'audace. Il fit ostensiblement ses préparatifs de départ, alla prendre congé des personnes de sa famille, du roi et de la reine de Bavière, se fit annoncer chez l'empereur lui-même, et eut avec lui une nouvelle altercation des plus vives. L'empereur était furieux. Il venait d'apprendre que les commandans hollandais de Breda et de Berg-op-Zoom avaient refusé de recevoir les troupes françaises autrement qu'en alliées, en troupes de passage, et de se dessaisir du commandement. Le général Maison, qui commandait la division française, ayant insisté conformément à ses instructions, s'était arrêté, de peur de provoquer un conflit des plus graves, et demandait des ordres plus explicites. Voici le dialogue qui s'établit entre les deux frères, tel que le baron Röell l'a reproduit en français, en quelque sorte sous la dictée de Louis.

L'empereur, en proie à la plus vive colère : « Le maréchal Oudinot est un imbécile; il aurait dû faire prendre les villes d'assaut et pendre les commandans; mais je les ferai pendre à présent moi-même. » — Le roi : « S'il s'agit de pendre quelqu'un, c'est moi; c'est par mes ordres qu'ils ont agi. » — « Et pourquoi leur avez-vous donné l'ordre de ne pas ouvrir les portes sans un ordre de votre part? » — « Parce que c'est à moi qu'il fallait s'adresser, si l'on voulait mettre des troupes dans la ville, et non pas à mes sous-ordres; d'ailleurs je veux éviter de paraître de moitié avec vous dans tout ceci. » — « Vous avez donc agi tout à fait contre votre intention, car, si les troupes y étaient entrées sans que vous en eussiez été informé, personne n'aurait cru que c'était de votre aveu; mais à pré-

(1) On se fera une idée du régime auquel ils devaient se résigner quand on saura que tout bateau pêcheur devait, pour avoir le droit de jeter ses filets à quelque distance du littoral, emporter un ou deux garnisaires chargés de veiller à ce qu'aucune communication n'eût lieu avec des croiseurs ou des barques anglaises.

sent que vous donnez vous-même l'ordre de les admettre, tout le monde en Hollande s'en prendra à vous! » — « Point du tout, car en laissant entrer tout bonnement vos troupes sans discussion, c'eût été une reconnaissance tacite de la prise de possession en votre nom, tandis qu'à présent il est sûr au moins qu'elles ne sont admises que comme garnison et pour faire occupation militaire. » — « Vous auriez donc peut-être aimé ne pas les recevoir? » — « Certainement. » — « Et pourquoi? » — « Pour ne pas exposer mes sujets à ce que vous les fassiez sortir de leurs maisons, comme vous l'avez fait, il y a deux ans, avec deux habitans de Breda, qui, tout innocens qu'ils fussent, ont été enfermés des mois entiers dans les prisons de la France. » — « Je vous ai déjà répété plusieurs fois que mon intention est que vous abdiquiez. Je vous le répète encore : redevenez prince français, et vous pourrez avoir une vie agréable et sans soucis. » — « Vous pouvez me faire descendre du trône, je n'ai pas les moyens de m'y opposer; mais, n'étant plus roi de Hollande, jamais vous ne sauriez me contraindre à rester prince français. » — Là-dessus le roi partit avec l'intention de prendre la route de Hollande le lendemain matin 20 janvier.

A peine était-il rentré chez madame-mère, où il continuait de recevoir l'hospitalité, et comme il racontait au baron Röell la conversation que nous venons de reproduire, on vit devant la porte de l'hôtel trois hommes à moustache, dont les habits bourgeois ne déguisaient qu'imparfaitement la profession. C'étaient des gendarmes d'élite qui se plantèrent en faction devant l'hôtel, et ne bougèrent plus que pour être relevés par d'autres. Le roi de Hollande était gardé à vue par ordre de son frère!

Quelques jours après, la reine de Naples vint voir Louis et fit ce qu'elle put pour le décider à l'abdication. Le 28, le roi écrivit une lettre navrante à son frère. « Sire, lui disait-il, je prie votre majesté de m'écouter une dernière fois; ce n'est pas seulement à l'empereur que j'adresse ma prière, c'est à mon frère, c'est à lui principalement que j'ai recours en ce moment de peines et d'angoisses. » Suivaient des plaintes bien naturelles sur les rigueurs dont il était l'objet, sur la position aussi humiliante que pénible qui lui était faite. Son devoir sacré était de ne point abandonner ses sujets au sort qui les attendait sans leur faire connaître la situation et leur bien montrer qu'il n'avait pas dépendu de lui de détourner les malheurs qui les menaçaient. Sa présence en Hollande était au moins nécessaire pour que les choses pussent se passer légalement et paisiblement. Si l'on continuait de le retenir, il serait toujours le roi de Hollande aux yeux des Hollandais; à son défaut, ce serait le prince royal qu'ils regarderaient comme leur souverain. Il demandait avant tout de pouvoir quitter son rang avec honneur. En même

temps il envoyait en Hollande l'ordre de mettre les troupes hollandaises qui se trouvaient sur le territoire envahi, entre l'Escaut et la Meuse, à la disposition du duc de Reggio.

Cette lettre resta sans effet, ou plutôt *le Moniteur* du 31 janvier, parlant du discours de la couronne d'Angleterre à l'ouverture du parlement, reprocha sans la moindre réserve à la Hollande « d'avoir trahi la cause commune. » Louis alla de nouveau trouver l'empereur. Dans le cours de la discussion violente qui marqua comme d'habitude cette entrevue, il lui parla en passant de son intention de se retirer en Corse, s'il se voyait forcé d'abdiquer. « Mais c'est charmant, interrompit l'empereur, voilà un trait de lumière que vous me donnez! Vous pourriez être gouverneur de la Corse; le voulez-vous? » Le roi dut se retirer avec cette offre insultante sans emporter la moindre lueur d'espoir. La captivité qui lui était infligée ne lui interdisait pas les promenades en voiture. Parfois il avait essayé de tromper la vigilance de ses gardiens pour voir s'il pourrait s'échapper et regagner son royaume. Vaines tentatives! les limiers de la gendarmerie d'élite étaient toujours là, même quand on s'imaginait leur avoir fait perdre la piste. Fouché s'entremêlait très activement, bien que sans mandat positif de l'empereur, dans cette négociation qui n'avançait pas, mais où son esprit d'intrigue se donnait pleine carrière. Ce n'était pas le moyen d'en précipiter le dénoûment. L'empereur avait pour le moment encore d'autres choses en tête que les affaires de Hollande; son mariage avec Marie-Louise était décidé. Néanmoins les troupes françaises ne s'étaient pas bornées à occuper le Brabant : aux dernières nouvelles, elles étaient entrées à Dordrecht, en pleine vieille Hollande; elles avaient pris possession de cette ville, et les magistrats avaient été forcés de prêter le serment de fidélité à l'empereur, plusieurs même avaient été rudoyés et malmenés parce qu'ils s'étaient refusés à trahir ainsi leur souverain. Le *landdrost* ou préfet de Zélande avait été conduit en prison entre deux gendarmes pour avoir protesté contre l'invasion à main armée de son département et contre les actes de violence commis au préjudice de ses administrés. Louis, en proie à l'impatience et à la douleur, tomba sérieusement malade. Il eut une fièvre délirante qui l'empêcha pendant toute une semaine de s'occuper de ses affaires. Röell continua de négocier avec Fouché d'un côté, le duc de Cadore de l'autre. Rien de plus fastidieux que ces pourparlers qui tournaient dans un cercle des plus étroits, les ministres français ne s'engageant à promettre à la Hollande, ou du moins à ce qui en resterait, qu'un semblant d'indépendance, le ministre hollandais consentant à de lourds sacrifices, mais à la condition que ce reste d'indépendance serait pris au sérieux. Dans la seconde quinzaine de février, Louis se rétablit. La

maladie l'avait affaibli de corps et d'esprit. Les nouvelles qu'il recevait de Hollande l'inclinaient à la soumission, pourvu qu'on lui conservât la couronne. Ver Huell le pressait d'accepter les conditions posées par l'empereur. Röell, tout en s'obstinant dans ses idées de résistance, n'indiquait pas de moyens pratiques pour les réaliser. Ce qu'on apprenait des résultats de la mission Labouchère n'avait rien d'encourageant, tant s'en faut. Un fait des plus graves mit un terme aux irrésolutions du roi.

Parmi ses ministres, le général Kraijenhof, chargé du portefeuille de la guerre, était à peu près le seul qui parlât « de faire sauter le vaisseau de la patrie plutôt que de le rendre. » Bien que Louis eût toujours apporté quelques réserves à ses ordres concernant la mise d'Amsterdam en état de défense, ses dernières lettres, une surtout qu'il avait écrite peu de temps avant de tomber malade, avaient fait cesser les hésitations du général. Il avait une très haute idée de la force défensive d'Amsterdam. Il est certain qu'en s'y préparant à temps, on peut rendre cette ville à peu près imprenable. Il suffit pour cela de couper la langue de terre qui, au nord de Leyde, séparait le lac de Harlem de la Mer du Nord, et d'inonder les polders situés entre ce lac et le Zuiderzée. La Nord-Hollande devenait par cela même une île séparée du continent par un bras de mer de deux lieues au moins de large, et sur lequel on ne pouvait mettre à flot tout au plus que des nacelles. Si la puissance ennemie n'était pas de première force sur mer, il était facile de comprendre qu'à l'abri d'une pareille ceinture, Amsterdam, ravitaillée du dehors, pouvait résister très longtemps à un adversaire bien supérieur en nombre. Les autres ministres de Louis laissaient faire leur collègue. Ils voyaient ce que signifiait le prétendu cantonnement des troupes françaises en Brabant et en Zélande. La réalité était qu'elles en avaient pris possession dans toute l'étendue du mot. Qu'arriverait-il, si elles recevaient l'ordre d'aller occuper aussi la Nord-Hollande et Amsterdam même? Il n'y avait pas pour elles plus de raisons de s'arrêter à la Meuse qu'il n'y en avait eu pour les empêcher de franchir le Moerdyk. Kraijenhof fit donc ses préparatifs aussi diligemment que le secret rigoureux qu'il devait garder le lui permettait. Il voulait être prêt, de manière qu'en deux ou trois jours, si les sombres prévisions du cabinet venaient à se réaliser, Amsterdam se dérobât aux envahisseurs derrière son rempart aquatique; mais l'envoyé de France avait des affidés partout, même au ministère de la guerre. Le plan secret de Kraijenhof lui fut livré par un employé des bureaux, il se hâta d'en instruire sa cour, et l'on peut juger de la colère de l'empereur. Le roi, décontenancé par ses apostrophes, rejeta tout sur ses ministres. — « Renvoyez donc le ministre de la guerre et le ministre par intérim des affaires étran-

gères; autrement je romps les négociations, et j'agis comme en pays ennemi; » telle fut la sommation de l'empereur. Louis promit de le satisfaire sur ce point : l'ordre fut transmis à Amsterdam de discontinuer les préparatifs; on devait recevoir les troupes françaises, partout où elles se présenteraient, comme alliées et amies, et un homme de confiance du roi porta aux ministres forcément démissionnaires ses explications verbales sur un procédé qui devait leur paraître bien étrange. Depuis que le roi avait quitté son royaume, il n'avait cessé de s'infliger des démentis à lui-même (1). Plusieurs jours se passèrent encore en pourparlers roulant sur quelques clauses du projet de traité qui étaient particulièrement odieuses au roi de Hollande. L'empereur menaçait toujours de réunir purement et simplement, si l'on ne se rendait pas. « Il est temps que cette farce finisse, » écrit-il le 16 mars à son frère. Enfin Louis céda, et envoya la nouvelle de sa résignation forcée à ses ministres, à son conseil d'état et au corps législatif. Ses arrêts furent levés, et il dut se rendre aux Tuileries pour *remercier* l'empereur! — « Voilà donc nos affaires finies, » lui dit Napoléon en le voyant venir; « je regrette d'avoir dû vous causer quelque peine, mais ce n'est pas ma faute. Vous seul en êtes la cause, parce que vous vous êtes laissé engager par vos Hollandais à ne pas suivre le système de la France. »

Voici en résumé la teneur de ce traité, dit du 15 mars, dont l'élaboration avait été si pénible: Art. 1er. Interdiction absolue de tout commerce avec l'Angleterre; les *licences* (2) qui pourront être accordées aux négocians hollandais seront délivrées au nom de l'empereur.— Art. 2 et 3 : 18,000 hommes, dont 6,000 français, entretenus, nourris et habillés par la Hollande, coopéreront aux embouchures des rivières avec les douaniers *français* pour assurer l'exécution du premier article. — Art. 4. L'empereur sera seul juge des difficultés que pourront soulever les prises faites par les corsaires français sur les côtes de la Hollande. — Art. 6. Le roi de Hollande cède à l'empereur le Brabant, toute la Zélande et la Gueldre à gauche du Wahal. — Art. 7. La cession de ces provinces a lieu sans mettre à la charge de la France aucune fraction de la dette nationale hollandaise. — Art. 8. La Hollande entretiendra, pour coopérer avec la marine française, une escadre de 9 vaisseaux, 6 frégates et une flottille de 100 chaloupes canonnières. Suivent des articles relatifs à la saisie

(1) Le public, qui ignorait encore la nature réelle des rapports de Louis et de l'empereur, ne voyait dans toutes ces variations de la politique royale que des preuves nouvelles de l'instabilité, il est vrai assez grande, de son caractère. Une caricature anglaise publiée à cette époque, et qui eut un grand succès, représente le roi de Hollande tenant de la main droite une liasse de papiers sur laquelle on lit *ordres*, de la main gauche une autre liasse intitulée *contre-ordres;* sur son front est écrit le mot *désordre*.

(2) C'est-à-dire les autorisations octroyées à quelques armateurs de transgresser les lois du blocus.

des marchandises venues par navires américains depuis le 1er janvier 1809, et aux moyens de police destinés à punir ou à prévenir la contrebande. D'après l'article 13, les agens français pourront saisir tout magasin d'objets prohibés en France qui serait établi à moins de quatre lieues de la frontière française. L'article 15 est curieux. « Plein de confiance dans la manière dont ces engagemens seront remplis, sa majesté l'empereur et roi *garantit l'intégrité des possessions hollandaises.* » C'était au moins la troisième fois que sa majesté la garantissait. D'autres articles, ceux-ci tenus secrets, stipulaient que l'armée franco-hollandaise serait commandée par un général français, que les bâtimens américains admis par Louis dans ses ports seraient saisis, enfin que le roi de Hollande n'aurait plus d'ambassadeur ni à Vienne ni à Saint-Pétersbourg. Cette dernière clause était dictée par la défiance de Napoléon, qui craignait d'être contrarié dans ses menées politiques auprès de ces deux cours par les ministres de ses frères. Il avait notifié à Murat la même interdiction. Pour Louis, qui aimait tant à représenter comme roi, une telle défense dut être amère.

Quant au reste, tout commentaire serait superflu. La seule raison valable que Napoléon pût alléguer, c'était le *quia nominor leo.* Jamais le droit du plus fort ne s'était plus hypocritement déguisé sous la forme d'une transaction. Röell refusa de signer ce qui lui paraissait la honte et la ruine de son pays, et laissa ce triste honneur à Ver Huell. Il prit aussitôt ses dispositions pour rentrer dans la vie privée, ce qu'il fit peu de semaines après. Le roi, de son côté, ne put résister au désir de se donner une petite satisfaction, pensant bien qu'elle passerait inaperçue de l'empereur, tout entier à sa seconde lune de miel; il destitua M. Van de Poll, bourgmestre d'Amsterdam, qui était trop bien avec le ministre de France et avait blâmé tout haut les préparatifs de Kraijenhof. C'était un mince dédommagement à tous ses déboires, et qui devait bientôt lui en attirer de nouveaux.

XIII.

Le 8 avril 1810, le roi Louis quitta Paris pour retourner dans son royaume démembré. Il n'y rentra pas seul. Napoléon voulait absolument que le roi et la reine de Hollande se réconciliassent, au moins en apparence. Il n'était pas fâché d'éloigner quelque temps Hortense de la cour, où sa position devant la nouvelle impératrice n'était pas toujours très facile. Les deux époux ne firent pas route ensemble. Hortense prit le chemin direct par Bruxelles et Anvers; le roi, qui ne se souciait pas de traverser les provinces dont il venait de signer la cession, fit un détour par Aix-la-Chapelle. Le

11 avril, il était à Amsterdam; il eut soin d'y arriver à une heure avancée, redoutant l'accueil qui l'attendait de la part de la population, s'il fût entré dans la ville en plein jour.

Il s'alarmait à tort. Le peuple était plutôt content de son retour, content même de la tournure inespérée que les choses avaient prise : non certes que l'opinion fût indifférente aux pertes de territoire qu'on avait dû subir, à l'aggravation de charges que le traité faisait peser sur une population diminuée; mais les nouvelles reçues de France pendant les trois derniers mois avaient été si alarmantes qu'on se réjouissait encore d'en être quitte à ce prix. On savait gré au roi de la résistance opiniâtre qu'il avait opposée aux injonctions de son frère; nul ne songeait à lui reprocher d'avoir enfin cédé pour éviter de plus grands malheurs, et quand il se montra de nouveau à ses sujets, à défaut d'un enthousiasme qui eût par trop juré avec la situation, il ne vit que des visages sympathiques, exprimant sans doute de patriotiques tristesses, mais plus encore la part que l'on prenait à ses humiliations et à ses chagrins. Pour se bien rendre compte de cet état des esprits dans la Hollande de 1810, il faut se mettre au point de vue de l'opinion hollandaise à cette époque, telle que nous la trouvons consignée dans les mémoires du temps et dans les souvenirs des contemporains.

Personne ne croyait plus à la longue durée de l'empire français. Peut-être même inclinait-on un peu trop à penser que le démembrement qu'on pressentait ne tarderait pas à s'opérer. Les conquêtes et les annexions avaient soumis à la France un très grand nombre de pays divers, dont l'unique lien consistait dans la terreur inspirée par le maître. L'inévitable dislocation du gigantesque empire était passée à l'état d'évidence aux yeux des marchands d'Amsterdam, des professeurs de Leyde ou des marins du Helder, aux yeux de tous ceux enfin qui connaissaient l'histoire par leurs études et l'Europe par le commerce, et c'est précisément l'originalité de la Hollande d'avoir toujours eu des hommes de science et des hommes d'affaires en très grand nombre. « Dans notre pays de souvenirs classiques, me disait un honorable vieillard dont le père était reçu à la cour de Louis, nous étions tous très frappés des analogies qui existaient entre l'empire de Napoléon, celui d'Alexandre le Grand et celui de Charlemagne. Après un temps de grandes agitations, un conquérant se sert de la lassitude des uns et de l'énergie guerrière des autres pour forger à grands coups d'épée un empire immense; mais, dès qu'il meurt, les divers morceaux de cet assemblage contre nature se disjoignent. Les généraux de l'empereur des Français, nous disions-nous, ne songeront, comme ceux d'Alexandre ou comme les fils de Charlemagne, qu'à s'assurer chacun son lopin dans le partage final. Si seulement nous pouvons atteindre ce moment, nous

sommes sauvés. » Nul sans doute ne prévoyait encore la guerre de Russie et ses terribles suites; mais les Hollandais avaient quelque sujet de croire que l'essentiel était de gagner du temps et de conserver au moins un noyau national, portant le nom et pouvant revendiquer un jour les droits historiques de la vieille Néerlande. L'érection du trône de Louis n'avait pas garanti, comme ils s'en étaient flattés dans le temps, l'intégrité de leur territoire ni protégé les restes de leur commerce contre les idées fixes de l'empereur en matière de blocus; mais l'arrangement qui venait d'être conclu, au moment où l'on se croyait sous le coup d'une réunion immédiate, semblait prouver que l'empereur s'arrêterait devant l'idée de détrôner son frère. Il importait donc à la Hollande de conserver son roi, et il eût été absurde de lui rendre sa position plus pénible encore par des marques de désaffection.

Le roi n'en était pas moins rongé de soucis. Il ne pouvait, comme ses sujets, fonder ses espérances d'avenir sur la dislocation éventuelle de l'empire ou sur la mort de son frère. En définitive, il avait besoin de l'empereur pour rester sur le trône. Quelle certitude avait-il que la Hollande, un jour rendue à elle-même, entièrement libre de ses mouvemens, voudrait conserver la monarchie et, dans cette hypothèse, le garder lui-même? Il était bien forcé de se poser ainsi la question. Sous les coups redoublés d'une rude expérience, les Hollandais oubliaient tous les jours davantage leurs anciennes divisions. Ex-orangistes, ex-patriotes, ex-patriciens, tous ou presque tous se disaient : « Nous avons fait les uns et les autres bien des sottises, nous aurions bien mieux fait de nous entendre; à l'avenir, soyons plus sages. » L'esprit national prévalait sur les vieilles dissidences, l'opinion hollandaise marchait logiquement vers un compromis fondé sur des concessions mutuelles, et un œil perspicace eût vu déjà poindre le moment où la solution universellement acceptée serait le retour de la maison d'Orange joint à la promulgation d'une constitution égalitaire et libérale. Cependant l'esprit public était encore bien affaissé, bien énervé par les événemens, les déceptions, les misères, et dans la conscience de cette espèce de ramollissement de la fibre nationale, tout le monde se disait : Gardons ce que nous avons, et attendons.

Le roi cherchait à se donner le change sur la nature de l'affection qu'on lui témoignait. Il eût désiré être autre chose qu'un *en cas* estimable et rencontrer chez son peuple des sympathies qui pussent aller jusqu'au dévoûment pour sa personne et sa dynastie. Parfois il croyait trouver la preuve qu'on tenait à l'une et à l'autre; dans d'autres momens, il avait un vague soupçon de la réalité. L'esprit aigri par les humiliations et les contrariétés qu'il avait essuyées, il avait perdu beaucoup de cette aménité qui, dans les premiers jours

de son règne, lui avait gagné tant de cœurs. En public, il se contenait encore, mais dans sa vie privée il était devenu quinteux, bizarre, même tyrannique. Chacun savait que sa réconciliation avec la reine n'était qu'apparente. Les petites chroniques du temps prétendent même qu'il se vengeait un peu aux dépens de sa femme du rapprochement que la politique impériale avait exigé. Hortense, plus ennuyée que jamais de son séjour forcé en Hollande, était jusqu'à un certain point aux arrêts, c'est-à-dire que ses allées et venues étaient soumises à un règlement sévère. Elle ne pouvait s'éloigner d'Amsterdam au-delà d'un certain périmètre. Elle n'y put tenir, et, coûte que coûte, elle voulut rentrer en France. Elle se plaignit de l'altération graduelle de sa santé, et demanda au roi la permission de changer d'air. Au fond, Louis n'était pas méchant, et les raisons de santé pesaient toujours d'un grand poids dans son esprit. Il l'autorisa à se fixer pour quelque temps au château du Loo. La reine partit; mais, grâce au zèle de quelques serviteurs dévoués qui prirent leurs mesures avec autant de secret que d'activité, à peine arrivée dans cette résidence, elle monta en chaise de poste, et ne s'arrêta que lorsqu'elle fut en France. Le roi reçut de Plombières même, où elle comptait séjourner, la nouvelle simultanée de son départ et de son arrivée à bon port. Elle avait laissé le prince royal auprès de son père.

Ce n'était pas la seule contrariété que le roi eût à subir. Le ministre de France était toujours là, hautain, blessant, n'observant pas même, quand il s'adressait au roi, les égards qu'il devait tout au moins au frère de son maître. Louis Bonaparte, dont la susceptibilité, toujours prompte à s'émouvoir, était fortement avivée par ses récens déboires, redoutait presque de rencontrer de nouveau ce regard froidement ironique où il lui semblait lire l'expression de la moquerie. A son retour, il avait profité en hâte d'un moment où le ministre de France était absent pour recevoir le corps diplomatique, et il avait traité le chargé d'affaires, M. Serrurier, avec une extrême froideur. Napoléon et Marie-Louise allaient faire, dans les premiers jours de mai 1810, une tournée officielle dans les provinces récemment annexées. Louis était forcé par sa situation d'aller présenter ses hommages à son frère pendant que celui-ci se trouvait dans son voisinage. Il préféra se rendre à Anvers, qui était français depuis 1795, plutôt que de paraître à Breda ou à Bois-le-Duc, villes brabançonnes qui venaient d'être réunies. L'entrevue de la part de Louis fut froide, bien que Napoléon l'eût reçu avec une cordialité qui ne lui coûtait guère quand il était content. Louis refusa d'assister aux fêtes brillantes qui se donnaient à l'occasion de la visite impériale, et repartit peu d'heures après son arrivée.

Napoléon fut reçu dans ses nouvelles provinces, du moins en Brabant, avec les démonstrations que la présence des souverains provoque partout où on les voit rarement, mais aussi avec cet empressement composé d'admiration et de terreur que sa prodigieuse renommée inspirait encore, surtout au sein des classes inférieures des provinces annexées. Il y avait dans les sentimens des populations à son égard quelque chose du culte que l'on rend à un dieu que l'on redoute et que l'on adore. D'ailleurs on voyait en lui le distributeur omnipotent des grâces et des faveurs, et chaque localité rivalisait de zèle pour être bien notée dans l'estime du souverain maître. On sait qu'à Breda, oublieux des recommandations qu'il faisait naguère à son frère Louis de favoriser le plus possible le catholicisme néerlandais, Napoléon terrifia le clergé catholique de la province en lui lançant à brûle-pourpoint une des plus virulentes bordées qui soient sorties de sa bouche. Y avait-il dans les éloges qu'il prodigua aux protestans par la même occasion quelque arrière-pensée de plaire à la majorité de l'autre côté du Moerdyk? On serait tenté de le croire; mais à coup sûr ce ne fut point pour se rendre agréable à la Hollande qu'il imagina un règlement en vertu duquel les bateliers français devaient avoir le monopole de la navigation du Rhin, et qu'il força les marchands de bois de diriger leurs grands chantiers flottans exclusivement sur Anvers, et non plus vers les ports hollandais, où ils trouvaient plus d'acheteurs et de meilleurs prix. On remarqua aussi à Amsterdam, non sans inquiétude, que le ministre de France avait été trouver Napoléon en Zélande et avait fait avec lui, sur le pied d'une grande intimité, le tour de l'archipel zélandais. Vu les dispositions connues de ce diplomate, cette entrevue confidentielle et prolongée ne présageait rien de bon. C'est vers ce temps-là que le roi de Hollande dut se soumettre à l'injonction formelle de son frère en réintégrant dans ses fonctions de bourgmestre d'Amsterdam ce M. Van de Poll qu'il venait de destituer.

Les conséquences du traité du 16 mars commençaient à se dérouler. L'armée de surveillance des côtes, commandée par Oudinot, avait son quartier-général à Utrecht. Elle ne devait compter que 6,000 Français; cependant elle en comptait 20,000. Elle commençait son mouvement d'extension le long du littoral, et se faisait précéder partout de douaniers français. Ceux-ci, ignorant la langue du pays, habitués au sans-gêne administratif qui était devenu normal sous le régime du premier empire, traitaient les particuliers avec une rudesse jusqu'alors inconnue en Hollande. Leurs prétentions, leurs vexations excitaient partout des cris de colère, et le roi Louis, n'y tenant plus, avait ordonné l'élargissement des prisonniers dont ils

avaient rempli les maisons d'arrêt. La lettre du traité parlait bien de surveiller les côtes; mais où commencent-elles, où finissent-elles en Hollande? Cela est souvent difficile à dire. Le Zuiderzée, qui est une mer intérieure, devait-il être sous ce prétexte cerné par les douaniers français? Vlardingen, Rotterdam, Schiedam, Dordrecht, etc., bien que villes d'intérieur, sont, commercialement parlant, villes du littoral, puisque les navires de mer y abordent directement. Il fallait donc, pour réaliser l'intention du traité, y placer des douaniers, les appuyer de détachemens militaires, en un mot, sous ombre de surveiller les côtes, occuper tout le pays. Les conflits sans cesse renaissans entre les habitans et les autorités militaires françaises n'étaient pas aplanis par le fait que le roi de Hollande avait enjoint à ses employés de n'obéir qu'à lui. Des deux côtés, on commandait au nom de sa majesté, et les inférieurs ne savaient jamais à quelle majesté se vouer pour être en sûreté. Le roi s'en plaignit à son frère. La réponse que lui fit l'empereur est un tissu de paradoxes où rien n'est clair si ce n'est le désir de le pousser à une abdication forcée. Datée d'Ostende le 10 mai 1810, elle reprochait au roi de Hollande de n'avoir pas su se soumettre entièrement aux idées de l'empereur, lui annonçait que ses sujets, ballottés entre la France et l'Angleterre, ne tarderaient pas à « se jeter dans les bras de la France. » — « Louis, disait l'empereur en terminant, vous ne voulez pas régner longtemps; toutes vos actions décèlent mieux que vos lettres intimes les sentimens de votre âme. Écoutez un homme qui en sait plus que vous. Revenez de votre fausse route; soyez bien Français de cœur, ou votre peuple vous chassera, et vous sortirez de Hollande l'objet de la risée et de la pitié des Hollandais. C'est avec de la raison et de la politique que l'on gouverne les états, *non avec une lymphe âcre et viciée.* »

Une pareille lettre n'avait rien de consolant pour le roi de Hollande. Au moment où il la reçut et où il prenait quelques mesures, non suivies d'effet, pour négocier une abdication honorable en faveur de son fils, une affaire très peu grave en elle-même, mais qui le fut bientôt par les proportions qu'on lui donna, vint envenimer la situation. Un cocher hollandais au service de la légation de France et portant sa livrée fut insulté et menacé, à ce qu'il prétendit, par quelques hommes du peuple d'Amsterdam. Aussitôt le ministre de France prit feu, exigea une satisfaction éclatante, et en écrivit à l'empereur. On tâcha de le satisfaire, mais, chose étrange, il fut impossible de mettre la main sur un seul des auteurs de l'insulte faite à la livrée française, et aujourd'hui en Hollande l'opinion est que cette scène fut une pure comédie. On voulait avoir un grief, on le créa. Je n'oserais me prononcer. Le fait en lui-même n'a certainement rien

d'invraisemblable; mais il demeure constant que les recherches très actives de la police n'aboutirent pas, que l'individu se disant insulté et maltraité en public ne put ou n'osa donner aucun renseignement précis, et qu'on se vit dans l'impossibilité de punir des coupables qu'on ne parvenait pas à découvrir. En définitive, il n'y avait là qu'un incident de la dernière insignifiance, mais on en fit une affaire d'état. L'empereur le prit de très haut, et écrivit de Lille à son frère, le 23 mai, une lettre à cheval où il se plaignait que « les gens de son ambassade eussent été maltraités à Amsterdam. » — « Mon intention, ajoutait-il, c'est que ceux qui se sont rendus aussi coupables envers moi me soient livrés, afin que la vengeance que j'en tirerai serve d'exemple. » Il rappelait son ministre et envoyait ses passeports à Ver Huell. « Ce ne sont plus des phrases et des protestations qu'il me faut. Ne m'écrivez plus de vos phrases ordinaires; voilà trois ans que vous me les répétez, et chaque instant en prouve la fausseté. » Et en *post-scriptum :* « C'est la dernière lettre que de ma vie je vous écris. »

La brouille se consommait donc juste au moment où Louis avait fait tout ce qu'il pouvait pour apaiser son frère. Il dut penser alors plus d'une fois à un proverbe hollandais qu'il devait connaître, c'est que, « lorsqu'on veut battre un chien, on trouve toujours un bâton pour cela. » Bientôt les conséquences de la nouvelle attitude adoptée par Napoléon se révélèrent. Le maréchal Oudinot transféra son quartier-général d'Utrecht à Rotterdam, en conformité des instructions qu'il recevait de Paris, et sous le prétexte officiel qu'il devait poursuivre l'exécution des mesures destinées à tuer la contrebande. De là il annonçait l'intention de se transporter à La Haye et à Leyde. Louis frémissait à cette idée. Dans tous les cas, il ne pouvait admettre que les corps placés sous le commandement du maréchal français dépassassent cette dernière ville. Dans l'excès de son indignation et de sa douleur, il songeait sérieusement à défendre Amsterdam, et le plan de Kraijenhof, que celui-ci lui avait communiqué et dont il avait reconnu le mérite, exigeait que l'ennemi ne fût pas en avant de Leyde. Il faut rendre cette justice au maréchal Oudinot, que, tout en exécutant avec ponctualité les ordres dont il était chargé, il s'acquittait de sa pénible mission avec beaucoup de tact et de convenance. Il s'efforçait de ménager l'amour-propre du roi et de lui faire illusion sur la véritable portée d'une occupation qui faisait d'un commandant français un véritable proconsul de Hollande; mais Louis ne pouvait se laisser tromper par ces formes polies. En fait, il se voyait dépossédé chaque jour d'une parcelle de son royaume. Ce fut bien pis quand le 29 juin, et contrairement aux assurances que lui avait récemment données M. Serrurier, resté

comme chargé d'affaires après le départ du ministre de France, il lui fut signifié que les troupes françaises allaient occuper Amsterdam comme les autres villes. Déjà l'avant-garde de douaniers qui les précédait partout était aux portes de la ville.

Louis se crut dès lors dégagé de tout devoir envers un frère qui foulait ainsi aux pieds la bonne foi politique. Il fit fermer les portes de Harlem devant le détachement français qui avait ordre d'occuper cette ville, il résolut d'appeler la nation aux armes et de défendre Amsterdam jusqu'à la dernière extrémité. Il convoqua ses ministres, ses généraux, ses amiraux, et leur fit part de sa résolution. « C'est le moment, leur dit-il, de montrer que vous êtes dignes de vos ancêtres. » Une dernière et cruelle déception lui était réservée. On l'estimait, on l'aimait personnellement malgré les maladresses et les fautes de détail qu'il avait commises; mais ce n'était pas pour lui qu'on l'aimait. Dans d'autres circonstances, à la voix d'un prince d'Orange faisant vibrer tous les vieux souvenirs dans les masses populaires, peut-être eût-on vu le peuple néerlandais prendre une de ces résolutions froidement désespérées qui lui ont valu de si belles pages dans l'histoire; la situation où il se trouvait au temps et sous le sceptre du roi Louis ne permettait pas d'y songer. Sans doute Amsterdam pouvait être mise promptement en état de défense et se défendre très longtemps; mais il était bien tard pour faire les préparatifs nécessaires quand les Français déjà étaient à Leyde et même plus loin dans la direction de la capitale hollandaise. Puis il eût fallu que la ville entière fût unanime pour affronter cette extrémité, comme elle le fut en 1813 lors de la grande insurrection. Louis était aussi impuissant pour souffler le feu de la résistance acharnée que Napoléon lui-même le fut en 1814 et 1815 pour soulever la nation française contre ses envahisseurs. Tous les personnages notables qu'il avait convoqués, les amiraux et les généraux comme les autres, lui répondirent avec toutes les formes de respect qu'il fallait céder à la volonté du plus fort. Quelques-uns même insistaient pour qu'il restât roi de Hollande à Amsterdam malgré l'occupation de la ville. C'était également l'avis de M. Serrurier, que dans ce moment de crise le roi avait appelé pour lui demander ses conseils. Le roi rejeta cette proposition, qui eût fait de lui un mannequin entre les mains du commandant français. Il insista encore sur la nécessité de se défendre à outrance. « Ce serait inutile, lui fut-il répondu. En supposant qu'on eût le temps de s'y préparer en face des avant-postes français, nous livrerions tout le pays aux horreurs d'une conquête violente, nous ne serions même pas soutenus par l'énergie de la population, qui est profondément découragée, et nous devrions enfin nous rendre après avoir perdu

tout ce que nous pouvions encore conserver par une soumission résignée. » Condamner tout un peuple à d'affreuses souffrances pour conserver un souverain qu'après tout personne n'avait désiré, qui ne pouvait même plus faire valoir le seul titre sérieux qu'il eût jamais possédé, celui de servir de garantie à l'indépendance nationale, c'était trop exiger, c'était impossible. Jamais la contradiction latente de la position que le prince Louis avait acceptée en montant sur le trône de Hollande ne s'était révélée plus clairement à ses propres yeux.

Quand il vit que toute idée de résistance devait être abandonnée, il prit son parti, et il le prit en homme d'honneur et dans le sentiment le plus élevé de ses devoirs envers la nation dont il avait juré d'épouser la cause. Il rédigea un message au corps législatif dans lequel il annonçait que, devant l'occupation imminente de sa capitale par les troupes françaises, il abdiquait en faveur de son fils mineur. La reine serait de droit régente, et, les griefs personnels que l'empereur nourrissait contre lui n'ayant plus de raison d'être, e pays pourrait obtenir du souverain de la France « ce qu'il a le droit d'attendre de ses nombreux sacrifices, de sa loyauté et de l'intérêt qu'il ne peut manquer d'inspirer à ceux qui le jugent sans prévention. » En même temps et pour éviter de grands malheurs, il recommandait de recevoir les troupes françaises avec les plus grands ménagemens, de les bien traiter et de s'acquérir par là des titres à la bienveillance de l'empereur. En attendant l'arrivée de la reine, qu'un courrier spécial était allé prévenir, la régence serait confiée au conseil des ministres. Ce message et l'acte d'abdication qui l'accompagnait furent rédigés du 30 juin au 1er juillet 1810, ainsi qu'une proclamation destinée à être placardée le lendemain sur les murs d'Amsterdam. C'est au Pavillon, près de Harlem, où il résidait alors, que ces diverses pièces furent signées dans le plus grand secret.

La nuit du 1er au 2 juillet, le roi, après avoir embrassé son fils en pleurant, sortit par une petite porte du jardin attenant au Pavillon. Une voiture était à quelque distance. Comme tous les jardins hollandais, celui-ci était entouré d'un fossé plein d'eau, et une simple planche communiquait de cette porte, qui ne servait qu'aux jardiniers, avec le chemin d'en face. Le roi, dans sa précipitation, fit tourner la planche en passant dessus et tomba dans le fossé peu profond, mais peu limpide. Il voulut cependant partir à tout prix. Il avait peur d'être trahi, arrêté, et il n'avait plus qu'une idée, celle de se soustraire au pouvoir de Napoléon. Accompagné seulement de son capitaine des gardes, le général Travers, et de son aide-de-camp, l'amiral Bloys de Treslong, n'emportant qu'une

faible somme d'argent, il traversa incognito son royaume et l'Allemagne, et se rendit à Tœplitz, où, sur sa demande, l'empereur d'Autriche lui accorda l'autorisation de résider sous le nom de comte de Saint-Leu. C'est seulement après qu'il y fut arrivé que ses anciens ministres et l'empereur lui-même surent ce qu'il était devenu (1). C'est en vain que Napoléon lui fit tenir à Tœplitz et plus tard à Grætz, où il se retira ensuite, des sommations réitérées de revenir en France, où le rappelaient ses titres de connétable et de membre de la famille impériale; il persista dans son exil volontaire, et au point de vue de sa dignité il fit bien.

Ce départ précipité, auquel le gros de la nation ne s'attendait en aucune façon, produisit une stupeur générale. Le maréchal Oudinot crut de son devoir de hâter l'occupation d'Amsterdam, et y entra lui-même dès le lendemain de la fuite du roi. Ce brave militaire était très peiné de tout ce qui arrivait. Il connaissait la Hollande, son histoire; il avait vu, depuis qu'il y séjournait, le prix que les Hollandais attachaient à leur indépendance. Il ne pouvait se dissimuler que l'occupation militaire d'un pays allié, dont l'intégrité avait été tant de fois garantie, constituait une inique violation de la foi jurée; mais il avait ses ordres, et il ne pouvait que les exécuter en y apportant des ménagemens dont les Hollandais ont gardé un reconnaissant souvenir. M. Cambier, vice-président du conseil des ministres, vint lui faire la remise de la ville. Le duc de Reggio vit le patriote hollandais s'émouvoir et deux larmes rouler le long de ses joues. Il sentit l'émotion le gagner lui-même. C'est donc à cela qu'aboutissaient les beaux rêves qui avaient donné tant de charme à l'entrée des bataillons de la république en 1795! Mais ce n'était pas le moment de s'attendrir. « Sacrebleu! monsieur Cambier, lui dit brusquement le maréchal, ne pleurez donc pas comme cela, car j'en ferais autant, et nous serions ridicules tous les deux (2). »

La population d'Amsterdam accueillit les troupes françaises, comme on le lui avait recommandé, froidement, mais sans aucune marque d'hostilité. Ce fut M. de Caraman, attaché de l'ambassade française, qui porta la nouvelle de l'abdication à Paris. Il y arriva

(1) Il eut encore en route le chagrin de voir mourir, écrasé par les roues de sa voiture, un affreux petit chien qu'il aimait beaucoup et qu'il appelait *Tiel*, du nom de la ville où cet animal, pressé par la foule sur le passage du roi, n'avait trouvé rien de mieux que de sauter dans la voiture royale. Louis l'avait pris sous sa protection et s'y était beaucoup attaché. *Tiel* fut quelque temps une petite puissance à la cour de Hollande.

(2) La ville d'Amsterdam, en reconnaissance de ses bons procédés, lui décerna par souscription une épée d'honneur, et plus tard le roi Guillaume Ier lui fit parvenir le grand cordon de son ordre militaire en témoignage de son admiration pour sa belle conduite dans ces pénibles circonstances.

le 6 juillet, tandis que M. Valckenaer tâchait de négocier en faveur de la reconnaissance du prince royal comme roi de Hollande, mais négociait en pure perte. Le même jour, l'empereur se faisait remettre un rapport, ordonné et rédigé auparavant, cela va sans dire, concluant à la réunion de la Hollande à la France. Cette coïncidence de dates, impartialement reconnue par M. Thiers, achève de confirmer tout ce que nous avons dit sur le machiavélisme dont Napoléon ne cessa de s'inspirer dans tous ses agissemens relatifs à la Hollande. Évidemment il n'attendait pour lancer le décret de réunion que la nouvelle de l'entrée des troupes à Amsterdam. Il ne faut donc pas dire, comme on l'a prétendu souvent, que ce fut l'abdication de son frère qui le décidait à promulguer ce décret. Tout au plus eut-elle pour résultat de hâter cette promulgation de quelques jours et d'y faire effacer la clause d'après laquelle « sa majesté se disait résolue à rappeler auprès d'elle le prince auguste qu'elle avait pris dans sa famille pour le donner à la Hollande. » On peut voir par là que Louis avait quelque sujet de craindre que son frère ne le fît enlever. Le 9 juillet, les conditions de la réunion furent réglées, et la réunion elle-même décrétée. Amsterdam recevait pour fiche de consolation l'honneur d'être déclarée troisième ville de l'empire; la Hollande devait avoir 6 membres au sénat, 25 au corps législatif et 2 à la cour de cassation. La garde royale serait adjointe à la garde impériale, et les régimens hollandais prendraient rang à la suite des régimens français. L'architrésorier Lebrun fut envoyé à Amsterdam avec quelques hommes spéciaux, tels que M. Daru pour les finances, M. d'Hauterive pour les archives, MM. de Las Cases et de Ponthois pour la marine, enfin le général Lauriston, qui alla prendre le prince royal pour le ramener à Paris. Personne en Hollande n'avait cru sérieusement que l'empereur consentirait à reconnaître le roi mineur. En vain l'ex-roi protesta du fond de son exil contre une annexion « injuste et arbitraire aux yeux de Dieu et des hommes, » sa protestation se perdit dans le vide. Napoléon en était venu à ses fins, et s'étonnait lui-même du peu de résistance qu'il avait rencontré.

XIV.

Nous avons peu de chose à dire sur les rapports ultérieurs de Louis Bonaparte avec son frère et ses anciens sujets. Lorsque parut le sénatus-consulte du 10 décembre 1810, qui constituait un apanage considérable pour lui, l'ex-reine et leurs enfans, il protesta encore énergiquement du fond de l'exil contre ce semblant de faveur, qui eût passé pour un dédommagement de tout ce qu'on lui avait fait

perdre en Hollande. C'est pour la même raison qu'il refusa également de porter le titre de duc de Saint-Leu, lorsque le gouvernement de la restauration eut érigé le comté en duché. Il assista de loin, muet et morose, aux tragiques événemens de la campagne de Russie. Quand l'heure des grands désastres eut sonné, il écrivit à l'empereur pour lui faire ses offres de service, mais en même temps pour lui redemander le rétablissement de son trône et de la nationalité hollandaise. Napoléon lui répondit le 16 janvier 1813 : « J'ai 1 million d'hommes sur pied et 200 millions dans mes coffres; la Hollande est française à jamais; elle est l'émanation de notre territoire; embouchure de nos rivières, elle ne peut être heureuse qu'avec la France, et *elle le sent bien.* » Les circonstances devenant de plus en plus graves pour la France et l'empire, l'Autriche s'étant jointe à la coalition, Louis se rendit en Suisse, attendant toujours. La bataille de Leipzig fut livrée le 18 octobre 1813. Peu de jours après se déclarèrent en Hollande les premiers symptômes de l'insurrection nationale. Louis prétend que Murat lui conseilla alors de rentrer dans son ancien royaume avec le secours des alliés. Il refusa, et ce fut sage à lui. Il est douteux que les alliés eussent appuyé ses prétentions; il est certain que la Hollande, tout en l'aimant, tout en le plaignant, ne songeait pas à le rappeler. C'est au vieux cri d'*Oranje boven* (Orange à notre tête) que l'insurrection triomphait. La vieille maison stathoudérienne devait au régime impérial un retour de sympathie qui rappelait les jours de sa plus grande popularité. L'ex-roi sonda pourtant les intentions de l'empereur. « J'aime mieux que la Hollande retourne à la maison d'Orange qu'à mon frère, » telle fut la réponse de Napoléon, qui, à son point de vue, avait raison de préférer un ennemi avoué et avouable à un voisin qu'il ne pouvait laisser libre d'agir à sa guise et qu'il avait très mauvaise grâce à combattre. Louis fit alors par écrit des tentatives auprès des magistrats d'Amsterdam et de quelques hommes de confiance. Il leur rappelait les services rendus, l'absence de droits positifs des princes d'Orange à la couronne; il leur conseillait de constituer un gouvernement monarchique et libre « à l'instar de ceux d'Angleterre et de Suède, » et de suivre une politique très prudente, uniquement inspirée par le désir de garder l'indépendance et la neutralité. Ses conseils étaient assurément fort sages; mais ses lettres arrivèrent juste au moment où le prince d'Orange, rappelé en toute hâte d'Angleterre, débarquait à Scheveningen, au pied des mêmes dunes qui l'avaient vu, dix-huit ans auparavant, s'enfuir avec son père et sa mère. D'ailleurs la cause de Louis était perdue, le nom de Napoléon était désormais tellement abhorré en Hollande, qu'on n'y pouvait plus souffrir celui même qu'on aimait à désigner comme le meilleur des Bonapartes.

Dès lors il se crut libre de toute obligation envers la Hollande, et rentra le 1er janvier 1814 à Paris. L'ordre lui fut intimé de la part de l'empereur de s'éloigner à 40 lieues de la capitale, il refusa d'obéir, l'empereur n'insista pas, et lui accorda même peu de temps après une audience. Elle fut froide et contrainte des deux parts. Louis aurait voulu payer de sa personne dans les combats qui allaient se livrer sur le sol de la patrie autour du trône impérial qui croulait; il essaya de monter à cheval, mais sa santé était tellement affaiblie qu'il ne put supporter cet exercice, et dut se résigner à l'inaction. Le 30 janvier, il suivit l'impératrice à Blois. Il conseillait à Napoléon de faire la paix, même au prix de durs sacrifices : l'empereur, on le sait, ne le voulut pas, et au fait le pouvait-il? A la rentrée des Bourbons, Louis se réfugia en Suisse, puis à Rome, où l'appelaient ses instincts de piété, développés par le malheur, et l'assurance qu'il avait d'être bien reçu par Pie VII. D'ailleurs il désirait consulter le saint-père sur la possibilité de dissoudre son mariage. C'est de cette ville qu'il assista aux événemens des cent jours, auxquels il n'eut ni l'envie ni le loisir de prendre part. Au bout de quelque temps, il adopta la Toscane pour résidence, et c'est là qu'il passa le reste de ses jours dans une retraite paisible et digne. Elle ne fut troublée que par ses démêlés avec l'ex-reine de Hollande, qui refusait de se séparer de ses enfans, tandis que lui-même les réclamait. Le tribunal de la Seine dut décider, et se prononça en faveur du père; du reste ces discussions conjugales, continuation de celles que la fatalité d'un mariage imposé avait de bonne heure suscitées entre les deux époux, ne rentrent pas dans le cadre de notre histoire. Il avait consacré ses loisirs depuis 1810 à composer un roman en trois volumes, intitulé d'abord *Marie ou les Peines de l'amour*, dont une seconde édition parut en 1814 sous le titre de *Marie ou les Hollandaises*. Ce roman, qui raconte les infortunes et la réunion finale de deux amans hollandais séparés longtemps par des événemens plus étranges les uns que les autres, est mal écrit et sans charme. Le roi Louis n'était ni un écrivain ni un poète, mais il était un peu possédé de la manie d'être l'un et l'autre. Le recueil de *Poésies* qu'il fit paraître en 1828, une réponse à l'*Histoire de Napoléon* de Walter Scott, et un *Essai sur la versification*, où il proposa de rendre la langue française prosodique à la façon du latin, ce qui permettrait de supprimer la rime, ne sont pas de nature à modifier notre jugement. Seuls ses *Documens historiques* sur la Hollande, qui parurent en 1819, ont pour l'historien une véritable valeur. En général, à part quelques détails qui durent être rectifiés, cet ouvrage fut bien accueilli en Hollande, où l'orangisme, plus que jamais populaire, n'empêchait pas l'opinion de rester sympathique à la personne du roi détrôné. Les Hollandais de distinction

qui faisaient leur voyage d'Italie ne passaient pas à Florence sans aller présenter leurs hommages à leur ancien roi, qui les recevait avec affabilité, causait volontiers avec eux de la Hollande, et s'intéressait toujours à ce qui s'y passait. Il ne manifestait aucune amertume contre ceux qui, après l'avoir servi, s'étaient ralliés à la royauté constitutionnelle de la maison d'Orange; seulement, m'ont dit des personnes qui lui avaient rendu visite, il était de bon goût de ne pas parler en sa présence des quelques Hollandais qui avaient pris parti pour Napoléon contre lui; on voyait que leur souvenir lui était pénible, et qu'il cherchait à détourner la conversation. Il mourut à Florence le 25 juillet 1846.

En résumé, l'histoire de Louis Bonaparte laisse dans l'esprit de ceux qui l'étudient une impression très mélancolique. Les torts qu'il put avoir, qu'il eut, selon nous, ne sont pas en proportion avec ses infortunes. Napoléon fut bien dur envers son frère; il s'en servit au gré de son ambition et de son orgueil comme d'un instrument que l'on brise dès que l'on croit n'en avoir plus besoin. Il ne faut pas chercher à pallier la conduite de l'empereur en lui donnant pour excuse les entraînemens du patriotisme et de la politique. L'honneur de la France n'avait rien à gagner dans la violation d'une parole solennellement donnée à plusieurs reprises à la face de l'Europe. Quant à la politique, l'annexion de la Hollande fut une faute, une très lourde faute. D'un pays allié, elle fit un pays ennemi, et dont l'inimitié nous fut bien funeste à l'heure des grands revers. Elle détermina le triomphe du parti anti-français en Russie, elle acheva d'inquiéter l'Europe entière, alliée ou neutre, en démontrant avec la dernière évidence qu'il n'y avait pas une couronne, pas une nation qui pût se croire à l'abri de l'arbitraire impérial. A tous les points de vue donc, à celui de la morale comme à celui de la politique, nos sympathies sont pour le roi dépossédé contre celui qui l'a détrôné.

Nous ne pouvons toutefois terminer ce travail sans envisager directement une question qui surgit en quelque sorte d'elle-même quand on a fait l'histoire de ce règne de quatre ans. Si les circonstances avaient été tout autres, si par exemple la paix générale avait pu s'établir solidement après Friedland et Tilsitt, et que Napoléon se fût décidé, même au prix de quelques sacrifices, à mettre un terme à ses envahissemens continuels, Louis serait-il parvenu à s'asseoir fortement sur le trône que la volonté fraternelle lui avait érigé? Aurait-il fondé une dynastie au sein du peuple hollandais? C'est douteux. J'estime qu'il est heureux pour sa mémoire comme roi de Hollande que, dans son vif désir de régner, il ait dû se prononcer comme il l'a fait sur les questions que ses sujets considéraient alors comme

primant toutes les autres, l'indépendance nationale, la conscription, la réduction de la rente et le commerce. Les motifs de mécontentement qu'il leur donna sur d'autres points pâlirent à côté de ces intérêts de premier ordre; mais, si la Hollande eût été complétement délivrée de ses inquiétudes sur ces questions vitales, il n'est pas probable que la bonne harmonie eût duré très longtemps entre le roi et son peuple. Les difficultés religieuses et politiques n'eussent pas tardé à paraître. Quand on pense, par exemple, à la réaction catholique des années qui suivirent 1815, on a bien de la peine à se représenter un roi attaché, nous pouvons le dire, avec quelque superstition au catholicisme régnant tranquillement sur un pays tel que la Hollande. Il faudrait bien peu connaître aussi le caractère hollandais, paisible, mais très frondeur, pour s'imaginer que le peuple qui, à l'époque où l'absolutisme était général en Europe, n'avait pas même consenti à décerner la couronne à des princes dont il était enthousiaste, se fût contenté longtemps de la constitution que lui avait octroyée le génie dictatorial de Napoléon. Le roi Louis aurait-il fait les concessions qu'on n'eût pas manqué de réclamer? Il se croyait sincèrement libéral, et même à quelques égards il l'était plus que beaucoup de ses contemporains et des nôtres. Il n'en est pas moins vrai qu'il était fort jaloux de son autorité personnelle. Il entendait qu'un roi eût toujours un pouvoir assez grand pour faire le bien et empêcher le mal. Ses bonnes intentions lui paraissaient aisément suffisantes pour l'autoriser à franchir les limites légales. Il aimait à légiférer, à réglementer, il poussait ce goût jusqu'à la minutie, et souvent avec un sentiment moins que médiocre des droits individuels. Par exemple, on raconte encore en Zélande comment il s'imagina de récompenser les mères nourrissant elles-mêmes leurs enfans en décrétant que seules les mères-nourrices auraient désormais le droit d'orner leur tête d'un certain bijou assez original qui fait partie du costume local, et que les femmes du pays portent sur le front, à la Sévigné. Jamais décret royal ne fut plus mal obéi. Le roi Louis avait en médecine des idées fixes, et dans ses *Mémoires* il expose gravement tout un plan sanitaire, d'après lequel on eût érigé aux environs des villes des maisons dites de convalescence, où *tous les malades* eussent été forcés de se rendre, et cela pour prévenir les contagions. Il y aurait eu dans un journal fondé exprès une critique publique, officielle, des médecins toutes les fois qu'un de leurs cliens aurait succombé. Il trouvait d'ailleurs qu'il y avait trop de médecins, et qu'il fallait en diminuer le nombre pour qu'il n'y en eût que de premier mérite. On indiquerait les meilleurs au public, et on interdirait tout mariage entre gens mal conformés. Nous pourrions citer d'autres exemples de ce

côté utopique de ses vues en les empruntant à son roman, où, sous le voile de la fiction, il décrit un pays selon son cœur, gouverné paternellement, mais despotiquement, où les mariages sont réglés par l'autorité supérieure et où des corporations nombreuses de rosières gardes-malades chantent les jours de fête.

Il est donc incontestable pour nous qu'un grand malentendu n'aurait pas manqué de se révéler par la suite entre le roi Louis et le peuple hollandais, qui en politique est très individualiste de goûts, d'habitudes et de principes; mais il serait imprudent d'affirmer catégoriquement ce qui serait advenu dans les futuritions hypothétiques dont nous avons parlé, et surtout il serait injuste de transformer ces probabilités en griefs contre un règne dont nous n'avons le droit de juger que les actes réels. En fait, Louis Bonaparte est de tous les frères de Napoléon celui qui a laissé les meilleurs souvenirs dans les pays qu'ils ont gouvernés. Il accepta une tâche impossible, il voulut concilier l'inconciliable, ce fut là sa plus grande faute. En dépit de quelques erreurs et de quelques maladresses, pendant ses quatre années de règne, il voulut le bien et il le fit. Lorsqu'il lui fut impossible de se maintenir sur le trône avec dignité, il en descendit, bien qu'il eût le vif désir d'y rester. Il repoussa la tentation, à laquelle d'autres succombèrent, de recouvrer sa couronne en se joignant aux ennemis de la France et de Napoléon. Malgré les fautes que nous avons dû signaler, il se dégage de toute sa carrière politique un parfum d'honnêteté et d'humanité que l'histoire a pour devoir de recueillir et d'apprécier à sa juste valeur. En définitive, le pays sur lequel il a régné, qui ne le désirait pas, qui ne songea guère à le rappeler quand il l'aurait pu, ce pays est le meilleur juge de sa conduite comme roi. Eh bien! il est impossible de contester que la Hollande, sans distinction de partis et d'opinions, a conservé de Louis Bonaparte un affectueux souvenir. Rien ne ressemble, même de loin, dans ce sentiment du peuple hollandais à un attachement dynastique quelconque; mais il n'en résulte pas moins que, lorsqu'on parle en Hollande du prince qui dirigea les destinées du pays de 1806 à 1810, on l'entend le plus souvent nommer « le bon roi Louis. » Ce titre vaut mieuxque tant de qualifications fastueuses inventées par la flatterie, et l'humanité serait certainement plus heureuse, si elle comptait dans ses annales plus de bons et moins de grands rois.

ALBERT RÉVILLE.

LES

HOMMES D'ÉTAT

DE L'ANGLETERRE

WILLIAM EWART GLADSTONE.

On n'a pas eu souvent de spectacles politiques d'un intérêt plus sérieux que celui qu'offre aujourd'hui l'Angleterre. En moins de trois ans, il s'y est accompli une réforme qui, en créant d'un seul coup 1,119,000 électeurs nouveaux, dont plus de 800,000 dans les bourgs, modifie d'une manière profonde la source de l'autorité publique; l'établissement de l'église d'Irlande a disparu pour faire place à l'égalité religieuse; enfin la chambre des communes vient de soumettre la propriété foncière dans ce pays à un régime nouveau qui pourrait bien contenir en germe une révolution sociale.

Ainsi l'énorme vaisseau, si longtemps immobile sur ses deux ancres, l'aristocratie et l'église, s'ébranle, ou, pour mieux dire, vogue à pleines voiles. Un des hommes qui lui ont donné l'élan et qui lui servent en ce moment de pilotes est le très honorable William Ewart Gladstone, premier lord de la trésorerie, membre de l'Institut de France, administrateur de la *Galerie nationale* des portraits de Londres, etc. Ces titres, et beaucoup d'autres que j'y pourrais joindre, indiquent des aptitudes fort diverses dont je ne m'occuperai point. Sans parler de l'amateur et du lettré, je me propose, et c'est bien assez, d'exposer et d'apprécier les travaux qui ont signalé la carrière de l'homme d'état.

Quelqu'un que l'expérience des contradictions de la nature hu-

maine avait rendu prudent écrivait un jour : « Je n'aime pas à parler des vivans, parce qu'on est exposé de temps en temps à rougir du bien et du mal qu'on en a dit, — du bien qu'ils gâtent, du mal qu'ils réparent. » Heureusement pour moi, des juges nombreux, d'une autorité incontestable, placés à des points de vue très différens, Macaulay, le chevalier Bunsen, l'archevêque Manning, sir George Cornewal Lewis, lord Lytton, — je ne nomme pas ceux dont les paroles pourraient être soupçonnées d'adulation, — se sont exprimés sans réserve sur les hautes facultés, sur le caractère de M. Gladstone, et sa conduite a jusqu'ici fait honneur à leurs témoignages. A soixante et un ans, chargé de la responsabilité attachée à des actes d'une suprême importance, dans une situation qui engage sa vie, M. Gladstone peut être considéré comme désormais à l'abri de cette instabilité qui a compromis la gloire de tant d'hommes politiques et trompé tant de prévisions.

M. Gladstone est cependant une nature compliquée. Il a pour le moins deux âmes : l'une est celle de l'homme d'affaires et de l'homme pratique, attentif et docile aux exigences du temps, avec la fécondité d'esprit qui trouve les moyens et la décision de volonté qui les met en œuvre; l'autre est l'âme spéculative, amoureuse de théologie, qui s'oublie parfois dans la contemplation de ses chimères, facilement emportée par une logique décevante, tournée non sans quelque regret vers le passé, comme la première se tourne avec une confiance un peu forcée vers l'avenir. Encore mêlées et confondues dans sa jeunesse, ces deux âmes se sont un instant querellées, et la seconde a failli l'emporter. Depuis qu'elles sont parvenues à se séparer, contentes d'avoir chacune leur part de l'existence et des affections de M. Gladstone, elles vivent en paix côte à côte, et il n'est pas probable que leurs dissensions troublent de nouveau sa vie.

I.

C'est un mérite assurément, et qui n'est pas médiocre, de se montrer digne de son bonheur et de ne pas se croire dispensé de tout effort par les complaisances de la fortune. Ce mérite, personne ne peut le contester à M. Gladstone. Le travail sans relâche, un courage qu'aucun combat n'épuise, même ceux qu'il faut livrer contre ses amis, le courage plus rare encore de résister à ses propres préjugés et d'en faire à propos le sacrifice, l'application la plus vigilante à étudier les besoins publics, la sagacité qui les reconnaît, la bonne volonté de les satisfaire coûte que coûte, voilà quelques-unes des qualités déployées par M. Gladstone dans une carrière qui dure depuis bientôt quarante ans. Il a été chargé pour la première fois de diriger le parti libéral en 1865, après la mort de lord Palmer-

ston, et deux années à peine se sont écoulées depuis qu'il est devenu premier ministre. Ce n'est pas là sans doute une de ces fortunes qui étonnent par leur rapidité. Tout en admirant le concours de circonstances favorables qui l'ont conduit pas à pas, avec lenteur, mais par un progrès certain, au poste qu'il occupe aujourd'hui, le plus élevé peut-être et certainement le plus enviable auquel puisse aspirer une ambition politique, il faut rendre justice aux talens supérieurs et à l'infatigable énergie dont il a fait preuve avant d'y parvenir.

Il n'en est pas moins vrai qu'avec tous ces mérites il lui manque celui d'avoir connu les obstacles. Ces efforts pour se faire jour, où se dépense si souvent le meilleur de la vie, M. Gladstone n'en a pas eu besoin; il est entré de plain-pied, par la porte d'ivoire, sans le moindre noviciat, et il a pu dès la première heure exercer utilement ses facultés sur le théâtre politique que tant d'autres rêvent longtemps en vain et n'atteignent que trop tard, déjà fatigués, parfois à bout de forces. Son père, John Gladstone, un des princes du commerce à Liverpool, grand ami de George Canning, qu'il avait fait élire par son influence à Liverpool en 1812 contre Brougham, d'une fermeté de jugement et d'une décision de caractère dont témoignent certains traits de sa jeunesse, n'avait pas moins d'ambition; non content de léguer à ses trois fils une fortune opulente, il avait destiné presque dès l'enfance le plus jeune à donner l'éclat politique à son nom. En père prévoyant, il se plaisait à le mettre, âgé de douze ans à peine, sur les matières de politique et de finance pour l'intéresser aux affaires, le rompre à la discussion, aiguiser son jeune esprit en débattant avec lui les questions du jour. On assure même que parfois il ne se refusait pas après dîner la satisfaction d'émerveiller ses hôtes, — et parmi eux se trouvait souvent George Canning, — par la précoce pénétration de l'enfant. Heureux apprentissage pour un futur chancelier de l'échiquier! on s'étonne moins en y songeant de sa dextérité prodigieuse à manier les chiffres et de l'aisance avec laquelle il se meut dans les questions d'affaires les plus compliquées.

Ce n'est pas tout : John Gladstone, tout fils de ses œuvres qu'il fût ou plutôt en cette qualité même, était un homme d'opinions correctes. Sans affecter l'immobile rigidité du vieux torisme, il se rangeait parmi les conservateurs déterminés, et à la chambre des communes, où les instances de Canning l'avaient décidé, non sans peine, à entrer, s'il suivit jusqu'au bout celui-ci dans l'évolution de ses dernières années, il n'alla pas plus loin. Il avait naturellement transmis ces sages idées à son fils comme un legs précieux, il lui avait inculqué cet amour respectueux de l'autorité qui est une garantie de succès et un acheminement au pouvoir. Ces opinions

s'étaient affermies, raffinées dans l'atmosphère d'Eton et d'Oxford, de sorte qu'avant d'avoir quitté les bancs le jeune Gladstone, chargé de ses lauriers de collége, au premier rang parmi les orateurs de l'*Union debating society*, cette arène où se mesurent entre deux parties de *cricket* les ambitions des députés en herbe, tout brillant des *honneurs* universitaires, était déjà une des espérances du parti conservateur. Par sa gravité naturelle et acquise, par ses opinions irréprochables, par ses talens présumés, par sa tenue, il était de ceux que l'aristocratie aimait alors à prendre pour favoris, un de ces purs diamans qu'elle s'empressait de tirer de leur gangue bourgeoise pour s'en parer. Aussi ne fit-il qu'un saut de Christ-Church à la chambre des communes. En décembre 1832, le duc de Newcastle, père du jeune lord Lincoln, un des amis de W. E. Gladstone, le désigna au choix des électeurs de Newark, un bourg à sa dévotion. M. Gladstone avait alors vingt-trois ans.

En 1859, à l'occasion du bill de réforme proposé par M. Disraeli, M. Gladstone prit courageusement en main la cause discréditée des petits bourgs. Il fit valoir habilement les services rendus par eux; il rappela que les petits bourgs avaient fourni le moyen d'introduire dans la chambre des communes, à l'honneur du parlement et au grand avantage du pays, non-seulement des « maîtres de la sagesse civile, » comme Burke et Mackintosh, des hommes éminens et fiers auxquels il eût toujours répugné d'affronter les dégoûts de la lutte électorale sérieuse, mais encore des talens jeunes qui auraient dû frapper longtemps à la porte de la vie publique avant de la voir s'ouvrir devant eux. « Si l'on ne peut entrer au parlement, dit-il, que par les suffrages d'une grande masse d'électeurs, la conséquence sera d'établir un niveau de médiocrité funeste à l'honneur et à la force de cette chambre, mais destiné, qui plus est, à devenir en définitive fatal aux libertés de la nation. Et si vous voulez des faits à l'appui de ce qui vous paraît un paradoxe, je vais en produire. M. Pelham entra dans cette chambre pour le bourg de Seaford en 1719, il avait vingt-deux ans; lord Chatham y entra en 1735 pour Old-Sarum, il avait vingt-six ans; M. Fox en 1764 pour Midhurst, il avait, je crois, vingt ans; M. Pitt en 1781 pour Appleby, il avait vingt et un ans; M. Canning en 1793 pour Newport, à l'âge de vingt-deux ans; sir Robert Peel en 1809 pour la ville de Cashel, il avait vingt et un ans. » Après un coup d'œil jeté sur la carrière de ces personnages, tous devenus dans la suite *leaders* de leur parti et la plupart premiers ministres, il ajoutait : « Qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve que les petits bourgs, dans lesquels dominaient des influences particulières, ont été le sol nourricier d'où ces hommes sont sortis, — des hommes destinés non-seulement à conduire cette chambre, à gouverner le pays, à être la force de l'Angleterre à l'in-

térieur et sa gloire au dehors, mais qui, après avoir eu l'occasion de montrer ici leur puissance, sont devenus les élus des grands colléges et les favoris de la nation. » Paroles curieuses dans la bouche de celui qu'on allait, cinq années plus tard, accuser de vouloir le suffrage universel! Cette défense était un témoignage de gratitude que M. Gladstone, dont le nom pouvait être ajouté dès lors à cette glorieuse liste, devait bien aux petits bourgs. Cependant ces argumens spécieux, avidement accueillis et cent fois répétés, même en France, par ceux à qui une certaine corruption ne déplaît pas, et qui se font volontiers un jeu de la sincérité des élections et du système représentatif, étaient-ils dignes d'un esprit comme le sien? Ces génies dédaigneux que la lutte publique humilie, que le contact des foules, dont ils prétendent représenter les intérêts, blesse ou révolte, sont-ils indispensables dans les assemblées politiques? On a pu voir en 1866 que les vues de M. Gladstone à ce sujet se sont gravement modifiées. Les faits cités par lui subsistent néanmoins. On ne peut nier que cette précoce initiation à la vie politique n'ait certains avantages, qu'elle ne soit propre à faire des hommes de gouvernement, à maintenir l'organisation et la vigueur des partis en les rajeunissant. J'ajoute que dans un système qui attribuait à peu près exclusivement l'exercice du pouvoir à une classe très restreinte et ne permettait pas de compter sur l'épanouissement libre et la recrue spontanée des talens, ce patronage était un contre-poids nécessaire; mais en revanche, réservée aux jeunes gens qui ne craignent pas de donner des gages, flattant l'impatience de leurs ambitions, devançant l'expérience et les services, engageant presque à leur insu des hommes qui n'ont pas eu le temps de se connaître et de fixer leurs idées, cette faveur anticipée des partis n'est pas, il faut en convenir, très favorable à la fermeté des convictions et à la consistance de la conduite. Elle fait des intrigans bornés lorsqu'elle tombe sur des hommes résolus à soutenir avec une obstination aveugle le *credo* du parti; elle impose aux âmes droites et aux esprits bien trempés un joug qu'ils ne supportent pas longtemps. De là des transformations qui font quelquefois scandale, et qui portent toujours atteinte à la moralité politique. Ces transformations, que les partis appellent des apostasies, sont souvent un affranchissement légitime; on sait que la nécessité n'en a été épargnée ni à George Canning, ni à Robert Peel, ni à M. Gladstone.

Le vent propice qui l'avait porté à la chambre des communes ne l'abandonne pas lorsqu'il y est entré. Il ne montre aucune impatience de briller : la réserve était à la fois une preuve de tact et une preuve d'habileté chez un jeune homme dont on attendait beaucoup, sur lequel sa réputation d'université et les grâces mêmes de sa personne attiraient les regards. Il avait eu la première année l'oc-

casion de prendre la parole pour repousser certaine allusion aux prétendues rigueurs que lord Howick accusait M. Gladstone le père, grand propriétaire à Demerara, d'exercer à l'égard des esclaves occupés sur ses plantations. Son premier grand discours est seulement de 1838; jusque-là, il se prononce sur les questions qui se produisent, notamment sur celle du vote secret, avec décision, mais sans éclat. Cependant lors de son premier ministère, en 1835, Robert Peel l'appelle dans les conseils du gouvernement en qualité de *lord junior* de la trésorerie et bientôt de secrétaire du bureau des colonies. Cette avance de Robert Peel, inspirée par sa sympathie pour un talent déjà réel et peut-être par l'analogie de ses propres débuts avec ceux de M. Gladstone, a peut-être décidé de la carrière de celui-ci. Quelle aurait été la conduite de Robert Peel dans les circonstances que l'Angleterre traverse depuis quelques années? jusqu'où serait-il allé? à quel point aurait-il fait halte? quelle part aurait-il prise aux réformes qui s'accomplissent, et, s'il ne s'en était pas chargé lui-même, y aurait-il du moins donné son adhésion? Questions auxquelles il est impossible de répondre. Ce qu'on peut dire, c'est que même après la dislocation de son parti Robert Peel resta conservateur; mais il est un point où il se distingua toujours du parti de la résistance outrecuidante et de l'immobilité aveugle : il eut autant que le comportait son époque, — si loin, à ce qu'il semblait, de l'invasion démocratique, et si près encore de ce qu'on appelait les excès de la révolution, — le sentiment des obligations du pouvoir envers les masses. Il ne se fit jamais un point d'honneur de fermer l'oreille à leur voix quand il la reconnut d'accord avec la voix de la justice. C'est pourquoi, après avoir été l'adversaire persévérant de plusieurs réformes considérables, on le vit les accepter avec loyauté lorsqu'elles furent accomplies, ou les entreprendre malgré tous les obstacles. Il existe entre Robert Peel et M. Gladstone des différences profondes de caractère et d'esprit : M. Gladstone a particulièrement un côté chimérique dans la tête qui, sous les apparences de la logique, aurait pu le mener loin; mais qu'on ne s'y trompe pas, il est conservateur comme Robert Peel. Seulement il a su apprendre à son école que la conservation ne consiste pas à ne rien faire, à écouter exclusivement les suggestions passionnées des partis, à regimber contre l'aiguillon de la nécessité. Sans être ce qu'on peut appeler une intelligence libre, il s'est accoutumé, quoi qu'il lui en coûtât parfois, à plier sa pensée aux circonstances et à subir la loi du temps.

En outre M. Gladstone est, comme financier, le disciple ou plutôt l'héritier direct de Robert Peel, l'heureux continuateur de son œuvre, mais un continuateur qui a singulièrement étendu l'appli-

cation de ses principes. S'il ne compte pas parmi les génies inventeurs dans cette branche de la science politique, M. Gladstone passe avec raison pour un financier de premier ordre. Il mérite la place qui lui est assignée non-seulement par cette clarté loyale qui est la condition première de sécurité pour les peuples chargés de leurs propres affaires, par cette intrépide sincérité d'un homme qui ne veut ni s'abuser lui-même ni donner le change aux esprits irréfléchis, mais par une qualité plus éminente et plus rare. Au lieu de s'absorber dans l'unique préoccupation de réduire les besoins ou d'y pourvoir par des ressources ingénieuses, mérite précieux, mais subalterne, qui est celui d'un excellent majordome, il porte sa vue plus loin : les finances du pays, sous leur double aspect d'application des deniers publics et de répartition des charges, sont pour lui l'expression résumée de la politique; en un mot, il est du petit nombre des financiers qui, supérieurs à la pensée des besoins du moment et au génie des expédiens, opèrent d'après des principes constans, et ses principes, dictés par la prudence et la justice, sont de ne se préoccuper ni de l'intérêt de l'agriculture, ni de l'intérêt de l'industrie, ni de l'intérêt de la navigation, ni de l'intérêt du commerce, mais du seul intérêt de la nation (1), d'effacer entre les classes de la société les divisions nées de l'égoïsme des unes et de l'ignorance des autres, et pour cela de ménager les sources du revenu public de manière à soulager les classes laborieuses sans constituer toutefois aucun privilége en leur faveur, à les pacifier par le sentiment d'une législation équitable, à les émanciper par l'abondance et la sécurité du travail. Nulle part on ne reconnaît mieux que dans les procédés adoptés par M. Gladstone et dans ses magnifiques exposés l'esprit nouveau qui pénètre dans la législation anglaise, et auquel il a contribué pour une si grande part à frayer la voie. Je crois donc à propos d'esquisser tout d'abord l'ensemble de ses travaux financiers pour en dégager la pensée dominante et en faire apprécier la portée.

Lorsque Robert Peel revint au pouvoir en 1842, chargé de rétablir l'équilibre dans les finances, de réparer les fautes commises par les whigs, d'accomplir leurs promesses, au milieu de l'agitation contre les lois sur les céréales qui gagnait à vue d'œil, M. Gladstone jouissait déjà d'une autorité véritable, que le bruit fait autour de son nom à l'occasion de son livre sur les *Rapports de l'église et de l'état* avait accrue plutôt que diminuée. Personne ne s'étonna que Robert Peel se l'associât en lui confiant un poste, modeste encore, mais important en raison des projets qu'il allait accomplir, celui de vice-président du bureau du commerce et de maître de la

(1) *Speech at Manchester*, 18 juillet 1865.

monnaie. Robert Peel arrivait au ministère pénétré de la nécessité de compter avec les exigences de l'opinion et d'arracher à son parti des concessions qui ne pouvaient pas être ajournées sans péril. M. Gladstone fut le témoin du travail qui s'opérait dans son intelligence, peut-être le confident de ses perplexités, certainement le plus actif auxiliaire des premières mesures qu'il proposa, et qui devaient aboutir à des réformes radicales. Dès le début de la session, Robert Peel soumit à l'approbation du parlement deux mesures connexes, l'établissement de l'*income-tax*, exigé par l'état des finances, et la révision des tarifs des droits imposés à l'entrée des produits étrangers. Par un coup hardi, des douze cent cinquante articles que comprenait ce tarif, sept cent cinquante étaient affranchis de tout droit ou l'objet d'une réduction considérable. Au moment où Robert Peel se levait pour faire son exposé dans la chambre des communes, on le vit prendre avec une intention marquée des mains de M. Gladstone les documens qui contenaient les détails du projet. Ce mouvement, que tout le monde comprit, était une manière de rendre publiquement à son jeune collaborateur un honneur qui lui était dû. Ce grand travail était en effet l'œuvre à peu près personnelle de M. Gladstone, et il était si bien entendu dans toutes ses parties qu'il passa presque sans aucune modification. M. Gladstone fut naturellement chargé d'en soutenir les détails au comité; il le fit de manière à confondre d'étonnement les hommes du métier, qui ne s'attendaient guère à rencontrer dans un lauréat d'Oxford cette connaissance précise des faits et à le voir traiter avec la parfaite aisance d'un négociant consommé la question de la farine de manioc ou celle des oignons, de la viande salée et des harengs secs. Quels sont les principes qui avaient présidé à cette grave réforme? Robert Peel les avait indiqués rapidement, et M. Gladstone a eu plus tard l'occasion de les exposer d'une manière complète. En 1852, les tories les plus obstinés ayant jugé habile, pour colorer d'un vernis de libéralisme certaines réformes qui leur tenaient au cœur, de se donner par la bouche de M. Disraeli pour les continuateurs de Robert Peel, M. Gladstone repoussa vivement cette prétention; il rappela, en homme qui avait le droit d'en parler, quelle avait été la pensée de ce grand ministre : le but qu'il n'avait cessé de poursuivre était la suppression de toute prohibition absolue ou l'abaissement des droits d'un effet prohibitif, — la plus grande réduction possible des droits dont se trouvaient frappées les matières premières et les substances alimentaires. Ces diverses réductions se ramenaient à une même pensée et à la pensée la plus contraire au régime tant regretté par les tories, celle de favoriser le développement de l'industrie nationale, non par des priviléges, mais par l'a-

bolition de toute faveur accordée à une classe ou à un intérêt spécial au détriment du travail et du bien-être populaires.

Un principe si fécond impliquait des conséquences auxquelles ceux qui le professaient ne pouvaient réussir bien longtemps à se soustraire. « Beaucoup de partisans déclarés de la liberté du commerce, avait dit Robert Peel dans le discours même où il annonçait la révision des tarifs, penseront que je ne suis pas allé assez loin sur le principe général de la liberté du commerce; il n'y a plus maintenant, je crois, grande différence d'opinion, et tout le monde est d'accord qu'il faut acheter au plus bas et vendre au plus haut prix possible... » Et comme à ces paroles une approbation bruyante éclatait dans une partie de la chambre, Robert Peel avait cru devoir répudier ces applaudissemens parce qu'il n'était pas disposé à réaliser l'espérance qui les inspirait; mais la situation des classes laborieuses, la fermentation qui se manifestait sur tous les points du pays par les projets de la *jeune Angleterre*, par les rêveries des socialistes, par les essais de R. Owen, par le programme révolutionnaire des chartistes, les discussions de la chambre et ses propres réflexions devaient triompher promptement de l'indécision de Robert Peel. A la fin de 1845 il annonçait à ses collègues la résolution d'en finir avec les lois sur les céréales, et quelque temps après il remettait sa démission à la reine. A ce moment, M. Gladstone ne faisait plus partie du cabinet; par suite d'un honorable scrupule, il en était sorti à son grand regret, comme à celui de ses collègues et à l'étonnement de tout le monde, pendant que l'œuvre de la révision dont il était le principal auteur s'accomplissait lentement. Lorsque après l'inutile tentative de lord John Russell pour constituer un ministère Robert Peel fut appelé, M. Gladstone rentra dans le cabinet comme secrétaire des colonies. Malgré le silence qu'il fut forcé, par une indisposition prolongée, de garder pendant la discussion relative aux lois sur les céréales, sa complète adhésion à la politique de Robert Peel était connue. Cette complicité dans ce qu'un grand nombre de tories appelèrent la trahison de l'ancien chef du parti lui coûta les bonnes grâces du grand seigneur auquel il était redevable de son entrée au parlement. Il ne fut pas réélu à Newark, mais il eut de quoi se consoler par l'honneur tout autrement envié qu'il obtint en 1847 de représenter à la chambre des communes l'université d'Oxford.

Il est rare, dans les questions d'intérêt, qu'un parti se résigne, même après une défaite irréparable, à désarmer sur-le-champ. Pendant combien d'années et sous combien de formes les partisans de la protection ont-ils essayé de recommencer la lutte, se livrant sans relâche aux plaintes les plus amères, multipliant les protestations, suscitant à plaisir les difficultés! Ce n'est guère qu'en 1852,

après la chute du ministère Derby, qu'ils ont renoncé enfin à l'espoir de regagner le terrain perdu. Les amis de Robert Peel étaient détachés du gros du parti conservateur sans avoir néanmoins passé au parti libéral. Pendant les six années qu'il fut assis à côté d'eux sur les bancs de l'opposition, M. Gladstone se chargea plusieurs fois de répondre aux diatribes ardentes et aux lamentations calculées des protectionistes. Il donna son appui indépendant au gouvernement dans toutes les questions qui touchaient à la liberté commerciale. Le rappel de l'acte de navigation proposé en 1848 par lord John Russell, et qui passa l'année suivante après les plus vives résistances, était une de ces questions. Cet acte, auquel l'Angleterre attribue à bon droit sa suprématie commerciale et sa souveraineté sur les mers, rencontra d'ardens défenseurs; ils ne s'apercevaient pas que le plus grand des bienfaits dus à l'acte de navigation était précisément d'avoir mis l'Angleterre en état de conserver et d'étendre par la liberté ce qu'elle avait gagné sous le régime de la protection. M. Gladstone prit une part très active aux débats. En discutant avec sévérité les détails de la mesure, en avouant qu'il l'eût voulue moins brusque et moins radicale, entourée de plus de ménagemens pour les intérêts qu'elle atteignait, en demandant des modifications, il applaudit à la pensée générale du projet, et il alla jusqu'à dire qu'en définitive il préférait le plan du gouvernement, même sans modification, au système en vigueur; il se refusa de plus, en dépit des instances du parti conservateur, à présenter lui-même son plan, persuadé que ce parti n'avait nullement l'intention de le soutenir jusqu'au bout, et ne voulait qu'y trouver un moyen de tenir en échec le projet du gouvernement. Les conservateurs avaient persisté jusqu'alors à faire fond sur M. Gladstone, quelques graves dissidences qu'il y eût entre eux et le groupe auquel il appartenait. Dès ce moment, les plus pénétrans présagèrent une complète séparation, et M. Disraeli s'empressa de se faire l'interprète de ces alarmes en déclarant ne rien comprendre à la conduite de M. Gladstone.

Il n'y a plus aujourd'hui de rivalité personnelle entre M. Disraeli et M. Gladstone, ou du moins cette rivalité, si elle subsiste encore, se confond désormais avec l'antagonisme naturel des partis dont ils sont les chefs; mais elle a duré longtemps, et elle était, qu'on me passe le mot, préétablie par la supériorité de leurs talens, par l'égalité de leurs ambitions, par la ressemblance de leurs origines, par la précocité de leurs succès au sein du même parti, et plus encore par la secrète opposition de leur caractère et de leurs idées. Sortis l'un et l'autre de la classe moyenne, joignant au même degré l'énergie de la volonté à l'intelligence, ils sont arrivés à peu d'intervalle, mais dans les genres les plus opposés, à la notoriété littéraire.

Plus âgé que M. Gladstone, mais entré cinq ans après lui à la chambre des communes, précédé d'une notoriété qui devait rendre ses débuts difficiles, M. Disraeli a pourtant fini par distancer M. Gladstone, il a été avant lui *leader* de son parti et premier ministre. Chose non moins curieuse, celui des deux auquel on reconnaît l'esprit le plus caustique et le plus de talent pour l'invective a toujours gardé, par une rare violence faite à son humeur, une extrême déférence à l'égard de l'ancien rival devenu son adversaire, tandis qu'il avait à essuyer de la part de celui-ci d'impitoyables rigueurs. Il est arrivé, si je me souviens bien, à M. Disraeli d'appeler M. Gladstone « son honorable ami, » formule qui dans leur situation réciproque prenait une certaine valeur; je ne sache pas que M. Gladstone ait jamais répondu à cette courtoisie, mais je me rappelle vingt occasions où il n'a pas ménagé à M. Disraeli les sévérités sans parvenir à troubler sa philosophie. Cette rivalité, très marquée en 1849, n'était pas sans quelque analogie avec celle de Robert Peel et de George Canning en 1822, sauf toutefois cette différence, entre plusieurs autres, qu'en 1822 c'était le plus brillant et le moins grave qui était à la veille de se séparer de ses amis, tandis qu'en 1849 c'était le plus versatile d'humeur qui devait rester attaché à son parti, et le plus sérieux par le caractère, par le talent, par les opinions, qui donnait les signes d'une prochaine évolution.

C'est dans une question de finances que la rupture allait éclater, et M. Disraeli, devenu chancelier de l'échiquier, devait en éprouver le premier contre-coup. Le parti conservateur sapait incessamment par une guerre occulte le système de liberté qu'il avait combattu sans succès en 1846; il employait pour y réussir une tactique bien ancienne, mais souvent heureuse, qui consiste à se faire, contre un état de choses nouvellement établi, un argument des perturbations inséparables de toute réforme. Ainsi M. Disraeli avait proposé en 1850 une grande enquête sur la situation de l'agriculture, afin d'utiliser au profit de la politique conservatrice une détresse passagère, et M. Gladstone avait soutenu cette proposition avec la pensée bien différente de montrer que cette détresse, exagérée à dessein, diminuait de jour en jour, et d'atténuer, sans revenir en arrière, ce qu'elle pouvait avoir de réel. En 1852, le ministère de lord John Russell tomba, disloqué par la retraite de lord Palmerston, et lord Derby se chargea de le remplacer. Pour couper court à des tentatives dont on se défiait à bon droit, lord Palmerston introduisit, aussitôt après l'ouverture de la session, une résolution qui consacrait la liberté commerciale en déclarant qu'elle avait été un bienfait pour le pays. Cette proposition, préparée de concert par lord John Russell et sir James Graham, chef de ce qu'on appelait le groupe des *peelites*, avec l'assentiment de M. Gladstone, et acceptée

par le cabinet, fut votée par 468 voix contre 53. Ce premier acte semblait sceller la réconciliation définitive des conservateurs avec la politique nouvelle.

Malheureusement le second acte ne répondit pas à cet heureux début, et précipita d'une manière imprévue le dénoûment de la comédie. Il s'ouvrit par la présentation du budget. Le plan du nouveau chancelier de l'échiquier n'était point un plan ordinaire : il impliquait au fond l'abandon des principes protectionistes; c'était une retraite véritable que M. Disraeli dissimulait habilement sous la poussière de sa propre cavalerie et la fumée de ses propres canons. Seulement, en abandonnant la protection, on n'abandonnait pas les protégés. La situation financière léguée par le dernier cabinet présentait un large excédant, que M. Disraeli était forcé de reconnaître; cet aveu de sa part était un hommage rendu aux effets de la politique libérale. Que faisait cependant pour son début ce singulier enchanteur? — Il changeait d'une manière inattendue cet excédant en déficit; mais quoi! ne fallait-il pas venir au secours des victimes que la liberté avait faites? Il offrait donc un dédommagement aux intérêts qui avaient souffert des réformes introduites depuis dix ans dans la législation. Ces intérêts étaient ceux de la navigation : on lui accordait pour soulagement la réduction de certains droits, et par exemple des droits d'éclairage maritime; — ceux des planteurs des Indes occidentales : on les autorisait à raffiner dans les docks; — enfin ceux de l'agriculture, qui avait, comme toujours, la première place dans la commisération des conservateurs : on réduisait en sa faveur les droits sur la drèche et le houblon. Ces réductions étaient compensées d'abord par le doublement de la taxe sur les maisons, qu'on étendait en outre aux maisons d'un produit annuel de 10 livres seulement; en second lieu, tout en proclamant les vices de l'*income-tax* et en annonçant une refonte de cet impôt, on l'étendait à certaines catégories de revenus qu'il n'atteignait pas jusque-là.

M. Disraeli avait prononcé, dans le cours de son exposé, quelques paroles un peu vives contre les peelites et contre leur chef, sir James Graham; il avait eu tort, car les peelites, en votant contre une résolution de M. Villiers, bien plus accentuée que celle de lord Palmerston, et qui eût entraîné la chute immédiate du ministère, avaient assez témoigné de leur modération. M. Gladstone prit le dernier la parole. Il commença par repousser cette agression avec une véhémence qui souleva dans la chambre un violent tumulte. « Malgré les efforts de quelques *gentlemen* de cette partie de la chambre qui profitent de l'obscurité pour m'interrompre, dit-il, ils devront se résoudre à voir leur chancelier de l'échiquier, qui commente si librement la conduite des autres, traduit à la barre de l'opinion de

la chambre et jugé d'après les règles de la convenance... Nous sommes accoutumés ici à attacher aux paroles d'un ministre de la couronne une grande autorité, et cette disposition, commandée par l'intérêt public, a été jusqu'à présent justifiée en général par le caractère et la conduite de ces ministres; mais je suis forcé de dire à l'honorable *gentleman* qu'il n'a pas le droit d'accuser avec insolence... » Ici sa voix fut couverte par les cris. « Je dois l'avertir, reprit-il au bout de quelques instans, qu'il ne lui est pas permis de déclarer que mon honorable ami, le membre pour Carlisle (sir James Graham), a droit à ses ménagemens, mais non à son respect. Je dois dire à l'honorable membre, qui sait tant de choses, qu'il ignore au moins la réserve imposée au langage et à la conduite d'un membre de cette chambre, réserve dont l'oubli, regrettable chez le moindre d'entre nous, est dix fois plus grave lorsqu'il est commis par un *leader* de la chambre des communes. »

Cet orageux début présageait une lutte sans merci. M. Gladstone prouva par une discussion irrésistible que la réduction des droits sur la drèche, fatale au revenu public, insensible au consommateur, ne profiterait pas même à cette catégorie de producteurs, dignes en effet d'intérêt, auxquels on l'offrait comme soulagement. Il prouva que le doublement de l'impôt sur les maisons et l'extension de l'*income-tax* atteignaient surtout la même classe, et laquelle? Celle dont M. Disraeli et ses amis avaient l'habitude de se constituer avec tant d'affectation les bruyans avocats, celle de l'humble clergé des campagnes, celle des petits propriétaires ruraux, des *yeomen*, la classe anglaise par excellence. Il démasqua d'une main dédaigneuse ces prétendus héritiers des principes de Robert Peel, et désavoua en son nom ces disciples bâtards qui, après l'avoir tant combattu, se couvraient de son nom. Si Robert Peel ne craignait pas de lever de larges sommes pour les besoins publics, il ne dérogeait point à la salutaire tradition de ménager un excédant; s'il réduisait les droits, les réductions qu'il adoptait étaient de celles dont profitait la nation tout entière, et il les compensait par des taxes qui portaient sur les favoris de la fortune. Au contraire que faisait-on aujourd'hui? On apportait un budget en déficit, puisque l'excédant dont on se vantait ne fût que de l'argent emprunté; on imposait des taxes qui frappaient les masses pauvres, tandis qu'on offrait à des intérêts spéciaux un soulagement illusoire pour des souffrances imaginaires. On se livrait à la critique facile de l'*income-tax*, qu'on étendait néanmoins, et l'on se donnait le plaisir de faire briller aux yeux de la nation un vague projet de reconstruction future. Ce procédé qu'on blâmerait à bon droit dans l'opposition, on ne saurait le qualifier avec trop d'énergie dans le gouvernement, car, si le charlatanisme démagogique revêt toutes les formes, l'art de flatter des

préjugés populaires n'est jamais plus révoltant qu'employé par un ministère qui tend ainsi des piéges à l'intérêt et qui enveloppe de promesses captieuses ses pensées rétrogrades. « Si, dit-il, parce qu'il sait qu'une grande partie du pays nourrit des préférences pour tel ou tel mode particulier d'impôt, un gouvernement déroge à la règle salutaire qui lui commande d'apporter des propositions précises et d'accepter non-seulement la responsabilité des idées générales sur lesquelles ces propositions reposent, mais celle des moyens par lesquels il entend les mettre à exécution, si un gouvernement croit bon de capter les esprits en faveur de ses principes sans affronter la difficulté de les appliquer, que d'autres apprécient comme ils voudront la politique financière d'un tel gouvernement : il me trouvera, quant à moi, parmi ses adversaires résolus, car je sais que cette manière de flatter les pires élémens de l'opinion et les passions grossières est pleine de dangers. On nous dit qu'il est nécessaire de modérer et d'arrêter le progrès de la démocratie; mais il n'existe pas de moyen plus sûr de l'accélérer que de jeter en pâture au monde des plans chimériques et des projets financiers que ceux qui les énoncent ne savent comment réaliser. » Puis, après avoir adressé un éloquent appel à ceux dont le courage et le désintéressement avaient soutenu Robert Peel, en 1842, dans la voie nouvelle qu'il tentait d'ouvrir, il disait : « Je vote contre le budget du chancelier de l'échiquier, non-seulement parce que je réprouve les principes généraux de ce budget, mais encore et surtout parce que dans ma conscience, — puisse ma conviction être erronée! — je le considère non pas comme le plus libéral ou le plus radical, mais comme le plus subversif dans ses tendances et dans ses derniers effets qui ait jamais été soumis à la chambre... Si je vote contre le budget, je le fais pour maintenir ces principes conservateurs, communs, grâce à Dieu, à toutes les parties du parlement britannique, mais dont je m'imaginais que le parti conservateur revendiquait comme une gloire qui lui était propre d'être le champion et l'organe. »

Le ministère de lord Derby ne résista pas au coup qui lui était porté. Quelques phrases à la fin du discours de M. Gladstone étaient une sorte d'adieu qu'il adressait, non sans une certaine mélancolie, au parti conservateur. Les liens qui l'y retenaient encore, relâchés depuis longtemps, venaient de se briser, et il se sentait entraîné désormais vers d'autres rivages. Quelques semaines plus tard en effet, le cabinet de lord Aberdeen, formé de whigs et de peelites, était constitué, et le 18 mai 1853 M. Gladstone, chancelier de l'échiquier, présentait son premier budget.

Les budgets sont comme les pièces de théâtre, ils intéressent surtout dans leur nouveauté. Cependant je viens de lire la plupart des discours prononcés par M. Gladstone sur les questions de

finances de 1853 à 1864, et je me suis étonné d'y trouver tant d'intérêt. C'est qu'ils n'ont pas seulement une valeur historique; ils roulent en grande partie sur des questions qui touchent aux principes mêmes de l'impôt ou plutôt aux principes de toute société, tels, par exemple, que la question si grave et tant débattue jusqu'à présent de la taxe des revenus. L'*income-tax*, établi en 1842 pour une période de dix années, qui venait d'expirer, pouvait-il être aboli d'un seul coup? Était-il possible de renoncer d'un jour à l'autre à un impôt qui comptait pour plus d'un dixième dans le revenu public? Telle est la question que M. Gladstone rencontrait en 1853. Le ministre anglais se déclare à la fois l'admirateur de l'*income-tax* et son adversaire : il serait même difficile de dire lequel de ses sentimens l'emporte en lui. Et certes on comprend sans peine l'espèce d'enthousiasme auquel il s'abandonne en décrivant les effets de ce formidable instrument d'action. L'histoire d'Angleterre dépose par d'éclatans témoignages en faveur de sa puissance. C'est l'*income-tax* qui a permis à l'Angleterre de soutenir la lutte contre Napoléon Ier; mais il y a plus, on ne peut douter qu'une application plus prompte et plus large de l'*income-tax* ne lui eût épargné ou du moins n'eût allégé dans une proportion considérable le fardeau de la dette que cette lutte a imposée à la nation. Qu'on divise en effet la durée de la guerre en trois périodes, la première de 1793 à 1799, pendant laquelle l'*income-tax* n'existe pas; la seconde de 1799 à 1802, pendant laquelle l'*income-tax*, à peine établi, ne fonctionne pas encore avec toute sa fécondité; la troisième enfin de 1802 à 1815, pendant laquelle il agit dans la plénitude de sa puissance: que trouve-t-on? Les chiffres ont ici une éloquence irrésistible, ils montrent qu'entre la première période et la dernière la dépense annuelle augmente d'à peu près de moitié, tandis que le déficit diminue des neuf dixièmes. Après avoir contribué si puissamment au triomphe de l'Angleterre, à la délivrance de l'Europe, à l'anéantissement de la plus lourde tyrannie qui ait jamais existé, l'*income-tax*, rétabli vingt-sept ans plus tard, a rendu des services d'un autre ordre et non moins efficaces. On conçoit qu'en résumant cette étonnante histoire M. Gladstone pût dire : « Sir Robert Peel en 1842 a éveillé de son sommeil ce géant qui nous avait autrefois servi dans la guerre, il l'a évoqué au secours de nos travaux industrieux dans la paix, et si le premier *income-tax* a produit des résultats mémorables, je puis dire qu'avec bien moins de dépense en argent et sans ces funèbres accompagnemens de trouble et de sang répandu le second en a produit d'également admirables; il a été l'instrument au moyen duquel vous avez commencé et vous achèverez, j'espère, avant longtemps la réforme de votre système commercial et financier. Et je ne crains pas d'affirmer qu'en réformant ainsi vos

lois vous avez posé les fondemens de réformes analogues, — d'un effet lent peut-être, mais inévitable, — dans tous les autres pays du monde civilisé. »

Et cependant M. Gladstone n'admet pas que l'*income-tax* soit un impôt normal. Il insiste sur les deux vices de cet impôt, son inégalité d'abord, ensuite la nécessité qu'il implique de se fier, au moins pour plusieurs catégories de revenus importans, à la déclaration du contribuable; nécessité doublement fâcheuse parce que d'une part elle offre un appât à la dissimulation, et que de l'autre elle accroît l'inégalité aux dépens des revenus qui ne peuvent se dissimuler. Y a-t-il moyen de remédier à ces inconvéniens? M. Gladstone le nie, et complétant ici les vives critiques qu'il adressait au budget de M. Disraeli, dévoilant par une impitoyable analyse les anomalies de cet impôt, les mettant l'une après l'autre dans un jour qui peut-être les exagère un peu, il fait ressortir les conditions inégales où se trouvent les revenus de la terre et des maisons, fixes et certains, mais condamnés à l'évidence, et les revenus du commerce et de l'industrie, précaires, indéterminables, mais qui se dissimulent facilement et qu'on ne peut atteindre avec certitude sans recourir aux procédés d'une intolérable inquisition; il énumère les prodigieuses difficultés soulevées par les revenus sur les fonds publics et par la question de savoir s'il faut établir la taxe sur l'intérêt fixe ou sur la valeur mobile des titres; il fait sentir la distinction nécessaire et pourtant pleine de périls entre les revenus qui viennent de la propriété et ceux qui procèdent du travail et de l'intelligence, — cette autre distinction, prescrite aussi par l'équité, entre le revenu brut des maisons et des terres et le revenu net, qui est le seul réel. Que sais-je encore? Il ouvre des abîmes à chaque pas, il amasse de tous côtés des ténèbres où l'esprit ne peut discerner la justice et se mouvoir sans heurter le bon sens ou menacer la liberté. Quelle est la pensée de M. Gladstone en se livrant à cette critique? Il se propose de décourager en même temps et ceux qui voudraient maintenir l'*income-tax* comme une ressource régulière et permanente, et ceux qui tenteraient de le réformer en vue d'une justice parfaite qu'il est impossible d'atteindre et même de poursuivre sans tout bouleverser. L'*income-tax* est une arme d'un emploi légitime lorsqu'il est indispensable; il ne faut ni la briser ni la refondre, mais il faut la réserver pour parer aux dangers pressans, pour faire face aux nécessités redoutables contre lesquelles la société la mieux ordonnée ne peut se flatter de se tenir toujours à l'abri. Le pire dans tous les cas serait de tâtonner, d'hésiter et d'expérimenter en une matière qui touche de si près aux rapports des classes, qui intéresse d'une manière si directe ce sentiment de la justice qu'il faut se garder avec le plus grand soin de troubler par des doutes intempestifs.

En 1798, quelques jours après le discours où Pitt proposait l'établissement de l'*income-tax*, Mallet du Pan écrivait, sous l'impression vive encore de ce mémorable exposé, dans le *Mercure britannique :* « Depuis qu'il existe des assemblées délibérantes, je doute qu'aucune ait jamais entendu un développement de cette nature, également étonnant par son étendue, sa précision et les talens de son auteur. Ce n'est pas un discours qu'a prononcé le ministre, c'est un cours complet d'économie politique, et l'un des plus beaux ouvrages de finance politique et spéculative qui soient sortis de la plume d'un philosophe et d'un homme d'état. » Je n'oserais parler en de tels termes du discours de M. Gladstone, et pourtant je ne crois pas qu'on ait jamais pénétré plus avant et répandu plus de lumière dans cette grande question. Les objections qu'il élève contre cet impôt sont-elles pour cela décisives? Ne s'est-il pas laissé gagner, de très bonne foi, personne n'en saurait douter, aux préventions intéressées des classes dirigeantes contre l'*income-tax?* Il dit lui-même que la vraie base de tout impôt est le revenu : si cette donnée de la théorie ne peut être une règle absolue, ne doit-elle pas au moins servir de boussole au financier? M. Gladstone distingue ailleurs entre la justice morale, qui est à la portée de l'homme, et la justice mathématique, qui se dérobe à lui presque toujours et qui peut couvrir bien des iniquités : cette distinction est profondément vraie, mais ne réduit-elle pas à leur juste valeur la plupart de ses critiques? Il est permis de présumer que, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, sa pensée s'est modifiée depuis dix-sept ans. Ce qu'on ne saurait nier dans tous les cas, c'est qu'en dépit des objections cet impôt s'acclimate peu à peu en Angleterre, arrive insensiblement à la permanence, et qu'à mesure qu'il s'enracine, malgré les imperfections qu'on est forcé d'y reconnaître, la raison générale est moins choquée de ses anomalies et se réconcilie de plus en plus avec lui.

Quoi qu'il en soit, M. Gladstone proposait de le conserver provisoirement en l'associant à des réductions de droits progressives, mais sérieuses, afin de poursuivre sans relâche l'établissement de la liberté commerciale. Toutefois en maintenant l'*income-tax* il voulait qu'on en marquât le caractère temporaire par une diminution graduelle, qui devait aboutir en 1860 à la suppression. Enfin il s'efforçait d'atténuer la plus choquante inégalité de cet impôt, celle qui consiste à frapper également les revenus de l'intelligence ou du travail et ceux de la propriété; mais il prétendait y parvenir sans en bouleverser l'économie et sans y introduire une distinction capable de susciter la jalousie entre les classes. Il proposait pour cela d'établir un droit de succession sur la *propriété personnelle* (biens meubles et effets mobiliers) analogue à celui qui pesait sur la pro-

priété réelle. Ce droit avait, selon lui, l'avantage de constituer en faveur de l'intelligence et du travail une exemption dont personne ne pourrait s'*offenser*, car elle est réglée par la nature elle-même. « Telles sont, dit-il en finissant, les propositions du gouvernement. Vous pouvez les accepter ou les rejeter; mais vous reconnaîtrez, j'en ai la confiance, que nous n'avons pas cherché à éluder les difficultés, à nous les dissimuler à nous-mêmes, à les atténuer à vos yeux, que nous n'avons pas recouru, pour en sortir, à des expédiens misérables, que nos plans, si vous les adoptez, aideront peut-être à clore des débats qui ont trop longtemps duré, à hâter une solution dont l'ajournement peut avoir à la longue ses inconvéniens et même un jour ses périls, à effacer toute démarcation odieuse entre les classes, qu'enfin nous nous sommes efforcés, par les plans que nous vous soumettons, de laisser à nos successeurs une route moins ardue plutôt qu'un surcroît d'embarras. »

Après s'être acquitté de sa tâche, M. Gladstone se donnait la satisfaction de rêver un peu sur l'avenir. Quand il s'agit des mesures à prendre immédiatement, on reconnaît en lui un esprit amoureux d'exactitude et de lumière, on voit à travers ses calculs comme à travers un cristal; s'agit-il simplement de conjecturer, on y voit comme à travers un prisme, il ne montre plus que le côté brillant des choses. On accuse M. Gladstone d'avoir l'imagination froide comme orateur et comme écrivain, on ne fera pas le même reproche au financier : l'arithmétique conjecturale lui cause une sorte d'ivresse et le jette dans des illusions qu'il a dû confesser plus d'une fois. Il montrait donc les revenus croissant d'une manière continue, tandis que les dépenses s'arrêtaient, si même elles ne commençaient à diminuer; on pouvait dès lors songer à de larges réductions de droits,

La chose allait à bien par son soin diligent,

et la richesse générale augmentait en proportion. Au moment où il se livrait à ces riantes prévisions, il ne pouvait pas savoir que son prochain budget serait un budget de guerre, qu'après la guerre de Crimée viendrait la révolte de l'Inde, après celle-ci la guerre avec la Chine; il ne se doutait pas que la fièvre des armemens gagnerait toute l'Europe, et qu'il serait appelé en 1860 à proclamer lui-même, en dépit de ses promesses, la nécessité de maintenir l'*income-tax*.

Au début de la guerre avec la Russie, faisant encore partie du cabinet, il s'était prononcé résolûment contre le système des emprunts. « S'il existe en ce pays un homme plus intéressé que personne, sauf peut-être quelque capitaliste, à recommander la ressource de l'emprunt, c'est à coup sûr celui qui a l'honneur de remplir la place de chancelier de l'échiquier. Cette charge est de

celles qu'on peut être heureux d'occuper lorsqu'on a pour fonction de distribuer ce que je puis bien appeler les largesses du législateur, puisqu'elles résultent de la sagesse du parlement, entre les différentes classes de la nation, je veux dire d'opérer des remises de taxes; mais la situation change quand arrive la guerre. Ce n'est pas seulement alors un emploi sans plaisir, c'est une charge pénible et misérable que d'avoir à inventer sans cesse les moyens de poursuivre la guerre et de puiser dans la bourse des citoyens. Les motifs louables et ceux qui ne le sont pas n'ayant pour contre-poids que la rectitude, la conscience et le désir d'être approuvé des honnêtes gens, toutes les raisons de tranquillité, de facilité, de paresse, d'irresponsabilité, se dressent dans l'esprit d'un chancelier de l'échiquier pour l'induire à recommander la ressource de l'emprunt. » Il n'en usa pas; mais, étant sorti du ministère pour un motif que j'indiquerai plus loin, il ne s'opposa point à l'emprunt qui fut contracté par sir George Cornewall Lewis. Lorsque M. Disraeli fut redevenu chancelier de l'échiquier en 1858, M. Gladstone ne combattit pas non plus son budget; mais sans doute, en le voyant immobile comme toujours, le chapeau sur les yeux, les bras croisés, les jambes étendues, avec un air d'inattention qu'accentuait de temps à autre un bâillement prolongé, recevoir sans sourciller l'averse des complimens qu'il lui prodiguait, M. Disraeli se souvint avec inquiétude des coups de son adversaire de 1853.

Lorsque M. Gladstone se trouva l'année suivante à son tour chargé des finances, comment l'effet avait-il répondu à ses calculs? Il faut bien le dire, la plupart de ses prévisions étaient tristement déçues; le budget de 1860, loin de permettre les suppressions espérées, offrait au premier abord un déficit considérable. Certes les raisons ne manquaient pas pour excuser les erreurs de M. Gladstone : la guerre de Crimée avait grevé le budget de 1,400,000 livres par an; les excédans, qui devaient dans sa pensée être réservés à la diminution de la dette, avaient reçu des applications différentes, etc. Une explication meilleure encore était dans cet esprit de dépense qui, comme l'esprit d'accumulation, se développe en s'exerçant, trouve toujours des prétextes, exagère les besoins, les crée bien souvent, et dont l'accroissement des sommes consacrées aux services publics témoignait hautement. Sans doute à cet accroissement de dépenses répondait une augmentation de la richesse publique, mais dans quelle proportion? M. Gladstone établissait, par un calcul fondé sur le rendement de certaines catégories de l'*income-tax*, qu'entre 1853 et 1859 la richesse nationale s'était accrue de 16 1/2 pour 100, tandis que les dépenses pour les services publics avaient, dans le même laps de temps, augmenté de 58 pour 100 : avertissement grave. En somme, il fallait ou maintenir l'*income-tax* tel qu'il était,

ainsi que les droits sur le sucre et le thé établis pendant la guerre, ou bien se résoudre, si l'on voulait supprimer ces droits, à une notable élévation de la taxe sur les revenus.

Heureusement ce budget se rattachait à un événement qui le signalait entre tous, à savoir la conclusion du traité de commerce avec la France, complément de la vaste entreprise commencée, dix-huit années auparavant, par sir Robert Peel. Quoi qu'on puisse dire de l'esprit mercantile de l'Angleterre, s'il faut lui faire une part dans la conclusion du traité de commerce, il est certain que les promoteurs du traité, M. Bright (1), M. Cobden, M. Gladstone, ont obéi avant tout à une pensée politique; ils se proposaient de resserrer entre les deux nations un accord qu'ils considéraient comme essentiel à la civilisation. M. Gladstone avait raison de dire que, si les prohibitions étaient nées de la guerre entre les deux pays, la suppression de ces barrières, élevées par l'antagonisme et la haine, devait non-seulement profiter à la richesse et à l'industrie des deux peuples, mais augmenter l'accord qu'il est à souhaiter de voir régner entre eux. Il était dans le vrai en ajoutant : « Il y eut un temps où d'étroites relations d'amitié étaient établies entre les gouvernemens d'Angleterre et de France, c'était sous le règne des derniers Stuarts, et ce temps forme une tache dans nos annales, parce que cette union reposait sur un esprit d'ambition dominatrice d'un côté, de basse servilité de l'autre. Il ne s'agit pas à cette heure d'une union entre les gouvernemens, ce sont les nations qu'il faut unir, et j'affirme avec confiance qu'il n'y eut jamais d'union entre les nations d'Angleterre et de France qui ne fût un bienfait pour le monde, parce qu'au moment même où l'une des deux conçoit des plans d'agrandissement égoïste, la jalousie de l'autre réagit énergiquement, de sorte que leur seule harmonie sera toujours la preuve décisive qu'elles ne méditent ni l'une ni l'autre aucun projet dangereux pour l'Europe. »

Si parfaitement gagnée cependant que fût auprès des esprits éclairés en Angleterre la cause de la liberté, il ne faut pas s'imaginer que le traité ne soulevât point d'objection. Les inébranlables partisans de la protection, — ils n'avaient pas tous disparu, — ne voyaient que le déficit et demandaient si le moment était bien choisi, en présence d'une situation qui était presque une crise, pour bouleverser le système des douanes et courir les hasards d'un nouveau régime. Les patriotes ombrageux, encore sous l'impression des exigences peu mesurées du gouvernement français en 1858, après l'attentat d'Orsini, qui se rappelaient et les harangues de M. de Morny,

(1) Voyez son discours du 21 juillet 1859 contre la politique financière du ministère Derby. C'est à la suite de ce discours que M. Michel Chevalier fit les ouvertures qui ont abouti au traité de commerce.

et les lettres des colonels insérées au *Moniteur*, et le bill de lord Palmerston, croyaient voir dans le traité un excès de complaisance, quelques-uns disaient un acte de servilité à l'égard de la France. Les théoriciens absolus y découvraient des engagemens qu'ils répudiaient comme une infraction à la rigueur du principe de liberté. D'autres enfin, scrupuleux jusqu'à la chicane, faisaient observer que quelques-unes des plus importantes réductions de droits portant sur des articles de luxe, sur le vin par exemple, étaient une faveur nouvelle accordée à la fortune. A ceux-ci M. Gladstone répondait que le vin était un article de luxe à cause des droits, à ceux-là que le traité ne renfermait pas une seule clause qui limitât la liberté de l'Angleterre dans ses rapports avec les autres pays. Il rassurait ceux qui affectaient de s'inquiéter pour l'intérêt ou la dignité du pays, en démontrant que le traité serait pour l'Angleterre un gain, quand bien même la France n'eût rien accordé. Enfin, quant aux esprits timorés qui regrettaient la protection et voulaient en maintenir les restes, il établissait par une expérience irréfragable que la liberté commerciale avait mis et pouvait seule mettre encore le pays en état de porter légèrement le fardeau croissant des dépenses. Et à ce propos il énonçait les deux grands principes régulateurs de sa conduite financière : l'un, que la suppression ou la diminution des droits sur un certain article permet au peuple, qui n'a que des ressources limitées, d'augmenter sa consommation d'autres articles, ce qui tourne à l'avantage du revenu public; l'autre, que toute remise de droits a pour effet d'augmenter la consommation générale, par suite de donner une impulsion nouvelle à la production et au travail.

Pour faire face au déficit, l'*income-tax* était conservé, les droits sur le sucre et le thé maintenus; « mais, disait M. Gladstone, je n'hésite pas à soutenir que c'est une méprise de croire que le meilleur moyen de servir les classes laborieuses soit toujours d'opérer sur les articles de consommation à leur usage. Si vous voulez leur faire le maximum de bien, vous devez plutôt opérer sur les articles qui leur assurent le maximum d'emploi. » En définitive, grâce à quelques innovations heureuses, il arrivait à un excédant dont il profitait immédiatement pour abolir certains droits d'excise, et notamment la taxe sur le papier. « Autrefois, dit-il après avoir énuméré ces suppressions, lorsque le souverain parcourait le pays précédé de ses hérauts d'armes, il faisait répandre parmi la foule accourue pour le voir des pièces de monnaie. Ces largesses étaient peut-être un agréable spectacle; mais ces temps sont loin de nous, les conditions et l'esprit du peuple sont changés, et c'est un plus beau spectacle que celui d'un souverain qui peut, grâce à la sagesse de son grand-conseil assemblé en parlement, répandre dans le

peuple ses munificences sous forme de bonnes lois qui n'ébranlent d'aucune façon le sentiment de la dignité humaine, qui font tomber les entraves des bras de l'industrie, qui offrent un nouvel excitant et une nouvelle récompense au travail, qui concilient chaque jour davantage aux institutions du pays la reconnaissance, la confiance et l'affection d'un peuple ami. »

En proposant la suppression du droit sur le papier, M. Gladstone décrivit, avec cette abondance de détails qui paraît intarissable et ne ménage pas toujours assez la patience des auditeurs, le rôle de cette substance dans la civilisation et dans l'industrie. Cette description avait été pour la plupart une révélation. Ils apprenaient que, si notre temps n'est ni l'âge d'or ni l'âge de fer, c'est bien au moins, selon l'appellation de Carlyle, l'âge de papier. Ils se voyaient transportés dans un monde fantastique où les murailles, les plafonds, les planchers, sont en papier, où les voitures sont en papier, les ornemens en papier, où la pierre, et le bois, et le marbre, et le linge, tout cède peu à peu la place au papier; mais M. Gladstone appuyait principalement sur l'importance du papier dans un temps et chez un peuple où les masses, qui approchent de plus en plus du pouvoir, ont besoin de puiser des informations dans une presse à bon marché. Sans doute ce dernier argument fit tort aux autres dans l'esprit de la chambre des lords; elle repoussa la suppression proposée, et ce refus ranima une fois de plus la vieille querelle entre les prétentions de la chambre haute et la prérogative séculaire de la chambre des communes en matière de budget. Toutefois le droit sur le papier fut aboli en 1861. Déjà la crise américaine avait éclaté, et le pays natal de M. Gladstone, le Lancashire, commençait à en ressentir vivement le contre-coup, le coton manquait, les manufactures s'arrêtaient; pour comble de malheur, la production agricole diminuait en Irlande. Le budget de 1863, présenté au milieu des circonstances les plus tristes, quand la souffrance était partout, n'en fut pas moins un succès. M. Disraeli et son lieutenant sir Stafford Northcote, qui était assis à côté de lui, un crayon à la main, pour noter les points faibles du budget de M. Gladstone, n'attendirent même pas qu'il eût achevé son exposé, et disparurent. M. Gladstone portait une main hardie sur des préjugés redoutables en abolissant les immunités, désormais sans raison, établies en faveur de certaines corporations charitables dont les revenus n'étaient pas soumis à l'*income-tax*, et l'exemption des droits de succession accordée en Irlande aux legs qui avaient une destination analogue. Il dégrevait les petits revenus à l'aide d'une diminution de l'*income-tax* à leur profit. Enfin il annonçait des détaxes dont l'ensemble s'élevait à près de 5 millions de livres, et il offrait à la chambre d'op-

ter entre une faible diminution des droits sur le sucre et le thé en même temps et une diminution plus forte sur l'un ou sur l'autre. « C'est, je crois, la première fois, disait-il avec une finesse qui cachait sous la légèreté de la forme une vérité importante, dans l'histoire de la législation qu'on voit ces deux articles en rivalité hostile; la nature semble avoir prescrit entre eux une alliance dont nous apprécions chaque jour les bienfaits, et je regrette de me voir condamné à rompre cette union, quoique seulement en apparence et pour peu de temps. J'ai d'ailleurs cette consolation que tout avantage fait à l'un des deux profite immédiatement à l'autre, car la vieille alliance qui existe entre eux nous assure que toute réduction de droits sur le sucre doit augmenter aussitôt la consommation du thé, toute réduction sur le thé entraîner une plus large demande de sucre. » Puis, par un procédé oratoire qui ne manquait pas non plus d'éloquence, il montrait à la chambre deux petits paquets de thé pour lui donner une idée des effets de la diminution qu'il proposait et de la quantité que le peuple aurait pour le même prix.

Je demanderais grâce pour ces détails, s'ils ne révélaient tout l'esprit du financier dont les budgets étaient attendus avec impatience et salués presque toujours avec acclamation. L'écho de ces applaudissemens excita jusqu'à la curiosité du prince Alfred et du prince Louis de Hesse. Ils assistèrent à l'exposé du budget de 1863, un peu étonnés de voir applaudir avec tant de passion des additions et des soustractions; ils n'eurent pas la patience de rester jusqu'à la fin. Au fait, ce n'est pas eux que cette arithmétique touchait le plus; mais elle était une fête au cœur de ceux qui appellent une politique humaine, inspirée par le bon sens et l'équité. Plus de protection qui soit une faveur pour quelques-uns et un fardeau pour le grand nombre, plus d'embûches fiscales, plus d'autre considération que celle d'un travail abondant et justement rémunéré, garanti par la liberté des échanges, plus d'autre pensée que celle de l'accroissement de la consommation générale favorisé par la diminution des droits : voilà les idées que M. Gladstone a suivies, et qui, aujourd'hui triomphantes, s'imposent à ses successeurs. En embrassant du regard le chemin parcouru depuis son entrée dans la vie publique et en comparant avec l'Angleterre de sa jeunesse l'Angleterre telle que l'a faite l'application de ces principes, M. Gladstone a pu s'abandonner plus d'une fois à exprimer une satisfaction bien légitime. « L'Angleterre est une Australie, » s'écriait ironiquement sir John Packington à l'occasion d'un de ces tableaux des progrès accomplis par une politique qui n'est pas celle de son parti. Non, l'Angleterre n'est pas la terre de l'or et des fortunes improvisées; c'est une vieille nation, qui a ses misères et ses inégalités criantes, mais qui se les avoue et qui travaille avec circonspection, avec per-

sistance, à les atténuer. Tandis que le développement des forces mécaniques augmente la richesse commune, une législation sage tend à la répartir avec plus de justice et par cela même à la féconder encore. Parmi les hommes d'état qui inspirent cette législation, il faut compter au premier rang M. Gladstone; c'est un honneur pour lui d'autant plus grand qu'il est parti de plus loin, et qu'il lui a fallu, pour arriver là, sortir d'un courant qui ne portait pas précisément dans cette direction.

II.

M. Gladstone a publié, il y a deux ans, sous le titre d'*un Chapitre d'autobiographie*, une brochure de trente pages portant pour épigraphe ce verset de l'Ecclésiastique : « ne blâmez pas avant d'avoir examiné, tâchez de comprendre avant de censurer. » Il y donne, sur ses opinions d'autrefois et sur ses idées actuelles, des explications très nécessaires, si l'on en juge par la violence avec laquelle ses changemens lui ont été reprochés. « Il n'est pas besoin en cette occasion, disait entre autres, dans une affiche électorale, un candidat de Berwick en 1868, il n'est pas besoin de dérouler tout au long la liste des défaillances de cet ambitieux démagogue : laissons-le donc pour le moment pendu à son gibet, ballotté par les vents de ce paradis des fous, objet de dérision et de mépris, pour ceux du moins qui tiennent que l'intégrité et la consistance ne doivent pas être absolument bannies de la vie publique.» M. Gladstone, qui cite lui-même ce petit morceau, ne paraît pas en être fort touché; ne mettrait-il pas au contraire une certaine coquetterie à se parer des injures de ses adversaires? Il sait bien que son caractère n'en est pas atteint. S'il est en effet des changemens réprouvés à bon droit par l'opinion, il n'y a pas moyen de les confondre avec ceux dont il est permis de se faire honneur. L'homme qui passe subitement, sans lutte et sans résistance, comme éclairé par une illumination d'en haut, d'une opinion à l'opinion contraire, l'homme qui fait bon marché de ses variations ou qui les nie avec audace, et qui, toujours également absolu, porte dans ses opinions nouvelles l'arrogance imperturbable avec laquelle il soutenait ses opinions anciennes, l'homme dont les évolutions concordent d'une manière invariable avec son propre avancement et qui se proclame assez sûr de lui pour ne pas craindre que ses succès passent aux yeux de tous pour un salaire, voilà celui qui déshonore la vie publique et qui donne un exemple corrupteur. Si la politique est le règne du contingent, si par conséquent personne ne peut imposer à l'homme d'état une immobilité aveugle, si même, avec la rapidité du mouvement qui entraîne les sociétés modernes, au milieu du vaste

bouillonnement d'intérêts qui s'y produit depuis que les classes qui étaient seules en possession du pouvoir ont dû le partager avec la communauté tout entière, le plus clairvoyant des hommes d'état peut à peine prévoir du jour au lendemain quels seront les désirs et les besoins qu'il a pour mission d'étudier et de satisfaire, il n'est que juste de lui accorder une assez grande latitude de conduite et d'idées; mais c'est à la condition de garder un esprit libre et de s'abstenir des affirmations tranchantes. Sans accepter l'inquisition tyrannique que s'arrogent volontiers les partis sur ceux qui ont une fois adopté leur drapeau, sans parler d'apostasie ni de désertion, comme si chaque parti était une armée ou une église, personne ne niera que la politique serait une école de scandale et d'immoralité, que les affaires de la société elle-même seraient en péril comme celles de la conscience, si les paroles n'y engageaient point, si la vie publique pouvait devenir impunément un théâtre de métamorphoses intéressées et une arène d'ambitions sans pudeur.

Tels n'ont point été les changemens de M. Gladstone. Quels que soient les excès auxquels l'esprit de parti se laisse emporter, et si loin que M. Gladstone soit aujourd'hui de ses opinions premières, personne n'a jamais cru de bonne foi qu'il les ait abandonnées par calcul. Il a le droit de se déclarer encore, sans exciter l'ironie, un puriste en ce qui concerne la consistance nécessaire des hommes d'état; il peut répéter aujourd'hui ce qu'il disait en 1852, et nul ne doutera de sa sincérité : « Je suis toujours disposé à voir avec regret la rupture des liens de parti. Je regarde, je l'avoue, non pas avec soupçon, mais avec désapprobation, quiconque traite ces relations de parti comme chose de peu d'importance; mon opinion très ferme est que les liens de parti et la fidélité aux engagemens qu'ils imposent sont pour beaucoup dans la confiance que doit inspirer à la nation la chambre des communes. » D'où vient donc que M. Gladstone n'a pas dédaigné de régler ses comptes avec l'opinion, et de solliciter les circonstances atténuantes? Certes bien des hommes d'état, même parmi ses contemporains en Angleterre, auraient eu plus besoin que lui de présenter un plaidoyer pareil, qui ont cru pouvoir s'en épargner la peine. Ils avaient pour la plupart à leur service une excuse commode, irréfutable, c'est qu'ils n'ont jamais été les fanatiques d'une opinion, et qu'ils se sont considérés avant tout comme les disciples des circonstances et les serviteurs de la nécessité. Au contraire M. Gladstone a le malheur d'avoir pris, il y a plus de trente ans, position par un livre dogmatique qui lui interdit absolument cette apologie.

M. Gladstone a un goût décidé pour les travaux littéraires. C'est un *scholar* accompli. Horace et Virgile se mêlent agréablement aux chiffres dans ses discours d'affaires. A l'heure qu'il est, il fait ses

délices des études qui lui ont valu tant de succès à l'université. En 1858, il a donné en trois volumes un ouvrage sur Homère plein de science, un peu lourd peut-être, qu'il vient de publier une seconde fois, refondu et considérablement abrégé, sous le titre séduisant de *Juventus mundi*, la jeunesse du monde. Il n'y a pas longtemps, à propos d'un livre intitulé *Ecce homo*, qui a fait grand bruit en Angleterre, il a publié un article auquel son nom donnait une certaine importance, et qui respire la foi religieuse la plus vive et la plus pure. Au gré de certains juges, ces divers écrits manquent peut-être de philosophie et de critique; l'auteur s'égare volontiers dans les petits sentiers écartés qu'il se fraie à travers mille broussailles. Subtil et un peu chimérique, mêlant d'une façon quelquefois bizarre l'orthodoxie et l'érudition, il serait homme, comme Mme Dacier, à justifier par le discours de l'ânesse de Balaam celui du cheval d'Achille dans Homère. On se prend, en le lisant, à douter par momens qu'il soit un esprit juste; mais ces ouvrages témoignent au moins d'une passion pour les études classiques et théologiques que les années n'ont point affaiblie.

M. Gladstone n'a-t-il jamais regretté cette passion d'écrire au milieu des embarras où l'a jeté plus d'une fois son premier ouvrage sur les *Rapports de l'église et de l'état?* On ne lit guère ce livre aujourd'hui; malgré le succès trop éclatant qu'il obtint lors de son apparition en 1838, il serait peut-être oublié, si Macaulay n'y avait attaché un article qui lui inflige une sorte d'immortalité. Je n'en parlerais même pas, si M. Gladstone n'y était revenu dans la brochure citée plus haut, car à quoi bon s'amuser à mettre en évidence une de ces contradictions si communes dans la politique, et j'ajouterai si excusables quand elles ne procèdent pas d'une versatilité intéressée? Ce qui fit la gravité de cet ouvrage de théologie, c'est qu'il contenait une thèse politique, soutenue par un homme jeune encore, il est vrai, mais entré depuis plusieurs années dans la vie publique, ayant une situation considérable et déjà parfaitement au courant des exigences du gouvernement.

Qu'est-ce donc enfin que ce livre? Le second volume, consacré à la question spéciale des rapports de l'église et de l'état dans le royaume-uni, se lit encore avec intérêt et avec profit; quant au premier, qui roule tout entier sur la partie générale du sujet, en le parcourant, on se croirait en plein moyen âge avec ceci de plus choquant, que les prétentions théocratiques y sont élevées au nom d'une église dont l'origine hérétique et politique est connue de tout le monde. D'après la théorie de l'auteur, l'église et l'état ont même domaine. L'état a, comme tel, une conscience propre, parfaitement distincte de la conscience des individus qui composent la nation; il ne peut accomplir sa fonction qu'à la condition de s'appuyer

sur une religion, de lui obéir, de la défendre contre l'erreur, et l'erreur ici, c'est tout ce qui se trouve hors de l'église anglicane, dont l'autorité, garantie par une transmission régulière depuis les apôtres, est au-dessus de toute contestation. « Dans un âge, disait l'auteur, qui inclinait vers une organisation rigoureusement ecclésiastique de l'état, il était sage et louable de défendre les droits de la conscience individuelle. Dans un âge qui incline à séculariser l'état et en définitive à porter atteinte à la liberté ou même à l'anéantir en détruisant ses garanties religieuses, déclamer contre l'intolérance devient un devoir secondaire; il est tout autrement important et il me paraît plus rationnel de défendre sérieusement ces grandes lois morales sur lesquelles repose la constitution de la société, et que des considérations d'avantages économiques ou d'intérêts matériels menacent de renverser complétement. » Qu'on n'aille pas cependant se figurer là-dessus que M. Gladstone ait jamais été un De Maistre. Il ne célèbre ni la torture ni le bûcher, il repousse même toute idée de persécution : il soutient seulement que l'état ne saurait admettre à l'exercice des fonctions publiques ceux qui ne partagent pas sa croyance; mais exclure les dissidens de la vie publique, les condamner à rester étrangers au sein de la nation, les dépouiller de tout droit politique et de toute influence sur les destinées de la patrie, n'est-ce pas de la persécution? Sous prétexte d'appeler les hommes à la vérité, offrir comme récompense aux convertis le partage des fonctions publiques, n'est-ce pas la pire des corruptions? Dans tous les cas, il n'y avait qu'à rétablir l'acte du *test*, aboli, même pour les catholiques, depuis dix ans. Eh bien! l'auteur, par une inconséquence nouvelle, répudie encore cette conclusion, en déclarant que la question de la capacité politique des dissidens est une question d'opportunité.

Le livre ne brillait, comme on voit, ni par la justesse de l'idée première, ni par la rigueur des déductions. L'auteur semblait n'établir des principes absolus que pour les faire fléchir aussitôt. Était-ce donc une théorie en l'air, un livre sans portée pratique? Au contraire il aboutissait, à travers toutes ces inconséquences, à une conclusion très positive et très actuelle : c'est que l'état, étant chargé de prêter aide et protection à l'église, dépositaire de la vérité, trahirait son devoir, s'il lui arrivait de soutenir ou de doter les églises de l'erreur. Et cela s'appliquait rigoureusement à l'Irlande. L'église anglicane avait pour mission de convertir l'Irlande; M. Gladstone ne doutait pas qu'avec l'appui de l'état elle n'y parvînt un jour. C'est pourquoi il repoussait toute idée d'accorder un traitement au clergé catholique et de travailler à son éducation, il réprouvait l'établissement et la dotation du collége de Maynooth comme une concession que rien ne justifiait, il combattait la pensée d'appliquer à

la fondation d'écoles publiques en Irlande l'excédant des revenus de l'église établie, il ne voulait pas même qu'on payât les prêtres catholiques qui accompagnaient dans l'Inde les soldats irlandais pour les instruire et les consoler. « N'achetons pas, disait-il, les applaudissemens de l'Irlande aux dépens de ce qu'il y a pour elle de plus précieux, ses intérêts spirituels. »

C'est un jeu curieux de l'histoire que M. Gladstone, après avoir soutenu de pareilles idées, ait été appelé à leur donner un démenti éclatant en allant bien au-delà des réformes que son livre proscrivait avec tant de force. Il est fâcheux assurément pour un homme politique d'arborer si haut à son début des principes qu'il sera forcé de désavouer par sa conduite, de prendre pour devise une erreur capitale sur les fonctions mêmes de l'état,—et quelle erreur plus grave, plus opposée à toutes les tendances modernes et plus dangereuse que celle qui consiste à donner pour rôle à l'état de maintenir et de propager la vérité religieuse? On a peine à s'expliquer qu'une théorie semblable ait pu être professée en Angleterre en 1839, douze ou treize ans après que ce pays était entré dans la voie d'une politique plus libérale. A ce moment, l'église anglicane était tranquille dans la jouissance de ses priviléges. Les protestations élevées par les libéraux contre son autorité s'éteignaient sans écho. S'il venait à se produire dans son sein quelque indiscrétion de doctrine, elle souriait à ces légers écarts, sans s'en alarmer, comme à une effervescence de jeunesse. Elle venait de traverser une période de léthargie où le clergé avait été sans dignité, sans zèle et sans crédit. Réveillée par des événemens considérables qui semblaient pour elle une menace, par le rappel de l'acte du *test* en 1828, l'émancipation des catholiques en 1829, l'agitation et le succès de la réforme en 1831 et 1832, elle sortait comme rajeunie de cette longue torpeur. Il s'accomplissait en elle un travail sourd qui éclata, vers 1835, par l'apparition d'un esprit plus sérieux dans le clergé, d'une ardeur de prosélytisme qu'on ne lui connaissait plus depuis longtemps, d'une ferveur nouvelle dans les universités et dans les grandes écoles, et qui se manifesta jusque dans l'amour puéril du gothique, dans la réparation passionnée des vieux monumens religieux. C'était un renouveau de la foi, on n'avait rien vu de pareil depuis la réformation. L'église anglicane ne mettait point de bornes à l'orgueil de ses espérances. Elle se croyait à la veille de recueillir ses enfans égarés et de triompher bientôt de la résistance de ceux qui s'obstinaient dans l'erreur. Ce n'était pas pour elle le moment de désarmer ni de descendre aux transactions. Ce mouvement, encore à peine sensible de 1828 à 1831, pendant que M. Gladstone était à l'université, avait atteint son apogée en 1838, lorsqu'il écrivit son livre.

Qu'est-il résulté de tout cela? Aujourd'hui les illusions se sont dissipées au vent de l'expérience; ce qui semblait un printemps n'était que l'éclat trompeur d'un soleil d'automne. Les dissidences ont subsisté, le catholicisme irlandais est devenu plus farouche, l'église anglicane n'a fait aucune conquête. Si elle ne paraît pas ébranlée comme établissement politique, les pertes qu'elle a essuyées comme sanctuaire de la vérité frappent tous les yeux. De terribles assauts lui ont été livrés. D'un côté, quelques-uns de ses fils les plus ardens, sur qui ses regards se reposaient avec complaisance comme sur les futurs instrumens de sa gloire, tournés au catholicisme, allument contre elle les foudres du Vatican. De l'autre côté, le rationalisme et la science l'assiégent, resserrent leurs lignes autour d'elle ou la minent au dedans : la critique quelque peu naïve de l'évêque de Natal, la critique des *Essays and reviews*, plus savante, mais également modérée, annoncent une profonde fermentation. Il y a quelque chose de plus grave encore : une manière de comprendre la vie plus indépendante, moins résignée, a pénétré parmi les masses; elle gagne à vue d'œil, diminuant le crédit de l'église, secouant l'autorité de la hiérarchie, exigeant des gouvernemens une justice plus humaine, leur demandant des comptes plus exacts. D'où viennent ces ambitions nouvelles? sont-elles un fruit malsain de la révolution française ou une inspiration du diable? Il n'importe. Toujours est-il qu'en Angleterre comme partout la société tend à s'établir sur une base purement laïque. Ainsi les beaux rêves d'il y a vingt ans se sont évanouis. Ce n'était encore qu'une de ces fièvres de réaction auxquelles sont sujettes les institutions mourantes, qui les remplissent d'un délire joyeux, leur font croire à une résurrection de leur puissance et rêver de nouvelles conquêtes, puis tombent tout à coup et ne laissent que la profonde amertume et l'accablement d'une déception.

M. Gladstone n'a pas été le dernier à ressentir cette amertume, mais il ne s'est pas laissé accabler. Quand on le voit accomplir en Irlande une révolution à laquelle il serait absurde de penser que les destinées de l'église anglicane ne soient attachées par aucun lien, maugurer le régime fondé par la réforme, à la veille de réaliser quelques-unes des conditions imposées aux démocraties modernes, comme l'obligation introduite dans l'instruction populaire, il paraît bien loin des idées de sa jeunesse, et ce changement il l'avoue en effet dans toute son étendue. En ce qui concerne l'Irlande, il croyait que l'église établie devait être maintenue comme seule en possession de la vérité, pour le plus grand bien du peuple anglais tout entier et pour le salut du peuple irlandais en particulier; il ne le croit plus. Il espérait que cette église privilégiée finirait par conquérir le peuple irlandais à la vérité; il ne l'espère plus. L'impuis-

sance de l'église établie lui est démontrée, il en appelle désormais à la liberté et à l'égalité religieuse. A-t-il renoncé à sa théorie sur l'alliance naturelle de l'église et de l'état? C'est une autre question, sur laquelle il serait excessif d'exiger d'un homme d'état dans la situation de M. Gladstone une réponse catégorique. Il n'admet pas que l'état ne doive être qu'une institution de police, il croit en outre que l'alliance de l'église et du gouvernement sous Constantin, sous Justinien, sous Charlemagne comme sous Élisabeth, a servi puissamment au triomphe et à la diffusion de la vérité, il ne regrette pas ce que cette alliance a coûté; mais deux choses ont relâché peu à peu et doivent finir par briser complétement les liens de l'église et de l'état : l'une est l'établissement de la démocratie comme base des constitutions politiques, l'autre est la diversité des opinions et la multiplicité des sectes, suite de la civilisation et de la libre pensée. Il ne faudrait pas pousser beaucoup ces idées pour en tirer des conséquences fâcheuses pour l'église anglicane. Aussi M. Gladstone fait-il en sa faveur des réserves qui ne rassureront pas tout le monde. « Un établissement, dit-il, qui accomplit son œuvre à beaucoup d'égards et qui a l'espoir de l'accomplir plus complétement encore, qui est en possession du cœur du peuple, qui peut se recommander à l'avenir par la mémoire et les traditions d'un long passé, qui se sent fort du zèle et de l'activité d'une grande partie de la nation et du respect de presque tout le reste, dont les enfans se reposent sur les services qu'il rend, et dont les adversaires, s'il en a, sont en général satisfaits de croire qu'il y a pour eux et pour leurs opinions un avenir, un tel établissement doit à coup sûr être maintenu. »

Le livre sur les rapports de l'église et de l'état put être, dès son apparition, regardé comme un anachronisme. M. Gladstone ne tarda pas à le soupçonner, et l'article de Macaulay acheva de lui ouvrir les yeux. « Je m'aperçus, dit-il, que j'étais le dernier homme sur un navire en train de couler. » A partir de ce moment, ses opinions ont commencé à se modifier, et ce changement ne s'est plus arrêté. Il a éprouvé ce qui arrive toujours à ceux dont les opinions politiques reposent sur une base religieuse : cette base est-elle ébranlée, l'édifice tout entier se ressent de la secousse, et l'altération lente, souvent inaperçue de l'esprit même en qui elle s'opère, gagne peu à peu toutes les idées. Dès l'année 1844, M. Gladstone soutenait le projet présenté par Robert Peel d'augmenter la dotation du collége de Maynooth, qu'il avait formellement réprouvée jusque-là. C'est alors que, pour prévenir tout soupçon injurieux, il sortit du ministère, au moment où ses services y étaient le plus utiles; s'il échappa, comme il le voulait, à l'imputation de versatilité calculée, ce fut pour encourir les qualifications de rêveur et d'homme d'école. On s'étonna bien plus de ses scrupules que de son changement. Avait-il

réellement changé? Il ne le croyait pas; il se flattait d'obéir à des raisons purement politiques, il n'abjurait point ses principes absolus sur la prérogative de la vraie religion; mais, lorsque le parlement acceptait chaque année tant de mesures favorables aux doctrines ariennes et sociniennes, pouvait-on réserver au catholicisme seul une exclusion que la justice et la décence même condamnaient? Il changeait de conduite par fidélité à ses principes; il le croyait du moins en 1847, lorsqu'il s'offrit pour représenter Oxford; il sollicita cet honneur sans embarras, sans arrière-pensée, bien sûr de représenter dignement l'orthodoxie de l'ombrageuse université. Et en effet, dans la question des Juifs, tandis que M. Disraeli se prononçait pour leur admission dans le parlement, M. Gladstone la combattait à plusieurs reprises par des argumens que le plus pur torisme n'eût pas désavoués. « Je ne suis nullement d'avis, disait-il le 16 décembre 1848, que les différences de religion n'aient rien à faire avec l'accomplissement des devoirs politiques; je ne crois pas que tous les hommes, quelle que soit leur foi religieuse, soient également qualifiés pour remplir ces devoirs, et je regarde la vérité de la croyance comme un des élémens de cette capacité. » Ce n'est pas tout : il se déclara dans les termes les plus énergiques contre la politique extérieure des whigs et de lord Palmerston. C'était en 1850, à propos de la fameuse affaire de don Pacifico; il attaqua sans ménagement cette politique brouillonne et turbulente sous des apparences libérales, impertinente plutôt que fière, brave avec les faibles, ridicule quant aux prétextes, honteuse par ses procédés, et montra qu'elle ne faisait aucun honneur à l'Angleterre. Ainsi dans de graves questions intérieures comme dans celle des relations internationales les principes de la politique conservatrice trouvaient encore en lui un défenseur.

Autre chose est de lever l'ancre, autre chose de tendre les voiles. M. Gladstone dérivait lentement, à son insu, — s'efforçant peut-être de ne pas apercevoir le courant qui l'entraînait, — sans cesser de compter parmi les chefs de l'armée conservatrice. Le moment vint cependant où l'illusion ne fut plus permise ni pour lui ni pour personne. Deux circonstances décisives firent paraître dans tout leur jour et toute leur gravité les dissidences qui le séparaient de ses amis. Vers la fin de 1850, le peuple anglais ressentit un matin, en se réveillant, une de ces paniques auxquelles il est sujet, si étranges qu'on a peine à les croire sincères. Des bords de la Manche jusqu'à ceux du canal de Bristol, un cri retentit : l'étranger est chez nous, l'autorité de la reine est en péril! Qu'était-il arrivé? On venait d'apprendre que le pape avait érigé l'Angleterre et le pays de Galles en province ecclésiastique avec un métropolitain et douze suffragans. Aussitôt les journaux de sonner l'alarme, l'opinion de s'armer

en guerre, les *meetings* de s'organiser, les orateurs de tonner contre l'invasion, les vieilles parodies du culte et de la hiérarchie catholiques de recommencer dans les rues, et pour repousser l'*agression papale* lord Russell s'empresse de présenter un bill menaçant sur les *titres ecclésiastiques*. M. Gladstone fut du petit nombre de ceux qui, dans cet accès de déraison universelle, gardèrent leur bon sens. Il osa soutenir que tant de mouvement contre un pouvoir désarmé et sénile était ridicule, qu'il n'y avait de la part du pape qu'un acte de discipline spirituelle et non pas un empiétement sur l'autorité temporelle, que le temps était passé de protéger l'église anglicane par la législation, et qu'enfin, le pape eût-il commis une indiscrétion blâmable, il n'y avait pas de justice à punir les catholiques anglais d'une faute dont ils n'étaient pas responsables. Était-ce bien le rigide théoricien de l'église nationale et l'avocat de ses prérogatives qui parlait ainsi? Désormais pour lui la liberté passait donc avant l'orthodoxie; il voyait dans la liberté, en religion comme en économie politique, la véritable force et la meilleure des garanties. D'un bond, il se jetait en dehors des courans passagers de l'opinion, dans une voie nouvelle, loin des traditions de parti et des préjugés conservateurs.

La seconde manifestation anticonservatrice de M. Gladstone n'était pas moins caractéristique : je veux parler des deux lettres, datées de Naples, qu'il écrivit à lord Aberdeen en 1851. On se rappelle l'émotion qu'elles produisirent en Europe. C'était un conservateur, un ancien ministre, un homme d'état entouré de la plus juste considération, d'un caractère irréprochable, d'une véracité au-dessus de tout soupçon, qui racontait ce qu'il avait vu. Il dénonçait en termes indignés à l'opinion un monde de violences, un gouvernement qui tendait des piéges à ses propres sujets, qui déshonorait la civilisation en se jouant de l'humanité et de la justice. La réaction à laquelle l'Europe était en proie ne put étouffer les formidables échos que ce cri de pitié, jailli d'un cœur généreux, éveilla partout. Le gouvernement napolitain eut beau protester, mettre en mouvement ses écrivains à gages, prodiguer les apologies : les noms de Poerio, de Settembrini, d'Agresti, de Faucitano, de Romeo, de Pironti, de Nisco, recommandés par M. Gladstone à la sympathie, furent plus éloquens. Nul doute que cette réclamation retentissante en faveur de la justice n'ait contribué à préparer de loin les succès de M. de Cavour. L'Angleterre applaudit, lord Palmerston adressa les lettres de M. Gladstone à ses agens et les chargea de les soumettre aux gouvernemens près desquels ils étaient accrédités, les journaux libéraux firent des avances à l'auteur. « Pour ne rien céler, disait l'un d'eux, nous envions à son parti un homme dont nous avons souvent admiré les talens et dont la générosité de sentimens

n'a pas encore été assez appréciée. Et loin de lui savoir mauvais gré de l'universelle approbation donnée à ses nobles paroles en faveur des droits de l'humanité, nous ne pouvons nous empêcher de nous dire : Que n'est-il un des nôtres, *cum talis sis, utinam noster esses!* » Mais on ne ressentait pas partout le même enthousiasme. Beaucoup s'étonnaient tout haut qu'un ancien collègue de lord Aberdeen se fût chargé de cette dénonciation. La politique conservatrice n'est-elle pas solidaire en tout pays, et n'était-ce pas la trahir en Angleterre que d'en révéler les excès même les plus honteux à Naples? Cependant lord Derby fit en 1852 un dernier effort pour le retenir ou pour le ramener en lui offrant une place dans son ministère. M. Gladstone refusa, et quelques mois après son discours contre le budget de M. Disraeli, qui entraîna la retraite du cabinet, fit savoir à tout le monde que les derniers liens étaient brisés.

Je n'ai pas à revenir sur les actes de M. Gladstone comme chancelier de l'échiquier dans l'administration de lord Aberdeen et dans celle de lord Palmerston. Deux choses seulement sont à noter : sa résistance obstinée à la proposition, faite par M. Roebuck dans la chambre des communes et par lord Ellenborough dans la chambre des lords, d'une enquête parlementaire sur l'organisation de l'armée et sur la conduite de la guerre aussitôt après les premières catastrophes essuyées en Crimée, — puis ses instances pour hâter la fin de la guerre et pour faciliter la paix. Il repoussait l'établissement d'un comité d'enquête comme inutile à l'armée, inconstitutionnel et dangereux pour l'honneur de la chambre, on eût dit que le souvenir du comité de salut public hantait alors sa pensée; lorsque lord Palmerston eut fini par consentir à la proposition, M. Gladstone se retira du ministère. Quant à la guerre, il se rapprochait plus des idées de MM. Cobden et Bright que de celles de lord Palmerston, comme on put le voir par ses attaques énergiques contre la politique suivie par ce ministre en Chine. Au surplus, les partis parlementaires subissaient à cette époque une fermentation qui ne laissait pour ainsi dire personne à sa place. Un étranger qui eût assisté dans ce moment aux débats de la chambre, en voyant un jour lord Russell et M. Gladstone soutenir le ministère Derby contre les attaques de lord Palmerston et de sir George Cornewal Lewis, et le lendemain en entendant lord Palmerston traiter M. Gladstone et lord John de parfaits ignorans en fait de politique étrangère, aurait eu peine à se reconnaître au milieu de ces travestissemens. Quoique M. Gladstone ait fait partie de deux cabinets sous lord Palmerston, il y avait entre eux, je crois, une médiocre sympathie. Les côtés équivoques du brillant comédien qui entendait si parfaitement l'art de manier l'opinion anglaise, d'en flatter les caprices, d'en mettre les faiblesses et les hypocrisies à profit, et qui parvint dans ses der-

nières années à la maîtriser au point de lui imposer jusqu'à sa mort une suspension de toute vie politique, cet esprit frivole et ce caractère peu sérieux ne pouvaient guère convenir à un homme dont la légèreté dans l'humeur, dans les opinions et dans le langage est à coup sûr le moindre défaut.

De la mort de lord Palmerston date pour l'Angleterre la politique nouvelle dont M. Gladstone est un des promoteurs. Le nom du nouveau *leader* de la chambre des communes restera sans nul doute attaché à l'histoire de la réforme électorale et à celle de la révolution en Irlande. On sait par quelles voies indirectes M. Gladstone est arrivé, sous l'impulsion des circonstances, au point où nous le voyons aujourd'hui, et ces voies n'ont rien de mystérieux. Cependant, lorsqu'on compare les deux termes de sa carrière, les idées qu'il professait à son début et l'œuvre qu'il est en train d'achever, il semble qu'il y ait là un abîme difficile à combler. En disant que son nom doit rester attaché à l'histoire de la réforme, je n'oublie pas qu'un autre lui en a dérobé l'honneur; mais M. Gladstone a le premier abordé la question avec la volonté sérieuse de la résoudre, il a coupé court à de vaines discussions destinées à donner le change à l'opinion, il a mis fin à un jeu scandaleux, il a si bien fait enfin qu'après lui on ne pouvait plus ajourner la solution, et la réforme lui appartient par là plus encore qu'à M. Disraeli. Depuis le jour où M. Locke King mit la réforme sur le tapis en 1851, presque toutes les administrations de l'un et de l'autre parti avaient eu soin d'en parler. C'était un intermède obligé, un thème excitant pour une certaine partie du public, qu'on reprenait par intervalle avec la résolution sous-entendue entre le ministère et les chambres de n'aboutir à rien. « La comédie se renouvelait souvent et ne variait guère : la couronne recommandait les vœux manifestés en faveur d'une réforme à l'attention de la chambre, le ministère ou quelque membre à son instigation élaborait un projet tel quel, on le discutait gravement, n'ayant aucun doute sur le résultat, et on l'enterrait avec les honneurs dus à l'importance du sujet. A propos du bill présenté par le cabinet de lord Derby, M. Gladstone faisait en 1859, au grand amusement de la chambre, l'histoire funèbre des bills qui avaient avorté sous les précédens ministères. « En 1851, mon noble ami (lord Russell), alors ministre de la couronne, aborda la question de la réforme, et commença par une promesse qu'il devait réaliser douze mois après. En 1852, il présenta un bill qui disparut avec son ministère. En 1853, nous avions le ministère Aberdeen, qui promit une réforme dans le délai d'un an. L'année 1854 arriva, et le bill avec elle; mais avec elle aussi vint la guerre, et la guerre fournit une raison, fort bonne à mon avis, de renoncer au bill. Puis vint le gouvernement de lord Palmerston, qui eut aussi le malheur

de ne pouvoir tenir les promesses faites à la nation par la bouche de la souveraine sur son trône. En 1855, mon noble ami éluda la responsabilité de la réforme, grâce à la guerre; en 1856, il y échappa grâce à la paix. En 1857, il y échappa par la dissolution du parlement, en 1858 par la dissolution de son gouvernement. Cette suite de faits confirme la nation dans la pensée, très fausse assurément, que la chambre ne tient pas beaucoup à vider la question; mais il n'en est que plus hasardeux d'opposer de nouveaux obstacles et plus urgent de mener le bill à bonne fin. » Le pays n'était pourtant pas encore au bout de ses déceptions. L'année suivante, lord Palmerston annonçait de nouveau dans le discours du trône un plan de réforme; le projet présenté, il le défendait d'un ton très propre à encourager les résistances, qui signifiait clairement: « si la question est posée, ce n'est pas ma faute; supportons l'ennui d'avoir l'air de nous en occuper. » Bientôt il retirait le bill « par égard pour les répugnances de la chambre, » ce qui n'empêcha pas, deux ou trois ans après, la discussion de recommencer sur une proposition faite par M. Baines d'abaisser le cens dans les bourgs.

M. Gladstone était convaincu depuis longtemps, plusieurs commençaient à se persuader que la plaisanterie ne pourrait durer toujours, que, peu digne en elle-même d'un gouvernement honnête, elle mettrait à la longue la considération de la chambre en péril. Il soutint la proposition de M. Baines, et son discours du 15 mars 1864, qui fit scandale, est peut-être le plus important qu'il ait prononcé sur la question par la nature des raisons dont il se servit et par les engagemens qu'elles paraissaient impliquer. Ce n'était pas un agitateur comme M. Bright qui parlait, c'était un ministre, et, quoiqu'il se prononçât en son nom personnel, son langage eut dans le pays un immense retentissement. Il commença par répondre à ceux qui attestaient contre tout projet de réforme l'indifférence politique du peuple : « On dit que les classes laborieuses ne s'agitent pas pour obtenir le droit de suffrage; mais faut-il donc attendre cette agitation? Je dis qu'au contraire il faut la prévenir et la conjurer... Quand le travailleur se trouve contraint à quitter l'atelier, à interrompre les occupations auxquelles il doit son pain de chaque jour, quand il renonce à employer utilement son temps, je dis qu'il faut voir là l'indice d'un péril, car il ne se résigne à cette extrémité que sous l'empire d'une forte nécessité d'agir et d'une funeste défiance à l'égard des gouvernemens qui l'y réduisent. » Ces considérations, dictées par la prudence, avaient été présentées plus d'une fois; mais que devait-on penser lorsqu'on entendit M. Gladstone ajouter : « Je ne crains pas d'affirmer que tout homme qui n'est pas présumé incapable en raison d'un danger social ou d'une indignité personnelle a moralement le droit de coo-

pérer au jeu de la constitution. En énonçant cette proposition, je n'ai pas besoin de protester encore une fois contre toute idée d'un changement soudain, violent, qui pourrait causer une dangereuse ivresse. Ce que j'affirme avec confiance, c'est qu'il ne suffit pas, dès que la capacité existe dans une certaine classe, comme cela est incontestable pour une partie des classes laborieuses, c'est qu'il ne suffit pas, pour tenir celles-ci au seuil de la constitution, de déclarer que les choses sont bien comme elles sont. » Quoi! le suffrage n'était pas une fonction dévolue à un certain nombre, un privilége de la naissance ou de la fortune, une prérogative à laquelle il fallait avoir des titres? La théorie des *droits de l'homme* n'est pas, comme on sait, en faveur dans les classes dirigeantes de l'autre côté du détroit. Les idées proposées par M. Gladstone n'étaient-elles pas la subversion de la vraie doctrine anglaise? Si le suffrage est un droit, n'étions-nous pas sur la route du suffrage universel? C'est la conclusion qu'on tira de plus d'un côté, ceux-ci pour la lui tourner à crime, ceux-là pour lui en faire honneur.

A vrai dire, les uns et les autres, emportés par leurs craintes ou par leurs espérances, allaient un peu trop vite. M. Gladstone revenant, le 18 juillet 1865, devant les électeurs de Manchester, sur le sens caché qu'on avait prêté à son langage, s'exprimait ainsi : « Je crois qu'il y a des droits abstraits et qu'ils sont profondément enracinés dans les relations humaines; mais je crois aussi qu'ils sont modifiés par le temps et les circonstances. Indéterminés en eux-mêmes, ils reçoivent leur forme de l'autorité publique. Le bien et la sécurité de la communauté sont la suprême loi de la législation. Seulement le législateur ne peut agir avec justice et prudence à moins de s'appliquer à satisfaire de son mieux les droits moralement inhérens aux membres de la société et antérieurs à toute législation. » De tels principes sont fort loin assurément de désarmer l'autorité et d'énerver la loi. Avec moins de précipitation, chacun eût vu, même dans son discours de 1864, que M. Gladstone posait à l'exercice du droit de suffrage des limites assez étroites, en y mettant pour condition toute sorte de vertus, l'empire sur soi-même, la modération, le respect des moyens légaux, etc. Il est vrai que, passant en revue les classes ouvrières depuis 1815, il décrivait avec complaisance les progrès accomplis dans leur sein, — leur esprit changé, leurs habitudes devenues meilleures, les haines qu'ils nourrissaient contre les autres classes assoupies ou éteintes, les rêves qui les obsédaient naguère dissipés, et le moment était bien choisi pour leur rendre cette justice, lorsque les populations du Lancashire donnaient, dans la plus affreuse détresse, l'exemple de la patience, du courage et du respect de l'ordre. M. Gladstone ne s'en tenait pas là : pour rassurer jusqu'aux plus timides, il invoquait

l'expérience, il montrait les ouvriers en possession du vote suivant avec déférence l'impulsion des classes supérieures, et il semblait se porter garant qu'il en serait toujours de même. Est-ce bien ainsi que les masses l'entendaient? M. Gladstone pouvait-il être bien persuadé que l'admission de ce qu'il y a de meilleur parmi elles au droit de suffrage ne changerait rien à la direction politique? Si la participation du peuple à la formation des corps élus ne doit pas avoir pour effet de déposséder les classes cultivées de l'ascendant qui appartient nécessairement à la supériorité des lumières, ne transformera-t-elle pas au moins leur tutelle, souvent défiante et parfois égoïste en Angleterre, en une initiation bienveillante et en une gestion soigneusement surveillée? Voilà ce qui ne pouvait échapper à M. Gladstone et ce qu'il eût dit sans doute, s'il avait eu moins à cœur d'écarter des préventions excessives. Le danger du suffrage populaire, ce qui justifie ou ce qui explique les inquiétudes qu'il inspire, n'est pas, comme on le répète en dépit de l'évidence, qu'il assure la domination du nombre; c'est qu'il peut être la domination des masses urbaines, — redoutables par la prise que leurs demi-lumières, leurs passions inflammables, offrent aux agitateurs, et par leur organisation analogue à celle d'une armée, — sur la population rurale, conservatrice, éparse et docile. Et c'est à cause de cela que M. Gladstone recommandait aux politiques disposés à dédaigner l'affection populaire de la rechercher au contraire et de s'en faire un rempart. « Il est bien que nous soyons convenablement pourvus de flottes et d'armées, disait-il, protégés par des fortifications redoutables, il est bien aussi que ces défenses reposent sur un bon système de finances, sur des revenus que ne puisse dissiper ni l'incurie du parlement ni le désordre de l'administration; mais ce qui est plus nécessaire encore, c'est que les cœurs soient rapprochés au moment opportun par une juste dispensation du droit politique à ceux qui le désirent et qui le méritent. »

Engagé à ce point sur la question de la réforme, et surtout après plusieurs démarches qui avaient fait connaître clairement sa pensée sur les abus de l'établissement d'Irlande, M. Gladstone ne dut pas s'étonner d'encourir aux élections de 1865 la disgrâce de l'université d'Oxford. Les liens politiques qui l'y attachaient depuis dix-huit ans se brisèrent, il ne fut pas réélu. On peut dire que, dans la situation qui se préparait, cet échec était pour lui un affranchissement. Le lendemain de la mort de lord Palmerston, il était heureux qu'à tant de difficultés que le nouveau ministère allait affronter ne s'ajoutât point pour M. Gladstone la préoccupation des égards qu'il devait à l'opinion de ses électeurs. Qui peut dire que, s'il avait encore traîné cette chaîne académique, si légèrement portée jusque-là, il eût eu toute la liberté dont il allait avoir besoin en 1866?

On a remarqué avec raison que la session de 1866, remplie à peu près exclusivement par la discussion du bill de réforme, présente l'unité, la progression et l'intérêt d'un drame. Le héros, presque toujours en scène, y occupe la pensée, même lorsqu'il est absent; il lutte avec énergie contre des fatalités qui le conduisent, à travers des victoires et des chutes alternatives, à une catastrophe inévitable. Cependant on sent que ce courage n'est point perdu, que la défaite du héros hâtera le triomphe de la cause. On se rappelle que la défection d'une partie des libéraux, de ceux qu'une allusion biblique de M. Bright fit appeler les *adullamites*, entraîna l'insuccès du bill. On a imputé cet échec à deux fautes commises par M. Gladstone, et ces deux fautes, il faut convenir qu'il est plus facile de les signaler après coup qu'il ne l'était de les éviter dans les conditions où M. Gladstone abordait le débat.

La première faute est le ton péremptoire qu'on reproche à M. Gladstone d'avoir pris en défendant son bill. A plusieurs reprises, il déclara que le ministère n'admettrait aucune modification essentielle du plan qu'il proposait, et que, la session dût-elle durer jusqu'en septembre, la chambre ne se séparerait pas sans s'être prononcée. Ce ton d'empire est en effet périlleux chez un ministre constitutionnel, et s'il faut tout dire, M. Gladstone n'y prend pas toujours assez garde; les petites ruses de rhétorique, nécessaires ou du moins utiles pour capter les esprits, ne sont pas à son usage. Ses sentimens se manifestent avec toute leur force dans sa voix, dans ses yeux, dans sa parole; il a l'air de régenter quand il est simplement convaincu, et il se fait accuser d'un esprit de domination parce qu'il ne se domine point toujours assez. Qu'on ne l'oublie pas toutefois, il s'adressait à une chambre élue sous l'influence de lord Palmerston, non pas indifférente, mais positivement hostile à toute réforme. M. Gladstone et lord John Russell devaient, pour leur honneur et dans l'intérêt du projet, convaincre à tout prix cette chambre qu'il s'agissait d'une discussion sérieuse, et non de recommencer à nouveau le jeu qu'elle avait joué tant de fois. Il n'y avait pas de précaution oratoire, pas d'artifice de langage, pas de modestie sincère ou affectée qui pût triompher de ses répugnances.

La seconde faute qu'on reproche à M. Gladstone est une faute de tactique. Après six discours de la couronne où le problème était signalé aux méditations de la chambre, après la tentative cinq fois renouvelée par différens ministères pour le résoudre, après tant de travaux sur ce sujet dans le parlement et hors du parlement, la question était étudiée, les informations suffisantes, les documens complets, l'enquête close; M. Gladstone n'avait pas à revenir sur la nécessité de l'entreprise. Aussi se contentait-il dans son exposé d'é-

numérer les diverses questions comprises dans la question principale, toutes d'une complication et d'une importance dont chacun était convaincu : fixation et abaissement du cens dans les villes et dans les comtés de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, répartition des siéges entre les trois royaumes, entre les villes et les campagnes, délimitation des bourgs et suppression de quelques-uns. Venaient ensuite les mesures nécessaires pour prévenir ou réprimer la corruption électorale, puis les questions relatives à l'enregistrement des électeurs et la tenue des élections, etc., tout cela sans parler des anciennes théories soutenues ou des systèmes nouveaux mis en avant sur le vote secret, sur la réduction de la durée des parlemens, sur la représentation des minorités, sur l'admission des femmes à l'exercice des droits électoraux. Que prétendait M. Gladstone par cette effrayante énumération? Comme il était impossible d'aborder à la fois et de trancher d'un seul coup tant de questions, il voulait se justifier par là de n'aborder que la première; il s'en tenait à celle-ci pour ne point compromettre le succès du bill et ne pas effaroucher les esprits timides par la perspective d'un changement trop vaste dans le système existant.

La tactique était plausible; mais le plan était-il acceptable? Il est permis d'en douter, car, encore une fois, la gravité de la réforme consiste moins dans l'abaissement du cens que dans la part d'influence politique à faire aux classes ouvrières des villes, et cette part dépendait évidemment et du nombre de bourgs à la discrétion de l'aristocratie qui seraient maintenus ou supprimés, et du nombre de siéges qui seraient attribués aux grandes cités industrielles. Le cens une fois fixé, quelles réformes M. Gladstone viendrait-il proposer ensuite sur la répartition des siéges? On comprend les alarmes causées par le silence qu'il gardait à ce sujet. Le souvenir des éloges accordés par lui en 1859 au système des petits bourgs avait quelque chose de rassurant; mais en se rappelant ses récens panégyriques des vertus ouvrières, on tremblait ou du moins on feignait de s'inquiéter. Le succès a montré que la tactique à laquelle M. Gladstone s'était arrêté était fausse; elle offrait aux adversaires de la réforme des argumens spécieux qu'ils ne manquèrent pas de saisir.

M. Gladstone eut beau faire valoir la modération des réformes proposées, prouver par des calculs approfondis qu'elles ne changeaient rien à la proportion des différentes catégories de la population électorale, parler en termes magnifiques des bienfaits de l'éducation par la liberté, montrer enfin que le bill ne faisait ni trop ni trop peu; il eut beau dire : « Quelle que soit l'opinion qu'on se fasse des progrès intellectuels dans les classes laborieuses et de l'admirable manière dont elles remplissent leurs devoirs, au moins à l'égard de leurs supérieurs, il n'est pas moins vrai de ces classes, comme

de toutes les autres, que c'est une terrible épreuve pour la nature humaine de se voir d'un moment à l'autre en possession d'un pouvoir prépondérant. Voilà pourquoi je pense que nous n'avons pas fait trop peu dans la voie de l'affranchissement. Et si l'on prétend au contraire que nous avons fait trop, voici ma réponse : je ne désespère pas que ceux-là mêmes qui étaient opposés en principe à toute extension du droit de suffrage dans les couches populaires ne finissent par se réconcilier avec une mesure qui peut n'avoir pas leur approbation, mais qui du moins règle pour longtemps une question grave, complexe, difficile... Je les prie de considérer que la liberté est une bonne chose non-seulement à cause de ses fruits, mais en elle-même, et quand à propos de la législation anglaise on nous dit que les affaires sont ménagées plus économiquement et plus habilement dans d'autres pays, nous répondons : Oui, mais ici elles sont menées librement, et la liberté, le libre exercice du devoir politique, recèlent une immense puissance de discipline et d'éducation pour un peuple. » Ces sages paroles échouèrent contre un parti-pris invincible. Dès le 13 mars, deux membres du parti libéral, MM. Hornsman et Lowe, qui avaient occupé des postes subalternes dans le dernier cabinet de lord Palmerston, mécontens, dit-on, d'avoir été négligés par le nouveau ministère, donnèrent le signal de la défection. On sait la réponse foudroyante de M. Bright aux philippiques emportées de M. Lowe. On connaît aussi les péripéties qui suivirent. La première lecture du bill n'avait été autorisée qu'à 27 voix de majorité; c'était peu : la seconde ne le fut qu'à 3 voix seulement. Dans l'intervalle, lord Grosvenor avait annoncé un amendement, dont l'idée et la rédaction furent attribuées à M. Disraeli, pour demander qu'un nouveau bill sur la répartition des siéges fût joint au premier. Le ministère s'était alors décidé à cette concession; mais à partir de ce moment conservateurs et adullamites se livrèrent à une guerre d'escarmouches et d'embuscades qui ruina peu à peu le bill et le ministère, multipliant les amendemens, provoquant les diversions, harcelant, émiettant, désorganisant l'une après l'autre toutes les parties du projet. Le bill fut repoussé à 10 voix de majorité le 18 juin, et le ministère donna sa démission le 26.

La victoire ne tarda point, comme on sait, à porter des fruits amers pour les vainqueurs. Deux mois n'étaient pas écoulés, et l'agitation que l'issue de la lutte avait surexcitée au lieu de la calmer, les démonstrations de la ligue de réforme sous la conduite de M. Edmond Beales, la fermentation du peuple de Londres augmentée par la prétention qu'éleva mal à propos l'autorité d'interdire aux *meetings* les parcs royaux, ôtaient au nouveau ministère l'espérance d'enterrer encore une fois la question, comme il s'en était flatté. M. Disraeli dut subir l'honneur inattendu de réaliser la réforme; il se

vit condamné à faire des prodiges non pour combattre ses adversaires, mais pour entraîner ses amis; conservateurs et adullamites se résignèrent, avec quel dépit, on le devine, à la gloire cruelle de voter le bill le plus large qu'on eût encore proposé après le plan radical ébauché par M. Bright en 1858. On peut dire que M. Gladstone avait en se retirant légué cette nécessité comme une vengeance à ses successeurs. Il exerça d'ailleurs dans la discussion du bill de M. Disraeli une influence décisive, surtout par son discours du 25 mars 1867, en obligeant les auteurs du bill à être libéraux en dépit d'eux-mêmes et à le débarrasser de certaines clauses ingénieusement imaginées pour en rendre l'effet à peu près illusoire. Quoique M. Gladstone n'ait pas fait tout ce qu'il aurait voulu, sa part est assez belle pour que son nom figure, à côté de celui de M. Bright, au premier rang dans l'histoire de la réforme.

Après avoir obtenu l'année dernière la suppression de l'église établie d'Irlande, M. Gladstone vient de faire passer à la chambre des communes, sans modification grave ou du moins essentielle, un bill destiné à transformer le régime de la propriété dans ce malheureux pays. C'est une double gloire qu'il ne partage du moins avec personne. Ici, comme dans la question de la réforme, M. Gladstone a le mérite d'avoir coupé court aux hésitations de l'esprit public; il lui a inspiré le courage et imposé la nécessité de vouloir une solution que tout le monde souhaitait et dont personne n'osait se charger. Il y a dans tout pays de ces réformes proclamées indispensables qu'on ajourne toujours parce qu'elles ont été ajournées une fois; les difficultés grossissent à mesure qu'on les contemple, et deviennent des impossibilités dont on ne sortirait jamais, si quelque révolution ne les tranchait à l'improviste, ou si un homme d'état résolu, s'armant enfin de la cognée, ne portait le premier coup. M. Gladstone a été cet homme-là dans la question de l'Irlande. Après son discours du 16 mars 1868 sur l'état du pays et celui du 30 mars sur ses *résolutions* au sujet de l'église établie, il a été entendu pour tous qu'il allait falloir régler le vieux compte ouvert depuis des siècles entre l'Angleterre et l'Irlande.

Plusieurs circonstances ont favorisé l'entreprise de M. Gladstone. Il a eu pour lui l'impulsion que venait de donner à l'esprit public la réforme de 1867, il a eu pour lui surtout la terreur causée par le fenianisme. Que le fenianisme fût un fléau indigène ou importé d'Amérique, il ouvrait à tous les yeux un abîme de désespoir qu'on ne devait plus songer à combler avec des promesses ou à fermer par des rigueurs. L'échafaud engendrait le crime au lieu de l'étouffer. Contre ce fanatisme de haine, on sentait que la loi martiale, la suspension de l'*habeas corpus*, la prison, le bourreau, ne pouvaient plus rien, et qu'il fallait enfin essayer de la justice. L'inertie, l'é-

goïsme, attendaient qu'on leur fît violence en leur indiquant les réparations efficaces. M. Gladstone s'est trouvé là. Quoique très réfléchi, très froid, très personnel dans ses convictions, il a le don de ressentir vivement les causes d'agitation nationale, il est gagné promptement par les émotions qui s'emparent des masses à certains momens; ces sympathies ne le troublent pas, au contraire elles l'éclairent, elles le soutiennent, et, dans l'occasion dont il s'agit, elles ont fait sa force.

Aux résolutions de M. Gladstone sur l'église d'Irlande, les conservateurs trouvaient à opposer plus d'une fin de non-recevoir. A peine remis des agitations de la réforme, le pays allait-il se voir jeté dans une agitation nouvelle? N'y avait-il pas une grande injustice à exiger d'un gouvernement qui venait d'achever une telle œuvre qu'il en entamât une autre, importante sans doute et peut-être nécessaire, mais dont l'importance même commandait la plus grande circonspection et un mûr examen? Était-ce au parlement que la réforme accomplie avait en un jour prodigieusement vieilli qu'il appartenait d'usurper les travaux naturellement dévolus à une représentation sortie du nouveau régime? Il y avait enfin des scrupuleux qui faisaient à l'Angleterre un point d'honneur de ne rien céder aux menaces des fenians; mais c'est précisément parce que de prochaines élections ne pouvaient être évitées que M. Gladstone voulait mettre dès lors l'opinion publique en demeure de se prononcer. C'est aussi qu'à la veille de paraître devant des électeurs qui appelaient tous impatiemment une solution les députés les plus perplexes ou les plus rétrogrades seraient forcés de s'expliquer, et il n'entendait pas leur accorder un jour de délai.

Le choix de l'heure, les termes décidés dans lesquels M. Gladstone posait un problème inéluctable, étaient un premier mérite; un second mérite est de l'avoir abordé avec une politique fixée d'avance. Plusieurs disaient en secouant la tête qu'il n'y avait là qu'une manœuvre. M. Disraeli venait de remporter un double triomphe en s'affublant des défroques libérales et en désorganisant le parti adverse; M. Gladstone, un instant découragé par l'indiscipline qui avait pénétré dans son parti, voulait le rallier et prendre une revanche aux dépens du ministère. Voilà ce qu'on disait, et, si M. Gladstone eut en effet pareille pensée, il faut convenir qu'il eut lieu de s'applaudir de sa tactique. M. Disraeli, si souple, si adroit, si facile aux concessions dans la question de réforme, ne montra dans celle-ci qu'indécision et embarras; il ne sut que se lamenter piteusement sur la cruauté de son adversaire, qui lui refusait le bénéfice du temps, et l'on vit que, sauf les petits moyens usés mis en avant par lord Mayo, qui eussent peut-être été bons au temps de M. Pitt, mais qui étaient aujourd'hui des palliatifs dérisoires, les

conservateurs n'avaient point de politique irlandaise. Seulement ils criaient que les vues générales et abstraites proposées par M. Gladstone n'étaient pas non plus une politique, et que la confiance qu'il affectait tomberait au moment de l'application. Ils se trompaient. On n'a pas tardé à reconnaître que M. Gladstone savait au moins où il voulait aller, on le sait mieux encore à cette heure. Les idées auxquelles il s'est arrêté ne lui appartiennent pas en propre; on lui fait plus d'honneur que de tort en disant qu'il a pris son point d'appui dans les idées de l'homme qui avait le plus réfléchi peut-être sur la question, M. Bright; mais savoir choisir et s'approprier, pour l'homme d'état, n'est-ce pas la même chose qu'inventer?

Les réformes introduites, qui doivent dans un laps de temps très court modifier de fond en comble la situation de l'église et le régime territorial en Irlande, sont exposées, avec l'admirable lucidité que M. Gladstone répand sur les questions les plus ardues, dans ses discours du 1er mars 1869 et du 15 février 1870. Il serait impossible et d'ailleurs superflu de les analyser ici en détail; je n'essaierai même pas de les esquisser à grands traits. Ces réformes tiennent à une situation, à des traditions, à une législation, à tout l'ensemble d'une société, qui n'ont point d'analogue ailleurs. Rien que pour faire saisir le sens de ces questions purement anglaises, il faudrait entrer dans des explications infinies. La seule chose qui importe est de dégager les principes généraux dont les promoteurs de ces réformes se sont inspirés. Ces principes ne se montrent pas à découvert, ils se dissimulent, selon la méthode anglaise, sous des raisons d'opportunité, d'utilité, de nécessité politique. Regardez-y de près cependant, et vous reconnaissez dans les idées d'où ces réformes procèdent celles qui mettent les partis aux prises dans la plupart des pays de l'Europe et tiennent la civilisation en suspens.

Lorsque M. Gladstone s'est décidé à proposer non plus de toucher légèrement, comme il en avait été tant de fois question jusqu'alors, mais de mettre un terme aux prérogatives séculaires de l'église d'Irlande comme établissement politique et comme détentrice d'une partie de la richesse du pays, il n'ignorait pas quel soulèvement de préjugés il allait avoir à braver. Ceux-ci voyaient dans cette entreprise une mortelle atteinte à la religion, comme s'il ne s'agissait pas tout au contraire de rétablir les principes de justice qui devraient être la base de toute religion; ceux-là y voyaient une immolation du protestantisme, comme si le protestantisme, loin d'avancer en Irlande, n'y avait pas rétrogradé sans cesse par l'effet même de ses priviléges. D'autres, et c'étaient les plus ardens, criaient à la violation de la propriété, et les récriminations ordinaires qui ont retenti tour à tour en France, en Italie, en Espagne, contre les grandes mesures de dépossession ecclésiastique, se faisaient en-

tendre de nouveau. « Je ne sache pas, répondait M. Gladstone, d'imputation plus frivole que celle-là. Elle ne peut venir que de ceux qui professent une doctrine que je ne crains pas de déclarer inacceptable, ou plutôt extravagante : c'est que le parlement, qui a le droit incontesté de régler la transmission de la propriété dans le cas de descendance naturelle, de succession par le sang, n'a pas le droit, dans le cas d'une existence artificielle comme celles que nous appelons des corporations, de contrôler ces existences qu'il a créées et d'y mettre un terme lorsque le bien public l'exige. » Quant aux caractères des mesures auxquelles il croyait le moment venu de recourir, il les voulait radicales en même temps que pleines de ménagemens à l'égard des intérêts acquis et entourées des précautions nécessaires pour adoucir la transition, — promptes dans leurs effets, l'intérêt de la paix publique, celui de l'Irlande et celui de l'église dépossédée elle-même l'exigeaient impérieusement, — définitives, c'est-à-dire assez complètes pour fermer à jamais une longue et sanglante controverse. Et pour satisfaire à ces conditions il présentait un projet qui comprenait trois classes de dispositions : celles dont l'exécution suivrait immédiatement l'acceptation du bill, la principale était l'établissement d'une commission chargée d'administrer les biens ecclésiastiques, ainsi que de liquider ou de sauvegarder les intérêts engagés; — celles qui ne sortiraient leur effet que plus tard, par exemple à dater du 1er janvier 1871, et la plus importante était la suppression de toute juridiction et de toutes lois ecclésiastiques, comme du droit pour les évêques de faire partie de la chambre des lords; — celles enfin qui n'opéreraient que lorsque les réformes précédentes seraient pleinement réalisées, et qui concernaient l'emploi des biens restés disponibles. Ces ressources devaient être employées, au profit de l'Irlande seule, en fondations d'une utilité générale, sans acception de croyance religieuse. L'instruction, quelle qu'en soit l'importance, touche à des intérêts si délicats que M. Gladstone ne pensait pas que ces fonds pussent être appliqués à créer des écoles, de peur de réveiller des jalousies qu'il fallait à tout prix éteindre, et il les réservait dans sa pensée à des établissemens tels qu'asiles pour les aliénés, écoles d'aveugles et de sourds-muets, hôpitaux, maisons de correction, allocations pour des sages-femmes et des médecins de district; etc. A quels principes se ramenaient en définitive toutes ces réformes? Séparation totale des églises et de l'état, liberté absolue et complète égalité de toutes les confessions religieuses, application de la richesse sociale à des intérêts purement laïques et sans distinction de croyance, telles sont les idées qui ont triomphé dans le bill de M. Gladstone. Il est impossible d'en méconnaître la portée, et il avait raison de parler de la gloire réservée au parlement qui en consacrerait la victoire. A l'église tombée de si

haut, il rappelait en souriant les vers d'Edgard à Glocester aveugle, dans *le Roi Lear*, lorsque Glocester, qui croit s'être précipité du haut des falaises de Douvres, s'étonne de vivre :

> Dix mâts ajoutés l'un à l'autre ne font pas la hauteur
> D'où tu viens à l'instant de tomber en ligne droite,
> Ta vie est un miracle...

Consolation médiocre, il faut l'avouer, pour l'église d'Irlande et sécurité insuffisante pour l'église anglicane! Sa prépondérance tiendra-t-elle longtemps contre les principes nouveaux qui viennent de triompher? C'est ce que beaucoup se demandent avec une certaine appréhension. Quant à M. Gladstone, les applications qu'il a pu entrevoir dans un avenir encore lointain ne l'ont pas arrêté, ou du moins il a fermé les yeux sur des nécessités qui ne menacent en tout cas que ses successeurs.

Les choses vont si vite en Angleterre depuis trois ans qu'on se dirait en France. Au moment même où il en finissait avec la domination de l'église d'Irlande, M. Gladstone voyait venir l'heure inévitable de la réforme agraire, et il s'y préparait : réforme non moins importante et tout autrement difficile encore que celle de l'église. Je ne pense pas que M. Gladstone crût devoir être amené à tenter, à une année d'intervalle, la révolution agraire après la réforme religieuse, et certes il n'est pas d'âme intrépide qui n'ait le droit d'hésiter, quand il s'agit de porter le fer dans ce qu'il y a de plus sensible et de plus nerveux au monde, la propriété. On ne refusera pas à M. Gladstone d'avoir tenté l'œuvre d'une main résolue, de l'avoir menée avec entrain, avec énergie et jusqu'ici avec bonheur. Quelle armée d'objections il a rencontrée dès son premier pas, objections d'autant difficiles à renverser que, cent fois confondues, elles n'en ont pas moins l'indestructible vitalité du lieu-commun! On accusait les vices incurables de la race celtique, et l'on ne remarquait pas que c'est dans les cantons de l'Irlande où la race est le plus mélangée de sang saxon que les crimes agraires étaient le plus communs. On arguait contre l'Irlande de l'identité de ses lois et de celles de l'Angleterre sans tenir compte et de la diversité des circonstances, et des différences radicales dans les rapports des propriétaires et des tenanciers qui distinguent les deux pays. On parlait avec pompe des progrès de l'Irlande, et l'on ne remarquait pas que ces progrès, s'ils étaient réels, ne faisaient qu'ajouter à la gravité d'un désespoir qui croît tous les jours, mais que, depuis 1860 au moins, ils avaient fait place à une visible décadence. On énumérait tous les efforts tentés par les gouvernemens en faveur de l'Irlande, et l'on ne voulait pas voir que, depuis le bill de 1793 jusqu'au bill de 1849, pas une mesure n'a été prise, pas une loi

adoptée, qui, par la plus triste des fatalités, n'ait trompé les intentions du législateur et tourné contre l'Irlande. On essayait de s'abuser soi-même en proposant pour remèdes à tant de maux les maisons de pauvres, l'émigration, l'éducation, comme si de ces remèdes les deux premiers n'étaient pas eux-mêmes des maux horribles, le dernier dangereux et contradictoire, car à quoi bon instruire les hommes, si l'instruction ne fait que leur ouvrir les yeux sur l'injustice et leur révéler de nouvelles causes d'irritation?

Nul doute que l'antipathie des races, la haine d'un régime issu de la spoliation et de la violence, les colères accumulées par deux siècles d'injustice et incessamment grossies par la domination d'une église sans fidèles, d'une aristocratie trop souvent sans pitié, n'expliquent en grande partie le désordre moral et la détresse matérielle de l'Irlande. Aux yeux de ce peuple, qui ne trouve dans son histoire depuis plusieurs générations que tyrannie et misère, l'église établie, c'était toujours la persécution — le propriétaire, c'était l'étranger. Cependant les maux de l'Irlande tenaient encore plus peut-être à une législation mal entendue qui excluait à jamais le tenancier de l'espoir d'acquérir le sol, et qui ne lui donnait aucune sécurité. Voilà les deux maux auxquels le bill de M. Gladstone a pour objet principal de remédier. Il se propose de favoriser la naissance et l'extension d'un peuple véritablement indigène de petits propriétaires au moyen d'avances faites sous certaines conditions par l'état aux tenanciers qui se réunissent pour acheter au moins les quatre cinquièmes d'un domaine. Il vise en outre à établir une certaine fixité des tenures et à donner au tenancier des garanties, qui lui ont manqué jusqu'à présent, contre la dureté, le caprice ou l'oppression des propriétaires. Et pour atteindre ce but important il crée une double juridiction, à savoir des tribunaux d'arbitres et une cour civile, ayant mission de juger les conflits entre propriétaires et tenanciers. Le bill donne force de loi à certaines coutumes, lorsqu'elles sont acceptées d'un commun accord. Il renferme des dispositions pour assurer au tenancier soit une juste indemnité, lorsqu'il est évincé, soit une restitution de la plus-value résultant des améliorations produites par son travail, même dans le cas où il se retire volontairement. Enfin il astreint les baux à certaines conditions déterminées, pour qu'ils ne deviennent pas entre les mains des propriétaires un moyen d'éluder la pensée du législateur et de détruire les effets de la loi.

Ce peu de mots suffit pour mettre en lumière le caractère du bill. Il est impossible de se méprendre sur la portée des principes dont il est une application singulièrement hardie, et, pourquoi ne l'avouerait-on pas? ces principes ne paraissent pas faciles à concilier avec les assertions absolues des esprits spéculatifs qui ne sauraient ad-

mettre, même en face des nécessités les plus pressantes, aucune déviation de la théorie. Que voit-on en effet dans ce bill? On y voit le législateur intervenant dans les contrats privés pour protéger une des parties lorsqu'elle ne lui paraît pas à même de contracter en pleine liberté. « Là même, dit M. Gladstone, où la loi déclare l'Irlandais libre, le malheur de sa situation le prive de cette liberté ou ne lui en laisse que l'ombre, en sorte que c'est pour nous un devoir et une nécessité d'intervenir, dans des limites prudemment et strictement déterminées, pour réprimer ce mal. » On y voit l'état se constituant, en certains cas, commanditaire des acquéreurs du sol, c'est-à-dire employant, dans des vues d'ordre et de sécurité sociale, les deniers publics à favoriser des intérêts privés. On y voit enfin, non-seulement reconnu, mais entouré de garanties sérieuses, le droit du tenancier à la plus-value donnée au sol par ses travaux, c'est-à-dire le travailleur devenant, en proportion de son intelligence et de ses efforts, peu à peu participant de la propriété qu'il exploite. N'y a-t-il pas là de quoi scandaliser l'économie politique? Quelque voilés qu'ils se produisent ici, de tels principes n'ont-ils pas un air de parenté avec les conceptions hasardées que le vertige passager des révolutions enfante presque toujours? Pour ceux qui sont accoutumés à vanter la circonspection de l'Angleterre, n'est-ce pas un sujet de surprise de la voir admettre des réformes, aujourd'hui circonscrites à l'Irlande, que demain peut-être on invoquera ailleurs comme un précédent, et dont les effets peuvent être incalculables? Si la prudence avec laquelle l'Angleterre touche à ses lois, si sa lenteur, parfois agaçante pour des esprits plus impétueux, à réformer des abus crians, dépose, comme on le dit avec raison, en faveur de son génie politique, ce génie ne se reconnaît pas moins à ces résolutions décisives, à ces vastes réformes qui la placent tout d'un coup en avant des peuples les plus impatiens. La liberté de commerce, l'impôt sur le revenu, la séparation totale de l'église et de l'état en Irlande, les lois réparatrices sur le régime de la propriété dans ce pays, tout cela, pour ne parler que des œuvres auxquelles M. Gladstone a pris part, témoigne que, si l'Angleterre s'attarde quelquefois, elle a aussi de ces enjambées qui réparent bien le temps perdu; mais ces hardiesses de la loi sont toujours justifiées par les périls d'une situation trop violente pour durer, et elles sont tempérées par les précautions les plus attentives, les plus ingénieuses, les plus sages, pour éviter les soubresauts et ménager l'action de la loi de manière à la rendre presque insensible. « Ce que nous désirons, disait M. Gladstone au moment où il venait d'exposer son plan de réforme agraire, c'est que ce bill opère comme la nature elle-même, en rendant à tout un pays ce que l'imprudente et cruelle main de l'homme y a détruit, c'est que

son action soit tranquille et graduelle. Nous ne voulons alarmer personne, faire aucun tort à personne. Ce que nous voulons, c'est que là où régnait le désespoir, germe enfin l'espérance, que là où dominait la défiance pénètre peu à peu l'harmonie, que là où existaient l'antagonisme et la haine se forme insensiblement le mystérieux tissu des liens qui rapprochent les cœurs et attachent l'homme à l'homme. »

Un mois jour pour jour après la séance où M. Gladstone avait prononcé ces paroles, le secrétaire d'état pour l'Irlande, M. Chichester Fortescue, présentait à la chambre des communes un tableau de l'effroyable progression des *crimes agraires* en Irlande depuis un an, et soumettait à son approbation une série de mesures exceptionnelles ayant pour but de prévenir ces crimes, ou de les réprimer efficacement. Ces mesures ont été adoptées. Ainsi le parlement, en offrant d'une main de loyales réparations, est obligé de frapper de l'autre. Le désordre semble s'accroître dans les âmes en proportion de ses efforts pour les pacifier. N'y aurait-il pas de quoi décourager une volonté moins ferme que celle de M. Gladstone? Il ne se troublera pas. Il sait que le mal moral produit par l'injustice, que les ravages causés dans les esprits par une législation mauvaise sont plus longs et plus difficiles à réparer que l'injustice elle-même. Celle-ci serait moins odieuse, si elle ne se perpétuait et ne s'enracinait par ses effets mêmes.

Quoique, comme le disait M. Gladstone, la plus sage législation soit celle qui agit avec la lenteur des forces naturelles, il verra, je n'en doute pas, les bienfaits de son œuvre. La longévité est un privilége assez ordinaire des hommes d'état anglais, et M. Gladstone est jeune encore pour un premier ministre. Sa maigreur, sa constitution d'apparence frêle, annoncent, il est vrai, plutôt la finesse que la vigueur. Son front sillonné de rides, ses yeux toujours animés du même feu qui les fit admirer si longtemps, mais enfoncés maintenant dans l'orbite, ses joues pâles, ses tempes dégarnies, son visage et toute sa personne portent la trace de ses longues veilles et de ses immenses travaux. Les jours où l'on attend de lui quelque grand discours, ceux qui ne le connaissent pas pourraient, à voir cet air d'épuisement, éprouver quelque inquiétude. Dès qu'il parle, on se rassure. Sa voix pénétrante, aussi sonore et aussi pure au bout de quatre ou cinq heures qu'au début, ces amples périodes auxquelles suffit sans effort un souffle infatigable et qui ne laissent à l'auditeur qu'une seule crainte, c'est que ce torrent ne s'arrête pas assez tôt, cet esprit net et toujours maître de ses idées, s'il ne l'est pas toujours de sa passion, ses mouvemens, ses gestes, son port de tête, indiquent, comme son activité sans trêve, une organisation robuste

qui ne sent pas encore le poids des années. On s'assure alors que la tâche de M. Gladstone est loin d'être finie.

Ne dût-il exécuter qu'une faible partie de celle qu'il s'est tracée, l'heure du repos ne serait pas près de sonner pour lui. La politique de l'action a sa logique comme celle de l'immobilité, et les changemens s'appellent l'un l'autre par une nécessité invincible. M. Gladstone pressait, il y a quelques semaines, la chambre des communes de donner son attention à plusieurs questions graves qu'il lui énumérait, et il n'indiquait pas, tant s'en faut, toutes celles qui s'imposeront plus ou moins prochainement au ministère et au parlement : extension de l'instruction primaire, révision des lois sur les pauvres, abolition du *test* dans les universités, simplification du mécanisme administratif et suppression des sinécures ou des abus, codification des lois pour en bannir les incertitudes et les obscurités, tout cela sans parler de l'obligation, tôt ou tard inévitable, de réaliser de sérieuses réductions dans les dépenses. M. Gladstone arrivera-t-il au terme de pareils travaux? Il n'est pas permis de l'espérer; mais il se forme autour de lui une école d'hommes d'état qui suivront sa voie. Il n'a pas toutes les qualités de calme à toute épreuve, de patience à l'égard des sots, d'aménité constante, qui, dans un chef politique, suppléent quelquefois des qualités plus hautes, et dont celles-ci ne dispensent pas toujours; cependant il dispose d'une majorité considérable qui le suit moins par affection que par impossibilité de résister, et il est parvenu à fondre dans son ministère des élémens disparates, quelques chefs du vieux parti whig avec la fleur du jeune libéralisme, le chef illustre et respecté de l'ancienne école de Manchester avec le coryphée éloquent des adullamites. Ajoutez qu'en dehors du cabinet il s'est associé des administrateurs éminens, tels que M. Forster, vice-président du conseil d'éducation, et M. Layard, *chief commissioner* pour les travaux publics. Tous, quels que soient leurs talens ou leurs prétentions, leurs diversités d'opinions ou leurs antipathies, s'inspirent de sa pensée, et concourent, sous sa direction, à une œuvre qui tend à rajeunir l'Angleterre.

P. Challemel-Lacour.

LES

EMBOUCHURES DU DANUBE

ET LA

COMMISSION INSTITUÉE PAR LE CONGRÈS DE PARIS

Bien souvent, depuis la guerre de Crimée, on a nié en France, en Angleterre et ailleurs, que les résultats de ce grand effort aient valu les sacrifices qu'il a coûtés; on l'a représenté comme une entreprise mal conçue et mal conduite, comme une ambitieuse parade, comme une stérile dépense d'hommes et d'argent. De ceux qui parlaient ainsi, les uns obéissaient à des passions politiques, ils n'admettaient pas que le gouvernement impérial eût pu, même une fois, avoir une sage et patriotique pensée; les autres, philhellènes attardés, s'indignaient que les vainqueurs de Navarin eussent pu s'allier aux Turcs contre leur ancien compagnon d'armes; d'autres enfin, approuvant l'idée d'une coalition européenne contre la Russie, se plaignaient non moins vivement que l'on n'eût pas su lui faire porter tous ses fruits, que l'on se fût arrêté sans avoir détruit Cronstadt, rendu la Finlande à la Suède, surtout affranchi et reconstitué la Pologne. Si l'on devait rester en route, disaient-ils, n'aurait-il pas mieux valu ne point faire la guerre? On avait aidé la Russie à découvrir ses propres défauts et à les corriger, on l'humiliait sans l'amoindrir, on lui donnait ainsi à grands frais des leçons qui lui serviraient à mieux prendre ses mesures une autre fois. Parmi ceux même qui sentaient la difficulté de si grands changemens, quelques-uns pensaient que l'on avait trop vite abandonné Constantinople, et que, pour prix du service rendu, on aurait dû faire signer au sultan une lettre de change au profit des chrétiens d'Orient.

Nous n'avons point à réfuter ici toutes ces objections, toutes ces critiques; quelques-unes sont spécieuses, et donneraient matière à une longue discussion; d'autres peuvent contenir une part de vérité. Il est malaisé dans les choses humaines d'établir une exacte proportion entre l'effort et les résultats obtenus, dont l'effet et le contre-coup se prolongent à l'infini. De plus, depuis la guerre d'Orient, la politique des puissances occidentales a eu à Constantinople des caprices, des variations, des incohérences, qui ont parfois compromis une influence et une autorité qu'elles avaient pourtant conquises à grands frais. Nous comprenons donc tous les regrets, nous admettons toutes les réserves; cependant, nous ne craignons pas de l'affirmer, pour soutenir que la guerre de Crimée n'a point profité à la civilisation, il faut vraiment n'avoir jamais mis le pied en Orient. Quiconque, avant et après la guerre, a visité la Turquie et les régions voisines ne saurait méconnaître l'amélioration notable opérée par cet événement dans le sort des peuples de ces contrées. Sur le Danube, ce sont les Serbes et les Roumains affranchis tout à la fois des ingérences turques et de la protection russe, placés sous la commune garantie de toute l'Europe et rendus maîtres de leurs destinées. Dans l'intérieur même de l'empire, ce sont les hommes d'état turcs forcés de comprendre qu'ils ne sauraient plus se passer du concours moral et financier de l'Occident, ce sont les chrétiens chaque jour plus nombreux dans les hauts emplois, et même dans les provinces, malgré bien des abus encore subsistans, chaque jour mieux protégés contre le fanatisme turc par l'adoucissement des mœurs, par leur richesse croissante, par la facilité des communications, qui leur permet de faire arriver plus vite leurs plaintes à Constantinople. La Porte, dira-t-on, n'a pas encore rempli tous les engagemens qu'elle avait pris devant l'Europe; mais un programme de réformes devant conduire tous les sujets du sultan à l'égalité civile et politique n'est-il pas déjà par lui-même, par cela seul qu'il est publiquement avoué et reconnu, une importante innovation et un gage sérieux de progrès? Au temps où nous vivons, quand un gouvernement a eu l'imprudence de faire des promesses, il lui est plus difficile qu'on ne le croit de ne pas les tenir; l'opinion ne cesse de réclamer et de rappeler la dette; devant cette incessante mise en demeure, si l'on ne veut pas quitter la place et déposer son bilan, on est contraint de donner à-compte sur à-compte, et l'on se trouve en dernier lieu avoir payé plus même que l'on ne devait.

Nous voulons insister aujourd'hui sur un des résultats les moins connus, quoique des plus considérables de la guerre de Crimée; nous voulons montrer quelles heureuses conséquences a eues pour l'Europe l'attention que les plénipotentiaires réunis dans les confé-

rences de Vienne, puis au congrès de Paris, ont accordée à l'importante question de la navigation du Danube.

Pour achever son œuvre et pour appliquer, en tenant compte de tous les droits et de tous les intérêts, les principes qu'il avait posés, le congrès de Paris, avant de se séparer, avait institué, par les articles 16, 17, 20 et 23 de l'acte de paix, quatre commissions mixtes; chacune d'elles avait sa tâche et devait travailler, dans la mesure du rôle qui lui avait été assigné, tant à l'affranchissement de la grande voie commerciale dont la Russie avait possédé jusque-là les embouchures qu'à la consolidation des groupes chrétiens qui en occupent les rivages depuis le confluent de la Save et du Danube jusqu'à la mer.

La première de ces délégations du congrès n'a pas été heureuse dans l'accomplissement de sa tâche. Convoqués à Vienne vers la fin de l'année 1856, les représentans des états riverains du Danube avaient terminé au mois de novembre 1857 le règlement de navigation dont ils étaient chargés; mais cette convention ayant paru contraire à l'esprit des clauses générales adoptées à Paris, les puissances se sont refusées à la ratifier, et elle est restée lettre morte. — Les ingénieurs militaires qui formaient la commission instituée par l'article 17 avaient à fixer le tracé de la frontière russo-moldave en Bessarabie; ils se sont vus plus d'une fois à la veille de suspendre leurs opérations. Qui ne se souvient de la difficulté de Bolgrad et des menaces du *foreign office?* Pourtant ils ont fini par obtenir de la Russie le sacrifice qu'ils réclamaient et par mener leur tâche à bonne fin. — Quant aux commissaires envoyés à Bucharest, ils ont recueilli les vœux des divans *ad hoc* de Valachie et de Moldavie, et leur enquête a servi de base à la convention de 1858, qui devait être la loi fondamentale et immuable des Principautés-Unies. Cependant on a dû bientôt reconnaître que le moyen terme auquel on s'était arrêté ne contentait personne, qu'il ne répondait qu'imparfaitement aux légitimes aspirations des Roumains. Au *veto* de l'Europe, ceux-ci ont opposé des faits, et après la double élection princière de 1859, après la fusion des deux administrations centrales, l'union complète des deux provinces sœurs et l'événement qualifié de « coup d'état du 2 mai, » les puissances ont été amenées à déclarer que désormais le peuple moldo-valaque, placé sous la suzeraineté de la Porte, pourrait changer librement son régime intérieur.

La quatrième commission, celle qui a été momentanément préposée aux embouchures du Danube, est encore en fonction, quoiqu'on ait, au début, limité sa durée à deux ans. L'œuvre qui lui a été confiée a pris des proportions imprévues; mûrement préparée,

conduite sans bruit et avec persévérance, elle touche à son terme, et tout ignorée qu'elle soit, sinon dans son ensemble, du moins dans ses développemens successifs et dans ses différens résultats, elle mérite à plus d'un titre une sérieuse attention. Les ouvrages d'art exécutés pendant une période de plus de treize ans sur le Bas-Danube, exemple unique de collaboration européenne, n'ont pas eu seulement pour effet de faciliter d'une manière permanente l'usage de l'un des plus grands cours d'eau du continent; ils constituent sous le rapport scientifique une intéressante expérience. Libres de leurs entraves et soumis à une législation conforme aux principes qui régissent les fleuves « conventionnels, » la navigation et le commerce sur le Danube maritime ont pris un essor qui rappelle leur antique prospérité. Enfin la commission du Danube exerce dans sa sphère modeste, et en vertu d'une sorte d'investiture temporaire, une véritable souveraineté, privilége sans précédent dans le droit international. C'est à ces divers points de vue qu'à la veille du jour où elle va se dissoudre, nous nous proposons de faire son histoire.

I.

Quoique la Mer-Noire ait été pendant près de dix-neuf siècles le centre du plus grand commerce qui se soit fait sur l'ancien continent, le bassin inférieur de son principal tributaire est peut-être aujourd'hui la contrée de l'Europe la moins connue, ou celle dont la description géographique est la plus imparfaite. Si les membres du congrès de Paris et de la conférence de 1857 avaient disposé d'une bonne carte topographique des embouchures du Danube, s'ils avaient pu en même temps tenir compte des véritables conditions ethnographiques de ces contrées, les contestations relatives à la possession de Bolgrad n'auraient point compromis pendant près d'une année une paix glorieuse, et la Roumanie, dont un mince filet d'eau trace la frontière du côté du delta, ne se serait point vue privée, contrairement aux intentions des puissances, de toute communication indépendante avec la mer. Il paraît donc utile, avant d'entreprendre la monographie de la commission européenne, de donner un court aperçu du pays qui devait être le théâtre de son activité.

A partir de l'embouchure du Pruth, son dernier affluent, le Danube, grossi par les eaux d'un bassin de 300,000 milles carrés, coule dans un lit constamment large et profond. A 48 kilomètres en aval de ce point, il se divise en deux branches, dont l'une, la Kilia, dirigée vers l'est-nord-est, absorbe plus de la moitié de son volume, et dont l'autre ne tarde pas à donner naissance à deux bras d'iné-

gale capacité, la Soulina, qui tend vers l'est, et le Saint-George vers le sud-est. La Kilia et le Saint-George forment, avec la plage qui sépare leurs orifices, un triangle ou delta dont la surface est d'environ 2,690 kilomètres carrés, et qui comprend deux grandes îles séparées par la Soulina. Cette plaine *alluviale*, presque entièrement couverte de roseaux, est unie comme un champ. Les lacs nombreux qui la découpent dans tous les sens communiquent par des rigoles avec les trois émissaires principaux auxquels ils servent, pour ainsi dire, de régulateurs en absorbant une partie des eaux à l'époque des crues et en la dégorgeant à mesure que baisse le niveau du fleuve. La nature a réalisé là, quoique d'une manière incomplète, les travaux dont on a suggéré l'idée en France à la suite des débordemens de la Loire et du Rhône. Le sol s'exhausse insensiblement sur plusieurs points, notamment à la bifurcation du Saint-George. En cet endroit privilégié, qualifié de *Paradis des cosaques*, il est susceptible de culture et donne d'excellens pâturages. Deux bois épais de chênes, d'ormes et de hêtres se rencontrent vers les embouchures; l'un, qui porte le nom de la région boisée où le Danube prend sa source et que l'on appelle la *Forêt-Noire*, avoisine la rive gauche du Saint-George, l'autre longe la plage entre la Soulina et la Kilia. Des bouquets de saules bordent de distance en distance les trois bras du fleuve et en marquent de loin les sinuosités; d'ordinaire plus touffus du côté des eaux moins profondes, ils servent parfois à indiquer les passes dangereuses. Vu de haut, le delta figure ainsi trois grandes avenues convergentes qui se relient entre elles par un réseau de canaux secondaires, et qui s'infléchissent sur leur parcours en méandres plus ou moins tortueux.

Exposée à des inondations périodiques et à toutes les maladies qu'engendre l'humidité, la population qui occupe les deux îles du Danube inférieur est relativement restreinte, et, comme ce territoire est resté longtemps neutralisé, elle représente les nationalités les plus diverses. Cependant les Russes y prédominent, et ils habitent le pays depuis plusieurs générations, tandis qu'en général les Roumains, les Grecs et les Bulgares n'y résident que temporairement. Les colons venus de la Russie se distinguent entre eux par leur origine et par leurs croyances religieuses. Les uns, appelés *lipovanes*, sont Moscovites, et leur apparition en Turquie remonte au règne de Pierre le Grand. Le tsar s'étant proclamé chef suprême de l'église orthodoxe, un parti se forma, qui, fidèle à l'autorité déchue, protesta contre cet acte sacrilége du pouvoir temporel. De là la dénomination de *vieux croyans, vieux frères*, que portent encore aujourd'hui les sectateurs du patriarche de Kiev. Pour échapper aux persécutions, les plus ardens d'entre eux, auxquels s'adjoi-

gnit une bande de strélitz révoltés, passèrent la frontière et vinrent se réfugier aux embouchures du Danube. La Porte leur concéda des terres et des pêcheries contre l'obligation de fournir un contingent d'hommes et de chevaux en temps de guerre. Les autres sont Ruthènes et appartiennent aux groupes cosaques des provinces de la Pologne qui, lors du démembrement de ce royaume, tombèrent au pouvoir de la Russie. A cette époque, ils émigrèrent en Turquie sous la conduite des Zaporogues, et obtinrent à des conditions semblables les mêmes immunités que leurs devanciers. Moscovites et Ruthènes ont leur constitution propre, et ne sont en rien assimilés à des raïas. Un grand nombre de ces Slaves expatriés se sont réunis dans les villes et villages qui se rapprochent des rives extérieures du Saint-George et de la Kilia. En négligeant ces agglomérations plus ou moins considérables, telles que Jourilovka, Toultcha, Ismaïl et Kilia, on peut évaluer à 12,000 ou 15,000 âmes la population répartie dans la région du delta. Parmi les établissemens qui s'y sont formés, le plus important est la ville de Soulina, située à l'embouchure même de la branche mitoyenne du Danube.

En 1853, aux débuts de la guerre d'Orient, Soulina ne comprenait tout au plus que 1,000 à 1,200 habitans, la plupart Ioniens, Grecs et Maltais. Quelques baraques en planches ou de simples huttes de roseaux élevées sur la plage servaient d'abri à ces aventuriers, dont l'industrie consistait à dépouiller en grand et par association les malheureux capitaines obligés, par suite des obstacles qu'ils rencontraient sur ce point, d'avoir recours à leurs services. Ils rançonnaient la navigation européenne et rappelaient par leur âpreté impitoyable l'avidité du géant des bouches de l'Escaut. Le vol était organisé, et au milieu du désarroi qui avait suivi les premières hostilités sur le Danube, il se pratiquait impunément. L'emploi forcé des alléges pour le passage sur la barre facilitait particulièrement les entreprises de ces pirates. Leurs embarcations avaient d'ordinaire un double fond qui absorbait une grande partie des grains momentanément extraits des bâtimens de mer, et ils restituaient l'excédant lorsqu'ils ne pouvaient échapper avec toute leur cargaison à la vigilance des capitaines. C'est ainsi que plusieurs moulins à vent, dont on voit encore les débris, étaient en pleine activité à l'embouchure, c'est-à-dire sur un lieu désert de la côte, à l'extrémité d'une île marécageuse.

Au printemps de l'année 1854, un bâtiment de guerre apparut en vue de Soulina. Il était commandé par le fils de l'amiral Parker. Après avoir fait armer un canot, ce jeune officier en prit lui-même la conduite, et vint débarquer en face d'une ancienne redoute construite vers la pointe de la rive gauche du fleuve. Comme il passait,

suivi de quelques hommes, devant cet ouvrage abandonné, un coup tiré à bout portant le frappa mortellement. Les Anglais se vengèrent de cet assassinat en bombardant le village, qui fut réduit en cendres. Peu après cet événement, les bouches du Danube furent déclarées en état de blocus, et l'exportation des céréales des principautés fut interrompue jusqu'au commencement de l'année 1855. A cette époque, par égard pour les droits des neutres, auxquels le traité de Paris allait donner une solennelle consécration, le blocus fut levé, et un mouvement extraordinaire se produisit dans les ports moldo-valaques. Une nouvelle population, composée en majeure partie des mêmes élémens que la précédente, vint s'implanter à Soulina, et bientôt, grâce à l'absence de toute autorité sur la rive droite du fleuve, une bande d'écumeurs de mer s'empara de l'entrée du Danube. L'audace de ces bandits n'eut plus de bornes; trompant la confiance des capitaines auxquels ils se présentaient comme pilotes lamaneurs, il n'était pas rare qu'ils fissent échouer dans la passe le bâtiment dont ils avaient pris la direction. Livré le plus souvent à ses propres ressources dans l'opération du sauvetage, le capitaine ne tardait pas à se convaincre de l'inutilité de ses efforts, et il abandonnait son navire, dont on faisait aussitôt la curée.

Cependant ce brigandage ne pouvait durer. Le commandant des troupes autrichiennes dans les principautés envoya à l'embouchure un détachement de 60 soldats. Cette occupation fut un bienfait momentané pour le commerce européen. Déployant une rigueur égale à la perversité dont ses nationaux étaient les premières victimes, le représentant de l'autorité nouvelle fit prompte et sommaire justice au nom de la loi martiale; la bastonnade fut mise à l'ordre du jour et consciencieusement administrée. Sous ce régime énergique, la discipline fut bien vite rétablie. Toutefois le pouvoir militaire, quelque efficace que fût son action, n'était pas à même de procurer d'une manière durable les garanties de sécurité que réclamait impérieusement la marine marchande. Cette tâche appartenait tant à la puissance territoriale qui venait d'être dûment reconnue qu'à la *commission européenne*, qui se trouvait temporairement investie d'une partie de ses droits.

Aujourd'hui régénérée, moralisée au contact d'une autorité internationale dont les attributions sont aussi exceptionnelles que l'état du pays dans lequel elle fonctionne, Soulina prend des développemens rapides qui semblent la préparer à un rôle important; elle compte déjà près de 4,000 âmes. Les cabanes éparses qui couvraient la plage et servaient de repaires aux premiers habitans ont fait place à des constructions solides et régulières. De grands bâtimens s'y élèvent pour les différens services de la navigation. Des

édifices religieux y représentent déjà les principaux cultes de l'Occident. Siége d'une caïmacamie, la nouvelle ville entretient une garnison permanente. Des agens consulaires y sont accrédités, et la vue de leurs pavillons protecteurs rassure les marins, pour lesquels ces parages étaient autrefois si inhospitaliers.

II.

Dès l'origine des négociations qui ont précédé le congrès de Paris, il avait été convenu entre les puissances alliées que le soin d'appliquer le principe de la liberté de navigation sur le Danube serait confié à deux commissions qui représenteraient, l'une les parties contractantes, c'est-à-dire l'intérêt européen, et l'autre les états dont le fleuve sépare les territoires.

A cette époque, l'Autriche avait surtout en vue de paralyser l'influence qu'assurait à la Russie la possession des bouches de Soulina et de Saint-George, et, tout en provoquant l'intervention étrangère pour atteindre plus sûrement ce but, elle entendait se ménager les bénéfices de son initiative et régler elle-même les conditions de la déchéance de son coriverain. Ces préoccupations inspirèrent sans doute le mémorandum par lequel le plénipotentiaire autrichien invita la conférence de Vienne, le 21 mars 1855, à déterminer la compétence respective des deux commissions internationales. D'après l'arrangement dont cet acte formule les clauses, la commission européenne n'aurait eu qu'à élaborer le plan et le devis des travaux propres à faciliter l'accès des embouchures, et l'exécution de ce projet aurait été abandonnée à la délégation locale appelée à remplir d'une manière exclusive les fonctions prévues par les articles 108 à 116 du traité de Vienne de 1815.

Cette combinaison, exposée avec toutes les apparences de la sincérité, était d'autant moins équitable que les puissances occidentales, dont on cherchait ainsi à réduire le rôle, avaient acheté seules, au prix des plus grands sacrifices, les concessions auxquelles la Russie consentait alors à se prêter. Elle donna lieu à de longues discussions, et à la suite des événemens qui mirent fin à la guerre de Crimée il fut décidé, d'accord avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, que le mandat exécutif de la commission riveraine serait transféré sans réserve à la commission européenne. Celle-ci fut ainsi chargée de pourvoir par elle-même à la navigabilité du Danube sur le parcours fréquenté par les bâtimens de mer, et à cet effet on lui assigna un terme de deux ans. Les délégués européens se réunirent à Galatz le 4 novembre 1856. Ils purent se rendre compte de prime

abord de toutes les difficultés de leur mission et de l'insuffisance du délai prévu par le traité de Paris. A défaut de cartes exactes, de nivellemens et de données hydrographiques récentes, l'arpenteur et le géomètre durent précéder l'ingénieur et lui ouvrir la voie dans ces plaines infectes, dont le sol disparaît sous les eaux pendant la saison des crues. Privées des industries les plus élémentaires et de toutes les ressources que comporte l'emploi d'ouvriers étrangers, les deux principales localités du Bas-Danube, Toultcha et Soulina, durent être pourvues d'établissemens nombreux, tels que chantiers, ateliers de construction et de réparation, scieries à vapeur, fours à chaux, hôpitaux, etc., et, pour suppléer à la lenteur des communications dans le delta, on dut procéder à la construction d'un télégraphe de 200 kilomètres entre Galatz et les embouchures.

Ces dispositions préliminaires, qui occupèrent une partie de l'année 1857, étaient dictées par le vague pressentiment que l'œuvre commune définie par le congrès nécessiterait des travaux considérables et de longue durée. A ce double titre, elles furent l'objet de vives critiques en Moldo-Valachie. Les résidens étrangers des ports de Galatz et de Braïla les jugèrent superflues en se persuadant que de simples opérations de dragage répondraient suffisamment aux besoins du commerce danubien. Sans partager cette confiance, mais voulant éviter le reproche d'avoir eu recours à des moyens lents et coûteux en négligeant le remède facile et prompt que réclamait la voix publique, la commission résolut d'entreprendre le curage de la passe de Soulina. Elle ne tarda pas à se convaincre, après ses premiers essais, qu'elle se livrait à un véritable travail de Sisyphe, et les plus impatiens durent se rendre à l'évidence.

Cette tentative infructueuse fut une leçon qui ne déplut point sans doute au commissaire de Russie. L'on se rappelle peut-être les plaintes qui, avant la guerre d'Orient, ont défrayé pendant plusieurs années les correspondances diplomatiques. Un dragueur, commandé en Angleterre par le gouvernement russe, apparaissait de mois en mois à l'embouchure du Danube et retournait avarié au port de Nicolaïef. C'était, aux yeux des agens consulaires, une mise en scène destinée à tromper leur vigilance, et, comme ils s'encourageaient mutuellement dans leurs dénonciations, l'un d'entre eux affirma même que les servans de la perfide machine, bien loin de déblayer le chenal, occupaient leurs loisirs à l'obstruer par des sacs remplis de sable.

Les commissaires occidentaux, dont l'envoi sur le Bas-Danube pouvait être considéré comme la consécration officielle de cette méfiance et de ces accusations, devaient en démontrer eux-mêmes toute l'invraisemblance. Cependant, s'ils ne formulèrent pas dans

leurs protocoles cette tardive justification, ils ne se félicitèrent pas moins que le délégué de Russie du résultat négatif de leur expérience involontaire. En mettant hors de doute l'insuffisance de procédés purement mécaniques pour écarter les obstacles que renouvellent incessamment d'énormes quantités de matières alluviales charriées par le fleuve, l'échec provoqué par les vœux irréfléchis du commerce local prouvait la nécessité d'ouvrages hydrauliques permanens et l'utilité des préparatifs qui devaient en permettre la prompte exécution dans un pays où tout était à créer. Quelles seraient la nature et l'étendue de ces ouvrages? à quel système devait-on recourir? Ici la commission se trouvait en présence d'un problème technique qui a donné lieu à des applications plus ou moins heureuses, et sur lequel les hommes de l'art sont encore divisés. On sait que les fleuves qui se jettent dans des mers sans marée déposent devant leur orifice une partie des matières meubles qu'ils tiennent en suspension. Ces sédimens, en s'accumulant dans la région côtière où le courant fluvial est ralenti par les eaux de la mer, donnent ordinairement naissance à un col transversal que l'on appelle une barre, et qui entrave l'accès de l'embouchure, lorsqu'il ne la ferme pas complétement à la grande navigation. Les barres changent de position et de forme, elles sont plus ou moins élevées, suivant la force, la direction et la durée des courans et des vents sous l'action desquels elles se produisent.

Le Danube, moins que tout autre, ne pouvait échapper à ces lois naturelles, puisque, avec un débit qui varie de 9,200 à 30,000 mètres cubes d'eau par seconde, il charrie plus de 60 millions de mètres cubes d'alluvion par année, c'est-à-dire qu'en évaluant la masse de ses déjections solidifiées sur une hauteur de 5 mètres, on obtiendrait annuellement une surface d'environ 12 kilomètres carrés. Alimentées par ces apports incessans d'argile et de sable fin, les bosses qui rendent l'abord des côtes du delta si dangereux, et que les navigateurs anciens appelaient στήθη, s'étendent vers le large à plusieurs kilomètres. Les progrès du promontoire danubien avaient déjà frappé l'attention des contemporains de Polybe, qui semblaient craindre que l'Hellespont ne fût un jour comblé comme le lac Mœotide. La tradition populaire veut que sous la domination ottomane, c'est-à-dire à une époque antérieure aux traités qui ont soustrait la plus grande partie du delta à la souveraineté de la Turquie, un pacha eut l'idée d'obliger chaque bâtiment qui sortait du Danube à traîner à l'arrière, en franchissant la barre, une herse fixée à une lourde chaîne. En remuant ainsi le fond vaseux de la passe, on réussissait, dit-on, à y maintenir une profondeur de 12 à 15 pieds. Il serait permis de contester le succès de ce mode d'amélioration,

si l'on n'ajoutait, à l'appui de ce récit, qu'une estacade en pilotis serrés s'avançait vers la mer, et prolongeait ainsi sur la barre le courant fluvial. On n'a trouvé aucun vestige de cet ouvrage, dont plus d'un ingénieur met en doute l'existence passée. Quoi qu'il en soit, et si l'œuvre de la herse a jamais produit l'effet qu'on lui attribue, on pourrait difficilement l'expliquer sans la digue qui lui servait d'auxiliaire. Livré à lui-même, après avoir dépassé les rives qui en activaient la vitesse, le courant du fleuve n'a plus assez de force pour imprimer un mouvement de translation marqué aux matières agitées par les herses et par les chaînes. Il arrive souvent, après les crues, que ce courant est presque nul, et l'on constate même parfois, en dehors de la barre, un contre-courant assez sensible. Le curage par la drague n'est efficace que là où le travail des auges est protégé contre la houle soit par une baie plus ou moins fermée, soit par des bancs voisins sur lesquels la vague s'amortit. Les côtes de la mer Baltique offrent notamment cet avantage devant les embouchures de l'Oder et de la Vistule. Dans les rades ouvertes, comme celle du Danube, le dragueur, qui fonctionne presque toujours imparfaitement, est exposé à de fréquentes interruptions; un ouragan anéantit en quelques heures le travail de plusieurs semaines, et si, voulant proportionner l'effort à l'inertie du fleuve parvenu au terme de sa course, on employait dans un étroit chenal plusieurs machines à la fois, le passage régulier des navires y deviendrait impossible.

Un système plus rationnel se présente et semble s'imposer par sa simplicité même au choix des ingénieurs; il consiste à forcer le fleuve à travailler lui-même au creusement de son lit maritime en portant son courant sur la barre avec toute sa force au moyen de digues parallèles. On tend ainsi à produire entre les rives artificielles une *chasse* qui doit avoir la même action qu'entre les rives naturelles, et qui conduit dans les profondeurs du large les matières accumulées devant l'embouchure. Cependant les digues longitudinales sont loin de constituer une œuvre parfaite, car elles laissent subsister la cause première de la formation des barres. Le bon sens indique en effet que le banc qui existait devant l'embouchure primitive se reformera tôt ou tard en face de l'orifice nouveau. Le seul remède à cet inconvénient est de prolonger les digues suivant le relèvement du fond.

L'encaissement du courant fluvial dans la mer a réussi à l'embouchure de l'Oder, où il a porté de 7 à 18 pieds et même, sur un étroit parcours, à 24 pieds le niveau du chenal. Cette profondeur s'est maintenue à peu près invariable pendant trente-trois ans. Il convient de noter ici, pour ne négliger aucun des élémens de la

question qui nous occupe, que l'Oder, avant d'atteindre la mer Baltique, décharge ses eaux dans un grand lac, le Haff, dont il sort purifié de ses alluvions. Le même genre de travail a produit des effets beaucoup moins décisifs sur le cours inférieur de la Vistule et du Rhône. La Vistule, il est vrai, se déverse dans un golfe où l'on remarque deux courans littoraux contraires qui paralysent son écoulement normal, et quant au Rhône, son embouchure principale est exposée à toute la violence du vent régnant, qui, en refoulant les eaux fluviales, active à l'orifice même la formation des ensablemens. D'ailleurs peut-on dire que le procédé de la chasse ait été réellement expérimenté dans le golfe du Lion? Il semble que l'on ait simplement cherché à augmenter le volume de la branche orientale du Rhône en barrant six branches secondaires; les digues que l'on y a élevées n'ont pas été conduites jusque sur la barre, et l'on devait prévoir les conséquences de ce plan incomplet. La masse liquide étant augmentée, les dépôts ont été plus considérables, et des bancs qui avançaient précédemment de 35 à 45 mètres par année ont atteint en 1857 un développement de plus de 200 mètres. Quoi qu'il en soit, il paraît reconnu que les embouchures du Rhône ne se prêtent pas à l'endiguement par des jetées parallèles.

L'hydrotechnique a essayé un autre mode de correction sur plusieurs grands cours d'eau : on a creusé un nouveau lit indépendant des émissaires naturels, en le faisant déboucher sur un point favorable de la côte. Les Égyptiens sur le Nil, Drusus sur le Rhin, les Vénitiens sur le Po-di-Garo, les Chinois sur le Hoang-ho, Marius sur le Rhône, ont successivement tenté de résoudre par ce moyen le problème de l'amélioration des embouchures; mais il est évident qu'un lit latéral est sujet aux mêmes détériorations que le cours normal prolongé par des digues parallèles. L'obstacle momentanément tourné ne peut que se reproduire au bout d'un certain temps, une nouvelle barre doit surgir à l'extrémité de la voie artificielle; dans l'un comme dans l'autre cas, les mêmes causes doivent amener les mêmes effets. L'on peut citer un exemple curieux à l'appui de ce raisonnement. La branche occidentale de la Basse-Vistule décrit, avant d'atteindre Dantzig, un angle saillant dont le sommet, il y a trente ans, n'était séparé de la mer que par une plage de 640 mètres de largeur. Napoléon Ier avait eu l'idée de percer les dunes qui rejetaient le courant vers l'ouest, afin d'ouvrir au fleuve l'issue naturelle dont l'orientation de son lit semblait indiquer la direction. Les circonstances ne permirent pas la réalisation de ce projet, et ce que l'art avait dû négliger, la nature en quelques heures l'accomplit. En 1840, lors de la débâcle du printemps, les glaces amoncelées renversèrent l'étroite barrière qui s'opposait à leur marche, et

un nouveau chenal se forma. Il avait dans les premiers temps de 16 à 17 pieds de profondeur; mais bientôt, lorsque la force des eaux diminua, une barre apparut, et s'exhaussa au point de ne plus offrir qu'un passage de 6 à 7 pieds.

Détruire la cause des atterrissemens, c'est-à-dire empêcher le charriage constant des alluvions, telle semblerait être la véritable solution de la difficulté. Les écluses sont destinées à remplir ce but, et ce système a été mis en pratique sur la Vistule, sur l'Èbre et sur le Rhône. Les ingénieurs préposés aux travaux du grand affluent de la Baltique paraissent s'en féliciter, tout en reconnaissant qu'un événement naturel leur a prêté un secours imprévu. Jusqu'en 1840, l'entretien du canal établi en aval de Dantzig était aussi pénible que coûteux, et l'on n'y obtenait qu'une profondeur de 10 pieds. A cette époque, l'irruption du fleuve, dont nous avons fait connaître la cause accidentelle, a eu pour effet de détourner la plus grande partie des sables qui se dirigeaient précédemment dans le canal, et une écluse a pu être construite au point de bifurcation de la nouvelle embouchure.

Le canal à écluse exécuté sur l'Èbre ne peut être mentionné que comme un exemple très insuffisant du genre d'ouvrages dont il s'agit ici; il est si étroit que les bâtimens de mer ne peuvent s'y engager. Quant à celui du Rhône, il n'est pas encore achevé; mais l'on peut en prévoir le succès. La baie du Repos, dans laquelle il doit déboucher, est en effet constamment calme; elle a une assez grande profondeur, et les navires y trouvent un excellent ancrage. Lorsque ces diverses conditions ne peuvent être remplies, un canal à écluse ne remplace utilement une embouchure naturelle qu'autant qu'il est précédé d'un avant-port destiné à en protéger l'entrée, travail ordinairement très dispendieux. D'ailleurs, à part les frais considérables de curage que nécessite l'entretien d'une communication ainsi établie, les écluses elles-mêmes sont une entrave, puisque elles ne permettent le passage qu'à un petit nombre de bâtimens à la fois.

Quelques conclusions générales peuvent être tirées de ce court aperçu. Chaque fleuve a son régime particulier à son embouchure, et les travaux d'amélioration qu'on veut y entreprendre doivent dépendre avant tout de l'étude spéciale de ce régime. De ce que tels ouvrages ont réussi ou échoué dans tel fleuve, il ne s'ensuit pas qu'il en sera de même dans un autre fleuve, à moins que les conditions locales ne soient à peu près identiques. Le canal indépendant des émissaires naturels et les môles longitudinaux ont d'ailleurs en eux-mêmes des avantages et des imperfections. Les considérations théoriques par lesquelles on prétend établir la supériorité du pre-

mier procédé sur le second n'ont pas toujours la sanction de l'expérience, et l'on pourrait notamment opposer aux défenseurs de cette thèse le fait suivant. Une commission française, composée d'officiers supérieurs de marine, s'est formellement prononcée, il y a quelques années, en faveur du canal à écluses actuellement en voie d'exécution sur le Bas-Rhône; elle a rejeté l'idée d'un resserrement du fleuve au moyen de jetées parallèles. Par contre, tous les chefs des stations navales qui se sont succédé sur le Danube ont condamné hautement tout projet de canal aux embouchures, et ils ont exprimé leurs préférences pour les digues longitudinales.

Avant de trancher elle-même une question aussi importante, la commission européenne ne se contenta pas de rechercher les précédens qui pouvaient l'éclairer tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique. Elle crut devoir consulter, indépendamment de son ingénieur en chef, plusieurs experts étrangers que leur notoriété et la spécialité de leurs travaux recommandaient particulièrement à son attention. Le principe de l'endiguement prévalut dans cette enquête internationale, et, en l'adoptant par un vote sommaire, les commissaires en justifièrent ainsi dans leurs rapports individuels l'application aux bouches du Danube.

Les vents régnans de la Mer-Noire soufflent du nord et du nord-est, et produisent un courant maritime plus ou moins sensible qui longe la côte du delta et rejette les matières alluviales vers le sud. Ce phénomène est plus apparent devant la Soulina que dans les parages de la Kilia et du Saint-George. Là en effet l'on remarque que la rive droite du côté de la mer est beaucoup plus proéminente que la rive gauche, nourrie qu'elle est par les apports fluviaux qui en prolongent incessamment la saillie. Cette *chasse* naturelle devra singulièrement favoriser le dégagement du chenal lorsque le courant du fleuve aura été conduit, au moyen de jetées, vers les grands fonds avoisinans. Il n'y aura lieu de prolonger ces jetées que lorsque l'avancement *général* de la plage du delta aura porté plus au large le courant littoral, éventualité que l'on peut considérer comme lointaine.

La rade étant complétement ouverte et la côte du delta se trouvant placée sous le vent régnant, un canal latéral débouchant sur un point de cette côte serait d'un abord toujours difficile et souvent dangereux, si l'on ne construisait un avant-port suffisamment spacieux ou tout au moins un môle très étendu. Cet appendice indispensable entraînerait une dépense considérable de temps et d'argent. L'inconvénient des écluses serait d'ailleurs une objection bien plus sérieuse, car les navires se présentent aux embouchures du fleuve à des époques périodiques, et souvent plus de cent voiles at-

tendent le vent favorable pour s'engager dans le chenal. L'on substituerait par l'établissement d'un canal une porte étroite à la voie large qui existe aujourd'hui et dont on veut faciliter l'accès au commerce de toutes les nations. La clé du Danube serait réellement entre les mains de son riverain inférieur, privilége qui ne rappellerait que trop le régime dont le congrès de Paris a entendu affranchir la navigation européenne.

Ces argumens ne rencontrèrent de prime abord aucune contradiction, et la solution technique dont ils tendaient à démontrer l'efficacité fut même formellement approuvée par plusieurs cabinets. Cependant l'on n'était point d'accord au sein de la commission européenne sur le choix de l'embouchure que l'on approprierait définitivement à la navigation, et cette scission menaçait d'être de longue durée. Pour gagner du temps, l'on résolut d'exécuter des travaux provisoires à la bouche de Soulina, la seule des trois branches qui fût fréquentée par les bâtimens de mer. Ces travaux devaient consister en deux digues parallèles, composées chacune de deux rangées de pilotis serrés, dont la base, du côté intérieur, serait protégée contre les affouillemens par des pierres perdues.

La campagne s'ouvrit le 20 avril 1858. Elle était à peine commencée que l'ordre fut donné à quatre commissaires d'en provoquer la suspension. Un comité spécial d'ingénieurs s'était constitué à Paris sur l'initiative du gouvernement britannique, et avait déclaré que le système du canal devait être préféré. Les membres de la commission européenne, s'inspirant de leur responsabilité et convaincus qu'ils étaient dans la bonne voie, répliquèrent aux objections qui leur étaient si inopinément opposées, et après de longs délais ils obtinrent gain de cause, quoique les quatre gouvernemens représentés dans le comité de Paris eussent annoncé d'avance qu'ils ratifieraient la décision des arbitres consultés par eux.

Malgré les difficultés financières qui vinrent périodiquement en arrêter le cours, les travaux furent achevés le 31 juillet 1861, c'est-à-dire six mois avant l'époque que l'ingénieur en chef de la commission avait primitivement fixée. La digue de gauche ou du nord avait une longueur de 4,631 pieds anglais, et se terminait vers le large par un musoir surmonté d'un phare de petite dimension. L'étendue de la digue du sud était de 3,000 pieds. Il avait été employé à la construction de ces deux ouvrages 12,000 pilotis, 68,000 mètres cubes de pierres d'enrochement et 2,200,000 francs. La navigation n'eut pas d'ailleurs à en attendre l'entier développement pour en éprouver les bons effets. Au commencement de l'année 1860, la digue du nord s'avançait à une distance de 3,000 pieds du rivage, tandis que la digue du sud n'avait pas atteint 500 pieds,

et ne pouvait dès lors contribuer en rien à diriger le courant fluvial. La profondeur de la passe, qui, au début de la campagne, n'était que de 9 pieds anglais, s'éleva cependant au mois d'avril à 14 pieds, amélioration qui dut être exclusivement attribuée à l'action de la digue du nord. Lorsque la digue du sud fut complétée, on constata un fond de 17 pieds. La moyenne a été de 16 pieds 1/2 à 17 pieds depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, c'est-à-dire pendant une période de près de dix ans.

Les travaux de Soulina furent inaugurés publiquement par la commission européenne le 3 septembre 1861. Au banquet qui eut lieu à cette occasion, le commandant de la station navale française, le capitaine de vaisseau Halligon, se faisant l'interprète de ses collègues étrangers, adressa aux commissaires les paroles suivantes : « Il est dans la vie d'un marin, déjà si pleine d'émotions, un moment terrible; c'est celui où, après avoir usé toutes ses forces dans une lutte contre la mer, son implacable ennemie, il se voit contraint à céder devant elle et à chercher un refuge contre sa fureur. Ce refuge, messieurs, si rare dans la Mer-Noire, introuvable de Constantinople à Odessa, vous venez de nous l'ouvrir ici même. Il y a quelques jours à peine, par une mer déchaînée, un paquebot français se présentait devant la passe. Son vaillant capitaine jette les yeux sur le phare; il aperçoit le n° 17 (ce bienheureux 17 que nos canons ont salué, je vous le jure, avec joie aujourd'hui), et sans hésitation il donne entre les digues et franchit sans difficulté cette barre sur laquelle, il y a quelques mois à peine, il se serait infailliblement perdu. Oui, messieurs, bien des fois votre nom et celui de votre honorable ingénieur seront bénis par de pauvres marins qui auront trouvé dans Soulina un refuge assuré, et même, après les si justes éloges que le commerce du monde entier vient de vous accorder par l'organe de ses représentans consulaires, je suis bien convaincu que ces bénédictions ne seront pas la moins douce de vos récompenses. »

En même temps que disparaissait à l'embouchure l'obstacle principal contre lequel on avait vainement lutté jusqu'alors, le cours intérieur de la Soulina était l'objet des différentes améliorations locales que commande l'état d'un fleuve abandonné à lui-même. Il n'y a pas lieu de les énumérer ici.

La commission arrivait ainsi au terme de la première période de son activité. Il devenait urgent, dans ces circonstances, de déterminer l'embouchure qui serait définitivement ouverte à la navigation. Après de longues délibérations, dans lesquelles les gouvernemens eurent plus d'une fois à intervenir, l'on se décidait à renoncer au Saint-George, qui avait eu les plus ardens défenseurs, et il fut

convenu que l'on procéderait à la transformation des digues de Soulina en ouvrages permanens. A cet effet, on commença en 1857 à consolider la digue du nord au moyen de blocs de béton (1), et quant à la digue du sud, qui s'était partiellement incorporée à la terre ferme, on jugea opportun de la prolonger de 500 pieds et de fortifier simplement ses enrochemens sur une distance de 1,600 pieds. Enfin, sur le parcours du fleuve, on ouvrit une tranchée destinée à supprimer une double courbe, et l'on projeta une série de corrections qui devront porter le niveau fluvial à une hauteur minimum de 15 pieds.

Tous ces travaux complémentaires occuperont l'année 1870; il n'y a pas à douter qu'ils ne soient menés à bonne fin, et l'on peut dès maintenant constater le plein succès de l'œuvre technique entreprise aux embouchures du Danube sous les auspices des gouvernemens signataires du traité de Paris. Les délégués européens, dont on ne contestera pas l'énergique persévérance, ont trouvé dans l'accomplissement de leur mandat commun les plus utiles collaborateurs. Parmi les nombreux agens qu'ils ont associés dès le principe à leur mission, il convient de citer comme les plus distingués l'ingénieur anglais sir Charles Hartley et le secrétaire français, M. Edmond Mohler.

III.

Lorsque la commission européenne vint se constituer à Galatz, la Russie n'avait point encore abandonné le delta du Danube, quoiqu'elle eût renoncé depuis plus de huit mois à la possession de ce territoire. Cependant le port même de Soulina avait été évacué peu après la guerre, et, comme nous l'avons vu, l'Autriche, qui avait envahi les principautés moldo-valaques, s'était provisoirement emparée de la seule embouchure accessible à la navigation maritime. En présence de cette double occupation de fait, la Turquie s'était abstenue de toute intervention, n'osant d'ailleurs trancher elle-même une question de souveraineté que le traité de Paris avait laissée en suspens. A défaut d'une autorité légale, le pouvoir militaire déployait toutes ses rigueurs; l'arbitraire le disputait souvent au désordre, et le commerce était privé des garanties les plus élémentaires de sécurité; car si les difficultés naturelles que présentait l'embouchure favorisaient les déprédations des aventuriers qui peuplaient Soulina, l'absence d'une police efficace sur le parcours intérieur du fleuve permettait les actes de baraterie les plus éhontés :

(1) Ce travail est terminé aujourd'hui.

vols, naufrages, assassinats, étaient des incidens ordinaires, et ils restaient souvent impunis, faute d'un contrôle sérieux et d'une répression intelligente.

Les commissaires ne pouvaient entreprendre leurs travaux au milieu d'une pareille confusion. Sur leurs représentations, les gouvernemens leur reconnurent le droit de réglementer la navigation sur le Danube maritime, et un arrangement direct avec la Turquie, à laquelle le delta venait d'être formellement cédé, plaça dans une certaine mesure les autorités territoriales sous leur dépendance. Dès lors, tout en poursuivant sa tâche technique, la commission européenne procéda graduellement à une réforme générale du régime de la navigation danubienne, et à cet effet édicta une série de lois qui, dûment coordonnées et réunies plus tard en un seul instrument, furent l'objet d'une convention signée le 2 novembre 1865. Cet acte spécial ne se prête pas à l'analyse; mais il mérite d'être mentionné ici comme un élément important du droit public moderne relatif aux fleuves internationaux. Il doit d'ailleurs être considéré comme le complément des améliorations que nous avons brièvement décrites, et dont il nous reste à indiquer en traits généraux, mais avec toute la précision que comporte une pareille étude, les résultats économiques.

Quelques chiffres puisés dans des recueils officiels feront comprendre de prime abord la valeur de l'œuvre accomplie, tout en mettant en lumière les nombreux intérêts qui s'y rattachent. Les digues construites à Soulina ont eu pour effet d'élever à une moyenne de 16 1/2 à 17 pieds la profondeur de l'embouchure, qui variait précédemment entre 8 et 10 pieds. Dans le cours du fleuve, le chenal, qui n'offrait en certains endroits que 8 pieds, se maintient aujourd'hui à un niveau *minimum* de 12 pieds. Grâce à ces changemens, les bâtimens de mer ne sont plus d'ordinaire dans la nécessité de recourir aux alléges, et ils réalisent sous ce rapport une économie que des calculs consciencieux permettent de fixer à 26 centimes par hectolitre (1). En multipliant par ce facteur 8,400,000 hectolitres, qui représentent la moyenne des quantités de céréales exportées par le Bas-Danube pendant les années 1865 à 1868, on constate que les ouvrages successivement exécutés par la commission européenne ont diminué les frais de navigation sur le parcours maritime du fleuve d'une somme annuelle de plus de 2 millions de francs.

(1) Un navire de 400 tonneaux payait autrefois, pour frais d'allége, de phare et de pilotage, 3,821 francs. Il n'acquitte plus aujourd'hui en moyenne que 1,695 fr., soit 2,126 francs de moins. Un navire de 400 tonneaux porte à peu près 8,140 hectolitres.

Ce bénéfice, qui sera beaucoup plus considérable lorsque, dans un avenir prochain, le bras de Soulina aura partout une profondeur constante de 15 pieds au moins, ne paraît pas contestable, et tout au plus peut-on en discuter la répartition entre les divers agens auxquels il est acquis. Sous ce rapport, le producteur moldo-valaque est le plus favorisé, sans qu'il semble se douter d'un privilége dont il jouit à titre gratuit. L'excédant des récoltes qu'il peut livrer à l'étranger n'est pas en effet assez important pour influencer d'une manière sensible les prix courans dans les grands centres de consommation. La Roumanie subit nécessairement les fluctuations des principaux marchés de France et d'Angleterre, auxquels elle envoie son contingent, et où se déversent les grains de la Russie, de l'Allemagne septentrionale, de l'Égypte et de l'Amérique du Nord. Le propriétaire doit ainsi s'accommoder des conditions que lui fait le négociant aux lieux d'origine, et celui-ci peut lui offrir un prix d'autant plus élevé que la marchandise se trouve moins grevée par les frais d'expédition. Il n'est pas hors de propos de noter ici que les principautés n'ont pris aucune part aux dépenses qui leur ont assuré un débouché facile sur la mer, et qu'en se décidant à l'entreprise féconde dont les Roumains profitent le plus, les états garans de leurs droits politiques n'ont mis aucun prix à leur libéralité.

L'avantage de l'agriculteur se concilie d'ailleurs avec celui du négociant qui traite avec lui. L'un gagne sans doute plus que l'autre à l'abaissement des taxes diverses que supporte l'instrument de transport, et cette différence s'explique par la concurrence qui s'établit dans les ports d'exportation. Cependant la rivalité dans la demande a ses limites, et il est raisonnable de supposer qu'en général l'acquéreur se réserve une partie de la rémunération qui résulte d'un tarif de navigation réduit. Le commerce proprement dit est intéressé à bien d'autres titres aux innovations successives dues à l'activité des commissaires européens. L'emploi forcé des alléges, de même que l'absence de toute police fluviale, ne lui était pas moins nuisible qu'aux armateurs, car les cargaisons qu'il livrait momentanément à ces embarcations d'emprunt étaient l'objet d'une rapine organisée, et arrivaient ordinairement à l'embouchure diminuées de 7 à 8 pour 100. Le blé confié aux alléges était exposé à d'autres dangers : ou il était mouillé par l'embrun lors de son transbordement en rade, ou il s'échauffait dans le port, tandis que les bâtimens qui devaient le recevoir attendaient en mer pendant des semaines et des mois un temps propice pour le rechargement. Le négociant est aujourd'hui à l'abri de tous ces préjudices par l'effet du contrôle sévère qui préside aux opérations accidentelles d'al-

léges, comme aussi et surtout par suite de l'augmentation de profondeur, qui permet aux plus grands navires de compléter leur cargaison dans le port même de Soulina.

La perte de temps que le manque d'alléges occasionnait fréquemment à la navigation, qui était pour l'armateur la cause d'un surcroît de frais notable, devenait parfois désastreuse pour le négociant exportateur. Au mois d'août 1855, deux bâtimens furent chargés pour l'Angleterre par une maison de Galatz, et partirent de ce port à cinq jours d'intervalle. Le premier arrivait à destination au mois de novembre suivant, et la vente de sa cargaison produisit un bénéfice de 20,000 francs. Le second fut retenu quatre mois à Soulina et n'atteignit l'Angleterre qu'au mois de juin 1856. Le prix des grains avait baissé, et la marchandise ne put être écoulée qu'avec une perte de 87,000 francs.

Le nombre croissant des bateaux à vapeur de grand échantillon a du reste contribué à la rapidité des opérations commerciales. En 1861, il n'est sorti du fleuve, à part les paquebots périodiques des compagnies postales, que 57 *steamers* jaugeant 17,324 tonneaux. En 1868, on en comptait déjà 334 d'une capacité totale de 145,687 tonneaux. La portée moyenne de ces bâtimens étant de plus de 400 tonneaux, ils n'auraient pu entrer dans le Danube avant la construction des digues de Soulina. L'on peut ajouter enfin que la facilité avec laquelle les navires prennent aujourd'hui la mer permet à l'expéditeur de disposer plus tôt de la valeur de sa marchandise et de faire ainsi un emploi plus fréquent et plus utile de ses capitaux. Si le profit du négociant n'est pas moins certain que celui du producteur aux pays d'origine, peut-on affirmer que l'armateur participe également aux bienfaits du régime inauguré par la commission européenne? Il convient de relever ici que, si les navires sont exposés à moins de frais depuis que le secours de l'allége leur est inutile, les conditions de leur affrétement sont devenues relativement moins avantageuses, c'est-à-dire que le nolis a baissé depuis 1861 dans une proportion plus considérable (1). Il semblerait résulter de cette comparaison que, loin d'avoir gagné aux améliorations réalisées à l'embouchure, la navigation proprement dite y aurait perdu. Une pareille conclusion ne serait cependant pas justifiée, et l'on n'est point réduit pour la combattre à objecter que les armateurs n'enverraient pas leurs bâtimens dans le Danube, s'ils n'y trouvaient pas leur compte. Déjà les données qui précèdent signalent quelques-unes des réformes qui profitent aussi bien aux armateurs qu'aux négocians exportateurs. Les expéditions ne dépen-

(1) Il y a une différence en moins de 1 shilling 1/2 par quarter.

dent plus en général des alléges, elles en sont plus régulières et plus promptes. Indépendamment des charges diverses dont il est ainsi exempt, le navire peut fournir une plus grande somme de travail utile en accomplissant dans l'année de plus fréquentes intercourses. Celui qui l'exploite évalue désormais avec une exactitude suffisante les dépenses de chaque campagne; il ne se livre plus, comme autrefois, à une entreprise essentiellement aléatoire (1). Il lui est permis désormais d'augmenter son tonnage, tout en réduisant ainsi ses frais généraux (2). Enfin il trouve le plus souvent un fret pour les voyages d'arrivée, qui s'effectuent ordinairement sur lest, précieuse compensation qu'il doit en grande partie à la commission européenne, dont les travaux ont contribué au développement du commerce et de l'industrie dans les contrées danubiennes.

Ici se présente un dernier et important progrès dont l'armateur plus que tout autre doit se féliciter. Les sinistres étaient nombreux et presque toujours inévitables. On l'a dit, à l'époque où la profondeur de l'embouchure dépassait rarement 10 pieds, la plupart des navires qui venaient charger dans les ports de Moldo-Valachie étaient obligés de s'alléger d'une partie et quelquefois de la totalité de leur cargaison pour gagner la mer, et durant le temps nécessaire pour reprendre leur marchandise ils restaient exposés à toutes les éventualités atmosphériques sur une rade complétement ouverte et en vue d'une côte basse située sous le vent. Les tempêtes de la Mer-Noire viennent ordinairement du nord et du nord-est; elles sont soudaines, et le baromètre de Soulina n'en annonce point l'approche. Elles portent sur une plage qui n'offrait précédemment aucun point accessible, et dans de pareilles circonstances le navire surpris par l'ouragan ne pouvait se relever pour tenir la haute mer; il était condamné au naufrage, et ses alléges avaient souvent le même sort. Le 6 novembre 1855, 30 bâtimens étaient ancrés devant Soulina avec une soixantaine d'alléges; un violent coup de vent les jeta tous à la côte, près de 300 hommes périrent dans ce désastre. Il est à remarquer que l'exportation de la récolte de Moldo-Valachie a lieu particulièrement durant les mois de septembre et d'octobre, qui sont ordinairement orageux. Aujourd'hui Soulina est sans contredit le meilleur port de la côte occidentale de la Mer-Noire; les naufrages y sont plus rares (3), et, grâce aux se-

(1) Le prix du remorquage sur la barre variait précédemment de 100 à 1,200 francs par navire, et les frais d'allége de 90 à 1,000 francs par 1,000 *kilés* de Constantinople.

(2) Des bâtimens de 400 tonneaux apparaissaient rarement dans le Danube; on en voit aujourd'hui de plus de 1,000 tonneaux.

(3) Pendant les six années antérieures aux travaux, on a compté 128 naufrages, soit 21 par an. Pendant les huit années subséquentes, il n'y en a eu que 59, soit 8 par an.

cours que la commission y a organisés, l'on n'aperçoit plus dans sa rade foraine ces carcasses de navires et ces mâts désemparés qui lui donnaient de loin l'aspect sinistre d'un cimetière mouvant.

Cependant la Mer-Noire est toujours inhospitalière, et, quelque assuré qu'il soit d'un nouveau refuge contre ses surprises, le navigateur méditerranéen ne quitte pas sans appréhension les rives tutélaires du détroit de Constantinople. Ne pourrait-on du moins, avant sa traversée, l'avertir des dangers prochains en lui signalant de loin les signes précurseurs des ouragans? N'a-t-on pas constaté que la terrible tempête du 14 novembre 1854, qui a causé tant de ravages parmi les flottes anglo-françaises, avait mis trois jours pour traverser l'Europe de l'ouest à l'est? Une station météorologique avait été fondée à Soulina en 1857; ne pouvait-elle contribuer à prévenir de pareils accidens en se reliant avec les diverses stations centrales du continent? Ces questions furent posées au sein de la commission européenne, et après avoir consulté les directeurs des observatoires de Londres, de Paris, de Vienne et de Saint-Pétersbourg, l'on se décidait à provoquer l'organisation, sur les côtes de la Mer-Noire, d'un système de communications télégraphiques analogue à celui qui existe entre les grands ports des principaux états maritimes, et qui a pour but d'annoncer aux navigateurs, deux ou trois jours à l'avance, les résultats probables des variations atmosphériques. Les commissaires ne se sont point dissimulé les difficultés que devait rencontrer dans ces parages lointains l'exécution d'un pareil projet; il appartenait d'ailleurs aux gouvernemens intéressés de les résoudre, et il est permis de croire qu'un jour viendra où, grâce à leur sollicitude, le *Pont-Euxin*, devenu moins redoutable, ne mentira plus à son nom.

IV.

Aux conférences de Vienne de 1855, lorsque les délibérations furent portées sur le second point des préliminaires de paix, le plénipotentiaire d'Autriche suggéra plusieurs dispositions qui devaient, selon lui, assurer d'une manière efficace la liberté de la navigation du Danube. La Russie, nous l'avons dit, était à cette époque son principal objectif, et, comme il lui supposait des vues contraires à l'affranchissement du fleuve, il réclama en faveur de la commission riveraine, dont l'activité devait alors s'exercer sur le delta et sur ses embouchures, les attributions les plus étendues. Cette commission devait agir en *syndicat européen*. L'emploi de ce terme inusité dans le langage diplomatique avait aux yeux du plénipotentiaire impérial une grande portée, et l'intention qu'il y rattachait n'a point échappé de prime abord à la clairvoyance du prince Gort-

chakof; la *souveraineté* même de son gouvernement était mise en question. Comme conséquence des priviléges qui auraient été concédés à la commission riveraine en sa qualité de syndicat, le delta du Danube devait être *neutralisé*, et la Russie n'aurait conservé que la juridiction sur ses propres sujets. A défaut de cette importante restriction, les commissaires auraient joui, dans l'acception la plus large, des bénéfices de l'*exterritorialité*.

Lorsque la Russie abandonna complétement le delta, l'Autriche, dont le but était dépassé, revint d'autant plus facilement sur ses premières exigences que les puissances occidentales, ainsi que nous l'avons mentionné, avaient jugé bon de substituer leur action sur le Bas-Danube à celle des états riverains. Cependant l'expérience prouva bientôt qu'en isolant le delta de tout contact avec la Russie, on n'avait point écarté les obstacles qui en entravaient l'amélioration. Nous ne relaterons point ici les circonstances qui amenèrent peu à peu la majorité des parties contractantes à revendiquer en faveur de leurs commissaires la plupart des immunités qui, dans le principe, devaient garantir leur indépendance vis-à-vis de la Russie.

D'après les actes du congrès de Vienne de 1815, les commissions préposées aux fleuves « conventionnels » se composent exclusivement de mandataires des états riverains. Purement délibératives, elles ont à discuter et à « recommander » les dispositions qu'elles jugent nécessaires dans l'intérêt de la navigation commune. Ces dispositions ne sont obligatoires qu'autant qu'elles ont été ratifiées par tous les gouvernemens associés, et ce sont les autorités locales qui poursuivent à l'exécution. Le droit de surveillance générale et de contrôle qui appartient à la délégation des puissances limitrophes n'a pas ordinairement d'autre sanction que celle qui résulte de la faculté de correspondre avec les différens pouvoirs provinciaux, et de leur adresser des représentations. Cette délégation ne peut promulguer directement ni lois ni ordonnances.

Il n'en est pas ainsi pour la commission danubienne, et c'est là un des premiers traits qui la distinguent des autres commissions fluviales. Formée en majorité d'agens étrangers, elle est à la fois délibérative et exécutive. Comme corps délibérant, il n'est aucune question touchant la marine marchande sur le Bas-Danube dont l'examen lui soit interdit. Elle élabore les règlemens de police et de navigation, les tarifs et les plans des ouvrages dont elle reconnaît l'opportunité; une fois votés, ces projets deviennent obligatoires, et la publication en est faite par la commission elle-même et en son propre nom. Elle s'est adjoint, pour l'assister dans cette tâche spéciale, un secrétaire-général, un ingénieur en chef et plusieurs autres employés dont les gouvernemens lui ont laissé le choix, et qu'elle

révoque librement. Comme autorité exécutive, les puissances lui ont reconnu une partie des droits d'une administration souveraine, en lui confiant l'application de ses propres règlemens, de ses tarifs et de ses plans d'amélioration fluviale. A cet effet, elle a sous ses ordres immédiats un nombreux personnel de différentes spécialités, et notamment 1 inspecteur-général, 4 sous-inspecteurs, 1 capitaine de port et 1 percepteur des taxes de navigation. Ces derniers agens ont un caractère public et prêtent serment entre les mains des commissaires. Des bâtimens de guerre stationnés aux embouchures concourent à l'action commune des délégués européens en contraignant les navires de leur nationalité à l'observation des règlemens émanés de la commission. Celle-ci participe, même dans son étroit ressort, aux fonctions des trois pouvoirs qui représentent un état; non-seulement elle prépare et promulgue des lois qui régissent les marines de toutes les nations, et dont elle surveille et assure elle-même l'exécution, mais elle poursuit encore les infractions commises à ces lois. Elle a en effet, comme tribunal supérieur, le droit d'annuler, de réformer ou de confirmer les sentences prononcées au nom du sultan par l'inspecteur-général du Bas-Danube et par le capitaine du port de Soulina en leur qualité de juges de première instance. Ses arrêts sont définitifs, et la France a même admis le principe qu'ils pourraient être valables en pays étranger.

A certains égards, la commission a quelques-uns des attributs d'un gouvernement autonome. Elle traite parfois sans intermédiaires avec les états voisins. Un *arrangement* est intervenu entre elle et la Turquie pour régler ses rapports avec les autorités locales. Elle a passé deux conventions télégraphiques avec l'administration roumaine en conférant dans cette circonstance ses pleins pouvoirs à l'un de ses membres, et des négociations directes ont été engagées à Bucharest au sujet de l'application d'un règlement de police dans les eaux moldo-valaques. Elle a ses revenus publics, qui s'élèvent en moyenne à 900,000 francs par année, et dont elle détermine l'emploi par un budget officiellement publié dans chaque état. Elle contracte des emprunts, soit avec des établissemens financiers, soit au moyen d'obligations qu'elle émet sur place. Les sommes qu'elle a ainsi successivement réalisées forment un capital d'environ 8 millions de francs. Elle dispose pour ses travaux de terrains de plus de 150,000 mètres de superficie; les immeubles dont elle est propriétaire, tant à Toultcha qu'à Soulina, peuvent être évalués à 1 million de francs. Elle possède 3 bateaux à vapeur et de nombreux chalands de remorque. Ces bâtimens portent un pavillon spécial reconnu par la plupart des puissances signataires du traité de Paris et notamment par la France. Leurs papiers de bord sont délivrés par la commission.

N'étant justiciable d'aucun tribunal local, la commission européenne a recours à l'arbitrage en cas de contestation entre elle et des particuliers. L'article 3 de l'*arrangement* stipulé avec la Turquie disposait « que les consuls établis sur le Bas-Danube ne pourraient s'immiscer ni dans les affaires qui se rattachent directement à l'exécution des règlemens publics émanés de la commission, ni dans les rapports de celle-ci avec ses employés. Des réserves seront faites à cet égard dans les *exequatur* délivrés par la Sublime-Porte auxdits agens consulaires. » L'on n'a pu toutefois s'entendre sur l'application de cette clause, quoiqu'elle ait été unanimement approuvée.

Toutes ces prérogatives, contraires au droit commun et qui tendent à constituer un véritable état dans l'état, peuvent paraître exorbitantes, si l'on n'en cherche l'origine que dans les énonciations générales du traité de Paris. En se plaçant à ce point de vue étroit, l'on s'étonne sans doute de la transformation qu'a subie la commission déléguée sur le Bas-Danube en 1856; mais, si l'on prend en considération les circonstances exceptionnelles où les agens européens ont dû accomplir leur mandat, l'on se convaincra que l'indépendance à laquelle ils ont aspiré dès leur début était légitime et nécessaire. Ils ont d'ailleurs mérité la confiance de leurs commettans, et les priviléges dont ils jouissent depuis plus de douze ans ont essentiellement concouru au succès de leurs travaux.

Le congrès international récemment réuni au Caire a exprimé le vœu que le canal de Suez fût neutralisé. Quelques publicistes sont allés plus loin en réclamant pour la compagnie qui a présidé au percement de l'isthme une autonomie analogue à celle dont jouissait autrefois la compagnie anglaise des Indes; comme celle-ci, elle aurait son territoire propre, ses finances spéciales et ses lois. Il ne nous appartient pas d'examiner ici la portée pratique de cette idée; mais, si les circonstances en justifiaient un jour l'adoption, peut-être trouverait-on dans les faits que nous venons de relater quelques précédens dignes d'attention.

Nous ne pouvons terminer cet exposé sans mentionner une dernière et importante disposition à laquelle est subordonné l'entretien des ouvrages comme le développement des réformes administratives qui constituent l'œuvre du congrès de Paris. Il paraît urgent d'écarter les difficultés politiques qui ont empêché depuis 1857 la convocation de la commission *riveraine* du Danube. La commission européenne, à la veille de se dissoudre, doit d'autant plus se préoccuper de sa succession qu'elle laissera des dettes payables à longues échéances.

ED. ENGELHARDT.

LE

ROMAN DE MLLE RENÉE

I.

Sur la grande place du Marché, à Morlaix, à droite des hangars de la halle, se trouvait, il y a une vingtaine d'années, une ancienne maison comme on en faisait autrefois en Bretagne, ni raisonnée, ni commode, où rien n'est d'aplomb, où les fenêtres semblent percées, non pour donner du jour, mais pour agacer les gens qui aiment la symétrie. Là demeurait une dame âgée qui ne sortait guère que le dimanche matin pour aller entendre une messe basse dans la chapelle d'un couvent situé tout près de sa maison. On la voyait passer à la même heure, hiver comme été, s'appuyant sur le bras de sa servante, qui l'accompagnait et la ramenait. Celle-ci ne la quittait jamais que pour faire à la hâte les commissions du ménage.

Tout ce qu'on savait des deux femmes, c'est qu'Yvonne de Plohars, ainsi qu'on appelait la maîtresse, était la veuve d'un riche gentilhomme des environs de Saint-Brieuc. Il y avait longtemps déjà qu'elle était venue avec Jeannie, sa servante, s'établir dans le pays, et on ne se souvenait pas de l'avoir vue autrement qu'habillée de noir et le visage triste comme au premier jour. Jeannie ne parlait jamais du passé et ne donnait pas de détails sur le présent. Quant à la fortune de Mme de Plohars, on en était réduit aux conjectures : sa vie simple et modeste faisait d'abord penser qu'elle avait des ressources très bornées; mais comme on voyait souvent entrer chez elle un notaire de la ville, Me Kerhéon, que l'on vantait pour sa grande expérience des affaires en même temps que pour son honnêteté parfaite, il devenait évident pour les Morlaisiens que la cliente était riche.

Un matin de novembre, au petit jour, les habitans de la place du

Marché, en ouvrant leurs boutiques, furent fort intrigués de voir la diligence qui allait de Rennes à Brest s'arrêter devant la maison de Mme de Plohars. Le chemin de fer n'existait pas, et la vallée de Morlaix n'était pas encore barrée par l'immense balustrade du viaduc. Deux femmes encapuchonnées et vêtues de noir descendirent de la voiture et entrèrent. L'une paraissait jeune malgré l'épaisse coiffure qui lui couvrait une partie du visage; l'autre, dont le capuchon était plus en arrière, avait des boucles de cheveux gris toutes défrisées par l'humidité de la nuit.

La semaine s'écoulait, et les étrangères ne reparaissaient pas. Les yeux du voisinage, braqués sur la porte ou les fenêtres de la maison, n'apercevaient rien de plus qu'à l'ordinaire et en étaient pour leurs frais de curiosité. Jeannie, interrogée à droite et à gauche, avait répondu invariablement par ces seuls mots : « ce sont des cousines à notre maîtresse. » Quand vint le dimanche, on attendit l'heure où sortait Mme de Plohars. La vieille dame parut comme de coutume; seulement au lieu de Jeannie, c'était la plus jeune des deux femmes qui lui donnait le bras. On fut généralement frappé de sa beauté et de sa tenue modeste et distinguée. Elle soutenait Mme de Plohars avec une affectueuse sollicitude qu'on remarqua. L'autre femme qui les accompagnait n'était ni bien ni mal, et on aurait eu beaucoup de peine à dire quelque chose à son sujet.

On finit pourtant par savoir que les cousines de Mme de Plohars étaient Mme de Guimaëc, et sa fille Renée; une fois les noms connus, il se trouva des gens de la ville qui se rappelèrent différentes circonstances du passé et purent reconstruire en gros leur histoire. Un M. de Guimaëc avait épousé autrefois une demoiselle noble de Morlaix dont la famille, déjà très restreinte au moment du mariage, ne subsistait plus depuis quelques années qu'en la personne de Mme de Plohars. M. de Guimaëc, officier dans la marine, avait emmené sa jeune femme à Brest, où était son service. Lorsqu'il s'embarquait, elle revenait à Morlaix. Plus tard, M. de Guimaëc, devenu officier supérieur, avait été attaché au ministère, et n'avait plus quitté Paris, où il était mort depuis deux mois. On ajoutait que sa mort avait été une grande perte à tous égards pour ces deux dames. La fortune de Mme de Guimaëc passait pour plus que médiocre; son mari n'avait jamais été bien riche. Son traitement pouvait donner à la famille de l'aisance et même un certain luxe; mais la veuve restait avec une pension et des revenus personnels insuffisans pour vivre à Paris. On supposait que Mme de Plohars, mise au fait de son malheur, l'avait engagée à venir avec Renée demeurer chez elle, et la présence de la mère et de la fille se trouvait par là tout naturellement expliquée. Quant à des détails plus nombreux, il n'y avait

pas moyen de se les procurer. On se contenta donc de ceux qu'on possédait, et l'émotion causée par un événement aussi inattendu que l'arrivée des deux étrangères se calma peu à peu; elles entrèrent dans les habitudes du quartier, et l'on ne s'occupa plus d'elles. Seulement le dimanche on était sûr de voir quelques jeunes élégans de la ville qui venaient se promener sur la place du Marché à l'heure où Mme de Plohars la traversait au bras de Renée, et cette promenade matinale n'était pas certainement à l'intention de la vieille dame.

Les jours se suivaient, et, contrairement au proverbe, se ressemblaient pour ces quatre femmes, en y comptant Jeannie. Une année s'écoula. L'hiver revint, et l'on crut voir que Mme de Plohars marchait avec plus de peine encore que d'habitude, puis un dimanche les gens de la place l'attendirent en vain, et à partir de ce jour-là elle ne parut plus. Un soir, Jeannie sortit précipitamment avec son falot; peu après la clochette du viatique se fit entendre, et les gens qui fermaient leurs boutiques ou qui se mirent aux fenêtres virent le triste cortége se diriger vers la maison de Mme de Plohars, qui mourut dans la nuit.

L'enterrement fini et les formalités d'usage terminées, Me Kerhéon convoqua chez lui Mme de Guimaëc, sa fille, et un certain nombre de personnes de la ville désignées, disait la lettre d'invitation, par la défunte. On fit l'ouverture du testament : Mme de Plohars léguait différentes sommes à des familles pauvres. Elle laissait une petite rente à la chapelle où elle allait tous les dimanches, et une autre à Jeannie en récompense de ses bons services. Elle donnait sa maison à Mme de Guimaëc et à sa fille, plus vingt mille francs à chacune. En entendant son nom, Renée, qui se couvrait la figure d'un mouchoir, leva imperceptiblement la tête, et quand Me Kerhéon eut achevé le paragraphe qui la concernait, elle inclina son front d'autant qu'elle l'avait levé et serra ses lèvres sans mot dire en cachant avec soin ce mouvement; puis, laissant tomber ses deux mains jointes sur ses genoux, elle murmura tout bas : — Pauvre chère cousine! — Seulement, comme il régnait dans la salle un silence religieux, on ne put s'empêcher de l'entendre, et cette parole avait quelque chose de si désolé que tout le monde regarda involontairement du côté de Mlle de Guimaëc : aussi l'on ne s'aperçut pas d'un léger sourire qui effleura les lèvres du notaire.

Me Kerhéon annonça le dernier paragraphe du testament. Renée éprouva comme une petite secousse qui disparut dans un soupir, et se couvrit le visage de son mouchoir : aux yeux de l'assistance, il était évident que la douleur l'empêchait d'écouter, et que toutes ces questions de legs et d'argent ne faisaient que l'affliger.

« Les sommes ci-dessus énoncées mises à part, lut le notaire, il reste de ma fortune un capital de six cent mille francs, qui sera divisé par portions égales entre les différens hôpitaux de Bretagne dont les noms suivent, etc. Je recommande aux prières des légataires mon âme et celle de mon mari, Alain-Raoul de Plohars, mort en mer il y a trente ans. »

Quand il n'y eut plus rien à lire, chacun dut songer à retourner chez soi. Renée avait l'air si triste, semblait si fort regretter sa cousine, qu'on s'écarta avec une sorte de respect pour la laisser passer, et que l'on conçut la meilleure opinion de son bon cœur. Elle sortit lentement avec sa mère, qui était affligée dans la mesure convenable; les deux femmes regagnèrent la petite maison de la place. Mme de Guimaëc monta dans sa chambre, et Renée, après lui avoir tendu le front, ferma la porte doucement et se retira. Une fois seule, il se fit une véritable métamorphose dans toute sa personne. Elle se redressa, les coins de sa bouche se contractèrent par un pli sardonique, ses yeux, si doux et si voilés, prirent une expression de colère; elle partit brusquement d'un pas saccadé, et en traversant de nouveau la chambre de Mme de Plohars, qui se trouvait entre celle de sa mère et la sienne, elle regarda tout autour d'elle ces meubles, ces tentures, ces rideaux d'une simplicité extrême, haussa les épaules par un geste dédaigneux, et laissa échapper avec un accent de dépit concentré ces deux mots : vieille folle!

Renée, avec un père absent pendant presque toute son enfance, avec une mère qui était l'insignifiance et la banalité en personne, avait vécu bien des années sans savoir ni à qui ni à quoi s'attacher. Son caractère y aidant d'ailleurs, elle n'éprouvait pas le besoin de reporter sur autrui ce qu'elle pouvait posséder de tendresse, elle en trouvait facilement l'emploi sans sortir d'elle-même. Toute petite, elle avait déjà un sens très pratique; jeune fille, elle ignorait les douces et charmantes rêveries, ou, si elle en parlait, c'était comme ces faux dévots qui ont le chaud langage et les ardentes expressions de la foi. Son père mort, quand Renée se vit seule avec sa mère, elle prit vite son parti. Rester à Paris devenait impossible, à moins d'y mener une existence mesquine et gênée dont elle ne voulait à aucun prix. Elle avait entendu plusieurs fois parler de leur cousine, Mme de Plohars, et de sa retraite à Morlaix, mais elle se rappelait aussi que son père lui avait connu une fortune considérable, de belles propriétés et un grand train de maison. Elle ne pouvait pas admettre que cette fortune eût disparu; où donc se trouvait-elle? De loin, il était difficile de le savoir; de près, cela serait aisé. Renée persuada donc à sa mère qu'elles devaient écrire à leur cousine pour lui apprendre leur malheur et leur situation, et ce fut elle qui s'en char-

gea. Elle envoya à Mme de Plohars une lettre simple, émue, juste assez pour faire naître la sympathie et pas assez pour exciter la pitié. Elle demandait quelques détails sur les conditions d'existence à Morlaix, et terminait en disant que, pour elle, son vœu le plus cher était d'accompagner sa mère dans la ville où Mme de Guimaëc était née, afin de partager sa solitude dans un pays où les souvenirs d'enfance et de famille seraient sa plus douce et sa meilleure consolation.

La réponse ne se fit pas attendre, et fut telle que Renée l'avait désirée. Mme de Plohars, touchée de la dignité et du courage de cette jeune fille qui s'oubliait pour ne songer qu'à sa mère, offrait aux deux femmes de venir demeurer dans sa maison, où elles pourraient vivre calmes et tranquilles, sans avoir à craindre tous les tracas d'une installation nouvelle.

Une fois au cœur de la place, Renée se trouva plus embarrassée qu'elle ne l'aurait cru. Elle étudia le terrain, c'est-à-dire elle examina curieusement la maison et les meubles. Rien ne put l'éclairer sur ce qu'elle voulait savoir : ce n'était pas là de la pauvreté, ce n'était pas non plus de la richesse. Jeannie connaissait son service et semblait ignorer tout le reste; jamais elle ne disait rien qui fît soupçonner qu'elle eût en aucun temps vu autre chose que ce qu'elle voyait. La faire causer pouvait être inutile ou imprudent. Il ne venait personne du dehors, sauf Me Kerhéon; mais Mme de Plohars ne le recevait que seule, et il partait toujours après avoir salué rapidement Mme et Mlle de Guimaëc, sans s'arrêter à faire la moindre conversation. Renée attendit donc une circonstance plus favorable et pensa que pour l'instant le mieux était de gagner le cœur de sa vieille parente, qui ne serait peut-être pas toujours si mystérieuse. Elle se plia avec une habileté complète à cette vie renfermée et sans distractions; elle se mit au courant des goûts et des habitudes de sa cousine; elle lui prodigua les prévenances et les soins sans l'en accabler, et trouva moyen de déployer ses plus invincibles chatteries, sans pour cela devenir obséquieuse ou fatigante.

Mme de Plohars devenait peu à peu confiante avec la jeune fille. Elle avait d'abord été affectueuse, elle se montrait presque tendre, et elle se surprenait parfois à sourire au milieu de leurs conversations, qu'elle commençait à prolonger avec un certain plaisir. Renée suivait pas à pas ces progrès dans l'intimité de sa cousine, et malgré sa prudence elle avait de la peine à cacher sa joie et à ne pas aller trop vite. D'ailleurs elle croyait pouvoir se départir quelque peu de ses précautions habituelles avec une personne âgée, retirée du monde depuis de longues années, et dont les pensées lui paraissaient limitées à un petit nombre d'objets. Elle le croyait du

moins : aussi dans les retours qu'elle essayait parfois vers le passé, même en cherchant à persuader à sa cousine qu'elle l'aimait d'autant plus qu'elle avait plus souffert, elle commit la faute de lui laisser entrevoir qu'elle la plaignait surtout d'avoir perdu sa fortune; mais l'esprit de la vieille dame planait bien au-dessus du monde où vivait Renée. Elle, qui aurait donné toutes les fortunes de la terre pour revoir celui qu'elle n'avait pas un seul instant cessé d'aimer, elle qui, malgré ses cheveux blancs et ses rides, conservait le cœur de sa jeunesse, elle n'avait pu s'empêcher d'être blessée des condoléances de Mlle de Guimaëc. Quoi! c'était une jeune fille qui lui tenait ce langage banal et vulgaire! La pensée va vite sur cette route de la défiance et arrive avec une rapidité effrayante au soupçon. Il y eut un contre-coup dans l'âme de Mme de Plohars. Elle jeta un regard en arrière sur la conduite et les allures de Renée, et tout cela lui apparut sous un jour nouveau. Une logique fatale, la logique exquise et impitoyable du cœur, la conduisit en face du vrai, sans qu'elle sût trop par quel chemin elle avait passé. Ce fut comme un éclair qui illumina soudain la nuit profonde des visées de sa jeune cousine.

A partir de ce moment, Mme de Plohars devint de plus en plus triste et silencieuse. Renée, qui ne pouvait soupçonner la cause de cette tristesse, l'attribuait à la maladie en voyant que sa cousine s'affaiblissait tous les jours, et elle redoublait de prévenances sans cesser d'avoir l'œil au guet. Un soir que Me Kerhéon se trouvait avec Mme de Plohars, Renée, en traversant le corridor, entendit la voix du notaire, qui parlait plus haut que d'habitude; toutefois le sens des mots ne venait pas jusqu'à elle. Elle fit ce qu'elle trouva de plus commode et de plus à propos pour la circonstance : elle écouta. D'abord elle ne distingua rien, puis elle saisit quelques mots, mais sans comprendre ce qui les précédait ou ce qui les suivait. Cependant il n'était pas impossible qu'elle arrivât à en recueillir d'autres, et, pour mieux entendre, elle colla son oreille à la porte, si bien qu'elle appuya de manière à la faire légèrement craquer. Alors il lui sembla que le pas lent et lourd de Me Kerhéon se dirigeait de son côté : Renée s'enfuit sur la pointe des pieds, rentra dans sa chambre, dont la porte était entr'ouverte, et la referma avec des précautions infinies. A quelques jours de là, Mme de Plohars se plaignit de sentir le froid, et s'excusa en souriant auprès de ses deux cousines d'être devenue assez délicate pour avoir besoin d'une portière.

Il n'en faut pas plus pour expliquer le testament de Mme de Plohars. Quant à la colère de Renée, elle n'avait rien que de naturel. Il est dur d'apprendre du même coup qu'on avait un si beau butin près de soi, et qu'il vous échappe des mains. Renée se remit diffici-

lement de cette secousse; par bonheur son deuil, en lui donnant un prétexte pour se tenir confinée chez elle, lui fournissait un moyen de reprendre son aplomb et d'aviser à l'avenir. Jeannie quitta ces deux dames quelques jours après la mort de son ancienne maîtresse et retourna dans son pays. Renée en fut bien aise : cette fille était trop discrète et ne savait rien ou ne voulait rien savoir.

On la remplaça par une personne d'un âge mûr, qui faisait partie de trois ou quatre confréries, connaissait bon nombre d'habitans de la ville, savait une foule de détails sur leur passé, se tenait au courant de leur présent, et ne demandait pas mieux que de parler. La nouvelle servante devint bientôt la gazette de Renée, qui prenait ses notes et étudiait d'avance son personnel pour le jour où elle reparaîtrait dans le monde. La fortune lui avait joué un mauvais tour dans l'affaire de l'héritage, il fallait une revanche. Elle comptait entreprendre une campagne matrimoniale, avec de grandes chances de réussir, dans une ville où elle pensait avoir acquis déjà une certaine réputation. Ses yeux, baissés sous son voile quand elle sortait avec Mme de Plohars, distinguaient parfaitement les regards qui la suivaient. Elle était assez grande, et sa taille n'était ni trop fine ni trop forte. Avec son visage d'un ovale très régulier, son nez très légèrement aquilin, mais dont on oubliait la fierté quand on voyait le regard de deux yeux noirs et doux, tant ils s'essayaient à être voilés et modestes, ses lèvres un peu minces, mais souvent desserrées par un sourire mélancolique, avec son front un peu bas, mais couronné de cheveux magnifiques à reflets d'or sombre, elle trouvait le moyen de plaire à tous et de faire dire même aux femmes : Voilà une personne qui est bien. Pourtant, lorsqu'elle se trouvait seule et ne se surveillait plus, si on avait pu l'observer, on aurait vu que cette taille demandait à être maintenue et disciplinée, qu'en se laissant aller dans toute la sécurité de la solitude elle semblait avoir une tendance à l'embonpoint, que ces yeux si doux devant témoins devenaient presque durs une fois qu'ils s'ouvraient à leur aise, que leur lueur avait quelque chose de métallique, qu'ils ne possédaient qu'un éclat d'emprunt sans chaleur.

Renée s'était décidée à demeurer à Morlaix, parce qu'elle savait trop bien que le legs de sa cousine ne changeait rien à sa dot, et que vingt mille francs de plus ne comptaient guère dans le monde luxueux et brillant où elle voulait entrer. Elle se rappelait qu'on l'avait trouvée belle à Paris, qu'on le lui avait dit, mais qu'on s'était borné à des complimens, et, tout bien compté, la lutte devenait impossible avec des rivales aussi belles et infiniment plus riches qu'elle. En province au contraire, ses manières, son esprit, son nom, lui donnaient dès l'abord une sorte de prééminence; elle sor-

tait de pair. Il lui serait facile de trouver quelque homme riche qu'il s'agirait simplement de charmer, et qui prendrait sa beauté comme appoint de sa dot. Une fois mariée, elle comptait bien retourner à Paris et réaliser des vœux formés depuis longtemps; ce ne devait plus être qu'une affaire d'adresse, et en ce point elle avait de quoi se rassurer.

Mme de Guimaëc, à l'instigation de Renée, se rappela les noms de quelques familles qu'elle avait connues autrefois. Elle fit des visites, on les lui rendit; des relations s'établirent ou se renouvelèrent, des invitations s'ensuivirent, et Renée eut bientôt ses entrées dans les principales maisons de la ville. Partout on l'accueillait avec une sympathique estime, et elle arriva assez vite à se faire donner beaucoup de place tout en ayant l'air de n'en pas prendre. Sa mise, toujours d'une grande simplicité, était néanmoins combinée de manière à faire valoir tous ses charmes. Dans le fond, rien de plus coquet ni de plus attrayant que sa modestie; elle ne commettait pas ce lourd contre-sens de beaucoup de provinciales qui, sous prétexte de s'orner, se travestissent, se surchargent et se transforment en étalages ambulans de bijoux et d'étoffes. Elle avait du succès, et comme elle ne paraissait jamais s'en apercevoir, personne ne songeait à lui porter envie. Son carnet de danse, toujours rempli dès son arrivée, l'eût pu retenir, si elle eût voulu, jusqu'à la fin de chaque bal; mais onze heures n'avaient pas sonné que Mlle de Guimaëc se préparait au départ et s'en allait avec sa mère, doucement, discrètement, à l'inverse de ces femmes à tapage qui ne peuvent entrer ou sortir sans faire une sorte d'esclandre.

L'hiver cependant s'était écoulé parmi ces fêtes sans aucun résultat sérieux pour Renée. Des jeunes gens parmi les plus riches et les plus titrés de la ville lui avaient adressé des complimens sur les tons les plus variés; mais nul encore ne lui avait donné à entendre ce qu'elle eût préféré à tous les hommages de la terre. Le carême fut employé, comme c'est l'usage en province, à mettre la dernière main aux mariages ébauchés pendant le carnaval. Renée, qui, à son grand regret, n'était pas intéressée personnellement dans la question, put considérer les autres à son aise, et le résumé le plus net de ses observations fut que les jeunes gens riches épousaient des jeunes filles riches à Morlaix tout comme à Paris.

II.

Le premier soleil de mai se leva radieux sur le petit village de Keravel et sur la maison de campagne de Mme la douairière de Plougouët. Cette respectable dame, dont Renée avait su gagner la bien-

veillance, n'habitait Morlaix que l'hiver, et passait toute la belle saison à Keravel. A la ville, elle ne recevait pas; mais tous les ans, le 1er mai, jour du *pardon* de son village, elle donnait une fête où l'on venait de Morlaix et des environs. On dansait sur la pelouse, on dînait sous d'épaisses charmilles, on s'amusait à divers jeux dans le petit bois, et bien des jeunes couples trouvaient moyen de s'égarer un instant dans les allées sinueuses pour achever une conversation interrompue. La journée se terminait par un bal.

Ce matin-là, pendant que les cloches de l'église sonnaient à toute volée la fête du bon saint Jacques, une grande animation régnait chez Mme de Plougouët. Les domestiques allaient, venaient, mettaient en place les différens jeux où les jeunes gens devaient déployer leur force ou leur adresse aux yeux des dames. On dressait la longue table, on préparait les chambres à coucher, — car plusieurs visiteurs demeuraient trop loin pour retourner chez eux après le bal, — et la douairière, déjà parée, ordonnait tout et veillait sur tout. Les hôtes arrivèrent, les jeux se formèrent, on se dispersa dans les jardins, et Mme de Plougouët, restée au salon avec quelques dames qui ne se souciaient pas de braver l'ardeur du soleil, était en train de déplorer l'absence de Mlle de Guimaëc lorsque les roues d'une voiture firent crier le sable de la grande allée. — Ah! la voilà! s'écria la douairière, qui s'était approchée de la fenêtre.

La voiture s'arrêta, et Renée, sautant légèrement à terre, salua avec un sourire Mme de Plougouët et se retourna pour tendre la main à sa mère; puis toutes deux firent leur entrée dans le salon.

— Comme vous venez tard! fut l'aimable reproche qui les accueillit.

— C'est moi qui suis coupable, madame, répondit Renée. Ma mère était souffrante, aussi ai-je exigé qu'elle prolongeât son sommeil, et cela nous a privées du plaisir de vous voir plus tôt.

— Tout est bien, puisque vous voilà, et que Mme de Guimaëc paraît remise. Nous allons la garder ici et la soigner, s'il en est besoin; mais il faut que vous alliez retrouver la joyeuse société qui s'amuse là-bas. A qui vais-je confier le soin de vous y conduire?

Tout en parlant, Mme de Plougouët regardait par la fenêtre : elle fit un mouvement de satisfaction, car elle venait de trouver ce qu'elle cherchait. — Olivier! appela-t-elle.

Un jeune homme vêtu de coutil blanc s'arrêta sous la fenêtre devant laquelle il passait, et saluant avec une grâce du meilleur ton : — Ma chère tante, dit-il, je crois que tous vos ordres ont été exécutés. Avez-vous autre chose à me commander?

— Rien de désagréable, je vous assure : il s'agit d'aider Mlle de Guimaëc à rejoindre ses jeunes amies.

Olivier avait déjà franchi les marches du perron.

— Je suis heureux de me mettre aux ordres de mademoiselle, dit-il en offrant son bras à Renée.

— Mesdames, reprit la douairière, je vous présente mon neveu, Olivier de Kernouëz.

Les deux jeunes gens s'éloignèrent.

— Quel joli couple ! ne put s'empêcher de dire en riant la vieille dame.

Mme de Plougouët avait raison : c'était un joli couple. Olivier, grand, mince, un peu frêle, avec ses longs cheveux noirs qui encadraient à merveille un visage brun pâle, au nez droit et à l'expression sérieuse, rappelait certains portraits italiens de la renaissance. Une barbe courte et frisée accompagnait la ligne un peu fière de ses joues et de son menton, et sa petite moustache noire faisait ressortir une bouche finement découpée. Pour Renée, elle était certainement en beauté ce jour-là ; l'air vif du matin lui avait donné cette charmante fraîcheur des femmes blondes. Pendant qu'elle s'éloignait au bras d'Olivier, sa mère, commodément installée dans un fauteuil, se mit à causer avec Mme de Plougouët qu'elle questionna sur ce jeune homme qui n'avait point paru aux bals de l'hiver.

— C'est mon neveu, reprit celle-ci, le fils de ma sœur cadette, que nous avons perdue il y a une dizaine d'années. C'est un garçon d'une grande intelligence et qui a tous les talens : il est musicien, peintre, poète, instruit comme on ne l'est guère à son âge, et avec cela un cœur ! Quand sa mère est morte, il n'avait que douze ans, et à cet âge-là les enfans oublient vite. Lui, il voulait se laisser mourir de faim, et il l'aurait fait, si sa grand'mère ne l'avait supplié en pleurant de ne pas l'abandonner. Il l'écouta sans rien dire, pâle et sombre ; je crois le voir encore ; il semblait lutter contre lui-même. Enfin il se jeta dans ses bras en lui promettant de vivre pour elle.

— Pauvre enfant ! dit Mme de Guimaëc en portant son mouchoir à ses yeux. Et après ?

— Il fut longtemps malade de chagrin, mais il finit par guérir, car il le voulait. Il avait tellement pris sa promesse à la lettre, que depuis il ne quitta plus sa grand'mère ; il étudiait auprès d'elle, et quelques années plus tard, comme il vit qu'elle aimait à voir du monde, il l'accompagnait partout. Quand la pauvre femme, devenue infirme, est restée clouée dans son fauteuil, Olivier s'est confiné à la maison ; il a été trois ans garde-malade, faisant la partie de dames ou de piquet, lisant tout haut pendant de longues heures les livres du siècle dernier, et jouant avec une patience d'ange les airs en vogue au temps de la jeunesse de sa grand'mère. Elle est morte l'an

passé, et voilà la première fois qu'il quitte le deuil; encore ai-je dû lui prouver que j'avais absolument besoin de lui pour m'aider à recevoir mes hôtes. J'espère qu'il prendra goût à la société, et qu'il ne continuera pas à vivre comme un ermite.

— Ce serait dommage assurément, répliqua Mme de Guimaëc.

Pendant ce temps-là, Olivier et Renée traversaient les parterres pour gagner la grande allée qui menait au bois où se trouvaient les hôtes de Mme de Plougouët. Jeunes et beaux tous deux, qui les eût vus passer eût cru d'abord à une idylle, et ne se fût trompé que de moitié. Olivier avait certes les dispositions requises pour faire un héros de roman. Toute son enfance, assis aux genoux de sa grand'mère, il avait écouté les interminables histoires des amours fidèles du bon vieux temps, et quoiqu'elle lui assurât que ces choses-là étaient depuis longtemps passées de mode, il n'avait pu s'empêcher d'espérer qu'elles renaîtraient pour lui.

Mlle de Guimaëc de son côté était en quête de son idéal, qui n'était pas tout à fait celui d'Olivier. Nanon, sa gazette, en passant en revue la ville et la campagne, n'avait pas manqué de lui parler de la famille de Kernouëz, et Renée savait que ce beau jeune homme qui lui donnait le bras était l'unique héritier d'un château et d'un domaine qui devaient rapporter un nombre respectable de mille livres de rentes. Elle ignorait qu'Olivier, dans sa délicatesse raffinée, s'était laissé voler par un homme d'affaires en qui sa grand'mère avait une confiance aveugle plutôt que d'affliger la vieille dame en lui montrant la brèche faite par sa faute à la fortune de son pupille. Renée croyait donc Olivier beaucoup plus riche qu'il ne l'était, et d'après les récits de Nanon elle l'estimait capable de faire une situation très enviée à Mme la vicomtesse de Kernouëz.

Elle connaissait aussi quelque peu son caractère, et s'arrangea de manière à le prendre par ses côtés faibles. A cette question banale : « si elle ne regrettait pas Paris? » elle répondit par l'éloge de la campagne, passant des horizons bretons aux tableaux des grands paysagistes dont elle avait entendu parler, de la poésie des champs à celle des livres, et des harmonies des bois ou de l'océan à celles de Beethoven ou de Meyerbeer. Elle dit tout cela simplement, et elle eut tant d'esprit qu'elle parut avoir du cœur. Olivier l'écoutait suspendu à ses lèvres, car Renée avait fini par s'abandonner au plaisir de parler de toutes ces choses, dont peut-être elle ne saisissait pas le côté le plus élevé, mais qu'elle aimait comme des symboles de richesse et de vie brillante. Elle n'était pourtant point assez absorbée par ses paroles pour ne pas s'apercevoir qu'ils touchaient au terme de leur course, et elle se souciait peu d'être surprise dans une conversation aussi animée. Elle s'arrêta brusquement devant un rosier. — Les belles roses! dit-elle.

Olivier les cueillit et les lui présenta. Elle les prit en souriant, en mit une à sa ceinture, une autre dans ses cheveux, et, ainsi parée, fit son entrée dans le petit bois, où un murmure d'admiration l'accueillit. Olivier la salua et la quitta. Il souffrait déjà de se séparer d'elle; mais il avait peur qu'on ne remarquât son assiduité auprès d'une si nouvelle connaissance.

Un jeune homme de petite taille, aux traits accentués, au teint brun, à la physionomie vive et franche, vint lui serrer la main.

— Je n'espérais pas te revoir, mon cher Rosmeur, lui dit Olivier. Je croyais ton congé expiré d'hier.

— J'ai obtenu un sursis, je ne pars que demain, et aujourd'hui je m'en donne à cœur joie de regarder de la verdure et des jolies femmes. J'aurai le temps de voir de l'eau et des matelots. A propos de jolies femmes, je te fais mon compliment sur celle que tu viens de nous amener.

— N'est-ce pas qu'elle est bien belle? reprit vivement Olivier.

— Belle, oui... Cependant il y a dans ses yeux quelque chose que je n'aime pas; je parierais qu'elle a le mauvais œil.

Olivier se mit à rire.

— On voit bien que tu as été en Italie, dit-il.

Il lui parla de ses voyages, et ne prononça plus le nom de Renée : déjà il ne pouvait entendre une plaisanterie sur elle.

Toute la journée, Olivier fut d'un entrain et d'une courtoisie qui firent dire aux mères et aux filles : Quel charmant jeune homme que M. de Kernouëz! Il se multipliait, se montrant empressé auprès de toutes les femmes pour qu'on ne s'aperçut pas combien de fois par heure il se trouvait auprès de Renée. Celle-ci le remarqua, et elle sut mettre dans ses paroles, dans l'accent de sa voix, en s'adressant à Olivier, quelque chose d'imperceptible pour tout autre, mais qui lui fit sentir qu'il n'était pas pour elle le premier venu.

Les mères prudentes ont bien raison de défendre à leurs filles de répondre à leurs danseurs autrement que par oui et par non. Dans un quadrille, chaque couple est si isolé, les autres s'occupent si peu de lui que la conversation peut toucher à tout sans que personne le sache. Dans cette liberté complète, l'esprit prend des ailes, la parole aussi; les naïfs se livrent, et les adroits ont l'air de se livrer. C'est ainsi qu'avant minuit Renée connaissait Olivier tel qu'il était, et qu'Olivier connaissait Renée telle qu'elle avait voulu se montrer à lui, — une âme généreuse et forte repliée sur elle-même par les contraintes qu'elle avait subies, assombrie par les chagrins qu'elle avait supportés depuis l'enfance, trop fière pour se plaindre, mais aussi trop élevée pour ne pas aspirer à une vie meilleure. L'enthousiasme d'Olivier pour sa beauté et pour son esprit s'accrut

de tout le respect que lui inspirait un si noble caractère, et il s'attrista en songeant que le lendemain elle allait retourner à Morlaix, qu'il lui faudrait peut-être attendre longtemps l'occasion de la revoir. Comme il songeait à cela en traversant le salon où l'on jouait, il aperçut Renée qui était venue s'y reposer de la chaleur du bal, et qui s'était trouvée là juste à point nommé pour consoler Mme de Plougouët de l'absence de son adversaire habituel aux échecs. Elle avait gaîment pris place à la table, assurant qu'elle avait besoin d'un peu de repos, et que le jeu d'échecs était son plaisir favori. Il en résulta qu'aux chaleureux remercîmens de Renée pour cette bonne journée, qui avait, disait-elle, fait tant de bien à Mme de Guimaëc, la douairière répondit par une invitation pressante de passer huit jours à Keravel. L'invitation fut acceptée avec toute l'hésitation convenable, et le plus content fut celui qui ne semblait pas en cause, c'est-à-dire Olivier de Kernouëz.

Il revint souvent pendant ces huit jours, ou plutôt il ne bougea guère de chez sa tante. Renée, qui tenait probablement à payer en obligeance l'hospitalité qu'elle recevait, mit la main à tout, et sut émerveiller Mme de Plougouët par son adresse de fée et son entente des détails du ménage. Olivier l'admirait, et cherchait sans cesse à se rapprocher d'elle et à reprendre leurs entretiens; mais il eut beau faire, il ne put retrouver le tête-à-tête favorisé naguère par la danse : il faut croire que Renée ne le jugeait pas utile pour le moment. Seulement elle réalisa si bien l'idéal dont Olivier, sans le savoir, lui avait livré le secret, que le jeune homme crut voir vivre l'héroïne de ses rêves, et tomba bientôt dans un accès de mélancolie en se demandant si le manoir de Kernouëz et son propriétaire étaient dignes de tant de perfections; non qu'il crût Renée capable d'une pensée d'intérêt, mais il eût voulu mettre l'univers à ses pieds. Ce n'était pourtant là que son moindre souci, car, si elle l'aimait, tout serait bien; mais l'aimerait-elle? Il avait d'autant plus hâte de le savoir que le jour du départ approchait.

Un matin, Olivier arriva chez sa tante à l'heure où l'on se mettait à table pour déjeuner. La place de Renée était vide. Il allait s'informer de la santé de Mlle de Guimaëc, lorsque celle-ci entra vivement. Elle s'excusa de son retard, jeta sur une chaise son chapeau de paille, rempli d'une gerbe de fleurs, et s'assit.

— Où êtes-vous allée ce matin, ma chère enfant? lui demanda Mme de Plougouët.

— A un demi-quart de lieue d'ici, madame, à une charmante fontaine que j'ai découverte à l'entrée du petit bois. Tous les sentiers qui y conduisent sont bordés de fleurs, les haies d'aubépine embaument, les oiseaux font leurs nids dans les grands chênes qui

ombragent le *douet* (1), et les laveuses en coiffes blanches achèvent de rendre cet endroit tout à fait pittoresque. J'y vais assez souvent, et j'ai eu le tort de m'y oublier trop aujourd'hui.

Le lendemain était un dimanche : les coiffes blanches des laveuses manquaient au tableau; mais il paraît que Renée n'y tenait guère, car dès sept heures du matin elle franchissait d'un pas léger l'espace qui séparait du lavoir la maison de Mme de Plougouët. La jeune fille marchait vite, regardant furtivement à droite et à gauche; en approchant de la fontaine, elle ralentit sa course, et cueillit quelques grandes pâquerettes au cœur d'or, puis elle moissonna à pleines mains les innombrables fleurettes écloses sur les talus, alla s'asseoir au bord de la fontaine dans une espèce de niche tapissée de lierre, et parut fort occupée à faire un bouquet. Au bout d'un instant, elle leva les yeux, et ne fut pas étonnée de voir Olivier debout devant elle. — Vous aimez donc aussi la promenade, monsieur de Kernouëz? lui demanda-t-elle gaîment, ou bien vous avez voulu voir si j'avais bon goût en vantant hier cette fontaine...

— Je n'ai rien voulu voir que vous, mademoiselle, et je suis venu ici pour vous parler. Faites-moi la grâce de m'écouter un instant; ce que j'ai à vous dire est chose grave... pour moi du moins.

Renée ne répondit pas, mais elle regarda Olivier en face d'un air interrogateur, et rangea sa longue jupe, dont les plis s'étalaient jusque sur une grosse racine de chêne placée à l'entrée de la grotte et très propre à servir de siége. Olivier comprit, et vint s'y asseoir.

— Mademoiselle, dit-il d'une voix émue, il y a huit jours je ne vous connaissais pas, et vous ne soupçonniez point mon existence. Je suis pour vous un étranger, un inconnu, un homme avec qui vous avez causé, comme vous auriez fait avec tout autre, et à qui vous vous êtes montrée charmante. Depuis huit jours, vous êtes devenue ma seule pensée. Je vous aime, mademoiselle, je vous aime avec toute l'ardeur, toute la sincérité d'un cœur qui n'a jamais aimé, qui s'était créé un idéal d'une beauté si divine qu'il ne croyait pas que la réalité pût jamais en approcher... Renée, voulez-vous devenir ma femme?

Renée se taisait. Pendant qu'Olivier parlait, elle avait peu à peu incliné sa tête sur sa poitrine et caché son visage dans ses mains pour que le jeune homme ne pût y lire le trouble de ses sentimens. Elle ne se rendait pas bien compte de ce qu'elle éprouvait. C'était d'abord la joie et l'orgueil du triomphe. Elle avait enfin réussi; elle avait conquis une situation que toutes les jeunes filles, ses rivales, lui eussent enviée. Et puis, comme dans les âmes les plus sûres

(1) Fontaine et lavoir.

d'elles-mêmes la jeunesse reprend ses droits à de certaines heures, Mlle de Guimaëc s'était sentie émue d'une tendresse si dévouée et si vive! Elle s'interrogeait avec surprise, et découvrait en elle une autre Renée qu'elle ne connaissait pas. Celle-ci, comme un oiseau à qui il vient de naître des ailes, semblait prête à s'envoler, à se jeter dans les bras d'Olivier; mais, effrayée de cet entraînement involontaire, elle luttait, cherchait à se ressaisir elle-même, et oubliait de répondre.

Olivier reprit tristement : — Je vous ai offensée, pardonnez-moi...

Le son de sa voix rejeta brusquement Renée sur un terrain solide. Elle l'interrompit. — Non..., mais tout ce que vous me dites est si nouveau pour moi! Je n'ai jamais été bien heureuse, voyez-vous! jamais je n'ai été aimée, comme j'aurais voulu l'être du moins. J'ai tellement pris l'habitude de la tristesse que l'espoir m'étonne plus qu'il ne me réjouit. Laissez-moi le temps de m'y faire, d'y penser, d'y réfléchir... Alors, ajouta-t-elle en relevant les yeux avec un sourire qui fit briller le ciel dans l'âme d'Olivier, alors je crois que je n'aurai pas beaucoup de peine à vous répondre...

Il essaya de parler, mais il étouffait de joie; il ne put que prendre la main de Renée, la serrer doucement et la porter à ses lèvres en regardant la jeune fille, qui vit des larmes dans ses yeux.

— Eh bien! je vous ai donc fait de la peine? lui dit-elle gaîment.

— Je suis heureux, trop heureux! Je n'en ai pas l'habitude, moi non plus. Il y a dans mon passé bien des chagrins, bien des tristesses; mais tout cela est fini : je ne vois plus que vous et l'avenir radieux. Il me semble que les chères ombres de tout ce que j'ai aimé sont là qui me sourient, et qui se réjouissent de mon bonheur. Je n'ai qu'un regret, c'est d'avoir si peu à vous offrir. Je me suis toujours trouvé assez riche, mais pour vous je voudrais l'être cent fois davantage. Pourrez-vous vivre contente ici, et ne regretterez-vous pas une vie plus brillante?

Cette dernière phrase n'avait été que médiocrement agréable à Mlle Renée; pourtant, comme elle réfléchissait très vite, elle s'était dit que c'était là une façon de parler usitée parmi les amoureux, qui regrettent tous de ne pas avoir une couronne à offrir à l'objet de leur culte. Elle répondit à Olivier par une tirade sur le mépris des richesses; puis, comme l'heure avançait, elle se leva pour rentrer, et lui permit de l'accompagner seulement jusqu'à la sortie du bois.

Il revint à Keravel dans la journée. Renée, qui avait si adroitement préparé le rendez-vous de la fontaine, s'arrangeait alors avec non moins d'adresse pour lui ménager de fréquens tête-à-tête. Ce n'était parfois qu'une minute, le temps d'échanger deux mots à la dérobée, ou bien un serrement de main, ou un regard rapide; mais

cela suffisait au bonheur d'Olivier. Il était rayonnant, et Mme de Guimaëc ne manqua point de s'extasier sur ce qu'elle appelait sa bonne mine. Mme de Plougouët fut de son avis et ne pouvait pas faire autrement : qu'on trouvât son neveu le plus beau des hommes, il n'y avait rien là qui pût la surprendre.

Renée aussi embellissait à vue d'œil. Sûre maintenant de sa conquête et sûre de son avenir, elle se redressait fièrement avec des airs de reine triomphante. L'orgueil mettait une flamme dans ses yeux, et Olivier attribuait à l'amour l'épanouissement de sa beauté. Tous les matins, il allait l'attendre à la fontaine; ils parcouraient ensemble les sentiers du petit bois à cette heure charmante où le soleil achève de boire les dernières gouttes de rosée. Elle s'appuyait sur son bras; devant eux, des rayons dorés se croisaient sur l'herbe du chemin, tout émaillée de stellaires blanches et de véroniques bleues; sur leurs têtes, les oiseaux ramageaient dans la jeune verdure des chênes, et on entendait de loin la fontaine qui coulait à petit bruit. Ils marchaient lentement, formant mille doux projets : vie à deux, solitude des champs, art, poésie, enfin quelque voyage, et Renée parlait de Paris, du bonheur de le revoir ensemble, d'admirer ensemble tant de chefs-d'œuvre dont ils avaient causé le premier jour qu'ils s'étaient vus, qui les avaient, disait-elle en riant, présentés l'un à l'autre. — Je veux aussi, disait-elle encore avec le ton du plus gracieux commandement, que vous deveniez illustre, que tout le monde sache combien j'ai le droit d'être fière de vous. — Elle pensait tout bas qu'avec la fortune du jeune homme, ses talens, son nom, son influence dans le pays, si elle pouvait le rendre ambitieux, il arriverait à tout, et elle comptait y travailler de toutes ses forces.

Le séjour à Keravel de Mme de Guimaëc et de sa fille, plusieurs fois prolongé, dut enfin se terminer; mais elles ne manquèrent pas de conserver des relations très intimes avec leur aimable hôtesse et d'échanger avec elle des visites multipliées. Mme de Plougouët reçut de Renée une foule de broderies et de coussins. Elle y répondait généralement par des envois de fleurs, et le plus souvent ces fleurs étaient portées par Olivier, qui se trouvait toujours chez sa tante à ces momens-là. Il était devenu assez mondain et s'offrait volontiers à Mme de Plougouët pour l'accompagner dans ses visites. Il se montrait aussi fort assidu à toutes les fêtes champêtres. De cette façon, il vit souvent Renée pendant l'été, et chaque rencontre ne faisait qu'augmenter sa passion et son bonheur. Il aurait bien voulu qu'elle lui permît de faire sa demande sans tarder davantage; mais Mlle de Guimaëc, sûre de lui, ne voyait pas la nécessité de tant se presser. Elle pensait qu'un engagement ignoré est comme s'il

n'existait pas, et se souciait peu de se lier si vite. Elle dit donc à Olivier qu'il avait été plusieurs fois question pour elle de mariage, et que sa mère en avait toujours paru si malheureuse, qu'elle ne pouvait se décider à lui donner brusquement un tel chagrin; il fallait attendre, la préparer tout doucement à ne plus occuper la première place dans le cœur de sa fille. Le jeune homme était forcé de trouver ces raisons excellentes et d'admirer le dévoûment de sa fiancée, qui ne songeait jamais à elle-même et était toujours occupée de ménager la sensibilité des autres. Il ne parlait à personne de son amour; Renée lui avait demandé le secret, et le meilleur ami d'Olivier, Louis de Rosmeur, était embarqué pour plusieurs mois sur un aviso qui croisait dans la Méditerranée. Eût-il même été là, Olivier aurait sans doute trouvé que sa franchise un peu railleuse et son scepticisme à l'endroit des femmes le rendaient peu propre au rôle de confident.

Pendant ce temps, il s'ingéniait à parer Kernouëz pour la future châtelaine, et s'affligeait de ne pouvoir en faire un palais. Il mit un jour la main, en cherchant dans de vieux tiroirs, sur une liasse de lettres de l'homme d'affaires qui s'était si adroitement approprié une partie de sa fortune. Me Kerhéon, son notaire, n'avait jamais pu prendre son parti de cette perte, et pressait toujours M. de Kernouëz, maintenant que cela ne pouvait plus affliger personne, de poursuivre le voleur. Olivier, qui se trouvait assez riche, s'était montré jusqu'alors peu soucieux de s'embarrasser d'une pareille affaire. D'ailleurs il fallait des preuves. Or les lettres qu'il venait de trouver lui en fournissaient suffisamment, et depuis qu'il aimait Renée, les biens de ce monde lui apparaissaient sous un nouveau jour. Il alla donc tout joyeux montrer sa trouvaille à Me Kerhéon, sans lui dire pourtant le vrai motif de sa joie. Le notaire félicita son jeune client de devenir un homme pratique, et il fut convenu entre eux que M. de Kernouëz se rendrait à Paris, où demeurait l'homme d'affaires, et essaierait de lui faire rendre gorge, sans toutefois s'engager dans un procès qui aurait pu attirer le blâme sur la mémoire de l'aïeule. Avant de quitter Morlaix, le jeune homme vit Renée et lui expliqua tout. Sa surprise fut grande en apprenant que le vicomte de Kernouëz était moins riche qu'elle ne l'avait cru ; mais elle n'en laissa rien paraître. Olivier partit pour sa délicate mission. Il avait bien compté sur quelques difficultés; mais de nouveaux obstacles surgirent : il dut s'installer à Paris, et les semaines s'écoulèrent pour lui dans l'impatience de revoir celle qui l'occupait uniquement, impatience qui n'était modérée que par le désir et l'espoir de rapporter une bonne nouvelle à sa fiancée.

Tandis qu'Olivier, dans tout le ravissement de son amour, n'avait

pas une pensée qui ne fût à Renée, qu'il faisait les plus doux projets pour l'avenir, et se demandait parfois avec une certaine inquiétude si tout ce bonheur entrevu n'était pas un rêve, Renée, de son côté, pensait aussi beaucoup à lui; mais ce n'était pas précisément pour les mêmes raisons. Quand elle avait eu peur de rester fille, Olivier était devenu pour elle une espèce de sauveur; maintenant elle songeait non plus à ce qu'elle avait, mais à ce qu'elle aurait pu avoir en attendant encore quelque peu. Olivier s'était bien présenté : pourquoi un autre plus riche ne se présenterait-il pas de la même manière?

III.

Sur ces entrefaites arrivait à Morlaix un personnage dont Renée avait quelquefois entendu prononcer le nom, mais dont on ne semblait pas faire grand cas dans le monde que fréquentaient Mme de Guimaëc et sa fille.

M. Sésostris Michaud était un entrepreneur toujours heureux dans ses travaux; il avait quitté Morlaix depuis plus de deux ans pour aller surveiller une entreprise. Sa fortune était considérable, et le titre de millionnaire qu'on lui accordait n'était pas une hyperbole. Au demeurant, il planait bien un certain vague sur les origines de sa richesse. Son père, Gilles Michaud, Normand des environs de Granville, après avoir vendu une petite ferme, son seul bien, qu'il exploitait d'abord lui-même et qu'il trouvait trop peu fructueuse, était venu s'établir à Paris, et sous le nom très élastique d'homme d'affaires, s'était mêlé de toute sorte d'opérations de finance qui avaient arrondi son pécule. Madré et retors comme un procureur, il n'avait ni le courage, ni le goût des grandes aventures. Il était réservé à son fils de continuer son œuvre en s'élevant à des hauteurs qui auraient donné le vertige à l'ancien fermier. Sésostris fut initié de bonne heure par son père à toutes les finesses légales que Gilles appelait des affaires, et l'élève mérita presque aussitôt la confiance du maître par l'inébranlable solidité de jugement avec laquelle, sans s'arrêter à de niaises raisons de sentimentalité ou de délicatesse, il allait droit au côté pratique et lucratif des choses. Gilles fit donner à son fils une certaine instruction, dans la mesure de l'utile, bien entendu. Lorsque Sésostris en sut assez pour être un bon teneur de livres, le père Michaud déclara son éducation terminée. Jamais on ne récolta plus copieusement ce qu'on avait semé. Les bénéfices de Gilles doublèrent presque une fois que son fils fut devenu son associé, et quand le vieux Normand rendit l'âme, il eut la consolation de se dire que ses écus ne passaient pas dans les mains d'un dissipateur ou d'un maladroit.

Sésostris n'attendait que ce moment-là pour prendre son essor. Son père était de l'ancienne école, jouant serré, risquant peu et amassant sou par sou; lui, il admettait parfois l'audace dans ses conseils, et ne s'effrayait pas outre mesure à l'idée d'une perte à subir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec les trois cent mille francs laissés par le père Michaud il en avait gagné trois cents autres mille en peu d'années, et il épousa la fille d'un armateur du Havre avec lequel il était en relations. Ce négociant devait bien une grande partie de sa fortune à de bonnes spéculations dans la traite des nègres, la fille était laide et commune; mais comme elle avait en dot cinq cent mille francs, et que de plus le beau-père garantissait un intérêt dans la maison, Sésostris crut se devoir à lui-même de ne pas hésiter un seul instant. Au bout de dix ans de mariage, sa fortune était doublée, et au milieu de ses occupations il trouva le temps d'avoir un fils; mais il ne sut pas trop ce que c'était que d'être père, car l'enfant mourut le lendemain de sa naissance, n'ayant survécu qu'un jour à sa mère, qui avait succombé en le mettant au monde. L'idée lui vint alors de parcourir la Bretagne, pays primitif où un homme habile comme lui ne devait certes pas voyager en pure perte. A une grande lieue de Morlaix, au bord de la rade, il trouva un château quelque peu délabré, mais dont les domaines étaient très importans. Le propriétaire, gentilhomme endetté, ne demandait qu'à vendre le tout. Sésostris, qui voyait là une belle affaire à conclure et un moyen de jouer au grand seigneur, acheta le manoir et les terres qui en dépendaient.

M. Michaud revenait de temps en temps à son manoir de Bretagne et essayait de s'introduire dans la société aristocratique; mais ce n'était pas aussi facile que de s'enrichir. Un jour que Renée et sa mère se trouvaient à la campagne chez une de leurs amies, on annonça M. Sésostris Michaud, qui venait faire une visite de voisinage. Renée ne le connaissait que de nom : sans en avoir l'air, elle ne le quitta pas du regard pendant quelques minutes; l'idée qu'elle avait devant elle un homme plusieurs fois millionnaire la fascinait. On causa d'une foule de choses; le tour de Paris arriva. Mlle de Guimaëc prit alors une part de plus en plus active à la conversation, et, peu à peu se laissant aller à je ne sais quelle pensée irrésistible qui la poussait, elle se fit aussi gracieuse, aussi aimable, aussi intéressante que possible. Sésostris la regardait, et ne se rendait pas bien compte de l'attention qu'il prêtait à ses paroles; il lui semblait seulement qu'il n'avait jamais écouté personne avec autant de plaisir, et qu'il n'avait jamais vu de femme aussi belle.

De retour chez lui, il se mit à réfléchir. Par une de ces bizarres liaisons d'idées qu'enfante l'imagination à ses momens de raillerie,

le souvenir de Renée, qui ne l'avait pas quitté, fit soudain surgir celui de sa femme défunte. — Ce fut une véritable révélation. Il comprit avec une perspicacité rétrospective tout ce que la morte avait de commun et de grossier, et il éprouva une véritable souffrance à la pensée d'avoir pu vivre des années avec une créature aussi disgracieuse que celle qui avait jadis porté son nom. Autrefois il ne considérait que la dot, et plusieurs centaines de mille francs rachetaient à ses yeux bien des imperfections physiques et morales. La fille du négociant du Havre était un beau parti pour le fils de Gilles, qui, sans grand usage du monde, et n'ayant eu d'autre horizon que le cercle d'un certain genre d'affaires, ne pouvait désirer ce dont il ne soupçonnait pas l'existence; mais Mlle de Guimaëc à son bras! Mlle de Guimaëc sa femme! M. Michaud se sentait grandir de dix pieds rien que d'y songer. Si le grand air de Renée l'intimidait un peu, sa fortune plus que modeste le rassurait : tout bien compté et mis en parallèle, il se disait avec une certaine complaisance que la partie n'était pas mauvaise pour lui, qu'avec un peu d'habileté il pourrait bien la gagner, et qu'après tout une fille noble, mais pauvre, ne trouvait pas tous les jours des millions à épouser.

Il y a pour tous une heure marquée où la passion vient au cœur, irrésistible et souveraine. Pour les uns, elle est douce comme une caresse; pour les autres, fière et grave comme une vertu. Quant à Sésostris, il la sentait s'enfoncer en lui, âpre et dure comme les serres d'un oiseau de proie. Il n'y a rien de tel que les gens qui n'ont jamais pensé à être jeunes pour éprouver des sentimens qui ressemblent à la fièvre. Appeler cela de l'amour serait peut-être abuser du sens des mots.

Renée de son côté ne perdait pas son temps. Elle avait parfaitement vu l'effet produit sur Sésostris par sa beauté et sa conversation. Après le départ du millionnaire, Mme de Guimaëc, avec la curiosité banale qu'elle apportait à tout, fit à son sujet une foule de questions, et les réponses furent on ne peut plus au gré de sa fille, qui par modestie se contentait d'écouter. Ces deux dames devaient retourner à Morlaix le lendemain; mais Renée, experte en l'art de se faire offrir ce qu'elle désirait, exprima si gracieusement sa reconnaissance pour tout le plaisir qu'elle goûtait chez l'amie qui les avait invitées, que cette personne ne put se dispenser de les retenir encore : on est toujours flatté de voir les gens s'amuser chez soi.

A la campagne, entre voisins, il y a toujours des occasions de se rencontrer, et avec un peu d'adresse on fait naître bien des hasards. La propriété de Sésostris et celle où se trouvait Renée étaient séparées par une petite rivière que longeait sur les deux rives une jolie allée de saules. Sésostris, en revenant de voir ses moulins, suivait

naturellement l'allée située de son côté, et Renée suivait tout aussi naturellement l'allée parallèle, où elle trouvait de la fraîcheur et de l'ombrage. Le premier jour que Sésostris aperçut ces dames, il les salua, fit semblant d'être pressé et continua son chemin. Il avait des battemens de cœur, et craignait qu'on ne vît sur son visage ce qu'il éprouvait. La vue de cette belle personne lui causait un émoi insurmontable, et il se demandait avec une certaine crainte si sa promenade ne serait pas regardée comme un acte bien audacieux. Le lendemain, après le déjeuner, Renée, sa mère et leur amie venaient à peine de s'installer sur l'herbe, au bord de l'eau, lorsque M. Michaud apparut. Il avait pris un grand parti, et s'arrêta quand il fut en face de l'endroit où les trois femmes étaient assises avec leur ouvrage et des livres. Renée faisait justement la lecture, ce qui lui permit de relever les yeux par un mouvement étonné, lorsqu'elle entendit sa mère répondre à un salut de vive voix qui partait de l'autre rive. Le cours d'eau n'était pas bien large à cet endroit. Sésostris, surpris du courage qu'il avait déployé en souhaitant le bonjour à ces dames, brûla tout à fait ses vaisseaux et engagea bravement la conversation. Mme de Guimaëc tenait toujours quelques paroles en réserve pour de semblables occasions; quant à leur amie, elle n'avait aucun préjugé, et trouvait qu'il faut toujours être bien avec ses voisins. Sésostris expliqua comment, après avoir inspecté ses moulins, il avait l'habitude de faire à la même heure le tour de la prairie qui s'étendait le long de la rivière avant de rentrer chez lui. Mme de Guimaëc lui répondit que cette régularité n'avait rien que de très naturel de la part d'un homme d'affaires aussi occupé que lui, et qu'elle la comprenait d'autant mieux qu'elle-même, son amie et sa fille, qui certes n'avaient pas besoin d'une aussi grande ponctualité dans l'emploi de leurs journées, venaient régulièrement à la même heure s'asseoir au même endroit, le tout accompagné de réflexions profondes et neuves sur l'habitude, cette seconde nature. La conversation continua sur ce ton pendant quelque temps, et se renouvela les jours suivans avec le même charme et la même variété. Olivier ne devait revenir que dans deux mois ou six semaines au plus tôt; c'était plus de temps qu'il n'en fallait à Mlle de Guimaëc pour mener son entreprise à bonne fin. L'idée qu'elle trompait un honnête homme et un homme de cœur, qu'elle anéantissait le bonheur de sa vie, le bonheur qu'elle lui avait promis et qu'elle devait lui donner sous peine d'être déloyale, cette idée ne lui vint même pas. Olivier ne lui était plus utile; elle le mettait de côté sans gêne, sans trouble. Il fallait aller à ce qu'elle croyait le plus important, il fallait agir sans tarder avec Sésostris. Renée, avec toute la finesse d'un diplomate ou d'un homme d'état, savait très bien que,

pour conserver toute sa valeur, il ne faut pas offrir de se vendre avant qu'on n'offre de vous acheter; mais elle n'ignorait pas non plus que certaines gens ont besoin d'être encouragés, et elle avait compris que Sésostris était un de ces hommes que d'habiles délais modérément employés excitent et enflamment, tandis qu'une plus longue attente les dépite et parfois même les éloigne. Le millionnaire, à en juger par ses discours, ne devait pas savoir attendre longtemps.

Or il advint qu'une après-midi où le vent emportait dans la prairie de Sésostris les feuilles jaunissantes des saules qui ombrageaient la promenade de la belle Renée, celle-ci vint comme de coutume avec sa mère et leur amie, et descendit le cours du ruisseau. Le propriétaire de la rive opposée était déjà aux aguets et faisait semblant d'admirer le paysage. Il salua. Renée, avertie par sa mère juste au moment où elle regardait d'un autre côté, se retourna avec vivacité, et dans le mouvement qu'elle fit, son très léger chapeau, mal attaché peut-être, fut enlevé par le vent, et s'en alla rejoindre sur l'autre bord les feuilles d'automne. Elle poussa un petit cri de surprise; mais le chapeau n'était pas perdu, il roulait sur la verte prairie. Sésostris cherchait à l'arrêter, toujours près de le saisir et préoccupé de conserver un air majestueux et digne, tout en poursuivant le chapeau dans ses bonds capricieux. Enfin le vent se calma, le chapeau s'arrêta, et Sésostris, le fugitif à la main, revint en ayant soin de ne pas trop se hâter afin de reprendre haleine. Quand il fut arrivé au bord de la rivière, il montra le chapeau d'un air de triomphe. Renée le remercia avec une grâce exquise, à laquelle une nuance de confusion n'ôtait rien de son charme; puis, comme le cours d'eau était peu large en cet endroit, elle mit son joli pied sur une grosse bosse poussée au tronc d'un saule, au-dessus des racines dénudées; de la main gauche, elle se retint à une des branches de l'arbre, et, ainsi suspendue au-dessus de l'eau, elle allongea l'autre main en priant M. Michaud de lui tendre le chapeau au bout de sa canne. La pose était charmante et bien faite pour porter le dernier coup au cœur déjà si blessé de Sésostris. Celui-ci jeta un cri de terreur. — Que faites-vous, mademoiselle? vous allez tomber! Vous voyez bien que la distance est trop grande. Attendez un peu et tenez-vous à l'ombre. J'ai mon idée. — Il se dirigea vers un toit de chaume planté sur quatre pieux, dans une petite baie : ce toit servait de remise à un élégant et solide canot. Sésostris regarda autour de lui, et, voyant deux hommes qui traversaient la prairie, il leur fit signe de venir, dit rapidement quelques mots à l'un, qui partit en courant du côté du château, et monta dans le canot avec l'autre, qui prit les avirons.

Il passa sur la rive opposée et revint alors à l'endroit où l'attendaient les trois femmes. Mlle de Guimaëc, rentrée en possession de son chapeau, se confondit en excuses, et Sésostris enhardi osa proposer une promenade sur l'eau. On accepta, et le bateau descendit lentement les méandres de la rivière. Quelle joie c'eût été pour Olivier, s'il se fût trouvé à la place de Sésostris, tout près de Renée, effleurant sa robe et sentant parfois son visage frôlé par un bout du ruban bleu dont le vent continuait à se jouer! Le soleil des beaux jours d'automne inondait les prés de sa blonde et chaude lumière; mais sur la petite rivière tout était calme et fraîcheur. L'eau murmurait doucement; les arbres penchés sur les deux rives formaient un berceau de verdure qui laissait de loin en loin entrevoir un coin de ciel bleu. Le bateau glissait, écartant de sa proue aiguë les beaux nénufars qui présentaient à la surface de l'eau leurs grandes feuilles lisses et luisantes, leurs fleurs semblables à des coupes d'or ou d'argent. Sésostris, qui n'avait jamais vu Renée de si près, la regardait à son aise, et Renée, qui sentait ce regard fixé sur elle, tenait ses yeux baissés pour ne pas le déranger.

On parvint à un endroit où les rives s'abaissaient et s'écartaient brusquement. Le spectacle changeait : au lieu de berges élevées et verdoyantes, c'étaient de grandes prairies aux molles ondulations d'où s'élançait çà et là quelque fine et légère flèche de clocher dont le pied se perdait dans des bouquets d'arbres. Le long des bords mêmes de la rivière poussaient de hautes herbes, baignant dans l'eau qui miroitait entre leurs tiges quand le vent les balançait. A l'horizon, on voyait des collines bleuâtres légèrement voilées d'une gaze de vapeur blanche, et à l'avant du bateau la ligne calme et majestueuse de la rade de Morlaix. Ce beau pays, Renée le connaissait. Là-bas, à sa gauche, se dressait le petit manoir de Plougouët. La façade de granit gris, éclairée par le soleil, se détachait dans le lointain avec une lumière dorée sur le fond sombre d'un bois de sapins. Renée n'avait qu'à lever la tête pour apercevoir la maison, le bois, les sentiers de la plaine; elle ne le fit pas et continua de tenir les yeux baissés.

Cependant la rivière se transformait en une vaste baie; le remous de la rade se faisait légèrement sentir, et la brise devenait plus vive et plus fraîche. Mme de Guimaëc, qui n'avait cessé de causer avec son amie et que les beautés du paysage intéressaient fort peu, fit un petit soubresaut, causé par les vagues qui commençaient à clapoter sur les flancs du bateau. — Mon Dieu! s'écria-t-elle, où allons-nous? Voulez-vous nous mener en pleine mer?

— Pas tout à fait, répondit Sésostris d'un air entendu; j'ai là, près de Plouézoch, une métairie où je sollicite l'honneur de vous

conduire, parce que ma voiture viendra nous y chercher. Il s'y trouve aussi une grosse pierre druidique très haut cotée par les amateurs; j'ai pensé que mademoiselle de Guimaëc ne serait pas fâchée de la voir. Veuillez, mesdames, excuser cet enlèvement.

Mme de Guimaëc ne savait trop que dire, mais elle ouvrait la bouche à tout hasard pour répondre quelque chose, lorsque Renée, qui craignait une parole inopportune, prit les devans. — Quelle aimable surprise, monsieur! dit-elle avec un étonnement bien joué.

Comme le vent était bon, le domestique de Sésostris, qui était de la côte, dressa le mât, hissa la voile, se mit à la barre, et de bordée en bordée le canot ne tarda point à venir s'échouer sur une petite plage d'où l'on pouvait facilement arriver à la métairie. Les deux dames descendirent avec le secours de M. Michaud, qui avait débarqué le premier, et elles gagnèrent promptement le haut de la plage où le sable était sec. Ce fut au tour de Renée de donner la main à Sésostris; celui-ci, pris tout à coup du courage des poltrons en se voyant seul avec la jeune fille, se dit que le grand moment était venu. Il lui serra la main d'une manière très significative, et, pendant qu'elle sautait légèrement à terre, tournant vers elle des yeux supplians : — Mademoiselle!... oh! mademoiselle,... s'écria-t-il, je...

Il ne put aller plus loin; il se sentait la bouche sèche et le gosier serré. Renée, après avoir attendu la fin de la phrase qui ne sortait pas, le regarda; ce regard valait une réponse. Sésostris fut tellement heureux d'être deviné qu'il oublia d'en être surpris.

A la métairie, on trouva la voiture, et après une courte promenade à la pierre druidique on songea au départ. La route faisait un assez grand détour, et on devait arriver chacun chez soi juste pour l'heure du souper. Les deux dames s'installèrent commodément dans le fond de la voiture, Renée et Sésostris sur le devant, et les chevaux partirent.

D'abord la conversation fut générale, puis M. Michaud en vint à ne plus parler qu'à sa voisine. Il chercha ce qu'il pouvait avoir de plus agréable à lui dire, l'entretint avec effusion de ses succès en affaires, entremêla ses discours des chiffres les plus opulens. Quoi de plus aimable et de plus éloquent d'ailleurs que ce langage, qui semblait avoir pour échos d'harmonieux tintemens de millions? Cependant le jour mourait : la brume du soir estompait tous les objets et noyait les lointains dans une vapeur violette. Le vent s'était calmé; aucun souffle n'agitait plus les feuilles; on n'entendait d'autre bruit que le cri de quelque oiseau attardé qui regagnait son nid, le chant doux et mélancolique des grillons dans les prés, et tout au loin la rumeur vague et plaintive de la mer, qu'on devinait plutôt qu'on ne

la distinguait. A l'endroit le plus sombre du ciel, une petite étoile pâle essayait timidement de lutter avec les dernières lueurs du crépuscule. La calèche roulait, berçant à la fois le sommeil des deux dames, qui n'avaient pas résisté longtemps au mouvement monotone de la voiture, et les rêves que faisaient, chacun de son côté, Renée de Guimaëc et Sésostris Michaud.

— A moi, se disait l'un, cette belle personne qui fera honneur à ma maison! A moi son esprit, son nom, ses relations! Grâce à elle, on me recherchera au lieu de me tolérer, comme on faisait, je le voyais bien, dans son monde orgueilleux, qui ne comprend rien au mérite solide. On me l'enviera : elle est si belle! — Renée ne lui apparaissait que dans un salon; c'était un rare objet de luxe que sa fortune lui permettait de se donner. La douceur exquise d'être ensemble dans le calme et le silence du soir, au milieu d'une nature belle à inspirer les plus charmantes émotions, cette douceur, il ne s'en doutait pas. Il avait traversé bien des pays, il n'en connaissait aucun, et la nature ne s'était jamais présentée à lui que sous la forme de mètres cubes de terre à changer de place.

Quant à Renée, ce qu'elle voyait le moins dans le mariage, c'était le mari. Oh! qu'elles étaient loin les tendres paroles d'Olivier! Ses chers projets de vie à deux auraient semblé en ce moment fades et mesquins à la jeune femme, et elle en eût souri comme d'un enfantillage, si elle se les était rappelés. Ce qu'elle voulait, c'était la richesse, l'existence brillante, le bien-être de tous les instans, les satisfactions de la vanité.

L'obscurité croissait, la voiture roulait toujours, les deux dames dormaient encore. Sésostris, enhardi, fit un autre grand effort et acheva la déclaration commencée au sortir du bateau. En quels termes il s'exprima, en quels termes on lui répondit, peu importe. Toujours est-il que le soir Renée, rentrée dans sa chambre, serra précieusement, non sans l'avoir longuement contemplée, une riche bague ornée de magnifiques diamans. C'était le gage de ses fiançailles.

. . . . . .

Il y avait foule aux Italiens, on jouait la *Lucia*. Le premier acte venait de finir, et les spectateurs quittaient leurs places pour se rendre au foyer. Un de ces dilettantes se retourna vivement en se sentant frapper sur l'épaule. — Kernouëz! s'écria-t-il, est-ce toi? Ma foi, je n'en suis pas bien sûr. Où donc as-tu laissé tes airs ténébreux? Je ne t'ai jamais vu cette mine réjouie.

— Ne m'en parle pas, mon cher Rosmeur, je suis heureux! J'avais des affaires qui me retenaient à Paris, dont j'enrageais; les affaires sont terminées, et demain je pars. Avant de partir, je suis

venu aux Italiens pour passer le temps, et je m'en réjouis, puisque j'ai eu la chance de te rencontrer.

Il prit le bras de son ami et entra au foyer avec lui.

— Toute la Bretagne est ici ce soir, dit le marin. Est-ce que tu ne fais que d'arriver? Tu n'as pas vu Sésostris?

— Sésostris? quel Sésostris? J'arrive en effet, et j'ai manqué le premier acte.

— Eh! Sésostris Michaud, l'homme aux millions, aujourd'hui le noble et puissant seigneur Sésostris de Guimaëc. Il paraît que la famille des Guimaëc est comme celle des Cinq-Cygne, où le ventre anoblit, à ce que nous apprend Balzac.

Olivier de Kernouëz s'arrêta stupéfait.

— Sésostris de Guimaëc? Que me racontes-tu là? qu'est-ce que cela signifie?

— Mais c'est assez clair. Sésostris Michaud ajoute à son nom celui de sa femme, Mlle de Guimaëc.

— Mlle de Guimaëc! répéta Olivier machinalement. Quelle demoiselle de Guimaëc?

— Ah çà! mais tes affaires t'ont fait vivre dans la lune, à ce qu'il paraît, et tu n'es plus au courant de ce qui se passe sur la terre. Il s'agit de Mlle Renée de Guimaëc, la cousine de feu Mme de Plohars. Il me semble que tu la connais?

— C'est impossible! murmura Olivier.

— Eh! mon cher, tout est possible, et qui pis est tout se fait, comme l'a dit je ne sais quel philosophe. La beauté opulente de Mlle Renée s'est unie à l'opulent coffre-fort du Sésostris. C'est du reste une bonne affaire pour tous les deux. Le Crésus n'avait pas besoin d'une dot : il remue l'argent à la pelle; mais il lui manquait un beau nom et une belle femme; le voilà complet. C'est un peu fort, hein? une fille de cette famille-là! Je serais curieux de savoir ce que Mme de Plohars en pense dans l'autre monde.

— Est-ce qu'il y a longtemps qu'elle est... sa femme?

— Huit jours. Ce mariage-là est venu comme un coup de tonnerre. Je me trouvais justement à Morlaix le jour de la cérémonie. Les époux sont partis le soir même. Personne ne t'a donc écrit ce mémorable événement?

— Non. Où sont-ils?

— Qui, ils?

— Mais... eux... les gens dont tu parles.

— M. et Mme Michaud de Guimaëc? Ils sont dans une loge d'avant-scène, d'où l'on voit fort bien, et où l'on est encore mieux vu. Mme Sésostris est le point de mire de toutes les lorgnettes; elle fait sensation. Elle est splendide avec une robe de velours bleu et des diamans partout, une beauté de reine!

— Viens avec moi; je veux y aller, interrompit Olivier.

— Pourquoi faire?

— Pour les saluer... Je peux bien aller les saluer, puisque je la connais!

Et le pauvre Olivier se disait tout bas avec désespoir : Non, je ne la connaissais pas!

Les deux jeunes gens arrivèrent à la porte de la loge. Olivier frappa. Il voulait voir de ses yeux cette chose incroyable, car, tant qu'il n'avait pas *vu*, il n'était pas bien sûr que ce fût vrai. La porte s'ouvrit; la large et épaisse figure de Sésostris apparut; il reconnut les deux jeunes gens, qu'il avait rencontrés quelquefois à Morlaix, et sa voix, pesamment accentuée, souhaita la bienvenue aux visiteurs. A ce salut, une femme assise sur le devant de la loge se retourna; c'était Renée.

Elle inclina gracieusement la tête et sourit au marin, qui entrait le premier; puis tout à coup ses beaux traits devinrent de marbre, et un léger tressaillement agita ses mains, qui jouaient avec un bouquet de camélias moins blancs qu'elle. — Ah! elle m'a reconnu, se dit Olivier, qui avait pénétré dans la loge à la suite de son ami. On peut donc avoir encore de la mémoire quand on n'a plus de cœur!

Renée se remit bien vite; mais pour la première fois de sa vie elle ne trouva pas dans son esprit si délié des ressources suffisantes pour soutenir une conversation impossible. Elle craignait un éclat de la part d'Olivier, et lui jetait des regards supplians. Il ne parlait pas; seulement, quand elle lui demanda par contenance s'il avait été content du premier acte : — Je suis arrivé trop tard, madame, dit-il; mais il y a longtemps que je le connais, le premier acte, l'acte de la fontaine et des sermens d'amour!

Renée se tourna vers le jeune officier et essaya de le faire causer; mais celui-ci sentait du drame dans l'air, et cela le rendait fort taciturne. Seul, Sésostris avait conservé tous ses moyens, c'est-à-dire qu'il se vautrait comme de coutume dans sa vanité et dans sa sottise. Lorsque au premier accord de l'orchestre les deux jeunes gens se levèrent : — Restez, messieurs, mais restez donc! s'écria-t-il. Personne ne viendra réclamer ces places; j'ai pris la loge entière pour nous deux.

— Restez, je vous en prie : il faut que je vous parle, dit Renée à l'oreille d'Olivier, qui se levait malgré la gracieuse invitation du mari.

Il aurait voulu résister; mais il la regarda : elle lui souriait à demi, d'un sourire voilé derrière lequel on sentait des larmes, et ses mains étaient croisées sur ses genoux dans une attitude qu'Olivier connaissait bien. Que de fois il les avait prises et baisées quand elles étaient ainsi! Il crut revoir sa Renée d'autrefois, et il se rassit.

— Ma foi! se disait le marin, laissons-les arranger ensemble leurs petites affaires, et tant pis pour le Sésostris.

L'opéra continua. Olivier et Renée se taisaient. Le jeune homme écoutait, il lui semblait que c'était sa propre histoire qui se déroulait là sur ce théâtre. N'était-ce pas lui-même, cet Edgard orphelin, triste et sauvage, transporté dans le monde de la lumière par un regard d'amour, puis abandonné, trahi... Au moment formidable où le sombre Ravenswood apparaît au seuil de la salle des noces, Olivier regarda Renée.

— Ce que c'est que de rester trop longtemps en voyage, lui dit-il avec une ironie concentrée.

— Attendez le dernier acte, répondit-elle. On se repent souvent d'avoir jugé sans preuves; il peut arriver ainsi que l'on condamne des innocens.

— Oh! Edgard aurait eu mauvaise grâce à demander des explications à Lucie. N'était-elle pas libre et maîtresse de se donner à qui elle voulait?

Renée pâlit. Elle sentait le mépris d'Olivier. Ce n'était pas que ce mépris lui importât beaucoup en lui-même; mais, si le jeune homme parlait, cela pourrait lui nuire dans le monde où elle voulait régner. — Il faut absolument que je le ressaisisse, pensa-t-elle.

Pendant une heure, elle fut pour lui la Renée qu'il avait aimée; elle eut les mêmes regards, les mêmes sourires; elle retrouva les attitudes qu'il admirait, l'accent et les façons de parler qui lui plaisaient, et quand elle l'eût ainsi bercé dans la douceur de ses souvenirs, elle se pencha vers lui et lui dit tout bas au moment où sur la scène Edgard exhalait son chant du cygne : — Demain... à deux heures, à l'hôtel Meurice, je vous expliquerai tout. J'avais résolu de n'en rien faire et de souffrir seule, mais vous m'en avez ôté la force. Venez, je vous en prie.

Olivier n'était pas en état de lui résister : il fit un signe de consentement.

La toile tomba, Sésostris s'avança et posa triomphalement sur les épaules de sa femme un manteau de cachemire blanc; elle s'y drapa, comme par hasard, de la façon la plus sculpturale. — Madame compte passer l'hiver à Paris et recevoir tous les lundis, dit-il d'un air qui rappelait la grenouille de la fable, et nous serons heureux de vous voir dans nos salons.

— Merci, monsieur, dit Olivier, je vais partir pour Morlaix.

— Et moi pour la Chine, reprit l'autre; mais à mon retour je viendrai réclamer votre invitation. — Et il ajouta en lui-même : Décidément je ne comprends rien à ce Kernouëz.

Le lendemain, Olivier entrait chez Renée à l'heure convenue. Il

s'était longtemps demandé s'il irait. L'idée de revoir cette femme lui faisait saigner le cœur, il sentait à chaque instant des paroles de haine et de mépris lui venir aux lèvres. Cette indignation le mit en défiance contre ses propres sentimens; il se dit qu'il y avait quelque chose à savoir, et que, tant qu'il ne le saurait pas, son devoir était de suspendre son jugement.

Il traversa un salon et arriva dans un petit boudoir. Renée se leva, vint à sa rencontre, et lui tendit la main par un geste d'une telle simplicité que le jeune homme ne put s'empêcher de la saisir. Elle le fit alors asseoir sur un fauteuil en face d'elle, et prenant tout d'abord la parole :

— Olivier, dit-elle, — laissez-moi vous appeler de ce nom que je ne peux pas avoir oublié, — vous avez dû m'accuser, me condamner, lorsque vous avez su...

Et comme Olivier se préparait à répondre :

— Non, reprit-elle, ne parlez pas encore. Vos paroles vous seraient dictées par le ressentiment, ou peut-être, car je vous connais, par l'indulgence; j'ai droit à quelque chose de mieux, à votre justice. Je ne puis plus être à vous, et cependant j'ose dire que je suis toujours digne de vous. J'ai bien pensé que vous souffririez; mais j'ai pensé aussi que vous ne m'auriez pas pardonné ni à vous non plus, si notre amour m'avait fait manquer à mon devoir.

— Mais, madame, ne put s'empêcher d'interrompre Olivier en parlant avec effort, comment se fait-il...

— Écoutez-moi, vous saurez tout; excusez-moi seulement si j'ai cru que vous m'absoudriez même avant d'avoir entendu ma défense. Vos paroles hier étaient bien amères; elles m'ont ôté tout mon courage, j'ai maudit cette foule, ce théâtre, qui me forçaient à jouer la comédie, à retenir les larmes dont j'avais le cœur si plein! Olivier, vous ne m'avez guère épargnée. Je ne vous en veux pas, mais l'étrangeté même de ma situation présente, la rapidité avec laquelle a été accompli ce mariage, tout cela, si vous n'aviez pas été prévenu contre moi, aurait dû vous faire comprendre ou deviner que j'avais cédé à quelque nécessité invincible.

Olivier baissa la tête pour réfléchir un instant; enfin il la releva et regarda Renée : elle était assez pâle, mais calme, l'expression de son visage était celle d'une courageuse tristesse. Il venait pour accuser, et c'est lui qu'on accusait en quelque sorte. — Que s'est-il donc passé? se demandait-il. Puis après quelque hésitation : — J'ai bien souffert, madame! — C'est tout ce qu'il put dire.

— Et moi, reprit-elle, croyez-vous que je n'aie pas souffert? Mais non, je ne veux pas me plaindre; il s'agit plutôt de vous ap-

prendre la vérité. Vous savez quelle était notre modeste fortune. Seule, je m'occupais de ces détails d'argent qui répugnaient à ma mère, et je lui en évitais les tracas. J'avais confié ce qui nous restait du bien de mon père et de la dot de ma mère, joint au legs de notre cousine, à un vieil ami de la famille qui s'était chargé de le placer d'une manière avantageuse à Paris. Malgré mon peu de goût pour les spéculations, je croyais devoir à ma mère d'améliorer sa position de toutes mes forces. Je ne vous avais point parlé de tous ces soucis, parce que je le jugeais inutile. Je vivais dans une sécurité profonde, lorsque, il y a de cela six semaines, je reçus une lettre désespérée de notre vieil ami; il était ruiné et nous aussi.

— Eh quoi! madame! s'écria Olivier, vous avez pu croire un instant...

— Je n'ai rien cru. Je savais d'avance ce que vous feriez, c'est ce que j'aurais fait à votre place; mais je ne voulais pas mettre votre générosité et votre amour à une telle épreuve. J'étais assez malheureuse d'avoir autrefois si peu à vous offrir; maintenant que je n'avais plus rien...

— Oh! Renée, Renée, que fallait-il donc dire ou faire pour vous prouver que mon amour était plus grand et plus fort que tout? Je n'avais donc pas su trouver le chemin de votre cœur? Vous n'aviez donc pas en moi cette confiance absolue que j'avais en vous? A qui donc deviez-vous avoir recours dans votre malheur?

— Olivier, reprit Renée, je n'ai pas douté de vous une minute; j'ai pensé qu'il serait indigne de moi d'apporter la gêne dans votre intérieur. Si j'avais été seule au monde, votre amour aurait encore pu me faire supporter ma pauvreté; mais ma mère serait morte de honte de se sentir à charge à qui que ce fût. Je lui ai tout caché. Je me suis composé un visage enjoué et indifférent. Je l'ai accompagnée gaîment à la campagne, et personne au monde n'a soupçonné notre misère. J'interrogeais l'avenir, et je cherchais les moyens de sortir de cet abîme quand nous avons rencontré celui auquel ma destinée est liée désormais. Il savait tout : notre vieil ami était en correspondance avec lui au sujet de nos affaires. Il m'a dit simplement : « Mademoiselle, voulez-vous être ma femme? Dites oui, et je serai trop heureux de vous rendre tout ce que vous avez perdu. Vous seule, votre ami et moi nous le saurons. » Que devais-je répondre?... Je me suis oubliée moi-même; j'ai refoulé en moi tous mes sentimens, toutes mes aspirations; j'ai dit adieu à mon bonheur passé, à mon bonheur futur; j'ai consenti avec le sourire sur les lèvres et la mort dans l'âme; quand je me suis retrouvée seule, il m'a semblé que je n'étais plus, que je portais mon deuil. Mais pourquoi revenir sur ce qui est sans retour? Je n'ai pas le droit

de me plaindre, je n'ai pas le droit de pleurer; mon visage doit rester désormais impassible comme mon cœur.

Olivier la regarda et fut presque effrayé de l'immobilité de ses traits, qui contrastait tellement avec la douleur de son langage. Il se sentit pris d'une immense pitié pour cette femme qui s'était sacrifiée. Des larmes lui vinrent aux yeux; il oublia que, lui aussi, il était en cause, qu'il avait sa part dans cette souffrance, et il tendit affectueusement la main à Renée. Quant à des paroles, il n'en trouvait pas une seule qui ne lui semblât devoir rouvrir quelque blessure en elle ou en lui.

— Merci, lui dit Renée; vous avez tout compris, et vous m'épargnez des explications pénibles pour nous deux. J'ai votre estime, je le sens, et elle me consolera de ne pouvoir posséder votre amour. On me blâmera durement, je le sais. Que m'importe, puisque vous saurez que je ne mérite pas ce blâme? Et si l'on m'accuse devant vous, je suis sûre d'avance que, sans rien dire de ce qu'il faut taire, vous me défendrez comme je serais fière d'être défendue.

Olivier ne pouvait plus contenir son émotion. Il perdait Renée, et il la trouvait, en la perdant, plus grande, plus noble, plus courageuse que jamais. Son cœur débordait d'amour et d'admiration. Il saisit la main de la jeune femme avec un transport douloureux, la couvrit de baisers passionnés et de larmes, puis, se relevant tout à coup, il courut vers la porte, l'ouvrit, se retourna en disant avec tendresse : — Adieu, Renée, adieu! — et disparut.

Quand Renée eut entendu la dernière porte de l'appartement se fermer sur Olivier de Kernouëz, elle s'allongea nonchalamment dans son fauteuil, étendit les bras, et s'écria d'un air de profonde satisfaction : — Enfin!

IV.

Il pouvait bien être onze heures du soir. La pluie tombait fine et serrée. Le café de *l'Univers*, à Morlaix, était en liesse. Les fenêtres du premier étage, plus brillamment éclairées que d'habitude, se reflétaient en tremblotant dans les flaques d'eau et sur les pavés tout luisans. Malgré le froid, — décembre tirait à sa fin, — on avait laissé deux ou trois croisées entr'ouvertes, et l'on entendait du bout de la rue des chants, des toasts, des bravos, qui se succédaient ou plutôt se confondaient.

La joie et le tumulte semblaient à leur comble, lorsqu'un homme enveloppé jusqu'aux oreilles et marchant tête baissée contre la pluie arriva devant le café, et entra dans la salle du rez-de-chaussée. Il se débarrassa de son manteau et jeta un rapide regard autour de lui.

Il paraissait avoir dépassé la trentaine; il portait toute sa barbe et les cheveux longs; sa figure était pâle et amaigrie plutôt que maigre, ses yeux avaient quelque chose d'agité et de triste tout à la fois. Il faut croire que son inspection ne le satisfit pas, car il alla droit au maître du café, qui se promenait dans la salle. — M. de Rosmeur n'est-il pas ici? demanda-t-il.

— Monsieur, dit le chef de l'établissement avec un sourire plein de complaisance, il est en haut. Monsieur est nouveau dans la ville peut-être, car sans cela il saurait que l'on offre aujourd'hui un punch à M. de Rosmeur et à plusieurs autres officiers qui sont du pays, et qui viennent en congé après un grand voyage. M. de Rosmeur était à Morlaix depuis plus d'un mois; mais, pour faire la fête plus complète, on a attendu ces autres messieurs...

Le nouvel arrivant jugea superflu d'en entendre davantage; il remercia et monta l'escalier du premier étage. Quand il ouvrit la porte, la première figure qu'il aperçut à travers un nuage de fumée fut celle de Louis de Rosmeur, assis à une longue table entourée d'une nombreuse assistance qu'il semblait présider. Les conversations allaient grand train, et son arrivée ne fut même pas remarquée. Il cherchait par quel bout entreprendre son voyage de circumnavigation autour de la table, lorsqu'un jeune enseigne, qui lui tournait le dos, se levant : — Messieurs, dit-il d'une voix quelque peu emphatique, je demande la parole pour un fait personnel. Comment se fait-il que nul d'entre vous, gens de terre et attachés à la glèbe, ne nous ait signalé à nous, race errante et vagabonde, la merveille qui réside présentement dans ces murs? Je passais ce matin sur la place du Marché, lorsque j'ai vu entrer dans le vieux logis d'aspect gothique qui touche presque la halle une femme, que dis-je, messieurs, une femme? un ange aux cheveux d'or! une déesse du Titien échappée de son cadre!

L'étranger resta cloué à sa place en entendant ces paroles. — Jeune homme, dit gravement Louis de Rosmeur, mettez un frein à vos métaphores, qui dénotent jusqu'à l'évidence un marin de la Méditerranée. Vous feriez croire que vous n'avez navigué que dans des musées. La femme dont votre âme est pleine n'est pas une déesse, et quant à être un ange... suffit... je m'entends... nous nous entendons tous. Pour compléter ces quelques détails, je vous apprendrai qu'elle est célébrée par la spirituelle jeunesse de cette florissante cité sous le nom de *la reine d'Égypte*.

Toute l'assemblée éclata d'un rire unanime; seul l'étranger ne rit pas. — Votre réponse est un grand voile, reprit l'enseigne toujours sur le même ton, et j'ignore comment le soulever. Quoi qu'il en soit de votre reine d'Égypte, je donnerais volontiers un de mes galons à

venir pour être momentanément son pharaon, si j'ose m'exprimer ainsi.

— Dites donc son Sésostris! cria en ricanant une grosse voix du bout de la table, et vous accosterez complétement la vérité.

— Sésostris? répartit une autre voix; pauvre sire!

— Pauvre sire! répéta toute l'assistance avec l'ensemble majestueux d'un chœur antique.

Les rires et les clameurs recommencèrent, mais l'étranger ne pouvait plus les entendre. Il était entré dans une petite salle voisine et avait chargé un des garçons qui se trouvaient là de prévenir M. de Rosmeur qu'on le demandait tout de suite. Ce dernier arriva bientôt en fredonnant un air à boire; mais il cessa subitement de fredonner en voyant la pâleur et l'air abattu de celui qui l'attendait. Pendant qu'il cherchait à reconnaître cette figure et s'avançait vers l'étranger. — Monsieur, dit celui-ci d'une voix sourde et sans autre préambule, quel nom croyez-vous qu'il faille donner à l'homme qui ne craint pas d'insulter et de laisser insulter une femme en public?

— Parbleu! s'écria le marin, qui ne semblait préoccupé que de découvrir qui il avait devant lui et n'eut pas l'air d'entendre cette question, c'est toi, mon cher Olivier! Je ne t'aurais jamais deviné avec cette chevelure de poète! Sans ta voix;... mais sais-tu que voilà deux ans passés qu'on ne s'est vu? Je suis ici depuis six semaines, et toi, tu arrives sans doute? Viens vite, que je te présente... il y a là plusieurs amis communs. Quelle fière idée tu as eue de venir! Tiens, et moi qui oubliais de te sauter au cou!

Et il s'élançait déjà lorsqu'Olivier l'arrêta d'un regard et d'un geste de main. — Monsieur, reprit-il, je vous ai adressé une question sérieuse; faites-moi l'honneur d'y répondre.

— Ah çà! est-ce que je me serais trompé? Vous ne seriez pas?... mais parbleu si, tu es... Qu'est-ce que tu demandes donc? Ah! oui, la femme du Sésostris! Tu en tiens donc toujours? je ne savais pas que ce fût si profond ni si élégiaque. Que diable! après deux ans, tu serais dans ton droit de l'oublier. Je te réponds que tu as eu des successeurs...

— Monsieur, interrompit froidement Olivier, je vous ferai observer que vous continuez à l'insulter et que vous m'insultez moi-même.

— Que le diable m'emporte si je comprends un mot à tout ce que tu dis; mais tu ne sais donc pas, — au fait, non, puisque tu arrives, — que cette femme et son mari défraient toutes les conversations de la ville? Je n'ai pas besoin d'entrer dans les détails. Un pareil mariage devait finir comme cela.

— Est-ce à vous de servir de dénonciateur ou plutôt de calomniateur?

Et comme l'officier faisait un mouvement : — Oui, de calomniateur, reprit Olivier, je le maintiens et le répète. J'estime calomnies et mensonges les propos de gens ivres qui ne savent plus ce qu'ils disent et qui ont besoin pour s'amuser de déchirer une honnête femme!...

— Voyons, du calme, mon cher Olivier, interrompit le marin, qui, sans se rendre tout à fait compte des sentimens de son ami, commençait à entrevoir qu'il était la dupe d'une immense illusion, et crut qu'avec la franchise de son langage maritime il pourrait porter un bon coup à l'idole. Du calme! les choses ont bien marché pendant ton absence. Tant pis pour toi, si tu l'ignores. Qu'ai-je dit, après tout, de si criminel? J'ai fait allusion en badinant à ce que tout le monde répète sans se gêner. Je ne suis pas un Caton, Dieu merci; mais je trouve qu'il n'est pas mal à l'occasion de donner quelques chiquenaudes aux hypocrites. Je ne me pique pas d'être un paladin et un chevalier aussi complet que toi à l'égard des femmes; pourtant je crois les respecter autant que qui que ce soit lorsqu'elles en valent la peine... Par tous les diables! je ne ferai jamais la révérence à qui veut passer pour une Lucrèce et n'est au fond...

Il n'acheva pas, car Olivier venait de lever la main pour le frapper au visage. Louis de Rosmeur lui saisit le bras, et d'une voix triste : — Ce que je craignais, dit-il, est arrivé. Retire-toi, Olivier, quand tu seras seul, tu réfléchiras; pour moi, je n'ai rien vu.

— Alors, reprit Olivier, qui ne se possédait plus, il faudra que je vous force à ouvrir les yeux. Vous voilà bien dans votre rôle, brave contre les femmes et lâche en face d'un homme!

— Je t'assure que je ferai ce que tu voudras, dit le marin d'un ton presque solennel, et je sais ce que tu veux. Je n'ajouterai plus rien; je sens que ce serait peine perdue, et je désire t'épargner une nouvelle offense gratuite envers moi. Comme j'ignore de combien de temps tu disposes, je suis à tes ordres pour l'heure et le lieu que tu désigneras.

— A demain matin donc, à huit heures, auprès de la pierre levée du bois de Poul-roh, dit Olivier d'une voix sèche.

— Compte sur moi, répondit l'officier. Il va de soi que nous prenons l'épée. Je ne crois pas user de mon droit en la choisissant; je suis sûr que j'entre dans ta pensée. Le pistolet est devenu d'un bourgeois dont rien n'approche. Comme il n'est pas nécessaire de mettre tout le monde dans notre confidence, attends-moi un instant. Je vais revenir avec des témoins; il y a là de tes amis et des miens : rien n'est plus simple.

Et l'officier rentra dans la grande salle. On avait quitté ses places; des groupes s'étaient formés, et chacun allait et venait à sa guise.

Louis de Rosmeur put donc sans être remarqué trouver quatre témoins, et bientôt ils furent tous réunis dans la salle où Olivier était resté. — Messieurs, dit le marin, M. de Kernouëz et moi nous avons depuis longtemps une affaire d'honneur à régler. Obligés de partir tous les deux subitement, nous avions remis cette affaire à notre plus prochaine entrevue. Vous plairait-il, maintenant que nous voilà réunis, de nous prêter vos bons offices pour demain matin à huit heures? Nous désirons, pour des raisons de délicatesse absolue, garder le plus profond secret sur les causes de cette rencontre. Nous vous affirmons seulement que votre conscience peut être tout à fait tranquille. Il n'y a pas d'arrangement possible : il s'agit simplement de nous dire oui ou non.

Les quatre témoins se consultèrent à voix basse dans un coin, et déclarèrent que, s'en remettant à l'honneur et à la loyauté des deux adversaires, ils n'avaient aucune raison de refuser. On prit les derniers arrangemens. Olivier s'en alla, et les témoins avec Louis de Rosmeur, après s'être mêlés de nouveau à la foule, se retirèrent bientôt, chacun de son côté, pour être prêts de bonne heure.

Quand on sort de Morlaix pour aller à Lannion, on voit sur la gauche de la grande route, à dix minutes à peu près des dernières maisons du faubourg, un chemin creux qui ne tarde pas à gravir une petite colline pierreuse où les bruyères poussent au milieu de rochers grisâtres tout tapissés de lichens et de mousses. Sur le sommet de cette colline se trouve un bois, et de l'autre côté descendent deux ou trois sentiers qui ne mènent à rien et vont se perdre dans la plaine. L'emplacement désigné par Olivier dans ce bois semblait fait exprès pour un duel, une promenade d'amoureux ou un conciliabule de poulpiquets. C'était une clairière abandonnée et aride où se dressait un men-hir, et, à part quelques sabotiers ou charbonniers qui s'y installaient de loin en loin, personne ne songeait à venir dans cette solitude.

Comme huit heures sonnaient aux différentes horloges de Morlaix, dont le son arrivait en mourant jusqu'à cet endroit, Olivier déboucha par un des sentiers, tandis que Louis de Rosmeur et les témoins arrivaient de différens côtés.

Le jeune officier ouvrit son caban, sous lequel il avait apporté deux épées qu'il remit aux témoins. Ceux-ci les examinèrent, les trouvèrent identiques, et en donnèrent une à chaque combattant. Alors les deux adversaires ôtèrent leurs habits et tombèrent en garde. Le marin s'aperçut bientôt qu'Olivier semblait troublé, que sa main n'était pas sûre, et qu'il ne tenait pas solidement son arme. Il fut obligé de se contraindre pour arrêter un sourire de satisfaction. Il avait déjà paré trois ou quatre coups, plutôt vivement que vigoureusement portés, lorsque Olivier se fendit encore une fois, et de sa

pointe, lui déchirant la manche de sa chemise, lui entama légèrement la peau. L'officier, par un mouvement agile et fort, enroula son épée autour de celle d'Olivier, qui se remettait en garde, la fit sauter à plusieurs pas, et envoya la sienne la rejoindre en s'écriant : — Au diable toute cette ferraille! — Et, avant qu'Olivier fût revenu de sa surprise, il se jeta dans ses bras en lui disant à voix basse : — En voilà assez pour une fois; je te dirai aujourd'hui ce que je n'ai pas voulu te dire hier. Si tu n'es pas satisfait de mes explications, nous nous rebattrons demain. — Puis, se tournant vers les témoins : — Messieurs, j'offre à M. de Kernouëz de lui donner tout à l'heure des explications suffisantes sur l'affaire qui est le sujet de notre querelle. Trouvez-vous qu'il faille continuer à nous battre?

Les témoins déclarèrent que, si Olivier acceptait, tout était fini. Olivier accepta, vaincu par l'assurance, le calme et la générosité de son adversaire. Il avait réfléchi et compris qu'en dépit du sans-gêne de son langage, ce n'était pas un homme à parler en l'air de choses graves, et quand il s'était vu, le fer à la main, en face de lui, tous les souvenirs de leur ancienne amitié s'étaient présentés en foule à son esprit; le cœur lui avait battu, et la main lui avait tremblé. Maintenant il attendait avec impatience cette explication; seulement, bien qu'il ne doutât plus de la bonne foi de son ami, il était convaincu d'avance qu'on l'avait trompé.

On songea donc au départ. Un des témoins, chirurgien de marine, pansa la blessure de Louis de Rosmeur, qui n'était qu'égratigné. On prit congé des combattans, et on les laissa à leurs explications.

Les jeunes gens marchèrent d'abord en silence, puis Olivier, voyant que son compagnon se taisait toujours, s'arrêta, et d'une voix hésitante : — Qu'as-tu donc à me dire? lui demanda-t-il.

— D'abord, mon cher ami, qu'il fait très froid, ensuite que cette petite promenade matinale m'a donné un appétit féroce, et que dans ces conditions il m'est absolument impossible d'entamer une conversation sérieuse. Donc, si tu m'en crois, nous irons nous établir au coin de mon feu, et quand nous aurons déjeuné, je te dirai tout ce que tu voudras, plus que tu ne voudras peut-être.

— Or çà, dit Louis de Rosmeur en allumant un cigare quand la table eut été desservie, maintenant nous pouvons causer de ton affaire. Je ne te dirai pas, comme Auguste à Cinna, de ne point m'interrompre; mais j'aimerais assez procéder par ordre. Je vois que pour toi c'est chose grave, et je désire ne pas laisser le moindre doute dans ton esprit.

— Ne pas laisser le moindre doute! répéta tristement Olivier, qui se sentait abattu par la tranquillité et l'assurance de son ami; peut-être vaudrait-il mieux pour moi ne rien savoir!

— Ah! pour cette fois, reprit vivement le marin, je te donne

ma parole que tu sauras tout! Avoir poussé deux vieux amis à se couper la gorge et se tirer de là pure et blanche comme une hermine!... non, non, mon cher, tu m'écouteras; tu souffriras peut-être, quoique cela n'en vaille pas la peine, et tu te guériras, parce que tu es un brave cœur, et que tu es bien au-dessus de toutes ces vilenies. Nous n'avons pas la même manière de comprendre le sentiment, c'est possible; mais il y a des questions sur lesquelles nous serons toujours d'accord. Tu te rappelles cette soirée des Italiens? tu te souviens de l'insolente politesse du Sésostris nous faisant les honneurs de sa loge? Renée était en beauté; elle se montrait plus que tendre pour toi, et vous aviez l'air de tramer quelque doux complot. Je n'ai pas eu, je l'avoue à ma honte, la moindre pitié pour le Sésostris, et je l'ai laissé bavarder à son aise pour qu'il ne fût pas tenté de s'occuper de vous. On ne rencontre pas tous les jours une pareille maîtresse.

— Je t'en prie, je t'en supplie,... s'écria Olivier avec douleur; tu ne sais pas le mal que tu me fais en parlant ainsi.

— Voyons, interrompit Louis de Rosmeur, une fois pour toutes, cette femme était-elle, oui ou non, ta maîtresse?

— Je te jure sur l'honneur, dit Olivier, qu'elle était profondément honnête, et qu'elle pouvait marcher le front levé entre les plus sévères.

— Comment! ce mariage n'était pas un chaperon? Ton étonnement de la savoir au théâtre n'était pas une feinte? Vous n'avez pas arrangé un rendez-vous à la barbe du Sésostris? Mon cher, pardonne-moi; mais quand j'ai su tout ce qui s'était passé depuis, j'ai bien cru que c'était une de ces femmes comme on en voit beaucoup, qui prennent un mari pour avoir une contenance, qui le choisissent riche pour se donner du bon temps, et bête pour le duper sans danger. Jusqu'à hier, j'ai pensé qu'il y avait eu un caprice entre vous deux, et rien de plus. Depuis hier, j'ai cru que ce caprice s'était métamorphosé chez toi en passion par l'effet de l'absence. Et voilà que tu m'affirmes, et je te crois, qu'elle n'était rien pour toi?... Ah! par tous les diables, j'y vois clair maintenant : tu l'aimais, mon pauvre cher Olivier, tu l'aimais, et c'est toi qui devais être à la place de Sésostris, et elle t'a laissé de côté, toi, le fier et honnête gentilhomme, pour ce maltôtier venu de n'importe où! Dis, est-ce vrai?...

Olivier ne répondit pas. Il baissa la tête, et deux larmes coulèrent le long de ses joues. Devant cette douleur muette et profonde, Rosmeur se sentit à la fois ému et indigné. — Et pourquoi ne t'a-t-elle pas épousé? s'écria-t-il.

— Elle ne le pouvait pas, dit Olivier, voulant à toute force la justifier; elle ne le devait pas. C'est son secret, elle me l'a confié,

et m'a fait promettre de le garder pour moi. Tout ce que je puis te dire, c'est qu'elle m'aimait, et que pourtant, si j'avais gardé le moindre espoir, j'aurais été un malhonnête homme. Je la perdais, mais je voulais rester digne d'elle. Oh! pourquoi n'étais-je pas plus riche!

Et le pauvre Olivier laissa retomber sa tête entre ses mains.

— Ah çà! voyons, reprit le marin, je recommence à n'y plus rien comprendre. Elle t'aimait? tu le savais? et c'était son devoir de ne pas t'épouser? et tu aurais voulu être plus riche? Qu'est-ce que tout cela signifie? Moi, je ne connais qu'une chose : quand on aime un homme de ton caractère et de ton nom, on se marie avec lui. La richesse? Certes tu n'es pas millionnaire comme son gros sac d'écus, mais vous aviez de quoi mener dans notre pays une existence très honorable. Est-ce que par hasard elle a coulé des jours d'or et de soie avant de venir à Morlaix? D'ailleurs elle avait par devers elle de quoi arrondir ta fortune. Je te réponds que ce n'est pas une femme à laisser dépérir quoi que ce soit en fait d'argent. Tiens, quelques jours après son mariage, j'eus précisément occasion de rencontrer à Paris son notaire...

— Son notaire! interrompit vivement Olivier. Es-tu bien sûr de ce que tu dis là?

— Qu'est-ce qu'il y a donc d'étonnant dans mes paroles? reprit l'officier. Est-ce que les notaires te font peur? Eh bien! oui, son notaire, le mari d'une de ses anciennes amies de couvent. Elle l'avait chargé depuis des années de ses intérêts, parce que ces tabellions de Paris ont des procédés pour doubler les bénéfices. Sachant que j'étais de Morlaix, il m'a parlé avec admiration d'une de ses clientes, Mlle de Guimaëc, qui demeurait dans cette ville. « Elle entend les affaires comme pas un, m'a-t-il dit, et ferait un premier clerc hors ligne, ce qui prouve, ajoutait-il, que quand les femmes veulent s'y mettre, elles sont tout aussi capables que les hommes de... » Mais qu'as-tu donc? comme tu es pâle!

— Continue, dit gravement Olivier, je t'en conjure. Continue, je t'écoute.

Et le malheureux sentait son cœur se briser à l'idée que sa confiance et son amour avaient été si indignement trompés.

— Il y a dans tout cela un mystère, je le vois, reprit Louis de Rosmeur, et mes paroles les plus inoffensives en apparence te font du mal; mais je comprends que tu aimais cette femme, qu'elle t'a abusé, et que tu n'as jamais cessé de l'aimer; je comprends ce que tu as souffert pendant ces deux années d'absence, je comprends quel coup ton amour a dû recevoir hier de ces plaisanteries qui pour toi devenaient autant d'outrages. Olivier, mon cher et vieil ami, je t'ai fait une peine profonde sans le vouloir. Pardonne-moi.

— Te pardonner! c'est moi qui ai besoin de pardon; mais va... parle, dis ce que tu sais. Tu vois, je suis calme, je puis tout entendre.

Et son visage était blanc comme celui d'un mort, et ses paroles se pressaient vives et sèches comme celles d'un homme qui a la fièvre. Le marin songea un instant à se taire par pitié, puis il pensa qu'il valait mieux guérir tout d'un coup son ami, que d'ailleurs il s'était trop avancé pour reculer. — Tu te rappelles, continua-t-il, que je devais partir pour la Chine. Mon embarquement fut changé, et l'on m'envoya en station au Sénégal, ce qui me permit de recevoir assez souvent des nouvelles de France. Dans nos petites villes, tout se sait et se raconte. On me tint au courant des faits et gestes du ménage Sésostris tant à Paris qu'à Morlaix. Le mari, fier de sa femme, voulut la produire partout, et la femme, immédiatement ennuyée de son mari, — ce qui était écrit, — se lança dans les plaisirs à corps perdu. Il paraît même qu'elle trouva moyen de lui faire croire que c'était pour lui qu'elle s'amusait. Toujours est-il que les bals, les soirées et les concerts se succédaient sans interruption. On venait en foule chez Sésostris, tout ravi d'être si recherché, ne se doutant pas que sa femme était pour beaucoup dans le cas qu'on faisait de lui. Quelques amis de monsieur cherchèrent à devenir les intimes de madame. Elle revint à Morlaix, se figurant que ses succès de Paris lui ouvriraient toutes les portes de son ancien monde, et qu'on serait trop heureux de la recevoir. On ne lui adressa aucune invitation par la raison qu'on avait préalablement refusé toutes les siennes. Elle s'en vengea en faisant venir nombreuse société de Paris, en menant grand train dans son château. La médisance prétend que sa modestie et sa gravité des anciens jours s'en allèrent peu à peu, et que de femme élégante elle devint complétement femme à la mode.

Il y a quinze jours environ, je rentrais chez moi sur les trois ou quatre heures du matin. Inutile de t'expliquer pourquoi je me trouvais à cette heure dans les rues. Je passais sous les hangars de la halle quand j'aperçus une toute petite lueur dans l'étroite ruelle qui longe la maison de Mme de Guimaëc. En temps ordinaire, je n'y aurais pas fait attention. Ce jour-là, la curiosité me poussa; il me sembla que j'allais apprendre du nouveau au sujet de Sésostris. L'ombre épaisse des hangars me rendait entièrement invisible; je pus donc m'approcher jusqu'au coin de la halle qui touche presque à la ruelle, et je me cachai derrière un des piliers. Je vis que la lueur s'échappait d'une porte entre-bâillée. Je pensai tout de suite à quelque amourette de femme de chambre, lorsque la porte s'ouvrit plus grande; un homme sortit discrètement, regarda à droite, à gauche, et s'esquiva sur la pointe du pied par le fond de

la ruelle qui donne sur des rues sans maisons et des terrains abandonnés. Au même instant, une femme penchait la tête comme pour écouter, et refermait doucement la porte. Je ne pus distinguer sa figure, mais le peu de sa toilette que j'aperçus me sembla d'un genre tout à fait relevé, et d'ailleurs les précautions prises par cette nouvelle Juliette et son Roméo auraient suffi à m'édifier : dans leurs amours, les filles de service ne font pas tant de façons, ni leurs galans non plus. J'eus occasion de passer par le même endroit, à peu près à la même heure, — j'avoue même que j'y mis de la complaisance, — un assez bon nombre de fois, et je remarquai une coïncidence particulière entre ces visites nocturnes et les absences de Sésostris. Je n'ai parlé de ceci à personne; les affaires des autres ne m'appartiennent pas, et je ne t'en aurais même jamais parlé sans notre conversation d'hier et notre promenade de ce matin; mais il importait de te faire savoir la vérité, et je me félicite maintenant d'une curiosité dont j'étais presque honteux. Dans tous les cas, Sésostris est absent depuis quelques jours; il ne tardera guère à revenir, et je crois que le moment serait bon pour t'assurer par tes propres yeux des escapades de sa femme. Nous en avons bien un peu le droit, elles ont failli nous coûter assez cher. Tu sais l'endroit, l'heure. Mon ami, il ne faut reculer devant rien pour s'extirper une illusion quand elle est si mal placée.

Olivier écouta ce récit, ne sachant pas trop s'il pourrait l'entendre jusqu'au bout. Sa tête se remplissait de bruits étranges, son cœur battait et s'arrêtait tout à coup; il lui semblait que son sang parcourait ses veines en sifflant; il voyait à travers un brouillard, et la voix de son ami arrivait sourde et étouffée à son oreille, comme si elle venait de loin. Quand Louis de Rosmeur eut fini de parler, il se leva et lui dit avec un triste sourire : — Mon cher ami, ce que je te raconterais d'elle et de moi te paraîtrait maintenant bien fade et surtout bien niais. En ce moment, j'ai besoin d'être seul. Au revoir, et merci de ton inaltérable et généreuse amitié.

Quand Olivier se retrouva dans sa chambre d'hôtel et qu'il repassa dans son esprit ce que son ami venait de lui dire, il resta comme hébété de douleur et d'étonnement. Il entendait encore mot par mot l'affreuse révélation, et se répétait tout haut des phrases entières, comme s'il eut parlé à un autre. Son cœur se remplissait alors d'une profonde amertume; il cherchait à se représenter ce qu'était maintenant Renée, et il ne pouvait y parvenir. Il apercevait dans le lointain de son passé une vague figure, aux lignes effacées, aux attitudes chastes et simples, semblable à ces anges des peintures mystiques; mais quand il voulait songer à la femme du riche capitaliste, ses idées se confondaient, il ne distinguait plus

rien. La douleur est souvent compatissante; elle produit des troubles qui font la nuit dans notre âme, et nous enlèvent la vue nette des objets aimés et perdus.

Olivier resta ainsi plusieurs heures livré à ses réflexions. Par momens, il se demandait avec surprise ce qu'il était venu faire à Morlaix, et alors tous les détails de son arrivée se représentaient à son esprit : la pluie froide, la salle du café, la table du banquet, la joie bruyante de tous ces jeunes gens, leurs railleries sur celle qui la veille encore était pour lui comme un type idéal de beauté et de pureté dont on ne devait parler qu'avec respect, et qu'il savait maintenant l'objet des propos les plus moqueurs et des plus outrageantes allusions. Il se revoyait avec Louis de Rosmeur au café, sur le terrain du duel, chez lui, et alors le récit, l'impitoyable récit retentissait à son oreille et lui tordait le cœur. Et toute cette ruine de ses rêves, de ses plus chères croyances, s'était faite en quelques minutes. Il lui semblait qu'il avait vécu autrefois dans un monde meilleur, et que depuis un jour il vivait dans une sorte d'enfer où les plus douces et les plus belles choses prenaient des formes grimaçantes et honteuses. Alors, la tête dans ses mains, il pleurait comme un enfant, et, quand il avait pleuré, il se sentait affaibli, alangui; il se demandait si tout cela était bien vrai; il se rappelait les paroles de Renée : « on me blâmera durement. » La pitié se glissait en lui à la suite du doute, et l'amour revenait à la suite de la pitié. Il se disait que belle, jeune, riche, elle avait dû exciter l'envie et la calomnie, que les plus sincères et les plus honnêtes, comme son ami, avaient pu s'y laisser tromper, et que les circonstances, les apparences, ces mille hasards perfides de la vie qui semblent parfois se réunir comme par l'effet d'une étrange et mystérieuse volonté, avaient achevé l'œuvre de la jalousie et du mensonge. Quant au visiteur nocturne aperçu par Louis de Rosmeur, Olivier formait d'abord à son sujet les suppositions les plus diverses, excepté celle où Renée se trouvait mêlée. L'énormité et l'impudence d'une pareille faute lui en semblaient prouver l'invraisemblance, et dans le premier moment il pensait avec une sorte de joie au moyen que lui avait suggéré son ami. Il irait se cacher et attendre, mais seulement afin d'être encore plus sûr que Renée était innocente. Alors un frisson le parcourait des pieds à la tête; il ne se disait plus : « Je suis sûr, » mais « j'ai l'espoir qu'elle est innocente. » Et le doute luttait avec la foi, et il avait peur à l'idée qu'il pourrait la trouver coupable. Aussi s'ingéniait-il maintenant à chercher des raisons pour n'y pas aller. N'était-ce pas une infamie de sa part? lui, Olivier, guetter Renée à la manière d'un espion! Et de quel droit cherchait-il à surprendre la vie de cette femme, qui s'était si noble-

ment et si éloquemment justifiée? Et s'il ne voyait rien, s'il n'apprenait rien, de quelle honte ne se souillerait-il pas à ses propres yeux! Ou il aimait cette femme, et en vrai gentilhomme il ne devait pas l'espionner comme un lâche et la déshonorer d'avance par d'indignes procédés, ou il ne l'aimait pas, et alors en quoi lui importait sa conduite? Mais la passion, plus forte que tous les raisonnemens, lui démontrait qu'il avait là un moyen de la justifier d'une manière éclatante, et cet amour lui était si cher, il lui devait tant, il le plaçait si haut, qu'il eût consenti à tout pour en savoir l'objet toujours digne de son respect et de ses adorations.

La nuit arriva. Olivier sortit. Ses pensées l'étouffaient; il ne savait à quoi se résoudre. Il se promena dans les rues de cette ville, où il retrouvait tant de souvenirs si chers et si cruels, où il avait compté être si heureux, et où il errait aujourd'hui seul, triste, désespéré comme un exilé qui revient en cachette et qui a peur qu'on le reconnaisse. Il passa et repassa involontairement à plusieurs reprises devant la petite maison de la place du Marché. Tout y semblait calme. C'est à peine si l'on entendait le bruissement léger et monotone d'une pluie fine dont les rayures n'avaient aucun scintillement, tant l'obscurité était profonde. Vers trois heures du matin, la porte de la maison de Mme de Guimaëc s'ouvrit juste assez pour donner passage à une personne; un homme se glissa dehors avec précaution, et, s'effaçant le long des murs, disparut bientôt dans les ténèbres du fond de la ruelle. Une tête de femme se montra, puis rentra vivement, et la porte fut fermée sans qu'on entendît le moindre bruit.

Alors une ombre noire sembla se détacher d'un pilier de la halle. Cette ombre marchait lentement, chancelait, et s'arrêtait à chaque pas. Elle se dirigeait vers cette porte qui venait de se refermer; son regard fut attiré par un objet blanchâtre étendu par terre; l'ombre se baissa et le ramassa : c'était un collier de cygne. Au même moment, la porte se rouvrit, et une femme sortit, penchant la tête et allongeant la main comme si elle cherchait quelque chose.

— Madame, dit l'ombre d'une voix grave en lui tendant le collier, voici un objet que vous auriez eu grand tort de laisser dans la rue.

— Quoi?... qui est là?... dit la femme d'une voix étranglée par l'épouvante, et, se dressant tout à coup comme mue par un ressort, elle vit devant elle un homme qu'elle n'avait pas aperçu en sortant. Elle recula avec effroi; ses jambes fléchissaient, et si le mur ne s'était pas trouvé à portée de sa main, elle serait tombée.

— Madame, reprit l'homme en faisant un pas vers elle, il est heureux pour vous que ce soit moi...

— Olivier! s'écria Renée.

— Oui, Olivier, madame, Olivier, qui voudrait au prix de sa vie ne pas avoir vu ce qu'il vient de voir. On me l'avait dit... — Et comme Renée fit un mouvement d'effroi à l'idée que son secret était connu : — Rassurez-vous, il n'y a qu'un homme qui connaisse avec moi votre imprudence, reprit-il avec un amer sourire, et cet homme-là, je vous jure qu'il est aussi incapable que moi de vous trahir. C'est lui qui m'avait tout appris; je ne voulais pas le croire. Vous m'aviez dit autrefois que vous comptiez sur moi pour vous défendre. On vous a accusée devant moi, je vous ai défendue de toutes mes forces. Celui qui vous accusait a voulu que je vinsse ici, j'y suis venu, non pour moi, mais pour lui; j'y suis venu pour le démentir, pour vous justifier à ses yeux, je ne dirai pas aux miens, j'étais sûr d'avance de ne rien apprendre... Ne rien apprendre!...

Il se tut, car il trouvait cette femme si malheureuse de sa dégradation, qu'il ne voulait rien dire qui pût l'humilier encore.

— Olivier, dit-elle d'une voix aussi suppliante que possible, vous pouvez m'accuser, me condamner, me flétrir, je ne me plaindrai pas; je suis coupable, et coupable devant vous,... devant vous! redit-elle avec effort; je suis trop punie!

Puis, quittant le ton suppliant pour en prendre un brusque, âpre et presque fiévreux dans son agitation : — Mais ne voyez-vous donc pas que j'étais malheureuse à mourir, que ma vie était un enfer, que la société de cet homme m'était plus odieuse que la plus misérable solitude?... Si vous saviez ce que j'ai souffert, ce que je souffre encore, vous auriez pitié de moi. J'ai trop compté sur mes forces, j'espérais...

— Je crois, madame, reprit ironiquement Olivier, que, si vos malheurs sont aussi complets que l'était votre ruine, vous êtes vraiment à plaindre.

— Ah! vous savez tout! dit-elle d'une voix si basse qu'elle dut s'approcher du jeune homme pour se faire entendre. C'est vrai, je vous ai menti; mais j'ai menti parce que j'avais peur, parce que votre amour m'effrayait, parce que je le sentais s'emparer de moi tout entière. Je ne m'appartenais plus; il me semblait que j'allais devenir votre esclave, votre chose,... ma fierté s'est révoltée. Est-ce que je savais ce que c'était que l'amour, moi? Ma triste enfance, ma jeunesse encore plus triste, m'avaient rendue défiante et sauvage. Au moment de m'engager pour toujours, j'ai eu peur,... oui, j'ai eu peur de ce sentiment si fort qu'il me semblait parfois une souffrance. Et quand est venu cet autre dont les paroles, les empressemens, les adorations me laissaient si calme, si maîtresse de moi-même, j'ai consenti, je me suis donnée sans regarder derrière

moi. J'étais folle, mais depuis longtemps j'ai bien payé ma folie...

Renée se tut, mit la main sur ses yeux, et laissa échapper deux ou trois sanglots. Olivier n'éprouvait plus aucun amour pour cette femme; pourtant elle lui inspirait une pitié profonde, et il avait le cœur navré en songeant que cette jeunesse, cette beauté, cette richesse, étaient flétries, non-seulement par une faute honteuse, mais encore par une douleur irrémédiable.

— Madame, dit-il, et sa voix tremblait, tout est fini entre nous. C'est la dernière fois que je vous vois.

Elle l'interrompit; elle ne voyait qu'une chose, c'est qu'il était ému, qu'il fallait reprendre possession de son cœur avant qu'il n'eût le temps ou l'idée de se raviser.

— Olivier, murmura-t-elle en s'appuyant sur son bras, pardonnez-moi le mal que je vous ai fait pour celui que je me suis fait à moi-même. Vous avez eu raison de venir; il me semble que votre présence me rend meilleure. Pourquoi êtes-vous parti? Si vous étiez resté,... tenez, je sens bien que je n'ai jamais aimé que vous, que je ne pouvais aimer que vous. Non, tout n'est pas fini entre nous... Olivier, mon ami...

Elle n'eut pas le temps d'achever. Olivier avait disparu...

Quelques heures après, M. Sésostris Michaud entrait dans la chambre de sa femme. — Déjà levée, madame? dit-il avec une certaine surprise.

— Oui, répondit-elle, j'étais si mal à mon aise...

— A propos, interrompit Sésostris, qui avait l'air préoccupé, vous vous rappelez Olivier de Kernouëz?

Un frisson parcourut tout le corps de Renée. Pourquoi cette question? — Oui, essaya-t-elle de répondre; je l'ai connu, c'est-à-dire je l'ai... vu autrefois dans quelques maisons. Un jeune homme bien romanesque! ajouta-t-elle à tout hasard.

— Eh bien! madame, vous ne le verrez plus, continua Sésostris. J'en suis encore tout bouleversé; en passant dans la grande rue, nous avons appris qu'il venait de se brûler la cervelle. On ne sait pas pourquoi. Pauvre garçon!

Elle se contenta de dire froidement : — L'insensé!..

CASIMIR COLOMB.

THOMAS HOBBES

On a dit que tout homme naissait Aristote ou Platon, à la taille près. Il y aurait alors deux familles d'esprits qui pourraient chacune prendre un de ces deux noms ou se donner un de ces deux ancêtres. Dans le monde savant du moins, elles seraient bien reconnaissables. L'opposition vulgaire qu'on se plaît à supposer entre les faits et les idées, l'observation et la théorie, l'expérience et la spéculation, nous indique les traits distinctifs qui motiveraient cette classification des intelligences, et il n'est guère de philosophe qui ne pût être aisément rattaché à l'un des deux partis qui se disputent le domaine de la science. Il n'est pas jusqu'à des sociétés entières, jusqu'à des nations qui ne semblent avoir pris position dans un sens ou dans l'autre, et le peuple anglais, par exemple, ne peut guère passer pour s'être formé à l'école de Platon. Celui qui fut son Descartes, lord Bacon, a certainement ambitionné d'opérer une révolution dans l'art de scruter la nature plutôt que dans celui d'analyser la pensée. Il regarde comme un travail digne d'Arachné le soin minutieux de tisser fil à fil la trame de l'esprit humain, et, d'après la manière ordinaire de partager les systèmes philosophiques, il devrait être rangé du côté de cet Aristote dont il a tant médit. Peut-être, à ne voir dans Aristote qu'un observateur de la nature, oublie-t-on trop l'auteur de la métaphysique et le créateur de la logique. Bacon en l'attaquant ne se souvenait au contraire que de ces deux ouvrages, et n'en voulait qu'à celui qui avait donné au moyen âge la métaphysique pour toute science et la logique pour toute méthode; mais ce qu'il voulait substituer à l'empire d'une scolastique épuisée, ce n'était assurément pas la dialectique platonicienne, c'était bien la philosophie de l'expérience et de l'induction. Il annonçait l'avénement des sciences physiques à la domination de l'esprit humain et, peu s'en faut, au gouvernement des sociétés. Sa grande image s'élève encore à l'entrée de la carrière où elles ont fait tant de pas depuis qu'il leur a montré la route. Il faut avouer

cependant qu'à prophétiser éloquemment l'avenir des sciences, il a acquis plus de gloire que d'influence, et sa renommée dépasse son autorité. On loue son génie plus encore que l'on ne suit ses conseils; on l'admire, on ne l'imite pas. Il est tout simple qu'il n'ait pas exercé beaucoup d'action sur la philosophie proprement dite, même lorsqu'elle s'est piquée d'être expérimentale, et l'on ne voit pas que Locke lui ait emprunté sa méthode; mais jusque dans le champ des sciences, où l'induction triomphe, rien ne prouve qu'il ait véritablement guidé le génie des inventeurs. Newton, Harvey, Boyle même, ne paraissent pas avoir dû beaucoup à la lecture du *Novum Organum*. On peut, je crois, dire de Bacon que, s'il n'avait pas vécu, rien n'eût été changé dans les destinées de l'esprit humain; on ne saurait en dire autant de Descartes. Bacon a joué, dans la voie des découvertes scientifiques, le rôle du Camoëns plutôt que celui de Vasco de Gama dans la découverte du cap de Bonne-Espérance.

Mais quoique la méthode baconienne ne soit désavouée par personne en Angleterre, et qu'elle soit bien dans le génie d'un peuple tenu pour essentiellement pratique, on peut cependant, en Angleterre comme en tout pays où l'on pense, apercevoir les marques de la division inévitable entre les esprits comme entre les sciences. Les uns se portent vers l'étude de la nature, les autres vers celle de la pensée, et parmi ceux-ci, qui attirent spécialement notre attention, un partage analogue se reproduit. Les philosophes eux-mêmes se distinguent par une de ces deux tendances : ils inclinent et quelquefois se jettent de préférence vers l'étude de celles de nos facultés qui observent les choses externes ou de celles qui nous ouvrent le monde intérieur. Par suite, ils sont dits, dans un langage absolu, des empiriques ou des spéculatifs, quoique bien des spéculatifs n'aient point repoussé l'expérience, que plus d'un empirique ne se soit pas abstenu de la spéculation, et que les deux termes extrêmes de ces deux méthodes soient rattachés par une chaîne non interrompue de termes intermédiaires donnés souvent pour de justes milieux. Cependant la première grande division subsiste, malgré des subdivisions qui souvent se rejoignent et rentrent les unes dans les autres. Ainsi par exemple celui qu'on cite comme l'apôtre du sensualisme, Locke, est un spiritualiste, surtout si on le compare avec Hobbes, et un grand promoteur de l'expérience et de l'induction, Reid, qui se proclame le disciple de Bacon, pourrait, comparé à Locke, paraître un platonicien.

L'empirisme ou le sensualisme absolu a cependant été représenté à peu près sans nuance et sans restriction par un penseur qui pourrait à divers titres être déclaré baconien. Hobbes en effet a été le secrétaire et le confident de Bacon. Très jeune, il s'est instruit à écrire sous sa dictée dans les allées de Gorhambury. Cependant il

ne témoigne nulle part le moindre respect, le moindre souvenir de son maître. Il ne le cite que pour quelque douteuse découverte en physique. Il ne fait aucun cas particulier de l'induction; dans la physique même, il n'a guère recours à l'expérience, et se borne à raisonner sur des mouvemens. Ce matérialiste se pique de savoir les mathématiques, qu'ignore Bacon, et fait cas de la logique, dont Bacon se défie. Je ne voudrais même pas dire, malgré la place que l'intérêt sordide et la basse complaisance ont tenue dans la vie de l'illustre chancelier, que ses leçons aient été pour quelque chose dans les doctrines d'égoïsme et de servilité que son secrétaire semblerait avoir rapportées de sa confidence. Bacon avait dans l'esprit et dans le langage une élévation qui protestait en quelque sorte contre les faiblesses de son âme, et tout au plus oserait-on soupçonner que l'alliance de la dignité officielle et de l'abaissement pratique de ce grand esprit a pu conduire un observateur dénué d'illusions comme de principes à concevoir de la nature et de la société humaines une opinion malveillante qui, élevant la raison d'état au rang de la raison pure, a créé la métaphysique du machiavélisme.

Initié de bonne heure aux mystères du monde politique, habitué trop tôt à considérer les choses de l'intérieur du gouvernement, épreuve dangereuse pour tout esprit démuni d'une haute et saine philosophie, Hobbes aura été surpris, déconcerté, effrayé à l'excès, lorsqu'au milieu de son âge il vit éclater ces troubles féconds et redoutables qui auraient tant étonné Bacon en démentant toutes ses prévisions. Tous les penseurs solitaires et studieux ne conservent pas dans la retraite l'intrépidité de Spinoza. Loin de contempler d'un œil tranquille les orages qui grondent au pied des *temples sereins* et d'observer avec un mâle plaisir les causes et les effets de ces grandes luttes où le bien triomphe si péniblement du mal, quelques-uns, à la vue des révolutions, deviennent dans le calme de l'étude craintifs, défians, sceptiques, amoureux du repos et de la sûreté, enthousiastes de la force, fanatiques de l'oppression. Ce n'est pas à nous de nous étonner de ces persuasions systématiques opérées subitement par l'intérêt ou la peur. Nous la connaissons, cette incrédulité qui favorise et amène l'absolutisme. Seulement il est rare que ces convertis de l'égoïsme soient capables de tirer de leur pusillanimité un système et de faire une théorie de la pratique de la servitude.

I.

Représentons-nous donc un jeune homme né à Malmesbury d'un père ministre de l'Évangile l'année où l'invincible *Armada* fut dis-

persée par la tempête (5 avril 1588) (1), entré à quinze ans au collége de la Magdelène, condamné à l'étude de la philosophie scolastique qui régnait dans Oxford, mais soutenu par le goût des lettres antiques qui conservèrent toujours un grand charme pour lui. Il sort de l'université, habile en logique, mais fort dégoûté d'Aristote, aventure ordinaire aux intelligences supérieures de cette époque de recherches et de nouveautés. Ayant à peine vingt ans, il est chargé de l'éducation du fils de William Cavendish, plus tard comte de Devonshire, et parcourt avec lui la France et l'Italie. Là il trouve partout en discrédit la philosophie des classes, et il se rattache plus étroitement aux lettres grecques et latines. Il se confirme dans une sorte de scepticisme dédaigneux qui n'attend rien du savoir d'autrui. Cependant, à son retour en Angleterre, sa bonne fortune le conduit auprès de Bacon; il jouit de son entretien, il lui sert de secrétaire. Il s'entend répéter à toute heure que l'aristotélisme est une spéculation vaine et stérile, et qu'il n'y a de science réelle que celle qui se fonde sur l'observation des faits. En même temps il voit de près les affaires publiques; il apprend que le gouvernement est une chose si utile, que le pouvoir est si nécessaire à la société, que ceux qui l'exercent sont, par le service même qu'ils rendent aux hommes, au-dessus de leurs critiques comme de leurs scrupules, et d'avance absous de leur part de faiblesses et de passions. Le mal même, s'il sert à la conservation, à la paix de la société, est un bien, car tel est le sophisme qui régnait à la cour des Stuarts, comme partout où prévaut la raison d'état. La conséquence est que tout contrôle, tout obstacle, toute résistance, à plus forte raison toute agression envers le pouvoir est un mal, c'est le crime d'état véritable. Ce royalisme théorique prit tellement possession de Thomas Hobbes que, voyant peu après la mort de Bacon éclater les premiers mouvemens parlementaires qui présageaient la révolution, il imprima, l'année même de la pétition des droits, une traduction de Thucydide pour prémunir ses concitoyens contre les dangers de la démocratie (1628) (2). Puis, ayant perdu le comte de Devonshire et son fils, il alla chercher quelque distraction à Paris, dont il aimait le séjour, et fut bientôt rappelé en Angleterre pour ramener sur le continent un autre jeune noble du nom de Clifton.

(1) Stabat et Hispanis in partibus inclyta classis,
Hostilis, nostro mox peritura mari,

dit Hobbes dans son autobiographie en vers latins. Il en a écrit une autre très abrégée en prose, à laquelle H. Blackbourne a joint un supplément. Hobbes, *Oper. Philos.*, t. Ier, v. XIII, XXII, l. XXXI. Édition donnée en 1839 par sir William Molesworth.

(2) Is democratia ostendet quam sit inepta
Et quantum cœtu plus sapit unus homo.

Th. Hobbes vita, p. LXXXVIII.

Dans ce voyage, il étudia plus qu'il ne l'avait fait encore les *Élémens* d'Euclide, et s'éprit d'un goût malheureux pour la géométrie, moins touché des vérités qu'elle démontre que des exemples qu'elle donne d'un emploi correct de la logique.

En 1634, attaché à l'éducation de l'héritier du comte de Devonshire, il fit un quatrième voyage en France. Il avait commencé à comprendre qu'il pouvait y avoir une autre philosophie que celle des écoles. Dans l'aversion que celle-ci lui inspirait, il n'avait longtemps goûté que l'histoire et la poésie; mais un jour que dans une société de savans il était question de la cause de la sensation, quelqu'un demanda d'un ton de mépris : « Qu'est-ce donc que le sens? » Personne ne répondit, et Hobbes s'étonna que de si habiles gens ne sussent pas seulement ce que c'était que leur sens. En y réfléchissant, l'idée lui vint que, si toutes les parties d'un corps étaient en repos ou se mouvaient d'un mouvement uniforme, toute différence et par conséquent toute sensation disparaîtrait, que la cause de toute chose devait être cherchée dans la diversité des mouvemens. Ce principe, dont l'application lui parut universelle, s'affermit en lui par ses entretiens avec le père Mersenne, qu'il connut à Paris, et avec Galilée, qu'il vit à Pise, et qui l'initia à ses découvertes. Le premier le lia avec Gassendi, et, lui apprenant que Descartes était d'avis que tout dans la nature était régi par des lois mécaniques, lui inspira le désir de le connaître. Cette opinion, commune à Descartes et à Newton, très vraie en physique générale, à une époque du moins où l'on n'avait pas fait la distinction si usitée et si importante aujourd'hui entre le dynamisme et le mécanisme, devait plaire à ceux qui, tels que Hobbes, voulaient expliquer par le mouvement les phénomènes de l'âme. Déjà se formait dans sa tête le plan d'une philosophie où la géométrie, la mécanique et la physique s'amalgameraient avec la logique et la science de l'homme et de la société.

Mais Descartes était retiré en Hollande depuis 1629. C'était le moment solennel où il publiait les trois immortels ouvrages qui devaient changer la face de la philosophie et des mathématiques. Mersenne, voyant Hobbes si vivement intéressé par ses confidences, lui communiqua le manuscrit des *Méditations* en lui demandant de lui dire ses objections avec franchise. Hobbes les écrivit, Descartes les lut, et il y fit une réponse dont nous ne citerons que ces mots : « avec une aussi juste raison qu'il conclut que l'esprit est un mouvement, M. Hobbes pouvait conclure aussi que la terre est le ciel. »

Cette réponse dédaigneuse devait peu toucher un esprit qui n'était pas moins que celui de Descartes lui-même inaccessible aux idées des autres. Tout rempli des siennes, Hobbes retourna en Angleterre, où il esquissa ses premiers écrits; mais à peine de retour il avait trouvé les Écossais en armes, les presbytériens menaçans

et bientôt maîtres du parlement (1640). A ce spectacle, la peur le prit. Par crainte des révolutions, il défendit l'absolue souveraineté du roi, et par crainte de l'avoir défendue, quoiqu'il n'eût pas imprimé sa défense, il s'enfuit d'Angleterre et se réfugia dans sa chère Lutèce. Il resta onze ans sur le continent, au grand détriment, dit-il, de sa fortune. La seconde année, il imprima, mais à un petit nombre d'exemplaires, son premier ouvrage philosophique, le *De cive*, qui devait former plus tard la seconde section de ses *Élémens de philosophie*. On y trouve à peu près toute sa doctrine morale et politique; la haine de l'anarchie l'avait conduit à la haine de l'humanité. Ces entraînemens de l'esprit systématique ne peuvent surprendre les hommes de notre temps. A Paris, ses liaisons se resserrèrent avec Mersenne et Gassendi. Il paraît même qu'alors il entra en commerce épistolaire avec Descartes. Cependant il ne reste point de trace de cette correspondance, qui roulait sur des questions traitées dans la *Dioptrique*. On sait seulement que Descartes dit de lui dans une de ses lettres : « Je le trouve plus habile en morale qu'en métaphysique et en physique, quoique je ne puisse nullement approuver ses principes ni ses maximes, qui sont très mauvaises et très dangereuses, en ce qu'il suppose tous les hommes méchans ou qu'il leur donne sujet de l'être. Tout son but est d'écrire en faveur de la monarchie, ce qu'on pourrait faire plus avantageusement qu'il n'a fait, en prenant des maximes plus vertueuses et plus solides. Il écrit aussi fort au désavantage de l'église et de la religion romaine, de sorte que, s'il n'est particulièrement appuyé de quelque faveur puissante, je ne vois pas comment il peut exempter son livre d'être censuré. » On verra que la crainte de Descartes n'était pas sans fondement; mais la froideur, la défiance avec laquelle il l'exprime, et qu'il retrouve toutes les fois qu'il parle des rapports possibles de la libre pensée et de l'autorité ecclésiastique, s'accordent mal, on l'avouera, avec l'opinion de ceux qui veulent faire de lui un catholique au cœur soumis et respectueux.

On a écrit aussi que Hobbes avait vu Descartes. Il faudrait que ce fût hors de France, car ce dernier n'y rentra plus; mais Hobbes pourrait avoir accompagné en Hollande le prince de Galles. Deux ans en effet avant la mort de Charles Ier, son fils, avec un cortége de royalistes fugitifs, avait cherché un asile en France (1646). Hobbes s'était rapproché de cette émigration monarchique. L'année suivante, il réimprimait à Amsterdam, avec des retouches, son *De cive*, dont la première édition n'avait été distribuée qu'à des amis. Deux lettres de Mersenne et de Gassendi prouvent combien ils admiraient l'ouvrage et en souhaitaient la réimpression; elles sont adressées à Sorbière, leur ami, qui donna ses soins à cette édition, fit même exprès le voyage de Hollande, et compléta bientôt l'œuvre

par une traduction française (1647 et 1649). L'ouvrage ne devait pas moins être bien accueilli dans la petite cour des Stuarts, et, s'il n'y trouva pas une faveur durable, Hobbes dut s'en prendre au secret catholicisme des princes et à quelque reste de souvenirs constitutionnels chez deux ou trois de leurs conseillers. Cependant il garda quelque temps leur bienveillance; il vit même dans l'intimité celui qui devait être Charles II. Le duc de Buckingham a été accusé (ce nom devait être toujours funeste à cette dynastie) d'avoir corrompu l'esprit du jeune prince exilé. « Pour couronner l'œuvre, dit Burnet, il donna Hobbes à Charles sous prétexte de lui enseigner les mathématiques; mais celui-ci lui développa en même temps ses doctrines tant sur la religion que sur la politique. Charles se pénétra si profondément des unes et des autres qu'il ne s'en débarrassa jamais depuis. C'est donc au duc de Buckingham qu'il faut attribuer les mauvais principes et les mœurs dissolues du roi. » Il y eut entre le jésuitisme et le hobbisme pour corrompre politiquement les deux derniers Stuarts un concours qui semble étrange, et qui néanmoins est parfaitement logique.

Cette philosophie de l'absolutisme fut alors affirmée et développée dans deux ouvrages, le *Traité de la nature humaine* (1650) et le *Leviathan* (1651). On sait que ce nom bizarre désigne le corps politique, corps immense et presque monstrueux, qui cependant se concentre et se personnifie dans le pouvoir, sorte de géant lui-même armé de toutes les forces de la société. Hobbes, exilé, corrigeait encore à Paris les épreuves de ce livre, qui s'imprimait en Angleterre, lorsqu'il en parla à Édouard Hyde, qui n'était pas encore lord Clarendon, et qui portait le titre de chancelier de l'échiquier, comme Charles Stuart celui de roi. Hobbes lui exposa une partie de ses idées, sachant bien, disait-il, que ce n'étaient pas les siennes. Hyde s'étonna qu'un si zélé partisan du pouvoir royal soutînt des doctrines qu'aucune monarchie régulière ne pourrait tolérer, et il lui demanda pourquoi il publiait un pareil ouvrage. Hobbes répondit d'abord par quelques plaisanteries, et finit par dire plus sérieusement : « La vérité est que j'ai envie de rentrer en Angleterre. » Hyde, quand le livre parut, trouva en effet que le résumé qui termine le *Leviathan* contenait, sous une forme adroite et détournée, un acte de soumission à Cromwell (1). Il écrivit même

(1) L'auteur paraît en effet y soutenir la doctrine du gouvernement de fait. Il examine la question de savoir à quel moment, en cas de guerre civile, commence le devoir de soumission au vainqueur, et décide que c'est aussitôt que l'on consent à vivre sous son autorité. Il voit un lien nécessaire entre l'obéissance et la protection, et Cromwell a été *protecteur* (*Leviat., conclus., Works,* t. III, p. 705); mais pourtant Cromwell ne l'était pas encore quand le livre fut imprimé. Hobbes insiste sur cette circonstance dans une apologie personnelle, qu'il publia sous la restauration en réponse au *Hobbius heautontimorumenos* de Wallis (1662). *Works,* t. IV, p. 420.

presque aussitôt une réfutation de l'ouvrage; mais par prudence il en ajourna la publication, car le livre avait paru en Angleterre, et l'on dit que dans la gravure du frontispice, qui contenait une image allégorique du Léviathan, la figure du pouvoir souverain portait une tête couronnée qui ressemblait à Cromwell, et qui aurait, après la restauration, ressemblé à Charles II (1).

Hobbes a prétendu être revenu en Angleterre parce qu'il n'était plus en sûreté au milieu du clergé français. A-t-il parlé sérieusement? Il était sans doute fort craintif; mais, mieux qu'un danger imaginaire, sa situation dans l'émigration anglaise explique son départ : il était tombé en disgrâce. De son aveu, des serviteurs tenus pour éclairés et fidèles l'avaient perdu dans l'esprit du prince, qui le bannit de sa présence. Il avait également choqué d'honnêtes consciences et de puissans préjugés; et lui-même, quoi qu'il en ait dit, la logique de ses opinions lui permettait-elle de rester le sujet d'une royauté sans pouvoir? Une monarchie déchue, réduite pour toute force à son principe, c'est-à-dire à la prétention d'un droit, pouvait-elle conserver à ses yeux les titres d'une souveraineté dont elle n'avait plus l'effet? De la part d'un partisan aussi déclaré du fait, le dévoûment n'eût-il pas été une inconséquence, la fidélité une apostasie? Aussi bien une réaction en faveur de l'autorité se prononçait en Angleterre. On commençait à entrevoir que Cromwell était un maître (2). Heureux de retrouver son pays délivré du danger d'être libre, Hobbes y put arriver à temps pour jouir du spectacle de Cromwell ordonnant au colonel Harrison d'emmener l'orateur de la chambre des communes, chassant, l'injure à la bouche, les membres du *long parlement*, fermant les portes de la salle de leurs délibérations et emportant la clé dans sa poche (1653).

On imagine aisément le ravissement d'un esprit infatué d'un système, lorsqu'un événement vient le justifier péremptoirement et prêter à ses idées l'autorité du fait. Quel triomphe pour la théorie de l'absolutisme qu'un coup d'état qui la réalise! quelle joie pour la pensée d'avoir la force pour elle! Tout le monde a vu de ces rêveurs de paradoxes prêts à baiser les pas du cheval qui va les fouler aux pieds, si le cavalier écrase avec eux leurs contradicteurs. Les adorateurs du plus fort sont plus sincères qu'on ne croit, et les serviteurs du succès sont souvent des hommes convaincus qui n'ont de pervers que l'esprit.

Hobbes ne dut pas avoir de peine à franchir les barrières, s'il en

(1) Whewell, à qui j'emprunte cette remarque, dit que la première gravure est beaucoup meilleure que la seconde. (*Mor. phil.*, sect. II, p. 45.) Elle est reproduite dans l'édition de Molesworth, t. III. Je ne suis frappé d'aucune ressemblance bien distincte.

(2) Omnia miles erat, committier omnia et uni
Poscebat; tacite Cromwelis unus erat.

existait encore, qui le séparaient du vainqueur du parlement. Il dut trouver l'accès facile. Il commença par rentrer en grâce auprès du conseil d'état. Il s'assura de la protection de Cromwell, qu'il vit, dit-on, quelquefois et qu'il dut admirer souvent. Lié avec Harvey, qu'il perdit peu d'années après, avec Selden, avec le poète Abraham Cowley, il vécut dans une retraite studieuse, résidant souvent à Chatsworth, le beau manoir des Cavendish, ses constans protecteurs ou plutôt ses amis; il usa largement de la liberté d'écrire qu'il trouva établie et qu'il toléra parce qu'il en profitait. Le *De corpore* parut en 1655 et compléta les *Élémens de philosophie* dont il forme la première partie. La seconde ou le *De homine* fut réimprimée trois ans après. Le *De corpore*, le *De homine*, le *De cive* contiennent, à vrai dire, toute la doctrine (1). En même temps Hobbes se livrait à sa manie de mathématiques, s'attachant de préférence aux problèmes insolubles et multipliant des tentatives de calcul qui n'attestaient qu'une témérité paradoxale, rudement tancée par Wallis, qui ne lui passa pas une erreur. Il répondit vivement, l'accusant d'être un algébriste, car une de ses singularités était de regarder l'algèbre comme le fléau de la géométrie, et de mettre également au rang de ses ennemis les algébristes et les théologiens.

Or il redoutait tellement ses ennemis que, voyant, après la mort du protecteur, reparaître des symptômes de troubles, il s'enfuit encore une fois en France; mais bientôt vint la restauration, et assurément elle dut satisfaire à toutes ses théories. Cromwell avait mulcté l'esprit de liberté; la restauration l'humiliait. Charles II accueillit Hobbes avec sa banale bienveillance, mais ne fit rien pour lui. Hobbes ne fut pas en faveur. Il faut être juste, il n'avait du courtisan que les principes. Il prêchait la servitude, et ne la pratiquait pas. Les mœurs d'un philosophe solitaire et les hardiesses d'un philosophe incrédule n'étaient pas pour plaire à un prince qui soignait les anglicans, ménageait les presbytériens, chérissait les catholiques et ne goûtait que le scepticisme des courtisans épicuriens. Hobbes cependant dut avoir à la cour plus d'un admirateur. Sa manière d'écrire, claire et vive, devait aller à ces nombreux esprits qui aimaient la liberté dans les idées sans en vouloir dans les institutions; mais l'intolérance religieuse était un des traits marquans de l'opinion dominante. Pour la sévérité morale de Clarendon, le hobbisme ne cessait pas d'être un scandale. Les parlementaires étaient en général bons protestans, et de temps à autre opposans. Le *Leviathan* fut condamné par la chambre en 1666, et lorsqu'un bill fut proposé contre l'athéisme et la profanation, Hobbes, alarmé, crut que c'était à lui qu'on en voulait. Il était entré par son livre

(1) Corpus, homo, civis continet omne genus.

de la liberté, de la volonté et du hasard, en controverse avec des membres de l'épiscopat : il n'avait jamais épargné dans ses écrits les prétentions et les doctrines ecclésiastiques. Vainement racontait-il en preuve de son orthodoxie épiscopale qu'étant malade à Saint-Germain, près de Paris, il avait été visité par le père Mersenne, qui l'entretint de la puissance que possédait l'église romaine de remettre les péchés. « Mon père, lui avait-il répondu, il y a longtemps que j'ai discuté tout cela avec moi-même, recommencer en ce moment la discussion serait fatigant; vous avez des choses plus agréables à me dire. Quand avez-vous vu Gassendi? » Mersenne s'en alla; mais peu de jours après John Cosin, qui fut plus tard évêque de Durham, étant venu lui offrir de prier Dieu avec lui: « Oui, lui dit-il en le remerciant, pourvu que vous procédiez aux prières selon le rit de notre église. » Il ne put cependant se défaire de sa réputation d'esprit-fort, et le mot de hobbisme devint même synonyme d'athéisme. Il est certain que Dieu ne tient aucune place nécessaire dans ses écrits. On l'a défendu en lui attribuant la maxime que, touchant la Divinité, croire est plus respectueux que savoir; mais il a si clairement soutenu que la soumission était due à la religion parce qu'elle était commandée par le pouvoir social, qu'il est difficile de confondre une telle obéissance avec la foi.

Sorbière, qui fit en 1663 un voyage en Angleterre, dont il a laissé une relation assez curieuse, y trouva Hobbes fidèle à toutes ses habitudes, commençant ses journées par l'exercice, les finissant par l'étude, jouant une fois par semaine à la paume jusqu'à épuisement de ses forces, et conservant à soixante-quinze ans sa vigueur, ses facultés de travail et sa gaîté. Des inimitiés diverses l'avaient confiné dans la retraite. Wallis, après avoir mis en poudre ses prétentions mathématiques, avait, comme dit Sorbière, *sauté dans sa politique*, et voulu le faire passer pour mauvais serviteur du roi. « Le roi, ajoute-t-il, *pour le consoler*, lui donna une pension de 100 jacobus. Sa majesté me montra son portrait de la main de Coper (*sic*) dans le cabinet de ses curiosités naturelles et mécaniques, et me demanda si je connaissais cette personne et quelle estime j'en faisais. Je lui dis ce que je devais, et l'on demeura d'accord que, s'il eût été un peu moins dogmatique, il eût été fort nécessaire à l'Académie royale (la Société royale), car il y a peu de gens qui regardent les choses de plus près et qui aient apporté une plus longue application à la physique. Il est en effet un reste de Bacon, sous lequel il a écrit dans sa jeunesse, et par tout ce que je lui en ai ouy dire et que je remarque dans son style, je vois bien qu'il en a beaucoup retenu. Il a par étude sa manière de tourner les choses, et il donne volontiers dans l'allégorie; mais il a naturellement beaucoup de sa belle humeur et même de sa bonne mine. Il a fait peur je ne

sais comment au clergé de son pays, aux mathématiciens d'Oxford et à leurs adhérens; c'est pourquoi sa majesté me le compara très bien à l'ours contre lequel il fait battre les dogues pour les exercer. » Il est difficile de trouver que Hobbes ait rien de la manière et du style de Bacon, auquel il n'a emprunté que le goût de l'expérience et de la physique; mais on ne peut douter qu'il n'eût, ainsi que le lord chancelier, l'air et le langage de l'homme comme il faut, tandis que son antagoniste, le docteur Wallis, avait *bien moins que lui du galant homme.* « Si vous le voyiez, dit encore Sorbière, avec son bonnet plat sur la tête, comme s'il y avait mis son portefeuille après l'avoir couvert de drap noir et cousu à sa calotte, vous auriez autant envie de rire à ce plaisant spectacle que vous concevriez d'estime et d'affection pour la prestance et la civilité de mon ami. »

Le pédant professeur n'en contraignit pas moins le *gentleman* philosophe à plus d'un effort de polémique défensive, et même à une apologie de ses sentimens politiques et religieux (1662), et le ton de ces réponses ne fut pas toujours celui du monde élégant. Ces attaques et celles d'une partie du clergé séparèrent de la cour et de la ville un penseur plus fait pour la solitude que pour le commerce des hommes. Sans irritation contre l'injustice de son propre parti, suspect à l'église qu'il n'avait pas ménagée, négligé du gouvernement, qui le trouvait compromettant, Hobbes passa dans la retraite les longues années de sa vieillesse, et pendant les cinq dernières de sa vie il ne quitta point la campagne, probablement les demeures hospitalières des Cavendish. Il ne cessa pas d'ailleurs d'écrire et de publier. Il donna une édition de ses œuvres philosophiques, puis y ajouta divers essais littéraires, comme sa propre biographie en vers latins, et une traduction d'Homère en vers anglais.

Singulières disparates des gens d'esprit! l'absolu logicien épris jusqu'à l'infatuation de l'abstraction géométrique, celui qui n'a écrit que pour décourager l'imagination et décrier l'idéal ne trouve rien de plus à son gré, pour employer ses quatre-vingts ans, que de se rajeunir aux sources vives de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. La plus riche imagination de poète qui fut jamais devient le modèle inaccessible dont par un travail obstiné le plus aride des analystes cherche à dérober les traits et les couleurs. Avec quel succès? on le prévoit bien. Une versification sèche et précise, sans facilité, sans harmonie, qui ressemble à la poésie comme le dessin linéaire à la peinture, peut bien prouver un écrivain maître de sa langue; mais celui qui n'avait pas su être le disciple de Platon ne pouvait pas devenir le confident d'Homère. On doit cependant savoir gré à Hobbes de cette fidélité savante aux lettres antiques, qui le fit commencer par le premier des historiens de la Grèce et finir cinquante ans après par le premier de ses poètes. Il avait aussi composé un dialogue

sur la révolution d'Angleterre, qui fut sa dernière publication, quoiqu'il l'ait désavouée, n'ayant pas obtenu la permission de l'imprimer « de sa majesté, qui, écrit-il à son libraire, est le premier juge des livres qui doivent paraître, et qui bien mieux que lui sait ce qu'il est à propos de faire. »

Peu après, dans l'automne de 1679, ayant suivi le comte de Devonshire à Hardwick, il fut frappé de paralysie, perdit la parole sans perdre l'intelligence, et s'éteignit le 4 décembre.

II.

On aurait déjà une juste idée de la doctrine de Hobbes à la seule lecture de la dédicace de ses *Élémens de philosophie* au comte de Devonshire. « Cette partie de la philosophie, qui considère les nombres et les lignes (les mathématiques), nous a, dit-il, été transmise par les anciens dans un état assez avancé pour qu'elle soit un modèle de logique. Celle qui traite de la terre et du ciel ne date guère que de Copernic, et la science du mouvement des travaux de Galilée. Celle du corps humain doit le jour au docteur Harvey, le seul homme, à ma connaissance, qui ait, vainqueur de l'envie, établi de son vivant une doctrine nouvelle. Avant lui, il n'y avait rien de certain dans cette partie de la philosophie naturelle, et celle-ci, malgré les progrès qu'elle doit à Kepler, à Gassendi, à Mersenne, est une science bien jeune; plus jeune encore est la philosophie civile. Ce que les Grecs appelaient philosophie n'était qu'un fantôme trompeur, science pernicieuse dont saint Paul voulait préserver la théologie. Elle ne l'a que trop altérée, en effaçant la distinction qui doit subsister entre les règles de la religion et celles de la philosophie. Les unes sont les prescriptions d'une loi, les autres ne sont que des opinions privées. L'autorité de l'Écriture doit rester séparée de celle de la raison naturelle. » Hobbes s'assure d'avoir, dans son premier ouvrage, ramené le pouvoir ecclésiastique et civil à une seule et même souveraineté. Il lui reste, en jetant une vive et mortelle lumière sur la métaphysique, à poser les vrais fondemens de la philosophie naturelle.

Dans cette manière de concevoir la philosophie se montre tout entier l'élève de Bacon, l'élève ingrat qui oublie son maître. Comme lui, quelques pages plus loin, il voit dans le savoir une puissance; mais plus hardi ou plus conséquent, surtout moins large et moins élevé, son esprit va se porter à des extrémités que le génie de Bacon aurait repoussées avec dédain, peut-être avec effroi. Deux siècles et demi avant nous, Hobbes a découvert toute la philosophie du positivisme. Une analyse complète et précise de la doctrine de Hobbes serait intéressante; mais elle devrait suivre dans ses détails

toute la subtilité de sa déduction, car là éclate l'ingénieuse fécondité d'un esprit inépuisable en hypothèses et en argumens. Peut-être, pour le connaître, suffirait-il d'un extrait fidèle de son court *Traité de la nature humaine ou Élémens fondamentaux de la politique*. Ce titre caractérise déjà une philosophie où la psychologie même n'a que la politique pour but. L'ouvrage est un chef-d'œuvre d'exposition méthodique, de raisonnement spécieux et de cette sophistique lumineuse qui enveloppe l'erreur d'un faux éclat de vérité; mais, je le répète, il faudrait une analyse minutieusement exacte pour rendre une pleine justice à l'esprit de Hobbes, et sa doctrine ne la mérite pas. Reposons-nous du soin de la discuter sur Buhle, sur Hallam, sur Damiron; bornons-nous à en indiquer les traits généraux, et saluons d'abord en lui le plus décidé et le plus conséquent partisan de la doctrine qui dérive toute connaissance de la sensation. Tout repose, à ses yeux, sur ce mouvement qui reproduit en nous les qualités des corps : non que la sensation constitue toute la connaissance, car elle constituerait alors toute la philosophie. La sensation, dit-il, nous est commune avec les animaux; l'homme y ajoute le raisonnement, *ratiocinatio*. La sensation nous présente un objet, c'est-à-dire un corps, il n'y a pas d'autres objets. La *substance incorporelle* est une expression contradictoire. « Rien, dit Tertullien, n'est incorporel que ce qui n'est pas. » Un esprit n'est qu'un corps naturel assez subtil pour échapper à nos sens; mais le corps sensible produit en nous avec une sensation une conception, ou plutôt ce sont deux noms d'une seule et même chose. La mémoire rappelle la sensation, l'imagination la représente par une image. L'expérience est la mémoire de plusieurs choses ou plutôt de plusieurs sensations. Ce n'est pas encore là la science. Un corps est vu; voilà une première sensation et puis une première image. Ce corps se meut, il est animé, il parle, il est raisonnable. C'est par l'addition de toutes ces connaissances que le raisonnement nous donne l'idée d'homme, comme le raisonnement, par un procédé inverse, nous ferait redescendre de l'homme au simple corps visible, qui en se dérobant à la vue viendrait à rien. Tout raisonnement est donc addition ou soustraction, et la logique est un calcul, *computatio;* cette idée, qui dans ce qu'elle a de vrai est de peu de valeur, et qui n'est importante que parce qu'elle autorise Hobbes à porter en toutes choses la méthode des mathématiques, ne l'empêche pas de comprendre et d'accepter le syllogisme. Et en effet le syllogisme n'a rien de contraire aux mathématiques. Hobbes est donc moins hostile que Bacon à la logique d'Aristote, quoiqu'il le soit beaucoup à sa métaphysique et même à sa politique.

Les notions qui sont l'œuvre du raisonnement et que le calcul logique ajoute ou retranche sont liées en fait par la sensation, la mé-

moire et l'imagination, et le phénomène de l'association des idées a été expliqué par Hobbes avec une netteté et une finesse sans exemple avant lui. Pourtant il faut des chiffres ou tout au moins des signes pour calculer. Les animaux ne comptent pas, parce qu'ils ne peuvent nommer les nombres. C'est pourquoi des mots sont nécessaires au raisonnement, et les sensations ne deviennent des idées qu'autant qu'elles sont nommées; entendez par sensations les corps et leurs qualités ou accidens. Les vues de Hobbes sur l'importance des signes et du langage pour la pensée et la science ont beaucoup d'analogie avec celles de Condillac. Il fait dépendre la science d'une rigoureuse analyse du sens que l'on attache aux mots. La définition est donc le procédé fondamental, et la science n'est que la déduction appliquée à la définition : c'est encore là un procédé géométrique. Le sujet de la philosophie est le corps, tout corps naturel ou artificiel (entendez individuel ou collectif). Il n'y a point de définition intelligible qui ne puisse être ramenée à une connaissance sensible. Ainsi la substance inétendue, l'esprit pur, l'infini, Dieu, doivent être exclus de la philosophie. Ce sont des idées proscrites (1).

La conséquence naturelle de ces théories, comme de tout nominalisme absolu, est, on ne l'ignore pas, de réduire beaucoup d'idées ou plutôt beaucoup de choses à n'être que des mots ou des conceptions qui n'existent qu'à titre d'abstractions de notre esprit, ou comme ce que Kant nommerait des illusions subjectives. Hobbes n'a garde de ne pas traiter ainsi le temps, l'espace, la substance, etc., et sa physique est une phénoménologie qui ne garantit pas même l'existence des corps qu'elle affirme.

Les conséquences sont connues, et l'athéisme en est une. On le croit du moins, et Hobbes en a été souvent soupçonné. Il est vrai que sa philosophie est athée, si athée veut dire sans Dieu. Il bannit lui-même de la philosophie toute science de la nature et des attributs de Dieu, toute science des choses qui ne sont réputées ni des corps ni des affections des corps (2), et tout ce qu'il y a d'essentiel dans sa doctrine subsisterait, quand Dieu n'existerait pas, quand la religion serait tout entière d'institution humaine. En un mot, le divin est absent de toute sa philosophie; mais, soyons juste, le nom de Dieu n'en est pas proscrit. Il n'accorde aucun sens au mot d'infini. Il ne paraît pas fort curieux des preuves de la Divinité, mais il l'accepte; il reconnaît même que la lumière naturelle nous porte à l'honorer. Il admet enfin un royaume naturel de Dieu dont les lois nous sont révélées par la raison, comme un royaume de

(1) Subjectum philosophiæ... est corpus omne. *Log.*, ch. Ier, p. 9; cf. *Leviathan*, *loc. cit.*

(2) Excludit a se philosophia theologiam, doctrinam dico de natura et attributis Dei... doctrinam de rebus illis omnibus quæ nec corpora, nec corporum affectus existimantur. *Logica*, p. I, c. I.

Dieu chrétien dont les lois sont l'objet d'une révélation prophétique. Il est vrai que ces commandemens mêmes paraissent avoir grand besoin, dans son système, de la sanction du souverain, et la religion naturelle ou chrétienne n'y semble qu'une lettre morte tant qu'elle n'est pas sociale et civile. Or une fois sur ce terrain, il ne donne plus à la religion en général qu'une origine profane. Il la dérive de certaines dispositions naturelles de l'homme qui n'ont rien de sacré. Il semble se complaire à signaler toutes les erreurs, toutes les absurdités auxquelles l'idée d'une religion aurait de tout temps conduit les hommes, tout en leur enjoignant d'obéir à celle qui est politiquement constituée. Du christianisme lui-même il admet l'autorité plutôt que la vérité. En cela comme en toutes choses, il ne voit que le fait et néglige le droit.

Philosophiquement, il se peut que Hobbes ne méditât aucune impiété, et que, sans éprouver pour toute foi naturelle ou surnaturelle un autre sentiment que l'indifférence, il se rapprochât plus qu'on ne croit de l'opinion de Hamilton, et voulût comme lui que l'on crût en Dieu, mais que l'on se gardât d'y penser. « Dieu est incompréhensible; nous ne pouvons rien concevoir de lui sinon qu'il existe. » Que ces paroles soient sincères ou seulement prudentes, la philosophie de Hobbes n'admet logiquement rien de plus, et c'est une inconséquence s'il a paru quelquefois concéder davantage.

Le résumé le plus exact de la philosophie de Hobbes serait dans ces paroles qu'il adresse à Descartes : « que dirions-nous si peut-être le raisonnement n'est rien autre chose qu'un assemblage et un enchaînement de mots par ce mot *est?* D'où il s'ensuit que par la raison nous ne concluons rien du tout touchant la nature des choses, mais seulement touchant leurs appellations, c'est-à-dire que par elle nous voyons simplement si nous assemblons bien ou mal les noms des choses, selon les conventions que nous avons faites à nos fantaisies touchant leurs significations. Si cela est ainsi, comme il peut être, le raisonnement dépendra des noms, les noms de l'imagination, et l'imagination peut-être (et ceci selon mon sentiment) du mouvement des organes corporels, et ainsi l'esprit ne sera rien autre chose qu'un mouvement en certaines parties du corps organique. »

Tout ce qui vient d'être dit se rapporte à la philosophie naturelle en tant que distincte de la philosophie civile. Celle-là est proprement pour Hobbes la philosophie première; elle contient tout ce qu'il sait, tout ce qu'il admet de métaphysique. Celle-ci traite de l'homme et de ce corps artificiel qu'on nomme la société.

Les facultés de l'homme ne sont pas seulement des principes de conception, elles sont aussi des principes d'affection. Sous ces deux rapports, elles ont pour origine ce mouvement qui produit la sensation, l'impression ou l'action sur les organes. — Ce mouvement

passe des organes au cerveau et réagit du cerveau sur les organes. Tant que toutes ces opérations se rapportent au dehors, elles sont du ressort de la conception, et dès que ce mouvement cesse d'être présent, elles passent dans l'imagination, qui les représente; mais la réaction peut se faire du cerveau sur le cœur : alors les facultés affectives entrent en jeu, et une certaine impulsion est imprimée au corps en raison du plaisir ou de la douleur qu'il a ressentie. Là est l'origine de tous les sentimens moraux. L'agréable et le désagréable, voilà le bien et le mal, car tout homme appelle bien ce qui lui plaît, mauvais ce qui lui déplaît. Malgré la gravité d'une telle assertion, Hobbes ne pouvait s'en dispenser. Elle découle nécessairement de sa philosophie générale, pour laquelle tout est relatif. « Tous les accidens, toutes les qualités, dit-il dans son *Traité de la nature humaine*, que nos sens nous font croire existant dans le monde, n'y sont point réellement, mais ne doivent être regardés que comme des semblans et des apparences. Les choses qui existent réellement dans le monde hors de nous sont les mouvemens par lesquels ces apparences sont produites. »

La morale que Hobbes établit sur ces bases ne laisse aucune place en fait à la liberté et à la volonté, en droit à la vérité absolue d'une règle obligatoire. La liberté n'est que la délibération entre l'appétit et son contraire; elle est la même dans l'homme et dans la brute, si on la conçoit comme la faculté de vouloir et de faire ce qu'on veut; mais, si on entend la soustraire à la nécessité, elle ne se rencontre pas plus dans l'homme que dans la brute. L'homme ainsi fait n'est pas naturellement sociable. Aristote a eu tort de l'appeler *un animal politique;* la société n'existe que par convention. Dans la nature, l'homme ne songe qu'à lui-même, c'est-à-dire à son bien, c'est-à-dire à son plaisir, et pour conserver le premier des biens, la vie, pour acquérir ceux qu'il désire, rien ne lui est interdit; tous les hommes ayant la même nature et les mêmes droits, chacun d'eux peut faire tout ce qu'il veut. L'état de nature est un état de guerre. L'homme est l'ennemi de l'homme. Il ne connaît d'autre droit que la liberté physique d'employer ses facultés comme il l'entend; mais l'obstacle que rencontre cette liberté dans celle des autres, les dangers de la guerre lui font sentir le besoin de la paix, et dans l'intérêt de la paix il comprend la nécessité de renoncer à son droit à toutes choses, à sa liberté illimitée. De là la convention originelle de laquelle résulte la société et avec elle le gouvernement, car l'institution de la société a pour raison la nécessité d'une force, d'un pouvoir qui établisse et maintienne la paix. Ce pouvoir est souverain, puisque c'est à l'abandon de tous les droits, de toutes les libertés qu'il emprunte son titre. De lui procèdent le

droit et le devoir, le juste et l'injuste, le tien et le mien. Il doit être toujours obéi, quoi qu'il commande. Tout ce qui est obligation sociale, soit le devoir de l'homme envers autrui ou la justice, soit le devoir envers Dieu ou la religion, dépend du pouvoir. Quant à celui-ci, il peut être soumis à une loi divine, mais non à aucune autre, la loi n'étant que ce qu'il a voulu; personne n'a de droit contre lui, car il n'a traité avec personne; le sujet ne peut donc jamais se dire lésé par le souverain, qui ne s'est obligé à rien. Le souverain doit être inviolable, irrésistible, dans toutes les formes de gouvernement, mais dans aucune plus que dans la forme monarchique, parce que d'une part le monarque n'a et ne peut avoir d'autre intérêt que la société, et de l'autre son pouvoir, n'étant pas divisé contre lui-même comme l'est le pouvoir des assemblées, ne saurait jamais être dominé par l'intérêt ou la passion des particuliers ou d'une minorité. — On voit sans développement comment cette philosophie civile se réduit à une pure théorie de l'absolutisme.

Je n'outre rien, les termes sont précis: « Cette guerre de tout homme contre tout homme a pour conséquence que rien ne puisse être injuste. Les notions de droit et de tort, de justice et d'injustice n'ont là aucune place. Où il n'y a pas de pouvoir commun, il n'y a point de loi; où il n'y a point de loi, pas d'injustice. La force et la fraude sont à la guerre les deux vertus cardinales. La justice et l'injustice ne sont des facultés ni du corps ni de l'âme (1). »

On conçoit qu'un raisonneur ingénieux et subtil tel que Hobbes ne manque pas de preuves de détail, de fines considérations, d'argumens spécieux, pour développer et couvrir une doctrine très grossière quand on la résume. Cependant les paradoxes les plus rebutans ne coûtent pas à celui qui a dit : « Le souverain doit être absolu. Son pouvoir doit être aussi grand qu'on peut l'imaginer. Il n'y a point de contrat (*covenant*) qui l'oblige envers les sujets. La liberté de disputer contre l'absolu pouvoir est un ver qui ronge le corps social. La tyrannie n'est qu'un nom que les mécontens d'une monarchie lui donnent. Rien de ce qu'un souverain peut faire à un sujet ne saurait être sous aucun prétexte appelé injustice, car tout sujet est l'auteur de tout acte du souverain, puisque celui-ci le représente. Tolérer qu'on professe la haine de la tyrannie, c'est tolérer la haine de la chose publique. »

Hobbes, on le voit, est parti de l'égalité naturelle entre tous les hommes et d'un contrat primitif pour expliquer l'origine des sociétés et des gouvernemens, et dans ces principes il a découvert les titres du despotisme illimité, car la liberté originelle des individus était elle-même sans limites, puisque le juste et l'injuste n'exis-

(1) *Leviathan*, par. I, ch. XIII, cf. ch. XV.

taient pas, et ils l'ont abdiquée tout entière dans les mains du pouvoir social.

Comme philosophe, Hobbes est assurément ce qu'on appelle dans les écoles actuelles un sensualiste. Il tombe donc à peu près sous toutes les critiques qu'on a dirigées contre le sensualisme. Il n'y a pas lieu de les répéter. Remarquons seulement, ce qui surprend toujours, qu'après avoir réduit tout être au corps et toute connaissance aux impressions du corps sur le corps, il devient immédiatement idéaliste. Les phénomènes de l'intelligence sont corporels et ne représentent que des corps; mais ce ne sont que des apparences, et ils n'impliquent d'autre réalité qu'eux-mêmes. Cependant ils peuvent être la matière du raisonnement; mais, comme on ne peut raisonner que sur des mots, ces corps, qui ne sont que des qualités corporelles, ces qualités qui ne sont que des phénomènes, ces phénomènes qui ne sont que des apparences, ne sont que des mots, et ces mots n'étant que les signes, les notations de nos définitions, toute science est une science d'abstractions, toute science est verbale et nominale (1).

Cependant le raisonnement est l'unique procédé, l'unique garant de la science, et la logique est, bien plus que l'expérience, l'instrument définitif de la connaissance humaine. Cette confiance dans la logique ou plutôt au fond dans la définition est une illusion mathématique qui a mené Hobbes bien loin dans l'erreur; mais, sans insister sur les conséquences auxquelles elle l'a conduit, on pourrait lui demander quelle foi mérite le raisonnement, si la sensation qui lui sert de base n'en mérite aucune, du moins quant à la réalité de son objet. Si tout est relatif dans nos perceptions, pourquoi tout ne le serait-il pas dans nos raisonnemens? L'objection de la subjectivité exclusive attaque à la fois toutes nos connaissances, et le sensualisme, qui semble purement empirique, est forcé de conclure au scepticisme idéaliste.

Hobbes ne voudrait être sceptique que sur les choses dont nous ne pouvons nous faire une image, Dieu par exemple. Nous n'en avons point d'idées, dit-il à Descartes. Il s'ensuivrait que l'imagination est toute la pensée. « J'entends par idée, répond Descartes, tout ce qui se pense, *tout ce qui est conçu immédiatement par l'esprit*. » Descartes a raison. Il n'y a nul motif pour récuser la pensée plus que l'imagination, ni pour se fier au raisonnement, quand on a douté de la sensation. Hobbes s'est jeté dans un labyrinthe, et sa logique tant vantée n'est pas le fil conducteur qui l'en pouvait faire sortir. Avec toute sa pénétration, il n'a pas vu qu'il n'a rien établi; ou il a trop nié, ou il a trop affirmé.

(1) Veritas in dicto non in re consistit. *Logic.*, c. III, p. 311.

On peut du reste le suspecter de n'avoir construit toute sa métaphysique, toute sa philosophie première qu'en vue de sa philosophie civile. C'est là sa découverte. « Si la philosophie naturelle est jeune, dit-il, la philosophie civile l'est bien davantage, elle n'est pas plus vieille que mon livre *De cive*. » Soit; mais cette philosophie a pour antécédens, pour fondemens, une logique, une physique et une métaphysique.

Or cette logique, Hobbes prétend l'avoir apprise dans les mathématiques, et son obstination à faire des découvertes dans les mathématiques n'a réussi qu'à démontrer qu'il n'y entendait rien. Wallis le lui a prouvé à plusieurs reprises (1). Quant à sa physique, elle consiste en raisonnemens plus qu'en observations. Il ne sait ce que c'est que l'induction; il se moque de l'expérience scientifique tant recommandée par Bacon, et n'a pas assez de sarcasmes pour la Société royale de Londres, dont il compare les travaux à ceux des bonnes femmes, des herboristes et des apothicaires. « Que tous ces virtuoses, dit-il, expérimentent tant qu'ils voudront, ils n'arriveront à rien, s'ils n'en viennent à suivre mes principes. » Nous avons vu que sa métaphysique, appuyée sur une psychologie superficielle, se résolvait en une sorte d'idéalisme matérialiste qui ne permettait d'affirmer aucune réalité. Il a donc abordé la philosophie civile, c'est-à-dire morale et politique, après s'être volontairement privé de l'appui de toute vérité absolue. Sur de pareilles bases qu'a-t-il pu édifier? de pareils élémens qu'a-t-il pu former? Un *Léviathan* en effet, un monstre imaginaire.

III.

L'exemple de Hobbes le prouve après cent autres, point de philosophie, point de science, point de vérité, et conséquemment pas plus de mathématiques que de morale pour qui ne reconnaît pas l'autorité de la raison en elle-même. Hobbes dit sans hésiter à Descartes : « S'il n'y a point de triangle en aucun lieu du monde, je ne puis comprendre comment il a une nature,... car s'il arrivait par hasard que tout triangle généralement périt, la nature du triangle cesserait aussi d'être. » Montesquieu a répondu au commencement de l'*Esprit des lois :* « Dire qu'il n'y a rien de juste ni d'injuste que ce que défendent les lois positives, c'est dire qu'avant qu'on eût tracé de cercle, tous les rayons n'étaient pas égaux. » Ces deux

(1) Les historiens des mathématiques passent sous silence avec raison les travaux de Hobbes dans cette science. Mon savant confrère M. Bertrand, qui a bien voulu y jeter les yeux, en a porté le même jugement que Wallis. L'inaptitude de Hobbes aux mathématiques est telle, selon lui, que ses fautes frapperaient à première vue un élève qui se prépare pour l'École polytechnique.

manières de concevoir la géométrie suffisent pour expliquer comment la politique de Montesquieu est si différente de celle de Hobbes.

Hobbes cependant a eu des admirateurs; il a encore un petit nombre d'adeptes. Il possédait plus d'un genre de mérite. Il pensait par lui-même, et il a passé sa vie à penser. Quoique tout ne soit pas neuf dans ses écrits, son système est original. Il ne paraît pas qu'il l'ait tiré d'aucune source étrangère; il l'a créé par la seule force de son esprit. Il a eu deux idées justes : l'une qu'il fallait commencer la philosophie par l'étude de l'esprit humain, l'autre que la philosophie politique doit avoir pour fondement une philosophie de l'esprit humain. De ces deux idées, Descartes avait eu la première avant lui; mais, quoique Hobbes n'en ait rien publié que cinq ans après Descartes, il ne paraît pas s'être décidé par son exemple. Sa psychologie, au rebours de celle de Descartes, manque par les principes; mais il prend sa revanche dans les détails. Sur l'association des idées, sur la marche du raisonnement, sur l'emploi des mots, sur les causes de l'erreur, Hobbes abonde en observations justes, neuves, ingénieuses; avant Locke, nul en ce genre ne l'a égalé. On peut dire qu'il a beaucoup contribué à donner à l'association des idées le grand rôle qu'elle joue dans la psychologie anglaise. Grâce à Hartley et à ses successeurs, elle est devenue le principe le plus général des phénomènes de la raison humaine. La vérité, dans l'école de M. Stuart Mill, n'est plus que cette liaison involontaire et forcée qu'opère entre nos perceptions leur succession ou leur coïncidence.

Mais le plus grand mérite de Hobbes et la cause principale de son succès, c'est sa manière de composer et d'écrire. Il aborde directement son sujet, va au but, et n'abandonne pas une question qu'il ne croie l'avoir résolue. Excepté lorsque sa vanité s'échauffe dans la polémique, le ton de ses ouvrages est excellent. On était las de la science aux allures scolastiques; on se lassait de l'enseignement sous forme de prédication théologique. Hobbes parle en laïque et en homme du monde. Bacon avait donné l'exemple. Hobbes assurément a moins d'imagination, moins d'éloquence, même moins d'esprit; mais il en a encore beaucoup. Sa langue est le véritable anglais moderne. Son style est froid, clair, simple, nerveux, rarement offusqué d'expressions techniques. Il parle avec une mâle liberté. Sa manière est tranchante, mais non pédantesque; son latin même ne l'est pas. Il n'étale point d'érudition; il est vrai qu'il n'avait lu que des historiens et des poètes, professant pour la littérature philosophique tout le dédain qui caractérise son école. Il a beaucoup contribué à donner à la philosophie le langage de tout le monde, et par là la véritable publicité.

Au moment où sa réputation s'établit, les convictions fortes, soit raisonnées, soit mystiques, s'étaient discréditées en s'exagérant. Elles avaient échoué dans leurs plus hautes aspirations. Le scepticisme, l'incrédulité, le dégoût, s'étaient emparés soit de ces courtisans du succès qui ne demandent à la vie sociale que le plaisir et la fortune, soit de ces honnêtes amis de la paix qui se défient de toute théorie et de tout enthousiasme. Hobbes rendait aux uns comme aux autres le service de prêter l'air d'évidence mathématique d'un système fort terre à terre aux vœux de leurs convoitises et de leurs préjugés, et de faire la philosophie de leur égoïsme.

Éraste avait en Allemagne, un siècle auparavant, subordonné le culte même au gouvernement et fait de l'autorité religieuse une des branches du pouvoir souverain. En Angleterre, Hooker ne l'avait pas absolument contredit. Effrayé des progrès de la révolution d'Angleterre, sir Robert Filmer n'avait pas attendu la mort de Charles Ier pour dénoncer comme une anarchie la monarchie mixte et limitée, et revendiquer bientôt pour la royauté le pouvoir absolu. C'est avec une tout autre vigueur que Hobbes vint apporter le secours d'une théorie à la pratique du despotisme, qui s'en était toujours bien passé. Les gouvernemens mixtes ne trouvent pas plus de faveur auprès de lui. Si la division du pouvoir est réelle, c'est la guerre civile organisée; mais le plus souvent elle n'est qu'apparente, et ce prétendu mélange des diverses formes de gouvernement ne confond pas les choses, il confond les idées. Les esprits ne distinguent plus où est la souveraineté; mais elle reste indivisible selon la loi de sa nature. C'est là ce qui valut à Hobbes, d'un de ses admirateurs, le titre d'*Archimède politique*. Un maître ès-arts d'Oxford, Radulphe Bathurst, le lui donne avec celui de *nouveau Prométhée* pour avoir accompli la première des œuvres après l'œuvre divine, car, dit-il, en vers iambiques, juste après la création de l'homme, en vient la description : « viens, lecteur, apprends enfin à te connaître. » Aubrey, de la Société royale de Londres, compose un quatrain latin pour féliciter Hobbes d'avoir rendu l'homme à lui-même, et le lyrique Cowley, raillant en strophes sonores la vanité des sciences avant lui, célèbre le grand Christophe Colomb des terres d'or des nouvelles philosophies.

Lorsque le premier de ces panégyristes le vante d'avoir réussi dans la défense d'une philosophie selon la liberté, *philosophiæ secundum libertatem vindicias*, on peut se demander de quelle liberté il prétend parler; mais après tout ce que pouvait par ce mot entendre un doyen de l'église de Bath n'importe guère. Un plus légitime sujet d'étonnement, c'est de voir aujourd'hui de véritables, d'éminens amis de la liberté élever avec empressement un monu-

ment à la mémoire du philosophe dont Buckingham avait fait un des maîtres de Charles II.

Nous concevons l'intelligence que peut trouver le hobbisme dans l'affaiblissement servile des esprits abattus par l'épreuve des révolutions. Cependant il heurtait à la fois trop de préjugés respectables et d'opinions généreuses pour ne pas rencontrer beaucoup d'adversaires. On a vu qu'à la première lecture du *Leviathan* lord Clarendon avait pris la plume. Il n'imprima rien dans le moment même, et il donne pour motif qu'on ne pouvait raisonnablement espérer qu'une réponse fût possible à l'instant de la publication; « c'eût été disputer avec un homme qui commandait à trente légions. » On voit que le prudent chancelier regardait alors Hobbes comme un satellite de Cromwell. Et à la suite de la restauration il aurait cru peu généreux de le rechercher, pour ce qu'il pouvait avoir écrit en des temps mauvais. Ce ne fut donc qu'assez tard, lorsque, exilé lui-même par une des plus noires ingratitudes royales que signale l'histoire, il ne pouvait être soupçonné d'abuser de sa position contre le faible, que Clarendon termina à Moulins un opuscule imprimé par l'université d'Oxford en 1676. Il le dédia au roi comme un témoignage de sa fidélité dans l'exil. Il se croyait encore obligé de dénoncer des erreurs aussi dangereuses pour l'état que pour l'église. Clarendon a exprimé ailleurs beaucoup d'estime pour le caractère et les talens de Hobbes; mais cependant il rappelle au roi qu'il avait souvent essayé d'obtenir de lui qu'il lût le *Leviathan*, bien assuré qu'il ne l'aurait pas plus tôt lu qu'il l'aurait détesté. La nouveauté et l'agrément des expressions, la hardiesse des pensées, le goût régnant pour le paradoxe, la réputation d'esprit de l'auteur, son assurance dans la conversation, avaient pu seuls prêter une apparente innocence à des maximes dont une lecture attentive aurait dévoilé tout le danger. Ceci montre que le roi et la cour n'avaient pas échappé à cette indulgence ou à cet engouement.

Déjà avant Clarendon l'église avait pris l'alarme. L'évêque Bramhall avait attaqué Hobbes avec succès, particulièrement sur la question du libre arbitre. Seth Ward, Robert Sharrock, Samuel Parker, le poursuivirent de leurs critiques. Wallis ne laissa ni paix ni trêve à ses prétentions mathématiques. Avant d'être archevêque de Cantorbery, Tenison lui avait demandé compte de sa foi; mais des critiques dont le nom doit trouver place dans l'histoire de la philosophie étaient déjà à plusieurs reprises entrés en lice. L'université de Cambridge en particulier fournit à Hobbes de remarquables adversaires. « Le philosophe de Malmesbury était la terreur du dernier siècle, dit Warburton, et tout jeune clerc voulait essayer ses armes sur son casque d'acier. »

Ces paroles indiquent combien dans l'église même on le trouvait redoutable. L'était-il autant en effet? Son talent, supérieur à ses doctrines, n'a pas pu leur enlever un caractère de choquans paradoxes. On a peine à lui supposer des convictions désintéressées, et le ton sérieux et digne de l'écrivain ne semble que le masque du cynisme de la pensée. Si de telles idées présentées avec gravité, enchaînées avec art, sont faites pour s'emparer de certains esprits, de ceux par exemple qu'on appelait alors libertins, en leur offrant le secours imprévu d'une apologie décente et presque austère, le dernier tiers du XVIIe siècle n'était pas l'époque la plus propre à confirmer ce succès momentané et à donner à Hobbes définitivement gain de cause. La révolution pouvait être lasse, elle n'était point anéantie. Elle avait produit autre chose que des découragés se donnant pour désabusés. Cromwell avait pu tant qu'il voulait recevoir Hobbes en sa grâce; il pouvait céder au faible de tous les maîtres du monde pour les panégyristes du principe d'autorité. Même sous la domination de Cromwell, on était encore dans la période révolutionnaire, et Hobbes s'éloignait tellement par ses principes et leurs conséquences, par ses croyances et leur expression, des pensées de tous les partis qui avaient fait la révolution, du langage même de mylord protecteur, qu'il ne devait séduire que des indifférens ou des royalistes esprits forts empressés de rompre toute solidarité avec l'église. Les sectes puritaines ne pouvaient seulement l'écouter. Son fatalisme différait du leur, quoique l'un comme l'autre fût fondé sur une idée exagérée de la perversité humaine. Des antinomiens extrêmes avaient osé conclure du dogme de la chute que toute morale humaine était vanité et corruption, et qu'une loi naturelle était condamnée par son nom même, puisque la nature était mauvaise. Il doit paraître singulier que de cette même idée Hobbes infère la nécessité et la légitimité du pouvoir arbitraire, tandis que les sectes puritaines arrivent à des conséquences tout opposées. Ce qu'il y a de mauvais en nous aurait donc également motivé l'extrême tyrannie et l'extrême liberté.

Le calvinisme et même le protestantisme en général peuvent être embarrassés pour accorder leur excessive préoccupation de la présence du péché en nous avec une confiante aspiration à l'indépendance des sociétés et des individus. Au premier abord, il semble que la logique soit du côté de celui qui dit : « L'homme est méchant, et il ne ferait que du mal à ses semblables et à lui-même, si quelque obstacle plus fort que sa volonté ne l'arrêtait. Les gouvernemens sont cet obstacle; ils le contiennent par la force, les lois, les religions. La justice est ce qu'ils trouvent utile pour tenir la société en paix. » Je ne défends certes pas cette doctrine, mais j'avoue que,

prise isolément et en elle-même, elle a le mérite d'une certaine logique, ce mérite tant admiré, tant prôné chez Hobbes, et elle s'appuie sur un raisonnement à la portée de tout le monde. Ce qui semblerait prouver que la considération des vices de l'humanité devrait en effet conduire à l'absolutisme, c'est qu'il ne manque pas d'écoles religieuses qui ne conçoivent guère d'autre régime pour cette collection de pécheurs qu'on nomme la société. Il y a dans Joseph de Maistre des pages où il raisonne absolument comme le philosophe de Malmesbury. Sa politique n'est qu'un hobbisme pieux. Bonald y retombe aussi sans s'en douter. On a déjà remarqué cette singularité, ce sont précisément les sectes et les docteurs les plus contraires aux exagérations du calvinisme et même du protestantisme sur le péché et le libre arbitre qui se montrent le plus enclins à la politique de l'absolutisme. Les plus éloignés du fatalisme chrétien sont les moins libéraux. L'antithèse inverse est également vraie. Les rigoristes de toute secte sont pratiquement favorables à la liberté.

Est-ce une inconséquence? faut-il en soupçonner les écoles religieuses d'où sont sortis les indépendans et les congrégations les plus respectables des cantons les plus pieux de l'Amérique? Remarquez bien le point d'où partent les sectes puritaines. Le mal qu'elles signalent dans l'espèce humaine n'est point cette méchanceté primitive, congéniale, qui serait le tempérament naturel de l'homme, qui en ferait un être malfaisant, contenu uniquement par la force, gouvernable seulement par la peur. Le juger ainsi, ce serait calomnier le Créateur; car tout le mal, c'est lui qui l'aurait fait. Le mal dans l'homme pour le christianisme le plus rigide, c'est, indépendamment de l'imperfection naturelle à toute créature, le péché, c'est-à-dire un manquement à la volonté de Dieu, fait accidentel, œuvre de notre libre arbitre, et qui nous a laissés, plutôt coupables que méchans, dans un état d'infirmité et de corruption d'où nous ne pouvons nous retirer par nos propres forces. Les gouvernemens, les lois, forces tout humaines comme les nôtres, n'y feraient œuvre. Au contraire leur intervention risque d'entraver, d'étouffer la seule action qui puisse nous régénérer, celle de la grâce divine. Elle seule répare en nous ce qui est irréparable, expie ce qui est inexpiable, et pour que nous puissions la demander, l'obtenir, la recevoir sans obstacle, nous devons être libres de toute contrainte et soustraits à l'autorité, soit des fausses religions qui achèveraient pour ainsi dire de nous corrompre, soit des pouvoirs qui les imposent ou qui les plient aux intérêts mondains de leur orgueil et de leur ambition. Pécheurs eux-mêmes comme nous, enchaînés plus que nous encore aux intérêts de la terre, ils sont devenus par leurs habitudes et leurs traditions les ennemis du salut

des hommes, et la plus grande liberté, au moins la plus grande liberté religieuse, est nécessaire au salut.

Quoi qu'on pense des raisons premières de cette doctrine, elle est loin de celle de Hobbes, qui ne voyait que le despotisme capable de transformer les hommes d'animaux sauvages en animaux domestiques, et l'on conçoit que les chrétiens les plus sévères pour l'humanité pécheresse aient pu devenir d'exigeans amis de la liberté.

Voilà ce qui doit relever la majorité des sectes puritaines des arrêts dédaigneusement sévères des philosophes du XVIIIe siècle. L'école de Hume semblait ne pas les comprendre. Lui-même, avec une subtilité bien plus ingénieuse et plus pénétrante, est près de tirer les mêmes conclusions que Hobbes de l'examen des controverses et des guerres civiles du XVIe et du XVIIe siècle. N'a-t-il pas osé penser que le gouvernement anglais irait mourir dans le sein du pouvoir absolu!

Il y a déjà quelque temps que, sous le rapport de la politique, la révolution d'Angleterre, jusque dans ses partis les plus audacieux, est réhabilitée. Les historiens modernes ne méconnaissent plus ce que la liberté britannique, disons mieux, la liberté du monde, doit aux revendications hardies de plusieurs de ces groupes de combattans qui se disputèrent, même en s'égarant, l'honneur périlleux de régénérer leur croyance et leur pays. Nous pensons même qu'ainsi que la politique, la philosophie peut avoir à recueillir plus d'une parcelle de métal pur sortie de la fournaise allumée en Angleterre par les passions de la réforme. Les sectes qui n'ont pas prévalu, comme les partis qui ont échoué, n'ont point passé inutilement sur la terre.

Tous ceux-là étaient prémunis même par leurs erreurs contre l'influence funeste du hobbisme. C'est plutôt dans les partis modérés, toujours plus près de l'indifférence, c'est surtout dans le parti de la restauration que devait s'étendre cette influence. Tout parti a sa corruption. Celle qui est particulière aux partis conservateurs, c'est en théorie la préférence donnée aux intérêts sur les idées, le dédain des nobles passions, l'attachement aveugle aux biens et aux plaisirs que la tranquillité générale promet à l'insouciance politique. Cette corruption pénètre dans le gouvernement et domine dans les cours : on le vit bien sous les deux derniers Stuarts. Peu de spectacles sont plus odieux que celui de ces deux règnes; mais comme, grâce à Dieu, le génie national, pour être éclipsé, n'était pas éteint, on vit s'élever à la même époque, soit dans la religion, soit dans la politique, un parti honnête, intelligent, éclairé et non pas énervé par la révolution, exempt des excès de doctrine et des excès de passion, et qui devait peu à peu prévaloir soit dans l'église, soit dans le gou-

vernement. Il prévaut encore. Dans ce parti, les uns étaient philosophiquement chrétiens, les autres n'étaient que philosophes. Les uns comme les autres ont été les véritables adversaires et finalement les vainqueurs de l'influence et de la doctrine de Hobbes.

Il a toujours cependant gardé en dehors des partisans du pouvoir absolu quelques admirateurs, quelques sectateurs plus ou moins avoués, car tous n'osaient professer un matérialisme aussi déclaré que le sien; mais ce matérialisme même, et surtout la liberté hautaine avec laquelle il semblait défier les préjugés, son mépris des hypothèses spéculatives, sa préférence exclusive pour l'empirisme fondé sur la sensation, lui ont gagné le cœur de plus d'un penseur indépendant à qui sa politique ne pouvait que déplaire. Ainsi seulement s'explique l'attrait rétrospectif que semble avoir pris sa philosophie pour le radicalisme de notre temps. Lorsqu'on a vu un aussi généreux ami de la liberté que sir William Molesworth dédier à l'un de ses nobles compagnons d'armes dans la vie publique, à l'historien démocrate de la Grèce, George Grote, l'édition monumentale des œuvres de Hobbes que nous devons à ses soins et à sa munificence, on se demande quel intérêt intellectuel, quelle sympathie a pu lui dicter cet indirect hommage à l'effronté défenseur de la tyrannie (1). Il faut bien croire qu'une certaine communauté de principes généraux entre le hobbisme et le positivisme y est pour quelque chose. Grande et dangereuse illusion, ce me semble, pour des hommes qui tiennent compte de la dignité des individus et des peuples! Que devient-elle en effet, si la force, la force dictatoriale, fait la justice et la religion? On comprend l'aversion des sages pour les prétentions théologiques, pour les sciences chimériques du moyen âge; on comprend qu'un appel à l'expérience pratique, à l'évidence de fait, doive prévaloir contre une tradition qui d'une époque d'ignorance descend jusqu'à nous chargée de la rouille des siècles; mais Hobbes n'a pas le privilége de cette manière indépendante de penser, car c'est là proprement l'esprit philosophique; c'est ce que le génie de la renaissance est venu enseigner aux temps modernes, et, pour être spiritualiste, il ne cesse pas d'être libérateur. Un certain sensualisme au contraire, surtout le pur matérialisme, même une simple récusation au nom de la raison des vérités invisibles suffit pour enlever à l'esprit le droit de réclamer les titres du genre humain. Où les retrouver en effet si ce n'est dans le monde idéal? Étaient-ils, il y a deux cents ans, écrits quelque part sur la terre?

CHARLES DE RÉMUSAT.

(1) « Georgio Grote ..... quod præcipue laudi est, pro æquali universorum civium libertate adversus optimatium dominatum propugnatori.» *Op. lat.*, t. Ier.

SOUVENIRS

D'UN

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL

DES COLONIES ANGLAISES

Varieties of vice-regal life, by sir W. Denison, 2 vol. in-8°. London, Longman.

Parmi les nombreux sujets d'études que fournissent les colonies anglaises, il n'en est peut-être pas de plus intéressant que d'examiner les institutions qui les régissent. Ces provinces lointaines de l'empire britannique ont passé par toutes les phases gouvernementales, depuis le pouvoir absolu d'un commandant militaire jusqu'au régime représentatif. En général, leur émancipation politique date déjà de loin. Longtemps avant que lord Granville eût adopté le principe posé par Adam Smith, que les relations entre la métropole et ses colonies doivent être conformes aux lois de l'économie politique, il était admis sans conteste que toute agglomération de citoyens séparée de la patrie par la mer avait le droit de trancher, dans son indépendance et sous sa responsabilité propre, les questions d'intérêt local ; la logique a fait comprendre peu à peu sous cette rubrique d'intérêts locaux toutes les questions politiques, administratives et financières, sans qu'il y ait presque d'exception. Au fond, le régime qui a prévalu est l'application la plus large, au profit des colonies, du principe du *self-government*. De là des disparates étranges

entre les diverses constitutions dont se sont dotées ces sociétés nouvelles : il ne peut y avoir d'uniformité lorsque les conditions d'être sont variées. De là aussi quelques difficultés à présenter sous une forme synthétique l'histoire et la forme du gouvernement de chacune d'elles; mais ce qui échappe à des vues d'ensemble se prête à des descriptions de détail. Les mémoires que sir William Denison a récemment publiés, après avoir exercé vingt ans de sa vie l'office de gouverneur-général en Australie et aux Indes, nous initient assez bien aux embarras d'un haut fonctionnaire de ce rang, en même temps que ces récits font voir les hésitations politiques de colons nouvellement admis à se régir eux-mêmes. Peut-être conviendra-t-on, après avoir lu ce travail, qu'administrateurs et administrés se sont le plus souvent tirés avec honneur d'une situation ambiguë dont les uns et les autres avaient une égale inexpérience.

I.

Au printemps de 1846, M. Gladstone, alors ministre des colonies, demandait à l'inspecteur-général des fortifications, sir John Burgoyne, de lui désigner un officier du corps des ingénieurs militaires propre à l'emploi de lieutenant-gouverneur dans l'île de Van-Diemen. Ce mode de recrutement appliqué aux plus hautes fonctions de l'administration coloniale étonnera peut-être; il ne paraît pas que ce fût tout à fait conforme aux habitudes. Sir John Burgoyne fit profiter de cette offre le capitaine Denison, que recommandaient au surplus de nombreuses relations de famille.

Admis par le ministre des colonies, le capitaine Denison n'eut plus qu'à s'initier aux fonctions qu'il allait remplir. Il lui suffit, paraît-il, de quelques mois consacrés à l'étude des documens, notes et lettres que son prédécesseur avait envoyés depuis trois ans au *colonial office;* puis il lui fallut se préparer à un long voyage et à un long séjour en Australie, dans un pays nouveau qui était alors bien peu connu. Ces préparatifs achevés, il s'embarquait avec sa famille, et faisait voile pour les antipodes, par la route du cap de Bonne-Espérance.

Qu'était en 1846 la terre de Van-Diemen, autrement appelée Tasmanie? Située au sud du continent de l'Australie, presque aussi grande que l'Irlande, cette île n'était habitée, à l'époque de sa découverte, au commencement de ce siècle, que par un petit nombre d'indigènes qui ressemblaient sous bien des rapports à leurs misérables voisins, les natifs de la Nouvelle-Galles du Sud. Les premiers immigrans de race blanche furent des soldats envoyés de Sydney avec un convoi de *convicts* en 1803. Comme le climat était doux, la

terre fertile, et que la présence des condamnés assurait aux cultivateurs la main-d'œuvre à bon marché, des colons arrivèrent bientôt; ils défrichèrent le sol, bâtirent quelques maisons; c'étaient des hommes à ne pas se laisser rebuter par de rudes épreuves, ils finirent par prospérer. Les moutons et les bêtes à cornes réussirent aussi bien qu'en Australie; ce fut une source de richesses. La population s'accrut si vite que les ministres de la reine jugèrent bon, en 1825, d'y établir un gouvernement séparé, subordonné pour la forme à celui de la Nouvelle-Galles du Sud, indépendant en réalité, et dont le chef portait le titre de lieutenant-gouverneur. Ce gouvernement était semblable à ceux dont jouissaient les autres colonies à la même époque, c'est-à-dire que le lieutenant-gouverneur possédait une autorité à peu près absolue. Ce fonctionnaire ne relevait que du ministre; or, comme il fallait dix-huit mois pour recevoir de Londres une réponse aux lettres que l'on y envoyait, il était facile en attendant d'agir à sa guise. Il existait, il est vrai, un conseil exécutif, composé des principales autorités : l'armée y était représentée par le commandant des troupes, l'église par l'évêque, la justice par le magistrat le plus élevé en grade. Assistée d'un certain nombre de membres choisis par le gouvernement parmi les colons, cette assemblée se transformait en conseil législatif. C'est à peu près la constitution que la Grande-Bretagne donne à toutes ses colonies naissantes.

En 1841, la transportation fut abolie dans la Nouvelle-Galles du Sud à la suite des réclamations énergiques de la population honnête. La terre de Van-Diemen devint le seul réceptacle des *convicts* que l'Angleterre envoyait par milliers aux antipodes. C'était plus que l'on n'en pouvait employer aux travaux publics et dans les stations agricoles. Les Tasmaniens se plaignirent à leur tour de cette invasion de condamnés dont ils se trouvaient embarrassés. Au moment où sir William Denison arrivait au siége de son gouvernement, la population de l'île s'élevait à 66,000 individus, dont 29,000 *convicts*. Ceux-ci étaient placés en partie comme domestiques chez les cultivateurs, d'autres étaient employés aux travaux publics, le reste était détenu dans les prisons ou dans les pénitenciers agricoles. Cependant, malgré cette proportion colossale de criminels, l'état social n'était pas trop menacé. On circulait librement dans toute l'île sans se croire obligé de porter des armes, et la ville de Hobartown, port de mer et chef-lieu du gouvernement, était parfaitement paisible. Ce calme était dû à une police nombreuse et bien organisée, dont les condamnés eux-mêmes formaient l'élément principal.

Au surplus ce que l'on pensait de la transportation variait assez communément d'une année à l'autre, suivant les circonstances.

L'immigration volontaire devenait-elle abondante, la main-d'œuvre était à bon marché, et l'on se plaignait des *convicts*. Les ouvriers étaient-ils rares, les propriétaires ruraux étaient charmés de trouver dans les dépôts pénitentiaires des manœuvres peu exigeans sous le rapport du salaire et de la nourriture. En outre les ateliers publics, largement recrutés par cette population suspecte, avaient accompli des travaux remarquables que les autres provinces australiennes enviaient à la Tasmanie. Dès cette époque, il y avait du nord au sud de l'île, de Launcestown à Hobartown, une excellente route de 200 kilomètres, maintenue toute l'année en bon état d'entretien. On avouait en conscience que, si la transportation était suspendue sans que le gouvernement métropolitain prît des mesures pour favoriser l'immigration libre, la colonie, réduite à ses seules ressources, se trouverait dans une passe difficile.

Les colons se plaignaient bien d'autre part que les *convicts* fussent des serviteurs insupportables. Paresseux, ivrognes, négligens, voleurs, on leur accordait tous les vices; mais n'était-ce pas en partie la fâcheuse conséquence du régime auquel ces malheureux étaient soumis? Le gouvernement lui-même les traitait avec trop de dureté. Qu'on en juge par un détail. Les nouveau-venus dont le caractère n'était pas encore éprouvé et ceux qui avaient été jugés incorrigibles après un plus long séjour étaient confinés dans la péninsule de Tasman, qu'une langue de terre de très faible largeur rattache à la terre ferme. Ils y étaient répartis entre plusieurs stations agricoles, par catégories autant que possible; mais ces stations étaient si mal organisées qu'elles ne produisaient même pas assez de légumes pour la subsistance des prisonniers. Les surveillans les traitaient tous avec une égale rigueur, sans avoir le tact de discerner les bons des mauvais; l'enseignement religieux, confié à un seul ecclésiastique pour une population de plusieurs milliers d'hommes, était presque nul. La péninsule, entourée par l'océan, ne permettait pas de songer à une évasion; l'isthme étroit par lequel elle tenait à l'île principale était protégé d'une façon que l'on peut trouver barbare. A des pieux fichés en terre de distance en distance, éclairés par des lanternes pendant la nuit, étaient attachés des chiens qui auraient sauté à la gorge des fugitifs. En somme, c'était le système pénitentiaire le moins propre à ramener à de meilleurs sentimens les hommes que l'on y soumettait.

La situation se compliqua peu de temps après par l'arrivée de condamnés irlandais, Smith O'Brien, Meagher et d'autres, qui étaient transportés pour des motifs politiques. Aux yeux de leurs compatriotes, ces hommes étaient des martyrs et non des criminels. Au reste, les instructions envoyées au lieutenant-gouverneur par le

navire même qui les amenait ne les assimilait pas entièrement aux *convicts* ordinaires. Sir William Denison était autorisé à leur accorder tout de suite le *ticket of leave*, que l'on ne concédait d'habitude qu'après un long séjour dans l'île. Le condamné admis au bénéfice de ce régime n'était plus enfermé; il avait la liberté d'aller et de venir, de gagner sa vie comme il l'entendait, sous réserve de se présenter à certains jours chez le magistrat du district. Smith O'Brien refusa bravement cette tolérance, en échange de laquelle on ne lui demandait qu'un engagement d'honneur de ne pas s'échapper. Les autres acceptèrent, mais ils usèrent aussitôt de leur liberté pour publier un journal dans lequel ils attaquaient avec une violence extrême les autorités de la métropole et de la colonie. Bientôt l'un d'eux se fit condamner, peut-être à l'occasion de ce même journal, à trois mois de travail forcé dans la péninsule de Tasman. Quelque peu versé dans la chicane, il eut la prétention de soutenir que le jugement qui le frappait était irrégulier. A l'en croire, les juges anglais avaient bien pu le condamner à la déportation, mais non au travail obligatoire. Une fois en voie de réclamer, il alla plus loin. Il contesta même la légalité du jugement porté contre lui en Angleterre. Un avocat de l'endroit se chargea de défendre sa cause; mais ce qui paraîtra sans doute plus extraordinaire, les juges lui donnèrent raison et le firent mettre en liberté, sous prétexte qu'il avait été condamné à être pendu, et qu'il n'y avait aucune preuve que cette sentence eût été commuée. Là-dessus, le lieutenant-gouverneur prit sur lui de casser, de son autorité privée, le jugement du tribunal colonial, et donna l'ordre de réintégrer l'Irlandais dans la prison, d'où il n'aurait jamais dû sortir. Il était trop tard; le condamné s'était empressé de mettre fin au conflit par une fuite précipitée.

Sir William Denison n'était pas heureux avec la magistrature locale. Le tribunal colonial, composé de deux juges, était investi par la constitution d'un pouvoir formidable, celui de mettre un *veto* sur toutes les résolutions prises par le conseil législatif. On comprend quel embarras c'était lorsque ces deux juges venaient après coup s'opposer à l'exécution d'une loi d'impôt dont dépendait l'équilibre du budget. Les récits de sir William Denison semblent prouver du reste que le *veto* du tribunal était considéré par les hommes d'état de la métropole comme un sage contre-poids à l'autorité trop absolue du lieutenant-gouverneur, car toutes les fois que celui-ci se plaignait au ministre des colonies de l'ingérence de ce tribunal dans les affaires locales, il recevait pour seule réponse de pressantes recommandations d'être plus prudent dans ses rapports avec le pouvoir judiciaire.

Quoique composé de membres élus par la couronne, le conseil législatif n'était pas non plus une assemblée facile à conduire. Tantôt certains membres donnaient leur démission, tantôt d'autres s'abstenaient de paraître aux séances, si bien que le conseil n'était plus en nombre pour délibérer. Aussi sir William Denison vit-il venir sans regret le régime représentatif, qu'un acte du parlement britannique octroya en 1851 aux colonies australiennes. La conséquence de cet acte allait être de rejeter sur une assemblée librement élue par les habitans toutes les difficultés administratives dont le représentant de la reine avait eu seul le fardeau jusqu'à ce jour. C'était peut-être, se dira-t-on, une démarche téméraire que d'accorder des institutions parlementaires à une colonie dans laquelle un bon tiers de la population se composait de déportés. Le moment en outre était assez mal choisi, car la découverte de l'or sur le continent voisin avait jeté une perturbation profonde dans la Tasmanie. Les hommes valides partaient en masse pour les terrains aurifères. L'île avait perdu 10,000 habitans en trois ans. La main-d'œuvre manquait pour les travaux les plus urgens. Le prix des vivres s'était élevé à un chiffre exorbitant. Les colons arrivaient d'ailleurs à la vie politique sous l'empire de fâcheuses impressions; ils étaient convaincus qu'il y avait antagonisme entre leurs intérêts particuliers et ceux du gouvernement métropolitain. Sir William Denison s'était employé, pendant tout son séjour dans l'île de Van-Diemen, à éteindre autant que possible les discussions irritantes que le hasard ou la force des choses soulevait à chaque instant. Il n'y avait pas toujours réussi. C'est qu'aussi les circonstances lui avaient été souvent défavorables. Ainsi certain jour il envoie au ministre des colonies un long rapport confidentiel sur l'état de la société dans l'île avec des observations faites en toute franchise sur les hommes importans du pays. Ne s'avise-t-on pas à Londres d'imprimer tout au long ce document, qui n'aurait jamais dû sortir des cartons du *colonial office!* On conçoit les colères des administrés de sir William Denison lorsque le paquebot leur rapporta ces impressions secrètes de leur lieutenant-gouverneur. Il faillit y perdre toute la popularité qu'une sérieuse application aux intérêts du pays lui avait précédemment acquise.

On se figure que cette société d'outre-mer devait être sauvage et grossière. Tant s'en fallait au contraire qu'il en fût ainsi. A côté de *convicts* libérés et d'aventuriers d'origine suspecte, on y comptait bon nombre d'immigrans issus de bonnes familles et façonnés aux habitudes de la vie mondaine. Les préséances, l'étiquette, les *raouts* officiels du chef du gouvernement occupaient presque autant les Tasmaniens que les questions économiques qui touchaient à leur

fortune. Aimable et prévenante, lady Denison secondait à merveille sir William dans l'exercice de ces fonctions d'apparat, que l'on ne s'attendait guère à voir prendre au sérieux dans une si jeune colonie.

Les années s'écoulaient au milieu de ces occupations de nature variée. Sir W. Denison avait dépassé déjà la durée ordinaire d'un commandement. Il attendait non sans anxiété de connaître la nouvelle résidence que lui assignerait le *colonial office*. Vers la fin de 1854, il fut nommé gouverneur-général de la Nouvelle-Galles du Sud, la plus importante de toutes les provinces australiennes à cette époque. Il eut la satisfaction de laisser quelques regrets derrière lui, si du moins l'on en doit juger par les témoignages de sympathie dont son départ fut le signal. La reconnaissance des Tasmaniens se traduisit au surplus par quelque chose de plus solide que de vaines acclamations. Une souscription publique, dont les listes se couvrirent rapidement, permit de lui offrir en signe d'adieu un service de table en argent d'une valeur de 2,000 livres sterling.

II.

Sir Charles Fitzroy, gouverneur-général sortant de la Nouvelle-Galles du Sud, venait de faire un séjour de huit ans à Sydney, période pendant laquelle la colonie avait fait des progrès importans. Les premières lignes de chemins de fer avaient été construites; les communications postales avec la mère-patrie étaient devenues plus rapides et plus régulières; la découverte de l'or avait multiplié le nombre des immigrans européens; l'établissement d'une université et d'un hôtel des monnaies à Sydney contribuait à donner à cette capitale un air de grande ville. L'agitation soulevée par les adversaires de la déportation avait seule troublé le bon accord existant entre le gouverneur-général et les habitants, encore les gens impartiaux convenaient-ils que sir Charles n'avait fait que soutenir avec douceur en cette affaire la ligne de conduite que le ministre des colonies lui avait imposée.

Si quelques personnes auguraient bien de la carrière du nouveau gouverneur-général en faisant valoir qu'il avait réalisé d'importantes améliorations dans l'île de Van-Diemen, qu'il y avait trouvé en arrivant des dissensions intestines que son esprit conciliant avait apaisées, que le régime pénitentiaire avait été réformé par lui, d'autres au contraire prétendaient qu'il n'avait jamais eu d'autre souci ni d'autre mérite que de plaire à ses supérieurs. La presse opposante de Sydney ne se gênait pas pour dire qu'il s'était fait la réputation d'un geôlier brutal, qu'il avait indignement calomnié dans ses dépêches les hommes qui n'étaient pas d'accord avec lui, et qu'en

somme il fallait attendre qu'il eût fait ses preuves avant de lui accorder quelque confiance.

C'est qu'à la vérité la Nouvelle-Galles du Sud était une colonie bien autrement turbulente que la Tasmanie. On y comptait alors 250,000 habitans; la population s'accroissait de 30,000 individus tous les ans. Les mines d'or y attiraient de nombreux aventuriers; l'élève des troupeaux, entreprise sur une vaste échelle dans les plaines situées au-delà des Montagnes-Bleues, y avait créé d'immenses fortunes. Déjà vieille de soixante ans, la ville de Sydney renfermait une population née en partie dans le pays, et dont le temps avait effacé les taches originelles. Le gouvernement de la reine venait d'accorder une constitution représentative dont on avait hâte de jouir. Il appartenait à sir William de mettre en mouvement pour la première fois ce mécanisme parlementaire, dont les rouages neufs ne fonctionnent pas sans frottement. Il y apportait les dispositions les plus conciliantes, car voici ce que nous trouvons dans une de ses lettres, écrite peu de mois après son arrivée à Sydney. « Les journaux qui faisaient de l'opposition à sir Ch. Fitzroy m'ont entrepris à propos de quelques dépêches signées de moi et relatives au mode d'élection de la chambre haute. Ils en concluent que je m'efforcerai de renverser un système qui est contraire à mes vues personnelles; mais ils se trompent étrangement. J'estime que tout changement est un mal auquel on ne doit s'exposer que pour éviter un plus grand mal, ou pour réaliser quelque résultat d'une bonté exceptionnelle. »

Qu'était la constitution nouvelle octroyée par le gouvernement britannique à la Nouvelle-Galles du Sud? La première pensée des hommes d'état auxquels en revenait l'initiative avait été de la calquer sur celle du Canada, c'est-à-dire d'instituer un conseil législatif nommé à vie par la couronne et une chambre de représentans élus par les censitaires. Au reste le cens était abaissé autant que possible, car il suffisait pour être électeur de justifier d'un revenu annuel de 10 livres sterling ou d'une propriété d'une valeur de 100 livres sterl. en bien-fonds. Dans une contrée où l'argent avait peu de valeur et la terre s'acquérait facilement, le cens ainsi réduit n'était plus que la stricte expression d'une modique somme de travail et d'économie. Les affaires administratives devaient être conduites par un conseil exécutif ou conseil des ministres soumis à la censure du parlement. Les membres de ce conseil étaient le secrétaire colonial, le trésorier, le chef de la justice et quelques autres encore, au nombre de sept en tout. Enfin un article portait qu'aucun changement constitutionnel ne pourrait être introduit à moins de réunir les deux tiers des voix dans l'une et l'autre chambre. Cette dernière clause, qui semblait être un frein nécessaire contre des mo-

difications intempestives, fut écartée dès le principe par le parlement britannique.

Avant même que la nouvelle constitution ne fût mise en vigueur, le conseil législatif avait eu le soin de voter des pensions de retraite en faveur des anciens membres du gouvernement. Chacun comprenait que ces fonctionnaires, nommés par la couronne, ne resteraient plus en place dès qu'un parlement élu contrôlerait leur conduite. L'un deux, M. Thomson, secrétaire colonial, était cependant un homme de talent et d'expérience; il avait été l'un des plus chauds promoteurs de la révolution libérale qui venait de s'accomplir; malgré la popularité de bon aloi qu'il avait acquise, il n'osa pas affronter les périls de cette nouvelle situation. L'embarras était de former le premier ministère auquel incomberait le devoir de mettre en marche le régime parlementaire. Aucun parti n'était prêt à prendre le pouvoir, ou, pour mieux dire, il n'y avait pas de partis organisés. Si les hommes importans de la colonie s'étaient déjà trouvés en lutte, ce n'avait été que sur des questions locales, questions d'un intérêt bien secondaire en comparaison des affaires importantes qu'il appartenait maintenant au gouvernement colonial de résoudre. Le premier cabinet fut donc composé d'hommes que l'on avait souvent vus soutenir des principes opposés en politique, un libéral pour les affaires intérieures, un conservateur à la justice et un radical aux finances.

Le chef de cette administration était M. Donaldson, que l'étude des questions financières et un talent réel de parole avaient déjà mis en évidence. Il s'était empressé d'offrir un portefeuille à M. Cowper, qui, comme lui, avait été l'un des chefs de l'opposition contre l'ancien gouvernement. M. Cowper n'accepta point, blessé sans doute de ce que le gouverneur-général ne l'avait pas chargé lui-même de composer le ministère. C'était peut-être aussi de la prudence, car l'assemblée législative, fruit des premières élections générales, se montrait animée d'un esprit de mesquines taquineries qui ne présageait rien de bon. Ainsi, par exemple, M. Donaldson avait appelé au poste de trésorier un colon, M. Warren, dont la compétence en matière de finances n'était pas contestée; mais, ce colon n'étant pas député, on l'avait nommé en même temps membre du conseil législatif, dont les siéges étaient encore en ce moment à la nomination du ministère. Les députés s'en émurent; juges en premier ressort de toutes les questions de taxes et d'impôts, ils prétendirent que le ministre des finances ne pouvait être choisi en dehors de la chambre élective. Il fallut céder. M. Warren se démit de ses fonctions.

Après avoir fait cette concession à leurs adversaires, M. Donaldson et ses collègues n'en furent pas plus solides. Ils étaient entrés aux affaires le 22 janvier 1856; le 21 août de la même année, ils

se retiraient en masse devant un vote hostile de la chambre, qui avait mal pris un projet, après tout assez secondaire, de réorganisation administrative. En réalité, l'assemblée se trouvait partagée presque également entre deux fractions opposées, le moindre déplacement de voix suffisait pour mettre l'une ou l'autre en minorité. L'esprit d'individualisme était alors si développé chez les députés de la Nouvelle-Galles du Sud qu'aucun d'eux ne se résignait à sacrifier ses propres idées pour faire triompher la cause commune. Quoique en accord d'opinions avec la grande majorité de ses concitoyens et appelé au pouvoir sept mois auparavant avec l'assentiment presque unanime du pays, M. Donaldson avait sans cesse été tenu en échec par une imposante minorité. Cette situation était inquiétante pour les futurs ministres. Cette fois le soin de former une administration fut confié à M. Cowper, qui ne fut que six semaines au pouvoir. L'assemblée législative était décidément impossible à conduire. Le bruit courut que M. Cowper, avant de résigner ses fonctions, avait demandé au gouverneur-général de la dissoudre. Sir William Denison, avec un rare bon sens, ne voulut pas recourir à cette mesure extrême, alléguant que toutes ces difficultés n'étaient que les oscillations inévitables d'une nouvelle forme de gouvernement, et qu'au surplus la chambre n'avait encore eu l'occasion d'exprimer son opinion sur aucune question d'un intérêt vital pour le pays.

Le nouveau chef du ministère, M. Parker, avait la réputation incontestée d'être en politique impartial et conciliant. Il parlait avec netteté et précision, sinon avec éloquence. Ancien secrétaire particulier de sir George Gipps, qui avait été gouverneur-général de 1838 à 1846, on se plaisait à lui accorder les qualités d'un grand politique ou tout au moins d'un bon administrateur, ce qui nous porterait à croire plutôt que la colonie souffrait d'une véritable pénurie d'hommes d'état. Au fond, M. Parker n'avait échappé à l'hostilité des partis adverses que par la médiocrité de ses vues et la modération de son caractère. Il voulut faire rentrer aux affaires avec lui ses deux prédécesseurs, M. Donaldson et M. Cowper. Celui-ci refusa; mais le premier y consentit. Le cabinet subit un échec avant même de s'être présenté devant les chambres. Les députés, en devenant ministres, étaient obligés de se soumettre aux chances d'une réélection. M. Donaldson ne fut pas renommé par ses électeurs. Heureusement un ami dévoué, représentant d'un district rural, se démit afin de lui faire une place.

La seconde session du parlement s'ouvrit le 11 août 1857. Dès les premiers jours, le cabinet fut en butte aux attaques de l'opposition à propos de certaines nominations qu'il avait faites dans les emplois publics. Des jeunes gens inexpérimentés avaient été appe-

lés à des postes de confiance, des hommes précédemment révoqués avec raison avaient été réintégrés. On critiquait surtout les nominations de juges de paix. Il y avait, paraît-il, sur la liste approuvée par le ministère, des banqueroutiers, des ivrognes, des gens aussi dépourvus de sens moral que d'influence politique; par contre, d'anciens et honorables magistrats n'y figuraient plus; d'un autre côté, il y avait les noms de personnes parties pour l'Angleterre ou mortes depuis longtemps. M. Cowper avait beau jeu à combattre les ministres sur ce sujet, car l'irrégularité de recrutement des fonctionnaires publics avait été l'un des principaux griefs des colons avant que le gouvernement parlementaire ne fût institué. Cependant M. Parker et ses collègues sortirent de ce conflit avec quelques voix de majorité.

La grande affaire du moment était la réforme électorale dont ces premières épreuves du régime représentatif avaient montré l'urgence. M. Parker entamait cette question avec des idées que ne partageait pas tout le monde. Suivant lui, c'étaient les intérêts et non les personnes qui avaient droit à être représentés; de là cette conséquence spéciale pour la Nouvelle-Galles du Sud que les riches propriétaires de moutons de l'intérieur devaient, à nombre égal, nommer plus de députés que la population des villes; il voulait aussi exclure des listes électorales les individus qui ne savaient pas lire et écrire. Ce projet était en désaccord avec les instincts démocratiques d'un pays où l'éducation et la fortune jouissaient d'une médiocre influence. L'opposition n'eut pas de peine à le faire voir. Le cabinet se sentit sans appui, et donna sa démission.

M. Cowper, qui fut chargé de recomposer le ministère, rentrait aux affaires sans avoir en apparence plus de chances de succès qu'il ne lui en restait l'année précédente lorsqu'il s'était retiré; mais, à la première difficulté qu'il rencontra devant l'assemblée législative, il obtint du gouverneur-général un décret de dissolution. Soit que les membres les plus turbulens n'eussent pas été réélus ou que les députés fussent fatigués des luttes stériles de ces derniers temps, la chambre voulut bien enfin, à une majorité des deux tiers, accorder un vote de confiance aux ministres. Les agitations des sessions antérieures firent place à un régime plus régulier. On s'occupa bientôt de refondre la loi électorale. Les membres de la chambre haute furent soumis à l'élection aussi bien que ceux de la chambre législative. Abolition du cens, suffrage universel, vote au scrutin secret, augmentation du nombre des députés, telles furent les principales réformes introduites. Elles mettaient la Nouvelle-Galles du Sud en plein régime démocratique. Anglais, immigrans étrangers ou noirs indigènes, tous les habitans acquéraient le droit de voter après six mois de résidence. C'était une dérogation évidente aux

règles habituelles de la législation métropolitaine. Les citoyens de l'Australie n'avaient pas importé avec eux les vieux préjugés de la mère-patrie; enfans de leurs œuvres, ils tenaient peu aux dignités héréditaires, aux distinctions sociales que leurs frères d'Europe considèrent comme le palladium de l'empire britannique. Malgré ces réformes, la lutte entre le parlement et le cabinet continua encore quelque temps, quoique avec moins d'aigreur; les trois premières années du régime parlementaire virent naître et mourir six ministères. On pourrait être tenté d'en conclure que les Australiens étaient bien instables, ou qu'ils n'étaient pas encore mûrs pour le gouvernement représentatif; mais on peut aussi faire valoir à leur décharge que l'un et l'autre parti s'abstinrent de recourir à des mesures violentes, et que ces viremens incessans de la politique ne nuisaient pas après tout à l'expédition des affaires courantes, car dans ces premières années on élabora nombre de lois utiles que la Nouvelle-Galles du Sud réclamait depuis longtemps.

Le rôle de sir William Denison, un peu effacé pendant cette période d'agitation parlementaire, ne fut pas cependant sans mérite. Malgré ses habitudes de commandement militaire, en dépit des prérogatives presque absolues dont il avait joui dans l'île de Van-Diemen, il eut l'esprit de prendre au sérieux la position négative de chef d'un gouvernement représentatif. On ne put l'accuser de montrer plus de bienveillance à l'un qu'à l'autre des deux partis qui se disputaient le pouvoir. Il disait adieu aux ministres sortans du même air qu'il souhaitait la bienvenue aux ministres entrans (1). Ce n'est pas à dire toutefois qu'il fût un témoin indifférent. Il s'en explique dans ses lettres avec une franchise dont il s'abstenait sans doute à l'égard de ses administrés. « Vous recevrez par ce courrier, écrit-il au sous-secrétaire d'état des colonies, le compte-rendu officiel de l'organisation d'un gouvernement responsable. Le duc de Newcastle, alors ministre des colonies, définit cela le gouvernement par partis. Je lui ai répondu que nous n'avons pas ici de partis, et que la seule théorie politique en discussion est république ou monarchie... On se renvoie d'un côté à l'autre de la chambre les mots de « constitutionnel » ou « inconstitutionnel; » mais au fond chaque orateur n'a dans l'esprit qu'une question personnelle : « pourquoi ne suis-je pas membre du gouvernement au lieu de monsieur un tel? » Une autre fois c'est lady Denison qui mentionne dans son journal les événemens politiques. « Les difficultés qu'éprouve le ministère ont abouti à une dissolution du parlement, et maintenant on procède aux élec-

(1) Sir William Denison n'enregistre même pas dans ses mémoires tous les incidens de ces luttes parlementaires. Nous en avons emprunté le récit à l'*Histoire de la Nouvelle-Galles du Sud*, par M. Flanagan, compilation bien faite où les événemens de chaque jour sont en quelque sorte photographiés.

tions; mais l'aspect de la nouvelle chambre n'est pas satisfaisant. Il semblerait en vérité que l'éducation, l'honorabilité de caractère, la position sociale, sont, pour les électeurs de la Nouvelle-Galles du Sud, des motifs de repousser un candidat. Les élus sont presque tous des hommes nouveaux, comme si les anciens députés étaient des hommes trop honorables pour l'esprit de démocratie sauvage qui domine en ce moment. »

On le voit, lady Denison prenait les choses d'une façon plus tragique que son époux. Celui-ci, se regardant presque comme un homme dépourvu de toute autorité, abandonnait volontiers à ses ministres le travail et les soucis des affaires. Comme dédommagement, il organisait une société d'agriculture, il présidait les sociétés scientifiques et littéraires, il faisait des projets de chemins de fer pour les campagnes et d'égouts pour les villes. En le dépouillant des fonctions actives que le titre de gouverneur-général rappelle d'habitude à l'esprit, on lui avait laissé cependant pleine et entière autorité sur une intéressante dépendance des colonies australiennes, sur l'île de Norfolk, jadis le séjour des *convicts* les plus endurcis, et habitée maintenant par une population libre dont l'origine est assez singulière. En ce qui concernait cette principauté microscopique de 200 habitans, sir William Denison avait le pouvoir de faire les lois aussi bien que de veiller à leur exécution.

L'histoire des habitans de l'île Pitcairn est assez connue pour qu'il ne soit besoin que d'en rappeler ici les faits principaux. En 1787, le lieutenant Bligh, commandant le navire la *Bounty*, revenait de Taïti. Son équipage, s'étant insurgé, le descendit dans une chaloupe avec quelques matelots restés fidèles. Les rebelles retournèrent alors à Taïti, se choisirent des compagnes et firent voile pour l'île Pitcairn, située en dehors des routes habituelles du commerce. Ils avaient amené aussi des hommes de Taïti. La paix ne régna pas longtemps entre les Polynésiens et les Européens. Ils se battirent; les blancs succombèrent tous, sauf deux. L'un de ces deux hommes était Adams, qui réussit à organiser d'une façon passable cette petite société de sang mêlé. En 1853, les descendans des insurgés de la *Bounty* s'étaient multipliés à tel point que les récoltes de l'île Pitcairn ne suffisaient plus à leur nourriture. Ils demandèrent eux-mêmes au gouvernement britannique de vouloir bien les transporter sur une terre de plus grande étendue. On leur offrit l'île Norfolk, où les gouverneurs-généraux de la Nouvelle-Galles du Sud avaient créé un établissement pénitentiaire, devenu inutile depuis que la transportation avait été abolie en Australie. L'exode de cette population à moitié sauvage eut lieu en 1856, non pas sans regrets et sans difficultés. Les anciens de la tribu s'affligeaient de quitter leur terre natale; jeunes et vieux s'effrayèrent, en arrivant à l'île Nor-

folk, de voir quantité de choses dont ils n'avaient encore nulle idée. Ils n'avaient jamais mangé de viande de bœuf ni bu de lait; cette nourriture nouvelle leur parut étrange d'abord, puis ils s'y accoutumèrent assez vite, si bien même qu'une fois leur provision de blé épuisée, ils ne mangèrent plus que du bœuf et des pommes de terre.

Sir William, profitant, au mois de septembre 1857, de ce que le ministère venait d'être changé et que la chambre s'était prorogée pour six semaines à la demande des membres du nouveau cabinet, entreprit de faire une visite à ses sujets de Norfolk. C'est à 900 milles environ à l'est de Sydney; l'île vue de la mer n'est pas sans attraits. Le grand et bel arbre que l'on appelle le pin de l'île Norfolk en orne le rivage; mais il n'y a pas de port ni de rade, et ce n'est pas sans danger que les canots atterrissent par les gros temps. Doux et dociles, les insulaires avaient alors le type malais assez prononcé, pommettes saillantes, nez recourbé, lèvres minces; ils sont sans doute encore les mêmes, car le gouvernement britannique s'est efforcé de les préserver du mélange avec des colons étrangers qui leur auraient apporté plus de vices que de bons conseils. On s'est contenté de leur envoyer un ecclésiastique, un instituteur et quelques ouvriers d'art, pour leur apprendre à cultiver la terre et à se bâtir des maisons. Les citoyens de ce petit état jouissent au surplus d'une rare liberté. Il n'y avait au début qu'un seul magistrat, élu chaque année par l'assemblée générale des habitans, hommes et femmes. L'usage de faire voter les deux sexes avait existé de tout temps dans l'île Pitcairn. La tradition s'en continua dans l'île Norfolk sans que personne y fît opposition.

A la fin de l'année 1860, sir William Denison avait achevé ses six ans de séjour dans la Nouvelle-Galles du Sud. Tout en aspirant au gouvernement d'une grande colonie, il en avait assez de ce régime parlementaire, qui le réduisait, lui, le représentant de la reine, au rôle le plus insignifiant. Un jour, il reçut avis qu'il était nommé gouverneur de la présidence de Madras. Les gouvernemens de l'Inde ont toujours été enviés par les hommes d'état de la Grande-Bretagne; la vie y est fastueuse, le salaire magnifique; on y commande en roi à des millions d'hommes. Ces avantages sont cependant compensés par de graves inconvéniens, dont le plus sérieux est l'ardeur du climat et son insalubrité pour de jeunes enfans. Notre gouverneur-général était chargé de famille; ce ne fut qu'en se décidant à renvoyer en Europe ces petits êtres qui lui étaient si chers qu'il accepta le proconsulat de Madras où nous allons le suivre. L'Hindoustan ne diffère pas de l'Australie que par le climat; c'est un autre monde, une autre population, d'autres mœurs et un autre gouvernement.

III.

Au mois de janvier 1861, lorsque sir William Denison arrivait à Madras, l'Inde ressentait encore les effets de la grande commotion qui, trois ans plus tôt, avait menacé d'anéantir l'ascendant de la Grande-Bretagne en Asie. Le règne de la compagnie était achevé. Le vice-roi, qui siége à Calcutta, et les nombreux officiers subalternes qui administrent sous ses ordres cet immense empire étaient devenus des fonctionnaires de la couronne. C'était à lord Canning que, l'insurrection éteinte, était échue la tâche ingrate de constituer le gouvernement sur de nouvelles bases. Cet homme d'état, d'un caractère timide, bien que persévérant, n'avait pas les allures brillantes d'un fondateur d'empire. Son prédécesseur, lord Dalhousie, s'était distingué en étendant par des annexions hâtives les frontières du territoire britannique; son successeur, lord Lawrence, devait se dévouer à une œuvre non moins grandiose, le progrès matériel de l'Inde par les travaux d'utilité publique. Réorganiser l'armée indigène, assoupir les haines d'Anglais à Hindou et mahométan, ramener la concorde entre la race conquise et la race conquérante, telles furent les préoccupations de lord Canning et de ses lieutenans.

Nul n'ignore que l'Inde anglaise est divisée en trois présidences, le Bengale, Madras et Bombay. La première est soumise à la surveillance directe du vice-roi; les deux autres ont pour chefs des gouverneurs dont la subordination au vice-roi n'a jamais été fixée par des règles précises. L'autorité métropolitaine a toujours éludé par des réponses évasives les règlemens d'attributions que l'on voulait obtenir d'elle sur ce sujet. Il ne déplaisait pas aux ministres de la reine que des hommes investis de si grands commandemens sentissent en même temps le fardeau d'une vaste responsabilité. Chaque gouverneur de présidence est assisté d'un conseil dont font partie les principaux fonctionnaires de la province. S'occupe-t-on d'une affaire militaire, elle est examinée par le commandant des troupes; discute-t-on une question judiciaire, le magistrat le plus élevé en grade en prépare la solution; s'agit-il enfin de légiférer en quelque matière que ce soit, le conseil se complète par l'adjonction de plusieurs membres, européens et indigènes, que la désignation du gouverneur transforme pour la circonstance en représentans du peuple. Il y a dans cette institution le germe pour l'avenir d'un régime représentatif plus sérieux. Par malheur les notables indigènes font triste figure en ces conseils. On a beau les autoriser à s'exprimer dans leur langue naturelle et les assister d'un interprète, cela ne leur inculque pas les idées européennes. On cite un maharajah

des plus intelligens et des plus dévoués aux Anglais qui, après avoir siégé sans mot dire en plusieurs sessions, parut éprouver le désir bien naturel d'attacher son nom à une réforme importante. Il présenta donc un projet de loi en vertu duquel il aurait été défendu de tuer des bœufs et de manger des beefsteaks. Il lui fut répondu avec un sérieux parfait que le conseil n'avait pas le droit de traiter les questions religieuses. L'honorable maharajah se le tint pour dit, et ne sollicita pas d'être maintenu en ses fonctions.

Des trois grandes capitales de la péninsule, c'est à Madras que les Anglo-Indiens donnent volontiers la préférence. Bombay est la proie de spéculations insensées depuis que les progrès de la navigation à vapeur l'ont rapproché de l'Europe. Calcutta est empoisonné par les miasmes fétides qu'exhale le delta du Gange. Plus méridionale que ses rivales, située au bord de la mer sur une côte inhospitalière, que les navires de commerce ne fréquentent pas volontiers, Madras avec ses 700,000 habitans respire la vie créole, facile et nonchalante. Ajoutez à cela que cette province n'a pas de voisins redoutables, puisqu'elle confine par trois côtés à la mer et par le quatrième à l'Hindoustan, qu'elle fut le premier théâtre où les Européens se montrèrent (1), et que les natifs, opprimés d'une part par les Mahrattes, de l'autre par les mahométans, les reçurent dès le principe comme des libérateurs; ajoutez aussi que le bon accord entre Anglais et indigènes a été tel, qu'aucun régiment de ce pays ne prit part à l'insurrection de 1857, et l'on comprendra que le gouverneur de Madras, maître souverain de 20 millions d'âmes, a cependant un rôle assez facile à jouer.

S'il est aisé d'administrer ces millions d'Hindous dociles et pacifiques, la situation d'un gouverneur de présidence n'en est pas moins brillante. C'est toujours le même luxe d'apparat, les mêmes magnificences que tous les récits de voyage nous montrent autour des nababs britanniques, véritables satrapes. La correspondance de lady Denison nous fait voir cependant que, bien que préparé à cette existence, on a peine à s'y faire. Palais de ville et palais de campagne, résidence d'été sur les hauteurs fraîches et salubres des Neilgherries, des nuées de domestiques oisifs, des réceptions royales, des voyages en palanquin avec cortége d'éléphans, c'est une vie pompeuse qui plaît quelques jours, mais au faste de laquelle on se soustrait dès que l'on en a la liberté.

Ce qu'il y a peut-être de plus scabreux dans le gouvernement anglo-indien, ce sont les rapports avec les souverains indigènes, encore indépendans de nom, que le pavillon anglais protége, conseille, soutient, détrône au besoin. Sir W. Denison se trouvait à

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1868, *les Français dans l'Inde*.

Madras le protecteur de plusieurs de ces petits souverains, entre autres du rajah de Mysore avec 3 millions et demi de sujets et de celui de Travancore, qui commande à 1 million d'hommes. Le premier était encore en 1863 le même personnage que sir Arthur Wellesley avait mis sur le trône soixante-cinq ans auparavant, en sa qualité de plus proche parent de l'ancienne famille royale de Mysore, après la mort du fameux aventurier Tippou-Saheb. Loin de justifier la confiance des Anglais, il avait si mal gouverné ses états, que depuis longtemps on lui avait imposé en quelque sorte un conseil judiciaire, sous la forme d'une commission de fonctionnaires européens, auxquels toute affaire administrative était dévolue. Ce rajah tenait au reste une cour splendide, avec ce mélange de barbarie et de civilisation qui est le propre de toutes les cours asiatiques. Il se promenait dans un fastueux carrosse de fabrique européenne; mais ce carrosse était attelé de six éléphans en place de chevaux, et quand il faisait à ses hôtes l'honneur de leur offrir la main, il fallait que ceux-ci eussent bien soin de se déganter, la religion hindoue ne permettant pas à un brahmane de toucher la peau d'un animal. Quant au rajah de Travancore, c'était un moins magnifique potentat, mais par compensation il s'occupait avec un peu plus de souci des intérêts de ses sujets, et, recommandé par les progrès qu'il avait su réaliser, il se sentait en mesure d'atteindre les deux récompenses les plus enviées par les souverains indigènes : le titre honorifique de chevalier de l'Étoile de l'Inde et les fonctions plus réelles de membre du conseil du vice-roi.

Peut-on s'étonner qu'au retour de ses entrevues avec ces souverains natifs sir William fût dépourvu de confiance dans la capacité des Hindous? Au lieu des énergiques colons de l'Australie au milieu desquels il venait de passer quatorze ans, il ne rencontrait que gens mous et indolens. Après avoir déclaré que les habitants de la Nouvelle-Galles du Sud n'étaient pas mûrs pour le régime parlementaire, encore moins était-il enclin à laisser prendre aux Hindous part dans la gestion de leurs propres affaires. « Je crains, écrit-il un jour, que le gouvernement ne veuille adopter le mot d'ordre : l'Inde pour les Hindous, et n'essaie de gouverner pour et par eux. Mes sentimens sont tout l'opposé de cela. Je ne puis me fier à eux. » A l'en croire, les Anglais ne doivent pas oublier un seul instant qu'ils tiennent ce pays par la force des armes. Il est juste assurément de rendre le peuple heureux et content; mais il diffère tant des Européens par les mœurs, par la religion, par le caractère, que les deux races, celle des conquérans et celle des vaincus, ne pourront jamais s'amalgamer.

Un autre jour, il écrit à lord Canning : « Mes cheveux se sont dressés sur ma tête quand on m'a dit que j'allais être affligé d'un

conseil législatif. Mes pensées se sont reportées à douze ans en arrière, à une époque où je luttais dans la terre de Van-Diemen contre une assemblée de ce genre... Ne pensez-vous pas que, dans une contrée que nous tenons par le sabre, admettre la moindre apparence de représentation nationale est une erreur fatale pour l'avenir, sinon pour le présent? On me répondra qu'un conseil législatif n'est pas une assemblée représentative, et c'est la vérité à un certain point de vue; mais les hommes qui le composent sont censés les représentans des diverses classes de la société. Leur nomination implique l'aveu que le gouvernement n'est pas compétent dans les affaires que ce conseil doit examiner.

« D'ailleurs, ajoute-t-il plus loin, pour quoi faire un conseil législatif à Madras? La population de la présidence est d'environ 20 millions de natifs, et, sans compter les employés du gouvernement, 20,000 Européens. Ces derniers ne songent guère à s'établir en Asie. Retourner en Angleterre dès qu'ils se seront enrichis est le but de leur existence. Ils ne tiennent à rien dans le pays. L'Inde ne sera jamais une patrie pour eux. Quels droits ont-ils à être représentés dans une assemblée délibérante? »

Le gouverneur de Madras n'était pas plus favorable à la colonisation européenne qu'à l'émancipation des Hindous. C'était au moment le plus critique de la guerre de sécession aux États-Unis. Les filateurs de Manchester, qui cherchaient du coton partout, croyaient avoir découvert dans l'Inde centrale les terres les plus propres à la production de ce précieux textile. Ils demandaient au gouvernement de construire des routes et des ports, de leur concéder de vastes superficies. Quelques années auparavant, de hardis planteurs avaient introduit sur les hauts plateaux des Neilgherries la culture du thé et du quinquina, et puis on établissait des chemins de fer en tous les sens; des travaux d'irrigation conçus sur la plus vaste échelle étaient entrepris dans les bassins des principales rivières. La conséquence première de ce vaste mouvement d'affaires était d'amener dans la péninsule des ingénieurs, des ouvriers et des capitaux anglais. Sir William accueille-t-il avec faveur ces pionniers de la civilisation? Au contraire il redoute l'influence qu'ils ne pourront manquer de prendre sur les affaires du pays. Des colons européens! ils commencent par demander au budget de l'état de grosses dépenses, puis ils se répandent dans les campagnes, se disputent avec les indigènes; aux premiers symptômes d'une insurrection, il faut envoyer des troupes pour les défendre, et l'on n'a plus assez de soldats pour les opérations actives contre les rebelles. Ce n'est pas tout, les colons anglais qui s'établissent dans l'Inde n'ont rien de plus pressé que de réclamer la jouissance de leurs droits politiques. Ils veulent être représentés dans les assemblées délibérantes

du pays; ils appellent cela un droit inhérent à leur naissance. Il se trouve dans la chambre des communes quelque député qui appuie leur requête pour se donner de la popularité, et l'on arrive à ce résultat bizarre, que c'est le parlement britannique, où peu de membres se sont donné la peine d'étudier la question de l'Inde, qui s'arroge le droit de faire des lois pour cette contrée lointaine.

Nous avons voulu rendre tout au long les argumens sur lesquels sir William Denison revient sans cesse pour démontrer que l'on avait raison de maintenir dans l'Inde le régime absolu des premiers temps de la conquête. Ce gouverneur était alors, croyons-nous, l'interprète d'un parti assez nombreux en Angleterre; mais ce parti a eu un grand tort, il n'a pas su se faire écouter. Au lieu de restreindre les franchises politiques que le gouvernement de la reine avait octroyées aux colonies australiennes en 1861, on leur a laissé prendre tant d'extension que ces dépendances ne tiennent plus à la métropole que par le lien fragile de l'affection pour la mère-patrie. Loin de décourager la colonisation anglo-indienne, le dernier vice-roi, lord Lawrence, a donné l'impulsion la plus vive à tous les travaux où la main-d'œuvre et le génie européens sont le plus nécessaires : chemins de fer, canaux, cultures industrielles. Il a évité les guerres de frontières et les agrandissemens. Il s'est efforcé de rallier la population native en l'associant dans une certaine mesure au gouvernement. Il n'a pas restauré les dynasties que les gouverneurs-généraux précédens avaient détrônées; mais au moins il a laissé végéter en paix celles qui subsistaient encore.

C'est que la politique coloniale de l'Angleterre a subi depuis dix ou quinze ans une révolution complète. Il n'est pas nécessaire de remonter bien loin dans le passé pour s'apercevoir que l'Inde n'était autrefois que l'apanage d'une compagnie financière, en quelque sorte une riche ferme que les tenanciers exploitaient au mieux de leurs intérêts. La péninsule est aujourd'hui partie intégrante de l'empire britannique, et, comme telle, les hommes qui la régissent sont soumis au contrôle du parlement. Sans doute les indigènes n'ont qu'une part imperceptible dans l'administration de leurs propres affaires; les conseils législatifs des présidences n'ont droit d'émettre que des avis; mais il est établi en principe (c'est là le point capital) que l'Angleterre doit donner à ses sujets hindous, en échange de leur indépendance, protection, tranquillité et progrès social. La métropole envoie en effet dans l'Inde ses plus braves soldats, ses plus savans ingénieurs et ses plus habiles administrateurs; elle comble, s'il y a lieu, le déficit du budget colonial, ou garantit les emprunts qui le mettent en équilibre.

En ce qui concerne les colonies, telles que l'Australie ou le Canada, formées par des immigrans européens sans mélange de races

natives, le changement a été plus radical encore. Le principe nouveau est que les obligations de la métropole croissent à proportion de la part d'ingérence qu'elle s'attribue dans le gouvernement des colonies. Il est beau de commander, mais il est imprudent d'oublier que tout commandement implique responsabilité. Nous avons des dépendances sous toutes les latitudes et sur tous les méridiens, se sont dit les hommes d'état de la Grande-Bretagne; nous en avons d'imprévoyantes comme la Nouvelle-Zélande, qui s'engage dans des guerres insensées contre les Maoris; nous en avons de riches comme la Nouvelle-Galles du Sud, qui trouve toujours notre autorité importune, de prospères comme le Canada, de défaillantes comme les îles Falkland. Irons-nous assumer la responsabilité de décider sans sortir de chez nous ce qui convient le mieux à chacune d'elles? Non, ce serait une faute lourde, car nous engagerions nos finances, notre armée, notre marine, dans des entreprises dont nous ne pourrions prévoir les conséquences. Ainsi donc il est de notre devoir et de notre intérêt de laisser chaque colonie s'administrer elle-même. L'application de ce principe a été poussée aussi loin que possible. Quand le parlement de la Nouvelle-Zélande a voulu continuer la guerre contre les rebelles indigènes, on lui a signifié qu'il ne devait plus compter sur le concours des troupes britanniques; les parlemens de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud ont inauguré un régime douanier protecteur qui est nuisible à l'industrie anglaise; on les a laissés faire. La Grande-Bretagne a mis en pratique l'axiome posé par Adam Smith, que les colonies incapables de se soutenir et de se défendre elles-mêmes sont des dépendances inutiles.

Ce n'est pas ici le lieu de démontrer que cet axiome devient faux lorsqu'on le pousse à l'extrême, nous verrions que le parlement britannique n'a pu y rester toujours fidèle; mais nous reviendrons peut-être plus tard sur ce sujet, qui a donné lieu en Angleterre à de longues et intéressantes discussions. Qu'on nous permette seulement de faire remarquer avec quelle facilité le caractère anglais se prête à ces expériences du régime représentatif. On a vu plus haut que la Nouvelle-Galles du Sud est restée prospère en se débattant au milieu des embarras d'un gouvernement parlementaire improvisé. N'est-il pas aussi curieux de voir sir William Denison, avec son éducation militaire et ses idées absolues, se prêter avec complaisance à l'application d'un régime pour lequel il ne cache pas ses antipathies?

H. Blerzy.

LES

ANCIENS CLIMATS

I. *Recherches sur le Climat et la Végétation du pays tertiaire*, par M. Oswald Heer, trad. par M. Ch.-Th. Gaudin. Zurich 1861. — II. *Flora fossilis arctica*, von O. Heer. Zurich 1868. — III. *Miocene baltische flora*, von Dr Oswald Heer. Königsberg 1869. — IV. *Influence des lois cosmiques sur la climatologie et la géologie*, par M. H. Le Hon. Bruxelles et Paris 1868. — V. *Histoire de la Création, exposé scientifique des phases de développement du globe terrestre et de ses habitans*, par H. Burmeister, traduite par E. Maupas, revue par M. le professeur Giebel. Paris 1870.

L'homme n'a pas encore foulé toutes les parties du sol terrestre; qu'il s'avance vers les pôles ou qu'il gravisse l'Himalaya, il s'arrête à la fin devant l'obstacle, jusqu'ici insurmontable, que lui oppose le climat, rendu excessif par le froid. L'eau convertie en blocs solides, ou devenue une poussière inerte, rend inaccessibles les points qu'elle occupe dans cet état. Sans eau, aucune vie n'est possible; toutefois, pas plus que l'eau, la vie ne disparaît brusquement. Sur les limites indécises qui bornent son domaine, elle lutte avec énergie, quoique avec peine, elle se cramponne aux parois abritées de certaines roches, elle se glisse jusque dans la neige fondante avec le *protococcus;* en un mot, elle se montre partout où le milieu liquide reparaît au moins par intervalles, mais elle s'évanouit inévitablement avec lui. Chargé de glaces permanentes aux pôles et sur la cime des grandes chaînes, le globe, malgré l'énergie vitale qui se manifeste à sa surface, ressemble à un corps dont les extrémités seraient blanchies et paralysées par l'âge. Pour le croire doué des attributs d'une éternelle jeunesse, il faudrait ne pas lever les yeux trop haut ou ne pas les fixer trop loin; il faudrait surtout se garder

d'interroger le passé. Ne serait-ce pas trop exiger de cette ambition de savoir qui possède si bien le cœur de l'homme?

Si l'on veut au contraire se rendre compte des conditions qui président à la vie, l'exaltent, la maintiennent ou l'affaiblissent, il faut étudier le climat, c'est-à-dire la manière dont la chaleur et l'eau se trouvent distribuées à la surface du globe. Cette distribution, inégale ou même capricieuse en apparence, est cependant soumise à des règles; elle dépend de certaines causes déterminées; enfin, et c'est là surtout le phénomène que nous examinerons, elle a changé selon les temps. L'histoire des révolutions du climat, liée à celle des êtres organisés, a été gouvernée par une loi de développement dont l'unité est visible, et qui sans doute a sa raison d'être, bien qu'il soit à peine possible de l'entrevoir. On reconnaît à ce point de vue, comme sous d'autres rapports, que la terre a été jeune, puis adolescente, qu'elle a même traversé l'âge de la maturité; l'homme est venu sur le tard, alors qu'un commencement de déchéance physique avait frappé le globe qui est devenu son domaine. Exclue de certaines parties, sans connaissance directe des événemens qui précédèrent sa venue, notre race s'efforce par tous les moyens de reconquérir l'espace et le temps, le premier en allant jusqu'aux extrémités de la terre, le second en pénétrant les secrets qu'il garde. Nous allons tenter un de ces efforts en recherchant les combinaisons climatériques d'autrefois, combinaisons disparues depuis sous l'empire de circonstances dont il est difficile de percer l'obscurité; mais avant tout tâchons de saisir la disposition actuelle des climats et la nature des causes, très simples en réalité, de qui relève leur existence.

I.

La presque totalité de la chaleur que reçoit maintenant la terre à sa surface lui vient du soleil, bien qu'elle possède dans ses profondeurs une chaleur propre, et que l'espace céleste lui-même n'en soit pas entièrement dépourvu. La chaleur de l'espace, toute négative, suffit à peine pour empêcher les régions polaires de se refroidir en hiver au-delà d'une limite de beaucoup inférieure au point de congélation, et la chaleur propre ne devient appréciable qu'au dessous d'une profondeur d'environ 30 mètres (1).

(1) Cet accroissement est évalué en moyenne à 1 degré par 32 mètres, mais les résultats donnés par les forages de puits artésiens accusent des variations d'intensité calorique très étendues. L'accroissement s'élève parfois jusqu'à 1 degré par 10 et 13 mètres de profondeur, et le phénomène, influencé sans doute par des causes locales, est loin de montrer la régularité nécessaire pour permettre d'établir un calcul général. L'existence de la chaleur intérieure n'est cependant nullement douteuse par elle-même,

A la surface, la chaleur solaire est donc seule sensible; mais elle serait aussi rapidement dissipée pendant la nuit qu'acquise pendant le jour, si l'atmosphère n'en retenait une partie, ou, pour mieux dire, si l'enveloppe de gaz et de vapeur qui nous entoure ne s'opposait à la déperdition trop subite de la chaleur reçue. Plus l'enveloppe est dense, plus la déperdition est lente et graduelle; plus elle est rare et subtile, moins elle met d'obstacle au rayonnement, et ce dernier effet se manifeste pour peu que l'on s'élève au-dessus du niveau de la mer. A une hauteur relative assez peu considérable, l'air n'absorbe plus qu'une faible quantité de chaleur solaire et la perd très rapidement. De là le froid des régions montagneuses. L'altitude suffit pour annuler tous les effets du climat; seulement ces effets persistent plus ou moins, suivant que la température de la surface est plus ou moins chaude. Sous les tropiques, la limite des neiges éternelles est placée entre 4,800 et 5,500 mètres; dans l'Europe centrale, elle commence à 3,000 mètres; en Laponie, elle descend à 1,200 mètres, et s'abaisse dans le Spitzberg de manière à atteindre presque le niveau de la mer. Le froid polaire et le froid altitudinaire se confondent ainsi; l'air, dans la zone glaciale, s'échauffe à peine au contact des rayons solaires, il n'y perçoit qu'une lumière dispensée par intermittence, absente durant une partie de l'année, oblique et sans intensité pendant l'autre partie. Cette succession incessamment répétée de lumière et d'obscurité, qui nous paraît si naturelle, s'efface graduellement vers le pôle, où les jours et les nuits, agrandis démesurément, se changent en deux saisons extrêmes, séparées par une série de crépuscules. Nous resterions surpris de l'annonce seule de ces phénomènes, si la géographie ne nous les rendait familiers dès l'enfance; chez les Grecs du temps d'Hérodote, la notion légendaire en arrivait aux peuples des bords de la Méditerranée, pêle-mêle avec les fables les plus chimériques. On sait que la cause du climat polaire est due à l'*inclinaison de l'axe terrestre sur le plan de l'orbite*. Par le seul effet de cette inclinaison de l'axe qui reste parallèle à lui-même, c'est-à-dire qui garde une même direction immuable dans l'espace céleste, les jours et les nuits se succèdent, égaux à l'équateur seulement, faiblement inégaux jusqu'aux tropiques, de plus en plus inégaux à mesure que l'on s'avance vers les pôles; les longs jours de l'été répondent exactement aux longues nuits de l'hiver, et l'hiver de l'un des deux hémisphères à l'été de l'hémisphère opposé, — tandis que dans l'intervalle qui sépare les deux saisons extrêmes viennent se placer les

et les éruptions de laves en fusion démontrent que cette chaleur continue à s'élever dans des profondeurs inaccessibles à nos observations directes.

équinoxes, seuls momens où le jour et la nuit s'égalisent par toute la terre avant de croître ou de diminuer alternativement. L'obliquité des rayons solaires ou, ce qui revient au même, l'essor de l'astre central sur l'horizon se trouve en rapport nécessaire avec cette inégalité des jours et des saisons; atteignant le zénith sous la zone torride seulement, on voit le soleil, sous les zones tempérées, s'éloigner de plus en plus de la verticale en décrivant des arcs de cercle de moins en moins élevés, jusqu'à ce qu'au-delà des cercles polaires il disparaisse entièrement pendant l'hiver et cesse de se coucher en été. Il rase alors l'horizon en répandant une lumière dont la continuité même est impuissante à corriger la faiblesse, tandis que des brumes incessantes et des tourmentes de neige en voilent la tardive et courte splendeur. La progression des jours et des nuits polaires est du reste des plus rapides, quand on s'avance d'un lieu donné vers un autre plus reculé vers le nord. Le jour de vingt-quatre heures commence un peu au-delà de Tornea, où, une fois dans l'année, on aperçoit le soleil de minuit; au Cap-Nord, par 71°,12′ lat., le jour estival est déjà de deux mois; il est de quatre mois au Spitzberg vers le 78e degré latitude. Il est vrai que dans ce dernier pays le soleil s'élève au plus de 37 degrés au-dessus de l'horizon; il n'envoie que des rayons sans chaleur, *telum imbelle sine ictu;* il éclaire de sa lueur pâle une terre glacée où frissonnent quelques rares plantes ensevelies sous les frimas, et qui ne sortent du sommeil qui les tient dix mois inertes que pour accomplir hâtivement leurs fonctions vitales et se rendormir de nouveau. Quel tableau, si l'on songe aux forêts vierges du Brésil et de Java, aux vallées profondes du Népaul, aux savanes noyées de l'Orénoque, où la vie surabonde, où une lumière ardente, vive et dorée, ondule de toutes parts, soulève de tièdes vapeurs, joue avec l'ombre et fait resplendir les formes des plus merveilleux végétaux! Sous les tropiques, l'homme se sent écrasé par une vie exubérante; il lutte incessamment pour maintenir sa place au milieu de la nature dont il est dominé; ses plus fortes œuvres sont envahies en peu de temps; les arbres immenses reprennent possession du sol, dès que celui-ci est abandonné à lui-même. Dans l'extrême nord, la faiblesse de l'homme est encore plus évidente, mais c'est du poids de la nature inerte qu'il est accablé. Les élémens règnent seuls dans ces régions dévastées, où l'atmosphère se trouve livrée à d'épouvantables tourmentes. La neige dérobe les aspérités du sol, la glace couvre la mer d'un sol factice, souvent mobile et toujours dangereux; la confusion est partout, le calme nulle part; chaque pas est pénible, la vie elle-même devient un effort que l'énergie la mieux trempée ne peut soutenir longtemps sans succomber. Ce sont là des contrastes inouis,

mais ce ne sont pas les seuls. Si la terre à sa surface avait partout le même aspect et les mêmes accidens, les jours et les climats seraient disposés dans un ordre régulier de l'équateur au pôle. On passerait à l'aide d'insensibles transitions de l'extrême chaleur à l'extrême froid, du jour constant de douze heures au jour semestriel du 90e degré. Il suffirait dès lors de savoir la latitude d'un lieu pour en connaître le climat. Il est très loin d'en être ainsi dans la réalité; les terres et les mers, les déserts froids ou brûlans, les plateaux élevés, les bassins intérieurs, les chaînes de montagnes et les fleuves sont distribués de la façon la plus irrégulière, et de cette irrégularité naissent des influences de toute sorte qui aggravent ou corrigent, effacent ou modifient profondément les effets de la latitude, c'est-à-dire dérangent les climats astronomiques et normaux pour en créer d'artificiels plus ou moins différens des premiers. Les courans atmosphériques et les courans marins constituent les plus puissantes de ces influences combinées. Ils ont pour résultat d'empêcher les lignes isothermes, c'est-à-dire celles qui passent par les lieux dont la température est la même, de coïncider avec les parallèles, et leur font décrire les courbes les plus capricieuses. Il suffit de l'existence, dans l'Océan-Atlantique, d'un courant d'eau chaude, le *gulf-stream*, pour relever tous les isothermes le long des plages exposées à son influence et les reporter de 10 degrés plus au nord, tandis qu'on les voit s'abaisser en sens inverse dans l'intérieur des deux continens. Il existe une très grande différence entre les climats maritimes, c'est-à-dire ceux des terres que la mer baigne, et les climats continentaux, c'est-à-dire ceux des régions méditerranéennes. Les premiers sont exempts de saisons extrêmes, les conditions tendent à s'y égaliser; l'humidité y est plus constante et la chaleur plus modérée. Les climats continentaux sont au contraire excessifs, les hivers y sont froids et les étés brûlans, les pluies y sont rares ou intermittentes. Certaines contrées, comme le Sahara, l'Arabie déserte et le désert de Gobi, sont même privées de pluies et presque dépourvues d'êtres vivans non plus par l'effet du froid, mais par l'absence d'eau; l'eau et la chaleur sont effectivement les deux élémens dont l'union féconde engendre nécessairement la vie ou du moins la rend possible.

Ce rapide exposé permet de comprendre la nature et le rôle des élémens qui concourent à former le climat, ou, pour mieux dire, des facteurs d'où il résulte dans sa diversité. Le soleil fournit la chaleur, la position de l'axe détermine l'angle sous lequel le globe la perçoit, et l'atmosphère, suivant sa densité relative, l'absorbe plus ou moins et l'empêche de se dissiper. Le rôle de ces trois facteurs étant parfaitement déterminé, on conçoit très bien qu'il suf-

fise de changer l'un d'eux pour renverser la proportion et produire des combinaisons entièrement différentes. C'est effectivement ce qui se passe sous nos yeux lorsqu'on s'élève sur les hautes montagnes, où la raréfaction de l'air lui enlève une partie de son pouvoir calorifique. Au pied de l'Himalaya, dans les plaines de l'Inde, la végétation conserve son caractère tropical jusqu'à 1,000 mètres; à 2,000 mètres, la neige est encore inconnue, mais les palmiers et les bananiers disparaissent, tandis que les chênes et les pins commencent à se montrer; la moyenne de chaleur annuelle est alors de 14 degrés centigrades, à peu près celle du midi de la France. A 3,000 mètres d'altitude, la neige tombe en hiver, mais elle fond presque aussitôt; les sapins se mêlent aux arbres à feuilles caduques, et le paysage rappelle celui des plaines de l'Europe centrale. Vers 3,500 mètres s'étend la région des cèdres, et au-dessus celle des bouleaux, qui ne se termine entièrement que vers 5,000 mètres d'altitude. A cette élévation, déjà supérieure à celle du Mont-Blanc, le seigle est encore cultivé; certaines plantes dépassent même cette limite de quelques centaines de mètres et parviennent jusqu'à la limite des neiges permanentes. — A 5,500 ou 5,800 mètres, les dernières traces de la vie ont disparu, en Amérique comme en Asie, et la glace remplace tout. La seule raréfaction de l'air amène ces changemens sur une hauteur verticale relativement assez faible, si on la compare à l'étendue totale de l'atmosphère, évaluée au moins à 30 kilomètres. Il suffirait donc d'augmenter la densité des couches aériennes pour accroître immédiatement l'étendue verticale du domaine de la vie.

On verrait se produire des modifications analogues, s'il était permis de supposer un changement quelconque dans la nature des deux autres facteurs, et que la chaleur solaire pût gagner ou perdre en intensité, ou qu'elle nous fût déversée sous un angle différent par suite d'une autre direction de l'axe. Ces hypothèses semblent purement gratuites, puisque rien n'en justifie l'admissibilité, et cependant elles nous font toucher au cœur même de notre sujet, aux variations passées du climat. En établissant le fait de ces variations, nous saurons par cela même que l'un des trois facteurs a dû nécessairement changer, et que la source calorique, la direction de l'axe et la composition de l'atmosphère n'ont pu évidemment rester dans les mêmes termes relatifs; sans cela, les variations climatériques auraient été nulles, ou tout au moins elles auraient été renfermées dans d'étroites limites. Les astronomes établissent que la direction de l'axe terrestre, sauf le petit mouvement oscillatoire nommé *nutation*, a dû rester immuable depuis l'origine même de la rotation de notre globe; mais, invariable pour chaque planète en particulier,

la direction de l'axe n'est rien moins qu'uniforme pour l'ensemble du système solaire, et les diversités que présentent sous ce rapport plusieurs planètes comparées à la nôtre nous fournissent le tableau véritable de ce que celle-ci serait, si par impossible l'axe de rotation s'était redressé ou incliné par rapport à ce qu'il est aujourd'hui. Si l'axe terrestre, au lieu de couper obliquement le plan de l'orbite, était dirigé parallèlement à ce plan, et qu'aux solstices l'un des pôles eût le soleil à son zénith, quelle perturbation profonde ne résulterait-il pas de cette disposition que présente, à peu de chose près, la planète Mercure! Le cercle polaire se confondrait avec l'équateur et les tropiques avec le pôle; une fois par an, le soleil éclairerait chaque pôle; les deux hémisphères distribués dès l'équateur, comme le sont maintenant les seules zones glaciales, c'est-à-dire par climats de jours et de mois, auraient tour à tour des étés brûlans et des hivers glacés, tandis que vers l'équateur le soleil, vertical aux équinoxes, raserait l'horizon aux solstices, ainsi qu'il le fait aux pôles. Les contrées voisines de l'équateur seraient seules habitables, à ce qu'il semble, sur une terre construite de cette façon, car les alternatives de chaleur tropicale et d'obscurité glacée qui seraient propres aux alentours des pôles et à la plus grande partie de notre zone tempérée feraient de dures conditions aux êtres vivans qui y seraient fixés. Le climat d'un globe pareil serait excessif. — Il serait tout autre, si l'axe, entièrement redressé, comme dans Jupiter, devenait perpendiculaire au plan de l'orbite; le jour et la nuit n'auraient alors d'inégalité nulle part, tandis qu'aux pôles la même clarté se maintiendrait toute l'année à l'état de crépuscule. Avec l'axe vertical, les latitudes existeraient, plus régulières seulement qu'aujourd'hui, et les différences de climat ne tiendraient qu'à l'obliquité croissante des rayons solaires à mesure que l'on s'avancerait vers les pôles, ces rayons n'étant verticaux qu'à l'équateur. Dans ces conditions, la zone équatoriale percevrait une somme de chaleur égale à celle qui lui est maintenant départie; les nuits n'étant longues nulle part, nulle part aussi la terre ne se refroidirait assez pour présenter des glaces polaires, tandis que les courans marins et atmosphériques tendraient à uniformiser partout les climats. Les zones moyennes sur un globe ainsi disposé auraient une température douce, mais sans chaleur, et les régions polaires, faiblement, mais sans cesse éclairées, seraient enveloppées d'un voile de vapeurs brumeuses.

Ces hypothèses cosmiques reposent pourtant sur des fondemens sérieux, puisque l'astronomie en atteste la réalité pour d'autres astres que le nôtre. Nous n'avons pas le droit d'avancer, il est vrai, que la terre ait traversé de pareils états et que l'axe du globe ait jamais

subi des déplacemens. Ce serait une conjecture que la science positive combattrait, et qui d'ailleurs ne serait appuyée par aucun indice direct. Le phénomène est par lui-même des plus complexes, la direction de l'axe, nous l'avons vu, n'est qu'un des termes de la question; s'il est resté immuable, l'atmosphère et la chaleur émise par le soleil ont pu varier dans de larges limites; mais, avant de chercher des explications au phénomène, il faut connaître en quoi il consiste et quels sont par conséquent les changemens qui se sont opérés dans les climats terrestres, dans quel temps ils se sont produits, et quelle marche ils ont suivie.

II.

L'idée confuse que la terre a plusieurs fois changé d'aspect, de climats et d'habitans est ancienne et pour ainsi dire légendaire. On la découvre dans l'âge d'or des poètes, dans les tableaux du paradis terrestre, dans les rénovations cosmiques de Platon, enfin dans cette opinion populaire souvent répétée, que certaines cultures tendent à reculer de siècle en siècle par suite d'un abaissement graduel de la température. Arago, reprenant cette thèse pour la combattre dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes* de 1834, s'est attaché à prouver au contraire que, depuis les temps historiques les plus reculés, la Syrie et l'Égypte ont gardé absolument le même climat, puisque maintenant comme autrefois la vigne et le palmier y mûrissent simultanément leurs fruits, tandis qu'il aurait suffi d'une faible modification calorique en plus ou en moins pour exclure l'une ou l'autre de ces deux essences. Les observations d'Arago, adoptées depuis par Forbes, sont justes, si l'on considère les quatre ou cinq mille ans auxquels elles s'appliquent; mais les découvertes de ces dernières années n'en démontrent pas moins qu'en s'écartant un peu au-delà de cette limite dans le passé, on remarque des vestiges de changemens climatériques considérables. Pour cela, il n'est pas nécessaire de s'adresser aux époques géologiques les plus anciennes : ces sortes d'indices sont bien plus récens, et, pour les constater, il suffit de se reporter à un temps déjà éloigné, si l'on compte les siècles, mais d'un éloignement relatif très modéré en définitive, car la présence de l'homme y a été signalée avec certitude.

Lorsqu'on s'attache à l'ensemble de cette période que les géologues ont nommé *quaternaire*, on est frappé de l'accroissement très sensible de l'humidité sur toute la face de notre hémisphère et probablement dans le monde entier par rapport à l'état hygrométrique actuel. En Europe, les fleuves ne sont que des ruisseaux en

comparaison de ce qu'ils étaient alors. La plupart, réduits à un mince filet d'eau, se sont creusé un sillon au milieu des déjections de l'ancien lit. Les berges actuelles montrent sur leur tranche des lits horizontaux de sable, d'argile et de cailloux roulés; comme ces lits se correspondent exactement d'un bord à l'autre, il est aisé de rétablir leur continuité et de reconstituer l'ancien fleuve. On reconnaît souvent alors qu'il remplissait la vallée entière, là où son courant cache maintenant à un niveau inférieur le volume amoindri de ses eaux. Il en est ainsi non-seulement du Rhône et du Rhin, qui descendent des Alpes, mais encore de la Seine, de la Somme et de leurs moindres affluens. L'Yonne, aujourd'hui faible rivière, a charrié autrefois jusqu'à Auxerre des blocs entraînés des hauteurs du Morvan. La Crau de Provence n'est que l'embouchure du Rhône primitif; elle s'étendait sans discontinuité des environs d'Istres et de Foz jusque dans l'Hérault. Sur tout cet espace, d'énormes cailloux roulés de quartzite alpin attestent la puissance des anciennes eaux. Quelle force d'impulsion ne leur fallait-il pas pour remuer et polir de pareilles masses et les mouvoir, sur un plan très peu incliné, à plus de soixante lieues de leur gisement d'origine! Ce n'étaient pas seulement les courans, c'étaient encore les sources qui répondaient à cette extrême abondance des eaux. Un ingénieur de mérite, M. Belgrand, a remarqué que, même aux environs de Paris, où le climat est demeuré relativement humide, leur point actuel d'émergence était toujours inférieur au niveau du surgissement primitif; leur volume est aussi bien diminué, et le premier phénomène est la conséquence du second. En effet, on conçoit que les sources en s'affaiblissant coulent toujours en contre-bas de l'endroit où elles jaillissent, lorsqu'elles sont dans toute leur force. Sur tout le sol français, dans l'Europe méridionale et jusqu'en Algérie, les anciennes sources, déchues de leur puissance, ont laissé des vestiges grandioses de ce qu'elles ont été; ce sont les dépôts de tufs qu'elles ont accumulés. Ces tufs constituent parfois de véritables montagnes ou de vastes plateaux. L'abondance des eaux était alors universelle. Les mêmes phénomènes, plus marqués encore par le contraste de l'état antérieur avec l'état actuel, ont été observés en Égypte, en Syrie et en Arabie, régions où de nos jours les pluies sont rares ou même inconnues. Qui n'a entendu parler des *fleuves sans eau* des déserts égyptiens? M. Louis Lartet a signalé dernièrement de nombreux indices d'anciennes sources et d'anciens courans sur le rivage occidental de la Mer-Morte (1). L'abaissement successif du niveau de cette mer est uniquement dû à la pénurie

(1) *Géologie de la Palestine. — Annuaire des sciences géologiques*, I, p. 323.

des eaux, jadis bien plus abondantes, ainsi que le prouve la disproportion des rivières actuelles, presque toujours à sec, avec la grandeur de leur lit et les alluvions auxquelles elles ont originairement donné lieu (1). Le missionnaire Huc, en traversant l'Asie centrale, a été frappé du même spectacle. Il est impossible de ne pas conclure de tous ces faits que l'humidité générale a été beaucoup plus considérable à une époque immédiatement antérieure à la nôtre, et que cette humidité correspondait sans doute à une autre nature de climat.

Il s'agit de rechercher quel était ce climat. Était-il plus chaud ou plus rigoureux que le nôtre? *A priori* et en dehors de toute autre considération, l'abondance des eaux impliquerait l'existence d'un climat égal et tempéré, puisque sous nos yeux l'extrême humidité amène le plus souvent ce résultat. Cependant deux écoles se sont formées et ont posé des conclusions contradictoires, au moins en apparence.

L'étude des anciens glaciers est certainement une de celles qui honorent le plus l'esprit scientifique de notre temps. Les noms d'Agassiz, Escher de la Linth, Sartorius, Martins, Desor et de bien d'autres y demeurent attachés; c'est elle qui a donné la clé du transport des blocs erratiques dans le nord de l'Europe aussi bien que dans la région des Alpes. Elle a fait voir qu'à un moment donné les glaciers du Mont-Blanc s'étendaient jusqu'au Jura, peut-être même jusqu'auprès de Lyon. Les Vosges avaient leurs glaciers; celui d'Argelès, dans les Pyrénées, décrit par MM. Martins et Collomb, présentait des dimensions colossales; il en a été signalé des vestiges authentiques jusque dans la Lozère. La Scandinavie, se dressant alors au sein de la Baltique, comme le fait le Spitzberg dans l'Océan-Boréal, prolongeait jusqu'à la mer les parties inférieures de ses glaciers.

C'est donc justement que la période correspondant à ces phénomènes a pris le nom de *glaciaire*, c'est bien la période des glaciers, rien de moins contestable, et les glaciers modernes ne sont que les restes amoindris de ceux d'autrefois; mais on a été plus loin, on a voulu inférer de tous ces faits l'existence d'une période de refroidissement et en étendre les effets à la terre entière. Le célèbre Lyell en Angleterre, Escher et Heer en Suisse, remarquant sur bien des points les traces du froid et des phénomènes qui lui servent d'indice, ont été portés à en généraliser l'existence. Voici les raisons qu'ils donnent : les rennes, les bœufs musqués, les marmottes, animaux maintenant relégués sur les hautes montagnes ou dans l'ex-

(1) *Géologie de la Palestine. — Annuaire des sciences géologiques*, I, p. 282.

trême nord, habitaient alors les plaines de l'Europe centrale; les coquilles arctiques peuplaient les mers d'Angleterre; le pin des tourbières, les sapins, les bouleaux, les mousses des régions froides formaient le fond de la végétation; les plantes de Laponie et de Norvége étaient sans doute répandues partout : ce sont elles justement que l'on rencontre au sommet des Alpes, où elles ont dû se réfugier lorsque la température s'est adoucie de nouveau. Les grands animaux de cette époque, comme le mammouth et le rhinocéros à narines cloisonnées, étaient construits pour supporter un froid rigoureux, ainsi que l'atteste la toison épaisse dont ils étaient revêtus. D'ailleurs à quoi comparer l'Europe d'alors, sinon aux terres arctiques? Non-seulement l'analogie est frappante sous le rapport physique, mais les animaux et les plantes se trouvent en partie les mêmes.

Ce point de vue est celui où se place M. Heer dans son livre sur la *Suisse primitive*, et qu'a développé M. Martins, bien qu'avec plus de réserve, dans une série d'études remarquables insérées ici même (1). Lorsqu'on y réfléchit cependant, il paraît difficile de comprendre comment une époque aussi rigoureuse aurait coïncidé justement avec le premier essor de la race humaine. On peut se dire aussi que les contrées alors soumises à l'action directe des glaciers, comme les massifs alpins et pyrénéens, ne sont guère susceptibles de nous instruire du véritable état de choses qni régnait dans le reste de l'Europe, pas plus que les abords immédiats des glaciers actuels ne donneraient la mesure des conditions climatériques propres à l'ensemble de notre continent. Du reste il est vraisemblable aussi que les troupeaux de rennes n'ont été refoulés pardelà le cercle polaire, de même que le chamois sur le sommet des Alpes, que par le fait de l'homme. Sans lui, ces animaux fréquenteraient les plaines, au moins pendant l'hiver, et dès que l'on admet une extension énorme des glaciers, y a-t-il lieu de s'étonner que les animaux et les plantes attachés à leur voisinage aient pu descendre avec eux jusque dans les vallées inférieures? Enfin les découvertes, en se multipliant, ont permis d'alléguer des faits entièrement contraires. Les restes de grands animaux recueillis dans les alluvions anciennes de la Seine et de la Somme, déterminés avec soin par M. E. Lartet et par M. A. Gaudry, ont démontré que les espèces considérées comme étant l'indice d'un climat très froid se trouvaient associées à d'autres d'un caractère tout opposé. A côté du mammouth, on a rencontré l'éléphant antique, qui se rapprochait de celui de l'Inde; l'hippopotame des fleuves africains peuplait les

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 1er février et 1er mars 1867.

eaux de la Seine dans ce même temps représenté comme si froid, tandis qu'une coquille remarquable des bords du Nil (*cyrene fluminalis*) se montrait dans la Somme, et que l'hyène du Cap fréquentait la France méridionale. L'examen de la végétation forestière, dont les tufs contemporains de ces animaux renferment beaucoup de débris, conduit aux mêmes résultats : la vigne, le laurier et le figuier s'y présentent en abondance dans le midi de la France; on y rencontre même le laurier des Canaries, bien plus délicat que le nôtre. Les arbres du nord à la même époque étaient des pins, des tilleuls, des érables, des chênes.

Il est impossible de se refuser à l'évidence, le climat comme les animaux et les plantes arctiques n'existaient alors que dans le voisinage des glaciers eux-mêmes. En les quittant, on aurait rencontré au sein des vallées inférieures un climat plus doux, mais aussi bien plus humide que le nôtre. Entre des manières de voir si divergentes, la conciliation n'est pas impossible depuis que le docteur Hochstetter a rendu compte des observations de M. Haast sur les glaciers de la Nouvelle-Zélande. Ces glaciers, situés sous une latitude moins avancée que ceux de nos Alpes et disposés sur les flancs de cimes bien moins élevées, descendent pourtant beaucoup plus bas au fond de vallées dont le climat est à la fois très tempéré et très humide. Des essences délicates, même des fougères en arbre, peuplent ces vallées de la Nouvelle-Zélande à une faible distance des masses glacées, et les deux extrêmes se rencontrent. C'est donc à ce dernier résultat que nous amènent toutes les considérations réunies : beaucoup plus d'humidité, mais aussi plus d'égalité et même d'élévation caloriques dans le climat, dès que l'on s'enfonce dans le passé de notre globe. C'est un premier point qui demeure acquis; mais tous les autres vont suivre, et nous les verrons s'enchaîner dans une progression constante et régulière. Le mouvement en effet ne s'arrête pas, et de plus il n'a rien d'oscillatoire; il se déroule en remontant d'âge en âge par une marche que rien ne semble entraver.

Nous n'avons effectivement qu'à nous transporter un peu plus loin dans l'époque immédiatement antérieure à l'extension de la race humaine (1), pour constater le progrès manifeste de la chaleur. La moyenne de chaleur annuelle indispensable pour faire végéter les lauriers, les vignes et les figuiers que nous venons d'observer en Provence pendant le *quaternaire*, ne saurait être évaluée à moins de 15 degrés centigrades. En nous plaçant en pleine période *pliocène*, c'est auprès de Lyon que nous rencontrons ces mêmes végé-

(1) C'est la période que les géologues nomment *pliocène* ou la partie la plus récente de l'âge *tertiaire*, âge dont la période *miocène* forme le milieu et la période *éocène* la partie la plus ancienne.

taux, auxquels il faut en ajouter d'autres d'un caractère encore plus méridional. Le laurier-rose fleurissait alors sur les bords de la Saône et s'y mariait au laurier des Canaries, au bambou, au magnolia, au chêne vert. Cet ensemble, composé d'essences dont les exigences climatériques sont faciles à apprécier, assigne à la contrée qui les voyait croître une moyenne annuelle de 18 degrés centigrades. La moyenne actuelle de Lyon étant de 11 degrés centigrades seulement, on peut aisément juger de la différence qui sépare les deux époques. Cette différence ne saurait d'ailleurs être fixée d'une façon plus précise, puisque l'on connaît très bien le degré de chaleur nécessaire pour que le laurier-rose développe ses fleurs et le degré de froid suffisant pour faire périr le laurier des Canaries. Le climat qui permettait à ces deux arbres d'être réunis dans une même contrée peut être défini avec autant de certitude que s'il s'agissait de celui d'un pays que nous habiterions.

Il est vrai qu'au moment où les espèces actuelles disparaissent pour faire place à d'autres plus ou moins éloignées des premières ou même ayant appartenu à des genres particuliers, il est plus difficile de se prononcer sur la nature du climat contemporain de ces espèces; les conclusions que l'on proclame devraient, à ce qu'il semble, perdre de leur netteté dès que les indices sur lesquels le calcul se base deviennent moins précis. En réalité, le fil de l'analogie est un guide tellement sûr, un moyen d'investigation si puissant, qu'il s'amincit sans se rompre, et que l'observateur qui en est muni, même en accordant une large part à l'incertitude, parvient encore à de surprenans résultats. En effet, ce sont non pas seulement les espèces, mais encore les genres et les familles dont les aptitudes, lorsqu'elles sont bien déterminées, permettent de définir la nature de climat propre au temps où ils ont vécu. Les palmiers, les camphriers, les cannelliers, les bananiers, les dragonniers, les baquois, les cycadées et plusieurs autres catégories de végétaux sont trop exclusivement caractéristiques des régions chaudes pour ne pas trahir les mêmes exigences dans le passé. Le naturaliste qui constate l'existence de l'un de ces groupes ne saurait donc errer que dans de faibles limites, et dans un pareil ordre de recherches c'est déjà beaucoup que d'atteindre à la vérité approximative.

Non-seulement le chiffre qui exprime le climat de Lyon à l'époque *pliocène* se trouve plus élevé que celui qui s'appliquait aux environs de Marseille pour l'époque *quaternaire*, mais, au lieu de correspondre au 43e degré de latitude, ce chiffre plus élevé coïncide avec le 46e; il marque ainsi une progression de la chaleur, ou *processus calorique*, dans le sens des latitudes, qui tend à repousser vers le nord les hautes températures à mesure que l'on s'enfonce

dans le passé. Cette progression est naturellement bien plus sensible lorsqu'on aborde le *miocène*, période antérieure au *pliocène*, et précédée elle-même d'une période plus chaude encore que l'on désigne sous le nom d'*éocène*.

Ici les documens abondent dans l'hémisphère boréal tout entier. Ce n'est plus un point isolé comme Lyon dont il est possible de déterminer le climat, c'est la série presque entière de latitudes, du 40e au 80e degré, que l'on a réussi à reconstruire, grâce aux immenses travaux poursuivis par M. Heer depuis dix ans. Une circonstance heureuse est venue accroître le nombre et la valeur des documens relatifs au climat *miocène*, ce sont les découvertes de plantes fossiles faites sur plusieurs points des régions polaires, et qui devront à raison de leur importance nous arrêter quelque peu.

Les terres polaires arctiques sont disposées au nord des deux continens de manière à circonscrire une grande mer intérieure dont la partie centrale, jusqu'à présent inaccessible, comprend le pôle lui-même. Cette mer communique avec l'Océan-Pacifique par le détroit de Behring, avec l'Atlantique par plusieurs passes. La plus large, située entre l'Islande et la Norvége, donne accès vers l'archipel du Spitzberg, dont la pointe septentrionale dépasse au nord le 80e parallèle, et marque jusqu'ici le point le plus avancé qu'il ait été donné à l'homme d'atteindre. La plus grande largeur de cette mer, en la supposant libre vers son milieu, mesurerait environ 40 degrés ou plus de 1,000 lieues entre le Cap-Nord et le détroit de Behring. Cette largeur serait de 30 degrés seulement en partant du cap Taymir, à l'extrémité de la Sibérie, pour aller aboutir à l'embouchure du fleuve Mackensie, sur la côte américaine opposée. Au point de vue climatologique, la région polaire est circonscrite de tous côtés, vers le sud par une ligne imaginaire, sinueuse, et qui coïncide très imparfaitement avec le cercle polaire. Cette ligne passe par tous les lieux où la moyenne de chaleur annuelle se réduit à 0 degré, c'est-à-dire où le froid hibernal est assez fort pour annuler la chaleur de l'été. La limite de la végétation arborescente dessine une ligne généralement intérieure par rapport à la précédente, sinueuse et irrégulière comme elle, en-deçà de laquelle on ne rencontre plus que des plantes herbacées, et qui constitue en réalité la véritable frontière de la région arctique (1). Les parties boréales de

(1) Ces deux lignes sont très loin d'être concentriques; leurs sinuosités, au lieu de se correspondre, dessinent des écarts en sens inverse, enfin elles se croisent sur plus d'un point. Ces irrégularités proviennent de ce que la végétation arborescente peut se maintenir malgré des froids très violens, pourvu que la chaleur estivale soit assez intense et assez prolongée pour permettre au *ligneux* de se former et de se consolider chaque année. C'est ce qui arrive dans la Sibérie septentrionale, tandis que l'île de

la Sibérie, du Canada et de l'Amérique anglaise sont ainsi englobées dans les parages qui cernent cette méditerranée du nord, et lui font une enceinte non-seulement sans verdure, mais pour ainsi dire sans rivages, puisque les glaces en s'accumulant cachent partout la limite réciproque des terres et des mers.

On est resté longtemps en effet sans pouvoir déterminer d'une façon exacte la nature et l'étendue des archipels compliqués dont cette mer est parsemée. Nous connaissons le Spitzberg, situé sur le prolongement de la Scandinavie, et l'Islande, placée beaucoup plus au sud, presque en dehors du cercle polaire. A l'ouest de ces îles s'étend le Groënland, sorte de petit continent polaire, plus grand que l'Italie, la France et l'Allemagne réunies, et dont la terminaison septentrionale n'est pas encore bien fixée. A l'occident du Groënland, la baie de Baffin, dans laquelle on pénètre au sud par le large détroit de Davis, et que ferme au nord le détroit de Smith, forme une mer particulière, limitée sur le bord occidental par de grandes îles que divisent des passes étroites et sinueuses, le plus souvent soudées par des glaces. Une d'elles, plus large et plus praticable, constitue le canal de Lancastre, par où l'on aboutit au détroit de Barrow, et par celui-ci enfin à une autre mer intérieure, moins étendue que la baie de Baffin, et qu'entourent plusieurs archipels. C'est au nord l'archipel des îles Parry avec les trois grandes îles Bathurst, Melville et Prince-Patrick, à l'ouest la terre de Banks et celle du Prince-Albert, et au sud-est, presque à l'entrée du détroit de Barrow, l'île Sommerset et celle du Prince-de-Galles. En sortant par le détroit de Banks, situé entre l'île de ce nom et celle de Melville, si l'on dépasse l'île de Prince-Patrick, on retrouve, à ce qu'il paraît, la mer libre; mais ce mot de libre peut-il être employé? Les voyageurs qui, au péril de leur vie, comme Ross, Parry, Mac-Clure et Ingefield, ou en la sacrifiant, comme Franklin et Bellot, ont exploré ces régions, ont toujours vu la mer se fermer à la fin devant eux. Ce n'est qu'au prix de fatigues inouies, en hivernant chaque année, en choisissant même la saison froide pour parcourir en traîneau d'immenses étendues glacées, qu'ils ont pu enfin relever les traits géographiques de ces régions et former des collections d'histoire naturelle dont les musées de Londres, de Dublin, de Copenhague et de Stockholm ont recueilli la meilleure part. On conçoit combien sur ces terres désolées, où les épaves de la mer offrent le seul moyen de se procurer du bois, la vue des restes évidens d'une

l'Ours et même l'Islande sont dépourvues d'arbres, parce que les étés y sont sans chaleur, bien que les hivers y soient relativement modérés. Les arbres cessent dans le Labrador dès le 57e degré de latitude, tandis que dans la Laponie suédoise on en voit encore au-delà du 70e degré.

puissante végétation a dû frapper tous les voyageurs. Les troncs fossiles, tantôt à demi charbonnés, tantôt pénétrés de sucs calcaires ou ferrugineux, ont presque partout conservé leur apparence; ils semblent parfois entassés régulièrement par la main du bûcheron qui les aurait coupés; les feuilles, les fruits, à l'état d'empreintes, ont encore leur forme et leurs nervures. A les voir accumulés en si grand nombre, on croirait fouler le sol d'une forêt récemment dépouillée. Mac-Clure et le docteur Amstrong parlent avec étonnement, dans leurs relations, des amas de bois à moitié pétrifiés qu'ils rencontrèrent sur la côte nord-ouest de la terre de Banks. Ces bois couvraient les flancs d'une série de collines solitaires, au fond d'un paysage tristement encadré par un entassement confus de pics bizarres dont la neige, fraîchement tombée, blanchissait la cime. Les troncs étaient couchés dans le plus grand désordre, et au milieu d'eux on apercevait çà et là des souches et des rejetons encore en place. Ces découvertes ne sont pas isolées; il semble que cette nature polaire, autrefois vivante, se soit endormie à un moment donné. Elle est demeurée depuis lors ensevelie sous la glace, comme Herculanum sous la cendre; rien n'a plus vécu dans l'extrême nord, mais aussi rien n'a changé; l'ancien aspect demeure pétrifié, mais intact, là où le frottement de la glace ne l'a pas enlevé. En pénétrant au fond de certaines vallées écartées, en gravissant ces pentes désertes semées des ruines de la nature, c'est vraiment le sol d'autrefois que l'on foule; ces troncs, ces feuilles, tous ces débris des anciennes forêts, n'ont éprouvé d'autre changement que celui qu'ils doivent aux eaux calcaires ou ferrugineuses qui sont venues les durcir et les incruster.

L'un des principaux gisemens est situé sur la côte occidentale du Groënland, à Atanekerdluk, par 70 degrés de latitude, dans la presqu'île de Noursoak, que domine du côté de la terre un énorme glacier. Près du rivage, les tronçons de bois fossile alternent avec des lits de charbon qui ont été exploités à plusieurs reprises; mais si l'on gravit un ravin escarpé, à une hauteur de 1,000 pieds anglais, on trouve des lits entièrement pétris de feuilles et d'autres débris empâtés dans une roche en grande partie ferrugineuse. La masse des feuilles entassées est vraiment surprenante; des troncs encore en place, des fruits, des fleurs, des insectes, les accompagnent, et attestent qu'il s'agit bien d'une végétation développée sur les lieux mêmes. Là, selon M. Heer, s'élevait une vaste forêt où dominaient les séquoias, les peupliers, les chênes, les magnolias, les plaqueminiers, les houx, les noyers et bien d'autres essences. L'Islande aussi et le Spitzberg ont fourni un grand nombre de végétaux aujourd'hui entièrement absens de ces parages. Ceux de l'Islande, où

ne croissent plus maintenant que de maigres bouleaux et seulement dans les parties méridionales de l'île, ont donné lieu, en se décomposant, à un charbon tourbeux, nommé *surturbrand*, que les habitans utilisent comme combustible, et que séparent des lits de tuf où les feuilles ont laissé leurs empreintes. Il en est de même au Spitzberg, où des plantes marécageuses, devenues fossiles, dominent sur certains points, tandis que sur d'autres les cyprès chauves, les thuyas, les platanes, les tilleuls et les pins, encore reconnaissables, prouvent que les grandes forêts s'avançaient jusque-là sans rien perdre de leur puissance. On voit que les eaux ruisselaient autrefois sur le sol arctique, et remplissaient le fond des vallées de lagunes bordées d'une riche ceinture de végétaux arborescens.

Mais la constatation de cet ancien état de choses n'était qu'un premier pas; il fallait qu'une science sûre d'elle-même vînt prononcer en dernier ressort sur la signification de tant de débris. Un dépouillement du dossier polaire était nécessaire pour en saisir le sens et en déterminer l'âge, c'est-à-dire pour établir l'époque avancée ou reculée, primitive ou récente, à laquelle on doit les rapporter. La tâche immense de classer les collections arctiques, dévolue à M. le professeur Heer de Zurich, a exigé de sa part des années de labeur; mais elle a conduit à des résultats décisifs, et ce savant a constaté, en publiant toutes ces plantes, que la plupart d'entre elles appartenaient à la végétation *miocène*, végétation déjà étudiée en Europe, la mieux connue et la plus généralement répandue de toutes celles des anciens âges.

L'une des conséquences des recherches de M. Heer est la certitude, désormais acquise à la science, du non-déplacement de l'axe terrestre. Le pôle, pour mieux dire, occupait dans l'âge tertiaire le même point géographique que de nos jours. Les latitudes étaient aussi disposées dans le même ordre; seulement toutes recevaient plus de chaleur, et par suite la ligne des tropiques remontait bien plus loin dans la direction du pôle. La différence lors de la période *miocène* peut être évaluée à 25 ou 30 degrés de latitude en ce qui concerne les régions du nord, c'est-à-dire qu'il faut aujourd'hui descendre jusqu'au 40e ou 45e degré pour retrouver la température et la végétation qui existaient alors vers le 70e degré dans le Groënland. L'immutabilité du pôle ressort de la comparaison des plantes *miocènes* recueillies sur les bords du fleuve Mackensie et dans le territoire de l'Alaska (Amérique russe) avec celles du Spitzberg, de l'Islande et du Groënland. Les plantes des premières localités se trouvent séparées de celles de l'Islande et du Spitzberg par près d'une demi-circonférence du cercle polaire, et leur longitude s'é-

carte d'au moins 80 degrés de celles des côtes occidentales du Groënland. Cependant partout se montrent les mêmes combinaisons végétales et en partie les mêmes espèces. Ces espèces, alors comme maintenant encore, caractérisent par leur présence les régions arctiques, et quelques-unes paraissent leur avoir été spéciales. Ce n'étaient pas, il est vrai, ces rares gazons, ces plantes naines et rampantes, ces fleurs aux teintes pâles, rapidement écloses sous l'influence des courts étés de notre pôle; ce n'était pas même cette verdure sombre et immobile que les sapins prêtent à des régions déjà plus tempérées, et dont la sévère beauté n'efface point le caractère morne. C'étaient de puissans tilleuls, des ormes, de grands érables, des houx, des bouleaux et des charmes, des aulnes et des peupliers au feuillage mobile; c'était plus encore, puisqu'au milieu de ces arbres on aurait admiré les mêmes séquoias, les mêmes cyprès chauves qui habitent la Louisiane et la Californie, des platanes, des chênes, des magnolias et des tulipiers presque semblables à ceux de la partie méridionale des États-Unis. Cet ensemble s'étendait sans interruption, servant de ceinture au pôle *miocène*, présentant la même unité de caractère et presque la monotonie qui distinguent encore la végétation polaire, sur quelque point de son domaine qu'on aille l'observer. En effet, la conformité des conditions extérieures se traduit toujours par l'uniformité de physionomie des êtres vivans qui s'y trouvent soumis.

Voici, à propos même de cette uniformité, une remarque due à M. Heer, et qui met dans tout son jour l'esprit ingénieux de ce savant. Les plantes de l'Alaska sont trop pareilles à celles du Mackensie et celles-ci aux plantes d'Atanekerdluk pour ne pas dénoter l'existence d'un climat identique sur tous ces points supposés contemporains. Or leur latitude respective diffère d'une manière sensible; elle est de 57 degrés pour les îles Sickta dans l'Alaska, de 65 degrés pour le gisement du Mackensie, de 70 degrés pour celui du Groënland. Une concordance aussi complète malgré un écart aussi prononcé dans la situation géographique est attribuée par M. Heer à l'inflexion des lignes isothermes, inflexion en rapport sans doute avec la distribution ancienne des terres et des mers, et qui ne serait pas sans analogie avec ce qui existe de nos jours, où l'isotherme de 0 degré s'éloigne peu du 55e parallèle dans le centre des deux continens, tandis qu'il dépasse le 70e à la hauteur du Cap-Nord.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à suivre l'ordre des latitudes *miocènes*, en marquant le degré de chaleur assigné à chacune d'elles à partir de la plus avancée vers le nord. La moyenne annuelle du Spitzberg à cette époque est évaluée par M. Heer à un minimum

de 5 degrés 1/2 centigrades; mais il est bien plus vraisemblable de porter cette moyenne à 8 degrés, lorsque l'on considère les essences qui prospéraient alors dans cette région, particulièrement le platane et le cyprès chauve. La moyenne actuelle étant de — 8°,6 centigrades suivant les observations de M. Martins, la différence entre le climat miocène et le climat moderne serait de 14 degrés au moins, plus probablement de 17, en se plaçant vers le 80e degré de latitude.

Certaines essences méridionales, spécialement les magnolias, étaient dès lors exclues du Spitzberg. Ces essences se montraient dans le Groënland vers le 70e degré, c'est-à-dire dix degrés plus au sud. Les espèces de cette contrée se rapprochaient beaucoup de celles qui habitent maintenant les États-Unis vers le 40e degré parallèle. Après une étude attentive, M. Heer assigne à cette partie du Groënland *miocène* une moyenne annuelle de 9°,7 centigrades, qu'il faut, selon nous, relever jusqu'à 12 degrés pour être dans la vérité des faits. La région où les séquoias, les magnolias, les plaqueminiers et les vignes se mêlent aux érables et aux chênes possède au moins cette température dans l'Ohio et la Californie. Le climat présumé de l'Islande à la même époque n'apporte à ces chiffres que bien peu de changemens; mais on en remarque d'évidens en atteignant le 55e degré, aux environs de Dantzig, où les plantes *miocènes* abondent dans les terrains qui renferment l'ambre jaune, cette résine fossile qui découlait du tronc des thuyas tertiaires. Ici, l'on rencontre des lauriers, des camphriers, des cannelliers, des lauriers-roses, qui s'avançaient jusqu'à la région baltique, mais jusqu'à présent aucun palmier. Cette végétation diffère peu de celle que nous avons antérieurement signalée auprès de Lyon pour la période *pliocène;* elle indique par conséquent la même température de 17 à 18 degrés en moyenne. La progression calorique est donc parfaitement sensible; elle mesure un espace de 10 degrés en latitude ou 250 lieues relativement au *pliocène;* elle équivaut à près de 400 lieues, si l'on se reporte au *quaternaire*, elle est au moins de 500 lieues eu égard aux temps actuels. Descendons un peu plus bas, et nous trouverons des palmiers, dont la limite septentrionale à l'époque *miocène* coïncidait avec le nord de la Bohême, les provinces rhénanes et la Belgique, c'est-à-dire à peu près avec le 50e parallèle. Nous obtenons par là une moyenne annuelle probable de 20 degrés centigrades pour cette latitude. La température de l'Europe centrale et méridionale dans la même période accuse un caractère tropical, attesté par de nombreux exemples. Elle a été évaluée par M. Heer à 22 degrés centigrades pour la Suisse; en Provence, elle témoigne de la même élévation, et ne paraît pas s'accroître d'une

manière appréciable lorsque l'on s'avance plus au sud pour se placer en Grèce ou en Asie-Mineure, vers le 38e degré de latitude. Tous ces pays faisaient alors partie au même titre de la zone tropicale, peut-être moins excessive que maintenant, mais certainement plus étendue dans la direction du nord, puisque la limite boréale des palmiers, au lieu de s'arrêter au 30e ou au 35e degré de latitude (1), comme maintenant, dépassait un peu le 50e.

Le tableau climatérique que nous venons d'exposer est le plus complet de ceux que la paléontologie est parvenue à composer jusqu'ici. En ce qui concerne les périodes plus anciennes que le *miocène*, nous n'avons encore que des observations éparses; elles suffisent cependant pour démontrer que la progression de la chaleur ne cesse pas de se prononcer dans le sens des latitudes, à mesure que d'un âge plus récent on passe à une période plus reculée et à raison même de cette ancienneté relative. Forcé de condenser en quelques pages des notions par elles-mêmes très complexes, nous avons négligé de faire voir que dans les pays où les documens étaient les plus riches, comme la Suisse et le midi de la France, la période *miocène* se montrait d'autant plus chaude qu'on l'observait à un moment plus rapproché de son origine. Dès que l'on aborde la période *éocène*, la multiplication, l'extension des palmiers dans le nord, la présence des pandanées, des bananiers et d'autres plantes exclusivement tropicales jusque dans l'Angleterre et l'Allemagne du nord obligent bien d'admettre une nouvelle diffusion de la zone tropicale et l'existence d'une moyenne annuelle de 25 degrès centigrades pour tous les points du continent européen où notre investigation a pu porter. Parvenu à cette limite après avoir suivi pas à pas le mouvement qui pousse vers le nord la ligne des tropiques, il ne reste plus qu'à la voir s'avancer au-delà même du cercle polaire, de manière à égaliser enfin tous les climats. C'est ce qui est arrivé effectivement, et quoique la pénurie relative des documens s'oppose à la détermination exacte du moment où le phénomène s'est trouvé accompli, l'existence même n'en saurait être douteuse, tant les indices qui viennent à son appui sont sérieux et répétés.

(1) Je néglige quelques rares exceptions; la principale nous est fournie par le *chamærops humilis* ou *palmier nain*, qui s'avance jusqu'en Espagne et en Sicile, et se maintenait à l'état sauvage près de Nice il y a quelques années. C'est là plutôt un dernier vestige du retrait successif des palmiers, chassés de l'Europe par la rigueur croissante du climat. On sait que le dattier, dont la tige supporte sans périr plusieurs degrés de froid, ne mûrit parfaitement ses fruits ni dans l'Algérie proprement dite, ni même dans le Maroc. La région où le dattier est cultivé pour ses fruits ne commence qu'au sud de l'Atlas avec les premières oasis, et plusieurs de ces oasis, situées dans de profondes dépressions, constituent pour ainsi dire un sol artificiel où se concentre une chaleur bien supérieure à celle de la contrée environnante.

Quoi qu'il en soit du moment précis, à l'époque de la *craie* (1), l'influence de la latitude est devenue absolument nulle en Europe; du nord au midi de ce continent, on rencontre indifféremment les mêmes formes, dont la situation plus ou moins boréale en Moravie, en Saxe, en Silésie, en Westphalie ou dans la Suède méridionale ne se traduit par aucun caractère appréciable; mais en même temps que l'on constate cette égalisation, on constate aussi un autre phénomène qu'il est indispensable de mentionner, puisqu'il donne peut-être la clé de tout le reste : la température ne semble plus augmenter; elle tend à devenir stationnaire, ou du moins à osciller dans de certaines limites. Une chaleur analogue à celle des tropiques submerge alors toutes les latitudes, elle se propage jusque dans l'extrême nord; mais elle ne dépasse pas en intensité le degré nécessaire pour faire végéter des palmiers et des pandanées, et avant ces végétaux des cycadées, des fougères et des araucarias, c'est-à-dire des plantes qui sont loin d'exiger un degré de chaleur supérieur à celui de la zone torride actuelle.

Le Groënland a encore fourni à M. Heer une preuve de l'égalisation des climats à l'époque de la *craie*. Une flore de cet âge a été observée à Kome, dans le golfe d'Omenak, par 70°,40′ latitude. Ce sont en grande partie les mêmes espèces qu'en Saxe, en Bohême et en Moravie. Des deux parts, on rencontre des bois de palmier, des cycadées, des fougères tropicales, auxquels viennent, il est vrai, s'associer des pins et même des sapins. Cette association appuie l'opinion qui admet l'existence d'une chaleur modérée plutôt qu'excessive. Malgré tout, on ne saurait voir sans surprise ce mélange singulier des cèdres et des sapins avec les formes caractéristiques des régions chaudes; il n'a du reste rien de local ni d'exceptionnel, et se présente assez fréquemment à cette même époque sur divers points de l'Europe. Il est vrai également qu'à mesure que l'on s'enfonce dans le passé, les paysages, à force de se modifier, prennent enfin une physionomie étrange, quelque chose de bizarre et d'inachevé dans les traits qui nous transporte en plein inconnu. C'est ainsi qu'en nous éloignant toujours davantage du temps présent, nous pénétrons dans ce que l'on pourrait justement nommer le moyen âge de l'histoire du globe. L'âge *jurassique* présente ce caractère à un très haut degré. L'égalité climatérique devient alors manifeste; elle ressort de l'observation des animaux comme de celle des plantes. Les reptiles, dont la classe dominait à cette époque, réclament une grande chaleur extérieure; elle seule, à défaut de

(1) La période de la *craie* précède la période *éocène*, de même que la période *jurassique* précède celle de la *craie*.

leur sang, qui en est privé, communique de l'énergie à leurs mouvemens, et favorise l'éclosion de leurs œufs. Les végétaux jurassiques recueillis dans l'Inde anglaise font voir de leur côté que rien ne distinguait à ce moment les flores des pays voisins de la ligne de celles de nos pays, et que les différences, lorsqu'elles existent, portent sur des détails secondaires, mais non pas sur le fond.

En remontant plus haut, nous rencontrerions de nouveaux documens et de nouveaux phénomènes, mais aucun ne viendrait contredire la croyance à l'égalisation des climats par toute la terre et l'influence d'une chaleur n'excédant nulle part certaines limites. Tout porte à penser cependant, lorsque l'on aborde le temps des houilles et l'âge le plus reculé de l'histoire des êtres organisés, que, si rien n'est changé relativement à l'action du foyer calorique qui inonde la terre entière de ses effluves, d'autres changemens ont dû se produire, et qu'ils furent sans doute assez profonds pour imprimer à notre globe un aspect très éloigné de celui qu'il a présenté depuis, et pour créer même des conditions d'existence dont rien ne saurait plus nous donner l'idée.

L'épaisseur beaucoup plus grande de l'atmosphère tamisant une lumière diffuse chargée de brumes tièdes et lourdes, des étendues continentales amoindries et morcelées, le globe lui-même moins contracté et occupant une plus large surface, la chaleur intérieure enfin se manifestant au dehors par certains effets et sur certains points, telles sont les causes que l'on peut entrevoir comme ayant influé sur la constitution des climats tout à fait primitifs et présidé au développement des êtres les plus anciens; mais ces causes, si l'on peut les entrevoir vaguement, on ne saurait les analyser, tout au plus pourrait-on insister sur certains faits qui paraissent s'y rattacher plus ou moins. Non-seulement les végétaux analogues à ceux des premiers âges recherchent l'ombre de préférence, comme les fougères, mais les races d'insectes les plus anciennes que l'on ait observées se tiennent et vivent maintenant encore dans l'obscurité, comme les blattes, les termites, les scorpions. M. Heer, à qui revient cette remarque, pense saisir dans les habitudes actuelles de ces petits êtres une tradition confuse de l'obscurité nébuleuse de ces premiers âges. La lumière, si affaibli qu'en fût l'éclat, existait pourtant, comme le prouvent les yeux réticulés des trilobites. Il est vrai que les perceptions visuelles sont souvent obtuses chez les animaux inférieurs, lorsqu'elles n'y sont pas nulles, et la disposition de beaucoup d'entre eux à fuir une vive lumière, de même que la certitude que leur existence remonte généralement très loin dans le passé, parlerait en faveur de l'opinion émise, d'ailleurs sous toutes réserves, par l'éminent professeur de Zurich.

La tendance de la vie à se localiser dans les temps voisins de son apparition est encore un phénomène qui se lie à des particularités de climat. Il est certain que les régions granitiques sont vastes et fréquentes dans les alentours de l'équateur, et cependant sur ces terres demeurées à sec dès l'origine les traces d'animaux et de plantes terrestres, particulièrement les empreintes du temps des houilles, sont presque inconnues jusqu'à présent. Il se peut, suivant la belle pensée de Buffon, que la vie se soit montrée d'abord vers les pôles, et y ait été cantonnée pour ainsi dire. La région où s'est formée la houille, et au sein de laquelle une végétation opulente s'est ici-bas développée pour la première fois, ne s'étendait pas cependant jusqu'au pôle même; une mer immense se prolongeait au nord du 76e degré, et ce n'est qu'au sud de cette limite, dans les îles Melville, Bathurst et Prince-Patrick, que l'on observe les dépôts de houille les plus septentrionaux. Une zone occupant de l'est à l'ouest toute la terre, mais que bornerait au sud le 40e degré parallèle, au nord le 70e, marquerait assez exactement les limites de la région des houilles. On sait qu'avant l'époque carbonifère les organismes terrestres ne se montrent guère, soit qu'ils aient été encore très rares, soit qu'aucune circonstance n'en ait favorisé la conservation. Les premiers êtres sont marins, ils forment dans le terrain silurien cet ensemble auquel M. Barrande a donné le nom de *faune primordiale*. Cette première faune est elle-même précédée des plus anciens vestiges de l'animalité (1). Ici encore, les indices de localisation paraissent évidens; les organismes primitifs se montrent de préférence dans le Canada et les États-Unis, en Angleterre, en Bohême et en Scandinavie, dans une bande qui ne s'écarte jamais beaucoup du 50e degré de latitude. Cette zone peut être considérée comme correspondant à l'équateur de la *vie originaire*, comme la région-mère où elle se serait manifestée sur notre hémisphère, pour de là se répandre de proche en proche et remplir ensuite toute la terre.

III.

Allons-nous maintenant déterminer la vraie cause de l'élévation de température des anciens climats? Il faudrait pouvoir la saisir ou tout au moins l'entrevoir, et jusqu'ici la science hésite entre plusieurs solutions très diverses. Elle n'ose faire un choix; il faut être

(1) Le premier de tous les êtres connus a été nommé *eozon canadense*. Il a été découvert d'abord au Canada, puis en Europe, dans des roches qui étaient auparavant considérées comme *azoïques*, c'est-à-dire antérieures à toute vie organique. Il appartient à la classe des infusoires et à la division des foraminifères.

modeste comme elle, se contenter de quelques réflexions générales, suivies de l'examen critique des systèmes les moins invraisemblables par lesquels on a cherché à expliquer ce qui finira peut-être par s'expliquer de soi-même. Résumons ce qui précède.

L'universalité d'une chaleur égale, mais non excessive, par tout le globe durant la plus grande partie des périodes anciennes, la persistance de cette élévation calorique à travers bien des modifications organiques et d'innombrables variations partielles, ressortent pour nous de l'ensemble des faits et particulièrement de l'étude des végétaux fossiles les mieux connus. En effet, les fougères en arbre du premier âge n'ont pas exigé une plus grande somme de chaleur que les cycadées et les pandanées du second âge, les palmiers et les bananiers du troisième. Pendant très longtemps, c'est-à-dire jusqu'au commencement du troisième âge, les végétaux observés au-delà du cercle polaire sont pareils à ceux de notre continent, et ceux-ci ne se distinguent pas de ceux de l'Inde. L'égalité est absolue, et l'élévation n'excède pas probablement 25 degrés centigrades en moyenne, 30 degrés au plus. Rien ne change à ces deux égards; pourtant la lumière versée a dû être d'âge en âge plus vive et plus intense. A l'égale distribution de la chaleur accompagnée d'une lumière diffuse a succédé peu à peu une distribution de plus en plus inégale de la chaleur et de la lumière. Ainsi la nuit et le jour, l'hiver et l'été, auraient contrasté de plus en plus; les latitudes et les climats se seraient différenciés et accentués toujours davantage, mais seulement à partir d'une certaine époque. Il est curieux de constater que cette époque est justement celle où les animaux à sang chaud ont commencé à se répandre et à se multiplier. L'incubation et la gestation ont chez eux, il faut le remarquer, pour but immédiat de procurer à leurs produits une période de chaleur égale et artificielle absolument indépendante de la variation des milieux. L'ovulation est au contraire à peu près toujours extérieure, et l'éclosion dépendante du climat chez les reptiles, dont le règne précède celui des mammifères. Chez eux aussi, la ponte marque ordinairement le terme des relations entre la femelle et ses petits.

La marche de tous ces phénomènes n'aurait rien d'obscur par elle-même, si l'on ne se demandait instinctivement la cause qui a pu les engendrer. Est-ce dans la terre même, est-ce dans le soleil ou dans l'espace qu'il faut la rechercher? Nous avons vu que le climat se composait de plusieurs facteurs, et qu'il suffisait de la modification de l'un d'eux pour entraîner le changement de tous les rapports. D'ailleurs on conçoit qu'il ait pu exister autrefois d'autres coefficiens dont l'action combinée avec celle des premiers aurait cessé de se manifester depuis longtemps, et qui nous demeure-

raient inconnus. Ces causes pourtant, et c'est là ce qui doit encourager les explorateurs, ne sauraient être très nombreuses, du moins si l'on écarte celles qui sont fabuleuses ou tout à fait invraisemblables; nous rangeons dans cette dernière catégorie une hypothèse souvent invoquée, celle de l'influence persistante du noyau central en fusion, influence supposée assez forte pour supprimer d'abord, pour atténuer ensuite les effets de la latitude. Les impossibilités de toute sorte attachées à cette opinion auraient dû la faire abandonner depuis longtemps; aussi les meilleurs géologues n'apportent-ils aucune preuve à l'appui, ou la mentionnent sans y insister, comme s'ils en comprenaient le peu de solidité. M. d'Archiac, dans le résumé général qui termine son livre intitulé *Géologie et paléontologie* (1), se contente d'affirmer que la vie organique n'a plus dépendu que de l'action solaire, à partir du moment où la température de l'atmosphère, *cessant de participer à celle de la terre,* a perdu graduellement son uniformité première. C'est énoncer un principe des plus vagues en ayant soin d'en esquiver les conséquences. M. d'Omalius d'Halloy (2) dit bien, il est vrai, que la chaleur centrale exerçait encore une grande influence sur le climat pendant l'époque tertiaire, mais il ne donne pas les raisons de cette croyance. M. Schimper a tout récemment (3) avoué que la science ne pouvait fournir à cet égard aucune réponse satisfaisante. Enfin M. Burmeister, dans son histoire de la création, fait voir que l'interposition d'une écorce solide a dû opposer depuis longtemps, peut-être même dès l'origine des êtres vivans, un obstacle infranchissable à l'action du foyer interne sur la température de la surface; mais en revanche il croit à l'influence réchauffante des matières en fusion rejetées au dehors. Les porphyres, les basaltes et les laves successivement épanchés à la surface auraient, en exhalant leur calorique et en se solidifiant peu à peu, contribué à maintenir l'élévation de la température, et en auraient rendu plus tard l'abaissement moins rapide. Il suffit d'énoncer un pareil système pour reconnaître qu'il ne repose sur aucune base sérieuse. Les volcans sous nos yeux n'ont-ils pas, comme d'autres montagnes, leurs neiges éternelles? A-t-on jamais pensé que les éruptions du mont Hékla aient servi à adoucir le climat de l'Islande? Si de pareils effets s'étaient produits dans les temps antérieurs, à quelles étroites limites ne faudrait-il pas les ramener pour rester dans le vrai? Dans tous les cas, ils seraient loin de pouvoir rendre compte des phénomènes grandioses dont nous avons exposé les phases. La difficulté n'est pas d'admettre que

(1) Paris, 1866, p. 760.
(2) *Précis élémentaire de géologie,* 2e édit., Paris et Bruxelles, 1868, p. 279.
(3) *Traité de paléontologie végétale,* I, p. 99.

notre globe ait longtemps possédé une chaleur propre, capable de contre-balancer l'influence des latitudes : il en a été certainement ainsi à l'origine; mais il est aisé de reconnaître que ce phénomène initial n'a rien de commun avec la persistance singulière d'une température tropicale sur tout le globe, et qu'enfin l'abaissement tardif et graduel de cette même température a dû dépendre de toute autre cause.

L'épaisseur énorme des terrains solidifiés les premiers, la faible conductibilité calorique des roches dont ils sont composés, enfin l'énormité du temps écoulé, sont autant d'argumens décisifs contre cette manière de voir. Du reste, si le refroidissement du globe était la vraie cause de la décroissance de la température, cette décroissance aurait nécessairement suivi une marche graduelle, et elle entraînerait pour les époques très anciennes, comme celle des houilles, une chaleur hors de toute proportion par son intensité avec ce que nous connaissons des êtres vivans de cette époque, incompatible même avec toute espèce d'organisme. La chaleur centrale, à quelque point de vue que l'on se place, ni la moindre élévation des montagnes, pas plus que la distribution géographique des terres, ne fourniront l'explication demandée. Cette explication dépend sans doute d'une cause plus générale qui plane au-dessus de toutes les autres, sans exclure pourtant les secondaires et les partielles.

Le savant M. Heer a émis l'idée que le système solaire tout entier, tournant autour de l'astre invisible qui lui sert de centre, avait pu, dans le cours de cette année incommensurable dont l'homme ne verra jamais la fin, traverser des parties inégalement échauffées de l'espace stellaire. De cette marche seraient sorties des périodes de froid et de chaleur qui se succéderaient comme des saisons, mais à des époques indéterminées. C'est là sans doute une théorie séduisante au premier abord, mais il faut songer que rien, dans les phénomènes observés jusqu'ici, ne ressemble à des intermittences marquées de chaleur et de froid. La chaleur originaire se prolonge plus ou moins longtemps, puis elle décline sans que l'on ait droit de soupçonner l'existence d'abaissemens antérieurs, tandis que l'on constate aisément une succession continue d'espèces affiliées exigeant une chaleur supérieure à celle que nos zones tempérées ou froides sont maintenant en mesure de leur départir. La parfaite coïncidence des latitudes, disposées autour du pôle miocène dans le même ordre relatif qu'aujourd'hui, empêche de supposer, comme le voudrait M. Evans, que ce pôle se soit successivement déplacé. Nous avons déjà insisté sur ce point; mais il existe une autre hypothèse que nous ne saurions passer sous silence, parce qu'elle a été adoptée par plusieurs hommes de talent, bien qu'elle ne nous semble pas plus vraisemblable que les précédentes. Nous voulons parler de la périodicité

des déluges, basée sur le déplacement lent et périodique du grand axe de l'orbite terrestre par suite du phénomène de la précession des équinoxes, d'où résulte une différence dans la longueur respective des saisons. Le cycle entier de ce déplacement mesure une période d'environ 21,000 ans. Actuellement le printemps et l'été réunis de notre hémisphère dépassent de sept jours la durée de l'automne et de l'hiver. C'est en 1248 que les saisons chaudes ont atteint leur plus grande longueur dans notre hémisphère; elles tendent depuis à diminuer, et cette diminution continuera jusqu'à l'année 6498, où l'égalité sera rétablie entre les saisons extrêmes; mais après ce terme, le mouvement continuant d'agir, l'hiver et l'automne empiéteront de plus en plus sur l'été et le printemps jusqu'en l'an 11784 de notre ère, après quoi une oscillation en sens inverse ramènera peu à peu les saisons vers les proportions actuelles. Il faut ajouter encore que les saisons chaudes de notre hémisphère correspondent aux saisons froides de l'hémisphère austral, et que c'est maintenant ce dernier qui supporte les hivers les plus longs. En partant de cette donnée astronomique, M. J. Adhémar, auteur des *Révolutions de la mer*, et M. H. Lehon après lui ont cru que les glaces en s'accumulant vers l'un des pôles pouvaient changer l'équilibre et déplacer le centre de gravité du globe.

Les terres de l'hémisphère austral seraient maintenant noyées, et les sommités recouvertes de glaces, tandis que celles de l'hémisphère boréal se trouveraient presque à sec, et que les glaces n'auraient cessé de diminuer autour du pôle nord jusque vers le milieu du XIIIe siècle. Le mouvement déjà commencerait à se ralentir, et un moment viendrait où notre hémisphère, envahi de nouveau, disparaîtrait en partie sous les eaux. On conçoit les conséquences géologiques d'une pareille théorie, si elle était admise. La période glaciaire aurait correspondu au temps où les hivers de notre hémisphère ont été les plus longs, elle aurait produit ses effets les plus intenses vers l'an 9250 avant notre ère; mais le déplacement du centre de gravité serait temporaire et périodique comme le phénomène dont il dépendrait. Le retour d'étés plus longs, en fondant les glaces de l'un des pôles, amènerait inévitablement une débâcle, à la suite de laquelle les eaux, brusquement rejetées vers l'hémisphère opposé, inaugureraient pour lui une nouvelle ère glaciaire et balaieraient les êtres sur leur passage. C'est là ce qui serait arrivé jadis en Sibérie lors de l'ensevelissement des mammouths, et ce qui nous arriverait de nouveau lorsque les glaces de l'hémisphère austral fondraient à leur tour, circonstance qui se présenterait dans cinq ou six mille ans d'ici.

Quelque spécieuse qu'elle paraisse, cette théorie ne supporte guère l'examen. Où trouver dans le passé la trace de ces actions gla-

ciaires qui auraient dû se succéder à de courts et réguliers intervalles? Rien de périodique ne se remarque dans les faits de l'ordre géologique; on observe au contraire une élévation de température bien supérieure à celle que les phénomènes dont il vient d'être question ont jamais pu produire. Afin de prouver cette chaleur supposée, dont le maximum se place forcément dans le XIIIe siècle, on est obligé de s'attacher aux traditions et aux récits exagérés du moyen âge. Les calculs auxquels on s'est livré, échafaudés sur de petits faits légendaires, sont d'autant moins concluans que le naturaliste n'ignore pas que la végétation européenne a très peu changé depuis les temps historiques les plus reculés, sinon par le fait de l'homme. L'extension des glaciers n'est pas un fait particulier à notre hémisphère; des vestiges analogues, rapportés également à la période quaternaire, ont été observés dans l'hémisphère austral et démontrent plutôt l'universalité que la périodicité alternative de ces sortes de phénomènes. D'ailleurs, si les eaux et les glaces, par une conséquence de la *précession*, se sont accumulées vers l'un des pôles en plus grande quantité que sur l'autre, ce n'a pu être que par un progrès très lent, et la fonte des glaces n'a dû aussi s'opérer que d'une façon graduelle. On ne saurait concevoir de débâcle assez brusque pour opérer un mouvement général de la masse liquides Le froid polaire et la calotte de glace qui en résulte ne coïncident pas même avec le pôle réel; enfin le poids total de ces amas semble trop faible pour avoir jamais pu déplacer le centre de gravité. Il faut nécessairement chercher une autre cause ou avouer l'impuissance d'en concevoir aucune.

La densité présumée plus grande de l'atmosphère aux époques antérieures doit être prise en considération. On sait comment la raréfaction de l'air amène le froid aussitôt que l'on s'élève sur les montagnes. Il suffirait sans doute d'accroître l'épaisseur de la couche atmosphérique pour la rendre capable d'accumuler plus de chaleur; non-seulement les végétaux et les animaux des premiers âges semblent avoir vécu sous un ciel plus voilé et plus lourd, mais l'effet même d'une chaleur plus concentrée serait de réduire à l'état de vapeur une plus grande quantité d'eau et d'accroître ainsi la tension de l'atmosphère. L'étude même de la géologie semble démontrer que dans le passé les pluies et les phénomènes relevant de l'action des eaux courantes ont présenté plus d'intensité que de nos jours. L'atmosphère de son côté a perdu une grande partie des gaz qu'elle renfermait originairement, et qui se sont fixés en entrant dans la composition de différens corps. Diminuée d'étendue, elle n'a pu contenir la même quantité de vapeur d'eau, et a laissé échapper le surplus, qui est allé grossir la masse liquide. On voit que la chaleur elle-même contribuait à maintenir un état atmosphérique favo-

rable à la déperdition lente et faible de cette même chaleur. Cependant ces propriétés de l'atmosphère des premiers âges, en les supposant vraies, obligent toujours de recourir à l'action d'un foyer calorique, sinon plus énergique que le nôtre, du moins disposé de façon à élever la température des régions polaires au niveau de celle de la zone équatoriale actuelle. Cette intensité partout égale et si longtemps persistante, l'épaisseur seule de l'atmosphère ne saurait la donner par suite de la longue obscurité des nuits du pôle, que rien ne peut compenser. En avançant du reste vers des temps plus modernes, on voit se développer des végétaux, comme les palmiers, qui s'accommodent à la fois de la chaleur et d'une vive lumière. La chaleur se maintient à peu près égale pour les hautes latitudes, alors même que l'atmosphère a enfin acquis la transparence qu'elle a depuis conservée. Les plantes tertiaires diffèrent si peu de celles des régions tropicales de nos jours, qu'elles n'ont pu vivre sous un autre ciel; mais elles attestent en même temps la force du foyer calorique qui, dans la première moitié de cet âge, étendait encore son influence sur l'Europe entière. Si rien n'avait été changé dans la situation respective de la terre et du soleil, de pareilles conditions auraient entraîné, malgré tout et d'où que vînt cette chaleur, la présence d'un climat et de saisons extrêmes, c'est-à-dire chaleur *supra-torride* à l'équateur, jour estival ardent, mais hiver sombre et glacé dans les régions polaires. Ces effets, nous le savons déjà, ne sont pas ceux que l'on observe en étudiant l'ancienne végétation polaire, où les indices d'une saison d'hiver des plus modérées ne font pas défaut jusque dans l'extrême nord. Dès lors c'est plutôt une cause d'égalisation climatérique qu'il s'agirait de déterminer, et la question se simplifie, du moins en apparence.

L'inclinaison de l'axe sur le plan de l'orbite est actuellement, on le sait aussi, la cause unique de la diversité des climats et des saisons dans l'intérieur de chaque climat. Par conséquent il n'y aurait qu'à en supposer le redressement, au moins partiel, pour obtenir aussitôt l'égalité présumée, et, la densité atmosphérique venant en aide, le passé de notre globe se trouverait facilement expliqué. Il ne faut pas oublier néanmoins qu'en invoquant cette hypothèse on se heurte à d'insurmontables difficultés. Bien que la stabilité des lois astronomiques soit fondée principalement sur la connaissance de la structure récente de l'univers, et qu'à cet égard on ne puisse répondre d'événemens dont la trace se perd dans la nuit des temps, rien ne saurait autoriser non plus à croire sans preuve directe que le système solaire ait jamais cessé d'être régi par les mêmes lois qu'aujourd'hui. En effet, la direction de l'axe de rotation d'un corps céleste est immuable, si d'autres corps plus puissans ne viennent le solliciter en l'attirant dans un autre sens que celui de la rotation

normale, ou en troubler la marche par un choc. En un mot, sans une perturbation, très possible il est vrai, mais dont on ne saurait admettre gratuitement la réalité, cette direction ne changera jamais. En dehors donc du petit mouvement appelé *nutation*, aucun changement de cette nature ne peut être invoqué pour fournir une explication plausible à des phénomènes d'un ordre très différent. Une perturbation violente ne serait pas même acceptable dès qu'il s'agit d'une succession de faits évidemment connexes, et dont la marche lente et régulière a mis des millions d'années à se dérouler. L'axe terrestre a-t-il pu, d'abord perpendiculaire sur le plan de l'orbite, comme dans Jupiter, s'incliner peu à peu? Pareille question n'a jamais été examinée par les astronomes, et rien, à ce qu'il semble, dans la mécanique céleste ne justifierait cette hypothèse.

Il en est autrement d'une supposition encore plus hardie émise depuis peu par M. le docteur Blandet avec l'assentiment du regretté M. d'Archiac. Elle a du moins cet avantage qu'elle s'accorde parfaitement avec les données de la célèbre théorie de Laplace. On sait que d'après cette théorie le système solaire tout entier aurait formé d'abord une immense nébuleuse qui se serait condensée en abandonnant successivement des anneaux de matière cosmique, origine des astres secondaires, planètes et satellites, tandis que l'astre central, réduit à des dimensions toujours moindres, mais plus dense, plus lumineux et plus ardent, devenait à la longue un globe pareil à ce qu'il est maintenant. Notre soleil ne serait donc que le dernier terme de la condensation d'une série de soleils antérieurs. Il en résulte qu'avant de mesurer le diamètre encore énorme de 357,290 lieues et le diamètre apparent sur notre ciel d'un peu plus d'un demi-degré, le soleil a dû passer par bien des états de grandeur réelle et de grandeur apparente. La masse très inégale des planètes, dont les plus éloignées du soleil sont aussi les moins pesantes et dont la plus rapprochée de cet astre (Mercure) est en même temps la plus lourde, semble fournir une preuve indirecte de ce mouvement de condensation de la matière solaire à travers les âges; mais lorsque la dernière planète a été détachée de l'astre central, aujourd'hui formé d'un mélange de gaz et de vapeurs incandescentes dont l'épaisseur n'équivaut qu'au quart de celle de notre globe, le soleil était encore très loin de se trouver réduit aux dimensions que nous lui connaissons, et qu'il n'a probablement acquises que par une marche très lente. Sans doute il est impossible de savoir par quelle sorte de soleil ont été éclairées les scènes de la vie primitive. On peut cependant conjecturer que ce soleil différait beaucoup du nôtre, et l'immensité du temps écoulé permet de croire qu'il était d'une grandeur en rapport avec le terme encore très éloi-

gné du mouvement de condensation auquel il n'a pas peut-être entièrement cessé d'obéir.

Un soleil égal en diamètre à l'orbite de la planète Mercure serait énorme, vu de la terre. Il apparaîtrait sous un angle de plus de 40 degrés; il remplirait à lui seul le quart de l'horizon et donnerait lieu à des crépuscules si lumineux et si prolongés que la nuit en serait annulée. A plus forte raison, il en serait de même de l'effet des latitudes; la zone torride, transportée sous nos climats, déborderait bien au-delà des cercles polaires. Avec un soleil n'occupant que la moitié seulement du même orbite, les mêmes effets se produiraient encore, et l'illumination des crépuscules compenserait, surtout au sein d'une atmosphère plus étendue, la diminution du diamètre apparent, qui excéderait encore de plus de quarante fois la dimension actuelle. Un semblable soleil brillerait d'une lumière plus calme et répandrait une chaleur moins vive, mais plus égale, justement parce que le foyer en serait moins concentré; il retiendrait encore quelques-uns des caractères de la nébuleuse primitive; il prolongerait le jour par l'amplitude de la réfraction, et reculerait les bornes de la zone tropicale en projetant des rayons verticaux jusque dans nos régions. Sans doute cette hypothèse est loin de tout résoudre, mais elle s'adapte si naturellement aux phénomènes du monde primitif, elle fait si bien comprendre ses lois climatériques, ses jours à demi voilés, ses nuits transparentes, la tiède température de ses contrées polaires, l'extension originaire, puis le retrait de la zone torride, réduite enfin aux limites actuelles, que l'on est fortement tenté d'y croire, tout en se répétant à voix basse : Serait-ce donc là l'unique cause d'une réunion si complexe de phénomènes?

En réalité, ces recherches touchent encore à leur début, et déjà l'esprit de l'homme voudrait tout saisir, tout parcourir, tout deviner, *nil mortalibus arduum*. Il ne s'avoue pas assez que sa nature est bornée, successive, que les élans subits, qui réussissent parfois à certains génies, sont plutôt pour le commun des hommes le signe d'une impatience nerveuse et maladive qui altère la sûreté du jugement, trouble l'analyse, et empêche de prendre la voie de la déduction patiente et graduelle. Cette voie est cependant la seule qui ne trompe jamais. Elle mènera quelque jour, à travers des détours imprévus, à la connaissance directe de bien des questions, aujourd'hui à l'état de problèmes scientifiques. Celle des anciens climats est une des plus curieuses, mais une de celles aussi qui exigent le plus d'attention et de persévérance pour être à la fin comprises et résolues. Avant tout, et c'est ce qui lui a manqué jusqu'ici, il faut qu'elle obtienne le concours de plusieurs sciences combinées, réunissant leurs efforts et les faisant converger vers le même objet.

GASTON DE SAPORTA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1870.

Le ciel s'en mêle, la sécheresse envahit les champs, l'industrie nourricière de la France, la culture de la terre, est sous le coup d'une épreuve qui commence à devenir une cause d'inquiétude sérieuse, et la politique ne va pas. Non, malgré tout, la politique ne va pas; elle se traîne d'un pied boiteux, elle se déroule dans une certaine incohérence au milieu d'un pays distrait par le souci de sa propre alimentation, mise en péril. Sans doute il y a une force secrète qui maintient tout en équilibre, il y a une impulsion qui se prolonge à travers le mouvement des choses. Au fond, nos affaires semblent nouées, et on dirait qu'après avoir reconquis des conditions plus aisées, plus larges, nous nous arrêtons fatigués et indécis au seuil d'une carrière nouvelle, sans oser ou sans savoir tirer parti de la situation qui nous est faite. Assurément il y a une vérité supérieure et décisive qu'une année bientôt révolue vient de mettre une fois de plus en lumière.

Depuis que la France est sortie des crises gigantesques de la fin du dernier siècle, tous les événemens, toutes les expériences, toutes les révolutions n'ont qu'un sens, et on pourrait dire une moralité. Nous sommes un peuple à la recherche d'un système régulier et efficace d'institutions libres. Les régimes extrêmes sont sans durée, les républiques ne s'acclimatent pas, les dictatures sont emportées ou fléchissent sous leur propre poids. Les politiques absolues portent en elles-mêmes une sorte d'impossibilité; elles jurent avec nos traditions ou avec notre fierté, avec nos habitudes ou avec nos intérêts. A travers toutes les oscillations, la France poursuit son idéal, qui n'est autre chose que l'image de ses propres goûts et de ses propres instincts; elle est libérale, elle n'est que libérale, et, dès qu'elle a une occasion, elle le montre. Elle ne veut ni de ceux qui veulent l'entraîner à leur suite dans des aventures convulsives, ni de ceux qui veulent la fixer dans l'immobilité sous les gouvernemens d'omnipotence, et elle ne se sent vraiment à l'aise que dans ces institutions parlementaires qui la contiennent et l'excitent à la fois, qui ne sont en

définitive que le cadre flexible d'une vie coordonnée et régularisée. Qu'a-t-elle fait depuis quelques années? Quand on a voulu exploiter son réveil et la pousser trop loin, elle s'est détournée avec une indifférence sceptique, et elle a laissé aller ceux qui étaient pressés; quand on a voulu la retenir et l'endormir encore, elle a marché, marché avec mesure, mais sans s'arrêter. Elle s'est échappée pour ainsi dire d'un régime où elle était à l'étroit, et on n'a eu que le temps de lui ouvrir prudemment la porte. La France s'est moralement émancipée, elle est revenue au grand air. Voilà où elle en est aujourd'hui : elle est engagée dans cette laborieuse et patiente entreprise d'une restauration de toutes les garanties de liberté légale, et, qu'on y songe bien, elle n'a point désormais d'autre issue devant elle, il faut qu'elle réussisse. Ce n'est pas seulement l'intérêt du pays, c'est l'intérêt des pouvoirs publics qui ont accepté de se plier à une transformation devenue inévitable, c'est l'intérêt des assemblées qui se sont associées à cette œuvre, c'est l'intérêt du ministère qui s'est chargé d'inaugurer la politique nouvelle, comme c'est l'intérêt des oppositions prévoyantes qui ne bornent pas leurs vœux et leurs idées à un rôle purement hargneux et négatif; mais ce système parlementaire invoqué aujourd'hui par tout le monde, même par ceux qui ne lui demandaient pas de revenir, il faut le pratiquer sérieusement, si l'on tient à ce qu'il reste une garantie au lieu de devenir un péril, si l'on veut qu'il porte ses fruits. Il faut entrer franchement dans l'esprit des institutions nouvelles. Il faut laisser à leur plein jeu les ressorts de ce puissant et ingénieux régime. En un mot, il faut bien qu'on se dise qu'on n'arrivera à rien, si, au lieu d'expédier virilement les affaires du pays, on se met à batailler sans cesse sur des pointes d'aiguilles, à faire assaut de susceptibilités et de prérogatives, à énerver ou à dénaturer le mécanisme parlementaire par les exagérations ou les réticences. Le danger est de s'épuiser dans l'équivoque, de se perdre dans un dédale de propositions confuses et de résolutions inconséquentes. On croit faire beaucoup, on ne fait rien. Les volontés s'émoussent, les rapports se troublent ou s'aigrissent, et on n'a plus d'autre ressource que d'aspirer à la fin d'une session laborieuse comme à la délivrance, en se disant d'un commun accord que c'est assez pour une fois. Avec quelque complaisance, on peut se faire illusion; ce n'est pas là certainement la meilleure manière d'entendre et de pratiquer le régime constitutionnel.

Au fond, quelle est la situation du ministère? Il ne le sait pas lui-même, et il ne peut pas le savoir. Il est dans cette position étrange d'un gouvernement qui, en allant tous les jours au corps législatif, doit se demander dans quel groupe d'opinions il cherchera son équilibre, de quel côté il trouvera sa majorité. C'est la représentation la plus exacte d'un pendule politique oscillant d'un point à l'autre avec une parfaite régularité d'ailleurs. Il y a quelques semaines, M. Émile Ollivier, pour la troisième ou la quatrième fois depuis six mois, saisissait bruyamment

une occasion de rompre avec la droite; il suppliait la droite de lui faire le plaisir de voter contre lui, il invoquait avec effusion la date du 2 janvier, il arborait à la tribune le drapeau sauveur des programmes libéraux des deux centres. Dans une des dernières séances, ce n'était plus cela; M. le garde des sceaux faussait compagnie au centre gauche, et revenait vers la droite, qui l'a reçu avec tendresse jusqu'à la prochaine occasion. Un jour, il arrive au Palais-Bourbon plein de menaces mystérieuses, la foudre dans sa poche, et laissant passer un bout de décret de dissolution; le lendemain, de sa voix la plus douce, il assure au corps législatif qu'il voit en lui la représentation la plus fidèle du pays. Aux uns, il déclare qu'il a cinq ans devant lui, toute une législature, pour accomplir les réformes qu'on lui demande; aux autres, il avoue qu'il a une loi électorale toute prête, que les élections seront pour le printemps au plus tard. Évidemment il y a partout une extrême bonne volonté de soutenir M. Émile Ollivier dans l'œuvre difficile qu'il poursuit; mais on ne serait pas fâché quelquefois aussi de savoir quelle sorte de politique on soutient, si on se réveillera avec la droite ou avec la gauche, et de son côté le corps législatif ne sait pas beaucoup mieux ce qu'il veut ou ce qu'il peut. La vérité est qu'il y a passablement d'irrégularité et de fantaisie dans cette situation, qui reste conséquemment sans solidité, et le régime parlementaire, à travers tout cela, que devient-il? C'est un à-peu-près en toute chose, une prise de possession assez confuse qui se manifeste par des débordemens de propositions sans suite dans le corps législatif, par des incertitudes de direction dans le gouvernement, par une inexpérience remuante qui va quelquefois jusqu'à l'oubli complet des conditions nécessaires du système constitutionnel. Nous nous essayons, nous ne réussissons pas toujours; nous avons l'apparence en attendant de conquérir par nous-mêmes l'entière réalité, et le meilleur moyen de conquérir cette réalité, c'est après tout de ne se point décourager, d'entrer sans arrière-pensée dans la pratique des institutions nouvelles, de maintenir dans son intégrité, dans sa vraie mesure, ce droit parlementaire qui est le levier naturel du gouvernement du pays par le pays.

Rien ne peint mieux cette période d'hésitation et de tâtonnement où nous vivons, où le ministère lui-même est quelquefois le premier à glisser dans les plus étranges méprises, que ce qui s'est passé l'autre jour au sénat à l'occasion d'un incident qui ne manque pas d'importance. Soit par inexpérience, soit par une susceptibilité d'amour-propre, le ministère a failli se heurter contre un écueil imprévu en soulevant à la fois une question juridique et une question de droit constitutionnel. M. Émile Ollivier a voulu signaler son récent passage au ministère des affaires étrangères par un acte marquant; il a négocié un peu brusquement avec l'Espagne un traité destiné à régler, par voie de réciprocité, l'exécution

des jugemens civils rendus dans les deux pays, en sorte que les arrêts des tribunaux espagnols fussent exécutoires en France, et que les arrêts des tribunaux français pussent être exécutés en Espagne sur le visa d'un consul ou d'un agent diplomatique. C'est une affaire d'un ordre purement judiciaire, dira-t-on; nullement, sous le voile d'une simplification introduite dans les rapports des habitans des deux pays, c'est une des questions les plus graves, les plus délicates. Est-il sage d'abord, est-il prudent d'aliéner en quelque sorte une part de la souveraineté nationale en dépouillant les tribunaux français du droit de réviser dans une certaine mesure les jugemens rendus dans un pays étranger? Un consul ou un agent diplomatique peut-il, par un simple visa, livrer la fortune, les biens, quelquefois la liberté des citoyens français à une juridiction étrangère? C'était là une première difficulté touchant au fond même des choses, et franchement, quelque talent qu'ait déployé M. Émile Ollivier, il n'a pas réussi à justifier une thèse plus séduisante que solide. Il a doucement égayé toutes ces têtes chenues du sénat, lorsqu'il a laissé luire l'espérance d'illustrer son consulat en unifiant les législations européennes, en faisant un code de commerce universel, en créant un droit maritime universel. Cela viendra peut-être, il faudra du temps, nous aurons vu passer bien des ministères, et dans tous les cas M. le garde des sceaux se laisse aller à un mirage d'érudition par trop candide lorsqu'il prétend retrouver dans le passé, au xve et au xvie siècle, dans l'histoire commerciale de Gênes et de Venise, l'unité de législation qu'il rêve de faire accepter par les gouvernemens et par les peuples. Il en est de cette unité d'autrefois comme de la liberté municipale qu'on cherche dans le passé. La liberté moderne, le droit moderne, n'ont rien de commun que le nom avec ce qui n'était le plus souvent qu'un privilége se reliant à tout un état social que M. le garde des sceaux, moins que tout autre sans doute, rêve de ressusciter.

Ce n'était là en définitive qu'une amplification brillante jetée sur un simple traité de juridiction avec l'Espagne. Il y avait à côté une question bien autrement pressante et toute politique. Quel titre avait le sénat pour intervenir dans une négociation diplomatique qui est du ressort du gouvernement seul? Voilà la question constitutionnelle. On a contesté le droit au sénat, et le sénat a employé le meilleur moyen, il a exercé son droit; il a voté un ordre du jour qui rappelle le principe de l'indépendance de la juridiction nationale. M. le duc de Gramont et après lui M. Émile Ollivier ont développé avec complaisance, et non sans une certaine raideur, cette théorie étrange qui consisterait à ne reconnaître aux assemblées qu'une prérogative de contrôle sur les choses accomplies. Ce serait là, il faut en convenir, une singulière interprétation du droit parlementaire. Ainsi le gouvernement, sous prétexte que seul il fait les traités, peut engager la politique de la France, nouer toutes sortes de combinaisons qui enchaîneront l'avenir; il peut préparer cette unification

que rêve M. Émile Ollivier, qui touche aux principes mêmes de la législation française, et les chambres n'ont rien à dire, elles n'ont qu'à laisser faire! Si les chambres veulent élever la voix, on leur répondra que les questions sont pendantes, qu'il faut attendre que les affaires soient arrivées à leur terme! Et quand tout sera fini qu'arrivera-t-il? On votera, si l'on veut, contre le gouvernement; mais la politique qu'on blâmera n'aura-t-elle pas eu déjà ses conséquences? l'acte pour lequel on frappera un ministre sera-t-il moins accompli? Chose plus grave encore, si on veut aller jusqu'au bout, ne sera-t-on pas exposé à jeter dans les relations internationales ce trouble du désaveu d'une signature, de la rétractation blessante d'un engagement contracté? Sans doute, toutes les œuvres de la diplomatie ne s'accomplissent pas au grand jour, le gouvernement est tenu parfois à d'inviolables réserves; mais les chambres ont assurément le droit d'exercer leur influence, de prévenir ou de redresser une négociation, de ne point attendre que tout soit fini et irréparable pour avoir une opinion. C'est une question de mesure, et voilà pourquoi le sénat a eu raison d'arrêter au passage une doctrine qui se présentait avec un certain caractère absolu, qui ne tendait à rien moins qu'à emprisonner l'action parlementaire dans un droit de contrôle inefficace et stérile.

Ce qui achève de tout compliquer ici, c'est qu'on ne sait plus vraiment où en est cette affaire, et que le ministère, mettant pour le moins autant de diplomatie dans ses discours que dans ses négociations, s'est fait un point d'honneur de ne pas nous dire ce qui est le secret de tout le monde. M. le duc de Gramont, M. Émile Ollivier, affirment qu'on négocie encore; le ministère espagnol disait ces jours derniers que le traité était signé, et la seule difficulté pour lui était de savoir s'il devait soumettre cet acte diplomatique à la ratification des cortès : c'est pour cela qu'il a consulté le conseil d'état de Madrid. Nos ministres soutiennent que le visa consulaire ne suffira pas pour l'exécution des jugements espagnols en France, et c'est pourtant dans le traité. Que signifient donc ces obscurités et ces subterfuges de langage? C'est une diplomatie fort compliquée, qui n'a eu d'autre but sans doute que de couvrir une savante retraite devant les répugnances du sénat. La vérité est qu'on a signé légèrement, hâtivement, un traité où il y avait tout ce qu'on dit, qu'on a songé un instant à se retrancher dans l'inviolabilité des prérogatives du gouvernement, mais qu'en présence d'une opposition d'autant plus dangereuse qu'elle n'avait rien de politique, on n'a plus osé garder cette attitude hautaine; on s'est laissé attirer dans des explications, on a eu l'air de céder, on a déguisé ce qui était, si bien qu'on se trouve maintenant placé entre une convention évidemment acceptée et un ordre du jour du sénat. Heureusement M. Émile Ollivier n'a point passé longtemps au ministère des affaires étrangères. S'il y était resté quelques mois, il eût laissé sans doute un embarassant héritage à M. le duc de Gramont; s'il s'y était établi définitivement, il nous eût arrangé une diplomatie de sa

façon, à l'aide de ses auteurs favoris, Straccha et Scaccia; il n'y est resté que quelques jours, et il a fait au plus vite ce traité qui le met dans l'alternative de manquer de parole à l'Espagne ou au sénat. Il y avait pourtant un moyen bien simple d'éviter ces inconséquences de situation : c'était d'aborder franchement la question, sans essayer de marchander au sénat le droit d'avoir une opinion. M. le garde des sceaux a voulu ruser avec le droit des assemblées, il l'a reconnu à demi en le déniant à demi, et c'est là ce que nous appelons une pratique peu sérieuse des institutions parlementaires, un procédé passablement équivoque avec lequel on se procure tous les inconvéniens du système constitutionnel sans en avoir les avantages.

Le régime parlementaire a ses conditions naturelles, dont la première est certainement une virile sincérité, une politique sans réticences de la part de ceux qui sont au pouvoir, et il y a une autre condition qui n'est pas moins essentielle, qui ne dépend pas du gouvernement seul : c'est que ce droit d'intervention dans les affaires publiques, qui se relève aujourd'hui, ne s'égare pas dans la confusion des fantaisies individuelles. C'est le corps législatif particulièrement qui peut désormais donner la force et la vie aux institutions nouvelles; mais comment le peut-il? En sachant tout simplement se servir des droits qu'il a retrouvés, en prenant lui-même au sérieux le régime parlementaire. C'est là justement la question qui s'agite depuis six mois à travers toutes les péripéties d'une session qui aurait pu être féconde, et qui n'aura pas tenu tout ce qu'elle promettait. Le corps législatif est arrivé presque au bout de sa carrière pour cette année, il touche à la discussion du budget, qui sera la clôture naturelle et désirée de ses travaux, et en réalité qu'a-t-il fait? Il a multiplié les interpellations, les dialogues avec les ministres, les propositions. Malheureusement, si l'on a eu l'air de mettre la main à tout, on n'a rien terminé. On n'a pas vu que l'essentiel était, non de vouloir tout réformer à la fois, mais de préciser, de concentrer l'action parlementaire pour la rendre efficace. On s'est attaché souvent au superflu, et on n'a pas fait le nécessaire. Des commissions se sont épuisées à préparer des lois dont on a fini par ne plus s'occuper, ou qu'on a bâclées au dernier moment, d'un tour de main, par quelque compromis de hasard. Certes il n'y a pas d'exemple plus curieux que ce qui s'est passé récemment à propos du timbre des journaux. Pendant des mois, une commission a employé son temps à étudier une proposition émanant de l'initiative individuelle et tendant à l'abolition complète du timbre. C'était facile à proposer; il fallait bien seulement trouver un moyen de rendre au budget la somme qu'il allait perdre, car c'est là toujours l'inconvénient de ces propositions financières isolées, souvent improvisées, qui viennent jeter le désespoir dans l'âme des ministres des finances. Pendant que la commission se réunissait et travaillait sans trêve, le gouvernement cherchait à son tour une combinaison qui pût

contenter tout le monde sans enlever une ressource précieuse au trésor, et il finissait par présenter de son côté un projet qui transportait l'impôt sur les annonces, de sorte qu'on avait deux lois au lieu d'une, celle de la commission et celle du gouvernement; mais le jour où la discussion s'est ouverte, qu'est-il arrivé? On a bravement laissé de côté les deux lois, on a voulu se donner du temps pour réfléchir, et on s'est borné à voter un article de transaction dégrevant provisoirement d'un centime les journaux soumis au timbre. On avait travaillé une demi-année pour arriver à ce résultat, qui laisse, il est vrai, le temps de la réflexion! Chose plus grave, depuis six mois une commission du corps législatif est en train d'examiner les affaires et de préparer le budget de la ville de Paris; elle n'a pas pu arriver encore à s'entendre sur ce qu'elle doit soumettre à la chambre. La ville de Paris est dans le provisoire financier, ne sachant quelles seront ses ressources, d'autant plus incertaine que d'autres propositions ont été faites qui tendraient à lui enlever immédiatement la moitié des produits de son octroi. On se débat dans tout cela sans en finir. Rien cependant n'est plus pressant. Les intérêts souffrent, des pétitions arrivent au corps législatif. Il s'agit de savoir si toutes les entreprises resteront suspendues dans Paris, si les travaux commencés seront interrompus, si des milliers d'ouvriers continueront à être sans ouvrage, si toutes les industries auront à subir le contre-coup de cette stagnation. La question est brûlante, on n'a pu réussir encore à la résoudre. Franchement il faut y prendre garde, si M. Haussmann était par trop expéditif quelquefois, les commissions parlementaires ne brillent point par la promptitude, et, pour tout dire, on aurait pu employer à remettre en ordre les affaires et le budget de la ville de Paris un peu du temps qu'on a perdu assez souvent dans bien des discussions stérilement violentes.

Le malheur du corps législatif est là. On agite tout, on ne résout aucun des problèmes qu'on soulève. Ce palais Bourbon est tout feu quand il est question de politique, et il se refroidit aussitôt ou il s'embrouille dès qu'il ne s'agit plus que d'affaires. Le corps législatif vient cependant d'expédier la loi sur la nomination des maires; mais ici même est-ce que ce n'était pas encore la politique qui dominait? En réalité, dans tout ce débat, on n'a vu que l'intérêt politique, et mieux encore l'intérêt électoral. Pour les uns et pour les autres, le maire est un fonctionnaire pouvant exercer une influence dans les élections, ayant pour ainsi dire la tutelle du suffrage universel dans sa commune. C'est pour cela que la majorité, qui ne peut jamais bien croire à l'abandon des candidatures officielles, et qui croit encore moins à l'éternité du ministère, n'a pas voulu dessaisir le pouvoir central du droit de nomination directe des maires; c'est pour cela que l'opposition ne veut pas des maires nommés par le gouvernement, c'est le grand instrument de la candidature officielle qu'elle veut briser, et en fin de compte tout le monde combat

avec une arrière-pensée toute politique, dans un intérêt purement politique, sans s'inquiéter de l'importance d'une question qui se trouve ainsi sacrifiée, subordonnée à tous les calculs des partis. Chose bizarre, il y a six mois le ministère, alors dans la ferveur de son avénement, nommait une commission de décentralisation; dans cette commission se trouvaient réunis des hommes de bonne volonté qui mettaient en commun leurs lumières et leur expérience. Ils ont fait ce qu'on leur demandait, ils ont étudié la décentralisation, ils ont préparé des projets, ils ont rassemblé d'utiles élémens d'étude, puis quand ils ont eu fini, on a mis soigneusement les procès-verbaux de leurs séances aux archives, et le jour où l'on présente au corps législatif une loi sur les maires, on ne parle même pas de ces travaux, on ne trouve pas dans le budget quelques milliers de francs pour mettre au jour l'enquête qu'on avait demandée! Le président de la commission, l'honorable M. Odilon Barrot, s'est plaint du procédé, et il avait quelque peu raison. Mais quoi! on avait assez de la commission de décentralisation, le ministère n'avait plus à s'occuper de cela, le corps législatif était pressé, et c'est ainsi qu'on perd assez souvent son temps à multiplier les études, dont on finit par ne pas profiter, tout comme on passe des mois à préparer laborieusement des lois qu'on finit par ne pas voter. Au fond, ces détails de la vie de tous les jours n'ont qu'un sens : ils prouvent qu'il ne faut pas se faire illusion, que ce régime parlementaire qui s'inaugure en est encore à prendre le caractère sérieux qu'il doit avoir, que ministère et corps législatif font leur apprentissage quelquefois aux dépens des questions mêmes qu'ils sont chargés de résoudre dans l'intérêt du pays.

Le corps législatif va un peu à l'aventure dans ses travaux, le ministère ne conduit pas la chambre, et a de la peine assez souvent à se conduire lui-même, tout cela est certain. C'est encore une période de transition; mais enfin le régime parlementaire existe, et lorsque ce souffle nouveau s'élève en France, lorsqu'un sentiment de réparation semble renaître de toutes parts, qu'y a-t-il d'étonnant que des princes qui ont grandi et vécu dans cette atmosphère parlementaire tournent leurs regards vers le pays où ils sont nés, s'adressent au corps législatif en demandant qu'on leur rende leurs droits de citoyens français? Nous ne savons pas ce que le corps législatif fera de la pétition où les princes d'Orléans expriment le désir de rentrer en France, et nous ne voulons pas même chercher ce qu'en pense le gouvernement. Ce que nous savons, ce que l'empereur actuel a dit mieux que personne lorsqu'il était lui-même proscrit, c'est que l'exil est le plus insupportable supplice pour des âmes bien nées, et que l'heure devrait être venue où il n'y aurait plus d'exilés. Lorsqu'il y a vingt-deux ans le gouvernement provisoire de la république s'adressait au patriotisme de M. le duc d'Aumale et de M. le prince de Joinville en les suppliant en quelque sorte de ne rien faire pour se réserver la fidélité des soldats qui étaient sous leurs

ordres, les deux princes se soumettaient sans murmurer. Depuis ils n'ont jamais conspiré, ils se sont honorés par les travaux de l'esprit. Ceux des princes d'Orléans qui ont voulu se mêler aux événemens de leur temps se sont mis au service de grandes causes. M. le comte de Paris est allé combattre aux États-Unis pour l'intégrité de la république américaine, M. le duc de Chartres a fait à côté de l'armée française la campagne d'Italie. Les uns et les autres demandent aujourd'hui à rentrer dans la France pacifiée et libérale comme des citoyens qui aspirent à retrouver le foyer natal. Le sentiment qui a dicté leur démarche est une de ces choses qui ne se discutent pas; seuls ils sont juges de ce qu'ils peuvent et de ce qu'ils doivent. Que celui qui n'a jamais compté de proscrits parmi les siens trouve une parole dure pour les regrets et les désirs que peut inspirer le sentiment invincible de la patrie perdue! C'est au corps législatif de prononcer, puisqu'il y a une loi, et qu'une loi ne peut être rapportée que par les chambres. Dans tous les cas, ce n'est point assurément un danger d'agitation que les princes d'Orléans auront voulu ramener en France.

Ce n'est pas tout cependant pour un pays que de vivre dans les émotions et les diversions de la politique, toujours féconde en petites ou grandes péripéties. La politique va comme elle peut, et pendant qu'on fait des discours dans les assemblées, et qu'on délibère dans les conseils, il peut y avoir des accidens, des sujets de préoccupation publique, qui ne sont pas moins graves, qui pèsent d'autant plus sur l'opinion que la prévision humaine ne peut intervenir que par des palliatifs trop souvent inefficaces. La préoccupation aujourd'hui, c'est cette dureté obstinée de la saison, c'est cette implacable sérénité du ciel qui dessèche les campagnes, et risque de tarir ou d'appauvrir dangereusement toutes les ressources de la vie. Une crise de parlement, un changement de ministère, cela s'est vu encore, et une nation n'en mourait point. Une récolte de moins, l'approvisionnement général du pays diminué, les productions de la terre flétries et frappées de stérilité jusque dans leurs racines, c'est la misère en perspective, l'activité universelle suspendue ou paralysée, la réduction du travail combinée avec l'augmentation inévitable du prix de toutes les subsistances. C'est tout cela qui nous menace. Il y avait longtemps que la sécheresse n'avait sévi avec cette intensité cruelle, et n'avait pris ce caractère d'un fléau redoutable. Sans doute il ne faut point assombrir le tableau et se laisser aller à ces paniques qui n'ont jamais remédié à rien; il faut voir le mal de sang-froid et le combattre de son mieux. Ce n'est point précisément la récolte du blé qui est le plus atteinte, les moissons déjà faites dans certaines parties de la France laissent entrevoir un déficit qui n'est pas absolument inquiétant : d'ailleurs au temps où nous sommes, avec la rapidité des communications qui se ramifient de toutes parts, avec les facilités qu'on peut multiplier, il est toujours possible d'avoir du blé, à moins de l'un de ces fléaux qui

désolent toutes les contrées du monde à la fois; mais ce qu'il y a de particulier et de plus grave peut-être dans cette crise qui se dessine si malheureusement, c'est qu'il s'agit cette fois de l'alimentation des bestiaux. Les prairies sont desséchées, les fourrages artificiels meurent sur pied ou ne peuvent pas même germer. Les régions les plus favorisées ont souffert cruellement de ces trois mois d'un beau temps inexorable. La conséquence naturelle, c'est qu'on entrevoit le moment où l'on ne pourra plus nourrir les bestiaux qui servent à la culture, les troupeaux qui servent à alimenter les populations. Si l'on garde les animaux au risque de les nourrir comme on pourra, les maladies viendront peut-être dépeupler les parcs et les étables; si on les vend à vil prix, comme c'est inévitable, c'est une perte immense de capital, perte pour ceux qui sont réduits à cette extrémité, perte pour la fortune agricole tout entière. On vend pour rien, on sera plus tard obligé de racheter à des prix démesurés. Le fléau d'aujourd'hui s'étend de proche en proche, et d'avance menace l'année prochaine. Le ralentissement de la production des bestiaux pèse tout à la fois sur le travail et sur l'alimentation publique; tout s'enchaîne. On ne guérira pas tout le mal qui est déjà fait ou qui peut survenir encore. On peut tout au moins essayer de le neutraliser en favorisant de grands approvisionnemens au dehors et en se préparant à profiter du premier moment où un peu d'eau rendra sa fécondité à la terre. Le gouvernement, nous le savons bien, s'est prêté à certains palliatifs qui lui ont été demandés dans le corps législatif, et qui peuvent être d'un secours momentané et partiel; il a permis l'entrée des bestiaux dans les forêts de l'état et même dans les forêts de la couronne. Le ministère de l'agriculture, de son côté, a publié une instruction pleine sans doute de fort bonnes choses, que malheureusement les paysans ne liront guère. On prend des mesures avec les chemins de fer pour la facilité des grands transports et la réduction des tarifs. A vrai dire, la faute a été de ne pas songer plus tôt à ce qu'on voyait venir, et l'erreur du gouvernement est de se reposer quelquefois trop volontiers sur des instructions vagues et générales que ses agens transmettent avec une activité moins dévorante que s'il s'agissait des monitoires plébiscitaires. Ce qui est clair aujourd'hui, c'est que, si on a perdu des mois jusqu'ici, il n'y a plus maintenant une heure à perdre; il faut s'armer de toutes les ressources dont on dispose pour aider les populations à triompher de la crise actuelle, et en même temps il faut songer à prévenir des fléaux semblables par tous les grands travaux d'irrigation, de canalisation, qui sans doute ne suppléeront jamais entièrement à l'action féconde de la nature, mais qui peuvent préserver à demi de ces meurtrières calamités.

Il faut nourrir l'homme ou l'aider tout au moins à gagner son pain de tous les jours. C'est le premier soin des hommes publics, des assemblées, des gouvernemens, de s'occuper des affaires de la terre; le con-

cile s'occupe des affaires du ciel, qui ne laissent pas quelquefois d'être aussi embrouillées que la politique terrestre, et où l'on ne voit pas plus clair. Certes il n'y a pas dans le parlement le plus agité de l'Europe une question qui mette plus de passions aux prises, qui provoque plus de discours que l'infaillibilité pontificale. Jusqu'ici évidemment il y a eu au sein du concile deux courans distincts, et on a pu dire sans illusion, sans trop prendre un désir pour une réalité, que s'il y avait un parti puissant, opiniâtre, marchant à son but, — la proclamation de l'infaillibilité, — avec une résolution inflexible, il y avait aussi une résistance sérieuse, énergique, décidée à ne céder le terrain que pied à pied. Les débats conciliaires sont la plus claire attestation de ce conflit intime et permanent, et, à ne considérer que le nombre des orateurs, l'opposition était certainement de force à faire attendre la victoire aux partisans de l'infaillibilité. Vaincue ou plutôt réduite au silence par un coup d'autorité dans la discussion générale, elle a recommencé la lutte dans les détails à propos des divers chapitres du *schema* déjà trop fameux. De nouveau les discours ont succédé aux discours.

Parlons franchement, c'est une sorte de combat d'honneur que la majorité du concile laisse se prolonger malgré la fatigue de ces vieillards et la chaleur torride de Rome, uniquement pour ne pas paraître enlever un vote par la violence. Au fond, le résultat est connu d'avance, et ceux qui ont cru à quelque transaction possible au dernier moment en seront certainement pour leurs frais de confiance. L'infaillibilité sera proclamée. Ce devait être d'abord pour la fête de saint Pierre, maintenant ce sera pour l'*octave* de la Saint-Pierre, si tout n'est pas fini avant ce jour. Pour la première fois le télégraphe servira de messager au Saint-Esprit en nous annonçant la grande nouvelle de l'avénement du pape au rang surnaturel et miraculeux de personne infaillible. Fort bien; mais les difficultés pourraient ne pas tarder à naître, et les rapports du saint-siége avec tous les gouvernemens pourraient se compliquer singulièrement. L'infaillibilité est une affaire entre le pape et le ciel; la direction de l'église dans ses rapports avec les pouvoirs de ce monde est une autre question, et pour peu qu'on y prenne garde, on peut remarquer que depuis quelque temps la politique romaine prend d'assez étranges allures. Pendant que les évêques discutent dans le concile, le pape entre en dialogue avec les clergés inférieurs, avec les laïques qui lui envoient des adresses; il les entretient avec abandon de l'infaillibilité; il remercie quelques prêtres de Marseille de se trouver en désaccord avec leur évêque, qui est un des prélats les plus éclairés, mais qui a le malheur de n'être point partisan du grand dogme; il fait de même avec des prêtres du diocèse de Perpignan, et, pour couronner le tout, il a fait adresser récemment au nonce pontifical à Paris un bref par lequel il remercie en général le clergé secondaire de France de son dévoûment, de ses chaleureuses manifestations en faveur de l'infaillibilité. Ce bref a

été publié directement par le représentant du saint-siége; mais ici le gouvernement a commencé à ouvrir les yeux et à s'apercevoir que c'était là un système de communication des plus irréguliers, défendu par les lois françaises. Le ministère a réclamé des explications, et il a fait à son tour publier une note officielle constatant l'irrégularité de ce procédé de correspondance en même temps qu'une espèce de rétractation du nonce pontifical. Ce n'est qu'un léger nuage dans le ciel que le soleil de l'infaillibilité va éclairer de ses tout-puissans rayons; cela promet cependant pour l'avenir, et notre siècle, qui a vu tant de choses, est tout près d'assister à un spectacle du moins assez nouveau, le spectacle de gouvernemens qui, hélas! commettent bien des fautes tous les jours, qui se trompent souvent, ayant à traiter les plus délicates affaires avec un souverain semi-terrestre, semi-divin, qui ne peut plus se tromper jamais! Si une séparation ne s'ensuit pas bientôt, c'est qu'il n'y a plus aucune logique dans ce monde.

Voilà donc la Belgique qui vient de glisser à son tour dans une crise parlementaire et ministérielle. Les élections partielles qui ont eu lieu il y a quinze jours ont amené un déplacement complet de majorité dans la chambre élective. Le parti libéral a essuyé une défaite aussi grave qu'imprévue, les catholiques au contraire ont regagné du terrain. Après cela, le cabinet libéral, dont les principaux membres étaient M. Frère-Orban, M. Bara, n'avait plus d'autre alternative que de demander au roi une dissolution du parlement tout entier, ou de quitter dès ce moment le pouvoir. Il n'a point essayé de se débattre contre la mauvaise fortune qui venait de le frapper; il s'est retiré immédiatement, après avoir gouverné la Belgique pendant bien des années. Cet échec du reste, on pouvait le pressentir depuis quelque temps, et il n'est point impossible que le démêlé qui a eu lieu il y a dix-huit mois entre la Belgique et la France au sujet des chemins de fer n'ait été pour le cabinet de Bruxelles une première cause d'affaiblissement. En outre, M. Frère-Orban, par ses opinions sur certaines questions, notamment sur une extension du droit électoral qu'il a repoussée assez vivement, M. Frère-Orban s'était aliéné une fraction de ses amis, partisans d'une réforme, sinon du suffrage universel. Le parti libéral s'est divisé. La fraction la plus progressiste s'est trouvée d'accord sur le terrain de la réforme électorale avec les catholiques, et c'est là ce qui explique le résultat des élections dernières, où se sont rencontrés catholiques et progressistes pour lutter ensemble contre ce qu'ils appelaient le doctrinarisme ministériel. La coalition a triomphé, le cabinet de M. Frère-Orban s'est retiré. Il s'agit maintenant de reconstituer un ministère; mais là est la difficulté. Si les catholiques entrent seuls au pouvoir, ils verront sans doute se recomposer contre eux la grande armée libérale, un moment divisée. S'ils maintiennent au pouvoir l'alliance qu'ils ont contractée dans l'opposition avec les progressistes, dans quelles conditions se

scellera cette alliance, et quel en peut être l'avenir? Pourra-t-on marcher avec le parlement actuel? Voilà les questions qui s'élèvent pour la Belgique, et qui n'ont d'ailleurs rien de menaçant, qui ne sont que la conséquence de l'évolution des partis au sein d'une liberté sans limites et sans entraves.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Histoire des sciences médicales, par M. Ch. Daremberg; 2 vol. in-8°; Paris 1870.

Il fut un temps où l'étude de la médecine n'était en quelque sorte que de l'histoire. On voyait avec les yeux des Arabes ou des Grecs, on jurait par Hippocrate, par Galien, par Avicenne, sans même les comprendre; les professeurs étaient des commentateurs. Enseigner d'une manière spéciale l'histoire de la médecine eût été alors un pléonasme. Plus tard, quand l'irrésistible courant des idées modernes commença d'entraîner les écoles, lorsqu'on vit d'illustres praticiens se révolter contre les vieilles autorités et frayer des voies complétement nouvelles, tout ce qui ressemblait à de l'histoire tomba dans un injuste discrédit. On était encore trop près de la médecine ancienne pour la juger avec impartialité; le champ de l'observation, sur lequel on venait de s'aventurer, était encore trop peu exploré pour qu'on pût établir d'utiles comparaisons; les besoins étaient si urgens, on avait à regagner un si long temps perdu, que l'on dut courir au plus pressé en laissant reposer la poussière des bibliothèques. Aujourd'hui les choses ont bien changé; grâce à l'observation directe et à la méthode expérimentale, la médecine a fait de tels progrès, elle est établie sur une base si solide, qu'elle peut sans désavantage regarder en arrière et renouer les deux bouts d'une chaîne depuis longtemps rompue.

A côté de l'intérêt purement spéculatif que peut offrir le tableau du développement continu d'une science, l'histoire de la médecine présente en effet une utilité toute pratique et positive. Les phénomènes organiques et en particulier les manifestations morbides portent visiblement l'empreinte des lieux, des temps, des races, des tempéramens, des saisons, des circonstances de toute sorte; les maladies les plus simples changent d'aspect, se déguisent, se dérobent et exercent la sagacité du médecin. L'expérience d'une longue série de générations suffit à peine à tracer le tableau complet d'une maladie, et il importe de retrouver dans le passé les diverses formes qu'elle peut affecter, afin d'en établir le diagnostic, d'en assurer le traitement. Cette pathologie comparée devient plus importante à mesure que les vues s'élargissent et que les principes s'élèvent. Pour ne citer qu'un exemple, on a cru longtemps que les fièvres décrites dans les *Épidémies* d'Hippocrate étaient des fièvres *ma-*

lignes ou *typhoïdes;* nos médecins militaires, en découvrant sur les côtes de la Grèce et de l'Algérie les fièvres *rémittentes* ou *pseudo-continues* qui règnent dans les contrées chaudes, ne se doutaient pas qu'ils avaient affaire à la maladie si bien étudiée par l'école de Cos. C'est à M. Littré que l'on doit la révélation de l'identité de cette maladie et de celle qui domine encore aujourd'hui dans les mêmes régions; on comprend toute la fécondité d'une pareille remarque.

La création d'une chaire d'histoire de la médecine au Collége de France a été le premier pas fait pour relever une branche de l'enseignement qui était tombée en disgrâce. M. Daremberg, qui la remplit, vient de réunir en deux forts volumes les leçons qu'il a consacrées à l'histoire générale des sciences médicales depuis les temps les plus reculés jusqu'au commencement de ce siècle. Ce qui distingue ce cours, c'est qu'il ne quitte jamais le terrain des faits. M. Daremberg puise aux sources; il cite beaucoup, peut-être trop, car il ne faut pas que l'érudition étouffe la pensée. Nous devons dire ici que depuis trente ans les sources de l'histoire se sont épurées par la découverte d'une foule de textes anciens ou modernes. La critique historique s'est exercée sur ces matériaux; elle a détruit bien des préjugés enracinés et mis au jour bien des faits imprévus. On a démêlé ce qui, dans la collection hippocratique, peut être attribué avec vraisemblance au grand médecin de Cos; on a secoué la poussière qui depuis des siècles recouvrait les manuscrits de la première moitié du moyen âge, cachés dans une foule de bibliothèques. C'est une prévention surannée que de croire que pendant toute cette époque l'ignorance et la superstition ont régné sans partage, et notamment qu'il existe une lacune dans la tradition médicale. Les barbares, que l'on accusait d'avoir étouffé sous leurs pas les sciences cultivées par l'antiquité, n'ont pas été aussi barbares qu'on l'a dit. Athalric, roi des Ostrogoths, ordonnait de continuer leur traitement aux professeurs publics; « ne méritent-ils pas, disait-il, d'être payés au moins aussi bien que les acteurs? » La médecine ne fut pas déshéritée ni délaissée, et comment l'aurait-elle été, puisque les maladies n'avaient pas disparu? On continuait d'écrire, de traduire, de collectionner des manuscrits. Il y avait, dès le VIe siècle, de véritables ateliers de traduction qui pourvoyaient aux besoins des peuples nouveaux. On possède encore, à Paris même, des manuscrits du VIIe siècle qui renferment des traductions d'Oribase en lettres onciales, des manuscrits du IXe où sont conservées des versions d'Hippocrate, de Galien, d'Alexandre de Tralles. Ainsi les royaumes barbares affranchis du joug romain n'ont jamais manqué ni de médecins ni d'enseignement médical. C'est pour avoir ignoré ce point d'histoire que l'on s'est mépris sur le caractère de l'école de Salerne, qui semblait être sortie de terre. On n'en connaissait d'autre ouvrage que le recueil en vers intitulé *Flos medicinæ;* depuis que l'on a découvert les nombreux monumens laissés par les maîtres salernitains, il n'est

plus douteux que les origines de cette illustre école remontent bien au-delà du IXe siècle.

M. Daremberg s'est efforcé de mettre en pleine lumière deux thèses : la première, c'est que les destinées de la pathologie sont intimement liées aux destinées de la physiologie, et que les aberrations de l'une correspondent aux aberrations parallèles de l'autre. La seconde thèse, c'est que l'histoire de la médecine est la démonstration pratique de l'impuissance des théories et de la force des causes, de l'inanité des systèmes *a priori* et de l'action irrésistible de l'observation aidée par l'expérience. Ce qu'on veut aujourd'hui, ce sont des faits, mais des faits bien constatés et des déductions prudentes qui ne dépassent pas la portée de ces faits. L'histoire de la médecine depuis deux siècles est le récit d'un long combat soutenu pour expulser le mysticisme de tous les retranchemens où il s'est successivement réfugié; mais il ne faudrait pas tomber maintenant dans l'excès contraire d'un empirisme qui croit avoir tout dit lorsqu'il a donné la formule d'un phénomène. Ce point de vue philosophique domine l'ouvrage de M. Daremberg, et rachète la sécheresse de certains chapitres qui sont d'une lecture peu récréative, et où l'on désirerait voir parfois un enchaînement d'idées plus rigoureux.

R. R.

L'Hellénisme en France, leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature françaises, par E. Egger, 2 vol. in-8°, 1870.

Un retour manifeste vers les antiquités helléniques, vers les modèles de la prose et surtout de la poésie grecques, sera compté sans doute un jour parmi les caractères de l'époque contemporaine. Une association formée pour favoriser ce genre d'études obtient sous nos yeux un succès si rapide qu'il dépasse toutes les espérances des amis de cette grande et belle littérature. En trois ou quatre ans, elle est parvenue à rallier un très grand nombre de souscripteurs non-seulement en France, mais dans plusieurs contrées de l'Europe et en Orient. Elle est devenue par décret association d'utilité publique, et elle dispose de moyens qui s'accroissent tous les jours. Pour ne nommer que ses dignitaires les plus importans, elle doit à MM. Egger, Beulé, Brunet de Presle, Patin, Havet, une bonne partie de son lustre. Le zèle de M. G. d'Eichthal, ses connaissances toutes spéciales, sa correspondance active avec les personnes les plus distinguées de l'Orient hellénique, ne lui ont pas été d'un faible secours.

Ce sont là des ressources considérables, mais en quelque sorte matérielles. Les études grecques réclament surtout l'appui des bons livres, des ouvrages sérieux, qui font faire un pas à la science et provoquent le mouvement des esprits. Tel est le travail intéressant de M. Egger sur *l'hellénisme en France*. C'est une vue d'ensemble sur l'histoire de l'en-

seignement du grec dans notre pays, sur les efforts de nos poètes et de nos prosateurs de tous les temps pour s'assimiler les œuvres les plus parfaites de l'imagination ionienne, du génie dorien, de l'esprit attique, pour y chercher des modèles, pour y puiser du moins des règles du goût. Tel critique de notre temps a circonscrit ses études curieuses et délicates sur quelques noms isolés de la littérature grecque; il s'est plu à choisir ceux qui paraissaient délaissés, négligés. Tel autre, à qui cette langue « aux douceurs souveraines » serait plus familière, aurait peut-être eu plus d'ambition, et se serait attaqué à des époques entières, au XVIe siècle, par exemple, ou à la fin du XVIIIe. M. Egger a eu la bonne pensée d'étendre par toute l'histoire de notre littérature cette prise de possession de l'élément grec. Depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, partout où peut se trahir une imitation, un souvenir de la Grèce, il est chez lui. Non-seulement c'est son bien qu'il recherche, mais il connaît, il a fouillé suffisamment le sol de la littérature française pour savoir où se cache quelque filon hellénique.

Nous retrouvons dans ce livre plein de faits, d'observations utiles, de rapprochemens curieux, cet ordre facile qui permet de ne rien négliger, cette méthode qui se compose sans doute de revues successives pour ne rien oublier, méthode qu'on pourrait appeler « d'épuisement, » *exhaustive*, pour nous servir d'un mot anglais qui nous manque. Nous retrouvons cet enchaînement où l'auteur aime à ranger tous les faits de la science qu'il enseigne, en sorte qu'ils se tiennent dans sa pensée et se suivent toujours sans interruption. Il a fait pour le grec ce que d'autres maîtres ont fait avant lui pour les autres littératures. Il a parcouru toutes les périodes, il a raconté la succession des siècles, mais en trouvant le secret de descendre dans les détails. Ce livre même est une preuve constante et de son goût pour les monumens complets et de sa passion pour l'exactitude des faits particuliers. Je ne crois pas que l'entreprise de revenir sur le sujet traité par M. Egger soit tentée de sitôt; mais, quand on y reviendra, on se contentera sans doute de serrer de près des époques, des noms, des œuvres. Il ne s'agira plus de la question générale de l'influence des Grecs sur toutes les périodes de notre littérature. Le travail est fait désormais. La critique fera bien de prendre tel ou tel épisode pour l'étudier plus à fond. M. Egger a fait avec une autorité incontestable l'œuvre d'ensemble qui manquait encore, et c'est précisément pourquoi la carrière qu'il a parcourue doit être considérée comme fermée.

LOUIS ÉTIENNE.

Dictionnaire étymologique de la langue française, par M. A. Brachet, de l'Institut; Paris, Hetzel, 1 vol. in-12.

Peu de choses sont dans notre pays aussi peu connues peut-être que l'histoire de notre langue. Les travaux philologiques publiés à ce sujet depuis une trentaine d'années en France et en Allemagne ne sont guère sortis du cercle des savans. Le dictionnaire de M. Littré est le premier ouvrage qui ait divulgué au grand public les résultats d'une science trop longtemps négligée. Il fallait, pour répandre cette étude, en faire connaître la méthode et en montrer tout le développement. C'est ce qu'a entrepris M. Brachet dans un premier ouvrage (1) accueilli avec faveur, et où il a tracé une histoire des formes grammaticales du français. M. Brachet nous donne aujourd'hui une histoire des mots de notre langue. Les deux livres se complètent, et sont un véritable manuel qui présente sous une forme simple et accessible l'état le plus avancé de la science. « L'étymologie, dit M. Littré, a toujours excité la curiosité. Il est, on peut le dire, peu d'esprits qui ne s'intéressent à ce genre de recherches, et plus d'une fois ceux qui s'occupent le moins de l'étude des mots ont l'occasion d'invoquer une origine à l'appui d'une idée ou d'une explication. Cet intérêt n'est ni vain ni de mauvais aloi. Pénétrer dans l'intimité des mots est pénétrer dans un côté de l'histoire, et de plus en plus l'histoire du passé devient importante pour le présent et pour l'avenir. » Envisagée de ce point de vue élevé, l'étymologie n'a plus rien de commun avec cet *art* de fantaisie que pratiquaient les Ménage, et qui ne méritait que trop les railleries dont il était l'objet.

Le Dictionnaire de l'Académie comprend 27,000 mots environ; 5,977 seulement, au compte de M. Brachet, sont des mots primitifs; les autres ont été formés « soit par le peuple en développant ces primitifs par la composition et la dérivation, soit par les savans en empruntant directement une foule de mots au grec et au latin. » C'est de ces mots primitifs que l'étymologie doit surtout s'occuper. Ils comprennent eux-mêmes plusieurs catégories; les uns, ce sont les plus nombreux, 4,260, sont d'origine populaire, c'est-à-dire qu'ils sont le résultat du développement graduel du langage parlé sur le sol de notre pays au commencement de son histoire. D'autres, 917, ont été introduits à différentes époques sous l'influence de causes étrangères. Ajoutons, pour compléter ce dénombrement, 115 mots d'origine historique, c'est-à-dire ajoutés à la langue par une circonstance fortuite et en dehors des conditions philologiques, comme *guillotine, mansarde, jérémiade,* etc.; 40 mots résultant d'onomatopées (croasser, craquer), et enfin 650 mots dont l'origine est inconnue ou du moins encore conjecturale. Les mots d'origine populaire

(1) *Grammaire historique de la langue française*, avec une préface par É. Littré.

sont les plus nombreux, ils constituent le fond même de la langue, ils en forment l'histoire par leur développement; c'est sur eux que porte la plus sérieuse partie du travail de M. Brachet.

Ils procèdent du latin pour le plus grand nombre, presque tous ont commencé par revêtir une forme latine. Le français et le latin sont moins deux langues différentes que deux états successifs de la même langue. Les mots ont passé de l'une à l'autre forme par une série de dérivations successives; ces changemens se sont accomplis selon des lois fixes et régulières. Ces lois sont le fondement même de la science étymologique. M. Brachet les expose en détail pour chaque lettre. « L'ancienne étymologie, dit-il, cherchait à expliquer *a priori* l'origine des mots d'après leur ressemblance ou leur différence; appliquant la méthode des sciences naturelles, l'étymologie moderne estime au contraire que les mots doivent s'expliquer d'eux-mêmes, — qu'au lieu d'inventer des systèmes, il faut observer les faits à l'aide de trois instrumens : l'*histoire* du mot, qui, par des transitions sûres, nous conduit au primitif cherché ou tout au moins nous en rapproche; la *phonétique,* qui nous fournit les règles de transformation d'une langue à l'autre; la *comparaison,* qui assure et confirme les résultats acquis. » Les recherches se trouvent ainsi limitées et assurées; rien n'est laissé à l'arbitraire.

Ces détails ne sauraient faire apprécier complétement ni la méthode de M. Brachet, ni le tact et le savoir apportés par lui à la composition de son dictionnaire; mais ils suffiront peut-être à donner au lecteur une idée des notions intéressantes et toutes nouvelles qu'il rencontrera dans ce livre. Il est à souhaiter que ces deux manuels historiques de notre langue en étendent chez nous l'étude, beaucoup trop négligée jusqu'ici. La grammaire de M. Brachet a été traduite en anglais par l'université d'Oxford. Il y a en Allemagne un grand nombre de gymnases où l'histoire non-seulement de notre littérature, mais de notre langue est enseignée aux élèves des classes supérieures. Rien de pareil n'existe dans nos lycées; nos facultés elles-mêmes n'ont point de cours consacré à l'histoire du français. On se plaint à juste titre d'une certaine décadence dans le langage; l'impropriété dans les expressions, le manque d'analogie, une fureur de néologisme que rien ne justifie, sont dus en partie à l'ignorance où l'on est des richesses véritables et de l'esprit de notre langue. Une étude approfondie du français dans son état présent et dans son passé serait le seul remède sérieux à un tel état de choses.

ALBERT SOREL.

C. BULOZ.

LA

DIPLOMATIE SECRÈTE

DE LOUIS XV

III.

L'ARMÉE RUSSE EN POLOGNE (1).

La rentrée du comte de Broglie à la cour fut très brillante. Une vive curiosité l'y attendait, et il y parut vraiment le héros du jour. La dauphine se jeta avec effusion dans les bras du défenseur de ses parens chéris. A Versailles les courtisans, à Paris les nouvellistes, se pressaient autour de lui pour recueillir de sa bouche les détails du drame étrange dont il avait été tour à tour le spectateur indigné et le courageux acteur.

Cette faveur générale, les talens, l'énergie dont il avait fait preuve, semblaient désigner le comte pour exercer sur la direction du nouveau système politique une influence prépondérante. Tous ses sentimens paraissaient à l'unisson de ceux qui régnaient à la cour. On n'y respirait que vengeance contre Frédéric. Qui pouvait mieux partager et guider cette irritation que celui qui venait de braver à son quartier-général le perturbateur de l'Europe? Un point important était en débat et divisait les conseillers de la couronne. Se bornerait-on à porter secours à l'Autriche attaquée en mettant à ses ordres et en rangeant sous ses drapeaux le corps de 24,000 hommes pro-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

mis par le traité de Versailles? ou bien, profitant des griefs personnels que l'agression de Frédéric lui avait ménagés, la France ferait-elle campagne pour son compte, avec telles forces et suivant tel plan que bon lui semblerait, au nom du traité de Westphalie violé et des priviléges méconnus de son ambassadeur? Quelques amis obstinés de la paix, quelques vétérans attardés de l'ancien système européen, plaidaient timidement pour la guerre restreinte au rôle moins compromettant d'auxiliaire; mais tous les habiles qui voulaient plaire, tous les braves qui étaient pressés de dégainer, demandaient impatiemment que la France, ne prenant conseil que d'elle-même, marchât tout de suite enseignes déployées sur le Rhin. Sur ce point encore, le comte partageait l'opinion dominante, et s'associait au cri général. Dès le premier jour, il s'était indigné à la pensée que la France pût se contenter d'un rôle secondaire là où elle risquait un intérêt capital, et, sentant bien qu'une fois le canon tiré, l'état qui conduit l'armée mène aussi la politique, il voulait à tout prix garder la haute main sur l'avenir pour la France et pour lui-même, s'il était possible.

Tout semblait donc se réunir pour faire du comte de Broglie, dans cet instant décisif, un conseiller agréable et facilement écouté. Il n'en fut rien cependant. A travers les politesses et même les tendresses officielles, malgré le cordon bleu dont on le gratifia presque au lendemain de son arrivée, il ne tarda pas à remarquer chez tous les personnages en faveur une nuance de froide réserve, qui devint de jour en jour plus visible. On le consultait pour la forme, sans lui dire ce qu'on voulait faire de son avis, et, cet avis une fois reçu, sans paraître ni en garder mémoire ni en tenir compte. Ni son expérience des cours ni sa connaissance des armées allemandes n'étaient mises sérieusement à contribution. Toutes les décisions étaient débattues entre Mme de Pompadour, le maréchal de Belle-Isle et l'abbé de Bernis dans un cabinet particulier dont la porte ne lui était pas ouverte. A ses regards furtivement lancés, à ses questions discrètes, mais pressantes, pour pénétrer ce qui se passait derrière ce rideau, on opposait (c'est son expression) une *réticence invincible*. Le même silence et plus glacial encore répondait à ses insinuations très directes pour obtenir d'être transféré du théâtre désormais insignifiant de Varsovie sur la scène éclatante de Vienne. Il eut même bientôt le dégoût de voir disposer deux fois sous ses yeux de ce poste désiré, sans que personne parût s'inquiéter ni des prétentions qu'il pouvait y élever, ni des services qu'il y pourrait rendre. Une première fois ce fut l'abbé de Bernis qui se fit désigner lui-même, puis, cet heureux favori ayant été promu dès les premiers jours de 1757 au poste de ministre d'état, la place qu'il laissait vacante sans

l'avoir remplie fut dévolue à un jeune seigneur de la maison de Choiseul, le comte de Stainville, qui s'était déjà distingué dans une ambassade à Rome.

Il ne fallut pas longtemps au pauvre comte pour soupçonner la cause de cette défaveur. Un double motif l'expliquait : d'abord une invincible disposition de caractère qui l'aurait mis en mauvaise odeur auprès de tous les souverains du monde, — une humeur altière et indépendante qui ne lui permettait jamais d'obéir qu'en raisonnant et parfois en murmurant. Il discutait ses instructions et ne se faisait nul scrupule de les atténuer ou de les dépasser sans en rien dire. Il avait sur toutes choses son franc parler, ses idées propres, et se targuait de comprendre ce qu'on lui commandait. L'étrange situation que le secret du roi lui avait imposée avait encore développé chez lui cette orgueilleuse prétention. A force d'avoir à servir deux maîtres qui ne s'accordaient jamais l'un avec l'autre, le comte de Broglie avait pris l'habitude de se jouer sans façon de tous les deux, et au fond de l'âme de n'en respecter aucun. Les rois, les favoris et surtout les favorites ont le flair de ce genre d'hommes, et les tiennent instinctivement à l'écart. A l'intelligence qui les juge en les servant, ils préfèrent l'aveuglement de la médiocrité qui les flatte. En outre le comte faisait de ces dispositions générales à la politique du jour une application particulière qui les rendait plus incommodes encore et plus déplaisantes. Il ne blâmait pas le principe du nouveau système fédératif : c'était lui, on l'a vu, qui en avait, sinon suggéré, au moins exprimé le premier l'idée. Il ne nourrissait contre l'Autriche aucune des passions des vieux politiques, puisqu'il venait de sauver l'intégrité du territoire impérial, il ne regrettait pas l'alliance prussienne, à laquelle il venait de porter le dernier coup; mais en s'engageant dans la voie nouvelle il ne voulait y marcher qu'avec prudence, en regardant où il mettait le pied, sans perdre de vue ni à droite ni à gauche les piéges dont elle était semée. Dans le péril présent, en se servant du concours inattendu de l'Autriche et même de la Russie, il ne voulait pas que la France à son insu servît elle-même d'instrument aux ambitions futures de ces deux puissances. Ménager les antiques et faibles alliés de la France, la Pologne, la Turquie, les petits états allemands, imposer aux nouveaux amis le respect de ces vieux auxiliaires de notre politique, c'était à ses yeux remplir un devoir, exercer un droit, sauver le plus évident intérêt de l'avenir. En un mot, il croyait la France assez grande et la désirait assez fière pour dicter les conditions du pacte et non les subir. Dans les beaux jours de l'alliance anglaise, il y a trente ou quarante ans, M. de Metternich disait volontiers en souriant : « L'union de la France et de

l'Angleterre est infiniment utile, comme celle de l'homme et du cheval; mais il faut être l'homme et non le cheval. » C'est à peu près ce que le comte de Broglie pensait de l'alliance autrichienne et du traité de Versailles. Il voulait bien être le cavalier qui monte en selle et tient la bride, non le docile animal que l'éperon ou le mors fait obéir.

Mais cette disposition prudente et méfiante n'était nullement du goût des puissans du jour. Le comte de Broglie devait éprouver ce que remarqueront plus d'une fois dans leur vie ceux qui seront mêlés aux affaires publiques dans notre pays de cerveaux mobiles et d'imaginations légères : c'est qu'il est souvent plus aisé de combattre en face une opinion dominante que de la tempérer en la partageant. Quand une idée s'est une fois emparée de nos têtes ardentes, elle y règne sans partage, et toute réserve est plus mal vue qu'une contradiction directe. Toute précaution prise en souvenir de la veille ou en prévision du lendemain contre l'entraînement de l'heure présente est taxée de pusillanimité et d'étroit esprit de routine. On en était là, quant à l'alliance autrichienne, à Versailles et même à Paris en janvier 1757. Aux yeux de Mme de Pompadour et de son boudoir politique, c'était leur œuvre, et la marquise y mettait la même vanité que, plus jeune, elle avait pu porter dans l'invention d'une coiffe ou l'agencement d'une parure; y faire une objection, si petite qu'elle fût, c'était l'offenser autant que de lui refuser un compliment ou de lui découvrir une ride. Comment mettre en doute la sincérité de ses bonnes amies Thérèse et Élisabeth? Pour les courtisans, l'amitié de l'Autriche, c'était la mode, qu'il est toujours ridicule de ne pas suivre et de bon goût d'exagérer. Par toutes ces raisons, que le comte appelait lui-même l'*enthousiasme* du nouveau système, il se voyait très mal venu quand il parlait de l'Autriche ou de la Russie, non en ennemi, mais en homme avisé qui se méfie du lendemain et veut prendre ses sûretés en affaires. C'étaient là, disaient en chœur tous les beaux parleurs de l'OEil-de-Bœuf, les marques d'un esprit petit et arriéré qui ne comprenait rien à la grande politique. Sa prédilection pour les Polonais surtout, l'intérêt qu'il portait à ce coin de terre perdu dans les neiges du nord, paraissait un vrai radotage, et ce nom ne s'échappait jamais de ses lèvres sans faire sourire.

Ce qui achevait de faire paraître chagrins et maussades les froids calculs de l'ambassadeur en Pologne, c'était le contraste de la gaîté complaisante et de l'entraînement adulateur qu'affectaient les autres agens de la diplomatie officielle ou secrète. Il fallait voir opérer, par exemple, le chevalier Douglas à Saint-Pétersbourg. Celui-là ne se créait pas de soucis inutiles, et, pour obtenir de l'impératrice Élisabeth un coup d'œil bienveillant ou mieux encore un mot de sa main

à transmettre à Louis XV par la voie clandestine, il lui eût livré sans sourciller toutes les bouches du Danube et toutes les rives de la Baltique. Des ménagemens que le comte de Broglie l'avait supplié d'obtenir pour le territoire polonais au cas où les troupes russes seraient forcées de le traverser, il n'avait daigné avoir cure, et le chancelier Bestuchef ne reçut pas de lui la plus légère observation à ce sujet. Puis, quand vint le moment de conclure entre les deux cours impériales et la France un traité d'alliance offensive et défensive plus étroit que celui de Versailles contre leur ennemi commun, il ne fit aucune réserve et ne réclama aucune exception en faveur de la Turquie, cette ancienne amie de la France avec qui la Russie avait une querelle ouverte en permanence; bien plus, il consentit à signer sans instruction un article *secretissime* par lequel Louis XV s'engageait à fournir des subsides en argent aux troupes russes, si elles venaient à être attaquées par celles de la Porte. Cette fois la complaisance parut excessive, et l'article ne fut pas ratifié; mais en désavouant cet excès d'ardeur on ne s'en offensa point, et la faute fut aisément pardonnée en faveur de l'intention qui l'avait dictée (1).

Désespérant d'imiter un si beau zèle, dépité peut-être de n'être pas mieux apprécié, le comte eut un instant la pensée de dire adieu à cette ingrate diplomatie, où il était entré sans confiance et n'avait recueilli que des dégoûts. Le moment était venu pour tous les gentilshommes de tirer l'épée, et c'était là pour lui un héritage paternel qui pouvait lui suffire, car il était sûr d'en faire usage avec éclat. De savoir si ce dessein était bien sincère, et si chez une âme généreuse et ambitieuse comme la sienne la politique n'a pas des attraits qui compensent toutes ses amertumes, c'est ce que je ne me pique pas de pénétrer; mais, sincère ou non, ce projet de retraite semblait secondé par une circonstance imprévue qui mettait fin à la cause apparente de sa mission. Le prince de Conti venait de tomber ou plutôt de se mettre lui-même en disgrâce. Il avait sollicité le commandement de l'armée qui devait ouvrir les opérations militaires, et, ne l'ayant pas obtenu, il se retirait sous sa tente, et ne voulait plus se montrer à Versailles que dans les occasions d'apparat. Peut-être aussi s'était-il aperçu à temps que sa candidature royale ne tenait plus au cœur à personne. Quoi qu'il en soit, le comte se trouvait par cette abstention n'avoir plus aucun but direct à poursuivre à Varsovie, et, ne sachant plus d'ailleurs trop que dire aux amis qu'il y avait laissés, il éprouvait à y retourner une véritable répugnance, dont il fit part au roi lui-même dans une lettre confidentielle. « Je ferai observer à votre majesté, lui disait-il, que je

(1) Boutaric. (*Correspondance secrète*, t. I, p. 217.)

ne peux plus rien faire en Pologne ni de bon ni de décisif. A la vérité, un nouveau ministre n'y travaillera pas avec beaucoup plus de succès que moi; mais il aura de moins l'embarras d'essuyer des reproches,... et celui de dire des choses contraires à beaucoup d'égards à celles que votre majesté m'avait ordonné de dire et de persuader; il pourra même me sacrifier jusqu'à un certain point pour se tirer d'affaire, si le besoin l'exige. » Revenant alors en soupirant sur cette ambassade de Vienne qu'il n'osait plus solliciter, mais qui était toujours à ses yeux le seul poste où il fût possible de concilier le ménagement de tous les intérêts anciens et nouveaux de la France, il saisissait cette dernière occasion de bien établir aux yeux du maître la véritable mesure et comme la nuance exacte de ses sentimens sur les affaires courantes. « Je supplie votre majesté, disait-il, d'être persuadée que personne ne sera plus empressé que moi de concourir toujours à l'exécution de ses ordres, et que je suis très éloigné de regarder l'alliance qu'il lui a plu de faire avec la cour de Vienne comme contraire à ses intérêts. Je suis peut-être le premier de ses ministres qui l'a proposée et celui qui l'a le plus désirée;... mais je conviens que je croyais qu'il était nécessaire d'y mettre beaucoup de restrictions, dont quelques-unes ont été oubliées dans le premier traité, et je crains fort qu'il n'arrive pareil inconvénient dans celui auquel on travaille actuellement, si ceux qui en font l'œuvre ne prennent pas la précaution de consulter ceux qui ont quelque connaissance des objets importans qu'il est à propos de considérer... S'il est vrai, ajoutait-il, que ce soit M. de Stahremberg (l'ambassadeur autrichien) qui ait combattu ma demande pour l'ambassade de Vienne, après avoir sauvé la Bohême, comme j'ai eu le bonheur de le faire, de l'irruption du roi de Prusse, et ayant entre mes mains les remercîmens que M. de Kaunitz m'a faits au nom de l'impératrice, l'opposition que le ministre de cette princesse apporterait à ma nomination serait la preuve la plus authentique qu'on me croirait un peu trop éclairé sur les affaires qui se traitent actuellement, et qu'on me croirait plus occupé de faire mon devoir que de chercher uniquement à plaire à une cour dont les intérêts, quoique unis à certains égards, diffèrent des nôtres sur beaucoup d'autres. Je voudrais mériter cette opinion (1). »

Louis XV ne daigna pas entrer dans ces considérations ou compatir à ces délicatesses; il lui convenait tout ensemble d'éviter toute tracasserie de la part des deux impératrices et de leur fidèle amie Mme de Pompadour, et de conserver à Varsovie, vaille que vaille, un

(1) Le comte de Broglie au roi, 22 décembre 1756, 2 janvier 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

ambassadeur qui fit prendre patience aux Polonais ou les entretînt d'illusions. Il signifia sèchement au comte de Broglie qu'il le condamnait sans rémission à cette tâche ingrate. « J'ai très bien vu, lui répondit-il, comte de Broglie, dans toutes vos lettres que vous aviez de la peine à adopter le nouveau système que j'ai pris. Vous n'êtes pas le seul, mais telle est ma volonté, et il faut que vous y concouriez. A l'égard de M. le prince de Conti, c'est lui qui me boude parce que je lui ai dit que je ne l'avais pas destiné de commander l'armée qui doit s'assembler dans le Rhin. Je croyais être maître de mes choix; tant pis pour lui, c'est tout ce que je vous en puis dire... » Et le 2 janvier, revenant plus impérieusement encore à la charge, il ajoutait : « Je trouve très bon, comte de Broglie, que vous me fassiez toutes les représentations que vous croirez devoir me faire et à mes ministres; mais ayez toujours en vue l'union intime avec Vienne, c'est mon ouvrage. Je le crois bon, et je le veux soutenir. Dans ces circonstances, je crois votre présence très nécessaire à Varsovie; vous êtes aimé et estimé des Polonais, et un nouveau ministre ne serait pas capable de leur faire faire bien des choses qu'il faut qu'ils fassent sans y abandonner notre parti, car je le veux soutenir. C'est leur bien et leur liberté. Ainsi je vous conseille d'abandonner l'idée de Vienne et de n'être pas si changeant, surtout après que je vous ai tenu mes promesses et que je vous crois capable de me bien servir encore... Si j'en avais connu un autre qui eût pu bien me servir en Pologne, je vous l'aurais préféré pour satisfaire votre désir de servir dans mes armées; mais, n'en ayant pas trouvé, je compte que vous m'y servirez de tout votre mieux (1). »

A cet ordre sans réplique ne tardèrent pas à se joindre les supplications de la dauphine, qui pressa vivement le comte d'aller reprendre auprès de ses parens son poste de consolateur officiel. Au premier souffle du printemps, il fallut donc penser à faire ses paquets. Avant de partir, le comte voulut tenter un dernier effort pour obtenir au moins quelques explications nettes sur le rôle qu'il allait jouer dans le pays sacrifié où on le renvoyait. Plusieurs mémoires remis à M. de Rouillé posaient nettement les questions suivantes : voulait-on ou ne voulait-on pas intéresser la Pologne dans la lutte contre Frédéric en promettant à la maison de Saxe un agrandissement qui la ferait renoncer à sa couronne élective et en laisser la disposition au parti français et national? l'autorisait-on à parler en ce sens tant au ministre saxon qu'aux patriotes? Puis, dans des lettres privées, il pressait le roi de lui dire quel rôle secret il aurait désormais à jouer à Varsovie? quelles espérances à donner à

(1) Le roi au comte de Broglie, 24 décembre 1756, 22 janvier 1757, 11 mars.

ses amis? quel but à proposer à leurs efforts? à défaut du prince de Conti, aurait-il en poche une autre candidature française? était-ce un Bourbon de France ou un Bourbon d'Espagne? ou bien s'accommoderait-on d'un cadet de la maison de Saxe?

Plus les questions étaient nettes, plus il semblait qu'on fît effort pour rendre les réponses ambiguës. « Il faut avant tout, disait pédantesquement le ministre, établir les principes généraux qui, dans les circonstances présentes, doivent être la base des instructions et des ordres que le roi juge à propos de confier à un ambassadeur et à ses ministres. Ces principes sont : 1° que toutes les négociations particulières à suivre dans les cours étrangères doivent nécessairement s'accorder avec le système général que le roi a adopté pour les engagemens que sa majesté a contractés avec la cour de Vienne; 2° que ce nouveau système est actuellement le point culminant auquel toutes les lignes de la circonférence politique doivent aboutir sans se croiser; 3° que toute négociation qui serait directement ou indirectement contraire à ce système serait un ouvrage incompatible avec la droiture des intentions du roi, qui est bien éloigné de vouloir détruire d'une main ce qu'il travaille à établir de l'autre ; 4° que rien ne serait plus contraire à cette intelligence que de paraître tenir encore aux anciennes maximes du système fondé sur la rivalité de plusieurs siècles entre les maisons de France et d'Autriche... » A quoi néanmoins on ajoutait que « le roi, en s'unissant aux cours impériales, avait renoncé uniquement à son alliance avec le roi de Prusse, que son intention est de conserver ses autres alliés, en particulier la Pologne, la Suède et la Porte-Ottomane, mais qu'il serait prématuré, inutile et dangereux de faire aucune ouverture relativement au projet de substituer la puissance saxonne à la prussienne dans l'équilibre de considération et de force à former dans l'empire germanique (1). »

Le roi, moins verbeux, n'était pas plus clair. Il prononçait tour à tour plusieurs noms propres sur lesquels on pouvait diriger le choix futur des Polonais : tantôt c'était un infant, tantôt un cadet saxon; mais il ajoutait tout de suite qu'il fallait consulter les Polonais eux-mêmes et lui laisser le temps de s'entendre ensuite avec ses alliés, ce qui ne l'empêchait pas d'engager le comte à tenir toujours les amis de la France en haleine, de lui promettre même quelques légers subsides dans cette intention, et enfin d'exiger de lui une correspondance aussi régulière que mystérieuse pour le tenir au courant du succès de ses efforts en l'air (2). « J'espère au moins, répondait le

(1) *Mémoires du comte de Broglie* adressés à M. de Rouillé le 10 et le 20 avril 1757. — Réponse du ministre. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

(2) Boutaric, t. I, p. 220. Le roi à Tercier, 9 avril 1757.

comte à ces injonctions confuses qu'il essayait vainement de débrouiller, que votre majesté voudra bien considérer les difficultés qu'il y a à concilier tous les intérêts qui se trouvent confondus dans l'exécution des ordres qui m'ont été remis par son commandement ou par le canal de M. de Rouillé; j'ai d'autant plus besoin de son indulgence que je ne saurais compter sur celle de la partie prépondérante de son conseil. Plusieurs de ses ministres voudraient que je fusse entièrement hors de la carrière politique... Votre majesté sait qu'il n'a pas tenu à moi de leur donner satisfaction : j'ai lieu de craindre qu'ils ne persistent dans leur dessein, et qu'ils ne cherchent dans mon travail des motifs d'un rappel qui me serait alors bien douloureux (1). »

Une seule consolation restait à notre triste ambassadeur au moment de s'engager de nouveau dans ce filet d'intrigues, où il allait compromettre encore, cette fois sans illusion et sans espoir de succès possible, son ambition et son honneur. Il laissait à la cour, en qualité d'intermédiaire de sa correspondance avec le roi, non plus un prince dont il lui fallait ménager le pusillanime égoïsme, mais un ami sûr et discret, dans le sein duquel il pouvait épancher en confiance l'amertume de ses douleurs privées et de ses colères patriotiques. En se séparant du prince de Conti, le roi lui avait donné l'ordre de remettre tous les chiffres et toutes les pièces de la correspondance secrète entre les mains de M. Tercier, premier commis des affaires étrangères, qui devait désormais, à l'insu des ministres et sous l'œil royal, tenir et diriger tous les fils de ce commerce clandestin. Lebel, valet de chambre du roi, était chargé de porter et de rapporter lettres et réponses du palais à la demeure modeste de M. Tercier, et, sauf les grandes occasions où il était autorisé à écrire au roi lui-même, c'était à Tercier aussi directement que le comte devait adresser ses informations.

Le poste de premier commis des affaires étrangères était dans notre ancienne organisation diplomatique un emploi à la fois très obscur et très important. Largement rétribué (le traitement n'était pas moins de 80,000 francs de la monnaie d'alors), il avait été calculé pour suffire aux vœux d'une suite d'hommes de mérite inconnus, appelés à tout diriger sans jamais paraître, à tenir en main la clé de tous les secrets d'état sans que leur naissance et la nature de leurs services leur permissent d'aspirer, même par le plus lointain espoir, à l'éclat du premier rang. Supérieurs des ambassadeurs, dont ils dictaient les instructions et contrôlaient toutes les

(1) Le comte de Broglie au roi, 25 février et 2 mai 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

démarches, survivant à la rapide succession des ministres, échappant par leur humilité même au caprice des destitutions arbitraires, dépositaires de toutes les traditions, les premiers commis ont été vraiment pendant des siècles, du fond de leur cabinet, le ressort fixe et principal, bien qu'inaperçu, de toute notre politique extérieure. Leur nom est à peine mentionné dans quelques mémoires contemporains, et la France ne saura jamais quelle part elle a dû de sa grandeur à ces hommes modestes qui l'ont aimée et servie avec une foi silencieuse, dévoués tout entiers, corps et biens, intelligence et âme, à ce que nous appellerions dans le langage un peu emphatique de nos jours le culte de la patrie, et ce qu'ils nommaient simplement le service du roi. Les intérêts permanens de la France, objet de leur méditation assidue, prenaient à leurs yeux un caractère de religion. Sans doute la diplomatie qui courait le monde, et dont le comte de Broglie vient de nous donner le modèle, était plus active et plus brillante. Rien n'en égalait l'éclat, lorsque, personnifiée dans un grand seigneur ou dans un valeureux capitaine, dans un duc et pair ou dans un maréchal de France, chamarrée de titres et de cordons, promenée dans les capitales au fond de carrosses dorés, avec grand cortége de coureurs, de chasseurs et de piqueurs, éblouissant les populations par la splendeur des fêtes, elle venait chercher les souverains dans leurs palais pour étudier et exploiter leurs faiblesses, les intimider ou les séduire, se mêler en un mot au jeu mobile des intrigues de cour et des agitations révolutionnaires; mais tout ce mouvement eût été vain, si des ouvriers ignorés ne lui avaient préparé le terrain et donné l'impulsion en rattachant ces efforts divers à la fixité d'un plan général. Ceux-là, ce n'étaient point les dispositions passagères des hommes d'état ou de cour qui faisaient le sujet de leurs études, c'étaient ces conditions immuables, nées de la nature même des choses et de la configuration des territoires, qui régissent et régiront toujours, quoi qu'on fasse, d'une génération à l'autre, les rapports des peuples entre eux. Une frontière à étendre ou à défendre, une tête de pont ou un défilé de montagne à garder ou à conquérir, un débouché à ouvrir à notre commerce, un port de ravitaillement ou de relâche à préparer pour nos flottes, le drapeau français à planter sur un rocher de l'antique Océan ou sur une plage du Nouveau-Monde, c'était là ce qui remplissait et souvent agitait leurs veilles.

La constitution sociale de l'ancienne France, traçant aux vœux de chaque classe d'hommes des limites fixées par leur naissance, semblait seule propre à fournir à un grand pays cet ordre de serviteurs désintéressés, dévoués au devoir de leur charge sans retour d'ambition personnelle, et satisfaits d'exercer l'influence sans pré-

tendre à la renommée. Le lecteur me permettra pourtant de dire que j'ai connu personnellement sous le nouveau régime de notre patrie un digne héritier de ces précieux auxiliaires de l'ancien. Tous ceux qui ont rencontré au ministère des affaires étrangères de la monarchie de juillet le cher et excellent M. Désages comprendront que je ne puisse me refuser le plaisir de saluer ici en passant sa mémoire. Sous le titre essentiellement moderne de chef de la division politique, c'était toujours le *premier commis* d'autrefois, et lui-même aimait à se donner ce titre vénérable et plein de souvenirs. C'était chez lui, comme chez ses devanciers, même souci passionné de l'intérêt public et même oubli du sien, même simplicité de mœurs dans la même grandeur de pensée, même regard naturellement promené sur tous les coins du monde et même vie soigneusement cachée dans la retraite. Une nuance pourtant, inaperçue des yeux peu clairvoyans, le séparait des traditions passées de son emploi, celle qui distingue le bon citoyen du sujet fidèle. De l'esprit des temps nouveaux, le premier commis de 1830 gardait cette empreinte, qu'il ne confondait pas la France avec le roi et conservait l'indépendance dans le dévoûment. La fréquence des révolutions qui avaient défilé devant ses yeux l'avait rendu un peu indifférent à la faveur des gouvernemens comme à la personne des gouvernans. Il regardait passer les dynasties comme autrefois ses prédécesseurs les ministères, avec un calme légèrement dédaigneux, et détournait les yeux de ces apparitions fugitives pour les garder attachés sur l'image de la patrie. Le génie de la monarchie aurait pu se plaindre de cette teinte de scepticisme politique. Et de fait, en le voyant passer dans un salon royal, avec son profil fin et sévère, son regard froid qu'éclairait par moment un sourire glacial aussi et un peu hautain, la tête droite, la main passée dans un frac boutonné sans décoration, on l'aurait pris plutôt pour le magistrat électif d'une cité d'Amérique que pour un fonctionnaire public de France. Jusque dans sa déférence pour les distinctions sociales, auxquelles il n'aspirait pas, on soupçonnait une sorte de fierté républicaine qui dédaignait trop ce genre d'honneurs pour y prétendre, et les abandonnait sans regret à ceux qui avaient la faiblesse d'en jouir ou croyaient se grandir en s'en parant.

M. Tercier n'était pas de si haute lignée intellectuelle et morale; mais c'était un esprit droit, un cœur chaud, un travailleur infatigable. Il possédait parfaitement dans sa tête toute la carte de l'Europe, et il était doué de cette adresse insinuante, à l'aide de laquelle les chefs de bureaux de tous les régimes savent conduire leurs ministres où ils veulent les faire aller sans que ces maîtres prétendus tout-puissans s'en aperçoivent. Il appréciait le comte de Broglie et en était aimé. Rapprochés par les mêmes vues de bien

public, ils s'étaient pris l'un pour l'autre d'une affection véritable, et ce fut à l'intervention discrète de cet obscur ami que le comte dut tout de suite une faveur vainement sollicitée par lui du roi lui-même, la permission de passer par Vienne, en se rendant à son poste, pour y prendre langue avec le ministre dirigeant, se mettre en grâce auprès de l'impératrice et plaider lui-même la cause des Polonais.

En arrivant à Vienne, dans les premiers jours de mai 1757, il y trouva tout en rumeur, et à sa grande surprise il fut accueilli par tout le monde, ministre et souveraine, à bras ouverts et comme un sauveur. Les choses étaient en effet dans la situation la plus critique, et pour la seconde fois une impétueuse agression de Frédéric mettait la monarchie impériale à deux doigts de sa perte.

Informé de la résolution que prenait la France de lui faire la guerre pour son compte avec une armée de 100,000 hommes, Frédéric s'était senti perdu, s'il attendait l'effet de cette puissante diversion. Entre les Français sur le Rhin, les Autrichiens en Bohême et les Russes déjà en mouvement vers la Pologne, un cercle de fer se resserrait autour de lui. Une seule ressource lui restait encore : devancer par un coup d'éclat les mouvemens toujours lents d'une coalition et tomber tout de suite sur l'armée autrichienne qui se trouvait à sa portée privée momentanément de tout auxiliaire. Sa décision fut arrêtée sur-le-champ, et, n'ayant pas quitté Dresde de tout l'hiver, il se trouva en mesure, dès que les routes furent abordables, de reprendre les opérations militaires précisément au point où la mauvaise saison les avait interrompues.

Pour commencer et bien montrer d'abord qu'il n'était pas plus d'humeur à attendre qu'à craindre personne, il expédia dès le 23 mars l'ordre de départ, tant de fois annoncé, mais toujours retardé, au secrétaire que le comte de Broglie avait laissé à Dresde auprès de la reine de Pologne. « Le roi, dit à ce diplomate le feld-maréchal Keith, chargé de l'exécution de cet ordre brutal, le roi a des informations dont il ne peut douter que le corps de troupes que le roi de France fait passer en Allemagne est beaucoup plus considérable que ne le porte le traité de Versailles, et, ces troupes paraissant devoir agir contre sa majesté, elle ne peut donc permettre que vous restiez dans une ville dont elle est maîtresse. » M. Hennin allégua vainement les ordres de son souverain et son caractère diplomatique. « Je ne puis croire, disait-il, que l'intention de sa majesté prussienne soit de violer le droit des gens en ma personne. » — « Qu'est-ce que le droit des gens? reprit le feld-maréchal en haussant légèrement les épaules; » puis il ajouta : « J'ai ordre de vous déclarer que sa majesté a eu jusqu'à présent tous les ménagemens possibles pour la famille royale de Pologne en considération de l'alliance qu'elle

a avec sa majesté très chrétienne, mais que désormais elle ne se croira plus obligée de se gêner. » — « A ce mot, dit M. Hennin dans sa dépêche, je fis un mouvement en arrière. M. le feld-maréchal, en me le répétant, me dit : « Ce sont les propres paroles de sa majesté, » et il poursuivit : « Au reste, la manière dont on agira dans les états de sa majesté décidera de sa conduite envers la famille royale. » A ces paroles sauvages, M. Hennin répondit par un refus positif de partir en laissant ainsi derrière lui, comme dans les guerres de l'antiquité, les femmes royales en ôtage. Une escouade de soldats fit alors main basse sur lui; on le força de monter dans une voiture déjà préparée, et un officier prenant place à ses côtés le conduisit jusqu'à la frontière (1).

Les hostilités commencèrent immédiatement, et en moins de quinze jours la Bohême fut littéralement couverte de troupes prussiennes. Divisée cette fois, comme l'année précédente, en trois corps, l'armée de Frédéric tendit droit vers Prague et rencontra en avant de cette ville le maréchal Braun, à peine sorti de ses quartiers d'hiver et mal remis des pertes qu'il avait éprouvées à l'ouverture de la campagne. Dans ces conditions, la bataille était perdue d'avance, et le 6 mai au soir l'armée impériale rentrait en déroute dans Prague, après onze heures de combat, avec son chef mortellement blessé. « Je me porte bien, écrivait Frédéric à sa mère du champ de bataille, et mes frères aussi. La campagne est perdue pour les Autrichiens. J'ai les mains libres avec 150,000 hommes. Nous sommes maîtres d'un royaume qui nous fournira de l'argent et des hommes. J'enverrai une partie de mes troupes faire un compliment aux Français; je poursuivrai les Autrichiens avec le reste. » Dès le lendemain, traçant autour de Prague une immense ligne de circonvallation, que gardaient 50,000 hommes, et, vomissant de toutes parts sur la malheureuse cité un déluge de bombes, il réduisait l'armée désorganisée et les bourgeois pris au dépourvu à toutes les horreurs de la famine.

C'est sous le premier effet de ces nouvelles foudroyantes et dans une véritable stupeur que le comte de Broglie, arrivant de France, trouva la cour et la ville de Vienne. Chacun croyait voir déjà les grand'gardes de Frédéric apparaître sur la rive du Danube. Marie-Thérèse seule gardait l'impassibilité de son âme. Elle n'avait qu'une parole ou plutôt qu'un cri qu'elle redisait à ses ministres éperdus : « il faut délivrer Prague à tout prix; » mais cette libération ne pouvait s'opérer qu'en mettant en ligne la seule armée que l'empire conservât encore intacte, et qui, campée en Moravie, sous les ordres

(1) M. Hennin à M. de Rouillé, 23 mars 1757. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

du maréchal Daun, ne se montait pas à plus de 60,000 hommes. C'était vraiment la dernière carte de la monarchie, et on hésitait à la risquer contre un vainqueur maître du jeu, très supérieur en nombre, et que les généraux autrichiens avaient perdu l'habitude de regarder en face.

Dans cette extrémité périlleuse, l'arrivée d'un officier français chargé d'une mission de confiance de son maître n'aurait jamais passé inaperçue; mais il se trouvait de plus que cet officier était un diplomate déjà renommé et en outre le fils du général français qui, dans la guerre de la succession, s'était d'abord emparé de Prague par un coup de main, puis, bloqué à son tour par les armées impériales, y avait soutenu un siége demeuré fameux par l'énergie de la défense. Le comte lui-même, tout jeune encore, avait servi sous les ordres de son père pendant ces alternatives d'attaque et de résistance. Il connaissait parfaitement la configuration des lieux, et dans la première audience qu'il eut de l'impératrice il raisonna sur la durée possible du siége, sur les ressources des assiégés et les avantages des assaillans en homme qui se rendait un compte exact de la situation des deux armées. Marie-Thérèse, charmée de trouver un bon conseil et un esprit de sang-froid au milieu de la consternation universelle qui l'entourait, le pressa de questions, insista pour qu'il s'entretînt avec les principaux membres de son conseil, et ceux-ci, le trouvant beaucoup plus au fait qu'eux, s'empressèrent à leur tour de solliciter ses avis. Le comte résista un peu à ces instances, se fit presser et prier, allégua son ignorance de l'état de l'armée autrichienne; mais en définitive, trouvant là une occasion d'employer l'activité infatigable de son esprit tout en se mettant bien en cour auprès de l'amie de Mme de Pompadour, il se décida sans trop de peine à prolonger un peu sa présence à Vienne. Huit jours n'étaient pas écoulés qu'il s'était laissé charger de mener à bien la jonction des deux armées, et qu'il était installé à la chancellerie impériale en qualité de ministre de la guerre officieux, tout comme il avait été l'année précédente le chef d'état-major bénévole du roi de Pologne. Chaque soir, l'impératrice lui demandait son avis par écrit qu'elle faisait passer au maréchal Daun, et à plusieurs reprises elle pressa le comte de Broglie de se rendre à l'armée, offrant de lui donner voix dans le conseil de guerre, et même voix prépondérante en cas de partage.

« L'impératrice-reine et le comte de Kaunitz (écrivait-il le 25 mai à M. Durand, résident de France en Pologne, pour lui expliquer l'arrêt de son voyage) m'ont fort pressé de prendre cet arrangement, et ont de plus désiré que j'entrasse dans l'examen des opérations auxquelles il convient aujourd'hui de se décider, ainsi que des instructions à envoyer à M. le prince de Lorraine à Prague

(le prince Charles avait remplacé le maréchal Braun dans le commandement de l'armée assiégée). Je me suis chargé avec plaisir de ce dernier objet, sur lequel mon séjour dans cette ville pendant le siége que nous y avons soutenu m'a donné quelques lumières. La direction de la grande armée demanderait, pour s'en charger avec succès, des connaissances préliminaires de sa force effective, de l'esprit qui y règne, de la capacité des généraux, des moyens de subsistance qu'on y a, et enfin des pays où on doit manœuvrer. Comme tous ces détails me sont inconnus, je me suis excusé de traiter avec la moindre décision des objets de cette importance. Par les notions que vous avez de la cour de Vienne, monsieur, vous pourriez être étonné du ton de modestie et de douceur qui y règne actuellement. Les circonstances y contribuent sans doute infiniment : je m'imagine bien que c'est à elles que je dois en partie la confiance qu'on m'y témoigne et les politesses de tout genre qu'on a pour moi. Cela ne m'empêche pas d'être reconnaissant particulièrement des bontés dont l'impératrice-reine m'honore, qui sont au-delà de toute expression. Quant au comte de Kaunitz, je pense qu'il n'a pas été fâché de m'entretenir sur les affaires militaires, dont, malgré l'étendue de ses lumières, il est un peu moins instruit que de toute autre chose... Vous voyez que je ne suis pas ici absolument oisif... » Et le 5 juin il écrivait encore au même correspondant : « Je travaille toujours au projet de réunion des deux armées, qui, je pense, réussirait, s'il était bien exécuté; mais je n'ai aucune confiance dans les ouvriers. Enfin il faut se servir de ce qu'on a et tâcher de rendre la besogne plus facile par la clarté avec laquelle elle est expliquée... » Puis enfin le 12 il reprend ainsi : « Je compte me mettre en route dès que la jonction sera opérée. Comme je dirige d'ici, autant qu'il est possible de le faire de loin avec des généraux peu intelligens, cette opération, je ne saurais la laisser à moitié (1). »

L'équitable histoire doit convenir que le comte de Broglie était vraiment ici trop dédaigneux pour les ouvriers qu'il trouvait sous sa main, et le maréchal Daun ne tarda pas à montrer qu'il ne méritait pas entièrement cette appréciation sévère. La jonction préparée par le comte n'eut pas lieu, parce que Frédéric, qui la redoutait, averti de l'approche de l'armée de secours, se décida brusquement à se porter au-devant d'elle. Il rencontra le maréchal Daun à 12 lieues environ de Prague, campé sur les hauteurs de Kollin, derrière un profond ravin coupé d'étangs. La position choisie par le général autrichien était presque inexpugnable, et Frédéric, enivré

(1) Le comte de Broglie à M. Durand; Vienne, 25 mai, 6 et 12 juin 1757. (*Correspondance officielle,* ministère des affaires étrangères.) J'ai trouvé de plus dans des papiers du comte de Broglie de la même date une correspondance suivie avec des officiers de l'armée autrichienne qui atteste la part qu'il prit à la direction de cette campagne,

de ses succès précédens, fit la faute de vouloir l'emporter d'assaut avec un corps d'armée très inférieur en nombre, et où la cavalerie était proportionnellement plus forte que l'infanterie. Cet orgueil le perdit : après sept attaques successives, il fallut rétrograder en désordre vers Prague et se hâter de lever le siége, si l'on ne voulait être pris entre le feu de la place et celui de l'armée victorieuse. « La fortune me tourne le dos, écrivit Frédéric avec une gaîté affectée au feld-maréchal Keith, elle est femme, et je ne suis pas galant. J'aurais dû m'y attendre, elle s'est déclarée pour les dames qui me font la guerre. Dans le vrai, je devais prendre avec moi plus d'infanterie. Les succès donnent une confiance nuisible... Mais que dites-vous de cette alliance contre le marquis de Brandebourg? Quel serait l'étonnement du grand Frédéric-Guillaume, s'il voyait son arrière-petit-fils aux prises avec les Russes, les Autrichiens, presque toute l'Allemagne et 100,000 Français? J'ignore s'il y aura pour moi de la honte à succomber, mais je sais qu'il n'y aura pas grande gloire à me vaincre. »

Effectivement la défaite de Kollin avait pour Frédéric la désastreuse conséquence de le laisser seul aux prises avec toute l'Europe. Pour la seconde fois, toute tentative de diversion était manquée, la Bohême était sauvée, l'empire avec elle, la France et l'Europe en mesure de venir à leur aise écraser, à trois contre un, un ennemi qui n'allait plus avoir contre leur union formidable d'autre ressource que son génie. Pour la seconde fois aussi, la main du comte de Broglie se trouvait mêlée à la complication d'incidens imprévus qui déjouaient la rapidité des calculs de Frédéric. Quand à l'arrivée de cette heureuse nouvelle le comte alla présenter ses félicitations au palais, l'impératrice, enivrée de joie, ne put se tenir de s'écrier qu'elle lui devait la victoire autant qu'au maréchal lui-même, et lui fit remettre deux heures après par le comte de Kaunitz son portrait enrichi de diamans. « Et moi, disait le ministre, qui vous croyais entiché de vieux préjugés, me voilà bien détrompé (1). »

La part que le comte de Broglie avait eue à ces succès ne fut pas ignorée en Allemagne, et le bruit en parvint même bientôt jusqu'en Pologne. « Il est donc vaincu, écrivait M. Durand, ce prince assez téméraire pour lutter contre les plus grandes puissances de l'Europe, et, par un revers qu'il mérite, il va sentir à son tour toutes les horreurs de la guerre. Il est bon qu'un roi si dur et d'une humeur si bizarre ne soit pas dans le cas de donner des lois à l'Europe. Je me réjouis de la suite heureuse et satisfaisante des événemens qui viennent de se succéder, et je suis bien aise de la part

(1) Le comte de Broglie à M. Durand. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

qu'on donne ici à votre excellence dans ce qui se passe. On mande des provinces que l'activité de la cour de Vienne à réparer ses pertes et à repousser son ennemi au moment où tout paraissait désespéré doit vous être attribuée, et c'est un fait qui doit passer à la postérité. » Le même courrier de Varsovie apportait au comte une lettre de son vieil ami Branicki le grand-général, qui, saisissant l'occasion de sa présence à Vienne pour faire valoir d'anciens droits qu'il croyait avoir au collier de la Toison d'or, ajoutait : « Je vous prie de m'accorder une recommandation qui sera puissante, attendu qu'on doit à votre excellence l'obligation de l'heureux changement survenu dans les affaires de l'impératrice-reine, ce qui porte l'admiration qu'on a pour votre excellence au plus haut degré (1). »

Cette lettre se rencontrait bien avec la pensée du comte, car en réalité il ne s'était donné tant de peine et ne songeait à profiter du crédit momentané qu'il en avait retiré que pour obtenir de l'Autriche en faveur des Polonais quelque chose de plus et de mieux encore que de vaines décorations à passer au cou de leurs grands seigneurs : un peu d'égard, s'il était possible, pour leur indépendance, un peu de ménagement pour leur dignité; mais dès qu'il essaya de toucher ce point délicat soit avec l'impératrice, soit avec le ministre, dès qu'il mit en avant la nécessité de peser sur la cour de Russie pour tempérer les rigueurs inévitables du passage d'une armée en campagne par la Pologne, à la froideur avec laquelle cette ouverture fut reçue, aux réticences, aux efforts pour détourner la conversation, en un mot à l'air maussade qui vint remplacer le sourire de ces visages naguère si radieux, il s'aperçut bien que le parti était pris de ne tenir aucun compte de ses avis. On ne voulait à aucun prix se faire une affaire à Saint-Pétersbourg pour d'aussi faibles alliés que les Polonais, et il comptait que toute la reconnaissance dont on le flattait n'aurait pas raison de ces calculs prétendus profonds de la politique. Cette découverte, dont il s'était bien un peu douté d'avance, le rejeta dans le découragement dont le bruit et le succès des opérations militaires l'avaient tiré; ce sentiment perce dans une lettre écrite au roi lui-même le 30 juin, à la veille de quitter Vienne.

« Quoique j'aie été comblé des bontés de leurs majestés impériales et très fêté par leurs ministres, je dois cependant dire qu'on trouve ici dans les affaires des difficultés infinies que la hauteur, si j'ose dire, et le peu de zèle des ministres multiplient à chaque instant. Leur abattement dans l'adversité et leur arrogance dans la

(1) M. Durand au comte de Broglie, 29 juin, 4 juillet 1757. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

prospérité marchent d'un pas égal, et, comme j'ai été en peu de temps témoin de leurs différentes situations, je suis à portée de juger des conseils que les ministres d'un allié aussi considérable que votre majesté auront toujours à suivre ici. J'ai cru devoir mettre cette observation sous ses yeux, pour qu'elle ne croie pas que les caresses qu'on me fait ici m'aient fait perdre de vue mes anciennes idées sur la cour de Vienne. La reconnaissance que j'ai comme particulier ne m'empêche pas de sentir qu'en aidant l'impératrice avec la générosité et la magnificence qui convient à un aussi grand monarque que votre majesté, il est essentiel de ne pas mettre par des arrangemens définitifs la maison d'Autriche dans le cas d'oublier la reconnaissance qu'elle lui devra, ni de faire de son augmentation de puissance un usage dangereux pour elle et ses alliés (1). »

Ce fut sous l'impression produite par les marques de faveur apparente de l'impératrice Marie-Thérèse que le comte rentra enfin à Varsovie, après s'être fait longuement attendre, vers le milieu de juillet 1757. L'impatience de le posséder était au comble parmi les Polonais du parti national. A peine son arrivée fut-elle connue que sa maison était encombrée de tous ses anciens amis, qui accouraient avec l'accent, les uns du désespoir, les autres de la fureur, lui conter le déplorable état où leur patrie était réduite par l'invasion déjà consommée des troupes russes et les défaillances du roi Auguste et du comte de Brühl. Rien n'eût été si aisé, disaient-ils, à ce lâche souverain et à son ministre que de profiter six mois auparavant de l'indignation causée par la perfidie du roi de Prusse pour grouper autour d'eux les gens de cœur de tous les partis. Un très vif mouvement d'enthousiasme national s'était déclaré quand on avait vu arriver l'élu de la nation, fugitif et sortant d'une lutte contre la trahison qui n'avait pas été sans gloire. Si Auguste s'y était livré, s'il s'était jeté hardiment dans les bras de la Pologne frémissante, plus de cent mille épées eussent été tirées pour lui : la Pologne entière lui eût fait un rempart de son corps, et cette levée en masse d'un peuple tout militaire aurait peut-être été d'un plus grand secours pour l'Europe et d'un plus grand péril pour Frédéric que l'appui tardif des armées indisciplinées d'Élisabeth; mais, au lieu de s'abandonner à l'élan national, Auguste l'avait contenu, refroidi, découragé. Lassé de l'énergie factice que le comte de Broglie lui avait un moment inspirée, craignant ses indociles sujets plus que ses ennemis, il était rentré sans résistance sous le joug du ministre et du parti russes, et n'avait voulu attendre de secours que de

(1) Le comte de Broglie au roi, 30 juin 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

l'étranger. Désormais l'envoyé d'Élisabeth et les seigneurs de sa faction régnaient seuls à la cour. Les premiers corps de l'armée russe avaient déjà passé la frontière, et, à la lenteur calculée de leurs mouvemens, à la hauteur de leur attitude et de leur langage, aux mauvais traitemens de toute sorte dont ils accablaient les populations, on voyait clairement qu'ils étaient bien plus préoccupés du chemin à parcourir que du but à atteindre, bien plus soucieux de s'établir en Pologne que d'aller se mesurer avec Frédéric dans les plaines de l'Allemagne. Le prétendu passage n'était qu'une conquête anticipée. Voilà dans quelle extrémité et sur le bord de quel abîme la Pologne éperdue tendait les bras à l'ambassadeur de France. Si la France voulait, elle pouvait l'en retirer à elle seule. Avec cent mille hommes en Allemagne et le nom de la France, on avait le droit de parler haut et de défendre de vieux amis contre de douteux alliés de la veille.

Si le comte de Broglie eût été le maître de la politique française, l'appel, on le sait, n'eût pas tardé à être entendu. Il avait son plan tout fait pour concilier les anciens devoirs de la France avec ses nouveaux intérêts. Arracher le roi Auguste à l'amitié russe en lui promettant sa part dans les dépouilles de Frédéric, obtenir à ce prix sa renonciation éventuelle à la couronne élective de Pologne, échangée contre la promesse d'une monarchie héréditaire en Allemagne, ranimer ainsi le parti national polonais par l'espoir de porter bientôt un des siens au trône vacant, puis, la Pologne et la Saxe une fois réunies sous le patronage de la France, parler ferme à la Russie et ne l'admettre dans l'alliance européenne qu'à la condition qu'elle s'y tiendrait à sa place et n'y jouerait qu'un rôle secondaire, telle était la ligne de conduite qu'il avait plus d'une fois exposée par la voie officielle ou secrète à son gouvernement; mais ni roi, ni ministre, ni conseiller intime, ni conseiller public, n'avaient fait de réponse formelle ou paru lui accorder un quart d'heure d'attention. Qu'à cela ne tienne cependant; il avait coutume d'agir seul et de faire à sa tête, et d'ailleurs l'honneur lui interdisait de laisser périr sous ses yeux ses fidèles amis. Il se mit à l'œuvre tout comme s'il avait en poche les moyens d'agir qu'on lui refusait.

Sans balancer, il se posa hardiment comme le patron de tous les Polonais lésés par l'invasion russe et le redresseur attitré de leurs griefs. Quiconque eut à se plaindre d'un champ ravagé, d'une maison mise au pillage, d'une cave défoncée, d'une contribution de guerre indûment perçue, vit sa réclamation accueillie, presque provoquée par l'ambassade de France, et, à peine reçue, l'ambassadeur s'empressait de la transmettre au comte de Brühl d'une part, au ministre de Russie à Dresde de l'autre, en insistant avec hauteur pour que justice fût rendue. Cette attitude, très différente du

langage conciliant et presque complaisant que tenait au même moment le cabinet français à Saint-Pétersbourg, jeta au premier instant le désordre dans la faction dominante. On avait vu tant de fois déjà le comte de Broglie agir en dehors des ordres apparens de sa cour, et non-seulement échapper au désaveu, mais mener à bien ce qu'il entreprenait, la véhémence impérieuse de son caractère était si connue, qu'on n'osait pas lui répliquer. Le ministre de Russie cependant rassembla son courage, et lui répondit une fois avec assez d'aigreur que sa souveraine ne pouvait consentir à laisser prendre au roi de France le rôle de médiateur entre elle et les Polonais. « Ce n'est point par des raisons qu'il m'a répondu, écrivait le comte de Broglie, mais par des phrases entrecoupées qui prouvent l'impatience et l'embarras que cause ordinairement la raison qui déplaît. Il n'a pu s'empêcher de me dire que mes sollicitations en faveur des Polonais produisaient l'effet contraire à celui que j'en attendais, et pour me prouver que la France n'était pas fondée à se mêler des contestations entre la Russie et la Pologne, il m'a dit que sa cour ne s'était jamais occupée de celles qui pouvaient exister entre la France et la Suisse. Enfin il s'est laissé aller à des propos très déplacés auxquels il a ajouté la grossièreté... Le résultat de notre conversation est que, tant que les ministres du roi conserveront des relations avec les Polonais et n'abandonneront pas totalement leurs intérêts, la Russie croira que nous lui manquons absolument. S'il n'a pas dit cela en mots propres, il m'a dit l'équivalent plusieurs fois (1). » Sans être aussi net, le comte de Brühl laissa pourtant clairement apercevoir la gêne qu'on lui causait en prêtant un corps au mécontentement des Polonais, et en troublant une intimité avec sa puissante voisine qui était aussi commode pour son souverain que fructueuse pour lui.

L'essentiel était de savoir jusqu'à quel point le comte de Broglie traduisait fidèlement les intentions de son gouvernement, et par suite jusqu'à quel degré on pouvait le laisser parler sans en tenir compte. Une occasion naturelle se présenta de s'éclairer sur ce point. Au plus fort des réclamations du comte de Broglie, on eut à Dresde la visite de l'envoyé français à Saint-Pétersbourg, le chevalier Douglas, qui s'en retournait à Paris, cédant sa place provisoire à un ambassadeur en règle. Cet agent, nous l'avons dit, avait la tête montée sur l'alliance russe, qu'il considérait comme son œuvre, et il ne fit pas difficulté d'établir, dans ses conversations tenues à tout venant, qu'à ses yeux cette précieuse conquête devait remplacer toutes les anciennes traditions de la politique française, et

(1) Le comte de Broglie à l'abbé de Bernis, 2 et 11 octobre, 1er novembre 1757. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

qu'en particulier Pologne et Turquie devaient lui être sacrifiées sans ménagement. Le comte de Broglie pouvait à peine contenir son impatience en lui entendant tenir tout haut ces beaux propos dans les salons ministériels. « Et comment ferez-vous, lui dit-il une fois perdant le sang-froid, pour être sûr que cette alliance ne nous manquera jamais? — C'est bien simple, dit l'autre avec un ton de dédain sublime, nous y pourvoirons en éclairant cette nation encore sauvage, en nous l'assujettissant par la civilisation et par l'élégance, par le goût de nos modes et par le luxe que nous saurons y introduire. » Outré de ce verbiage moitié mondain, moitié philosophique, le comte de Broglie accompagna le récit confidentiel qu'il en fit dans sa dépêche de cette réflexion de gros bon sens : « je ne sais si cette manière de s'attacher une puissance est bien conforme à la dignité du roi ; mais ne serait-il pas plus court de laisser la puissance en question dans l'état de nullité où elle est (1)? »

Quoi qu'il en soit, le chevalier Douglas fut l'intermédiaire tout naturel que le favori saxon employa pour faire parvenir à Paris ses plaintes contre l'ingérence hautaine et incommode du comte de Broglie, et Douglas trouva d'autant plus facilement accueil pour ses griefs que le ministre des affaires étrangères auquel il en fit rapport était non plus M. de Rouillé, appréciateur bienveillant des mérites du comte de Broglie, qu'il avait éprouvés, mais un rival de carrière et de faveur, l'heureux Bernis, enfin parvenu par une nomination récente au sommet de l'état, et tenant le gouvernail de toute la politique française.

Peu de sympathie devait exister entre le comte de Broglie et l'abbé de Bernis, car je ne crois pas que le hasard ait jamais rapproché deux caractères moins faits pour s'accorder. Origine, rang social, habitudes et éducation première, tour d'esprit, sentimens, qualités et défauts, tout entre eux était dissemblable, presque contraire. De cette ardeur d'ambition patriotique et personnelle qu'avaient fait naître chez le comte de Broglie les leçons de la politique et l'alternative de la vie des cours et des camps, pas la moindre étincelle n'était allumée chez le cadet de province, prêtre léger, mais décent, poète agréable, travailleur facile et charmant convive, qui se trouvait en ce moment maître de la France. Un jour sans doute les *Souvenirs* inédits de l'abbé de Bernis seront livrés au public, qui y a droit, et nous supplions les héritiers qui en sont les dépositaires de ne pas nous faire trop attendre ce plaisir. Alors on verra tout à découvert que, si l'histoire est bien un peu surprise de rencontrer cet aimable homme à la tête de la politique française

(1) Le comte de Broglie à l'abbé de Bernis, 3 octobre 1757. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

dans une des plus grandes crises qu'ait jamais traversées l'Europe, personne peut-être n'en fut plus surpris que lui-même. Avant quarante ans, il avait atteint le comble de ses prétentions à la renommée en entrant sans peine à l'Académie. Que la fortune voulût y joindre un bénéfice bien appointé ou quelque canonicat non sujet à résidence, et lui permît de finir ainsi ses jours, sans souci de la vieillesse, entre les levers de Versailles et les soupers de Paris, tous ses vœux eussent été pleinement satisfaits. C'est tout ce qu'il était venu chercher à la cour. Il ne demandait pas autre chose non pas au roi, que sa position d'humble abbé ne lui permettait pas d'approcher, mais aux maîtresses royales, dont il avait soin de compter sur ses doigts le nombre toujours mystérieux et de suivre pas à pas la succession souvent inaperçue, ayant l'art de se trouver des premiers à les saluer à leur apparition et le bon goût de ne pas leur tourner le dos dans leur disgrâce. Un hasard le fit l'ami de la famille Poisson (1); il vit naître et grandir sous l'aile de Mme Poisson la beauté de Mme d'Étiolles. Quand une grandeur inespérée fut le prix de ses attraits, il fallut à la nouvelle marquise de Pompadour un guide pour se conduire sur ce terrain glissant de la cour, où ses regards ne rencontraient ni un parent ni un ami. Elle jeta les yeux sur l'abbé de Bernis, le seul visage peut-être qui lui fût connu, et lui fit officiellement la proposition de lui servir de mentor dans l'usage de son pouvoir. Il réfléchit, raconte-t-il, si son caractère sacré lui permettait de diriger l'emploi d'une faveur dont il ne pouvait ni approuver ni ignorer l'origine. Le cas de conscience une fois résolu, il mit en galant homme autant de scrupule à bien tenir son engagement que le prêtre en avait mis peu à l'accepter.

Qu'au bout de cette situation étrange de conseiller attitré d'une favorite, une ambassade, un ministère même, pussent se rencontrer, c'était possible, et, sans désirer ces hauts postes, Bernis put s'y préparer sans crainte. Il pensait apparemment qu'il s'en tirerait comme un autre, mieux qu'un autre même, dans le courant de médiocrité générale où il vivait, et où le talent ne brillait pas plus que n'abondait la vertu. La justesse du coup d'œil, la perfection du savoir-vivre, la paisible et élégante possession de soi-même, toutes qualités dont Bernis se savait doué à un haut degré, ont souvent avec avantage tenu lieu de toute étude à un diplomate. Sans excès de vanité, il pouvait penser qu'il ferait sous la barrette rouge et dans le fauteuil de secrétaire d'état aussi digne et beaucoup plus agréable figure qu'un vieux pédagogue comme Fleury. Le malheur voulut que, quand son tour arriva d'être premier ministre pour de-

(1) La première famille bourgeoise qui, par un renversement de toutes les traditions, fut chargée de fournir un sujet au poste jusque-là réservé exclusivement aux filles de bonne maison.

venir ensuite cardinal, ce fut non pas Fleury, mais Richelieu que par une dérision inattendue la fortune le conviait à remplacer. Il fallait être Richelieu en effet pour modifier sans la détruire la base même du traité de Westphalie. Pour reprendre en sous-œuvre tous les fondemens de l'équilibre européen, il ne fallait pas moins que la main puissante qui cent ans auparavant les avait posés. L'héritier seul du génie du grand cardinal aurait pu se permettre non de déchirer, à Dieu ne plaise, son testament, mais d'en raturer quelques lignes, pour y substituer le nom de la Prusse à celui de l'Autriche. La plus grande étendue d'esprit politique n'aurait même pas suffi pour mener à bien cette entreprise et infléchir sans le briser l'axe même de la politique française, car il est sans exemple que les grandes révolutions territoriales ou diplomatiques se soient jamais accomplies sans être appuyées par un coup de force ou éclairées par un rayon de gloire. Il eût donc fallu y apporter, non sans doute une connaissance approfondie de l'art de la guerre, mais quelques-unes de ces révélations que le génie a sur toutes les matières, qui n'avaient pas failli à Richelieu lorsqu'avec le coup d'œil d'un général autant que d'un politique il jeta les armées françaises au travers des feux de la guerre de trente ans. Voilà quel ensemble de qualités Bernis aurait dû trouver réunies sur sa tête le jour où, chargé de conclure, puis d'exécuter le traité de Versailles, il dut improviser pour la France, sans y avoir jamais songé, tout un système nouveau d'alliance. La justice veut qu'on reconnaisse qu'il fut lui-même dès le premier instant épouvanté de la lourdeur de sa tâche et accablé du sentiment de son insuffisance. Ses mémoires ne sont guère à cet égard qu'une longue suite d'aveux et de gémissemens. Je ne suis pas sûr en vérité qu'avec la modestie de bon goût dont il était doué et le tour naturellement plaisant de son esprit il ne se soit pas pris lui-même parfois à rire en comparant dans la glace son nez retroussé et son profil égrillard avec les traits sévères de son formidable prédécesseur : contraste étrange, et que la destinée, plus hardie dans ses effets comiques que ne l'oserait être un romancier, avait pris soin de compléter en les revêtant de la même soutane et en les coiffant du même chapeau.

Rien n'autorise à croire que dans l'œuvre immense où échoua Bernis le comte de Broglie aurait réussi; mais celui-ci au moins n'en doutait pas. Il comprenait les redoutables conditions du problème, ce qui, je l'avoue, n'est pas encore la même chose que de savoir les remplir. Il tenait toute prête, pour faire face à toutes les difficultés, une solution militaire et diplomatique, et brûlait d'être mis à l'épreuve sous laquelle fléchissait Bernis. Entre le premier ministre, qui se désespérait de la grandeur de son rôle et ne cherchait qu'à le restreindre, et le fougueux agent qui frémissait dans

le cadre étroit où on le tenait enfermé, il n'y avait pas moyen de s'entendre.

Les plaintes dont le chevalier Douglas était chargé trouvèrent donc chez le nouveau ministre une oreille assez facilement ouverte; mais, outre que l'abbé de Bernis était naturellement d'humeur douce et de formes polies, le comte de Broglie devait à sa conduite de l'année précédente une réputation de capacité et de courage qui ne permettait pas de lui rompre en visière tout de suite avec hauteur. Un vague soupçon s'était répandu d'ailleurs à la cour sur les relations particulières qu'il entretenait avec le roi. C'était assez pour qu'un ministre, tout en le surveillant avec une jalousie par là même plus ombrageuse, se crût pourtant obligé dans la forme à quelques égards. Aussi les premières observations adressées au comte par le ministre furent-elles assez douces et sur le ton du conseil amical plus que de la réprimande. On lui reprochait surtout de ne pas ménager assez le comte de Brühl et d'oublier, dans ses manières de parler de la Russie, que cette cour impériale était désormais l'alliée de la France. « Ne pouvant avoir, lui disait-on, un autre ministre que le comte de Brühl, avec qui nous avons journellement à traiter, convient-il de l'irriter et de le mettre dans le cas de retarder pour se venger les résolutions qu'on doit prendre de concert, et d'inspirer au roi son maître des sentimens qui peuvent produire de mauvais effets? C'est vous exposer à négocier avec lui d'une manière désagréable et embarrassante pour le service du roi... Vous n'ignorez pas, ajoutait le ministre avec une bienveillance réelle ou affectée, que bien des gens vous ont cru et vous croient encore opposé au système actuel. Je n'entrerai point dans la discussion de ce système, dont on ignore la totalité, et sur lequel on ne peut former que des conjectures; mais vous êtes trop bon serviteur du roi pour ne pas le suivre, puisque sa majesté a cru devoir l'adopter, ce dont vous n'avez cessé de donner des preuves dans toutes vos lettres, et principalement dans votre conduite en Saxe et à Vienne... On ne peut certainement avoir plus d'application que vous n'en avez à veiller sur toutes les parties qui intéressent le service du roi, ni plus de sagacité pour découvrir ce qu'il importe de savoir, ou du moins pour mettre sur la voie de ce qu'on cherche à cacher. Le conseil vous rend, monsieur, justice entière sur cet article; mais on ne peut se dispenser de désirer un peu moins de vivacité de votre part vis-à-vis d'un ministre qui jouit de la faveur de son maître... Quant à la Russie, sa majesté ne s'est point réunie avec l'impératrice pour continuer à se conduire sur les principes qu'elle suivait précédemment à cette réunion. L'intérêt des alliés est commun, et les mesures doivent être communes... Quand les Polonais font des plaintes de la na-

ture de celles que vous pouvez écouter suivant les principes établis, alors le ministre du roi doit les exposer au ministre russe, non en vengeur, mais en conciliateur... Vous trouverez sans doute, monsieur, que le rôle qu'on vous prescrit est bien passif dans ce moment-ci; mais, tout ce qui compose les différentes branches du système étant prévu, le conseil de sa majesté ne demande qu'à être instruit des faits pour se régler en conséquence, adoptant vos réflexions lorsque, pour la connaissance du total, on trouvera qu'elles peuvent être suivies, et vous faire passer les ordres de sa majesté, à qui il est nécessaire de conserver un parti en Pologne à tout événement (1). »

En sa qualité de premier commis, Tercier était chargé d'expédier, peut-être de rédiger ces dépêches, et il avait probablement eu soin d'en adoucir les termes. Craignant l'effet de ces reproches sur l'humeur irascible de l'ambassadeur, il s'efforçait d'y joindre lui-même quelques paroles encore plus pacifiantes. « De grâce, écrivait-il, ne vous chagrinez pas sur les lettres que vous recevrez à propos du comte de Brühl et du chevalier Douglas. M. l'abbé de Bernis n'a pu faire autrement. Il vous estime et vous aime, vous devez en être persuadé. Attendez les circonstances, elles peuvent changer, et alors on sentira combien on doit s'intéresser à la partie dont vous êtes chargé; on la connaît, mais le torrent emporte de l'autre côté. Je ne serais cependant pas éloigné de penser qu'en même temps que la nécessité fait qu'on s'y livre, on juge que le torrent peut n'avoir qu'un cours passager, et qu'il faudra revenir aux anciens principes. Alors les vôtres auront leur force. Vous pouvez jouer un grand rôle, il faut que vous le jouiez. C'est d'après les ordres particuliers du roi que vous pouvez diriger votre conduite. Je tâcherai de vous les faire avoir aussi clairs et aussi précis qu'il sera possible, et d'un autre côté je m'étudierai, dans la correspondance ministérielle, à ne jamais rien mettre qui contredise ceux du roi, afin que vous soyez toujours plus à votre aise (2). »

C'était à la fois trop et trop peu dire : trop pour contenter l'impétueux ambassadeur, et trop peu pour le contenir. Le comte de Broglie n'avait pas la moindre confiance (et il n'avait pas tort) dans le prétendu système, profondément combiné et prudemment dissimulé, auquel le ministre lui demandait de concourir sans le connaître, et de subordonner en attendant l'évidence de ses vues personnelles. Il n'en avait pas davantage dans l'appui qui pourrait lui

(1) L'abbé de Bernis au comte de Broglie, 14 octobre, 1er novembre 1757. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

(2) Tercier à Broglie, 21 octobre 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

être fourni pour combattre l'erreur ou le néant de la politique ministérielle par les ordres particuliers du roi; mais, mollement réprimandé d'une part et timidement encouragé de l'autre, il ne vit pas de raison pour s'arrêter, et, persévérant dans la résolution de ne prendre conseil que de lui-même, il entama sans hésiter une négociation des plus importantes à la fois et des plus délicates, dans laquelle il se vit un moment sur le point de réussir. Il ne s'agissait pas moins que de faire rappeler de Saint-Pétersbourg le ministre du roi Auguste, le plus dangereux instrument de l'intimité établie entre le comte de Brühl et le cabinet russe. Ce ministre portait un nom illustre à plus d'un titre, qu'il devait couvrir lui-même d'une funeste célébrité avant de le léguer pour le réhabiliter devant l'histoire à une postérité glorieuse. C'était le jeune stolnick Stanislas-Auguste Poniatowski, neveu par sa mère des princes Adam et Michel Czartoryski, beau-frère du grand-général et déjà en possession, à moins de trente ans, d'une certaine réputation européenne.

Le caractère de ce triste personnage, qui a eu son jour de renommée, a été plus d'une fois dépeint : par Rulhière avec une noblesse qui n'exclut pas la grâce ingénieuse, et dans cette *Revue* même avec une vivacité piquante par M. le comte de Saint-Priest. Je ne puis mieux me le représenter d'après ces portraits qu'en me reportant vingt-cinq ou trente ans en arrière, du temps que les passions de l'Europe aristocratique contre la France libérale étaient encore dans toute leur vivacité, et que l'empereur Nicolas était le chef de cette croisade de l'ancien régime contre le nouveau, et en me rappelant l'impression singulière que me produisaient alors, dans les salons de Paris et dans les ambassades, les jeunes Russes qui couraient le monde. A les entendre causer, à vivre avec eux dans les fêtes, dans les théâtres, même dans les tribunes des assemblées législatives, on les aurait pris pour des Français de naissance comme de cœur, du meilleur aloi comme du meilleur monde. C'était une contrefaçon à s'y méprendre, dans les manières, dans la toilette, dans l'accent et même dans la conversation. Ils étaient vêtus à la dernière mode, savaient par cœur le roman du jour, et raisonnaient de la politique contemporaine et parlementaire avec une connaissance très judicieuse des personnes et même des principes qui y présidaient. Les mots de progrès et de civilisation étaient incessamment sur leurs lèvres. On se laissait prendre involontairement à causer avec eux à cœur ouvert, comme si on eût marché sur un terrain commun d'idées, de sentimens ou d'intérêts. Puis tout d'un coup, un mot, un geste, une inflexion de voix échappée, vous avertissaient que vous étiez en face de l'ennemi le plus acharné de votre patrie. Le désappointement était pénible, et, tout en admirant cette

reproduction si exacte de mœurs étrangères et même détestées, on ne pouvait se défendre d'une secrète répugnance pour le défaut d'originalité propre et de franchise, de naturel et de vigueur, qui était l'inévitable condition de tant de souplesse dans l'art d'imiter.

Ce rôle d'un ennemi de la France, empruntant ses mœurs et ses idées pour la mieux combattre, fut précisément celui que joua au XVIIIe siècle Stanislas-Auguste Poniatowski. C'était un beau jeune homme, de haute stature, d'une figure régulière bien qu'un peu molle, d'un port presque royal, doué d'une élocution facile et de cette flexibilité gracieuse d'esprit et de corps qui est le propre du tempérament slave. Deux années de séjour à Paris, où une mère ambitieuse l'avait envoyé de bonne heure se former, avaient fait de lui un cavalier accompli et un aimable débauché auquel ni le maréchal de Richelieu ni le duc de Lauzun n'auraient pu trouver rien à reprendre. Il excellait dans le triple talent du courtisan français, séduire les femmes, se tirer avec éclat d'une affaire d'honneur et accumuler les dettes sans les payer; mais à ce savoir-vivre du grand monde Poniatowski, pour achever de se mettre à la dernière mode, avait ajouté une légère teinture de la philosophie nouvelle. Il citait à tout propos les vers des tragédies de Voltaire, principalement ceux dont le tour sentencieux, très goûté alors, ne nous paraît plus aujourd'hui que le vêtement assez médiocre de froids lieux-communs. Quelques axiomes sonores sur la tolérance et l'égalité, le progrès des lumières, l'amour de l'humanité, quelques lambeaux de déclamations contre le fanatisme, lui avaient fait bientôt un renom dans le monde des encyclopédistes. Il brillait surtout sous ce rapport dans le salon bourgeois de Mme Geoffrin, où les nouveaux docteurs tenaient le dé de tous les entretiens, mais où la société, n'étant pas du premier choix, goûtait fort l'honneur de philosopher en compagnie d'un jeune seigneur. La vieille dame l'appelait son élève et son enfant, et le charmant vaurien mit à l'épreuve cette maternité en lui laissant à son départ ses notes à payer et ses créanciers à satisfaire. De retour en Pologne, ce Français d'emprunt, qui n'avait que le mot de civilisation à la bouche, devint sans scrupule l'instrument choisi par ses oncles pour étendre sur la Pologne la domination de la barbarie, personnifiée dans l'influence russe. Personne n'embrassa plus chaudement que lui l'étrange dessein de réformer avec le concours d'un despote étranger les institutions politiques de sa patrie. Ces institutions d'ailleurs, gothiques et vieillies, ne lui inspiraient que du mépris; au nom des droits abstraits de l'homme et du citoyen, il était tout prêt à faire litière des vieilles libertés chrétiennes et aristocratiques de la Pologne. C'est ainsi du reste que presque partout en Europe, dans cette seconde moitié du XVIIIe siè-

cle, les principes nouveaux dont l'esprit français se faisait gloire furent artificieusement exploités contre les intérêts les plus chers de notre politique. Ce fut une conjuration à peu près universelle dont Frédéric eut la direction, où entrèrent après lui Catherine, Joseph II, presque tous les souverains, et dans laquelle donna en plein la vanité séduite des philosophes. Dans cette tragi-comédie qui contribua pour sa grande part, comme on le verra, à la chute de la Pologne, et prépara la destruction de la prépondérance française en Europe, des monarques et des hommes de génie se disputèrent les premiers rôles. Poniatowski eut en partage un personnage brillant, celui de jeune premier et d'amoureux.

C'était en cette qualité qu'il avait débuté quelques années auparavant à Saint-Pétersbourg, où il s'était rendu en compagnie de sir Charles Williams, l'envoyé anglais, qui avait pour lui la plus grande amitié. A peine arrivé, il fixa les regards de la femme du prince héréditaire, la belle, plus tard la grande Catherine d'Anhalt, à qui son génie naissant, sa grandeur prochaine et la stupidité d'un époux qui lui obéissait en la maltraitant assuraient déjà une réelle importance dans l'état. Le titre d'amant de Catherine était une dignité presque officielle, puisque l'impératrice Élisabeth elle-même avait donné à sa nièce le conseil d'assurer par ce moyen détourné la succession menacée des Romanof, et que le grand-duc, abruti autant qu'énervé par la débauche, prenait volontiers en amitié celui qui le suppléait dans ses devoirs comme dans ses droits. Poniatowski s'inscrivit le second ou le troisième sur cette liste de favoris qui ne devait se clore qu'avec la vie de Catherine et la fin du siècle. Pour le garder auprès d'elle, l'amoureuse princesse n'imagina rien de mieux que de faire demander officiellement par le secrétaire d'état sa nomination au poste d'envoyé saxon à Pétersbourg. Le roi Auguste avait d'abord hésité, disputé, refusé : il n'aimait pas le jeune homme, ce *morveux* aux grands airs, comme il l'appelait, il se méfiait vaguement de l'ambition des Czartoryski, puis il craignait d'irriter la France; mais, à mesure que croissait l'intimité de son ministre et du cabinet russe, son opposition faiblissait, et l'insistance de Catherine devenait plus ardente. Enfin l'alliance de la politique et de l'amour l'emporta sur tous les obstacles, et fit Poniatowski ambassadeur.

Faire revenir sur une nomination qui était l'œuvre de ces deux puissances réunies n'était pas une médiocre entreprise. Ce fut pourtant là ce que tenta le comte de Broglie. A ses yeux, la présence d'un des membres de la faction russe accrédité à Saint-Pétersbourg, c'était la conspiration en permanence contre les libertés de la Pologne, et tant qu'il lui restait un souffle de vie et une ombre d'au-

torité, il n'y pouvait prêter les mains. A la haine même dont il honore dans sa correspondance un jeune homme encore aussi peu mis à l'épreuve que Poniatowski, on dirait qu'il avait deviné par l'instinct du génie politique que ce héros de théâtre avait justement en lui tout ce qu'il fallait de présomption et de mollesse pour mener un pays droit à sa ruine. Quoi qu'il en soit, Broglie fit avec habileté, pour atteindre son but, usage d'une faute de conduite que l'inexpérience de Poniatowski avait laissée imprudemment éclater. Ministre d'une puissance engagée dans la lutte contre l'alliance anglo-prussienne, Poniatowski n'en exprimait pas moins tout haut dans Saint-Pétersbourg sa sympathie pour le cabinet britannique, et il entretenait avec sir Charles Williams une correspondance régulière qui ne se bornait évidemment pas à des effusions d'amitié réciproque. Ce fait, qui constituait presque une trahison des secrets d'état, fut adroitement exploité à Dresde comme à Paris par le comte de Broglie, et confirmé par le ministre de France à Saint-Pétersbourg, le marquis de l'Hôpital, qui, lui aussi, trouvait le voisinage du galant ambassadeur aussi suspect qu'incommode. Et comme en même temps le grand-duc héréditaire de Russie ne cachait pas son admiration pour Frédéric, jouait toute la journée au soldat pour mieux l'imiter, il devint assez vite évident que le ménage à trois dont Poniatowski était l'âme n'attendait que la mort de l'impératrice Élisabeth pour arracher la Russie au lien du traité de Versailles. Le danger signalé avec force finit par émouvoir les deux cabinets. Bernis consentit à exiger et Brühl à signer la révocation de Poniatowski. C'était un immense échec pour le parti russe et un triomphe qui, faisant renaître le parti national à l'espérance, rétablissait sur de nouvelles bases le crédit ébranlé du comte de Broglie. Ainsi son audacieuse persistance allait être récompensée, et il avait presque réussi à entraîner bon gré mal gré son gouvernement à sa suite. Ce fut le moment où un désastre imprévu vint livrer la France entière, cabinet, armées et ambassadeurs, à la risée de ses alliés aussi bien que de ses ennemis. Le 5 novembre 1757, une des deux divisions de l'armée française, parvenue jusqu'au cœur de l'Allemagne, était taillée en pièces à Rosbach par Frédéric, et obligée de rétrograder en déroute vers le Rhin.

On connaît l'histoire de cette triste et fameuse campagne de 1757, ouverte avec tant d'éclat et si douloureusement terminée pour la France, et où Frédéric, seul contre tous, réduit d'abord à deux doigts de sa perte, étonna le monde par sa fermeté d'âme avant d'écraser ses adversaires par un coup imprévu de son génie. On sait comment l'armée française, victorieuse à Halberstadt, en Westphalie, avec le maréchal d'Estrées, et déjà maîtresse par là du Hanovre et de toute l'armée anglaise, perdit le fruit de son triomphe

par la sotte capitulation de Closterseven, qu'accepta étourdiment le frivole Richelieu. On n'ignore pas non plus comment à cette faute capitale une seconde presque aussi grave ne tarda pas à être jointe : ce fut la division de l'armée en deux corps, dont l'un sous les ordres du maréchal de Soubise alla rejoindre en Thuringe l'armée autrichienne, et présenter ainsi à Frédéric deux ennemis à la vérité au lieu d'un, mais faibles tous deux, et qui sur le champ de bataille ne purent s'accorder ensemble. Le désastre inattendu de Rosbach fut la suite de cette succession de bévues. Le récit comme la critique de ces faits malheureux se trouvent partout et sont trop étrangers au sujet de cette narration pour que nous y insistions davantage; mais la conséquence s'en fit sentir au comte de Broglie et au parti français en Pologne par une cruelle surprise. La veille de Rosbach en effet l'ambassadeur de France parlait encore à Varsovie au nom d'un gouvernement timide, vacillant, mais toujours réputé puissant, et au nom d'une armée dont le renom militaire était intact, et qui allait, pensait-on, décider d'un seul coup du sort du continent européen. La Russie au contraire n'était représentée que par des troupes indisciplinées, mal famées, plus pressées de piller leurs alliés que d'entrer en lice avec leurs ennemis. Le lendemain, tout était changé. Plus d'armée française aux portes de la Saxe, prête à punir ou à récompenser Auguste III des sentimens hostiles ou favorables qu'il témoignerait au représentant de la France; mais l'armée russe, toujours présente au cœur même de la Pologne, devenue d'autant plus importante à ménager, et dont le rôle grandissait d'autant plus dans la coalition anti-prussienne que celui des trois alliés sur lequel on comptait le plus venait de compromettre et de manquer le sien.

Une cruelle douleur domestique vint accroître pour le comte de Broglie l'amertume patriotique de cette affreuse nouvelle. Son frère aîné, le duc de Broglie, commandait l'un des corps de l'armée de Soubise, et s'était distingué dans cette malheureuse journée; mais la gloire dont il s'était couvert était payée cher : il avait vu tomber à ses côtés son cadet, le jeune Revel, charmant jeune homme, l'idole des siens, et dont la bravoure éclatante faisait l'admiration de toute l'armée. Le comte apprit ainsi au même moment la honte de sa patrie, le deuil de sa famille et la ruine du dernier débris de son crédit diplomatique. « Ah! quel coup, monsieur, écrivit-il à Tercier dans un accès de véritable désespoir; j'ai le cœur navré,... et j'ose dire que, si les maîtres connaissaient leurs serviteurs, sa majesté aurait autant de regrets à former que toute notre famille (1). »

(1) Le comte de Broglie à Tercier, 19 novembre 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

La douleur du comte de Broglie l'avertissait bien. A partir de ce jour fatal, tout fut perdu : tout espoir d'arracher la Pologne à l'invasion dominatrice de la Russie ne fut plus qu'une chimère, à laquelle il eut lui-même le tort de s'attacher, on dirait volontiers de se cramponner trop longtemps. Pour commencer, Poniatowski, dont l'audience de congé était accordée déjà, retira sa demande et ne quitta pas Saint-Pétersbourg. La tendresse de la cour saxonne pour le cabinet d'Élisabeth ne connut plus de bornes, pas plus que l'insolence des troupes moscovites dans les provinces polonaises qu'elles occupaient. Reçu par le roi et par son ministre à peine avec les égards de la plus simple politesse, le comte de Broglie vit désormais toutes ses réclamations écartées sans réponse, et tous ses amis tomber en disgrâce, tous ceux du moins que la mauvaise fortune n'éloignait pas de lui naturellement. Ce ne fut plus entre le comte de Brühl et lui qu'une suite d'altercations stériles dont l'unique résultat était de faire éclater chaque jour davantage le discrédit de la France et le dépit de son ambassadeur.

Pour comble de malheur, comme il aurait bien fallu s'y attendre, cette attitude de récriminations sans fruit fut aussi mal prise à Versailles qu'elle était compromettante à Varsovie. Il convenait au cabinet français de sacrifier la Pologne, qu'il ne pouvait plus défendre, mais de la sacrifier sans bruit, et en quelque sorte sans la faire ni la laisser crier. C'est ce qu'on essaya de faire comprendre à demi-mot au comte de Broglie, mais ce qu'il ne voulut jamais entendre. Ses plaintes, ses colères, ses dénonciations, causaient donc à l'abbé de Bernis une irritation croissante, qui se traduisit par une série de réprimandes dont le ton s'aigrissait insensiblement, passait du simple mécontentement à la sévérité, puis de la sévérité à l'amertume. Au lieu de se taire et d'obéir, le comte entreprit alors de se justifier, mais à sa manière, c'est-à-dire en faisant la leçon au lieu de la recevoir, et en s'obstinant à ouvrir bon gré mal gré les yeux de son supérieur sur les menées ambitieuses dont la France était dupe. Bernis, qui voulait absolument les tenir fermés, ne pouvait souffrir ces lumières dont on l'accablait malgré lui. L'apologie, au lieu de calmer, exaspérait son impatience. « Votre neveu a vraiment le diable au corps, disait-il à l'abbé de Broglie, il ne fait de la politique qu'à sa tête; il prend le ton législatif dans ses dépêches, et il a dans toutes ses démarches une dureté et une amertume qui tiennent de la férocité (1). »

Restait une dernière ressource, celle d'en appeler au roi lui-

(1) Le comte de Broglie à l'abbé de Bernis, 21 novembre 1757. (*Correspondance officielle.*) — Le comte de Broglie à Tercier, 19 novembre 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

même. Sans grande confiance dans cette intervention suprême dont il avait éprouvé plus d'une fois la faiblesse, le comte résolut pourtant d'y avoir recours, car enfin à quoi bon le secret et l'argent employé pour l'entretenir, si on laissait détruire, cette fois sans retour, le centre de forces et le noyau d'amis dévoués que ce plan caché avait eu pour unique but de constituer? Une dernière fois le comte tenta de se faire entendre en se jetant en quelque sorte aux pieds du souverain en personne par une lettre directe (comme il avait l'autorisation de le faire dans les grandes occasions); cherchant à le prendre par tous ses côtés faibles et tous ses points sensibles, il plaida la cause de l'indépendance polonaise avec l'éloquence du désespoir. Dans une démonstration d'une évidence saisissante, il fit voir que le roi Auguste tombait peu à peu et sans résistance à l'état de simple vassal de la Russie, et que son fils, le prince électoral, était à ses côtés tout prêt à accepter le lendemain de sa mort la couronne déjà humiliée des Jagellons à de plus humbles conditions encore. N'y avait-il donc, ajoutait-il, aucun moyen d'enlever le monarque saxon à cette main de fer qui l'enserrait chaque jour plus fortement? Il n'était plus temps, hélas! de parler des compensations territoriales qu'autrefois il avait conseillé de lui offrir. La mauvaise fortune de la France ne se prêtait plus à de telles perspectives; mais au moins on pouvait faire appel à son orgueil royal en tâchant de le concilier avec son sentiment paternel. Si le prince électoral était odieux aux Polonais comme le représentant d'une domination étrangère, si un autre des jeunes princes, le prince Charles, était lui-même entièrement gagné par la Russie, qui lui faisait espérer le grand-duché de Courlande, un troisième restait, le prince Xavier, doué du plus heureux naturel, tout particulièrement aimé de sa sœur la dauphine, bien vu des Polonais, dont il avait su imiter les mœurs et ménager les préjugés. Pourquoi, disait le comte, ne pas choisir hardiment celui-là, le désigner d'avance comme le roi futur de Pologne, et grouper autour de lui les amis de la France, qui se prêteraient à tout, pourvu que le joug moscovite fût éloigné de leur tête? Tout serait ainsi concilié, les susceptibilités de la république et les intérêts légitimes de la maison régnante. Un mot suffisait; mais ce mot, il fallait que le roi le dît, car Bernis ne le dirait jamais.

« J'envoie, disait-il en terminant, à M. l'abbé de Bernis plus de cent pages d'apologie qui pourraient bien ne lui faire d'autre effet que d'ennuyer le conseil, si on les lit. Je n'ai guère d'autre ressource que la justice de votre majesté; pourvu que je sois sûr qu'elle daigne être contente de mon travail et de mon zèle, il ne me restera rien à désirer, et quant au fond même des affaires je me jette à ses pieds

pour la supplier de me mander si ses idées sur la Pologne subsistent, si elle désire que le prince royal et électoral de Saxe soit éloigné du trône de Pologne... Quelques dégoûts que j'éprouve journellement, je les supporterai sans peine dès que je pourrai imaginer que mes services lui sont le moins du monde agréables. Ce n'est pas le seul sacrifice que je lui aie voué depuis longtemps, et j'envierais le sort de mon frère, qui vient de perdre la vie pour votre majesté, s'il avait versé son sang dans une circonstance qui eût été utile et glorieuse au service de votre majesté. »

Et dix jours après il écrivait encore : « Je supplie très humblement votre majesté de se souvenir que dans les instructions secrètes qui ont été remises de sa part par M. Tercier, il y est dit expressément de tâcher de concilier les ménagemens que sa majesté veut avoir dans les circonstances présentes pour la Russie avec les sentimens qu'elle a toujours eus pour la Pologne, mais qu'au cas qu'il ne fût pas possible de combiner les deux choses, qui sont véritablement difficiles à accorder, elle voulait que les intérêts des Polonais eussent toute préférence. Par les dépêches qui partent du conseil, le contraire de cet article de mes instructions n'est pas dit formellement, mais il est facile de sentir que tel en est l'esprit; votre majesté peut juger moyennant cela de mon embarras, et je sens qu'il ne saurait qu'augmenter tous les jours, parce que la Russie et le comte de Brühl ne cessent de faire de grands pas vers la réussite de leurs vues à l'abri des ménagemens que je suis obligé d'observer, et qui deviennent plus difficiles et plus dangereux à mesure que les projets des autres cours se développent. Je supplie donc, sire, votre majesté de daigner venir à mon secours en me faisant de nouveau connaître sa volonté. Le projet que je suis secrètement par ses ordres depuis cinq ans n'est pas le mien; j'y ai été attaché parce qu'il me paraissait très analogue à ses intérêts, et j'y ai travaillé à remplir ses intentions sans me laisser imposer par aucune autre considération : je continuerai de même, si elle me l'ordonne, quoique je sente parfaitement combien il est dangereux pour moi de finir par y succomber. Je connais au contraire l'avantage personnel que je trouverais à n'être occupé qu'à bien vivre avec M. le comte de Brühl, à mériter par cet unique moyen la bonté de sa majesté polonaise, à me concilier l'approbation de toutes les cours alliées, qui ne contribueraient pas peu à me procurer celle du ministre de sa majesté. Je sais bien qu'on se rend désagréable en n'annonçant que des difficultés qui peuvent embarrasser le reste du système; mais toutes ces réflexions sont subordonnées à l'obligation où je suis de dire le vrai et d'exécuter les ordres de votre majesté malgré les obstacles sans nombre qui peuvent se rencontrer. Pourvu que je

sache que votre majesté est satisfaite, je serai bien récompensé des peines que j'éprouve pour les surmonter. Je la conjure de me le faire savoir (1). »

Le tout était expédié à Tercier avec ce mot où éclatait une colère trop longtemps contenue et presque doublée par la nécessité du respect : « Si on ne trouve pas moyen de mettre ordre à tout ceci, je vous préviens d'avance qu'il est impossible que je tienne ici; je n'y serais d'aucune utilité aux affaires du roi. Ma santé se perdrait absolument, et il en résulterait un air de mépris pour l'ambassadeur de sa majesté qui insulte le maître lui-même... Tout ce que je demande, c'est l'ordre de soutenir les choses de la manière dont sa majesté me l'avait prescrit ou de les abandonner : procurez-le-moi, monsieur, car le *mezzo termine* n'est plus possible (2). »

Le roi n'avait probablement guère envie de répondre, il le fit pourtant; mais devinerait-on jamais comment? Éludant la question qui lui était posée, faisant même semblant de ne pas la comprendre, il se garda bien de donner aux efforts du comte ni l'encouragement précis, ni surtout le but défini qu'on lui demandait; il se bornait à l'engager à tenir ses amis en éveil et à s'en remettre, pour la désignation du candidat futur à la couronne, à la liberté des Polonais; puis il se jeta par la tangente dans des considérations de haute philosophie politique sur les vices de la constitution polonaise comparés à ceux de la constitution britannique, et, après avoir fait chiffrer cette utile dissertation tout comme s'il se fût agi du plus important secret d'état, il l'envoya par courrier à son ambassadeur intime, dont elle dut diminuer singulièrement, on le pense bien, soit l'impatience, soit l'embarras. Précisément au moment où la dépêche arriva, un dernier affront lui était fait par la cour de Saxe, qui comblait la mesure et achevait de le perdre sans retour. D'importantes starosties étant venues à vaquer par la mort de la reine de Pologne, qui disposait des revenus de ces hauts emplois pour ses dépenses personnelles, la distribution en fut faite par le comte de Brühl à tous les chefs de la faction russe, en ayant soin d'exclure nominativement tous ceux que le comte de Broglie avait cru pouvoir recommander. Le grand-général en particulier, qui avait jeté son dévolu sur une partie de cette riche succession, se vit évincé sans un mot d'excuse. « Vous connaissez trop la Pologne, écrivait le comte de Broglie à Tercier, pour ne pas sentir l'importance de ceci. » Effectivement deux jours après le comte recevait un billet du grand-

(1) Le comte de Broglie au roi, 21 novembre, 2 décembre 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

(2) Le comte de Broglie à Tercier, 2 et 20 décembre 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

général, qui l'avertissait que, « voyant bien qu'il n'y avait plus désormais à compter sur l'appui de la France, il ne négligerait pas à l'avenir l'occasion qui pourrait lui être offerte *par d'autres amis* et des voisins (le roi de Prusse apparemment) de reconquérir les libertés de sa patrie. » C'était le congé lestement donné à la France par ses amis.

Il ne restait plus au comte de Broglie qu'à demander le sien à son gouvernement. C'est ce qu'il fit en effet dès le commencement de 1758, et il l'obtint du ministre, par le retour du courrier, dans des termes à la vérité très flatteurs, mais avec un empressement qui l'était moins. « Voici, lui écrivait le bon Tercier en lui envoyant la licence de revenir, la permission sur laquelle vous voulez que je vous félicite. Je le fais bien sincèrement, puisque vous le désirez, et que je m'intéresserai toujours vivement à vos convenances. Je sens d'ailleurs que vous avez besoin de respirer un autre air pendant quelque temps : celui du pays où vous êtes est furieusement froid; mais patience, les saisons se succèdent, revenez pour vous rétablir, et retournez ensuite faire un roi de Pologne, car vous le ferez, si vous le voulez, malgré les difficultés et les tracasseries (1). »

Est-ce l'optimisme de l'honnête Tercier qui gagna son correspondant, ou bien, au moment de quitter un pays aimé, théâtre des premiers succès de sa jeunesse, et d'abandonner une tâche qui lui avait coûté sept années de veilles et de travaux passionnés, une inexprimable douleur s'empara-t-elle de cette âme ardente et tenace? Je ne sais; mais toujours est-il qu'à peine le comte se vit-il en possession du congé qu'il avait sollicité avec hauteur au nom de sa dignité blessée, qu'il parut hésiter à en faire usage; il retarda de plusieurs jours, puis de plusieurs semaines, son départ. Il mit tout en œuvre pour bien établir que son absence n'était pas un adieu définitif, et qu'on le verrait revenir au premier jour. Avant de se mettre en route, il adressa par écrit à M. Durand, qui restait comme résident à Varsovie, des instructions émues et presque touchantes pour l'engager à ne pas lâcher la partie, à garder, à rappeler autour du drapeau de la France les rares amis que la disgrâce n'avait pas encore tout à fait découragés. « Un peu de patience, lui disait-il, je vais préparer à Paris des matériaux dont j'espère que nous pourrons faire usage. En attendant, il convient que vous entreteniez avec prudence les espérances de M. Braniçki. Priez-le d'entrer dans la situation, qui entre vous et moi est inexprimable. Il serait dangereux de la lui dépeindre tout entière; mais, par des

(1) M. Tercier au comte de Broglie, 14 janvier 1758. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

discours généraux qui respirent l'ouverture et la confiance, il lui faut faire sentir que l'on doit se prêter aux circonstances, et qu'il est des momens, même pour la monarchie la plus puissante, où on ne peut résister à une suite d'événemens contraires, et qu'alors des remèdes palliatifs et une continuité d'attention qu'on donne aux intérêts de ses amis doivent être pris pour des services réels et pour des marques d'amitié bien précieuses. Tel est le canevas sur lequel, en attendant des ordres, vous pouvez broder avec l'habileté et la dextérité que votre zèle saura vous inspirer... Dites à vos amis beaucoup de mots au lieu de choses, et ayez encore l'air de désirer de pouvoir leur en dire davantage. Avertissez-les en grande confidence de l'arrivée et du départ de tous les courriers, et quand même vous ne pourriez pas leur communiquer un mot de ce que vous apprendriez, donnez-vous le mérite et l'apparence de leur tout dire; cela est essentiel, car je crois être sûr que le roi veut soutenir notre besogne, et, quoiqu'il n'en prenne pas les moyens, il faut que nous secourions l'embarras où il est, et que nous suivions ses intentions connues, bien qu'elles ne soient pas entièrement manifestes.

« Enfin il faut servir le roi sans intérêt, fût-ce même avec quelque danger; ces sortes d'opérations ont besoin d'être soutenues par des gens de probité et de courage. Je ne répondrais pas avec cela que nous le sauverons; mais il faut faire notre devoir (1). »

On pourra sourire sans doute de cette persistance d'un homme isolé à poursuivre par ses seules forces, sans gouvernement, sans armées, sans instructions, sans espoir sérieux d'un succès quelconque, une politique trahie par la fortune et désertée par ses chefs naturels. Le contraste de la faiblesse des moyens avec la grandeur du but et l'énormité des obstacles présente toujours un aspect qui prête au ridicule, et le comte de Broglie, tendant, lui tout seul, ses faibles bras pour empêcher le colosse de la Russie d'incliner sur la Pologne son ombre avant sa masse, donne un spectacle dont peut à bon droit se divertir le scepticisme railleur des adorateurs de la force. Tout était-il pourtant obstination et vanité dans son illusion persévérante? Ce jeune diplomate, ardent, ambitieux, né pour les hauts emplois, qui les dévorait du regard, mais qui sacrifiait pourtant sans hésiter faveur, éclat, popularité, pour se dévouer à tout risque à une tâche ingrate et obscure dont nul autour de lui n'avait confidence, dont le souvenir même devait rester enfoui dans la poussière des archives, n'avait-il d'autre ressort dans l'âme qu'une sotte présomption? Et si ce but silencieusement poursuivi, c'était le salut

(1) Le comte de Broglie à M. Durand, 27 mars 1758. (Ministère des affaires étrangères.)

d'un grand peuple, n'est-on pas en droit de réclamer pour celui qui s'y est consacré et perdu tout entier un peu de cette justice tardive que dispense parfois la main avare et dédaigneuse de la postérité? Après tout, en pensant qu'une heure fatale avait sonné pour la Pologne, où sa destinée tout entière était en jeu, le comte de Broglie voyait juste et disait vrai. Ces marches insolentes et répétées, ces séjours prolongés des armées russes sur le territoire polonais pendant toute la durée de la guerre de sept ans, ce furent bien réellement, comme il le devinait par l'instinct d'une haine généreuse, les premiers pas et les premières étapes de la conquête. C'est en stationnant comme auxiliaires sur le sol de la république que les légions moscovites se préparèrent à s'y asseoir comme maîtresses. Le jour venu, elles n'eurent plus qu'à suivre les chemins qu'elles avaient elles-mêmes frayés, et à rentrer dans leurs quartiers d'habitude. L'humble dépendance du roi menait ainsi par une pente irrésistible à l'ignominie de Poniatowski. Voilà ce que sentait le comte de Broglie; avait-il tort de penser que la France seule pouvait suspendre cette logique des événemens, et que, si elle le pouvait, elle le devait? Ennemie de la Russie, il lui eût peut-être été difficile de défendre Varsovie par la force; mais, devenue son alliée par un concours imprévu de circonstances, c'était son devoir d'exiger le respect de la Pologne comme la condition de son amitié, devoir si impérieux et si simple que le comte de Broglie ne convenait pas qu'on pût s'y soustraire. On dira sans doute que pour exiger il faut être le maître, et que la France vaincue par Frédéric n'avait droit de rien imposer aux héritiers de Pierre le Grand. C'est possible; disons alors que la Pologne a été perdue par nos malheurs, et qu'elle a péri à Rosbach avec la gloire de nos vieilles armées. Rien ne prouvera plus clairement par quels liens intimes, par quelle solidarité d'honneur et d'intérêt, France et Pologne tenaient l'une à l'autre, et rien ne justifiera mieux le comte de Broglie de n'avoir pu accepter sans un frémissement d'indignation patriotique ce rigoureux arrêt de la destinée.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre était manquée et sans retour; le départ du comte de Broglie consommait l'abandon de la Pologne. Les velléités impuissantes de la diplomatie secrète n'avaient retardé que d'un jour l'égoïste faiblesse de la diplomatie officielle. Il semble que l'épreuve était suffisante pour dégoûter Louis XV du mystère et son ambassadeur des confidences. Il n'en fut rien cependant : la diplomatie secrète, changeant de théâtre, allait au contraire se transformer et s'étendre; son action, plus multiple et plus bizarre, n'en devait devenir pour cela ni plus glorieuse ni plus efficace. Ce sera le sujet d'une nouvelle étude.

A. DE BROGLIE.

L'EMPIRE INDO-BRITANNIQUE

DEPUIS

LE GOUVERNEMENT DE LA REINE

The administration of India from 1859 to 1868, 2 vol. in-8°, by Iltudus Thomas Prichard; Macmillan and Cᵉ.

La marche, le développement et le triomphe final de la compagnie anglaise des Indes orientales présentent un phénomène historique d'une incontestable grandeur. Les conditions dans lesquelles cette compagnie est née n'offraient cependant rien d'exceptionnel. Elle n'a eu ni la priorité du mouvement qui entraînait au XVIIᵉ siècle les nations maritimes de l'Europe vers l'extrême Orient, ni le concours de la couronne, comme sa rivale de France l'obtint de Louis XIV, ni les brillans succès qui ont signalé l'apparition de la compagnie hollandaise. Les statuts primitifs ne renfermaient aucune clause qui indiquât chez les fondateurs le moindre pressentiment des glorieuses destinées accomplies depuis. Faire un commerce lucratif, gagner beaucoup d'argent, distribuer à ses actionnaires de forts dividendes, telle était son unique ambition. La compagnie anglaise des Indes orientales y resta fidèle pendant un siècle et demi, et quand des événemens qu'elle n'avait ni prévus ni provoqués la forcèrent à prendre les allures d'un état militaire, elle le fit à son corps défendant. Elle ne cessait de recommander à ses agens de porter toute leur activité du côté du commerce. Ce ne fut qu'en 1757 qu'elle devint par la victoire de Plassey une puissance politique en prenant possession du Bengale. Dès lors sa marche se complique.

A une association marchande — dont elle ne veut sacrifier ni les priviléges ni les bénéfices, — se superpose un corps gouvernemental qui entre dans tous les rapports de la souveraineté et en exerce tous les droits. Elle légifère, entretient une armée et contracte des alliances offensives et défensives.

Le moment était on ne peut plus favorable pour la compagnie des Indes orientales. L'empire musulman du grand Mogol (1), qui avait jeté un éclat si brillant et retenu sous sa domination les nombreux états dans lesquels s'était divisée la race hindoue, avait perdu tout son prestige et toute sa puissance. Tombé dans des mains de plus en plus débiles, il avait cessé d'être le centre de tant de royaumes. Il ne put retenir ses gouverneurs, qui se posèrent en princes indépendans, tout en lui laissant d'abord les honneurs et les titres de la souveraineté. Ainsi la carrière fut ouverte aux aventuriers de toutes couleurs qui cherchèrent à se découper des états dans ces espaces immenses et à s'arrondir ensuite en se faisant mutuellement la guerre. Cette anarchie, comme toutes celles qui ont affligé les peuples, ne pouvait pas durer indéfiniment. Quelle était donc la puissance qui devait relier tous ces membres épars et reconstruire un nouvel empire? L'islamisme fournirait-il encore des hommes capables de se constituer en héritiers du trône des Mogols et d'en continuer la tradition, ou bien le christianisme viendrait-il, avec sa force d'expansion, sa haute intelligence et son énergie, coordonner toutes ces parties et leur fournir le point de ralliement dont elles avaient besoin? A cette époque, deux puissances européennes occupaient déjà de solides positions dans ces contrées éloignées, la France et l'Angleterre. Si le gouvernement de Louis XV eût eu à cœur la prospérité et la grandeur de la France, il est probable que nous aurions pu présenter à ces nombreux états le drapeau autour duquel ils se seraient ralliés. Les grands travaux, l'énergie, le dévoûment de Dupleix et de Labourdonnais, l'avaient entouré d'un prestige considérable; mais, au lieu de les seconder avec vigueur et de fournir à Dupleix les moyens d'achever son œuvre, on sait comment le cabinet de Versailles abandonna lâchement l'un et l'autre avec la plus complète insouciance de l'honneur et des intérêts français.

Une fois seule, la compagnie indo-britannique put se déployer à l'aise au milieu de cet éparpillement des provinces de l'empire mogol. Une multitude de circonstances propices lui prêtèrent leur concours, et contribuèrent à son agrandissement : les guerres intes-

(1) Voyez sur les derniers jours de l'empire mogol les travaux de M. Théodore Pavie dans la *Revue* des 15 août et 1er novembre 1858, 15 janvier et 1er février 1859.

tines dont nous venons de parler, l'oppression que les autorités musulmanes avaient fait peser sur les Hindous, la haine que ces deux races se portaient, l'action énervante du brahmanisme, — qui avait parqué les hommes pour leur ôter le plus puissant stimulant de la volonté, celui d'aspirer à une position meilleure, — l'absence de toute idée de patrie remplacée par un attachement excessif au village, enfin l'incommensurable misère du peuple, laquelle le poussait à s'enrôler sous le drapeau qui lui promettait l'existence sans se demander dans quelle direction on le ferait marcher, telles sont les causes qui en Orient ont porté l'Angleterre à la hauteur où nous la voyons.

Dans l'état où se trouvaient alors ces contrées, la compagnie des Indes, comme puissance politique, devait avoir le sort de tous les états de la péninsule : elle devait ou s'agrandir ou tomber. Dans cet extrême Orient, la modération, la justice même, sont prises pour de la pusillanimité; quand on ne parle pas en maître, on inspire de l'audace à ses adversaires, car le droit de la force y est seul reconnu. Appelée, tantôt à se défendre contre les entreprises d'un voisin turbulent, tantôt à protéger un allié contre d'injustes agresseurs, tantôt à servir d'arbitre entre deux états en guerre l'un avec l'autre, la compagnie des Indes devait avancer par ondulations jusqu'à ce qu'elle eût étendu son pouvoir sur la péninsule tout entière, appuyée d'ailleurs, comme elle l'était, sur une armée bien disciplinée à laquelle l'élément européen donnait une grande force. Le gouvernement métropolitain, par la vigueur de son organisation et la fixité de sa marche, y a contribué pour une part considérable. Il était formé de deux corps : le législatif et l'exécutif, la cour des propriétaires et celle des directeurs. La première était composée des actionnaires, ayant un droit de vote proportionné à la quotité des fonds placés dans la société. La seconde, composée de vingt-quatre membres choisis par les actionnaires, remplissait tout à la fois les fonctions de conseil d'état, d'administrateur et de pouvoir exécutif. Elle tenait des séances hebdomadaires; elle était divisée en un certain nombre de comités, ayant chacun son contingent spécial d'affaires et sous sa direction un nombre plus ou moins considérable d'employés. Le tout formait une administration compliquée dont les bureaux se trouvaient dans un modeste édifice situé dans Leadenhall-street.

Aussi longtemps que la compagnie resta une association marchande, le gouvernement ne s'en occupa que pour la protéger et lui assurer le monopole du commerce de l'extrême Orient, privilége qu'elle dut payer plus tard par un impôt annuel de 200,000 livres sterling; mais lorsqu'elle élargit son cadre, se substitua à des princes régnans et prit les rênes d'un empire, il fallut modifier ses condi-

tions d'existence et y introduire un élément nouveau. La couronne, sauvegarde de l'honneur du drapeau britannique qui flottait sur tant de villes et de places fortes, crut qu'il était de son devoir de surveiller les faits et gestes de la compagnie des Indes. Sur la proposition de Pitt, le parlement en rattacha l'administration politique au gouvernement en instituant le bureau du contrôle. Le nom de cette commission permanente en indique le mandat. Composée de six membres empruntés au conseil privé, elle devait contrôler tous les actes de la cour des directeurs, prendre connaissance de ses délibérations et de sa correspondance, et faire usage d'un *veto* quand elle le jugerait convenable.

A chaque renouvellement de sa charte, la compagnie perdait un lambeau de ses priviléges commerciaux. Dans sa session de 1833-1834, le parlement lui enleva le dernier qui lui restait : le commerce avec la Chine. Il remboursa par des annuités les actionnaires, supprima toutes les restrictions apportées à l'établissement des Européens aux Indes, ouvrit les carrières administratives à tous, Européens ou Hindous, créa une quatrième présidence, celle du nord-ouest, dont le chef-lieu fut Agra, et confia à la présidence du Bengale la direction suprême des possessions anglaises aux Indes. La cour des directeurs n'en restait pas moins, malgré ce nouvel amoindrissement de sa puissance, le seul pouvoir intermédiaire par lequel passaient toutes les dépêches entre le gouverneur-général et la couronne, et en cette qualité elle avait encore une grande place dans le mécanisme compliqué du gouvernement indien. Bien que modifiée dans le chiffre de son personnel en 1853, elle conserva cette grande position jusqu'à l'insurrection de 1857. La nouvelle du soulèvement de plus de 80 régimens indigènes de l'armée du Bengale, des horreurs qu'ils commirent sur les employés anglais qui tombèrent en leur pouvoir, fit pousser un cri d'indignation à la Grande-Bretagne tout entière. Chacun de chercher la cause de ces mouvemens aussi inattendus qu'effrayans et d'en désigner les provocateurs. Ce fut un concert de récriminations, un feu croisé d'attaques et de défenses, d'accusations injustes et de réponses acerbes. Une mesure parut indispensable aux yeux de tout le monde, c'était d'enlever à cet empire son gouvernement bâtard, de supprimer la cour des directeurs comme un rouage inutile et nuisible, et de transférer le pouvoir tout entier à la couronne.

En Angleterre, quand l'opinion publique s'est prononcée d'une voix claire et impérative, le gouvernement ne met pas son honneur à y résister. Le ministère tory qui dirigeait alors les affaires du pays présenta le 7 mars 1858 le bill des Indes, par lequel le gouvernement prenait pleine et entière possession de l'empire indien.

Ce bill donna lieu à des débats très vifs, que des incidens produits par le bureau du contrôle envenimèrent et compliquèrent considérablement. Enfin, après deux mois de stratégie parlementaire par laquelle les whigs espéraient ressaisir le pouvoir, les tories restèrent maîtres du champ de bataille, et le bill fut adopté.

Par ce bill, la couronne se substituait en tout et pour tout à la compagnie des Indes orientales. La cour des directeurs était supprimée, le bureau du contrôle devenait un ministère, composé du ministre des Indes, membre du cabinet, et d'un conseil de 15 membres, dont 8 à la nomination de la couronne et 7 au choix de leurs collègues. Pour la première fois, ces 7 membres furent nommés par la cour des directeurs avant qu'elle fût dissoute. Toutes les questions essentielles d'organisation étaient réservées au parlement, toutes celles d'un intérêt secondaire étaient confiées à un conseil législatif établi à Calcutta. Ce bill ne changeait rien à l'administration indienne. Le personnel restait le même, la position du gouverneur-général et des autres fonctionnaires n'était pas atteinte. La révolution s'était concentrée dans la région des pouvoirs métropolitains.

Tel était l'état de l'empire anglo-indien au sortir de cette redoutable révolte qui avait menacé de tout anéantir. Nous allons suivre M. Prichard dans le récit qu'il nous fait des dix années qui viennent de s'écouler sous le nouveau gouvernement; il s'est trouvé dans les meilleures conditions possible pour bien connaître les hommes et juger sciemment les choses.

I.

Quand on a devant soi une carte de l'Asie, le pays qui frappe le premier les regards, c'est l'Inde, tant la nature en a dessiné fortement les contours. Détachée du continent par le plus magnifique système oréographique du monde, elle s'avance dans la mer comme pour s'y baigner et inviter en même temps le soleil à la caresser de ses plus chauds rayons. De vastes cours d'eau qui descendent des hauteurs himalayennes lui fournissent l'élément dont elle a le plus besoin pour donner à son sol une fertilité exceptionnelle. C'est une nature aux grands traits climatériques, et dont les excès météorologiques inspirent à l'homme une véritable terreur. Tantôt ce sont des inondations qui convertissent les plus luxuriantes plaines en une vaste méditerranée, tantôt ce sont des sécheresses qui calcinent la terre en détruisant tous les germes, et font périr de faim des millions d'habitans. La violence du vent y est connue, et les ravages des cyclones ont rempli naguère les colonnes de nos journaux. En

1864 et 1867, Calcutta a été visitée par des ouragans dont la violence dépasse toute idée. Le premier commença le 5 octobre à quatre heures du matin, et dura jusqu'à dix heures. Après un calme trompeur d'une heure, la bourrasque revint avec une nouvelle furie, et conserva sa violence jusqu'à deux heures. Ses effets désastreux s'étendirent sur une surface de 100 milles de diamètre. Aucune description ne peut reproduire les scènes qu'enfante un cyclone. L'Hougly, qui peu d'instans après était aussi uni qu'un miroir, paraissait comme atteint de folie furieuse. Il rejetait ses eaux par masses de 15 à 30 pieds de hauteur jusqu'à 8 milles dans les terres, se jouant des digues les mieux construites et balayant devant lui bestiaux, hommes et villages. Dans l'île de Sangor, sur une population de 6,000 âmes, 4,500 personnes furent enlevées et englouties dans les eaux.

Le port de Calcutta, où l'on apercevait la veille une véritable forêt de mâts, n'en contenait plus un seul après le cyclone : 155 vaisseaux avaient été jetés sur le rivage. L'*Allié*, qui venait de recevoir dans ses flancs 335 coulies, sombra avec la presque totalité de sa cargaison humaine. L'*Alligator*, un puissant remorqueur, fut lancé dans une jungle. L'*Amiral Casey* se trouva au milieu d'une rizière. Deux autres vapeurs ne firent qu'un saut de la rivière dans un jardin, le *Comte de Clare* fut porté sur un monceau de ballast. 134 navires subirent de graves avaries, et 36 furent perdus. Ces détails peuvent nous dispenser de décrire les scènes dont Calcutta fut le théâtre. Les rues étaient encombrées d'arbres déracinés, de débris de toits, de vérandahs, de portes, de murs, de clochers. Les feuilles de plomb ou de zinc qui couvraient les toits avaient été roulées et chassées comme du papier. Avenues, jardins, promenades, tout était détruit. Les faubourgs, qui avaient reçu le premier choc, ne présentaient qu'un monceau de ruines : plus de 20,000 personnes y perdirent la vie.

L'Inde est une terre exceptionnelle qui ne protége que ce qu'elle produit. Tout ce qui lui est étranger, hommes, animaux, plantes, dépérit. Jamais la race anglo-saxonne ne pourra s'y acclimater. Les *sanitaria* (1) placés sur les hauteurs des chaînes himalayennes ne sont que des palliatifs auxquels les riches seuls peuvent recourir. L'Anglais paie chaque jour qu'il passe aux Indes de quelque parcelle de sa santé et de ses forces morales : toutes les illusions que l'on s'était faites à ce sujet sont dissipées; c'est une déperdition quotidienne qui atteint l'âme comme le corps. Il cherche en vain cet échange d'idées, ces associations intellectuelles, ce mouvement

(1) Lieux choisis pour l'air pur qu'on y respire, et où les Anglais vont passer l'été.

scientifique et littéraire qui alimente l'esprit et lui donne de la vigueur.

Cependant l'Inde anglaise, eu égard à son étendue et aux déserts qu'elle renferme encore, est un des pays les plus peuplés de ce monde. Sous ce rapport, les Hindous peuvent marcher de pair avec les Chinois. Les uns et les autres fournissent de larges contingens à l'émigration. Les deux tiers presque de cette population se trouvent sous la dépendance directe de la Grande-Bretagne. Ils forment quatre présidences : trois anciennes, celles du Bengale, de Madras et de Bombay; une nouvelle, celle d'Agra ou du nord-ouest. Le dernier recensement accuse pour ces quatre gouvernemens une population de 112,102,429 âmes. A ce chiffre, il faut ajouter les habitans de sept autres provinces qui sont également sous la domination immédiate de la couronne, mais qui ne sont pas encore érigées en groupes présidentiels. Leur nombre s'élève à 39,886,884, ce qui fait un total de 151,989,313 âmes, qui composent l'empire indo-britannique. Ce n'est pas tout, la couronne d'Angleterre compte un nombre assez considérable de vassaux. Ce sont des rajahs auprès de chacun desquels le gouvernement entretient un résident qui a souvent plus d'autorité que le prince lui-même. L'on ne peut évaluer que fort approximativement la population de ces états secondaires, dont quelques-uns comptent plusieurs millions d'habitans; néanmoins on ne s'écarte pas trop de la vérité en portant le chiffre des Asiatiques sur lesquels le sceptre d'Angleterre étend sa domination à 180 millions. Ce sera le plus grand empire du monde, si la Chine continue à se désagréger.

Depuis 1858, le gouverneur-général des possessions anglaises aux Indes prend le titre de vice-roi. Dans les dix années qui viennent de s'écouler, quatre vice-rois ont été successivement à la tête de l'empire indo-britannique : lord Canning, lord Elgin, sir John Lawrence et le comte Mayo, qui occupe encore ce poste à l'heure qu'il est. Le premier y resta près de six ans. Aucun gouverneur n'a eu à traverser des momens aussi difficiles, et aucun n'a essuyé une critique aussi sévère. Ce ne sont pas les capacités de l'homme d'état qui lui faisaient défaut, on peut dire qu'il était à la hauteur de sa position; mais à peine fut-il arrivé qu'il se trouva en présence d'une formidable insurrection, résultat d'imprudentes mesures de son prédécesseur et des ministres qui avaient dégarni le pays de troupes européennes pour fortifier l'armée de Crimée et ensuite celle de Perse. On lui reprocha de n'avoir pas du premier coup et par des mesures énergiques étouffé la révolte des cipayes. C'est que son caractère répugnait à la précipitation fiévreuse. Flegmatique, réservé, il semblait de glace au milieu de cette atmosphère embrasée

qui enveloppait alors Calcutta. Ni l'emportement ni l'enthousiasme n'avaient de prise sur lui, et peut-être l'Angleterre doit-elle à cette nature froide, réfléchie, impassible, d'avoir conservé le sceptre de cet immense empire.

Lorsque l'insurrection (1) eut été vaincue par la prise de Lucknow, qu'il ne lui restait que quelques débris traqués dans les gorges de l'Himalaya, lord Canning crut devoir adresser aux habitans de l'Oude, où la révolte s'était concentrée, une proclamation qui restera célèbre. Il leur annonça, et principalement aux *taloukdars* ou grands propriétaires du pays, que le sol tout entier du royaume était confisqué au profit du gouvernement britannique à l'exception des immeubles appartenant à quelques seigneurs qui étaient restés fidèles à la couronne d'Angleterre, et dont il donnait les noms; quant au reste, il en disposerait comme il le jugerait convenable. Lord Canning promit cependant de traiter avec indulgence les taloukdars qui s'empresseraient de faire leur soumission, à moins qu'ils n'eussent les mains souillées de sang anglais. La cour des directeurs, qui existait encore, s'empressa d'écrire à lord Canning pour lui faire de très judicieuses observations sur ce décret sans précédent dans l'histoire. Elle lui fit entendre que cette mesure, dont la justice était fort contestable, pourrait avoir un effet tout opposé à celui qu'il en attendait, et provoquer de vives et regrettables résistances, qu'il aurait fallu au contraire faire preuve dans cette occasion de beaucoup d'indulgence et d'une noble mansuétude. La cour termina sa dépêche en lui demandant de mitiger dans la pratique ce qu'il y avait de trop sévère dans ce décret, car elle désirait que la domination britannique eût pour piédestal « l'obéissance volontaire d'un peuple heureux. » Cette dépêche, une des dernières que la cour des directeurs ait adressées au gouverneur-général, lui fait grand honneur. Dans le public et dans les chambres, la proclamation de lord Canning excita la plus vive indignation. La presse en fit ressortir toute l'iniquité, et demanda s'il était permis à une autorité anglaise de se livrer à des actes qui sentaient l'absolutisme oriental le plus étendu, et réclama impérieusement le transfert de cet empire à la couronne. La législature, justement saisie de cette importante question, s'exprima par l'organe de ses orateurs en termes fort vifs. Au reste, il ne paraît point que lord Canning ait eu l'idée d'exécuter à la lettre les menaces de sa proclamation. Le mois de juin n'était pas écoulé que les taloukdars, après avoir fait leur soumission, étaient tous rentrés en possession

(1) Voyez sur la guerre des Indes les récits de M. Forgues dans la *Revue* des 15 juin, 1er juillet, 1er et 15 septembre 1858, 1er mai 1859, 15 avril et 1er mai 1860.

de leurs droits, et avaient consenti à fournir au gouvernement une contribution annuelle de 52 sacs de roupies, soit 13 millions de francs.

Cette importante affaire terminée et l'ordre rétabli, le gouverneur ordonna le désarmement général de l'Oude. Pour se faire une idée de la force militaire de cette province et de la résistance qu'elle aurait pu opposer à la puissance anglaise, il suffit de supputer le nombre des armes que ses habitans remirent entre les mains de l'autorité : 684 pièces d'artillerie, 186,177 fusils, 565,321 armes blanches, 50,311 lances et 636,683 instrumens de guerre de diverse nature. De plus, on démolit 1,569 forts.

A peine lord Canning était-il heureusement sorti de cette menaçante insurrection qu'il se trouva en présence d'un mouvement qui éclata dans le corps de troupes arrivé depuis peu d'Angleterre. Levé en toute hâte pour remplacer les vides que la guerre de Crimée avait faits dans les rangs de l'armée anglaise, ce corps n'était qu'un ramassis de vagabonds qui n'avaient pris du service que pour jouir de la prime d'enrôlement et voyager aux frais de l'état. Mal commandés par des officiers qui n'avaient eu sous leurs ordres que des cipayes du Bengale, natures malléables et soumises, ils se montrèrent insubordonnés, et, quand ils apprirent que l'armée passait du service de la compagnie à celui de l'état, ils se servirent de ce prétexte pour réclamer une nouvelle prime d'enrôlement. Sur le refus positif du gouverneur, ils manifestèrent les dispositions les plus hostiles, et l'on crut un moment que l'on serait obligé de recourir à la force armée pour les soumettre; mais il répugnait à lord Canning d'ordonner aux troupes royales qui étaient restées aux Indes, et dont la fidélité était à toute épreuve, de faire feu sur des compatriotes. Il préféra entrer en composition avec les rebelles, et les renvoya en Angleterre au nombre de 7,000.

Ce nouveau danger écarté, lord Canning entreprit une tournée officielle dans les provinces supérieures. Il voulait s'assurer par lui-même de l'état du pays, s'entretenir avec tous les chefs, féliciter ceux qui étaient restés fidèles, stimuler les prudens, recommander à tous la loyauté envers la reine et la justice envers leurs propres sujets. Il se mit en route au mois de novembre 1859, et s'arrêta dans tous les chefs-lieux de province. Il tint dans chacun d'eux des grands levers ou *dourbars* auxquels étaient invités tous les seigneurs du pays. Il leur faisait entendre que leur bien-être et leur affermissement dans leurs droits et leur autorité étaient étroitement liés à leur fidélité au gouvernement anglais. Lorsqu'il fut à Agra, capitale de la présidence du nord-ouest, il y fit venir les principaux rajahs du Rajpoutana, et surtout trois d'entre eux

qui avaient donné des preuves d'attachement à l'époque de l'insurrection : les maharajahs de Goualior, de Jeypour et d'Alwar. Voici le discours qu'il adressa au second de ces trois princes :

« Maharajah de Jeypour,

« La présence à ce dourbar d'un prince issu des plus anciennes et des plus nobles familles du Rajpoutana, et d'un des plus fidèles feudataires de la couronne britannique, m'est des plus agréables. Le territoire de Jeypour n'a pas été aussi tourmenté que d'autres par la révolte; néanmoins vous n'avez pas manqué d'occasions de déployer votre fidélité. Quand un corps de rebelles s'approcha de votre capitale et vous somma de leur livrer les officiers anglais qui s'y trouvaient, vous leur répondîtes : « Venez les chercher! » Vous avez entouré d'une protection attentive et respectueuse la famille de l'agent politique, que ses fonctions avaient éloigné de votre capitale. Et lorsque vous jugeâtes le moment favorable, vous avez fait conduire dans cette ville et sous une bonne escorte 50 chrétiens. Vous nous avez en outre prêté un secours efficace en autorisant nos troupes à traverser en toute liberté votre pays.

« En reconnaissance de ces services, je vous prie d'accepter le district de Kote-Kasim, qui à l'avenir fera partie de votre territoire. Il était un apanage du roi de Delhi; mais la trahison de ce monarque l'en a dépouillé. En l'ajoutant à votre province, je suis certain de le mettre dans de bonnes et loyales mains.

« Je saisis cette occasion pour vous exprimer publiquement ma reconnaissance de ce que vous avez rempli fidèlement vos promesses en supprimant d'une main ferme les sutties dans toute l'étendue de votre territoire, et en abrogeant le droit d'asile attaché à des sanctuaires, droit dont les criminels se couvraient pour échapper à la justice. »

Cette tournée officielle fut signalée par un acte de justice qui soulagea bien des cœurs. Quand un prince hindou n'avait pas d'enfant mâle, il en adoptait un, auquel il laissait sa couronne ou ses titres. Lord Dalhousie avait décrété que le domaine d'un prince qui mourait sans héritier direct revenait de droit au gouvernement anglais. Cette décision ne supprimait pas seulement une antique coutume, elle blessait au vif le sentiment religieux, car c'était à l'héritier naturel ou adoptif à présider à toutes les cérémonies religieuses qui seules pouvaient assurer au défunt l'entrée dans l'olympe brahmanique. Enlever aux seigneurs ce droit, c'était donc compromettre leur avenir éternel. L'on comprend la joie qu'ils durent éprouver en apprenant qu'il leur était rendu, et que leur départ serait accompagné de ces précieuses cérémonies qui seules pouvaient leur garantir une heureuse existence au-delà de la tombe.

Lord Canning, avons-nous dit, resta près de six ans à son poste. Il l'aurait gardé plus longtemps, s'il n'eût pas eu la douleur de perdre sa femme. Ce coup assombrit son séjour aux Indes. Il résigna ses fonctions le 12 mars 1862, espérant recouvrer sous le ciel d'Angleterre une santé que celui des Indes avait détruite; mais ses espérances ne se réalisèrent pas, et il succomba peu de jours après son retour.

Son successeur, lord Elgin, ne fit pour ainsi dire qu'une apparition dans sa vice-royauté. Après être resté quelques mois au siége de son gouvernement pour en étudier le mécanisme et se mettre au courant des affaires, il partit le 5 février 1863 pour faire une tournée officielle dans les provinces supérieures. Il tint au milieu d'un appareil tout oriental des dourbars dans toutes les grandes villes de ces riches contrées, et se rendit ensuite à Simla pour se mettre à l'abri des chaleurs des basses terres. Le site sur lequel ce *sanitarium* s'élève est un des plus beaux des Alpes asiatiques; aussi est-il couvert de cottages anglais de toute grandeur, et sert-il de rendez-vous à la meilleure société anglo-indienne du vaste bassin du Gange. Dans les premiers jours de l'automne, lord Elgin quitta sa belle résidence d'été pour retourner au chef-lieu de l'empire. Il voulut passer par la vallée de Kangra, une des plus belles et des plus pittoresques du système himalayen : tous les degrés d'élévation s'y trouvent, depuis le simple accident de terrain jusqu'à la montagne dont la crête surpasse en altitude les pics les plus élevés des Andes. On y traverse aussi tous les degrés de température qui remplissent l'intervalle entre les chaleurs de la zone torride et les froids les plus rigoureux. La flore la plus variée et d'une grande richesse couvre la vallée de Kangra d'un magnifique manteau. En se rendant au village de Dhourmsalla, station militaire et demeure de quelques employés de l'administration, il dut franchir le val de Botung, situé à 16,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et d'où le plus splendide panorama se déroule aux regards du voyageur. Lord Elgin resta une heure à contempler ce ravissant spectacle par un froid piquant. Entraîné par la beauté des tableaux qui se modifiaient à chaque instant, il ne tint aucun compte des exigences de sa santé, si bien qu'en arrivant à Dhourmsalla il dut se mettre au lit; mais ce qu'il avait pris d'abord pour de la fatigue n'était autre chose que les symptômes d'une maladie dont il mourut bientôt après.

Ce ne fut pas dans les rangs de la noblesse et parmi les hommes d'état que le ministère choisit le successeur de lord Elgin. Contrairement à ses principes et à ses précédens, il appela cette fois à la vice-royauté l'ex-gouverneur du Pundjab, sir John Lawrence, qui

avait déployé une grande habileté dans l'exercice de sa charge. Non-seulement il avait préservé sa province de la contagion de la révolte en 1857, mais c'est avec les forces dont il disposait, et qu'il dirigea sur l'Oude, que l'on s'en rendit maître. Cette promotion fut ainsi la récompense des services signalés qu'il avait rendus. Jugée avec sévérité par les fonctionnaires, qui n'aiment pas à voir leur égal de la veille devenir tout à coup leur supérieur et leur maître, elle fut au contraire bien reçue par l'armée et la population indépendante. Quant aux Hindous, cette nomination leur fut agréable. « Au moins celui-là, dirent-ils, n'aura pas besoin de faire un stage de trois ans pour être à même de remplir ses devoirs. »

Mais s'il avait rempli avec distinction une place de second ordre, s'il s'était montré un administrateur éminent, sir John Lawrence ne fut pas aussi heureux quand il fut élevé au trône vice-royal. Il est assez rare qu'un fonctionnaire qui a franchi tous les degrés de la hiérarchie bureaucratique, qui s'est façonné dans ce milieu étroit, finisse par devenir un homme d'état à grandes et fortes conceptions. Sa première éducation déteint sur ses mesures, qui manquent d'ampleur. Aux Indes, le corps officiel éprouve un profond éloignement pour la partie indépendante de la population européenne. S'il ne tenait qu'aux fonctionnaires, aucun Anglais en dehors de leur corporation ne viendrait s'y établir. Ils ont le pressentiment que la formation d'un élément européen considérable amoindrirait leur grande position, et que leurs traitemens fabuleux seraient réduits de moitié. Sir John Lawrence se montra toujours fort peu favorable à cette classe de ses administrés. Cette lacune de son esprit était surtout visible dans le peu de zèle qu'il déploya pour la construction des chemins de fer, parce que ces travaux attiraient un grand nombre d'ouvriers anglais. Peut-être subissait-il dans cette circonstance l'influence des Hindous, qui éprouvent pour cette catégorie d'étrangers une invincible antipathie. En revanche, le bien-être des soldats eut toute sa sollicitude, et les nombreux employés du gouvernement ne furent pas oubliés dans ses faveurs. Ceux-ci cependant ne répondirent nullement à ses généreuses intentions, et furent toujours mécontens de ses choix et de son administration en général. De son côté, la noblesse hindoue ne lui pardonna pas les mesures qu'il avait prises pour poser des limites à sa puissance et soustraire les laboureurs à des coutumes oppressives et souvent dégradantes. En somme, il n'était pas populaire, mais aux Indes le chef de l'état peut se passer de toute popularité; il n'est responsable que devant la couronne et la législature anglaises, lesquelles se trouvent dans un autre hémisphère : aussi est-il dans son palais et au milieu de ses états un monarque omnipotent. Ni la presse

locale ni l'opinion publique n'ont assez de valeur dans l'empire pour peser sur la marche de son gouvernement.

II.

Le changement survenu dans la direction de la puissance suprême des Indes enlevée à la compagnie pour être transférée au cabinet de Saint-James n'a été qu'une évolution métropolitaine; le gouvernement local de Calcutta est resté ce qu'il était, absolu dans toute l'étendue du terme. Les quelques modifications qu'il a subies n'en ont changé que l'apparence. Auparavant le président, assisté d'un conseil, était l'unique autorité qui mettait en mouvement tout le mécanisme administratif. A ce premier rouage, le parlement n'a fait qu'ajouter un conseil législatif, composé de délégués des quatre présidences, d'un chef indigène de chacune des grandes divisions qui ne sont pas encore groupées en présidence, et de trois membres qui représentent l'élément non officiel des Européens. Nommés par le pouvoir, les membres de ce conseil législatif ne représentent aucune classe de la société, ne reçoivent aucun mandat, et ne se rattachent par aucun lien au peuple, qui prend peu d'intérêt à leurs travaux. Impossible d'établir un parallèle quelconque entre ce conseil législatif et la chambre des communes; pourquoi donc le ministère lui a-t-il donné ce nom? Est-ce pour tromper l'opinion, qui réclamait pour les Indes quelques garanties de liberté? Mais il se passera encore bien des années avant que les Hindous soient capables d'exercer une action quelconque sur la marche d'un gouvernement régulier et libéral. Ils n'ont aucune idée des bases sur lesquelles repose une civilisation progressive et des conditions d'un vrai gouvernement.

Le vice-roi est président de droit du conseil avec la faculté de se faire remplacer. C'est lui qui dirige les débats, les suspend ou les ajourne, et en renvoie la clôture à un autre jour, s'il le juge nécessaire. Si un membre demande la production d'un document quelconque, il peut la refuser ou l'autoriser. Son pouvoir va jusqu'à modifier le personnel du conseil législatif. Lorsqu'un bill a subi le *modus operandi* établi par les règlemens, il faut encore qu'il reçoive la sanction du président en sa qualité de vice-roi, et qu'il soit ensuite envoyé au ministre secrétaire d'état des Indes, qui, sur l'avis de son conseil, peut le rejeter.

Malgré tout ce qu'il y a de défectueux et d'illibéral dans la composition du conseil législatif de Calcutta, ce corps s'est pris au sérieux; il s'est mis résolûment à l'œuvre. Dans ces dix années, de 1858 à 1868, il a discuté, élaboré, rédigé et voté 320 lois, ce qui

fait une moyenne de 32 par année. L'on peut bien croire que dans ce travail à toute vitesse un grand nombre de ces lois auront besoin d'être amendées, mais l'ensemble a été un bienfait pour le pays. Il a rapporté bien des mauvais arrêts, abrogé bien des lois iniques, donné satisfaction à plus d'un vœu légitime. Nous regrettons que le cadre de cette étude ne nous permette pas de passer en revue les travaux accomplis par le conseil législatif des Indes pendant cette courte période d'années; nos législateurs y trouveraient ample matière à réflexions. Commerce, industrie, agriculture, banques, institutions civiles, marine, relations de tout genre, c'est une reconstruction générale de la société indo-européenne. Le travail le plus considérable auquel le conseil législatif se soit livré est sans contredit l'élaboration d'un code complet de lois pénales et de procédures criminelles. Il est si détaillé, si minutieux, que presque toutes nos actions pourraient à la rigueur être visées. Le grand obstacle contre lequel les législateurs sont venus se heurter, c'est l'impossibilité de contraindre les Anglais à se soumettre aux décisions d'un juge indigène en matière criminelle. Ils ont la certitude que du moment où les tribunaux hindous pourront exercer une juridiction incontestée sur eux, leur règne approchera de sa fin. Il n'était pas possible cependant de faire deux codes, deux systèmes de lois; les relations entre les vainqueurs et les vaincus sont trop enchevêtrées pour que la loi puisse tenir compte des différences de race. Il fallut néanmoins y introduire des tempéramens, faire des exceptions, poser des limites à l'action de la loi pour les Européens des villes où les cours ne sont pas exclusivement composées d'Anglais, laisser enfin des lacunes que le temps comblera. D'après une décision de la cour suprême d'Agra, les juges ne peuvent pas même appliquer aux Anglais la loi qui oblige le père d'un enfant illégitime à lui faire une pension alimentaire.

La police a été remaniée par le conseil législatif dans toutes ses parties. Il est très difficile d'avoir une bonne police aux Indes; la classe où on la recrute n'inspire aucune confiance. Sur le terrain de l'intelligence, les Hindous sont presque au même niveau que les Européens, et sur plusieurs points de la moralité ils marchent de pair avec ces derniers, mais ils sont sans entrailles. Ils feront endurer à l'homme et aux animaux les plus cruelles souffrances avec une indifférence parfaite; et, pourvu qu'ils puissent le faire sans danger, ils vous ôteront même la vie sans éprouver le moindre remords. En fait d'intrigue, l'Hindou est passé maître. Comme sa morale lui permet le mensonge, il se montre très habile à couvrir ses méfaits de paroles astucieuses. Ce sont cependant des hommes de ce caractère qui remplissent tous les cadres inférieurs de la po-

lice : aussi les magistrats européens ne sont-ils jamais sûrs de la fidélité de leurs rapports et de leur témoignage. Ils vendent leur concours et servent d'instrumens à la haine ou à la vengeance. A leurs yeux, un criminel n'est qu'un maladroit qui n'a pas su tirer les marrons du feu sans se brûler, un joueur malavisé qui a perdu la partie. Il n'y a qu'une voix dans la classe éclairée de l'empire pour condamner la police dans la manière dont elle exécute son mandat. Comme cette police est récompensée en raison du nombre de coupables qu'elle appréhende et fait condamner, il n'y a point d'efforts qu'elle ne fasse pour obtenir de l'avancement ou des avantages pécuniaires. Le témoignage n'ayant aucune valeur parmi les Hindous, c'est sur l'aveu de l'accusé que les juges prononcent leur condamnation; la police est donc intéressée à obtenir le plus d'aveux possible. Pour atteindre ce but, elle ne recule devant aucun moyen, quelque odieux qu'il soit. On prolonge la prison préventive et le secret, si la geôle le permet; mais il est avéré, malgré les nombreuses dénégations de la magistrature, que l'on a souvent recours à une véritable torture pour arracher un aveu. M. Prichard donne même une liste des variétés de questions au service de la police, et encore en supprime-t-il plusieurs qu'il ne serait pas convenable de publier.

Ce sujet est de la plus haute importance, et l'on comprend qu'une commission ait été nommée pour l'examiner à fond et proposer les modifications dont il pourrait être susceptible. La police est l'institution par laquelle le gouvernement entre en contact journalier avec le peuple; c'est la chaîne qui rattache la locomotive au train. En vain une nation possède un système judiciaire excellent et une magistrature intègre, en vain son budget s'équilibre sans emprunts et l'assiette des impôts atteint sa perfection, en vain l'ordre le plus complet préside à toutes les branches de son administration; si sa police est composée d'hommes sans principes, ignorans et serviles, le peuple sera opprimé, et son gouvernement dans maintes circonstances se convertira en un instrument de tyrannie. La police dans l'empire indo-britannique est un corps considérable, et pourrait devenir un sérieux danger, si elle n'était composée que de ces élémens malsains. L'ensemble des dépenses qu'elle occasionnait pour les quatre présidences sous le gouvernement de la compagnie s'élevait à la somme de 3 millions de livres sterling. Ce chiffre a été diminué d'un tiers, et l'effectif du corps de police porté à 150,000 hommes, savoir un agent pour 1,000 habitans, avec un salaire de 135 roupies par année, soit 325 francs. Toutes les améliorations doivent porter sur le choix des agens et sur leurs attributions, qui doivent avoir le caractère plus protecteur qu'accusateur.

Au milieu de nombreux travaux d'un intérêt secondaire, le conseil législatif s'est occupé de la situation des provinces non réglées (*non regulation provinces*), c'est-à-dire qui ne sont pas encore placées sous les lois générales de l'empire. Quand un pays passe sous la domination britannique, ce qui a lieu le plus souvent par la conquête, le gouvernement ne juge pas à propos de le faire entrer immédiatement dans le rouage compliqué d'une administration qui a été graduellement formée pour répondre aux besoins d'un état social avancé. Pour guérir les plaies de la guerre et rétablir le plus promptement possible l'ordre et la sécurité, il faut un pouvoir plus simple, et dont l'action puisse être plus rapide et plus énergique. Il est composé d'un commissaire en chef qui réside au chef-lieu de la province, d'un nombre de sous-commissaires égal à celui des arrondissemens, et d'autant de commissaires-adjoints que les besoins du service réclament, lesquels sont chargés d'exécuter les ordres de l'autorité supérieure. Les deux tiers du personnel de cette administration appartiennent à l'armée. Les membres des commissariats sont généralement des hommes qui se sont signalés par leurs services. Leur nomination dans une province non réglée est un avantage considérable. Ils peuvent s'y créer de brillantes positions, car l'avancement n'y a plus lieu par ordre d'ancienneté comme dans l'armée ou dans les emplois civils. L'énergie et l'intelligence font à ceux qui en sont doués une place de premier ordre; il en résulte que ce genre de gouvernement renferme des hommes d'un grand mérite, qui savent imprimer une puissante impulsion aux travaux agricoles et aux entreprises commerciales.

III.

Au point de vue de l'administration financière, l'Inde ressemblait à un de ces riches propriétaires qui ne regardent jamais à leurs affaires, ou qui, s'ils y jettent de temps en temps les yeux, le font d'une manière si superficielle qu'ils ne peuvent apprécier l'exacte situation de leur fortune, n'ayant garde, pourvu que leur intendant leur fournisse de quoi subvenir à leurs dépenses, de s'enquérir si l'argent qu'ils touchent est le produit d'un emprunt hypothécaire ou de la location de leurs terres. Aussi une des premières mesures de la couronne fut la nomination d'un ministre des finances, M. Wilson, qui avait acquis en ces matières des connaissances très étendues. Il arrivait à Calcutta en 1859, et, comme préliminaire à la prise de possession de son portefeuille, il fit une tournée semi-officielle du Bengale jusqu'aux provinces supérieures, s'arrêtant dans tous les chefs-lieux de recettes particulières ou générales, et recueillant

dans ses entretiens avec les employés les renseignemens et les lumières dont il voulait faire son profit. De retour dans ses bureaux, il se mit sans désemparer à étudier la situation financière de l'empire. Lord Canning avait publié l'année précédente un budget, le premier qui eût paru depuis la fondation du pouvoir politique aux Indes, ce qui lui donnait une portée considérable : c'était une reconnaissance du droit qu'avaient les contribuables de savoir ce que l'on faisait de leur argent. Ce budget se soldait par un déficit de 5 millions de livres sterling, qui furent couverts par un emprunt et une augmentation des droits sur le sel et l'opium. Cependant ce budget ne représentait pas, à beaucoup près, la situation vraie du trésor de l'Inde. Peu de temps après son arrivée, M. Wilson publia un budget normal rectifié, qui portait le déficit à 9,500,000 livres sterling.

Les finances de l'empire étaient surchargées par les établissemens militaires, qui avaient pris des proportions énormes, et donnaient lieu à un coupable gaspillage. L'armée et la marine absorbaient les ressources de l'état. La première, par le nombre des cipayes qu'elle renfermait, constituait un danger permanent, et les dépenses pour la marine étaient sans rapport avec les avantages que l'empire en retirait. Il n'y avait qu'un ministre nommé par la couronne et soutenu par l'opinion publique de la mère-patrie qui eût assez d'autorité pour opérer sur ces chapitres des réductions considérables. En avril 1857, peu de temps avant la révolte, l'armée se composait de 45,522 Européens et 266,852 indigènes, laquelle coûtait 12,750,000 livres sterling. En 1858-59, ce chapitre du budget s'est élevé à la somme énorme de 25,750,000 liv. sterl., ce qui présente un excédant de dépenses de 13,000,000 liv. sterl. L'armée était alors composée, en y comprenant la police militaire, de 353,783 hommes. Le contingent indigène s'était augmenté de 60,000 hommes, tandis que celui des Européens avait subi une diminution considérable et très imprudente.

Une situation financière aussi tendue était un danger et une menace pour le pays. La ramener graduellement à un état normal devint la préoccupation incessante de M. Wilson. Il y travailla sans relâche, et ne se laissa pas intimider par les réclamations sans fin que ses réformes provoquaient. En 1859-60, les dépenses de l'armée présentent une diminution de 4,250,000, en 1860-61 une seconde diminution de 2,500,000 liv. sterl., et l'année suivante de 3,220,000 liv. sterl.; mais ces réductions n'équilibraient pas pour cela les budgets. Celui de 1860-61 accuse 37,706,209 liv. sterl. de revenus et 41,770,008 de dépenses, soit un déficit de 4,063,799 liv. sterl., que les bénéfices des chemins de fer réduisent à 3,783,109 liv.

A cette somme il faut ajouter les avances de la trésorerie de Londres, qui s'élevaient à 5,507,020 liv. sterl., ce qui élève le découvert à 9,290,129 liv. sterl. En additionnant les déficits des quatre années qui venaient de s'écouler depuis la révolte, on arrive à un total de 38,410,755 liv. sterl. Pour rétablir la balance, le gouvernement de Calcutta avait toujours recours aux moyens faciles des emprunts, lesquels montaient déjà à près de 100 millions de livres sterling.

L'on trouvera peut-être étrange qu'une guerre qui n'a duré que deux ans à peine ait créé dans les finances de l'état un déficit aussi considérable. Loin d'y apercevoir un criminel gaspillage, le ministre des finances l'attribue aux principes de parfaite loyauté de lord Canning. Il n'y a pas une seule livre de riz consommée par les soldats, pas un seul service, quelque petit qu'il fût, qui n'ait été payé. Dans un moment de grande pénurie, on a eu recours à un emprunt forcé dans le Pundjab; mais l'état l'a remboursé entièrement. Tous les hommes qui ont répondu à l'appel soit des particuliers, soit des autorités, et qui ont servi sous les drapeaux anglais, ont reçu régulièrement leur solde. Le gouvernement a défendu à ses armées de vivre aux dépens des habitans, même lorsqu'elles se trouvaient au cœur des pays révoltés. Aussi M. Wilson ne s'est-il nullement découragé en présence de ces énormes découverts. Après s'être rendu compte du mouvement du commerce, il a compris qu'il lui serait facile de trouver dans les recettes ordinaires la balance des dépenses. La somme des importations et des exportations suivait depuis vingt ans une marche progressive constante. De 14 millions, elle s'était élevée à 60. Les cotes irrécouvrables, qui présentaient en 1834 le chiffre énorme de 4 millions de livres sterling, ne figuraient plus sur le dernier budget que pour un chiffre insignifiant. Le ministre en conclut que le niveau du bien-être montait graduellement, et que le pays pourrait supporter sans peine les plus lourdes charges.

La première mesure qu'il prit parut d'abord étrange. Il rapporta les arrêtés du gouverneur-général, qui croyait enrichir le trésor en élevant les droits sur les marchandises à leur entrée comme à leur sortie de 5 à 20 pour 100. Cette erreur fiscale eut en partie l'effet d'une prohibition : au lieu de quadrupler, les revenus diminuèrent de moitié. Pour encourager la culture des produits indigènes propres à l'exportation, il supprima les droits à la sortie, et modifia l'assiette des impôts indirects de façon à ne pas nuire au mouvement général du commerce. A une mutation dans le système fiscal, il se proposait d'ajouter l'impôt sur le revenu et celui des patentes. Le premier descendait jusqu'au revenu de 200 roupies (500 francs environ), qui devaient payer 2 pour 100. A partir de ce minimum, l'impôt augmentait proportionnellement. Le conseil législatif vota

cette nouvelle charge, mais rejeta celle des patentes. M. Wilson allait aborder résolûment le chapitre des réductions lorsqu'il tomba, comme tant d'autres fonctionnaires anglais, victime du climat meurtrier de l'Inde, le 9 août 1860.

L'impulsion néanmoins était donnée. Le système préconisé par M. Wilson, celui de trouver dans les ressources actuelles du pays les moyens d'équilibrer le budget, était sérieusement adopté par le gouvernement. Il le fut également par le nouveau ministre des finances, M. Laing; mais il ne put pas faire disparaître d'une année à l'autre les gros déficits accusés par les derniers budgets. Les réformes de son prédécesseur ne pouvaient avoir un résultat immédiat. Il aurait donc été obligé de faire un nouvel appel au crédit public, s'il n'eût pas trouvé une encaisse considérable, reliquat des derniers emprunts, dont il se servit pour fermer le gouffre que les années précédentes avaient ouvert dans le domaine des finances. N'ayant plus à traîner le rude boulet des déficits accumulés, M. Laing entra pleinement dans la voie des réductions. Il pratiqua de larges saignées sur le budget de la guerre, et y fit une économie de 3,220,000 liv. sterl. L'impôt sur le revenu, bien qu'il ne répondît pas pleinement aux espérances qu'il avait fait naître, apporta cependant au trésor un utile appoint. La gabelle produisit 1 million de liv. sterl., un tiers de plus que par le passé, et le ministre s'occupa de convertir le monopole de l'opium en une source considérable de revenus.

La moralité de cette culture affermée par le gouvernement a été l'objet de longs débats, tant en Angleterre que sur le continent. Attaquée par les philanthropes et les moralistes chrétiens, elle a été défendue avec intelligence et succès par une nombreuse classe d'économistes et par les avocats du gouvernement anglo-indien. Parce que le climat réfrigérant de nos latitudes septentrionales ne fait naître chez les Anglais aucun attrait pour cette drogue somnifère, sont-ils bienvenus à condamner ce penchant chez les Chinois, quand eux-mêmes se laissent si facilement subjuguer par la passion des liqueurs fortes? Dans les considérations générales qui servent d'avant-propos au budget de 1862-1863, M. Laing fait observer que toutes les races, civilisées ou barbares, ont un penchant pour un certain stimulant : les Européens pour l'alcool, les Chinois pour l'opium. Il est probable que chacun de ces appétits vient suppléer à un besoin de tempérament et combattre l'action du milieu ambiant. Les hommes du nord recherchent les stimulans qui éperonnent l'esprit et provoquent la gaîté. Les Chinois, qui appartiennent par leur religion, leur littérature et leurs mœurs à cette race de l'humanité chez laquelle la faculté imaginative est absente, ont re-

cours à ce produit qui stimule l'imagination et fait entrevoir les plus brillans mirages. « Nous sommes, dit-il, dans les mêmes conditions que tous les ministres des finances des états de l'Europe, qui mettent à profit les penchans qui dominent les masses pour remplir leur trésor, et si jamais les avocats de la tempérance parvenaient à inspirer à ces masses du dégoût pour les liqueurs alcooliques et le tabac, ils jetteraient dans les budgets de ces états une perturbation bien plus grande que ne pourrait le faire l'abandon de l'usage de l'opium dans celui des Indes. » Et M. Laing ajoute en terminant l'apologie de ce revenu : « Ce n'est pas ici le lieu d'examiner dans toutes ses parties le côté moral de la question. J'ai entendu émettre par des personnes qui avaient été en Chine les opinions les plus contradictoires. Les unes accusaient l'administration des grandes Indes d'empoisonner les Chinois par amour pour un gain coupable, les autres affirmaient que la substitution d'un stimulant comparativement placide à des boissons enivrantes, causes de tant d'actions criminelles, avait eu les plus heureux résultats. » Mais M. Laing oublie qu'il y a une différence notable entre un impôt et un bénéfice. Un impôt, surtout quand il est très élevé, est un obstacle à la consommation; le monopole au contraire active la vente autant qu'il peut. Les gouvernemens anglais ou français ne distillent pas l'eau-de-vie ou le vin; le gouvernement anglo-indien manipule l'opium. C'est un industriel dans toute la force du mot. Qu'il fasse rentrer cette culture dans le droit commun, que le commerce de cette drogue soit aussi libre que celui des autres produits indiens, et l'on ne fera pas remonter jusqu'au gouvernement le mal qu'elle produit. Quant au reste, les Chinois sont bien libres de détruire leur santé avec ce somnifère, comme les Européens avec les liqueurs fortes. Des hommes compétens toutefois affirment que les boissons alcooliques tuent beaucoup plus de monde en Europe que l'opium en Chine. Depuis l'année 1852, l'exportation de l'opium a été toujours en augmentant, et comme la demande a surpassé de beaucoup la production, il en est résulté une hausse considérable. Dans les cinq premières années, la caisse de 120 livres coûtait 885 roupies, un peu plus de 2,200 francs; il y a peu de temps, elle valait 1,593 roupies. La Chine ou plutôt les provinces de cet empire qui entretiennent avec l'Inde des relations commerciales consomment chaque année pour 15 millions de liv. sterl. d'opium. Il est probable que les provinces centrales se servent d'une qualité inférieure qu'elles cultivent elles-mêmes. Bien que la culture du pavot s'étende dans des contrées fort éloignées les unes des autres, il n'y a que celle du Bengale qui soit monopolisée par l'état. La province occidentale du Malva, dont le terrain est tout particulièrement pro-

pre à cette production, n'est pas placée sous le même régime. Le fermier recueille et manipule lui-même l'opium; les facteurs l'expédient à Bombay pour y être embarqué sur des navires en partance pour la Chine. Le gouvernement perçoit sur chaque caisse un droit de 600 roupies.

M. Laing poursuivit sans relâche le plan financier qu'il avait adopté. Il y apporta un tempérament si juste, des vues si claires, une intelligence si supérieure, qu'au bout de deux ans son budget s'équilibrait au grand étonnement des deux pays. Il est vrai que le ministre des Indes est bien placé pour obtenir un tel résultat. Il n'a pas à compter avec une chambre des communes, ni à ménager l'opinion publique, ni à craindre les récriminations de la presse. Quand il est soutenu par le vice-roi, il peut tailler en plein drap, rogner les dépenses de tous les départemens, accroître les ressources de l'état par des taxes judicieusement imposées. En retranchant d'un côté, en ajoutant de l'autre, la balance devait tôt ou tard s'établir; mais, en agissant avec cette vigueur, il s'était attiré bien des ennemis. S'il n'avait pas à redouter la presse et l'opinion publique aux Indes, il devait craindre les correspondances occultes. L'impôt sur le revenu atteignait les gros traitemens, ceux qui sont les plus irritables. Ont-ils fait porter leurs plaintes ou leurs gémissemens jusqu'aux ministres de la reine? C'est bien probable, car M. Laing fut rappelé et remplacé par l'ex-gouverneur de Madras, sir Charles Trevelyan, qui s'était posé en adversaire décidé de l'*income-tax*, et qui n'eut rien de plus pressé que de le supprimer; mais, comme il n'était pas possible de rouvrir la carrière des déficits, il crut qu'il pourrait remplacer cet impôt par une augmentation assez sensible des droits d'entrée et de sortie sur les marchandises. Ces mesures intempestives et irréfléchies jetèrent la perturbation dans le commerce. Les négocians de Liverpool et les industriels de Manchester mirent en commun leur activité et leur influence pour faire rejeter le budget de 1866 et obtenir le rappel du ministre, qui préféra être relevé de ses fonctions plutôt que de rétablir l'impôt sur le revenu. Son successeur, M. Massey, demanda au conseil législatif de remplacer l'*income-tax* par l'impôt sur les patentes. Cette proposition, appuyée par tous les fonctionnaires et les nobles hindous, fut vivement combattue par les membres indépendans de l'assemblée. Ils demandaient pourquoi l'on déchargeait le capital aux dépens du travail, et n'avaient pas de peine à prouver que cette mesure fiscale nuirait essentiellement à la prospérité du pays. Ils auraient sans doute entraîné la majorité du conseil, si le ministre n'avait déclaré qu'il se retirerait dans le cas où son projet ne serait pas accepté. Il comptait sur cette taxe pour réaliser des sommes

énormes : ses prévisions furent trompées, elle ne rapporta que 500,000 liv. sterl. Aussi a-t-il été obligé l'année dernière de rétablir l'impôt sur le revenu, non cependant sans l'avoir remanié dans plusieurs de ses dispositions.

Le budget de l'empire, qui montait en 1860 à 37,706,209 liv. sterl., s'élève maintenant à près de 49 millions de liv. sterl. Sans doute le gouvernement anglo-indien peut se féliciter de l'état actuel de ses finances et de l'équilibre qui y règne; mais cette satisfaction serait bien plus légitime, si, au lieu de parcourir la nombreuse série des travaux et des produits de l'activité humaine pour y trouver matière à contributions, il mettait un terme aux dépenses extravagantes dont plusieurs branches de son administration se rendent coupables. Le ministère des travaux publics pourrait diminuer son budget d'un quart sans arrêter un seul des travaux qu'il fait exécuter. Des marchés scandaleux se signent à Calcutta en parfaite sécurité de conscience. L'on connaît les traitemens fabuleux et sans analogues dans aucun pays du monde que les officiers, les magistrats et les employés supérieurs s'adjugent, et cela dans des contrées où la journée du laboureur vaut 30 centimes. Ils se justifient en alléguant que l'on ne peut se faire respecter de cette race qu'en menant un grand train, et de plus que les avantages doivent être proportionnés aux dangers que l'on court en restant sous ce climat meurtrier. Excellentes raisons, si les Hindous avaient appelé librement les Anglais et leur avaient confié la direction de leurs affaires! C'eût été alors de la part de ces derniers un sacrifice pour lequel ils auraient été en droit d'exiger une généreuse rémunération.

IV.

L'histoire des dix dernières années de l'empire indo-britannique ne présente aucune de ces grandes opérations militaires qui font époque et trouvent leur place dans les annales d'un pays. La péninsule hindoustane a été comparativement tranquille, et aucune conquête n'est venue reculer les bornes de la domination anglaise. Nous ne voulons pas dire cependant que cet empire ait été complétement exempt de tout conflit, et que son armée ne soit pas sortie, en partie du moins, de ses cantonnemens. Non-seulement la métropole s'en est servie dans les deux guerres qu'elle a eu à soutenir, l'une en Chine et l'autre en Abyssinie, mais il est impossible qu'un pays aussi étendu, et qui a pour voisins des peuples le plus souvent étrangers aux droits des gens, n'ait pas maille à partir tantôt avec une tribu à l'ouest, tantôt avec une peuplade au nord ou à l'est. Il est rare que l'on ne retrouve pas à l'origine de la plupart

de ces luttes l'action du fanatisme religieux. Vers la fin de 1859, un parti de musulmans, appartenant à une tribu montagnarde qui s'étend le long des frontières du Derajat, à l'ouest de l'Indus, assassina un officier anglais qui traversait la contrée en voyageur. Aucun autre mobile que la satisfaction de tuer un infidèle ne les avait poussés à ce crime. Il fallut châtier cette tribu et la forcer à livrer le chef de la bande qui avait commis l'attentat. Comme elle continuait à manifester des dispositions hostiles, le gouvernement dut y diriger de nouveau un fort détachement, avec lequel ces bandits n'osèrent pas se compromettre. Ils firent leur soumission, et promirent de rester tranquilles. A l'autre extrémité des frontières nord-est, à 500 lieues de là, des habitans du petit état de Sikim se permirent d'enlever des femmes et des enfans sur le territoire soumis à la couronne britannique et de maltraiter des marchands. L'agent politique de ces contrées en donna connaissance au gouverneur, qui l'autorisa immédiatement à réunir quelques forces militaires pour aller punir ces malfaiteurs. S'imaginant qu'il n'avait affaire qu'à une poignée d'individus, l'agent anglais ne prit que quelques soldats avec une petite pièce de campagne, et se rendit au cœur même du pays. Il y avait un mois qu'il y était quand il fut attaqué par une troupe considérable, qui n'eut pas de peine à l'expulser et à s'emparer de sa pièce. Enorgueillis par ce succès, les Sikimistes firent mine de vouloir attaquer Darjiling, ville dont les Anglais avaient fait un *sanitarium*. Le colonel Gauler reçut l'ordre d'aller à leur rencontre à la tête d'un détachement de 500 à 600 hommes. Les écraser et prendre la capitale du pays fut l'affaire de quelques jours. Le rajah, qui s'était prêté à cette levée de boucliers, dut se soumettre, et consentit à ce qu'un représentant anglais résidât auprès de sa personne.

A l'est du territoire de Sikim est situé le Boutan, qui faisait anciennement partie du Thibet, dont il partage encore la foi bouddhique. Séparé de ce dernier pays par les hautes cimes de l'Himalaya, il n'eut pas de peine à s'en détacher pour se former en un corps de nation et se créer une existence autonome. Quoique ce soit le pays le plus rapproché du Bengale et de Calcutta, il n'en a pas moins conservé son caractère semi-barbare et son ignorance de tous les droits internationaux. Voisins détestables, pour qui les traités n'ont pas d'autre valeur que celle que la force leur donne, ils se croient tout permis parce qu'ils sont défendus par leurs remparts naturels et l'absence de toute voie régulière de communication. Comme au Japon, le pays est gouverné par deux chefs, l'un spirituel et l'autre temporel. En 1863, la guerre civile y régnait, et jetait un inextricable désordre dans la classe dominante et dans les

régions supérieures de cette société. Certes le moment n'était guère favorable pour entrer en relations diplomatiques avec une telle nation. C'est pourtant ce que voulut faire le gouverneur-général, sir William Denison, qui remplissait alors l'intérim entre lord Elgin et son successeur Lawrence. Il confia dans cette pensée à l'honorable Ashley Edin la mission de se rendre auprès du chef boutaniste. L'envoyé anglais partit dans le courant de novembre 1863, accompagné d'un personnel assez considérable et escorté d'une compagnie de 100 hommes. Bien que la distance à parcourir ne fût pas grande, ce pays n'ayant que 350 ou 400 kilomètres de longueur, le voyage prit plusieurs mois, et fut toute une odyssée dont l'issue n'eut rien de brillant. A chaque instant, le convoi était obligé de faire des haltes plus ou moins longues. Le pays étant trop accidenté pour qu'il fût possible de se servir de bêtes de somme, on dut engager un nombre considérable de coulies pour porter les vivres et les bagages; mais ces porteurs jouaient toute sorte de tours, manquaient à l'appel le matin ou s'enfuyaient au beau milieu du jour, laissant leurs fardeaux sur les chemins. Les vivres faisaient souvent défaut. Il fallait alors aller en chercher à des distances considérables et attendre un retour qui n'était pas toujours certain. Le mauvais vouloir des autorites locales n'augmentait pas peu les difficultés de la route. A toutes ces épreuves, l'agent anglais avait à en ajouter une autre plus cruelle encore. Il se demandait parfois si ce pays avait un gouvernement central, et s'il ne poursuivait pas un *ignis fatuus*. Il eut été à désirer que ses pressentimens fussent des réalités. Bien des vies d'hommes et des dépenses eussent été épargnées. Enfin, après avoir longtemps marché ou plutôt erré dans ces contrées, il arriva le 15 mars 1864 à Pounakha, la capitale du pays et le lieu de résidence des deux autorités politique et religieuse, le *deb rajah* et le *dhourma rajah*. De nouvelles épreuves mille fois plus pénibles que les précédentes l'attendaient dans ces tristes lieux. La foule, qui entourait sans désemparer l'ambassade et son escorte, les insultait, les menaçait, leur jetait des pierres. Ils ne pouvaient pas sortir de leur camp sans être poursuivis, hués, maltraités. Les deux chefs furent sans égards pour le caractère dont était revêtu M. Edin. Ils le traitèrent avec le dernier mépris, renvoyant sa réception officielle de jour en jour, le faisant attendre ensuite pendant des heures à la porte du conseil, lui et les membres de l'ambassade, exposés aux intempéries d'un climat dangereux. Les nobles les traitèrent avec un superbe dédain, et l'un d'eux poussa l'indignité jusqu'à frotter la figure de l'ambassadeur avec une certaine pâte; mais, si ces individus ignoraient les premiers élémens de la politesse, ils n'étaient pas pour cela dépourvus d'intelligence. Les deux chefs et leurs conseillers résolurent

de mettre à profit cette démarche inconsidérée du gouvernemen anglais pour en obtenir de sérieux avantages. Ils consentirent à conclure un traité avec la puissance britannique, mais à la condition qu'elle leur céderait un des meilleurs et des plus riches districts de la province limitrophe d'Assam. L'envoyé refusa de souscrire à une telle clause et ordonna le départ, mais les chefs firent répandre le bruit que, s'il faisait lever son camp pour s'en retourner, il serait indubitablement arrêté avec sa suite. Dans cette extrémité et se croyant beaucoup plus en danger qu'il ne l'était en réalité, car il est peu probable que ces menaces eussent été suivies d'exécution, il apposa sa signature en y ajoutant ces mots : « par contrainte. »

L'émotion fut vive à Calcutta quand on apprit le honteux traité qu'une nation semi-barbare venait d'imposer à l'empire. Non-seulement le district cédé passait pour un des plus fertiles, mais il était en grande partie occupé par des Européens qui y avaient des plantations de thé. On ne pouvait donc pas songer un instant à l'abandonner au Boutan. Le traité fut annulé, et en novembre 1864 le vice-roi déclara la guerre à ce pays pour avoir insulté, outragé son ambassadeur. L'issue de cette guerre ne pouvait être douteuse. L'armée n'opéra cependant que dans le Boutan inférieur, dont elle s'empara, non sans avoir essuyé des pertes sensibles. Comme cette portion du pays était la plus favorisée, les Anglais la gardèrent. A la paix, qui fut signée en 1866, le gouvernement de Calcutta s'engagea toutefois à fournir aux deux rajahs du Boutan une indemnité annuelle d'un chiffre peu élevé, mais que le vice-roi promit de doubler dans le cas où ils se conduiraient en bons voisins.

Si de cette contrée semi-thibétaine on longe la chaîne de l'Himalaya dans toute son étendue en suivant la ligne au nord-ouest, on arrive aux dernières limites de la domination anglaise, en face de l'Indus et sur la frontière méridionale de la célèbre vallée de Cachemire. L'on a devant soi un système de montagnes dont plusieurs mesurent jusqu'à 10,000 pieds d'altitude. Un inextricable réseau de vallées circule autour de ces hauteurs, et présente une surface fortement défendue par la nature. Le bourg de Sittana, bâti sur les hauteurs qui surplombent la vallée de l'Indus, était avec plusieurs autres le quartier-général et le centre d'un mouvement religieux parmi les Hindous musulmans, qui avait pour auteur un certain prophète du nom de Wahabi. Il voulait rendre à l'islam son antique pureté et sa première ferveur, dont le point le plus précieux était la haine des infidèles. Il répandait sa doctrine par ses prédications et ses pamphlets dans le bassin supérieur du Gange et surtout à Patna, où il comptait un grand nombre de disciples, même parmi les employés indigènes du gouvernement. La société hindoue se

soustrait tellement aux regards des dominateurs du pays, que Wahabi put déployer le zèle le plus agressif et faire de nombreux prosélytes sans que les autorités anglaises en eussent connaissance. Pour être plus libre dans ses mouvemens et former une société modèle animée de son esprit, il alla s'établir au-delà de l'Indus, mais assez près cependant pour pouvoir entretenir de continuelles relations avec ses frères de l'Hindoustan. Les membres de cette société se donnèrent pleine carrière en faisant d'incessantes incursions sur le territoire soumis aux infidèles. Leur conduite prit une allure tellement menaçante, que le chef militaire du Pundjab crut devoir réunir un corps de troupes pour envahir ce repaire de fanatiques et le détruire. Il espérait que les tribus afghanes parmi lesquelles il devait passer pour l'atteindre, n'étant pas de la même famille, ne feraient rien pour les défendre. Il se trompait. La communauté de la foi triompha de la différence de patrie, et quand ils s'aperçurent que les troupes anglaises se dirigeaient vers leurs vallées pour aller attaquer leurs coreligionnaires, ils se coalisèrent et les attendirent au col d'Umbeyla, où ils leur firent subir des pertes sensibles et les tinrent pendant quelque temps en échec. La position était si critique que le commandant de la province opinait pour le rappel de ses troupes; mais l'autorité suprême s'y opposa. Elle comprit qu'une retraite détruirait le prestige des armes de l'empire et affaiblirait sa puissance. Il fut donc résolu qu'une division de l'armée des provinces du nord-ouest irait appuyer les opérations du premier corps, et que la guerre serait poussée avec vigueur. Un pays aussi déchiré devait offrir de grands avantages pour la défense. La lutte fut sérieuse et longue; commencée en 1863, elle ne se termina que vers la fin de l'année suivante. Repoussés, battus, chassés de retraite en retraite, les Afghans se retirèrent de la lutte, et demandèrent la paix, qui leur fut généreusement accordée. L'armée ne rentra dans ses cantonnemens qu'après avoir détruit le village de Moulka, centre principal des fanatiques qui avaient fomenté cette guerre sanglante.

Malgré cette sévère leçon donnée à ces peuples que l'islamisme ne parvient pas à moraliser, et qui se jouent avec une incroyable facilité de tous les droits internationaux, le gouvernement fut encore obligé en 1868 de faire envahir par un corps considérable une contrée située au nord-est de la précédente, appelée la Montagne-Noire. Les indigènes s'étaient permis d'attaquer sans aucune provocation quelques postes militaires anglais qui sont disséminés le long de leurs frontières. Laisser impunies des agressions de cette nature, c'est s'attirer le mépris général. Les Asiatiques n'ont aucune idée de la générosité du fort à l'égard du faible. Tout pardon est un

acte de faiblesse. Là mansuétude, l'oubli des injures n'existent pas pour eux; ces vertus leur sont inconnues. Avec ces peuples, on est condamné à toujours frapper et punir. Dans ces trois campagnes, la nécessité de vaincre a imposé au gouvernement des sacrifices sans proportion aucune avec le but qu'il fallait atteindre. L'intérieur de l'empire aurait été parfaitement tranquille, si le fanatisme hindou ne renfermait pas aussi de nombreux élémens de désordres sociaux. Sur un des points maritimes de la côte ouest de la grande presqu'île du Sondjerat, s'élève la ville de Krishna, d'accès très difficile. Au centre de cette ville et sur une éminence a été construit un des sanctuaires les plus vénérés de l'Inde, où des multitudes innombrables de pèlerins accourent chaque année. La tribu des Vaghurs, qui le possède, vit en grande partie des offrandes de ces pèlerins. N'ayant aucun goût pour un travail régulier, quand cette source de revenus leur fait défaut, ils y suppléent par le vol, le brigandage et la piraterie. Au commencement de ce siècle, la compagnie des Indes avait dû employer pendant plusieurs années la force pour les contraindre à rester tranquilles. Cette surveillance étant pénible et coûteuse, la compagnie s'en exonéra en cédant ce district au rajah de Guickwar; mais celui-ci, n'ayant pu triompher de la turbulence de ses nouveaux sujets, les rétrocéda aux Anglais. Forts de l'impunité dont ils avaient joui et de la terreur qu'ils inspiraient, les Vaghurs franchirent toutes les bornes, et se livrèrent sur terre comme sur mer à toute espèce de déprédations. Cet état de choses ne pouvait pas être toléré plus longtemps. L'agent politique de la province, le colonel Anderson, se met à la tête d'un détachement de cipayes et poursuit ces mécréans l'épée dans les reins. Ils se retranchent sur le sommet d'une colline de 300 pieds de hauteur. Leur camp est emporté d'assaut, et la plupart sont mis à mort ou faits prisonniers.

Tels sont les événemens qui ont eu lieu pendant cette période dans le domaine de la guerre. Point de mouvement considérable, aucune velléité d'agrandissement ne s'est fait jour dans les régions du pouvoir. Chaque expédition a eu pour objet de faire régner sur les frontières la sécurité et la paix. L'empire anglo-indien paraît être solidement établi. Le danger, s'il en peut surgir, lui viendra de l'intérieur; mais pour le moment, et sans doute pour bien des années encore, l'ordre et la paix y étendront leur bienfaisante influence. L'on peut donc en étudier la situation intérieure sans craindre que les événemens viennent rendre le tableau incomplet ou défectueux.

V.

Si un budget reflète la situation générale d'un pays et si l'accroissement des recettes est proportionnel à la marche ascendante des richesses, le budget de l'empire indo-britannique témoigne des progrès réels que fait cet état depuis le moment où il est devenu partie intégrante de la couronne d'Angleterre. Cette période de dix ans a été remarquable sous tous les rapports. Agriculture, commerce, industrie, voies ferrées, lignes télégraphiques, associations scientifiques, établissemens scolaires, instruction publique, pas une branche de l'activité humaine qui n'ait reçu une heureuse impulsion. L'action plus directe du gouvernement anglais, la haute surveillance de la législature et la grande voix de l'opinion publique de la métropole ont stimulé le zèle des autorités locales; mais le dévoûment des fonctionnaires sera toujours fort problématique. Le peu de temps qu'ils peuvent séjourner aux Indes leur servira d'excuse pour faire passer leurs avantages particuliers avant le bien de tous. Si quelques-uns s'acclimatent et conservent pendant une longue série d'années une bonne santé, la plupart sont obligés d'entrecouper leur séjour de fréquens voyages en Europe, ou de passer la saison chaude dans les *sanitaria* des Alpes asiatiques, ce que les gros traitemens peuvent seuls permettre. Le plus souvent ils sollicitent de bonne heure leur retraite, et emportent les principes d'une maladie que l'air natal ne peut guérir. Ah! si l'Angleterre a retiré de grandes richesses de ses possessions asiatiques, elle les a payées bien cher. Combien de ses enfans qui, au lieu de trouver la fortune, n'ont rencontré qu'une mort prématurée et une tombe isolée dans les solitudes hindoustanes!

Quatre vice-rois se sont succédé dans le court espace de dix ans, quatre ministres se sont également transmis le portefeuille des finances, et il est probable que des mutations semblables ont lieu dans d'autres branches de l'administration. Les travaux et les préoccupations, il est vrai, pour les gouverneurs sont excessifs et usent les ressorts de la vie. Imprimer un mouvement commun à tant de peuples de races, de langues, de religions, de mœurs si différentes, unir des parties qui se repoussent, répondre à des besoins qui s'entre-choquent, opérer une action sédative sur des élémens toujours en fermentation, c'est là une œuvre faite pour fatiguer et exténuer les plus forts. A peine le royaume d'Oude est-il apaisé, qu'une sédition menace de jeter le désordre dans l'armée. Le bruit de cette sédition se faisait encore entendre, qu'un mouvement populaire soulevait la province la plus tranquille de l'Inde, le Bengale, la patrie de l'indigotier. La culture de cet arbuste occupait des ar-

rondissemens entiers, et de grands capitaux y étaient engagés. Les planteurs étaient parvenus, soit par des avances habilement ménagées, soit par d'autres moyens, à tenir à un tel point les cultivateurs sous leur dépendance que ceux-ci avaient perdu toute liberté, et se trouvaient de véritables esclaves au pouvoir de leurs propriétaires. Exaspérés, ils abandonnèrent cette culture, et, triomphant de leur timidité naturelle, ils chassèrent les commis de leurs maîtres et en tuèrent plusieurs. Le gouvernement, surpris de cette grève et craignant qu'une culture industrielle aussi considérable ne fût compromise, nomma une commission qui devait étudier à fond la situation et en proposer le remède. Il prit en même temps un arrêté provisoire par lequel les cultivateurs étaient obligés de remplir leurs engagemens, quelque onéreux qu'ils fussent, sous peine d'amende et d'emprisonnement. Les planteurs s'en prévalurent pour faire arrêter, condamner et mettre à l'amende un grand nombre de grévistes.

La commission, dans le sein de laquelle tous les intérêts étaient représentés, siégea trois mois, entendit 134 témoins, élucida tous les côtés de la question, mais ses conclusions ne tranchaient pas les plus graves difficultés. Le conseil législatif reprit la question en sous-œuvre, et vota la première lecture d'une loi en vue de toutes les grandes cultures industrielles, par laquelle était rangée au nombre des délits la rupture des engagemens civils. Les paysans appelaient cette loi le bill de l'esclavage (*slavery bill*). Le ministère anglais, en ayant eu connaissance, fit savoir au vice-roi que, si cette loi passait, il y opposerait son *veto*. Cette justice comminatoire fut le coup de grâce d'une culture qui ne subsistait que sous la verge de l'oppresseur. Elle fut compromise ou abandonnée dans quatre arrondissemens, à la grande douleur des capitalistes, qui y perdirent plus de 30 millions de francs; mais, si la culture de l'indigotier subit momentanément un point d'arrêt, — car la terre du Bengale lui est trop favorable pour qu'elle ne reprenne pas son élan sous de meilleures conditions,— d'autres cultures firent de rapides progrès. L'on n'ignore pas quel fut l'effet de la guerre d'Amérique sur la culture du coton indien. Manchester, ne pouvant plus aller chercher sa matière première au-delà de l'Atlantique, tourna ses regards vers l'Hindoustan, et y plaça sa planche de salut. Ce n'est pourtant pas cette guerre qui fut l'origine du mouvement ascensionnel que la culture du coton prit aux Indes orientales; depuis 1785, la production du coton a triplé tous les quinze ans. Dans la dernière période, qui atteint 1860, elle avait un peu faibli, bien que le prix de la matière n'ait jamais cessé d'augmenter; mais depuis le commencement de la guerre civile américaine et pendant les quatre ou cinq ans qui l'ont suivie, l'agriculture et le commerce ont réalisé des bénéfices énormes. L'on pourrait presque dire sans exagération que l'argent

pleuvait sur Bombay. Les populations agricoles qui s'adonnèrent plus exclusivement à cette culture accumulèrent richesses sur richesses. Des zemindars, ne sachant plus quel emploi donner à leur argent, en firent faire des bandes pour les roues de leurs véhicules (1).

Il n'y a pas de médaille sans revers. Cette impulsion donnée à la culture d'une seule plante dérangea l'économie du travail, et jeta le désordre dans l'ensemble des productions naturelles. La culture des denrées de première nécessité fut trop négligée. Les plantes édibles durent céder leur place aux cotonniers. L'élevage des bestiaux en souffrit. A Pouna, les familles d'officiers ne pouvaient acheter de la viande que deux fois par semaine, et bien des employés se trouvaient dans des positions critiques avec des traitemens considérables. Il fallut du temps avant que l'équilibre se rétablît et que les marchés des comestibles reprissent leur allure ordinaire.

Les fortunes colossales que la culture et la vente du coton avaient créées appelèrent l'attention des capitalistes et des spéculateurs sur les produits naturels de l'Inde. Ils crurent trouver dans le thé un arbuste qui donnerait des résultats analogues au cotonnier. Il est indigène dans l'Assam, et des essais sur une échelle fort réduite avaient réussi au-delà de toute espérance dans le nord-ouest. La fièvre du thé s'empara de la population européenne. Au lieu d'avancer graduellement comme l'expérience le commandait, on voulut faire faire à cette culture des pas de géant et supplanter la Chine en quelques années. Des compagnies par actions se formèrent dans tous les grands centres de population et lancèrent des prospectus qui promettaient des dividendes magnifiques. Toutes les terres qui purent être employées à cette culture furent louées; 246 plantations de première grandeur occupaient 123,000 acres dans l'Assam. Les locations de terre dans le Cachar présentaient le chiffre de 558,000 acres, et les districts à thé dans le Pundjab et les provinces du nord-ouest en couvraient une surface de 35,000. Les actions de ces compagnies montèrent d'abord à des prix fabuleux, mais la précipitation avec laquelle on avait mis la main à l'œuvre, l'étendue des terres consacrées à cette plantation, l'inexpérience des ouvriers, leur nombre comparativement trop petit, les variations inattendues de la température, trahirent les intérêts des actionnaires et des planteurs. Les actions perdirent toute leur valeur; les com-

(1) Les Hindous sont opiniâtrément attachés à leurs vieilles coutumes, et ne voulurent jamais être payés en or. En vain l'autorité suprême et le conseil législatif sont-ils intervenus pour mettre en circulation les pièces d'or et en faire la seule monnaie légale, tout a été inutile. Il a fallu réembarquer des masses énormes d'or que l'on avait fait venir pour les besoins du commerce, et aller chercher dans plusieurs pays, et surtout en France, les pièces d'argent que les vendeurs de coton réclamaient impérieusement.

pagnies tombèrent, à l'exception de deux, qui vivaient encore en 1868, et une multitude de fonctionnaires retraités engloutirent leurs économies dans ces imprudentes spéculations. Il ne faut pas conclure de ce désastre que la culture du thé soit perdue pour les Indes orientales. Elle se relèvera peu à peu de cette chute, et lorsque de meilleures méthodes seront mises en œuvre, que les cultivateurs auront acquis plus d'expérience, l'empire anglo-indien pourra joindre le thé à la liste de ses beaux produits et réaliser des bénéfices considérables.

Mais ces grandes entreprises agricoles, dont quelques-unes furent montées sur des échelles par trop étendues pour ne pas échouer ou subir un temps d'arrêt, ont rendu d'éminens services à l'empire. Elles ont poussé le gouvernement dans une excellente direction. Toutes ces sociétés financières, fondées pour donner à l'agriculture une si remarquable impulsion, réclamaient à grands cris des voies de communication. La plupart des membres du gouvernement colonial, qui étaient des actionnaires, avaient eux-mêmes un grand intérêt à ce que ces produits du sol, cultivés en vue de l'exportation, pussent facilement arriver aux différens lieux d'embarquement. Des compagnies se formèrent pour exécuter avec l'aide de l'état les routes de première classe qui se rattachaient aux lignes ferrées. La compagnie des chemins de fer des Indes orientales déploya de son côté une louable activité pour relier les chefs-lieux de province aux principaux ports de mer. Le 15 novembre 1868 a eu lieu l'ouverture de la section qui relie Delhi à Umbella, la résidence d'été du vice-roi, de sa cour et des hauts fonctionnaires de l'état. Le ministre des finances parle de dépenser en peu d'années, pour compléter le réseau des grandes lignes, la somme d'un milliard de francs indépendamment du concours des associations particulières.

Après les routes et les voies ferrées, les travaux les plus utiles et les plus urgens au point de vue des intérêts matériels, ce sont les canaux d'irrigation. Sur ce point, les Anglais ont à racheter une longue et criminelle négligence. Il a fallu, pour les rappeler aux sentimens du devoir, trois famines successives, en 1861, 1866 et 1868, qui ont fait périr 4 millions d'individus : la première dans les provinces du nord-ouest, la seconde dans le midi du Deccan, et la troisième dans la province d'Orissa. Dans le nord-ouest, les autorités locales ont courageusement lutté avec le fléau : elles ont fait des distributions quotidiennes de vivres à 80,000 personnes et donné de l'emploi à 143,000; mais la famine de la province d'Orissa, laquelle relève du gouvernement central, a fait ressortir les déplorables effets de la bureaucratie. Pendant que des milliers d'hommes tombaient d'inanition dans les rues et sur les grands chemins, les hauts fonctionnaires étaient allés passer l'été dans leurs villas des Alpes

asiatiques. Il fallut que le gouvernement de la métropole, stimulé par la presse de Londres, adressât de sévères reproches aux autorités de Calcutta pour que celles-ci sortissent de leur léthargie. Dans l'enquête qui fut faite, chaque employé fit retomber la responsabilité sur son inférieur, et celui-ci déclara qu'il avait été laissé sans ordres.

Confus de sa négligence, le gouvernement de Calcutta s'est mis à racheter sa faute par une louable activité. Il a désintéressé les actionnaires d'une compagnie d'irrigation, a repris ses travaux pour leur donner une vigoureuse impulsion, et a déclaré qu'il voulait consacrer à la fertilisation des terres la somme énorme de 30 millions de livres sterling qu'il réaliserait en faisant un appel au crédit public. Le déboisement ayant converti en désert des contrées qui jadis nourrissaient une population considérable, il a fait étudier et adopter les meilleures méthodes de sylviculture, il a encouragé la plantation d'arbres indigènes et l'introduction d'essences étrangères, parmi lesquelles figure l'acajou. Les Indes orientales ayant été de tout temps le siége d'une multitude de maladies contagieuses, épidémiques ou autres, des commissions médicales ont été établies dans chaque présidence pour en arrêter le développement et en extirper le germe, si c'est possible; malheureusement le fanatisme hindou leur oppose souvent une insurmontable barrière. Ces commissions publient chaque année un rapport sur l'état sanitaire de leurs provinces respectives. Des écoles de médecine ont été fondées dans la plupart des grands centres de population, où les sciences médicales sont enseignées aux Hindous dans leur idiome national. Les casernes, les hôpitaux, les prisons, tous les établissemens qui retiennent les hommes plus ou moins groupés, ont reçu de notables améliorations hygiéniques. Dans un pays où le milieu ambiant exerce une action si délétère sur la santé, où les phénomènes climatologiques sont si redoutables, l'étude de la météorologie était une nécessité; des observatoires parfaitement outillés furent construits dans les chefs-lieux de présidence, et les savans qui y sont attachés publient régulièrement les résultats de leurs travaux.

Rien de plus digne d'approbation que ces efforts nombreux et bien entendus pour améliorer la situation de toutes les classes de la société hindoue et lui procurer plus d'aisance; mais le gouvernement a-t-il fait des efforts correspondans pour son bien-être moral et intellectuel? Certes les Anglais n'ignorent pas l'importance de la diffusion des connaissances utiles. Les hommes d'état qui se sont succédé au fauteuil de la présidence générale voient dans l'éducation du peuple un remède à tous ses maux. Cependant cet élément si essentiel à la grandeur d'un état fait encore défaut aux Indes. Les tables dressées sur ce sujet sont peu satisfaisantes. Le

total des élèves qui fréquentent les colléges, pensionnats, écoles privées ou publiques, s'élève à 622,342, chiffre bien insignifiant eu égard à la population de l'empire. Ce ne sont pas les bonnes intentions qui manquent au gouvernement; il a fait rédiger un code complet d'instruction publique, lequel embrasse tous les états et toutes les classes, mais l'étendue de l'œuvre l'effraie. Il compte beaucoup sur le système volontaire, dont il veut stimuler l'action par des allocations en rapport avec les sacrifices que les habitans s'imposeront. Dans la période décennale que nous résumons, le budget de l'instruction publique s'est élevé de 195,494 à 763,230 livres sterling. Ce chapitre a même été augmenté dans le dernier budget de 68,000 livres sterling; mais l'on se demande si le système volontaire est de mise dans un pays où le peuple est sur ce point, comme sur tant d'autres, d'une accablante apathie. La classe supérieure, il est vrai, s'est montrée dans certaines provinces bien disposée à entrer dans cette voie. A Lucknow, les taloukdars ont fondé un collége qui promet de rendre de grands services à la ville. Les riches négocians de Bombay ont noblement coopéré à la diffusion des connaissances utiles. Sir Iamsit-ji Jejiboy a donné 20,000 livres sterling pour doter sa ville natale d'un établissement où le peuple pût recevoir une bonne instruction. M. Rustumji a offert 10,000 livres sterling pour la propagation des principes pédagogiques anglais. Un autre a fondé un collége pour les ingénieurs civils et l'a doté d'une chaire d'économie politique. L'enseignement supérieur se complète chaque jour. Il n'y manque comme clé de voûte que la création de plusieurs universités bien espacées sur cette surface immense. C'est le peuple qu'il faut instruire, et sur ce point il est resté jusqu'à ce jour indifférent. Le gouvernement a fondé dans chaque province une école normale, où des professeurs indigènes préparent des instituteurs qui donneront aux enfans du peuple une bonne instruction primaire. Les obstacles qu'il faut surmonter sont nombreux. Dans les seules provinces du centre, on parle onze langues différentes!

Le gouvernement veut aussi donner à l'éducation des filles toute sa sollicitude, mais les difficultés se multiplient sur ses pas. Les riches Hindous, qui sont tout disposés à le seconder dans l'ouverture de nombreuses écoles de garçons, reculent quand il s'agit de doter les filles des mêmes avantages. Les préjugés sont profondément enracinés dans l'esprit des Hindous et des Orientaux en général. Le gouvernement ne s'est pas laissé arrêter par ces obstacles; il a sérieusement posé les fondemens de l'éducation de la femme hindoue, et a invité les autorités provinciales à le seconder dans ses vues. Le Pundjab, dont la population est plus énergique, peut-être parce qu'elle se rapproche le plus du nord, s'est mis

en tête de la liste. Divisé en circonscriptions scolaires, la première, celle de Lahore, compte 147 écoles avec tendance au progrès, tandis que les autres sont stationnaires ou diminuent en nombre. L'inspecteur Hutton a trouvé d'excellentes pages d'écriture dans l'école de Nizaboudine, et quelques-unes des jeunes filles lui ont lu assez couramment dans le *Khat i Taghir* et le *Wakiat i Hind*, « mais il est fort difficile, dit-il dans son rapport, de faire subir des examens aux jeunes Hindoues, car elles parlent derrière un écran, et l'on ne sait pas si c'est l'élève ou la maîtresse qui répond. »

Le Bengale, qui est divisé en quatre circonscriptions, ne compte qu'un chiffre fort restreint d'écoles de filles subventionnées par le gouvernement; mais par contre l'enseignement privé ou libre s'y développe d'une manière heureuse. Les pundits l'encouragent et se montrent très favorables à l'éducation des femmes. Aussi voit-on maintenant un bon nombre de dames hindoues lire et écrire correctement. Cependant le mouvement général n'est qu'imperceptible. Le directeur de l'instruction publique de la présidence de Bombay dit qu'aux Indes l'éducation des femmes est incompatible avec le mariage contracté dans l'enfance et une foule de coutumes et de préjugés d'une nature fort délicate. Il faut attendre que les hommes soient sérieusement entrés dans le grand courant de la civilisation moderne, qu'ils soient ouverts à tous les progrès des lettres, des sciences et des arts, pour qu'ils entraînent leurs femmes à leur suite. Ce travail est celui du temps. La société hindoue devra subir un changement profond qui atteindra le sentiment le plus intime et le plus impératif de la nature humaine, le sentiment religieux. Ce sont les formes que prend ce sentiment ou plutôt que les prêtres lui donnent, ou, en d'autres termes, ce sont les religions qui donnent aux mœurs leur caractère et font les civilisations. Leur influence sur l'homme est incalculable; ce sont elles qui l'élèvent ou l'abaissent, paralysent ou développent son intelligence. A l'origine, le brahmanisme n'était qu'un déisme dont le culte était simple et rationnel. Ce n'est pas ici le lieu de dire comment il s'est transformé, et par quel moyen il est devenu la religion qui détruit les germes du progrès par la division des castes et sous-castes, lui impose l'immobilité, l'enveloppe d'un inextricable réseau de pratiques superstitieuses et stupides, et le retient même dans une grande faiblesse corporelle en ne lui permettant pas d'apporter à son régime alimentaire cette variété de comestibles qui fait la force et la santé de l'homme; mais plus une religion descend dans les détails intimes de la vie, plus l'homme s'y attache : elle devient partie intégrante de son existence, il ne se sent vivre que par elle, et si elle vient à lui manquer, le vide qu'elle laisse lui est insupportable. Aussi l'at-

tachement de l'Hindou pour son culte est-il des plus profonds. Souple, malléable à un degré étonnant, il ne montre de résistance que par ce côté.

La compagnie des Indes orientales, qui ne voulait que s'enrichir, se garda bien de donner de l'ombrage à ses sujets sur ce point. Elle avait bien appelé des chapelains pour les troupes anglaises, des pasteurs pour la population européenne, créé des évêchés dans chacune de ses présidences; mais ordre fut donné à tout ecclésiastique de ne faire aucun prosélytisme. Quand les deux premiers missionnaires arrivèrent à Calcutta avec l'intention avouée de répandre le christianisme parmi les indigènes, on leur donna vingt-quatre heures pour repartir. Ils durent se retirer dans la station danoise de Serampore, où plusieurs autres missionnaires se joignirent à eux. Le drapeau scandinave eut donc ainsi l'honneur de couvrir de sa protection un des groupes d'hommes les plus remarquables par leurs talens, leur zèle et leur dévoûment. Ils ont ouvert les premières écoles primaires pour les Bengalais. Ils ont établi une imprimerie après avoir fait fondre les caractères propres aux différentes langues parlées dans le bassin du Gange. Ils ont composé des grammaires pour l'étude de quelques-unes de ces langues dans lesquelles ils ont traduit la Bible, et pour celle du sanscrit. Ils ont publié en bengali, qu'ils s'étaient approprié à fond, plusieurs ouvrages qui ont formé la première assise de la littérature indigène; mais ce ne fut qu'en 1834, à une époque où la législature anglaise ouvrit les Indes à tous ceux qui voudraient y aller planter leur tente, que l'œuvre des missions chrétiennes prit un élan considérable. Tous les grands corps religieux relevant du christianisme y envoyèrent des représentans qui rivalisèrent de zèle et d'activité.

Ce mouvement, combiné avec les efforts civils du gouvernement, ne peut manquer de produire à la longue de sérieux effets. Tôt ou tard il faudra que la civilisation européenne pénètre toutes les classes de la société hindoue et l'entraîne. La lutte sera longue, opiniâtre, et, pour sauvegarder l'honneur du caractère national, on s'arrêtera d'abord à mi-chemin. Le brahmoïsme (1) en est un exemple. Cette secte, née dans le sein du brahmanisme, fait chaque jour des progrès dans les classes éclairées et indépendantes du pays. C'est un déisme fondé sur les dogmes de la religion naturelle, et auxquels se rattache la loi morale. En général, le christianisme a fait plus de progrès dans les provinces du nord-ouest que dans celles qui composent les trois anciennes présidences. Le mouvement littéraire et civilisateur y est aussi plus prononcé. On y a publié dans le courant de l'année 1868 41 romans, 253 ouvrages

(1) De Brahma Somaï, église du Dieu unique.

historiques, littéraires ou scientifiques, et des livres de classe ont eu jusqu'à treize éditions, qui ont donné 282,000 exemplaires. Au reste, le mouvement littéraire gagne chaque jour du terrain dans l'empire anglo-indien. Les Hindous des classes élevées lisent et écrivent. Ils se servent de la presse pour répandre leurs pensées. Le nombre des publications quotidiennes, hebdomadaires ou autres dans les langues nationales augmente chaque jour.

Des associations de tout genre se propagent également parmi les indigènes. Elles ont leurs séances périodiques, dans lesquelles on discute des sujets de diverse nature, mais particulièrement d'économie sociale. Ces réunions présentent l'ordre le plus parfait. Les orateurs s'adressent au président, et leurs discours sont recueillis par le secrétaire et souvent confiés à la presse. Dans l'Oude, le club des taloukdars a une tendance politique. Dans leurs réunions, il n'est pas rare de les entendre traiter de leurs droits et de leurs priviléges. Sans doute le mouvement n'est encore qu'à la surface, mais l'on peut affirmer avec une entière certitude qu'il pénétrera insensiblement la masse tout entière. L'on ne peut supposer un instant que la race hindoue, lorsqu'elle aura pris possession d'elle-même par la civilisation moderne, puisse rester dans une position peu digne d'un grand peuple et subir le joug d'une poignée d'étrangers que le mercantilisme a conduits dans leur patrie, et qui en soutirent les richesses en dépit d'un climat qui les tue. Ils n'ignorent pas que toutes les améliorations dont les Anglais dotent leur pays n'ont pas d'autre but que d'y asseoir plus solidement leur domination. Aussi se tiennent-ils toujours à distance de leurs maîtres. En dehors de leurs relations officielles, il n'y a aucun contact entre les deux sociétés. La table, qui est un puissant lien de sociabilité, ne se dresse jamais entre les deux races, et quand un prince donne un festin et y invite des Anglais, il ne s'assied jamais avec eux. Est-ce scrupule religieux, mépris, haine, répulsion de race? Voilà ce que la conscience de l'Hindou ne révélera pas. Si le christianisme réussit à se substituer au brahmanisme, cet éloignement pourra cesser; mais un bien plus grand danger menacera la domination anglaise. Parvenus à une égalité de foi religieuse et d'intelligence avec leurs maîtres, les Hindous pourront-ils rester plus longtemps sous une si humiliante tutelle? Quand toute une race atteindra sa majorité, n'en réclamera-t-elle pas les bénéfices? La proclamation de son indépendance peut encore être fort éloignée, mais elle est à l'horizon, et l'heure sonnera où l'Angleterre verra se dresser tout à coup aux Indes un grand peuple décidé à être maître chez lui.

C. CAILLIATTE.

L'ANATOMIE GÉNÉRALE

ET

LES TRAVAUX DE M. CHARLES ROBIN

I. *Des Élémens anatomiques*, par M. Charles Robin, membre de l'Institut, etc.; in-8°, 1868. — II. *Des Tissus*, par le même; in-8°, 1869. — III. *Programme du cours d'histologie*, par le même; 2e édition, in-8°, 1870. — IV. *Traité du microscope*, par le même; 2e édition, in-8°, 1870. — V. *De l'appropriation des parties organiques à l'accomplissement d'actions déterminées*, par le même; in-8°, 1869.

La physique, la chimie et la physiologie contemporaines s'étendent prodigieusement en surface; mais peut-être ne remarque-t-on pas assez qu'en même temps elles montent et aspirent aux sommets. A mesure que les procédés se renforcent et que les doctrines se consolident, la science, plus audacieuse, aborde plus résolûment les questions élevées, et prétend y porter une lumière décisive. Elle entreprend avec des méthodes précises et une régularité très assurée la discussion des problèmes les plus généraux et les plus compréhensifs. Ne trouvant plus de limites ni à l'exploration du monde des soleils, ni à l'exploration du monde des atomes, s'imaginant d'ailleurs que cette double enquête lui livrait tous les secrets de la matière et de l'esprit, il ne faut pas s'étonner qu'elle ait cru en pouvoir tirer la connaissance de ce qui semblait jusqu'ici réservé à d'autres capacités que les siennes. Justifiée ou non, cette tendance philosophique de la science moderne n'en est pas moins le résultat d'un ensemble de découvertes pleines d'intérêt malgré leur nature souvent abstraite, pleines de féconds enseignemens

sous l'apparente stérilité de leurs détails. La *Revue* a déjà donné en partie l'exposé des travaux de physique, de chimie et de physiologie qui rentrent dans cette catégorie d'œuvres hardies et grandioses. Il a paru qu'on pouvait mettre aujourd'hui le lecteur au courant de ce que les anatomistes ont fait dans cette direction.

Si chacun a dans son bagage des notions relatives à la conformation des principaux viscères animaux, peu de personnes, même parmi les plus éclairées, soupçonnent l'intérêt puissant et la portée des connaissances touchant la composition intime des organes, la structure et le développement de leurs parties les plus profondes et les plus fines, les propriétés singulières des corpuscules infiniment petits dont l'agrégation constitue les êtres vivans. Les problèmes de la vie apparaissent dans ces études avec toute leur grandeur, tout leur mystère et tout leur attrait. Les muettes révélations du microscope y sont associées au langage éloquent de l'expérimentation sur les animaux. La chimie la plus compliquée y vient en aide à une dialectique qui, pour être positive, n'en est que plus pénétrante. Enfin la médecine, sous peine de stagnation, est condamnée à chercher là le mot des énigmes que l'empirisme n'a pu découvrir. C'est assez dire tout l'intérêt que peut offrir un exposé d'ensemble de l'état actuel de l'anatomie générale, à l'avancement de laquelle a tant contribué un des hommes qui font le plus d'honneur à la science française, M. Charles Robin.

I.

L'anatomie générale est de création toute moderne. Les anciens anatomistes, bornant leurs études à l'examen superficiel des organes, négligèrent d'en explorer les profondeurs. D'ailleurs pendant longtemps ils furent privés de l'instrument le plus indispensable aux investigations de ce genre, du microscope. Depuis Hérophile et Érasistrate, qui florissaient trois cents ans avant l'ère chrétienne et qui sont les vrais fondateurs de l'anatomie descriptive du corps humain, jusqu'à Galien, depuis Galien jusqu'à Vésale inclusivement, la grosse anatomie fut constituée presque tout entière. Un grand nombre de points restés obscurs furent éclaircis ensuite par Bérenger de Carpi, Massa, Servet, Sylvius, qui découvrit les valvules des veines, Eustachi, qui vit le canal thoracique, Varole, qui scruta le cerveau, Botal, Bauhin, Césalpin, Fabrice d'Aquapendente, et bien d'autres qui, durant le XVe et le XVIe siècle, firent graver de magnifiques planches presque aussi utiles au progrès des études anatomiques que les investigations originales le plus heureusement accomplies. — Ces connaissances, déjà étendues, furent

complétées au XVIIe et au XVIIIe siècle par une série d'hommes supérieurs, et dont les noms seuls rappellent une vie laborieuse et des œuvres éclatantes. Harvey prouve en 1619 la circulation du sang, après lui Wirsung démontre le conduit pancréatique, Pecquet les vaisseaux chylifères, Rudbeck et Thomas Bartholin les lymphatiques, Vieussens éclaire toute la névrologie. Plus tard Ruysch, Albinus, Haller, Boerhaave, Vinslow, Vicq d'Azyr, joignent le fruit de leurs recherches persévérantes aux résultats de leurs devanciers.

En résumé, l'anatomie descriptive du corps humain était à la fin du XVIIIe siècle dans un état de perfection notable. La disposition extérieure, la forme et les rapports des os, des muscles, des nerfs, des vaisseaux et des viscères étaient établis d'une façon positive et satisfaisante pour les besoins de l'art chirurgical. Grand fut l'étonnement des vieux anatomistes d'alors quand un homme de génie vint leur dire et leur prouver qu'une première moitié seulement de l'anatomie était connue, la moitié la plus superficielle et la plus grossière, et qu'une seconde moitié s'offrait aux investigations, pleine de difficultés et de surprises. Il s'agit précisément de l'anatomie générale et de Xavier Bichat, qui en est le fondateur. En effet, ces organes dont on savait les contours, l'arrangement et la topographie n'étaient connus qu'à demi. On en ignorait la texture, la composition intime, la fine trame. On n'avait point analysé les propriétés essentielles des membranes qui les constituent. Voilà l'objet de l'anatomie nouvelle créée par Bichat. Expérimentateur hardi et ingénieux autant qu'observateur habile et clairvoyant, également versé dans la connaissance de l'homme sain et dans celle de l'homme malade, penseur profond et lucide, infatigable et merveilleusement heureux dans la recherche méthodique des faits, mesuré et circonspect dans l'établissement des principes, unissant une compréhensive et large vue des choses à un sentiment très juste des difficultés et des périls de l'investigation chez les êtres organisés, esprit à la fois très positif et très élevé, ne manquant ni d'audace ni de noble ambition, ce grand homme était appelé peut-être à réformer définitivement la biologie, si la mort ne l'eût fauché à l'âge de trente-deux ans. Ses travaux inachevés ont suffi néanmoins à la perfectionner notablement en instituant la connaissance des tissus vivans. « Tous les animaux, dit Bichat, sont un assemblage de divers organes qui, exécutant chacun une fonction, concourent chacun à sa manière à la conservation du tout. Ce sont autant de machines particulières dans la machine générale qui constitue l'individu. Or ces machines particulières sont elles-mêmes formées par plusieurs *tissus* de nature très différente et qui forment véritablement les élémens de ces organes. » S'appuyant sur ce que ces divers tissus sont à peu près identiques

d'un animal à un autre, Bichat put assigner légitimement à la science qui les étudie le nom d'anatomie générale. Non content de les décrire exactement, il entreprit l'analyse catégorique de leurs propriétés intimes. En même temps il entrevit le rôle des humeurs fondamentales de l'économie.

La mort n'avait pas permis à Bichat d'étendre et d'appliquer à la pathologie ses découvertes d'anatomie générale, ni d'en tirer un nouveau système de médecine. Ce fut l'œuvre d'un autre homme supérieur, dont le tempérament ardent, la vigueur d'esprit surprenante et la sagacité généralisatrice ont fait une des plus originales figures de ce siècle. Broussais expliqua les maladies par l'altération des tissus. Éliminant les entités imaginaires et les causes occultes de l'ancienne médecine, cherchant dans l'étude des fonctions normales le mécanisme des perturbations morbides, comprenant tout le prix d'une étude approfondie des propriétés de la substance organisée, ce célèbre médecin, par ses travaux sur les fièvres, les phlegmasies et la folie, transforma la doctrine de son époque. Ramenant les attributs essentiels de la matière vivante à une propriété unique, l'*irritabilité*, il essaya de montrer comment les dérangemens de l'économie dérivent de l'augmentation ou de la diminution de celle-ci. C'était une hypothèse aventurée qu'il a fallu modifier plus tard, mais il avait aperçu avec une telle justesse le ressort des phénomènes de la vie, il avait pénétré si avant dans le secret de tous les modes de l'activité organique, que la médecine entière se trouva éclairée par cette proposition. Broussais avait en tout cas prouvé que la maladie ne détermine point l'apparition de propriétés nouvelles dans les parties constituantes des organes, et qu'elle résulte d'un trouble dans la manifestation complexe des propriétés ordinaires. Il avait vu comment les lois de la maladie ne sont que des cas particuliers des lois générales gouvernant l'existence des tissus animaux.

Blainville ne dépassa point Bichat en ce qui concerne les tissus, mais il comprit bien mieux que lui le rôle et l'organisation des parties liquides qu'on désigne sous le nom d'humeurs, et il en revendiqua la connaissance pour l'anatomie générale. Il traça l'histoire simultanée des tissus et des humeurs, envisagés tous deux comme parties constituantes et solidaires de l'économie. Il jeta de plus un jour nouveau sur les systèmes formés par l'assemblage des tissus similaires. En même temps que Blainville, c'est-à-dire dans le premier tiers de ce siècle, des savans étrangers, appliquant aux tissus vivans des animaux la méthode d'observation que Mirbel avait appliquée aux tissus végétaux, découvrirent que tous ces tissus loin d'être homogènes sont constitués par l'enchevêtrement de corpus-

cules d'espèces et de formes diverses, visibles seulement au microscope et qu'on nomme *élémens anatomiques*. Ils virent quelques-unes des cellules, des fibres et des tubes extrêmement petits qui s'associent ainsi pour former les parties solides que nous observons à l'œil nu. Gruthuisen, Heusinger, Schleiden, Schwann et d'autres développèrent ainsi le système d'anatomie générale exposé par Xavier Bichat.

L'ancienne médecine avait professé les doctrines les plus bizarres sur les liquides de l'organisme, et les avait associés de la plus étrange façon à ses systèmes sur la santé et la maladie. Pour les hippocratistes, et plus tard pour Galien, il y avait quatre humeurs : le sang, la pituite, la bile jaune et la bile noire, dont le juste tempérament constituait la santé, et dont la disproportion ou l'âcreté produisait les maladies. Les modernes se contentèrent bien longtemps de ces données illusoires, et ce n'est guère qu'au XVIIIe siècle qu'un progrès réel fut accompli dans la connaissance des humeurs, grâce aux travaux de Rouelle le cadet. Après lui, Fourcroy, Vauquelin, Berzelius, MM. Chevreul, Liebig, Dumas et Denis, appliquant la méthode exacte des investigations chimiques à l'étude de ces intéressantes parties firent connaître les composés chimiques, les *principes immédiats* dont elles sont formées. Ils tâchèrent aussi de reconnaître et de doser ces principes dans les organes et dans les tissus de l'économie. Malheureusement la chimie ne suffit pas pour résoudre tous les problèmes de la biologie, et l'on a reconnu de nos jours que l'analyse chimique doit céder le pas à l'analyse anatomique dans l'examen de la composition des rouages de l'organisme. C'est ainsi que s'est constituée une anatomie générale plus complète que celle de Bichat et comprenant l'étude méthodique des êtres animés à partir de leurs principes intégrans les plus rudimentaires jusqu'aux tissus complexes qui sont la trame de leurs organes. M. Charles Robin a contribué plus que personne par son enseignement et ses travaux à l'avancement de ces études.

II.

M. Robin inaugura sa carrière scientifique en 1845 par une découverte des plus importantes. En étudiant le système vasculaire des poissons, il trouva un appareil électrique chez la raie. Le nombre est fort restreint de ces poissons singuliers qui ressemblent à des machines électriques par les contractions et les secousses quelquefois très énergiques qu'ils provoquent lorsqu'on les touche. On n'en comptait avant M. Robin que quatre espèces (torpille, gymnote, malaptérure et mormyre). Augmenter cette courte liste était

d'un heureux présage, qui ne fut pas démenti par les travaux ultérieurs. Ceux-ci en effet visaient directement la rénovation de l'anatomie générale, laquelle devint dès lors l'objet clairement aperçu et inflexiblement poursuivi par M. Robin.

Les géologues, personne ne l'ignore, décomposent les terrains en roches et les roches en minéraux, qui sont comme les élémens premiers de la croûte terrestre. C'est ainsi qu'ils distinguent dans les terrains ignés le granite, la syénite, le gneiss, la diorite, etc. Ils réduisent ensuite chacune de ces roches à un certain nombre de principes immédiats. Le granite par exemple fournira le feldspath, le quartz et le mica. De même il y a plusieurs degrés de complication dans l'édifice des êtres vivans, lesquels se ramènent par une série d'analyses du même genre à un certain nombre de principes également immédiats, c'est-à-dire de substances chimiques fondamentales. M. Robin comprit tout d'abord la nécessité d'organiser méthodiquement la connaissance de ces ingrédiens, matériaux de toute élaboration vitale et de toute construction organique (1).

L'ancienne chimie admettait d'emblée que les humeurs et les tissus de l'économie sont formés d'eau, d'huile, de terre et de sel. On y ajoutait quelquefois le soufre, le phlegme et l'alcali. C'était très vague et peu instructif. On a reconnu depuis que le nombre des principes immédiats est bien autrement considérable, et que la constitution en est très compliquée. Les analyses de la chimie moderne ont établi la nature précise et les principales propriétés de ces corps, mais sans en systématiser la connaissance. Elles nous ont appris qu'il y a dans l'économie des matières colorantes, des matières albuminoïdes, des acides, des sels, des alcalis, des alcools, des sucres, des graisses, des éthers. M. Robin, reprenant certaines indications de M. Chevreul, mit les principes immédiats à leur vraie place et les classa en déterminant leur rôle dans les diverses parties de l'organisme. Ces principes marquent la transition de la chimie à la biologie. Envisagés individuellement dans leur composition moléculaire, dans leur fonction chimique et dans les métamorphoses qu'ils peuvent éprouver sous l'influence des réactifs, ils appartiennent à la chimie. Envisagés au point de vue de leur nombre et de leur répartition dans l'économie vivante, de la part qu'ils prennent à la formation des organes et des liquides de l'animal, des particularités qu'ils offrent suivant les âges, les espèces et les états morbides, ils appartiennent à l'anatomie générale. M. Robin a montré comment ils s'associent et se transforment dans le cycle de la vie.

(1) Il y a consacré un ouvrage considérable : *Traité de chimie anatomique et physiologique*, par Robin et Verdeil, 3 vol. in-8°, 1853. C'est dans cet ouvrage que pour la première fois les principes immédiats sont divisés en trois classes.

Les principes immédiats, groupés dans un ordre déterminé et avec une structure propre, forment des corpuscules de diverse nature, mais toujours extrêmement ténus et délicats, visibles seulement au moyen de microscopes fortement grossissans, et qu'on appelle *élémens anatomiques*. Ces élémens en se juxtaposant et s'enchevêtrant de mille façons forment les tissus des organes, et c'est en eux que résident essentiellement toutes les énergies de l'être vivant. Plus compliqués que certains animalcules infusoires (monades, amibes), ils représentent de petits organismes consituant par leur fédération l'organisme de l'individu. Aussi les explications physiologiques de la science moderne n'ont plus d'autre objet que d'atteindre par les procédés d'une sagace analyse ces monades actives qui se comptent par milliards. Ce sont les corps simples de la biologie non moins indispensables à l'interprétation des faits vitaux que ceux dont on doit la découverte au génie de Lavoisier le furent à la connaissance des faits chimiques. On distingue parmi les élémens anatomiques les cellules, les fibres et les tubes. Les cellules sont des corpuscules sphéroïdaux, polyédriques ou discoïdes dont les dimensions à peu près égales en tout sens varient de 5 millièmes à 1 dixième de millimètre. Elles sont formées d'une masse fondamentale possédant rarement une cavité, mais au sein de laquelle on distingue souvent un ou plusieurs noyaux pourvus quelquefois de noyaux secondaires. Ces élémens sont les plus répandus dans l'économie. La forme cellulaire appartient en effet aux globules blancs et rouges du sang, aux élémens des os et de la moelle des os, aux élémens de la substance nerveuse centrale et des ganglions, à ceux de l'épiderme, etc. La forme des diverses cellules varie considérablement d'une espèce à l'autre. Quelques-unes affectent même des figures très bizarres. Les cellules multipolaires de la substance nerveuse centrale ressemblent à des poulpes aux bras étranges. D'autres sont étoilées, d'autres en forme de fuseau, etc. Les fibres ont la forme d'un ruban étroit, allongé et très mince, renfermant quelquefois un ou plusieurs noyaux. Les élémens fondamentaux des muscles sont des fibres de deux sortes : celles de la vie organique, qui sont lisses et dont la longueur varie entre $0^{mm},06$ et $0^{mm},5$, et celles de la vie animale, qui sont striées et bien plus petites. Le tissu conjonctif et le tissu élastique sont constitués aussi par des fibres spéciales. Les élémens ayant forme de tubes sont le périnèvre, qui entoure les faisceaux primitifs des tubes nerveux dans les nerfs de la vie animale et dans les filets blancs du grand sympathique, le myolemme, qui enveloppe les faisceaux primitifs des fibres musculaires de la vie animale, les vaisseaux capillaires, les tubes des glandes et des parenchymes, et

enfin les tubes nerveux. Ces derniers, qui constituent la plus grande partie des nerfs, ont un diamètre qui varie de $0^m,01$ à $0^m,001$. Mirbel écrivait en 1835 que les cellules ou utricules sont autant d'individus vivans, jouissant chacun de la propriété de croître, de se multiplier, de se modifier dans certaines limites, travaillant en commun à l'édification de la plante dont elles deviennent elles-mêmes les matériaux constituans. Il ajoutait, comme l'avait déjà exprimé Turpin en 1818, que la plante est ainsi un *être collectif*. On doit en dire autant aujourd'hui de l'animal. C'est un être collectif formé par l'agglomération des fibres, tubes et cellules que nous venons de caractériser. Nous ne sommes que des fédérations d'élémens anatomiques.

Jusqu'à M. Robin, on avait plus ou moins confondu les élémens anatomiques avec les tissus. On n'en avait précisé ni le rôle, ni les caractères biologiques. On avait expliqué les phénomènes sans remonter jusqu'à ces corpuscules, qui en sont le siége initial. Ce savant les a considérés pour la première fois comme devant former l'objet d'une branche spéciale de l'anatomie. De plus il a découvert un certain nombre d'entre eux qui avaient jusqu'alors échappé à l'investigation microscopique, à savoir : le périnèvre dans les nerfs, les médullocèles et les myéloplaxes dans la moelle des os; il a dévoilé les attributions ignorées de plusieurs autres, tels que les leucocytes, les cellules nerveuses des ganglions, les divers épithéliums; enfin il a répandu un jour nouveau sur l'histoire de tous en décrivant les particularités de leur naissance et de leur développement.

Rien de plus instructif et de plus attrayant que l'étude des élémens anatomiques. Ils sont invisibles à notre œil, mais ils ne sont pas moins les ardens foyers où brûle le feu de la vie. C'est en eux et par eux qu'elle commence et se constitue, c'est en eux que successivement apparaissent les attributs fondamentaux qui donnent lieu aux manifestations les plus élevées de l'existence animale. Véritables microcosmes, vivant chacun d'une vie propre et indépendante, ils sont doués de propriétés essentielles qui rendent compte de tous les actes vitaux. Leur composition en principes immédiats est très complexe. Elle est aussi mobile que leur structure est délicate. Soumis à une rénovation moléculaire continuelle, assimilant sans cesse de nouveaux matériaux et sans cesse se débarrassant d'une portion de leur substance, ils sont dans un état de métamorphose permanente. Ce renouvellement perpétuel est précisément la *nutrition*, caractère absolu des êtres organisés. Point de vie sans nutrition. L'humble vibrion se nourrit comme le mammifère le plus perfectionné, la plus infime moisissure comme le cèdre gigantesque. Toutes les autres propriétés des corps vivans sont subordonnées à

celle-là, qui est leur condition première et le trait le plus spécifique de la vie. Un autre caractère des élémens anatomiques est l'*évolution*, bien distincte de la nutrition. Ces petits corps au moment où ils apparaissent ne sont pas semblables à ce qu'ils doivent être plus tard. A mesure qu'on s'éloigne de l'instant de leur naissance, on observe qu'ils offrent un aspect différent de celui qu'ils avaient antérieurement. Ils acquièrent un volume plus considérable et se compliquent de parties nouvelles, de formes plus parfaites, qui disparaîtront à leur tour, en sorte que chaque élément trace ainsi une courbe évolutive dont le sommet, représentant l'état adulte, est atteint plus ou moins rapidement.

Si la nutrition et l'évolution appartiennent à tous les élémens anatomiques, la *contractilité* est l'apanage d'un très petit nombre d'entre eux. Elle est propre aux fibres musculaires, où elle présente deux modes. Dans les fibres musculaires striées de la vie animale, elle est brusque et rapide; dans les fibres lisses de la vie organique, elle se fait avec lenteur. C'est de cette propriété que dépendent tout mouvement et toute locomotion, puisque c'est elle qui donne la force aux muscles.

L'*innervation* est la propriété des élémens nerveux. Les manifestations en sont complexes et diversifiées, mais elle est surtout caractérisée par ce fait, que, loin de borner son rôle à une action locale, elle rayonne à distance et transporte au loin son influence. La cellule nerveuse trouve en effet dans les tubes nerveux qui en émanent, dans la cellule congénère qui lui est annexée, soit des appareils conducteurs chargés d'exporter la force qu'elle produit, soit un véritable appareil *récepteur* chargé d'emmagasiner cette force et de la propager à distance sous une nouvelle forme. Véritable couple électrodynamique, comme l'a si bien exprimé M. Luys, l'appareil nerveux ainsi réduit à sa plus simple expression engendre lui-même la force qu'il transmet à distance. Il la conduit, la reçoit et la transforme à l'instar des appareils de transmission électrique, qui représentent dans l'appareil générateur d'électricité la cellule d'émission, dans le fil interposé le tube nerveux, et dans la cellule située à l'autre extrémité du tube l'appareil récepteur destiné à enregistrer et à traduire sous une forme nouvelle l'incitation du départ. Cette force, tantôt centripète comme la sensibilité, tantôt centrifuge comme la pensée, est aussi centripète et centrifuge à la fois comme la motricité; mais ce qu'il y a de plus caractéristique dans les actes d'innervation, c'est leur spontanéité. Les cellules nerveuses ont la propriété de conserver l'impression des agens extérieurs qui ont influé sur elles et de persister pendant un temps plus ou moins prolongé dans cet état où elles ont été artificiellement placées. C'est

ainsi que dans l'ordre physique la lumière communique aux corps qu'elle a frappés pendant un instant une véritable activité et les rend *phosphorescens* plus ou moins longtemps. Cette aptitude à conserver en dépôt les impressions extérieures, qui est l'apanage presque exclusif des cellules nerveuses, peut persister pendant un temps indéfini à l'état latent, se perdre à la longue et ne se révéler derechef que sous l'influence évocatrice de la première impression, ou bien sous celle des cellules ambiantes, qui sont en quelque sorte de nouveaux foyers d'incitations secondaires. De même que l'on voit des corps, devenus phosphorescens sous l'influence de l'insolation, perdre insensiblement cette propriété et la récupérer à l'aide d'une autre source de phosphorescence, la chaleur par exemple, de même la réceptivité des cellules peut être rétablie soit sous l'influence de la cause première, soit sous l'influence d'une autre source d'incitation. Remarquons enfin, et c'est ici le point le plus important de l'innervation cérébrale, que les cellules une fois ébranlées par l'arrivée des impressions extérieures n'en restent pas là. Cet état dans lequel elles se trouvent après leur *imprégnation* par l'impression extérieure, et que M. Luys assimile à la phosphorescence, se communique de proche en proche, et va, par une série d'ébranlemens intermédiaires, susciter la mise en activité de nouveaux groupes de cellules situés à d'autres pôles, et qui se mettent à l'unisson des premiers en provoquant à leur tour de nouvelles incitations. Tels sont les traits principaux sous lesquels apparaît et fonctionne l'innervation, cette propriété qui, rudimentaire et presque imperceptible chez les animaux inférieurs, s'élève chez les animaux supérieurs et les élève eux-mêmes à un si haut degré de perfection. Quelle que soit du reste la cause première des actes les plus éminens de notre vie affective et intellectuelle, nous ne sentons, voulons, imaginons et comprenons que par le moyen de ces corpuscules nerveux répartis dans notre économie et doués de cette faculté, sans analogue ailleurs, de recevoir, de conduire, de percevoir, d'emmaganiser, de modifier les impressions.

Voici donc un premier et fondamental enseignement fourni par l'étude des élémens anatomiques : le jeu des organismes animaux se ramène à quatre activités essentielles et simples, nutrition, évolution, contractilité et innervation. A la fois distinctes et solidaires, tantôt confusément emmêlées, tantôt visiblement séparées, consubstantielles avec les élémens anatomiques par où se manifeste leur existence, pouvant revêtir des apparences variées et multiples, ces propriétés sont les ressorts de toutes les mécaniques vivantes. Dans les machines qui émanent de l'industrie humaine, une seule force se transforme pour accomplir les effets les plus divers. Chez les

animaux, plusieurs forces diverses ont pour emploi, à travers mille enchevêtremens et complications, d'assurer la perpétuité de l'espèce par le fonctionnement de l'individu.

Nous sommes ainsi amenés à parler de la génération des élémens anatomiques. Ce problème est doublement grave. D'abord il abonde en difficultés de toute sorte, tant ici les observations sont minutieuses, les sens enc'ins à s'abuser, les esprits prompts à s'égarer. Ensuite il touche aux plus redoutables questions non-seulement de l'anatomie générale, mais encore de la philosophie naturelle, puisqu'il se confond avec l'étude de la génération des êtres organisés en général. Les recherches de M. Robin ont contribué dans une large mesure aux progrès de la connaissance de ces obscurs phénomènes.

Toute substance organisée qui se nourrit et se développe détermine dans son voisinage l'apparition de nouveaux élémens anatomiques. Elle tend à créer autour d'elle de nouvelles formes et une nouvelle activité. Un élément peut en engendrer d'autres en se *segmentant*, c'est-à-dire en se fractionnant en deux ou plusieurs parties. Dans les cellules à noyaux, on observe d'abord le fractionnement du noyau, puis ensuite l'*individualisation* du contenu de la cellule autour des petits noyaux secondaires ainsi formés. Une cellule est ainsi l'origine de trois ou quatre cellules nouvelles qui deviennent chacune le siége d'un phénomène identique. Il y a là comme un cloisonnement opéré dans le contenu de la cellule en train de grandir. La *gemmation* est un second mode de production des élémens anatomiques. Dans ce cas, il se forme en un des points de l'élément-mère une saillie ou hernie d'où résulte un autre élément distinct du premier. Et ce fait, comme celui de la segmentation, est bien plutôt une reproduction qu'une naissance.

Arrivons au troisième mode. Ici les élémens anatomiques *naissent* de toutes pièces au sein et aux dépens d'un liquide vivant émané d'élémens anatomiques déjà existans. Ce liquide, appelé *blastème*, est formé de principes immédiats provenant d'une transsudation de la substance organisée dans les interstices de laquelle il s'écoule. Le blastème est le liquide fécond par excellence, le lieu dissimulé où sont condensées les forces créatrices de la vie, se manifestant par une élaboration continuelle de cellules, de fibres et de tubes qui sont le rudiment des tissus et des organes. On y voit d'abord apparaître un noyau très petit qui s'entoure peu à peu de matière solidifiée, laquelle finit par acquérir une figure déterminée et une structure propre. Les élémens du tissu des plantes se forment de même au sein d'un liquide mucilagineux appelé *cambium*, et dans lequel les instrumens les plus perfectionnés ne décèlent que

de la matière amorphe. Il y a autant de blastèmes différens qu'il y a de tissus; en d'autres termes, les élémens anatomiques de chaque tissu laissent suinter entre eux des liqueurs génératrices où naissent des élémens pareils. Nous aurons occasion plus loin d'en signaler d'intéressans exemples.

Cette éclosion de molécules vivantes dans la masse des blastèmes, démontrée par les innombrables observations de M. Robin, vérifiée par celles de beaucoup d'autres savans (1), est une véritable *génération spontanée*. En effet, des corpuscules organisés se développent ici sans germes ni parens, au milieu d'un liquide où rien ne pouvait autoriser quelques instans auparavant à prédire leur apparition. Seulement ce liquide dépend d'un organisme vivant, c'est-à-dire dont les particules élémentaires sont elles-mêmes en voie de rénovation moléculaire continue. En dehors de ces faits, on n'a pu établir avec certitude, du moins jusqu'à présent, que des êtres même microscopiques puissent se produire avec le seul concours des forces physico-chimiques. Les expériences nombreuses qui ont été, il y a sept ou huit ans, l'origine de débats si passionnés et si vifs prouvent qu'un liquide ou qu'une infusion observés dans les vaisseaux d'un laboratoire restent absolument inféconds tant qu'on les soustrait au contact des germes et des spores charriés par l'atmosphère. Ce résultat démontré ne laisse subsister aucun des argumens invoqués à l'appui de l'hétérogénie.

Les trois modes de naissance que nous venons d'étudier sont les modes mêmes de génération des êtres vivans, puisque ceux-ci commencent invariablement par des élémens anatomiques. Pour donner une idée plus claire de ces opérations naturelles si curieuses, voyons ce qui se passe dans le granule organisé qui est le point de départ de la formation et du développement de l'embryon, c'est-à-dire dans l'ovule. Nous y constaterons ces trois modes en action.

L'ovule est un petit globule de 1 à 2 dixièmes de millimètre de diamètre, c'est-à-dire gros comme un grain de sable à peine visible. Il se compose d'une sphère enveloppante, appelée *membrane vitelline*, où se trouve une matière gélatineuse demi-liquide à laquelle on a donné le nom de *vitellus* (2). Le vitellus offre à son tour une sorte de noyau qui est la *vésicule germinative* ou de *Purkinje*. Ainsi l'ovule présente à son début les caractères d'une véritable cellule, mais il acquiert en se développant des dimensions et une structure qui l'en distinguent bientôt et en font un organe spécial.

(1) Voyez les travaux récens de MM. Onimus, Feltz et Picot (de Tours) entre autres.

(2) Les œufs d'oiseaux contiennent à leur centre l'ovule, dont le développement, au lieu de se faire au moyen de matériaux fournis directement par la mère, se fait aux dépens de ceux qui sont contenus dans l'œuf, c'est-à-dire du blanc et du jaune.

Quand il est arrivé à la période de maturité, la vésicule germinative disparaît, et sa substance se confond avec celle du vitellus. En même temps ce dernier se retire sur lui-même et se contracte. Il se produit entre lui et la paroi de la membrane vitelline un espace qui se remplit d'un liquide clair. C'est à ce moment que survient le phénomène de la *fécondation*, lequel est dû à la pénétration des spermatozoaires qui s'introduisent dans l'espace nouveau que nous avons signalé. Alors le vitellus se déforme et accomplit pendant quelques minutes une série de mouvemens giratoires très variés étudiés par M. Robin. Simultanément les spermatozoaires, — qui sont, ainsi que M. Robin l'a démontré, de véritables élémens anatomiques provenant d'ovules mâles analogues aux cellules embryonnaires des ovules femelles, — les spermatozoaires se liquéfient, et mélangent ainsi la substance du père à celle de la mère qu'ils imprègnent. On voit ensuite un fait très curieux découvert et étudié aussi par M. Robin, la production des *globules polaires*. Ces globules sont de petites éminences qui naissent par *gemmation* à la surface du vitellus. Ils marquent le point où commencera plus tard la dépression, puis le fractionnement de celui-ci. Au même moment, un nouveau noyau, le *noyau vitellin*, naît de toutes pièces, par *genèse spontanée*, au sein de la masse primitive. Ce noyau se fractionne et se segmente en plusieurs noyaux autour desquels s'individualise la substance du vitellus, et il se constitue ainsi des cellules qui vont former en se juxtaposant contre la paroi de la membrane vitelline une autre membrane dite *blastoderme*. Cette *segmentation* du vitellus, découverte en 1824 par Prévost et Dumas, est extrêmement importante, attendu que les premiers élémens de l'embryon procèdent directement des cellules blastodermiques. Il faut noter que chez les insectes et les araignées, ainsi que M. Robin l'a découvert, le vitellus ne se segmente pas. Chez ces petits êtres, les cellules du blastoderme se forment par gemmation de la partie superficielle du vitellus, c'est-à-dire que les globules polaires, au lieu de se développer en un seul point de celui-ci, apparaissent sur toute sa surface pour constituer la membrane blastodermique. En résumé, le mécanisme essentiel de la génération se réduit à la série suivante de phénomènes s'accomplissant au sein de l'ovule ou de l'œuf dans un temps qui varie de douze à vingt-quatre heures : 1° disparition de la vésicule germinative, 2° retrait du vitellus, 3° pénétration des spermatozoaires, 4° déformation et giration du vitellus, 5° production des globules polaires par gemmation, 6° naissance du noyau vitellin par genèse, 7° segmentation du vitellus, 8° constitution du blastoderme, 9° formation de la tache embryonnaire, 10° apparition des premiers élémens définitifs de l'embryon. On le

voit, le nouvel être formé d'élémens anatomiques bien constitués n'en a reçu aucun de sa mère. Ce n'est que molécule à molécule que lui sont arrivés au travers des membranes d'enveloppe les matériaux qui ont concouru à la production graduelle de ces élémens.

La doctrine de M. Robin relative à la genèse des élémens anatomiques au sein des blastèmes n'est pas admise par certains médecins. M. Virchow en particulier la conteste avec une extrême vivacité. Ce célèbre professeur, qui enseigne l'anatomie pathologique dans l'université de Berlin avec autant d'éclat qu'il interpelle M. de Bismarck dans une enceinte voisine et moins calme, est resté fidèle à la *théorie cellulaire* établie en physiologie végétale par Schleiden vers 1838, étendue plus tard à la physiologie animale par Schwann. Cette théorie admet que tous les élémens anatomiques des animaux proviennent des transformations successives et directes de la cellule. Une cellule unique et primordiale est la source des élémens les plus dissemblables, élémens nerveux, élémens musculaires, etc. La cellule naît de la cellule par *prolifération*, les autres élémens en naissent par *métamorphose*. L'organisme le plus compliqué dérive ainsi par une série de transfigurations variées d'une simple utricule rudimentaire. C'est, comme on voit, la doctrine de Lamarck et de Darwin appliquée à l'embryogénie. La question est importante. Elle a donné lieu à de récens et célèbres débats, et peut-être nous saura-t-on gré de la discuter rapidement ici.

Omnis cellula e cellula, disent les partisans de la théorie de Schwann. Cela se concevrait aisément, s'il n'y avait dans l'économie que des cellules semblables; mais il s'y trouve quantité d'élémens tellement distincts, que l'esprit ne peut comprendre comment les uns seraient *émis* par les autres. Il se refuse par exemple à admettre que des leucocytes attaquables par l'eau, solubles dans l'acide acétique, proviennent par prolifération soit des noyaux du tissu cellulaire, soit des noyaux épithéliaux inattaquables par ces réactifs. On a de la peine à croire que des fils ressemblent si peu à leurs pères. On ne conçoit pas comment des fibres musculaires et des tubes nerveux peuvent émaner de globules absolument dissemblables sous le rapport de la composition comme sous celui des propriétés. Jamais du reste une telle filiation n'a été directement constatée. On observe bien que des cellules individualisées par segmentation sont le siége d'une scission qui donne naissance à d'autres cellules; mais cela n'arrive que quand les cellules mères ont atteint ou dépassé leur entier développement et leurs dimensions normales. Or ce fait, qui est devenu le point de départ de la théorie cellulaire, est un pur phénomène d'évolution et non un fait de production. Les au-

teurs de cette théorie ont également méconnu, faute d'observer avec assez de soin et de continuité ce qui se passe lorsqu'on voit succéder à certains élémens anatomiques d'autres élémens d'espèce différente, à savoir la liquéfaction des premiers, puis la formation d'un blastème dans lequel naissent les seconds. C'est une véritable *genèse par substitution*, comme l'a nommée M. Robin, et non une émission directe, une prolifération, ainsi qu'on l'enseigne dans les écoles d'outre-Rhin. Il y a là plusieurs phases qui ont échappé à l'observation des médecins trop systématiques de Würzbourg et de Berlin, mais que les savans français ont établies d'une façon irrévocable, n'étant point aveuglés comme les premiers par une idée préconçue. Ce que les mêmes Allemands ont appelé *génération endogène*, c'est-à-dire génération dans l'intérieur d'une cellule, est un mode également exceptionnel de la naissance des élémens anatomiques, mais en aucune façon contradictoire avec ceux que nous avons énumérés, et nullement suffisant à étayer la doctrine de Schwann. La théorie cellulaire est une doctrine aussi trompeuse que commode et séduisante. C'est une des erreurs nombreuses qu'a introduites dans la science allemande cette philosophie de la nature si fort goûtée des contemporains de Schelling et d'Oken, et dont on trouve encore aujourd'hui des traces dans les ouvrages de plusieurs savans distingués d'Allemagne. Favorable au penchant métaphysique qui nous porte à vouloir confondre les choses les plus disparates dans une chimérique unité, il n'est pas étonnant qu'elle ait fait si longtemps illusion à des esprits pour qui tout était réel, excepté la réalité elle-même.

Certains biologistes de la même école ont été conduits par une méprise analogue à imaginer une prétendue propriété inhérente aux tissus vivans et consistant dans le pouvoir qu'ils ont d'entrer en activité sous les influences les plus diverses. Ils ont donné le nom d'*irritabilité* à cette propriété, la même que Broussais considérait jadis comme spécifique et dont il avait fait le principal étai de sa doctrine. Cette irritabilité, ni autonome, ni spécifique, n'est autre chose que la manifestation de l'une des cinq propriétés fondamentales de la substance organisée. Du moins elle s'y ramène toujours, ainsi que l'a montré M. Robin, et ne saurait à aucun point de vue être envisagée comme une propriété nouvelle. C'est parce que les élémens anatomiques sont dans un état de métamorphose permanente qu'un rien peut en troubler l'équilibre et déterminer ce qu'on appelle l'irritation. Qu'un seul atome de leur masse vienne à éprouver un dérangement quelconque, le reste en subit le contre-coup, et toutes les propriétés de l'élément sont sollicitées diversement. La chaleur, le froid, l'électricité, les substances chimiques, en un

mot les causes capables de modifier l'état moléculaire des élémens agissent ainsi sur la substance organisée. C'est l'instabilité du système de tels changemens incessans et fugitifs qui la rend si sensible à toutes les influences, si *irritable;* mais encore une fois les irritans ne provoquent en elle rien d'autre que la manifestation des propriétés que nous avons mentionnées.

Fendez un atome, dit un poète persan, vous y trouverez un soleil. De même l'élément anatomique, scruté en ses profondeurs, nous donne le spectacle grandiose de la vie. Il nous en dévoile les rouages cachés, les énergies dissimulées, les ressorts latens, les forces sourdes : lumineux enseignemens qui ont renouvelé les conceptions philosophiques sur le monde animé, et auxquels le nom de M. Robin est pour toujours attaché.

III.

Nous voici ramenés, après un assez long circuit, aux *tissus* de Bichat. En effet, c'est par l'agglomération ou l'entre-croisement en mille sens divers des élemens anatomiques que sont formés ces tissus, lesquels à leur tour se mélangent pour constituer les organes. L'étude des tissus ou *histologie* est certainement la partie de l'anatomie qui a séduit le plus, par ses étonnantes et précieuses révélations, les médecins et les physiologistes contemporains. Le nombre des élémens anatomiques qui concourent à la formation d'une partie donnée de tissu ne saurait être supputé, pas plus que celui des grains de sable du bord de l'Océan. Quand on songe que ces élémens, ayant forme de cellules, de fibres et de tubes, se mesurent par millièmes de millimètre, il est clair qu'un lambeau de peau ou de muscle, qu'un fragment de cerveau ou d'os en contient des quantités immenses. Du reste, cette question n'a qu'un intérêt secondaire. Ce qu'il est important de connaître, c'est la disposition de ces élémens et l'ordre dans lequel ils s'arrangent pour constituer le tissu; en un mot, c'est la *texture* de ce dernier. A part les tissus *produits* qui résultent de la simple juxtaposition d'élémens anatomiques de la même espèce, tous les autres tissus offrent une *espèce* d'élément dite *fondamentale*, parce qu'elle prédomine et donne au tissu ses principales propriétés, tout en étant associée à d'autres espèces dites *accessoires*. Les tissus produits offrent ainsi le degré de texture le plus simple, et ne renferment point de vaisseaux à l'état normal. De ce nombre sont le tissu épidermique ou épithélial, le tissu des ongles et des cornes, qui sont formés exclusivement de cellules épithéliales, le tissu du cristallin, qui est formé de fibres disposées en couches concentriques, etc. Les autres tissus, c'est-à-dire

l'immense majorité, offrent une texture bien plus compliquée. Plusieurs espèces distinctes d'élémens anatomiques sont ici associées en un groupement défini. Le rôle du tissu est la somme des propriétés inhérentes à chaque espèce d'élément, avec prédominance des caractères de l'élément fondamental. Les élémens accessoires tempèrent en quelque sorte l'activité trop grande de ce dernier, et contribuent aussi à donner à ce tissu des propriétés d'ordre secondaire, mais indispensables à l'accomplissement de son rôle, qui est ainsi la résultante de propriétés multiples. Lorsqu'on examine au microscope la texture de ces trames organiques, on est souvent surpris de la complexité prodigieuse qu'elle manifeste. Rien de curieux comme la disposition et l'arrangement de tous ces petits centres de vie, les uns ronds, les autres polyédriques, les autres filamenteux, les autres tubulaires, et tous si petits que le plus humble ciron est un monstre à côté d'eux. Tantôt les fibres s'emmêlent d'une façon inextricable, comme des lianes épaisses autour d'un tronc séculaire; tantôt c'est un réseau bizarre formé par les capillaires aux mailles fines et dans lequel les cellules se pressent en se déformant; tantôt ce sont des grappes où des follicules sont disposés le long d'un canal tortueux; tantôt ce sont des couches superposées rappelant les strates géologiques. Bref, la disposition des élémens est très diversifiée, et si l'on peut dire que les tissus sont des mots dont les élémens anatomiques représentent les lettres, il faut ajouter que l'ordre de ces dernières y est bien autrement compliqué que dans les termes du langage articulé.

Le tissu nerveux, ce chef-d'œuvre de la puissance vitale, n'est bien connu que depuis que l'histologie nous a révélé tous les élémens de cette pulpe blanchâtre et frêle. La structure des ganglions, les connexions qu'ils ont avec les nerfs, la différence des tubes nerveux et des cellules nerveuses, ont été établies par M. Robin. C'est lui aussi qui a découvert les vaisseaux lymphatiques de la substance cérébrale. Ces lymphatiques circonscrivent les vaisseaux sanguins qui parcourent le tissu nerveux central, de telle sorte que ces derniers sont complétement engaînés dans les premiers. La lymphe circule avec ses globules entre la surface interne du lymphatique et la surface externe du capillaire qui occupe le centre. La texture de la moelle des os, du placenta, de la vésicule ombilicale, de la peau, des artères, du pancréas, a été éclairée d'une vive lumière par les recherches du même observateur. On peut même dire que sur les trente tissus de l'économie il n'y en a pas un seul dont il n'ait contribué à mieux faire connaître la nature. Et cette besogne accomplie lui en a suggéré une autre, à savoir la comparaison des mêmes parties organiques entre elles aux diverses périodes de leur exis-

tence, c'est-à-dire l'établissement de l'anatomie générale comparative. Dans ce vaste champ, et si peu exploré avant lui, de la comparaison histologique, M. Robin a recueilli de précieuses vérités pour l'ensemble de la biologie.

Nous avons vu que les tissus normaux de l'organisme se composent d'un élément anatomique fondamental et d'un certain nombre d'élémens accessoires. L'art médical a tiré de la découverte de cet ordre de faits des lumières complétement inattendues. Les travaux des micrographes modernes et principalement de MM. Hannover, Lebert, Virchow, Robin, Broca, Follin, etc., ont établi en effet que toutes les productions morbides et en particulier celles qu'on connaît sous les noms *de tumeurs*, de *kystes*, de *polypes*, de *cancers*, de *squirrhes*, de *tubercules*, etc., proviennent tout simplement de la formation surabondante, excessive, de l'un de ces élémens accessoires. Il est démontré aujourd'hui que ces *néoplasies*, d'une apparence si souvent repoussante et où se dissimulent les germes de la mort, ne renferment rien d'étranger à l'organisme sain et ne sont caractérisées par aucune substance spéciale née sous l'influence de la maladie. Elles sont dues tantôt à l'*hypergenèse*, c'est-à-dire à une agglomération extraordinaire de tel élément accessoire participant à la composition normale du tissu où elles se développent, tantôt à l'*hétérotopie* de tel autre élément, c'est-à-dire à l'apparition de cet élément, là où il ne se produit point d'ordinaire. Le cancer par exemple, l'affreux cancer qui envahit et qui ronge est constitué uniquement, — qui l'aurait cru? — par un développement exagéré de cellules épithéliales identiques à celles de notre épiderme, ou n'en différant que par des particularités dont l'origine s'explique aisément. La phthisie, ce fléau terrible qui décime notre espèce, est causée par le développement d'une matière dite tuberculeuse, composée de noyaux épithéliaux et embryoplastiques devenus granuleux et graisseux et mélangés à des corps fusiformes, tous élémens qui se trouvent dans l'organisme normal. Le poumon est ainsi envahi et détruit par des productions d'un aspect caséeux nées sous l'influence de la même loi que les productions normales, mais dans d'autres conditions. L'*hétérotopie* nous révèle d'autres phénomènes non moins singuliers. On a trouvé dans l'ovaire des kystes contenant à leur paroi intérieure un véritable derme pourvu de papilles, d'épiderme, de follicules pileux, de poils et de glandes sudoripares. On a même vu des dents se développer dans l'abdomen. Tous ces organes sont nés accidentellement dans ces régions, y ayant trouvé réunies par un concours fortuit les circonstances favorables à leur apparition. M. Robin a observé au voisinage de certaines glandes du corps la formation de petites masses composées entièrement de tissu identique à celui de la mamelle. D'autre part, les expériences récentes de M. Ol-

lier et de M. Goujon, confirmatives de celles de Flourens, nous ont appris que des os peuvent se produire dans tous les points de l'organisme où se trouve transporté du périoste ou de la moelle fraîche, dans le ventre par exemple. Cette formation extraordinaire de substance osseuse n'a pas encore été observée à l'état spontané, mais il est facile de la réaliser par l'expérience sur les animaux.

La formation du tissu cicatriciel n'est pas autre chose qu'une régénération de tissu lamineux de la peau, et tous les tissus, à l'excepception d'un seul, peuvent se régénérer ainsi dans l'organisme, lorsqu'on les y a détruits par un procédé quelconque. Et ils se régénèrent suivant les mêmes principes qui président à leur apparition et à leur développement embryonnaires. M. Robin, qui a formulé cette loi, l'étend aussi à la production des tissus morbides. Outre la régénération des tissus, le naturaliste constate aussi celle de plusieurs organes. Les travaux célèbres de Spallanzani ont mis hors de doute la reproduction de la queue et des membres chez la salamandre. De tout temps la régénération de la queue chez les lézards a été connue, seulement on n'avait point observé de vertèbres dans cet appendice de nouvelle formation. M. Charles Legros a vu dernièrement que les vertèbres y apparaissent au bout de deux ans après l'amputation. Il a obtenu aussi la reproduction totale des yeux et d'une portion de la tête chez des salamandres auxquelles il avait enlevé avec des ciseaux la tête tout entière, en respectant toutefois le cerveau. Il a déterminé également la régénération de la queue chez des loirs, seulement il n'a pu conserver ces animaux assez longtemps pour donner aux vertèbres le temps d'apparaître à l'intérieur de l'organe.

Ces phénomènes nous montrent une même loi régissant les manifestations diverses de la puissance évolutive dans la maladie comme dans la santé. On trouve dans les faits déjà très anciens de *greffe animale* d'autres singulières preuves de cette puissance. Les travaux de M. Bert ont montré à un nouveau point de vue comment certains organes animaux pouvaient être déplacés et transportés, pour continuer à y vivre, dans une région de l'économie qui n'est pas leur siége normal. On peut même transporter, greffer des tissus d'une espèce animale à une autre espèce, injecter les globules sanguins d'un animal dans les vaisseaux d'un animal d'espèce différente, et ces globules remplissent à cette nouvelle place leur rôle propre. Il y a des cas dans lesquels des animaux, y compris l'homme, mis dans l'état de mort apparente par la perte de leur sang, ont été ranimés par la transfusion du sang (1) d'un être de même espèce, quel qu'en fût le sexe; on sait de plus que du sang d'agneau et de veau a été

(1) Voyez le travail de M. Lemattre dans la *Revue* du 15 janvier 1870.

injecté dans les veines d'hommes qui ont survécu, qu'il en a été de même dans les cas de transfusion du sang d'homme au chien, de celui de la brebis et du veau au chien, du veau à la brebis et au chamois, de celui du chien, du lapin et du cabiai à la poule et au coq. Ces phénomènes de physiologie, joints au résultat des observations anatomiques, ne laissent aucun doute sur l'identité spécifique des élémens dans toute la série animale.

Cette identité reconnue pour les solides s'étend aussi aux liquides de l'économie vivante, et ces liquides sont des parties non moins indispensables à l'accomplissement des phénomènes vitaux. Formées par un mélange de principes immédiats nombreux dissous dans l'eau à l'aide les uns des autres, et tenant souvent une, deux ou trois espèces d'élémens anatomiques en suspension, les humeurs sont plus complexes que les élémens anatomiques et moins complexes que les tissus. Longtemps l'apanage exclusif des chimistes, l'étude des humeurs, grâce à M. Robin, a repris sa place naturelle et légitime dans le cadre des études anatomiques. Ces organes mobiles sont étudiés avec la même méthode, les mêmes procédés et dans le même esprit de subordination aux actes physiologiques et pathologiques que les organes immobiles et consistans situés dans une position fixe.

M. Robin a donc fait pour les humeurs ce qu'il avait fait déjà pour les principes immédiats et les élémens anatomiques. Il les a mises à leur vraie place, les a classées et a indiqué leur rôle dans l'ensemble des actes organiques. Il divise les liquides animaux en trois classes : les *humeurs constituantes*, les *sécrétions* et les *excrétions*. Et c'est vraiment une satisfaction pour l'esprit que le tableau qu'il nous donne des rapports de ces trois classes dans le système des opérations de la vie. Les humeurs constituantes, sang, chyle et lymphe, portant partout dans l'intimité des tissus et des organes les matériaux nutritifs destinés à l'assimilation et l'oxygène destiné à faciliter le travail de la nutrition, sont les fluides vivifians par excellence. Ils baignent tout l'organisme, ils l'arrosent perpétuellement de force et de chaleur, ils l'entretiennent dans son harmonie et dans son intégrité. Ce sont de vrais *milieux* organiques intermédiaires entre le milieu extérieur dans lequel plonge l'individu et les élémens anatomiques situés dans les profondeurs du corps. Ils sont *organisés* et doués de nutrition, c'est-à-dire que la substance s'en renouvelle moléculairement d'une façon continue. Tandis que les sécrétions et surtout les excrétions sont des liquides dénués de vie et sont fabriquées par les glandes et les parenchymes aux dépens du sang, le sang se fabrique pour ainsi dire lui-même avec les matériaux qu'il reçoit tant par la voie du poumon que par celle du canal

digestif tout entier. Le sang est un laboratoire où les métamorphoses les plus variées et les plus insaisissables s'accomplissent dans des momens très petits, si petits qu'il est impossible à l'œil du biologiste d'en surprendre toutes les phases et d'en suivre la succession précipitée. La chimie tout entière que nous connaissons se déroule dans ce laboratoire; mais il s'en déroule une autre qui nous échappe et dont nous ne faisons qu'entrevoir les lois. En effet, ces principes immédiats qui entrent dans le sang sous forme de matière grasse, de matière sucrée et de matière albuminoïde, qui en sortent sous forme de cholestérine, de leucine, de tyrosine, d'urée, de créatine, etc., ne passent pas d'emblée d'un état à l'autre. Durant tout le cours des combustions respiratoires, ils éprouvent mille modifications isomériques et transformations spécifiques que nous ignorons. Nous ne surprenons que le commencement et la fin du phénomène, mais le milieu se dérobe à nous. Pas une molécule organique n'y est identique à elle-même dans deux instans consécutifs. Il se fait là, dans ces myriades de capillaires, un travail dont nous n'avons aucune idée. Ces métamorphoses sont de véritables équations chimiques en mouvement, ce sont les séries mathématiques de la vie analogues à celles que le calcul infinitésimal étudie. Quand viendra le Leibniz qui nous dévoilera les procédés d'analyse applicables au sang qui brûle?

Quoi qu'il en soit, cette mobilité du liquide sanguin est justement ce qui le rend susceptible d'éprouver des modifications de toute sorte sous l'influence des matières miasmatiques que renferme quelquefois l'atmosphère. La substance albuminoïde, qui est la partie fondamentale du plasma sanguin se met sans peine à l'unisson des molécules virulentes d'origine extérieure, et une fois qu'un point est altéré, l'altération se transmet de proche en proche, molécule à molécule, dans toute la masse. Le sang et à sa suite les tissus les plus mobiles éprouvent ainsi une modification isomérique qui les rend incapables de remplir leurs fonctions normales et amène souvent la mort. En particulier, dans le cas de choléra, l'albumine du sang subit une transformation qui la rend incapable de rester unie à l'eau qui la tient liquide, et en détermine la coagulation dans les vaisseaux. De là s'ensuit fatalement l'arrêt de la circulation, de la respiration et de toute autre action vitale. M. Robin a développé du reste avec beaucoup de force cette idée qu'il n'y a pas de virus, mais seulement des humeurs devenues virulentes qui sont aux humeurs saines ce que le phosphore ordinaire et toxique est au phosphore rouge et innocent, et l'on sait que ces deux corps ont la même nature chimique. Sans doute le secret des maladies virulentes et contagieuses ou épidémiques, si nombreuses et si redoutables, n'est

point trouvé pour cela, mais du moins on saura maintenant la direction qu'il convient de donner aux recherches et le vrai sens des investigations.

Il en est pour les humeurs morbides comme pour les tissus morbides. Elles dérivent des humeurs saines par des procédés analogues, et ne renferment point de principes étrangers à l'économie. Seulement elles se produisent là où elles ne devraient point se produire, et dans une proportion qui explique les désordres qu'elles amènent. Les liquides des diverses hydropisies par exemple proviennent de l'hypergenèse des sérosités normales, lesquelles sont extraites du sang par les membranes séreuses telles que la plèvre et le péritoine. Le pus est formé par un blastème émané du tissu cellulaire sous-cutané, et au sein duquel naissent les globules blancs (1). Le contenu des différens kystes à liquide est produit semblablement aux dépens du plasma sanguin par une véritable hypersécrétion. Ces humeurs morbides ne débarrassent point l'économie de quelque subtil et dangereux principe, cause de tout le mal, comme on l'enseignait jadis, elles se forment sous l'influence d'une altération du sang, d'un trouble circulatoire ou d'un dérangement dans les actes soit de sécrétion, soit d'excrétion.

L'ancienne physiologie et l'ancienne médecine ont préconisé tour à tour le *solidisme* et l'*humorisme*, c'est-à-dire la prépondérance exclusive soit des solides, soit des liquides dans l'accomplissement des phénomènes vitaux. Ces systèmes ne sont confirmés ni l'un ni l'autre par les faits. Les tissus et les humeurs jouent des rôles également actifs et importans dans l'organisme, et la maladie a pour origine les altérations qui surviennent dans celles-ci aussi bien que les perturbations de ceux-là. En d'autres termes, il y a des maladies d'humeurs, des maladies de tissus et des maladies d'élémens anatomiques; mais cette diversité s'évanouit quand on remonte à la cause commune de tous les phénomènes morbides, quand l'on découvre l'origine effective et intime des perturbations, c'est-à-dire la modification qualitative ou quantitative des principes immédiats. Nous revenons ainsi à notre point de départ, et nous trouvons à la fin de cette étude la preuve de l'intérêt qui s'attache à l'objet du commencement. La vraie médecine expérimentale et positive part en effet des principes immédiats normaux et s'élève par degrés

(1) Des auteurs qui avaient cru jusqu'ici que les globules de pus naissent par prolifération des élémens du tissu dit conjonctif se sont vus récemment contraints de renoncer à cette explication, conforme d'ailleurs à la théorie cellulaire, et ils en ont adopté une autre extrêmement ingénieuse, qui consiste à prétendre que ces globules viennent du sang sans jamais avoir constaté d'ailleurs comment ils se produisent dans le sang. Du reste, ils oublient aussi d'expliquer comment il se forme dans certains cas des collections purulentes où il y a cinq ou six fois plus de leucocytes que dans toute la masse sanguine qui a servi à les former.

successifs de la connaissance de ceux-ci à la connaissance des élémens anatomiques, des tissus, des humeurs, des organes, des systèmes. Elle part des principes immédiats toxiques, morbigènes et médicamenteux, et découvre la loi des diverses aberrations pathogéniques comme des influences curatives. Tous les organes animaux et tous les liquides de l'économie se résolvant en principes immédiats, toutes les métamorphoses de la santé et de la maladie se ramenant à des transformations de principes immédiats, tous les effets d'empoisonnement ou de guérison se réduisant à l'action de principes étrangers sur les principes normaux, bref, les actes les plus compliqués de la vie régulière ou dérangée s'expliquant en dernière analyse par les principes immédiats, on conçoit toute l'importance de ceux-ci. Du moment où les recherches médicales sont subordonnées à cette nécessité de ramener les faits à un tel point de départ, du moment où les expériences et les observations convergent vers cette lumière, tout s'ordonne, tout se range, tout prend une signification. Les incertitudes disparaissent. La science avance avec régularité, et la pratique avec sûreté. C'est ainsi que l'anatomie générale influe d'une façon salutaire et incessante sur le progrès de moins en moins lent de la médecine proprement dite.

IV.

Ce qui précède n'est qu'un exposé de faits et de phénomènes dont la découverte est due la plupart du temps à l'emploi du microscope associé aux suggestions d'une raison éminente. La grande majorité du public ne connaît M. Robin que par là, et fait volontiers consister tout le mérite de ce savant dans ses travaux de micrographie. Elle se le représente comme un homme rompu aux minutieux et fastidieux détails et n'en sortant point, quittant malgré lui l'oculaire de son microscope, peu soucieux de philosopher et systématiquement indifférent aux doctrines. En effet, beaucoup de micrographes en sont là, et c'est le résultat le plus ordinaire du commerce trop assidu avec les infiniment petits. Par une rare exception, le contraire est arrivé à M. Robin. L'habitude de la réalité minutieuse et fastidieuse a grandi son esprit en l'éclairant, à tel point que ses ouvrages ont contribué pour une aussi forte part au progrès des idées qu'à celui des faits.

M. Robin a conçu que la biologie pouvait être renouvelée par la méthode, c'est-à-dire par l'introduction d'une logique rigoureuse dans les études sur la vie. Empruntant les idées de Blainville, d'Auguste Comte et de M. Chevreul sur ce difficile sujet, y ajoutant le fruit de ses méditations personnelles, il a systématisé les connaissances biologiques d'une façon probablement définitive. Il y a introduit en

effet l'ordre même qui est adopté dans les sciences plus simples, dans la chimie par exemple, ordre qui consiste à commencer par le plus élémentaire pour remonter au plus complexe. M. Robin place à la base des études biologiques les principes immédiats, qui sont le point de départ de toute organisation, étant aussi les composés les plus simples existant dans l'organisme. Cette division porte le nom de *stœchiologie*. Vient ensuite l'étude des élémens anatomiques ou *élémentologie*. Ces élémens, formés par la juxtaposition et le mélange de principes immédiats des trois classes, visibles seulement au microscope et se présentant sous forme de cellules, de fibres et de tubes, sont doués, comme nous l'avons dit, des propriétés vitales élémentaires : nutrition, génération, évolution, contractilité et innervation. A un degré supérieur est placée la science des humeurs ou *hygrologie*. Les liquides organiques sont en effet formés par la dissolution d'un certain nombre de principes immédiats dans l'eau, et tiennent en suspension des élémens anatomiques. Les tissus, dont l'étude constitue l'*histologie*, sont plus complexes. Ils proviennent de l'association et de l'enchevêtrement des élémens anatomiques. A l'exception de ceux que l'on appelle produits, ils contiennent tous plusieurs espèces d'élémens anatomiques. L'*homœomérologie* connaît les systèmes formés par l'assemblage des parties de tissu identique (système osseux, système nerveux). Aux degrés supérieurs vient l'étude des *organes*, puis celle des appareils. Telle est la gradation méthodique des parties dont l'ensemble fait l'objet de l'anatomie. Si l'on ajoute que ces parties, qui représentent les diverses complications de la matière organisée, peuvent être étudiées non-seulement au point de vue anatomique ou statique proprement dit, mais encore au point de vue physiologique et thérapeutique, c'est-à-dire dans leur fonctionnement et dans leurs rapports avec les milieux, on aura indiqué tout le cadre de la science.

Voilà pour M. Robin et la majorité des biologistes la constitution générale de la biologie; mais ce système est plutôt un plan et une méthode qu'une doctrine. Nous n'y apprenons ni ce qu'est en soi la vie, ni comment il faut concevoir la succession régulière et l'enchaînement harmonieux des phénomènes, l'appropriation des organes à l'accomplissement d'actions déterminées, la permanence des types, bref, tous les caractères éclatans et singuliers qui donnent aux êtres organisés une physionomie si distincte. Ces questions ont été traitées et résolues par M. Robin avec une dialectique aussi originale que savante.

M. Claude Bernard a écrit un livre très beau (1), dans lequel il

(1) *Introduction à la médecine expérimentale*, in-8°, 1867.

expose, sous le nom de *déterminisme*, la doctrine qui établit la solidarité indissoluble de toutes les conditions nécessaires à l'accomplissement des phénomènes de la vie. Il y démontre que ces phénomènes sont rigoureusement déterminés en ce sens qu'ils se produisent selon des lois fixes et invariables aussi expresses que celles qui régissent le monde minéral, et qu'aucune intervention capricieuse ne saurait déranger l'ordre commandé par ces lois. Pour l'illustre physiologiste, il n'y a pas plus de *principe vital* que de *principe minéral*, c'est-à-dire d'entité distincte des phénomènes eux-mêmes. Il admet pourtant que l'évolution de ceux-ci obéit, dès qu'apparaissent les premiers élémens de l'embryon, à une loi ou idée préméditée, admise d'ailleurs par les métaphysiciens anciens, et gouvernant par anticipation les phases de l'existence future. Dans un récent et très remarquable ouvrage (1) que nous signalons à la sérieuse attention des penseurs et des naturalistes, M. Robin a développé des idées bien différentes, qui vont peut-être modifier complétement les spéculations sur la vie. Le célèbre anatomiste, s'appuyant sur les données de l'embryogénie moderne telle qu'elle a été constituée par les Prévost et les Dumas, les Coste, les Reichert, les Bary et par lui-même, voit dans l'harmonie et l'ensemble de l'organisme le résultat spontané du concours des énergies propres à chaque élément anatomique. Il y voit le *consensus* nécessaire des tendances invincibles de ces milliards de monades ayant chacune en soi son rôle et sa direction, et cette vue lui fait apercevoir dans un jour inespéré la solution des difficiles problèmes que nous avons énumérés plus haut. L'ordination et l'accommodation des parties dérivent pour lui du fait même de la formation graduelle de ces parties et des propriétés qui leur sont inhérentes. Il montre comment s'explique par l'effectuation simultanée des propriétés consubstantielles aux élémens, par l'enchaînement logique des actes générateurs évolutifs et nutritifs, tout ce qu'on avait attribué jusqu'ici à la présence d'un soi-disant principe vital.

L'hypothèse d'un principe vital coordinateur et directeur des phénomènes de la vie est contradictoire avec les faits, en ce sens qu'il est d'abord impossible de préciser le moment où intervient ce principe. Voici l'ovule, c'est-à-dire un élément anatomique pur et simple, renfermant le vitellus. Cet ovule est déjà doué de vie alors qu'il dépend encore de l'ovaire. Par un enchaînement ininterrompu et fatal, d'autres élémens anatomiques s'y produisent dans un ordre déterminé depuis l'instant où il n'appartient plus à l'ovaire jusqu'à celui où

(1) *De l'appropriation des parties organiques et de l'organisme à l'accomplissement d'actions déterminées;* in-8°, 1869.

l'embryon s'y forme. Ce dernier naît dans la tache embryonnaire de la même façon que le noyau vitellin dans le vitellus. Chaque élément, par le fait même de son existence et de l'accomplissement du rôle qui lui est propre, devient ici la condition d'existence d'autres élémens apparaissant nécessairement dans le milieu qu'il a engendré et se comportant comme lui. Dès lors à quel moment et pourquoi un principe vital interviendrait-il dans cette suite de générations?

Dès que le vitellus se borne à offrir successivement les conditions nécessaires à la genèse des divers élémens de l'embryon, et que celles-ci sont solidaires, il est clair que, si on entrave ou modifie un des actes du développement, celui-ci ne se continuera plus d'une manière normale. C'est ce que l'expérience vérifie pleinement. Les causes les plus légères, les moindres déviations spontanées ou provoquées dans l'arrangement des cellules blastodermiques ou embryonnaires, compromettent la formation régulière du nouvel individu en amenant soit la production de monstruosités, soit la mort du germe. Quand celui-ci est arrêté dans son évolution, ses enveloppes naturelles continuent la leur, et l'on voit se former ce qu'on appelle une *môle*. En effet, il faut concevoir que les cellules dont nous venons de parler n'ont absolument qu'une fonction et qu'un pouvoir : fournir les conditions nécessaires à la formation des premiers organes de l'embryon, c'est-à-dire des lames dorsale et ventrale. Ces lames sont à leur tour le point de départ de la corde dorsale, qui détermine l'apparition des deux moitiés de l'axe nerveux central. Viennent ensuite les cartilages vertébraux, les yeux et les vésicules auditives, le cœur, les vaisseaux, le sang, etc. Chacun de ces organes devient, en apparaissant, la cause de la génération de l'autre, en sorte que, si quelque circonstance dérange ou fait cesser la production ou le développement du premier, le second ne se montre pas ou bien donne une monstruosité. Chez les truites, les saumons et les brochets, il meurt de 70 à 80 pour 100 des œufs fécondés artificiellement. Lereboullet, à qui l'on doit cette observation, a fait voir également que sur 100 œufs qui éclosent, le nombre des monstres produits varie de 2 à 5. L'homme est soumis aux mêmes contingences. — Sur 3,000 naissances, il y a toujours au moins 200 mort-nés à Paris et la moitié dans le reste de la France, et sur 100 mort-nés on compte en moyenne un monstre non viable. Indépendamment des mort-nés, on constate dans l'espèce humaine un nombre considérable d'anomalies congénitales qui, sans menacer l'existence, l'abrégent et l'embarrassent souvent en s'opposant à l'exercice régulier des fonctions. Le crétinisme, l'idiotie, la surdimutité, l'hydrocéphalie, la spina-bifida, l'extrophie de la vessie, les imperforations ou l'absence du dernier intestin, les anomalies

du cœur et des organes génitaux, etc., sont ainsi des aberrations aussi tristes que fréquentes de la puissance évolutive.

Ces faits démontrent, ce semble, l'inanité de l'hypothèse d'un principe plastique disposant de l'ovule et de l'embryon, et les façonnant à son gré, conformément à une loi préméditée. Ils prouvent aussi que la naissance du nouvel être se compose d'une série d'*épigenèses*, au lieu de se réaliser, comme l'ont cru certains naturalistes, par la transformation successive de parties qui préexistaient dans l'ovule. La doctrine de l'*emboîtement des germes* ou de la *préformation syngénétique*, dans laquelle on admet que les germes de toutes les générations futures étaient contenus dans un œuf primordial, c'est-à-dire que l'ovule renferme en puissance tout ce qui existera plus tard dans l'organisme, cette théorie, défendue par Leibniz, Kant et plusieurs autres philosophes et naturalistes, est donc opposée à l'observation embryogénique.

Évidemment les phénomènes d'évolution et d'organisation sont soumis à une loi qui s'exprime par les limites imposées à l'évolution et par la forme imposée aux organes. Cette loi n'est pas invariable, l'étude des maladies et des monstruosités le prouve; alors même qu'elle le serait, rien ne nous autorise à lui supposer une origine extérieure ou antérieure aux êtres vivans pas plus qu'à la déduire de la mécanique des atomes. Évidemment il y a dans la série des formations anatomiques une création graduelle et dans la série des fonctions physiologiques une direction visible, mais quelle témérité d'en inférer l'existence d'une idée créatrice et d'une idée directrice! Avons-nous le droit de donner ainsi une réalité objective aux abstractions de notre esprit? Comment d'ailleurs et par quelle analogie se représenter l'influence de telles idées sur les matériaux organiques? La raison intrinsèque, suffisante et déterminante des phénomènes vitaux, on est obligé de le confesser après la démonstration qu'en donne M. Robin, gît dans les propriétés mêmes de la substance organisée. Ces phénomènes sont des équations d'un degré très élevé, des formules infiniment complexes dont ces propriétés sont les facteurs premiers, les termes irréductibles pour nous. Bref, les élémens anatomiques ont en eux-mêmes leur principe d'action et de direction, exactement comme les molécules minérales qui forment les cristaux ont en elles le principe de l'harmonie qu'elles engendrent. La forme extérieure, c'est-à-dire le contour, de même que la forme intérieure, c'est-à-dire l'organisation, sont l'une et l'autre la conséquence des principes d'énergie spontanée propres aux particules ultimes de la vie. Quant au principe de ces principes, à leur cause première, une nuit impénétrable nous en dérobe la vue.

Sans doute, après un premier regard jeté sur l'ensemble des êtres animés, on a quelque peine à ne pas se laisser aller à la pensée qu'un souffle aussi intelligent que puissant s'est communiqué à eux, les imprègne, les vivifie et les pousse dans une voie dont il sait le but (*mens agitat molem*). En voyant les organes les plus délicats et les plus parfaits naître d'une pulpe d'apparence informe et grossière, on est porté presque invinciblement à chercher haut l'ouvrier de cette industrie étonnante. La contemplation de cet ensemble d'abord plein d'enchantemens et de merveilles jette l'esprit dans une rêverie où il acquiert la conviction que de si surprenans ouvrages sortent directement d'une main souveraine; mais, pour peu que l'esprit soit clairvoyant, il a bientôt renoncé, devant le témoignage des faits, à l'illusion du premier moment. S'il se donne la peine de pénétrer au fond des choses et d'en épuiser le détail, s'il veut bien suivre pas à pas le développement de la vie dans l'ovule et dans l'embryon, étudier les fonctions de l'économie sur les animaux sains et sur les animaux malades, il reconnaîtra la spontanéité et l'activité des forces naturelles agissant en soi et par soi dans un *processus* éternel. Le juste sentiment des activités initiales et sourdes s'élevant à l'état de systèmes harmonieux et se déployant en fécondes énergies sera pour lui toute une révélation. Cette nouvelle aperception des choses où l'on part du petit, de l'imparfait et du relatif pour arriver au grand, au perfectionné et à l'absolu lui semblera comme une réminiscence de la philosophie de Leibniz. Les vertus particulières de corpuscules élémentaires engendrant un tout supérieur par les siennes lui rappelleront la *monadologie*. Il concevra l'unité dans la solidarité et non dans la confusion. Tout ce qui existe et vit à la surface de notre planète lui apparaîtra dans une claire vision comme le résultat des groupemens innombrables et compliqués de phénomènes simples, où la consubstantialité de la forme et de la force est évidente. *Dans un désespoir éternel d'en connaître ni le principe ni la fin*, comme dit Pascal, il se contentera d'en saisir les apparences les plus sûres et les plus déterminées. Aucunement dogmatique, également impuissant à comprendre de quelle manière la vie et la pensée peuvent provenir d'une agrégation d'atomes ou d'une cause surnaturelle, il se tiendra dans une sage réserve touchant ces problèmes redoutables. C'est là du moins le dernier enseignement et l'impérieux précepte de la science expérimentale.

Celle-ci, en tout cas, nous a livré bien des secrets. Montrer la matière organique, amorphe et rudimentaire dans les blastèmes, se combiner, s'organiser, évoluer et s'ordonner de mille façons pour former par degrés successifs les élémens anatomiques, les humeurs,

les tissus et les organes, montrer les propriétés élémentaires et irréductibles s'enchaîner, s'emmêler, s'engrener, pour provoquer par leur ressort l'accomplissement des opérations les plus élevées, montrer la connexion de tous les actes dans le développement embryonnaire comme dans la vie plénière, et entrevoir le mécanisme des perturbations de toute sorte, c'est donner une ample satisfaction pour le présent et de belles espérances pour l'avenir en ce qui concerne la connaissance de l'économie animale.

V.

Il convient peut-être, après cette esquisse de l'état actuel de l'anatomie générale, de jeter un coup d'œil sur l'influence que M. Robin a exercée comme chef d'école, et sur l'impulsion qu'il a donnée aux recherches microscopiques en France. En effet, c'est lui qui, par son enseignement et son exemple, a introduit dans les générations actuelles le goût de ces recherches si instructives et si fécondes. Dès 1848, il fonda un laboratoire où pendant quinze ans plusieurs centaines de disciples français et étrangers se sont exercés, sous sa direction, au maniement des instrumens grossissans et à toutes les opérations délicates que nécessitent les études d'anatomie générale. Des hommes comme Bigelow, Laboulbène, Béraud, Hiffelsheim, Luys, Lorain, George Pouchet, lui font le plus grand honneur. Pour donner plus d'extension à son enseignement, il en publia la substance dans un volume (*Traité du microscope et des injections*) qui est devenu, avec celui de Dujardin, le manuel des observateurs. D'autre part, poussant, conseillant les plus distingués de ses élèves, il leur inspira des recherches dont les résultats, consignés dans des thèses et dans des mémoires remarqués, démontrèrent victorieusement la puissance de la méthode employée. Il n'y a rien de plus beau dans l'histoire des sciences contemporaines que ce mouvement décisif qui, grâce à M. Robin, porta un grand nombre des jeunes médecins d'alors au sein de ces investigations révélatrices des mystères les plus cachés de la vie.

A la même époque, les laboratoires de Paris offraient le spectacle de la plus heureuse activité. M. Claude Bernard, à l'aurore de sa réputation, commençait au Collége de France, — dans le petit cabinet où travaillait Magendie, — ses mémorables expériences sur la production du sucre animal. Il étonnait déjà les écoles de physiologie de l'Europe par sa précision méthodique et sa pénétration clairvoyante. M. Coste, dont la persévérance n'a d'égale que l'ardeur méridionale, chercheur hardi, égaré quelquefois par l'enthousiasme, mais toujours ramené par un vif sentiment de la réalité,

suivait les métamorphoses de l'ovule et de l'embryon, et reconstituait l'embryogénie. Laurent à la Monnaie étayait ses spéculations chimiques d'expériences capitales et minutieuses. Solitaire, mélancolique, découragé par l'insuccès de ses doctrines, il achevait dans son obscur laboratoire ces belles séries de découvertes qui l'ont illustré. Gerhardt, esprit supérieurement trempé pour la recherche et pour la généralisation, vivait péniblement du produit de quelques leçons particulières, tout en étant d'un unanime accord le premier chimiste de son temps. Il faisait alors ces travaux d'où sont sorties plus tard la théorie des types et celle de l'atomicité. Sénarmont à l'École des mines poursuivait avec l'habileté si délicate qui le caractérisait ses observations de cristallographie optique et ses expériences de synthèse minéralogique. M. Würtz à l'École de médecine appliquait son talent d'investigation et d'interprétation aux grandes questions de chimie pure, et créait les ammoniaques composées. Foucault allait faire sa célèbre expérience du Panthéon. Le laboratoire particulier de M. Robin était le foyer des études microscopiques et le lieu des plus belles découvertes sur la structure intime des êtres vivans.

M. Robin continua cet enseignement jusqu'au jour où, une chaire d'anatomie générale ayant été créée pour lui à l'École de médecine, il put le donner sous une autre forme à de nombreux élèves, jaloux de faire connaissance avec un ordre de notions dont ils n'avaient qu'entrevu jusqu'alors les lumineux horizons. A la même époque (1862), un laboratoire nouveau fut mis par la Faculté à sa disposition, et ce laboratoire est devenu le centre de recherches actives inspirées presque toutes par le maître. Les jeunes savans qui ont fait là leur apprentissage ont déjà conquis dans la science une belle notoriété et plus d'une fois reçu les couronnes de l'Institut. M. Robin est d'ailleurs pour eux le conseiller le plus sûr en même temps que l'ami le plus bienveillant. Il est toujours prêt à éclairer et à guider ceux qui le consultent. La collection des thèses soutenues à l'École de médecine en est une preuve convaincante. On y voit l'influence considérable que ses travaux et ses ouvrages ont exercée sur les études, le salutaire bénéfice tiré de l'application de ses méthodes et le fruit excellent que portent toutes les œuvres où l'esprit d'abstraction est associé dans une juste mesure à celui de la recherche concrète. On n'estime généralement pas à sa vraie valeur, au point de vue des intérêts de la science, le patronage actif des maîtres.

L'heure où l'on commence à vivre des souvenirs du passé plus que des espérances de l'avenir, à songer à la besogne accomplie plus qu'à en projeter de nouvelle, ne semble pas être encore arrivée

pour M. Robin. Son ardeur laborieuse ne s'est pas refroidie, et il poursuit ses recherches avec la même assiduité que la rédaction des ouvrages où il résume son enseignement. Ces ouvrages attestent d'ailleurs que la science française n'est point déchue de sa lucidité traditionnelle, de sa précise méthode, ni de sa philosophique élévation. Quoique sévère, trop sévère peut-être pour les métaphysiciens, il aime ce qui est général, compréhensif, et les sommets d'où l'on découvre l'ensemble régulier des détails. Lisez les préfaces qu'il a mises en tête de ses livres, et vous verrez que cet homme, habitué à supputer les infiniment petits, est familier avec les vastes doctrines. C'est en vérité le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un savant moderne.

Si l'on compare les unes aux autres, non-seulement sous le rapport du génie scientifique, mais encore touchant les traits du caractère et les allures de la pensée, les grandes personnalités dont l'histoire conserve le souvenir, on est conduit à remarquer que les mêmes figures se reproduisent souvent avec une étonnante similitude. Quelle curieuse ressemblance de mœurs, de tendances, d'habitudes intellectuelles et, jusqu'à un certain point, de doctrines, nous offrent, par exemple, Baglivi, Brown et Broussais, ces trois célèbres et fougueux réformateurs de la médecine! Quelle singulière identité et pour l'aptitude merveilleuse à toutes les sciences et pour la clarté de l'esprit, pour la manière d'écrire et pour le goût de dominer, entre Haller et Cuvier! Spinoza, Kant et Hegel, tous trois épris de l'idée pure, absorbés par elle, plongés dans le commerce de l'absolu, entièrement détachés des choses de ce monde, ne nous apparaissent-ils point également comme une répétition l'un de l'autre? Lamarck, Delamétherie, Étienne-Geoffroy Saint-Hilaire, Darwin, encore des esprits tout à fait de même lignée et de même figure! Étrange métempsycose du génie, avec non moins de justesse, M. Robin pourrait, ce semble, être rapproché de Bichat, natif comme lui du département de l'Ain. Leurs physionomies scientifiques ont beaucoup d'analogies, et ils ne diffèrent guère que par leurs habitudes de style. Tous deux infatigables et opiniâtres dans la recherche, distinguant nettement le but de leurs efforts, marchant d'un pas mesuré, avec méthode, c'est-à-dire avec sûreté, tous deux possédant le sentiment le plus juste et le plus exquis des harmonies vitales, tous deux dogmatiques et systématiques, ils ont concouru à cinquante ans d'intervalle à l'édification du même monument. L'un a commencé, l'autre a terminé les fondemens de l'anatomie générale.

L'ensemble des travaux de M. Robin constitue d'ailleurs un des plus intéressans chapitres de l'histoire de la science française au

XIXe siècle. Ajoutons que cette histoire n'est ni médiocrement glorieuse pour notre pays ni médiocrement rassurante pour l'avenir de la science. Elle nous révèle en France, depuis le commencement du siècle et dans tous les ordres de connaissances, une suite de travaux qui se font remarquer par leur continuité, par leur solidité et au premier chef par leur lucidité. Le grand caractère de nos découvertes, c'est d'être claires autant que sûres et de s'imposer immédiatement à ce double titre. Malgré l'exiguïté de nos laboratoires, la pénurie de nos ressources, l'incertitude des perspectives offertes aux ouvriers de l'intelligence et l'indifférence d'une notable partie du public qui ne s'intéresse guère aux vérités abstraites, nos physiciens, nos chimistes, nos biologistes, continuent avec persévérance leur œuvre d'investigation. Disons-le fièrement, car c'est la vérité, en dépit du luxe et de la multiplicité de leurs établissemens scientifiques, les Allemands et les Anglais ne font pas plus de besogne ni de meilleure besogne que nous.

Je sais bien que plusieurs personnes considérables se sont émues dans ces derniers temps de la situation pénible faite aux jeunes savans français et de la parcimonie de notre budget en ce qui concerne les sommes allouées aux écoles de science pure. Pour entraîner le gouvernement dans une voie plus favorable aux intérêts des études et de la gloire nationales, elles ont cru devoir citer l'exemple des autres pays où l'argent est prodigué aux chercheurs avec autant de bonne grâce que la faveur publique. Certes l'intention de ces personnes est louable, et le pouvoir aurait tort de rester sourd à de si justes réclamations. Il ne saurait être trop convaincu que le moment est venu, comme dit M. Coste, de former en dehors de l'enseignement un personnel d'investigateurs assez largement rétribués pour n'avoir pas à se préoccuper du lendemain et pouvoir entreprendre en sécurité des recherches de longue haleine. Ce serait une faute énorme de laisser inachevées les fondations dues à l'initiative ardente de M. Duruy. Il convient même de les étendre et de les consolider au plus vite, surtout en ce qui concerne les moyens par où le professeur peut former des élèves, car c'est là ce qui constitue la grande force des laboratoires étrangers et la faiblesse des nôtres. Encore une fois, il ne faut pas conclure de l'infériorité de nos établissemens scientifiques et de nos moyens matériels à l'infériorité de nos productions et de nos résultats. Notre science contemporaine reste au premier rang, car c'est en France que dans ce siècle-ci sont nées et se sont développées avec éclat la chimie générale, la physiologie générale et l'anatomie générale.

FERNAND PAPILLON.

LA

QUESTION AGRAIRE

EN IRLANDE ET EN ANGLETERRE

II.

LA GRANDE PROPRIÉTÉ ET LE PROLÉTARIAT RURAL (1).

La question agraire se débat en Irlande entre propriétaires et fermiers. En Angleterre, elle met aux prises la grande propriété et le prolétariat des campagnes. En Irlande, le fermier se plaint d'être dépouillé des fruits de son travail, et il veut acquérir certains droits sur le sol qu'il cultive. En Angleterre, les ouvriers agricoles sont plongés dans un tel degré de misère qu'il n'a d'égal que le paupérisme des cités. « Si politiquement, dit M. Leslie, la question paraît plus grave en Irlande, économiquement elle est bien plus redoutable en Angleterre, car ce que l'on demandera bientôt, c'est si le sol national doit être une source de puissance et de luxe pour quelques individus ou un élément de bien-être et de prospérité pour tous, si ce problème doit être résolu par les privilégiés ou par la nation entière. » Tout annonce en effet l'approche d'une crise où la grande propriété féodale sera l'objet d'attaques auxquelles la propriété constituée démocratiquement, comme elle l'est en France, ne donne point prise. C'est que la situation économique de l'Angle-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

terre offre de tels contrastes de bien et de mal, de prodigieuse prospérité et d'extrême indigence, que l'homme d'état et l'économiste en demeurent confondus, ne trouvant pas d'explication au problème dans la science généralement reçue. Le public alors, voyant que sur le continent des pays beaucoup moins riches que la Grande-Bretagne ne connaissent point de pareils maux, arrive à se demander s'il n'en faut pas chercher la cause dans les lois qui font de la propriété non la récompense naturelle du travail et de l'épargne, mais le monopole exclusif de quelques grandes familles.

Considérons un moment l'étrange situation de l'Angleterre. La richesse de cette petite île dépasse tout ce que l'imagination peut concevoir, et se compte par des chiffres si grands que, comme pour les espaces planétaires, l'esprit peut à peine saisir ce qu'ils représentent. D'après les calculs d'un journal spécial dont l'autorité est acceptée par tous, l'*Economist*, rien que l'épargne annuelle montait il y a cinq ans à 2 milliards 1/2 de francs, soit 100 francs par tête ou 450 francs par famille. Grâce au charbon et au fer dont leur île abonde, grâce surtout à leur aptitude pour le travail, à leur génie industriel, au soin qu'ils ont d'appliquer en tout les découvertes de la science, les Anglais sont devenus les maîtres du marché de l'univers. Ils produisent mieux et à meilleur compte que les autres peuples. Leur marine dépasse celles de toutes les autres nations réunies, si on excepte les Américains, leurs rivaux. Les énormes bénéfices que leur procurent le commerce et l'industrie, ils les ont placés d'abord dans leur île, qu'ils ont sillonnée de canaux, de chemins de fer, de télégraphes, et couverte d'usines; puis, quand ce champ d'emploi est devenu trop peu rémunérateur, ils ont été au loin, sous toutes les zones, offrir leurs capitaux pour fonder des banques, établir des voies ferrées, créer des ports, exploiter des mines ou cultiver le sol. Les profits et les bénéfices de ces placemens refluent chaque année vers l'Angleterre, qui est devenue le centre du monde commercial, le pôle d'attraction de la richesse de l'univers. Des *placers* de l'Australie et de la Californie, deux grands courans dirigent sans interruption vers la Banque de Londres leurs flots d'or. Les produits les plus précieux des deux hémisphères suivent le sillage, commandés pour satisfaire les besoins d'un peuple de millionnaires. Dans les villes, dans les campagnes, s'élèvent des palais par centaines de mille. A force de soins et de « sélection » intelligente, on est arrivé à donner à tous les animaux, chevaux, moutons, bœufs, à tous les produits du travail humain et à l'homme lui-même, un degré de perfection inconnu ailleurs. La dette publique se rembourse, le revenu augmente sans cesse, et, malgré des réductions constantes d'impôts, s'élève constamment au-dessus de la dépense.

Considérez le budget de l'état ou la fortune des particuliers, partout la richesse s'accumule et déborde.

Et pourtant, à côté de cette accumulation de capitaux auprès de laquelle les trésors si vantés de Carthage, de Tyr ou de Babylone ne sont rien, les statistiques officielles et les discussions du parlement nous apprennent que la misère gagne du terrain, et arrive à un degré imprévu et alarmant. Le paupérisme, qui avait diminué un peu, s'accroît depuis 1866. Le nombre des personnes secourues, qui était en janvier 1866 de 920,344, montait en janvier 1869 à 1,039,549 sur une population totale de 21,760,000 (1). Quoique l'an dernier 167,000 émigrans aient laissé la place libre à ceux qui restaient, lord Hamilton disait, il y a peu de jours à la chambre des communes, que le nombre des pauvres avait augmenté cette année-ci de 74,000. Il est impossible, ajoutait-il, de consulter ces tristes relevés, qui indiquent un accroissement constant de la misère depuis trois ans, sans être vivement alarmé pour l'avenir. C'est surtout dans la capitale de l'univers commercial, à Londres, que l'extension de la misère est effrayante. « Malgré les millions d'individus qui ont émigré, disait récemment le journal tory *the Standard*, les relevés de la première semaine du présent mois de juin nous montrent qu'il y a en ce moment, qui est le plus favorable de l'année, plus de pauvres à Londres qu'il n'y en a jamais eu à aucune époque. M. Torrens, membre du parlement, en interpellant à ce sujet M. Goschen, le ministre de la charité publique (*president of the poor-law board*), a donné lecture de différentes lettres émanant de pasteurs et d'industriels, et révélant dans les différens quartiers de la métropole les souffrances les plus cruelles. Le révérend docteur Lee, pasteur à Marylebone, écrit que l'hiver dernier la misère a dépassé tout ce qu'il avait vu auparavant. « Que sera-ce l'hiver prochain? ajoute M. Torrens. Il est clair qu'aucun effort de la charité ne pourra faire face à la misère qui nous envahira. » Dans d'autres grandes villes, à Liverpool, à Southampton, la

(1) Voici un tableau qui montre clairement la progression du paupérisme. Il est emprunté au *Blue-Book* récemment publié.

1er MARS.	NOMBRE DES PAUVRES		DÉPENSE EN LIVRES STERLING	
années	total.	secourus à domicile.	totale.	pour secours aux pauvres.
1865.	952,000	821,000	9,792,193	6,266,000
1866.	916,000	783,000	9,989,121	6,440,000
1867.	932,000	794,000	10,905,173	6,960,000
1868.	993,000	843,000	11,380,593	7,498,000
1869.	1,018,000	860,000	11,773,999	7,673,000

La liste civile du paupérisme en Angleterre, non compris l'Écosse et l'Irlande, a donc été l'an dernier d'environ 300 millions de francs.

situation n'est pas moins affligeante. Le maire de Southampton écrit à M. Torrens que les statistiques de la taxe des pauvres n'indiquent pas un dixième de ce que souffre la population laborieuse, parce qu'elle attend jusqu'à la dernière extrémité avant de demander du secours.

Cet accroissement de la richesse d'une part et de la misère de l'autre déroute toutes les prévisions de l'ancienne science économique. Les économistes enseignaient que le taux des salaires dépendant du rapport qui existe entre les capitaux et les bras, le seul moyen d'améliorer la condition de l'ouvrier est d'augmenter le capital. L'Angleterre a obéi à ce précepte; elle a su accumuler du capital à raison de 2 à 3 milliards par an, et pourtant, on vient de le voir, la misère s'étend et s'accroît.

Autre fait aussi inexplicable : les économistes disaient que, si une grande partie des hommes est encore mal pourvue des choses nécessaires à la vie, c'est parce que le travail ne produit pas assez. Cela paraissait vrai. Alors le génie d'invention accomplit des merveilles. On construisit des machines si admirables qu'un seul individu fit autant de besogne que mille auparavant. Suivant un ingénieur anglais, M. Feyburn, le nombre total des chevaux-vapeur employés en Angleterre était en 1865 de 3,650,000, équivalant au travail de 76 millions d'ouvriers. Il y a dans ce pays environ 5 millions de familles. Chaque famille a donc à son service 15 esclaves, dont les muscles d'acier, mis en mouvement par la houille, ne se lassent jamais. Chez les peuples qui n'ont pas encore appris à emprunter à la nature ces infatigables serviteurs, en Russie par exemple, le travail du père de famille employant les outils les plus simples suffit pour nourrir convenablement les siens. Comment chaque Anglais commandant à 15 esclaves ne vit-il pas dans la plus grande aisance? M. F. Passy, dans son livre sur les *machines*, rappelle un calcul qui prouve que déjà en 1860 l'Angleterre exportait 2,673,960 kilomètres de cotonnades, ou 64 fois le tour de la terre. Comment se fait-il qu'elle soit amenée à porter au dehors de quoi vêtir notre planète, quand elle ne peut habiller ses pauvres?

On pourrait présenter ce contraste sous cent formes diverses, mais c'est inutile; ce qu'il importerait de connaître, c'est la cause du mal et le remède. Les profondes observations de M. Mill et l'étude des crises commerciales ont montré que ce n'est point, comme le prétendaient les économistes, de l'accumulation du capital que peut venir le salut. En effet, suivez la loi qui gouverne le taux de l'intérêt : plus les capitaux sont abondans, plus l'intérêt baisse; il tombe à 3, à 2 1/2, à 2 pour 100. Bientôt arrive un moment où la récompense de l'épargne est trop minime pour la provoquer à entasser de nouveaux

capitaux. Alors l'esprit d'entreprise s'éveille; des sociétés se fondent pour trouver au capital surabondant un emploi à l'étranger. Les entreprises les plus téméraires ou les plus insensées sont accueillies avec faveur. Il y avait pléthore, il faut des saignées. Une partie des capitaux est utilement placée en Amérique, aux Indes, en Australie; une autre est anéantie dans la faillite des folles entreprises. La crise passée, l'équilibre se rétablit. Le capital recommence à s'accumuler jusqu'à ce que l'abaissement excessif de l'escompte provoque une crise nouvelle. Déjà plus d'une crise financière et commerciale est venue ainsi anéantir ou refouler à l'étranger le capital en quête d'un revenu suffisant (1). On peut donc considérer comme démontrée la proposition suivante qu'on n'avait pas aperçue jusqu'ici : le point où le capital cesse de trouver un emploi rémunérateur, où par suite l'épargne s'arrête, peut être atteint bien longtemps avant que l'élévation du salaire n'ait mis fin au paupérisme.

Pour guérir la misère, les hommes pieux d'autrefois croyaient connaître un remède, — mieux qu'un remède, c'était une vertu, — la charité. Hélas! il n'y a plus d'illusion à se faire. La charité, pratiquée avec discernement, peut soulager des misères exceptionnelles; mais, employée comme mesure générale pour combattre le fléau du paupérisme moderne, elle ne fait que l'aggraver.

Un autre remède inspiré non par les sentimens chrétiens, mais par certaines déductions économiques, est très en faveur maintenant en Angleterre, c'est l'émigration. M. Goschen, comme ministre, ne veut pas que l'état y intervienne; comme particulier, il la préconise, et vient d'accorder l'appui de son nom et de sa bourse à une société qui s'est établie pour transporter des émigrans au Canada. L'émigration a sans doute pour effet d'augmenter les chances de prospérité de ceux qui partent; mais, si l'on considère l'intérêt de l'Angleterre, ce remède offre les plus sérieux inconvéniens. D'abord il ne résout pas le problème du paupérisme, car, malgré les masses d'hommes qui quittent chaque année les rivages de la Grande-Bretagne, la misère ne diminue point. Ensuite ceux qui s'en vont apportent le contingent de leurs forces à un état rival, redoutable concurrent dans le domaine de l'industrie non moins que dans celui de la politique. Ainsi que M. Torrens le rappelait au parlement, sur 167,000 sujets de la reine partis l'an dernier, 133,000 se sont rendus aux États-Unis. En outre ceux que l'on débarque au Canada n'y restent pas. Attirés par les hauts salaires et les chances de faire fortune qu'offre l'Union, ils ne tardent pas à fran-

(1) Voyez *les Principes d'économie politique* de M. Stuart Mill, liv. IV, ch. IV, § 5, et mon étude sur les crises commerciales : *le Marché monétaire depuis cinquante ans*, par M. E. de Laveleye, 1er janvier 1865.

chir le Saint-Laurent pour s'établir dans les états de la république. L'Angleterre ne montre aucune mesquine jalousie à la vue de la grandeur croissante de son ancienne colonie. Elle sait que l'étendue et la richesse de l'immense territoire de l'Amérique lui assurent une irrésistible prépondérance; mais elle regrette, et rien n'est plus naturel, que l'Amérique grandisse en lui enlevant ses plus vigoureux enfans. Il faut bien le remarquer, ce ne sont point les gens infirmes, paresseux, inertes ou stupides qui s'en vont; ce sont ceux qui ont des bras forts, de l'ardeur au travail et l'esprit entreprenant. Déjà les chefs d'industrie se plaignent de payer leurs ouvriers trop cher. Enlevez d'un coup le tiers de la population ouvrière de l'Angleterre, il est possible que l'indigence ne soit guère moindre, et il est certain que l'industrie anglaise ne pourra plus lutter contre celle de la France, de l'Allemagne et de la Belgique (1). L'émigration peut en certains cas, comme l'a démontré M. Leslie dans une étude spéciale sur ce sujet (2), amener non la hausse, mais la baisse des salaires, lorsqu'en enlevant aux industriels les bras les plus vigoureux et les plus habiles elle les met hors d'état de lutter contre leurs concurrens. Si la fécondité et l'énergie de la race ne remplissaient pas les vides laissés par le départ des meilleurs ouvriers, les chefs d'industrie, qui déjà maintenant ne cachent point leurs craintes, ne tarderaient pas à organiser une formidable opposition. Ainsi l'émigration, pas plus que la charité, ne peut améliorer définitivement la condition des classes laborieuses.

Faut-il donc admettre que la situation est sans issue? Est-il donc impossible que, sans léser la justice, ces richesses inouies qui de tous les points du globe affluent en Angleterre, que ces incalculables capitaux qui s'y accumulent servent du moins à mettre un terme à l'accroissement du paupérisme, et assurent au travailleur une rétribution suffisante, régulière surtout? Faut-il se résigner à voir éternellement un million de pauvres, c'est-à-dire un vingtième de la

(1) Je citerai un seul fait qui suffira pour éclairer cette situation. Un propriétaire de laminoirs des environs de Liége visite l'an dernier les établissemens semblables au sien qui sont groupés dans le pays de Galles. Il admire la simplicité, l'économie bien entendue des installations, l'application intelligente des forces mécaniques, et il s'étonne de pouvoir lutter, même parfois sur le marché anglais, contre des concurrens mieux outillés que lui. « Voici comment cela s'explique, lui dit l'un des maîtres de forges. Vos bons ouvriers vous restent; ils peuvent acquérir une maison, un bout de terrain, une propriété. Au contraire ici, les meilleurs, ceux qui peuvent et veulent s'élever, partent parce que rien ne les attache au sol, et que, la propriété leur étant interdite, jamais ils ne pourront sortir du salariat. La question ouvrière, voilà ce qui menace l'avenir de l'industrie anglaise. »

(2) Voyez *Political economy and emigration* dans l'ouvrage *Land systems in England, etc.*

population, vivre d'une taxe qui anéantit chaque année, sans compensation, une somme de 300 millions de francs? Voilà les questions que vous trouvez chaque jour posées dans les feuilles anglaises. Dès que l'on étudie les faits, ce désolant problème vous saisit et vous remplit d'angoisses. Certains économistes de la nouvelle école, Mill, Leslie, Fawcett, certain parti dont l'importance grandit et dont M. Bright est l'orateur le plus éloquent, soutiennent que l'une des causes principales de la situation exceptionnelle où se trouve l'Angleterre est la grande propriété, qui refoule la population des campagnes dans les villes, abaisse ainsi le salaire, arrête l'élévation des classes inférieures, amène un partage inégal du produit net, et restreint la place dont aurait besoin un peuple qui grandit. C'est une manière nouvelle d'expliquer des faits déjà connus; nous essaierons d'examiner ce qu'elle a de fondé.

I.

Pour comprendre toute la gravité de la question agraire en Angleterre, il faut savoir comment la propriété de la terre est venue se concentrer aux mains d'un petit nombre de familles. L'histoire de la propriété foncière et des classes rurales dans ce pays, malgré l'extrême intérêt qu'elle présente, n'est pas encore parfaitement connue; néanmoins différens ouvrages, entre autres ceux de M. Thorold Rogers et de M. Nasse, professeur d'économie politique à l'université de Bonn (1), permettent d'en saisir les traits principaux.

On ne connaît le régime agraire de l'Angleterre que depuis l'époque saxonne. Il était alors semblable à celui qui existait en Germanie du temps de Tacite. Le régime pastoral et la propriété commune existaient à côté du régime agricole et de la propriété individuelle. Le territoire de la tribu, la *marche*, était divisé en trois parties. La première était le *folc-land*, la partie restée commune à la tribu, au village (*tunscip, township*). Elle comprenait le pâturage, où chaque habitant avait le droit de faire paître ses troupeaux, aussi bien que la forêt, où il envoyait ses porcs à la glandée, où il prenait tout le bois dont il avait besoin. Cette partie demeurait complétement indivise, et l'usage en était commun à toutes les familles du *tunscip*. La seconde partie de la « marche »

(1) *History of agriculture and prices in England*, by J.-E. Thorold Rogers. Ce livre offre le plus grand intérêt, mais il est encore loin d'être terminé. L'étude de M. Nasse intitulée *Ueber die mittelalterliche Feldgemeinschaft in England* est une excellente monographie où les faits sont exposés et expliqués avec une sûreté d'érudition vraiment remarquable. — Voyez aussi les essais de MM. Wren Hoskyns et Morier dans le volume du Cobden Club, *on Land Systems*.

était cultivée, et chaque famille y avait une part; seulement cette part n'était ni séparée ni clôturée. Toute l'étendue cultivée était divisée en trois champs soumis à la rotation triennale. L'un était emblavé de céréales d'hiver, le second de céréales de printemps, le troisième restait en jachère. La part d'une famille devait donc être composée de trois parcelles, une dans chacun de ces trois champs, sinon, une année sur trois, elle n'aurait pas eu de récolte. La culture se faisait en commun, en même temps et de la même façon, parce que, la récolte terminée, le bétail venait pâturer sur les chaumes et sur la jachère. C'est ce qu'en allemand on appelle *flurzwang*. Ce régime existe encore dans certaines parties de l'Allemagne. On le retrouve chez les Saxons de la Transylvanie et dans la province néerlandaise de la Drenthe. Dans l'Angleterre anglo-saxonne, les parts étaient tantôt possédées viagèrement, tantôt tirées au sort, tantôt soumises à un roulement, de façon que le même lot passait tour à tour dans les mains de tous. L'époque des labours, des semailles et de la récolte était réglée par l'assemblée des habitans. L'individu, pour son travail comme pour sa propriété, était donc complétement lié par les usages et les décisions de la communauté. Il ne possédait réellement en propre que sa demeure et une partie de terre voisine, qu'il avait le droit d'enclore, où il laissait courir le jeune bétail qui n'allait pas encore paître sur le *communal*. La clôture était le signe de la propriété individuelle. Les hommes du même village entouraient souvent toute la partie cultivée d'une haie vive ou d'une clôture en bois. De là le nom du village anglais, *tun*, *town*, *zaun*, haie en allemand, *tuin*, jardin en hollandais, et ces terminaisons en *tun*, *dun*, si fréquentes dans les noms de localité de toute l'Europe ancienne.

Le régime agraire de l'époque saxonne, complétement semblable à celui de toutes les tribus germaniques, assurait à l'homme une indépendance très favorable à la dignité et à la force du caractère, car il avait sa propriété pour ainsi dire inaliénable. Être propriétaire était une qualité inhérente à celle d'homme libre. Le sol ne se vendait ni ne se louait, chacun le cultivait dans la mesure de ses besoins. Une grande égalité régnait, nul n'était riche, et nul n'était indigent. Comme la vie était très simple, le travail de la famille appliqué à une grande étendue de terrain, le produit des troupeaux et de la forêt, suffisaient à pourvoir à toutes les nécessités. Tout homme prenait part aux délibérations communes, était prêt à défendre le territoire commun les armes à la main. Vers la fin de l'époque saxonne, une aristocratie s'était formée. Au-dessus des *eorls* et des *ceorls* s'élevaient les *thanes*, grands propriétaires qui avaient des esclaves, et qui ressemblaient assez à des seigneurs féodaux. Il

n'en reste pas moins vrai que tous les hommes libres étaient encore propriétaires au moment de la conquête normande.

Beaucoup de traces de l'antique régime agraire saxon ont subsisté jusqu'à nos jours. La commission d'enquête nommée par la chambre des communes en 1844 pour préparer une loi sur l'appropriation des communaux a publié dans son rapport des faits curieux que M. Nasse a très bien résumés. Les parcelles sont encore parfois disséminées dans les trois grandes divisions de la rotation triennale. La culture imposée par le pâturage des chaumes est respectée; on appelle les terres traitées ainsi champs communs (*commonable, open fields*). En 1844, les communaux ouverts au bétail de tous les habitans étaient très étendus dans les comtés du centre et de l'est. Dans le Berkshire la moitié du territoire, dans le Wiltshire plus de la moitié, dans le Huntingdonshire 130,000 acres sur 240,000 étaient communs. Partout où les cultivateurs vivent groupés dans le village, la culture en commun a longtemps persisté. Les fermes isolées prouvent que le sol a été partagé et clôturé de bonne heure. Beaucoup de prairies sont divisées en lots qu'on tire au sort; dans d'autres, les lots sont successivement possédés par chacun des cointéressés. Cette possession alternative était aussi appliquée aux terres arables, seulement l'échange n'avait lieu qu'après la fin de la rotation ordinaire. En Écosse et dans le nord de l'Angleterre, comme en Irlande, les cultivateurs louaient en commun et solidairement tout le territoire de leur village, puis le partageaient entre eux de manière que, par des échanges successifs, chacun arrivât à jouir de toutes les parts. Tous ces usages si contraires aux pratiques modernes de l'agriculture prouvent combien la possession et la culture en commun devaient être enracinées dans les traditions des populations rurales.

Après la conquête par les Normands, le système féodal vint apporter de profonds changemens dans le régime agraire. Le pays se couvrit d'une foule de petits manoirs de grandeur différente, depuis une charrue jusqu'à cinquante charrues, comme disent les textes. Parmi les cultivateurs, on peut distinguer trois classes : premièrement les francs tenanciers (*libere tenentes*), que les documens anciens appellent aussi *socmanni*, en anglais *socmen;* ils possédaient la terre moyennant une légère redevance fixe à payer au manoir, souvent à la condition d'offrir quelque don en signe de vasselage. C'est de cette souche assez nombreuse de propriétaires cultivateurs qu'est sortie la *yeomanry* anglaise, qui joua un rôle si important au moyen âge. La seconde classe était celle des *villani;* ils possédaient en règle générale une *virgata terræ* d'une étendue de 16 à 48 acres suivant les comtés. Ils étaient tenus de cultiver par corvées la terre

du seigneur et d'exécuter encore d'autres travaux à son commandement. Ils étaient en un sens corvéables à merci; mais peu à peu les usages fixant les services auxquels ils étaient tenus, leur sort devint très supportable. Ils pouvaient être considérés comme tenanciers, mais avec « fixité de la tenure. » Le seigneur ne pouvait les renvoyer, et il n'avait aucun intérêt à le faire. Il ne pouvait non plus étendre ses exigences. Enfin on trouve en troisième lieu les ouvriers agricoles, appelés *cotarii*, *bordarii*, qui ont une maison, *cot*, *cotage*, et une certaine étendue de terre. Un jour par semaine, ils sont tenus de travailler pour le manoir; ils doivent aussi le service à l'époque de la fenaison, de la moisson et de la tonte des moutons. Les paysans continuaient à suivre l'ancien système de culture de la période saxonne. Leurs parcelles restaient disséminées dans les grandes divisions de la rotation triennale. Ils avaient à leur disposition la forêt et la vaste étendue du pâturage commun. Les terres du seigneur étaient entremêlées avec les autres et soumises au même système de culture. Le repos de la jachère triennale et la fumure que laissait le bétail, les moutons surtout, paissant sur les chaumes, suffisaient pour les médiocres récoltes dont se contentait une population encore peu nombreuse.

En Angleterre, pendant le moyen âge, les classes rurales furent beaucoup plus heureuses, moins écrasées par le régime féodal que sur le continent. Dès le XIIIe siècle, les paiemens en argent commencent à remplacer les prestations en nature. Les tenanciers s'engagent à payer une somme d'argent déterminée *ad firmam;* c'est le bail à ferme avec redevance fixe. Peu à peu un fermage en numéraire remplaça les corvées, et le servage disparut. Les ouvriers agricoles s'affranchirent également; ils ne travaillaient plus que moyennant salaire, et ce salaire paraissait si élevé qu'à différentes reprises on essaya de le réduire par des règlemens de police. Comme ils possédaient une maison et le droit d'entretenir une tête de bétail sur le pâturage commun, ils n'étaient pas à plaindre. Le mode de tenure des *villani* se modifia aussi complétement. Au lieu d'être corvéables à merci, ils devinrent ce que les lois du temps appellent *tenants by copy of the court roll*, et plus tard *copy holders*. Ces *copy holders* devaient certaines redevances fixées par les usages. Les cours de justice se montrèrent à cette époque favorables aux cultivateurs; elles décidèrent que les *copy holders* avaient le droit de conserver la terre qu'ils occupaient aussi longtemps qu'ils remplissaient les obligations fixées par la coutume. Ces prestations étant assez légères, les *copy holders* pouvaient être considérés comme de vrais propriétaires. Ils vinrent donc prendre place à côté des *socmen* et des *yeomen*, depuis longtemps affranchis.

Ainsi avant la fin du moyen âge, tandis qu'ailleurs, en France, en Allemagne, le servage devenait plus pesant, il s'était formé en Angleterre une classe nombreuse de cultivateurs-propriétaires, classe aisée, indépendante, comprenant une infinité de degrés, depuis le *squire*, qui touchait à la noblesse, jusqu'au *cotier*, ouvrier rural, qui avait aussi sa maison et son champ. C'est cette *yeomanry* qui a fait la force de l'Angleterre au moyen âge, c'est elle qui a battu la chevalerie française. L'Angleterre disposait déjà des ressources que donnent la liberté et l'égalité des citoyens aux états modernes, alors que la France n'avait que celles d'un état féodal. « C'est cette noble souche des libres *socage tenants*, la *yeomanry* anglaise, dit Hallam, dont la fière indépendance a donné une si forte trempe à notre caractère national et mis tant de liberté dans notre constitution. » Un chroniqueur dont M. Leslie invoque le témoignage décrit ainsi la situation des *yeomen* possédant un bien d'un revenu de 6 livres sterling par an en monnaie du temps : « Ordinairement ils vivent dans l'abondance, habitent de bonnes maisons, et travaillent fort pour s'enrichir. Ils louent aussi de la terre des seigneurs, la cultivent avec soin, et ainsi gagnent de l'argent. Alors ils achètent les biens des grands messieurs qui se ruinent. Ils envoient leurs fils aux écoles, aux universités, au barreau, et leur laissent assez de terre pour qu'ils deviennent des *gentlemen*. Ce sont ces gens-là qui jadis faisaient trembler la France. » Macaulay montre les services que les *yeomen* ont rendus à la cause de la liberté. « Après la réformation, dit-il, ils ont soutenu les puritains pendant les guerres civiles, ils ont combattu pour le parlement; après la restauration, ils ont persisté à suivre les presbytériens et les « indépendans; » enfin, malgré la proscription des whigs, ils ont continué à vouer au papisme et au pouvoir arbitraire une hostilité implacable. » En résumé, jusqu'au XVIIe siècle, l'histoire des classes rurales en Angleterre les montre s'élevant sans cesse vers la liberté et vers le bien-être. Au temps des Saxons, l'île est peuplée d'hommes libres, tous propriétaires, tous soldats, tous prenant part à la direction de leurs affaires; après la conquête normande, la féodalité réduit une partie d'entre eux en servage, mais peu à peu ils se libèrent, font fixer leurs redevances, et les convertissent en prestations pécuniaires.

Aujourd'hui, chose incroyable, il ne reste plus trace de ces propriétaires indépendans, de ces braves *yeomen* qui peuplaient les campagnes, faisaient la force, la richesse du pays, et qui ont combattu avec honneur — à l'étranger pour la grandeur, à l'intérieur pour la liberté de l'Angleterre. Ils ont disparu complétement, comme si un cataclysme les avait engloutis. A la fin du XVIIe siècle, quoique très réduits en nombre, ils étaient encore 160,000, formant

avec leurs familles le septième de la population. Naguère on a dit que dans les districts des lacs on en trouvait encore quelques-uns sous le nom de *states-men*. M. Fawcett, dans son livre *on the british Labourer*, prétend connaître des localités où, il y a un siècle, il en existait encore par centaines. Aujourd'hui cette noble et puissante classe est éteinte, ses derniers représentans ont été absorbés par la grande propriété. L'histoire ne présente rien de pareil. Dans le poème de Longfellow, Hiawatha, monté sur sa barque, s'évanouit dans les rayons du soleil couchant, et s'en va vers les régions d'où l'on ne revient pas; c'est l'image de la race rouge qui se fond à l'approche des blancs. Les *yeomen* étaient du plus pur sang anglo-saxon, ils possédaient la terre, ils étaient dans l'aisance, ils avaient survécu à la conquête normande et triomphé de la féodalité, ils s'étaient émancipés du servage; par quelle étonnante révolution économique ont-ils disparu au temps même où s'accroissaient la puissance et la richesse de l'Angleterre, et comment la bourgeoisie rurale, qui partout ailleurs grandit en nombre et en puissance, s'évanouit-elle précisément du pays qui précède les autres dans les voies de la civilisation et des libertés modernes?

Plusieurs causes ont favorisé cette grave révolution, qui a passé inaperçue, quoiqu'elle ait eu pour résultat de faire de l'Angleterre, comme le dit M. Morier, la seule nation de race germanique et peut-être la seule nation civilisée où la propriété de la terre soit entièrement enlevée aux mains de ceux qui la cultivent. M. Leslie énumère avec précision les principales de ces causes. Les voici : 1° usurpation de la part des seigneurs du droit d'usage des communaux, qui permettait aux petits propriétaires d'entretenir leur bétail; 2° usurpation d'une partie de leurs terres par suite d'une série de procès et de chicanes dont l'irrégularité de leurs titres et les complications de la loi anglaise ne leur permettaient pas de se tirer sans perte; 3° décadence ou ruine des bourgs de province, marchés indispensables pour les produits de la petite culture; 4° les majorats et les substitutions qui, agissant comme la mainmorte, engloutissaient sans cesse les petites propriétés et ne se subdivisaient jamais; 5° la concentration dans les mains des grands propriétaires des pouvoirs politiques, dont ils ont usé pour faire des lois favorables à leur ordre, fatales à l'indépendance des cultivateurs; 6° enfin la situation précaire des fermiers, qui ne peuvent jamais espérer d'acquérir la propriété du bien qu'ils exploitent. Plusieurs de ces causes commencèrent à produire leur effet dès le moyen âge. A peine le servage fut-il aboli et la corvée transformée en loyer payé en argent, que le seigneur, le *lord of the manor*, entama la guerre contre la petite propriété. Du moment qu'il n'avait plus droit à des services,

il lui était indifférent d'avoir peu ou beaucoup de vassaux, et il lui était plus commode de traiter avec un seul grand locataire qu'avec plusieurs petits tenanciers. Il s'efforça donc par tous les moyens de joindre plusieurs petites exploitations pour en former de grandes fermes. Pour y parvenir, il avait un moyen facile. Les terres seigneuriales étaient entremêlées aux terres des paysans et soumises au même système de culture. Il réunit les premières en un ensemble qu'il clôtura, et il profita de l'opération pour arrondir sa part; puis il envahit aussi le pâturage et la forêt de la communauté rurale. Le statut de Merton, qui date de Henry III (1236), permet aux « lords du manoir » d'enclore toute la partie du pâturage, de la lande et de la forêt qui n'est pas mise à profit, réservant aux paysans le droit d'en appeler aux juges des assises dans le cas où le pâturage resté en commun serait insuffisant. On peut deviner quelle était l'issue d'un procès intenté par des *vilains* à peine émancipés contre leur tout-puissant seigneur. Les nombreuses poursuites dirigées contre ceux qui avaient détruit les clôtures nous montrent à quels moyens les paysans avaient recours pour sauver leurs droits. L'étendue des communaux ainsi successivement envahis par l'effort persévérant des grands pendant des siècles paraît avoir été énorme. Le tenancier, à qui manquaient le bois de la forêt, la glandée pour ses porcs et le pâturage pour son bétail, s'appauvrissait et tombait dans la misère. Quand arrivait l'une de ces famines ou de ces pestes fréquentes au moyen âge, il mourait, la famille disparaissait, la petite exploitation était englobée dans le grand domaine.

La substitution des échanges par l'intermédiaire de l'argent aux prestations en denrées et en services mettait une société encore féodale par ses institutions sous le régime de la concurrence, ce qui poussait les seigneurs à poursuivre par tous les moyens leur intérêt commercial dans un moment où leurs vassaux n'étaient pas suffisamment armés pour la résistance. La hausse extraordinaire du prix des laines, qui se manifesta vers la fin du xve siècle, détermina les lords « du manoir » à tout mettre en œuvre pour étendre les prairies aux dépens des terres arables, par une opération de *clearance* semblable à celles pratiquées plus récemment en Irlande. Cela fut poussé si loin qu'un acte fut publié sous Henry VII pour empêcher la destruction des villages. « Où deux cents personnes vivaient de leur travail, dit la loi, on rencontre maintenant deux bergers. » Cette loi défend d'abattre les bâtimens de toute ferme qui renferme au moins 20 acres de terre arable. Une autre loi interdit, sous peine d'amende, de laisser tomber en ruine les bâtimens d'exploitation ou d'occuper une ferme payant plus de 10 marcs de fermage. Les plaintes contre la dépopulation ne cessent point

durant tout le XVIe et le XVIIe siècle, et de temps en temps de nouvelles lois sont édictées pour y mettre obstacle. Il en paraît une sous Henry VIII, qui ordonne que toute ferme de 30 à 50 acres sera pourvue d'une bonne habitation où un fermier puisse vivre convenablement. « On continue, dit un autre acte, à détruire les villages et à mettre en pâturage les terrains qui avant étaient bien labourés et fumés. » Quelques seigneurs, dit un autre texte de loi, ont 10,000 moutons, d'autres 20,000, d'autres 24,000, et, abusant du droit seigneurial de pâture sur les chaumes, ils rendent la culture impossible.

Pendant le XVIe siècle, la grande propriété continua ses envahissemens. Les écrits du temps sont remplis des plaintes les plus vives à ce sujet. L'évêque Latimer s'écrie dans un sermon prêché à la cour d'Édouard VI en 1549 : « Là où autrefois on voyait des habitations et des populations nombreuses, on ne rencontre plus aujourd'hui qu'un berger avec son chien. » Puis l'évêque poursuit de ses invectives indignées « ces hommes qui envahissent la terre par leurs clôtures, qui la transforment en herbages, et qui, n'ayant qu'un souci, élever la rente, transforment la *yeomanry* anglaise en esclaves dépouillés de toute propriété. » En 1551, l'évêque de Rochester envoie au roi un écrit où il dit qu'il n'y a plus que 10 charrues dans telle localité où naguère on en comptait 40 : 2 acres sur 3 sont soustraites à la culture. Ailleurs, au lieu de 700 hommes vigoureux et propres au service militaire, vous en trouvez 300 misérables et exténués. « La population rurale de l'Angleterre sera bientôt plus semblable aux paysans et aux esclaves de la France qu'à notre ancienne et bonne *yeomanry* d'autrefois. » « Les riches, dit un autre écrivain, n'hésitent pas à renvoyer les pauvres cultivateurs de leurs maisons et à les chasser comme vermine, prétendant que la terre est à eux. Des milliers de gens mendient maintenant de porte en porte, qui étaient d'honnêtes laboureurs. » Ne croirait-on pas qu'il s'agit de l'Irlande?

Après la mort de Henry VIII, une commission fut nommée pour chercher un remède aux envahissemens de la grande propriété (*for redress of inclosures*). Le plus actif des membres de cette commission, John Hales, rédigea une sorte de rapport où la situation est dépeinte sous les plus sombres couleurs. Partout les bœufs et les moutons ont pris la place des cultivateurs, le pays est dépeuplé, le roi ne trouvera plus de soldats. En résumé, il énumère cinq griefs principaux : l'abandon ou la destruction des bâtimens d'exploitation et des villages, la transformation des terres arables en prairies, le trop grand nombre des moutons, la création de grandes fermes par la réunion de plusieurs petites, la suppression de l'antique hospita-

lité dans les domaines enlevés aux couvens (1). Cette commission, qui avait éveillé tant d'espérances, n'aboutit à rien. La noblesse était trop puissante, les témoins craignaient de déposer contre elle. Les cultivateurs n'osaient comparaître, ou n'étaient même pas appelés. On proposa de soumettre au parlement une loi qui imposait la subdivision des trop grandes fermes, et qui limitait l'étendue de terrain que le propriétaire pouvait faire valoir lui-même. C'est exactement le même problème qu'aujourd'hui ; mais rien ne fut voté. Alors éclata l'insurrection des paysans de 1549, suivie de plusieurs autres qui toutes avaient un même but : détruire les clôtures qui leur enlevaient la terre. Pendant tout le XVIIe siècle, l'agriculture fit de notables progrès, grâce aux soins qu'y donnèrent déjà quelques seigneurs. Une rotation alterne de fourrages et de céréales obtenus sur la même terre commençait à s'introduire. Ce fut une raison nouvelle pour déterminer les seigneurs à séparer complétement leurs terres de celles des petits propriétaires et à former de vastes domaines bien limités et arrondis. Cette refonte de la répartition agraire s'accomplit généralement aux dépens des petits propriétaires. Un grand nombre de *copy holders* succombèrent, d'autres perdirent une portion de leurs terres. Tous se virent enlever sans indemnité l'usage d'une grande partie des communaux, indispensable au mode d'exploitation primitif que suivait la petite culture. Les droits des *copy holders* et des *yeomen free holders* reposaient sur des usages, sur des titres anciens mal compris, dont les originaux se trouvaient au manoir et dont ils n'avaient point de copie. Dès que leurs droits étaient contestés, ils n'avaient aucun moyen d'en apporter la preuve devant les cours de justice, déjà instinctivement mal disposées à leur égard. Ils ne pouvaient, comme les riches, invoquer l'appui d'avocats chèrement rétribués. Les juges mêmes, s'il faut en croire les écrits du temps, se défendaient mal contre les tentatives de corruption, et donnaient gain de cause à ceux qui savaient le mieux les payer. Ainsi, par suite des usurpations sur les communaux, des nouvelles répartitions du sol et des nombreux procès auxquels ces opérations donnèrent lieu, la grande propriété s'accrut sans cesse. Elle absorbait également les biens qui de temps en temps se vendaient, parce que le riche *landlord* pouvait en donner le plus haut prix.

La destruction des propriétaires cultivateurs s'est faite lentement. Encore au commencement du XVIIe siècle lord Coke affirmait que le tiers de l'Angleterre était aux mains des *copy holders*, et il vantait leur situation heureuse ; mais cette guerre d'usurpation

(1) Voyez Nasse, *Mittelaltlicher Feldgemeinschaft*, p. 59, 60.

n'a pas cessé; elle a continué jusqu'à nos jours par le moyen des *enclosures acts* successivement votés depuis 1710 jusqu'en 1843. Ces lois ont fait entrer dans le domaine privé 7,660,413 acres de communaux, soit le tiers de la superficie cultivée, laquelle s'élevait en 1867 à 25,451,626 acres. Cette immense étendue de terrain fut enlevée à la jouissance des cultivateurs presque sans indemnité. En 1845, lord Lincoln put affirmer au parlement, sans être contredit, que dans dix-neuf cas sur vingt la chambre n'avait eu aucun égard aux droits des paysans, non par hostilité, mais seulement par ignorance. Les cultivateurs ne pouvaient produire devant les comités qui préparaient les lois les preuves de droits reposant uniquement sur la coutume; ils n'avaient point les moyens de payer des avocats pour les défendre. Le parlement, partant de l'idée généralement acceptée qu'il faut détruire les communaux pour les livrer aux féconds efforts de l'activité individuelle, anéantissait d'antiques droits dont il ne soupçonnait pas même l'existence. Les paysans n'apprenaient qu'ils étaient expropriés que quand des clôtures, érigées en vertu des règlemens nouveaux, venaient leur interdire l'accès des terrains dont ils avaient conservé l'usage depuis les temps les plus reculés de la période saxonne. La destruction de la petite propriété continue encore, non plus par voie d'usurpation, mais par voie d'achat. Quand une terre est à vendre, elle est toujours achetée par un riche capitaliste parce que les frais d'examen légal sont trop considérables pour une petite acquisition (1). Ainsi les grandes terres s'arrondissent, et tombent pour ainsi dire en mainmorte par les majorats et les substitutions. En 1786, il y avait encore en Angleterre 250,000 propriétaires; la statistique la plus récente n'en compte plus que 30,766, et il paraît que ce nombre, déjà si restreint, est très au-dessus de la vérité (2).

On voit comment a disparu en Angleterre le tiers-état rural, qui, en France et presque partout ailleurs, forme l'élément le plus nombreux, le mieux assis, la force et la base de la société. L'organisa-

(1) Voyez le curieux tableau de ces frais dressé par M. Wren Hoskyns, *Cobden club Essays*, p. 139. Pour telle propriété d'une valeur de 100 livres sterling, les frais montent à 23 livres sterling. Pour une autre vendue 1,800 livres sterling, ils ne sont que de 24 livres sterling.

(2) C'est ainsi que le duc d'Argyle a fait remarquer dans une réunion de la société de statistique que le relevé officiel attribuait 272 propriétaires au Sutherland, tandis qu'il était connu que ce comté se trouvait entre cinq ou six mains. Voyez C. Leslie, *Land systems*, p. 166. « Savez-vous, disait M. J. Bright dans un discours prononcé à Birmingham le 27 août 1866, que la moitié du sol de l'Angleterre est possédée par 150 individus? Savez-vous que la moitié de la terre d'Écosse appartient à 10 ou 12 personnes? Êtes-vous instruits de ce fait, que le monopole de la propriété foncière va sans cesse en croissant, et devient de plus en plus exclusif? *Are you aware of the fact that the monopoly of land in the united kingdom is growing constantly more and more close?*»

tion agraire du moyen âge avec ses vastes communaux, sa culture obligée et indivise, ses prestations et ses corvées, était peu favorable au progrès de l'agriculture; mais par son immobilité même, par l'empire des usages, par l'absence d'échanges en numéraire et de concurrence, elle garantissait le sort du cultivateur, et lui conservait la terre à laquelle elle l'attachait. Émancipé du servage et arrivé à la propriété dans une époque où la puissance était encore aux mains de la féodalité, il succomba sous une série ininterrompue d'usurpations législatives et de poursuites judiciaires contre lesquelles il n'était pas encore assez fort pour se défendre. C'est ainsi que le cultivateur propriétaire a été anéanti dans le pays même où il est arrivé bien plus tôt que partout ailleurs à conquérir la liberté et la propriété. En Russie, un peu plus tard, le paysan, par des procédés assez analogues, avait été non détruit, mais réduit en servage. Dans toute l'Europe centrale, la condition des classes rurales devint plus mauvaise après le XVIe siècle, et la corvée a été maintenue jusqu'à nos jours; mais enfin le cultivateur a été reconnu propriétaire et affranchi des charges féodales dans un moment où les lois, les mœurs et les idées défendent et favorisent l'élévation des classes inférieures. Aussi gagne-t-il chaque jour du terrain. Il en est de même en France, où le nombre des petits propriétaires était déjà très grand avant la révolution. L'Angleterre est le seul pays où depuis le moyen âge la propriété a été se concentrant toujours davantage, où le cultivateur propriétaire, au lieu de gagner du terrain, a entièrement disparu.

II.

Avant d'indiquer les conséquences funestes qui résultent de la grande propriété, il n'est pas inutile de faire remarquer que ce n'est pas aux grands propriétaires que l'on fait le procès. Malgré quelques tristes exemples, l'aristocratie anglaise a su remplir les devoirs que sa position lui imposait; par son habileté dans les conseils de l'état, par sa bravoure sur les champs de bataille, par les encouragemens qu'elle a donnés à l'industrie et surtout à l'agriculture, elle a singulièrement contribué à la grandeur et à la richesse du pays. Tous les peuples, même la république américaine, lui doivent une éternelle reconnaissance, parce que, ayant conquis la liberté sur le pouvoir absolu du souverain, elle a créé cette forme nouvelle de gouvernement, le régime parlementaire, qui semble la constitution politique naturelle aux sociétés modernes. Qu'il s'agisse de rebâtir une cathédrale ou de favoriser l'étude des sciences, de fonder un hôpital ou de répandre l'instruction, il n'est point

d'œuvre d'utilité ou de bienfaisance qui ne trouve un lord pour l'appuyer de son nom, de son argent et de son temps. La crise cotonnière réduit des milliers d'ouvriers à l'indigence : un lord se met à la tête du comité de secours, y consacre des souscriptions vraiment royales, et, qui plus est, une année de son existence. Un autre s'est donné pour mission de relever par l'école ces malheureux rebuts du paupérisme invétéré, « les enfans déguenillés, » et c'est aux œuvres de charité qu'il a donné sa vie. Celui-ci a toujours été le parrain de toutes les réformes, et l'âge ne refroidit pas son dévoûment au progrès. Son fils, jeune encore, de concert avec une compagne dont l'esprit viril aborde tous les problèmes, marche dans la même voie. Que de noms il faudrait citer, si l'on voulait tout dire! Ce que nous voulons indiquer seulement, c'est que, si l'état social en Angleterre exige impérieusement des réformes, ce n'est pas la faute de l'aristocratie, que l'on accuse bien souvent à tort, mais celle des lois féodales qui sont en opposition avec les besoins de la société moderne.

Parmi les maux que ces lois produisent, il en est un qui apparaît tout d'abord avec un tel caractère de gravité, que seul il suffirait pour les faire condamner. Il enlève à la société une base sans laquelle il est difficile qu'elle subsiste en paix à notre époque. Quelques mots suffiront pour le faire comprendre.

Sous l'ancien régime, chacun avait une situation fixe et une garantie pour l'avenir. Le paysan, même le vilain corvéable à merci, détenait le champ auquel il était attaché; s'il était parfois rançonné, pillé, si l'anarchie et les guerres le ruinaient, il était en quelque mesure propriétaire. Il avait l'obligation, mais aussi le droit d'exploiter une partie du sol dont il tirait sa nourriture. Ses charges étaient réglées par la coutume, qui ne changeait point, non par la compétition, qui les rend sans cesse plus lourdes. L'artisan trouvait également au sein de la corporation des garanties d'existence, et son droit exclusif de fabriquer certain produit ou d'exercer certain métier équivalait aussi à une propriété. L'hérédité, les règlemens, la coutume, amenant la fixité des conditions, produisaient dans l'ordre social une grande stabilité. Aujourd'hui au contraire dans le monde économique tout est agitation, incertitude, lutte, alternatives incessantes de progrès et de crises. C'est le résultat de la division du travail, qui rend toutes les industries solidaires, de l'emploi des forces mécaniques, qui groupe un nombre sans cesse croissant d'ouvriers salariés dans un même métier, et de la facilité des échanges internationaux, qui met chacun aux prises avec des rivaux inconnus, dispersés dans le monde entier. La grande industrie travaille non pour la clientèle du voisinage, qu'on peut apprécier, mais pour le marché de l'univers, dont il est impossible de prévoir les besoins.

La cherté des vivres ou d'une matière première, une révolution, une guerre, un changement dans les goûts, une foule d'autres circonstances peuvent fermer les débouchés et amener la ruine. Les ouvriers partagent le sort de ceux qui les emploient; un nouvel engin, une industrie qui se déplace peut les forcer de changer d'occupation ou de résidence. Nul, pas plus le patron que l'ouvrier, n'est sûr du lendemain. Telle est la situation que nous voyons partout autour de nous. Elle donne lieu à ces plaintes que nous entendons de temps à autre, de la part des maîtres autant que de la part des ouvriers, à ces enquêtes que l'on ouvre pour y chercher un remède; mais, à moins de rétablir le régime du moyen âge ou de trouver une organisation toute nouvelle dont on n'entrevoit pas encore les élémens, il est difficile de sortir d'une situation qui est le résultat de la liberté économiqué, de la concurrence, et la condition du progrès industriel. A l'incertitude générale des conditions vient se joindre maintenant une autre source de conflits et de troubles. C'est la lutte entre les ouvriers qui louent leurs bras et ceux qui, disposant du capital, les rétribuent. C'est une hostilité générale, une véritable guerre sociale, dont les armes de combat sont les coalitions et les grèves. Ce n'est pas pour des droits politiques que l'on est aux prises; ce qui est bien plus poignant, c'est pour les moyens d'existence. C'est le *struggle for life*, la lutte pour vivre, dont parlent les naturalistes, transportée du monde animal dans le monde économique. L'industriel, poussé par la concurrence, est obligé de réclamer le plus d'ouvrage pour le moindre salaire possible. L'ouvrier de son côté s'efforce d'obtenir le plus haut salaire pour le moindre travail. Le conflit, loin de s'apaiser, se généralise, et nulle part il n'a pris des proportions plus alarmantes qu'en Angleterre. Sur le continent, il est heureusement une région où la lutte du capital et du travail ne pénétrera pas, c'est celle de la petite propriété rurale. Là point d'hostilité possible, car celui qui travaille possède la terre et fournit le capital. Les trois facteurs de la production sont réunis et mis en œuvre par le même individu. Voilà donc une classe de la société qui échappera aux luttes sociales, qui y résistera, et où l'ordre pourra trouver un solide appui; plus elle est nombreuse, moins un bouleversement social est à craindre. En France, cette classe compte 4 millions de familles. C'est pour ce motif que la France peut subir sans crainte la périlleuse épreuve du suffrage universel; mais en Angleterre la classe des propriétaires cultivateurs manque complétement. Tout le travail de la culture est exécuté par des salariés que les fermiers dirigent comme le feraient des industriels. Donc la lutte du travail contre le capital envahira aussi les campagnes de l'Angleterre, et y apportera les mêmes troubles, les

mêmes dangers que dans les mines et dans les usines. Les ouvriers agricoles sont restés jusqu'ici sourds aux excitations des ouvriers des villes; mais le jour viendra où ils les entendront : ils les accueilleront alors comme l'ont fait les fermiers irlandais, et à leur tour ils diront : « A nous la terre! ce n'est pas pour satisfaire l'orgueil de quelques individus qu'elle a été créée, c'est pour donner ses fruits à ceux qui la cultivent. » Sur le continent, des millions de propriétaires se lèveront pour défendre leurs droits. En Angleterre, quand l'heure du péril aura sonné, une poignée de privilégiés se trouvera face à face avec une nation de prolétaires. La grande propriété, constituée comme elle l'est dans ce pays, a donc pour effet de transporter dans les campagnes ces causes de troubles, de souffrances et de conflits que produisent dans la grande industrie l'incertitude des conditions, l'hostilité du capital et du travail, le prolétariat et les aspirations communistes.

Les dangers de cette situation ne sont pas imminens. Ils n'apparaîtront que quand le suffrage universel aura mis le pouvoir législatif aux mains des classes inférieures; mais déjà maintenant elle diminue grandement la sécurité de la propriété foncière. Si pour l'Irlande le parlement n'a pas hésité à restreindre les droits les plus élémentaires de la propriété en faveur des tenanciers, c'est évidemment parce que les propriétaires forment une caste très peu nombreuse, tandis que les cultivateurs constituent la nation. Quelles que soient les objections que l'on puisse faire au nom du droit abstrait, dès qu'il faudra choisir entre l'intérêt du plus grand nombre et celui de quelques privilégiés, il est facile de prévoir de quel côté penchera toute législature émanant du peuple. C'est vainement que l'article final de l'*irish land bill* déclare que la loi n'est applicable qu'à l'Irlande. Cette loi a été proposée et votée en raison d'un principe général que l'on ne manquera pas d'appliquer en Angleterre quand la nécessité s'en fera sentir. Ce principe est que la propriété des terres est de telle nature que l'état peut la modifier et la limiter conformément aux exigences de l'intérêt général. Les conséquences que l'on peut tirer d'une semblable maxime, même pour l'Angleterre, ont été si bien entrevues, que le marché des ventes immobilières et des prêts hypothécaires en a été influencé (1). Le danger est d'autant plus grand que les principes de

(1) Le *Law Times* écrivait en décembre 1869 : « La demande d'étendre le *tenant right* à l'Angleterre, qui a été agitée dans quelques-unes de nos chambres d'agriculture, a déjà occasionné une diminution dans le prix des terres en détournant les gens prudens de placer leur argent dans une propriété aussi menacée. Cela effraie aussi beaucoup les créanciers hypothécaires. » En mai, le *Farmers club*, après une lecture de M. Corbet sur le *tenant right* anglais, a exprimé le vœu que le gouvernement prît en main la question agraire (*land question*) en Angleterre.

droit généralement admis en Angleterre ne donnent pas une base très solide à la propriété foncière. Les jurisconsultes anglais sont unanimes à dire que la pleine propriété du sol n'appartient qu'à l'état. Les propriétaires ne sont que des tenanciers héréditaires de la couronne, et leur titre n'est qu'une *tenure in fee under the crown*. La notion de la pleine propriété du sol est si étrangère à la législation anglaise, qu'il n'existe pas de désignation légale équivalente aux termes de la loi romaine ou de la loi française. Cela ne doit pas nous étonner. La société anglaise et sa législation sont encore complétement féodales. Jamais on n'a voulu d'un code nouveau mieux approprié aux besoins de la société moderne. Or, d'après les maximes féodales, le suzerain ne concédait la terre que sous la condition du service militaire ou de certains services civils. Depuis la conquête des Normands jusqu'à la restauration des Stuarts, la plus grande partie du territoire anglais était possédée à titre de tenure militaire. L'obligation du service a été abolie, mais la nature du droit d'occupation de la terre n'a pas été changée. Ce point n'est contesté par personne; c'est pour ce motif qu'aucun étranger ne peut, ni par achat ni par héritage, acquérir la propriété du sol en Angleterre. C'est une concession que le souverain ne peut accorder qu'à ses sujets, parce que seuls ils sont appelés à le défendre par les armes. Ainsi donc, comme le remarque M. Leslie, il n'est besoin d'aucun acte du parlement pour attribuer à l'état la propriété du sol; la loi et la jurisprudence la lui reconnaissent (1).

Ce principe, conséquence du régime féodal que l'aristocratie anglaise a voulu maintenir, a déjà une certaine gravité, quoiqu'on ne veuille pas en tirer des applications actuelles; mais ce qui pourrait avoir une importance plus immédiate, ce sont les idées générales que le gouvernement et les partisans du bill agraire irlandais ont invoquées pour en faire admettre la légitimité. Dans son travail sur l'Irlande, le juge Longfield soutient que la propriété de la terre est d'une nature particulière. « Si l'on admet, dit-il, que le fondement de la propriété est le travail, il en résultera que le produit du travail appartient au travailleur; mais cet argument ne peut s'appliquer à la terre, qui n'est pas créée par le travail, qui est donnée à l'humanité par le créateur. On peut l'invoquer pour la plus-value, résultat des travaux d'amélioration, mais non pour la fertilité naturelle du sol et pour sa valeur originelle. Quant à l'occupation, qui est un

(1) Écoutons ce que dit à ce sujet un livre classique : « La première chose que l'étudiant doit faire est de se débarrasser de toute idée de propriété absolue. Une pareille idée est complétement étrangère à la loi anglaise. Nul n'est en droit propriétaire absolu de terre. (*No man is in law the absolute owner of land.*) — Williams, *On the law of real property*.

simple fait, elle peut constituer un droit pour la partie du sol que l'on occupe réellement, mais on ne peut l'étendre à un vaste domaine qu'un seul homme n'a jamais pu occuper. » — « Donc, conclut le juge Longfield, le fondement de la propriété foncière est politique, non « éthique » (*not ethical but political*). L'utilité de la propriété, voilà sa raison d'être. Afin que la terre soit cultivée de la façon la plus avantageuse, il faut que le cultivateur soit assuré de jouir des fruits de son travail. A cet effet, la personne à qui l'usage de la terre est accordé doit en conserver la possession tout le temps nécessaire pour en tirer le plus de produits possible. Ce temps varie avec les progrès de la prévoyance et de l'art agricole. On comprend qu'il y ait eu un temps où les hommes ne portaient point leurs regards au-delà d'une année. Pourvu qu'ils pussent récolter ce qu'ils avaient semé, ils s'occupaient peu d'améliorations permanentes; mais, les inconvéniens des répartitions du sol souvent renouvelées s'étant fait sentir, on a permis qu'un droit permanent s'établît, à la condition que ce droit restât soumis aux taxes et aux règlemens que l'état juge convenable de lui imposer. » Le juge Longfield s'efforce ici de justifier en théorie le domaine éminent de l'état, que la législation anglaise reconnaît en fait. D'autres, comme MM. Bright et Mill, ont ajouté que, l'étendue du territoire étant limitée, et les uns ne pouvant l'occuper sans en exclure les autres, il est injuste et dommageable que quelques grandes familles en retiennent héréditairement le monopole de façon à ne jamais permettre aux épargnes du peuple d'y trouver un placement honorable et sûr. Enfin M. Gladstone, dans son grand discours pour la présentation du bill agraire d'Irlande, a été jusqu'à contester le mérite du principe considéré comme la base du monde économique, la liberté des contrats, et il a soutenu qu'en ce qui concerne la disposition du sol, elle devait être réglementée par la loi. « La liberté des contrats, disait-il, a été en Irlande un grand mal; mais, même dans un état de la société que nous considérons comme sain et normal, il n'est pas possible de permettre une liberté complète des contrats. La législation anglaise est remplie de cas d'intervention de l'état dans ce domaine, et le parlement se montre de plus en plus disposé à les multiplier. » Voilà des idées qui, exprimées non par des orateurs démagogiques, mais par les plus hautes autorités du royaume-uni, ont lieu d'étonner, et il faut avouer que ces princpes ne sont pas plus rassurans pour la propriété féodale que ceux du droit traditionnel et de la jurisprudence établie.

Il y a longtemps que le danger s'est montré aux yeux des hommes clairvoyans. M. Leslie rappelle que déjà, lors de la discussion du *reform bill* en 1832, un jurisconsulte éminent, aujourd'hui membre

de la chambre des pairs comme ancien chancelier, disait : « Je cherche en vain comment dans ce pays je pourrais trouver de la sécurité pour la propriété; de toutes parts je la vois menacée, et beaucoup de propriétaires pensent comme moi. » Dans la même discussion, Robert Peel précisait le danger qui, selon lui, était à craindre : « Quant à la propriété, je ne pense pas qu'on l'anéantisse par voie de confiscation; mais ce que je redoute, c'est que dans une assemblée démocratique un chancelier de l'échiquier avide de popularité ne se lève un jour pour proposer l'abolition de toutes les taxes, qu'on remplacerait par un impôt sur la terre, dont la conséquence serait d'ébranler toute confiance dans la sécurité de la propriété. » Voilà le péril signalé de main de maître. Lorsque dans un pays il y a des classes tellement distinctes que leurs intérêts sont complétement différens, il est difficile qu'on échappe à ce que M. Mill appelle la législation de classe. Si le pouvoir appartient au grand nombre, et s'il existe un impôt justifiable en soi qui n'atteigne que le petit nombre, n'est-il pas à croire que tôt ou tard il sera établi? Les économistes de l'école de Cobden en ont d'ailleurs rédigé d'avance les considérans quand ils ont soutenu que les impôts directs devaient être préférés aux impôts indirects. Voyez comme en ce point la situation de la France diffère de celle de l'Angleterre. L'impôt des 45 centimes a perdu la république en 1848, parce qu'il frappait 5 millions d'électeurs : en Angleterre, eût-il été double ou triple, il eût assuré le triomphe de la démocratie parce qu'il n'eût frappé que 30,000 contribuables. Je n'insisterai pas davantage. Je crois avoir suffisamment démontré que la trop grande concentration de la propriété terrienne l'expose à de graves dangers, dont deux sont déjà visibles : la limitation du droit par l'état, comme on vient de le faire en Irlande, et la confiscation déguisée au moyen de l'impôt, comme le prévoyait Robert Peel.

Voici maintenant un autre mal : la grande propriété féodale vicie la répartition de la richesse, parce que, attribuant tout le profit net du travail social à quelques familles, elle porte obstacle à l'amélioration du sort des classes inférieures, et contribue ainsi à perpétuer l'indigence. M. Mill a démontré que dans tout état qui progresse l'intérêt et les profits baissent, que le salaire se maintient au niveau de ce qui est nécessaire à l'ouvrier pour subsister, que seule la rente du sol monte toujours. Ce fait s'est vérifié partout. Sauf dans les pays stationnaires, le revenu des terres a doublé depuis cinquante ans, et il continue à s'accroître. Il augmente d'abord par suite de la dépréciation du numéraire, qui fait que tous les produits du sol se vendent plus cher, en second lieu parce qu'une population plus riche et plus nombreuse a besoin de plus de denrées

alimentaires, enfin parce que les progrès de la science agricole et l'amélioration des voies de transport permettent de diminuer les frais de production. L'augmentation de la rente, en tant que fait général, est donc le résultat, non de l'industrie des propriétaires, mais des progrès divers accomplis par la société tout entière. Le bénéfice net de la société se sublime pour ainsi dire et va se déposer, sous forme de loyer croissant sans cesse, dans la caisse du propriétaire, même inactif ou absent. C'est ce qu'a prouvé l'analyse économique. En France, plus de la moitié des familles, étant propriétaires, participent à l'accroissement de la rente, et l'aisance qui en résulte profite à la classe nombreuse des cultivateurs. En Angleterre, le bénéfice du travail social est accaparé par quelques-uns, et les classes laborieuses et industrielles qui l'ont créé en sont exclues. La répartition qui résulte des lois françaises est donc plus juste et plus propre à écarter le paupérisme. Voilà pourquoi la France, qui est moins riche que l'Angleterre, a cependant beaucoup moins de misère. Le problème économique aujourd'hui n'est pas tant d'accroître la production que d'arriver à une bonne répartition.

Autre vice de la très grande propriété : elle ne pousse pas le propriétaire à tirer du sol tout le produit que celui-ci peut donner. Le cultivateur qui possède la terre doit, pour vivre, la faire valoir le mieux qu'il peut, et ainsi son intérêt est identique avec celui de la nation. Le grand seigneur, occupé ailleurs, tout à ses plaisirs, à son ambition, souvent endetté, néglige la terre, ou ne peut y consacrer le capital nécessaire. Partout en Europe, la culture donne plus de produits sous le régime de la petite propriété que sous celui de la grande. En Prusse, dans la province de Posen, avec les grands domaines, on compte par mille carré 5,000 mètres de routes, 3,000 habitans, 2,980 têtes de gros bétail; dans les provinces rhénanes, où domine la petite propriété, on trouve sur la même superficie 17,000 mètres de routes, 6,000 habitans, 4,024 têtes de gros bétail. Le salaire est deux fois plus élevé, et il existe deux fois plus d'habitations relativement à la population que dans les provinces orientales. Tous les élémens qui constituent la richesse sont donc deux fois plus élevés. En Italie, comparez les immenses possessions des princes de l'état romain aux petites fermes si admirablement décrites par Sismondi. En Portugal, les vastes cultures de l'Alemtejo présentent l'aspect le plus désolant; elles ne produisent que 22 francs par hectare, et ne nourrissent que 1 habitant par 7 hectares, tandis que la province du Minho avec ses petites propriétés produit 50 francs, et entretient plus d'un habitant par hectare. En Espagne, quel contraste entre les terres dépeuplées et pourtant fer-

tiles en blé de la Castille, de l'Estramadure et même de l'Andalousie d'une part, et de l'autre la véga de Valence ou les riantes exploitations des provinces basques et de la Navarre! Cette parole de Pline, *latifundia perdidere Italiam*, résonne à travers l'histoire comme un avertissement. Les grandes propriétés de l'aristocratie romaine ont dévoré les petits propriétaires, et quand les barbares sont venus, ils ont trouvé l'empire vide. Tibérius Gracchus avait compris la situation économique de Rome, et si ses lois avaient été adoptées et maintenues en vigueur, la décadence eût été évitée. Les *estados* des grands d'Espagne et leurs moutons ont aussi anéanti les petits propriétaires, qui ont été remplacés par des contrebandiers, des bandits et des moines. C'est l'honneur de l'Angleterre que les *latifundia* n'y aient point eu leurs conséquences habituelles. Cette exception s'est produite parce que le prodigieux développement de l'industrie et du commerce a procuré de l'emploi et des richesses à la *yeomanry* éliminée du sol. Encore le million d'indigens que la Grande-Bretagne entretient au prix d'une taxe de 300 millions ne correspond-il pas exactement à la misère causée par les *estados* de la grandesse espagnole? Supposez en Angleterre 1 million de propriétaires de plus, n'est-il pas évident qu'il y aurait un demi-million de pauvres de moins?

En Angleterre même, M. Caird a montré que l'ouest de l'île, où domine la petite culture, donnait plus de produit et plus de revenu que l'est, où règne la grande culture. Il s'en faut d'ailleurs que dans ce pays l'agriculture soit arrivée partout à cette perfection qu'on lui attribue sur le continent. On rencontre également ici, quoique moins tranchés, ces contrastes qui étonnent en Irlande. A côté d'un domaine admirablement cultivé où les bâtimens, le drainage, les clôtures, méritent d'être cités en exemple, vous en trouvez un autre où tout indique la gêne et la négligence, de misérables constructions tombant en ruine, des chemins d'exploitation inabordables, des haies semblables à une forêt vierge. Après avoir vu fonctionner une charrue à vapeur et les instrumens les plus perfectionnés de Ransome, j'étais stupéfait de rencontrer une charrue du temps de Cedric le Saxon, traînée par quatre chevaux en ligne, que deux hommes dirigeaient, la culture des temps barbares à côté de la culture scientifique du XIXe siècle. Ces différences extraordinaires que présente la terre s'expliquent par la différence des situations et des goûts des grands propriétaires. L'un a son *estate* si chargé d'hypothèques qu'il peut à peine vivre conformément à son rang, et que toute dépense d'amélioration lui est impossible; l'autre se ruine en chevaux de course et en paris. Un troisième vit constamment à l'étranger, et ne s'inquiète guère de l'état de son domaine. M. Caird,

dans son *Agriculture en Angleterre*, a montré tout cela en détail dans chaque comté. Déjà plus d'une fois on a reproché à certains lords de transformer des districts entiers en *deer-forests*, en bois pour chasser le daim et le cerf. Supposez que l'aristocratie tire de ses capitaux mobiliers ou de ses terres d'Irlande de quoi suffire à ses besoins, rien ne l'empêcherait de convertir tout le sol en un parc de plaisance, en *pleasure ground*, pour me servir d'un mot du *Times* qui a fait grand bruit. Elle peut considérer la terre embellie par l'art comme une source d'agrément et de jouissances esthétiques, et non comme la vulgaire officine chimique qui produit les denrées alimentaires dont l'homme a besoin. En résumé, les faits observés partout, sur le continent et dans la Grande-Bretagne même, permettent d'affirmer que, si l'agriculture est très perfectionnée en Angleterre, ce n'est pas grâce à son régime agraire.

La destruction complète de la classe des cultivateurs propriétaires a eu pour conséquence un fait que la plupart des Anglais considéraient comme l'une des supériorités de leur état social, mais dont on commence à voir maintenant le péril. Les hommes détachés du sol se sont agglomérés dans les villes, et la population urbaine a pris un développement effrayant. Sept grandes villes contiennent plus de 5 millions d'habitans. Londres seule en compte 3,214,707, c'est-à-dire plus que certains états qui ont fait figure dans l'histoire, comme la Suisse, par exemple. L'anéantissement de la *yeomanry* a eu pour conséquence le déclin des petites villes. Les grands centres ont grossi démesurément par suite de l'extension prodigieuse du commerce et de l'industrie; mais cette immense population arrachée à la terre, la grande nourricière, vit uniquement du salaire, et sa situation dépend complétement de l'activité des affaires. A la moindre stagnation, l'indigence s'accroît en des proportions inquiétantes, et un grand nombre de travailleurs sont en proie à de cruelles souffrances. C'est pour ce motif que les hommes d'état anglais suivent toujours d'un œil inquiet le relevé des exportations; si celles-ci diminuent, ils savent que le paupérisme étendra ses ravages. Récemment M. Goschen a pu annoncer que le commerce reprenait de l'activité, et le parlement, soulagé un instant, applaudit; mais est-ce donc une position tolérable pour un pays que d'être exposé à une désolante aggravation du mal chronique de la misère chaque fois qu'un nuage passe sur l'horizon politique ou commercial? Dans les villes où la population, repoussée des campagnes, se condense de plus en plus, la place commence à manquer, la vie devient chère, difficile, la bourgeoisie est à l'étroit, et le peuple est refoulé dans des habitations infectes et hideuses. Les familles qui avaient une maison n'ont plus qu'un logement, et celles qui avaient

deux chambres sont réduites à se contenter d'une seule. Le père se réfugie dans le *gin-palace*, la mère et les enfans vivent des secours publics. Un intelligent bienfaiteur des pauvres, lord Shaftesbury, a tracé un jour à la chambre des lords cet affligeant tableau, et le public en a été atterré. Même dans nos cités, dit un membre du parlement, M. Neate, nous ressentons les fâcheux effets du monopole terrien, qui seraient plus graves encore, si le grand propriétaire ne préférait conserver son domaine intact plutôt que d'accroître son revenu. La moitié de Londres et la plupart des villes modernes de l'Angleterre sont bâties sur un terrain qui n'appartient pas aux constructeurs, de sorte qu'à l'expiration du bail des quartiers immenses et d'une incalculable valeur rentreront dans le domaine inaliénable de quelques hommes, et ainsi non-seulement les champs, mais les cités seront dans leurs mains. Malgré les exercices au grand air si répandus, il semble que l'espèce dégénère. « Derrière les comptoirs des boutiques, vous trouvez, dit M. Leslie, les descendans efféminés des vigoureux *yeomen* d'autrefois, cette pâle jeunesse qui, répandue dans les campagnes, y mènerait une vie plus heureuse et plus profitable aux vrais intérêts du pays. Le sol anglais est destiné à nourrir une forte population rurale; il paierait largement le travail d'un nombre double de bras. Sans les restrictions de notre législation féodale, tant des nôtres ne devraient pas quitter la patrie, et des capitaux considérables qui vont chercher un emploi aux antipodes seraient appliqués à l'amélioration de notre territoire, qui, sur beaucoup de points, en a encore si grand besoin. »

L'accroissement excessif de la population, autre cause du paupérisme, est aussi amené par la trop grande concentration de la propriété. Rien ne pousse plus à l'imprévoyance que la position précaire du salarié, rien n'engage plus à la prudence que la possession d'un bien-fonds. Arthur Young, partisan décidé de la grande propriété, avait annoncé que le morcellement de la terre ferait de la France une garenne de lapins; or l'on sait qu'il n'est point de pays où la population augmente aussi lentement. Il n'en est pas au contraire où elle surabonde autant qu'en Angleterre malgré ce qu'emporte une énorme émigration. Ce n'est pas en France que Malthus eût eu besoin d'écrire son livre. Voulez-vous résoudre le terrible problème de la population, amenez une diffusion générale de l'instruction et de la propriété. L'homme éclairé et propriétaire ne se marie qu'à bon escient.

III.

La conséquence la plus regrettable du régime agraire existant en Angleterre est la triste condition à laquelle il a réduit ceux qui exécutent tout le travail qu'exige la culture du sol. Le grand propriétaire perçoit la rente, le grand fermier dirige son exploitation de la même façon et dans le même esprit qu'un industriel administre une usine; il fournit le capital et loue des bras. Les différentes opérations agricoles sont donc uniquement exécutées par des ouvriers salariés. Ce régime est généralement considéré comme le plus favorable au progrès de l'agriculture et à l'accroissement de la production, comme le seul qu'approuve l'économiste éclairé, et qui convienne à un pays civilisé. Un ordre de choses où la terre est mise en valeur par des paysans propriétaires paraît un reste de la barbarie ancienne qui disparaîtra naturellement dans une époque plus avancée. M. le juge Longfield exprime parfaitement l'opinion dominante dans son pays quand il dit : « Là où existe depuis longtemps une classe de petits propriétaires, ceux-ci pourront continuer à se maintenir peut-être encore pour un peu de temps, grâce aux habitudes et aux idées anciennes conservées par la tradition; mais un pareil régime est tout à fait incompatible avec le progrès moderne, avec les chemins de fer, le port des lettres à un penny, la presse à bon marché et un enseignement national largement distribué. Les hommes iront là où les attire leur intérêt bien entendu, et il est évident qu'il ne peut être de l'intérêt de personne d'être un paysan propriétaire. » Ainsi donc, d'après l'opinion dont M. Longfield se fait ici l'organe, une loi économique, c'est-à-dire une loi inéluctable, parce qu'elle résulte de la poursuite de l'intérêt bien entendu, produira parmi ceux qui sont en relation avec la terre une division en trois classes complétement distinctes : les propriétaires percevant la rente, les locataires la payant et dirigeant les entreprises agricoles, les salariés fournissant le travail. Si ce régime n'existe encore qu'en Angleterre, c'est parce que, l'Angleterre devançant les autres pays, les lois économiques générales y ont produit leurs effets naturels plus tôt qu'ailleurs. En ce cas, on peut prédire d'avance que le sort des ouvriers agricoles serait partout très misérable, et, comme ce sont eux qui exécutent tout le travail, on arrivera un jour à un état social où, par le plus affligeant des contrastes, ceux qui créent toutes les denrées dont vivent les autres hommes, recevront à peine, pour prix de leurs sueurs, de quoi subsister dans un état voisin de l'indigence. Ce n'est pas la dureté, l'avidité des propriétaires ou des maîtres qui amènerait ce partage si peu équitable des biens de la

terre : il serait le résultat des lois économiques. L'ouvrier agricole est partout le plus mal payé de tous, et, à moins qu'il ne soit propriétaire lui-même, il n'en peut guère être autrement, car, ne fournissant que de la force, il trouve pour concurrens d'autres agens qui livrent de la force à meilleur marché que lui, les animaux de trait et les chevaux-vapeur. Pour gagner son pain, il lutte non contre d'autres hommes, mais contre la brute; il ne peut donc pas espérer être mieux nourri ni mieux logé qu'elle. Telle est la loi, tel est l'idéal auquel aboutiraient les sociétés en progrès, et qu'atteint déjà l'Angleterre. Au lieu d'une population de paysans propriétaires, indépendans, jouissant d'une modeste aisance parce qu'ils disposent de la rente, ayant le sentiment de la responsabilité parce que leur destinée dépend de leurs efforts, possédant une certaine intelligence parce qu'ils dirigent eux-mêmes leur culture, vous n'auriez plus qu'une tourbe de salariés aussi stupides et plus mal pourvus que les animaux domestiques, sans initiative parce qu'ils n'ont jamais à en exercer aucune, sans espérance parce qu'il n'y a point de situation meilleure à laquelle ils puissent s'élever, moins heureux certainement que l'esclave parce que celui-ci, représentant une valeur, est l'objet de plus de soins.

Plusieurs économistes, comme MM. Kay, Thornton, Leslie, Fawcett, avaient affirmé que les populations rurales de l'Angleterre étaient les plus malheureuses de toute l'Europe; mais on ne les écoutait pas. Appartenant à l'école radicale, ils exagéraient, disait-on, des opinions préconçues leur faisaient voir la réalité sous de trop sombres couleurs. Récemment des rapports publiés par des commissions royales d'enquête (1) ont révélé une situation si désolante, que l'opinion publique en a été atterrée. Le paupérisme dans les villes était connu, on l'avait sous les yeux, on s'y était habitué comme à un mal incurable avec lequel il faut vivre; mais le paupérisme des campagnes, caché au fond des comtés, n'avait pas été retracé de façon à saisir les esprits. On l'oubliait volontiers pour ne se souvenir que des merveilles d'une agriculture chaque jour plus perfectionnée; maintenant c'est une des questions qui occupent le plus l'opinion en Angleterre.

Il est généralement reconnu que le salaire de l'ouvrier rural est insuffisant pour satisfaire les besoins les plus essentiels d'une famille. Dans les comtés purement agricoles, ce salaire n'est que de 7 à 8 shillings par semaine (de 8 francs 75 à 10 francs); à proximité des lieux où s'exercent de grandes industries, il monte à 14 et 16 shil-

(1) *First and second reports of the commissionners on the employment of children and women in agriculture, 1868-1869.*

lings. Depuis Arthur Young, le prix des denrées alimentaires, à l'exception des céréales, a doublé, et la rente s'est accrue dans la même proportion ; le salaire agricole est resté presque stationnaire, sauf dans les localités où la concurrence de l'industrie s'est fait sentir. Dans une société où tous les élémens de la richesse se développaient d'une façon prodigieuse, le sort de l'ouvrier rural a donc empiré.

Ce qui a encore contribué à rendre sa situation plus pénible, c'est qu'il a perdu presque partout le petit coin de terre d'où il tirait, moyennant un travail supplémentaire, une partie de sa nourriture. Comme le rappelle M. Leslie, à la fin du siècle dernier Arthur Young pouvait dire : « Je ne connais pas un seul *cottage* (maison d'ouvrier à la campagne) auquel n'est pas attachée une parcelle de terrain, » tandis qu'en 1850 M. Caird, visitant à son tour les campagnes anglaises, aurait pu dire qu'il ne connaissait plus guère de *cottage* accompagné d'un terrain à cultiver. M. Thornton fait remarquer qu'autrefois l'ouvrier des champs consommait des œufs, de la volaille, de la viande de porc, parce qu'il nourrissait ces animaux sur les *commons*, mais que depuis la suppression du territoire communal il ne mange plus de viande. Le salaire de l'ouvrier étant insuffisant, il tâche d'y ajouter un supplément en louant sa femme, ses garçons, ses petites filles. De là naissent ces *gangs*, ces troupes de malheureuses qui pour quelques pence travaillent dans les champs sous l'œil et parfois sous le fouet d'un surveillant comme des nègres dans les pays à esclaves. Plusieurs travaux agricoles étant très faciles à exécuter, on y emploie de tout jeunes enfans, qui font ainsi concurrence aux adultes. L'extension de la culture des plantes-racines augmente sans cesse le nombre d'enfans occupés au sarclage. Il y a vingt ans, dit un témoin dans l'enquête, les enfans restaient à l'école jusqu'à douze et treize ans; aujourd'hui ils la quittent à neuf ans. Dans le Dorsetshire, on constate que maintenant ce sont de jeunes garçons de huit ans qui conduisent la charrue pendant une journée de douze heures. Cet excès de travail empêche tout développement intellectuel. Dans les campagnes, l'ignorance est extrême. M. Fraser, l'un des commissaires de l'enquête et l'auteur d'un excellent rapport sur l'enseignement aux États-Unis, écrit : « Je ne crois pas exagérer en disant que 50 pour 100 des adultes dans les campagnes ne savent ni lire ni écrire. » — « Dans mes tournées, dit M. Norman, j'emportais un livre très facile à lire, et j'essayais de le faire déchiffrer par les campagnards; très peu savaient lire couramment. » — « A ne considérer que le degré d'instruction, dit le révérend M. W. Hampson, nos ouvriers de ferme ne sont guère supérieurs aux habitans de l'Afrique centrale. »

La race elle-même semble dégénérer par suite de l'excès de travail imposé à l'enfant quand ses membres ne sont pas encore développés. « La proportion de travail demandé aux enfans est excessive, dit M. Stanhope, et il est probable que c'est à cette cause, jointe à l'insuffisance de la nourriture, qu'il faut attribuer la déformation et la précoce décrépitude de la population rurale. » — « Je crois, dit le docteur Butt, qu'on emploie les petits garçons trop tôt dans les labours de nos terres lourdes; ils s'en ressentent plus tard. Dès cinquante ans, ils sont très courbés, et leurs genoux fléchissent. » Je ne multiplierai pas ces citations. Il résulte de tous les rapports officiels que l'exploitation trop hâtive des forces de l'enfance a pour résultat de porter atteinte à ce type magnifique de l'ouvrier anglais aux larges épaules, aux bras robustes, ardent à la besogne comme s'il accomplissait un devoir, infatigable, persévérant, au total le premier travailleur du monde.

Les commissaires regrettent encore plus les fâcheux effets produits sur le moral que sur le physique. La complète ignorance, le défaut d'aspiration vers une condition meilleure, l'uniformité de la tâche, la prédominance exclusive des impressions physiques et des appétits sensuels, produisent une grossièreté de mœurs qui épouvante ceux qui la constatent. Les témoins s'accordent à dire que l'obscénité des chansons, des paroles et des actes, de la part même des jeunes filles, dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Aucune pudeur ne les retient; les mères donnent l'exemple. C'est une brutalité de mœurs révoltante et la honte de nos campagnes, disent d'un commun accord les pasteurs et les fermiers.

Une cause très active de démoralisation est l'effroyable situation des maisons ouvrières dans les districts ruraux. En 1850, M. Kay, dans son beau livre sur la condition économique des peuples de l'Europe, disait déjà : « Les rapports qui arrivent des différentes parties de l'Angleterre montrent que les chaumières des ouvriers agricoles s'encombrent de plus en plus. Sans égard au sexe ni à l'âge, parens et enfans, frères et sœurs, tous les membres de la famille et les étrangers même couchent dans la même chambre et jusque dans le même lit. » Les statistiques parlementaires prouvent, dit M. Leslie, que de 1851 à 1861 le nombre des maisons a diminué dans 821 paroisses rurales pendant que la population augmentait. La dernière enquête officielle, dont le rapport a été présenté au parlement en 1869, fait voir que le mal a été en croissant. Dans un district du Lincolnshire, sur 400 cottages, 25 seulement ont plus de deux chambres à coucher, plus de la moitié n'en ont qu'une. Dans le Cambridgeshire, M. Portman nous dit que, règle générale, les ouvriers sont plus mal logés et moins bien pourvus que le bétail. M. Fraser

résume ainsi les faits révélés par l'enquête : « En parlant de la condition des maisons ouvrières, certains commissaires disent qu'elle est « misérable, » d'autres qu'elle est « détestable, » d'autres qu'elle est « une honte pour une nation chrétienne, » et ils épuisent le vocabulaire pour exprimer une situation également désolante partout. Certains grands seigneurs bienfaisans s'occupent de bâtir de bonnes habitations; mais que peut la charité de quelques propriétaires philanthropes contre une loi économique qui exerce son influence sur tout le pays? Il est difficile d'énumérer les conséquences fâcheuses qui résultent de cet état de choses sous le rapport physique et intellectuel. L'influence exercée sur la moralité est effroyable. On peut s'étonner que les campagnards ne soient pas plus abrutis. La pudeur doit être une vertu inconnue, la décence une chose impossible, quand dans la même chambre hommes, femmes et enfans couchent les uns à côté des autres, quand pour aucun des actes de la vie il n'y a ni retenue ni mystère, lorsque, dans une hutte où l'atmosphère même est chargée d'une lourde sensualité, l'homme est réduit à une condition inférieure à celle du plus grossier de nos animaux domestiques. Cette effroyable peinture ne ressemble guère aux tableaux des poètes et des paysagistes, mais elle est faite d'après nature. M. Clarke, de Norwich, peut raconter, dit-il, des faits dont il a été témoin, et qui font dresser les cheveux. D'après le rapport des médecins, l'inceste n'est pas rare. Si l'obscénité est si générale, si la chasteté est si peu respectée, il ne faut point s'en étonner. Visitez les cottages, vous y trouverez la source de tout le mal (1).

L'opinion publique, indignée par la révélation de tous ces faits, s'est déchaînée contre les propriétaires avec une violence extrême; on les accuse d'égoïsme, d'inhumanité, de cruauté. M. Fraser lui-même, qui, en sa qualité d'évêque, siége à la chambre des lords, s'exprime avec une rare sévérité à ce sujet. « Les propriétaires, les *squires*, dit-il, ont voulu éloigner de leurs domaines les huttes des pauvres travailleurs qui offensaient leurs yeux, gâtaient l'aspect du paysage et troublaient leur gibier. Ils ont voulu se décharger de toute responsabilité sociale relativement à ceux dont le travail produit notre richesse, et dont la force et les muscles se sont usés à leur service. Il est impossible de justifier une conduite aussi égoïste, aussi coupable. »

Si M. Fraser tient un pareil langage, on peut deviner ce que disent les feuilles radicales. Ces accusations, adressées aux grands

(1) Voyez les rapports au parlement cités plus haut et un remarquable travail dans *Fraser's magazyne*, avril 1870.

propriétaires anglais, me paraissent encore plus injustes que celles dont on accablait les propriétaires irlandais, car en Angleterre les *landlords* ont beaucoup plus fait pour la prospérité des campagnes et pour le bien-être des cultivateurs qu'en Irlande. Il n'est pas impossible de faire de bonnes lois qui rendent l'intérêt des propriétaires identique à celui des cultivateurs; mais quand les lois sont si mauvaises que l'intérêt de ces deux classes est en opposition, il est chimérique d'espérer que la plus puissante se sacrifie pour la plus faible. Après avoir établi une organisation de la société telle que le travailleur est nécessairement maintenu aux limites de l'indigence, et ne peut prendre la moindre part à la propriété, exiger que les vices des institutions soient corrigés par la charité des grands, c'est exiger de la vertu humaine un miracle qu'elle n'est parvenue à accomplir nulle part. Le manque de logemens convenables, si funeste à la moralité et au bien-être des populations, provient de deux faits résultant eux-mêmes de la grande propriété féodale, les paroisses fermées (*close parishes*) et les substitutions (*entails*).

Voici ce que sont « les paroisses fermées. » Jusqu'en 1865, la loi obligeait chaque paroisse à entretenir ses pauvres. S'il n'y en avait pas, il n'y avait pas non plus de taxe des pauvres (*poor rates*). Cette taxe pesant sur le revenu foncier, le propriétaire avait intérêt à ce qu'il n'y eût point de pauvres. Le moyen le plus sûr d'y parvenir était d'expulser de la paroisse tous ceux qui étaient voisins de l'indigence ou qui pouvaient parfois avoir besoin de secours, c'est-à-dire tous les ouvriers. Ce *clearance*, « ce nettoyage, » s'accomplit sans peine dans les paroisses dont les terres étaient possédées par un ou deux propriétaires qui s'entendaient facilement. On arriva de la sorte à former de magnifiques domaines, parfaitement cultivés, entretenus comme des parcs de plaisance, et où jamais l'aspect de la misère n'offense le regard. Quelques cottages modèles ornent le paysage, et abritent les travailleurs les plus indispensables. Les autres se réfugient dans une paroisse voisine restée « ouverte, » parce que les propriétaires ne s'entendent point pour la tenir fermée. Là, un spéculateur bâtit des huttes misérables, et les loue à un prix de monopole parce que les emplacemens manquent, et que peu de personnes veulent se livrer à cette triste spéculation. Les ouvriers, entassés dans ces localités, balayés dans un coin comme le dit énergiquement M. Leslie, ont chaque jour plusieurs milles à faire avant d'arriver à leur travail dans les paroisses closes. La nuit venue, après douze heures de labeur, de jeunes enfans, déjà épuisés de fatigue, ont souvent une lieue et davantage à parcourir avant de retrouver le logis. Le matin, afin d'arriver à l'heure, ils doivent se lever avant l'aube. Ceci est une des misères qui a le plus ému les

commissaires de l'enquête. Depuis la réforme récente de l'assiette des *poor rates*, les propriétaires n'ont plus le même intérêt à fermer leurs paroisses; mais partout le nombre des maisons est insuffisant. En Angleterre, on estime qu'il faut 2 cottages d'ouvrier par 100 acres (l'acre équivaut à 44 ares). M. Fraser cite 4 domaines contenant ensemble 4,000 acres, qui devraient par conséquent avoir 80 cottages, et où il ne s'en trouve que 12. D'autres *estates* de 2,000 acres n'en ont pas un seul. « N'est-ce pas abominable? s'est-on écrié, ces lords bâtissent des écuries de marbre pour leurs chevaux et des étables admirables pour leurs bœufs, et ils laissent pourrir sur des grabats les travailleurs qui créent leur richesse! » Cela est vrai, mais c'est qu'ils avaient intérêt à bien loger leurs animaux et un intérêt non moins évident à ne pas loger leurs ouvriers. Or dans l'ordre économique le seul ressort efficace est l'intérêt. La société sera toujours telle que l'intérêt la fera. Changez donc les lois, car vous ne changerez pas l'homme.

Les substitutions et la division du sol en grandes fermes louées à bail sont aussi un obstacle à la construction d'habitations ouvrières. La plupart des grandes propriétés sont substituées. Celui qui possède le domaine n'en a que l'usufruit. Après sa mort, le bien doit aller à l'aîné de la famille, qui peut n'être qu'un parent éloigné. Le possesseur a donc intérêt à jouir de tout le revenu sans en rien employer à élever des constructions nouvelles. Voici comment s'exprime à ce sujet un des commissaires de l'enquête, M. Culley : « Si l'état des maisons ouvrières est si misérable que c'est une honte pour notre pays, cela provient de ce que les propriétaires n'ont ni intérêt ni pouvoir pour les améliorer; leurs biens sont hypothéqués, et ils n'en ont qu'une jouissance viagère; ils souffrent de ce qu'ils voient, mais n'y peuvent rien changer.» Un autre commissaire, M. Portman, dit : « Il y a beaucoup de cas où la propriété est si grevée que le revenu suffit à peine pour faire vivre celui à qui elle appartient, et comme celui-ci ne peut en vendre une parcelle, il lui est impossible de se procurer les ressources nécessaires pour bâtir des habitations d'ouvriers. » Ajoutez à ceci l'influence d'un fait général. La terre est louée à de grands fermiers. L'opinion, même celle des gens considérés comme les plus compétens en économie rurale, est hostile aux petites exploitations et favorable à la réduction de l'emploi des bras. Rien n'engage donc le propriétaire à construire des maisons d'ouvriers, et tout l'en éloigne, son intérêt et les théories économiques en faveur. La question de la main-d'œuvre regarde le fermier; mais le fermier n'ira certes pas élever des habitations sur une terre qu'il loue à l'année ou même pour un terme de quinze ou vingt ans. Les lois sont ainsi faites que per-

sonne n'a intérêt à soigner le logement des travailleurs agricoles, et que leur salaire est toujours réduit au minimum de ce qu'il faut pour ne point mourir de faim. Faut-il s'étonner alors que leurs demeures et leur condition soient tellement déplorables qu'elles provoquent l'indignation publique? Il y a lieu d'être surpris au contraire qu'on rencontre encore tant de bons cottages. C'est une preuve de la générosité et de la bienfaisance des lords anglais. Beaucoup d'entre eux ont mis en oubli leur intérêt pécuniaire pour n'écouter que la voix de la charité.

Quand le sol est divisé, les petits propriétaires ont intérêt à bâtir des habitations, soit pour eux-mêmes, soit pour les louer. En Flandre, où la densité de la population est deux fois plus grande qu'en Angleterre, le petit cultivateur est néanmoins bien logé. On y compte 101 familles pour 100 maisons dans les districts ruraux, et chaque famille a sa demeure. En Suisse, pays de petite propriété, le paysan est très bien logé. La moyenne des chambres habitables s'élève à 3,85 par famille, ce qui fait que chacun a sa chambre. Quel contraste avec le spectacle que nous offrent les campagnes anglaises, si magnifiques et si riches! En Lombardie, même phénomène qu'en Angleterre. Dans les opulentes plaines du Pô, région de grandes fermes, l'ouvrier rural est abominablement logé, et M. Jacini, pour dépeindre leurs habitations, se sert presque des mêmes termes que les commissaires anglais. L'an dernier, j'ai vu en Espagne, dans l'Aragon, dans les Castilles, en Portugal, dans l'Alemtejo, dans toutes les régions de la péninsule où dominait la grande propriété, l'ouvrier agricole habitant des huttes sordides sans fenêtre, sans cheminée, ou dans les fentes des montagnes et dans des tanières, sous terre comme les fauves, tandis que dans le Minho, dans les Asturies, dans les provinces basques, dans la Navarre, pays de petite culture, le paysan a de bons logemens. Le fait n'est donc pas particulier à l'Angleterre. Il est si général qu'on peut y voir l'effet d'une loi économique.

Nous pouvons résumer maintenant en quelques traits le sort que l'envahissement de la grande propriété a fait aux classes rurales. A l'époque saxonne, tous les cultivateurs sont propriétaires. Sous les Normands, ils sont transformés en vilains corvéables à merci et en tenanciers à redevances fixes. Avant la fin du moyen âge, ils redeviennent propriétaires de la terre sous le nom de *yeomen, socmen, copy holders*. A partir du XVe siècle, la propriété leur échappe. Les uns deviennent fermiers, les autres simples ouvriers. L'ouvrier agricole conserve quelque aisance jusqu'au XVIIIe siècle : il a une maison, un peu de terre, du menu bétail et le communal; puis il perd successivement tout cela, et il perd en même temps la gaîté, la mo-

ralité, l'intelligence, pour devenir cet être morne, abruti, grossier, obscène, que nous dépeignent les rapports officiels, et auquel conviendrait encore l'effrayant portrait que Labruyère traçait du paysan français au temps de Louis XIV. Quant aux fermiers, ils sont généralement plus aisés et moins rançonnés qu'ailleurs. Ils ont de l'aisance, parce que pour exploiter une grande ferme il faut un grand capital. Pour la même raison, la concurrence pour la location des terres est moins vive, et n'élève pas la rente à ses dernières limites. En outre les grands propriétaires, étant très riches, sont peu exigeans, et souvent des rapports excellens existent entre eux et leurs tenanciers. Beaucoup de terres sont louées sans bail, *at will*, mais les locataires sont loin de s'en plaindre, comme en Irlande, l'ancien fermage se maintenant d'année en année précisément parce qu'il ne faut pas renouveler le bail. Cependant sur ces domaines trop nombreux, qui sont surchargés d'hypothèques ou négligés par le propriétaire, de longs baux avec une clause d'indemnité pour les améliorations seraient aussi nécessaires qu'en Irlande, afin de permettre aux locataires d'exécuter les travaux indispensables à une bonne culture. L'intérêt général réclame ici également une intervention de la loi. En Écosse, où l'agriculture est plus avancée qu'en Angleterre, les baux de 21 ans sont la règle, et les inconvéniens se font moins sentir.

Après avoir indiqué quelques-uns des maux qui résultent des *latifundia*, il importe de rechercher quel remède on peut y opposer. Nous avons vu que partout, sur le continent, la petite propriété gagne du terrain, et qu'un domaine se vendra plus cher en parcelles qu'en bloc; c'est la preuve que les parcelles rapportent plus que le bloc, sinon l'opération serait ruineuse et ne se répéterait pas. En Angleterre même, d'après M. Caird, la petite culture est la plus productive de toutes, et, à mesure que les procédés agricoles se perfectionnent et demandent plus de capital, les grandes exploitations tendent à se morceler. Il y a vingt ans, en Écosse et en Angleterre, les fermes étaient généralement plus grandes qu'aujourd'hui. La concentration s'est donc opérée contrairement aux lois économiques par le seul effet des lois féodales. Ce point mérite d'être expliqué, parce que le remède apparaîtra aussitôt.

Il y a d'abord la loi de primogéniture, en vertu de laquelle les biens-fonds sont, à défaut de dispositions testamentaires, l'héritage du fils aîné. Le père peut, il est vrai, disposer de sa fortune sans nulle restriction; mais c'est mal comprendre l'action des lois que de n'en voir que l'effet coercitif. Elles proposent un idéal de justice qui s'impose à la volonté libre comme la règle à suivre. De même qu'en France le père croirait être injuste en disposant en faveur de l'un de ses enfans de la quotité disponible, ainsi en Angleterre le

père croit devoir laisser tous ses immeubles à l'aîné. Les hommes se ressemblent partout, et le cœur paternel est le même des deux côtés de la Manche : d'où vient qu'il dicte ici et là des dispositions si différentes? Uniquement de la coutume, suite de la loi. M. Leplay a cru voir dans la liberté de tester un remède aux maux de la société actuelle, qu'il a du reste très bien décrits; mais cette liberté ne servirait de rien en France, puisqu'on ne fait même pas usage de celle que laisse le code. Le pli est pris, l'égalité du partage paraît seule juste, on s'y tient. Les Saxons avaient aussi, comme toutes les tribus germaniques, le partage égal, le *gavelkind*, qui subsiste encore dans le comté de Kent. La féodalité, exigeant un représentant armé, a introduit la primogéniture. Il est temps de l'abolir et de décider, comme l'a proposé M. Locke King, que pour les successions *ab intestat* le partage égal doit s'appliquer à tout l'héritage. Cette réforme est mûre, et ne tardera pas à être adoptée; mais la liberté testamentaire sera maintenue. Un membre du parlement qui a écrit sur cette question une excellente étude intitulée *Free trade in land*, M. Fowler, pense que les biens-fonds seront toujours légués à l'aîné par testament, parce que tout Anglais qui est assez riche pour avoir des terres veut « fonder une famille. » Qui sait? la loi changée, l'idéal changera. Le souffle du siècle devenant de plus en plus hostile aux inégalités aristocratiques, le sentiment naturel de l'affection paternelle égale pour tous les enfans finira peut-être par l'emporter sur l'orgueil et sur la coutume.

Les substitutions (*entails*) forment un second obstacle à la subdivision des terres. Elles sont nuisibles parce qu'elles permettent que la volonté d'un homme qui n'est plus règle d'une façon immuable l'attribution d'un bien dont les générations suivantes peuvent avoir intérêt à disposer autrement. L'usage général est de placer le majorat sur la tête du fils aîné, sur celle de son fils avec réversion sur celle de son petit-fils encore à naître. Quand celui-ci atteint sa majorité, une nouvelle substitution intervient, et ainsi le bien reste toujours dans la même famille, comme s'il était en mainmorte! Les créanciers d'un insolvable peuvent se faire attribuer le revenu du domaine, mais ils n'ont pas le droit de le faire vendre. Les réserves en faveur de la femme et les innombrables conditions qu'on peut ajouter aux substitutions forment un dédale d'arcanes judiciaires dont le jurisconsulte le plus expérimenté peut à peine deviner les piéges et les embarras. C'est une source féconde de procès, un obstacle insurmontable à la facilité de vente des immeubles, une atteinte à la pleine propriété et à la libre disposition de la terre, une entrave aux améliorations, un encouragement à l'insouciance et à la prodigalité. Une aristocratie riche est indispensable au régime

constitutionnel, dit-on, et les substitutions sont nécessaires pour empêcher les grandes familles de se ruiner. Comme le fait remarquer M. Fowler, l'argument est peu flatteur pour les grandes familles. D'ailleurs une aristocratie fondée sur le mérite serait plus utile que celle qui n'a d'autre fondement que les majorats. Les inconvéniens de ceux-ci dépassent donc de beaucoup leurs avantages. Pour y porter remède, on propose de décider que tout propriétare aura la pleine disposition de ses biens, qu'il pourra en disposer à sa guise par testament, mais sans pouvoir limiter entre les mains de son héritier le droit de disposer des immeubles qu'il lui aura légués.

La troisième cause qui empêche la petite et la moyenne propriété de naître, ce sont les frais et les dangers qui accompagnent tout achat de terre. Sur le continent, les actes de vente et d'hypothèque sont transcrits dans un livre ouvert à l'inspection de tous, parce que la publicité est d'intérêt général. On ne peut se figurer le chaos et les ténèbres qui règnent dans toute cette matière en Angleterre. L'enregistrement étant facultatif, la plupart des propriétaires ne font pas transcrire leurs titres parce qu'ils craignent de ne pas les avoir en règle. Déjà du temps des Saxons, les titres étaient inscrits dans le registre des cours de comté. C'est ainsi que les Normands ont pu si facilement rédiger le *Domesday Book*. Par suite du défaut de publicité et des inextricables complications des *entails*, rien n'est plus difficile que de savoir qui a droit de vendre un bien. En l'absence d'un titre parlementaire, aucun jurisconsulte anglais, dit-on, ne peut donner à un acquéreur l'assurance absolue d'être à l'abri de toute attaque. Or, grâce à la distinction entre la loi (*law*) et l'équité (*equity*), entre la juridiction *in the court of common law* et celle *in the court of chancery*, grâce à un système de procédure si compliqué et si absurde que les Anglais prétendent que nul étranger ne peut parvenir à s'en faire une idée, un procès pour un droit immobilier a de quoi faire perdre à un homme ordinaire la santé, la raison et la fortune. Aussi, avant d'acheter un bien, choisit-on un ou deux avocats qui passent des mois à examiner les titres du vendeur, tâche difficile, car ces titres sont rédigés dans un inintelligible jargon, et souvent ils remplissent des coffres et des chambres entières. Pour payer ces avis et pour se hasarder au milieu de ces chausses-trapes juridiques, il faut être riche et ne pas craindre de courir quelques chances. Par ce seul fait, la propriété est mise hors de la portée des cultivateurs et des classes moyennes. C'est un objet de luxe que se disputent les millionnaires qui veulent arrondir leurs domaines ou fonder une famille. On l'achète non comme un atelier de production, mais comme un moyen d'influence politi-

que ou de distinction aristocratique. On ne comprendrait pas qu'un système aussi détestable ait pu durer, si l'on ne savait que les deux classes qui ont jusqu'ici dominé au parlement, les propriétaires et les hommes de loi, croyaient avoir intérêt à le maintenir. C'est ici que la hache de la réforme devrait frapper à coups redoublés. Rien n'est plus facile que d'adopter l'excellent système d'enregistrement partout en usage sur le continent. En ce qui concerne la propriété, la publicité doit être imposée par la loi, parce qu'il s'agit non d'un intérêt privé, mais d'un grand intérêt national.

Les réformes que nous venons d'indiquer ne tarderont probablement pas à être décrétées; mais, d'après M. Mill, elles ne suffisent pas. L'état devrait acheter des domaines et les revendre en parcelles, afin de créer une classe de cultivateurs propriétaires. Je n'examinerai pas ce plan, je veux seulement montrer, — et ce sera ma conclusion, — que nul n'aurait plus d'intérêt à le faire adopter que les lords.

Ce principe que tous les hommes sont égaux, aujourd'hui proclamé partout et inscrit en tête de toutes les constitutions, est une idée qui n'a jamais été bien définie, et dont il est impossible encore de prévoir les conséquences bonnes ou mauvaises. On l'a généralement entendu dans le sens d'une égalité de droit; mais l'ouvrier répond : « Le droit m'importe peu, c'est le fait que je veux. » Tocqueville a décrit admirablement les progrès de l'égalité dans l'ordre politique; il n'a pas aperçu et ne pouvait apercevoir clairement ce qui devait s'ensuivre dans l'ordre économique. C'est précisément ce point qui préoccupe aujourd'hui quiconque sait voir et comprendre. Une aspiration ardente vers un partage plus égal des produits du travail enflamme les classes laborieuses, et passe d'un pays dans un autre avec une rapidité inouie. En Angleterre, elle agite et soulève les ouvriers de l'industrie, et elle commence aussi à envahir les campagnes. Si ce mouvement continue, — et tout indique qu'il s'étend chaque jour, — les lois de la société actuelle seront menacées. En France, la situation sociale trouve une solide assiette dans la grande division de la propriété, émiettée aux mains de la nation, et l'on peut voir aujourd'hui que les lois révolutionnaires qui ont amené ce résultat étaient des mesures conservatrices. En Angleterre au contraire, la propriété foncière est en grand péril. C'est la bourgeoisie qui mène l'attaque avec un acharnement tel qu'il l'empêche d'être juste. Le débat sur l'Irlande vient de nous montrer le peu de valeur qu'auront dans la lutte des titres et des droits contre lesquels on fera valoir l'histoire, la science, l'intérêt général. Tandis que les idées d'égalité se répandaient, l'effet des lois était de rendre l'inégalité plus grande et plus vi-

sible, et en même temps qu'augmentait le nombre des électeurs, celui des propriétaires diminuait. Faire de la possession de la terre un monopole fermé et accroître les pouvoirs politiques de ceux qui en sont inexorablement exclus, c'est à la fois provoquer les mesures de nivellement et les rendre faciles. M. Dupont-White a cité une lettre où Macaulay prédit les dangers que le suffrage universel fera courir à l'ordre social en Amérique quand il n'y aura plus de terres libres à occuper. Le grand historien ne voyait-il pas que ses sombres prédictions s'appliquaient avec bien plus de force à l'Angleterre, et non pour l'avenir, mais pour le présent? Quand je me demande quel est l'état social qui sortira du mouvement démocratique actuel et qui rendra la paix au monde économique, si troublé aujourd'hui, je crois voir que ce sera celui où tout travailleur aura su, au moyen de l'épargne, conquérir une part dans l'instrument de la production, l'ouvrier de l'industrie une action de l'usine où il est employé, le cultivateur la terre qu'il fait valoir. Je me persuade que, par une de ces harmonies qu'on observe souvent, le système de fonder de gigantesques entreprises par l'association de petits capitaux représentés par de petites coupures se développe actuellement pour favoriser cette pacifique évolution, dont le résultat serait de permettre l'avénement de tous à la propriété et de rétablir l'harmonie entre le capital et le travail en les réunissant dans les mêmes mains. Si tel est l'idéal de l'avenir, — et il est difficile de trouver une autre issue, — l'Angleterre est dans une fausse voie et la France dans une bonne voie, car celle-là s'est éloignée du but tandis que celle-ci s'en rapprochait. Les *landlords* auraient le plus grand intérêt à créer autour d'eux une légion de petits propriétaires qui leur serviraient de rempart, car on ne pourrait les atteindre, eux, sans frapper aussi cette démocratie de cultivateurs. Les *latifundia*, autrefois base du principe conservateur, deviennent aujourd'hui un péril pour la société. Dans un pays où les idées égalitaires se répandent, il n'y a point de mesures plus conservatrices, plus favorables au maintien de l'ordre, que celles qui facilitent l'acquisition de la terre par ceux qui la cultivent; il n'y en a point de plus dangereuses, de plus funestes que celles qui maintiennent la possession du sol entre les mains de quelques familles.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE

FIANCÉ DE LENORA

I.

Ce jour-là, Karl Heindrich rentra chez lui de fort mauvaise humeur. Gottlieb, son valet de chambre, en demeura tout surpris, et il a souvent répété depuis qu'il n'avait jamais vu chose pareille. La physionomie du pauvre garçon exprimait avec tant de naïveté le désappointement et l'inquiétude, que Karl ne put s'empêcher de sourire, et c'est d'un ton très radouci qu'il dit à son domestique : — Ne vous tourmentez pas, Gottlieb; je vous assure que je n'ai rien,... absolument rien! — Et pendant qu'il montait l'escalier d'un pas rapide, Gottlieb l'entendit qui répétait : — Absolument rien! L'honnête domestique demeura immobile. Il se frottait le menton, cherchant vainement à comprendre pourquoi M. Karl, un si grand amateur de bonne musique, quittait à trois heures le concert de la *Société philharmonique*, qui d'habitude ne finit qu'à cinq heures.

Karl, après avoir refermé avec soin la porte de son cabinet de travail, se jeta dans un fauteuil, comme un homme accablé, et s'écria : — Eh bien si! j'ai quelque chose! — Ce « quelque chose qu'il avait » semblait l'avoir jeté dans un grand embarras et dans un grand trouble. Il resta longtemps assis, la tête dans ses deux mains, les deux coudes appuyés sur la table. Par momens, il se pressait le front, comme s'il eût voulu en faire sortir à toute force une idée claire ou une résolution bien arrêtée.

Le cabinet de Karl était une grande pièce carrée, haute de plafond, lambrissée de chêne et pleine de livres. Une porte-fenêtre laissait entrer avec les rayons d'un clair soleil d'automne le bruissement des peupliers du jardin et les cris joyeux de quelques moineaux qui se poursuivaient de branche en branche. Les livres étaient soigneusement rangés, non par ordre de taille, comme l'eût souhaité

Gottlieb, ami de la symétrie, mais par ordre de matières. On pouvait conclure de là que le maître de la maison, quoique jeune, avait un caractère sérieux, studieux et méthodique.

En ce moment même, un volume de Kant s'étalait sur la table, adressant vainement une sollicitation muette à l'ami dont le cœur paraissait si troublé. Le *Wilhelm Meister* de Goethe, ouvert aussi à côté du volume de Kant, n'attirait pas davantage l'attention de Karl Heindrich. Enfin le pauvre garçon releva la tête, et jeta autour de lui un regard surpris, comme s'il sortait d'un rêve; il repoussa doucement les deux volumes sans les refermer, et tira de son pupitre un petit registre. Il feuilleta quelque temps d'un air rêveur les pages déjà écrites; arrivé à l'endroit où commençaient les pages blanches, il y écrivit : « Je viens d'être bassement jaloux d'Ary Zang, un ami! J'ai essayé d'être méchant et blessant pour Lenora Meyer, ma cousine, presque ma sœur; je me condamne à raisonner sur ma faute et à la réparer le plus tôt possible! »

C'était l'habitude de Karl Heindrich de noter l'état de son âme, comme d'autres notent l'état de l'atmosphère. C'était aussi son habitude de raisonner à perte de vue sur tous les mouvemens de son esprit et de son cœur. Le raisonnement en soi est une chose excellente, mais peut-être Karl Heindrich en abusait-il un peu. Il y a dans la vie morale de l'âme des difficultés d'une nature si délicate et si intime, que l'élan spontané d'un cœur loyal et généreux est plus puissant à les résoudre que tous les argumens de la logique la plus serrée. Le cœur a ses raisons comme l'esprit a les siennes. L'abus du raisonnement dans les choses de sentiment peut causer de graves erreurs et d'amères déceptions.

Karl alors se leva, et se mit à marcher lentement pour réfléchir et raisonner tout à son aise; mais c'est en vain qu'il se promit d'être calme et logique : les images dans son cerveau excité se substituèrent obstinément aux déductions, et il lui fallut bon gré mal gré sentir et voir au lieu de raisonner.

Il revoyait en idée cette salle de concert où il était entré si heureux, d'où il était sorti si troublé, si irrité contre les autres et surtout contre lui-même. Il entendait encore cette grande symphonie-ouverture qui l'avait si bien disposé au recueillement nécessaire pour goûter les œuvres des grands maîtres; puis Ary Zang avait paru avec son violoncelle au milieu d'un silence religieux. Karl était son ami et l'un de ses plus fervens admirateurs; personne à ce moment n'avait applaudi Zang avec plus de frénésie. Il avait par hasard tourné ses regards vers sa cousine Lenora : elle dissimulait un léger bâillement derrière son éventail. Involontairement Karl sut mauvais gré à Lenora de cette indifférence. Ary Zang avait fait un petit signe à l'accompagnateur, et avait commencé à jouer un

des plus beaux adagios de Beethoven. Jamais peut-être l'admirable artiste n'avait joué avec un sentiment aussi profond. Karl frissonnait, il sentait son cœur s'amollir et se fondre dans une joie immense; ses paupières se mouillaient de larmes comme au récit d'une action héroïque ou d'un dévoûment sublime. Quelque chose le poussa de nouveau à regarder Lenora; il voulait voir si elle osait encore bâiller derrière son éventail.

Penchée en avant, une main croisée sur l'autre, dans une pose pleine d'abandon et de grâce, elle semblait suivre le mouvement de son âme, qui s'élançait dans le monde idéal créé par le génie de Beethoven. Sa bouche charmante était entr'ouverte; elle respirait à peine, et des larmes tombaient lentement de ses beaux yeux.

A cette vue, Karl reçut une si violente secousse que pour lui le charme de la musique se dissipa sur-le-champ. Il se sentit envahi par une jalousie furieuse contre cet homme qui captivait ainsi l'âme de Lenora; il fut effrayé de la haine qu'il ressentait tout à coup; il ne put s'empêcher de souhaiter que le bras du musicien fût subitement frappé de paralysie, ou qu'une corde de l'instrument se rompît avec fracas. L'archet de l'artiste s'arrêta bientôt, mais le supplice de Karl ne finit pas. Ary Zang fut rappelé jusqu'à trois fois, et Karl crut s'apercevoir qu'à chaque fois l'heureux artiste, en s'inclinant, souriait à Lenora, et semblait déposer à ses pieds les hommages qu'il recevait du public.

Le sentiment de la haine et celui de la jalousie infligent de si épouvantables tortures aux âmes bonnes et honnêtes, que Karl Heindrich, emporté par une force supérieure à sa volonté, se leva brusquement sans savoir ce qu'il faisait. Il lui sembla que tous les assistans tournaient les yeux vers lui et devinaient ce qu'il éprouvait. Il sortit alors, lançant un regard de mépris à Lenora, qui, si elle l'avait vu, l'aurait cru ou malade ou fou.

A peine hors de la salle, Karl avait commencé à juger sa conduite, et il eut honte de lui-même. Il se hâta de rentrer chez lui pour échapper à tous les regards; mais personne n'aurait condamné le malheureux aussi sévèrement qu'il se condamnait lui-même. — De quel droit, se disait-il en parcourant à grands pas son cabinet, de quel droit en voudrais-je à Lenora d'admirer un si grand artiste et même de l'aimer?

Quant à Ary Zang, n'était-il pas naturel qu'il fût épris de celle qui (au jugement de Karl) était faite pour captiver tous les cœurs? — Ai-je la moindre raison de les haïr et de les condamner?

A cela la logique répondait : — Pas la moindre raison!

Et quand la logique avait fait cette réponse, tout au fond de l'âme de Karl une protestation s'élevait. Comme à la lueur d'un éclair, il revoyait malgré lui la scène tout entière, il repassait par les mêmes

angoisses, il redevenait jaloux, il souhaitait ardemment que Lenora eût été blessée de son regard de mépris, il souhaitait surtout qu'elle fût inquiète et blessée de son absence, car assurément il ne serait pas assez lâche pour retourner à la maison de la rue de la Cigogne et pour frapper à la porte de l'oncle Meyer. Quand il aurait été longtemps sans venir, on (c'est-à-dire Lenora) finirait par comprendre. Karl, tout en écoutant la voix de la colère et de la passion, savait très bien que c'était lui qui avait tort, et il éprouvait, contre toute logique, un amer plaisir à se donner ce tort-là; puis il revenait à de meilleurs sentimens, son âme se calmait, comme la mer après une violente tempête, jusqu'à ce qu'une nouvelle image vînt l'irriter, comme une lame attardée trouble encore la mer redevenue tranquille.

Vers cinq heures, il regarda la pendule. — Ah! s'écria-t-il en oubliant de nouveau toutes ses bonnes résolutions, leur concert est fini. On va sans doute rester après la sortie du public, pour féliciter cet Ary Zang! L'oncle Meyer va lui serrer la main et lui dire qu'il n'a jamais rien entendu de pareil. L'autre répondra qu'il est très fier de ce témoignage, et franchement il n'y a pas de quoi être fier, car l'oncle Meyer est après tout un fort médiocre connaisseur. Lenora n'a qu'à le regarder comme elle le regardait pendant le concert pour le rendre fou. Pauvre enfant, aveugle et ignorante! qui croit qu'on a une belle âme et un grand cœur parce qu'on joue bien du violoncelle! Il voudra les reconduire, sans nul doute; ils traversent peut-être la ville ensemble à l'heure qu'il est, et dès demain toutes les commères de Munchausen iront répétant que Ary Zang épouse Lenora Meyer.

Voilà ce que rêvait Karl Heindrich, se donnant le triste et cruel plaisir d'outrer les choses et de se créer des chagrins imaginaires. En réalité, Ary Zang était parti avec quelques bons compagnons pour fêter son triomphe à la brasserie du *noble Chêne allemand*, tandis que les Meyer regagnaient paisiblement la rue de la Cigogne en devisant du concert.

Après cet accès de violence et d'injustice, qui fut le dernier, Karl Heindrich redevint peu à peu lui-même, c'est-à-dire un noble et généreux garçon, mais un garçon bien malheureux et bien troublé. Il n'en voulait plus à Lenora, il n'en voulait plus à Ary Zang; en son âme, il leur demandait pardon de son emportement, mais il avait un nouveau sujet de peines et de soucis. Le grand ébranlement qui avait agité son âme jusque-là si paisible avait déchiré un voile qu'il avait tenu fermé avec un soin jaloux, et le mettait en face d'une idée qu'il s'était toujours efforcé d'écarter.

Rien de plus aveugle, dit-on, que les gens qui ne veulent pas voir. Karl aimait passionnément sa cousine. Il était impossible qu'il

ne s'en fût pas aperçu; mais il n'avait jamais voulu en convenir franchement avec lui-même. Pourquoi? On peut aussi bien demander pourquoi le cœur humain a des replis si cachés et de si étranges contradictions. Heureux de voir Lenora presque tous les jours, de vivre dans la douce intimité de la famille Meyer, Karl redoutait tout ce qui aurait pu changer quelque chose à une si charmante familiarité. S'il s'avouait à lui-même une bonne fois qu'il aimait Lenora autrement qu'il ne l'avait aimée quand elle était enfant, la situation deviendrait telle qu'il serait bien forcé d'être logique, et, les prémisses données, d'en tirer toutes les conséquences naturelles. Ou bien il lui faudrait relâcher tout doucement les liens d'une intimité qui menaçait son repos, son bonheur, et que deviendrait-il quand il lui faudrait désapprendre le chemin de la rue de la Cigogne? ou bien il faudrait avouer à Lenora qu'il l'aimait; mais il n'oserait jamais faire cet aveu, car si elle ne l'aimait pas (et pourquoi aurait-elle aimé un homme aussi ordinaire et aussi simple que lui?), il lui faudrait cesser tout à coup de la voir. Il n'osait pas non plus, par délicatesse, s'adresser à son oncle Meyer. Voici pourquoi. Karl Heindrich était riche, l'oncle Meyer le savait mieux que personne, puisqu'il avait été son tuteur. Or l'oncle Meyer, tout brave homme qu'il était, aimait l'argent. Il pèserait peut-être sur la volonté de sa fille. Karl était trop fier pour acheter à ce prix le bonheur de toute sa vie. Voilà de quels sophismes se payait ce loyal Karl Heindrich, et il est bien probable que les meilleurs d'entre nous, s'ils voulaient sonder les secrets de leur âme, trouveraient dans le passé quelque circonstance où ils ont fui comme lui devant le mot qui pouvait bouleverser leur vie, et se sont payés de pareilles défaites.

Maintenant il n'y avait plus à reculer; Karl était bien forcé d'avouer qu'il aimait Lenora, qu'il l'aimait depuis longtemps. Il s'en était aperçu, ou du moins il aurait dû s'en apercevoir à partir du jour où les éloges que l'on faisait de la beauté de Lenora cessèrent de lui plaire, quand ce n'étaient pas des femmes ou des vieillards qui les lui adressaient. Toutes ses réflexions aboutissaient à cette pensée qui l'épouvantait : le sort en est jeté, il faut que je prenne une décision.

Il avait l'esprit si fatigué, il se sentait si peu capable de décider quoi que ce fût à l'instant même, qu'il s'accorda un répit. Comme la nuit était venue, il descendit au jardin, et se promena longtemps dans l'allée des peupliers qui était au fond. Il revoyait en idée l'époque où l'oncle Meyer, locataire des moulins et des pêcheries de l'Albis, habitait la vallée d'Albisbrunn, à quelques portées de fusil du domaine des Tilleuls où vivait la famille de Karl. Il aimait alors la petite Lenora comme un bon frère aime une jolie petite sœur.

Plus tard, quand il était étudiant, la petite sœur avait grandi, mais c'était toujours une sœur pour lui. Plus tard encore, après la mort de ses parens, Karl avait fait son tour d'Allemagne, il avait visité l'Angleterre, et avait passé trois années en dehors du grand-duché. A son retour, la beauté de sa « sœur » l'avait ébloui, il se souvenait même combien il avait été troublé quand elle lui avait demandé en riant s'il n'avait pas par hasard laissé son cœur en Angleterre. Avec quelle vivacité il s'était défendu! Combien il lui aurait été facile alors de voir, s'il n'avait pas volontairement fermé les yeux, que l'amitié d'autrefois venait de se transformer en amour! Avec quel soin il avait évité d'approfondir les mystères de son propre cœur! avec quelle subtilité il avait raisonné, selon son habitude, sur cet axiome qu'entre cousins il est bien rare que l'on s'aime, surtout quand le cousin et la cousine ont été élevés ensemble dès la plus tendre enfance!

Lorsque Karl Heindrich revint à Munchausen, la famille Meyer avait quitté Albisbrunn, et était venue s'installer dans la vieille maison de la rue de la Cigogne. Karl, qui jadis n'aimait que la campagne et qui s'était promis d'habiter les Tilleuls toute sa vie, trouva tout à coup que sa propriété était une résidence un peu triste et un peu isolée, et vint habiter sa maison de ville de la rue du Munster. — J'ai été si heureux ici, répétait-il sans cesse, et penser que demain tout sera peut-être fini!

Cette nuit-là, il dormit mal; sa tête était brûlante, il était obsédé de cette idée que le lendemain il serait probablement le plus malheureux des hommes!

Le lendemain en effet, Karl avait des frissons de fièvre, ses tempes étaient serrées comme dans un étau. Néanmoins il voulut se lever; mais ses jambes étaient tremblantes et pouvaient à peine le soutenir. Gottlieb parla aussitôt d'aller chercher le médecin. Pour vaincre la résistance obstinée de Karl, il se mit à lui dire que ces fièvres d'automne étaient très dangereuses à Munchausen, et que plusieurs personnes qu'il pouvait nommer s'étaient fort mal trouvées d'avoir négligé la maladie à son origine. Karl pensait avoir de bonnes raisons de croire que cet état de faiblesse provenait des pénibles émotions de la veille. Il dit donc à Gottlieb de se rassurer; mais il ne tarda point à s'effrayer de cette longue journée qu'il lui faudrait passer en tête-à-tête avec lui-même. Puisque sa résolution était prise, il aurait mieux valu pouvoir agir sans délai. Une journée d'incertitude lui sembla un siècle. Comment tuer le temps jusque-là? comment surtout éviter de retomber dans des rêveries qui ne changeraient rien à sa décision sans doute, mais qui auraient pour résultat d'énerver son courage et d'irriter son impatience? Il essaya bien de raisonner sur sa situation, de l'envisager

sous tous les aspects, et d'en voir les bons côtés. Peines perdues! l'émotion qu'il ressentait avait mis toute sa logique en déroute.

Machinalement il étendit la main vers sa pipe. C'était une distraction toute trouvée pour le moment. Et puis, qui sait? il lui était venu jadis plus d'une bonne idée pendant qu'il fumait. Il bourra lentement, comme pour faire durer le plaisir, le fourneau de porcelaine. Dès les premières bouffées, il fut tout désappointé de trouver le tabac détestable. C'était un goût si étrange et si nouveau pour lui, qu'il en vint à croire que Gottlieb n'avait peut-être pas tort de songer au médecin. La pipe étant mise de côté, il eut recours à ses livres; il en rapporta plusieurs de son cabinet de travail. Oh! décidément il fallait qu'il fût bien malade! Kant, son cher Kant lui sembla si obscur qu'il ferma le livre après en avoir lu trois pages, et le jeta sur un canapé, non sans dépit. Il prit les mémoires de Goethe, il envoya bientôt le poète rejoindre le philosophe; l'égoïste sérénité du grand homme lui faisait mal. Il essaya d'un roman de Walter Scott, et s'arrêta découragé au beau milieu d'une description. Enfin il se rejeta sur un roman français; mais il fut bientôt choqué de la légèreté avec laquelle l'auteur parlait de l'amour, et du peu de respect qu'il montrait pour les femmes. Alors, à bout de ressources, il se croisa les bras et resta longtemps immobile.

— Allons! dit-il en se levant; pas de rêveries inutiles. Eh bien! si je ne puis rien faire qui captive mon esprit malade, je le forcerai, faute de mieux, à s'occuper de ce qui se passe dans la rue.

Il ne se passait rien du tout dans la rue, puisqu'il n'y avait personne. Karl en fut donc réduit à regarder les gens d'en face. De l'autre côté de la rue étroite, un peu sur la gauche, s'élevait d'un jet hardi un vieil édifice, moitié forteresse, moitié couvent, sécularisé depuis la réforme. Pour le moment, maître Rebb, le plus riche des marchands de blé de Munchausen, en était le propriétaire, et il y avait installé ses greniers.

Par les fenêtres ouvertes, on voyait des hommes vigoureux, les manches retroussées, qui remuaient avec des pelles de bois de gros tas de blé sur lesquels le soleil découpait des arabesques d'un ton fauve. Ce fut bientôt un vrai passe-temps pour Karl de voir les hommes de maître Rebb construire ou démolir en un instant de vrais remparts de blé, tandis que maître Rebb en personne, les mains derrière le dos, circulait parmi les monceaux. Karl remarqua que de temps en temps il se baissait avec effort pour prendre une poignée de blé; il examinait le grain de très près, comme un connaisseur regarde une gravure, et le rejetait ensuite au tas où il l'avait pris.

Lorsque Karl eut considéré tout à loisir maître Rebb, les tas de

blé et les hommes, puis les hommes, les tas de blé et maître Rebb, il reporta nonchalamment ses regards sur les vieux murs tout gris et tout crevassés, sur les grosses touffes de giroflées jaunes qui avaient pris racine dans les gargouilles, et sur de petites forêts d'herbes fines et drues qui frissonnaient toutes à la fois, au moindre vent, sur les saillies du vieux granit. En se penchant un peu, il put apercevoir tout au haut un cerisier qui avait poussé sur une tourelle délabrée, et qui découpait son feuillage grêle sur un grand nuage immobile. Alors, n'ayant plus rien à regarder de ce côté, Karl sentit qu'il allait retomber dans ses rêveries. Il prit donc son fauteuil, et l'établit dans l'autre angle de la fenêtre.

En ce moment, Gottlieb apporta le dernier numéro de la *Concordia* de Munchausen. Le journal « bien renseigné, » comme il s'intitulait lui-même, fut ouvert avec un empressement inaccoutumé par le pauvre reclus en quête de distractions. Karl se figura qu'il apprenait avec le plus vif intérêt ce que « nos remuans voisins d'outre-Rhin » avaient fait, faisaient ou allaient faire; puis, quand il eut tourné la page, les renseignemens devinrent plus particuliers, et portèrent sur le grand-duché et sur la « bonne vieille ville » (traduisez Munchausen). Que d'articles, en toute autre circonstance, Karl eut sautés dédaigneusement après les avoir effleurés d'un coup d'œil! Il lisait tout avec une sage lenteur, craignant, pour la première fois peut-être, d'arriver trop vite à la page des annonces et à la signature du gérant. C'est ainsi qu'il apprit qu'un célèbre dentiste français venait s'installer pour huit jours à l'*Hôtel des chasses*, que l'*Académie de Munchausen* publiait le 21e volume de ses *Actes*, que deux dragons du régiment grand-ducal avaient sauvé un étudiant qui se noyait dans la Munchlein. Une douce somnolence, qui n'était pas précisément du sommeil, s'était emparée de Karl lorsqu'un tout petit entre-filets jeté à la fin du journal, aux dernières nouvelles, lui fit ouvrir les yeux et le réveilla complétement. « Ary Zang, le plus grand violoncelliste de l'époque et peut-être du siècle tout entier, part au premier jour pour la France, de là pour l'Angleterre et les États-Unis! » Cette annonce causa une vive sensation de plaisir à Karl. Entraîné par l'habitude, il en vint à donner à sa pensée la forme d'une conclusion logique. « Donc il ne songe pas à l'épouser, du moins pour le moment. »

La *Concordia* glissa lentement à terre sans que Karl songeât à la retenir. Ses regards, après avoir erré vaguement sur une vieille brasserie enfumée qu'il avait sous les yeux, sur la perspective lointaine des toits pointus qui semblaient faire assaut de dentelures et de formes fantastiques, puis sur la campagne, qui se déroulait d'un mouvement lent et doux jusqu'aux bornes de l'horizon, se perdirent dans l'azur du ciel. Des hirondelles, qui ne paraissaient

plus que des points noirs, y décrivaient de grands cercles à une profondeur incalculable. L'imagination de Karl, délivrée des liens terrestres, prit son vol à la suite des hirondelles, et le jeta en plein dans le danger qu'il avait voulu éviter. Elle se trouva bien vite envahie par une image chère et redoutée. Karl contemplait des yeux du corps l'azur profond du ciel, et ce qu'il voyait au fond de son souvenir, c'était le profil fin et délicat de sa cousine Lenora, ses beaux cheveux blonds, un peu ondés aux tempes et partagés en deux tresses d'une opulence royale, ses yeux bleus, profonds et tendres, et son doux sourire si candide et si mystérieux. La simple annonce du départ d'Ary Zang avait donné ce tour nouveau à son imagination.

Karl, rien qu'en fermant les yeux, revoyait la maison de l'oncle Meyer, les grandes traverses de bois qui se croisaient en tout sens, les poutres sculptées aux extrémités et la galerie à jour. Il revoyait surtout la grande salle basse où se tenait ordinairement la famille. L'oncle Meyer, se disait Karl, vient de fumer la pipe de midi; il dort maintenant, le bras gauche appuyé sur un guéridon et froissant la *Concordia*. La tante Gredel (une tante de l'oncle Meyer véhémentement soupçonnée de n'avoir pas la tête bien solide) est assise dans l'embrasure de l'autre fenêtre; elle a, comme toujours, sur ses genoux un volume dépareillé du *Journal des petits enfans*, qu'elle lit depuis dix ans sans désemparer avec le même intérêt. Mme Meyer vaque à toutes les occupations d'une bonne ménagère. On n'entend plus que le tic-tac du coucou, le pas des gens dans la rue, et à intervalles inégaux le bruit sec des ciseaux de l'active Mme Meyer. Au milieu de ce monde un peu vulgaire, Lenora, comme une charmante vision, remplit toute la vieille maison de gaîté et de lumière; c'est une petite fée qui trouve le temps de tout faire et qui fait tout comme en se jouant. Elle rend des services à tout le monde, elle chante, elle brode, elle étudie son piano, elle est toujours d'une humeur charmante.

Trop heureux l'oncle Meyer, à qui elle lit tout haut la *Concordia* de Munchausen de cette voix douce et vibrante qui pénètre si profondément dans le cœur du pauvre Karl! Comment l'oncle a-t-il le courage de s'endormir jusqu'à ronfler aux sons de cette musique céleste? Heureuse la tante Gredel, à qui Lenora offre l'appui de sa jolie petite main blanche à fossettes pour passer de la table à son fauteuil et de son fauteuil à la table! Comment la tante Gredel a-t-elle le cœur de taquiner cet ange et de l'appeler une petite coquette, une petite étourdie? Heureuse Mme Meyer, pour qui Lenora fait des comptes, au risque de tacher d'encre ses doigts délicats! Comment Mme Meyer ose-t-elle profaner de pareilles mains à couper des concombres en tranches minces et à les retourner dans la sau-

mure? Enfin heureux, trois fois heureux Karl Heindrich, lorsqu'il voit seulement cette maison bénie de la rue de la Cigogne, où son titre de cousin lui donne un libre accès! A chaque heure, il se dit qu'il n'ira pas aujourd'hui; mais le moyen de s'empêcher d'y aller? Quand il arrive, Lenora dit gaîment : « Ah! voilà ce bon Karl! Karl, vous allez me tenir cet écheveau de soie! » Puis elle l'appelle son cher Karl, son cher maladroit de vieux Karl! Sans cette maudite fièvre, il serait déjà là-bas; il frapperait deux bons coups à la porte d'entrée, la servante viendrait avec un coin de son tablier relevé. Il lui demanderait s'il y a quelqu'un à la maison. (Singulière question d'ailleurs dans la bouche d'un visiteur qui de la rue vient de voir en passant tante Gredel à sa fenêtre et M. Meyer à la sienne!) La servante dirait : « S'il vous plaît, M. Karl, il y a quelqu'un. » Il entrerait avec certain battement de cœur qu'il connaît, hélas! trop bien. Lenora lui tendrait la main en rougissant un peu. Ah! sans cette maudite fièvre!... Que dira-t-elle en ne me voyant pas venir? Je voudrais bien savoir ce qu'elle pense de ma brusque sortie du concert! — Autant il avait désiré ardemment, dans son accès de jalousie, que Lenora fût blessée de son départ, autant il souhaitait aujourd'hui que son regard de mépris eût passé inaperçu.

Et il essayait en vain de deviner ce que dirait Lenora lorsqu'il lui demanderait de venir au jardin parce qu'il avait quelque chose de très sérieux à lui dire. Il fatiguait vainement son cerveau malade à force de vouloir évoquer par avance la scène qui déciderait de son sort. Parfois il espérait, et, quand il analysait son espérance, elle se dissipait comme une vaine fumée : le moindre raisonnement la faisait évanouir.

Alors il se consumait du désir de faire quelque chose de grand, d'éclatant, pour illustrer son nom et plaire un peu à sa cousine. Il se trouvait malheureux d'avoir mérité, sans savoir comment, le surnom peu romanesque de « bon Karl, » que tout le monde lui donnait, depuis les buveurs de bière du *noble Chêne allemand* jusqu'aux habitans paisibles de cette chère maison de la rue de la Cigogne. Quand il entrait à la brasserie, tout le monde s'écriait : « Ah! voilà ce bon Karl! » L'oncle Meyer ne manquait jamais de dire à sa femme en frappant doucement sur l'épaule de Karl : « Auriez-vous cru cela, Gretchen? ce bon Karl qui a pensé à m'apporter ce volume de Schiller et cette partition du *Freischutz* pour Lenora! » Et il répétait toujours à plusieurs reprises, en regardant le brave garçon, qui rougissait de plaisir : « Ce bon Karl! » Ces souvenirs, qui lui revenaient en foule, le rendaient très malheureux, car il voyait jusqu'à l'évidence combien il manquait de toutes les qualités ou plutôt, si l'on veut, de tous les défauts qui font rêver les jeunes filles. Dans l'excès de sa modestie, il aurait voulu être tout ce qui n'était pas lui.

Il enviait sérieusement au lieutenant de dragons Werner son profil martial et son élégante impertinence, à Zang son talent de violoncelliste, à Gulden son génie de peintre, à Würtz lui-même (le Würtz fantasque et bourru que les étudians appelaient *l'Ours*) sa science précoce, et jusqu'à cette sauvagerie proverbiale qui en faisait du moins un personnage original et remarqué. Il se creusait la tête pour deviner en quoi et comment il pourrait bien se distinguer; il aurait voulu savoir l'hébreu, ou la musique, ou bien faire des vers, ou être pâle comme un spectre (il enrageait d'avoir les joues roses), ou tomber dans une maladie de langueur qui le rendît intéressant. Il aurait désiré risquer sa vie dans un incendie, dans un naufrage, arrêter un cheval emporté, sauver Lenora d'une mort certaine; mais il n'avait pu trouver et ne trouverait certainement pas d'ici demain l'occasion ni le moyen d'être étonnant, intéressant ni héroïque. Il ne lui vint pas une fois à l'idée qu'un brave et honnête cœur comme le sien vaut peut-être mieux que du génie, ou des moustaches poétiquement retroussées, ou un uniforme brillant, pour rendre une femme heureuse. On a bien raison de le dire, les idées simples sont toujours celles qui viennent les dernières.

II.

Quand le soir fut venu et que la nuit eut enveloppé de son ombre le grand couvent et les tas de blé, et le fouillis confus des toits pointus de Munchausen, et la campagne lointaine, Karl fut pris subitement d'un désir insensé d'aller voir la maison, rien que la maison de l'oncle Meyer. — Personne ne me remarquera, se disait-il, et je sais que cela me fera du bien. — A quoi bon? reprenait la raison, ta tête est lourde et brûlante, tes jambes peuvent à peine te porter. C'est une folie; c'est peut-être une imprudence. Ménage tes forces, tu en auras besoin! — Le pauvre malade lutta longtemps contre son désir, et finit par s'écrier : Non! je n'irai pas. — Et il y alla.

Il y alla en chancelant, et fut plusieurs fois sur le point de revenir sur ses pas. Il fut soutenu par un espoir qu'il ne s'était pas avoué tout d'abord : — J'apercevrai peut-être, à travers la mousseline des rideaux, son charmant visage penché sous la douce lumière de la lampe, et je reviendrai aussitôt.

Les volets de la salle basse étaient fermés, et la salle était plongée dans une profonde obscurité. — Ils sont au jardin, se dit-il, et, au lieu de reprendre le chemin de la rue du Munster, il prit une des petites ruelles qui conduisent à la citadelle. De la plate-forme, on a, le jour, la plus belle vue de Munchausen et des environs. Pour le moment, la campagne n'apparaissait que par grandes masses

sombres qui ondulaient vaguement dans l'obscurité de la nuit; quant à la ville, les lanternes des rues en dessinaient nettement le plan. A peine accoudé sur la balustrade, Karl se mit à chercher à travers les ténèbres la place où devait être le jardin de la maison Meyer. Il verrait peut-être la lueur de la lampe dans le petit kiosque de la terrasse! La lampe n'y était pas, mais il devina l'emplacement où ils étaient à prendre le frais. Il ne voyait rien, mais il savait qu'ils étaient là, au bout de son doigt : c'était déjà quelque chose.

Enhardi par la distance, il s'écria, non sans avoir regardé autour de lui si quelqu'un pouvait l'entendre : — Oh! Lenora! oh! ma chère Lenora, que je vous aime! — Et il envoya un baiser.

Lenora cependant, sans se douter le moins du monde qu'à cette heure un brave garçon au cœur loyal lançait à son adresse du haut de la citadelle une déclaration d'amour et un audacieux baiser, passait la soirée chez des amis, et dansait, aux applaudissemens de l'assistance, une polonaise avec un jeune réfugié lithuanien.

Karl, rentré chez lui sans trop savoir comment, était en proie à une fièvre ardente. Vers le milieu de la nuit, il lui sembla qu'il étouffait. Il se leva et ouvrit la fenêtre toute grande. Le ciel était lourd et orageux. La ville était ensevelie dans un silence profond. On n'entendait que le bruit sourd et continu des écluses de l'Albis et par intervalles les hurlemens plaintifs d'un chien. Vers le matin, l'air devint plus frais; une lumière grise et pâle annonça la venue du jour. Karl, assis à la fenêtre, voyait en face de lui, sur les pierres en saillie du vieux monastère, les touffes de giroflées jaunes se balancer au souffle du vent, et par instans battre la muraille. Il lui sembla que Gottlieb lui parlait, et l'aidait à regagner son lit; mais il n'était pas bien sûr que ce ne fût pas un rêve.

Quand il reprit connaissance, la journée était fort avancée. Gottlieb, qui se tenait debout au pied du lit, avait les yeux rouges, comme s'il venait de pleurer. Un vieux monsieur à lunettes bleues tenait le poignet de Karl dans sa main droite, et consultait du regard le cadran d'une montre qui reposait dans la paume de sa main gauche. — Ary Zang est-il vraiment parti pour les États-Unis? demanda tout à coup Karl Heindrich en s'adressant poliment au docteur.

Le médecin, pris au dépourvu, consulta du regard Gottlieb, qui leva les yeux au plafond d'un air embarrassé. Le médecin prit sur lui de répondre qu'Ary Zang était en effet en route pour les États-Unis.

A partir de ce moment, Karl eut un violent délire qui dura plusieurs heures. Pendant de longues semaines, il fut privé de sa raison. Mme Meyer venait souvent passer la journée au chevet de Karl, laissant la tante Gredel à la garde de Lenora. L'oncle Meyer, pour

prendre des nouvelles, poussait sa promenade jusqu'à la porte d'en bas, mais son asthme l'empêchait de monter. Mme Meyer, pendant ses longues séances de garde-malade, reçut de Karl, dont l'esprit était encore troublé, bien des confidences qui ne lui étaient pas destinées, et où le nom de Lenora était toujours mêlé. Quand elle avertit son mari de ce qu'elle avait découvert, il commença par déclarer qu'il n'aimait pas en principe les mariages entre cousins; il dit qu'on verrait à l'occasion ce qu'il y aurait à faire, puis, toutes réflexions faites, Karl étant un honnête homme et ses parens lui ayant laissé quelque bien, il finit par dire : — S'il me demande Nora, ma foi, je la lui donne. — Il oubliait d'ajouter : Si elle l'aime.

Lorsque Karl Heindrich fut revenu à la santé, on remarqua un grand changement dans son caractère et dans ses habitudes, et l'on ne manqua pas d'attribuer ce changement à la secousse qu'il avait reçue. Il y avait dans cette opinion, comme dans toutes les opinions humaines, une part de vrai et une part de faux. Voici exactement ce qui s'était passé.

Pendant de longs jours et de longues semaines, Karl avait été dans une langueur qui n'était pas sans charme. Il ne pensait à rien et ne raisonnait sur rien, car il était aussi incapable de raisonner que de se lever et de marcher. Un mystérieux travail s'était fait sans son concours et à son insu dans ses idées, le même travail qui se fait à notre insu dans notre âme alors que nous sommes plongés dans un profond sommeil.

Le jour où le médecin lui permit de rentrer dans la vie ordinaire, la première chose qu'il fit fut de s'installer dans son fauteuil, d'allumer sa grande pipe et de rassembler ses idées. Il fut tout étonné et tout confus de voir qu'il avait aimé jusqu'alors sa cousine en véritable égoïste, songeant à lui-même beaucoup plus qu'à elle. — Si je l'aime véritablement, se dit-il, je dois songer à son bonheur avant tout et non pas au mien. Qui de nous (*nous* désignait les prétendans réels ou supposés à la main de Lenora, Karl compris), qui de nous est le plus capable non pas de l'éblouir ou de la faire rêver, mais de la rendre heureuse et de lui servir de soutien sur cette route si pénible de la vie? Est-ce moi? Je n'oserais l'affirmer. Est-ce Werner? est-ce Ary Zang? est-ce le chevalier de Giessbach ou tant d'autres qui l'aiment probablement autant que je puis l'aimer? Puis-je l'affirmer davantage? Lequel de nous tous est non pas le plus digne, mais le moins indigne d'elle? Voilà la question; qui la tranchera? Ce sera moi. J'étudierai tous mes concurrens, et celui que je trouverai le mieux fait pour la rendre heureuse, je le présenterai de ma propre main à mon oncle Meyer; tant mieux si c'est moi. Et pourquoi ne serait-ce pas moi après tout? Mais je ne puis en être sûr qu'après l'épreuve.

Cela étant dit ou plutôt ruminé, Karl Heindrich endossa une sorte de polonaise verte à brandebourgs, que l'on appelle dans le pays une *munchica*, et partit d'un pas assez délibéré pour faire sa première visite de convalescence à la maison de l'oncle Meyer.

Quand il entra dans la salle basse, Karl, qui comptait sur une bonne causerie intime avec Lenora, fut désagréablement surpris de voir un étranger en conversation familière avec M. Meyer. Lenora semblait prendre grand plaisir à cet entretien; son teint était animé, ses yeux brillaient comme le jour du concert. Quand elle vit entrer Karl, elle se leva précipitamment, et courut à lui les deux mains tendues. Ensuite elle s'informa de sa santé avec le plus bienveillant intérêt, et, rougissant beaucoup plus que cela ne semblait nécessaire pour une cérémonie aussi simple, elle présenta l'un à l'autre son cousin Karl Heindrich et le comte Vitolt Dariewski. Le comte Vitolt, avec l'aisance gracieuse d'un gentilhomme qui condescend à être aimable, assura qu'il était enchanté de voir Karl, lui fit des phrases polies sur sa maladie, qui l'avait privé de faire plus tôt la connaissance d'une personne dont Mlle Lenora lui avait tant parlé. Karl, un peu embarrassé de sa contenance, faisait une figure assez maussade, et regardait sa cousine d'un air si désappointé qu'elle rougit encore davantage. L'oncle Meyer apprit à son neveu avec une certaine emphase que le comte Vitolt était un des rares survivans de la dernière insurrection lithuanienne. Condamné à mort par les Russes, il se rendait à Paris comme un grand nombre de ses compatriotes. Une blessure l'avait forcé de séjourner quelque temps à Munchausen, et il s'était fait présenter à M. Meyer par des amis communs. Il avait été assez aimable pour se plaire dans la compagnie d'un pauvre vieil asthmatique, et pour venir lui raconter les épisodes de sa courte et glorieuse campagne. Le comte était beau, élégant; il représentait bien l'héroïsme tel que le rêvent les jeunes filles; il contait avec une simplicité de bon goût les dangers qu'il avait courus. Une blessure heureusement placée, qui divisait obliquement le front en deux parties sans détruire l'harmonie des lignes, complétait la plus séduisante figure de soldat que Karl eût jamais vue.

Le pauvre garçon, faisant un triste retour sur lui-même, se trouvait si laid, si gauche, si ridicule avec ses moustaches rousses et sa *munchica* verte, qu'il lui fallut toute l'honnêteté et toute la loyauté de sa noble nature pour ne pas haïr à première vue l'élégant représentant de la Pologne, sauf à reporter toute sa sympathie sur la cause polonaise. Le comte Vitolt ne prêtait pas à la critique, Karl ne voyait guère à blâmer en lui que les regards qu'il lançait à Lenora, le ton familier qu'il prenait avec elle, et l'intérêt que la jeune fille semblait attacher à ses récits et à sa personne. Quand le comte

eut pris congé de la famille, l'oncle Meyer déclara que c'était un véritable héros, que quant à lui, simple bourgeois de Munchausen, il était fier de lui avoir serré la main. — Avec ce qu'il nous a raconté depuis ces dernières semaines, disait le bonhomme, nous aurons de quoi nous distraire autour du poêle pendant toutes nos longues soirées d'hiver.

Mme Meyer ne disait rien du séduisant Lithuanien; Karl involontairement lui sut gré de son silence. Tante Gredel ne se gênait pas pour répéter souvent que c'était un aventurier, qu'il inventait tout ce qu'il racontait, et qu'elle n'augurait rien de bon de tous ces jolis cavaliers à langue dorée. Il faut dire que, d'après la tradition, tante Gredel, lorsqu'elle était jeune, s'était éprise d'un joli cavalier à langue dorée, qui avait dissipé à peu près toute sa fortune et l'avait rendue à moitié folle de chagrin. Quoique son jugement sur le comte Vitolt fût suspect de partialité, Karl ne pouvait s'empêcher de trouver que tante Gredel avait un grand fonds de bon sens. Lenora, moitié souriante, moitié boudeuse, fit observer à la vieille dame que c'était très peu charitable de sa part de dire du mal des absens, surtout des exilés. Tante Gredel riposta que si certains exilés, au lieu d'être jeunes, d'avoir un beau nez grec, une belle moustache bien fournie et galamment retroussée, étaient vieux et avaient un profil de Kalmouk avec de petits yeux obliques, certaines jeunes personnes ne prendraient pas si vivement leur défense. Lenora eut envie de pleurer, et tante Gredel, ayant ajusté ses besicles sur son nez, commença dans le volume inépuisable une nouvelle histoire. Ce petit débat avait rendu Karl très songeur. Lenora eut beau être charmante avec lui et lui adresser mille questions sur tout ce qui pouvait l'intéresser, elle put bien le faire sourire, mais elle ne put l'empêcher, en quittant la maison, d'emporter de fâcheux pressentimens. — Si les Slaves s'en mêlent, murmurait-il entre ses dents, nous n'avons pas fini.

Cependant ses craintes étaient prématurées. Un beau matin, un monsieur très poli et très discret insinua au jeune Slave, objet des soucis de Karl, que son altesse sérénissime le grand-duc Ottokar le verrait avec plaisir transporter sous d'autres cieux son nez grec, sa moustache héroïque et le récit de ses malheurs. Toutes les fois qu'une émigration polonaise a traversé l'Allemagne, elle y a, par sa seule présence, remué tous les esprits. Les femmes par exemple et les jeunes gens ont toujours eu un faible pour ces héros malheureux. Ce faible, les gouvernans des états grands ou petits ne le condamnent pas absolument, comme le disait le monsieur poli au comte Vitolt; mais ce qu'ils pardonnent moins, c'est un certain esprit d'indépendance et certaines velléités de liberté qu'ils font naître chez leurs sujets. Vitolt lui demanda avec hauteur s'il devait

partir tout de suite. — Rien ne presse, répondit l'autre; vous pouvez prendre votre temps, son altesse sérénissime veut bien vous accorder vingt-quatre heures. Karl, un esprit libéral s'il en fut, ne put s'empêcher, quand il apprit cette nouvelle au théâtre, de s'écrier étourdiment : « Bon voyage ! » ce qui lui valut d'être regardé comme un homme d'ordre par un conseiller qui était à sa droite, et comme un ennemi de la liberté par un étudiant qui était à sa gauche.

Débarrassé de la question polonaise, Karl donna tous ses soins à examiner scrupuleusement les titres des concurrens indigènes. Comme il ne relevait que de sa conscience, il mettait d'autant plus de soin à instruire le procès et à préparer le jugement. O vous tous qui avez été chargés, ne fût-ce qu'une fois en votre vie, de prendre des renseignemens sur un jeune homme à marier, si vous avez fait tout ce qu'il fallait pour vous montrer dignes de la confiance qu'on vous témoignait, vous comprendrez seuls quelle lourde tâche le pauvre Karl Heindrich s'était bénévolement imposée. Sa vie, si calme et si uniforme jusque-là, en fut profondément bouleversée. Comme il ne voulait tenir ses renseignemens que de lui-même, il payait toujours de sa personne; comme il était d'avis que l'on ne connaît les gens que par une fréquentation assidue, il lia de nouvelles relations, fréquenta de nouvelles brasseries, et résolut le problème insoluble d'être partout à la fois. Si vous alliez au Thiergarten pour entendre la musique des dragons, vous y rencontriez Karl Heindrich au bras du lieutenant Werner. Il ne manquait pas un des concerts de musique de chambre parce qu'il surveillait à l'orchestre Ary Zang, qui n'était pas parti pour les États-Unis, et dans la salle quelques dilettanti qui ne s'en doutaient guère.

Il bravait les lazzis de Gulden, il affrontait l'odeur capiteuse du vernis, pour causer de longues heures avec lui à son atelier, et pénétrer plus avant dans la connaissance de son caractère; il herborisait et disséquait avec Rosenkranz, montait à cheval avec le chevalier Giessbach, qui fut depuis secrétaire d'ambassade à Pumpernikel, et posait des heures entières pour Schwarz, qui modelait un don Quichotte. On le voyait à pied, on le voyait en voiture, on le voyait en barque. A chaque coin de rue, on pouvait avec quelque vraisemblance s'attendre à le voir apparaître en quelque nouvelle compagnie. Il allait au bal pour surveiller les évolutions des papillons qui voltigeaient autour de son jeune lis. Il joua la comédie de salon, fit des vers de circonstance, et fut aperçu dans les coulisses du Gymnasium; enfin il réussit presque à forcer la porte de Würtz le misanthrope. Comme il suivait toujours son idée sans rien révéler à personne, il lui arrivait de faire des questions si étranges, que les gens se regardaient tout interdits ou pouffaient

de rire; quelques-uns portaient silencieusement le doigt à leur front pour donner à entendre qu'il y avait là quelque fracture grave. Ses ennemis prétendaient qu'il était de la police, ou bien qu'il était atteint de la monomanie interrogante. Ses amis, sûrs qu'il n'était ni policier ni fou, n'avaient rien trouvé de mieux pour le défendre que de faire courir le bruit qu'il préparait un grand ouvrage, et travaillait à une *histoire des rues et des monumens de Munchausen*. Peu à peu il apprit ce qu'il voulait savoir, et ses efforts furent amplement récompensés. Il connaissait les prétendans de Lenora mieux qu'ils ne se connaissaient eux-mêmes, et plus il les connaissait plus il en arrivait à se persuader qu'il les valait bien. A faire ce métier de chasseur, il acquit la finesse qui lui manquait et se débarrassa de cette timidité qui l'avait tant fait souffrir. Certaines gens auraient eu peur de regarder Karl en face, s'ils avaient su comme il les connaissait à fond. C'est l'expérience du monde qui lui venait par cette voie. — Tout cela est assez triste, disait-il parfois, mais il vaut mieux savoir que d'ignorer.

A mesure qu'il avait percé à jour le caractère d'un prétendant, il tirait sa liste de son secrétaire, et mettait une croix devant le nom du dernier condamné. — Mon cher monsieur, disait-il en s'adressant à l'absent par une prosopopée hardie, vous voilà mesuré et jugé. Jamais, moi vivant, vous n'obtiendrez la main de notre chère enfant!

Pendant ce temps, la chère enfant devenait de plus en plus jolie sans se douter du nombre de victimes humaines que Karl immolait au pied de ses autels. Si Karl traitait cavalièrement les prétendans auxquels il avait découvert un grave défaut, il y en avait d'autres qu'il supprimait avec plus d'égards; c'étaient ceux qu'il effaçait de sa liste non comme indignes, mais comme moins dignes que lui. — Mon bon ami, j'en suis navré, disait-il; mais, voyez-vous, il y a de par le monde un certain Karl Heindrich qui la rendra plus heureuse que vous ne sauriez le faire; j'ai donc le regret de vous refuser sa main, — à moins qu'elle ne vous aime, ajoutait-il d'un air pensif, auquel cas vous devenez, de par sa volonté, supérieur à tous les autres.

A mesure que la liste s'épuisait, Karl sentait croître ses espérances, et peu à peu, oubliant sa prudence ordinaire, il se berçait de l'idée d'aller bientôt trouver l'oncle Meyer; il lui dirait : « Mon cher oncle, j'ai bien examiné le caractère et la fortune de tous les jeunes gens qui peuvent prétendre à la main de votre fille; je vous assure, foi d'honnête homme, qu'il n'y en a pas un seul qui soit plus capable que moi de la rendre heureuse. Voulez-vous de moi pour votre gendre?

« Là-dessus, l'oncle Meyer, qui doit bien se douter de quelque

chose, fera l'étonné, et dira : Tiens! tiens! tu pensais donc à cette petite fille? Il appellera sa femme et lui dira : Auriez-vous cru cela, Gretchen? voilà Karl qui me demande la main de Nora, est-ce qu'il faut la lui accorder? Puis il me dira : Tu sais que je ne veux pas la contraindre, vois donc si elle ne serait pas par hasard au jardin, et arrange cela avec elle.

« Moi, naturellement je ne ferai qu'un bond de la salle au jardin, et je trouverai Lenora dans l'allée de tilleuls ou sous la tonnelle du fond. Ah! je suis bien sûr que rien qu'en me voyant venir elle devinera qu'il y a du nouveau, et s'avancera vers moi en rougissant. Je lui prendrai la main et je lui dirai : Lenora, voulez-vous être ma femme, ma bonne petite femme chérie? Je la vois d'ici, elle baissera la tête, elle aura envie de pleurer; sa jolie petite main blanche tremblera dans la mienne, et de sa douce voix elle répondra : Oui, Karl.

« Alors qu'est-ce que je fais? Je la prends par la main et je l'amène à ses parens. Son père lui demande comment elle a pu se décider à épouser ce mauvais sujet de Karl; elle, pour toute réponse, se jette dans les bras de sa mère en sanglotant; moi, je suis si heureux que j'embrasse tout le monde, en commençant par la tante Gredel et en finissant je sais bien par qui.

« Sérieusement il faut que je songe à renouveler ma garde-robe. Adieu la redingote couleur purée de pois, adieu la munchica verte! C'était bon pour Karl, c'est indigne du fiancé de Lenora. Il faut qu'un de ces jours je passe à l'atelier de maître Schwab pour causer de tout cela sérieusement avec lui.

« Je ne renouvellerai pas le bail du fermier des Tilleuls. C'est là qu'il fera bon vivre à deux. Il nous faudra, pour égayer l'entrée, deux beaux massifs de rosiers, puis une jolie serre, puis des bancs et des tables de jardin pour boire de la bière au frais et pour prendre le thé. Ce sera délicieux; pour un oui, pour un non, je m'en irai à la ville, afin de lui rapporter tout ce qui pourra lui faire plaisir. D'abord, moi, je m'en irais, quand ce ne serait que pour avoir la joie de revenir et de la voir de loin se promener dans le jardin avec un chapeau de paille dont l'ombre transparente fera paraître ses beaux yeux encore plus doux et plus profonds. Ensuite... »

III.

Un doigt discret frappait à peine à la porte; Karl tressaillit et rougit comme si on l'avait surpris à rêver tout haut; il se demanda dans son trouble si on ne l'avait pas entendu du dehors, et finit par

où il aurait dû commencer : — Entrez! cria-t-il d'une voix assez émue.

Ce n'était que son valet de chambre. — Le monsieur dont voici la carte demande à être introduit, si monsieur est visible.

Karl jeta un regard sur la carte, et au grand étonnement de Gottlieb, la main de son jeune maître se mit à trembler. La carte portait pour toute indication : *W. Schœn, professeur libre à l'université de Munchausen.* Si le nom de M. W. Schœn faisait trembler la main de Karl, c'est que ce nom était aussi inscrit sur la fameuse liste des prétendans, et il n'y avait pas de croix devant ce nom, et de plus il n'y avait nulle raison d'en mettre une, du moins jusqu'ici. C'était donc un rival, et un rival redoutable qui se présentait juste au moment où Karl, escomptant l'avenir, se donnait la joie d'appeler Lenora sa fiancée.

Après que Karl et son hôte eurent épuisé les menus propos de la politesse moderne, ils s'installèrent face à face dans deux grands fauteuils avec une table entre eux; puis Karl offrit à son hôte le calumet de l'hospitalité, et chacun d'eux commença par s'entourer d'un nuage de fumée. Ces premiers rites accomplis, M. le professeur Schœn ôta sa pipe de sa bouche pour faire remarquer avec gravité que le temps était vraiment fort beau.

Karl inclina la tête poliment, et, ayant examiné sous tous les aspects la proposition énoncée par son interlocuteur, évoqua du fond de sa pipe trois ou quatre de ces cercles de fumée qui s'élèvent lentement à la file et vont toujours en s'élargissant à mesure qu'ils s'élèvent, après quoi il répondit qu'en effet le temps était exceptionnellement beau. Ne trouvant rien de plus neuf à dire pour le moment, il procéda sans retard à l'émission d'une nouvelle série de cercles bleuâtres.

— Vous souvenez-vous, dit tout à coup le professeur, du dernier bal où nous nous sommes rencontrés chez M. le recteur?

Karl, préoccupé de toute autre chose que de M. le recteur et de ses bals, levait les yeux au plafond, comme s'il cherchait au plus profond de sa mémoire.

— Tenez, reprit M. Schœn avec obligeance, voici un détail qui fixera vos souvenirs : votre cousine avait une guirlande de myosotis dans les cheveux; c'était la reine du bal!

Karl essayait de sourire et faisait de petits signes de tête approbatifs pour laisser croire qu'il se souvenait de tout. Dans la phrase de son hôte, il n'avait vu que l'allusion à la beauté de Lenora, qui lui avait mortellement déplu. — Va! va! bourreau, disait-il en lui-même, tu ne vois donc pas que tu me fais mourir à petit feu! Avoue tout de suite que tu l'aimes, et je te dirai : Épouse-la, puisque après tout tu en es plus digne que moi, misérable!

— Vous m'avez dit alors, continua M. Schœn d'une voix douce et mesurée, que vous aviez le plus grand désir d'être secrétaire de l'université.

— En effet, répondit Karl, qui commençait à respirer plus librement. Quoique docteur, je ne parlerai jamais avec assez de facilité pour être professeur, et je voudrais cependant tenir par quelque lien à notre chère université.

— Eh bien! j'ai à vous dire que le pauvre père Baumann vient d'être frappé de paralysie. Les professeurs vont se réunir au premier jour pour lui choisir un successeur. Vous voilà prévenu.

Karl se confondit en remercîmens, et comme son visiteur faisait mine de se lever pour partir : — Du tout! du tout! je ne vous permettrai pas de partir sans que vous vous soyez rafraîchi.

Lorsque Gottlieb eut apporté de la bière, Karl, qui suivait son plan et voulait contraindre l'autre à parler, leva sa chope, et la heurtant légèrement contre celle de son hôte :

— Je bois, dit-il en le regardant bien en face, je bois à vos amours!

Le professeur perdit contenance et devint aussi rouge qu'une pivoine. — J'ai frappé juste, se dit Karl, et il reprit avec plus d'énergie :

— Monsieur le professeur Schœn, je bois à vos amours!

Cette fois le professeur sembla prendre son parti, et répondit au petit choc du verre de Karl :

— Eh quoi! dit-il en balbutiant un peu, vous savez déjà?...

— Je sais tout, reprit Karl avec aplomb. Faut-il vous le prouver et vous dire que son nom commence par un L?

Karl, qui au fond espérait être démenti, fut désagréablement surpris de voir qu'il n'était tombé que trop juste.

— Oui, oui, dit précipitamment M. Schœn, je vois que vous savez tout; mais je me demande par qui et comment vous avez pu être si bien renseigné? Le mariage n'est décidé que de ce matin.

— Le mariage! s'écria Karl d'une voix étranglée; ah! oui, très bien,... le mariage est décidé. Rien de mieux,... et je vous en fais mon compliment...

La main qu'il tendit au docteur était si froide que l'autre fut effrayé et se hâta de la lui rendre.

— Avouez, dit M. le docteur Schœn, que c'est de votre cousine que vous tenez cette nouvelle?

— Je l'avoue, reprit Karl avec effort, c'est de ma cousine que je tiens cette nouvelle; ma cousine a toujours eu grande confiance en moi.

— Pardonnez-moi l'indiscrétion que je vais commettre : je me suis souvent demandé pourquoi vous n'épousiez pas votre cousine?

Karl répondit d'un ton sec : — Je déteste les blondes!

— Affaire de goût, dit philosophiquement M. le docteur Schœn; mais il est déjà tard, il faut que je vous quitte. J'espère que vous voudrez bien être mon garçon d'honneur?

— Désolé de vous refuser, mais ce jour-là justement je serai à Pumpernikel pour une affaire importante.

Le docteur, homme poli, s'abstint de lui faire remarquer que, le jour du mariage n'étant pas fixé, il était au moins étrange qu'il fût sûr d'avance d'être absent juste ce jour-là. Il se contenta de dire : — Luisa me grondera certainement de n'avoir pas su vous décider.

— Luisa? s'écria Karl, dont l'esprit venait d'être traversé par un éclair.

— Eh bien! oui, Luisa Bremer, ma fiancée.

— Mon cher ami, dit Karl en se jetant dans les bras du docteur avec une telle impétuosité qu'il faillit le renverser; je trouve que je vous ai félicité trop froidement de votre mariage; c'est une faute que j'ai à cœur de réparer.

Quand le fiancé de Luisa se fut arraché à grand' peine aux étreintes de Karl : — Décidément, se dit-il en descendant l'escalier, ce brave garçon n'a pas la tête forte; il a tort de boire tant de bière.

Une joie immense inondait le cœur de Karl. — Il en épouse une autre! s'écriait-il tout haut, comme s'il eût éprouvé le besoin d'entendre cela de ses oreilles; c'était le seul homme vraiment redoutable de la liste, et le voilà hors de mon chemin! Karl, mon garçon, tu peux te vanter d'être né sous une heureuse étoile. — Puis il se mettait à fredonner en parcourant la chambre à grands pas. Il perdait un peu la tête; c'est ainsi qu'il retira sa robe de chambre sans savoir à propos de quoi, à moins que ce ne fût pour se donner le plaisir d'être heureux en manches de chemise après avoir été heureux en robe de chambre. Il sonna son domestique pour lui dire que désormais il pourrait considérer la redingote purée de pois et la munchica verte comme sa légitime propriété, après quoi il se dirigea vers son secrétaire et en tira la fameuse liste qu'il contempla longtemps, comme un général vainqueur qui compte les morts de l'ennemi. Par un véritable raffinement de volupté, il prit une plume et traça soigneusement une croix devant le nom de Schœn. Restait le chevalier de Giessbach, secrétaire d'ambassade à Pumpernikel. — Jeune homme, jeune homme! dit Karl en s'adressant au chevalier absent, si vous croyez que je vais prendre la poste et courir après vous pour le plaisir de vous étudier de plus près, vous êtes dans une erreur profonde. Je vous connais à moitié, et je crois que c'est assez vous connaître. — Et il traça devant le nom du chevalier une croix deux fois plus grande que celle des autres condamnés.

Le valet de chambre ayant annoncé à son maître que le souper était servi, celui-ci lui demanda pourquoi il souperait, et sortit, le laissant fort embarrassé de cette parole aussi obscure que laconique. — Demain, se disait le fiancé de Lenora, j'irai faire ma demande à mon oncle Meyer; ce soir il est trop tard, et d'ailleurs je ne me sens pas assez maître de moi. — Pour tuer le temps, il alla voir des étoffes et s'informer des modes nouvelles dans les ateliers de « maître Schwab, tailleur de la cour et de plusieurs ambassades. » De là il alla regarder des meubles aux devantures des tapissiers et des bijoux à celles des joailliers. A un moment où il se retournait pour regarder passer deux dragons qui sonnaient la retraite, il tressaillit tout à coup. Drapé dans un manteau dont le collet relevé lui cachait la figure, un homme traversait rapidement la foule pour gagner une petite rue obscure. Quand l'homme tourna le coin de la rue, Karl crut reconnaître un nez grec à lui connu et des moustaches héroïques qu'il avait déjà vues quelque part; mais il se figura ou du moins voulut se figurer qu'il s'était trompé. Quand il rentra chez lui, son domestique l'avertit qu'il y avait un étranger dans son cabinet.

Karl et son visiteur restèrent longtemps enfermés. Le domestique, qui attendait des ordres dans l'antichambre, s'était endormi depuis longtemps sur un article littéraire de la *Concordia* de Munchausen, quand il fut brusquement réveillé par la sonnette. — Gottlieb, préparez tout de suite la chambre d'ami!

Lorsque l'hôte se fut retiré dans sa chambre, Karl alla constater de ses propres yeux qu'il ne lui manquait rien, puis il se renferma dans la sienne. — Maintenant que Dieu me soit en aide! s'écria-t-il avec angoisse. — Et il se promena longtemps, les bras croisés sur la poitrine, les regards perdus dans le vague, les lèvres serrées, comme s'il faisait un violent effort pour résister à une vive souffrance. A mesure qu'il songeait à la confiance qu'on avait mise en lui, à ce qu'il avait solennellement promis, à ce qu'il allait faire le lendemain, il redevint peu à peu plus maître de lui-même, son pas fut moins saccadé, ses nerfs se détendirent, il pleura longtemps en silence. — Allons, se dit-il quand l'abondance des larmes eut soulagé son cœur, je sais maintenant qu'on ne meurt pas de chagrin. — Et comme après tout, si son intelligence n'était pas brillante, son âme était forte et généreuse, il détourna sa pensée de lui-même; il ne songea plus qu'à sa chère Lenora, dont le bonheur était en jeu, et à l'exilé qui était venu avec une noble confiance lui demander un asile et des conseils. — Il faudrait pourtant dormir, disait-il à demi-voix, pour être vaillant demain matin.

Condé dormit à la veille de livrer bataille, et l'on dit à sa louange « qu'il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. »

Karl, lui, n'étant ni Condé ni Alexandre, dormit peu, d'un sommeil léger, et fut sur pied bien avant le lever du soleil. Il soigna sa toilette avec la plus scrupuleuse attention. — Je suis un ambassadeur, disait-il en souriant tristement. Je dois faire honneur et à la puissance qui m'envoie et à celle vers qui l'on m'envoie; je dois faire honneur surtout à la mission dont je suis chargé.

Comme il se trouvait prêt bien longtemps à l'avance, il alla s'asseoir à la fenêtre. Par-delà les jardins et l'enceinte de la ville, il voyait la campagne, qui montait en pente douce à partir de la Munchlein, et où se dessinaient, dans la douce lumière du matin, des champs, des bouquets de bois, des fermes, des chemins; l'horizon était clos par les lignes sombres et opaques de grandes forêts de pins dont la brise lui apportait les parfums. Bien loin et bien haut, on entendait le chant d'allégresse d'une alouette invisible qui semblait monter toujours. Des voix claires d'hommes et de femmes commençaient à se faire entendre dans l'air sonore : c'étaient des ouvriers et des ouvrières qui se rendaient à leur travail, et quand ils étaient passés, le chant de l'alouette reprenait le dessus. Karl resta en contemplation devant le ciel, où éclataient les splendeurs d'un beau lever de soleil, s'enivrant de ce qu'il voyait, et, comme tous les hommes d'une âme simple et grande, se fortifiant et s'épurant au contact de la nature. Sa douleur s'était transformée, l'amertume de son cœur s'était dissipée : il jouissait de l'âpre et mâle volupté du sacrifice librement accompli.

— Allons! dit-il tout à coup en consultant sa montre, voici le moment. — Alors il descendit doucement l'escalier pour ne pas troubler le repos de son hôte, et se dirigea d'un pas ferme et assuré vers la maison de l'oncle Meyer.

— Où est Mlle Lenora? dit-il à la servante.

— S'il vous plaît, monsieur Karl, mademoiselle est au jardin.

Il descendit résolûment les trois marches qui conduisaient au jardin. Ce n'était pas un de nos jardins à la mode, avec des allées sinueuses, des gazons bien ratissés et des massifs savamment formés de plantes exotiques. Je suis sûr que si l'arrière-grand-père de l'oncle Meyer fût revenu, il eût reconnu d'un coup d'œil les allées où lui-même avait joué quand il était petit garçon, et rêvé quand il était jeune homme. Il y avait quelques grands arbres, notamment un vieux chêne qui faisait la gloire de la famille et l'orgueil de tout le quartier. Dans le jardin de l'oncle Meyer, on retrouvait toutes les fleurs familières qu'on commence à chasser de partout, et qu'on revoit avec un si grand plaisir dans les jardins des vieilles gens qui ont conservé la mémoire et le culte du passé. Les plates-bandes, dessinées en carrés longs, étaient remplies jusqu'à déborder sur les étroites allées de lis blancs et rouges à la tige élancée, de rosiers et

d'églantiers, de roses trémières. D'énormes touffes de belladone disputaient le terrain au fouillis des capucines et des pois de senteur. Il y avait des bordures de jolis petits œillets, des plates-bandes de romarin et de lavande, et dans le voisinage du chêne des bouquets de thym et de serpolet. Ce n'était plus un jardin, c'était un champ où les fleurs, foisonnant en pleine liberté, envahissaient les allées étroites. L'allée du milieu, plus large que les autres et soigneusement sablée, était ornée au petit rond-point d'un cadran solaire, dont le piédestal était tout couvert de grandes plaques de mousse et de lichen. Ce jour-là, de grands fils de la Vierge, alourdis par la rosée abondante, décrivaient des courbes d'une brindille à l'autre, et le jardin de l'oncle Meyer était comme recouvert d'un glacis d'argent. Çà et là, quelque rayon oblique du soleil levant piquait brusquement une goutte de rosée plus grosse que les autres, et la faisait étinceler comme une pierrerie. Karl, dont la tête était brûlante, éprouva une sensation de délicieuse fraîcheur. Il embrassa le jardin d'un seul coup d'œil, comme pour en conserver à jamais le souvenir. — C'est le paradis perdu! dit-il en soupirant. — Il venait d'apercevoir sous la tonnelle du fond la robe blanche de Lenora.

C'est alors qu'il commença de veiller scrupuleusement sur lui-même. Il prit l'allée du milieu, et trouva la jeune fille accoudée sur le mur à hauteur d'appui de la terrasse qui donnait sur le Munchlein. Lenora était si occupée à contempler le clair petit ruisseau, où s'épanouissaient de larges touffes d'iris, qu'elle n'entendit pas venir son cousin. Quand il fut tout près d'elle et qu'il l'eut appelée par son nom, elle se retourna vivement. Jamais, non, jamais, elle n'avait eu une physionomie aussi touchante. A cause de la fraîcheur du matin, elle avait jeté sur sa tête une petite capeline blanche qui ne laissait voir de sa blonde chevelure que deux bandeaux étroits. Ses yeux semblaient plus profonds, sa joue un peu plus pâle que d'habitude; sa beauté avait quelque chose de surnaturel. Pendant un de ses voyages, Karl avait vu, dans une des églises de Cologne, une tête de Vierge si belle et si mystique qu'il en emporta dans son cœur un souvenir ineffaçable. Il lui sembla que la Vierge de Cologne était là vivante devant lui.

— J'ai à vous parler, dit-il en s'arrachant avec effort à la contemplation de cette beauté séduisante et pure.

Lenora leva sur lui ses deux grands yeux pleins d'inquiétude. — Le comte Vitolt est ici, reprit Karl en parlant presque à voix basse.

Au nom du comte, la pauvre enfant changea de couleur et devint toute tremblante. Karl fut obligé de lui prendre les mains, qu'il ca-

ressa doucement, comme on fait pour calmer un enfant. — Je l'ai vu, continua Karl; il m'a tout raconté. Il m'a dit qu'il vous aimait et que vous le saviez déjà.

Les yeux de Lenora se levèrent sur celui qui parlait avec un rayonnement de joie divine, puis elle comprit peut-être ce qu'il devait souffrir, et baissa la tête en pleurant.

— Et vous, ma chère enfant, l'aimez-vous?

Une mère n'eût pas dit cela d'une voix plus douce et mieux faite pour gagner la confiance d'une jeune fille. Lenora ne leva pas la tête; elle n'eut pas le courage de le regarder, et murmura oui si bas, si bas, qu'il le devina plutôt qu'il ne l'entendit. Il y eut alors une grande minute du plus profond silence. Karl entendait le murmure du Munchlein, qui luttait contre ses cailloux; il entendait en même temps battre son cœur à coups sourds et précipités. Lenora, levant alors son visage baigné de larmes : — Karl, dit-elle en lui prenant la main droite dans les deux siennes, Karl, il faut que vous soyez bon et indulgent pour moi comme vous l'êtes pour tout le monde... Je n'ai pas pu m'empêcher de l'aimer, il était si malheureux, il avait tant souffert! Me pardonnerez-vous jamais?

Elle hésita, ce qu'elle avait à dire était si délicat qu'elle ne trouvait point de parole pour l'exprimer. Karl comprit qu'elle se savait aimée de lui, mais son devoir était de ne rien comprendre. Il reprit donc d'un ton qu'il essaya de rendre gai : — Si je vous pardonnerai jamais? ma foi! je n'en sais trop rien. Comment! vous avez là sous la main un brave garçon qui peut passer pour votre frère ou votre oncle, et vous ne lui racontez pas ce qui vous arrive! Vous ne prenez conseil de personne, vous allez devant vous comme si vous n'aviez ni père, ni mère, ni cousin Karl! Vous demandez si je vous pardonnerai? Oui, oui, je vous pardonnerai, s'empressa-t-il d'ajouter, à la condition que vous ne pleurerez plus. Que dites-vous? ajouta-t-il en se penchant pour entendre ce qu'elle disait d'une voix entrecoupée. Vous dites que vous voudriez être morte!... Oui? Y pensez-vous, petite folle? au moment même où votre fiancé revient après une si longue absence! Est-ce ainsi que vous recevez son ambassadeur? et ne craignez-vous pas que je fasse mon rapport à celui qui m'envoie vers vous? Petite Nora! petite Nora! dit-il en la menaçant du doigt.

— Que vous êtes bon! dit Lenora en souriant au milieu de ses larmes. Et par un geste si prompt que le pauvre Karl ne put ni le prévoir, ni l'empêcher, elle lui saisit la main et la porta à ses lèvres. Karl rougit d'abord, puis il devint affreusement pâle.

— Où sont-ils donc? où sont-ils donc? criait la voix enrouée de M. Meyer. — Et l'on pouvait le voir arrêté sur le perron et appuyé

sur sa canne. Il se faisait de sa main un abat-jour et clignait des yeux en scrutant du haut de son observatoire tous les coins du jardin.

Au son de cette voix, qui n'avait cependant rien de rude ni de menaçant, Lenora tressaillit et se rejeta vivement en arrière. — Mon père! s'écria-t-elle. Karl, je vous en supplie, allez au-devant de lui, parlez-lui, ne le laissez pas venir jusqu'ici. Je suis si troublée!

Karl, sortant aussitôt de la tonnelle, s'avança vers l'oncle Meyer, qui s'engageait déjà de son pas lourd dans l'allée du milieu. Il lui barra familièrement le passage, et sans en avoir l'air le contraignit doucement à rebrousser chemin vers la maison.

— Mon bon oncle! dit-il, il faut absolument que je vous parle. L'oncle Meyer jeta malicieusement un coup d'œil sur la tonnelle, un second coup d'œil sur Karl; puis il dit en riant d'un air entendu : — Je parie que je devine ce que tu veux me dire.

— Ne pariez pas, mon oncle, répondit Karl d'un ton grave, vous seriez sûr de perdre.

— Ouais! se dit l'oncle Meyer, de quoi donc retourne-t-il?

Les deux hommes pénétrèrent dans la salle basse, où Mme Meyer était déjà installée, ainsi que tante Gredel. Quand l'oncle Meyer apprit que le comte Vitolt Dariewski était de retour, il déclara que cela lui faisait le plus grand plaisir, d'autant plus que le comte lui devait encore le récit de plusieurs épisodes de l'insurrection. Lorsque Karl lui annonça que Vitolt aimait Nora et que Nora aimait Vitolt, sa figure changea brusquement, et il laissa tomber ses bras de désappointement et de colère, — de désappointement, car il avait toujours cru que c'était pour le seul plaisir de causer avec lui que venait le jeune banni, — de colère, parce que quelqu'un s'était permis d'aimer sa fille, et sa fille s'était permis d'aimer quelqu'un, sans qu'il en eût été préalablement averti, ce qui impliquait un manque d'égards, enfin sans qu'il s'en fût le moins du monde aperçu, ce qui impliquait un manque de perspicacité. Il se sentait quelque peu en faute, c'est pourquoi il en voulait à tout le monde.

Mais Karl n'était pas homme à se laisser déconcerter pour si peu. Il plaida si bien la cause de Vitolt que l'oncle Meyer, à bout d'argumens, en fut réduit à objecter la pauvreté du jeune homme.

— Après tout, dit-il pour conclure, je ne puis pas cependant donner ma fille à un mendiant.

— Un honnête homme pauvre n'est pas un mendiant, reprit Karl avec chaleur. D'ailleurs rassurez-vous, mon oncle. Grâce à l'intercession de quelques amis puissans, le tzar a rendu au comte Dariewski la plus grande partie de ses revenus.

Ce dernier renseignement adoucit tout d'un coup l'humeur de M. Meyer. Mme Meyer, pendant toute la discussion, avait contemplé

Karl avec une stupeur profonde; c'est qu'elle se souvenait des confidences qu'elle avait recueillies à son chevet quand il était malade.

Lorsque tout fut bien convenu et que Karl eut obtenu pour son client l'autorisation de se présenter rue de la Cigogne à titre de fiancé, l'oncle Meyer avoua en toute confidence à son neveu qu'il aurait bien cru que c'était lui, Karl, qui aimait Lenora, et que c'était pour lui-même qu'il venait demander sa main. Karl affirma avec une rare effronterie qu'il n'avait jamais songé à se marier, et qu'il avait le pressentiment qu'il mourrait vieux garçon. Mme Meyer, indignée, ouvrit la bouche pour lui donner un démenti; mais, réflexion faite, elle se tut.

En quittant la maison, Karl se rendit à la police afin d'obtenir un permis de séjour pour le comte Dariewski. Comme on ne voulait pas lui accorder plus de quinze jours, le mariage fut célébré dans le plus bref délai. Quand on apprit dans la ville que c'était Karl qui avait fait ce mariage et qui avait obtenu pour le comte Vitolt l'autorisation de séjourner à Munchausen, il se fit un revirement dans l'opinion publique; les conseillers lui retirèrent leur estime, les étudians lui rendirent la leur.

Lorsque la jeune comtesse Dariewska fut partie pour Paris avec son mari et que Karl fut livré à lui-même, il lui sembla que sa vie était finie, et que son cœur avait cessé de battre.

Un homme courageux peut, sans être terrassé, voir s'écrouler en un instant le bonheur de toute sa vie, il peut voir ses plus chères espérances détruites d'un seul coup sans souhaiter la mort, il peut se rattacher à la vie par l'idée du devoir alors que l'idée de bonheur n'a plus aucun sens pour lui; mais que cette épreuve, même s'il l'accepte avec résignation, lui paraît dure et amère! Il semble vivre de la vie ordinaire, mais aucune de ses actions n'a pour lui le sens qu'elle avait autrefois, et il s'effraie de ce changement intérieur alors que rien ne paraît changé autour de lui. Lorsque Karl s'aperçut que la ville de Munchausen était encore trop pleine pour lui du souvenir de Lenora, quand il comprit qu'il éprouvait une poignante volupté à retrouver partout celle qui était comme morte pour lui, et qu'il finissait par se complaire dans sa douleur, il résolut de s'expatrier pour quelque temps. Il hésitait encore, mais, voyant que ses amis s'inquiétaient de sa pâleur et de l'éclat fiévreux de son regard, il résolut de ne pas donner sa douleur en spectacle, et partit pour la Hollande, où il alla cacher son chagrin, comme Descartes y avait caché ses méditations.

JULES GIRARDIN.

LE

ROMAN POLITIQUE

EN ANGLETERRE

LOTHAIRE, PAR M. DISRAELI.

Alcibiade n'est plus jeune; il a été premier ministre. Chargé de soutenir les intérêts d'un grand parti dans l'assemblée des députés de la nation, il semblait livré sans réserve à cet emploi, qu'il remplissait avec honneur. Le souvenir de ses premières années s'effaçait parmi les anciens, les jeunes gens les ignoraient, et il vieillissait paisiblement au rang des hommes graves. Tout à coup il s'est fatigué de cette gloire tranquille. Il lui a plu de montrer qu'il n'avait pas oublié l'art par lequel il triomphait, il y a quarante ans, de l'inattention de ses concitoyens. Il a voulu essayer, ni plus ni moins que s'il avait encore sa fortune à faire, d'une de ces surprises assaisonnées d'un grain de scandale, dans lesquelles il portait une certaine grâce au temps de sa jeunesse, et qui ont mis à plusieurs reprises en émoi toute la cité. Alcibiade, l'Alcibiade du torysme, c'est M. Disraeli (1) que je veux dire, occupe l'opinion; il est depuis deux mois l'entretien des salons. Alcibiade est content.

(1) En écrivant ces pages, il m'a été impossible de ne pas me rappeler plus d'une fois la chronique politique du 1er mars 1868, une des dernières et des plus éloquentes de M. E. Forcade, dans laquelle il donnait en termes chaleureux la bienvenue à M. Disraeli, premier ministre. La *Revue* avait publié dès 1844 un article étincelant de M. E. Forcade sur *Coningsby*. Très sensible aux réelles séductions de ce talent, dont il fut un des premiers en France à signaler les généreuses promesses, il n'avait pas cessé depuis d'en suivre avec un intérêt de prédilection le développement et la fortune. Il

Il a publié un roman tout plein d'esprit et de thèses hasardées, de portraits contemporains et de paradoxes. On le lit partout, on le commente avec passion. Chacun prétend reconnaître et démasquer les personnages; les personnages se démasquent eux-mêmes en réclamant dans les journaux contre les irrévérences de l'auteur. Le nom du héros se répète tout haut et s'imprime en toutes lettres. Tandis qu'il voyage quelque part en Espagne, fumant des cigarettes, faisant la sieste et peut-être lisant *Lothaire*, sans s'apercevoir qu'il en a fourni les traits, des discussions s'élèvent, des paris s'engagent dans les clubs de Londres sur ses sentimens religieux. « Il est sincèrement catholique, et il l'est pour jamais, » disent les uns. « Il va rentrer dans le giron de l'église anglicane, disent les autres : comment en serait-il autrement, puisqu'après tout *Lothaire* reste fidèle à l'anglicanisme? » Enfin, ce qui est le comble de la popularité, ce qui met de nos jours aux succès littéraires le dernier sceau, *Lothaire*, à peine au monde, est passé en étiquette commerciale : son nom a déjà servi à baptiser un parfum nouveau.

Certes un roman politique et théologique de M. Disraeli est aujourd'hui un événement qui explique cette émotion. C'est chose assez extraordinaire en effet qu'au milieu des soucis et des travaux attachés à son rôle le chef d'un parti parlementaire, le *leader* de l'opposition trouve le temps d'écrire un roman. Si l'on songe aux luttes qui se sont livrées depuis trois ou quatre ans dans la chambre des communes, à la part que M. Disraeli a dû y prendre, l'étonnement redouble. Une telle publication témoigne d'une activité et d'une liberté d'esprit, d'une sérénité d'imagination, auxquelles je rends volontiers hommage. Cela dit, et malgré le bruit qu'elle fait, convient-il de prendre au sérieux l'œuvre nouvelle de M. Disraeli? Ce serait, je le crains, se méprendre et sur la valeur du livre et sur le but de l'auteur. Montesquieu raconte qu'après une longue journée passée sur le *Digeste*, il écrivait le soir, pour se délasser, une lettre persane. Il abordait en se jouant les questions du jour, il résolvait haut la main les problèmes les plus graves, il se moquait du parlement et de l'académie, il mettait le système de Law en parabole, il tournait en ridicule les mœurs contemporaines. Montesquieu croyait n'écrire que « pour les têtes bien frisées et bien poudrées, » et il a fait un chef-d'œuvre. Je m'imagine que *Lothaire* est né à peu près de même. Le lendemain de quelque grand débat sur la réforme ou sur l'église d'Irlande, M. Disraeli écrivait un chapitre de

éprouva, comme il l'écrivait, « un épanouissement de cœur » lorsqu'il vit de si longs efforts couronnés enfin par le succès. L'examen de *Lothaire* m'a conduit à considérer la carrière politique et littéraire de M. Disraeli dans son ensemble. Je l'ai fait librement, sans craindre de m'écarter, au moins dans la forme, de quelques-unes des appréciations de notre regretté collaborateur.

son roman; il se reposait des discussions réelles par des conversations de fantaisie, il se vengeait d'une déconvenue au parlement en esquissant la charge de quelqu'un de ses adversaires, sans ménager toujours son propre parti. Par malheur, le roman est soumis à des conditions plus rigoureuses que le cadre des *Lettres persanes*, et je dois déclarer, pour être sincère, que M. Disraeli n'a pas fait un chef-d'œuvre; mais il s'est amusé, c'est au moins la moitié de ce qu'il a voulu.

Il y aurait donc de l'injustice et de la naïveté à juger *Lothaire* comme une œuvre littéraire sérieusement méditée. Il suffit d'un coup d'œil pour y reconnaître les indices les plus certains de l'improvisation. Si l'on y trouve de l'agrément, une ironie spirituelle, nne éloquence pleine de verve, je ne conseille à personne d'y chercher des caractères approfondis, de puissantes peintures des passions humaines. Qu'on le remarque bien, en qualifiant ce roman d'œuvre improvisée, je prétends ne faire aucun tort à l'auteur, je me flatte au contraire d'entrer dans sa pensée. M. Disraeli est de ceux qui se piquent de tout traiter avec légèreté et, qu'on me passe l'expression, par-dessous la jambe. Cette affectation de n'attacher d'importance à rien pour se montrer supérieur aux choses qu'on fait n'est-elle pas la plus aristocratique des élégances? Cette légèreté *fashionable* n'est-elle pas tout l'opposé de la pédanterie? Qu'est-ce, je vous prie, qu'un roman pour qu'un homme comme il faut y consacre autre chose que le superflu de son loisir? Qu'est-ce même que la politique pour qu'on aille s'y absorber tout entier? Si l'on demandait à M. Disraeli comment il parvient, avec des journées qui n'ont en somme pour lui comme pour tout le monde que vingt-quatre heures, à mener de front la tâche du romancier et celle de l'homme politique, je ne serais pas étonné qu'il prétendît avoir encore du temps de reste.

M. Disraeli n'avait, je crois, rien écrit depuis *Tancrède*, qui date de 1847, si ce n'est une vie de lord George Bentinck, en 1852. L'apparition de *Lothaire* avait, comme on voit, tout le piquant d'une rentrée; mais, à part cette circonstance bien faite pour éveiller la curiosité, M. Disraeli, passé maître en l'art de faire sensation, n'a pas manqué de recourir aux moyens de succès qui lui sont familiers. Le premier est de prendre autour de lui des personnages connus, de les affubler d'un costume à sa guise, et de leur donner dans son œuvre un rôle sérieux ou ridicule. C'est là chez lui une vieille habitude. Après *Vivian Grey*, en 1826, il parut coup sur coup trois clés pour donner les noms des portraits que l'auteur y avait rassemblés. Dans *Coningsby*, en 1844, tout le monde reconnut et nomma le marquis d'Hertford, le duc de Rutland, lord Lonsdale, John Croker, Théodore Hook, etc., et sous le nom de Juif Sidonia l'auteur lui-

même. Dans *Lothaire*, vous voyez figurer, avec leur nom propre ou sous des pseudonymes faciles à percer, Mazzini et Ledru-Rollin, Napoléon III et Garibaldi, Mlle Nilsson et la princesse de Metternich. Parmi les personnages principaux du roman, voici le marquis de Bute, une des plus grandes fortunes d'Angleterre, converti l'année dernière au catholicisme, qui en est le héros; voilà le duc et la duchesse de Sutherland, cet autre est monseigneur Manning, cet autre encore un estimable professeur d'Oxford, M. Goldwin Smith, que sa notoriété modeste n'a point préservé des libertés indiscrètes de M. Disraeli. Malheur à quiconque a la figure ou le caractère qu'il faut pour remplir un vide, pour tenir une place dans ses romans! Il l'introduit dans sa galerie, et il ne se donne pas même la peine de faire subir aux caractères dont il s'empare, en les passant au feu de l'imagination, la métamorphose nécessaire pour les élever à la dignité de l'art. Il les prend tels quels, les altérant assez pour que la plus noble figure devienne au besoin ridicule, pas assez pour qu'elle cesse d'être reconnaissable. Mettre l'histoire contemporaine en rébus, proposer des énigmes dont le mot exige si peu d'effort, c'est un procédé sûr et commode pour amuser le lecteur, heureux d'exercer à peu de frais sa pénétration. Je ne sais si c'est là un procédé bien littéraire. En se plaçant au cœur de la société actuelle, dans le vif de ses préoccupations, en parlant le jargon du jour, M. Disraeli s'imagine probablement donner à son roman de la vérité et de la vie. J'ai peur qu'il ne se trompe. On peut mettre le *peerage* et le dictionnaire des contemporains à contribution, emprunter à la chronique des salons l'aventure la plus fraîche, et ne tirer de tout cela qu'une œuvre factice et des pantins où rien ne palpite.

Il est encore pour le romancier qui vise avant tout à susciter du tapage autour de son œuvre une autre ressource à peu près infaillible, c'est d'attaquer sans crainte quelque haute question de philosophie sociale et d'en promettre hardiment la solution. M. Disraeli est également coutumier de ce procédé. Dans ceux de ses romans qui ont eu le plus de succès, il n'avait pas manqué d'aborder la question à l'ordre du jour. Dans *Coningsby*, qui parut au moment où le parti conservateur était en train de se diviser, il proclamait de son autorité privée la déchéance du vieux torysme, et s'offrait pour le conduire à la fontaine de Jouvence. Dans *Sybil*, il traçait d'une main intrépide, les conditions d'une conciliation définitive entre les prétentions des chartistes et les droits de l'autorité royale. Dans *Tancrède*, son héros allait jusqu'en Asie demander à la sagesse orientale ses secrets pour rajeunir la civilisation chrétienne, atteinte d'épuisement. M. Disraeli sait par expérience qu'un romancier peut résoudre d'un trait de plume les problèmes qui font pâlir les penseurs et les hommes d'état : le public se montre avec lui de facile

composition. Il sait que, si le métier de novateur pratique a ses périls, celui de romancier-prophète obtient aisément une vogue passagère. Il n'avait aucune raison de se départir d'une méthode aussi sûre. C'est pourquoi il a cette fois encore abordé la question qui lui a paru de l'intérêt le plus brûlant. Cette question, c'est la rivalité du catholicisme et de l'église anglicane. Si l'on considère les circonstances qui ont donné à cette vieille querelle un redoublement de vivacité, si l'on songe que la passion de la théologie est le péché mignon du grand monde en Angleterre, qu'il n'y a presque pas d'homme, pas de vieille femme, pas de jeune fille ou d'écolier qui ne prétende avoir ses idées sur l'église nationale, sur la doctrine de l'inspiration et sur la justification par la foi, on conviendra que le sujet est heureusement choisi. Ajoutez que l'auteur occupait, il n'y a pas longtemps, le poste le plus élevé, que les événemens peuvent l'y reporter demain, et vous comprendrez que l'on coure à son livre comme à la source des plus curieuses révélations.

Je suis loin assurément de méconnaître l'importance du sujet adopté par M. Disraeli. La lutte des différens cultes entre eux, et surtout celle de l'esprit religieux, sous les formes positives qu'il revêt aujourd'hui, contre l'esprit d'examen, dominent de très haut tous les débats dans lesquels l'avenir de la société moderne est engagé. On ne pouvait montrer aux prises de plus grands adversaires. Toutefois, si le sujet est d'un ordre très philosophique et très relevé, ce que personne ne s'avisera de contester, peut-il servir de matière à un roman? C'est de quoi il est permis de douter après avoir lu *Lothaire*. L'exaltation des croyances, le fanatisme, la passion religieuse sous tous ses aspects est, je ne le nie pas, éminemment dramatique; aucune passion n'est plus propre à faire éclater l'énergie de l'âme et toutes les qualités du caractère, aucune n'a donné lieu à des scènes plus poignantes. Sans sortir de l'Angleterre, l'histoire du XVIe et du XVIIe siècle en fournit la preuve à chaque pas; mais en Angleterre comme ailleurs la passion religieuse est aujourd'hui bien affaiblie. Elle est rare surtout dans le monde où nous transporte M. Disraeli, elle n'y est pas même de bon goût, et fléchit en toute occasion devant les convenances de la vie mondaine. Aussi dans *Lothaire* je vois bien des opinions différentes, je ne rencontre de passion nulle part. Encore ces opinions répondent-elles moins à des convictions intimes qu'à des préjugés de classes et à des intérêts de situation. Sans doute ces opinions raisonnent le mieux du monde, catholiques et protestans plaident leur cause avec une égale habileté, tous sont diserts et ingénieux; mais ces dissertations, ces raisonnemens, qui seraient à leur place dans

un traité de théologie, ne peuvent suppléer dans un roman la passion absente.

On ne s'étonnera donc pas si la fable imaginée par M. Disraeli, malgré les développemens plus ou moins heureux qu'elle amène, nous laisse en général assez froids. M. Disraeli a pris pour théâtre l'olympe aristocratique dans lequel il s'est complu de tout temps à placer ses histoires. Ce ne sont que lords, ducs et marquis. Ces personnages habitent des palais splendides, où tout est monumental, où l'art étale ses merveilles, où l'or, le bronze, le marbre et l'albâtre reluisent de toutes parts. Brentham, Vauxe, Belmont, Muriel-Towers, Crecy-house, sont des résidences telles qu'on n'en rencontre que dans les contes de fées. Les bals, les fêtes, les réceptions, s'y succèdent incessamment. On dirait qu'en décrivant sans ménager les couleurs le perpétuel enchantement de ces existences riches et oisives, M. Disraeli se propose d'écraser le commun des lecteurs condamnés au travail, de leur faire sentir toute la misère et la vulgarité d'une vie laborieuse. Eh bien! c'est dans ce monde presque uniquement occupé de ses plaisirs, voué au culte de toutes les frivolités, qu'il cherche les avocats des diverses doctrines religieuses. C'est là qu'il prend son héros. Lothaire est un jeune lord qui réunit le double avantage d'un nom des plus illustres et d'une fortune immense. Lothaire, à la veille de pouvoir disposer de lui-même, car il est orphelin, est une puissance sociale, et l'on conçoit que l'église anglicane, dans laquelle il est né, et le catholicisme, qui espère le conquérir, se disputent avec acharnement ses préférences. Il a été confié aux soins de deux tuteurs, un lord d'Écosse, qui est presbytérien rigoureux, et un Anglais devenu catholique, le cardinal Grandisson. La lutte s'engage dès le début à propos de l'éducation de Lothaire, et commence par une victoire que remporte le cardinal; il obtient que Lothaire soit placé à l'université d'Oxford, dont le protestantisme mitigé est de nature à l'acheminer vers la vérité catholique. Lothaire n'est pas entré dans la vie, il est encore sur les bancs, que déjà tout le monde se préoccupe de sa croyance, les uns pour l'affermir dans le protestantisme anglican, les autres pour le gagner à la religion catholique. On l'obsède de conseils, on l'entoure de séductions et de flatteries, on dresse mille embûches sur sa route, et nous le voyons sur le point d'y tomber et de se laisser convertir. Il échappe néanmoins au péril, grâce au hasard plutôt qu'à sa volonté, et demeure fidèle à la religion dans laquelle il est né. Je l'en félicite; mais je ne saurais, je le confesse, me passionner beaucoup là-dessus. Qu'il reste protestant ou qu'il devienne catholique, qu'il communie de la main de son chapelain anglican ou de celle du cardinal, je n'en puis être autrement ému. A voir avec quelle ardeur on s'agite autour de lui,

quel enthousiasme ceux qui se le disputent manifestent au moindre succès dont ils se flattent, il semblerait que le sort de la religion, que les destinées de l'Angleterre sont attachés à la fermeté ou à la faiblesse de cet enfant. On nous dit que sa conversion sera l'événement du siècle; mais nous n'en sommes pas convaincus. Un jeune lord anglais possesseur d'une grande fortune est un personnage très considérable assurément, fût-il d'ailleurs un imbécile, ce qui n'est pas sans exemple. Cependant, que le choix qu'il fait de telle ou telle religion ait une influence aussi décisive sur les destinées sociales, voilà ce qu'on peut, je crois, révoquer en doute. Si, comme on l'affirme, le marquis de Bute a posé pour modèle de Lothaire, son histoire aurait dû préserver M. Disraeli d'une exagération que je ne crains pas de qualifier de puérile : le marquis de Bute s'est converti au catholicisme, et nous ne voyons pas que cette conversion ait eu jusqu'à présent pour effet de changer sensiblement l'équilibre religieux ou politique du monde.

J'ignore si M. Disraeli s'est aperçu que cette pauvre intrigue ne suffisait pas pour passionner le lecteur ou même pour captiver puissamment son attention; toujours est-il qu'au sujet que je viens d'indiquer, il a cru devoir rattacher un épisode fort inattendu. C'est l'histoire des incidens qui ont précédé ou accompagné le renvoi des troupes françaises en Italie et la catastrophe de Mentana. Il a plu à l'auteur de dérouler dans son roman la conspiration qui a pour objet de rendre Rome aux Italiens et d'anéantir le pouvoir temporel du pape. Nous assistons aux délibérations du comité national romain, nous pénétrons dans le camp de Garibaldi, nous sommes témoins d'une entrevue secrète entre un agent du pape et l'ambassadeur français en Angleterre, qui discutent devant nous les raisons propres à déterminer l'empereur Napoléon III à voler au secours du pape. En un mot, nous voyons se former sous nos yeux le nœud qui est tranché à Mentana, nous entendons le canon de la bataille, on nous ouvre la porte des ambulances où sont transportés les blessés, enfin nous sommes conduits jusqu'à la veille du concile destiné à consacrer le triomphe de la bonne cause, à raffermir pour jamais la papauté, et qui doit être aussi, du moins on nous l'assure, l'événement du siècle. En sa qualité d'ancien premier ministre, M. Disraeli est sans doute en possession de renseignemens précieux sur ces graves événemens, et plus d'un lecteur s'attendrait à trouver ici de piquantes indiscrétions. M. Disraeli n'est pas homme à trahir les secrets de la diplomatie, il les a prudemment remplacés par des fictions qui ne brillent pas toujours par la vraisemblance ou par la nouveauté.

Le fil par lequel cet épisode est cousu à l'histoire de Lothaire est si artificiel qu'il y a là deux sujets réellement distincts. En tout cas,

l'épisode est si énorme qu'il anéantit le sujet principal, le cadre est si vaste qu'à peine on y découvre le tableau; mais ce que M. Disraeli ne paraît pas avoir soupçonné, c'est que les événemens, quelque grands qu'ils soient, n'intéressent dans un roman que par le caractère de ceux qui les accomplissent ou qui du moins y prennent part. Or le héros du roman est un personnage aussi indécis dans ses affections que dans ses idées, jouet des circonstances et de son entourage, qui ne sait jamais et qui ne pourrait dire à un seul moment ni ce qu'il aime ni ce qu'il croit. Pendant les vacances d'Oxford, il s'enflamme en un clin d'œil pour la sœur d'un de ses camarades de collége, lady Corysande. Il ne l'a pas vue depuis quatre jours, il n'a pas causé trois fois avec elle, qu'il demande sa main, et il l'épouserait sans plus de façons, si la mère de Corysande n'avait la prudence de l'éconduire doucement. Dès lors il n'y pense plus. Il tombe ensuite sous l'empire d'une autre jeune fille, Claire Arundel; il ne demande pas sa main dès le premier quart d'heure, et nous en sommes presque surpris, mais il est évident qu'il ne tarderait guère, s'il ne rencontrait une belle étrangère, Teodora, qu'il se met à aimer aussitôt. Tout annonce qu'il s'agit cette fois d'une passion sérieuse, d'un de ces amours qui subjuguent pour jamais et qui laissent dans l'âme une trace ineffaçable. Il est à la vérité fort difficile de comprendre la nature de cet amour. Teodora est mariée, et Lothaire est un trop honnête jeune homme pour songer une seule minute à en faire sa maîtresse. Cependant, par un procédé qui fait plus d'honneur à sa munificence qu'à sa délicatesse, il lui envoie tout d'abord un collier de perles en prenant la précaution fort inutile de garder l'anonyme; elle lui rend son collier sans se fâcher. Teodora meurt de la mort la plus tragique; Lothaire l'oublie et revient à Claire Arundel. Claire entre au couvent; il retourne à Corysande, et il a l'audace de lui dire : « J'ai commis bien des fautes et fait bien des sottises, j'ai eu des opinions et j'en ai changé; mais il est un sentiment qui n'a jamais varié en moi, c'est mon adoration pour vous. » Voilà qui est par trop fort, et ce qui n'est pas moins singulier, c'est qu'en parlant ainsi Lothaire a peut-être la naïveté de croire ce qu'il dit, car il n'a connu que des amours de pensionnaire, et n'a jamais eu que des velléités d'écolier.

L'auteur nous assure que Lothaire « avait de nobles aptitudes et un plus noble cœur. » Lothaire parle en effet de fonder des écoles, de bâtir deux mille *cottages* sur ses domaines, de déclarer une guerre à mort au paupérisme, le fléau des sociétés modernes : ce sont là d'excellentes intentions, nous n'éprouvons que le regret de ne pas les lui voir réaliser. Quant à ses aptitudes, le moyen d'en douter lorsque nous l'entendons s'écrier du ton le plus convaincu : « Mes opinions, elles sont formées sur toute chose, du moins sur

toute chose d'importance, et, qui plus est, elles ne changeront jamais? » Et là-dessus il répète très fidèlement ce qu'on lui a enseigné, c'est-à-dire ce qu'un lord qui dispose de plusieurs millions par an doit professer par respect pour son rang et croire par intérêt. Seulement ces opinions manquent un peu de fixité; elles suivent invariablement la destinée de ses amours, elles naissent, meurent et revivent au gré des fantaisies de son cœur. Avec lady Corysande, il est pur anglican, il montre un attachement profond à l'église nationale, qui est à ses yeux le fondement de la société, l'honneur et le salut du pays. Avec Claire Arundel, qui est une catholique exaltée, il se met à l'école des jésuites, il assiste à *ténèbres*, il patronne des bazars, il s'éprend d'enthousiasme pour l'architecture religieuse, et veut consacrer quelques millions à faire élever au milieu de Londres une cathédrale catholique. Avec Teodora, dont la religion philosophique repousse toutes les religions où se retrouve la main de l'homme, et qui n'a d'autre culte positif que celui de la future république romaine, Lothaire n'est plus ni catholique ni anglican; il dit adieu aux projets de *cottages* et de cathédrale; l'argent qu'il y destinait, remis aux mains de Teodora, sert à acheter des fusils pour armer les volontaires de Garibaldi. Lui-même s'enrôle dans l'armée révolutionnaire, et tombe blessé sur le champ de bataille de Mentana. Après un tel pas, vous le croyez peut-être engagé sans retour. Détrompez-vous. Recueilli miraculeusement par Claire Arundel dans la foule des blessés apportés à Rome, soigné par elle, entouré de jésuites pendant sa maladie, circonvenu par leurs machinations perfides, il se laisse ranger parmi les héros de l'armée pontificale; il figure, un cierge à la main, dans une cérémonie publique célébrée pour rendre grâces à la vierge Marie du miracle dont elle l'a honoré. Ce qui nous frappe ici, ce n'est pas, comme M. Disraeli l'a sans doute pensé, la profondeur des intrigues catholiques, c'est la niaiserie du jeune innocent qui s'y laisse enlacer. Ce qui confond, c'est qu'une fois revenu à la santé, loin de rompre avec les gens qui lui ont fait jouer impudemment un tel personnage, il n'a pas même la force de s'indigner contre eux. Il tombe si bas, il montre une telle faiblesse, qu'un de ceux qui ont le plus à cœur sa conversion, un Anglais catholique, lord Saint-Jérôme, finit par le prendre en pitié : sa fierté de gentilhomme se révolte de l'abaissement infligé à un pair d'Angleterre, sa délicatesse l'emporte sur son catholicisme, et il arrache Lothaire aux mains des jésuites.

Le roman porte pour épigraphe un mot de Térence où l'on pourrait être tenté de chercher la pensée de l'auteur. « Tout connaître, dit le poëte latin, est salutaire à la jeunesse. » Lothaire, qui ne connaît rien encore, entre dans la vie avec toute la suffisance de son âge; l'expérience ne tarde pas à châtier sa présomption, les réa-

lités du monde viennent redresser tour à tour chacune de ses erreurs. Le but du romancier n'est-il pas précisément de nous le montrer gravissant à la sueur de son front les premières pentes de la vie et d'épreuve en épreuve atteignant enfin jusqu'à la sagesse? L'idée n'est pas nouvelle, et chacun citerait aisément plus d'un ouvrage dans lequel des prosateurs ou des poètes, quelques-uns de génie, l'ont plus ou moins heureusement développée. Cette idée est de celles qui ne s'épuisent jamais, et nous ne demanderions pas mieux que de suivre avec intérêt le progrès d'une éducation que les livres ne remplacent pas; mais l'éducation n'intéresse que par le mérite de l'élève, et l'on sait ce qu'il convient de penser de Lothaire. « Des spéculations sans fin, dit l'auteur, sur les religions, sur les églises, sur le système solaire et l'ordre cosmique, sur le but de la création et la destinée de l'homme, occupaient son esprit. » Il ne paraît pas que ces réflexions et l'expérience qui vient s'y ajouter lui soient fort utiles. C'est qu'il y a des natures malheureuses auxquelles les plus fortes leçons ne profitent pas, ce sont les natures qui manquent de ressort, et Lothaire est justement de celles-là. Rien ne prouve qu'après avoir vu tant de choses, lorsqu'il revient aux pieds de Corysande et à l'anglicanisme, ce qui semble être pour M. Disraeli le dernier mot de la sagesse, il vaille mieux qu'à son début. Rien ne prouve qu'il ait plus de fermeté dans les idées, plus d'énergie dans la volonté, qu'il soit mieux armé contre les surprises de l'amour-propre ou de la passion; je ne jurerais pas qu'il ait acquis assez de prudence et de sagacité pour éviter à l'avenir les embûches dont la vie est semée jusqu'au bout. Si l'auteur a voulu décrire une éducation, elle est insuffisante et stérile; au lieu de profiter à celui qui la reçoit, elle fait tristement ressortir sa parfaite nullité.

On comprend sans peine que M. Disraeli ait personnifié dans trois femmes les opinions entre lesquelles son héros paraît si longtemps partagé. Les femmes ont toujours été grandes faiseuses de prosélytes, elles sont le plus efficace de tous les instrumens de propagande, et voilà bien des siècles qu'un maître en fait de prédication en donnait la raison, lorsqu'il disait aux hérésiarques de son temps : « Adressez-vous aux femmes, elles reçoivent promptement parce qu'elles sont ignorantes; elles répandent avec facilité, parce qu'elles sont légères; elles retiennent longtemps, parce qu'elles sont têtues. » Le saint homme aurait pu donner à sa pensée une expression plus polie; mais, si l'on y réfléchit et qu'on veuille être sincère, on avouera que ces paroles, dans leur crudité, résument quelques-unes des qualités par lesquelles les femmes ont exercé tant d'ascendant aux époques de foi vive et de lutte religieuse, qualités parfaitement compatibles d'ailleurs avec les séductions dont elles se montrent le plus jalouses. M. Disraeli prodigue à ses héroïnes des qualités con-

traires, il ne se contente pas de les faire belles, il les fait encore instruites, raisonneuses et discrètes. Se rapproche-t-il par là davantage de la vérité? Je ne le pense pas, mais on voudrait du moins pour l'honneur de Lothaire que l'empire qu'elles prennent tour à tour sur son esprit s'expliquât par leur caractère, et on regrette de n'y pas découvrir des traits assez nets et assez tranchés.

Lady Corysande n'a rien qui la distingue des personnes de son âge. La duchesse, sa mère, a soin de nous apprendre qu'elle ne ressemble pas à tout le monde; c'est, dit-elle, une nature compliquée dont la profondeur l'inquiète. Je serais fort embarrassé de dire en quoi cette profondeur consiste; je vois une jeune fille parfaitement stylée, imbue de tous les préjugés assortis au rang de sa famille, qui en religion comme en politique a les opinions de ses parens, et qui se prononce sur les questions du jour avec une assurance à laquelle on ne peut s'empêcher de sourire. Claire Arundel, d'une famille toujours restée catholique, est plus passionnée, mais elle n'est pas plus naïve. Orpheline, elle a l'église pour véritable foyer. Elle vit entourée de jésuites et mêlée à la haute intrigue ecclésiastique. Elle fait partie d'une sainte conspiration dont un des buts principaux est l'abolition du nom d'Europe, inventé par les philosophes, et le rétablissement du seul nom qui exprime avec vérité l'origine et la grandeur de la civilisation occidentale, celui de chrétienté. Claire Arundel s'efforce d'initier Lothaire aux projets et à la diplomatie sublime de l'église; elle rêve, dans sa ferveur chevaleresque, une nouvelle croisade, non pour reconquérir l'Orient, mais pour sauver le monde entier, qu'elle déclare en péril, s'il n'est ramené promptement sous la bannière du Vatican. Elle voudrait placer Lothaire à la tête de cette croisade; après lui avoir sauvé la vie, elle devient le pivot de la grande machination formée autour de lui et le personnage principal de l'indigne comédie par laquelle on espère l'enchaîner sans retour.

Teodora est la figure que M. Disraeli s'est appliqué à peindre avec le soin le plus complaisant. Est-ce un personnage réel, est-ce une allégorie? Il n'est pas aisé de le décider, et cette incertitude montre qu'en la laissant, à dessein sans doute, enveloppée d'un mystère qui lui a semblé poétique, l'auteur n'est parvenu qu'à la rendre vague et à rassembler en elle des traits incohérens. Elle réunit tous les talens : elle chante comme la Malibran, elle danse comme Taglioni, elle déclame comme Rachel. A dix-sept ans, elle a servi de modèle pour la tête de la république qu'on voit sur les pièces de 5 francs frappées en 1848. Elle enthousiasmait la foule en chantant *la Marseillaise*. Elle est restée, sous le nom de Marie-Anne, l'objet d'un culte mystérieux dans le peuple, qui se réunit encore pour célébrer son souvenir. Elle est l'inspiratrice et l'idole d'une société secrète, la

Madre Natura, sur laquelle M. Disraeli paraît avoir des documens entièrement inédits. Tout autrement vaste et puissante que la Marie-Anne, cette société, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, dont le réseau indestructible s'étend sur tous les états de l'Europe, dispose des trônes et des peuples; le but qu'elle poursuit, plus grand que celui de renverser les rois ou d'établir une constitution nouvelle, est d'éliminer de l'Occident l'élément sémitique qui s'y est introduit. Pour le moment, elle obéit aux inspirations de Teodora; celle-ci en est l'âme, elle participe à toutes ses entreprises, et plus d'un volontaire de Garibaldi se souvient avec admiration de son intrépidité dans les journées du Voltorno et d'Aspromonte. Elle porte aujourd'hui le nom plébéien de Mme Campian, elle est la femme d'un Américain qui joue à côté d'elle un rôle assez effacé. Enfin elle se laisse aimer, comme une humble mortelle, par Lothaire. Peut-être l'aime-t-elle aussi; du moins elle estime sa conquête d'assez haut prix pour vouloir le convertir à la république, à la démocratie, et ne dédaigne pas de mettre la générosité du jeune lord à contribution pour armer les soldats de la liberté romaine. Elle manifeste d'ailleurs une inconsistance d'idées qui nous ferait croire que c'est bien à une cervelle de femme et non pas à l'idéale personnification d'un principe que nous avons affaire. Elle ne conçoit pas de société humaine sans religion, et elle répudie toutes les religions. Animée d'une confiance exclusive dans les idées, elle condamne les conspirations comme impuissantes et coupables, et elle ne cesse de conspirer. A la veille de Mentana, elle a sur le territoire papal une dernière entrevue avec le fidèle Romolo Colonna, chef du comité national romain. Il s'agit de prévenir le retour des troupes françaises, et elle veut le dépêcher à Paris pour négocier avec Napoléon III.

« Pour lui, dit-elle en parlant de l'empereur, les sociétés secrètes sont, comme le suffrage universel, des bêtes farouches et dangereuses qu'il faut et qu'on peut surveiller, dompter, manier au moyen de la police. Il leur prête l'oreille, mais il joue avec elles en temporisant. Au fond du cœur, son sang italien méprise les Français. Il faut quelque chose de plus profond, qui le touche de plus près, pour le gagner. Rome doit lui faire appel, un appel irrésistible.

— Rome l'a fait, dit Colonna en levant les yeux sur celle qui lui parlait, et il hésita un instant.

— Et Rome l'a fait en vain, voulez-vous dire? Non; il y a eu un martyre, mais le sang de *Felice* a servi de baptême à l'Italie nouvelle. Au reste je ne pense pas à répandre son sang. N'eût été l'intrigue et la duplicité savoyarde, cette tentative n'eût jamais été nécessaire. Nous ne lui en voulons pas, du moins à présent, et nous pouvons lui faire de grandes offres. La révolution en France n'est jamais qu'une singerie de

la vie et de la pensée italiennes. La grande affaire des Français au siècle dernier, compromise et perdue par leur imbécillité, n'aurait pas même été commencée sans les réformes en Toscane; 1848 fut l'écho de nos sociétés. La Seine ne sera jamais troublée tant que le Tibre roulera des flots paisibles. Qu'il consente à la liberté de Rome, et la *Madre Natura* le garantit contre les barricades parisiennes.

— Les républicains garantir les dynasties! dit Colonna en secouant la tête.

— C'est le point décisif. Il peut se fier à nous. Empereurs et rois rompent tous les traités sans remords; mais il sait que ce qui est une fois enregistré par le pouvoir le plus ancien qu'il y ait au monde est sacré.»

Et là-dessus Teodora continue à dévoiler la politique de la *Madre Natura*. Elle finit par persuader à Colonna que tout dépend de Napoléon III, que c'est sur lui qu'il faut agir.

« Et si j'échoue? dit enfin Colonna.

— Vous n'échouerez pas. Après tout, son intérêt plaide pour nous.

— Les influences sacerdotales sont bien fortes autour de lui. Son intérêt une fois reconnu, un mot, un regard, parfois un soupir, une larme, peuvent avoir un effet fatal.

— Tout dépend de lui, dit de nouveau Teodora. S'il disparaissait de la scène, toute intervention serait impossible.

— Mais il est en scène, et, selon toute apparence, il y restera.

— Une seule vie ne doit pas être un obstacle entre Rome et la liberté.

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire que Romolo Colonna doit aller à Paris et affranchir son pays. »

M. Disraeli, en écrivant ces lignes, y a-t-il bien pensé? Cette âme sans tache, cette héroïne pour laquelle il sollicite nos sympathies et laisse assez clairement deviner les siennes, cette vaillante Clorinde de l'idée pure, est-ce bien elle qui tient un pareil langage? Lorsque nous l'entendons débiter cette politique de fantaisie et conclure par l'assassinat, nous ne reconnaissons plus cette femme d'une intelligence supérieure, d'un cœur inaccessible à tout ce qui n'est pas un sentiment généreux; nous ne voyons plus en elle que le symbole des contradictions de l'esprit révolutionnaire.

Parmi les personnages intéressés à l'action, le cardinal Grandisson, monsignor Catesby, monsignor Berwick, dans lesquels est représenté sous ses divers aspects le génie de la diplomatie ecclésiastique, ont excité particulièrement la curiosité. Chacune de ces figures a la prétention d'être un portrait. Le peintre les a-t-il tracées d'une main assez impartiale? Je n'ai pas à me prononcer sur ce

point; ma tâche se borne à rechercher si elles répondent au rôle qui leur est assigné. A moins de sacrifier uniquement au goût de la satire et d'ôter ainsi toute portée à son œuvre, il devait leur donner au moins un caractère digne de la cause qu'ils soutiennent, leur prêter une habileté politique en harmonie avec la hauteur de leurs ambitions. Le cardinal a la vertu d'un saint, l'austérité d'un ascète, et pour ainsi dire la transparence d'un ange; il ne mange ni ne boit, c'est lui qui nous l'apprend. Il a d'ailleurs le savoir-vivre d'un grand seigneur, et son éloquence a remporté les plus beaux triomphes. « Le cardinal avait une foi sans bornes dans l'influence féminine et une foi non moins grande dans son influence sur les femmes. Sa confiance à cet égard reposait sur de bonnes raisons. Il n'avait pas seulement converti une duchesse et plusieurs comtesses, il avait ramené au bercail une vraie Marie-Madeleine. Cette princesse du demi-monde, dans la fleur de sa beauté, dans l'éclat de sa gloire, avait tout à coup laissé tomber de ses mains les rênes et le fouet d'or, et s'était jetée aux pieds du cardinal. » A la bonne heure; mais est-ce assez pour un homme chargé des destinées de la religion catholique dans un grand pays? Du moins suborner un jeune lord par des pratiques qui deviennent à la fin tout à fait odieuses est une besogne qu'il devrait laisser à des subalternes. Quand on le voit tremper dans la fabrication d'un miracle, participer au piége tendu à son propre pupille, se charger de le convaincre qu'il s'est battu pour le pape et non contre lui, ce que nous ressentons, ce n'est pas de l'admiration pour son habileté, c'est du mépris pour son caractère; il se ravale au rang d'un vulgaire intrigant.

Le roman tel que le conçoit M. Disraeli paraît être simplement un cadre à digressions : l'esprit peut s'y livrer à tous ses caprices, l'auteur y hasarder toutes les lubies, y jeter toutes les idées qui lui passent par la tête. Le nombre des questions touchées dans *Lothaire* suffirait sans peine à défrayer tout un cours de philosophie. Un Syrien que Lothaire rencontre à Jérusalem, qui a lu Goethe et Spinoza, lui fait une leçon sur la personnalité divine et sur la création. Un artiste, M. Phœbus, nous expose ses théories sur l'éducation. La race juive, la part qui lui revient dans l'œuvre de la civilisation, sa puissance actuelle et ses grandeurs futures, avaient autrefois le privilége d'enflammer l'enthousiasme de M. Disraeli; *Coningsby* et *Tancrède* étaient remplis de dithyrambes à sa gloire. Aujourd'hui les Aryens ont remplacé les Juifs; la race aryenne, dont l'aristocratie anglaise fournit les exemplaires les plus achevés, trouve dans M. Phœbus son avocat. On aurait mauvaise grâce à discuter la justesse de chacune de ces idées. Il est clair que M. Disraeli n'entend pas être responsable des opinions qu'il lui convient d'énoncer par la bouche de ses personnages. Il lui suffit de montrer qu'il a même abondance

d'argumens ou de sophismes à mettre au service de toutes les thèses, et cette gloire de rhéteur ne peut lui être contestée. Il maintient du reste un si exact équilibre entre les opinions en présence, qu'à n'en juger que par son roman il serait impossible de dire celle qui a ses préférences.

Rien, il est vrai, ne nous autorise en général à demander au romancier de prouver quelque chose. Il a parfaitement le droit de laisser la théologie aux théologiens, la philosophie aux philosophes, la politique aux publicistes et aux hommes d'état. Sa tâche est assez belle de peindre sous des couleurs vraies la nature et les passions humaines. Il n'est pas de qualités d'esprit qu'il ne puisse déployer dans un champ aussi vaste; mais, puisque le roman politique et philosophique est celui que M. Disraeli affectionne, il est permis d'attendre qu'il s'explique nettement, qu'aucun nuage ne plane sur l'idée qu'il veut mettre en lumière. Au contraire *Lothaire* ne nous laisse aucune idée précise; il est impossible de dire quelle est la vérité morale ou sociale, quelle est la leçon que l'auteur veut en tirer. La seule idée qui ressorte de l'ouvrage, c'est que la religion est le fondement nécessaire des institutions humaines. Tous les personnages, y compris la républicaine Teodora, sont d'accord sur ce point; mais le catholicisme est aussi absolu à cet égard que le protestantisme, et il a certainement pour lui l'avantage de la rigueur comme celle du courage dans les applications qu'il déduit de ce principe. Le dénoûment de Lothaire, le triomphe de la *religion parlementaire*, comme le cardinal appelle dédaigneusement l'anglicanisme, ne paraît pas peut-être assez justifié par les raisonnemens de l'auteur.

Il est arrivé, si je ne me trompe, à M. Disraeli de protester contre l'arrêt qui prétend interdire au même homme de réunir plusieurs supériorités, par exemple la supériorité politique et la supériorité littéraire. Il avait raison. C'est là une vue de petit esprit, une règle formulée par l'impuissance, que viennent démentir à chaque page de l'histoire d'illustres exceptions. Sans contester à M. Disraeli aucun talent, je ne puis m'empêcher de remarquer que pour lui la littérature et la politique n'ont jamais été réellement séparées; l'ambition de l'écrivain ne s'est jamais distinguée en lui de l'ambition politique. Il n'a connu en aucun temps ce goût désintéressé des lettres qui marque la vocation du génie, et qui seul enfante les chefs-d'œuvre. Il a eu toujours une arrière-pensée en s'y livrant, il s'est servi d'elles pour s'ouvrir les portes de la vie publique, voilà tout. Le roman a été entre ses mains un moyen d'offrir ses services, d'exposer des plans de rénovation universelle, de développer des programmes, de dénigrer des adversaires, de lancer des manifestes. Lorsqu'après l'échec d'une tentative de journal politique, aujour-

d'hui désavouée en son nom par ses amis, il écrivit *Vivian Grey*, il n'était rien encore. Vivian Grey, c'est la force qui se connaît, le génie impatient de son obscurité, qui trouve dans le marquis de Carabas l'aristocrate incapable dont l'influence et la fortune lui sont nécessaires pour se produire. Le marquis de Carabas ne répondit pas à l'appel de M. Disraeli. Il fallut qu'il attendît longtemps, qu'il multipliât les coups d'éclat, qu'il fît incessamment sonner ses grelots et ne laissât pas une seule minute le public oublier son nom; il dut changer plus d'une fois de bannière, accepter le patronage d'O'Connell et rompre scandaleusement avec lui, amuser la foule de ses défis, de ses querelles, de ses prophéties fanfaronnes, avant d'atteindre son but et d'entrer à la chambre des communes. C'était en 1837. Quelques années plus tard, le vieux parti tory se dissolvait, abandonné de ses chefs, appauvri de tout ce qu'il possédait de talens éminens; il appelait un homme qui se chargeât de le conduire, ou plutôt d'en rapprocher et d'en refondre les élémens épars. Alors paraît *Coningsby*. C'est le manifeste d'une ambition qui croit son heure arrivée. M. Disraeli dénonce aux vieux l'avénement des jeunes; il prend la parole au nom du parti nouveau qui va naître, il en trace avec l'autorité d'un chef le rôle et les devoirs. L'année suivante, le flot des utopies révolutionnaires a grandi; M. Disraeli marche à sa rencontre pour le maîtriser et se faire porter par lui. *Sybil* est une héroïne chartiste dans laquelle le sentiment des souffrances populaires s'associe aux priviléges indestructibles et tutélaires d'une haute naissance. C'est un traité d'alliance que le chef tory propose aux radicaux. Nous sommes à la veille de 1848; M. Disraeli publie *Tancrède*, écho des débats qui ont lieu dans le parlement sur les incapacités politiques des Juifs, peinture de l'inquiétude qui règne partout et de la crise sociale dont il essaie de signaler le remède. Les théories que la réflexion n'a point mûries, les plans de régénération sociale dont on ne prend pas la peine d'indiquer les moyens, remplissent ces romans. Qu'importent la réflexion et le bon sens, pourvu que ces vagues promesses ne nuisent pas à l'autorité de l'homme politique et servent ses vues? L'auteur met en pratique sa maxime favorite : « l'homme n'est grand que lorsqu'il agit par passion, il n'est irrésistible que lorsqu'il parle à l'imagination. »

Si ses romans sont de la politique, sa politique ne tient-elle pas aussi du roman? Combien il a fallu à M. Disraeli de temps, d'efforts et d'esprit pour se faire sincèrement adopter par un parti auquel un talent tel que le sien était pourtant si nécessaire! C'est que ses idées n'entraient dans aucun cadre, ne ménageaient aucune tradition. Une seule chose était claire, à savoir son aversion déclarée et opiniâtre pour les whigs, « cette faction rapace, tyrannique, inca-

pable. » Grand mérite assurément aux yeux des tories, mais qui ne suffisait pas pour dissiper tous leurs doutes. Le but qu'il annonçait était en effet inquiétant. A l'entendre, il ne s'agissait pas de moins que de créer de nouvelles forces politiques, de restaurer dans la société anglaise les deux grandes existences que la lutte égoïste des partis a effacées de l'histoire, le monarque et la multitude, de les affranchir l'un et l'autre du joug sous lequel ils sont tombés. « Le temps, disait-il dans la conclusion d'un de ses romans, le temps, qui mûrit tout, a fait germer enfin dans l'esprit anglais quelque soupçon que les idoles si longtemps adorées, les oracles si longtemps écoutés, ne sont point la vérité. On commence à cette heure à murmurer tout bas qu'obéissance et fidélité ne sont point une simple phrase, que la foi n'est pas une illusion, que la liberté populaire est quelque chose de plus substantiel et de plus large que le profane exercice des droits de souveraineté par telle ou telle classe politique. » Ces paroles, si peu explicites qu'elles fussent, renfermaient des menaces pour tout le monde. Rendre un corps à ces ombres, revenir à la monarchie patriarcale, rajeunir l'aristocratie en la forçant à mériter ses priviléges, refouler la démocratie pour jamais et la transformer en une clientèle volontaire et bien nourrie, voilà donc le rêve conçu par M. Disraeli. Encore une fois, y eut-il jamais politique plus romanesque?

Deux noms, dont le rapprochement peut sembler d'abord inattendu, me viennent sans cesse à l'esprit lorsque j'embrasse d'un coup d'œil cette physionomie singulière d'homme d'état et d'écrivain, et ils aident, si je ne me trompe, à en démêler la signification. M. Disraeli me fait souvent penser à Henri Heine. Chez tous les deux en effet, même vivacité d'intelligence, même pénétration, même promptitude à saisir toutes les idées et à s'approprier pour un instant toutes les doctrines, même vagabondage d'imagination, même indiscipline de génie, même mélange bizarre de fantaisie et de pensée, de frivolité et de profondeur. Avec un sérieux apparent auquel on se laisse aisément surprendre, mais avec un don d'ironie qu'ils ne se donnent pas la peine de maîtriser, ils prennent plaisir à se jouer de toutes les convictions, et leur impertinence ne ménage ni les institutions ni les hommes. M. Disraeli a eu la chance, qui n'échut pas à H. Heine, de vivre dans un milieu où certains excès n'eussent jamais été tolérés. La rigidité de l'opinion en Angleterre a mis un frein à sa témérité native, elle a contenu dans les limites du bon goût son amour du scandale. Il a été préservé par là des licences d'expression dans lesquelles se complaisait le « Voltaire romantique. » Il n'a pas connu non plus les souffrances morales, les âpres soucis, les angoisses, les sérieuses épreuves, qui répandent l'amertume dans

l'ironie du poète allemand, et lui arrachent parmi ses éclats de rire des cris si poignans; mais comme il tranche néanmoins sur la société anglaise, sur cette société qui porte si gravement le joug des convenances, et qui punit parfois avec tant de rigueur ceux qui essaient de le secouer! Quelle perturbation il jette dans son parti, quelle inquiétude il y sème par les saillies de sa verve goguenarde, ce champion de l'ordre aristocratique, ce soutien de la hiérarchie, cet admirateur des titres et de la fortune! De quel doigt irrespectueux il lève tous les voiles et touche aux institutions qu'il prétend défendre! Ici, comme chez H. Heine, on ne saurait méconnaître l'influence persistante de la race. L'un a fini par embrasser le catholicisme, l'autre est né dans l'église anglicane; mais ils restent Juifs, et pour sa part M. Disraeli, courageux avocat des Juifs à la chambre des communes et dans ses livres, n'a jamais désavoué sa parenté avec eux (1). L'eût-il essayé d'ailleurs que le sceau de la race, vivement empreint dans son génie et dans son caractère, l'aurait

(1) Dans la préface d'une nouvelle édition de l'ouvrage de son père, *Curiosities of literature,* publiée en 1858, M. Disraeli a donné d'intéressans détails sur l'histoire de sa famille. Ses ancêtres étaient d'abord établis en Espagne. Ils quittèrent ce pays au XVIe siècle pour échapper à l'édit d'inquisition de Torquemada, et allèrent se fixer à Venise. En témoignage de reconnaissance pour le Dieu qui avait guidé la famille à travers les périls et afin d'y perpétuer le souvenir de sa protection, ils changèrent leur nom sonore de Villaréal pour celui de Disraeli, nom que, selon notre auteur, aucune famille juive n'avait porté avant eux. Dans la ville des doges, ils joignirent le négoce et la banque, et firent une brillante fortune. Vers le commencement du règne de George III, la sécurité dont les Juifs jouissaient en Angleterre, depuis que le principe de tolérance à leur égard l'avait emporté sous Cromwell, détermina le chef de la maison à envoyer le plus jeune de ses fils à Londres pour y créer une succursale de la banque de Venise. Benjamin, c'était son nom, est le grand-père de l'ex-ministre. Il résidait depuis dix-sept ans en Angleterre, lorsqu'à l'instigation de sa femme il embrassa le protestantisme. « Ma grand'mère, dit à ce propos M. Disraeli, d'une beauté remarquable et d'une famille qui avait beaucoup souffert de la persécution, avait pour sa race ces sentimens d'amertume que les ambitieux ne sont que trop disposés à concevoir sous le poids de l'infériorité sociale à laquelle ils sont condamnés par leur naissance. Ces sentimens, qu'ils devraient, ce semble, réserver aux persécuteurs, atteignent souvent, chez ceux dont le tempérament a un certain degré de sensibilité, les persécutés eux-mêmes, et la colère, que devraient seule inspirer l'aveuglement et la malice de l'adversaire, n'épargne pas la conscience obstinée de celui qui souffre de ses injustices. » Benjamin Disraeli mourut en 1817. Il avait de l'esprit, des goûts élégans, et avait créé près de Londres un parc dans le style italien. Il comptait de nombreux amis dans la politique et dans les lettres. Cependant la répugnance de son fils Isaac pour les affaires lui causa une déception pénible. Ce fils, auteur d'un certain nombre d'écrits beaucoup lus autrefois et voué exclusivement à la culture des lettres, resta jusqu'à la fin pour son père une énigme. Tandis que les Juifs espagnols-portugais, les *Sephardim*, perdaient peu à peu l'empire de la bourse, les *Aschkenasim* ou Juifs allemands-polonais, les Rothschild, les Goldsmith, s'en emparaient. « Le conserver n'était pas notre destinée, dit M. Disraeli d'un ton modeste qui pourrait bien cacher un certain orgueil. »

trahi. Malgré son torysme d'emprunt, on sent, il faut le dire à son honneur, dans le langage de M. Disraeli une sympathie de cœur pour les déshérités qui n'est guère une disposition anglaise et aristocratique : c'est bien plutôt un souvenir de l'égalité juive et un sentiment puisé dans la législation républicaine de Moïse; mais ce qui est plus juif encore, c'est ce fonds de cynisme, dernière défense d'une race trempée de longue date par la persécution et le mépris, bronzée par l'habitude de l'outrage. M. Disraeli n'est pas plus exempt que H. Heine de cette audace qui défie le ridicule, et qui même sait en tirer parti. Rien ne le démonte; il oppose, on le voit, une complète indifférence aux jugemens de ce monde à qui la maison d'Isaac a donné un sauveur, qu'elle domine encore dans son abaissement, et il est moins sensible à ses injures qu'au plaisir de lui jeter à la face toutes ses misères, de peindre la décadence et l'asservissement de cette chrétienté, « dont la moitié adore un Juif et l'autre moitié une Juive. » Que leur fait, aux descendans de cette race vouée pendant tant de siècles à la spoliation et à l'opprobre, que leur fait le sort de ces institutions qui ne sont pas son œuvre, qu'elle n'a connues si longtemps que par le poids et la variété des maux dont elles l'accablaient? Si les Juifs sont aujourd'hui de la famille, en sont-ils depuis assez longtemps pour en épouser les passions et les soucis? Ce titre de citoyen, que vous venez de leur jeter comme une aumône, peut-être parce qu'il n'a plus de prix à vos yeux, ce cadeau, qui ne témoigne que du déclin de votre orgueil, demande-t-il de leur part tant de reconnaissance? Ne vous étonnez donc pas s'ils se sentent encore étrangers parmi vous, et si, en se mêlant à vos affaires pour y faire les leurs, ils ne vous cachent pas leur indifférence, et se vengent par la moquerie de quinze siècles d'abjection.

Ainsi s'explique la moitié du talent de H. Heine et de M. Disraeli; mais H. Heine n'eut jamais qu'une ambition littéraire. Malgré son humeur batailleuse, quoiqu'il voulût qu'on gravât sur son tombeau une plume et une épée, il était trop véritablement poète pour désirer bien vivement entrer dans la vie publique, quand bien même l'état de l'Allemagne de son temps le lui eût permis. Il ne touchait à la politique qu'en homme d'imagination, à cause des émotions dont il était avide, et parce qu'elle fournissait une matière inépuisable à son génie moqueur. Il se contentait d'admirer Napoléon sans vouloir l'imiter. Au contraire M. Disraeli a dès sa jeunesse affiché l'ambition d'être un régénérateur politique. Il n'est pas de rêves si vastes dont il ne se soit bercé, et il n'a pas fait mystère de ses desseins. La première place parmi ses contemporains, dans son pays, est la seule qu'il ait jugée digne de lui, il s'est cru fermement appelé à l'occuper, et il n'a pas tardé un seul jour à le signifier au

monde. Cette société que ses frères en Israël dominaient par la puissance de l'argent, il s'est donné pour mission de la dominer aussi en y conquérant l'autorité politique. Une foi dans sa mission à l'épreuve des railleries et des échecs, une assurance dans l'avenir qu'aucun mauvais présage n'a jamais déconcertée, une patience que rien ne lasse à varier ses plans, à développer ses utopies, rappellent invinciblement le nom de Napoléon III. Sa naissance, son éducation, ne l'avaient pas préparé, comme le fils de la reine Hortense, au métier de prétendant : il l'a été néanmoins autant qu'il pouvait l'être dans un pays constitutionnel, et il s'est conduit comme tel sans douter de lui un seul moment. Servi, comme tous les prétendans, par ses folies autant que par son mérite, il montait de chute en chute vers le terme de son ambition : l'*Épopée révolutionnaire* était son Strasbourg, la querelle avec O'Connell était son Boulogne. Il a marché à son but avec la rectitude, l'ignorance des obstacles et le bonheur d'un somnambule. Il a conquis ce qui manque rarement aux audacieux, des admirations naïves et d'aveugles dévoûmens; il ne s'est pas ému du nombre de ses adversaires, il était sûr qu'au jour du succès une partie d'entre eux se feraient honneur d'avoir deviné son génie. Peu ménager de promesses, il s'est fort peu soucié d'encourir le décri qui s'attache au charlatanisme, sachant bien que promettre beaucoup et se faire valoir intrépidement est un moyen de subjuguer les esprits qui ne s'use jamais. Il a eu, lui aussi, son socialisme, et pour en répandre les bienfaits il ne demandait que le pouvoir. Citoyen d'un pays libre, il ne cachait pas son mépris pour les libertés illusoires qui entravent les bonnes intentions de l'autorité, et qui retardent au profit d'un égoïsme de classe les félicités du peuple. Par malheur, il ne se trouvait pas, comme Napoléon III, dans un milieu favorable, et ce n'est pas merveille que son socialisme autoritaire n'ait point jusqu'à présent prospéré sur le sol anglais.

Personnellement M. Disraeli a fait une fortune dont il a lieu d'être satisfait. La prédiction qu'il jetait à la chambre des communes, le 7 décembre 1837, à travers les rires et les clameurs, s'est réalisée : il a bien fallu l'écouter à la fin, et depuis longtemps sa voix impose le silence et l'attention. Le pouvoir qu'il s'était promis de conquérir, il l'a exercé. Cette jeunesse à laquelle il a tant de fois prêché l'ambition comme le premier de ses devoirs et la plus salutaire des vertus sociales, qu'il appelait dans *Coningsby* et dans *Sybil* à sceller avec lui la réconciliation du peuple et de l'autorité, elle l'a reconnu et le reconnaît encore pour un de ses chefs. M. Disraeli a été trois fois chancelier de l'échiquier, il est devenu en 1868 premier ministre, et l'on a bien fait de saluer son avénement comme un honneur pour les lettres, comme une victoire du talent. M. Disraeli est

arrivé sans patronage, en concurrence avec les noms historiques; il a eu sa parole pour seul titre et sa plume pour tout écusson. Sa fortune est plus que le prix du mérite, elle est un paradoxe; il devait échouer dix fois, ayant tant de chances contraires. Je ne parle pas de son isolement, de son nom, stigmate éclatant d'une origine qui devait soulever contre lui des préjugés, fort affaiblis à cette heure! grâce en partie à son succès, mais encore redoutables il y a vingt ans. C'étaient là des obstacles qu'un talent comme le sien pouvait surmonter sans trop de peine, pour peu qu'il eût pris les chemins frayés, employé les moyens connus pour se faire pardonner de n'être pas de vieille souche anglaise; mais d'autres obstacles tout autrement sérieux étaient en lui-même, dans son caractère, dans la nature de son talent. Il a voulu tout emporter d'assaut, la réputation et le pouvoir. Il a revêtu comme une armure l'insolence de l'esprit et de l'ambition. Il a déclaré après Falstaff que « le monde était son huître, » qu'il était résolu à l'ouvrir n'importe avec quel instrument. Il a multiplié les excentricités, accumulé comme à plaisir les doutes sur son bon sens, sur sa capacité politique, sur la sincérité de ses convictions. Il a réussi pourtant, et, si l'admiration doit être proportionnée à la difficulté vaincue, on ne saurait vanter trop haut son énergie, son activité et ses ressources.

En revanche, l'usage qu'il a fait du pouvoir, et c'est là-dessus que se jugent en définitive les hommes d'état, n'a pu répondre aux prétentions qu'il avait annoncées. Au pouvoir comme dans l'opposition, il a prouvé que personne ne parle mieux que lui, que nul ne s'entend mieux au maniement d'une chambre, n'exécute une manœuvre avec plus de dextérité; mais il n'a pas épargné une défaite à son parti, il n'a pas retardé d'une heure le déclin précipité de la politique dont il s'est constitué le gardien. Il devait rajeunir, transformer le torysme; il a été simplement conservateur à la manière de ses devanciers, et il n'a pas même conservé intact l'héritage qu'il avait reçu. Il lui est arrivé de moissonner ce que ses mains n'avaient pas semé, ce que d'autres influences que celles de son parti avaient mûri. Il s'est acquitté de cette tâche avec habileté, mais à contre-cœur, et dès le lendemain les bras lui sont tombés de fatigue devant une autre besogne, bien faite néanmoins pour allumer son ambition. M. Disraeli a refusé d'entrer à la chambre des lords, et ce refus montre qu'à soixante-quatre ans il n'a rien perdu de son goût pour l'action. Il se peut que dans un de ces orages parlementaires qu'un vent imprévu amène d'une heure à l'autre il soit reporté au pouvoir. Tient-il en réserve quelque projet destiné à relever l'honneur du drapeau, ou bien faut-il s'attendre à le voir encore une fois, selon sa propre expression, « emprunter les habits de ses ad-

versaires pendant qu'ils sont au bain? » Je ne sais; mais les promesses dont il a été prodigue ont été jusqu'à cette heure stériles. C'est que la hardiesse des théories, la beauté des plans, ne font pas le génie de l'homme d'état; c'est que le roman le plus magnifique ne remplace pas l'étude consciencieuse des besoins du temps; c'est que la pire chose en politique est de trop sacrifier au paraître.

Comme romancier, M. Disraeli ne laissera pas d'œuvre durable. Il a, qu'on me permette de le dire, mangé sa gloire en herbe. Il n'a jamais eu la patience de faire crédit d'une heure au succès. Ses romans politiques, les seuls auxquels on puisse reconnaître une valeur, ont eu la vogue. Que sont-ils aujourd'hui? Des dates, et rien de plus. Ils marquent des étapes sur la carrière parcourue par l'auteur, ils rappellent un moment dans l'histoire des opinions et des modes en Angleterre.

Le public y cherchait autrefois avec empressement la secrète pensée de l'homme politique, l'explication anticipée de sa conduite. Il ouvrait une oreille avide à ses révélations; mais il faut qu'un révélateur soit jeune pour être écouté. Promettre n'est pas de tous les âges. Aussi *Lothaire* marque à cet égard une réserve à laquelle M. Disraeli n'avait pas accoutumé ses lecteurs. Il n'entreprend pas de résoudre d'emblée le problème religieux qui agite l'époque actuelle; il ne se charge pas de réconcilier l'église anglicane et le catholicisme; il se contente de décrire sans beaucoup d'émotion les prouesses des combattans, de nous y faire assister comme à un tournoi. On ne regretterait pas trop ce dogmatisme aventureux, ou plutôt on saurait gré à M. Disraeli d'être descendu de la chaire et du trépied, si son œuvre témoignait d'un effort sincère pour se conformer à la vérité humaine. Il n'en est rien. Aujourd'hui comme autrefois, tout lui est bon, pourvu qu'il s'égaie et se fasse applaudir. Toucher en passant du bout de sa cravache des personnes vivantes, mettre en scène à l'improviste M. Glyn, le *whip* de l'opposition lors de son dernier ministère, nous introduire dans la salle fumeuse où les *fenians* tiennent leurs assemblées, peindre à la grosse brosse un prétendu paradis aristocratique pour ébahir la foule, cela ne peut manque de plaire aujourd'hui, et c'est une tâche plus aisée que de faire jouer puissamment les ressorts du cœur humain; mais qui se souciera dans quelques jours de toutes ces belles choses? M. Disraeli a porté dans la politique et dans la littérature les qualités d'un boute-en-train. Parce que le public applaudit volontiers à tout ce qui l'amuse, il a cru que le talent suffisait à tout. Cette erreur, qui est celle de beaucoup de gens d'esprit, explique pourquoi M. Disraeli n'est, dans la haute acception de ces deux mots, ni un homme d'état ni un écrivain. N'est-il pas trop tard pour qu'il en revienne?

P. CHALLEMEL-LACOUR.

LA

QUESTION OUVRIÈRE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

IV.

LE ROLE DE LA BOURGEOISIE DANS LA PRODUCTION (1).

S'il est un reproche que l'on puisse adresser à notre siècle, ce n'est assurément pas de refuser son intérêt au sort des populations ouvrières. Chacun aujourd'hui étudie leur situation et cherche les meilleurs moyens d'améliorer leur destinée. Tous les projets qui tendent à ce but et qui semblent réalisables sont assurés de rencontrer la faveur et l'appui du public. Il n'est pas de combinaison ingénieuse qui n'ait été ainsi mise au jour, appliquée sur une échelle plus ou moins vaste, et qui n'ait eu son heure de vogue ; mais il y a dans tous ces plans de réforme et de palingénésie une part irréductible d'erreur qui, donnant lieu à des espérances démesurées, amène presque toujours à court délai de pénibles déceptions. A force d'examiner l'état des travailleurs manuels, on finit par perdre de vue les autres parties de la société. L'on conçoit pour les premiers une sorte de progrès isolé, un mode spécial et hâtif de perfectionnement. Ces études unilatérales et exclusives conduisent à des théories que la pratique finit bientôt par condamner, et les engouemens les mieux

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

fondés en apparence ne tardent pas à disparaître devant la brutale contradiction des faits.

Nous nous proposons d'éviter ici cette cause habituelle de confusion que l'on retrouve dans la plupart des écrits des publicistes contemporains qui ont abordé l'étude de la question ouvrière. Il nous paraît utile, indispensable même, de porter un moment nos yeux sur la bourgeoisie, de chercher par une impartiale analyse des faits économiques quel est le rôle qui lui incombe dans la production, quelle est la fonction essentielle dont elle s'acquitte, et de nous demander s'il serait possible de remplacer ou de limiter son concours. Existe-t-il dans l'état social une distribution naturelle des tâches? Est-il dans l'ordre des choses que telle ou telle catégorie de personnes et de familles ait des qualités spéciales qui la rendent plus apte que toute autre à une série déterminée de services? C'est là une étude préjudicielle qui doit devancer l'adoption de tout plan nouveau d'organisation du travail. Nous croyons que les écrivains, en très grand nombre, qui ont consacré leur talent et leur zèle à la propagande des systèmes actuellement en faveur, — la participation aux bénéfices et la coopération, — n'ont point apporté à l'examen de ce sujet un esprit assez dégagé de parti-pris. La plupart ont supposé de prime abord qu'à la classe ouvrière étaient échues des aptitudes universelles qui n'avaient besoin que d'être développées par quelques années d'apprentissage ou d'école pour qu'elle fût aussitôt en état de remplir toutes les positions, de diriger tous les ressorts du mécanisme social. Aussi lui ont-ils conseillé de quitter immédiatement les vieilles méthodes de travail pour s'adonner à l'association sur la plus large échelle. Ils ont ouvert à ses efforts un champ d'espérances sans bornes, mais où elle a bronché et piétiné dès les premiers pas. C'est qu'on avait admis comme axiome un principe qui aurait eu besoin d'une démonstration rigoureuse. L'on n'avait pas pris garde qu'il y a des qualités et des vertus bourgeoises d'une utilité de premier ordre, et qu'il n'est pas possible d'acquérir en peu de temps. Nous n'avons assurément pour la bourgeoisie ni tendresse exclusive ni flatterie intéressée : elle a ses défauts, ses vices même, comme toute réunion d'êtres humains; mais son caractère, son esprit, ses traditions, la disposent merveilleusement à un rôle économique qui ne peut être bien rempli que par elle. Pascal a dit avec son grand sens : « Quand l'homme s'abaisse, je l'élève; quand il s'élève, je l'abaisse. » La bourgeoisie dans ces derniers temps a été assez battue en brèche, négligée, perdue de vue ou traitée en parasite et en tyran, pour qu'il soit permis à un esprit froid et impartial de chercher à définir son véritable rôle économique.

I.

Notre époque possède au plus haut degré l'esprit de généralisation et d'abstraction. C'est pour elle un procédé familier que de désigner par des formules brèves et absolues les divers élémens qui concourent au développement de la société. Rien de plus usuel que de décomposer dans le langage et d'opposer l'un à l'autre les agens variés qui impriment le mouvement à la production, comme s'il s'agissait de forces naturelles, simples et immuables. L'on met ainsi en regard ces deux facteurs, le *travail* et le *capital*, comme les deux uniques auxiliaires et copartageans que l'on rencontre dans l'industrie. On s'habitue à ne rien voir en dehors de ces dénominations auxquelles on attribue une rigueur scientifique. Toutes les parties de la population se laissent atteindre par cette contagion des formules abstraites. Le moindre ouvrier, comme l'homme du monde et l'économiste, parlera sans cesse de l'antagonisme, des prétentions réciproques et des victoires ou des défaites du *capital* et du *travail*, ces frères ennemis entre lesquels l'accord et la paix semblent devenus impossibles. Cette phraséologie, quand elle sort des livres spéciaux pour se répandre dans le langage courant, n'est pas sans propager des erreurs funestes et préparer de graves dangers. A séparer ainsi perpétuellement la société en deux classes, dont l'une est désignée par le mot de *travail* et l'autre par le mot de *capital*, on finit bientôt par croire que le seul attribut de l'une est l'effort sans relâche, comme l'unique fonction de l'autre est la possession exclusive des instrumens de production. Telles sont bien en effet les idées populaires. Une seule chose distingue la bourgeoisie aux yeux de nos artisans, c'est qu'elle détient les machines, les matières premières et tous les autres objets qui constituent le capital. Aussi arrivent-ils à se demander si la présence de cette classe qu'ils prétendent privilégiée a une réelle utilité économique, et, suivant qu'ils sont enclins aux procédés de justice sommaire ou confians dans les mécanismes inventés par les novateurs, ils déclarent à la bourgeoisie une guerre ouverte, ou bien ils cherchent à lui faire une concurrence paisible, en essayant de s'acquitter des fonctions qu'elle seule semblait destinée à remplir. Des hommes éclairés accompagnent ou précèdent même les ouvriers sur ce terrain, et les convient à des entreprises auxquelles ils étaient jusqu'ici restés étrangers. Assurément, si le seul caractère propre à la classe bourgeoise était la possession des instrumens de travail, il n'y aurait rien qui pût s'opposer à ce que les ouvriers, par la réunion de leurs épargnes ainsi que par les ressources qu'un bon aménagement du crédit leur fournirait, se fissent commerçans, banquiers,

industriels, et réunissent dans leurs mains toutes les fonctions de la vie sociale. Avec un peu d'application et de persévérance, ces tentatives devraient réussir; mais est-il vrai que la bourgeoisie n'ait d'autre rôle et d'autre mission que de détenir les capitaux? C'est là une grande erreur. La bourgeoisie joue dans l'organisme social un rôle plus actif, plus prépondérant, plus difficile à remplir, et dont j'oserai même dire qu'elle seule peut suffisamment s'acquitter.

La classe bourgeoise ou moyenne a deux qualités qui font d'elle le pivot de la société : elle a l'esprit de tradition et l'esprit d'initiative; elle unit l'un et l'autre dans la plus parfaite mesure. Aussi est-elle à la fois un guide et un modérateur. Grâce à ces facultés précieuses, qui semblent s'exclure, mais qu'elle sait concilier, elle est l'agent du progrès régulier et l'âme de la production. Il est assez de mode aujourd'hui de ne tenir aucun compte de l'esprit de tradition, et cependant il occupe une grande place non-seulement dans la vie morale et intellectuelle, mais dans la vie économique. La tradition, c'est l'expérience des siècles, c'est l'ensemble des sentimens et des idées dont nos ancêtres ont éprouvé la valeur et l'utilité, ce sont les principes d'action, les règles de conduite, les méthodes, les procédés, les habitudes, dont le temps a démontré et consacré l'efficacité. Tout ce précieux trésor, recueilli pièce à pièce par les âges qui ne sont plus, se transmet de père en fils par l'éducation. Veut-on savoir quelles sont les plus importantes richesses qui nous viennent de cette source? Ce sont les habitudes d'ordre, de discipline, de prévoyance, de persévérance. Certes l'on rencontre dans toutes les parties de la population des hommes qui ont ces qualités; mais ce sont des exceptions. La bourgeoisie les possède d'une manière plus générale, c'est en quelque sorte son patrimoine. Il faut voir là non des dons gratuits de la nature dispensés au hasard, mais les produits d'une longue culture et d'efforts séculaires. Naturellement l'homme est désordonné, indiscipliné, imprévoyant, impatient et léger. Pour étouffer ces défauts innés et leur substituer les vertus de la civilisation, il ne suffit pas de l'enseignement de l'école, il faut l'influence du foyer domestique, et, pour que ces facultés se transmettent à l'enfant, il faut déjà que les parens les possèdent. Voilà pourquoi la bourgeoisie est plus que toute autre classe apte à la direction des entreprises, c'est que la plupart de ses membres ont vécu dans une atmosphère morale qui a puissamment favorisé l'essor des qualités de l'esprit et du caractère, sans lesquelles on ne peut concevoir de grand développement industriel.

Habitués à ne reconnaître et à n'estimer que le travail physique, beaucoup d'ouvriers n'apprécient point ces facultés supérieures qui font la grandeur et l'importance sociale de la classe moyenne. Ils l'accusent d'oisiveté, de parasitisme; ils ne voient en elle que sa

richesse, qu'ils considèrent comme un privilège : ils s'imaginent pouvoir aisément et avec grand profit s'emparer de ses fonctions sociales. Ces illusions prouvent leur complète inexpérience. S'imaginer qu'en dehors du labeur manuel il n'y a pas d'activité productive, ou bien croire que le don d'administrer et de gérer les entreprises est identique avec la connaissance de la lecture, du calcul, même de la tenue des livres, ce sont là des naïvetés d'enfant.

Tout dans la vie économique démontre l'importance de la tradition. Qu'on jette les yeux sur la répartition des industries dans le monde civilisé, l'on se rendra bientôt compte du rôle de ce facteur, si négligé d'habitude dans les plans de reconstruction sociale. D'où vient que depuis des siècles tel peuple a une prépondérance invincible dans telle ou telle branche de travail? Pourquoi des industries importantes se montrent-elles pendant une série de générations pleines de vie et d'essor dans des localités isolées que toutes les conditions naturelles semblaient condamner à l'obscurité? Pourquoi Mulhouse est-elle sans égale pour les toiles peintes, et Tarare pour les mousselines? Pourquoi dans la vieille cité alsacienne retrouve-t-on brillant du même éclat, à quelques siècles de distance, les noms des anciennes familles industrielles, les Kœchlin, les Dollfus? D'où vient que toujours et sur toute l'étendue de la terre les Allemands et les Suisses tiennent le premier rang pour la commission, les Juifs pour la banque, les Français pour le commerce de détail? Sont-ce là des inégalités de race, des diversités naturelles d'aptitudes et de talens? Ne sont-ce pas plutôt des qualités acquises qui se transmettent par l'éducation et l'exemple domestique, qui se développent dans cette atmosphère morale des idées, des sentimens, des habitudes de famille, de classe ou de nation? Il n'y a qu'un matérialisme grossier qui puisse mettre en doute cette influence traditionnelle, cet héritage bienfaisant de qualités et de vertus, cette filiation spirituelle par laquelle les générations humaines croissent et se complètent. Le vulgaire est étranger à cet ordre de considérations et de sentimens. Il regarde l'individu comme isolé, et croit volontiers que son développement ne dépend que de lui-même. Il n'aperçoit pas dans le passé toute la série d'êtres auxquels chaque personne humaine se rattache et dont elle garde l'empreinte. En dépit de toutes les doctrines égalitaires, il y a dès notre naissance, indépendamment de nos aptitudes personnelles et des conventions sociales, un germe d'inégalité pour chacun de nous : suivant que nous aurons été placés dans une famille prévoyante, dans un milieu pratique et raisonnable, des qualités précieuses, qui autrement seraient demeurées atrophiées, se seront développées dans notre caractère et dans notre esprit, à notre insu et sans effort

de notre part. Il n'y a pas d'influence postérieure et d'enseignement scolaire qui puissent équivaloir à ces impressions originelles.

Un examen un peu attentif des faits économiques démontre l'exactitude de ces observations. Quoi de plus simple en apparence que la mission du commerce de détail? Tout le monde peut se croire la capacité nécessaire pour être boucher, boulanger, épicier. Acheter en gros et à crédit, revendre en détail et au comptant, percevoir une commission considérable par suite de la différence entre les prix d'achat et les prix de vente, il n'est si petit esprit qui ne se suppose en état de rendre ce service et de profiter de ce bénéfice; mais l'expérience rectifie ces erreurs et venge les modestes et honnêtes négocians de la présomption des ignorans. Tous ceux qui, sans une longue préparation, ont essayé de remplir ces obscures positions mercantiles ont été bientôt victimes de leur imprudence. Quelle variété de qualités, — tact, coup d'œil, économie, — est nécessaire pour réussir dans ces prétendus métiers de parasite, rien ne le prouve mieux que la longue liste de ceux qui y échouent, et dont les déclarations de faillite encombrent chaque semaine les colonnes des journaux. Un promoteur du mouvement coopératif, homme de talent et de savoir, M. Clamagéran, faisait cet aveu, qu'il importe de recueillir : « On s'imaginait que les sociétés de consommation devaient très bien réussir à Paris, préjugé qui est dû à une double illusion. On croit que les intermédiaires réalisent des bénéfices énormes, et cela presque sans rien faire; mais la pratique dément ces idées. Il faut, quoi qu'en pense l'ouvrier, généralement beaucoup de travail pour obtenir ces quelques avantages, ces quelques bénéfices de certains intermédiaires. Il leur faut des qualités tout à fait spéciales d'ordre moral et intellectuel que l'ouvrier n'apprécie pas, habitué qu'il est à ne connaître et à n'estimer que le travail physique, et qu'il ne trouve pas d'ailleurs facilement parmi les siens. » Telle est la force de la vérité qu'elle s'impose aux plus prévenus. Ces facultés d'administration, de prévoyance, de persévérance, voilà ce qui constitue la bourgeoisie. Depuis le directeur de la plus vaste société anonyme de France jusqu'au plus humble charbonnier, c'est le même esprit, ce sont les mêmes pensées, c'est le même caractère que l'on rencontre : le sens pratique, la défiance des théories nuageuses, l'ardeur infatigable, le goût du progrès régulier et de l'épargne incessante. A qui possède ces dons précieux, la bourgeoisie n'hésite pas à s'ouvrir; qui les a perdus au contraire ne tarde pas généralement à déchoir. Ainsi la bourgeoisie est par nature destinée à la conduite des entreprises grandes ou petites; ce n'est pas un hasard heureux, une routine sociale qui l'a investie de cette fonction directrice, ce sont ses qualités d'état, ses vertus traditionnelles,

qui lui sont tellement propres que le peuple trop souvent les dédaigne et les raille.

Cette solidarité qui existe entre tous les rangs de la classe bourgeoise, cette unité d'esprit, cette identité de caractère et de conduite, qui rattachent les plus modestes commerçans de détail aux sommités de la finance et de l'industrie, n'ont été que trop méconnues par les publicistes et les philanthropes dans ces dernières années. Beaucoup d'hommes éclairés ont cru qu'il y aurait avantage à supprimer les intermédiaires entre le producteur et le consommateur. L'on aurait jeté de gaîté de cœur par-dessus le bord tous ces métiers infimes qui ont pour objet de conserver et de distribuer dans tous les rangs de la population et sur tous les points du territoire les produits et les denrées nécessaires à la vie de chaque jour. Si la force des choses, supérieure aux fantaisies des hommes, ne s'y était opposée, on les aurait remplacés par une multitude de sociétés anonymes minuscules, sans capitaux, sans compétence, sans responsabilité, et cependant la moindre réflexion suffit à démontrer qu'il n'y a pas d'industries s'exerçant avec aussi peu de rouages et avec autant d'économie que ce commerce de détail, objet des mépris d'en haut, des jalousies d'en bas et des calomnies de tous. On se plaint que les travaux manufacturiers aient détruit la vie de famille; l'on accuse aussi le régime des grandes usines d'avoir introduit l'antagonisme social au sein des populations qui, collaborant à une même œuvre, devraient rester unies de sentimens comme elles le sont véritablement d'intérêts. Le commerce de détail échappe à toutes ces objections. C'est la famille tout entière qui y prend part; tous ses membres y trouvent leur place, et peuvent s'y rendre utiles. La femme tient les livres pendant que le mari fait la vente et que les enfans portent les objets à domicile. Il n'est pas de répartition des tâches plus naturelle et plus moralisante; il n'est pas de société coopérative où l'on puisse rencontrer autant d'harmonie, où la déperdition des forces soit aussi faible, où les rouages soient aussi élémentaires et aussi souples. Il n'est pas surtout d'association plus démocratique, puisque c'est l'association primordiale par excellence, celle qui sort toute faite des mains de la nature. Voilà pourtant le régime que l'on voudrait détruire. On se plaint encore que notre organisation du travail ait enlevé aux femmes toutes les occupations paisibles, régulières, assorties à leurs instincts et à leurs capacités, et, par l'une de ces contradictions qui n'étonnent plus parce qu'elles sont journalières, l'on voudrait enlever à ce sexe, pour qui l'on professe tant d'intérêt, précisément la fonction dont il s'acquitte le mieux, et dans laquelle il surpasse de beaucoup les hommes. Tels sont les préjugés dont sont pénétrées les popula-

tions ouvrières à l'endroit de tous ceux qui portent le nom de négocians : préjugés regrettables, sentimens aveugles, qui prouvent l'incapacité actuelle et le manque de sens pratique de ceux qui s'y abandonnent.

L'un des caractères de la bourgeoisie, avons-nous dit, et l'un de ses mérites, c'est l'esprit de tradition; son autre grand mérite, son autre caractère principal, c'est l'esprit d'initiative. La bourgeoisie en effet n'est pas un corps fermé qui se laisse atteindre par l'inertie, et qui s'engourdisse dans la jouissance de ses avantages sociaux; c'est un groupe toujours en mouvement qui sans cesse se renouvelle et s'enrichit d'élémens plus actifs, c'est la séve ascendante qui porte partout la vie, et qui est le principe de tout développement normal. Les écrivains socialistes ont comparé l'organisation de la société à celle d'une armée, et se sont élevés avec force contre la subordination arbitraire, la discipline imposée. La comparaison est fausse. Il y a une hiérarchie dans la société, mais elle est le produit de la force des choses; il y a un classement rigoureux, mais ce classement ne s'opère point par voie autoritaire, il résulte des capacités et des efforts individuels. Ainsi la classe bourgeoise est un corps vivant dont la condition d'existence est de s'épurer et de se recomposer sans relâche. Chaque jour, les populations ouvrières perdent quelques-uns de leurs élémens les plus féconds et les meilleurs, qui vont accroître la force et l'activité de la bourgeoisie. Dira-t-on qu'il y a trop de hasard dans ce groupement des molécules sociales? Ce serait singulièrement se tromper sur l'œuvre de la nature. Rien n'est plus régulier, nous dirons même plus infaillible que cet essor ininterrompu de toutes les capacités et de toutes les aptitudes. C'est folie de vouloir remplacer ce classement naturel, méthodique, harmonique, par les incertitudes du discernement et du contrôle humain.

Les considérations qui précèdent répondent à quelques-uns des sophismes que l'on retrouve le plus souvent dans les théories socialistes, et qui s'égarent même quelquefois dans les écrits de philanthropes habituellement plus judicieux. Un de ces derniers, partant de la définition généralement admise par les économistes, que *le capital est du travail accumulé*, prétendait en tirer cette conclusion, que le capital doit être subordonné au travail, puisqu'il en est le produit. C'est là évidemment une conclusion spécieuse. Personne n'a émis l'idée qu'il fallait asservir les travailleurs manuels aux machines qu'ils surveillent et qu'ils dirigent. On aurait beau jeu à s'élever contre ce prétendu non-sens économique; il y a place pour des déclamations saisissantes : l'on pourrait comparer ces infortunés salariés, esclaves du matériel inerte des usines, à ces vic-

times vivantes que le tyran de l'antiquité attachait à des cadavres :

> Mortua quin etiam jungebat corpora vivis
> Tormenti genus.

Mais ces indignations éloquentes répondent à une situation imaginaire. Si la bourgeoisie a la conduite des entreprises d'industrie et de commerce, ce n'est pas seulement parce qu'elle détient les capitaux. La cause réelle de la position qu'elle occupe et qu'il est de l'intérêt de tous de lui laisser, c'est qu'elle possède particulièrement la capacité directrice, c'est-à-dire l'esprit de tradition uni à l'esprit d'initiative. Aussi est-il difficile aux populations ouvrières de se passer de son concours, alors même qu'on mettrait des capitaux suffisans entre leurs mains. Il faut chercher la démonstration pratique de cette vérité, et il ne sera pas difficile de la trouver; nous n'aurons qu'à examiner de près l'état et la marche de ces institutions nombreuses connues, on ne sait pourquoi, sous le nom bizarre de sociétés coopératives, — associations ouvrières aujourd'hui fort répandues, qui semblent avoir d'aussi modestes résultats qu'elles annonçaient de grandes prétentions.

II.

Il y a vingt ans à peine, dans un district obscur de la Prusse, un juge de paix, M. Schultze, créait une banque populaire dont l'objet, nettement indiqué, était de faciliter le commerce des petits artisans et des modestes patrons, qui sont si nombreux en Allemagne. Au-delà du Rhin en effet, l'industrie garde encore les cadres et la vie du moyen âge; elle est morcelée et démocratique, elle ignore les grands ateliers et la puissante concentration de capitaux et de moyens de production qui distinguent l'Angleterre ou la France. La fondation de M. Schultze était une œuvre de petite bourgeoisie, elle ne se présentait pas comme une innovation destinée à réformer le monde; ce n'était pas une nouvelle organisation du travail qui venait d'apparaître, c'était une simple amélioration des conditions existantes. Toutes les relations sociales étaient conservées, seulement le petit patron ou façonnier, qui était obligé jusque-là d'emprunter à des taux élevés pour acheter les matières premières de son industrie, trouvait, moyennant des garanties sérieuses, un crédit à meilleur marché, quoique relativement encore cher. Grâce à son mérite propre et à l'opiniâtre propagande de son créateur, cette institution se développa dans tout le nord de l'Allemagne avec rapidité. On finit par compter plus d'un millier de banques populaires, ayant plus de cinq cent mille adhérens et faisant pour plusieurs centaines de millions d'affaires. Peu de temps après, une autre amé-

lioration vint à se produire et à se répandre avec le même succès. Un grand nombre de ces petits façonniers et patrons d'outre-Rhin, tailleurs, relieurs, tisserands, se réunirent en groupes pour acheter en gros les matières premières de leur industrie : c'était là une idée pratique et sage, qui porta les excellens fruits que l'on en pouvait attendre. Aidé par ces secours nouveaux, le petit commerce d'Allemagne se sentit plus de vigueur, il prit une allure plus régulière, et fut même à l'abri des crises. Le public français ne tarda point à être informé de ce mouvement si fécond et si judicieux qui s'opérait chez nos voisins; mais il se trompa sur le caractère et la portée de ces modestes institutions : il leur attribua un objet qu'elles n'avaient pas et des proportions qu'elles n'ont jamais atteintes. Il ne tint aucun compte des conditions particulières au pays où elles étaient nées; il crut avoir découvert un moyen de rendre chaque ouvrier capitaliste et de détruire le prolétariat.

Il s'était produit en Angleterre un mouvement analogue à celui dont l'Allemagne avait été le théâtre. Dans différentes villes manufacturières, quelques ouvriers d'élite avaient, à partir de 1844, fondé des sociétés d'approvisionnement et de consommation dont l'objet était d'acheter en gros les denrées nécessaires à la vie et de les revendre en détail aux associés. Quelques-unes de ces entreprises populaires, celle des *équitables pionniers de Rochdale* entre autres, étaient parvenues, après différentes épreuves et péripéties, à une véritable et solide prospérité. Nous ne croyons pas que personne ait pris la peine d'examiner les conditions où se trouvait à cette époque le commerce de détail en Angleterre. C'était là cependant une étude indispensable pour se rendre compte de l'efficacité du procédé dont les travailleurs anglais s'étaient servis. Quelques mots suffiront pour éclairer cette question. A l'époque où la grande industrie se répandit en Angleterre, les manufacturiers prirent l'habitude d'avoir à côté de leurs usines de vastes magasins où ils réunissaient les denrées nécessaires à la vie pour les détailler à leurs ouvriers. Était-ce dans le principe une pensée philanthropique qui avait inspiré cette organisation? était-ce au contraire une idée de lucre? Quoi qu'il en soit, ce régime devint bientôt général, et il donna lieu à de grands abus. La plupart des patrons tiraient un énorme bénéfice de cette industrie accessoire. L'opinion publique se manifesta avec force contre ces pratiques connues sous le nom de *truck system*. Le parlement intervint et fit une loi pour défendre expressément aux manufacturiers de se livrer à cette sorte de commerce. Ces prescriptions législatives ne se montrèrent pas efficaces, car cette année même un journal anglais, *the Economist*, nous apprenait que la plupart des manufacturiers d'Écosse persistaient, au mépris des dispositions légales, à entretenir près de leurs

usines des magasins de denrées alimentaires et à rançonner les ouvriers, qu'ils forçaient à s'y approvisionner. La conséquence de cet état de choses avait été d'empêcher l'établissement du commerce de détail dans les villes manufacturières d'Angleterre. La concurrence n'y existait pas; les patrons y avaient en fait le monopole de cet important trafic. Ainsi les sociétés alimentaires des ouvriers anglais ne venaient pas lutter contre le petit marchand; elles le remplaçaient. C'était une première cause de succès pour celles qui furent conduites avec tact et intelligence. Une autre circonstance vint encore les favoriser. Au moment où elles commencèrent à naître, c'est-à-dire après 1844, les doctrines économiques du libre échange et de l'abaissement des droits sur la consommation remportaient un complet triomphe dans la Grande-Bretagne. L'on supprimait le droit sur les grains, l'on réduisait à un taux infinitésimal la taxe sur les viandes; l'on abaissait tour à tour et dans des proportions considérables l'impôt sur le sucre, sur le café, sur le thé. Ainsi toutes les denrées alimentaires se trouvaient dégrevées dans une série de dix années qui correspondait précisément à la création des sociétés ouvrières. Quel avantage ce fut pour ces dernières, il est à peine besoin de le dire. Quand on dégrève un impôt de consommation, il n'arrive jamais que les produits baissent immédiatement de prix dans la même proportion : les intermédiaires commencent toujours par retenir à leur profit une part de la taxe diminuée; ce n'est qu'à la longue et par l'effet d'une concurrence plus active que l'acheteur retire le plein bénéfice de la réduction de l'impôt. Telles sont les conditions exceptionnellement propices au milieu desquelles naquirent les sociétés ouvrières d'alimentation en Angleterre : il ne faut donc pas s'étonner si quelques-unes, en très petit nombre, réussirent. Les circonstances d'ailleurs sont devenues pour elles plus difficiles, le commerce de détail, qui n'existait pas dans les cités manufacturières, a fini par s'y constituer à la suite des lois sur le *truck system*, l'effet des dégrèvemens sur les denrées s'est fait sentir, la concurrence s'est établie et a diminué les prix de vente. Toutes les informations récentes les plus exactes nous apprennent que le mouvement est arrêté, et que les associations commerciales ouvrières sont bien loin de croître en nombre ou en prospérité; mais le public français s'est empressé d'accueillir avec son habituelle légèreté les récits des succès obtenus de l'autre côté de la Manche par les sociétés de travailleurs. Dans ce fait anormal et transitoire, l'on a voulu découvrir un principe universellement vivifiant et partout applicable : il s'est fait comme une légende autour des *équitables pionniers de Rochdale*. On s'est imaginé avec une merveilleuse crédulité que le commerce de détail avait fait son

temps, et que partout il allait être détrôné par des syndicats ouvriers.

Un troisième exemple, moins heureux, mais dont le public français a tiré des conclusions non moins décevantes, est venu se joindre aux deux premiers. Dans la ferveur révolutionnaire de 1848, il s'était créé à Paris et dans quelques villes de province un certain nombre d'associations d'artisans qui se proposaient de se passer de patron et de se distribuer entre eux les bénéfices que cet intermédiaire s'attribue aux dépens des salariés. La faveur du gouvernement d'alors avait réparti un prêt de 3 millions entre ces petites républiques industrielles. Il ne paraît pas que cette semence ait heureusement fructifié. Sur 45 sociétés ouvrières qui recueillirent ces largesses de l'état, l'on n'en cite que 2 qui aient survécu; encore sont-elles devenues des *patronats collectifs*, comptant peu d'associés et beaucoup de salariés désignés par le nom plus nouveau et plus démocratique d'auxiliaires. Ces premières tentatives ne semblaient pas encourageantes; mais il n'est rien de tel que le fanatisme pour interpréter tout dans le sens de ses convictions et transformer les objections en argumens. On attribua aux circonstances extérieures, aux changemens politiques ou bien encore au défaut d'instruction scolaire, cet échec des premiers rudimens de sociétés de production. Ces essais n'en furent pas moins considérés comme des antécédens qui auraient certainement été plus favorables, si les conditions d'expérimentation eussent été changées. La foi dans le principe ne fut pas ébranlée. Le nom seul d'association, qui était trop vieux et qui avait subi trop de défaites, fut abandonné, on lui substitua le mot de coopération. Ce vocable sonna bien aux oreilles des philanthropes; il fit rapidement son chemin. Il y a toujours dans la classe éclairée des esprits qui sont ouverts à toutes les propositions de réforme, à tous les plans de palingénésie, auxquels on donne une apparence modeste.

C'est un réformateur bien connu, Robert Owen, qui dès le début de ce siècle lança dans le monde le mot de *coopération*. Il y attachait un sens manifestement communiste. Cette expression ne fut pas alors recueillie; c'est seulement dans ces dernières années qu'elle fut reprise, et qu'elle devint populaire. Elle servit à couvrir une foule de projets différens et vagues, dont les uns étaient d'une application limitée, mais possible, dont les autres, la plupart même, étaient des utopies. Bien vue et protégée à son essor par la partie la plus aventureuse de la bourgeoisie, la coopération ne tarda point cependant à montrer quelle était sa véritable nature, et à trahir le vieux levain socialiste qu'elle avait pendant quelque temps dissimulé. Le gérant de la principale association parisienne de crédit

était un ancien secrétaire de Cabet. Les disciples dispersés de Fourier se rallièrent autour de la nouvelle enseigne; les mots de *théorie sociétaire*, de *foyers d'attraction*, de *comptoir communal*, se retrouvèrent dans la bouche des coopérateurs. L'on parla de fonder « une cité coopérative intégrale, opérant avec les trois élémens d'industrie, capital, travail et talent, et embrassant les divers travaux de ménage, culture, fabrique,... en un mot toutes les relations sociales. » Un initiateur, rédigeant sous le nom de *Gallus* l'*Almanach de la coopération*, imagina un plan pour faire régner « le commerce véridique » au moyen d'un système de syndicats solidarisés qui auraient représenté tous les consommateurs et tous les producteurs. Ces projets furent publiés par les principaux organes du mouvement coopératif; ils furent même discutés dans des réunions d'hommes graves. C'est une justice à rendre à beaucoup des partisans de la coopération qu'ils combattirent toutes ces pauvretés; mais ils n'apportèrent pas à la lutte contre ces idées, non moins niaises que subversives, toute l'énergie et toute la conviction que le devoir impose en pareil cas; ils subirent bon gré mal gré l'alliance des visionnaires. Quelles qu'aient pu être les opinions des hommes opulens et judicieux qui ont patronné à ses débuts la coopération, les adeptes placèrent dans ce système les plus déraisonnables et les plus chimériques espérances. Dès l'abord, on fit de ce terme nouveau le plus abusif emploi; il surgit bientôt une « commission consultative et de renseignemens des sociétés coopératives, » des « bureaux de placement coopératifs, » une « agence coopérative des liquides, » une « école supérieure d'enseignement coopératif, » des « écoles rurales coopératives; » mille autres formules plus ou moins étranges couvrirent des spéculations d'aventuriers ou de folles tentatives de travailleurs confians. Toute une série de journaux naquit pour faire la propagande du dogme d'introduction nouvelle; on eut successivement *l'Association*, *la Coopération*, *la Mutualité*, *le Travail*, *le Travailleur associé*, feuilles bien intentionnées, nous le voulons croire, mais où étaient rééditées toutes les utopies des réformateurs du commencement du siècle. On n'a point ici la prétention d'examiner en détail toute la nuée de projets qui virent le jour sous ce nom de coopération, alors si en faveur. Il nous suffit de signaler aux hommes judicieux les inconvéniens graves qu'il peut y avoir à embrasser avec ardeur des plans de réforme sans en avoir étudié scrupuleusement la nature et la portée; c'est s'exposer à faire naître une fermentation dangereuse : il arrive souvent que des formules inoffensives aux yeux de la bourgeoisie prennent devant le peuple un autre sens, et se prêtent à de subversives revendications. Ainsi en a-t-il été pour la coopération. Pendant que l'on voulait ouvrir aux travailleurs manuels une voie plus prompte pour se créer un

petit capital, ceux-ci ne pensaient qu'à supprimer le rôle de la bourgeoisie dans le commerce et dans la production. Combien sont vaines ces espérances, c'est ce que l'on va essayer de démontrer. Cette tâche sera facilitée par les procès-verbaux d'un *comité d'études sur la coopération*, enquête privée et approfondie qu'ont faite récemment quelques partisans dévoués de cette idée nouvelle, — écrivains, ouvriers, petits marchands ou employés. — Les faits ont été examinés de très près, on s'est efforcé de découvrir les moyens que les associations ouvrières doivent employer pour réussir. En lisant ces instructifs procès-verbaux, l'on se rend facilement compte des causes véritables et permanentes qui s'opposent à l'essor du principe coopératif. Toutes les faiblesses, toutes les lacunes de la coopération ont été en effet nettement accusées par ses plus énergiques partisans; il nous est permis de dire en pareil cas : *Habemus confitentem reum.*

Il existe en France environ 800 sociétés coopératives. La plupart végètent obscures et misérables; plus des deux tiers sont des sociétés de consommation, c'est-à-dire se proposant de revendre en détail les marchandises et denrées qu'elles achètent en gros. C'était une opinion répandue, il y a quelques années, que toutes les associations de ce genre devaient réussir. Il semble qu'elles ne soient exposées à aucune chance de perte; elles ont une clientèle assurée dans les membres qui les composent, leurs frais généraux paraissent devoir être faibles, il n'y a pas de patron qui ait des prélèvemens considérables à exercer. Malgré ces apparences si favorables, la plupart de ces petites sociétés anonymes ont sombré. Elles faisaient appel à de beaux sentimens, elles se paraient de noms poétiques et pleins de promesses : la *Sincérité*, la *Fourmilière*, la *Vie aisée*, la *Famille commerciale*, l'*Économie ouvrière*. Tout leur augurait le succès; mais il y avait dans l'institution même des vices cachés qui devaient fatalement amener la ruine ou du moins la stagnation. Si les sociétés se constituaient avec le seul capital de leurs membres, elles se trouvaient trop pauvres, trop limitées; elles ne pouvaient acheter de première main et de premier choix, elles n'avaient ainsi que des marchandises de rebut; puis l'on reconnut que la plupart des articles à l'usage des classes ouvrières ne donnent qu'un bénéfice très réduit. Veut-on installer une boulangerie coopérative, l'on s'aperçoit que l'on gagne peu sur le pain ordinaire; c'est sur le pain de luxe que le boulanger fait la plus grande partie de ses bénéfices. Pour avoir une exploitation rémunérative, il faudrait tenir à la fois une boulangerie et une meunerie; encore conviendrait-il de les transporter hors de Paris pour épargner sur les salaires et sur l'installation. Pour l'épicerie, les difficultés sont encore plus grandes: il faut réunir 600 articles différens que les mé-

nagères sont habituées à trouver dans le même magasin; mais il y a quelques-uns de ces articles comme le sucre, qui ne donnent presque aucun bénéfice, il y en a d'autres qui sont sujets à des déchets considérables. L'on gagne, il est vrai, 25 pour 100 sur les vins, les liqueurs, le café, 50 pour 100 sur la brosserie, la quincaillerie, mais il faut dans le magasin coopératif un assortiment complet de tout ce que l'on est habitué à trouver dans les établissemens du même genre, ou bien les chalands ne viennent pas. Si la société est riche, c'est-à-dire si elle est subventionnée par la bourgeoisie, une partie des difficultés précédentes disparaissent; malheureusement il en surgit de nouvelles, plus grandes peut-être. Ce capital que les membres n'ont pas gagné, ils le prodiguent, le gaspillent même; l'on s'est demandé dans le comité d'enquête s'il valait mieux qu'une association se fondât avec beaucoup ou avec peu d'argent. Cette question paraît naïve; eh bien! qui le croirait? la plupart des membres ont déclaré qu'il y avait moins de dangers à s'établir avec peu d'argent.

Tels sont les obstacles matériels; ils ne sont rien à côté des obstacles moraux. Il ne suffit pas d'avoir un approvisionnement, il faut le conserver, le dispenser avec économie. C'est chose facile quand le magasin est entre les mains d'une famille bourgeoise habituée de longue date à l'ordre et à la bonne administration, ayant d'ailleurs le stimulant de l'intérêt personnel; mais cette garantie manque à nos coopérateurs. Comme ils sont pendant le jour à leurs affaires, il leur faut des employés, et c'est, paraît-il, une race difficile à manier que les garçons d'épicerie; ils exigent le sou pour livre, ils ruinent la maison par leurs prélèvemens, ils sont pleins d'incurie. On a beau les intéresser aux bénéfices, ils laissent la marchandise se perdre. La Fontaine dirait qu'il faut ici l'œil du maître, mais l'on a changé tout cela. Une publication anglaise engage les sociétés coopératives à ne prendre de préposés qu'autant qu'ils fournissent une bonne et valable caution; c'est un bien pauvre remède, et qui cause de grands embarras. Ces gens de service ont tous les défauts, ils volent les denrées, si on ne les surveille; il est impossible de se fier à eux. Quels moyens de contrôle découvrir? Quand la maison est importante, l'on peut diviser la fonction commerciale entre trois ou quatre agens. On a un employé à l'entrée qui remet des bulletins aux chalands, les garçons qui servent le public y inscrivent le montant des achats, un caissier reçoit le solde : c'est le système suivi dans les établissemens de la boucherie Duval; mais la plupart des sociétés coopératives ne peuvent s'installer sur ce grand pied. Il y a là d'ailleurs bien des complications pour des gens qui veulent réduire le nombre des intermédiaires, et qui ont adopté le principe

de l'*économie des ressorts*. Le petit et le moyen commerce, gérés d'ordinaire par une famille sans auxiliaires, n'ont pas tous ces embarras.

Comment organiser la gérance? convient-il qu'elle soit collective ou individuelle? A ne consulter que le côté administratif, il n'y a pas de doute possible : avoir un chef expérimenté, muni d'une autorité suffisante, c'est le seul moyen de bien conduire des affaires si compliquées. Cependant les coopérateurs ne veulent pas abdiquer; c'est une république qu'ils prétendent fonder, non une dictature. Les plus judicieux demanderont, il est vrai, que le choix des administrateurs soit soustrait au suffrage universel, « qui est enlevé par les plus criards dans les assemblées générales. » Ils recommanderont qu'aucune proposition ne puisse être faite à l'assemblée générale sans avoir été examinée par une commission spéciale, — seul moyen d'éviter les surprises et les votes déraisonnables. Ces conseils de la prudence ne seront pas entendus; le principe de l'institution l'emporte sur toutes les considérations pratiques, c'est l'esprit populaire qui doit animer ces sociétés d'ouvriers. Coûte que coûte, l'on installera une gérance collective et souvent renouvelable. Il faut, écrivait M. Vigano, l'un des chefs du mouvement coopératif, que chaque société de consommation soit dirigée par un conseil d'administration nombreux, nommé pour trois ans, se renouvelant par tiers, sans que les membres sortans puissent être immédiatement réélus. Cette disposition a pour but d'éviter les coteries. Ainsi à peine ces fonctionnaires auront-ils pu acquérir des connaissances pratiques et l'habitude du métier, que la rigueur des principes démocratiques exigera qu'on les mette de côté; mais que de temps perdu, que d'allées et de venues, que d'heures enlevées à la famille et au foyer pour ces quinze administrateurs dont on réclame une présence fréquente, une surveillance attentive, un contrôle efficace! Aussi la plupart de ces petites associations n'ont été que des réunions de camarades, sans esprit de suite, sans unité de conduite. C'est d'ailleurs une singulière erreur que de vouloir fonder une entreprise de commerce sur des élémens si nombreux et si disparates. La responsabilité se disperse et s'évanouit, ce ressort si puissant de l'âme humaine perd sa force vivifiante; une famille bourgeoise qui se livre à l'industrie même la plus humble y engage son honneur et sa destinée tout entière. Dans les importantes sociétés anonymes, les administrateurs sont des hommes connus qui engagent leur réputation, leur considération, dans la conduite des affaires de leur compagnie, tandis que des ouvriers obscurs n'ont pas ce stimulant et ce frein : après la déconfiture de leur association, ils restent ce qu'ils étaient la veille, leur amour-propre n'en est pas sérieusement froissé. On a voulu persuader à des maçons, à des cordonniers, à

des typographes, de se faire épiciers ou boulangers à leurs momens perdus; ce ne sera jamais là pour eux qu'une œuvre accessoire, un divertissement après les fatigues de la journée. Il en est de ces entreprises comme de celles des riches propriétaires qui veulent faire de la culture. Ceux-ci peuvent s'imaginer aussi qu'ils remplaceront facilement leurs fermiers, ils peuvent penser qu'ils augmenteront leurs revenus en faisant valoir leurs terres, puisqu'ils auront supprimé un rouage inutile et coûteux; mais l'expérience vient bientôt redresser sans pitié ces erreurs puériles. C'est qu'il y a dans la société une distribution naturelle des tâches, c'est que toute industrie humaine est une chose sérieuse et absorbante qui ne peut être regardée comme un passe-temps. Les lois économiques, plus fortes que toutes les lois positives, interdisent le cumul des fonctions; l'on ne peut, quoi qu'on en dise, être à la fois épicier et forgeron. Ce qui est vrai des individus l'est aussi des classes; il ne suffit pas de réunir 80 ou 100 hommes bien intentionnés pour faire jaillir de cette foule l'esprit d'ordre, de régularité, le sens du commerce, l'intelligence directrice.

A supposer que la gérance soit unique, l'on tombe dans bien d'autres embarras. S'il est capable, le chef choisi par l'association ouvrière demandera ses coudées franches, il faudra le bien rémunérer, il exigera à peu près autant qu'un patron aurait gagné, il voudra surtout être le maître. Rien d'insupportable pour un homme pratique comme la perpétuelle immixtion de gens inexpérimentés qui prétendent donner des conseils et diriger les affaires. Ne choisissez pas un gérant unique, écrivait M. Vigano, car, s'il est bon, le contrôle le rendra mauvais. Dans la bouche d'un coopérateur, c'est là un singulier aveu, et qui se retourne contre la coopération. Il y a un autre péril. Habitués au travail manuel, beaucoup d'ouvriers ont une instinctive et insurmontable jalousie pour tous ceux qui, par profession, se livrent à des occupations commerciales ou industrielles : aussi se montrent-ils peu généreux envers les comptables auxquels ils ont recours; ils ne savent ou ne veulent pas faire grandement les choses, ils sont parcimonieux pour le traitement, de même qu'ils sont tracassiers dans le contrôle. Qu'en résulte-t-il? Les gérans de ces petites sociétés se servent de la position qu'on leur donne comme d'un marchepied. Ils font connaissance avec les chalands, acquièrent leurs sympathies par un service exact et loyal, puis au bout de quelque temps ils quittent le magasin coopératif, ouvrent une boutique à côté pour leur propre compte, et détournent à leur profit la clientèle. Que de faits semblables dans l'histoire des associations ouvrières! Il est même très ordinaire que des magasins coopératifs, ayant abouti à la faillite, aient été achetés par de petits négocians qui y font fortune.

Les associations ouvrières n'ont pas le mérite qu'on leur avait attribué de vendre à meilleur marché que les commerçans de détail. Pour abaisser les prix du pain et de la viande, pour remplacer les taxes officielles, beaucoup de personnes avaient compté sur la concurrence sociétaire. Vaines espérances! dans le comité d'études sur la coopération, il a été résolu à une grande majorité que les sociétés coopératives devaient vendre au prix courant du commerce. Comment d'ailleurs vendraient-elles à meilleur marché, puisqu'il a été reconnu que pour beaucoup d'articles ces prix sont à peine rémunérateurs? Ces associations chétives ont déjà bien assez de mal à se tirer d'affaire sans vouloir diminuer les prix.

Il est pourtant des sociétés coopératives qui réussissent, assure-t-on, et l'on nous montre que leurs comptes annuels se soldent parfois en bénéfices; mais il faut s'entendre. Examinons les choses de près, nous verrons ces prétendus profits s'évaporer pour la plupart. Il y a deux sortes de sociétés de consommation : les unes sont fondées en grande partie avec des capitaux bourgeois; elles sont patronnées, dirigées, subventionnées par des hommes influens et expérimentés, qui y mettent de leur argent, y consacrent en outre leur temps. Ce ne sont plus des créations ouvrières, ce sont des œuvres de bourgeoisie, c'est de la philanthropie bâtarde et à notre sens dangereuse; mais ces entreprises sont bien conduites parce qu'elles ont à leur tête de véritables commerçans, doués de ces vertus traditionnelles ou acquises dont nous avons démontré l'importance. Il n'est pas étonnant que ces institutions réalisent quelques profits; elles ont tous les élémens de succès : abondance de capitaux, direction habile, généralement homogène, clientèle choisie et compacte, subventions directes ou indirectes. Ce ne sont pas là des fondations ouvrières, ce sont des créations électorales faites en vue d'acquérir une popularité facile; toutes les conclusions que l'on peut tirer de leur prospérité sont décevantes, ces apparences de succès cachent souvent des sacrifices réels. Une autre espèce de société coopérative, la seule vraie et *genuine*, pour nous servir d'une expression anglaise, est celle qui est constituée uniquement par des ouvriers. Dans cette dernière catégorie, il est encore possible de rencontrer quelques associations qui annoncent des bénéfices; mais presque toujours ces bénéfices proviennent d'une sophistication de chiffres. Voici par exemple ce qu'on lit dans le dernier compte-rendu de la société civile de consommation du 18e arrondissement : « Un sociétaire s'étonne du chiffre minime des frais généraux, mais il le comprend en reconnaissant le zèle désintéressé de beaucoup de sociétaires dévoués qui prodiguent leur temps à la société, et dont plusieurs même y mettent de leur argent, lorsqu'ils tiennent la caisse, en rectifiant des erreurs involontaires qu'ils ont commises.

Il ajoute que plusieurs des membres du conseil devraient être indemnisés. » Ainsi se passent les choses dans la plupart des sociétés existantes. De cette manière, on peut étaler quelques profits apparens, 10 pour 100, 20 pour 100 même; mais c'est là un véritable mirage. Il faudrait tenir compte de ces heures perdues pour le travail productif ou pour la vie de famille, il faudrait attribuer un traitement à ces employés volontaires; autrement ces bénéfices sont illusoires : beaucoup de gaspillage de temps et de ressources, c'est le bilan de la plus grande partie de ces associations. Dans quelques villes d'Angleterre seulement, elles ont pu réussir, il y a vingt-cinq ans, grâce aux circonstances toutes spéciales que nous avons fait connaître.

Les sociétés de *crédit* seront-elles plus heureuses? Jamais il n'a existé de mot auquel on ait attribué une plus magique influence. Il semble que ce soit la pierre philosophale. Les économistes n'ont cessé de recommander à tous, spécialement aux classes ouvrières, la prévoyance et l'épargne; mais ce sont là des vertus sévères qui rebutent au lieu d'attirer, ne pourrait-on les remplacer dans la pratique par un spécifique d'un emploi plus commode et d'un usage plus universel? Des notions incomplètes de science financière, des bribes arrachées au langage de l'économie politique ou de la banque ont produit dans les classes laborieuses les plus fantastiques illusions. Dès l'abord, on a émis des axiomes comme le suivant : *le crédit pour réaliser l'épargne et non pas l'épargne pour réaliser le crédit.* Ce point de départ une fois connu, il est facile de deviner le point d'arrivée. Il y a eu comme une débauche de projets pour réformer le commerce à l'avantage des classes laborieuses. Déjà en 1804 on avait fondé une *banque d'intervention* patronnée par Monge et par Chaptal. En 1830, Buchez réclamait une banque populaire; Proudhon la constituait après la révolution de février, l'on sait avec quel succès et pour quelle durée! Tous ces plans ont revu le jour sur une échelle plus grande. L'on a constitué un *crédit au travail* qui a été le crédit mobilier des associations ouvrières, on a fondé des banques d'escompte. Ce n'est pas seulement la capacité directrice qui a manqué aux administrateurs, c'est beaucoup plutôt le champ même à exploiter. Il a fallu reconnaître qu'il est d'une souveraine imprudence de se livrer à ce que l'on appelle le crédit de commandite, c'est-à-dire de prêter à des associations ou à des particuliers les fonds nécessaires pour fonder des industries. Le capital de roulement est le seul qu'on puisse avancer sans péril; encore doit-on y apporter beaucoup de réserve. Il est impossible de connaître à Paris tous les tanneurs, tous les tailleurs, la valeur réelle de leur papier. Il faudrait organiser tous les corps de métiers en syndicats; mais il a été prouvé que, même en faisant des affaires avec

les syndicats qui existent, les associations de crédit ouvrières avaient subi des pertes considérables. Un très grand nombre de billets à Paris ne sont que des billets de complaisance sans garantie sérieuse. Il serait indispensable d'avoir des conseillers merveilleusement compétens pour vérifier la valeur de tout ce menu papier présenté à l'escompte. La concurrence a déjà réduit au minimum, de l'aveu des plus zélés coopérateurs, l'intérêt et la commission prélevés par les maisons de banque particulières; ce n'est que le papier de rebut qui afflue aux sociétés coopératives. Même en faisant payer le loyer de l'argent 10 et jusqu'à 13 pour 100 avec les renouvellemens, elles n'arrivent qu'à la banqueroute. Le nombre des petits entrepreneurs en France n'est pas assez grand, leur position ni assez sûre ni assez nette pour qu'on puisse réussir en leur faisant des prêts. Ce serait à eux de se grouper par quartier et par profession, de se faire de modiques avances; mais la coopération française a des prétentions plus vastes : elle recule devant ce rôle borné, elle veut des horizons illimités, elle se plaindrait volontiers que le monde lui manque. Entre les banques populaires d'Allemagne et les banques populaires parisiennes, le nom seul est commun, tout le reste diffère. On a essayé du crédit à la consommation, l'on a fondé des établissemens pour faire des prêts d'honneur aux ouvriers et employés; il n'est pas de précaution que l'on n'ait prise pour assurer la réussite de ces institutions, on excluait les célibataires, on n'admettait que les hommes de bonne renommée et en mesure de restituer à court délai les sommes reçues. Efforts impuissans! si ingénieux qu'aient été certains de ces projets, l'expérience en a démontré l'inapplicabilité. Il est des bornes à tout, même au crédit. Quelle qu'en soit la puissance, ce n'est pas encore lui qui peut éteindre le paupérisme.

Il faut avoir suivi de près le mouvement coopératif en France pour savoir que de plans chimériques se sont abrités sous le nom de coopération. C'est une réforme radicale du commerce que l'on cherchait et que l'on cherche encore à introduire. L'on s'est imaginé qu'il y aurait avantage à constituer une *banque d'échange* afin de faciliter la circulation réciproque de produits équivalens sans recours à la monnaie métallique; on croyait ainsi pouvoir prévenir le chômage. D'autres pensaient réduire par là, dans des proportions considérables, l'intérêt des capitaux. Il y a trente ans environ, deux frères du nom de Mazel avaient inventé à Marseille un système de bons qui devaient rendre la monnaie inutile. Beaucoup de projets du même genre virent le jour dans les années suivantes. On proposa tour à tour de former une *compagnie française de crédit public et de centralisation commerciale*, ou bien encore une *société mutuelle du commerce et de la banque réunis*, une *banque de compensation*, un *clearing-house parisien*. Une maison de ce genre parvint à s'é-

tablir, figura longtemps sur la cote de la Bourse, et parut jouir pendant quelques années d'une certaine prospérité : c'est le comptoir Bonnard, devenu plus tard le comptoir Naud. Il avait pour mission de faciliter l'échange en nature des marchandises, immeubles, travaux et objets de toute sorte : les maisons de commerce ou d'industrie lui souscrivaient des billets payables à vue en travaux de leur industrie ou de leur commerce, et les échangeaient contre des billets du même genre souscrits par d'autres industriels dont les travaux pouvaient leur être utiles. Quel était l'avantage d'une pareille combinaison? Il est malaisé de le dire; mais beaucoup de gens se flattaient que le placement des marchandises produites serait plus facile, s'il suffisait de les échanger contre d'autres marchandises. C'était oublier que le défaut de vente ne tient pas à l'insuffisance du monétaire métallique, qu'il provient uniquement de l'absence d'un besoin du consommateur. Ces idées d'échange en nature furent encore bien accueillies par les coopérateurs. Comment s'en étonner? De la suppression des intermédiaires, le système coopératif doit logiquement conduire à ce résultat final. Aussi dans les rangs populaires on se fait de la coopération une idée beaucoup plus vaste, plus radicale que celle qui est acceptée par les éclairés partisans de ce régime. On ne recule pas devant l'établissement d'un vaste réseau de sociétés anonymes superposées les unes aux autres, solidarisées entre elles, accaparant dans leurs rouages multiples tout le commerce du monde. Il y a surtout une prédilection marquée pour les syndicats : on parle de constituer des syndicats régionaux d'acheteurs et de consommateurs, un syndicat des crédits, etc. Les mêmes gens qui n'ont pas assez de plaintes contre l'esprit de spéculation et d'agiotage inventent ainsi des systèmes qui ne seraient autre chose que l'agiotage et la spéculation organisés et en permanence.

La troisième forme des associations coopératives ne sera pour nous l'objet que de courtes réflexions. Les sociétés de production n'ont réussi ni en France ni ailleurs, et cet échec a manifestement démontré combien était erronée la prétention de se passer de l'entrepreneur. Dans le comité d'enquête sur la coopération, l'on a discuté la question de la préférence à donner au travail à la tâche ou au travail à la journée. La majorité s'est prononcée pour le premier mode, et il est remarquable que les ouvriers qui faisaient partie de la réunion se rangèrent à cet avis. Un autre sujet non moins intéressant fut abordé : il s'agissait de savoir si l'on devrait associer aux bénéfices les ouvriers *auxiliaires*, — c'est ainsi que l'on désigne les simples salariés, — et il y eut unanimité pour la négative. Écoutons un ouvrier, M. Cohadon, gérant de la société des maçons :

« Quand les associés n'arrivent pas en nombre, dit-il, l'association, ne pouvant pas repousser la clientèle, est bien obligée de prendre des auxiliaires; mais il n'est pas admissible de leur accorder des bénéfices quand d'une part on n'est pas sûr de les réaliser, et que de l'autre on n'a aucune garantie contre les pertes qui peuvent survenir après le partage des bénéfices. Si l'association leur accordait des droits aux bénéfices, ils auraient par conséquent celui de les contrôler. Peut-on leur accorder le droit de s'immiscer dans des affaires où ils n'ont aucune responsabilité? Vous voyez donc que ce qui serait beau en théorie n'est pas toujours possible dans la pratique. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit en parlant du crédit au travail : il est fâcheux que les théories les plus séduisantes passent chez nous à l'état de dogmes, et qu'elles trouvent des apôtres avant d'avoir passé au creuset de l'expérimentation. » Voilà une confession édifiante et bonne à recueillir; c'est un ouvrier qui parle, ne l'oublions point. Le même comité de coopérateurs s'est plaint qu'on ait vu « le concours d'auxiliaires faire crouler des associations par l'obligation de les payer si cher qu'il ne restait rien pour les associés. » Malheureusement il y a deux langages comme deux morales; les mêmes hommes qui, en tant qu'associés, se plaignent du taux excessif des salaires revendiqueront hautement le lendemain en qualité d'ouvriers une rémunération beaucoup plus considérable. Une des raisons qui ont fait crouler un grand nombre de sociétés de production, c'est la parcimonie des ouvriers à l'endroit des gérans. C'est un parti-pris dans la classe ouvrière de ne tenir aucun compte du travail intellectuel : la société des maçons fait un chiffre d'affaires de plusieurs millions, et réalise des bénéfices de près de 200,000 fr. par an; cette prospérité est due, pour la plus grande partie, à l'intelligence des trois hommes qui la dirigent. Croirait-on cependant que la part de ces gérans jusqu'à ces dernières années n'était point supérieure à celle des autres associés? On s'est résolu enfin à leur faire des avantages particuliers par la crainte de les perdre : on ne peut fonder une société commerciale sur l'ascétisme.

Tels sont les trois types de sociétés coopératives. A part quelques exceptions, en très petit nombre et fort honorables, on n'a guère à enregistrer dans cette histoire que des désastres. On avait voulu réformer le monde, refouler tous ces parasites qui s'appellent les commerçans, les banquiers, les patrons, en un mot les bourgeois; on n'est arrivé qu'aux plus insignifians résultats. Depuis dix ans, il ne s'est pas constitué dans les cadres de la coopération une seule maison vivace. La société des ouvriers maçons et quelques autres qui font de bonnes affaires sont antérieures à tout le bruit que l'on a fait autour du principe coopératif. On a prodigué les brochures

et les livres, les discours et les conférences. « Assez de paroles, s'écriait dernièrement un ouvrier dans une réunion populaire, assez de paroles, depuis longtemps il s'en dit des millions de milliards. Où sont les faits? » Des exemples ont été invoqués, qui ne sont rien moins que probans, comme ceux des banques d'Allemagne ou des pionniers de Rochdale. D'où vient cette stérilité après tant d'efforts?

Cette déconvenue ne doit pas surprendre. Elle était dans l'ordre des choses. C'est que le régime des sociétés anonymes ne doit s'appliquer qu'aux spéculations trop vastes ou trop aléatoires pour les forces individuelles. On pourra peut-être, après bien des efforts, faire surgir quelques situations exceptionnelles; dans la généralité des cas, l'organisation du commerce et de l'industrie sera maintenue parce qu'elle est le produit non de l'arbitraire des hommes et des lois, mais de la nature des choses et de la nature humaine. N'ayons ni regrets ni impatience de l'inutilité de ces tentatives; le rôle que les ouvriers voulaient saisir est rempli d'une manière plus satisfaisante, au mieux des intérêts de tous, par la bourgeoisie. Quant à la population ouvrière, il est des moyens plus sûrs d'élever sa destinée. La fable antique nous rapporte que Phaéton, voulant suppléer Phœbus son père, fut précipité du haut des cieux et faillit embraser le monde; il avait cependant le même char, les mêmes coursiers et suivait la même route, mais l'expérience et l'autorité lui manquaient. En réalité, il importait peu à la terre d'être éclairée par Phaéton ou par Phœbus; de même il est de peu d'intérêt pour la société de prendre ses approvisionnemens et son crédit dans des établissemens coopératifs ou dans des établissemens bourgeois. L'échec de la coopération est donc sans grave conséquence sociale. C'est à peine si l'on peut dire de ce système qu'il succombe dans une grande entreprise : *magnis tamen excidit ausis.*

III.

Ce serait peu connaître la nature humaine que d'espérer convertir les novateurs par l'expérience des faits ou la logique des idées. L'imagination domine ces esprits aventureux qui n'ont pas le sens de la réalité. La réforme sociale est devenue pour eux une foi qui s'est emparée de toutes leurs facultés, et qui ne subit aucune défaillance. Vaincus dans le présent, ils sont, disent-ils, assurés de l'avenir. C'est un procédé commode que de se rejeter sur les siècles futurs pour l'accomplissement des promesses que l'on a faites à la génération présente; mais ce long espoir et ces vastes pensées ne conviennent guère à l'homme, créature passagère, limitée dans

le temps comme dans l'espace, obligée de pourvoir à des besoins actuels, ayant peu de répit sous le poids des nécessités qui l'accablent. Nous ne savons pas les merveilles que nous réserve l'avenir; l'humanité se transforme, les relations sociales se renouvellent, d'autres modes, d'autres combinaisons surgissent chaque jour; mais c'est là un mouvement graduel et lent qui s'opère instinctivement à notre insu. Ce ne sont pas les plans sortis tout faits de l'intelligence humaine qui se réalisent dans le monde extérieur; la nature a d'autres procédés, et se joue des systèmes *a priori* qu'enfante l'imagination des hommes. Nous n'avons qu'à creuser modestement le sillon de chaque jour, à recueillir les fruits déjà mûrs, sans nous préoccuper de la moisson qui viendra peut-être pour nos arrière-neveux. C'est folie de jeter la perturbation dans les relations existantes au nom d'un progrès conjectural et lointain. La sagesse se tient à égale distance des audaces et de la routine, améliore et perfectionne sans cesse avec esprit de suite, avec une indomptable persévérance, mais elle évite de bouleverser en un clin d'œil et au hasard. Il n'en est pas des sciences sociales comme des sciences abstraites. Dans celles-ci, la fantaisie peut s'ouvrir un champ illimité; Descartes invente la théorie des tourbillons : l'humanité n'en souffrira pas, la physique en recevra peut-être une impulsion nouvelle. Dans les sciences sociales au contraire, il faut plus de réserve; les plans que l'on présente au public doivent être immédiatement applicables, car les erreurs en pareille matière ne s'attachent pas seulement à l'esprit de l'homme, elles passent dans les faits, et se traduisent en perturbations dangereuses.

Notre époque attache une grande importance à l'instruction populaire; toutes les parties de la société demandent avec ardeur et conviction la diffusion de l'enseignement. Les ouvriers dans leurs réunions si orageuses et parfois si extravagantes, les publicistes, les hommes d'état de toute opinion, réclament des écoles de tout ordre et de tout genre. C'est un grand honneur pour notre siècle que cette haute estime pour les connaissances intellectuelles et le développement théorique des facultés humaines. Assurément l'on ne peut attendre que de bons fruits du progrès scolaire, l'humanité en deviendra plus sensée et meilleure peut-être; mais de ce côté aussi il n'y a pas que de légitimes espérances, il y a bien des illusions. C'est un instrument d'une grande puissance que l'instruction, ce n'est pas cependant la pierre philosophale : elle a d'importans et d'heureux effets; elle ne produit pas de miracles. Mirabeau écrivait à la fin du siècle dernier : « Croyons que, si l'on excepte les accidens, suites inévitables de l'ordre général, il n'y a de mal sur la terre que parce qu'il y a des erreurs; que le jour où les lumières

et la morale avec elles pénétreront dans les diverses classes de la société, les âmes faibles auront du courage par prudence, les ambitieux des mœurs par intérêt, les puissans de la modération par prévoyance, les riches de la bienfaisance par calcul, et qu'ainsi l'instruction diminuera tôt ou tard, mais infailliblement, les maux de l'espèce humaine, jusqu'à rendre sa condition la plus douce dont soient susceptibles des êtres périssables! » Dans ce passage éloquent et qui développe une idée vraie, l'on doit saisir une part notable de ce que les anciens appelaient l'*exagération oratoire;* mais combien n'a-t-on pas renchéri sur cet éloge, et à quelles extrémités ne l'a-t-on pas porté! Un écrivain socialiste disait récemment « que l'universalisation de la science ne tarderait pas à équilibrer promptement toutes les conditions sociales. » — « Elle peut combler, ajoutait-il, la distance qui sépare le pauvre du riche et transformer toutes les relations de la société. » Émettre de pareilles idées, c'est encourager de folles espérances et se préparer bien des déceptions. L'enseignement scolaire fortifie ou aiguise plusieurs des plus importantes facultés humaines; mais il ne lui est pas donné, à lui tout seul, de transformer radicalement l'état de choses existant. Lire, compter, calculer, ce sont des connaissances précieuses, utiles à ceux qui les possèdent et à la société en général. Elles ne sauraient suffire; pût-on même réaliser et mettre à la portée de tous « l'instruction intégrale, embrassant l'ensemble des connaissances humaines, » il y aurait encore bien des lacunes à remplir dans le caractère et l'intelligence des populations ouvrières. A côté de l'enseignement du livre, il y a en effet un enseignement plus pénétrant et plus efficace, c'est l'enseignement de la famille et celui de l'expérience. Nos voisins d'outre-Manche, qui sont des hommes judicieux, mettent partout le mot d'éducation où nous plaçons celui d'instruction. Le développement théorique des facultés humaines est une belle chose; mais il y a des qualités qui ne s'acquièrent pas à l'école, qui ne se puisent pas dans la lecture des plus parfaits livres de morale. Jetons les yeux autour de nous; il ne nous sera pas difficile de nous convaincre que les hommes réussissent dans la vie beaucoup moins par les qualités de leur intelligence que par les qualités de leur caractère. Or c'est le mérite principal de la bourgeoisie de posséder comme un patrimoine qui lui est propre ces facultés obscures qui sont des leviers irrésistibles. Avec une loi sur l'instruction obligatoire, on pourra peut-être arriver en vingt ans à donner aux neuf dixièmes des Français les connaissances alphabétaires; mais il n'est pas de loi qui puisse communiquer dans le même espace de temps aux populations ouvrières ces forces morales, résultat d'une longue suite d'efforts, tradition d'une série de générations méritantes.

Les vrais amis des classes ouvrières devraient se pénétrer de ces principes. Ce sont ces habitudes saines de la vie pratique qu'il importe surtout de propager. Beaucoup de publicistes suivent malheureusement une route tout opposée; en inventant chaque jour un nouvel expédient pour élever d'une façon soudaine la destinée des ouvriers, l'on ne fait que provoquer des impatiences. Il est imprudent de décrier les vieilles méthodes de travail et d'ouvrir devant les yeux crédules des masses ces horizons de progrès facile et d'un commode accès. Depuis que l'humanité est sur terre, le succès a toujours été le produit de l'effort individuel, il est toujours venu avec une certaine lenteur. Ces conditions dépendent de la nature des choses et de la nature humaine, il est déraisonnable d'espérer les changer. Les doctrines aujourd'hui en honneur parmi les populations ouvrières tendent à décourager la pratique des vertus qui seules pourraient améliorer leur sort. Des ouvriers habiles, bien rétribués, sont détournés de l'épargne par l'idée que l'intérêt du capital sera un jour supprimé, ou que l'on trouvera quelque combinaison nouvelle pour améliorer spontanément leur situation. Confians dans des procédés qui amèneraient un essor collectif de leur classe, ils sentent moins le besoin de sacrifices personnels. N'a-t-on pas vu, lors de la réforme électorale en Angleterre, des députations ouvrières prétendre que les travailleurs qui épargnent sont des égoïstes et des traîtres indignes du droit de suffrage? Il n'est d'autre moyen cependant pour l'homme d'élever sa position que le travail et l'économie. La classe ouvrière a mieux à faire que de lutter avec la bourgeoisie : c'est de prendre exemple sur elle dans la pratique de la vie, c'est de s'assimiler ses habitudes d'ordre, de régularité, de discipline, de prévoyance, qu'elle rencontre et qu'elle raille trop souvent chez les commerçans de tout étage. Les cadres de la classe bourgeoise ne sont pas immobiles, ils se dilatent au contraire chaque jour; les progrès de la civilisation consistent à augmenter sans cesse le nombre de ceux dont l'existence est facilitée par une aisance acquise, à réduire au contraire les rangs de ceux qui mènent au jour le jour une vie précaire et mal assurée; mais ce mouvement fécond ne s'accomplit pas par soubresauts et spontanément, il réclame les efforts des hommes et la collaboration du temps.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

V.

LES FRUITS TARDIFS DE L'ITALIE (1).

I. — SAINTE-MARIE-DES-ANGES. — LE DOMINIQUIN.

De toutes les églises de Rome, Sainte-Marie-des-Anges est à mon sens la plus grandiose, la plus austère, la plus solennellement religieuse. L'origine en est pourtant profane, puisqu'elle n'est autre chose qu'une vaste salle des thermes de Dioclétien consacrée au culte par le pape Pie IV; mais je ne puis apercevoir rien de païen dans son caractère actuel. Le génie de Michel-Ange a passé par là, et a posé sur ce magnifique débris son cachet sévère, biblique, quelque peu puritain. Une majesté froide, telle est l'originalité de Sainte-Marie-des-Anges, et cet aspect est augmenté encore par l'exceptionnelle nudité de ce temple sublime. Il ne faut point y chercher le fouillis de richesses des autres églises de Rome; on n'a point essayé de l'embellir de tableaux et de statues, soit que les artistes aient été découragés et rebutés par cette architecture de physionomie si grave, soit que les pontifes aient respecté instinctivement cette imposante nudité, plus éloquente que ne pourrait l'être tout un monde d'images. A l'entrée, deux tombeaux, ceux des peintres Maratta et Salvator Rosa, qui, ce nous semble, dormiraient mieux couchés ailleurs que

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1870.

dans cette croix grecque, où Michel-Ange, son auteur, aurait seul mérité de reposer. A l'extrémité de l'imposant vestibule qui forme un des bras de la croix, se dresse une gigantesque statue de saint Bruno, fort belle œuvre de notre sculpteur Houdon. En face, le chœur, vaste comme une seconde église qui serait annexée à la première, forme l'autre bras de la croix : il est orné de quelques peintures de Romanelli et de Maratta qu'on n'a nulle envie de regarder, et de la belle fresque du *Martyre de saint Sébastien* du Dominiquin, qu'on est presque fâché d'y rencontrer, et qu'on aimerait autant examiner ailleurs. Aussi cette fresque ne fut-elle jamais faite pour cette église, elle n'y fut transportée qu'au XVIIIe siècle par un ouvrier mécanicien dont l'habileté est restée traditionnellement célèbre à Rome, Zabaglia, qui se chargea de l'enlever adroitement du Vatican, où elle était beaucoup mieux à sa place. Les autres tableaux qui ornent les chapelles sont également de provenance étrangère, et y ont été, comme la fresque du Dominiquin, transportés à diverses époques. C'est à peine s'ils invitent le regard, tant le génie du lieu, comme épris de solitude et de silence, repousse la garrulité colorée de la peinture. Lorsque les yeux, frappés de cette majesté religieuse, s'arrêtent sur quelqu'une de ces toiles, on éprouve la même désagréable sensation que si l'on était interrompu par quelque conte de vieille femme ou quelque enfantin discours populaire pendant qu'on écouterait avec recueillement le discours d'un métaphysicien profond.

Cette salle de bains, par un hasard singulier, s'est en effet trouvée apte à exprimer des sentimens de l'ordre métaphysique le plus abstrait. Sainte-Marie-des-Anges ne laisse soupçonner en rien un culte populaire aux gaies et dramatiques complications, aux cérémonies heureuses et passionnées. Le langage de cette architecture est froid aux sens, sans couleur pour l'imagination, émouvant pour la raison seule, c'est-à-dire pour la partie méditative de l'être humain. C'est essentiellement une église du monothéisme. Elle ne parle pas du Christ, et on pourrait dire qu'elle a conservé son caractère païen, si elle ne parlait de Jéhovah avec une incomparable majesté. L'esprit du Dieu un, à la fois personnel et abstrait, immatériel et visible, cause agissante et distincte des effets qu'elle produit, père de toutes choses et en dehors de toutes choses, solitaire au sein des mondes qu'il peuple, immense comme l'infini et cependant circonscrit par son unité même, se meut vraiment sous cette voûte élevée et massive qui ne fuit pas sous le regard, entre ces huit piliers énormes dont il a fallu laisser cachée sous terre une partie. Force, simplicité, majesté, les trois caractères du Dieu un, se trouvent merveilleusement représentées par l'architecture de

Sainte-Marie-des-Anges. « Nous t'élèverons un temple solide comme l'œuvre de tes mains; la voûte en sera haute comme le dais de ton trône et les colonnes en seront robustes comme les inébranlables fondemens de la terre, » me suis-je surpris à murmurer pendant que j'errais à travers Sainte-Marie-des-Anges, comme si le spectacle de cet édifice m'avait contraint à imiter instinctivement le langage des vieux prophètes hébreux. Une seule particularité jure avec l'auguste austérité de ce temple : il a été mal nommé. Ce n'est pas Sainte-Marie-des-Anges qu'il devrait s'appeler, mais l'église de Dieu le père. La douce mère du Christ et tous les sentimens de tendresse qu'éveille son nom, le gracieux cortége des anges et toutes les images de juvénile beauté qu'ils évoquent n'ont rien à faire dans cette église, qui n'exprime de la religion que ce qu'elle a de plus sévère et de plus redoutable, qui repousse comme choses enfantines tout ornement et toute gaie décoration. Aussi n'est-ce que par accident qu'elle porte ce nom, et simplement à cause d'une figure de la Vierge entourée d'anges peinte en haut de la tribune.

Dans cette église si légitimement placée sous la garde des chartreux, je n'ai pris réellement plaisir qu'à contempler la statue de saint Bruno, qui se dresse au bout du large vestibule comme un géant de la vie solitaire dont le cœur, fermé à la pensée de la foule bigarrée des mobiles créatures humaines, est tout entier rempli de la lumineuse et froide vision de l'être incréé. Cependant, comme c'est la seconde fois que nous rencontrons sur notre route le Dominiquin, arrêtons-nous devant le ravissant artiste, ne fût-ce que pour faire contraste à cette impression un peu pénible de grandeur que vient de nous faire éprouver Sainte-Marie-des-Anges.

Le Dominiquin a été pour moi la grande surprise, le grand charme de Rome. Gravures, photographies, copies, descriptions de toute nature, m'avaient dès longtemps préparé à admirer Michel-Ange et Raphaël; mais rien ne m'avait réellement initié et n'avait pu m'initier au génie du Dominiquin. Sa couleur, attendrissante comme une lumière qui s'affaiblit, son insinuante douceur, sa grandeur modeste et virginalement timide, échappent à toute reproduction par la gravure et la description. Il est semblable à ces rares personnes dont on ne peut juger sur leur renommée, qu'il faut voir en chair et en os pour en comprendre le mérite, et qu'on n'apprécie dignement que lorsqu'on arrive à les aimer. Quiconque a seulement admiré le Dominiquin ne parlera jamais de lui que froidement; il rendra justice à ses grandes qualités de peintre, à sa science de composition, à son ingéniosité d'esprit, à sa *maestria* de pinceau; mais fera-t-il comprendre l'attrait de cette élévation constante et si libre cependant de toute prétentieuse ostentation, de cette noblesse ingénue qui semble ne se révéler que par contrainte, de ce talent

à la pudeur naïve qui ne connaît jamais l'art des provocations? Le sentiment qu'il m'a inspiré est non pas l'admiration, mais la sympathie, une sympathie vivante comme celle qu'on éprouve pour quelqu'un dont l'âme se trouve harmonieusement appariée à la vôtre, et dont on garde un ineffaçable souvenir. Après l'avoir contemplé, les visites des poètes aux limbes et aux séjours des âmes heureuses, cessant d'être une fiction poétique, sont devenues pour moi une tout aimable réalité, car il m'a semblé qu'il m'arrivait aussi l'aventure d'Ulysse, d'Énée et de Dante, et que je m'entretenais avec une ombre toujours quittée à regret, et dont l'éloquence possédait une musique que mes oreilles ne se lassaient pas d'entendre.

De tous les fruits tardifs de l'Italie que produisit Bologne, et que Rome fit éclore sur son magnifique espalier, le Dominiquin est le plus savoureux et le plus parfumé. Il y a plus de force et d'initiative chez les Carrache, mais il n'y a pas la même harmonieuse simplicité, et leur originalité ne sort pas aussi naïvement que la sienne de la fécondité d'une nature heureusement douée. Le Guide a bien de la facilité et bien de la sensibilité, mais il n'a ni sa conscience, ni sa sûreté, ni surtout son égalité de talent. Le Guerchin a souvent bien de la profondeur et de la passion douloureuse; mais comme cette profondeur si facilement emphatique et cette passion si facilement mélodramatique sont loin de cette noblesse à la mélancolie constamment radieuse que nous admirons chez le Dominiquin! L'esprit de système est fortement marqué chez les Carrache, on ne le sent pas chez le Dominiquin. L'abus et le charlatanisme du procédé sautent aux yeux dans le Guide, le Dominiquin ne nous offense jamais par ce choquant défaut. Relativement parlant, le Dominiquin est l'harmonie même, et il est en toute réalité le plus irréprochable des grands artistes de second ordre.

Quel que soit le mérite de sa peinture de chevalet, quelle que soit la célébrité de telle de ses toiles, *la Communion de saint Jérôme* par exemple, c'est par ses fresques qu'il doit surtout être jugé. Celui qui ne connaîtrait le Dominiquin que par ses tableaux n'aurait aucune idée du charme et surtout de la singulière variété de son coloris. Ses tableaux brillent plus en général par la pensée, l'art de la composition, la finesse du dessin que par l'éclat; froids de ton, ternes de couleur, ils plaisent plus à l'esprit qu'à l'œil. Dans ses fresques au contraire, et elles sont en nombre infini, la diversité de son coloris est extrême (1). Que les fresques de Saint-André-della-

(1) Pour mettre le lecteur à même de juger de la fécondité de ce rare artiste, nous dresserons ici la nomenclature des principales œuvres dont il a enrichi Rome. Parmi ses fresques, il faut citer les six grandes figures allégoriques et les *quatre Évangélistes* de la tribune et de la coupole de Saint-André-della-Valle, les quatre figures allégoriques de Saint-Charles a' Catenari, *le Martyre de saint André* à Saint-Grégoire, *le Mar-*

Valle sont d'un beau ton, clair et harmonieux! Cela est doux à la vue comme la lumière d'un tiède jour de printemps qui sourit à l'œil avec tendresse, sans l'éblouir ni l'offenser, et insinue amoureusement dans l'âme les images des choses. Peu de peintures provoquent la rêverie à l'égal de ces fresques de Saint-André-della-Valle, qui, pareilles aux apparitions des esprits bienfaisans, se présentent au sein d'une lumière pure et comme tamisée, d'une fine fleur de lumière, pourrait-on dire. On reste commodément accoudé sur la rampe de la tribune sans se lasser de regarder ces aimables figures, en se laissant aller à des pensées d'une nature presque musicale, tant elles sont à la fois vagues et pénétrantes. L'âme physique est finement émue, l'âme morale s'embarque avec une innocente volupté sur l'océan des songeries. C'est le coloris caressant de ces fresques qui, en passant sur l'imagination, y fait éclore cette musique de la rêverie. D'autres fois, comme sur les lunettes du portique de Saint-Onuphre et dans la fresque de Saint-Grégoire, le Dominiquin affectionne un ton uniformément pâle, et peint toute sa fresque d'une seule couleur jaunâtre qui tient le milieu entre la nuance paille et le blanc nuance de chair. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette couleur blafarde qu'on ne peut faire mieux apercevoir au lecteur qu'en le priant de se rappeler la nuance de la peau de chamois bien préparée, loin de déplaire, possède au contraire un charme véritable. Il serait assez difficile de dire pourquoi le Dominiquin affectionnait cette couleur; à Saint-Grégoire, on peut croire qu'il ne l'a employée que par opposition à la fresque éclatante du Guide, peinte en face de la sienne sur l'autre paroi de la muraille, et pour se servir d'autres armes que celles de son adversaire. Quelques raisons tirées du cadre des lunettes et de la manière dont elles sont frappées par la lumière auront sans doute déterminé pour Saint-Onuphre le choix de cette même couleur; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle se prête merveilleusement à exprimer les scènes d'une nature purement morale telles que les épisodes de la vie de saint Jérôme dont

tyre de saint Sébastien à Sainte-Marie-des-Anges, les petits cadres dramatiques du plafond de la grande chapelle à Saint-Sylvestre au Quirinal, l'assomption du plafond de Sainte-Marie au Transtevere, les divers épisodes de la vie de saint Jérôme sur les lunettes du portique de Saint-Onuphre, enfin les fresques de la chapelle de Sainte-Cécile à Saint-Louis-des-Français. Ces dernières sont fort renommées, et quelques connaisseurs les rangent au nombre des chefs-d'œuvre du Dominiquin. Je confesse que je n'ai jamais pu les voir, tant la chapelle est étroite et reçoit mal la lumière. Les principales de ses toiles sont *la Communion de saint Jérôme* au Vatican, *l'Évanouissement de saint François* à l'église des Capucins, *la Délivrance de saint Pierre* à Saint-Pierre *in vincolis, le Bain de Diane* et *la Sibylle* de la galerie Borghèse, une autre *Sibylle* plus célèbre à la galerie du Capitole, *Saül et David* à la galerie Rospigliosi, *un Paradis terrestre* à la galerie Barberini, etc.

l'artiste a décoré ces lunettes de Saint-Onuphre. Le coloris le plus éclatant serait impuissant à rendre avec autant de vérité l'esprit de ces épisodes, dont le drame fut tout psychologique. Ce sont les révolutions morales de l'âme de saint Jérôme que retracent ces peintures, et en les regardant il semble en effet que l'on ait pénétré dans un monde où les contingences bigarrées de la nature extérieure n'existent plus ou n'existent qu'à l'état d'ombres. Deux d'entre elles, qui se rapportent aux visions de saint Jérôme, sont des visiens en toute réalité. Dans l'une, saint Jérôme, encore tout brûlant des ardeurs de son jeune zèle, est renversé par le tonnerre de la voix divine qui lui crie la célèbre parole : « Toi, un chrétien! tu n'es qu'un cicéronien! » Dans l'autre, le bouillant docteur, au début de ses austérités, voit dans la chaleur de ses rêves les voluptés de Rome qui l'appellent sous la forme d'un groupe de jeunes filles qui jouent et dansent à l'ombre d'un arbre, dans un élégant paysage digne du *Décaméron*. Il semble que l'on voie ces figures par les yeux de l'esprit, tant elles font l'effet d'ombres, estompées, enveloppées comme elles le sont d'un nuage par le ton blafard de la peinture. Tout autre est le coloris de la fresque du *Martyre de saint Sébastien* à Sainte-Marie-des-Anges, vigoureux et éclatant comme la lumière qui doit éclairer cette scène tout extérieure.

Ainsi le coloris si divers du Dominiquin se trouve toujours en parfaite harmonie avec la nature des sujets qu'il traite : clair et doucement lumineux s'il s'agit de faire saillir des personnages isolés comme ceux des allégories de Saint-André-della-Valle, uniformément pâle s'il s'agit de faire apercevoir des visions ou de retracer des sujets de nature psychologique, éclatant et vigoureux lorsque la scène est de nature extérieure et en quelque sorte physique. Et ne croyez point que cette harmonie n'ait pas été cherchée et méditée par le peintre, et qu'elle soit un hasard dû seulement au caprice du pinceau ou aux dispositions des lieux qu'il s'agissait de décorer. Les artistes de cette heure tardive sont pleins de ces raffinemens, de ces habiletés cherchées de loin; ils n'ont plus la grandeur et la simplicité des artistes de l'époque précédente; leur art n'est déjà plus une industrie de nature, c'est une science hermétique pleine de secrets. Le Guide par exemple abonde en finesses du genre de celles que nous venons d'attribuer au Dominiquin. Qu'il nous suffise d'indiquer *l'Ame bienheureuse* de la galerie du Capitole. Dans cette toile, le Guide a essayé de représenter une âme sans corps, et il a créé un grand fantôme blanc, de forme fluide, de substance en apparence impalpable, lumineusement incolore, à ravir d'aise M. Jeammot de notre école de Lyon. On ne se douterait certes jamais, si l'on n'était averti, que ce long fantôme blanchâtre est sorti du même pinceau qui peignit

la riante fresque de *l'Aurore* et le très substantiel petit *saint Sébastien*, pareil à un beau torse grec, pris pour cible par des flèches barbares.

Comme chez tous les peintres de l'école de Bologne, il y a dans les œuvres du Dominiquin un élément dramatique très fort, moins marqué cependant que chez les Carrache et surtout moins expressif. La beauté pure suffit encore au Dominiquin, tandis qu'elle ne suffit plus aux Carrache; il se rattache encore à la tradition par mille liens subtils, tandis que les Carrache rompent définitivement avec elle; en toutes choses, il forme la transition entre le grand art du passé et l'art nouveau inauguré par Bologne. Si son originalité y perd quelque chose en franchise, elle y gagne en revanche beaucoup en charme et en tendresse. C'est surtout par l'expression des nuances des caractères que se recommande ce génie dramatique du Dominiquin, dont un des plus remarquables spécimens est la fresque du *Martyre de saint André*, peinte en concurrence avec le Guide à l'église de Saint-Grégoire. Il y a là tel personnage d'une observation forte et subtile à la fois qui est digne de Shakspeare. Ce peintre, qui semble avoir eu peu de goût pour les spectacles sanglans devant lesquels ne recule pas l'école de Bologne, a choisi pour sujet de sa fresque les préludes du martyre de saint André. Le saint est étendu tout nu sur un échafaud pour subir la flagellation. Au-dessus du portique, un magistrat est assis présidant aux apprêts du supplice avec l'impassible gravité qui convient à sa charge. Dans l'enceinte, des bourreaux d'aspect aussi honnête que les bourgeois de la complainte du *Juif errant* vont et viennent, apportant des paquets de cordes et disposant toutes choses avec soin pour que leur besogne soit proprement faite. Comme nous sommes loin ici des tortionnaires de l'art flamand à l'aspect ignoble et brutal, démons sous forme d'hommes! Ces bourreaux du Dominiquin, comme ceux de l'art italien en général, sont de braves gens, sans autre vulgarité que celle de leur condition, d'acceptables gredins qui exercent leurs talens de par l'autorité de la loi, non des *tricoteurs* de la croix et du chevalet. Un de ces aides du supplice surtout est un chef-d'œuvre de vérité et de pénétrante observation. C'est un vieil agent de la police païenne qui, le gourdin à la main, repousse le groupe des amis chrétiens qui voudraient se presser autour du martyr. Sa physionomie est un mélange de bonhomie italienne et de dureté professionnelle. Sa brutalité est celle qui naît de l'habitude de ses fonctions et non des instincts d'une nature perverse. Le peintre a si finement marqué cette nuance, qu'il semble qu'on entend parler son personnage avec toute la variété des intonations de sa voix, d'abord doucement familières, ensuite violentes comme la force. « Allons,

mes enfans, reculez-vous un peu, je vous prie. — Reculez-vous, vous dis-je. — Reculez-vous, ou je vous assomme. » Ce personnage du Dominiquin m'a rappelé la scène de l'*Henri VIII* de Shakspeare où le portier du palais s'efforce, avec l'aide de son valet, de repousser le peuple de Londres, accouru pour voir le cortége du baptême d'Élisabeth. « Vous allez finir votre tapage tout à l'heure, eh! polissons! Eh! là-bas, l'homme à l'habit de camelot, sautez hors de la barrière, ou je vais vous flanquer par-dessus la palissade. »

La fresque du *Martyre de saint Sébastien* est un autre remarquable témoignage de cette douce nature du Dominiquin, qui recule devant tout ce qui est cruel ou violent. Là encore le peintre n'a représenté que les apprêts du supplice. Le cortége vient d'arriver à sa destination, et les deux foules, païenne et chrétienne, qui ont suivi, l'une par curiosité, l'autre par affection, se pressent autour du martyr. Ce premier moment de pêle-mêle qui suit l'arrivée de tels cortéges a été dramatiquement saisi et reproduit par le peintre; chrétiens en larmes, oisifs curieux, soldats, bourreaux, dominés par un officier à cheval qui va tout à l'heure les faire rentrer tous dans leurs rangs respectifs, se sont un instant confondus dans un pittoresque désordre. En bas, sur le premier plan, des jeunes gens préparent ou ramassent des flèches. — C'est une belle œuvre, mais qui parle moins au cœur que la fresque de *saint André*, qui pourtant est inférieure pour la composition et le coloris.

Mais quoiqu'il ait d'ordinaire esquivé habilement la violence de tels sujets, c'était encore trop, dirait-on, pour la nature du Dominiquin que de reproduire même les préludes de ces spectacles de brutalité. Son pathétique à lui, c'est celui des grandes scènes innocentes et pures de la religion. Saint Pierre aux liens miraculeusement délivré par les anges, saint François d'Assise s'affaissant sous la douleur volontairement cherchée des divins stigmates, saint Jérôme se faisant transporter à la table sainte pour recevoir sa dernière communion, voilà ses victimes et ses martyrs. De la *Délivrance de saint Pierre*, petite toile qui se voit à la sacristie de Saint-Pierre *in vincolis*, nous n'avons autre chose à dire sinon que c'est une œuvre des plus amusantes à regarder à cause de la lumière bleue qui émane de l'ange et qui remplit tout le tableau d'une diablerie de feu de Bengale. Ce genre de mérite pourra paraître puéril à beaucoup de lecteurs, mais il sera certainement apprécié de tous ceux qui auront vu, comme nous, quelque vieil édifice païen, les thermes de Caracalla par exemple, éclairé par les artifices de la pyrotechnie romaine. *L'Extase de saint François* à l'église des Capucins est une œuvre exquise qui ne jouit pas de toute la réputation qu'elle mérite par suite d'un concours de circonstances toutes plus désa-

vantageuses les unes que les autres : le voisinage immédiat du beau *saint Michel* du Guide, l'obscurité de la chapelle où elle est placée, quelques légères altérations enfin; mais les Romains ne s'y sont pas trompés. Ils ont fait à cette toile l'honneur de la compter parmi les belles œuvres du Dominiquin, et ils en ont exécuté la copie en mosaïque dans la basilique de Saint-Pierre. Le sujet qu'elle représente sera le sujet favori de la mode pendant tout un siècle; peintres et sculpteurs s'en empareront à l'envi, ils en feront sortir tout un art qu'on peut en toute exactitude appeler l'art moliniste, et dont le chef-d'œuvre sera la *sainte Thérèse* du Bernin. Cet anéantissement mystique ou, pour mieux parler, cette *liquéfaction* de l'être humain sous la pression de l'amour divin va devenir au XVIIe siècle le sentiment préféré du catholicisme réformé sorti du concile de Trente; mais dans l'expression de ce sentiment étrange combien d'autres sentimens d'équivoque nuance trouveront à se glisser, et combien de fois le profane Méphistophélès ne rira-t-il pas de voir qu'il a su maintenir ses droits là même où il était proscrit! Sceptiques, critiques, incrédules ne manquent point pour tenir le rôle de Méphistophélès, et font remarquer à l'envi tout ce que le délicieux phénomène peut contenir d'alliage terrestre. J'en entends un qui demande devant la *sainte Thérèse* du Bernin si c'est sentiment qu'il faut appeler cet anéantissement mystique, ou si ce n'est pas plutôt *sensation?* J'en entends un autre qui à la vue de ce triomphe de l'âme sur la chair s'écrie comme Pyrrhus : « Encore une victoire comme celle-là, et l'âme est perdue! » Cependant sceptiques et critiques incrédules ne pourraient trouver à exercer leur malignité devant l'œuvre du Dominiquin, qui reste de la plus délicate orthodoxie. En retraçant ce phénomène de très antique origine chrétienne, mais rajeuni par le XVIe siècle, le Dominiquin lui a conservé quelques-uns de ses anciens caractères; la balance ne penche pas chez lui comme elle penche chez le Guide, comme elle penchera surtout chez le Bernin; il a su tenir l'équilibre entre l'aimable austérité des maîtres du passé et le fondant *séraphisme* des artistes de son temps. C'est bien l'extase, c'est-à-dire la délivrance absolue de l'âme par la mort temporaire du corps, non l'anéantissement mystique, c'est-à-dire l'évanouissement de l'âme et l'oubli d'elle-même au sein de l'évanouissement physique. Le corps, privé de sa souveraine, ravie par la contemplation, chancelle et s'affaisse : il ne s'abandonne pas, il est abandonné; mais il y a dans la manière dont il succombe un je ne sais quoi de tendre, d'élégant et de doux qui est bien de l'époque où peignit le Dominiquin.

La plus célèbre de ces peintures dramatiques du Dominiquin est certainement *la Communion de saint Jérôme* à la galerie du Vatican;

c'est aussi celle qui permet le mieux de surprendre et pour ainsi dire de forcer la modestie de ce génie, qui semble n'oser se laisser reconnaître pour ce qu'il est. Au premier abord, la toile est froide et plaît médiocrement. On se rappelle que cette sage composition a servi d'inspiration à Rubens pour sa *Communion de saint François* du musée d'Anvers, et le souvenir de la toile fougueuse nuit quelque temps dans l'imagination du spectateur à la scène plus paisible du Dominiquin. Ce n'est qu'à la réflexion, et après plusieurs visites, que l'on découvre tout ce qu'il y a de génie dans cette œuvre sans fracas. La figure principale, celle de saint Jérôme, a été comprise de la manière la plus originale, je dirais volontiers la plus sûre, en dépit des critiques qui lui ont été adressées. Le saint est bien là tel qu'il dut être à la suite de sa longue vie de luttes et d'austérités; c'est une momie vivante desséchée par le soleil de Palestine et de Syrie. Sa peau est un parchemin, sa chair, chaque jour diminuée par le jeûne, s'est séchée autour de ses os; ses articulations, pareilles à des gonds rouillés et descellés qui ne soutiennent plus leurs portes, laissent tomber inertes ses pauvres membres; sur cette poitrine osseuse et aux creux profonds, il semble qu'on distingue les traces du caillou qui la frappait chaque jour. Cependant cette dessiccation si complète n'a pas atteint l'âme du violent Dalmate; il n'y a ici de sénile que le corps, dont l'esprit, athlète victorieux, vient enfin de triompher. Elle est encore debout tout entière, cette âme; on le voit à la mâle tranquillité du saint, même une sorte de jeunesse émane d'elle, car elle rayonne d'attendrissement à la pensée qu'elle reçoit pour la dernière fois sur la terre ce Dieu qu'elle va saluer dans un instant. Admirable aussi est le personnage de sainte Paule. Avec quelle véhémence italienne elle porte les lèvres sur la main de celui qui fut pour elle le père et le maître! Rarement l'ardeur passionnée de la dévotion du midi fut rendue avec plus d'éloquence et de vérité. Les diverses nuances de sympathie et de respectueux intérêt des assistans qui entourent le saint ne peuvent certainement pas soutenir la comparaison avec les pathétiques expressions des assistans de *la Communion de saint François* de Rubens; mais elles sont marquées néanmoins avec beaucoup de finesse et de variété. Cette scène d'agonie est semblable à la vie du saint, qui s'écoula tout entière dans une solitude active. A sa mort, comme pendant sa vie, quelques rares amis, serviteurs de son génie et messagers de ses volontés, l'assistent et le soutiennent : il expire au sein de son étroite famille, loin du monde et cependant encore au sein du monde, puisqu'il est entouré des vivans instrumens par lesquels il ne cessa jamais d'agir sur lui. Quant à ce vaste monde auquel le saint pensait toujours du fond de sa solitude pour l'enflammer de zèle et

le troubler de disputes, il apparaît par l'arc du portique, qui laisse entrevoir un coin de paysage, peu oriental peut-être, mais bien italien, où se promènent deux graves personnages en turban. L'œuvre n'est pas belle seulement au point de vue de l'art, pathétique au point de vue de la sympathie humaine générale; elle est encore scrupuleusement conçue selon le véritable esprit de l'histoire. Les quatre anges qui, suspendus au-dessus de la scène, paraissent appeler saint Jérôme à la gloire céleste, ont été fort critiqués comme trop profanes et faisant contraste avec la sévérité du sujet. Je ne puis partager cette opinion. Je ferai remarquer combien ils sont graves, et qu'ils ne ressemblent guère à ces confrères du petit dieu païen dont, sous prétexte d'anges, les Italiens de la dernière heure ont trop souvent gâté le sérieux de leurs œuvres. Avec quelle attention recueillie regarde le premier! comme le second prie avec dévotion! et le dernier, avec quelle aimante insistance il appelle saint Jérôme, et que son frère céleste qui le tient par la main a de la peine à l'entraîner! Ce dernier ange ne serait-il pas l'âme récemment partie de ce monde de la noble Eustochium? et celui qui le tire par la main avec tant de force ne serait-il pas la première Paula? et les deux autres ne seraient-ils pas les âmes de Fabiola et de Marcella? La nudité du saint a été aussi fort critiquée; on n'a pas réfléchi que cette nudité est traditionnelle, et que, l'ascétisme étant le caractère du grand docteur, la nudité est le seul moyen d'en montrer les divins ravages. Saint Jérôme vêtu ne laisserait plus reconnaître le grand jeûneur de la grotte de Bethléem.

On peut prêter sans crainte beaucoup d'intentions au Dominiquin, car il est plein d'esprit. La galerie du palais Rospigliosi contient un tableau qui est loin d'être excellent comme facture, mais qui offre un singulier intérêt à qui veut connaître les subtiles ressources du génie de son auteur, *Saül et David*. C'est le moment où le petit berger vient d'abattre le géant philistin en face des deux armées, et les Israélites, sonnant à pleins poumons de leurs trompettes, frappant des cymbales et du tambourin, semblent entonner déjà le futur cantique de victoire : « Saül en a tué mille, mais David en a tué dix mille. » L'enfant est revêtu d'une simple tunique rouge, et si ingénieusement le peintre a drapé ce vêtement que le roi futur apparaît sous ses plis paré de la pourpre souveraine. Saül au contraire est ceint de la couronne et réellement drapé de pourpre, mais par un mouvement instinctif il porte les mains à ses épaules comme pour retenir son manteau royal, qu'il a cru sentir s'en échapper. C'est avec cette adresse ingénieuse que procède d'ordinaire le Dominiquin, et l'on conçoit qu'il faille se donner quelque peine pour le comprendre et l'expliquer.

La finesse, l'ingéniosité, voilà peut-être la plus précieuse de nos facultés, car avec son secours il est peu de choses que nous ne puissions comprendre. Là où des facultés plus puissantes échoueraient, vaincues par leur solidité même, la finesse triomphe par son insaisissable subtilité. Il en est ainsi du Dominiquin; il atteint à la grandeur à force d'esprit. Je n'en veux pas d'autre preuve que les *quatre Évangélistes* de la coupole de Saint-André-della-Valle. Il a saisi avec une pénétration des plus admirables l'affinité obscure qui rattache les natures morales des évangélistes aux emblèmes dont la tradition les fait accompagner : saint Matthieu à la gravité sentencieuse comme le ministre divin sous la dictée duquel il écrit; saint Marc concis, rapide, aux bonds elliptiques et supprimant les intervalles, comme ceux du lion; saint Luc à la narration lente et patiente comme la marche du bœuf; saint Jean audacieux comme l'aigle et se jouant comme lui dans la région des éclairs et du tonnerre. Les quatre figures du Dominiquin sont d'accord avec ces emblèmes. Les deux plus belles sont celles de saint Matthieu et de saint Jean; celle de saint Jean touche au sublime. Toutes les tendresses de la terre et tous les orages des nuées sont dans cette figure, aimable comme la jeunesse, effrayante comme les audaces de la pensée. Une âme d'une portée redoutable s'agite dans ce corps à la délicatesse féminine; ces yeux lancent des désirs qui vont jusqu'au bout de l'univers avec la rapidité de la flèche. Douceur ineffable, aspirations infinies, ambition du cœur, fermentation des rêves, voilà ce qui se lit chez cette adorable figure, la représentation la plus accomplie et la plus profonde que la peinture nous ait laissée du disciple bien-aimé. C'est bien là ce fils de Zébédée, si complexe en apparence, si un en réalité, qui reposa comme la plus timide des jeunes filles sur le sein de Jésus, et qui un jour sollicita d'être assis à ses côtés auprès de son père et de participer à la gloire de son royaume. Que la terre se dissolve en poudre et que la Jérusalem céleste soit conquise! les tempêtes de feu n'ont pas pouvoir d'effrayer une âme d'une telle tendresse, s'il ne faut que les traverser pour arriver au pays de ses rêves.

Parmi ses talens si divers, le Dominiquin en possède un des plus précieux et des plus rares : il est à peu près, après Raphaël et Michel-Ange, le seul peintre qui ait su représenter des allégories d'une manière vivante. Sous son pinceau, ces froides figures morales perdent leur caractère emblématique abstrait et revêtent tous les attributs de l'individualité et de la passion. Les six figures allégoriques de la tribune de Saint-André-della-Valle, chefs-d'œuvre de ce genre artificiel, intéressent comme les plus belles des femmes et émeuvent comme les plus pathétiques des héroïnes. C'est qu'en effet ces images

peintes ne sont pas sorties des combinaisons d'une imagination s'essoufflant à froid, mais d'atomes émanés d'œuvres vivantes. Quand je les vis pour la première fois, je me rappelai un mot qui revient souvent chez les auteurs chinois pour peindre une belle personne : « les plus précieuses vapeurs de ce monde s'étaient fondues et comme concentrées dans son être. » Seulement les vapeurs qui sont entrées dans la formation des allégories du Dominiquin ne sont point celles de la nature, ce sont celles des belles œuvres produites par le génie humain. La mémoire du peintre riche des souvenirs de tout un siècle d'art a discrètement, à son insu même, aidé son imagination. Les ombres des voluptés éprouvées devant les grandes œuvres se sont mêlées à ses méditations personnelles, et ont enfanté ces irrésistibles figures, rêves par le charme, réalités par la beauté. Si vivantes elles sont, si peu soucieuses de conserver avec précision le caractère abstrait qui les ferait reconnaître à première vue, qu'on peut hésiter pour savoir quel nom leur donner. Cette figure du centre qui lève les bras au ciel d'un geste si ardent en montrant un torse d'un dessin si robuste, est-ce l'espérance, ou n'est-ce pas plutôt la prière désespérée, l'appel à Dieu? Cette belle guerrière coiffée du casque qui se présente à côté d'elle sur un fond d'une blancheur si musicale, oserai-je dire, est-ce la force, ministre de la justice, ou la sagesse, souvenir de la Minerve armée des anciens? La foi est facile à reconnaître à ses attributs; mais quel est le nom véritable de cette femme à la douceur si rayonnante qui lui fait face? Est-ce la clémence? est-ce la modestie ou l'humilité? Plus j'ai regardé ces figures (l'espérance et la force exceptées), plus il m'a semblé que Canova avait dû beaucoup s'en inspirer, lorsque, dans sa jeunesse, avant d'avoir adopté son style grec, il sculpta les deux allégories du tombeau du pape Ganganelli. Mêmes formes pleines, mêmes contours de visage gracieusement arrondis et non pas allongés en ovale, même beauté franche, même grâce naturelle sans cette mièvrerie et cette prétention à l'idéalité qui furent les défauts de Canova lorsqu'il eut conquis son style définitif.

Les généralités nous trompent souvent, et il est toujours bon de les circonscrire, surtout lorsqu'il s'agit d'une œuvre aussi multiple que celle du Dominiquin. Quand nous disons qu'il est, après Raphaël, le seul peintre qui ait su douer les allégories du charme de la vie, il faut appliquer surtout ces paroles aux six figures de Saint-André-della-Valle. Les quatre figures de la coupole de Saint-Charles a' Catenari sont aussi fort belles; mais cette fois ce sont bien de pures allégories, de simples abstractions personnifiées; si on ne peut leur refuser son admiration, la sympathie ne vole pas vers elles, comme vers leurs rivales de Saint-André-della-Valle.

Le Dominiquin me fournit une occasion assez singulière de montrer combien il nous est facile d'être injustes par légèreté, ou d'être tout à notre aise de mauvaise foi en nous couvrant des apparences de la vérité. Je suppose qu'il me prenne la fantaisie de dire : « Le Dominiquin n'a jamais su exprimer des personnages typiques; voyez plutôt ses *Sibylles*, » je dirais une insigne sottise que ne songeraient cependant nullement à contredire la plupart de ceux qui ont vu les tableaux baptisés de ce nom. Il y a loin en effet des *Sibylles* du Dominiquin aux *Sibylles* de Michel-Ange et de Raphaël, et cette fois on peut dire sans crainte de se tromper que le peintre ne doit rien à sa mémoire. Voici en toute exactitude la vérité sur ces tableaux : du Dominiquin au Guerchin, à ces heures tardives d'une Italie fortement endommagée, ce fut une des modes de la peinture de représenter de jeunes personnes isolées, d'ordinaire rêveuses, souvent bizarres plus que jolies, quelquefois douloureuses, et de les intituler *Sibylle de Cumes*, *Persique*, etc. C'est à cette mode que le Dominiquin a obéi en peignant les jeunes femmes que nous voyons figurer sous le nom de *Sibylles* à la galerie du Capitole et à la galerie Borghèse. La *Sibylle* du Capitole, avec sa coiffure en turban et sa pose inclinée, est non une prophétesse, mais une musicienne, *una virtuosa*, comme cette signora Leonor, que le cardinal Mazarin avait fait venir d'Italie pour amuser Anne d'Autriche. La jeune fille mal accoutrée, ébouriffée comme un chat de gouttière, que nous voyons à la galerie Borghèse, ne prononce pas non plus d'oracles; c'est une petite *contadina* à moitié sauvage, une petite fadette de village, et Raphaël et Michel-Ange n'ont pas à être rappelés en telle occasion.

Pour juger de l'âme charmante du Dominiquin, c'est surtout dans les scènes païennes qu'il faut le voir. Il porte une pudeur rougissante de jeune fille même dans les sujets qui autorisent toutes les voluptés du pinceau. Voyez par exemple *le Bain de Diane* dans la galerie Borghèse. Quel admirable prétexte pour le peintre d'imiter l'indiscrétion d'Actéon! Un Titien et un Véronèse n'y eussent pas manqué : dans une autre école, plus près du Dominiquin, le Guide avec son penchant à une dangereuse mollesse aurait certainement succombé à l'attrait; mais le peintre n'a nullement l'âme lascive d'Actéon, aussi cette immense toile avec son encombrement de corps nus est-elle chaste comme Diane elle-même. Comme pour ajouter à cette chasteté, le poète a choisi l'heure grise et froide de l'aube; toutes ces nymphes sont transies par la double fraîcheur de la nuit et du bain; la brise piquante des premières heures du jour martèle leurs beaux corps de plaques rouges, bleuit leurs membres, congèle l'incarnat de leurs joues. C'est le moment où elles viennent de dé-

couvrir le coupable Actéon, et la surprise indignée qu'elles en éprouvent les remplit d'une fureur qui s'exprime par des gestes d'une véhémence impérieuse et railleuse. Le peintre a donné à cette indignation le plus aimable des contrastes. Pendant que leurs sœurs aînées se démènent comme des ménades de la chasteté, deux petites nymphes, trop jeunes pour comprendre, trop réellement innocentes pour être choquées de l'indiscrétion d'Actéon, se jouent dans l'eau limpide du fleuve comme si rien ne se passait sur les bords. Voilà la vraie chasteté, semble avoir voulu nous dire le Dominiquin, c'est celle qui n'a souci du mal parce qu'elle ne le connaît pas. Toute la grâce pudique, toute la timidité de jeune vierge du Dominiquin est dans ce mignon épisode. Si frais et si coquet est ce coin du tableau qu'il m'a rappelé un des plus heureux passages du Tasse, celui où les deux chevaliers à la recherche de Renaud, rencontrant à l'improviste près du palais d'Armide deux jeunes nymphes qui se baignent, épient furtivement leurs jeux :

« Scherzando sen van per l'acqua chiara
Due donzellette garrule e lascive,
Ch'or si spruzzano il volto, or fanno a gara
Chi prima a un segno destinato arrive :
Una intanto drizzossi, e le mammelle
A tutto ciò che più la vista alletti
Mostrò dal seno in suso, aperto al cielo :
E'l lago all'altre membra era un bel velo.
Rideva insieme, e insieme ella arrossia
Ed era nel rossor più bello il viso... »

Les deux nymphes du *Bain de Diane* sont la traduction exacte de ce passage du Tasse : rien n'y manque, ni l'enjouement des deux enfans et leur gaie turbulence, ni leur rougeur pudique associée à leurs rires, ni même l'attitude à la provocante candeur décrite par le poète. La ressemblance est tellement frappante qu'il y a tout lieu de penser que cette inspiration du Dominiquin est sortie directement de la lecture du Tasse.

Cette rencontre n'est ni fortuite ni accidentelle, et la ressemblance entre le Tasse et le Dominiquin est bien plus générale et bien plus étendue. Certes il y a loin du brillant et voluptueux cavalier napolitain au fils timide et gauche du savetier de Bologne, aussi loin que du narcisse ou du lis des jardins d'Italie à l'humble violette rustique; il me semble cependant que si le cavalier avait pu vivre plus longtemps, ou si la destinée avait voulu qu'ils fussent exactement contemporains, il aurait aimé ce modeste artisan dont l'âme fine et exquise avait tant de points de contact avec la sienne. Ils eurent à peu près même sort malheureux; le beau lis fut brisé dans

sa fleur par les orages de la cour, l'humble violette fut écrasée par les pieds pesans d'un Lanfranc et autres rustres pédantesques. Tous deux manquèrent du sens pratique de la vie, et surent mal se tenir fermes dans un monde où le sol est toujours mouvant. Tous deux vinrent trop tard dans une société où les délicates préoccupations de leurs âmes rêveuses ne trouvaient plus d'écho : le monde de l'art comme le monde politique n'appartient plus de leur temps aux combinaisons ingénieuses, il appartient à l'esprit de système, tranché, exclusif, qui n'admet pas de transaction. Tous deux professent un délicat éclectisme, et comme l'abeille composent leur œuvre par l'assimilation des parfums les plus divers. Tous deux ont une tournure d'esprit rétrospective et tiennent plus au génie du passé qu'au génie de leur époque, et tous deux ont en même temps un élément en quelque sorte musical qui en fait la transition entre l'Italie qui expire et l'Italie qui vient au monde. Chez l'un et l'autre, on rencontre aussi une sorte de mélancolie lumineuse qui, éparse et dissoute dans leur œuvre, en fait la pureté et la douceur. Ils ont enfin ce caractère remarquable, que, gracieux par essence, ils sont capables d'atteindre à la grandeur. Ce passage de la grâce à la grandeur que le Tasse exécute si facilement tout le long de la *Gerusalemme*, combien de fois le modeste Dominiquin ne l'a-t-il pas franchi aussi!

D'autres grands peintres partagent avec le Dominiquin l'honneur d'avoir prolongé l'existence de l'art italien; mais ces peintres ne représentent pas au même degré la tradition, ou même ne la représentent pas du tout, et c'est parce que les deux élémens de la nouveauté et de la tradition sont chez le Dominiquin dans un si rare équilibre qu'il doit être considéré plutôt comme le terme suprême, l'*ultima Thule* de la renaissance, que comme le plus ingénieux et le plus sage des adeptes de l'école de Bologne.

II. — LES PORTRAITS DE LA GALERIE BARBERINI. — BÉATRIX CENCI.

Nous nous sommes longtemps attardé auprès du Dominiquin, beaucoup par sympathie, mais davantage encore par devoir de critique. L'œuvre du Dominiquin comme celle de presque tous les artistes des dernières heures n'offre pas cette simplicité qui permet d'embrasser d'un regard rapide l'œuvre des rois de l'art et d'en marquer synthétiquement les principaux caractères. Son unité à lui, c'est l'harmonie, c'est-à-dire le délicat équilibre entre des élémens contraires, même ennemis, réconciliés à force de finesse, de souplesse et d'aimante intelligence. C'est un métal composite qu'il faut dissoudre pour en retrouver les parties. Guido Reni, son vrai rival

à Rome, offre une autre difficulté. Moins harmonieuse que celle du Dominiquin, son œuvre est encore plus diverse, si diverse qu'elle en est presque contradictoire au premier aspect. Ce n'est point qu'il y ait plusieurs hommes dans le Guide; au fond, c'est bien le même pinceau qui a peint *l'Aurore* du palais Rospigliosi et la *Madeleine* du palais Sciarra, le portrait de *Beatrice Cenci* de la galerie Barberini et le *Christ en croix* de Saint-Laurent *in Lucina;* seulement ce n'est qu'après long examen et fréquentes comparaisons qu'on arrive à comprendre cette identité de l'artiste. Nous ne pouvons, après cette longue promenade à la recherche des qualités du Dominiquin, embrasser dans sa complexité l'œuvre entière de son fécond rival; bornons-nous donc pour aujourd'hui à l'admirer dans la plus populaire et la plus touchante de ses toiles, le portrait de *Beatrice Cenci*. Ce portrait peut être facilement séparé des autres productions de son auteur, et la galerie Barberini nous offre d'ailleurs un attrait tout particulier.

Cet attrait est celui des portraits. Deux sont célèbres, celui de la *Fornarina* nue, de Raphaël, et celui de *Beatrice Cenci;* mais les autres, quoique signés de moins illustres noms et présentant les ressemblances de personnages moins séduisans pour le vulgaire, offrent un extrême intérêt pour quiconque est curieux de l'histoire de Rome, surtout pour un Français qui aime à retrouver à l'étranger les souvenirs lointains de la patrie.

Le premier est celui de Maffeo Barberini, le pape Urbain VIII, peint par André Sacchi, artiste célèbre à une époque où la vraie célébrité se faisait de plus en plus rare. L'âge est à peu près celui de son avénement au pontificat, c'est-à-dire cinquante-cinq ans, en sorte que la vieillesse n'a pas eu encore le temps d'effacer la gentillesse de cette spirituelle figure, remarquable surtout par deux yeux tout grands ouverts comme ceux des enfans, presque effarés et remplis d'une sorte de malicieuse surprise. On dirait que le spectacle de la comédie humaine dont il fut un si grand acteur éveille sa verve caustique en excitant son étonnement. Ainsi devait-il regarder quand il lançait ses mots pleins de bonne humeur et d'imprudence italiennes, par exemple celui qui servit d'oraison funèbre à son bon ami notre grand cardinal de Richelieu : *ah che se c'é un Dio, ben tosto lo pagara; ma se non c'é, é veramente un galantuomo!* Quel contraste aimable fait cette figure toute mondaine avec celles des pontifes entre lesquels il est placé, Camille Borghèse, pesant, massif, aux chairs abondantes et molles tel que nous le représente l'admirable mosaïque de Marcel Provençal, et le pape Pamphily, plissé, ridé, à l'air maussade, comme s'il venait d'essuyer une bourrasque de l'orageuse donna Olympia Maidalchina, tel que nous le

voyons dans le portrait de Velasquez! Il avait des goûts fort laïques qui doivent le rendre cher à tout lettré; il ne lisait que des ouvrages de poésie et de littérature, il connaissait la valeur d'un sonnet et d'un acrostiche, il savait en quoi consistent les différences entre les mètres divers dont Horace s'est servi, et lorsque l'art des fortifications qu'il cultivait trop, ainsi que le prouva pour sa tranquillité la déplorable guerre de Castro, lui laissait quelque loisir, il s'ingéniait à faire entrer dans la mesure du vers saphique le cantique du vieillard Siméon. Les rigoristes des diverses catégories pourront en grogner; mais un lettré doit dire d'eux comme Sosie de Mercure :

Ces gens assurément n'aiment pas la musique,

et remercier par un gracieux sourire l'ombre du pape Urbain VIII.

Si les lettrés doivent garder à ce pontife un bon souvenir, les Français lui doivent plus de reconnaissance encore. Peu de grands personnages à son époque ont plus influé qu'Urbain VIII sur les destinées de la France. Il fut l'allié très fidèle de Richelieu et le seconda tant qu'il put par sa politique anti-autrichienne au moment le plus décisif de la guerre de trente ans. Il vit sans s'émouvoir le grand Gustave-Adolphe paraître sur la scène du monde, et resta inflexiblement sourd aux instances de Ferdinand II et de l'Espagne : politique étrange, ingrate en apparence, mais fort clairvoyante en réalité. Urbain vit nettement que l'Espagne n'était plus une force pour le saint-siége, que l'empire serait toujours un allié douteux et dangereux, et que la France était véritablement alors le bras armé du catholicisme. Par cette politique, il contribua singulièrement à décider la prépondérance de la France en Europe au XVIIe siècle. Il eut encore sur nos destinées une influence plus directe, s'il est possible, car il concourut à l'affermissement du système monarchique inauguré par Richelieu, et cela de la façon la plus étrange. Richelieu triomphait, mais son système pouvait périr après lui, s'il ne transmettait sa pensée à un homme d'état qui en fût le dépositaire fidèle; les troubles de la Fronde ne le prouvèrent que trop plus tard. C'est à Urbain VIII que Richelieu dut ce dépositaire, car c'est ce pape qui dénicha, devina, protégea Mazarin, et assura sa grandeur future. On pourrait presque soutenir que la monarchie française du XVIIe siècle fut l'œuvre de deux papes : Sixte-Quint et Urbain VIII. Par Sixte-Quint, la succession légitime de la couronne fut sauvée, et la nationalité française préservée de la dissolvante influence espagnole; par Urbain VIII, la monarchie nouvelle fut consolidée et acquit certitude de durée. Ce qu'il y a de plus à craindre pour les systèmes politiques qui se fondent, c'est la discontinuité

qui peut se faire par le changement des premiers ministres, et en créant Mazarin pour Richelieu Urbain préserva la monarchie de ce danger.

Le second portrait, œuvre de Carlo Maratta, est celui d'un des trois neveux du pape, Marc-Antoine Barberini. Marc-Antoine est un jeune homme à l'œil ouvert et franc avec un nez légèrement bossu et allant quelque peu de travers, ce qui lui donne un petit air entreprenant fort seigneurial. Marc-Antoine fut en effet le plus turbulent des Barberini; aussi dut-il le premier songer à s'enfuir, lorsque la terrible donna Olympia souleva les colères du pape Pamphily contre les neveux d'Urbain. Celui qui étudie l'histoire en psychologue curieux du jeu des forces sociales peut observer chez les Barberini deux faits d'ordre contradictoire en apparence, mais qui se concilient souvent dans la réalité : leurs intérêts et leur politique sont de l'âge nouveau, leurs ambitions et leurs désirs de grandeur sont de l'âge passé. D'une part, ils représentent la lutte des nouvelles familles contre les anciennes, témoin la dureté avec laquelle ils traitèrent le dernier des della Rovere dans l'affaire du duché d'Urbin, temoin la guerre injuste qu'ils soulevèrent contre Édouard Farnèse. D'autre part, la famille des Barberini est, je crois, la dernière chez qui l'on surprenne distinctement ces ambitions de grandeur, d'établissement princier, qui furent communes à toutes les familles papales entre la mort de Paul II et la mort de Paul IV: les Cibo, les della Rovere, les Borgia, les Médicis, les Farnèse, les Caraffa. Ce fut là en grande partie le motif de leur haine pour Édouard Farnèse et le véritable objet de la guerre de Castro; mais ces ambitions, qui étaient des réalités un siècle auparavant, avaient expiré le jour où Pie IV, à son avénement au pontificat, avait fait étrangler les Caraffa, neveux de Paul IV : on ne les avait plus vues reparaître depuis, et tout ce que purent faire les Barberini, ce fut d'en ressusciter le fantôme. Depuis cette époque, un nouveau système s'était introduit. Un neveu du pape pouvait espérer les plus hautes dignités de l'état pontifical, un riche mariage, une fortune rapide, des acquisitions territoriales importantes à titre de simple particulier; mais il ne pouvait plus espérer de prendre rang parmi les rois. Si ces nouvelles destinées étaient moins brillantes que celles des familles d'autrefois, elles étaient plus conformes aux tendances de l'ordre administratif qui commençait à devenir alors partout prépondérant, et qu'Urbain VIII avait lui-même favorisé par sa politique française. Les deux tombeaux d'Urbain VIII et de Paul III se font face dans la tribune de Saint-Pierre; il y a là comme une malice du hasard, une malice à triple et quadruple dard. Il semble que du fond de sa couche funèbre le père de Pier Luigi, l'oncle d'Octave Farnèse, nargue l'ennemi des

descendans de sa famille. Lui, il eut la réalité de cette grandeur, dont Urbain eut l'illusion. Les deux tombeaux se font antithèse comme l'ambition satisfaite et l'ambition déçue. Pour compléter cette ironie, le tombeau du pape Farnèse, œuvre de Jacopo della Porta, est royal comme son succès; celui d'Urbain VIII, sculpté par le Bernin, n'est que brillant et tourmenté, si bien que les deux monumens semblent les emblèmes des deux destinées.

Un troisième portrait, celui-là d'un auteur inconnu, nous présente l'image de donna Anna Colonna, épouse de Thaddée Barberini : triste et noble image qu'on ne peut approcher sans se sentir désenchanté de la vie et sans désirer passionnément mourir, tant elle est vertueusement lugubre. Pendant qu'on la regarde, on se sent envahir par un brouillard de mélancolie épais comme le crépuscule des dieux d'Odin; il semble que tous les oiseaux soient enroués, que toutes les étoiles soient fumeuses, et que toutes les fleurs soient des momies d'herbier. On la vit en France, cette noble et triste donna Anna Colonna, lorsque les Barberini, obligés de quitter Rome pour fuir les colères du pape Pamphily, reçurent ainsi la récompense d'avoir fait un pontife du parti espagnol. Mazarin, qui de protégé devint alors protecteur de ses anciens patrons, qui pensait déjà peut-être au futur mariage de l'une des Mancini avec l'héritier du nom des Colonna, lui fit le plus gracieux accueil. Grâce à lui, donna Anna, qu'on appelait chez nous la princesse Palestrine (du nom de Palestrina, un des fiefs des Colonna), trouva nombre de courtisans muets. « Cette dame s'accoutuma aisément à la France, dit notre judicieuse Mme de Motteville, qui était alors aux premières loges pour juger des choses. Elle trouva beaucoup de gens qui l'entendaient, et qui pour faire plaisir au ministre s'amusaient à l'écouter sans se soucier de lui répondre. En son particulier, elle était contente, pourvu qu'on lui donnât audience, car elle n'aimait pas à se taire. Elle avait toujours eu la réputation d'être honnête femme et hautaine : le nom de Colonna lui semblait le plus illustre qui se pût porter. » Il n'y en avait guère en effet de plus illustre alors en Europe, illustre surtout contre nous malheureusement, car parmi les complaisans auditeurs de donna Anna il se trouvait probablement plus d'un descendant de ceux qui avaient péri par le fait de la stratégie de Fabrice et de Prosper Colonna. A son retour à Rome, elle se retira dans le couvent des carmélites de *Regina cœli*, qu'elle dota d'une petite église, et y attendit la mort, et c'est alors sans doute que fut peinte cette image d'une tristesse plus que monacale.

Hélas! le portrait de donna Anna Colonna n'a que trop raison; la vie humaine est lugubre, et il semble que ce soit par une ironie

cruelle que le ciel n'est pas toujours couvert d'un voile sombre. A côté du portrait de donna Anna, on en voit un, pièce magistrale et chef-d'œuvre du Caravage, qui est fait au contraire pour inspirer la joie de vivre et la croyance au bonheur. C'est le portrait d'une belle personne, fort jeune encore, mais prématurément engraissée, trésor de chairs roses et délicates qui, enveloppé de ce crépuscule familier au Caravage, apparaît comme une pêche à la savoureuse maturité sous sa couverture de feuilles ou sous l'ombre de son espalier. C'est l'alliance parfaite et presque paradoxale, tant elle est exceptionnelle, de la beauté opulente et de la beauté mignonne. Le cœur s'épanouit en regardant ce beau visage qu'on pourrait prendre pour l'emblème de l'insouciance heureuse. Oh! qu'il se glace bien vite! car savez-vous quel est ce portrait? C'est celui de la sœur aînée, ou, selon d'autres, de la mère de Beatrice Cenci. Vous voyez bien que les apparences mentent et que la douleur est la seule réalité. C'est, dis-je, le portrait soit de la sœur aînée, soit de la mère de la lamentable Beatrice; je tiendrais volontiers pour la dernière opinion, mais l'une et l'autre sont acceptables. Une troisième, qui ne l'est pas du tout, est celle qui a été fort légèrement émise par Stendhal. Selon lui, ce portrait serait celui de la belle-mère de Beatrice, par conséquent de la seconde femme de François Cenci. Deux raisons de la plus probante évidence réfutent sans réplique cette opinion de Stendhal. La première, c'est que la galerie Barberini possède le portrait de la belle-mère de Beatrice, et que ce portrait, peint par un certain Scipion Pulsone, de Gaëte, ne présente ni de près ni de loin aucune ressemblance avec l'infortunée jeune fille. La seconde, c'est que le portrait sorti du pinceau du Caravage offre au contraire la plus étroite ressemblance avec Beatrice. C'est Beatrice elle-même, mais plus jolie encore s'il est possible, et telle qu'elle aurait été probablement, si la destinée lui avait permis d'atteindre l'âge de ce portrait et de conserver une âme innocente. Ce sont les mêmes grands yeux, le même nez mignon digne d'un visage de fée, la même bouche gracieusement petite, les mêmes joues au contour délicieusement raphaélesque; seulement il faut imaginer les traits si connus de Beatrice parvenus à une maturité relative et épanouis d'embonpoint. Oui, ce portrait est bien celui d'une personne qui tenait à Beatrice par la plus étroite parenté du sang.

Les gravures et les innombrables copies exécutées par les artistes romains et répandues dans toute l'Europe ont rendu trop célèbre la pathétique image de Beatrice Cenci pour que nous ayons besoin de nous arrêter longtemps devant elle. Quel est celui de nos lecteurs qui ne l'a pas présente à l'imagination, qui ne frissonne en-

core en se rappelant ce contraste entre ce que la nature a de plus frais et de plus tendre et ce que la douleur a de plus brûlant et de plus noir? La contemplation du portrait de Beatrice Cenci est pénible jusqu'à la souffrance. La voilà devant nous cette mignonne figure d'enfant à peine nubile parée pour la mort avec une coquetterie sinistre du blanc vêtement qu'elle prépara de ses mains, du châle blanc qu'elle enroula en turban autour de sa tête. La nuance blanc-grisâtre, presque plombée, de cette toilette de mort s'harmonise admirablement avec la douleur de cette âme enveloppée dans le plus épais des nuages, et rend plus saisissant encore l'effet général du portrait. La bouche voudrait s'ouvrir pour parler, elle n'ose; mais point n'est besoin de ses révélations, car tous les traits du visage s'expriment avec une éloquence navrante, et les yeux, rougis des larmes corrosives dont ils sont brûlés, disent qu'au dedans de cette chair qui va si tôt être fauchée est une âme qui succombe sous le poids d'un secret qui lasserait les forces d'Hercule. Ce n'est pas la mort qui lui arrache ces larmes, elle l'embrasse bien volontiers, et l'embrasserait plus joyeusement encore, si elle devait être délivrée de ce poids intérieur; mais, hélas! ce fatal secret la suivra pendant toute l'éternité. Si la douleur de Beatrice était, comme la plupart des douleurs humaines, en harmonie avec les forces de l'âge et l'expérience du cœur, elle nous toucherait encore sans doute, mais d'une compassion moins aiguë; ce qui nous émeut si exceptionnellement devant son portrait, ce qui nous émeut jusqu'à la souffrance, c'est que la portée de sa douleur dépasse jusqu'à l'infini tout ce que la nature a donné de ressources et de forces à cet âge où elle n'a rien prévu et préparé que pour l'enjouement, le développement heureux de l'être et la riante espérance. Voilà l'antithèse profonde, pathétique, qui fera toujours tressaillir le cœur toutes les fois que les yeux s'arrêteront sur le portrait de Beatrice.

Ce contraste entre la douleur et l'âge de l'enfant, la nature de cette douleur, font du portrait de Beatrice Cenci une œuvre d'une réelle importance psychologique. Pendant que je le regardais, je ne pus m'empêcher de penser que cette loi des compensations, par laquelle se balancent dans notre monde la destruction et la vie, est encore plus amère qu'inexorable, et que la destinée semble aimer à nous l'appliquer encore plus avec ironie qu'avec cruauté. Alors je me rappelai le fameux passage de Juvénal sur le capitaine carthaginois : « dissous les Alpes avec du vinaigre, et cela pour plaire aux enfans et devenir un beau thème de déclamation, » et je le modifiai plus mélancoliquement encore en l'appliquant au sort de Beatrice Cenci. « Souffre et meurs, pauvre Beatrice; meurs deux fois, et dans ton corps et dans ton âme; emporte dans l'éternité

l'ineffaçable trace du crime paternel et l'opprobre du supplice, et tout cela pour fournir à ce joyeux prodigue, à ce joueur effréné qui eut pour nom Guido Reni, l'occasion de mettre son talent en relief et de se faire une renommée populaire. » Le malheur de l'aimable jeune fille a produit en effet la part la plus solide et surtout la plus durable de la gloire de Guido Reni. Certes le peintre qui a décoré le palais Rospigliosi de sa poétique fresque de *l'Aurore*, l'auteur de la fresque de *saint André* et du *Martyre de saint Pierre*, était assez riche de ses dons naturels pour ne pas avoir besoin d'un tel secours de la fatalité. Il n'en est pas moins vrai que sa renommée ne se serait jamais étendue au point où elle l'est de nos jours sans le portrait de la triste héroïne. L'Europe entière sait son nom, que dis-je l'Europe? l'Amérique elle-même le prononce, car il n'est pas une *miss* des deux mondes qui n'ait eu le portrait de Beatrice Cenci dans sa chambre, qui ne l'ait dessiné ou même copié de ses mains, et qui ne reporte sur l'auteur une part du mélancolique enthousiasme que lui inspire ce beau visage. De toutes les œuvres de peinture qui sont à Rome, celle qui est honorée du plus grand nombre de copies est certainement le portrait de Beatrice; mais ce n'est pas seulement à cet engouement d'une mode sentimentale que Guido Reni doit l'extension de sa célébrité. Ce portrait lui a conquis d'un seul coup tous les publics, le public des femmes et des gens du monde à cause de l'histoire de l'héroïne, le public des multitudes à cause du caractère pathétique, dramatique à l'excès de cette peinture, et enfin celui des philosophes et des hommes de vie méditative à cause de l'expression exceptionnelle de cette douleur, qui est d'une importance psychologique réelle. Ce portrait lui a conquis tous les publics, et pour comble de fortune il les lui conservera, car le temps ne pourra jamais détruire le touchant intérêt, ni amoindrir la valeur dramatique, ni effacer le caractère psychologique de cette œuvre.

Mais il faut bien le dire, tout n'est pas précisément pur dans la sympathie universelle qu'inspire ce portrait, et les dispositions maladives de notre siècle pour une certaine musique poétique d'harmonica douloureuse et voluptueuse à la fois y entrent bien pour quelque chose. Les œuvres d'art qui sont à Rome ne flattent guère cette *nervosité* particulière à notre siècle, que les artistes passés n'avaient pas prévue et qu'ils auraient probablement peu estimée; elles vont plus franchement, plus droitement, plus vertueusement, pour tout dire, au cœur et à l'âme du contemplateur. Cependant le portrait de Beatrice n'est pas la seule œuvre de Rome qui ait ce caractère douloureux et morbide; il y en a une seconde, la statue de *sainte Cécile*, d'Étienne Maderne, pleine d'un charme funèbre qui

atteint les fibres les plus fines du cœur, mais cette fois pour ne lui inspirer qu'une mélancolie d'une irréprochable pureté.

La condamnation de Beatrice fut-elle légitime? J'aimerais volontiers à examiner longuement cette question; en vérité je n'ose, car il sera toujours délicat et même dangereux de s'expliquer sur un tel sujet. Tout récemment je lisais, dans un livre sur Sixte-Quint publié par M. de Hübner, que le peuple de Rome avait gardé le souvenir de Beatrice, et que dans le voisinage de l'ancien palais Cenci les artisans lui avaient souvent parlé de l'injuste sentence qui la frappa. — J'ignorais ce sentiment, qui fait honneur au peuple de Rome, mais depuis longtemps je pense comme lui. L'exécution des Cenci reste pour le pontificat d'Hippolyte Aldobrandini une tache ineffaçable. Lorsque le pontife révoqua la sentence de grâce qu'il avait rendue parce qu'un assassinat sans excuse s'était passé dans l'intervalle, je crois qu'on peut dire sans témérité que ce jour-là, des deux souverains qui sont dans le pape, le supérieur s'abaissa devant le subalterne. Aldobrandini se rappela trop qu'il était souverain temporel; s'il se fût rappelé davantage qu'il était le souverain des âmes, Beatrice et avec elle tous les membres de sa famille eussent été sauvés, car c'était l'âme qui avait été profanée chez Beatrice, c'était son âme et celle de tous les siens qu'elle avait voulu moins encore venger que préserver. Or la base du christianisme, c'est que l'âme de l'homme a un prix infini, que l'âme ne relève que de Dieu seul, que c'est pour lui seul que nous devons la conserver selon les observances de la loi qu'il a tracée lui-même. François Cenci pouvait martyriser sa fille, soumettre son corps au supplice, la réduire à la mendicité, selon la loi chrétienne il conservait ses droits de père malgré toutes ces indignités; il les perdit le jour où il fit outrage à l'âme de sa fille, sur laquelle il n'avait aucun pouvoir, d'après la doctrine même qui depuis dix-huit cents ans est la loi morale de nos consciences et la régulatrice de nos actes. Pauvre Beatrice Cenci! innocente Myrrha, Judith coupable!

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1870.

Le monde contemporain est destiné à éprouver d'étranges surprises, à voir entre un lever et un coucher de soleil passer de ces orages qui ébranlent tout, qui ravivent aussitôt le sentiment aigu de ce qu'il y a de fragile dans la situation de l'Europe.

Depuis un an, la France, tout absorbée dans ses transformations intérieures, ne songeait point à mal en vérité; elle n'avait pas eu le temps de s'occuper de guerre ou de querelles diplomatiques, de campagnes d'hiver ou de campagnes d'été. Il y a quelques jours tout au plus, le corps législatif entrait dans la discussion du budget avec l'impatience d'une assemblée pliant sous la fatigue et aspirant au repos. Il n'y a pas deux semaines encore, M. Émile Ollivier, interrogé à propos du contingent militaire sur la situation de l'Europe et sur nos relations extérieures, se complaisait dans le spectacle d'une serénité qu'il croyait sans doute avoir faite, et il disait en propres termes : « Je réponds que le gouvernement n'a aucune espèce d'inquiétude, qu'à aucune époque le maintien de la paix en Europe n'a été plus assuré. De quelque côté qu'on regarde, on ne voit aucune question irritante engagée..... » M. Émile Ollivier assurait, et il le croyait certainement, qu'il avait fait pour la paix quelque chose de mieux que de se bien conduire diplomatiquement, qu'il avait fait le plébiscite, ce « Sadowa français » qui rendait maintenant toutes les négociations faciles au gouvernement. Sadowa, le mot était peut-être un peu vif, et allait être d'une opportunité douteuse; mais il exprimait si bien le contentement de soi-même et le bonheur de s'égaler d'une certaine façon à M. de Bismarck! Enfin rien de suspect n'apparaissait à l'horizon; c'était ce « calme plat » dont parlait tout récemment à la chambre des pairs d'Angleterre lord Granville, le successeur du regrettable lord Clarendon au *foreign office*.

C'était un jour de l'autre semaine. Le lendemain, tout avait changé. La tranquillité de l'Europe n'était certes rien moins qu'assurée. Une

émotion contagieuse passait du gouvernement dans les chambres et dans le public. On s'était endormi en pleine paix, on se réveillait au seuil de la guerre, au milieu de toutes les passions déjà frémissantes. Qu'avait-il fallu pour déterminer un changement si brusque et si grave? Justement une de ces « questions irritantes » que la veille encore on n'apercevait pas, un de ces événemens qui éclatent tout d'un coup, la candidature d'un prince prussien, d'un Hohenzollern au trône d'Espagne. Le fait est que cette négociation avait été hardiment et très secrètement conduite, si bien que notre diplomatie à Berlin et à Madrid n'y a vu absolument rien; elle a été surprise comme la France elle-même, comme l'Europe. Encore un instant, et tout était fini. La couronne espagnole avait été offerte, elle avait été acceptée; il ne manquait plus que le consentement des cortès, que le général Prim, en vrai héros diplomate, espérait enlever au pas de charge. On avait bien sans doute l'idée que la présence d'un prince prussien sur le trône d'Espagne allait être profondément désagréable à la France; mais on ne s'arrêtait pas pour si peu. L'essentiel était d'aller vite, de devancer la mauvaise humeur qui pourrait se produire à Paris, après quoi il n'y aurait plus qu'à s'arranger avec un fait accompli. C'est alors que le gouvernement, éclairé à l'improviste, se précipitait en quelque sorte à la tribune pour mettre hautement et publiquement son *veto* à la combinaison qui touchait au succès, pour montrer la pointe de l'épée de la France, si l'on voulait aller plus loin. C'est alors aussi que cet incident, violemment dégagé de l'obscurité et amené au grand jour, s'est dévoilé avec ce caractère de gravité redoutable qui n'a fait que s'envenimer d'heure en heure, en prenant les proportions d'une lutte possible entre la France et la Prusse. On peut dire que pendant quelques jours la guerre a été dans l'air, près d'éclater comme la foudre. Est-on parvenu du moins à conjurer cette redoutable extrémité? On l'a cru un moment, la paix a semblé retrouver des chances; cette lueur paraît s'évanouir de nouveau. De toute façon, la question ne reste pas moins grave par les intérêts qu'elle a mis en jeu, par les passions qu'elle a soulevées, par les fermens nouveaux qu'elle jette en Europe. Elle s'est abattue sur nous comme ces typhons des mers du sud où les meilleurs navires sombrent assez souvent. Pour cette fois, le navire ne s'est pas perdu, mais il n'est point impossible que les pilotes ne sortent de l'ouragan quelque peu endommagés.

D'où vient cet incident? Comment a-t-il pu arriver à ce degré d'intensité et de violence? C'est déjà un fait surprenant à coup sûr que cette espèce d'aventure nouée et combinée dans le mystère, cette candidature ourdie comme un complot, et éclatant au moment voulu sous les pieds des gouvernemens intéressés. Cette candidature, elle est née plus ou moins spontanément, plus ou moins artificieusement, d'une sorte de rencontre entre les embarras du gouvernement actuel de l'Espagne, toujours

à la recherche d'un roi, et l'ambition de la Prusse, toujours à la poursuite des moyens d'étendre son influence. L'Espagne, on le sait bien, en est depuis deux ans à passer la revue des princes de l'Europe à qui elle peut offrir la couronne. Elle vit au milieu des candidatures qu'elle imagine ou qui se présentent d'elles-mêmes, et qui seraient toutes naturelles. Le roi dom Fernando de Portugal, celui de tous les princes qui, dès le premier moment, eût le mieux réussi, n'a pas voulu aller régner à Madrid. Les princes italiens, le duc d'Aoste, le duc de Gênes, ont refusé à leur tour ou l'on a refusé pour eux. Le duc de Montpensier est là toujours présent en Espagne, il a des partisans actifs, dévoués; mais il n'a pu réussir jusqu'ici à enlever le succès. Le fils de la reine Isabelle, le prince des Asturies, est désormais un prétendant en titre par suite de l'abdication récente de sa mère; mais les chefs de la révolution de 1868 se sont prononcés si souvent et si vivement contre une restauration bourbonnienne, que celui que l'on appelle Alphonse XII a pour le moment peu de chances de rentrer en Espagne, et don Carlos en a encore moins, de sorte que depuis deux ans l'Espagne est littéralement dans cette situation d'un pays qui s'obstine à maintenir la monarchie et qui n'a point de roi, qui ne peut pas obtenir les princes qu'il aurait acceptés et qui ne veut pas de ceux qui s'offrent à lui. Lorsqu'il y a un mois, les cortès, sur le point de se séparer et pressées d'en finir avec le provisoire, agitaient de nouveau cette question du choix d'un souverain, le général Prim, principalement chargé de ce rôle de faiseur d'un roi, prononçait un discours qui devient un trait de lumière aujourd'hui; il racontait à mots couverts l'histoire d'une candidature mystérieuse sur laquelle il refusait de s'expliquer. Le prince dont il s'agissait et dont on ne disait pas le nom était tel que le voulaient les cortès, issu de race royale, catholique et majeur; il réunissait, assurait-on, toutes les qualités. Malheureusement toutes les négociations engagées avec lui n'avaient conduit à rien. Une première fois le prince en question avait envoyé un plénipotentiaire, un « personnage distingué, » chargé de reconnaître le terrain; mais le « personnage distingué » était arrivé à Madrid tout juste pour assister à une des séances les plus orageuses des cortès, et il avait pris immédiatement la fuite par le premier train sans regarder derrière lui. Bientôt cependant on obtenait l'envoi d'un second agent. Celui-ci, par une fatalité nouvelle, arrivait en Espagne au moment où éclatait la dernière insurrection de Barcelonne, et, comme le « personnage distingué » qui l'avait précédé, il repartait au plus vite, « fortement impressionné, » selon le langage du général Prim. On en était là le 11 juin; tout semblait abandonné. Le général Prim avait tout l'air d'avoir raconté aux cortès une histoire picaresque. — Pas du tout, c'est au contraire à partir de ce moment que la chose devenait sérieuse, que la négociation se renouait et se hâtait au point d'arriver en quel-

ques jours à son terme. Le 11 juin, rien n'était fait d'après le président du conseil de Madrid; aux derniers jours du mois, tout était fini. La candidature mystérieuse, c'était celle du prince Léopold de Hohenzollern. Le gouvernement espagnol avait renouvelé ses offres, le prince avait accepté, le roi de Prusse avait autorisé le tout. Il ne manquait plus que deux choses, l'acquiescement des cortès, dont on ne doutait pas, et la complaisance débonnaire de la France en face d'un dénoûment si bien fait pour la surprendre.

On peut certainement admettre que le gouvernement espagnol, à bout de moyens et ne sachant plus guère de quel côté se tourner, eût le droit de chercher un prince là où il espérait le trouver. Le prince de Hohenzollern était sa dernière ressource; il réunissait d'ailleurs certaines conditions bien faites pour le désigner au trône d'Espagne. Il est catholique, comme on le dit; il est majeur à coup sûr; il est marié avec une princesse portugaise, et il apprend l'espagnol depuis quelque temps. Ce sont là des qualités fort recommandables, surtout si on ajoute que le prince passe pour jouir d'une fortune personnelle très considérable. Il faut en convenir cependant, le général Prim a fait preuve d'une singulière étourderie en se lançant ainsi dans une telle aventure sans savoir où il allait, en ne prévoyant pas que la France aurait quelque chose à dire, ou en se figurant qu'il n'y avait qu'à se presser pour déjouer tous les obstacles. La candidature du prince de Hohenzollern laissée à elle-même eût-elle réussi dans les cortès? Cela est encore fort douteux. Le moins qui aurait pu arriver, c'eût été le déchaînement peut-être immédiat de toutes les prétentions rivales, c'est-à-dire la guerre civile, une guerre où l'on n'eût pas manqué d'irriter les passions nationales contre le roi étranger, contre un prince dont les bouches espagnoles peuvent à peine prononcer le nom. Ainsi voilà où les chefs de la révolution de septembre ont conduit en deux ans leur pays : une guerre civile menaçante et une rupture possible avec la France. Le général Prim, avant d'engager cette partie aventureuse, aurait dû prévoir qu'il préparait à son pays une inévitable déception, que sa combinaison ne pouvait pas réussir, non pas parce qu'on songerait à porter la moindre atteinte à l'indépendance espagnole, mais parce que le gouvernement français se sentirait blessé de la présence possible d'un prince prussien à Madrid, et des procédés qu'on avait employés pour faire triompher cette candidature.

Comment imaginer en effet que la France pût consentir tranquillement à se voir enveloppée d'une ceinture dont les deux bouts seraient dans la main de la Prusse, qu'elle pût accepter cette extension de l'influence prussienne, déjà prépondérante en Allemagne, et allant maintenant s'établir à Madrid sous le déguisement d'une royauté indépendante? Ce qu'elle ne pouvait admettre davantage, c'est ce procédé de surprise auquel on a eu recours, c'est ce secret dont on s'est

entouré pour hâter une combinaison évidemment dirigée contre elle. Dans toute cette affaire, le gouvernement espagnol a porté le sentiment de ses embarras, — l'impatience d'avoir un roi; — la Prusse a porté ses vues particulières et son ambition. Le général Prim s'est caché peut-être, ainsi qu'il l'a dit, pour éviter le ridicule d'un échec nouveau dans cette recherche incessante et toujours inutile d'un souverain; M. de Bismarck s'est tenu derrière le rideau pour ne pas montrer la main de la Prusse. Qu'on ait affecté et qu'on affecte encore de représenter le cabinet de Berlin comme entièrement étranger à cette négociation, c'est aisé à comprendre; il n'est pas moins vrai qu'il a su ce qui se préparait, qu'il y a aidé, qu'il a facilité le dénoûment, — et si M. de Bismarck a été assez habile pour s'abstenir, comme il s'abstient encore, s'il n'a rien négligé pour laisser à tout ce qui se passait le caractère d'une affaire de famille entre le roi Guillaume et le prince de Hohenzollern, c'est qu'il sentait bien que c'était là une de ces tentatives qu'il faut se réserver de pouvoir désavouer au besoin. En faisant ce qu'il a pu pour réussir, il s'est arrangé de façon à pouvoir dire que la Prusse n'y est pour rien, que l'Espagne est seule juge du choix de son souverain. Au demeurant, c'est la clé de tout ce qui est arrivé. On n'a pas pu s'y tromper, et c'est ce qui a excité une émotion si profonde en France, c'est ce qui explique aussi comment le gouvernement français, mis tout à coup en demeure de prendre un parti, a laissé entrevoir dès le premier moment une nuance sensible dans son attitude vis-à-vis de l'Espagne et vis-à-vis de la Prusse.

La gravité de la question en effet ne tient ni à l'Espagne, ni même personnellement au prince Léopold; elle a tenu à cette présence de la Prusse dans une affaire où nos intérêts étaient plus ou moins directement atteints. Un incident frivole et sans importance par lui-même a réveillé et a remis en pleine lumière toutes ces difficultés qui rendent la paix si laborieuse, si précaire entre la France et la Prusse. On a dit que c'était un prétexte, une occasion qu'on saisissait pour faire une querelle à la Prusse; c'est bien possible, mais on ne voit pas qu'il y a des circonstances où tout est inévitablement occasion et prétexte, parce que l'antagonisme est dans le fond des choses, parce qu'il y a une logique désastreuse qui laisse toujours entrevoir la possibilité d'une lutte, parce qu'il y a une fatalité cruelle qui tient sous les armes des peuples faits pour s'entendre, pour travailler en commun à la civilisation générale. Oui, sans doute, il ne faut pas se faire d'illusions, tout est prétexte; aujourd'hui c'est la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, hier c'était l'affaire du Luxembourg, demain ce sera autre chose : à la moindre apparence, c'est un frémissement universel, un perpétuel qui-vive, et il en sera ainsi tant que la situation respective de la France et de la Prusse restera ce qu'elle est depuis quatre ans. La

Prusse elle-même ne s'y méprend pas, elle sait bien que, de tout ce qu'elle a fait en un jour de prodigieuse victoire, rien n'est définitif tant que ses relations avec la France sont incertaines et obscures, toujours exposées à ce coup de vent d'une querelle inattendue.

La Prusse a été heureuse dans une guerre habilement préparée, elle a tiré parti de sa victoire, ce n'est pas là ce qu'il y a d'extraordinaire; mais n'est-il point visible que, depuis ce jour d'étonnante fortune, la Prusse n'a d'autre pensée que d'étendre par tous les subterfuges, par tous les artifices des interprétations captieuses, les résultats de ses victoires pourtant assez beaux? Est-ce que ces traités militaires qui ont inféodé à la nouvelle confédération du nord les forces de la Bavière, du Wurtemberg, de Bade, sont bien réellement dans la limite de la paix de 1866, et laissent intacte la souveraineté indépendante de l'Allemagne du sud, consacrée par les traités? Est-ce que la Prusse a trouvé ailleurs que dans sa volonté le droit d'occuper Mayence, qui est en dehors de la confédération? Est-ce que M. de Bismarck ne s'est pas moqué mille fois de cette barrière du Mein qu'on lui oppose sans cesse? Est-ce que le Danemark n'en est pas encore, après quatre ans, à savoir quels sont les districts du Slesvig que lui assure la paix de Prague? Et quand la Prusse procède ainsi, lorsqu'elle saisit toutes les occasions de faire acte de prépotence, de prendre quelque gage nouveau ou de s'affranchir des obligations qu'elle a contractées dans la plénitude de la victoire, croit-on que la France n'ait pas le droit de s'émouvoir, qu'elle puisse rester indifférente devant une politique qui ne s'arrêtera évidemment que lorsque, par la guerre ou par la paix, elle aura réalisé tous ses desseins? Tout ce qui est arrivé découle et devait découler de cette situation. La candidature du prince de Hohenzollern n'a plus été qu'un détail; l'Espagne elle-même a disparu, le conflit s'est immédiatement précisé entre la France et la Prusse, et le gouvernement l'entendait ainsi lorsque, dans un premier mouvement, il allait faire devant les chambres cette déclaration retentissante et inusitée : « Nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe, et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. » C'était une sorte d'ultimatum qu'on lançait du haut de la tribune, sans trop prendre garde si on n'allait pas mettre le feu à l'opinion et préparer un de ces malentendus de passion publique qui aggravent toutes les situations.

Que s'est-il passé depuis ce moment? Comment s'est traduite diplomatiquement cette déclaration du 6 juillet? Nous entrons ici en vérité dans une confusion où les communications se brouillent sur les fils télégraphiques, et où les esprits font un peu comme le télégraphe. Il y a

longtemps assurément qu'il ne s'était manifesté autour d'une négociation diplomatique un tel entraînement, une telle fièvre d'impatience. Il ne faut pourtant pas oublier que depuis le jour où M. le duc de Gramont prononçait les paroles par lesquelles le conflit se révélait dans toute sa gravité, huit jours sont à peine écoulés, et ce n'est que dimanche que M. Benedetti, ambassadeur de France à Berlin, pouvait voir le roi Guillaume à Ems, pour lui soumettre les réclamations de la France. Ce qu'on demandait au souverain prussien, c'était de retirer l'autorisation qu'il avait accordée au prince Léopold de Hohenzollern d'accepter la couronne d'Espagne, et, si nous ne nous trompons, on faisait aussi quelque allusion à des garanties pour l'avenir. La satisfaction réclamée par la France devait du reste être donnée dans le plus bref délai, et en cela la France était mue surtout par l'idée d'éviter les complications nouvelles que pourrait créer la réunion prochaine des cortès à Madrid. Le gouvernement français tenait expressément surtout à écarter l'Espagne de cette délibération dont pouvait sortir la paix ou la guerre. Au premier moment, soit qu'il ne comprît pas d'abord toute la gravité de la question, soit qu'il voulût gagner du temps, le roi de Prusse ne répondait que d'une manière évasive. La guerre semblait dès lors imminente. Bientôt cependant une éclaircie survenait. Le père du prince Léopold, le prince Antoine de Hohenzollern, sans doute sous l'inspiration de la Prusse, déclinait au nom de son fils la candidature à la couronne espagnole, et peu après, à ce qu'il paraît, le souverain prussien adressait à l'empereur une dépêche télégraphique par laquelle, comme roi de Prusse et comme chef de la famille de Hohenzollern, il retirait l'autorisation qu'il avait accordée, de sorte que par le fait le point primitif du litige disparaissait. Ce qu'on avait demandé, le roi de Prusse paraissait le concéder; la renonciation du prince de Hohenzollern qu'on avait pour objectif, on l'obtenait; les chances de conflit semblaient diminuer par cela même. En quelques jours, on avait passé par toutes les émotions, par toutes les phases d'une négociation pleine d'ardentes péripéties, et l'on se retrouvait en face d'une paix possible.

C'est dans ces termes que la question était posée hier, lorsque M. le duc de Gramont allait faire aux deux chambres une communication à demi rassurante, quoique toujours incomplète et assez mystérieuse encore. C'est la paix vraisemblable, quoique toujours en péril. Il ne faut point en effet dépasser la vérité des choses. Au moment des dernières explications de M. le duc de Gramont, la renonciation du prince de Hohenzollern n'était point encore arrivée directement au gouvernement français. Ce qu'on en connaissait, on le savait par une dépêche du prince Antoine de Hohenzollern au général Prim, qui l'avait transmise à l'ambassadeur d'Espagne à Paris, M. Olozaga, lequel l'avait communiquée à M. Ollivier. La renonciation est donc de toute façon très indirecte, et par la manière dont elle est arrivée et par la qualité de celui qui l'a

faite. Quant à la dépêche du roi de Prusse, elle existe, nous n'en doutons pas; il est pourtant à remarquer que jusqu'ici pas un mot du gouvernement n'y a fait allusion. M. de Gramont s'est borné à déclarer que les négociations avec la Prusse n'étaient pas encore terminées.

La paix est assurément un assez grand bienfait, et elle puise dans les intérêts qu'elle protége une force assez efficace pour triompher de tout ce qui ne serait qu'irrégularité de forme dans une négociation. Le gouvernement n'ayant demandé qu'une chose, la renonciation du prince de Hohenzollern garantie par l'intervention du roi de Prusse, il est clair que, si cela était accordé, on ne pourrait excéder soi-même la limite des réclamations qu'on a élevées, qu'on ne pourrait greffer en quelque sorte sur un incident apaisé un incident nouveau qui rallumerait le conflit; mais ici s'élève pour le gouvernement une question de responsabilité qui va être sans doute dans les deux chambres l'objet de discussions ardentes, où retentiront toutes les passions patriotiques. Ce qui peut inquiéter dans tous ces événemens qui se succèdent et se pressent sous nos yeux depuis quelques jours, c'est que tout marche véritablement d'une étrange allure, c'est que, par la manière dont on a procédé, cette paix qu'on souhaite, qu'on s'efforce de maintenir, pourrait bien n'être qu'une paix un peu plus précaire encore que celle qui existait il y a trois semaines, ou, pour mieux dire, cette paix pourrait n'être qu'un conflit ajourné. Le ministère français s'est lancé d'un tel bond dans cette affaire qu'il lui est difficile aujourd'hui de s'arrêter sur place et de contenir les ardeurs qu'il a déchaînées. Il y a une règle assez simple et assez naturelle en politique : il faut avoir soin de proportionner son élan et ses moyens au résultat qu'on veut atteindre. Si le ministère ne voulait rien de plus qu'une renonciation du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, il est clair qu'il aurait pu déjouer cette combinaison par des moyens moins bruyans, moins périlleux et tout aussi efficaces. Sa parole aurait pu avoir une autorité tout aussi décisive, et elle n'aurait pas été certainement moins écoutée, pour ne s'être pas produite au milieu des foudres et des éclairs; — si sa parole n'avait pas trouvé l'accueil qui lui était dû, il aurait été alors d'autant plus fondé à tirer tout à fait son épée hors du fourreau, il aurait eu devant le monde l'avantage d'une tentative qui absolvait d'avance ses résolutions les plus inflexibles. Par la déclaration hautaine et incontestablement inusitée qu'il portait à la tribune, il s'exposait à dépasser le but et à frapper trop fort. En écartant l'Espagne pour concentrer le conflit entre la France et la Prusse, il permettait de croire qu'il allait à ce redoutable tête-à-tête avec l'intention de relever ce qu'il considérait comme un défi, comme l'expression de toute une politique. En un mot, qu'il le voulût ou qu'il ne le voulût pas, derrière cette candidature importune du prince de Hohenzollern, il laissait entrevoir tous les griefs de la France contre la Prusse; il passionnait l'opinion, et il fomentait ce bruyant malentendu qui a tous

ces jours-ci agité les esprits. Le ministère n'y a pas pris garde, il n'a pas vu qu'en donnant ce coup de fouet au pays il courait le risque de compromettre le résultat modeste qu'il poursuivait; il s'exposait à ce que ce résultat, si on l'obtenait, fût considéré par l'opinion comme assez disproportionné avec l'agitation qu'on a créée.

C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. Ce sentiment de déception a fait déjà explosion au milieu de circonstances où tout le monde dans le gouvernement n'a pas gardé une contenance suffisamment discrète, et dans quelle alternative se trouve aujourd'hui le ministère? Qu'on admette la meilleure chance, celle d'une négociation heureusement conduite; si le cabinet français relevait trop ses avantages, il pourrait exciter la susceptibilité de la puissance à laquelle il vient de demander une concession, et c'est ici un autre côté de la situation qui n'est même pas le moins grave au point de vue de la durée de la paix. On a frappé un grand coup, et on a paru un instant avoir réussi, nous le voulons bien; mais, dans l'hypothèse même de cette réussite, s'est-on demandé quelles conditions nouvelles allait créer cet incident? Ces conditions sans nul doute vont être plus que jamais difficiles et précaires. Qu'on remarque le soin qu'a pris jusqu'ici M. de Bismarck de rester en apparence étranger à tout ce qui vient de se faire. Le chancelier a été appelé un instant; il est parti de ses terres de Poméranie, il est allé jusqu'à Berlin sans se rendre à Ems, et il est aussitôt rentré à Varzin. M. de Bismarck est trop clairvoyant pour avoir voulu accepter une querelle dans les conditions qu'on lui offrait. Évidemment la candidature du prince de Hohenzollern était aux yeux de M. de Bismarck un mauvais terrain. Le chancelier s'est tenu à l'écart, et on ne peut guère douter de l'intention qu'on a eue en Prusse d'écarter au plus vite une question importune.

Est-ce à dire que le roi Guillaume, M. de Bismarck et la Prusse ne gardent aucun ressentiment de ce qui vient d'arriver, si une solution pacifique vient à triompher encore? On le saura bientôt. Il est à craindre qu'au succès après tout négatif que nous pourrions obtenir, M. de Bismarck ne tînt à opposer quelque succès un peu plus palpable, et qu'après avoir refusé le combat sur l'ingrat terrain d'une candidature princière, il ne répondît par quelque pas décisif sur le terrain allemand. Il n'est point impossible que cet incident ne suscite au-delà du Rhin des sentimens qui, pour être plus tardifs, plus lents à se produire, ne seront pas moins sérieux. Tandis que l'opinion en France s'amortira, s'aigrira dans les incertitudes d'une situation mal engagée, l'opinion en Allemagne restera sous le coup de cette crise violente, et s'exaltera de telle sorte que cette paix d'aujourd'hui, si tant est que ce soit une paix, ne serait rien moins que sûre; encore une fois, ce ne serait malheureusement peut-être qu'une guerre ajournée, qui pourrait éclater dans des conditions plus défavorables pour nous. Et voilà ce qu'aura produit une politique, — trop bruyante, trop impétueuse, si elle avait cette « passion

de la paix » dont parlait M. Émile Ollivier, qui n'en sait peut-être rien, — trop irrésolue et trop aisément déconcertée, si elle acceptait l'occasion d'une affaire sérieuse et décisive avec la Prusse.

Le gouvernement a été surpris par cette redoutable explosion, cela n'est pas douteux, et le corps législatif n'a pas été moins étonné de se réveiller en face de la guerre. La chambre en était à commencer paisiblement la discussion du budget, et la veille même, par une coïncidence curieuse, elle discutait une question qui, à l'insu de tout le monde, n'était point en vérité sans un étrange à-propos dans la circonstance : c'était la question de la force nationale et de l'organisation militaire de la France. On ne savait pas alors, — les réductions de contingent acceptées par M. le maréchal Lebœuf et le langage confiant de M. Émile Ollivier en sont le témoignage naïf, — on ne savait pas encore qu'on n'était séparé que par quelques heures à peine d'une de ces crises où un peuple est contraint à l'improviste d'être à la hauteur de tous les événemens; on savait du moins que depuis assez longtemps tout ne va pas le mieux du monde en Europe, et qu'il y a des momens où il ne faut pas toucher à ce que M. Gambetta appelait si bien récemment la prunelle de l'œil de la France, l'intégrité de l'armée, la puissance militaire.

Assurément rien n'est plus facile que de déclamer sur les rigueurs du service militaire, sur les besoins de l'agriculture, sur les déperditions du travail, sur l'exagération des dépenses improductives; malheureusement on n'a pas trouvé jusqu'ici le secret d'être un grand pays sans se tenir prêt à jouer son rôle dans les affaires du monde, d'avoir une armée sans la préparer et sans se résigner pour cela à quelques sacrifices; c'est ce que l'opposition ne comprend pas toujours. L'utopie la fascine; sa chimère est l'abolition des armées permanentes. Elle a la prétention passablement contradictoire et même un peu ingénue de combattre l'esprit militaire en armant tout le monde, jusqu'aux élèves des lycées, de faire face à tout par les levées en masse, de rétablir l'équilibre du budget par la réduction des armemens réguliers. Elle ne s'aperçoit pas que la pire des choses après tout, c'est d'être battu, comme on le serait infailliblement avec ce système, et qu'il n'y a rien de plus ruineux que les économies qui atteignent la force nécessaire d'une nation. M. Garnier-Pagès proposait l'autre jour à M. le maréchal Lebœuf le problème suivant : « dépenser le moins possible et rester le plus fort possible, » en d'autres termes tenir tête à la Prusse ou à toute autre puissance, s'il le faut, et ne rien dépenser du tout. M. Garnier-Pagès n'est vraiment pas difficile, et il prenait bien son temps. Est-ce en multipliant les propositions de ce genre que la gauche arrivera sûrement à être un parti pratique? Il a fallu que M. Thiers avec son expérience, avec son sentiment supérieur des grandes situations, prît sur lui de donner à l'opposition une leçon de politique, et eût le courage d'avertir le pays qu'on le trompait par des chimères de désarmement, — qu'un peuple comme la France a besoin

d'une puissante armée, que pour avoir une armée il faut du temps et de l'argent, du temps pour former des soldats, de l'argent pour assurer l'efficacité d'une organisation militaire. M. Thiers a parlé ce jour-là en homme d'état uniquement préoccupé d'un intérêt national, agité d'une sorte de pressentiment instinctif, comme s'il entrevoyait dans les événemens des dernières années l'événement toujours possible du lendemain. Il s'est gardé, lui, de voir tout en rose à la veille d'une crise où l'on allait voir tout en noir, et il n'a rien exagéré non plus; il a montré simplement, avec une invincible clarté, que la rançon des immenses fautes qui ont été commises, c'est ce contingent qu'il faut oser virilement demander à la France pour le soin de sa grandeur, dans l'intérêt même de la paix.

C'est dur, mais c'est nécessaire. De la part de l'illustre orateur qui a élevé cette discussion en l'éclairant, c'était un acte encore plus qu'un discours, et M. Thiers a tenu peut-être d'autant mieux à parler dans une question de patriotisme qu'on avait mis une malséante affectation à remarquer son silence récemment dans une occasion délicate, dans cette affaire de la pétition des princes d'Orléans qui a eu un dénoûment trop facile à prévoir. M. Estancelin a parlé avec une éloquence émue pour les princes exilés; M. le garde des sceaux a parlé pour la raison d'état, déguisée sous cet euphémisme de la « justice sociale; » la gauche a trouvé le moyen de se diviser encore un peu plus qu'elle ne l'était, et la pétition a été écartée par l'ordre du jour. Les princes restent exilés parce qu'ils sont princes, parce qu'ils sont d'une maison qui a régné en France. S'ils avaient été attaqués dans la dignité de leur vie, dans la politique dont ils ont été la personnification, M. Thiers ne se serait pas contenté, sans aucun doute, de déposer silencieusement dans l'urne un vote favorable à la pétition. Dès qu'il n'en était pas ainsi, il s'est tu, et il ne pouvait en vérité faire autrement. L'hommage le plus éloquent et le plus significatif que M. Thiers ait pu rendre au passé, c'est l'existence dans laquelle il s'est renfermé depuis vingt ans, c'est la retraite où il a vécu et d'où il n'est sorti que le jour où il a vu la possibilité de travailler à la renaissance des institutions libérales. Qu'avait-il à dire de plus? Il ne pouvait que garder un silence respectueux qui mettait d'accord ses souvenirs et ses devoirs d'homme public, ses opinions et sa dignité. Ce n'est pourtant pas la faute de ceux qui ont joué un grand rôle dans les affaires de leur pays et qui ont toujours une influence considérable, si on les place dans ces situations délicates où ils sont obligés de se taire parce qu'ils ne pourraient pas tout dire, et c'est là l'inévitable inconvénient de ces questions malheureuses qui ne sont que l'émotion d'un jour au milieu d'un mouvement public qui se hâte, qui se renouvelle sans cesse.

Comptez tout ce qui s'est succédé en si peu de temps. Il y a moins de deux semaines, cette pétition des princes d'Orléans passionnait pour quelques heures le corps législatif. Le lendemain éclatait à l'improviste

cet incident franco-prussien qui est devenu instantanément l'unique, l'irritante préoccupation des esprits, qui, après avoir tenu quelques jours la chambre dans une fièvre d'attente et d'impatience, va retentir maintenant en débats parlementaires, — et à travers tout cela vient le budget, le premier budget préparé sous le nouveau régime! Il est certain qu'il y a des momens où les chiffres manquent tout à fait d'éloquence, et n'ont pas le don de parler à l'imagination. Avec la meilleure volonté, les orateurs les plus instruits se sentent impuissans à ramener l'attention distraite d'une assemblée sur des affaires de finances. Allez donc parler du système des viremens, des inconvéniens des crédits supplémentaires, du fonds commun ou même de l'équilibre du budget, lorsqu'on est à interroger le télégraphe, à se demander si d'une heure à l'autre la guerre n'aura pas éclaté, et si le pays, sans s'inquiéter de tous les calculs d'une commission laborieuse, ne sera pas obligé de tendre tous les ressorts de sa puissance militaire et financière! Une assemblée a besoin de plus de liberté d'esprit et de sang-froid que n'en avait le corps législatif ces jours passés pour entrer dans l'examen de toutes ces questions complexes, pratiques, quelquefois obscures et toujours difficiles, qui expriment et résument une situation économique. Aussi voit-on les débats se succéder sans exciter un intérêt bien vif. On parle et on vote, on n'écoute guère, et on ne fait pas surtout une véritable loi de finances. C'est pourtant fâcheux. La commission nommée cette année pour le budget s'est livrée à l'étude la plus soigneuse, la plus attentive de nos finances, elle a fait en conscience une œuvre difficile, et l'organe, l'orateur principal de cette commission, M. Chesnelong, a écrit un rapport remarquable d'intelligence et de lucidité. Si les circonstances avaient été plus favorables, s'il avait pu y avoir une discussion plus suivie, moins cahotée, c'eût été le moment d'aborder les questions financières, qui ne sont certes pas les moins sérieuses aujourd'hui. Un budget, c'est après tout le résumé de la vie d'un pays pour qui sait en pénétrer les secrets, et l'essentiel est moins d'y jeter pêle-mêle une multitude d'amendemens comme on le fait depuis quelques jours que d'y faire entrer un esprit supérieur d'ordre, d'économie intelligente et de régularité féconde.

P. S. C'est la paix entre la France et la Prusse qui a semblé l'emporter ces jours derniers; de nouveau maintenant le vent tourne à la guerre. La dernière difficulté à surmonter semblerait devoir être le dernier écueil. Il s'agirait des garanties qu'on demande au souverain de la Prusse, et sur lesquelles le roi Guillaume refuserait de s'expliquer. Au moment suprême, l'esprit du vieux roi ne se laissera-t-il pas ébranler? Telle est la question qui reste encore en suspens. CH. DE MAZADE.

C. BULOZ.

LES

HÔPITAUX A PARIS

L'étymologie du mot hôpital (*hospes*) indique tout d'abord la destination de ce genre d'établissemens. A l'époque où l'absence de routes ne permettait de cheminer qu'à cheval ou à pied, où les mœurs primitives des peuples nomades subsistaient encore, où les pèlerinages étaient incessans, le *cubiculum hospitale*, la chambre d'hospitalité, existait dans la demeure des personnages riches; les municipes, les congrégations religieuses, par charité autant que par intérêt, pour attirer et retenir les étrangers, firent construire des maisons où les pèlerins et les voyageurs trouvaient le gîte et parfois même la nourriture. Ceux qui étaient arrêtés par la fatigue, la misère, la souffrance, par un accident quelconque, y prolongeaient leur séjour. Il est probable que pendant une de ces famines et de ces épidémies si fréquentes au moyen âge (1), le caractère de l'institution se modifia; les hôtes firent place aux malades, et plus d'une maison d'hospitalité devint une maladrerie avec le double caractère d'hospice et d'hôpital. Ce dernier mot a subsisté, quoiqu'il ait aujourd'hui singulièrement dévié de son acception première. Il est à peu près certain que l'hôpital parisien par excellence, l'Hôtel-Dieu, traversa ces différentes phases. Ce fut d'abord, au VIIe siècle, un couvent de femmes sous l'invocation de saint Christophe. On sait qu'en 829 c'était déjà un refuge hospi-

(1) « Sur soixante-treize ans, il y en eut quarante-huit de famines et d'épidémies. En 987, grande famine et épidémie; en 989, grande famine; en 990-994, famine et mal des ardens; en 1001, grande famine; en 1003-1008, famine et mortalité; en 1010-1014, famine et mal des ardens; en 1027-1029, famine (anthropophagie); en 1031-1033, famine atroce; en 1035, famine, épidémie; en 1045-1046, famine en France et en Allemagne; en 1053-1058, famine et mortalité pendant cinq ans; en 1059, famine de sept ans, mortalité. » Michelet, *Histoire de France*, 2e édit., t. II, p. 135-136.

talier où les chanoines de Notre-Dame allaient à Pâques laver les pieds des pauvres. Le moment précis où l'Hôtel-Dieu cessa d'être une hôtellerie analogue aux caravansérais d'Orient ne peut être parfaitement précisé; mais ce doit être vers le milieu ou vers la fin du XIIe siècle qu'il fut exclusivement et pour toujours consacré aux malades. S'il était encore ouvert aux étrangers, c'était seulement lorsqu'ils étaient blessés ou souffrans. Il devint ainsi et resta l'infirmerie centrale du peuple de Paris. La religion, la royauté, le prirent sous leur protection immédiate; on lui accorda des priviléges, des dotations, on lui fit des legs, on l'enrichit à l'envi. Dès lors il ouvrit ses portes à tous les infirmes de la grande ville, et parfois on peut être surpris de la qualité des personnes qui lui demandèrent un abri, car en 1793 il reçut et vit mourir sur l'un de ses grabats la trente-septième et dernière abbesse de Fontevrault, Julie-Sophie-Gillette de Gondrin de Pardaillan d'Antin, descendante directe du seul fils légitime de Mme de Montespan.

I.

Lorsqu'on visite les hôpitaux de Paris, qu'on remarque les parquets cirés, les rideaux blancs tendus devant les larges fenêtres, les lits séparés les uns des autres et munis de tous les ustensiles indispensables, lorsqu'on voit les religieuses proprettes glisser comme des ombres bienfaisantes à travers les vastes salles bien éclairées, lorsqu'on sait que les hommes les plus illustres parmi les médecins et les chirurgiens tiennent à honneur de soigner les malades, lorsqu'on parcourt les énormes cuisines, les caves immenses, la pharmacie toujours en action, la lingerie regorgeant de linge, il est difficile de se figurer ce qu'ils étaient autrefois, avant que des administrations régulièrement constituées, contrôlées, surveillées, en eussent pris la direction. Le plus ancien monument plastique figurant une scène d'hôpital que nous possédions appartient aux archives de l'assistance publique : c'est un manuscrit sur vélin datant du XVe siècle et exécuté aux frais de maître Jehan Henry, conseiller du roi, président en la chambre des enquêtes de la cour du parlement, chantre de l'église et proviseur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Une des très curieuses miniatures emblématiques de ce précieux volume représente une salle d'hôpital. Sur le sol carrelé de pierres blanches et noires, quatre lits sont placés si près les uns des autres qu'ils se touchent, et qu'on ne pourrait passer entre eux; les malades qui y reposent sont nus, à la mode italienne, et il y en a deux dans chaque lit. Le peintre a fardé la vérité, qui était bien autrement lamentable; à ce sujet, il ne peut y avoir de doute, car tous les historiens qui

ont parlé de l'Hôtel-Dieu sont unanimes pour dire qu'on mettait quatre, cinq et parfois six personnes dans la même couchette. Cet état de choses, qui aujourd'hui nous soulèverait le cœur, ne semble pas avoir trop révolté ceux qui en furent témoins. Au XVIIe siècle, Sauval, à qui l'on ne peut nier un esprit vraiment libéral et généreux, se contente de dire : « On voudrait bien que les malades ne fussent pas tant ensemble dans un même lit à cause de l'incommodité, n'y ayant rien de si importun que de se voir couché avec une personne à l'agonie et qui se meurt. » A ce moment (1650), l'Hôtel-Dieu contenait 2,800 malades. Il fallut le grand mouvement philosophique du XVIIIe siècle pour qu'on se préoccupât sérieusement des malades admis dans les hôpitaux, et pour qu'on essayât de remédier aux maux sans nombre qui les accablaient. On profita de l'incendie qui, en 1772, détruisit une grande partie de l'Hôtel-Dieu pour demander la reconstruction de l'hôpital central. On voulut avec raison l'éloigner du cœur même de la Cité. Poyet, un architecte fort intelligent, proposa de le rebâtir sur l'île des Cygnes, alors séparée du Gros-Caillou; il lui donnait la forme du Colisée de Rome, et le composait d'une série de pavillons convergeant vers un centre, comme les rayons d'une roue convergent vers le moyeu. Le projet était excellent; aussi ne fut-il point adopté, et la routine prévalut. Tant bien que mal, la vieille maladrerie fut relevée, et, comme par le passé, on reprit ce système d'entassement qui rendait les soins illusoires et les guérisons presque impossibles. Cependant c'était l'heure où la France entière semblait prise d'une tendresse universelle. Jean-Jacques Rousseau avait mis la sensibilité à la mode; on avait le goût des plaisirs champêtres, on buvait du lait à Trianon, une philanthropie un peu mièvre, mais qui néanmoins ne fut pas infructueuse, agitait tous les cœurs et mettait des pleurs de compassion à tous les yeux. On voulut se rendre compte de l'état de nos hôpitaux : trois hommes, qui fort heureusement étaient des hommes de bien et de savoir, Tenon, Bailly et Larochefoucauld-Liancourt, furent en 1785 délégués par l'Académie des Sciences, que Louis XVI avait interrogée, pour étudier l'Hôtel-Dieu. On possède les rapports qu'ils publièrent; ceux de Tenon surtout sont extrêmement remarquables : ils constatent avec une indiscutable autorité combien furent dangereux pour la santé publique les développemens excessifs qu'une charité exagérée, déréglée, beaucoup trop abandonnée à ses inspirations irréfléchies, avait donnés à une seule maison hospitalière. On en avait fait une sorte de magasin pathologique où l'on rassemblait indistinctement tous les malades et toutes les maladies.

Lorsque Tenon visita l'Hôtel-Dieu, 1,219 lits recevaient 3,418 ma-

lades; non-seulement ces malheureux étaient couchés par groupes sur le même grabat, mais on en avait placé sur l'impériale du lit, et le secours d'une échelle était nécessaire pour arriver jusqu'à eux. Une seule salle, celle de Saint-Charles-Saint-Antoine, contenait, selon les nécessités, de 558 à 818 fiévreux. On entassait les malades de telle sorte qu'il nous faut aujourd'hui un effort considérable d'imagination pour comprendre comment on pouvait y parvenir; on n'avait aucun souci des contagions, aucune notion des règles hygiéniques les plus élémentaires; on réunissait les maladies dans une redoutable promiscuité. Les blessés, les fébricitans, les opérés, les femmes en couches, les hydrophobes, les galeux, les aliénés, les varioleux, les phthisiques, les convalescens, vivaient ou plutôt mouraient pêle-mêle dans les mêmes salles, sur les mêmes matelas. La place réservée à chaque malade n'avait guère plus de 8 pouces (1). Les cadavres restaient souvent plusieurs heures près des moribonds qu'ils avaient précédés; les opérations se faisaient dans la salle commune, sur le lit même où le malheureux était pressé contre ses compagnons. Il n'y avait nulle part ni poêle ni cheminée; à quoi bon? l'accumulation de tous ces corps ne développait-elle pas une chaleur suffisante? La mortalité régulière était d'un sur quatre et demi.

Le cœur de Louis XVI, qui était profondément bon, s'indigna lorsqu'il apprit à quel état les malades étaient réduits; on décida que l'Hôtel-Dieu serait supprimé, et remplacé par quatre hôpitaux placés aux extrémités de la ville, dans de vastes terrains où l'on trouverait facilement de l'espace et des arbres. Ce beau projet s'en alla à vau-l'eau, et ne reçut même pas un commencement d'exécution. Les fonds nécessaires avaient cependant été déposés; mais en 1788 le ministre Loménie de Brienne s'en empara, et les employa à des dépenses ordinaires auxquelles son incapacité peu scrupuleuse n'avait point su faire face. Il fallut la révolution et certaines mesures justifiées par les circonstances pour que l'Hôtel-Dieu cessât d'être un charnier qui fit dire à Cuvier que « les souffrances de l'enfer devaient surpasser à peine celles des malheureux serrés les uns contre les autres, étouffés, brûlans, ne pouvant remuer ni respirer, sentant quelquefois un ou deux morts entre eux pendant des heures entières. » Fleuriot, maire de Paris, et l'agent national Payan avaient réuni le palais de l'archevêché à l'hôpital, afin que chaque malade fût au moins certain d'être placé dans un

(1) Sur les 1,219 lits, il y en avait 733 grands, ayant 4 pieds 4 pouces de largeur, et 486 petits, ayant 3 pieds. Pendant les momens de pressé, on mettait ordinairement six malades dans les premiers et quatre dans les seconds.

lit séparé : aussi Mercier, dans son *Nouveau Paris*, s'écria-t-il qu'il n'apprenait pas « sans la plus douce émotion » qu'il y avait à l'Hôtel-Dieu 250 lits vides. Pour qui connaît Paris, on comprend vite que ce chiffre est singulièrement exagéré; mais il constate du moins que l'entassement impitoyable d'autrefois avait pris fin, et qu'un grand progrès venait de s'accomplir. Du reste il est facile de reconnaître combien au siècle dernier la thérapeutique était peu avancée, et comme, en cas d'épidémie, on perdait rapidement la tête. Pour un peu, on serait retourné aux exorcismes, et le grand remède employé était encore les processions, les promenades de châsses, les cérémonies, qui, si elles n'ont rien à faire avec l'hygiène, ont du moins pour elles d'être absolument inoffensives. On le vit bien en 1720, pendant cette fameuse peste de Marseille qui donna à M. de Belzunce une immortalité dont les causes paraissent discutables. Le ravage fut effroyable et fort augmenté par des troupes de voleurs qui s'abattirent, comme des oiseaux de proie, sur la ville pleine de cadavres. On n'y allait pas de main morte en ce temps-là, et l'on employait pour traiter les malades des moyens curatifs qui, pour être péremptoires, n'en étaient que plus abominables. A Aix, un homme atteint de la peste fut muré dans sa maison, et aux portes de la ville on tua sans autre forme de procès trois voyageurs qui arrivaient de Marseille. M. de Belzunce, « qui avait fait merveille jusque-là, » se sentant moins fort que la contagion, abandonna la partie tout à coup, accumula des vivres dans sa maison, et s'y enferma après en avoir fait maçonner les portes. Le bon peuple de Marseille se fâcha contre son évêque, il entoura le palais épiscopal de corps morts, et en jeta même par-dessus les murs (1); mais son espérance fut trompée, et le prélat que Millevoye devait chanter put échapper aux atteintes de l'épidémie. A Paris, nous avons traversé deux ou trois crises redoutables, notre population n'a pas été beaucoup plus sage que celle de Marseille, elle a, je le crois bien, jeté quelques individus à la rivière; mais elle a eu pitié des malades, et ne les a point murés dans leurs maisons.

Dans ce siècle-ci, notre administration hospitalière a été mise deux fois à de rudes épreuves, et deux fois, à force d'énergie et de vaillance, elle a triomphé des difficultés excessives qu'elle avait à combattre. Au moment où, après une lutte qui avait duré vingt-deux ans, la France, surmenée, harassée, semble s'écrouler sur elle-même, en 1814, nos hôpitaux des bords du Rhin, attaqués par le typhus, évacuèrent leurs malades devant l'ennemi, qui avançait à grandes marches; précédant nos armées refoulées, coupées, pres-

(1) Matthieu Marais, *Mémoires*, t. Ier, p. 414-454.

que disséminées malgré des prodiges de valeur et de stratégie, nos paysans, chassés par les bandes étrangères, vinrent se réfugier à Paris, qu'on croyait imprenable. Avec eux, la contagion entra dans la ville, et les hôpitaux, qui n'étaient point outillés alors comme ils le sont aujourd'hui, furent subitement envahis, et devinrent trop étroits pour la foule des malades et des blessés. L'administration de la guerre, débordée depuis longtemps déjà, ne pouvait recevoir tous les soldats qui venaient frapper à la porte du Val-de-Grâce et du Gros-Caillou. Tout le poids de la situation retomba avec une effroyable pesanteur sur le conseil général des hospices, dont la caisse était vide et le matériel insuffisant. Il était urgent de trouver 6,000 lits supplémentaires, garnis et prêts à être mis en service. On fit appel à la charité des habitans de Paris; ceux-ci étaient épuisés par des réquisitions de toute nature, par des impôts sans cesse accrus, par l'arrêt forcé de toute transaction commerciale, par la suspension de tout travail. Le peuple avait grand'peine à vivre dans ces jours de douloureuse mémoire; il fut héroïque, et se dépouilla avec une admirable abnégation. Chacun s'empressa d'apporter ses draps, ses matelas, ses couvertures, et les mairies furent encombrées par les objets de literie qui affluaient de tous côtés. En vingt-quatre heures, les 6,000 lits étaient au pouvoir de l'administration; mais où les placer? On avait pensé à convertir le château de Bercy et l'hôtel des Invalides en hôpitaux provisoires; de graves difficultés s'opposèrent sans doute à la réalisation de ce projet, car il fut abandonné aussitôt que conçu. Le préfet de la Seine, qui, comme chef de la cité, avait en tout ceci une responsabilité considérable, offrit au conseil des hospices de lui livrer les abattoirs du Roule, de Montmartre et de Ménilmontant, dont la construction, ordonnée par les décrets impériaux du 9 février, du 19 juillet 1810 et du 24 février 1811, n'était pas encore terminée. On accepta, et l'on se mit à l'œuvre avec une activité que les circonstances stimulaient singulièrement. En moins de huit jours, ces grandes bâtisses, qui n'étaient que des chantiers pleins de pierres de taille, furent disposées de telle sorte que 4,100 malades y furent installés, et, lorsque le calme se rétablit, on constatait avec surprise que la mortalité avait été bien moins pesante dans ces sortes d'ambulances, nécessairement aménagées d'une façon imparfaite et insuffisante, que dans les hôpitaux les mieux organisés. Les combats de Craonne, de Soissons, de Laon, poussaient vers Paris des masses de blessés ennemis et d'estropiés; c'est pour eux qu'on gardait les places que la mort bien plutôt que la guérison faisait dans nos hôpitaux, où l'on ne recevait plus guère les indigens civils. Les comités de bienfaisance en étaient d'ailleurs chargés, et les faisaient traiter à domi-

cile. Dans les cours de l'hôpital Saint-Louis, de la Salpêtrière, on fit élever des baraques de façon à pouvoir abriter 10,000 ou 12,000 individus. On avait cru, par ces mesures, aller au-devant de toutes les exigences, car on n'avait pas prévu que l'ennemi, nous dérobant ses marches, allait apparaître devant Paris, livrer bataille, occuper la capitale de la France.

Dès la veille du combat suprême, le conseil des hospices fit couvrir de matelas et de paille les vestibules, les corridors, le plancher des hôpitaux et des églises; le 30 mars à cinq heures du matin, les chirurgiens, les médecins accompagnés de leurs élèves, étaient à leur poste dans leur service respectif, où de minute en minute on apportait les blessés. Dupuytren avait organisé une ambulance volante au pied même de la butte Chaumont, où l'engagement fut très vif. A Saint-Louis, la mitraille et les boulets balayaient les cours où Ruffin, Béclard et Richerand faisaient leurs opérations. Ce jour-là, 10,864 blessés furent conduits dans les hôpitaux de Paris, et y reçurent tous, sinon des soins, du moins un asile. L'administration de la guerre quitta Paris le 31, laissant à la préfecture de la Seine la direction des hôpitaux militaires. On n'était pas à bout de peine. Dès leur entrée à Paris, les alliés demandent 6,000 lits : ils étaient les maîtres et parlaient comme tels, il fallut obéir. Le lendemain, nouvelle réquisition de 6,000 autres lits; ce fut encore le Parisien qui fournit sans murmurer toute la literie qu'on réclamait de sa générosité; il ne fallut pas plus de sept jours pour que les 12,000 lits exigés fussent prêts et mis à la disposition des coalisés. En un seul jour, la population assistée par les hôpitaux ne s'éleva pas à moins de 31,000 individus. La boulangerie générale fournissait le pain à tous, et la pharmacie centrale ne laissa pas un seul malade manquer de médicamens. On pourrait croire que les membres du conseil des hospices, épuisés par un travail surhumain, trouvèrent la tâche au-dessus de leurs forces, on se tromperait; l'humanité parla plus haut dans leur cœur, et, non contens d'avoir à soigner cette armée de blessés aux multiples besoins desquels il fallait pourvoir, ils chargèrent un des leurs, M. Delalande, et M. Serres, inspecteur des élèves de l'Hôtel-Dieu, d'aller chercher ou recueillir entre Paris et Meaux les soldats abandonnés. En six jours, ils découvrirent et ramenèrent 9,512 Français et étrangers, auxquels il faut ajouter 11,400 malades que les hôpitaux situés entre Meaux et Troyes évacuèrent sur Paris. Si l'on additionne ce que les hôpitaux permanens et transitoires reçurent dans cette période, on arrive au chiffre vraiment excessif de 129,531 malades et blessés. Qui croirait que de telles conjonctures devinrent presque un coup de richesse pour les hôpitaux? Rien n'est plus vrai cependant. Les dons en nature et surtout en literie avaient été si particulièrement abondans qu'on put, une fois la crise passée,

donner deux matelas à tous les lits, qui réglementairement n'en possédaient qu'un; en outre on eut une réserve considérable qui permit de distribuer des couchettes aux indigens à domicile. Ce grand désastre fut donc une source d'améliorations pour notre ameublement hospitalier et d'enrichissement pour les pauvres. Du reste les souverains alliés rendirent justice au zèle et au dévouement dont le conseil des hospices avait donné tant de preuves, et ils le firent solennellement remercier.

Dix-huit ans plus tard, en 1832, de nouveaux devoirs, moins douloureux peut-être, mais plus terribles par la nature mystérieuse du mal qui les imposait, vinrent accabler le conseil des hospices. Ce n'étaient pas cette fois des armées ennemies qui envahissaient notre capitale, c'était une maladie étrange, presque inconnue, tant elle avait été rare dans notre pays, et qui fondit tout à coup sur Paris avec une violence inouie. Le choléra-morbus avait ravagé la Russie et la Pologne; mais rien ne faisait présager que nous en serions assaillis, lorsque le 13 mars le bruit se répandit qu'un portier de la rue des Lombards en avait été frappé mortellement. Les médecins eux-mêmes hésitaient à formuler une opinion définitive, quand le 26 on vit mourir coup sur coup le cuisinier du maréchal Lobau rue Mazarine, une enfant de dix ans dans la Cité, une marchande des quatre-saisons près de l'Arsenal, un marchand d'œufs dans la rue de la Mortellerie. Le 31, sur 48 quartiers qui formaient les divisions urbaines, 35 sont attaqués; dans la journée du 12 avril, 1,200 personnes sont atteintes et 814 périssent; le 14, on compte 13,000 malades, 7,000 morts. Paris perd la tête, on fuit, toutes les affaires sont suspendues, on ne rencontre que des gens en vêtemens de deuil. Le conseil des hospices tient bon devant le fléau et n'abandonne point son poste. Les hôpitaux étaient devenus absolument insuffisans, les couloirs, les paliers, les vestibules regorgeaient de malades. La population, malgré quelques actes d'ignorante sauvagerie, fut très empressée à seconder les efforts qu'on faisait pour la sauver. On établit des hôpitaux temporaires à la maison des Lazaristes, au séminaire de Saint-Sulpice, au grenier d'abondance du quai Bourdon, au Gros-Caillou, à l'hospice Leprince, aux Bonshommes, à l'hospice des Petits-Ménages, à la maison des Orphelins du faubourg Saint-Antoine, à celle des Convalescens de Picpus, chez M. Mallet, rue de Clichy, chez M. Amelin, rue de la Pépinière, chez M. Derosne, à Chaillot. De plus, dans chacun des 48 quartiers de Paris, on avait établi des bureaux de secours, des ambulances, que l'on reconnaissait facilement la nuit à une lanterne rouge, et où l'on était certain de rencontrer des médecins qui se relevaient de deux heures en deux heures, comme des soldats en faction.

Le service des hôpitaux, quintuplé, décuplé, pendant une longue

période de cent quatre-vingt-neuf jours, ne languit pas un seul instant; les administrateurs, les religieuses, le corps médical tout entier, maîtres et élèves, rivalisèrent de dévoûment et d'abnégation. Les agens de surveillance et de comptabilité restèrent imperturbables dans leur bureau à côté d'un foyer épidémique infecté au plus haut degré; leurs registres, tenus avec une régularité parfaite, permettraient d'écrire une histoire du choléra jour par jour, heure par heure, hôpital par hôpital, lit par lit. Grâce à ces précieuses paperasses remplies d'écriture hâtive, il est facile de reconstruire le chemin suivi par la maladie dans Paris, à quel corps de métier elle s'est adressée de préférence, sur quel âge elle a sévi, combien d'heures il lui a fallu pour mettre un homme au tombeau. Ces chiffres, si tristement éloquens pour qui sait les lire, prouvent que les excès auxquels les ouvriers se livrent ordinairement le dimanche n'ont pas été sans influence sur l'épidémie, et qu'ils l'ont augmentée d'une façon presque régulière et normale pendant toute la durée du fléau. En effet, les hôpitaux civils ont reçu 13,777 malades; si l'on divise ce total par cent quatre-vingt-neuf, qui est le nombre des jours cholériques, on voit que la moyenne des entrées quotidiennes a été de 72-36; mais, en relevant le nombre des admissions pour chacun des jours de la semaine pris isolément, on reconnaît que le dimanche donne en moyenne 67-88 et le lundi 76-85, notable différence qui doit être portée au compte du cabaret. A cette époque, notre armée d'Afrique ne nous avait pas encore dotés du goût de l'absinthe, sans cela les entrées du lundi eussent été sans doute plus considérables. Deux fois encore, en 1849 et en 1854, Paris traversa des crises analogues; mais on s'était pour ainsi dire familiarisé avec le redoutable fléau asiatique, la population resta calme, et le service hospitalier normal put satisfaire à toutes les exigences (1).

Ce service, bien que très fortement organisé, aurait besoin d'être augmenté dans des proportions sensibles, car il n'est plus en rapport avec les populations qu'il a mission de secourir. En effet, Paris ne possède aujourd'hui que 15 hôpitaux, dont 8 ont un caractère général, et dont 7 sont réservés à des spécialités nettement définies. Les 8 premiers sont : l'Hôtel-Dieu, qui contient 834 lits; — Notre-Dame-de-la-Pitié, destiné dans le principe, par édit de Louis XIII en date du 27 avril 1612, à renfermer les pauvres, 726 lits; — la Charité, d'abord installée en 1602 au quai Malaquais sous les auspices de Marie de Médicis, qui avait fait venir de Flo-

(1) Le choléra de 1849 fut plus meurtrier cependant que celui de 1832; voici du reste le nombre des individus morts à Paris des suites de l'épidémie : en 1832, 18,402; en 1849, 19,165; en 1854, 9,217.

rence des religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, et plus tard établie, par suite d'échange de terrains opéré en 1616, où nous la voyons à présent, 467 lits; — Saint-Antoine, ouvert en vertu d'un décret de la convention du 17 janvier 1795 dans les bâtimens d'une ancienne abbaye relevant de Cîteaux, 594 lits; — Necker, fondé en 1776 avec un premier fonds de 42,000 francs donnés par Louis XVI dans une ancienne maison de bénédictines, 445 lits; — Cochin, bâti de 1780 à 1782 grâce aux libéralités du curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 197 lits; — Beaujon, réservé dès 1784 par le célèbre financier à l'entretien de 24 orphelins, converti en hôpital par décret conventionnel du 17 janvier 1795, 416 lits; — Lariboisière, dont la construction décidée en 1839, commencée en 1846, ne fut achevée qu'en 1854, et qui, changeant de nom selon les caprices des événemens politiques, s'appela d'abord l'hôpital du Nord, puis l'hôpital Louis-Philippe, puis l'hôpital de la République, et enfin l'hôpital de Lariboisière, du nom de Mme de Lariboisière, laquelle, ayant légué toute sa fortune en nue propriété à l'assistance publique, permit à celle-ci de mettre la dernière main à cet hôpital, qui renferme 634 lits. A ces divers hôpitaux, il convient d'ajouter le bâtiment des Incurables femmes, qui, annexé à la Charité, offre un supplément de 530 lits.

Les 7 hôpitaux spéciaux sont : Saint-Louis, bâti par ordre d'Henri IV sur les plans de Claude Villefaux pour abriter les pestiférés, ouvert en 1612, et réservé aujourd'hui aux maladies cutanées et à un service de chirurgie, il contient 823 lits (1); — le Midi, ouvert en 1792 sur l'emplacement d'un couvent de capucins, exclusivement attribué aux hommes malades des suites de débauches, 336 lits; — Lourcine, un ancien refuge acheté par l'administration en 1832 et ouvert en 1834 aux femmes que leur inconduite forçait d'entrer à l'hôpital, 276 lits; — les Enfans-Malades, maison appropriée en 1802 au traitement des enfans par le conseil général des hospices, qui avait été mis en possession d'un refuge pour les femmes de mauvaise vie fondé en 1732 par Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, 618 lits; — Sainte-Eugénie, inaugurée le 9 mars 1853, consacrée aussi aux enfans, et qui avait été précédemment l'hôpital Sainte-Marguerite, puis les Enfans-Trouvés, puis les Orphelins, 345 lits; — la Maternité, qui occupe depuis un décret du 13 juillet 1795 les anciens bâtimens de Port-Royal et où l'on n'ad-

(1) On conserve précieusement aux archives de l'assistance publique le plan sur parchemin de l'hôpital Saint-Louis, visé en ces termes par Sully : « le roy, ayant veu les trois plants qui lui ont été représentés pour la maison de santé, a ordonné que le présent sera suivy. Fait à Fontainebleau par nous, grand voier de France. — Maximilien de Béthune. »

met que les femmes en couches, 300 lits; — enfin les Cliniques, sorte d'infirmerie située sur une partie de l'emplacement occupé avant la révolution par le couvent des cordeliers, et qui, après avoir été ouverte et fermée plusieurs fois, fonctionne régulièrement depuis le 1er décembre 1834; c'est là que l'on étudie les cas pathologiques curieux qui peuvent, au point de vue de l'enseignement, offrir un intérêt particulier, 152 lits.

Ainsi l'assistance publique met à la disposition des indigens ou des malades qui ne peuvent se faire soigner à domicile un total de 7,693 lits, divisés en quinze maisons différentes. Londres, dont la population est bien plus considérable que celle de Paris (1), ne possède que 4,134 lits dans ses dix-huit hôpitaux, où l'admission est entourée de formalités souvent très compliquées.

II.

A Paris, les formalités sont nulles; tant qu'il y a de la place dans les hôpitaux, on y reçoit les malades, on y exerce l'hospitalité dans la plus vaste acception du mot. Ce sont les hommes de science, les médecins, les chirurgiens, les internes, qui seuls décident si l'individu qui se présente est admissible; l'administration se contente de déterminer le nombre de lits dont elle dispose. Dans les cas urgens, elle n'hésite pas à faire dresser des couchettes supplémentaires qu'en termes techniques on nomme des brancards, et qu'on installe momentanément dans le milieu des salles qui ne sont pas trop encombrées. On entre de trois manières dans ces tristes et secourables maisons, ou d'urgence, ou par la consultation gratuite, ou par le bureau central. Lorsqu'une personne est frappée d'un mal subit ou atteinte par la brutalité d'un de ces mille accidens si ordinaires dans nos rues, on l'amène en fiacre à l'hôpital le plus voisin, ou sur une de ces sinistres civières abritées par un tendelet en coutil blanc et bleu que nous avons tous vu passer avec émotion; un examen sommaire permet de constater la gravité de la maladie, l'inscription sur le registre est rapidement faite, et le malheureux trouve aussitôt un lit et les soins que son état réclame. Chaque jour, dans chaque hôpital, après la visite réglementaire que les médecins et les chirurgiens doivent faire dans les salles affectées à leur service, il y a deux consultations gratuites, l'une pour la chirurgie, l'autre pour la médecine. C'est là, dans une chambrette souvent bien étroite, parfois même dans l'amphithéâtre destiné aux leçons de la clinique,

(1) D'après les derniers recensemens, la population officielle de Paris est de 1,825,274, celle de Londres de 3,214,707 habitans.

que se présentent les malades trop pauvres pour payer les conseils du médecin. En vertu de notre galanterie traditionnelle, les femmes passent les premières. Le médecin examine attentivement ces malades un à un, et ils emportent l'ordonnance à l'aide de laquelle des médicamens gratuits leur seront distribués; on retient les plus malades, et on leur remet un bulletin d'entrée qu'ils n'auront qu'à présenter aux employés de l'hôpital pour être immédiatement admis. Ces consultations sont fort appréciées par le peuple de Paris, qui s'y rend avec une confiance justifiée; les médecins des hôpitaux ont en 1869 donné ainsi 363,003 consultations gratuites; à Saint-Louis seulement, le nombre s'est élevé à 90,866, dont 63,365 pour la médecine, ce qui prouve combien les maladies cutanées et les maux engendrés par la malpropreté et la négligence sont fréquens dans la classe ouvrière. Les bains ordinaires ont été très nombreux, 212,696; dans ce total, Saint-Louis, dont le système balnéaire est fort important, entre pour 129,166.

Le bureau central, créé par un arrêté du conseil des hospices en date du 4 décembre 1801, fonctionne depuis le 22 mars 1802 au parvis Notre-Dame, dans le lourd bâtiment en pierre de taille qui, servant aujourd'hui d'annexe à l'Hôtel-Dieu, toujours insuffisant, était avant 1867 le chef-lieu de l'assistance publique : on y donne des consultations gratuites, on y fait des pansemens, on y délivre des médicamens tous les jours de dix heures à quatre heures. Autrefois il n'en était point ainsi, et le bureau ne représentait guère qu'un lieu d'examen pour les malades, qu'on dirigeait ensuite sur les hôpitaux ou qu'on renvoyait simplement, si la place manquait, si les cas observés n'étaient point trop urgens. Sur l'initiative de l'assistance publique, ces nombreux services ont été organisés depuis le 1er mai 1869, ils fonctionnent avec une régularité parfaite, et sont pour la population indigente de Paris une source de secours extrêmement précieux. La vaste salle d'attente ne désemplit pas; en regardant les individus assis sur les bancs de bois, on a en quelque sorte un spécimen de toutes les souffrances, et l'on peut voir à quel point notre race parisienne est chétive, étiolée, lymphatique et malvenue. Ce qui se rencontre là le plus fréquemment, c'est l'anémie, la phthisie, l'affection cutanée; c'est la blessure accidentelle qui parfois devient un mal incurable. Si l'on cherche à dégager les causes de tous ces maux réunis, on trouvera presque toujours une invincible imprévoyance, des habitudes d'ivresse, le manque de nourriture substantielle. Lorsqu'un homme a un domicile régulier, qu'il est dans ses meubles, comme on dit, surtout lorsqu'il est marié, il faut, pour qu'il soit admis à l'hôpital, que son état soit particulièrement grave. On lui fournit le plus souvent

les médicamens, on le visite chez lui, on lui porte les secours dont il a besoin; en un mot, on développe autant que possible le système des traitemens à domicile, quelque coûteux qu'il puisse être pour l'administration, afin de dégager les hôpitaux et d'en garder les places disponibles pour les pauvres diables qui, n'ayant ni maison ni famille, sont réduits à gîter dans le galetas des garnis. Bien des misérables à bout de ressources viennent au bureau central dans l'espoir d'obtenir un lit hospitalier, l'abri et la pitance quotidienne. Il faut savoir n'être point pitoyable pour ces gens-là, car si l'on écoutait leurs plaintes, si l'on accédait à leur désir, ils encombreraient les hôpitaux, et les vrais malades resteraient sur le pavé. On ne les repousse pas, on leur donne un bain, dont, en dehors de toute thérapeutique, ils ont toujours un impérieux besoin; on leur glisse quelque monnaie dans la main, on change leurs vêtemens sordides contre des hardes plus propres laissées aux hôpitaux par des malades décédés, on leur distribue des soupes, et, s'ils ont besoin d'un pansement, ils trouvent un infirmier et une religieuse toujours prêts à leur rendre les soins les plus répugnans.

Des bulletins portant le nombre des lits vacans dans chaque hôpital sont remis aux chirurgiens et aux médecins qui donnent les consultations au bureau central; ceux-ci savent donc toujours à combien de malades ils peuvent accorder l'hospitalité. Parmi tous les individus qui se sont adressés à eux, ils font un premier choix, et réservent pour un examen ultérieur ceux qui leur paraissent le plus gravement atteints. C'est là le groupe privilégié de la souffrance; lorsque la consultation est terminée, il s'agit de faire une sélection définitive, car la proportion de ces malheureux dépasse invariablement celle des lits dont on peut disposer. On désigne ceux qui, sans danger pour eux-mêmes, sans péril pour la santé publique, ne peuvent attendre. Selon le mal dont ils souffrent, selon les vacances indiquées, on les dirige sur tel ou tel hôpital. Ils ont parfois des sourires d'une joie navrante : enfin ils vont donc pouvoir étendre leurs pauvres membres endoloris et dormir tout à leur aise! Les autres sont mécontens, ils se plaignent. On les remet au lendemain, on leur dit que la place seule et non pas la bonne volonté fait défaut; mais on ne réussit guère à les calmer, et la plupart se retirent en maugréant. Ce spectacle est très pénible. On a beau comprendre que le possible a été fait, que les hôpitaux, si bien outillés, si vastes qu'ils soient, ne peuvent recevoir tous les malades qui se présentent, on se sent ému de pitié, et l'on voudrait pouvoir d'un coup de baguette centupler les ressources dont dispose notre organisation hospitalière.

Il est intéressant de constater quel a été le mouvement des nom-

breux services du bureau central, qu'on nomme aussi le dispensaire des hôpitaux. Du 1er mai 1869 au 1er mai 1870, on y a dirigé 16,128 malades sur les hôpitaux, et l'on a dû en ajourner 1,801, qui tous ont été placés peu de jours après, ou du moins ont été soignés à domicile; le traitement général a compris 6,592 consultations, 14,093 pansemens et 12,030 délivrances de médicamens. Les traitemens spéciaux se sont trouvés en présence de 10,350 cas particuliers, se groupant en six catégories distinctes : maladies des yeux, 2,823; maladies de femmes, 2,692; maladies du larynx, 738; teigne, 1,628; orthopédie, 1,590; maladies des dents, 879. Les diverses opérations des services particuliers s'élèvent à 19,017, se divisant ainsi : consultations pour les aveugles et les paralytiques, 355; délivrances de certificats pour l'admission dans les maisons de retraite, 1,281; vaccinations et revaccinations, 1,078; bains, 6,778; applications de ventouses et électrisations, 1,304; soupes et bouillons, 1,086; enfin délivrances d'appareils, 6,235. On paraît fort large dans la distribution des appareils, car, dans la nomenclature détaillée qui note tous ceux qui ont été donnés, on a indiqué des voitures mécaniques, des fausses dents et des yeux artificiels. Si en une seule année le bureau central a fait une pareille besogne, si ses services réunis forment un total de 78,210 opérations de toute nature, on peut présumer dès à présent quel énorme et fécond développement une telle institution est appelée à recevoir sous l'impulsion de l'assistance publique et avec l'aide du corps médical.

Lorsqu'un homme est admis dans un hôpital, il est inscrit sur le registre des entrées, et il est conduit dans une salle qui, sauf de bien rares exceptions, est placée sous le vocable d'un saint. Là le malade est déshabillé par les infirmiers et couché sur un fort bon lit en fer, entouré de rideaux blancs sur toutes les faces, et composé d'un sommier élastique, d'un matelas, d'un traversin, d'un oreiller. De l'impériale pend une forte corde, munie à l'extrémité inférieure d'un morceau de bois en forme de manche de vrille, qui, tombant à la portée du malade, lui permet de prendre un point d'appui, de se *haler*, c'est le mot, lorsqu'il veut se soulever. Au-dessus de sa tête s'allonge une planche qui sert de vide-poche; à côté du lit, une table de nuit supporte l'écuelle, le pot à tisane et divers autres ustensiles en vaisselle d'étain. Dès qu'un individu, homme ou femme, est entré dans la salle qui lui a été désignée, il quitte son linge, ses vêtemens, et jusqu'à l'heure de sa sortie il ne doit plus porter que la livrée de l'hôpital. S'il meurt, celui-ci hérite de ses effets, à moins qu'ils ne soient réclamés par sa famille; comme on l'a vu plus haut, ces hardes serviront à habiller un indigent. Tous ces vêtemens, qui bien souvent ne sont que des guenilles, sont réunis dans

un vestiaire spécial ou empaquetés isolément dans des serpillières; ils sont étiquetés après avoir été secoués, lavés, savonnés, soufrés, désinfectés de tout genre de contagion. Le costume réglementaire est fort simple : une capote en drap bleu et le classique bonnet de coton; les femmes ont un jupon, une casaque de molleton, et portent une coiffe de cotonnade blanche ornée d'une petite garniture plissée. C'est là certes une bien modeste coiffure; mais, lorsqu'elles se savent ou se croient jolies, elles trouvent moyen, surtout à Lourcine, de donner à cette espèce de cornette toutes les formes imaginables, dont quelques-unes sont vraiment charmantes.

Au montant de chaque lit est fixé un cadre in-octavo dans lequel on glisse une feuille formulée qui est le bulletin particulier du malade. D'un coup d'œil, on y voit son nom, son état civil, la date de l'entrée, s'il a été vacciné et revacciné avec ou sans succès, le nom, l'état, le siége, les variétés, la date de la maladie; plus tard, et selon les circonstances, on inscrira sur ce même bulletin la date de la guérison ou de la mort, s'il y a eu autopsie, et les observations particulières qu'on aura trouvé intéressant de recueillir. Ces feuilles, signées par le chef de service, sont précieusement gardées, et servent à dresser une statistique très curieuse où l'on pourrait retrouver jour par jour la constatation de la situation sanitaire de Paris. On dit que certains médecins, fatigués d'avoir à remplir ces méticuleuses formalités administratives et n'en comprenant pas toute l'importance scientifique, s'amusaient à donner des diagnostics erronés; on dit que d'autres, cherchant à diminuer le nécrologe de leurs salles, se hâtaient de renvoyer les malades désespérés, afin que, mourant chez eux, ils ne figurassent point sur les états particuliers de leur service. Ce sont là des médisances puériles auxquelles le Parisien se livre volontiers, mais dont il faut se contenter de sourire.

Les dispositions prises pour soigner les malades ont été imposées par un règlement général, et sont analogues dans tous les hôpitaux : c'est la même literie, ce sont les mêmes vêtemens, les mêmes ustensiles; mais par malheur ce ne sont pas partout les mêmes salles. Forcée de tirer parti des bâtimens souvent bien vieux, presque toujours mal distribués, qu'on mettait à sa disposition, l'assistance publique n'a pu encore donner à toutes ses infirmeries toute l'ampleur désirable. Si les salles de Lariboisière sont vastes, aérées, éclairées par de larges fenêtres, quelques salles de l'Hôtel-Dieu, de la Pitié, de la Charité, sont trop étroites, ouvertes sous les combles, trop chaudes en été, trop froides en hiver, mal disposées pour le service, sans dégagemens, et juchées en haut d'escaliers plus raides que l'échelle de Jacob. A l'Hôtel-Dieu, qui heureusement est condamné à disparaître, on peut voir combien le système des

agrandissemens successifs et des adjonctions est déplorable. Le corps principal s'étend sur le parvis Notre-Dame; pour le faire communiquer avec le bureau central, on a creusé un tunnel qui passe sous la place, et pour le mettre en rapport avec le corps de logis situé sur le quai de Montebello, on a construit le pont Saint-Charles, pont couvert en bois qu'une allumette mettrait en feu. Or ces deux couloirs, formés par le pont et par le tunnel, dégagent un courant d'air permanent tellement insupportable, qu'on est forcé d'y tenir constamment allumé, en toute saison, un calorifère dont les tuyaux, serpentant le long des murailles, donnent un peu de chaleur à cette glaciale atmosphère. De plus, pour se rendre du bureau d'admission aux bâtimens assis de l'autre côté de l'eau, à la salle d'accouchemens par exemple, il faut gravir cent soixante-quatorze marches. Quelques salles, malgré des dimensions considérables, sont trop peuplées. Celle de Sainte-Marthe, qui a pris la place de la salle du Légat, détruite en 1772, et que le cardinal Duprat avait fait élever dans le XVIe siècle, a trois rangées de lits; avant l'incendie, elle renfermait 100 couchettes, aujourd'hui elle en contient encore 88. — Les salles du nouvel Hôtel-Dieu, que l'on termine en ce moment, n'auront au maximum que 26 lits; c'est assez dire que, sans les nécessités imposées par la disposition même du bâtiment, cette salle serait divisée en quatre, et n'offrirait point un encombrement qui est aussi contraire à la régularité du service qu'à la prompte guérison des malades. A mon avis, l'idéal de la salle hospitalière se trouve à Saint-Antoine, au rez-de-chaussée : un seul rang de lits placés en face d'immenses croisées qui laissent entrer l'air et le soleil; le malade respire à l'aise, il est dans une solitude relative, il jouit de l'aspect du ciel et des grands arbres, qui semblent lui promettre la santé.

Toutes les salles, qui, pour la majeure partie, sont parquetées en point de Hongrie, sont tenues avec une propreté merveilleuse. Cela est indispensable dans de pareils endroits; mais on ne reste pas moins frappé d'un certain étonnement à la vue des rideaux éblouissans de blancheur, des vitres transparentes, des boiseries lavées, des parquets cirés à outrance. Au fond de toute salle d'hôpital desservi par une communauté religieuse s'élève une sorte d'autel portant généralement une statue de la Vierge enguirlandée de fleurs et placée entre deux chandeliers : ce sont les sœurs qui s'amusent à faire de petites chapelles comme les enfans au jour de la Fête-Dieu. En feuilletant le registre des délibérations du conseil général des hospices, on pourrait se convaincre que plusieurs fois et avec insistance les protestans ont demandé que ces emblèmes « des superstitions du papisme » fussent enlevés, parce que de telles ima-

ges étaient un scandale pour les puritains de la réforme. On n'a point tenu compte de leurs observations, et l'on a laissé les religieuses hospitalières se livrer aux innocentes distractions où elles se complaisent. Non-seulement les salles sont nettoyées et frottées tous les jours, non-seulement les objets de literie sont changés toutes les fois que cela est nécessaire; mais deux fois par an tous les matelas sont enlevés, envoyés au magasin central, où ils sont dépecés, passés à l'étuve et cardés à nouveau. De temps en temps, surtout lorsqu'une maladie épidémique s'est développée, on purifie les salles, absolument comme on désinfecte un navire qui a eu la peste à bord. On procède avec cette méthode méticuleuse qui fait sourire beaucoup d'esprits forts, mais dont nos diverses administrations se sont toujours bien trouvées. A l'aide de vapeurs nitreuses, de l'hyperchlorate de soude, du permanganate de potasse, on détruit rapidement tous les germes morbides qui peuvent s'être accumulés dans une salle; puis, après quelques jours d'aération complète, on la remet aux ouvriers, qui rabotent le plafond, brûlent et détachent les peintures, enlèvent l'enduit des murailles et le mastic des vitres. Enfin tout est refait à neuf, et l'on met à la disposition des malades un emplacement aussi sain que s'il n'avait jamais été visité par la maladie, ce qui n'empêche pas les hôpitaux d'avoir, spécialement dans les services d'accouchement, des salles dites d'alternance, qu'on vide, qu'on laisse reposer pendant quelque temps, afin d'éviter autant que possible les chances de contagion.

Autrefois, pour ventiler les salles, on se contentait, en ouvrant la porte et la fenêtre, de mettre les malades dans un courant d'air; mais, comme ceux qui sont dans un milieu infect n'en peuvent que bien rarement reconnaître la fétidité par eux-mêmes, les malades regimbaient, criaient qu'ils avaient froid, et mettaient la tête sous la couverture pour éviter l'oxygène qui leur arrivait d'une façon trop aiguë. Actuellement, et avec raison, on donne à la ventilation une importance extrême. C'est du reste une science relativement nouvelle. Le premier essai sérieux fut fait à Londres en 1715 dans la salle du parlement par le docteur Desaguliers, qui appliqua en partie les idées émises par le cardinal de Polignac en 1712, dans son livre de la *Mécanique du feu*. En France, on ne s'en est vraiment occupé avec succès que dans ce siècle-ci, et, grâce aux travaux de MM. Darcet, Chevreul, Dumas, Boussingault, Gavarret, on est arrivé à des applications pratiques qui semblent ne laisser rien à désirer. Tous nos hôpitaux sont pourvus d'une machine à vapeur qui chasse dans les salles de l'air froid ou de l'air attiédi, selon la saison, pendant que de hautes cheminées d'appel, douées d'un tirage considérable, enlèvent l'air vicié et le repoussent vers le ciel.

On a dit que l'air rejeté ainsi dans la circulation générale constituait une sorte de pluie méotide chargée d'insectes, de miasmes, de pellicules, qui pouvaient porter la contagion et la mort. Il serait facile, à l'aide d'un appareil incandescent, de brûler au sommet du long tuyau d'aspiration, de *griller* tous ces miasmes délétères, réellement matériels, et que le microscope reconnaît avec certitude. Pour parvenir à ce résultat, il faudrait obtenir la température dite le rouge sombre, c'est-à-dire 700 degrés. C'est une dépense de 2,000 fr. par vingt-quatre heures et par chaque cheminée de ventilateur (1). Les quinze hôpitaux de Paris en ont chacun quatre en moyenne, ce qui fait soixante; or le total des frais entraînés par cette seule combustion s'élèverait annuellement à 43,800,000 fr. Il est fort probable que, tant qu'on n'aura pas trouvé un moyen moins dispendieux de neutraliser un véhicule d'épidémie qui paraît encore très problématique, on s'en fiera aux coups de vent et à la grâce de Dieu.

A tout hôpital, il faut des endroits réservés pour la promenade des malades; c'est ce qu'on appelle les préaux. Ceux de l'Hôtel-Dieu sont nuls, ceux de Lariboisière trop étroits, dominés en partie par de hautes murailles et insuffisans; les plus beaux sont ceux de Saint-Antoine, de Saint-Louis et de Necker. Un vaste espace couvert de grands arbres permet aux convalescens de se baigner dans les effluves d'un air vivifié. Les préaux de Necker surtout sont charmans; il y a des berceaux de clématites, de beaux gazons, des plates-bandes de fleurs. Cet hôpital du reste est bien connu, il est presque célèbre dans la population parisienne. Ses hautes salles, son calme parfait, l'espèce de petit parc qui l'avoisine, le font rechercher par les malades. Aussi les lits y sont-ils rarement libres, car c'est à qui demandera à y être admis. Dans ces préaux, les malades qui sont en état de se lever se réunissent quand ils veulent, une fois que la visite médicale est terminée. Vêtus de leur longue houppelande, coiffés de l'affreux bonnet blanc, ils s'assoient au pied des marronniers, causent entre eux, jouent aux dames, aux dominos, et, s'ils ont quelques centimes, vont à la cantine acheter du tabac à fumer, ou quelques-unes des rares denrées dont la vente n'est pas interdite, mais dont le prix est tarifé par l'administration. C'est le concierge qui remplit les fonctions de cantinier. C'est une place fort enviée dans le monde des employés subalternes des hôpitaux, car elle rapporte de gros bénéfices. Dans certaines maisons, comme Beaujon, comme la Charité surtout, fréquentées par les domestiques du faubourg Saint-Honoré et du faubourg Saint-Ger-

(1) Académie des Sciences, séance du 14 mars 1870.

main, auxquels leurs maîtres envoient volontiers de l'argent, un cantinier gagne sans efforts de 3,500 à 4,000 francs par an. On débite là aussi de menus objets, plumes et papier, aiguilles et coton pour les femmes; mais pourquoi n'est-il pas permis d'y vendre de la laine en écheveau et du fil? Craint-on que les convalescentes ne travaillent pour leur propre compte, et ne devrait-on pas plutôt les y encourager, car peut-être pourraient-elles gagner quelques sous qui les aideraient à vivre lorsqu'elles sortiront de l'hôpital?

C'est généralement sur les préaux ou sur les cours, dans des corps de logis situés au rez-de-chaussée, que s'ouvrent la pharmacie, les magasins, les celliers, les cuisines. Celles-ci sont toujours très amples, sablées de sable jaune, très claires et baignées dans une atmosphère insupportable de chaleur. Les vases de cuivre bouillonnant sur le fourneau noir reluisent comme de la vaisselle d'or; les marmites portatives à compartimens sont rangées sur des étagères, chacune devant le nom de la salle qu'elle doit desservir. La nourriture est très saine : de la viande, du poisson frais, des légumes, du bouillon, qui m'a paru savoureux. Les malades, selon leur état sanitaire, ont une part, deux, trois et quatre parts; c'est là qu'on s'arrête, car c'est la pitance d'un homme bien portant. Dans les hôpitaux, comme dans les prisons, comme dans tous les grands établissemens où la cuisine est située loin du lieu de distribution des vivres, où il faut monter des escaliers, traverser des corridors et diviser préalablement la nourriture avant de la donner à ceux qui l'attendent, on mange froid, ou, ce qui vaut encore moins, refroidi; la graisse est à demi figée, la viande a perdu de sa saveur et la friture du poisson est déjà flétrie. C'est un inconvénient auquel il serait possible de remédier en employant au transport des cantines contenant les vivres ces boîtes intérieurement capitonnées qu'on nomme des cuisines norvégiennes, et qui conservent pendant plusieurs heures aux alimens une chaleur de 60 degrés. Autrefois on évitait ce désagrément, mais pour en créer un beaucoup plus grave. Au milieu de chaque salle s'élevait un fourneau sur lequel on faisait habituellement chauffer les tisanes et les cataplasmes; quand l'heure des repas sonnait, il servait à raccommoder le dîner, c'était le mot consacré. Sous prétexte de raccommoder le bouillon, les infirmiers, les religieuses elles-mêmes, ne se gênaient guère pour faire cuire toute sorte de ragoûts, et l'atmosphère déjà très chargée de la salle ne tardait pas à devenir intolérable. Il a fallu des années de lutte pour arriver à déraciner ce vieil abus que les maladreries du moyen âge nous avaient légué; encore aujourd'hui une surveillance incessante est nécessaire pour l'empêcher de renaître. Quant au vin distribué aux malades, il est très bon et en

quantité suffisante. Pour un homme qui est aux quatre parts de nourriture, on donne 48 décilitres de vin pur, ce qui équivaut à trois grands verres ordinaires. Lorsqu'un médecin juge qu'un malade a besoin d'une nourriture spéciale, il lui suffit de faire un *bon* pour l'obtenir immédiatement. Sous ce rapport, l'alimentation des opérés et des femmes en couches est toujours particulièrement recommandée et soignée.

Dans tous les hôpitaux, les salles réservées aux femmes sont sévèrement séparées de celles qui sont consacrées aux hommes. De plus les services sont également isolés les uns des autres, ici la chirurgie, là la médecine; il faudrait des cas d'encombrement excessif et d'urgence extraordinaire, dont je ne connais aucun exemple, pour qu'un blessé fût mêlé aux malades. La visite réglementaire que tous les médecins d'hôpitaux doivent faire chaque jour a lieu le matin, ordinairement de huit à dix heures. La tête nue ou couverte d'un bonnet de velours noir, le grand tablier blanc serré autour du corps, le chef de service fait son entrée dans la salle, suivi des internes, des élèves, d'un infirmier qui porte un pot à eau, de la religieuse : c'est un instant toujours attendu avec impatience par les malades, car pour ceux qui souffrent l'apparition du médecin est presque toujours une espérance de soulagement. Il passe devant chaque lit, s'arrête, interroge le malade, fait quelques observations scientifiques à haute voix, s'il y a lieu, dicte l'ordonnance, immédiatement écrite par l'élève en pharmacie qui l'accompagne, réconforte d'une bonne parole ceux qui se découragent, promet la guérison aux impatiens, et sait, s'il est habile, varier son attitude selon les gens auxquels il s'adresse; c'est un art, un très grand art, de savoir parler aux malades, et jadis je l'ai vu pratiquer d'une façon éminente, lorsque je suivais la visite des hôpitaux. Cet art est surtout délicat et de formes multiples dans les salles de chirurgie, lorsqu'il faut préparer un malheureux à subir une opération cruelle, parfois une amputation qui le fera impotent pour sa vie entière. Il faut de la patience, de la finesse, beaucoup de douceur surtout, et sous aucun prétexte, dans aucun cas, il ne faut imiter ces chirurgiens poseurs qui, ne tenant pas compte des révoltes instinctives de la chair, croient affirmer leur force en violentant le malade, en ne lui laissant même pas le droit de réplique, et semblent s'imaginer que la brusquerie, sinon la brutalité, fait partie de leur profession. Les meilleurs, les plus instruits parmi ceux qui ont donné dans ce travers, ont perdu quelque chose de leur valeur intrinsèque; Lisfranc avait fini par être en horreur à ses malades.

Dans le service de chirurgie, il y a toujours une minute solennelle et pendant laquelle il se fait un grand silence, c'est lorsque les in-

firmiers enlèvent un homme de son lit pour le porter à la salle des opérations, qui parfois est en forme d'amphithéâtre, comme à Necker et à Lariboisière, parfois, comme à Saint-Antoine, une simple chambre dont les portes sont fortement rembourrées et capitonnées pour empêcher les cris de douleur d'être entendus. Avec précaution, on étend le patient sur le sinistre matelas recouvert d'une toile cirée noire sur laquelle un drap est placé. Les instrumens préparés sur un plateau portatif que l'élève peut tenir à la disposition du maître sont, selon le degré d'humanité du chef de service, visibles ou recouverts d'un linge blanc; les compresses, la charpie, les bandes, sont disposées d'avance sur une tablette. Autrefois il y avait là un instant terrible, c'était celui qui précédait immédiatement l'opération; bien des cœurs vaillans faiblissaient, et j'ai vu plus d'un pauvre homme à qui on allait enlever un membre se mettre à pleurer en disant : « Qu'est-ce que je vais devenir? » Le chirurgien, la manchette retroussée, lui tendait la main : « Allons, mon brave, du courage! ça ne sera pas long! » On jetait une serviette sur la figure du misérable afin qu'il ne pût rien voir; les élèves le saisissaient et le maintenaient avec force pour neutraliser les mouvemens spasmodiques, et l'opération commençait. Aujourd'hui cela est moins dramatique, j'allais presque dire moins intéressant. Les procédés anesthésiques ne sont plus repoussés par personne : l'éther, puis le chloroforme, enfin le chloral, ont apporté pour cette minute de torture une stupéfaction, une sorte d'inconscience mentale qui donne une insensibilité relative dont on profite pour opérer en toute sécurité, et pour enlever au patient la connaissance immédiate de sa douleur. Dans cette voie, il y a encore d'immenses découvertes à faire, et je ne doute pas qu'avant peu d'années on n'arrive à localiser l'anesthésie, au lieu de la généraliser comme on le fait actuellement.

C'est pendant la visite ou immédiatement après, suivant la gravité des cas, que les pansemens sont faits, soit par le chirurgien lui-même, soit par les élèves, soit par l'infirmier. Ils sont fréquens, nombreux, renouvelés dans la journée, lorsqu'il y a lieu, et ont exigé en 1869 l'emploi de 4,389 kil. 50 grammes de charpie, et la quantité énorme de 103,179 kil. de farine de graine de lin. En dehors des heures consacrées à la visite, les malades ne sont point abandonnés à eux-mêmes; les internes de service se tiennent jour et nuit dans une chambre particulière qu'on nomme la salle de garde, et où l'on est certain de les rencontrer pour porter secours à un malade ou pour recevoir les individus amenés d'urgence. Ils appartiennent à l'hôpital, y demeurent, et, tout en perfectionnant leurs études, apportent un peu de jeunesse et de gaîté à ces milieux lamentables. Ils vivent en bonne intelligence avec les religieuses,

qui desservent tous les hôpitaux de Paris, sauf la Maternité, le Midi et les Cliniques, où, pour des causes qu'il est facile de comprendre, elles sont remplacées par des surveillantes relevant directement de l'administration. Six communautés se sont réparti nos maisons hospitalières : les Augustines veillent sur l'Hôtel-Dieu, la Charité, Saint-Louis et Lariboisière; les sœurs de Sainte-Marthe, un ordre janséniste d'une extrême mansuétude, occupent Saint-Antoine, la Pitié et Beaujon; les filles de Saint-Vincent-de-Paule ont Necker et Sainte-Eugénie; les religieuses de la Compassion, qui dans ce cas sont bien nommées, ont pris Lourcine; les sœurs de Sainte-Marie sont à Cochin, et les dames de Saint-Thomas-de-Villeneuve aux Enfans-Malades. Elles se distribuent dans les hôpitaux proprement dits de Paris, selon l'importance de chacun d'eux, en un personnel de 259 femmes, qui forment, avec l'assistance publique et le corps médical, un ensemble très précieux, très imposant, où la charité, la science et la religion se donnent la main. Elles ont la haute direction pour la discipline des salles, et il est bien rare qu'elles ne soient pas très respectées par les malades. Cependant à Lourcine leur patience et leur pudeur sont parfois mises à de rudes épreuves.

Les religieuses ne suffiraient pas à donner aux malades les soins qu'ils réclament. Aussi l'assistance entretient-elle dans les hôpitaux des hommes et des femmes à gages, qu'on appelle serviteurs de seconde classe, et qui sont, à proprement parler, des infirmiers et des infirmières. Les premiers sont au nombre de 491, et les secondes au nombre de 499. C'est là le côté défectueux de l'institution, et les chefs des services administratifs ou scientifiques sont unanimes à reconnaître que, sauf exceptions connues, ce personnel est déplorable. Recruté dans la mauvaise classe de la population, parmi les ouvriers congédiés, les domestiques renvoyés, il ne donne aucune aide gratuite aux malades, qui sont forcés d'avoir toujours l'argent à la main pour attendrir des cœurs où la vénalité tient plus de place que la compassion. On doit reconnaître que, pour avoir toutes les qualités nécessaires à un bon infirmier, il faudrait être un ange, et que peu d'hommes seraient capables de remplir cette très pénible fonction. Un infirmier a pour le moins 10 lits à surveiller, et les soins qu'il est appelé à rendre sont les plus répugnans. Comment les paie-t-on? Ils ont en dehors du logement, de la nourriture et du costume, un gage qui varie entre 15 et 21 fr. (1). Il est bien difficile pour ce prix de trouver des phénix; mais c'est le malade qui paie, et il n'est pas rare qu'un infirmier se fasse 40 et

(1) En moyenne, un infirmier coûte par mois à l'administration 79 fr. 59 cent., et une infirmière 66 fr. 58 cent.

50 francs de pourboire par mois. Leur grand défaut, c'est l'ivrognerie; on ne sait comment s'y prendre pour mettre le vin hors de leur atteinte. A l'Hôtel-Dieu, à Lariboisière, les brocs qui font la navette du cellier aux salles sont munis d'un cadenas dont le sommelier et la religieuse ont seuls la clé; précaution inutile, ils savent dans les récipiens les mieux clos introduire quelque paille, parfois une sonde qu'ils ont dérobée au médecin, et la ration arrive toujours réduite à destination. Ils boivent le vin de quinquina; dans les services d'accouchement, les infirmières volent le rhum dont on se sert pour ranimer les enfans à demi éteints. Bien plus les chirurgiens qui font des préparations anatomiques sont obligés de les enfermer à double serrure, parce que les infirmiers ont l'épouvantable courage de boire l'alcool qui les baigne et les conserve. C'est un métier peu recherché que celui d'infirmier; la plupart de ceux qui l'exercent ne le font que momentanément, et tâchent d'y échapper le plus tôt possible. Ceux qui s'en sont fait une ressource définitive, et qui parfois, s'attachant aux malades, deviennent de bons serviteurs, sont faciles à reconnaître; ils sont hideux. Cela est frappant, surtout à Saint-Louis; les malheureux qui par suite d'une maladie ont été défigurés et n'offrent plus aux regards que des faces de monstre sont restés là comme infirmiers, car ils ont compris qu'ils ne trouveraient point de place ailleurs, et que partout on les chasserait comme des objets de dégoût. Par une anomalie moins étrange peut-être en France qu'en d'autres pays, ce personnel généralement vicieux, sans scrupule, grossier et de mauvais instincts, a un sentiment très vif du devoir professionnel: quel que soit le danger, il ne déserte pas. Pendant la dernière épidémie de petite vérole, tous les infirmiers étaient à leur poste, et nul n'avait fui devant la contagion. En cela, ils sont un peu semblables à ces soldats mauvais sujets, familiers de la salle de police, et qu'on retrouve toujours au premier rang à l'heure du combat.

D'ordinaire les hôpitaux sont très calmes. Les salles sont bien l'asile de la souffrance et de l'affaissement; elles ont l'air d'être naturellement silencieuses, et machinalement on y parle à voix basse. Elles ne s'animent que deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, de une heure à trois. Ce sont les jours et les heures d'entrée; chacun, sans carte ni permission, est admis à visiter les malades. Pendant ce laps de temps, les préaux sont déserts, car chacun doit rester au lit; c'est une mesure qui peut paraître puérile au premier abord, mais elle est justifiée par des nécessités de surveillance auxquelles les malades, dans leur intérêt même, doivent être soumis. Parfois la foule abonde (il y a des dimanches d'hiver où l'Hôtel-Dieu a reçu plus de 5,000 visiteurs); mais lorsque le ciel est pur, lorsque la paie a été faite la veille, on s'en aperçoit bien vite:

la campagne attire ou le cabaret retient le plus grand nombre. En général, les hommes reçoivent bien plus de monde que les femmes, qui paraissent un peu abandonnées une fois qu'elles sont sur le grabat hospitalier. Au mois de mai, j'ai assisté à l'entrée de l'Hôtel-Dieu; debout sur le grand perron, je regardais les groupes qui stationnaient sur le parvis, attendant que l'heure réglementaire eût sonné. Des marchands d'oranges, de biscuits, d'échaudés, de sucre d'orge, circulaient sur les trottoirs voisins. A une heure précise, deux portes latérales s'ouvrirent, celle de gauche pour les hommes, celle de droite pour les femmes. Tout individu qui entre est fouillé avec soin, on ôte les casquettes, on tâte les jupes, on frappe sur la robe des enfans portés à bras, on prend des précautions de toute sorte; mais bien souvent elles sont déjouées. La grande ambition de ces imprudens est d'introduire en fraude quelque flacon d'eau-de-vie, que le malade pourra boire en cachette, quitte à en mourir une heure après. On m'a montré, avant de les restituer, les objets saisis un dimanche; c'étaient des bouteilles et des bocaux qui contenaient de l'absinthe, des prunes à l'eau-de-vie, du rhum. On laisse passer les fleurs. Dans la salle Sainte-Marthe, j'ai vu un moribond qui pleurait en regardant une branche de lilas que sa femme venait de lui apporter.

III.

Le va-et-vient est incessant dans les hôpitaux de Paris; les causes de maladies et d'accidens sont si nombreuses dans une agglomération aussi puissante que les lits ont à peine le temps de refroidir. Le mouvement pour 1869 a été considérable : 93,335 malades sont entrés dans les hôpitaux, 82,282 en sont sortis, 10,429 y sont morts, et la population occupant nos quinze maisons hospitalières était au 31 décembre de 6,585 individus. Le nombre de journées a été de 2,457,882, qui, à raison de 2 fr. 73 cent. en moyenne par journée et par lit, ont exigé une dépense de 6,710,017 fr. 86 cent. La mortalité n'atteint donc pas tout à fait le neuvième des malades, et c'est là un résultat général qui me paraît témoigner en faveur de notre système hospitalier. On s'est livré à de longues discussions sur la redoutable question de la mortalité dans les hôpitaux, et l'on a fait des théories à perte de vue; mais on a surtout tenu compte de la construction même de l'hôpital, sans trop s'inquiéter de savoir par quelle catégorie d'individus celui-ci est fréquenté. On signale le danger de l'agglomération; depuis les travaux de Tenon, on préconise le principe de l'isolement des pavillons. Cela est excellent sans contredit; mais l'Hôtel-Dieu, qui est composé de pièces et de morceaux, où les salles sont encombrées, où les bâtimens,

vieux et mal bâtis, doivent être imprégnés d'élémens morbides, l'Hôtel-Dieu, qui n'est en somme qu'une réunion de maladreries superposées, est le plus sain de tous nos hôpitaux, celui où la mort frappe avec le plus d'indulgence, tandis que Lariboisière, construit selon les règles de l'art hospitalier le plus avancé, composé de pavillons isolés, aéré, grandiose, si parfaitement outillé qu'on a pu le surnommer le Versailles de la misère, donne une proportion de morts plus forte que celle des autres hôpitaux. On attribue la salubrité relative de l'Hôtel-Dieu à ce que, formé de bâtimens parallèles séparés les uns des autres, placé sur les rives de la Seine, il est constamment baigné par des courans d'air vivifiant qui emportent les miasmes putrides et versent à flots l'oxygène autour des malades. Pour expliquer les nombreux décès qui atteignent Lariboisière, on a parlé des vices possibles de la construction, de l'étroitesse des préaux, de la hauteur des murailles; on a cherché des causes exclusivement matérielles, et l'on n'a pas vu que cet hôpital, par le milieu même qu'il est appelé à desservir, accueille la partie la plus chétive, la plus anémique de la population de Paris. En effet, situé dans l'ancien enclos Saint-Lazare, il est forcément le réceptacle de tous les cas morbides qui lui arrivent de Clignancourt, de Montmartre, de La Chapelle, de La Villette, de Belleville, c'est-à-dire des quartiers où la maladie, la faiblesse, sont littéralement en permanence. Les malades qui viennent demander asile dans cette grande et belle maison ont à peine assez de vigueur pour se rétablir. Quand ils entrent, ils sont épuisés déjà et depuis longtemps, on le voit bien après les opérations chirurgicales, qui pour cette cause réussissent là moins bien qu'ailleurs; le patient les supporte, flotte quelques jours entre la vie et la mort, ne peut parvenir à prendre le dessus, et meurt. Il n'en est point ainsi à Saint-Antoine, qui reçoit la vigoureuse population du faubourg; à Necker, qui confine aux grands quartiers du Luxembourg et des Invalides; à la Charité, à Beaujon, où vont les ouvriers en chambre et les gens de livrée : c'est là une raison morale, pour ainsi dire, absolument extérieure à l'hôpital lui-même, et dont il faut d'abord se préoccuper lorsqu'on veut apprécier d'une façon sérieuse et sans parti-pris les causes qui peuvent influer sur la mortalité.

Puisque nous sommes sur ce triste sujet, il n'est point superflu de dire comment les morts sont traités dans les hôpitaux. Lorsqu'un malade a rendu le dernier soupir, il est laissé sur le lit qu'il occupait, afin qu'on puisse constater s'il n'est pas victime d'un cas de mort apparente. Au bout de deux heures, les infirmiers l'enveloppent dans un drap, le couchent sur une civière munie d'un couvercle et le transportent à la chambre de repos, où ils le livrent à un employé spécial qu'on nomme le garçon d'amphithéâtre. C'est

un serviteur de première classe qui remplit cette fonction peu enviable et pourtant fort enviée, car elle procure des bénéfices relativement considérables. Les garçons d'amphithéâtre sont spécialement surveillés; c'est à eux qu'est confiée l'intégrité du mort qu'on leur remet. Un fait très grave qui s'est produit il y a quatre ans dans plusieurs hôpitaux a révélé à l'administration des abus d'un ordre révoltant. Au mois de janvier 1866, on apprit qu'une ancienne fille soumise faisait le commerce de dents et de cheveux; elle s'en cachait si peu qu'elle tenait magasin ouvert dans le quartier des halles. La police prévenue fit une descente chez cette marchande de débris humains, saisit ses livres et acquit la certitude que les garçons d'amphithéâtre de la plupart des hôpitaux de Paris étaient ses pourvoyeurs dans cet horrible négoce, qui, en cinq ans, avait rapporté à quatorze d'entre eux la somme de 12,625 francs 65 cent. On peut regretter que, pour éviter le scandale, l'assistance publique ait cru ne pas devoir livrer ces hommes à la police correctionnelle; mais du moins on ne saurait lui reprocher d'avoir manqué de vigueur, car elle les jeta immédiatement à la porte. L'un d'eux s'est fait dentiste, s'intitule ancien praticien des hôpitaux, et continue à opérer sur les vivans les effractions de mâchoires qu'il commettait sur les morts.

Le cadavre est lavé, étendu sur une dalle de pierre, à moins qu'il n'ait été réclamé par un chef de service, et porté à la salle des autopsies; il y reste vingt-quatre heures, abrité sous un couvercle en toile cirée dans la plupart des hôpitaux, en zinc à l'Hôtel-Dieu, où l'on ne peut prendre trop de précautions pour le défendre contre les rats, qui sont nombreux et voraces. Sur ce cercueil provisoire est posé le bulletin qui porte l'état civil du défunt. La famille est prévenue, et il faut qu'elle soit bien pauvre, bien dénuée, pour ne pas envoyer une chemise et un bonnet destinés à revêtir le mort. Ces salles de repos, qui toutes sont aussi éloignées que possible des pavillons réservés aux malades, sont laides pour la plupart, humides, très aérées; mais il y plane une vague odeur de putridité que le chlore, le vinaigre et l'acide phénique parviennent mal à neutraliser. Les salles les mieux disposées sont celles de Lariboisière, celles de Necker, où chaque dalle est enfermée sous des rideaux, celle des Enfans-Malades, où les sinistres tables sont remplacées par de petits lits en fer surmontés d'une croix : l'aspect de cette dernière salle, qui ressemble à un dortoir, est à la fois très triste et très doux. Après vingt-quatre heures de repos, le corps est mis en bière et déposé dans la chambre des morts, qui n'est en général qu'un cabinet étroit et sans caractère. A l'Hôtel-Dieu, c'est une sorte de caveau peint en noir, tendu de larges draperies noires, éclairé de deux becs de gaz contenus dans des globes en verre dé-

poli et muni de deux lits de camp qui supportent les bières de léger sapin au-dessus desquelles un grand crucifix semble veiller. C'est d'une apparence lugubre et réellement dramatique. Dans le dur langage des garçons d'amphithéâtre, un cadavre disséqué et non réclamé s'appelle une *falourde*.

Les parens et les amis arrivent, le corps, chargé sur le corbillard, est conduit à la chapelle de l'hôpital, et un prêtre récite les prières consacrées. Ces chapelles n'ont rien qui puisse fixer l'attention; ce sont des espèces de halles badigeonnées, sans style, sans beauté, et où parfois, comme à Necker, on est fort surpris de voir la statue d'Aaron et celle de Melchisedech. Une seule fait exception, c'est celle de l'Hôtel-Dieu, qui est l'ancienne église, qualifiée jadis de basilique, du prieuré de Saint-Julien-le-Pauvre. Dans l'origine, on y recevait les pèlerins et les voyageurs, Grégoire de Tours y logeait lorsqu'il venait à Paris (1). On ignore la date de la fondation; cette chapelle fut détruite sans doute et réédifiée vers le XIIe siècle, car certains détails d'architecture, entre autres les arcs doubleaux composés d'un faisceau de tores séparés par des gorges, indiquent cette époque. Aujourd'hui c'est une ruine sombre, triste, dominée par les hideuses masures de la rue qui porte son nom; la révolution en a détruit le portail, dont les moignons brisés apparaissent encore et semblent réclamer une restauration. L'intérieur est froid, ramassé; les colonnes trapues, les pierres solides, disposées en petit appareil, donnent à tout l'édifice une apparence sérieuse qui n'est pas sans grandeur. Il est bien à désirer, quand la démolition du vieil Hôtel-Dieu permettra enfin d'assainir cet horrible quartier, que l'on conserve cette antique chapelle, où la tradition affirme que le Dante est venu prier.

L'assistance publique met au service de l'énorme population qui vient demander des soins à nos hôpitaux un personnel médical d'élite choisi au concours; 84 médecins et chirurgiens, 115 internes, 382 élèves externes, sont chaque jour répandus dans les salles hospitalières, et s'empressent autour des malades. Les visites, qui réglementairement sont quotidiennes, devraient s'élever au chiffre de 30,740; mais en 1869 les chefs de service en ont manqué 6,169, car ils se sont absentés 3,257 fois. A diviser le nombre des lits par celui des médecins et des chirurgiens, on voit que chacun de ceux-ci en a en moyenne 91 à visiter tous les matins; les plus favorisés n'en ont que 42, les plus occupés en ont 150, réservés aux maladies chroniques. Cela est excessif, dépasse souvent les forces d'un homme, et ne lui laisse pas le temps matériel nécessaire pour exa-

(1) In diebus, Parisios adveneram et ad basilicam beati Juliani martyris metam habebam. Lib. IX, cap. 6.

miner un malade. En effet, en admettant que chaque lit réclame trois minutes, ce qui n'est pas trop, tout chef de service devra rester quatre heures et demie chaque jour à son hôpital, ce qui est inadmissible et ne s'est pas vu fréquemment, car, à moins de circonstances exceptionnelles, la visite ne dure guère plus de deux heures.

Ainsi qu'on a pu le voir par ce qui précède, tous les hôpitaux de Paris, sauf les modifications imposées par la disposition même des bâtimens, sont soumis aux mêmes règles et sont outillés de la même façon. Quelques-uns cependant, créés en vue d'une spécialité définie, tout en restant comme discipline sous l'empire de l'organisation générale, comportent des services particuliers. A ce point de vue, il faut citer les Enfans-Malades et Saint-Louis. Le premier de ces hôpitaux a presque l'air d'un lieu de plaisance. Séparé par de longues avenues de tilleuls, orné de parterres pleins de fleurs, on y a installé, avec toutes les ressources modernes, deux gymnases, l'un couvert pour les temps froids ou pluvieux, l'autre en plein air pour les jours d'été. C'est là qu'on emmène les petits êtres rachitiques et souffreteux que l'assistance a recueillis. Mesurant les exercices sur leurs forces ou plutôt sur leur faiblesse, on cherche, au moyen des jeux du tremplin, du portique, du cheval et des altères, à donner un peu de vigueur à leurs muscles mous, grêles et sans ressort. Y réussit-on? J'en doute; mais cela du moins amuse ces malheureux, et leur apprend à tirer parti de leur débilité. Néanmoins dans le traitement de cette horrible et mystérieuse maladie qu'on nomme la chorée, et que le moyen âge appelait la danse de Saint-Guy, la gymnastique produit des résultats excellens et presque certains. A la gymnastique physique, on a ajouté une gymnastique intellectuelle, et chaque jour les dames de Saint-Thomas-de-Villeneuve font la classe aux enfans. Des installations analogues se retrouvent à Sainte-Eugénie. L'assistance publique prend du reste un intérêt particulier aux enfans malades; en dehors des deux hôpitaux parisiens qui leur sont exclusivement consacrés, elle a fondé pour eux l'hôpital de Forges, celui de Laroche-Guyon et celui de Berck, où les petits scrofuleux, si nombreux à Paris, peuvent jouir du bénéfice des sources sulfureuses et des bains de mer.

Saint-Louis, réservé aux traitemens des maladies de la peau, a dû être muni d'un établissement balnéaire : il peut s'en trouver de plus grandioses, de plus élégans dans certaines villes d'eaux fréquentées par les gens riches; mais je ne crois pas que dans le monde entier aucun hôpital en présente un plus complet, plus habilement aménagé et mieux outillé. Les salles de bain, nouvellement construites, sont ouvertes dans un pavillon isolé, près de ces beaux ombrages qui donnent à Saint-Louis un faux air de château situé au

milieu d'un parc : elles contiennent tous les appareils imaginés pour soumettre le corps humain à l'action de l'eau en vapeur, en douches, en jets, en gouttelettes; il y a là non-seulement des baignoires et des piscines, mais des douches écossaises, des douches générales, des douches locales, des douches circulaires chaudes, froides, tièdes, brûlantes, glacées. Une sorte de tribune munie de manivelles correspondant aux tuyaux de chaque appareil permet à un seul infirmier d'administrer en même temps dix bains d'espèce différente. Les salles de sudation et d'hydrothérapie touchent à une chambre où sont rangées les boîtes à fourneau destinées aux fumigations aromatiques et cinabrées (1). En 1869, les salles ont vu donner 231,201 bains de toute espèce. Le docteur Thierry, qui au siècle dernier était si heureux de retrouver sur un de ses cliens la pituite vitrée, perdue depuis les anciens, aurait aujourd'hui de quoi se réjouir, car les salles ont vu passer des malheureux atteints de ces épouvantables maladies dont l'extrême Orient semble avoir gardé le monopole. Qu'il y eût parmi nous quelques cas très rares d'éléphantiasis, nous le savions; mais que la lèpre, la vraie lèpre, la lèpre biblique, se trouve encore parfois dans la population parisienne, c'est ce qui est fait pour surprendre, et cependant l'on n'en peut douter lorsqu'on a consulté les registres de l'hôpital bâti par Henri IV.

Saint-Louis possède deux raretés d'un ordre bien différent, un ormeau gigantesque qui fut un des arbres de la liberté plantés pendant la révolution, et quelques masures noircies, effondrées, qu'on va bientôt démolir, qui furent la première usine à gaz de Paris; mais l'hôpital offre une curiosité bien plus importante, c'est un musée pathologique, qui, déjà considérable, pourra devenir d'une richesse sans pareille. Il contient non-seulement des estampes, des photographies, des moulages, mais aussi des *fac-simile* de tous les cas intéressans qu'on a recueillis dans les services. L'imitation de la nature, obtenue à l'aide des procédés de M. Baretta, fait illusion, et donne une sécurité parfaite à l'observateur. Malheureusement on n'a pu ranger cette précieuse collection que dans un local tout à fait insuffisant; on a fermé un passage de communication, on l'a muni d'armoires vitrées, et c'est là le musée. Il est regrettable que l'administration n'ait pu disposer tout de suite d'un emplacement très vaste, car il y a là le principe d'une institution excellente qu'il faudrait encourager vivement et généraliser dans tous les hôpitaux. L'assistance publique en sentira certainement bientôt elle-même la

(1) Le système des bains est très développé aujourd'hui dans nos hôpitaux. En additionnant ceux qui ont été administrés aux malades internes, 322,391, — aux malades externes, 212,696, — au bureau central, 4,464, — aux indigens à la suite d'ordonnances délivrées dans les maisons de secours, 60,167, — on voit que pendant le cours de 1869 l'assistance publique a donné gratuitement 599,718 bains.

nécessité; la liberté de l'enseignement supérieur va mettre forcément entre ses mains tout l'enseignement chirurgical et médical. En effet, elle seule possède, en vertu même de sa mission, les objets d'études pratiques, c'est-à-dire les malades et les cadavres. Elle comprendra qu'à côté de l'instruction clinique faite chaque jour par le professeur devant ses élèves, il sera bon de posséder une série de points de comparaison qui permettront d'avoir sous les yeux l'ensemble de tous les phénomènes que le même mal peut présenter. Le musée pathologique de Saint-Louis, la collection léguée à l'hôpital Necker par Civiale, celle que le docteur Depaul forme en ce moment aux Cliniques, celle que M. Voillemier a réunie dans un cabinet de l'Hôtel-Dieu, ne sont que des embryons qu'il faut développer, qui pourront un jour fournir à l'enseignement médical français des ressources considérables, et qu'on ne saurait trop augmenter.

Lorsque l'assistance publique sera en possession de l'enseignement, elle fera bien, je crois, de modifier le système par lequel elle recrute ses médecins et ses chirurgiens. Aujourd'hui, quand un docteur a satisfait au concours institué pour juger les candidats aspirant au titre de médecin d'hôpital, il entre immédiatement en fonctions, et reste chef de service jusqu'à l'âge de soixante ans et même jusqu'à celui de soixante-cinq, s'il est professeur à la Faculté de médecine. Les choses sont arrangées de telle sorte que très peu de médecins peuvent profiter de cet admirable champ d'observation qu'on appelle un hôpital, et qui seul donne l'instruction positive, expérimentale, sans laquelle on peut être un savant, un pathologiste distingué, mais sans laquelle on ne saurait devenir un bon praticien. Or dans l'intérêt de la population, qu'il faut considérer avant tout, ce sont les praticiens qui sont indispensables et dont on ne saurait trop multiplier le nombre. On peut facilement, il me semble, arriver à ce résultat, d'abord en divisant les services de façon qu'ils ne soient en moyenne composés que d'une quarantaine de lits, ensuite en ne gardant les médecins que six ans dans les hôpitaux, où ils seraient à la fois chefs de service et professeurs. De cette manière, une bien plus grande quantité de médecins et d'élèves pourrait prendre part aux seules études vraiment fécondes qui en feront des hommes autorisés. Je sais que de telles mesures augmenteraient singulièrement les dépenses, et que l'assistance publique doit se montrer avare du bien des pauvres; mais, tout en continuant à donner aux internes une rétribution qui leur est nécessaire, il faudrait exiger des médecins un service gratuit en échange des énormes richesses scientifiques qu'on mettrait à leur disposition. Les plus intéressés même accepteraient sans hésiter ces conditions nouvelles, car ils savent tous que le titre de médecin ou de chirurgien d'hôpital est le plus sûr moyen d'attirer la clientèle.

Ce sont là de très graves questions, touchant à des prérogatives sur lesquelles il est prudent de ne point trop insister, et dont le temps amènera naturellement la solution. Aussi, pour revenir aux améliorations exclusivement matérielles opérées dans notre système hospitalier, on ne peut nier qu'elles n'aient été considérables, menées avec ensemble, et qu'elles ne constituent en faveur de notre époque un progrès très appréciable. Relativement aux institutions intéressant la généralité des malades, les hôpitaux de Paris sont complétés d'abord par la grande maison d'Ivry, où l'on reçoit les incurables, les infirmes, les vieillards rejetés des services ordinaires, car ils ne laissent espérer aucune chance de guérison, ensuite par l'asile de Vincennes et par celui du Vésinet. La construction de ces deux derniers établissemens fut décidée le 8 mars 1855 par un décret de l'empereur, qui abandonna des terrains appartenant au domaine de la couronne. Ils furent inaugurés, l'un le 31 août 1857, l'autre le 29 septembre 1859, et sont placés tous deux sous le patronage direct de l'impératrice. Le premier recueille les ouvriers convalescens, et le second les ouvrières convalescentes, ce qui permet aux hôpitaux de se débarrasser facilement de leur trop-plein et aux malades de reprendre progressivement des forces avant de retourner au travail. L'assistance publique possède dans le haut du faubourg Saint-Denis un vaste immeuble contenant 350 lits, spécialement construit pour servir de maison de santé (1), et où elle reçoit, moyennant un prix déterminé variant, selon les conditions, de 15 à 4 francs par jour, les malades de classe moyenne qui, n'étant pas en situation de se faire traiter chez eux, reculent devant les salles communes de l'hôpital.

Dans un ordre d'idées qui, pour être plus restreint, n'en est pas moins important, l'administration cherche à mettre, au point de vue du prompt rétablissement des malades, toutes les bonnes chances de son côté. C'est ainsi qu'elle a fait élever dans les jardins de l'hôpital Saint-Louis des baraques en bois destinées au traitement des opé-

(1) La petite bourgeoisie, le monde des employés, celui des artistes et des gens de lettres, connaissent bien cette *Maison municipale de santé*, qu'on nomme toujours la maison Dubois en souvenir du célèbre chirurgien qui pendant bien longtemps y donna des soins. La maison, créée par arrêté du conseil général des hospices en date du 16 nivôse an x (6 janvier 1802), fut d'abord installée dans l'ancien hospice du nom de Jésus, faubourg Saint-Martin; en 1816, elle fut transférée dans l'ancienne communauté des sœurs grises du faubourg Saint-Denis. Expropriée deux fois, en 1853 par l'ouverture du boulevard de Strasbourg, en 1855 par le percement du boulevard de Magenta, elle occupe depuis cette époque le numéro 200 du faubourg Saint-Denis. Les dépenses nécessitées par l'acquisition des terrains, la construction, l'ameublement, se sont élevées à la somme de 3,915,312 fr. 41 cent. C'est, sous tous les rapports, une maison de santé modèle, bien supérieure à tous les établissemens particuliers du même genre. C'est là que sont morts Gustave Planche, Henri Murger, Charles Barbara.

rés. Cet essai paraît n'avoir pas été heureux. Les baraques, construites en planches trop légères, étaient brûlantes en été, glaciales en hiver, et l'on a dû les abandonner en attendant qu'on les ait améliorées. Cela est fâcheux, car l'isolement et le calme sont toujours bienfaisans pour l'homme qui vient de subir une opération grave. Peut-être pourrait-on facilement remédier aux inconvéniens signalés. Toute baraque bien faite, à moins qu'elle ne soit affectée à une destination essentiellement provisoire, doit être double et présenter exactement l'image de deux maisons qu'on aurait fait entrer l'une dans l'autre. L'intervalle qui sépare les deux murailles est comblé avec de la paille, avec du foin et mieux encore avec de la sciure de bois. De cette façon, on est parfaitement garanti contre les excès de la température. La tentative faite à Cochin a donné des résultats irréprochables. Dans un grand terrain vague appartenant à l'hôpital et tout plein de folles herbes, on a dressé des tentes de dimensions différentes, dont la plus grande contenait 18 lits. C'est presque le système du plein air appliqué aux opérations, et jusqu'à présent il a assez bien réussi pour qu'on ait décidé en principe de le généraliser et de l'établir à Necker, à Saint-Antoine et dans les autres hôpitaux où l'on trouvera un emplacement convenable.

L'emplacement, voilà en effet la grande, l'incessante difficulté contre laquelle on se heurte lorsqu'on veut construire quelque chose dans cet immense Paris, où chaque parcelle de terrain vaut son pesant d'or. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à regarder le nouvel Hôtel-Dieu qu'en ce moment même on termine dans la Cité, et qui pourra sans doute être inauguré en 1872. Comme la place manquait en largeur, on l'a prise en hauteur; l'élévation tient lieu de superficie. Les étages sont tassés les uns sur les autres, et l'on est effrayé en pensant à la quantité de malades qu'on pourra engouffrer dans cette vaste caserne, qui à l'heure qu'il est coûte déjà 37,900,000 fr. Il est vraiment bien difficile de comprendre qu'à notre époque, après l'expérience acquise, malgré les théories formulées par la science, on ait pu penser à bâtir un hôpital dans un endroit assez resserré pour ne comporter ni promenades, ni jardins, ni préaux convenables, et dans un milieu tel qu'il se trouve avoisiné, sinon dominé, par Notre-Dame, la caserne des gardes de Paris, le tribunal de commerce et le Palais de Justice. L'architecte, on peut en convenir, a tiré bon parti des 21,000 mètres superficiels qu'on lui a livrés; il a sagement divisé la construction intérieure, il a partout appliqué autant que possible le système de l'isolement, les salles les plus vastes ne peuvent contenir que 26 lits; il a multiplié les chambres à 4, à 2 lits, ménagé des dégagemens, tenu compte de toutes les exigences, il a été au-devant des inconvéniens supposés. S'il imagine une façade à la fois simple et grandiose indispensable à un établissement de cette

importance, s'il imprime au dôme de la chapelle un style rappelant l'époque du petit appareil et du plein cintre qu'il a employés, s'il remplace le cadre en bois de ses lucarnes par des cadres en pierre, il n'aura pas échoué dans la tâche très ardue qu'il avait acceptée; mais on n'en restera pas moins surpris de voir un hôpital général, un hôpital de 800 lits se dresser à côté de l'ancien Hôtel-Dieu, dont la situation est justement critiquée depuis plus d'un siècle.

Avant de prendre un parti définitif, on a consulté l'Académie de médecine et la Société de chirurgie; ces deux compagnies éminentes, qui n'ignoraient pas que Dupuytren avait en 1824 loué « la position heureuse, la bonne exposition, la salubrité de l'Hôtel-Dieu, » furent néanmoins à peu près unanimes à demander que l'hôpital central fût déplacé. On proposa de le reconstruire dans l'île Louviers, au Gros-Caillou, sur divers terrains placés dans l'enceinte de Paris, mais près des fortifications. L'assistance publique proposait une autre solution qui offrait des avantages extrêmement précieux. Elle voulait, reprenant une idée émise par M. d'Argout, idée qui avait donné lieu à un projet tracé en 1832 par M. Gau, construire entre le quai de Montebello et la rue Galande une simple infirmerie de 200 lits destinés aux cas d'urgence rigoureuse; de plus elle eût établi dans les communes nouvellement annexées quatre hôpitaux de 200 lits chacun. On satisfaisait ainsi aux exigences scientifiques et aux exigences municipales; d'une part on évitait l'agglomération des malades, de l'autre on portait des asiles hospitaliers dans les quartiers qui en sont encore dépourvus. Des considérations d'un ordre tout spécial firent repousser ce projet, qu'on se repentira peut-être amèrement un jour de n'avoir pas adopté. A bien chercher les motifs qui ont fait décider l'érection d'un Hôtel-Dieu considérable dans la Cité, on en trouve trois principaux. D'abord la religion est intervenue, et a dit que l'hôpital parisien par excellence, celui que nos pères, associant toujours l'idée de charité à celle de la Divinité, appelaient la Maison-Dieu, devait être placé près de Notre-Dame, sous l'aile de cette vieille église métropolitaine élevée sur le lieu même où Paris a pris naissance; ensuite la théorie architecturale a dénoncé clairement l'intention de ne mettre dans la Cité que des monumens, et elle a affirmé que l'Hôtel-Dieu devait faire partie de ceux-ci; enfin l'édilité a trouvé bon de forcer l'assistance à faire acte d'agent-voyer supérieur, de l'amener à détruire les ruelles infectes que l'Hôtel-Dieu nouveau a déjà remplacées, et de la faire concourir pour une forte moyenne à l'embellissement et à l'assainissement de Paris.

Quoi qu'il en soit, le mal étant sans remède, qu'on ne l'aggrave pas en utilisant le terrain qui borde la façade occidentale du nou-

veau monument, et qui est circonscrit par la caserne et le tribunal de commerce; qu'à des sacrifices déjà bien onéreux on en ajoute encore un, qu'on se garde bien de dresser là quelque autre édifice, que cet emplacement soit laissé libre, et puisque dans cet immense caravanséraï, où chaque lit reviendra à 52,000 francs, les pauvres malades n'auront ni jardins, ni promenades, ni préaux ombragés, qu'ils n'aient pas du moins sous les yeux les tristes murs des maisons mitoyennes; enfin qu'ils puissent respirer un peu d'air.

Quand l'Hôtel-Dieu sera ouvert, notre système hospitalier sera-t-il complet et en rapport avec les besoins d'une population toujours croissante (1)? Non; l'assistance publique le sait bien, et elle n'ignore aucune des nécessités qui viendront l'assaillir. Elle y fera face de son mieux, et dès aujourd'hui elle a décidé en principe l'érection d'un nouvel hôpital sur l'ancienne commune de Ménilmontant, afin de dégager un peu les services démesurément chargés de Saint-Antoine et de Lariboisière; les terrains sont achetés, mais la bâtisse, l'outillage, le mobilier, sont, pour 600 lits, estimés en moyenne à 9 millions, et l'on n'ose passer outre. De plus, entre Necker, situé sur Vaugirard, et Beaujon, placé au sommet du faubourg Saint-Honoré, il y a un énorme quart de cercle qui n'a aucune maison hospitalière, qui est occupé par une classe de gens pauvres et laborieux. Là, aux confins des fortifications, il y a de vastes terrains; on y a déjà établi l'asile Chardon-Lagache, les Petits-Ménages et Sainte-Périne. Ne pourrait-on utiliser les fondations abandonnées aujourd'hui d'un grand palais qui devait servir à une exposition permanente de l'industrie? Nul emplacement ne serait plus propice, à côté de la Seine, près du hameau Boileau, desservi par des routes nombreuses, par le chemin de fer de ceinture, par les bateaux-mouches qui volent sur la rivière. Si du moins ces deux hôpitaux pouvaient être promptement construits, ils rendraient un immense service à la population parisienne; mais ce ne serait pas tout encore, car nous ne posséderions pas une maison exclusivement réservée, comme le *Small-pox Hospital* de Londres, au traitement de la variole, qui vient de nous prouver qu'il fallait toujours compter sérieusement avec elle. Pour un tel asile ouvert à l'épidémie, je conseillerais le voisinage de la Seine

(1) L'inauguration du nouvel Hôtel-Dieu n'entraînera pas, j'en suis persuadé, la destruction totale de l'ancien. Les besoins sont si urgens et si incessamment renouvelés que je serais fort surpris qu'on ne conservât pas longtemps encore les bâtimens du quai Montebello. Il se passera un fait analogue à celui qui s'est produit pour la grande maison des *Incurables-femmes,* située rue de Sèvres; on devait la démolir, et l'on a été trop heureux de l'avoir pour en faire une annexe à la Charité. Cette destination n'étant que provisoire, il est probable que nous n'en verrons pas la fin.

et des plantations nombreuses, qui incessamment purifieraient l'air. En outre il faudrait dans ce cas imiter les Américains, auxquels le développement de l'initiative individuelle a donné une expérience qu'il est toujours bon de consulter, car elle est supérieure à la nôtre, dédaigne avec raison les dépenses de luxe, et ne tient compte que des exigences pratiques. Dans le Nouveau-Monde, on bâtit les hôpitaux en bois, ce qui permet d'en améliorer la forme et la distribution toutes les fois qu'elles sont reconnues défectueuses. Au bout de cinq ans, on y met le feu; la perte est loin de représenter l'intérêt des sommes énormes absorbées par l'érection des monumens en pierre de taille. Ce système offre un avantage notable qu'un Américain me faisait apprécier d'une façon saisissante en me disant : Nous brûlons la contagion!

Ce sont là des travaux d'utilité première, auxquels il faut ajouter la construction de pavillons isolés pour les femmes en couches à la Maternité, et bien des restaurations de vieux corps de logis dans les anciens hôpitaux; on ne peut les entreprendre cependant, quoique les projets en soient préparés, car on se trouve en présence d'une dépense prévue de 30 millions, qui s'élèvera certainement à 40 et plus. Cela est désespérant. On dirait que les mots et l'argent n'ont plus la même valeur qu'autrefois; avec 42,000 francs, Louis XVI faisait bâtir Necker; avec 40 millions, nous ne verrons pas la fin de l'Hôtel-Dieu. L'impression et l'image restent cependant les mêmes; nous sommes effrayés au seul énoncé d'une telle somme, sans réfléchir que la découverte des mines de la Californie et de l'Australie, que les 6 milliards frappés en France dans l'espace de dix-huit ans, ont infligé aux espèces métalliques une moins-value considérable. Depuis 1852, la France a dépensé pour ses chemins de fer 20 milliards, pour ses grands travaux publics 10 milliards, elle a prêté aux étrangers 8 milliards 273 millions. En 1852, elle avait 400 millions déposés à la Banque, aujourd'hui elle en a 1,400, ce qui prouve qu'elle ne s'est point appauvrie; elle est, après l'Angleterre, la nation la plus riche du monde, reculera-t-elle devant une aumône, c'est le mot, de 50 millions pour doter sa capitale d'un système hospitalier irréprochable, et se placer, sous ce rapport comme sous tant d'autres, à la tête des peuples civilisés? Non certes, et il est bien permis de l'espérer quand on voit, à la veille de la guerre que la France va soutenir, s'éveiller partout si vif et si profond ce sentiment de la charité qui chez elle a toujours été capable des plus grands sacrifices comme des plus beaux dévoûmens.

MAXIME DU CAMP.

UNE

ÉLECTION D'ÉVÊQUE

AU XIIe SIÈCLE

RAINAUD DE MARTIGNÉ, ÉVÊQUE D'ANGERS.

Dans les premiers mois de l'année 1101, Geoffroy de Mayenne, évêque d'Angers, se démit de sa charge et se rendit à Cluny. Cette démission fut-elle volontaire? On hésite à le croire. Selon quelques historiens, parmi lesquels un ancien chroniqueur de l'abbaye de Saint-Aubin (1), Geoffroy fut déposé par le pape comme trop ignorant; selon d'autres, il s'était fait tant d'ennemis par son humeur dure et agressive, que, redoutant les suites de divers procès engagés devant la cour de Rome, il préféra devancer la justice des commissaires apostoliques, et aller finir sa vie sous la robe d'un moine. A la nouvelle de son départ, la ville d'Angers fut en proie à une vive émotion. Il s'agissait en effet d'élire un autre évêque, et c'était alors l'affaire de tous, des clercs et des moines, des chanoines séculiers, réguliers, du peuple entier des laïques. L'évêque n'étant pas seulement le chef spirituel du diocèse, mais étant aussi le seigneur temporel de la ville, personne ne pouvait rester indifférent au choix de ce magistrat religieux et civil. C'est pourquoi tout le monde était ordinairement curieux de prendre part à

(1) *Chroniques des églises d'Anjou*, publiées par MM. Marchegay et Mabille, p. 27.

son élection. A la tête des moines marchaient leurs abbés, à la tête des clercs les évêques de la province et les chanoines du chapitre diocésain, à la tête des laïques les plus riches citadins et les plus puissans châtelains. Quelquefois sans doute ils avaient les uns et les autres le même candidat, ou du moins on pouvait sûrement présager avant le vote une majorité certaine pour un candidat signalé par l'éclat de son mérite ou de son nom ; mais le plus souvent les affections, les préférences, étaient diverses, et l'élection, précédée par des réunions publiques ou secrètes, toujours plus ou moins tumultueuses, était une véritable lutte entre des partis très animés.

La retraite de Geoffroy de Mayenne avait fait jeter les yeux sur un jeune clerc de grande espérance, Rainaud de Martigné. Rainaud n'était pas d'une aussi noble maison que Geoffroy ; cependant sa famille, que l'on croit d'origine bretonne, était alors une des plus considérables de l'Anjou. Non loin de Saumur, dans le canton de Doué, s'élevait le château-fort des Martigné. L'auteur de l'*Histoire généalogique de la maison de France*, Anselme de Sainte-Marie, a pris le soin de nous décrire leurs armes : ils portaient d'azur à la bande d'argent, accompagnée de doubles cotices potencées et contrepotencées. Briand de Martigné, père de Rainaud, et sa mère Aldegarde étant aimés de tous les châtelains du voisinage, ceux-ci favorisaient la candidature de leur fils. On ne voit pas figurer parmi ses patrons le comte d'Anjou, Foulques le Rechin. « Rechin » signifie querelleur : on a donc peine à croire que, dans la prévision d'une élection orageuse, le comte Foulques ait pu se résoudre à rester neutre ; il n'aurait pu prendre ce parti sans faire une trop grande violence à son caractère, et il agit probablement en faveur de Rainaud, sinon en public, du moins en secret. Quoi qu'il en soit, avec ou sans la participation du comte, toute la ville se tourna dès l'abord vers Rainaud, et manifesta son vif penchant pour ce candidat jeune, riche, ambitieux, séduisant.

Il avait en outre quelques partisans dans le haut clergé. Raoul, archevêque de Tours, s'était déjà prononcé pour lui. La dignité de métropolitain n'était pas alors simplement honoraire ; sur les nombreux évêques de sa vaste province, Raoul pouvait légalement exercer une autorité réelle, quoique mal définie. C'était d'ailleurs un homme peu scrupuleux, très audacieux, très résolu, qui savait commander en maître. Favori du roi Philippe, qui l'avait fait lui-même archevêque sans consulter, dit-on, ni clercs, ni laïques, adversaire déclaré du pape Pascal II, tenant tête à ses légats et par eux redouté, Raoul pouvait beaucoup entreprendre en matière d'élection et entraîner bien des suffrages. Le client de l'archevêque de Tours

était encore celui de Marbode, évêque de Rennes. Marbode, savant évêque, poète distingué, prédicateur élégant et verbeux, aimait la paix autant que Raoul aimait la lutte. Ils n'avaient donc pas été portés à servir la même cause par la conformité de leurs caractères. Cependant Raoul n'avait pas cette fois abusé de son autorité légitime et de son ascendant dominateur pour contraindre Marbode à le suivre. L'évêque de Rennes s'était rangé librement au parti Rainaud. Né lui-même dans la ville d'Angers, nourri dans l'église cathédrale de Saint-Maurice, où il avait longtemps occupé les emplois de scolastique et d'archidiacre, Marbode, évêque de Rennes depuis l'année 1096, ne s'était pas éloigné sans esprit de retour de sa ville natale. Nous l'y retrouvons au cours des années 1098, 1099 et 1100, assistant à diverses assemblées comme arbitre, comme juge ou comme témoin. Il avait eu d'ailleurs pour élève à l'école d'Angers le jeune Rainaud, il l'avait instruit, il s'était attaché à lui; il était donc en quelque sorte son protecteur naturel.

D'autres évêques de la province étaient avec une égale ardeur contre Rainaud, presque tous les clercs d'Angers, ses collègues, le repoussaient, et nulle part il n'avait autant d'ennemis que dans le chapitre cathédral, le chapitre de Saint-Maurice. Ils n'accusaient pas ses mœurs, ils ne lui reprochaient pas non plus quelque défaut de science. Donc ses mœurs étaient bonnes, et son instruction était au moins suffisante, car en ce temps-là presque toutes les requêtes adressées à la cour de Rome en matière d'élections contestées dénoncent les élus comme ignorans et libertins. Quel reproche faisaient à Rainaud les adversaires déclarés de sa candidature? C'était de n'avoir ni l'âge ni le grade canoniques. L'âge canonique pour un évêque était alors trente ans. Dans la primitive église, les règles d'avancement pour les clercs étaient d'une précision très rigoureuse. Nous trouvons ces règles établies dans un décret du pape Caïus reproduit par Gratien : le premier des ordres mineurs était celui de portier, le second celui de lecteur, et le troisième celui d'exorciste; on devenait ensuite avec le temps, après avoir subi d'autres épreuves, acolyte, sous-diacre, diacre, prêtre, et il fallait être prêtre depuis quatre ans au moins pour pouvoir être élu évêque. Dans l'église du moyen âge, ces prescriptions n'étaient déjà plus fidèlement observées, et, quand des évêques élus étaient la veille de simples sous-diacres, une dispense pouvait intervenir et rendre l'élection valable. Cette dispense, qui pouvait la donner? Suivant les canonistes relâchés, le métropolitain; suivant les plus rigides, le pape, toutes les causes épiscopales étant des causes majeures (1).

(1) Guill. Duranti *Speculum*, lib. I, *de Dispensationibus*.

De même il appartenait au pape de tempérer la stricte condition de l'âge. Ainsi les griefs allégués contre la candidature de Rainaud étaient des griefs de pure forme et conséquemment peu sincères. Appuyé par Raoul, par Marbode, qui n'ignoraient pas sans doute les lois de l'église, Rainaud, s'il était élu, devait être consacré. Personne n'en doutait. Si donc tout le reste du clergé conspirait contre cette candidature, il avait pour agir ainsi d'autres motifs que ceux dont il faisait si grand bruit. En effet, il la combattait uniquement parce que tout le peuple des laïques la patronnait.

Dans les premiers siècles de l'église, la participation des laïques à l'élection des évêques n'était pas seulement un usage partout observé : on interrogeait la voix du peuple en la définissant la voix de Dieu, et de ce concours de tous les fidèles au libre choix des pasteurs on faisait dériver leur droit divin. « C'est surtout le peuple, écrivait saint Cyprien, *ipsa maxime plebs*, qui a qualité pour élire les bons prêtres et rejeter les indignes. Comme nous le voyons, Dieu lui-même a voulu que le prêtre fût choisi, le peuple présent, aux yeux de tous, et que la preuve de son mérite, de son aptitude, fût fournie par le jugement, par le témoignage public (1). » Ainsi le pape saint Léon, écrivant aux évêques de la province de Vienne, leur disait : « Celui qui doit commander à tous doit être choisi par tous (2). » Plus tard, la puissance du clergé s'étant accrue dans l'église, la volonté de Dieu fut autrement expliquée. On dit alors qu'il avait convié le peuple aux élections, non pour les faire, mais pour les voir faire et pour les confirmer par un assentiment respectueux. Cette doctrine fut professée par quelques papes et par le plus grand nombre des canonistes depuis le XIIe siècle : on la trouve encore dans les décrets de plusieurs conciles. Le peuple continuait néanmoins à jouir d'un droit qu'on pouvait déjà lui contester, mais qu'on ne songeait pas à lui ravir ; il prenait une part très active à toutes les élections, et, laissant aux évêques, aux clercs, souvent divisés, l'honneur de lui présenter les candidats, il choisissait. Or les suffrages des laïques, plus désintéressés que ceux des clercs, étaient moins dispersés par les brigues. Plus riche d'ailleurs et plus redouté qu'autrefois, le clergé était moins aimé. C'est pourquoi l'on voyait fréquemment succomber dans l'assemblée populaire le candidat recommandé par le plus grand nombre des clercs et réussir quelque obscur client d'un seul prélat. De là des plaintes fort vives, le clergé se disant opprimé. Quelquefois même il était facile de prouver que les principaux seigneurs de la contrée avaient par des pré-

(1) Thomassin, *Anc. et nouv. discipl.*, t. III, col. 676.
(2) Augustini, Tarrac. episc., *Juris pontif. vet. Epitome*, part. I, lib. IV, tit. 4, c. 7.

sens, par des promesses, par des menaces, concilié les suffrages des plus remuans parmi les bourgeois et des plus influens parmi les évêques au candidat le moins agréé parmi les clercs. Dans ces cas, on parlait à la fois d'oppression et de corruption, et, l'élu devenant suspect d'avoir acheté la faveur des puissances séculières, on l'accusait lui-même de simonie.

Comme on le verra, cette accusation sera portée contre Rainaud. Sa candidature était violemment combattue; non-seulement il avait de grands biens personnels, mais il aspirait encore à la possession d'un temporel très riche, et d'ailleurs le titre d'évêque, s'il l'obtenait, devait mettre à sa disposition une abondante diversité d'emplois fructueux. En de telles circonstances, on ne résiste guère à corrompre les gens qui ne demandent qu'à être corrompus. Si toutefois les adversaires de Rainaud se sont trouvés plus tard empêchés de fournir contre lui des preuves certaines sur le chef de la simonie, ils ont pu du moins lui reprocher à bon droit d'avoir eu des amis trop nombreux et trop zélés parmi les laïques.

Les plus ardens de ses ennemis étaient les chanoines de Saint-Maurice. Le chapitre cathédral de Saint-Maurice se composait alors de quarante chanoines, tous bien rentés, tous influens. A leur tête était le doyen Étienne, qu'on peut appeler sans emphase le porte-enseigne de la faction qui repoussait Rainaud, — homme violent et changeant, capable de tout oser au profit de la cause qu'il devait déserter le premier dès qu'elle serait vaincue. Les autres chefs de la même faction étaient dans le chapitre le préchantre Hubert et les archidiacres Guillaume et Garnier. Si quelques-uns de leurs collègues les blâmaient et ne les suivaient pas, l'appui qu'ils prêtaient à l'autre parti devait être timide, car il n'était pas bruyant.

S'étant donné la mission d'organiser la lutte et la victoire, les dignitaires du chapitre avaient résolu de réunir leurs principaux confédérés et d'avoir avec eux un colloque dans la ville d'Angers le 30 juin. Dans ce dessein, ils expédièrent de tous côtés des gens chargés de porter leurs lettres de convocation. Ils en envoyèrent même hors de la province à d'illustres personnes qui ne devaient pas participer au vote, mais dont ils réclamaient néanmoins l'assistance. Ainsi l'on a conservé la lettre par eux adressée dans cette occasion à Geoffroy, abbé de Vendôme.

« A leur très affectionné père et très cher ami Geoffroy, vénérable abbé de Vendôme, Étienne doyen, Hubert chantre et Garnier archidiacre, salut et prières. Nous supplions votre paternité de venir porter secours à l'église d'Angers, comme père éloquent, comme catholique, comme fils de l'église romaine; hâtez-vous de venir nous donner et vos

conseils et votre appui. Nous voulons avec l'aide de Dieu, le lendemain de la fête de saint Pierre, converser, délibérer et, autant qu'il sera possible, résoudre quelque chose sur ce qui concerne l'élection de notre évêque avec les prélats des diocèses voisins, les abbés et un certain nombre de gens pieux. Nous désirons donc que vous soyez présent à ce colloque; nous vous prions de ne pas nous refuser votre concours, et nous sommes persuadés que vous viendrez nous l'offrir, afin que nous puissions, Dieu nous étant propice, conduire à bonne fin notre difficile entreprise. Adieu, faites ce que nous vous demandons. L'an MCI, indiction IX (1). »

Geoffroy, abbé de la Trinité, monastère bénédictin de Vendôme, n'avait aucun droit de suffrage dans le diocèse d'Angers, Vendôme appartenant au diocèse de Chartres; mais il était, comme Marbode, né dans l'Anjou d'une famille puissante. On le dit petit-fils de Robert-le-Bourguignon, seigneur de Craon. Sa fortune personnelle était si considérable, que, se trouvant à Rome en l'année 1093, il avait pu prêter au pape Urbain II la somme nécessaire pour recouvrer le palais de Latran et la tour Crescentia (qu'on appelle aujourd'hui le château Saint-Ange), occupés par les adhérens de son compétiteur Guibert. En reconnaissance d'un tel service, Urbain l'avait nommé cardinal, et l'on peut dire qu'aucun autre cardinal français n'avait un crédit égal au sien dans l'église romaine. C'était d'ailleurs le plus hautain des hommes, le plus entreprenant et le plus passionné. Nous possédons beaucoup de ses lettres. Il s'y est peint tout entier; à l'occasion de la moindre affaire, il s'agite, il s'emporte. S'il rencontre quelqu'un trop lent à lui céder en toute chose, il le traite de rebelle, et, si celui qui résiste est un des premiers de l'église ou de l'état, il l'appelle tyran, le dénonce à Rome et le menace des foudres apostoliques. Les dignitaires de l'église d'Angers devaient instamment rechercher un tel auxiliaire. Il pouvait les servir autant par son activité que par son influence, car il avait des amis nombreux, et son humeur altière intimidait ses ennemis, aussi nombreux peut-être.

Geoffroy connaissait Rainaud et l'aurait, on peut le croire, appuyé, s'il n'avait pas été le candidat d'un si grand nombre de laïques; mais personne n'était aussi zélé que cet abbé de grande maison pour l'honneur, pour les intérêts de l'église : depuis qu'il avait quitté le siècle, il ne s'était retourné vers lui que pour le maudire. Cependant les dignitaires de l'église d'Angers ne le décidèrent pas à venir siéger dans leur colloque; il leur répondit :

(1) Une copie de cette curieuse lettre se trouve à la Bibliothèque impériale, dans la collection d'Étienne Housseau, t. IV, n° 1,200.

« Je vous rends grâces de m'avoir prié, moi pécheur indigne, de venir prendre part à l'élection de votre évêque. Je me serais rendu assez volontiers à votre appel, si je n'avais pas craint de subir à cette occasion ce que je ne veux pas dire; mais, puisque je ne puis être en ce moment près de vous, comme vous le désirez, absent, j'approuve tout ce que vous ferez selon Dieu (1). »

Que craignait Geoffroy? qu'avait-il à craindre? Nous ne savons. Toujours est-il qu'il ne vint pas au colloque; mais s'il crut devoir, peut-être par excès de prudence, se tenir quelque temps éloigné du théâtre de la lutte, il ne s'employa pas avec moins d'ardeur à susciter partout des adversaires au candidat de Marbode. Il écrivit d'abord à Guillaume, abbé de Saint-Florent, et à Bernard, abbé de Saint-Serge, les priant de se joindre aux gens de bien déjà ligués contre Rainaud. L'affaire, leur disait-il, était grave. Il s'agissait d'abord de ne pas laisser choir l'église d'Angers entre les mains d'un homme « méchant, tortueux et rusé; » il s'agissait en outre, ce qui importait bien plus encore, de combattre et de vaincre une coalition de suffrages mercenaires, Rainaud ayant, selon tous les rapports, acheté le patronage des plus notables laïques, seigneurs et bourgeois. Sur ce point, Geoffroy s'exprimait ainsi : « Puisque, pour mettre le comble à ses iniquités, il entreprend de forcer les portes de la sainte église avec les artifices de Simon le Mage, il est grandement utile, il est grandement nécessaire de lui résister en face avec l'autorité de Simon-Pierre. » Enfin il ajoutait sur le ton de la plus âpre mélancolie : « Que nous sert de prier, que nous sert de jeûner quelquefois, de secourir les pauvres et de nous appliquer à d'autres bonnes œuvres, si nous ne veillons pas à repousser de nos frontières l'hérésie simoniaque (2)? »

Bernard, abbé de Saint-Serge, avait le cœur d'un moine; pour l'entraîner, il suffisait de lui montrer un péril menaçant l'église : Geoffroy le gagna donc sans peine à son parti. Guillaume, abbé de Saint-Florent, promit aussi son concours, mais avec plus de réserve. Fils de Rivallon, seigneur de Dol, d'une des plus nobles et des plus riches maisons de l'Armorique, Guillaume joignait à l'éclat de sa naissance l'autorité de son mérite, partout reconnu. Les seigneurs des provinces les plus lointaines, les rois eux-mêmes, s'étaient montrés jaloux de lui complaire et l'avaient honoré de leurs largesses. Quel plus grand hommage à sa piété que celui-ci? Un évêque d'Aquitaine, l'évêque de Bazas, se reconnaissant incapable de rétablir le bon ordre dans une de ses abbayes, l'avait offerte en don à l'abbé de Saint-Florent! Un tel abbé ne pouvait être simple-

(1) Geoffridi *Epistol.*, lib. v, epist. 4.
(2) *Ibid.*, lib. iv, epist. 8.

ment docile aux instructions de son collègue l'abbé de Vendôme. Ayant pris la résolution de voter contre Rainaud, Guillaume y persista malgré toutes les prières qu'on lui fit en faveur de ce candidat; mais, n'approuvant pas sans doute tout le mouvement qu'on se donnait pour le repousser et ne voulant en aucune façon participer à de condamnables intrigues, il fut d'abord accusé de mollesse, puis de défection. La même accusation fut portée contre un des archidiacres d'Angers. Geoffroy leur écrivit à l'un et à l'autre la lettre suivante :

« Nous vous prions, nous vous supplions au nom de la vérité, qui est le Christ lui-même, ayant embrassé par l'inspiration du Saint-Esprit la cause de Dieu contre Rainaud, de ne pas déserter cette cause. Si vous le faites, vous reniez le Christ, qui est la vérité. Au péril de vos âmes, vous rendez son église, qui doit être chaste et libre, la concubine et la servante de la sécularité; en outre, ce qui, nous l'espérons bien, n'arrivera pas, vous devenez pour tous vos amis des perfides, et vous provoquez leurs trop justes ressentimens. Sachez-le bien, vous n'avez rien à craindre, car beaucoup de gens après Dieu viendront à votre aide. Dans ce nombre, comptez-moi, comptez l'abbé de Saint-Serge. Nous aimerions mieux être écorchés vifs que consentir à une telle abomination. Adieu. Ne redoutez pas non plus de perdre vos biens temporels. Le diable ne peut vous en ravir autant que Dieu peut vous en restituer. Non, vous ne perdrez rien dans cette affaire, et, si vous combattez fermement pour la foi, pour le nom de Dieu, vous recevrez de sa main la récompense par vous méritée (1). »

En effet, aux approches du jour marqué pour l'élection, Geoffroy quitta Vendôme et se dirigea vers la ville d'Angers. L'équipage ordinaire de cet opulent abbé se composait de douze chevaux (2). Dans les villages, dans les villes qu'il traversait, on allait au-devant de lui comme au-devant d'un comte. De Rennes, Marbode se rendait au même lieu pour le même jour, quand, n'étant pas sans doute sous la protection d'une aussi nombreuse chevauchée, il fut arrêté, battu, volé, chargé de fers et conduit en prison.

La nouvelle de cette criminelle violence s'étant répandue, Geoffroy fut jugé capable de l'avoir commise, et il en fut accusé. On se trompait : l'auteur de l'entreprise était le doyen Étienne. Dès qu'on le sut, Étienne fut obligé de quitter la ville, ou de s'y cacher en quelque sûre retraite; l'animation du public était si vive contre lui qu'il n'aurait pu se montrer sans péril. Ainsi les deux armées furent, au jour de la bataille, privées de leurs chefs. Cependant l'absence

(1) Geoffridi *Epistolæ*, lib. IV, epist. 9.
(2) *Ibid.*, lib. IV, epist. 7.

de Marbode n'attiédit pas le zèle de ses alliés. Dès qu'ils furent appelés par le son des cloches à l'église cathédrale de Saint-Maurice, où, suivant l'usage et la loi, l'élection devait se faire, ils y arrivèrent en si grand nombre que leurs acclamations prévalurent : la faible voix du parti contraire fut à peine entendue. Vainement le préchantre Hubert et les archidiacres Garnier et Guillaume, soutenus par la majorité de leurs collègues, invoquent leurs droits, disent-ils, méconnus, criant que des gens d'épée et des gens de métier ne peuvent faire un évêque contre le vœu d'un chapitre et de tout son clergé ; la foule leur répond par de méprisans murmures, et, les chanoines demeurant en place quand la foule leur commande de conduire l'élu vers l'autel, un grand tumulte s'élève. C'est alors qu'une femme, une comédienne de mauvais renom, ne cessant de proclamer Rainaud (1) et dominant de sa voix le tumulte, entraîne elle-même vers l'autel toute cette multitude ameutée. Une plus longue résistance devient impossible, les chanoines vaincus s'ébranlent et se dirigent vers le chœur de l'église. Aussitôt toutes les clameurs cessent, et le solennel *Te Deum laudamus* est chanté par le chapitre en l'honneur de Rainaud.

Tout cependant n'est pas terminé. Cette élection sera-t-elle acceptée par les évêques de la province, auxquels en sera déféré l'examen, et l'élu sera-t-il par eux, dans le délai de trois mois, définitivement consacré? Le doyen Étienne et l'abbé de Vendôme vont s'agiter de nouveau et de nouveau tout remuer pour obtenir, s'il est possible, l'annulation du vote qui ne leur a pas été favorable. C'est à l'archevêque de Tours que leurs protestations devaient être d'abord adressées. Ils protestèrent en premier lieu contre la capacité de Rainaud, alléguant son âge et l'infériorité de son grade. Ils exposèrent ensuite les circonstances de son élection. Les opérations avaient-elles été régulières? Quand les plus considérables des membres du clergé se prononçaient contre Rainaud, la masse du peuple s'était déclarée pour lui : l'église devait-elle subir l'opprobre d'une intrusion séditieuse? Le doyen Étienne alla lui-même trouver Raoul, le pria, le supplia de différer la confirmation, et de soumettre l'affaire au jugement du pape.

A ce moment, nous voyons pour la première fois intervenir dans le débat un très noble et très docte évêque dont la grande renommée s'est conservée jusqu'à nos jours, Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, premier suffragant de l'archevêque de Tours. Né au château de Lavardin, près Montoire, Hildebert était tout à fait étranger aux passions angevines ; mais il avait contre le parti des laïques des

(1) « Mima quædam et mulier publica, quæ vos garruliter acclamabat, » écrit Geoffroy de Vendôme à Rainaud; *Epistol.*, lib. III, epist. 11.

griefs personnels, et le poursuivait de ses rancunes. Quand il sollicitait, en l'année 1096, les suffrages de son église, le comte du Maine, Hélie, l'avait combattu (1), l'accusant de vivre habituellement parmi des femmes légères. Ses mœurs ayant donc été l'objet d'une enquête publique, le célèbre canoniste Yves de Chartres l'avait jugé, sur des rapports plus ou moins fidèles, tout à fait indigne de l'épiscopat. Cependant le plus grand nombre l'avait nommé, l'archevêque de Tours l'avait consacré, et depuis sa consécration le comte Hélie le laissait librement administrer son église ; mais les injures que lui avaient faites les gens qui protégeaient Rainaud étaient de celles qu'on oublie le moins. En outre Hildebert était un des amis les plus chers de l'abbé de Vendôme, et celui-ci l'avait prié d'entrer dans sa ligue. Il y entra toutefois sans passion, et ne voulut pas se trouver dans la ville d'Angers au jour désigné pour le vote. Geoffroy s'empressa de le féliciter de son abstention dédaigneuse :

« Puisque vous n'avez pas pris part à une élection illégale, je vous en rends grâces : avec moi, vous rend grâces quiconque aime Dieu d'un cœur parfait. L'emprisonnement de l'évêque de Rennes ne doit aucunement m'être imputé, et mon honneur n'en peut souffrir. Ce n'est pas mon ouvrage, et j'ignorais même qu'il dût être arrêté par ceux qui ont mis la main sur lui. Mes ennemis, je le sais, m'accusent de cela, moi qu'ils ont toujours éprouvé contraire à leurs méchans desseins, et, parce que leurs actions ne peuvent me nuire, ils s'ingénient, ils travaillent à me perdre par leurs mensonges; mais, que Dieu m'en soit témoin ! je ne crains pas, je n'ai jamais craint leurs langues venimeuses, et, si la protection du Christ ne m'abandonne pas, je leur serai, qu'ils le veuillent ou non, tant que je vivrai, un objet d'épouvante (2).

L'élection faite, Hildebert écrivit à Rainaud pour lui donner le conseil de renoncer lui-même à un titre disputé. Les suffrages populaires n'ont, lui dit-il, aucune valeur. Le choix appartient au clergé; le peuple n'est appelé que pour acclamer l'élu des clercs (3). C'était là sa doctrine, et il engageait Rainaud à la consacrer par une démission qui lui ferait beaucoup d'honneur.

Rainaud n'écouta pas ce conseil, et sollicita vivement l'archevêque de Tours de hâter sa confirmation, tandis que le doyen Étienne s'employait de tous ses efforts à la retarder. Sur ces entrefaites, Raoul réclama la présence d'Hildebert, ne voulant sans doute rien conclure sans l'avoir consulté, et sur-le-champ Hildebert écrivit à

(1) Orderic Vital, *Histor. eccles.*, lib. x.
(2) Geoffridi *Epistol.*, lib. III, epist. 14.
(3) Hildeberti *Epistol.*, lib. II, epist. 5.

Geoffroy de venir combattre avec lui leurs communs adversaires. Geoffroy lui répondit avec sa fougue habituelle :

« Si vous recherchez ceux qui sont au Seigneur pour les joindre à vous, me voici, je suis prêt. Nous sommes les fils d'Abraham, et nous désirons agir à son exemple : au jour qui sera marqué par le Seigneur, nous serons au lieu du combat... Mais il faut que ce lieu soit sûr et commode. Nous ne pouvons pas et ne devons pas choisir la ville de Tours; je vous engage vivement à ne pas aller à Tours. Là seront en effet rassemblés tous les fauteurs de Rainaud, des furieux plus disposés à vous combattre par la sédition qu'à raisonner avec vous. Celui qui vous a convoqué dans cette ville espère sans doute soit y dompter plus facilement votre justice intimidée par les clameurs de la multitude, soit vous amener par des prières, par des offres d'argent, à devenir complice (non, vous ne le serez pas!) de sa folle entreprise. Vous avez bien commencé, puisque vous vous êtes vaillamment levé pour la liberté de la sainte église contre ses ennemis. Ainsi vous vous êtes rendu plus cher à Dieu, aux amis de Dieu; ainsi vous avez au loin répandu le renom de votre personne. Ce sera pour vous une grande gloire, si vous persévérez; si vous faiblissez, une grande honte. Adieu. Soyez fermement persuadé que nous serons avec vous contre Rainaud et ses patrons. Veuillez me faire l'honneur de venir samedi jusqu'à Château-du-Loir ou jusqu'à La Chartre pour que nous puissions nous y rencontrer et causer ensemble de cette affaire et d'autres encore (1). »

On ignore si l'évêque du Mans et l'abbé de Vendôme se rencontrèrent au jour indiqué dans cette lettre, mais on sait qu'ils ne se rendirent à Tours ni l'un ni l'autre. Aucune séduction, aucune menace ne triompha d'Hildebert; il persévéra dans son opinion, mais il n'alla pas la défendre dans les conseils de son métropolitain. Espérant sans doute qu'une affaire aussi grave serait, après de vains débats, finalement soumise à l'examen de la cour romaine, Geoffroy devait se promettre de conduire son ami devant le pape. Autant qu'il nous est permis d'interpréter sa lettre, Rome était le lieu qu'il avait choisi pour y livrer le grand combat.

Raoul n'hésitait guère avant d'agir, étant de ces hommes hardis qui ne veulent pas voir les obstacles. Toutefois, quoique favorable à Rainaud, il ne se décidait pas à ratifier son élection, et, presque vaincu par les objections d'Étienne, il allait en effet, pour mettre sa conscience hors d'alarmes, envoyer à la cour de Rome toutes les pièces du procès, quand Marbode, échappé de sa prison, arriva subitement à Tours et plaida vivement la cause de Rainaud. Il fallait pour la gagner faire beaucoup d'efforts, de démarches, de prières :

(1) Geoffridi *Epistol.*, lib. III, epist. 13.

Marbode employa tous les moyens; il semble même confesser dans une de ses lettres qu'il ne distingua pas toujours scrupuleusement, aveuglé par son zèle, les moyens honnêtes et les déshonnêtes. Cependant le doyen Étienne, déjà contraint de renoncer à quelques-uns de ses argumens, reproduisait toujours avec avantage celui-ci : une élection faite sans les clercs, contre les clercs, est inique. « Que cette iniquité, dit Marbode, retombe sur moi! » Et Raoul, n'osant pas sans doute condamner Marbode, confirma Rainaud. Ainsi l'espérance de Geoffroy fut trompée. La confirmation de Rainaud ayant été prononcée par le métropolitain, il n'y avait plus à combattre soit à Rome, soit ailleurs. Si du reste Rainaud confirmé n'était pas encore tout à fait évêque, il pouvait user déjà contre ses ennemis d'une arme redoutable, il pouvait les excommunier; ce qui devait leur causer de l'inquiétude et leur conseiller la modération.

Raoul invita les onze évêques de sa province à venir avec lui consacrer Rainaud. La cérémonie devait, disait-il, avoir lieu dans la ville de Tours le 12 janvier 1102. Raoul, en indiquant ce jour, manquait aux anciens usages : anciennement on ordonnait les évêques le dimanche de Pâques, et seulement ce jour-là (1); mais Raoul l'ignorait sans doute. Combien d'autres règles étaient déjà pareillement oubliées! Hildebert répond à son métropolitain qu'il ne se rendra pas au lieu désigné. La violence ayant, selon lui, joué dans l'élection le premier rôle, il ne veut pas prêter son ministère à la consécration (2). En même temps il écrit à Rainaud pour le prier de refuser l'onction épiscopale. Qu'il ne s'abuse pas sur la valeur du jugement rendu à son profit : Dieu jugera même les juges (3). Les prières d'Hildebert n'eurent pas plus d'effet que ses remontrances. La consécration de Rainaud fut célébrée dans la ville de Tours au jour marqué. Geoffroy de Vendôme, rappelant qu'Hildebert n'y voulut pas assister, ne signale l'absence d'aucun autre des évêques appelés par Raoul. Il est probable qu'ils ne vinrent pas tous : pour consacrer un élu, l'assistance de trois évêques suffisait, s'ils étaient de sa province. On doit croire toutefois que, parmi les onze suffragans de l'archevêque de Tours, six au moins déclarèrent par lettres approuver la consécration de Rainaud, car cette adhésion du plus grand nombre était expressément exigée (4). La cérémonie de la consécration achevée, Rainaud s'éloigna pour aller faire son entrée solennelle dans sa ville épiscopale; ce qui lui

(1) Leonis papæ *Epistol.* 87, ad episc. Vienn. provinciæ.

(2) Hildeberti *Epislol.*, lib. II, epist. 4.

(3) *Ibid.*, epist. 6.

(4) Augustini, Tarrac. episc., *Juris pontif. vet. Epitome*, part. I, lib. IV, tit. 17, c. 1, 2, 3. — Fulberti *Epistolæ*, dans la *Biblioth. des Pères*, édit. de Lyon, t. XVIII, p. 19.

fut une occasion de causer un nouveau déplaisir à Geoffroy de Vendôme. Alors on vit l'élu de la « sécularité » demander publiquement l'investiture au comte d'Anjou et publiquement recevoir de ce comte l'insigne principal de la puissance spirituelle, le bâton pastoral (1). Enfin Marbode se rendit à Rome, vit le pape, lui recommanda Rainaud, et disculpa son élection calomniée.

Tels sont les renseignemens que nous avons pu recueillir sur les circonstances de cette élection. Il nous reste à dire qu'à peine établi dans son palais épiscopal, Rainaud de Martigné vit venir à lui le doyen Étienne et l'archidiacre Guillaume, soumis, repentans, invoquant sa miséricorde, et que non-seulement il leur pardonna, mais qu'il les honora de sa faveur. Geoffroy de Vendôme lui-même rechercha son amitié, et, l'ayant obtenue sans peine, l'appela dans une série de lettres le plus vertueux des évêques, jusqu'au jour où, survenant une nouvelle brouille, il l'accabla de nouveaux outrages (2). Vers le même temps, Geoffroy se réconciliant avec Raoul, avec Marbode, devint l'ennemi déclaré de l'archidiacre Garnier et même de l'évêque Hildebert, auxquels, de sa plume féconde en invectives, il écrivit les lettres les plus offensantes. Enfin Marbode, qui ne trouva pas dans Rainaud un ami assez reconnaissant, rompit avec lui et lui rappela durement ses services (3). La violence étant alors le fonds commun de tous les caractères, ces contradictions et ces emportemens ne doivent pas étonner; il ne faut jamais prendre à la lettre les reproches que s'adressent, en des termes d'une vivacité toujours choquante, ces gens trop irascibles et trop dépourvus d'urbanité. Ainsi Rainaud, ce fléau de Dieu, cette peste publique, fut un des meilleurs évêques qu'ait eus l'église d'Angers. Il gouvernait depuis vingt-trois ans cette église, quand le roi Louis VI, informé de son mérite, l'éleva sur le siége archiépiscopal de Reims, où il mourut le 13 janvier 1138 avec la plus belle renommée de piété, de charité, de prudence administrative. Le peuple d'Angers avait donc été plus clairvoyant que le clergé de cette ville lorsqu'il avait élu Rainaud.

Le parti des laïques n'a pas toujours eu cette clairvoyance et on l'a vu plus d'une fois repousser les meilleurs candidats. En somme, il serait difficile de dire lequel des deux partis a le mieux servi, dans les élections disputées, la cause de l'église. De lui-même, le peuple préféra toujours le candidat le plus signalé par la sévérité de ses mœurs; mais souvent il se laissa trop recommander par la noblesse le plus riche et le plus noble. Le candidat du clergé était

(1) Geoffridi *Epistol.*, lib. III, epist. 11.
(2) *Ibid.*, lib. III, epist. 11.
(3) *Recueil des Histor. de France*, t. XIV, p. 806.

ordinairement d'une naissance moindre et d'un caractère moins rigide. Quoi qu'il en soit, ces discordes électorales, déjà très fréquentes au commencement du XIIe siècle, le furent plus encore dans la suite des temps. Pour y mettre un terme, on réserva le droit d'élire les évêques aux chanoines des églises vacantes. Cette décision fut promulguée par Innocent III au concile de Latran en 1215. Il fut alors interdit au peuple des laïques non-seulement de participer aux élections, mais d'y assister; elles se feront désormais en secret, dans les salles des chapitres, les portes closes, par voie de scrutin. La même exclusion fut tout à la fois prononcée contre les évêques de la province, les abbés, les moines, les prêtres, les autres membres du clergé diocésain et même contre les clercs attachés au service des églises cathédrales avec le titre de bénéficiers perpétuels. Les seuls chanoines, dirent les canonistes, font corps avec l'évêque, d'où cette conséquence, qu'ils doivent être seuls appelés à le nommer. L'établissement de ce régime tout nouveau fut généralement assez facile. S'il y avait alors peu d'esprits capables de présager le futur divorce de l'église et de l'état, déjà parmi les laïques, occupés d'autres soins, on avait un moindre souci des affaires de l'église. Pour ce qui regarde le clergé, son exclusion le blessa peu : depuis longtemps, il avait pris des habitudes de soumission qui devaient le rendre moins sensible à la perte d'un droit. Les protestations du dehors ne vinrent donc pas troubler les chanoines capitulaires dans la jouissance du privilége qui leur avait été conféré par le concile de Latran. Cependant ce nouveau régime ne fut pas de très longue durée. Concentrées au sein des chapitres, les brigues électorales furent dès l'abord plus animées, pour devenir avec le temps plus scandaleuses. Presque toutes les élections furent bientôt suivies d'un appel au pape, d'un procès à plaider devant la cour de Rome, et dans un trop grand nombre de ces procès furent produites des preuves de corruption, de simonie. « Hélas! hélas! » s'écrie douloureusement un canoniste du XIIIe siècle, « aujourd'hui tout est mis en vente, et le temporel et le spirituel! (1) » Si l'on est curieux de connaître toute la vérité sur les élections capitulaires, on la trouvera dans le précieux recueil des lettres pontificales extraites des registres du Vatican par M. La Porte du Theil (2). Toutes ces lettres concernent la France, et le recueil finit avec le XIIIe siècle. Que de plaintes, que de griefs longuement exposés à la charge des électeurs et des élus, que d'enquêtes fâcheuses pour l'honneur des uns et des autres, que de choix

(1) Guido de Baisio, *Director. election.*, part. I, c. 14.

(1) Ce recueil est à la Bibliothèque impériale, département des manuscrits.

annulés, que de démissions contraintes! Dès lors sous divers prétextes, peu à peu, sans disputer ouvertement aux chanoines le droit d'élire leurs évêques, les papes et les rois se réservèrent ou s'attribuèrent la faculté de pourvoir à la plupart des siéges vacans. Plus tard, par le concordat de Léon X et de François Ier, les élections furent définitivement supprimées. Les rois seuls nommèrent les évêques, qui furent, pour la forme, institués par les papes. Ainsi la paix fut établie dans l'église.

On ne conteste pas que la paix soit quelquefois désirable, bienfaisante, désirable et bienfaisante comme le sommeil après la fatigue; mais on conteste que les papes et les rois aient nommé beaucoup d'évêques égaux en mérite, en vigilance, en courage, à ceux que donnèrent à l'église jusqu'en l'année 1215 ces élections turbulentes que faisaient en commun les laïques et les clercs, on conteste que la durée de cette paix si profonde ait été profitable à la puissance, à l'autorité de l'église. Tout change en ce monde, et c'est presque une raison suffisante de ne plus être que d'avoir été. Il est donc vraisemblable que les élections abolies dans l'église n'y seront jamais restaurées. Quand les rois renonceront à nommer les évêques, ils seront nommés par les papes : qu'on n'en doute pas. En effet, puisqu'aujourd'hui l'église s'impose un pape infaillible, c'est qu'elle ne se trouve pas encore assez en paix. Elle a rêvé la paix du vide. Montesquieu lui disait : « Le despotisme se suffit à lui-même; tout est vide autour de lui. » C'est là précisément ce qui l'a convaincue que le despotisme est le meilleur de tous les régimes. Une seule voix désormais parlera dans l'église, et à cette voix obéira la multitude des serviteurs silencieux. Illustres pères des grands conciles de Pise, de Constance, quand vous condamniez cette monarchie absolue de l'héritier de saint Pierre, comme également contraire et répugnante au droit humain, au droit divin, vous promettiez à l'église de plus belles destinées!

Instruits du moins par son exemple,

persuadons-nous bien que cette paix trop goûtée n'est pas l'idéal de la société politique. Le despotisme, on le voit dans l'histoire, peut la donner pour un temps; elle dure par lui ce qu'il dure, pour finir avec lui par un de ces coups de tonnerre dont les désastreux effets désolent longtemps le monde. Ce qui répond le mieux aux conditions de notre nature, ce n'est pas le despotisme, c'est la liberté. Que la liberté soit paisible autant qu'il se peut; mais, quand nous la voyons revenir à nous accompagnée de quelques agitations regrettables, considérons-les, sans nous alarmer, comme un mal nécessaire, puisqu'après tout lutter, c'est vivre.

B. Hauréau.

LAMARTINE

Il y a des destinées merveilleuses, même dans ce qu'elles ont d'incomplet, qui semblent faites pour briller, éblouir et s'éteindre en laissant une impression de grandeur mêlée de je ne sais quelle déception cruelle. Poésie vivante d'une génération, éclat et enchantement d'une époque, elles se jouent à travers les événemens et les métamorphoses comme des puissances de l'imagination qui daignent condescendre aux réalités humaines. Elles se déroulent ou, pour mieux dire, elles s'épanchent, libres, glorieuses, enivrées d'elles-mêmes, enivrant ceux qu'elles touchent au passage. La fortune est complaisante et perfide pour ces destinées qui ont reçu tous les dons, hormis le don de se fixer, de se gouverner et d'éviter les écueils qui se dérobent sous un voile d'éphémères prospérités. Parce qu'elles flottent toujours au-dessus du courant des choses, elles ont l'air de le dominer; elles ne font que le suivre, aussi peu maîtresses du mouvement qui les entraîne que d'elles-mêmes, et quelquefois le flot qui les a portées aux plus hauts sommets, ce flot, en se retirant, les laisse seules, mornes, désolées, comme des navires échoués que la mer montante ne viendra plus reprendre.

C'est la destinée de celui qui a été peut-être le plus brillant de nos contemporains, et qui a vécu assez pour être le témoin de son propre désastre, pour voir tout ce qui avait illuminé sa jeunesse et sa maturité se perdre dans les réalités assombries de ses dernières années. Ainsi a passé Lamartine, heureux, prodigue, adoré, comblé des faveurs du monde, et réduit tout à coup sur ses vieux jours à se débattre, découronné et vaincu, dans un déclin morose. Certes, s'il y a eu dans ce siècle une existence privilégiée, qui dut sembler à l'abri des inclémences du sort, c'est celle-là. Qu'a-t-il manqué à Lamartine? La fortune, il l'a trouvée dans son berceau ou autour de lui; la protection vivifiante et inspiratrice de la famille, il l'a ren-

contrée sous les traits d'une mère d'élite qui a bercé son adolescence de caresses, qui a eu jusqu'à sa dernière heure le généreux et tendre orgueil du fils qu'elle avait enfanté; le génie, il l'a reçu en naissant comme une intuition, comme une révélation spontanée; la gloire, cette gloire soudaine et irrésistible qui éclate sur un nom comme une aube enflammée, il l'a connue. La poésie avec toutes ses puissances de séduction, ce n'était pas encore assez pour lui, il a voulu être orateur, historien, et il l'a été, de même qu'il a été, quand il a voulu, un politique, presque un chef d'état jeté au gouvernail dans l'orage. La popularité, il l'a savourée dans ce qu'elle a de plus exquis et dans ce qu'elle a de plus violent; il a traîné à sa suite cette clientèle de femmes et de jeunes gens dont il tirait vanité, et il a tenu les multitudes suspendues à ses lèvres. Pendant trente ans enfin, de 1820 à 1850, il a été le grand séducteur du siècle, à qui on aurait craint de marchander l'admiration, le magicien tout-puissant des imaginations et des cœurs, et il ne faisait que retracer sa propre destinée lorsqu'il parlait ainsi de Pétrarque : « Pour les uns il est poésie, pour les autres histoire, pour ceux-ci amour, pour ceux-là politique; disons-le : sa vie est le roman d'une grande âme. » Un roman, oui sans doute; une grande âme, soit encore, mais une âme mobile et flottante, sans sûreté jusque dans sa grandeur, jusque dans ses ambitions; âme d'un homme qui a vécu dans une sorte d'ébriété morale, qui a vu les affaires de ce monde à travers le prisme des illusions, et qui n'a jamais mieux laissé voir en lui le poète, l'homme des décevantes inspirations et des rêves, que lorsqu'il a voulu paraître sur la scène de nos révolutions. Il s'est trop aimé dans tout ce qu'il a fait, dans tout ce qu'il a senti ou pensé; il a trop joué avec la vie, avec la gloire, avec son génie, avec son siècle, avec toutes les puissances et toutes les séductions de la terre. C'est ce qui a fait peut-être son originalité entre les personnages de son temps, et c'est ce qui l'a perdu, c'est ce qui l'a conduit à cette fin lugubre que nous avons vue à travers des profusions de poésie et de popularité inutile.

I.

Un demi-siècle est passé tout plein de révolutions depuis ces belles années d'épanouissement intellectuel qui ont laissé une trace lumineuse dans l'histoire de la France, et où commençait à poindre ce génie appelé à réaliser en lui la plus étrange alliance de la poésie et de la politique, fait pour régner deux fois, comme poète et comme tribun. C'est la première fortune de Lamartine, de se lever en quelque sorte comme un jeune astre au seuil d'une ère nouvelle de l'imagination et de l'esprit, d'apparaître comme la plus séduisante

personnification de cette renaissance qui se préparait au sein d'une société reposée des tempêtes guerrières de l'empire.

Je me figure ce moment unique de 1820, que n'ont jamais oublié ceux qui l'ont vu, et où l'auteur des *Méditations* faisait timidement son entrée dans les lettres. Ce n'était pas encore le temps où la grande insurrection romantique se déployait avec ses turbulences, avec ses prétentions révolutionnaires, et où l'on s'entendait bien mieux aussi à préparer un succès, à organiser les fanfares autour d'un manifeste ou d'un livre nouveau. En ce premier moment, rien de semblable : Lamartine se présentait, un petit volume à la main; au frontispice de ce petit volume modestement imprimé, il n'y avait pas même un nom tout d'abord, et depuis l'auteur a raconté d'un trait léger, presque malin, comment il avait été reçu par le plus libéral et le plus intelligent des éditeurs, à qui il était allé demander de publier son petit livre. Cet estimable éditeur, M. Didot, avait jugé du premier coup que ce jeune homme manquait d'étude, qu'il n'avait pas lu suffisamment les maîtres, Delille, Luce de Lancival ou Esménard, et que ses vers ne ressemblaient à rien. Ces vers effectivement ne ressemblaient à rien, ils ne pouvaient se classer dans aucun genre défini. C'était tout simplement la révélation soudaine et imprévue d'une poésie nouvelle. Sans doute l'auteur n'inventait pas tout, il ne puisait pas dans sa seule imagination, et même, — ce qu'on n'a jamais remarqué, — la plus émouvante, la plus pure, la plus immortelle de ses élégies, *le Lac*, n'était que l'écho rhythmé d'une des plus poétiques lettres du roman de Jean-Jacques, où Saint-Preux, fasciné par tous les souvenirs du passé, raconte une promenade avec Julie sur le lac de Genève. « Nous gardions un profond silence. Le bruit égal et mesuré des rames m'excitait à rêver. Peu à peu je sentis augmenter la mélancolie dont j'étais accablé. Un ciel serein, la fraîcheur de l'air, les doux rayons de la lune, le frémissement argenté dont l'eau brillait autour de nous, rien ne put débarrasser mon cœur de mille réflexions douloureuses. Je commençai par me rappeler une promenade semblable faite autrefois avec elle durant le charme de nos premières amours... C'en est fait, disais-je en moi-même, ces temps, ces temps heureux ne sont plus, ils ont disparu pour jamais. Hélas! ils ne reviendront plus... » L'auteur des *Méditations* avait certainement lu cette page de Rousseau, il avait lu Chateaubriand, Bernardin de Saint-Pierre, il s'enivrait de Mme de Staël et de *Corinne;* mais avec des rayons pris un peu partout, ravivés et fondus par sa propre imagination, il faisait en quelque sorte une nouvelle lumière douce, pénétrante, harmonieuse, jaillissant et se répandant sans effort, et ces vers, qui ne ressemblaient à rien, qui s'échappaient

d'une source invisible, suffisaient pour faire en quelques heures d'un nom obscur un nom presque glorieux.

La veille encore ce poète n'était qu'un inconnu; on savait tout au plus que c'était un jeune homme d'une bonne famille de province qui avait été un moment dans les gardes du corps du roi, et qui avait passé avec une timidité furtive dans quelques-uns de ces salons où la grâce faisait les renommées. Le lendemain il était recherché et fêté; ses vers retentissaient dans le monde élégant et lettré, où l'on se montait la tête pour lui, selon le mot de Fontanes. Les femmes se laissaient attendrir par cette mélopée du cœur qui rajeunissait le langage de la passion. Talleyrand lui-même, qui n'y avait pourtant aucun intérêt, écrivait un matin à une grande dame qu'il venait de passer la nuit à dévorer le petit volume. Le roi Louis XVIII, qui se faisait lire des fragmens des *Méditations* par le duc de Duras, se flattait d'être l'Auguste d'un nouveau Virgile. M. Pasquier, alors ministre des affaires étrangères, s'empressait de donner à l'auteur le titre longtemps sollicité de secrétaire d'ambassade, et trois jours après l'apparition de son livre Lamartine partait pour Naples, se dérobant à sa gloire naissante, heureux comme poète de cette fleur de popularité soudaine, heureux aussi d'être ramené par le hasard d'un noviciat diplomatique dans ces contrées au « ciel tiède, » à la « mer bleue, » à la « terre embaumée, » qui n'avaient rien d'inconnu pour lui, où il allait retrouver les rêves de son adolescence voyageuse. Lamartine avait alors vingt-neuf ans; il entrait dans la carrière sous le rayonnement de ces vers immortels, première et légendaire expression d'une merveilleuse nature faite pour vibrer à tous les souffles des émotions et des ambitions humaines.

« Quelle carrière, pourrait-on dire avec Sainte-Beuve, depuis l'heure où Lamartine chantait *le Lac* et *l'Isolement* jusqu'au 24 février 1848, » jusqu'à ces premiers jours de 1869 où il tombait cassé et vaincu par la vie! Et pourtant ce fut toujours le même homme. S'il y eut jamais un être humain privilégié en venant au monde, et qui dans ses métamorphoses les plus étranges, dans tout ce qu'il a été par l'imagination ou par l'action, ait gardé les premières empreintes de la jeunesse, c'est Lamartine, le Lamartine de tous les temps aussi bien que le Lamartine de 1820. Celui-là n'a connu ni les durs apprentissages, ni les luttes obscures et ingrates, ni la précision des fortes disciplines, ni les épreuves sévères de la réflexion et de la raison; tout a été chez lui instinct, sentiment, inspiration, effusion, et mille fois il l'a dit avec cette complaisance pour lui-même que rien n'a jamais lassée : « je n'aime pas l'effort. » Pour lui, la nature avait tout fait, elle lui avait d'abord donné le génie; sa mère, son éducation, son pays, son temps, firent le reste.

Il était né à l'aube de la révolution française, en 1791, dans une de ces familles de prédilection, comme il l'a dit, « où l'on tient à la fois à la noblesse par le nom et au peuple par la modicité de la fortune, par la simplicité de la vie, par la résidence à la campagne; » famille nombreuse, aisée et honorée, qui avait gardé les sentimens royalistes avec toutes les traditions de bon goût et de bon ton du monde d'autrefois. Le père de Lamartine était un ancien officier retiré dans la vie de province, qui était allé « sans espoir, mais sans hésitation, » défendre le roi au 10 août, et qui, emprisonné sous la terreur, n'échappa peut-être à la mort que par une distraction ou une connivence des pouvoirs révolutionnaires; sa mère, fille de Mme des Roys, sous-gouvernante des enfans du duc d'Orléans, avait été élevée au Palais-Royal, où elle avait vu la dernière apparition de Voltaire et les philosophes de la fin du siècle. Mille fois elle avait joué sous les beaux ombrages de Saint-Cloud avec le prince qui devait être Louis-Philippe, et certes, lorsqu'elle était jeune épouse et jeune mère, elle ne se doutait pas que cinquante-six ans plus tard le fils qu'elle allaitait bannirait de ces rians jardins les enfans et les petits-enfans du prince avec qui elle avait grandi. Dans cette maison de modeste noblesse, il y avait encore des tantes religieuses déliées de leurs vœux par la révolution, des oncles dont l'un était un abbé de cour qui avait vécu à Paris, et s'était lié d'amitié avec Lafayette.

Ce cercle domestique, Mâcon la ville natale, Milly la terre de famille avec son verger et ses champs, Ursy le château de l'abbé de Lamartine, futur héritage du poète, les montagnes de la Haute-Bourgogne, le Jura et les Alpes aux cimes bleuâtres dans le lointain, ce sont là les premiers horizons de l'auteur des *Méditations*. C'est là qu'il s'est formé dans une atmosphère caressante et saine, loin de Paris et de ses agitations gigantesques ou factices; c'est là qu'il a grandi, enfant libre et heureux, ignorant « ce que c'était qu'une amertume de cœur, une gêne d'esprit, une sévérité du visage humain. » Je ne sais pas ce qu'il put apprendre sous ces pères de la foi de Belley dont il fut un moment l'élève, à l'école de ces « aimables sectateurs d'une aimable sagesse » qu'il a chantés depuis dans les premiers vers échappés à son imagination; il apprit sans doute ce qu'on apprend assez souvent pour l'oublier. L'éducation de son âme et de son esprit, elle s'est faite réellement dans la liberté de la vie familière, au milieu des bergers de Milly, sous les yeux de ce père au caractère droit et simple, qui garda toujours quelque chose du capitaine et du gentilhomme, auprès de ce jeune vicaire de village qui en se transfigurant est devenu Jocelyn, et surtout enfin sous l'influence d'une mère qui est restée un type parmi ces mères des enfans de génie. Voilà la première et féconde source de

cette inspiration et de cette existence. Lamartine, dans ce qu'il a eu de meilleur et, le dirai-je? jusque dans ses faiblesses, fut deux fois l'œuvre de cette mère, dont il a été le portrait, l'image vivante, sous une forme virile.

C'était une femme parfaitement distinguée, illuminant cette vie de famille et de campagne où elle avait enfermé ses vœux d'un rayon de grâce et d'élégance, tendre et pieuse de cœur, presque hardie d'esprit, mêlant dans la manière de conduire son fils les inspirations de la foi religieuse la plus humble et les théories de Jean-Jacques ou de Bernardin de Saint-Pierre. Ce n'était pas un système qu'elle réalisait prétentieusement, c'était un instinct qu'elle suivait, c'était l'amour avec ses dévoûmens intarissables et aussi ses dangers appliqué à la formation d'un homme, et Lamartine lui-même l'a dit : « Mon éducation était toute dans les yeux plus ou moins sereins et dans le sourire plus ou moins ouvert de ma mère... Elle me traduisait tout, nature, sentimens, sensations, pensées... Ce qu'elle voulait, c'était faire en moi un enfant heureux, un esprit sain et une âme aimante... Elle ne me demandait que d'être vrai et bon, je n'avais aucune peine à l'être. Tout m'attirait, rien ne me contraignait... Ce régime me réussissait à merveille, et j'étais alors un des plus beaux enfans qui aient jamais foulé de leurs pieds nus les pierres de nos montagnes, heureux de formes, heureux de cœur, heureux de caractère... Je ressemblais à une statue de l'adolescence enlevée un moment de l'abri des autels pour être offerte en modèle aux jeunes hommes... » Cette admirable mère avait poussé jusqu'au génie l'art d'épargner le pli d'une feuille de rose à ce premier-né dont elle était fière, à qui elle aurait voulu « faire la destinée d'un roi. » Elle se sentait gonflée d'un doux orgueil en entendant les murmures flatteurs qui la suivaient lorsqu'elle passait dans les rues de Mâcon avec ses cinq filles et son fils, « comme la Niobé des bords de la Saône avant ses malheurs. » Quand survenaient les contrariétés, elle les adoucissait de son mieux; quand les vieux parens, personnages un peu moroses dont on attendait l'héritage, grondaient et se montraient sévères, elle interposait sa tendresse comme un bouclier. Lorsqu'il fallut plus tard suffire aux dépenses des premières équipées de jeunesse, elle vendait en cachette quelques bouquets d'arbres de Milly, et, chose curieuse, mystère étrange de ce cœur maternel, même à l'heure où elle allait mourir, Mme de Lamartine ne voulut pas qu'on fît venir son fils absent; elle tenait à lui épargner le dernier chagrin de la voir défigurée par la mort. Elle se peint tout entière dans ce trait, et Lamartine, lui aussi, se peint tout entier en racontant cette suprême préoccupation. La mère se complaisait en son fils, le fils s'est toujours complu en lui-même.

Voilà l'erreur généreuse de cette éducation. Lamartine a eu un

malheur, il a été trop heureux; il a été trop gâté, choyé, flatté; il n'a pas connu assez la puissance salutaire d'une règle précise, les sévérités de la vie, et c'est ce qui l'a fait ressembler si longtemps, pour ne pas dire toujours, à un grand enfant de chœur brûlant des parfums pour sa propre gloire, à un Éliacin ayant l'air de jouer avec toutes les choses de ce monde, au risque de traîner quelquefois sa robe blanche dans d'étranges hasards.

L'éducation de son esprit a été comme celle de son âme. Elle s'est faite en quelque sorte spontanément, par l'intuition plus que par l'étude. Je sais bien que, par une illusion ou une fatuité rétrospective, Lamartine s'est toujours figuré qu'il avait nourri sa jeunesse de la moelle des lions, et qu'il avait trahi son caractère ou sa prédestination politique par un goût précoce pour Tacite. Il a toujours cru que dans sa plus fraîche adolescence il portait en voyage un Tacite sur les marges duquel il écrivait ses impressions. En réalité, il goûtait bien d'autres choses, même légères; il lisait surtout ceux qui lui parlaient « une langue d'harmonie, d'images, de passion, » Virgile, le Tasse, Bernardin de Saint-Pierre, Rousseau, Chateaubriand, Mme de Staël, et ses lectures mêmes sont comme une poésie en action. Tantôt c'était son père qui l'emmenait en chasse avec un vieux gentilhomme du pays, M. de Vaudran, avec le vicaire du village, l'abbé Dumont, et au revers d'un coteau on s'asseyait, on lisait un livre qu'on se mettait à commenter en face de la nature; tantôt c'était sa mère qui lisait l'*Odyssée* en famille, au milieu de tout ce qui rappelait la vie rurale, et ces scènes de son enfance, Lamartine les a décrites d'un trait presque homérique. Quelquefois, aux heures chaudes de l'été, il s'en allait seul se coucher sur l'herbe pour savourer en liberté la voluptueuse harmonie de la *Jérusalem délivrée*, ou bien, par les journées d'automne, errant sur les collines, il s'enthousiasmait d'Ossian, de *Werther*. Son esprit comme son âme étaient tout feu, tout inspiration, et c'est ainsi que dans l'ombre de l'empire, qui remplissait alors le monde du fracas des armes, croissait ce jeune homme bien né, merveilleusement doué, prodigue de sensibilité et d'imagination, aimé, gâté, voyant la vie à travers ses songes, agité de vagues pressentimens de grandeur, et qui aurait pu trouver en lui-même ce mot du Tasse, avec qui il a eu plus d'une ressemblance : « de tous mes désirs, le plus grand est... d'être flatté par mes amis, bien servi par mes serviteurs, caressé par mon entourage, honoré par mes protecteurs, célébré par les poètes et montré du doigt par le peuple... » C'est en vérité le programme d'une vie.

Lamartine avait vingt ans, il était dans cette fleur de grâce adolescente, de distinction naturelle et de séve d'imagination, lorsque sa famille l'envoya en Italie pour l'occuper, pour l'enlever au danger

d'une passion naissante, dont l'objet était cette jeune Lucy, une de ses premières adorations sérieuses, une voisine de campagne, qu'il a embaumée dans une page des *Confidences*. On le confia à une parente qui allait en Toscane, avec qui il traversait la Savoie, les Alpes, Turin, la Lombardie, Bologne, l'Apennin, d'où l'œil découvre la riante plaine de Pistoia, et c'est par un soir d'été de 1811 que pour la première fois il entrait à Florence. C'était un jeune voyageur inconnu jeté dans un monde nouveau où tout l'éblouissait. Il y avait à cette époque à Florence une grandeur déchue, beauté d'arrière-saison, royauté découronnée, la comtesse d'Albany, qui tenait une cour où Alfieri en mourant avait laissé comme un reflet de passion et de poésie, où les étrangers étaient bien accueillis. Lamartine avait une lettre pour cette reine sans royaume, et sa présentation n'est pas l'épisode le moins curieux de ce premier séjour à Florence. On peut le voir tel qu'il s'est peint depuis dans cette visite à l'amie d'Alfieri. « J'avais dix-neuf ans, dit-il en se rajeunissant un peu, une taille élancée, de beaux cheveux non bouclés, mais ondulés par leur souplesse naturelle autour des tempes, des yeux où l'ardeur et la mélancolie se mariaient dans une expression indécise et vague. » Son costume était parfait; il portait un habit d'été gris-bleu, un pantalon de nankin et un gilet de même étoffe brodé de soie. C'est Lamartine à vingt ans; il était bien ainsi, et même à ses plus grandes heures il a semblé toujours garder quelque chose de cet habit gris-bleu, de ce pantalon de nankin, de cette taille élancée, de toute cette élégance native. Ce voyage d'Italie a été une des grandes influences de la vie de Lamartine. Je ne parle pas seulement de l'aventure de cœur qui faillit l'enchaîner à Naples, dont il a fait un récit qui par la grâce et la pureté égale *Paul et Virginie*. *Graziella* est une émotion de jeunesse ravivée plus tard, idéalisée et transformée en poème.

Ce premier voyage d'Italie est en réalité pour Lamartine comme une fécondation nouvelle, une sorte d'émancipation et d'extension d'intelligence en face de la splendeur des arts, de la poésie des souvenirs et des paysages. Jusque-là, il n'avait vu que les coteaux du pays natal, les spectacles familiers d'une vie uniforme au fond d'une province française; il ne savait pas encore ce que c'est que voir les cités et les hommes, selon l'expression homérique. Maintenant de nouveaux et merveilleux horizons se déroulaient devant lui tout pleins d'éblouissemens; à ses yeux se déployaient Florence, Rome, Naples, l'éclat du ciel, la grandeur des ruines, la douceur d'une terre enchantée, tout ce qui parle aux sens et à l'esprit. Qu'on se figure ce jeune homme à l'âme gonflée de séve et d'aspirations indéfinies, jeté tout d'un coup des jardins de Milly au bord des lacs de Suisse et de Savoie, passant « des journées entières à errer

sur les grèves sonores des mers d'Italie, » allant le matin contempler Rome du haut du Monte-Pincio ou visitant par les doux soleils d'automne Frascati, Albano, le temple de la sibylle, « tout retentissant et tout ruisselant de la fumée des cascades de Tivoli, » promenant ses songes d'adolescent à travers les brises embaumées d'Ischia et de Sorrente : c'était pour lui la révélation d'une nature toute nouvelle. Entre cette nature aux couleurs resplendissantes, quoique d'une harmonie un peu molle, pleine d'intimes fascinations, si bien faite pour inspirer, et cette imagination toute fraîche, encore à demi efféminée, si heureusement douée pour s'ouvrir à toutes les impressions, il y avait un lien, une parenté mystérieuse.

Il y a de ces prédestinations conduisant le génie comme par la main en face des beautés extérieures qui doivent le féconder. Dix fois depuis Lamartine a franchi les Alpes en suivant presque les mêmes chemins, il a passé son temps le plus heureux à Naples, à Florence, sur les bords de la mer de Pise ou à Rome; il y a trouvé toujours une seconde patrie, la patrie de ses premières sensations et de ses premiers rêves. Quand il revint d'Italie après une année, il avait doublement vécu, puisqu'il avait aimé comme on aime à vingt ans, et qu'il avait rempli ses yeux d'ineffaçables images. Il rentrait en France, rappelé par la tendresse alarmée de sa mère, arraché par un des plus chers compagnons de sa jeunesse, Aymon de Virieu, aux enivrantes séductions de Naples; il rentrait, non plus comme il était parti, mais le cœur plein d'agitations inconnues et l'esprit agrandi, roulant dans son imagination, comme il le dit, « des mondes de poésie, » sentant s'élever du fond de son âme une sorte de chant intérieur qu'il n'osait ou ne savait exprimer encore. Il croyait naïvement s'essayer à la vraie poésie en ébauchant toute sorte de tragédies, de poèmes épiques et d'élégies sur le mode du chevalier de Bertin ou de Parny. Il ne se doutait pas que déjà il portait en lui-même, dans ces palpitations, ces frémissemens et ces rêves qui l'agitaient, le germe d'une poésie bien autrement originale, bien autrement vivante. Que fallait-il pour faire éclore ce germe? Un brûlant rayon de plus, une de ces passions qui hâtent la maturité du talent ou du génie, qui font éclater dans un déchirement l'accent pathétique de la vérité humaine. L'auteur des *Méditations* n'en était pas encore là, il en était tout au plus à ces mélancolies indéfinissables qui sont comme un pressentiment dans les âmes inassouvies.

Le mal de Lamartine comme des hommes de son âge qui ne se laissaient pas emporter dans les tourbillons dévorans de l'empire, c'était le mal d'une jeunesse inoccupée et inquiète. Il avait certainement tout ce qu'il faut pour être heureux; il ne sentait pas moins ce trouble d'un jeune homme facilement dégoûté des conditions

vulgaires de la vie, « fermentant d'imagination, » de désirs et de passions à peine écloses, dévorant le monde par la pensée et réduit à ne pas même savoir où il va, ce qu'il pourra faire. Ses oncles ne rêvaient pour lui rien de plus que l'existence obscure et modeste d'un gentilhomme de province; son père, resté soldat par le cœur, eût été flatté de le voir reprendre l'épée qu'il avait suspendue aux murs de Milly en quittant le service; sa mère, doucement orgueilleuse des dons qu'elle voyait en son fils, avait de l'ambition pour lui, elle croyait à l'avenir, à la destinée de ce fils, et elle gémissait de le voir se consumer dans l'inaction. Lui, comme ce Raphaël dans lequel il s'est miré, « il avait des ailes à ouvrir et point d'air autour de lui pour les porter. »

Il s'épuisait dans cette fièvre d'activité sans but, lorsque la restauration, se levant sur les ruines de l'empire, changeait la face de la France, et ouvrait une carrière nouvelle à toute une génération de fils de familles royalistes empressés d'aller se grouper comme une chevalerie improvisée autour de la monarchie renaissante. Lamartine était de cette génération; son père le fit aussitôt admettre dans une des compagnies des gardes du corps, et certes dans cette élite de la noblesse française qui remplissait la maison militaire du roi il devait porter la distinction, l'élégance, la grâce sous l'uniforme, avec toutes ces impatiences d'action qui l'agitaient. Cette vie militaire d'ailleurs, interrompue par le coup de foudre du 20 mars, un instant reprise au lendemain des cent jours, cette vie des camps ou des services de cour était pour lui moins une vocation qu'un goût de circonstance, un beau feu de dévoûment royaliste, un accident chevaleresque. C'était une sorte d'entrée dans le monde, bruyante, animée, une occasion de renouer de vieilles relations de famille ou de former des relations nouvelles dans ce Paris recomposé des premiers momens de la restauration. Ce qu'il faisait, il l'a dit lui-même : les dissipations, le jeu, les courses folles dans les bois de Saint-Cloud ou de Saint-Germain avec ses amis, les improvisations légères, les liaisons, les plaisirs, l'entraînaient dans leur tourbillon sans le satisfaire. Il portait en lui une de ces imaginations qui sont toujours sans repos tant qu'elles n'ont pas trouvé leur voie. Durant ces années où il retombait dans l'inaction en quittant le service militaire, et où plus que jamais il restait avec ses rêves, il partageait son temps entre Paris et sa famille, ou la Savoie, la Suisse, les Alpes, vers lesquelles il revenait sans cesse, passant des agitations mondaines à la solitude. En Savoie, un de ses amis d'enfance, M. Louis de Vignet, l'introduisait dans la famille de Maistre, qui habitait son petit domaine de Bissy, et qui offrait une si étonnante variété de puissance et de grâce. A Paris, Lamartine entrait peu à peu dans la société royaliste; il liait connaissance avec Mat-

thieu de Montmorency, avec le duc de Rohan, qui est mort depuis cardinal, et qui était à cette époque un des plus brillans officiers des mousquetaires rouges. Un autre de ses compagnons de jeunesse, avec qui il vivait en commun dans un petit appartement de l'hôtel du maréchal de Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin, Aymon de Virieu, lui ouvrait la porte des salons en renom; il le conduisait chez la fille de Mme de Staël, la duchesse de Broglie, alors dans l'éclat de la jeunesse et de la grâce, chez Mme de Raigecourt, l'amie de la sœur de Louis XVI, de la touchante princesse Élisabeth, chez Mme de Sainte-Aulaire, chez Mme de La Trémouille, dans tous ces foyers du monde élégant, littéraire et politique, où le poète encore inconnu se rencontrait avec des hommes dont il devait être un jour l'émule ou le rival dans les assemblées. « Je regardais, a-t-il dit, j'étais quelquefois regardé, je parlais peu, je ne me liais pas. » C'est alors, c'est au courant de cette vie partagée entre les rêves d'imagination et le monde qu'éclatait pour Lamartine une de ces révolutions qui concentrent un instant toute une existence dans un sentiment unique, cette passion de cœur qu'il a immortalisée sous le nom d'Elvire dans ses vers, plus tard sous le nom de Julie dans *Raphaël*, et dont il n'a jamais dit entièrement le secret.

Elvire n'est qu'un nom, *Raphaël* n'est qu'un roman, plus idéal encore que *Graziella*, où la réalité disparaît sous la fiction, où le sentiment se noie dans la profusion des couleurs, et Lamartine lui-même d'ailleurs en est convenu; il s'est accusé de n'avoir pas été sincère, d'avoir fait un livre qui ne disait que la moitié de la vérité, d'avoir prétendu allier l'ivresse du cœur et je ne sais quelle métaphysique romanesque qui glace l'émotion. Effacez toutes ces combinaisons où la médecine apparaît comme une providence, ces contradictions d'une femme qui aurait été à la fois matérialiste et religieuse, athée et chrétienne jusqu'au mysticisme, ces tentatives de suicide, ces promenades délirantes et extatiques sous l'*arbre de l'adoration* dans les bois de Saint-Cloud, une seule chose reste vraie : c'est que pendant treize mois, de 1817 à 1818, tantôt en Savoie aux bords du lac du Bourget, tantôt à Paris, Lamartine fut tout entier à une de ces passions que les absences et les obstacles enflamment au lieu de l'attiédir, qui font éprouver à une âme humaine toutes les poignantes voluptés de la vie. La corailleuse de Naples, Graziella, n'est guère qu'un éblouissement d'adolescence sous un ciel plein de fascinations; Elvire ou Julie, c'est l'astre brûlant et mystérieux se levant sur le cœur d'un jeune homme de vingt-six ans et réveillant en lui toutes les puissances intérieures. Celle qui est restée toujours voilée sous le nom de Julie ou d'Elvire n'était point ce qu'on dit; c'était certainement une femme ayant sa place dans le monde, puisqu'elle avait un salon où se réunissaient des savans, des diplo-

mates, des philosophes, puisqu'elle était liée avec M. de Bonald, à qui Lamartine adressait des vers pour obtenir un sourire de son amie. Une chose vraie encore, c'est ce paysage du lac, si poétique, si émouvant, si précis dans sa première forme, et que *Raphaël* n'a fait qu'élargir et noyer dans la confusion éclatante de ses descriptions. Une circonstance plus douloureusement vraie que tout le reste enfin, c'est que cette passion profonde, ardente et délicate était bientôt brisée tout à coup par la mort de la personne, qui emportait elle-même dans son dernier souffle l'enivrement de l'amour qu'elle inspirait. Le rêve avait duré treize mois, enflammé, haletant; Lamartine se réveilla le cœur déchiré, « comme une âme aveugle qui a perdu la lumière du ciel et qui ne se soucie plus de celle de la terre. » Il partit avec sa blessure, qu'il croyait sincèrement inguérissable; il alla en Suisse, il alla s'enfermer à Ursy avec son oncle l'abbé de Lamartine, qui était indulgent pour les peines de jeunesse et qui ne croyait pas à l'éternité des douleurs de ce genre; il revint auprès de sa mère, qui, sans vouloir sonder la plaie jusqu'au fond, s'ingéniait à l'adoucir d'une main légère et tendre. L'élasticité d'une riche nature le sauva, et de cette douleur dont il croyait mourir, qui devait tout au moins être éternelle, il ne restait plus bientôt qu'un attendrissement religieux, la mélancolie des convalescences du cœur.

C'est le grand et sérieux événement de la vie de Lamartine à cette époque, c'est ce qui achevait en lui le poète. Jusque-là, il avait cherché, il n'avait pas trouvé; il se jouait dans les vers comme dans un artifice séduisant de l'esprit; désormais il avait senti, il avait aimé; c'est en lui-même qu'il portait la source d'une nouvelle et pathétique inspiration. « Ma voix était changée, a-t-il écrit un jour; toutes mes fibres attendries de larmes pleuraient ou priaient au lieu de chanter. Je n'imitais plus personne, je m'exprimais moi-même... Je ne pensais à personne en écrivant çà et là des vers, si ce n'est à une ombre et à Dieu. Ces vers étaient un gémissement ou un cri de l'âme : je n'étais pas devenu plus poète, j'étais devenu plus sensible, plus sérieux et plus vrai... » Ce que je veux montrer, c'est cette formation du plus facile et du plus expansif des génies contemporains, c'est ce travail courant et mystérieux où tout se réunit, éducation, influences bienfaisantes, voyages, accidens de cœur, pour colorer, émouvoir et féconder une imagination naturellement puissante, et c'est ainsi que Lamartine arrivait à cette heure de 1820 où les *Méditations* éclataient comme l'expression souveraine et imprévue d'une inspiration nouvelle, où se dégageait subitement une destinée dont nul regard n'aurait pu mesurer l'essor.

Heure légendaire de cette fortune naissante! A ce moment, Lamartine touchait à la trentième année, il avait tous les dons exté-

rieurs de la séduction et de la grâce. Les derniers orages de la jeunesse laissaient sur son front haut et pur je ne sais quel voile de mélancolie attachante. Par son éducation, par ses idées premières, comme par ses goûts et par ses instincts, il était tout entier de ce monde de la restauration où il avait achevé de grandir; par son génie, il dépassait le cercle des salons et des réunions élégantes, il se révélait comme le poète de tous les sentimens intimes du cœur, il exprimait sous une forme harmonieuse les aspirations idéales, les rêveries, les inquiétudes des générations nouvelles venues à la vie avec la secrète et invincible tristesse des grandes commotions publiques. C'était un Byron adouci, sans révolte et sans amertume, un René plus jeune et moins orageux que le premier. Les *Méditations* renouvelaient le succès du *Génie du christianisme* au commencement du siècle. D'un seul coup, Lamartine entrait dans la gloire littéraire par ce petit livre, qui mettait une auréole sur son nom, et dans la politique par ce titre de secrétaire d'ambassade avec lequel il partait pour Naples, où M. de Narbonne représentait alors la France.

Tout lui souriait à la fois. Poète, il trouvait « des soupirs pour écho et des larmes pour applaudissement. » Secrètement ambitieux d'action sous une apparence nonchalante, il allait dans les plus belles contrées du monde servir un gouvernement qu'il aimait. Au même instant il s'unissait à une jeune Anglaise, séduisante et riche, par un mariage dont l'un des témoins était le comte Joseph de Maistre en personne, et qui s'accomplissait en Savoie, dans ces lieux mêmes où l'image flottante d'Elvire lui apparaissait moins comme un remords que comme un attendrissant souvenir. Son existence se fixait sous un rayon doré. Ces années de la restauration si brillantes encore et destinées à finir dans un orage populaire, Lamartine les passa en Italie, tantôt à Naples, tantôt à Florence, où il resta chargé d'affaires après la mort du spirituel et aimable marquis de La Maisonfort. Il vivait loin de la France, de cette vie large et facile qui était dans ses goûts, et où Paris lui renvoyait comme une image de sa jeune renommée grandissante. C'étaient des années heureuses et fécondes, années de fermentation et de renaissance universelle, où toutes les forces de l'esprit éclataient en France d'un même élan, où, au bruit de l'éloquence politique retentissant dans les tribunes, l'histoire, la philosophie, la critique, la poésie, se réveillaient et se renouvelaient à la fois. Victor Hugo montrait déjà ce que peut la volonté alliée à une forte imagination; Alfred de Vigny, ce Vauvenargues de l'art moderne, laissait entrevoir ses figures d'*Éloa*, de *Dolorida*, de *Moïse*, et faisait passer comme un frisson dans ses vers l'accent triste du *cor au fond des bois*; Sainte-Beuve, poète et critique, s'essayait bientôt dans *Joseph Delorme* à l'ana-

lyse des réalités de la vie avant d'arriver à la mélopée intime des *Consolations*. Alfred de Musset allait paraître, commençant par ces pétulances de verve qui devaient finir dans les douloureux déchiremens de la passion. Sous toutes les formes, une poésie nouvelle naissait à travers la mêlée des écoles et des talens. Lamartine, lui, de loin, dans ce qu'il appelait « son doux exil des bords de l'Arno, » était comme la gloire neutre et pure de ce mouvement, s'élevant au-dessus des bruyantes luttes de partis, auxquelles il restait étranger, et ici il est bien facile de voir déjà le trait caractéristique de cette nature, qui a toujours été beaucoup moins faite pour combattre que pour régner.

Ce n'était pas un poète de plus dans la sonore et tumultueuse armée romantique, c'était le poète par excellence, l'inspiration souveraine et intarissable, solitaire et indépendante. Certainement Lamartine n'appartenait à aucune école, à l'école libérale moins qu'à toute autre; il était lui-même royaliste de cœur, novateur littéraire sans préméditation et sans calcul, par la grâce d'un génie privilégié. Pendant que se livraient à Paris les batailles romantiques, il était, lui, dans la période de libre et heureuse expansion, allant de ses premiers vers aux secondes *Méditations*, au *Dernier chant du pèlerinage d'Harold*, aux *Harmonies poétiques et religieuses*. Ces *Harmonies*, qui paraissaient à la veille même de la révolution de 1830, au moment où Lamartine allait être nommé ministre à Athènes par M. de Polignac, et où l'Académie française, par la voix de Cuvier, le recevait comme un hôte bienvenu dont on avait entendu de loin « les chants doux et mélodieux, » ces *Harmonies* n'avaient pas peut-être le frémissement intime, la pureté, la grâce sobre des premières *Méditations;* elles avaient plus d'abondance et d'éclat, elles éblouissaient par l'opulence des couleurs, et, suivant une expression de Sainte-Beuve, par ces courbures de cygne décrivant ses cercles sacrés au plus haut des airs, elles révélaient aussi une âme déjà émue des problèmes du siècle. Joignez-y *Jocelyn*, qui ne vint que quelques années plus tard, et qui n'est encore que ce courant d'inspiration élargi : en définitive, la poésie de Lamartine est là tout entière, chant des mélancolies, des souvenirs du passé et des aspirations du cœur, poème de l'infini dans les cieux et des splendeurs de la terre, méditation en strophes toujours nouvelles sur tout ce qui fait palpiter l'âme humaine.

Elle a bercé une génération et elle garde une éternelle jeunesse, cette poésie qui, en réalité, n'est que l'expression imagée d'une merveilleuse nature morale, où se retrouve tout ce qui a été en quelque sorte l'essence de ce génie, influences maternelles, culte de la terre natale, religion de l'enfance, amour, instinct idéal, illusions,

sentiment des grandeurs alpestres et des paysages d'Italie. Assurément dans cette poésie nouvelle qui naissait après les *Méditations*, il y a eu plus d'une note émouvante, plus d'un accent qui retentit encore. Chaque talent a eu son originalité et ses dons particuliers. Victor Hugo ressemble à un puissant ouvrier forgeant ses strophes, pliant et tordant la langue, faisant jaillir les images comme des éblouissemens d'étincelles autour de lui; il arrive au génie par la volonté et souvent à l'effet par l'étonnement qu'il inspire, par l'effort, qui n'est même pas toujours invisible dans ses pages les plus gracieuses. Alfred de Musset, le plus français peut-être des poètes modernes, a l'inspiration vive et prompte, l'impétuosité dans la grâce, le cri perçant dans la passion. C'est une poésie toute nerveuse qui saisit, remue et ne se prolonge pas. Alfred de Musset est peut-être le seul qui ne dise plus rien quand il n'a plus rien à dire. Alfred de Vigny a toujours l'air de sortir d'un sanctuaire ou de cette tour d'ivoire qu'on lui donnait un jour pour demeure. L'inspiration de Lamartine est comme sa nature; elle a la fraîcheur de l'extase, la facilité, l'abondance, la spontanéité continue. On dirait que l'auteur du *Lac* n'a qu'à ouvrir son âme et son imagination pour que la poésie coule de source et s'épanche en inépuisables torrens d'harmonie. Qu'il soit à Milly, la maison de son enfance, ou à Saint-Point, l'asile de sa maturité, qu'il soit dans un bois de pins, sur un promontoire du golfe de Gênes, à Vallombreuse, sur ces sommets de l'Apennin où viennent se confondre les souffles des deux mers, de la Méditerranée et de l'Adriatique, le chant naît sur ses lèvres et s'élance sans effort. Hymnes de la nuit et du matin, prière de l'enfant à son réveil, ivresse de la beauté et de l'amour, cantiques de bonheur ou désespoirs s'exhalant dans *le Crucifix*, dans les *Novissima verba*, tout se mêle et se succède en s'idéalisant. Ce n'est point par l'originalité ou par l'étonnante grandeur des sentimens et des pensées que brille Lamartine; il exprime le plus souvent les croyances et les idées de tout le monde, ce qu'il y a de plus simple dans l'âme humaine, le christianisme du foyer, le culte de la maison de famille, la pensée des morts, l'élan vers l'infini ou l'amour terrestre. Il transforme en poésie ce que les enfans et les femmes sentent comme les nommes, et c'est pour cela qu'il a parlé à tous les cœurs, c'est ce qui lui a fait cette enivrante popularité des premières années de son avénement. N'y a-t-il point parfois quelque monotonie dans cette intarissable effusion, dans cette symphonie qui recommence sans cesse? Le poète ne se complaît-il pas aussi un peu trop dans la contemplation de lui-même? N'importe, le chant se prolonge en ondes infinies, et malgré soi on se laisse aller à ce caressant murmure, à ce courant de sensibilité et d'harmonie. C'est le

dernier mot du lyrisme intime et pathétique s'inspirant de Dieu, de l'âme et de la nature.

Qui croirait cependant, si on ne le savait, qu'au moment où Lamartine arrivait ainsi au sommet de l'inspiration lyrique et de la popularité, il se considérait lui-même, du haut de sa grandeur de diplomate, comme un *amateur*, un *curieux* en littérature, qu'il ne voyait dans la poésie, par laquelle il était tout, « qu'un accident, une aventure heureuse, une bonne fortune de sa vie, » qu'il se croyait destiné à d'autres travaux, « qu'il aspirait à tout autre chose? » C'était là surtout ce qui l'occupait à la veille de la révolution de 1830. Cet enfant gâté de toutes les admirations se lassait d'être toujours appelé un grand poète, et ici commence un autre homme, ou, pour parler plus vrai, c'est bien toujours le même homme sous une autre forme; c'est le même homme avec ses illuminations, ses mobilités, ses faiblesses, ses instincts transportés sur un autre théâtre où ce qui fait le poète n'est pas précisément ce qui fait le politique.

II.

Qu'eût fait Lamartine, à quel avenir était-il destiné dans cette « haute politique, » qu'il a complaisamment appelée sa « véritable et constante passion, » si la monarchie traditionnelle eût continué à vivre? Par quelle évolution d'idées, de sentimens et de conduite est-il passé de la position et des opinions qu'il avait en 1830 au rôle de chef improvisé et éphémère de la république de 1848? L'a-t-il jamais bien su lui-même? A-t-il jamais vu clair dans ce mystère de sa propre destinée morale?

Au moment où la restauration, ce gouvernement de sa jeunesse, s'écroulait sur la tête d'un vieux roi, naïf provocateur de catastrophes, Lamartine avait quarante ans. Il aimait ces Bourbons, qu'il se représentait toujours le testament de Louis XVI dans une main et la charte dans l'autre main; il n'avait pas même une invincible répugnance pour M. de Polignac, qu'il défendait volontiers de toute pensée de coup d'état. Sans doute, par une intuition des grands mouvemens publics, il avait le pressentiment des dangers que courait la restauration, et il ne restait pas indifférent à la puissance croissante du parti libéral; il a raconté un dîner qu'il avait fait vers cette époque avec M. Thiers au Palais-Royal, et où il avait vu dans le regard du jeune historien de la révolution française, du brillant polémiste du *National*, la flamme qui allait incendier la monarchie. Au fond, il ne croyait pas à un désastre si prochain. Si la royauté des Bourbons avait vécu, Lamartine l'eût servie sans doute dans quelque grand poste diplomatique : il serait bientôt revenu, en passant par Athènes, à Vienne ou à Rome. Peut-

être aussi serait-il entré dans les chambres, et vraisemblablement, par attrait d'intelligence, au contact des hommes et des partis, il se serait laissé aller à un certain libéralisme qui aurait toujours eu néanmoins pour limite le respect affectueux de la royauté. Il aurait pu être un Lainé plus jeune, plus littéraire, plus libéral, représentant les générations nouvelles dans un gouvernement de tradition monarchique. La révolution de 1830 l'atteignait subitement dans son royalisme, dans sa fidélité aux Bourbons. Il n'avait pas conspiré d'opinion pour cette révolution, il ne triomphait pas avec elle, et il tint à marquer dès le premier instant sa situation en refusant de rester dans la carrière diplomatique qu'on lui promettait d'élargir et d'agrandir devant lui. Il obéissait, a-t-il dit, à « cette délicatesse de sentiment, peut-être plus chevaleresque que civique, qui semblait commander à un royaliste de naissance de tomber avec son roi qui tombe et de ne pas passer avec la fortune du camp du vaincu au camp du vainqueur. » Par le fait, cette révolution de 1830, qui arrivait si promptement à se contenir en se fixant dans une politique de transaction entre les opinions extrêmes, cette révolution avait pour Lamartine cet étrange et double résultat de briser en quelque façon le cadre naturel de leur vie première, et de les jeter par une sorte de réaction intime dans une carrière indéfinie pleine de tentations et d'illusions. C'était une crise morale en même temps que politique, épreuve inattendue et peut-être dangereuse pour l'intelligence, pour le caractère, pour l'esprit de conduite des hommes engagés dans un ordre d'événemens nouveaux.

La révolution de 1830 était pour Lamartine plus que pour tout autre un de ces coups qui ébranlent l'imagination, qui changent une destinée. Elle le jetait des fonctions régulières de la diplomatie dans l'indépendance, elle le surprenait à cette heure de sa vie où une ambition singulière fermentait en lui. Le poète aspirait à passer homme d'état, orateur, tribun de parlement. La politique, c'est l'éternelle tentation de ces magiciens de génie, de ces glorieux enivrés de popularité qui ont pris le goût de toutes les dominations retentissantes, qui se figurent qu'en charmant les hommes ils ont conquis le droit de les gouverner. Lamartine aurait voulu être député, il aurait voulu « monter sur la brèche pour y défendre la société européenne, assaillie par les partis de la guerre universelle et par les partis de la turbulence anarchique au dedans. » Il se présentait à la fois dans deux colléges électoraux, dans le Var et dans le département du Nord ; il ne réussit pas, il ne fut élu que deux ans plus tard, et ces deux années de retraite, de méditation, il les passait en Orient; il faisait ce voyage un peu fastueux où il trouvait un grand deuil de cœur par la mort de son unique enfant, mais qui lui était apparu comme une sorte d'expédition d'Égypte d'où il se

flattait de revenir, à la façon du général Bonaparte, avec un prestige agrandi par l'absence. Ce n'est qu'au retour de ce voyage que Lamartine, élu à Dunkerque, entrait décidément au parlement français, et, lorsqu'on lui demandait où il irait s'asseoir dans cette chambre, il répondait : « Au plafond, car je ne vois de place politique pour moi dans aucun de ces partis. »

Le fait est qu'il ne laissait pas d'être embarrassé au premier moment. Il ne voulait pas s'affilier aux défenseurs de la monarchie nouvelle; il se faisait un point d'honneur, comme il l'a dit depuis, de « garder à cette monarchie les rancunes décentes d'un royaliste tombé, avec les regrets de 1830. » Légitimiste lui-même, il voulait encore moins suivre le parti légitimiste, « fourvoyé dans toutes les impasses et dans toutes les coalitions contre nature par des chefs éloquens, mais sans vues. » Par ses instincts conservateurs et humanitaires, il était encore plus éloigné des partis démocratiques et belliqueux, de ceux qu'il appelait les grognards de 1792 et de l'île d'Elbe, déjà conjurés contre la royauté qu'ils avaient faite. Il était séparé de tous les partis, il ne se rattachait à aucun. Que lui restait-il à faire? Il allait s'asseoir au sommet de la droite, sur un banc isolé, regardant d'en haut les luttes parlementaires, essayant quelquefois de s'y mêler, supportant toujours avec une secrète impatience cette glorieuse défaveur qui depuis Platon s'attache au nom de poète en politique, et, lorsqu'un de ses amis l'interrogeait, il lui répondait : « Tu ne peux pas me comprendre en entier, personne ne peut me comprendre en entier, parce que je ne peux m'expliquer qu'au jour le jour pour ne pas effrayer le milieu sur lequel je veux agir. »

Le désintéressement apparent de Lamartine cachait une étrange ambition et, si j'osais ajouter le mot, une infatuation naïve. Je ne dis certes pas qu'il n'eût le droit de secouer la proscription de Platon et d'entrer dans la potitique; mais, pour s'expliquer ce qu'il a fait, ce qu'il a été, il faut bien savoir ce qu'il entendait par la politique, avec quelles dispositions il entrait dans les luttes parlementaires, quel rôle il se dessinait à lui-même dans les hardiesses d'une imagination qui, sans en avoir l'air, allait à toutes les extrémités. Lamartine n'était pas homme à borner ses rêves, à se contenter d'un rôle simple, actif et brillant, qui eût pu suffire encore à une ambition légitime. Il caressait dans sa pensée je ne sais quel inconnu, je ne sais quelle destinée exceptionnelle. Dans un de ces *entretiens* qu'il multipliait au soir de sa vie et qui sont souvent des fragmens de mémoires bien plus qu'un *cours familier de littérature*, Lamartine raconte qu'un matin de 1831, avant son voyage d'Orient, se trouvant à Londres, il était allé voir le prince de Talleyrand occupé à négocier la paix de la révolution de juillet avec l'Europe. Talleyrand ne recevait pas seulement avec bienveillance

l'auteur des *Méditations*, il le « recherchait, » car tout le monde, bien entendu, a recherché Lamartine. Le prince mettait toute sa coquetterie à séduire le poète, il s'efforçait de rattacher cette brillante recrue à la nouvelle royauté, et, voyant qu'il ne réussissait pas, il aurait dit : « Vous ne voulez pas vous rallier à nous, je n'insiste pas, je crois vous comprendre : vous voulez vous réserver pour quelque chose de plus entier et de plus grand que la substitution d'un oncle à un neveu sur un trône sans base; vous y parviendrez. La nature vous a fait poète, la poésie vous fera orateur, le tact et la réflexion vous feront politique... Je me connais en hommes, j'ai quatre-vingts ans, je vois plus loin que ma vue; vous aurez un grand rôle dans les événemens qui succéderont à ceci... Laissez les vers, bien que j'adore les vôtres, ce n'est plus l'âge. Formez-vous à la grande éloquence d'Athènes et de Rome. La France aura des scènes de Rome et d'Athènes sur ses places publiques. J'ai vu le Mirabeau d'avant, tâchez d'être celui d'après... » Et voilà certainement de quelle façon Lamartine aimait qu'on lui parlât; il aurait fait lui-même le discours qu'il ne l'aurait pas mieux imaginé.

Ce qu'il met dans la bouche de Talleyrand, il l'a exprimé du reste sous une forme plus directe en retraçant un jour l'idéal ou le programme de sa vie, tel qu'il l'avait conçu dès sa plus tendre enfance et qu'il l'avait communiqué à ses amis bien avant d'être un personnage dans le monde. Ce n'était pas un mince idéal, vous allez le voir. Les années qui lui seraient accordées, il devrait les employer à trois grandes choses qui sont, selon lui, les trois missions de l'homme d'élite ici-bas. Sa jeunesse, elle était destinée d'avance à la poésie, « cette rosée de l'aurore, » aux vers, « idiome de l'espérance qui colore le matin de la vie, de l'amour qui enivre, du bonheur qui enchante, de la douleur qui pleure, de l'enthousiasme qui prie. » Et puis? ah! c'est ici que le programme s'étend et prend des proportions merveilleuses. « Quand j'aurai chanté pour moi-même et pour quelques âmes musicales comme la mienne, poursuit-il avec une ineffable candeur, je passerai ma plume rêveuse à d'autres plus jeunes. Je chercherai dans les événemens passés ou contemporains un sujet d'histoire; le plus vaste, le plus philosophique, le plus tragique sera celui que je choisirai, et j'écrirai cette histoire dans le style qui se rapprochera le plus, selon mes forces, du style métallique, nerveux, profond, pittoresque, palpitant de sensibilité, éclatant d'images, sobre, mais chaud de couleurs, jamais déclamatoire et toujours pensé, autant dire, si je le peux, dans le style de Tacite... Quand j'aurai écrit ce livre d'histoire, complément de ma célébrité littéraire de jeunesse, j'entrerai résolûment dans l'action, je consacrerai les années de ma maturité à la guerre, véritable vocation de ma nature, qui aime à jouer avec

la mort et la gloire ces grandes parties où les vaincus sont des victimes, où les vainqueurs sont des héros... Et si la guerre me manque, je monterai aux tribunes, ces champs de bataille de l'esprit humain, je tâcherai de me munir, quoique tardivement, d'éloquence, cette action parlée qui confond dans Démosthène, dans Cicéron, dans Mirabeau, dans Vergniaud, dans Chatam, la littérature et la politique, l'homme du discours et l'homme d'état, deux immortalités en une... »

Il parlait ainsi avec cette éternelle abondance que rien n'a jamais pu tarir. On pourrait croire que c'est là un de ces romans refaits après coup par une imagination complaisante pour mettre l'unité et la logique dans une vie; mais non, ces étranges idées de grandeur en toute chose, Lamartine les portait au plus profond de lui-même et les caressait en secret avant de mettre le pied sur la scène publique; il les laissait entrevoir dans son discours de réception à l'Académie française, aux premiers jours d'avril 1830, lorsque par un pressentiment mystérieux il décrivait ces *sublimes interrègnes* où tout change, où « le même homme soulevé par l'instabilité du flot populaire aborde tour à tour les situations les plus diverses, les emplois les plus opposés, » où « la fortune se joue des talens comme des caractères, » où « il faut des harangues pour la place publique, des plans pour le conseil, des hymnes pour les triomphes... » Cet académicien arrivant de Florence se voyait déjà chef de quelque gouvernement inconnu dans un naufrage public; « on cherche un homme, son mérite le désigne;... l'esprit de cet homme s'élargit, ses talens s'élèvent, ses facultés se multiplient, chaque fardeau lui crée une force, chaque emploi un mérite... » Et pendant son voyage en Orient Lamartine ne se faisait-il pas prédire par lady Esther Stanhope les destinées les plus hautes et les plus éclatantes? Il serait un de ceux qui réaliseraient la mission de la France dans une Europe finie, il avait du soleil dans la pose de sa tête, toutes les étoiles étaient en harmonie pour le servir... — La poésie, la politique, la guerre, la gloire sous toutes les formes, Mirabeau, Vergniaud, Tacite, César ou Napoléon, tout cela réuni et combiné dans un seul être mortel! C'était à coup sûr un merveilleux idéal; seulement il est bien clair que la vie ainsi conçue n'est plus qu'un songe enflammé qui peut être suivi de terribles réveils, que la politique ainsi comprise n'est plus de la politique. C'est encore et toujours de la poésie, et la plus dangereuse des poésies, puisque les affaires humaines ne sont plus qu'un thème livré à une imagination inassouvie, capable sans doute des plus grands élans et malheureusement capable aussi des plus grandes faiblesses.

CHARLES DE MAZADE.

(*La suite au prochain numéro.*)

AVICE DARE

LA PREMIÈRE ÉTAPE D'ANONYMA

I.

Dans un pays accidenté, montueux, abrupt, au cœur de ce que les habitans appellent le *Peak*, adossé à un grand bois de pins, vers la limite duquel s'ouvre une énorme carrière de moellons, au bord d'un ruisseau jaseur qui coule entre deux marges de pierres moussues, se dresse en pointe le toit rougeâtre du *cottage* de Reuben Dare, chaumière isolée s'il en fut. La ville la plus voisine, Ashburne, est encore à sept *milles*. Il faut faire trois milles pour arriver au plus prochain hameau. Durant ce trajet, à peine rencontrerez-vous deux ou trois fermes éparpillées parmi les bruyères marécageuses de ce district désert. En lui-même, le cottage est charmant. Aucun peintre ne passerait par là sans le vouloir emporter dans sa boîte d'esquisses.

Là vivent deux pauvres paysans, le frère et la sœur, tout ce qui reste d'une famille nombreuse; le père, la mère, les huit autres enfans, filles et garçons, tout cela est mort ou dispersé.

Fort heureusement pour Reuben Dare, — plus heureusement encore pour sa sœur, — le jeune homme ainsi devenu chef de famille avait de bons bras, une santé de fer, un cœur vaillant à l'ouvrage. Parmi les carriers, ses compagnons de travail, aucun n'était doué de meilleurs muscles, aucun de meilleur vouloir. Pour la fillette dont il était le tuteur, disons mieux, le père adoptif, elle ne lui ressemblait guère, sur ma foi, si ce n'est par la force physique, le beau sang, la santé inaltérable. La nature lui avait donné, en mère prodigue, tout ce qui charme et fascine le regard : une belle chevelure aux reflets de bronze, des yeux à demi clos, comme chargés de sommeil, qui de temps à autre dégageaient une flamme électrique, des lèvres charnues à la moue provoquante, un cou plus blanc que

la neige frais tombée, une poitrine dont les jeunes trésors, emprisonnés dans un misérable corset de cuir, semblaient un riche écrin de joyaux qu'on eût par caprice sertis dans une monture en bois. Il ne fallait que l'avoir entrevue dans son rôle de ménagère pour se rendre compte de son naturel antipathique à tout dévoûment, voire à toute gratitude. Sevrée comme elle l'était de tout luxe et de tout plaisir, elle s'en dédommageait en donnant carrière à son naturel fortement imbu de paresseux égoïsme. Ses repas, qu'elle prenait volontiers en l'absence de son frère, se prolongeaient indéfiniment, bien qu'ils offrissent peu de satisfactions à une gourmandise tant soit peu raffinée. En revanche, ils étaient prétexte d'oisiveté, occasion de vaines flâneries. A la longue cependant il fallait bien quitter la table, ranger et nettoyer la vaisselle, mettre à réchauffer sur les cendres de l'âtre la soupe du travailleur qui allait rentrer affamé. Tout cela se faisait comme à regret, avec des négligences inexplicables, une hâte de mauvais augure; puis la belle enfant allait donner quelques soins à ses volailles. Celles-ci l'absorbaient, la captivaient davantage, non qu'elle eût pour les animaux confiés à sa garde la moindre sympathie désintéressée; mais dans le budget du cottage, tel qu'il était réglé entre le frère et la sœur, la jeune fille avait un droit exclusif aux recettes du poulailler. Le prix des œufs était affecté à sa toilette : aussi surveillait-elle ses pondeuses; le reste lui était indifférent, et, s'il lui arrivait parfois de prendre avec un soupir sa quenouille chargée de lin, cette velléité laborieuse ne durait guère. Elle jetait loin d'elle l'outil importun, et devant un débris de glace, épave de quelque mobilier dispersé aux quatre vents du ciel, l'enfant essayait les divers effets d'une beauté dont elle avait conscience, tantôt mariant quelque ruban plus ou moins flétri aux épaisses torsades de sa fauve chevelure, tantôt roulant autour de ses poignets minces le collier de graines d'Amérique qui d'habitude ornait les lignes ondoyantes de sa nuque, les fins contours de sa blanche poitrine. Au bruit des pas de son frère, en un clin d'œil, elle avait repris sa quenouille, et il ne tenait qu'à lui de croire qu'elle n'avait pas un moment quitté le travail, ou perdu de vue le modeste repas sur lequel il comptait. Hélas! il aurait pu se douter de la vérité en constatant que les pommes de terre étaient odieusement calcinées, que le sel manquait à la bouillie d'orge qu'on plaçait devant lui; mais Reuben n'était pas épicurien, et l'assaisonnement du brouet spartiate ne manquait à aucun des mets qui l'aidaient, le soir venu, à reprendre quelques forces pour le travail du lendemain.

Certain jour, revenant de la carrière où il était employé, il déposa aux pieds de sa sœur un petit animal roulé dans un lambeau de housse armoriée, et comme elle le regardait avec surprise : —

C'est Jack, dit-il quelque peu embarrassé, c'est Jack, le valet d'écurie, qui vient de me faire ce cadeau. La mère est morte en mettant bas ses petits. Pour les élever, il faudra se donner un mal énorme, et Jacques a bien assez de ses chevaux. D'ailleurs il regarde celui-ci comme à peu près mort... et...

— Au nom du ciel qu'en voulez-vous faire? interrompit la belle Avice.

— Dame, reprit Reuben de plus en plus confus, le soigner, le ranimer, le nourrir, l'élever; c'est une bête *de race*, comme ils disent là-bas; la mère avait coûté gros.

— Cela se vend donc, ces bestioles? demanda curieusement la naïve paysanne; mais au fait je me souviens d'avoir entendu dire autrefois, quand la dame du château amena pour la première fois de petits chiens blancs, qu'ils valaient leur pesant d'or : c'est donc vrai que, si nous guérissons celui-ci, nous pourrions le vendre?

Reuben, à cette question, regarda sa sœur tristement, puis, avec l'accent d'un doux reproche : — Mon enfant, lui dit-il, vous êtes en vérité trop intéressée.

— Avec cela que nous sommes si riches! s'écria-t-elle, riant d'un petit rire pervers.

— Nous avons ce que tous n'ont pas, reprit-il avec une nuance de sévérité : le toit qui nous abrite, le pain qui nous nourrit, la tourbe qui réchauffe notre foyer; que nous faut-il davantage?

L'enfant se leva, et d'un mouvement irrité fit jouer autour d'elle les plis de sa lourde jupe en buratine grise. Il vit ce geste et en comprit le sens. Aussi, la regardant au visage : — Hier soir, lui dit-il d'un ton très calme, on a ramassé à Moorside une pauvre femme, elle était morte. Ses os perçaient littéralement à travers sa peau; elle a péri là de faim et d'épuisement, faute de trouver de l'ouvrage à l'usine. Vous n'avez pas encore été réduite à y en aller chercher, ce me semble?

Ces paroles n'avaient rien de bien offensant; elles déplurent cependant à la jeune fille. Avice demeura silencieuse dans le cadre lumineux que lui faisait une des fenêtres oblongues du cottage, où pendait un magnifique rideau de plantes grimpantes. Elle bouda quelques minutes ainsi, puis, se dérobant au reproche muet que lui adressaient encore les yeux attristés de son frère, elle alla porter leur nourriture à ses volailles. Elles accoururent de toutes parts au premier appel, et c'était merveille de les voir picorer pêle-mêle, se battre, se pousser, se renvoyer, se pourchasser l'une l'autre à grands coups de bec. L'une d'elles, pauvre petite poule tachetée de blanc, sans défense contre les attaques incessantes de ses sœurs, effarouchée, ahurie, courait de çà de là sans pouvoir attraper le moindre grain, et son désespoir, ses inutiles efforts, amusaient singulière-

ment la belle Avice, qui prenait plaisir à distribuer ses largesses de manière à les lui rendre inabordables. Les déceptions réitérées du pauvre volatile à moitié déplumé, au lieu de l'apitoyer, amenaient un rire cruel sur les lèvres rouges de la jeune fille, et ce rire impitoyable, il faut bien le dire, l'embellissait encore en faisant scintiller l'émail de ses admirables dents. Ce jeu finit sans qu'elle eût fléchi, sans que l'idée lui fût venue de prêter aide à la victime opprimée, qui, de guerre lasse et le ventre creux, s'alla percher sur une barrière où elle finit par s'endormir.

— Comment l'appellerons-nous? demanda Reuben à sa sœur, qui, rentrée dans la maison, s'installait près de la fenêtre pour accommoder sur un vieux chapeau de paille des rubans et des fleurs flétries.

— De qui parlez-vous?

— De notre nouvel hôte, cela va de soi.

— Quoi! cet affreux petit chien? Ce n'est guère la peine de le baptiser, il n'est pas destiné à vivre.

— Pourquoi pas, si vous m'aidez à le soigner? Tenez, ne lui laissez pas ce collier dont les pointes dures fatiguent sa peau si fine encore; apportez-moi le pot au lait, et voyons à lui faire avaler quelques gorgées... Mais comment l'appellerons-nous donc? Il me représente assez bien, avec ses yeux noirs enfoncés sous sa blanche toison, ces lutins des bois qui me préoccupaient si fort dans mon enfance. Le moindre lapin, la moindre poule d'eau que j'effarouchais, me faisaient l'effet de ces êtres singuliers dont on me parlait sans cesse, les *pucks*, les *pixies*, comme on les appelle.

— Des deux noms, prenez le plus court, repartit sèchement Avice.

— Je le veux bien, dit Reuben.

Et voilà comment un petit havanais, aux longues oreilles, au poil frisé, dont le museau lustré rappelait vaguement l'écorce rugueuse de la truffe, prit le nom donné par Shakspeare au plus capricieux de ses lutins.

II.

L'hiver avait fait place au printemps, et Puck, cette créature chétive, délicate, nerveuse, après avoir souffert des rigueurs du froid, commençait à se sentir renaître. Son maître ne l'emmenait jamais à la carrière; mais les jours de fête, lorsqu'il allait chercher au sein des bois quelque repos et quelques distractions chères à ses instincts de poésie, il se faisait volontiers suivre de ce gentil compagnon. Puck aimait ces promenades, il y prenait sa revanche des incessantes taquineries par lesquelles la belle Avice lui faisait expier une hospitalité donnée à contre-cœur.

Ce matin-là, il était resté auprès d'elle, et la regardait s'adorer devant son fragment de miroir, lorsqu'il la vit s'élancer au-devant d'un petit vieillard qui dévalait sous les pins, l'échine pliée sous le poids d'une sacoche. C'était un colporteur bien connu dans tout le pays sous le nom de *Dick o' tha Wynnats* (1). Ses tournées, qui embrassaient un circuit d'une vingtaine de milles autour d'Ashburne, l'amenaient une fois par trimestre du côté des fermes éparses dans les landes, et c'était un des rares visiteurs auxquels s'ouvrait la porte du cottage habité par Reuben. Il avait passé soixante-dix ans, quoique vert et solide encore comme le bâton de houx qui étayait sa marche rapide. La jeune fille, impatiente et curieuse, dévorait des yeux la balle qu'il se hâtait de déboucler pour lui en montrer le contenu. — Nous apportez-vous cette fois de bien belles choses?

— Vous verrez, vous verrez, répondit le vieux Dick;... mais je meurs de soif... J'ai six lieues dans les jambes, savez-vous bien?

Avice, avec un mouvement d'impatience, lui alla querir une chope de cidre. — Ben n'admet pas ici d'autre boisson, dit-elle avec une amertume dédaigneuse qui provoqua chez le marchand ambulant une grimace de dégoût.

— Alors, reprit-il, ajoutez-y quelque chose de plus substantiel. Vous ne voudriez pas, n'est-il pas vrai, me rendre malade?

Lorsque cette nouvelle requête eut obtenu l'accueil sur lequel il comptait, le vieux Dick n'hésita pas à étaler les trésors de son sac à surprises. Avice, agenouillée, en repaissait ses yeux éblouis. C'étaient des verroteries, de petits miroirs, des rubans en rouleau, des cotonnades bariolées, des lainages éclatans, des publications illustrées à un penny le numéro, bref tout ce qui peut parler à l'imagination des fillettes de village et vider leur tirelire. Avice, en extase, palpait ces étoffes séductrices, — horribles pour des yeux moins inexpérimentés, — et les replaçait ensuite avec des regards où se peignait éloquemment le désir déçu, le regret des perspectives entrevues. Tout en grignotant à loisir la maigre pitance qu'elle avait placée devant lui, le vieux colporteur ne négligeait pas de « faire l'article. » — Voilà, disait-il, ce que j'appelle de la nouveauté. D'ici à ce soir, tout sera vendu... Tout le serait, ma foi, si je n'avais voulu en garder l'étrenne à la plus jolie fille du pays... Que lui faut-il, à cette belle enfant, que lui faut-il?... Faites-vous servir, mademoiselle!

Mais Avice, secouant avec désespoir les boucles de son opulente chevelure : — Hélas! répondait-elle, je n'ai pas d'argent. Vous avez emporté à votre dernier passage tout ce qui me restait du prix

(1) Ce dernier mot signifie Porte du Vent.

de mes œufs. Depuis lors, je n'ai pas réalisé un farthing. Tout ce que vous me montrez là est bien beau... Si encore vous nous faisiez quelque crédit...

Cette insinuation ne parut point agréable au vieux Dick. — Impossible, s'écria-t-il, complétement impossible... Qui paie comptant doit être payé de même. Et que dirait cet enragé Ben, si je... C'est pourtant dommage, car voici un ruban bleu, une occasion rare;... je voudrais en voir l'effet dans vos longs cheveux d'or.

— Pourquoi ne pas s'en fier à nous? On vous paierait, allez, sitôt que le jardin aura donné, sitôt que la volaille sera en vente...

— Et ces bijoux! reprenait le colporteur, tout à fait sourd aux ouvertures de sa jeune cliente, encore une occasion sans pareille; je les tiens d'une grande dame que des malheurs de famille ont réduite à s'en défaire. De vrais diamans, vous savez?... la parure entière pour cinq shillings! Vienne l'été, la saison des *wakes* (1), et dites-moi un peu quelle fillette des environs pourrait vous éclipser, si vous y paraissiez avec de pareils bijoux. Il y a là de quoi faire loucher tous les *gas* de la contrée. Essayez, petite, essayez ces diamans; la vue n'en coûte rien, vous savez?

Tentation irrésistible pour cette innocente, qui se croyait en face de vrais diamans, et qui trouvait tout simple de les voir cotés à cinq shillings. Elle suspendit à son cou ces morceaux de cristal montés en cuivre, elle en orna ses bras nus, et tressaillit d'aise aux complimens intéressés du vieux colporteur, qui la comparait tout bonnement à la reine d'Angleterre. Il faut dire que ces complimens étaient pour moitié de bon aloi. Dans le cours de ses incessantes pérégrinations, Dick *o' tha Wynnats* avait rarement rencontré un aussi bel échantillon de l'espèce féminine. En ce moment surtout, Avice était admirable à voir. La fièvre du luxe et de la coquetterie éclatait dans ses yeux, rayonnait dans son sourire, et animait ses joues, plus roses encore qu'à l'ordinaire. Ramenant ses mains au-dessus de sa tête par un geste passionné qui mit en relief la perfection sculpturale de son buste puissant : — Que je les voudrais! que je les voudrais! répétait-elle avec une ardeur croissante, songeant à ces *wakes* qui étaient la grande affaire de sa vie, la seule qui lui parût expliquer la marche régulière des saisons.

Le colporteur, souriant dans sa barbe grise, ne ménageait plus les coups d'aiguillon : — Il vous les faut, il vous les faut absolument. J'aurais mal au cœur si je les voyais sur une autre, maintenant que je sais comment cela vous va. De toute manière, il vous les faut.

(1) *Wakes*, mot à mot : *veillées*. C'est le nom donné aux fêtes *locales* des villages du centr de l'Angleterre. On y boit, on y mange, on y danse deux ou trois jours de suite.

C'était bien l'avis de la jeune fille, qui tout à coup regarda du côté où dormait Puck, roulé sur lui-même. — On dit, murmura-t-elle, que ces petits animaux se vendent cher à la ville... Voudriez-vous?...

Mais le vieux Dick se récria tout aussitôt. Il ne pouvait pas souffrir les bêtes, les chiens en particulier, dont plusieurs l'avaient mal accueilli : — C'est égal, reprit-il, vous n'allez pas me rendre, après les avoir une fois portés, ces bijoux qui feraient honneur à une princesse; n'est-ce pas, enfant, vous ne vous en séparerez plus?...

Avice était debout, se tenant la tête à deux mains et, dans son émotion, fourrageant à pleines mains sa fauve crinière aux reflets léonins. De grosses larmes montaient à ses yeux. Tout à coup elle devint très pâle. Une pensée soudaine avait chassé le sang de ses joues et séché ses yeux humides.

— Le prix est bien de cinq shillings? demanda-t-elle brusquement au marchand tout surpris de cette question imprévue. Avice, pour la lui adresser, avait baissé la voix, et cette voix s'était tout à coup altérée.

— Cinq shillings pour *vous*, ma belle. Personne autre ne les aurait à si bon marché.

— Attendez-moi donc un instant!... Je crois que nous pourrons conclure l'affaire.

A ces mots, elle sortit, et, comme elle mettait le pied sur le seuil du cottage, les prétendus diamans, sur lesquels un rayon de soleil tombait obliquement, jetèrent de magnifiques lueurs. La porte se referma sur la jeune fille, qui l'avait tirée après elle. Le vieux colporteur ne donna aucun signe de curiosité, et resta paisiblement sur sa chaise. C'était un homme avisé, un vrai philosophe. Pourvu que l'argent vînt, il ne tenait pas à savoir d'où, et, quand il s'agissait d'une jolie fille, sa discrétion devenait encore plus stricte. Avice reparut bientôt, passablement ranimée. Elle parlait vite et haut, comme font les personnes qui cherchent à s'étourdir : — Voici, Dick, voici!... Cinq shillings ne se trouvent pas comme cela tout de suite; mais pour une occasion pareille... Enfin les voici. Comptez bien. Un, deux, trois, quatre, cinq... Et de bon argent, allez!

Cette dernière assurance n'empêcha pas le colporteur (bien au contraire) d'examiner consciencieusement une à une les pièces qu'on lui remettait. L'attitude d'Avice et la précipitation de son débit n'avaient rien qui commandât la confiance. Enfin, les shillings se trouvant de bon aloi, il fallut se rendre à l'évidence. — Je savais bien, moi, que nous finirions par nous entendre, reprit le malin vieillard... Vous voilà pourvue des plus beaux diamans qu'il y ait de ce côté... Plus d'une voisine vous les enviera... Nelly de la ferme

toute la première... Si vous aviez deux ou trois shillings de reste, ce joli ruban bleu?...

— Je n'ai plus un *penny*, dit Avice, détournant la tête du ruban que son tentateur lui passait en quelque sorte sous le nez.

L'achat des diamans ne répondait pas à tous ses désirs bien évidemment. — Soit, reprit Dick, ne vous tourmentez pas de si peu. Et pour vous montrer que je tiens à votre pratique, voici, par-dessus le marché, quelques journaux et images... Cela aide, lorsqu'on s'ennuie, à faire passer le temps.

Fort peu touchée de cette libéralité, que le colporteur faisait valoir de son mieux : — Moi, dit Avice d'un ton passablement disgracieux, c'est la lecture qui m'ennuie... De temps à autre cependant je regarde ces *machines-là* (elle montrait les gravures) afin de savoir comment vivent ceux qui ont des rentes... Est-ce bien vrai ce qu'en disent les livres, ces gens masqués, ces coups de poignard, ces grandes dames qu'on enlève?..

Le colporteur se grattait la tête d'un air pensif : — Ma foi, dit-il enfin, je ne sais pas trop... Je n'ai jamais vu qu'un duc dans ce pays-ci... et encore il y a bien longtemps... un bon petit vieux, tout drôle avec ses cheveux gris et ses guêtres jaunes qui lui venaient à mi-jambes... Il montait un courtaud noir très gras, et me dit *merci* quand je poussai la barrière pour le laisser filer... Après tout, reprit-il en se ravisant, ce doit être vrai, ce qu'on imprime dans ces feuilles... Ceux qui les écrivent sont eux-mêmes de grands personnages; ils doivent donc savoir comment se conduisent les gens riches...

Tout en raisonnant ainsi, le vieillard rechargeait sur son dos la balle à peine allégée, et, reprenant son bâton, se remit en route.

Avice parut à peine s'apercevoir qu'il s'éloignait. Le coude sur la table, les yeux vaguement dirigés vers le miroir, elle pensait peut-être aux ducs, peut-être à sa nouvelle acquisition. Tout à coup pourtant elle se leva, et courut vers le sentier par lequel Dick gravissait péniblement la montée menant au bois de pins qui dominait le cottage; elle le rappela par deux ou trois fois avant qu'il se décidât à lui répondre : — Que voulez-vous, enfant?... Avez-vous par hasard ce qu'il faut pour acheter le ruban bleu?...

— Non, répondit-elle... Seulement on vous prie, si vous rencontrez Ben, de ne point lui parler des diamans...

— Pas le moindre risque, cria le vieillard, qui, déjà parvenu à la lisière du bois, s'allait perdre dans les fourrés... On sait la vie. Ben d'ailleurs est un nigaud...

Un nigaud? Pas le moins du monde. Un cœur sincère, pur de toute méfiance, un esprit religieux, une nature poétique et rêveuse,

voilà ce qui caractérisait cet enfant de la solitude et du travail, et ce qui l'exposait aux railleries de ses grossiers compagnons. Quand ils le voyaient employer en longues promenades à travers la forêt des journées de loisir qu'ils perdaient au cabaret, ils riaient entre eux de ce rêvasseur qui n'appréciait ni les mérites d'un cruchon d'*ale*, ni les entraînemens d'une partie de boules ou de palets. Lui se perdait avec délices le plus loin d'eux qu'il pouvait, dans les mystérieuses profondeurs des bois déserts. Avec une ignorance absolue des choses que les livres apprennent, il y portait une curiosité passionnée, des aspirations comme celles qui donnent aux poèmes de Burns une saveur si particulière et si pénétrante. Son intelligence, à la fois compréhensive et sympathique, se rattachait par d'invisibles liens aux diverses manifestations de la puissante nature, qu'il admirait dans ses moindres œuvres comme dans ses plus grandes commotions, en extase devant un nid de mésanges tout aussi bien qu'en face d'une forêt secouée par l'ouragan.

Ses dimanches lui étaient devenus chers, et, n'en voulant rien perdre, il ne se montrait jamais à l'office religieux. De là un certain scandale et des reproches auxquels il ne répondait guère autrement que par un mouvement d'épaules quelque peu dédaigneux. Guéri d'une fracture assez dangereuse par les soins d'une bonne vieille du voisinage, il l'avait entendu traiter de sorcière et de « blasphématrice » par un pasteur trop zélé, que l'inexactitude de cette libre penseuse avait jeté hors des gonds, et qui essayait de ramener à grands coups de verges son ouaille réfractaire. A partir de ce jour-là, Ben avait cessé de croire, non certes à Dieu lui-même, mais au Dieu du dogme sacerdotal, et, n'étant pas comédien de sa nature, il n'avait plus remis les pieds dans le temple où trois ans auparavant on avait anathématisé publiquement sa bienfaitrice octogénaire, la bonne dame Stuckley.

Avice y était tout au contraire des plus assidues. Ce n'est pas elle qui eût négligé une occasion de montrer ses boucles d'oreilles de filigrane et son collier de graines d'Amérique. Cependant la chapelle était bien éloignée, les chemins étaient bien mauvais; mais elle y allait dans une petite charrette traînée par un âne, en compagnie de la propriétaire de cet équipage rustique. Le pauvre âne, qui travaillait dur toute la semaine, eût bien voulu passer le jour du Seigneur dans son écurie ou de préférence dans le pré communal; mais nos deux dévotes n'entendaient pas raillerie, et se relayaient pour le battre de manière à presser son allure trop lente, le tout afin d'arriver à l'heure et de recueillir le sourire béat du *parson*, qui ne le marchandait point à la plus jolie de ses paroissiennes.

Tandis qu'elle se prélassait au premier rang des fidèles, lorgnant à la dérobée les belles toilettes qui faisaient tapage dans le banc

seigneurial, Reuben, poussé par la vocation qui nous a valu un Anderbon et un Standley, poursuivait le cours de ses études favorites. La sarcelle dans sa ronceraie marécageuse, la femelle du busard parmi les carex, le lièvre poltron tapi sous les hautes fougères, le rouge-gorge balancé mollement au bout d'une branche d'aubépine, l'obscur furet se dissimulant derrière les feuilles massives de la bardane, le mulot assis à la façon de l'écureuil auprès de son petit domicile souterrain que le plumage de la spirée dérobe aux yeux du milan, — tous ces êtres et bien d'autres encore étaient devenus ses amis et ses familiers. Ils l'intéressaient et l'édifiaient même, — on peut le dire sans exagération, — tout autant que les membres de la congrégation groupés au pied de la chaire où s'époumonait le ministre si prompt à maudire.

Avice, n'ayant souci ni d'animaux, ni de fleurs, ni d'astres, ni de phénomènes quelconques, échangeait mainte œillade avec ses jeunes voisins, et de temps à autre envoyait un regard d'envie aux élégantes du château. C'était là pour elle le plus clair des offices, et la récompense ne manquait jamais, sous forme de complimens, à cette brebis assidue. Le berger, en les lui refusant, aurait cru manquer à tous ses devoirs ; mais il y ajoutait volontiers quelque boutade à l'adresse de ce païen de frère, qui semblait se faire un point d'honneur de ne se montrer jamais parmi les fidèles.

Quand ce païen rentra chez lui après la visite de Dick *o'tha Wynnats*, il trouva l'innocente brebis fort assidue au travail. Elle avait soigneusement caché dans une soupente du toit sa nouvelle parure, après s'être rassasiée tout à loisir de cet or si jaune et de ces pierres si grosses. Elle ne rêvait en ce moment qu'à porter tous les jours ces splendides joyaux, à vivre en un pays où les ducs, épris d'elle, se tueraient pour ses beaux yeux. Son esprit obtus, son imagination presque nulle, ne pouvaient s'élever plus haut. Peut-être bien quelque arrière-pensée soucieuse se mêlait-elle à ces visions féeriques, mais justement Reuben rentrait avec de bonnes nouvelles. — Une chance inouie, petite sœur, s'écria-t-il à peine arrivé, quand il eut devant lui ses pommes de terre et sa bouillie d'avoine. Une dame que j'ai rencontrée dans le bois de sapins, et qui ne savait plus retrouver sa route, m'a donné un beau shilling pour la tirer d'affaire. Autant m'ont valu deux ou trois échantillons de pierres que j'avais mis de côté pour ces amateurs qui viennent de temps à autre ébrécher leurs marteaux sur nos rochers. J'en ai trouvé un qui s'en retournait *bredouille*, et que ces petits cailloux, rencontrés si à propos, ont rendu tout à fait heureux. Pour peu que nos affaires prennent un pareil tour, tu n'attendras pas longtemps...

— Quoi donc? demanda la belle Avice, peut-être moins étonnée et moins curieuse qu'elle ne voulait le paraître...

— Oh! rien... Je ne sais ce que je dis, reprit Ben avec un sourire qui rarement illuminait son visage austère.

Avice ne renouvela point sa question; mais elle se montrait plus attentive, plus empressée, plus affectueuse qu'à l'ordinaire. Reuben, qu'elle ne gâtait guère, semblait émerveillé de ses soins et de sa douceur. Le repas achevé, il se leva et prit sa houe...

— Est-ce que vous allez au jardin? lui demanda sa sœur d'une voix qu'altérait une légère émotion. La soirée est humide... Vous pourriez attraper des douleurs.

— Des douleurs? repartit l'autre, peu fait à pareille sollicitude. Un gas de mon âge, y pensez-vous? Et n'en ai-je pas affronté bien d'autres? Restez, vous, si vous avez froid;... mais j'ai quelque chose à revoir là-bas.

Là-dessus, il sortit sans qu'Avice osât tenter rien de plus pour le retenir. Elle demeura près du foyer, la tête penchée, les mains croisées autour de ses genoux, les yeux fixes, l'oreille au guet.

Trois minutes n'étaient pas écoulées qu'un grand cri traversa l'air, suivi d'un profond silence. Avice ne bougea point. Son frère parut l'instant d'après sur le seuil, très pâle, décomposé, tremblant de la tête aux pieds.

— Avice, dit-il, un voleur est venu par ici.

— Un voleur? répéta-t-elle sans relever la tête. Il manque donc quelque poule?

— Non. C'est moi qu'on a volé, ou, pour mieux dire, c'est vous, ma pauvre petite sœur.

— Moi?

— Au fait, vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir... J'ai eu tort de vous le cacher : vous eussiez fait meilleure garde... Que voulez-vous? je vous avais vue si tentée de cette belle robe rose que nous vîmes à la foire d'Ashburne!... il me sembla que j'aimerais à vous en faire la surprise... Depuis lors, je mettais de côté, denier par denier, tout ce que je pouvais épargner. Ce petit trésor était enfoui sous le pommier du bout,... avec une belle couche de mousse par-dessus... La mousse a été soulevée, tout l'argent est parti... Pourquoi ne vous ai-je pas prévenue?... C'est bien ma faute si vous n'avez pas votre robe à la fête prochaine.

Avice, chose étrange, ne trouvait rien à dire, et s'agitait sur sa chaise sans regarder du côté de Ben. — De quoi parlez-vous donc? balbutiait-elle... Comment quelqu'un a-t-il pu savoir?...

Ben s'était rapproché d'elle, et passait sur ses cheveux touffus une main caressante : — Vous n'avez rien vu de suspect? vous n'avez pas entendu marcher autour de la maison?

— Rien entendu ni rien vu... Il est vrai que je suis allée dans la

brande m'assurer si les genêts étaient en fleur... Peut-être pendant ce temps-là...

— Certes ce doit être ainsi;... mais, comme vous le remarquiez tout à l'heure, qui a pu savoir?...

— Oh! ces vagabonds!... ça se fourre partout;... qu'un d'eux ait regardé par-dessus la haie pendant que vous creusiez votre cachette...

— Oui,... oui,... cela se comprend;... mais encore faudrait-il... Dites-moi donc, à propos ce vieux Dick est-il venu rôder en nos environs?... Je n'ai pas grande confiance, moi, dans ce porte-balle errant.

— Il y aura un mois mercredi prochain que je n'ai vu Dick *o' tha Wynnats*. Non, ce doit être quelque vagabond; mais au reste, Ben, ne vous chagrinez pas de la sorte, ce que vous vouliez faire pour moi était très bien, et je vous en sais tout aussi bon gré que si la robe rose était là, toute prête à mettre.

Elle s'était levée, et, jetant autour du cou de son frère ses beaux bras blancs, elle l'embrassait avec un élan de tendresse qui le toucha profondément. — A la bonne heure! s'écriait-il, enchanté de tant de résignation, voilà ce que j'appelle du cœur,... d'autant que nous touchions presque au terme de nos peines; avec les deux shillings que je rapporte et les cinq qu'on nous a dérobés, il n'en fallait plus que deux autres pour que la robe fût à nous... Maintenant c'est partie remise; mais soyez tranquille, nous finirons bien par la gagner.

Avice l'embrassa plus étroitement que jamais : — Ah! vous êtes bon, murmurait-elle avec un léger, un bien léger tremblement dans la voix.

III.

Entre son jeune maître et sa jeune maîtresse, Puck avait un lot très partagé. Ben s'était attaché dès la première heure à cet être frêle et souffrant que le hasard confiait à ses soins. Avant de songer à son propre repas, il s'occupait de celui de Puck, et plus d'une fois il fit flamber la tourbe dans l'âtre éteint pour réchauffer et sécher le petit animal frileux qui l'avait escorté dans le bois. Autres étaient les dispositions de la belle Avice, quand le pauvre Puck demeurait au logis en l'absence de Reuben. Elle se plaisait alors à lui faire souffrir mille taquineries, endurer mille menus supplices. Tantôt elle peignait à rebrousse poil sa toison ébouriffée, tantôt elle tordait ses oreilles délicates, ou bien encore, s'il dormait paisiblement près des cendres tièdes, elle s'amusait à laisser tom-

ber sur lui, d'un peu haut, un énorme chat dont l'égoïsme fourré, en vertu de quelque secrète analogie, avait trouvé grâce devant elle. Quel réveil c'était là pour maître Puck brusquement assailli par une espèce de tigre, je vous le laisse à penser.

Quoi qu'il en soit, par une belle matinée où le travail des carriers se trouvait suspendu, Ben siffla son chien, et tous deux s'acheminèrent à loisir vers la forge d'Ambrose, située à une demi-lieue du cottage. Ce n'était point un établissement fort achalandé que cette forge perdue en un district aux habitations clairsemées; mais elle était conduite par un rude travailleur, et l'enclos attenant, mieux exposé que celui du cottage, était aussi bien mieux cultivé. Voisins et amis depuis longues années, le forgeron et le carrier étaient sous bien des rapports deux hommes de même calibre, deux grands cœurs de même métal.

— Ambrose, dit Ben, encouragé par le sourire affectueux dont l'accueillait son voisin, il y a longtemps qu'on ne vous a vu chez nous... Puis-je tout de même vous demander si vous auriez de quoi fabriquer un collier à ce petit animal?

— Pour le chien d'Avice!... certes, et vous allez être servi séance tenante.

En effet, sans désemparer, le jeune géant démêla parmi ses débris de ferraille une bande de métal blanc qu'il mit aussitôt sur l'enclume, et qui ne tarda guère, entre ses mains, à prendre la forme d'une sorte de bracelet ou de torque. Ben, assis sur un escabeau, le regardait travailler, et l'entretien ne chômait point. A un moment donné, comme Ben lui reprochait encore la rareté de ses apparitions au cottage: — Mon camarade, lui répondit l'autre avec embarras, j'ai mes raisons pour ne pas vous voir plus souvent, et m'est avis que sans être sorcier vous les pourriez deviner.

— Bah! interrompit Ben fort surpris...

— C'est à cause de votre sœur, et j'aime autant après tout que l'occasion se présente de vider mon sac, reprit Ambrose, frappant à tour de bras sur le « petit brin de métal » qu'il semblait vouloir réduire en atomes... Je l'aime, cette enfant, je l'aime depuis le berceau où je la voyais s'endormir,.. et sans me douter que je faisais une grande sottise, je l'ai mise, il y a quelques mois, dans le cas de me refuser.

Cet aveu dépouillé d'artifice jeta Ben dans une surprise bien plus grande encore. Il avait bien entrevu, dans une lointaine perspective, le moment où sa petite sœur deviendrait une jeune fille bonne à marier; mais qu'elle en fût là tout présentement et sans transition, la chose lui paraissait inouie.

— Vous refuser, vous?... Et à quelle occasion?

— A l'occasion de ma demande, cela va de soi... Un soir de la Saint-Marc, il y avait régal à la ferme de *Good-Rest*..., et, trouvant Avice un peu loin du monde, en cet endroit de l'enclos où ils ont planté tant de sycomores, je pensai que le moment arrivait de courir ma chance... Vous savez que je ne suis pas très bavard et que je me connais peu en beau langage... Aussi lui demandai-je tout uniment si elle voulait se marier avec moi...

— Et alors?

— Alors... elle se gaussa de moi, comme je le méritais.

— Elle croyait peut-être à quelque plaisanterie... Sans cela, je ne comprendrais pas qu'elle eût osé...

— La plaisanterie était toute de son côté, mon pauvre Ben.., et je vous puis bien garantir que je n'avais pas à demander mon reste... Mais voyons, il n'y a pas de quoi se fâcher, non, pas même de quoi être bien surpris.

— Comment? quand un brave garçon comme vous se propose à une petite étourdie comme elle, faut-il qu'elle méconnaisse l'honneur qu'il lui fait, la reconnaissance...

— Ta, ta, ta, la reconnaissance!... En pareille matière, la reconnaissance ne signifie rien... La petite vous aime ou ne vous aime pas,... voilà toute la question... Eh bien! faut-il s'étonner qu'un lourdaud de mon espèce ne convienne pas à cet oiseau du bon Dieu, si alerte et si frisque?...

— Soit, mais se moquer...

— Oh! entendons-nous... se moquer sans se moquer, comme elles font toutes pour éconduire un soupirant qui ne leur va point... Rien de plus. Soyez-en bien convaincu, poursuivit le généreux forgeron, qui voyait les nuages s'épaissir sur le front de son interlocuteur; mais plus il s'efforçait de rendre Avice excusable, moins Reuben la trouvait digne de pardon.

L'amant éconduit vint cependant à bout de l'apaiser par quelques-uns de ces mensonges plus méritoires qu'aucune vérité.

— Allons, convenez-en, lui disait-il en continuant à parfaire le collier de Puck qu'il ornait de son mieux, l'enfant n'a pas eu grand tort de ne pas vouloir s'enterrer à jamais dans un trou perdu comme celui-ci... Il ne faut pas lui en vouloir... Songez donc qu'elle vous regarde comme un père, et j'ai, moi, deux ou trois ans de plus que vous... Au total, allez, c'est une brave fille... Elle aime un peu trop les affiquets, je ne dis pas... et les sauteries, et les commérages... tout cela est vrai... mais l'âge viendra, et je suis sûr, moi qui vous parle, que sa bonne nature reprendra le dessus. — Maintenant, reprit-il, et pour bien lui montrer que je ne lui garde point de rancune, je veux que vous lui offriez ce collier de ma part... Et

vous me laisserez y ajouter un peu de cresson, ainsi que quelques laitues... Elles viennent mieux ici que chez vous.

Mais, comme il se baissait déjà pour les cueillir, Reuben l'arrêta tout net par un geste impérieux : — Non, disait-il, cela ne doit pas être... vous ne devez rien offrir de votre avoir à qui méconnaît le prix de votre cœur.

Ambrose voulut accompagner jusqu'en vue du cottage le frère d'Avice, le prêchant, le calmant de son mieux.

Peine perdue! Reuben Dare n'en gardait pas moins un fonds d'irritation et de sourd ressentiment. Un pareil manque de cœur chez l'enfant qu'il avait élevée, et à laquelle n'avait manqué aucun bon exemple, lui semblait une sorte de monstruosité. Quand il rentra chez lui, le cottage était silencieux. Les poules, dont l'incessant caquet et le remue-ménage bruyant l'animaient d'ordinaire, étaient alignées sur le juchoir. La porte du logis était ouverte. Avice ne se montrait sur aucun point de l'enclos. Ben se sentit pris d'une vague inquiétude. Il gravit en quelques enjambées la petite hauteur au pied de laquelle s'élevait sa maisonnette, et appela sa sœur à plusieurs reprises. Du fond du bois, après quelques instans, une voix lointaine lui répondit : — J'arrive, j'arrive, attendez-moi! — Huit ou dix minutes plus tard en effet, Avice arrivait à toute course, les yeux très brillans, les joues très animées. Un grand désordre régnait dans son ajustement...

— Ne courez donc pas si fort, lui dit Ben avec bonté... Mais d'où sortez-vous ainsi faite?

— Oh! ce n'est rien, répliqua la jeune fille avec humeur, tout en défripant sa robe d'un coup de main rapide et sec... Quand on court ainsi dans les halliers... ces mûriers sauvages vous ont des épines...

— Mais aussi pourquoi laisser la maison seule?

— Je causais un peu là-bas avec Nelly, répondit-elle brièvement et non sans un point d'aigreur... On ne s'amuse déjà pas tant par ici...

Avice eût mieux fait de supprimer cette réflexion désobligeante, qui remit aussitôt dans la tête de Reuben sa récente conversation avec Ambrose. Il en résulta une explication très vive de part et d'autre. Aux justes reproches que son frère lui adressait sur son irrévérente étourderie et ses procédés fâcheux envers un aussi digne garçon, la jeune fille ne répondait que par de nouveaux mépris peu faits pour atténuer la chaleur du débat. — Pensez-vous donc, disait Avice, que je ne trouverai pas, le jour où je voudrai, à me marier mieux que cela? — Je l'ignore absolument, répondait Ben; vous n'êtes point laide, mais vous n'avez rien,... et les vieilles femmes de

par ici ont déjà tenu quelques propos à votre désavantage, ce qui est naturel quand on est à la fois jolie comme vous, impertinente à l'occasion, et aussi peu disposée à prendre soin du ménage.

Ici éclatèrent les sanglots et les pleurs, ressource ordinaire d'Avice quand elle se sentait à bout d'argumentation. — Dites donc tout de suite, criait-elle, que vous voudriez me voir m'en aller d'ici avec le prenier manant venu, pour faire taire de méchantes langues... Eh bien! non, cela ne sera pas... Qu'elles disent ce qu'elles voudront, je n'irai pas m'enterrer dans cette misérable forge, où je mourrais de faim, si je ne mourais d'ennui... Je ne donnerais pas un fétu du mariage, si mon fiancé ne me passe au doigt une bague d'or fin, et ne me met sur les épaules une belle robe de soie... Encore prétends-je bien qu'il me mène voir Londres... Quant à maître Ambrose, il peut faire son deuil de moi... Je suis aussi bien avec vous que je serais avec lui. Pourquoi donc changerais-je à ce compte mon cheval borgne contre un boiteux?

Devant une ingratitude aussi flagrante, aussi injurieuse, aussi effrontée, Reuben Dare se sentait sans armes. Elle le blessait au plus profond de ses convictions et de ses instincts. On eût pu s'en douter en voyant une pâleur mortelle envahir peu à peu son front hâlé; mais il refrénait énergiquement son indignation. Comme « enfant de leur mère, » sa sœur lui restait sacrée. Elle ne devait pas pouvoir lasser sa patience. — Vous êtes dans votre tort, et vous le savez bien, ma pauvre enfant, lui dit-il quand elle lui abandonna forcément la parole. Vous savez que le jour où vous me quitterez sera le plus triste de ma vie. Si j'ai pu souhaiter que vous devinssiez la femme d'Ambrose, c'est que je le sais bon jusqu'à la moelle des os, — c'est qu'il vous connaît bien, et que, vous connaissant, il vous aime, — c'est que vous trouveriez en lui, avec des trésors d'indulgence, un solide appui le jour où, quelques pierres venant à se détacher, on me rapporterait mort de la carrière, ce qui peut arriver un de ces matins. Comment? vous êtes encore, Avice, une enfant capricieuse et mal inspirée qui cherche noise à ses meilleurs amis!... Vous ne savez rien, vous ne discernez rien, et le jour peut venir, prenez-y bien garde, où malgré votre beauté, vos imaginations, votre soif de richesse, vous regretterez et regretterez en vain ces deux cœurs dévoués dont vous faites fi maintenant, — celui d'Ambrose et le mien.

Ce soir-là, le repas du frère et de la sœur s'acheva sans qu'ils eussent échangé aucune parole; mais, quand Reuben appela sur sa petite maisonnée la protection de Dieu, sa voix était plus profonde et plus douce qu'on ne l'entendit jamais.

IV.

Je ne sais ce qu'eût été Ben, si l'éducation moyenne avait fait peser sur lui l'écrasant niveau qui énerve et atténue tant de riches natures; mais les livres ne l'avaient ni instruit ni gâté. Depuis l'âge de sept ans, il avait été soumis à deux influences principales, celle du labeur physique le plus assidu, celle de ses communions fréquentes avec la nature, qui attirait à elle par mille séductions cet observateur inconscient. Peut-être dans cet humble lutteur elle avait caché l'étoffe d'un homme de génie. Il en avait au moins l'admirable candeur et les saintes crédulités. Tout ce qui était bas et vil lui demeurait forcément étranger. Pour rien au monde, il n'eût voulu douter de sa sœur, de cette sœur que lui avait léguée leur mère, et qu'il lui avait promis de rendre bonne, de rendre heureuse. — Je suis sûr, disait-il à son ami le forgeron, que, de là où elle est, elle nous regarde. Même arrivés au ciel, et absorbés dans l'éternelle béatitude, il est bien impossible que ces chers morts restent indifférens aux destinées de ceux qu'ils ont tant aimés. Le malheur, et je m'en accuse, c'est que je ne sais pas rendre la maison agréable à cette enfant... » Et là-dessus il se remettait à l'ouvrage plus assidûment que jamais pour remplacer l'argent que des mains inconnues lui avaient soustrait, et donner enfin à la petite coquette cette robe rose, frivole objet de tant de désirs périlleux.

Avice y songeait aussi, et comme Puck, grandissant peu à peu, devenait de plus en plus beau, il arriva que le colporteur, malgré l'aversion qu'il professait pour la race canine, laissa échapper quelques insinuations sur la facilité qu'on aurait à trouver un bon prix de ce « petit animal, » lequel tout aussitôt devint fort intéressant pour l'avide jeune fille. Jusque-là, elle s'était simplement abstenue de le maltraiter par égard pour les recommandations très expresses de son frère; mais, à partir du moment où elle l'envisagea comme objet de négoce, elle professa pour lui une touchante amitié, prodigue de caresses et de menus soins. Un jour cependant, par manière de phrase incidente : — Ne pensez-vous pas, dit-elle à Ben, que l'on pourrait se défaire avantageusement de ce petit chien?... La maladie peut nous l'enlever d'un jour à l'autre, et Dick assure que nous en aurions une livre sterling haut la main.

Ben la regarda gravement, d'un regard qu'elle connaissait, et qui avait le privilége de la réduire au silence : — Non, ma fille, je ne vendrai jamais ce pauvre petit être qui s'est attaché à moi, que j'ai pour ainsi dire formé de mes mains, et qui, passant à celles d'un étranger, pourrait devenir victime de véritables tortures. Ceci dit, ne m'en reparlez jamais...

Recommandation superflue. Avice savait fort bien que, pour certaines questions réservées, son frère, si complaisant, si faible qu'il pût être, ne se laisserait jamais entamer. Il aimait Puck, et l'idée d'en faire une marchandise ne pouvait d'aucune façon lui paraître acceptable. Elle se tut donc, honteuse elle-même, non de sa proposition, mais de l'avoir hasardée si mal à propos.

Pour elle, — ne l'avons-nous pas dit? — le meilleur temps de l'année commençait au mois de mai. C'était la saison des longues promenades autour de l'enclos, sous l'ombre favorable de grands bois où se dérobent les rencontres furtives; c'était aussi le temps des fêtes, des régales, des danses, des *veillées* en plein air. Lorsque s'offraient ces occasions bénies, elle ne marchandait point ses fatigues, et la même enfant qui, pour le soin du ménage, pour gagner quelque chose sur une emplette, n'aurait pu se résoudre à faire un pas, ne regardait pas à une course de dix ou douze milles, s'il s'agissait d'aller se divertir, de mettre à l'insu de Ben ses faux diamans et d'éclipser ainsi ses rivales. Il est vrai qu'au retour elle était trois fois plus difficile et se montrait comme mal à l'aise avec elle-même; mais en somme ce châtiment pesait sur les autres encore plus que sur elle. Aussi n'en tenait-elle pas fort grand compte. Si Ben hasardait par ci par là quelques douces remontrances sur ce goût exagéré pour le plaisir, une voix secrète plaidait en lui la cause d'Avice. Ces frivolités n'étaient-elles pas de son âge? Il eût bien voulu ne pas la laisser aller seule à toutes ces assemblées; malheureusement du matin au soir son travail le tenait enchaîné, soit à la carrière, si elle était en marche, soit, en cas de chômage, chez les cultivateurs du pays. Plusieurs d'entre eux, — ils l'aimaient assez généralement, — n'auraient pas mieux demandé que de le mettre en garde contre certains déportemens de sa sœur, ignorés de lui seul dans le canton; toutefois la prudence, disons mieux, une certaine couardise leur tenait bouche close. On le devinait peu endurant sur ce chapitre, et on lui connaissait des muscles dont le premier mouvement pourrait être redoutable. Quel est en pareilles circonstances l'ami qui n'hésite pas devant des révélations désobligeantes?

L'été cependant allait finir, et la saison allait se clore par un *wake-week* organisé dans une petite ville située à douze milles du cottage. Outre les chants, les danses, les festins ordinaires, on y tenait foire; un théâtre, un cirque, devaient y donner des représentations quotidiennes. Tant de promesses avaient mis le feu aux imaginations de la jeunesse. On ne parlait plus d'autre chose. Le vieux Dick circulait dans le pays plus affairé que jamais, et, pour récompenser Avice, qui venait de consacrer encore trois shillings, — ceux-là bien légitimement siens et provenant de ses ventes d'œufs, — à l'acquisition d'un beau ruban écarlate, il lui racontait les merveilles

de la foire en perspective, l'exhortant d'ailleurs à n'y pas manquer. — Bonne occasion, lui disait-il, pour voir une pièce de théâtre. Je crois bien que ce serait la première.

— Oh! certes, répondit Avice en soupirant.

— On ne peut pourtant pas mourir sans avoir vu cela. Tout mensonge, vous savez? mais ce n'en est que plus beau.

Et il racontait les décors, les palais de carton peint, les costumes pailletés, les vieilles comédiennes que le fard et la lumière de la rampe transforment en beautés accomplies, les rois superbes qu'on a vus l'heure d'avant fumer leur pipe, comme de simples mortels, sur le seuil d'une taverne. Avice l'écoutait, suspendue à ses lèvres. — Mais, lui dit-elle enfin avec quelque hésitation, si ces vieilles femmes deviennent si charmantes avec leur blanc, leur bleu et leur rouge, celles qui seraient vraiment jeunes, vraiment belles...

— Celles-là éblouiraient comme le soleil. Une jolie fille sur la scène épouserait un duc d'ici à Noël.

— Comment donc faire pour y monter? demanda la sœur de Ben dans une naïve et sincère anxiété que révélaient les ondulations accélérées de sa blanche poitrine... Faudrait-il beaucoup, beaucoup d'argent?

— En effet, il y en a qui paient, répliqua le vieux colporteur, du moins cela m'a-t-il été assuré; mais une vraiment belle fille trouve crédit sans trop de peine... Ses yeux et ses lèvres paient pour elle... A votre place, moi, j'essaierais, pas plus tard qu'à ce *wake-week*. Je ne me figure pas qu'on vous refuse un début.

Avice, tout à l'heure encore attentive, semblait maintenant découragée. — C'est que, voyez-vous, balbutiait-elle, je sais à peine mes lettres...

— Eh bien! après? s'écria Dick en faisant claquer ses doigts noueux. Pensez-vous qu'on vous tienne rigueur pour l'alphabet?... On vous *serinera* vos premiers rôles, comme ils disent; mais peut-être ne pouvez-vous point vous décider à quitter Isaac, reprit-il d'un air narquois. C'est un beau *gas* que ce meunier, il n'y a pas à contredire là-dessus.

— Ah! s'il n'y avait que lui pour tout embarras, l'affaire serait bientôt faite, repartit Avice, déroulant son ruban rouge, dont elle fouettait l'air par un geste de défi mutin.

— Prenez garde, vous l'aller froisser! recommença Dick, toujours de sang-froid. Puis, se penchant à l'oreille de la jeune fille et parlant tout bas :

— Pas vrai, lui demanda-t-il, Ben ne sait rien de cette histoire?

— Rien au monde, répondit-elle, tout à coup devenue plus rouge que son ruban.

— Raison de plus, ma fillette. Il n'est que temps de s'éclipser et de chercher un refuge. Croyez-moi, ne manquez pas cette occasion. Si vous avez besoin d'un coup d'épaule...

Avice, de plus en plus gênée par le regard froidement câlin de cet homme et par sa familiarité cynique, se débarrassa brusquement du bras qu'il avait amicalement passé autour de sa taille. Il s'en alla, ricanant dans sa barbe. — Elle ira, pour sûr, elle ira, murmurait-il à part lui, et nos seigneurs les ducs paieront bien cher ce qu'Isaac leur aura laissé.

Par une assez désastreuse coïncidence, à l'époque où allait s'ouvrir le *wake-week*, Reuben Dare se trouvait retenu pour quelques travaux urgens dans une ferme voisine d'Ashford-*in-the-water*, et, le dimanche avant son départ, Avice lui demanda la permission d'aller, en compagnie d'une de leurs voisines, passer quelques heures à la foire. Au premier abord, cet arrangement lui parut inadmissible. L'éloignement rendait impraticables l'aller et le retour dans la même journée. Il faudrait donc passer la nuit à la petite ville. Où logerait-on, et sous quelle surveillance?.. — Avice, préparée aux objections, les levait l'une après l'autre. On irait dans la charrette de dame Smedley; on coucherait au besoin chez des parens de cette obligeante voisine, « des personnes tout à fait comme il faut. » Elle-même l'avait offert, et offert avec tant d'insistance! Un refus la désobligerait, elle et les siens; ils y verraient une sorte de méfiance injurieuse, et, quoique le demi-cousin de dame Smedley fût un simple cabaretier, encore jouissait-il de la considération générale.

L'idée que sa sœur pourrait être appelée à passer la nuit dans une *public-house* n'avait rien de très séduisant pour le pauvre Ben; mais Avice, qui le voyait de plus en plus rebelle à son désir, redoublait d'éloquence, dépeignant une à une toutes les joies dont il avait la cruauté de la priver. Puis, émue elle-même des sentimens qu'elle voulait faire naître en lui, humiliée de le trouver intraitable, irritée, exaspérée par la résistance inattendue qu'elle rencontrait chez lui, elle finit par fondre en larmes, et Ben, qui ne pouvait se résoudre à la voir pleurer, finit par céder, se disant, pour sa propre justification vis-à-vis de lui-même, que peut-être bien, s'il s'obstinait, l'enfant gâtée se passerait, en son absence, de la permission qu'il aurait persisté à lui refuser. Il fut récompensé de sa faiblesse par un radieux sourire et une véritable pluie de baisers enthousiastes.

— C'est cela, disait-il presque réconcilié avec sa lâche complaisance, embrassez-moi bien ce soir pour nos adieux... Vous ne serez pas levée demain quand il faudra me mettre en route.

Et, par le fait, Avice dormait encore le lendemain lorsque Ben, levé avant l'aube, sortit du cottage encore enveloppé des brouillards frais de la nuit. On eût dit, sous cette vapeur blanche et glaciale, que toutes les vallées environnantes étaient couvertes de neige.

Puck, quittant sans regret apparent son nid de paille tiède, s'apprêtait à suivre dans les bois ce maître adoré : — Non, petit, non, lui dit Ben, qui volontiers lui parlait comme à un enfant; il est convenu que tu resteras confié à Nelly tant que la maison sera vide...

Puck comprenait-il bien tout le pathétique de la situation? Avait-il quelque secret pressentiment du sort qui lui était réservé? Malgré tout notre respect pour la sagacité canine, peut-être devons-nous hésiter à le croire. Cependant il se dérobait en reculant à la main que son maître étendait pour le saisir, et quand ce dernier l'eut réintégré à l'intérieur de la chaumière, quand la porte se fut refermée sur l'intelligente petite bête, un gémissement aigu, plaintif et presque lugubre, accompagna les premiers pas du carrier sur la montée qu'il allait gravir.

Ce fut le seul adieu que Ben entendit, le seul regret dont il emporta le témoignage. Avice dormait d'un profond sommeil.

V.

Le quatrième jour qui suivit cette triste matinée, il y avait grand tumulte et grande liesse dans toutes les tavernes de la petite ville de ***. L'une d'elles, et non certes la plus considérable, avait pour enseigne cette inscription : *Au plaisir du Mineur*, tracée en gros caractères rouges sur une planche barbouillée de noir; le porche, soutenu par deux piliers de chêne et tapissé au dehors d'un rideau de cobœas en pleine floraison, était garni de petites tables et de buveurs épanouis. Ce qui s'y disait et s'y chantait, nous ne le répéterions pas volontiers, pas plus, au reste, que nous ne boirions ce qui s'y buvait. En somme, la joie la plus franche animait cette réunion de bons ouvriers endimanchés, et cette joie éclata de plus belle quand une petite charrette, attelée d'un pauvre âne à peu près éreinté, déposa devant les cliens de la *public-house*, avec l'épaisse matrone Smedley, la pimpante Avice dans ses atours du dimanche, quelque peu poudreux, il faut l'avouer. Sa beauté radieuse souleva des *hourrahs* qui, nonobstant son aplomb habituel, parurent d'abord l'intimider. Elle se prit à rougir, et n'en sembla que plus charmante sous son coquet chapeau de paille décoré du ruban écarlate que Dick lui avait vendu avec accompagnemens de si salutaires conseils.

Les maîtres de la taverne, la traitant en amie de leur parente, l'embrassèrent familièrement; plusieurs des assistans les imitèrent, jugeant la plaisanterie de bon goût et le baiser de bonne prise. La belle pourtant ne perdait pas de vue sa petite caisse où se dérobaient encore, attendant l'heure d'entrer en scène, ces fameux diamans du vieux colporteur et un petit panier d'osier brun tressé dans lequel était tapi le pauvre Puck, à moitié mort de fatigue et de soif. Elle les fit bientôt monter l'un et l'autre dans la petite chambre qui lui était assignée, et ne tarda pas à les y aller rejoindre, pour vaquer aux soins de sa parure. Quand elle en ressortit, toutes traces du voyage avaient disparu ; le collier de cuivre, les joyaux de cristal taillé brillaient sur sa poitrine et à ses oreilles; ses beaux bras blancs, nus jusqu'à la naissance de l'épaule, appelaient et en quelque sorte défiaient orgueilleusement le regard; avec cela, une démarche leste et dégagée, « des allures de bergeronnette, » comme disait le propriétaire de l'*ale-house*, enchanté de ce prospectus vivant, qui allait donner du relief à son modeste établissement. Ce fut d'abord une rumeur dans l'assistance, puis les cœurs s'ouvrirent et les langues se délièrent : — Viens ici, fillette! — ma belle, un verre de vin chaud! — donnez-moi la préférence, j'ai parlé le premier! — par ici, par ici! — à ta santé, chère enfant! Ainsi interpellée, la triomphante Avice, s'habituant peu à peu à ce feu croisé de complimens et de provocations directes, circulait à la ronde, trempant ses lèvres roses dans tous les verres qu'on lui tendait. — Pas fière, à la bonne heure! reprenaient les buveurs, ravis de la trouver si docile... Une rasade ne lui fait pas peur... Allons, belle fillette, on ne boude pas un verre d'ale aux épices!...

Avice finit cependant par se dégager. Elle n'était pas venue pour amuser les faubourgs, et il lui tardait de faire connaissance avec les merveilleux spectacles de la fête foraine que lui signalaient de loin le roulement des tambours, les appels de la trompette à clefs, les cris aigus des *clowns* endoctrinant la foule béante. Les buveurs attablés sous le porche de la *public-house* ne pensaient déjà plus à sa gracieuse apparition parmi eux : ils parlaient salaire, émigration, Amérique, Australie; mais l'aubergiste et sa femme causaient encore en famille de leur belle visiteuse. — Quant à être une jolie créature, disait le mari, on ne peut pas lui contester cela. Il ne serait pas facile d'en trouver une mieux tournée ou plus appétissante. Et des allures!... Elle ne perd certes pas son temps... L'avez-vous vue sourire à Ésaü, quand ce vieux drôle lui passait son bras autour du cou?

— Oh! remarqua la femme avec une certaine mélancolie, pour ce qui est de la bonne volonté...; mais elle vise, je crois, plus haut qu'Ésaü.

— Oui, je la crois lasse des gâteaux d'avoine. Elle voudrait tâter du *plum pudding*. Ce sont tous ces journaux, tous ces romans qui leur montent la tête et leur tournent la cervelle. Croiriez-vous que celle-ci m'a demandé tout à l'heure combien de ducs il y a dans toute l'Angleterre.

— Et vous lui avez répondu?...

— Je lui ai répondu qu'il n'y en avait qu'un... Et c'est vrai, cela, femme... Il n'y a qu'un duc, à savoir le nôtre.

— Sans doute, mais quant aux journaux, encore faut-il bien qu'ils nous apprennent un peu comment va le monde...

— Belle nécessité, reprit le mari déjà grommelant. Et que vous importe? Quand votre chaudron est sur le feu, quand vous avez vu vos poules pondre, et quand vos choux ne sont pas gâtés, vous êtes au bout de votre tâche; le monde n'a pas besoin que vous vous mêliez de ses affaires; il est assez grand pour s'en tirer tout seul... Veillez seulement à ce que les enfans ne vous content pas de mensonges.

— Ah! les enfans, quelle corvée! reprit la femme avec une sorte de sanglot comprimé.

Le mari revint aussitôt, crainte de doléances, au sujet primitif de l'entretien conjugal.

— Ben aura tout de même du mal avec cette demoiselle; la voilà déjà qui court la ville, et avec une belle envie de voir ce qui se passe dans les théâtres. Tout cela peut mener loin.

— Que voulez-vous? la jeunesse est toujours la jeunesse. Il faut, je le sais, que les filles restent au logis; mais comment les empêcher de se regarder au miroir et d'aimer que les garçons prennent garde à elles? Convenez de plus que celle-ci doit trouver un peu triste ce grand bois de sapins qu'elle a toujours sous les yeux, et avec cela c'est une tête légère, un cerveau brûlé.

— Dites une enfant gâtée. Le logis qu'elle a, elle est encore bienheureuse de l'avoir. Ben n'est que trop doux et trop complaisant pour elle. Elle est chez lui comme une souris dans un grenier; mais vous savez ce qu'elle fait, la souris? Du diable si elle s'en tient aux épis tombés çà et là. Elle n'est contente, s'il y a des sacs de blé, qu'après les avoir éventrés et gâtés. Eh bien! ces femmes-là, voyez-vous, ce sont de vraies souris, des *rongeurs*, comme disent les savans. C'est drôle, très drôle, mais c'est ainsi... Quand il fit les souris et les femmes, Dieu savait sans doute pourquoi; moi, je ne m'en rends pas très bien compte...

Avice ne rentra chez elle qu'au petit jour. Elle avait le sang à la tête, les cheveux en désordre; ses vêtemens tenaient à peine. Elle accompagnait d'un rire idiot chacun de ses mouvemens, et finit par

se laisser aller, à moitié déshabillée sur son lit, dont elle ne prit pas même la peine de faire la couverture. Là elle dormit pesamment plusieurs heures de suite, sans bouger de place, malgré la fenêtre ouverte et le vent frais qui mordait au passage ses magnifiques épaules.

A son réveil, et ses ablutions parachevées, elle se retrouva aussi fraîche, aussi vermeille que si elle n'avait pas payé son tribut à l'orgie. Debout devant son miroir, elle s'examinait, et cette fois, sans aucune complaisance vaine, comptant ses attraits comme un capitaliste passe en revue ses valeurs avant de risquer un coup de bourse; puis, satisfaite sans doute du résultat de cette étude, elle compléta sa parure en y ajoutant une quantité de bagatelles sans valeur qu'elle s'était fait donner par ses admirateurs de la foire. La matinée était bénigne; le vent d'automne arrivait, à la fois doux et vif, par la croisée ouverte; le soleil jetait de joyeux rayons; dans les grands arbres les freux prolongeaient leurs coassemens rauques et monotones auxquels se mêlait le gai carillon d'une église lointaine. Pour tous ces bruits, d'une harmonie pénétrante, la jeune fille n'avait que des oreilles inattentives. Elle regardait sournoisement de temps à autre le panier où elle venait de réintégrer le pauvre Puck après l'avoir fait manger et boire. Tout à coup elle prit son parti, et descendit, ce panier au bras, sous le porche du cabaret. Même foule que la veille, mêmes propos, mêmes empressemens à régaler la beauté du lieu. L'ale aux épices, les rôties, le vin de sureau mêlé de cannelle où flottent des pommes sauvages, divers *possets* de lait et de miel, de pommes et de girofles, — ces boissons de l'ère d'Élisabeth pour lesquelles nos paysans du nord ont conservé un culte traditionnel, — lui furent offertes à profusion; mais elle ne mettait déjà plus la même condescendance à les accepter de toutes mains. Peut-être tenait-elle à conserver son sang-froid. Elle attendit de plus, pour aller en ville, que la bonne vieille Smedley eût le loisir de l'escorter.

Toutes deux gagnèrent directement l'extrémité de certaine rue où il est permis de croire qu'elles avaient donné rendez-vous à quelqu'un. Ce quelqu'un-là s'y trouvait déjà, les attendant, — un petit homme à figure chafouine, à voix de soprano. — C'est sans doute vous que je dois rencontrer ici? dit-il en abordant Avice; Dick vous a désignée à moi comme la plus jolie femme de toute la ville, et je ne puis craindre, en vous voyant, de m'y tromper.

Ce stupide compliment fit sourire Avice. — C'est sans doute vous, monsieur, répondit-elle, qui voulez acheter un chien?

— J'en achète tous les jours; c'est mon commerce.

— Eh bien! que dites-vous de celui-ci? reprit la jeune fille en ouvrant le panier que portait complaisamment dame Smedley.

— Vous n'aimez donc pas ce joli petit animal, que vous songez à vous en défaire?

— Moi?... non ; c'est mon frère qui l'aime et qui serait furieux, s'il savait ce que je fais en ce moment; mais je lui dirai que je l'avais emmené pour ne pas le laisser en mains étrangères, et qu'il s'est perdu dans la foule... Il faut donc me promettre de ne pas me démentir, si on venait à le retrouver dans vos mains.

— Je ne pense pas qu'on le retrouve, car d'ici à quelques heures il sera bien loin; dans tous les cas, je ne vous dénoncerai certainement pas... Voyons un peu l'animal...

Ici le commerçant prit Puck par la peau du col et le tint en l'air une demi-minute, le soupesant et l'examinant avec une attention tout à fait édifiante, après quoi il le replaça dans le panier sans trop avoir l'air émerveillé de ses mérites. — Vous estimez la bête un peu haut, madame, reprit-il ensuite d'un ton passablement froid... Je ne me figure pas que, si je le paie ce que vous désirez, je retrouve jamais mon argent; mais je me sens lié jusqu'à un certain point par la promesse que j'ai faite à mon ami Dick... Le chien n'est point mal d'ailleurs, sans compter la beauté de celle qui le vend... Donc, pour toutes ces raisons, j'accorde le prix que vous m'avez fait demander.

— Trois livres? dit Avice avec un empressement mal contenu.

— Trois livres, le panier compris.

— Prenez le panier, prenez tout... mais payez-moi vite.

Le marchand déposa lentement, une par une, les trois pièces d'or dans la main de la jeune fille, fiévreusement impatiente, qui semblait ne pas croire encore à sa bonne fortune. A peine les eut-elle reçues que ses doigts se fermèrent, comme mus par un ressort, sur cet or tant convoité; puis, sans un mot de remercîment ou d'adieu, ramassant à la hâte ses longs vêtemens autour d'elle, Avice s'enfuit comme un voleur pris sur le fait.

Cette brusque retraite ne laissa pas d'étonner l'acheteur de Puck. — Vraiment, dit-il à dame Smedley quelque peu stupéfaite, elle aussi, votre amie, est une étrange personne..., et, toute charmante qu'elle est, je ne la crois bonne que tout juste... cependant le chien vaut bien le double de ce que je l'ai payé, ajouta-t-il, resté seul, par manière de consolation.

VI.

Le surlendemain, le *wake-week* durait encore. Les tréteaux foisonnaient de saltimbanques bizarrement accoutrés, hurlant leurs burlesques harangues aux spectateurs ahuris. Devant les *public-*

houses, la ripaille continuait active, incessante, formidable, autour des *steakes* fumans et de l'*ale* couronnée de mousse. Les *encanteurs* forains arpentaient leurs étroits bazars, vantant le bon marché de leur misérable bric-à-brac. Les vielleux faisaient danser leurs singes savans; les acrobates pailletés, serrés dans leur surcot de velours poudreux et raidissant leurs muscles sous le maillot tricoté, se pavanaient au soleil de midi; les enfans brochaient sur tout ce vacarme avec leurs *penny-whistles* et leurs trompettes de fer-blanc. Dans cette foule affairée et bruyante, vous auriez vainement cherché Avice Dare. Avice, la belle Avice, n'était plus là. Isaac, le garçon meunier, son préféré de la veille, se promenait cependant, et non pas seul, sur la place du marché; mais la gentille brunette qui se suspendait si tendrement à son bras n'avait rien de commun avec Avice, sauf peut-être une certaine facilité à prendre pour bonnes et valables les paroles dorées du premier venu.

La journée s'achevait ainsi joyeusement, et le soleil baissait à l'horizon, lorsqu'une voix s'éleva près d'un groupe de spectateurs entassés à la porte d'un théâtre. — Où est mon Avice? Dites donc, vous autres? avez-vous vu mon Avice?... Faut-il l'aller querir là-dedans!... Elle est ici, vous savez, en compagnie de la voisine Smedley.

— Je l'ai aperçue quelque part, répondit une des femmes que Ben interpellait en ces termes. Elle parlait fort vite et confusément; pas une autre n'ouvrit la bouche.

Ben avait l'air tout heureux. Une rose décorait sa boutonnière. Il portait ses habits de fête. — Ma foi, reprit-il, s'adressant à la femme qui venait de lui répondre, si quelqu'un va être surpris, c'est bien elle. J'ai mis les morceaux doubles aux fermes d'Ashford afin de pouvoir venir régaler ma petite sœur... Elle aura sa robe, ou son châle, ou ce qui lui conviendra le mieux, car, sans le lui dire, on s'est fait un petit magot à son intention. Maintenant indiquez-moi *la Gerbe de Blé*. C'est là qu'elle a dû descendre avec dame Smedley, chez le demi-cousin de cette dernière.

— Je ne connais pas d'enseigne à *la Gerbe de blé*, repartit la femme; vous ne trouverez rien de pareil dans toute la ville.

— Comment cela? Je me rappelle pourtant fort bien le nom que ma sœur m'a donné. Après cela, elle est si distraite. Vous l'avez vue, cela me suffit. Où dois-je l'aller retrouver?

— Je l'ai vue... hier, reprit la femme, toujours plus embarrassée de sa contenance.

— Où donc?

— Sous le porche de *Miner's Joy*.

— Ah! c'est le nom de l'auberge? Eh bien! de quel côté faut-il prendre?

Au lieu de lui indiquer le chemin qu'il demandait, la charitable marchande, posant doucement sa main sur le bras de Ben : — N'y allez pas, lui dit-elle... Croyez-moi, n'allez pas à *Miner's Joy!*

— Et pourquoi non? s'écria-t-il aussitôt.

Cette fois personne ne répondit. Son regard courait de l'un à l'autre, ne rencontrant que des yeux baissés, des physionomies contraintes. On vit alors pâlir son front doré par le hâle.

— Voyons, dit-il, que prétend-on me cacher? à quoi faut-il m'attendre?... La petite est donc morte?

— Non pas, non pas, s'écrièrent trois ou quatre voix à l'envi l'une de l'autre... Elle n'a garde, continua l'une d'elles, et si quelqu'un sait vivre, allez, c'est bien cette délurée!

— Bien vous prend, à vous, d'être une femme, dit Ben les dents serrées... Un homme, à votre place, aurait appris à mieux parler.

Maintenant, plus pâle que la mort, ses yeux lançaient des éclairs. La bonne marchande, qui s'était emparée de son bras, s'y cramponnait de plus belle. — Ne vous y trompez pas, Ben, je ne veux point mal parler des enfans de votre mère; mais celle-ci n'est pas digne de ce que vous faites pour elle... C'est de la mauvaise graine, et pas autre chose.

— La preuve, la preuve, ou je fais un malheur!

Tous les assistans, effrayés de l'accent avec lequel ces mots étaient prononcés, répondirent pêle-mêle : — Ben, elle a vendu le chien... Avec l'argent, elle est partie pour Londres... Elle a promis aux comédiens qu'elle entrerait dans leur troupe... Elle a reçu le *denier à Dieu* du directeur... Elle ne pouvait pas finir autrement... Excepté vous, tout le monde connaissait ses fredaines, et cela depuis qu'elle a pu jouer de la prunelle avec les garçons. Tenez, Ben, demandez plutôt à Isaac, le garçon du moulin... Ils ont été ensemble toute la saison... Demandez-lui ce qu'il pense d'elle... Et d'autres vous en diraient autant, s'ils voulaient...

Ben frémissait de tout son corps, et sa lèvre inférieure, prise entre ses dents, commençait à saigner.

— Isaac Cliffe! s'écria-t-il interpellant le jeune meunier, qu'on venait de lui signaler à quelques pas du groupe. Réponds vite!... M'a-t-on dit la vérité?

L'autre avec un demi-sourire d'embarras et de vanité satisfaite : — Je ne puis vraiment pas y contredire, répliqua-t-il comme à regret. Et je vous assure, Ben, que j'aurais volontiers fait une honnête femme de votre sœur, n'était que je l'ai trouvée trop mauvaise pour qu'on la puisse jamais tenir.

Ces derniers mots étaient à peine sortis de sa bouche, que Ben fondit sur le jeune homme en deux ou trois bonds. Avant qu'il eût

songé à se garer de ce choc inattendu, Isaac fut saisi à bras-le-corps et lancé dans l'espace comme par l'explosion d'une mine creusée sous ses pieds. Cependant, comme c'était un garçon robuste et un lutteur renommé, il voulut, une fois retombé sur ses jambes, résister encore; mais comment tenir tête à une fureur pareille à celle qui animait le jeune carrier? Meurtri, brisé, renversé pour ainsi dire à chaque coup, Isaac ne fut bientôt plus qu'une proie inerte sur laquelle le vainqueur s'acharnait encore, lorsque les assistans se précipitèrent enfin pour la lui soustraire de vive force. On l'emporta tout couvert de sang dans un des cabarets qui garnissaient la place du marché.

Les sympathies de tous étaient en ce moment acquises au frère déshonoré, à la victime d'un si lâche abandon. On l'entourait, on lui tendait la main, et ceux qui venaient de s'entremettre pour arrêter l'élan de sa juste colère lui demandaient presque pardon. Les femmes, elles, cherchaient, chacune selon son génie, à lui trouver des consolations. — Ne prenez pas les choses si fort à cœur, murmuraient-elles, s'empressant autour de lui... Cette petite n'en vaut pas la peine... Maintenant que le théâtre et le péché l'ont prise, comptez que vous ne la reverrez plus, que vous n'entendrez jamais parler d'elle... Vous avez bien conscience que tous vos devoirs envers elle ont été remplis... Que voulez-vous? les femmes ont parfois le diable au corps, et c'est trop pour un homme d'avoir une femme et le diable à combattre en même temps... Quant à ce pauvre garçon que vous alliez tuer, il n'est pas de moitié si coupable qu'on vous l'a dit...

Que de paroles perdues! Ben n'en entendit pas une. Les pieds comme cloués au sol, le corps droit et rigide (on l'eût dit taillé dans la pierre), avec le regard fixe du taureau blessé à mort, mais qui se sent encore la force de tuer quelqu'un, il était terrible à contempler.

Tout à coup, levant les deux bras au-dessus de sa tête, il poussa une clameur désespérée : — Ah! criait-il, cette enfant!... cette enfant!... l'enfant de ma mère!...

Et il tomba comme frappé à mort, la face contre terre.

E.-D. Forgues.

LA

NOUVELLE PHILOSOPHIE

EN FRANCE

I. *De l'Intelligence*, par M. Henri Taine, 2 vol. in-8°; 1870. — II. *L'Année philosophique*, par M. Pillon, 1867 et 1868. — III. *La Morale*, par M. Renouvier, 2 vol. in-8°, 1869. — IV. *La Psychologie anglaise contemporaine*, par M. Th. Ribot, 1 vol. in-8°; 1870. — V. *L'Instinct*, par M. Henri Joly, 1 vol. in-8°; 1870.

Le mot de philosophie nouvelle ne doit éveiller ici aucune des grandes ambitions de la pensée. L'espèce d'originalité qui nous a paru justifier un pareil titre dans le travail d'idées qui s'opère sous nos yeux n'a aucun des brillans caractères, aucune des hardies allures qui ont excité autrefois, sous ce nom, tant d'enthousiasmes suivis de tant de déceptions. Cette philosophie n'en est pas moins réelle et sérieuse, déjà riche en résultats, féconde surtout en espérances d'autant plus légitimes qu'elles ont pour base, non les spéculations du génie personnel, mais les données accumulées d'une expérience pratiquée avec ensemble par tous les savans de notre temps. Si l'originalité ne s'en manifeste point par l'audace des méthodes et la puissance des créations individuelles, elle se laisse voir à certains caractères vraiment nouveaux, communs aux divers esprits qui se livrent aux recherches philosophiques, soit dans la direction des intelligences, soit dans la méthode des investigations, soit dans les habitudes du langage. Il nous semble que depuis un petit nombre d'années la philosophie est entrée dans une voie nou-

velle, et que le livre dont nous avons à rendre compte tout particulièrement, au lieu d'être un incident qui tranche avec le mouvement général des esprits, un phénomène qui éclate tout à coup dans un contraste absolu avec tout ce qui l'entoure, est une œuvre de cet esprit qui travaille la pensée philosophique de notre temps, quels qu'en soient d'ailleurs les mérites personnels.

I.

Dans une précédente étude, nous avons montré comment, sous l'énergique impulsion, on pourrait dire sous l'impérieuse direction de Victor Cousin, la philosophie de la première moitié de ce siècle en France s'est vouée presque exclusivement aux œuvres historiques. Il faut ajouter, pour la complète explication du phénomène, que, si l'esprit contemporain parut oublier la science pour l'érudition, c'est que la philosophie des siècles précédens avait vécu dans une superbe ignorance du passé. Le mouvement dont Cousin fut l'ardent et infatigable promoteur devait se produire en tout cas et durer jusqu'à l'entière satisfaction d'une curiosité d'autant plus vive qu'elle avait plus de merveilles à contempler dans ce monde si peu connu des systèmes et des écoles philosophiques. L'engouement pour ces sortes de révélations fut tel tout d'abord qu'on crut la philosophie assez riche de son passé pour pouvoir y renfermer son présent et son avenir, et que l'idée vint non-seulement à Cousin, mais à presque tous les chefs d'école de ce temps, de traiter toute recherche spéculative par les procédés de la méthode éclectique. Ce ne fut que l'illusion d'un moment. Victor Cousin fut le premier à s'apercevoir que l'éclectisme ne pouvait convenir qu'à cette classe d'esprits subtils et curieux qui ne cherchent dans la philosophie qu'une matière d'érudition et de critique. Il avait trop le goût de la discipline et la passion du gouvernement en toutes choses pour ne pas éprouver le besoin d'une doctrine à laquelle il pût rallier au plus tôt les intelligences et surtout les âmes troublées un moment par cette magnifique, mais étrange et confuse revue des idées qu'il avait fait d'abord passer sous les yeux. Pour la mission d'enseignement et en quelque sorte de prédication que le maître et son école assignaient à la philosophie de leur temps, cette doctrine ne pouvait être autre que le spiritualisme. Le mal fut qu'on improvisa ce spiritualisme en le formant d'élémens empruntés à certaines écoles anciennes et modernes connues sous ce nom, sauf à recouvrir le tout d'une apparence d'analyse psychologique. De ce travail trop hâté sortit un éclectisme vague, incohérent, superficiel, aussi incertain dans ses méthodes et ses théories qu'il était intolérant

dans ses conclusions, et dont Platon, Descartes, Leibniz, faisaient le fond. Aristote y était suspect à beaucoup d'égards; Spinoza n'y pouvait avoir sa place; Kant, Schelling et Hegel, accueillis d'abord avec enthousiasme, en étaient définitivement exclus; le nom de Maine de Biran y était tenu en grand honneur, sans que sa doctrine y entrât d'ailleurs pour une bien large part.

Tel a été le double caractère de la philosophie régnante jusqu'à ces dernières années. Au sein de cette école, qui, pour l'érudition et le talent littéraire, ne connut pas de rivale, l'initiative philosophique fut aussi rare et aussi faible que l'initiative historique fut fréquente et heureuse. On ne lui rendrait pas justice, si l'on ne voyait en elle qu'une école de doctrine. Ce fut là son moindre mérite, quelles qu'aient été ses prétentions à cet égard. La doctrine a dû son autorité à la nature des sentimens qu'elle éveillait dans les âmes plus qu'à la force et à la vigueur des idées qu'elle répandait dans les esprits. Un tel spiritualisme pouvait faire illusion à un public avide de cet ordre de vérités autant que sensible aux charmes du style et de l'éloquence; il ne tenait point devant l'analyse et la critique des juges sévères. Le vrai mérite, la gloire de l'éclectisme fut d'avoir été une grande école d'histoire qui a produit, sous l'inspiration de Victor Cousin, une série d'œuvres aussi remarquables par la qualité de l'érudition que par le talent de l'exposition. Voilà un titre que ne peuvent lui contester nos voisins d'outre-Rhin si dédaigneux de la science française. S'il y a une réserve à faire sur certaines de ces études, c'est à propos de la critique elle-même, à laquelle la trop constante préoccupation d'une doctrine n'a pas toujours laissé toute la liberté nécessaire. La polémique y entre pour une trop grande part, et le parti-pris y est trop évident contre certains systèmes qui font encore honneur à l'esprit humain par la difficulté des problèmes soulevés et par la grandeur des solutions proposées. On ne s'est pas assez souvenu que la philosophie doit être traitée comme une science, et que la science fait son profit de tous les sérieux efforts tentés pour faire avancer les questions. Telles erreurs d'un Aristote, d'un Plotin, d'un Spinoza, d'un Malebranche, d'un Leibniz, ont plus de prix que telles vérités banales qui ne sont souvent que des préjugés du sens commun.

Quoi qu'il en soit, la direction des esprits a changé depuis quelque temps. Il est manifeste qu'un vent nouveau souffle dans les régions de la philosophie, lequel, sans faire abandonner les études historiques, toujours chères à notre siècle, ramène peu à peu la pensée aux questions d'analyse et de théorie, qui font l'objet même de la science. L'esprit contemporain semble éprouver le besoin de se remettre en quête de solutions nouvelles. Avec une provision de

faits nouveaux, avec des méthodes plus sûres, avec une plus riche et plus instructive expérience, il reprend les questions philosophiques qui avaient été posées et débattues avec plus ou moins de succès au XVIIe et au XVIIIe siècle; seulement il les reprend en se rendant mieux compte des difficultés, avec la ferme résolution de ne pas dépasser les limites de l'observation, et d'abandonner au domaine de la foi et de l'imagination les problèmes qui ne lui paraissent pas susceptibles d'une solution scientifique. On ne croit plus que la science est tout entière dans son histoire, comme il avait semblé dans un moment d'enthousiasme qui rappelait la renaissance; il ne s'agit plus d'en recueillir et d'en combiner les élémens, sous l'examen d'une critique plus attentive à la convenance morale qu'à la valeur scientifique des doctrines. C'est dans les voies de l'expérience et de l'analyse qu'on cherche des solutions plus exactes, plus positives. Sans parler des penseurs originaux qui, comme M. Renouvier, ont toujours cherché la vérité en dehors des traditions et des écoles en vogue, ni des savans qui, comme M. Cournot, ont essayé de renouveler par les données de la science l'analyse et la critique de l'entendement, il est curieux de voir la génération actuelle des professeurs universitaires rentrer dans les études de théorie pure, à l'exemple de Locke, de Hume, de Condillac, de Cabanis, de Maine de Biran, de Jouffroy. C'est un professeur de lycée, M. Ribot, qui vient d'exposer en les résumant dans un excellent langage les théories psychologiques de la nouvelle école anglaise, laquelle compte parmi ses chefs Stuart Mill, Alexandre Bain, Herbert Spencer. Un autre professeur, M. Joly, vient de faire sur l'instinct une de ces monographies qui, par l'étendue des recherches, la richesse et la variété des observations, le développement des analyses, servent souvent mieux la science que les ouvrages d'ensemble les plus goûtés. Sous ce rapport, nul philosophe n'a rendu plus de services à la psychologie que ne l'a fait M. Albert Lemoine, un maître de conférences de l'École normale, par une série de mémoires sur l'habitude, sur le sommeil, sur le somnambulisme, sur la folie, sur tous ces phénomènes complexes pour l'explication desquels l'expérience physiologique doit s'ajouter à l'analyse psychologique. A mesure qu'on suit l'auteur dans le cours de ces études, on voit son talent d'observation se dégager des préjugés métaphysiques qui semblaient gêner son analyse dans ses premiers essais. La métaphysique elle-même, tout en restant fidèle à de hautes et antiques traditions, a cherché dans plusieurs ouvrages récens, notamment dans le rapport de M. Ravaisson sur la philosophie française contemporaine, la forme systématique que le spiritualisme de l'école éclectique n'avait point su lui donner. On peut contester certains points de cette forte et savante

exposition; il est impossible d'en méconnaître la précision et l'enchaînement. Tout y jaillit d'une même source, tout y repose sur un seul principe, tout s'y explique par une maîtresse formule. Œuvre d'un esprit profond et subtil, rien ne ressemble moins que cette doctrine à une combinaison éclectique; elle a ceci de particulièrement original, que l'effort de la pensée créatrice n'y est pas moins remarquable que l'inspiration de la science traditionnelle.

Il est un autre caractère aussi saillant du mouvement philosophique contemporain, c'est le réveil de l'esprit critique dans les œuvres de la pensée spéculative. Pour arriver le plus vite et le plus sûrement possible à faire un choix entre tous ces systèmes, dont le spectacle était plus propre à frapper l'imagination qu'à fixer la pensée, l'école dominante n'avait pas trouvé d'autre moyen que de faire du sens commun le critère à l'aide duquel on pouvait discerner les meilleurs élémens de la doctrine dont on avait absolument besoin. Sans avoir jamais bien défini la nature et l'origine des vérités qui composaient le domaine de ce sens commun, l'école en question était pourtant parvenue à en faire une véritable règle critique pour le jugement et le choix des doctrines du passé. Lorsqu'on avait parlé des croyances du genre humain sur tels ou tels points de métaphysique ou de morale, il semblait que tout fût dit, et qu'il n'y avait plus qu'à s'incliner devant une pareille autorité. C'est au nom de ces croyances communes qu'on imposait à l'initiative personnelle des limites qu'il était interdit de franchir, alors même que l'analyse, l'expérience, la logique, semblaient lui donner raison. Qu'est devenue cette préoccupation un peu tyrannique du sens commun au sein de la nouvelle génération philosophique? On en retrouve encore quelques traces chez certains professeurs attardés de la philosophie officielle; mais elle a fait place à un esprit tout opposé dans la grande majorité des jeunes esprits qui se livrent à ce genre d'études. Si l'on procède généralement avec moins de confiance, moins d'engouement dogmatique, cela tient à ce qu'on se garde de plus en plus des méthodes *a priori*. On n'a plus le respect superstitieux du sens commun; si l'on ne va pas jusqu'à le braver sans raison, on ne le suit qu'autant qu'il est d'accord avec l'expérience et l'analyse. Il est évident que l'esprit contemporain obéit à un autre critère, et que son initiative personnelle n'est plus gênée par le besoin de rester fidèle aux croyances dites éternelles et universelles de l'humanité : excellente disposition d'esprit pour les œuvres de véritable philosophie, du moment qu'elle est tempérée par la sûreté des méthodes d'investigation.

Mais le signe le plus frappant, à notre avis, de la révolution qui s'opère sûrement et sans bruit dans les esprits voués aux études de

ce genre, c'est l'introduction des méthodes et des théories scientifiques dans toutes les parties de la spéculation philosophique, dans la métaphysique, dans la logique, dans la psychologie, dans la morale elle-même. La philosophie qui a précédé avait eu pour berceau la littérature, la morale et la politique. C'est à tort qu'après coup on a voulu la faire remonter à Maine de Biran. Elle est née, non pas des méditations de ce psychologue solitaire, mais des brillantes leçons de la Sorbonne et des ardentes conférences de l'École normale. Royer-Collard était un docteur et un orateur politique d'une incomparable autorité. Victor Cousin était un lettré dans le meilleur sens du mot, mettant sa grande et belle littérature au service de traditions philosophiques auxquelles nul ne savait comme lui rendre la jeunesse et la popularité. C'était un esprit trop supérieur pour refuser aux sciences leur place légitime; mais il les admirait et les voulait chez elles. Telle était sa répulsion instinctive pour leur intrusion dans le domaine de la philosophie, qu'il allait jusqu'à la regarder comme une véritable invasion de la barbarie dans l'empire des hautes idées. Ne comprenant pas d'ailleurs, surtout dans les derniers temps de sa carrière, la philosophie comme une spéculation essentiellement générale et encyclopédique, et la ramenant de plus en plus à un petit nombre de problèmes moraux et théologiques, il ne sentait ni l'à-propos ni l'utilité d'une alliance avec les sciences positives. C'était du côté de la religion, de la littérature, de l'histoire, qu'il tournait les regards pour trouver des alliés et des auxiliaires à la philosophie. Sortie presque tout entière du même berceau, nourrie du même lait, son école a généralement partagé ses goûts. Qu'avait-elle besoin des sciences positives, ne croyant guère avoir autre chose à faire qu'à résoudre des problèmes historiques, ou à défendre des thèses spiritualistes avec des argumens qui n'avaient de nouveau que le langage?

Aujourd'hui on sent que l'avenir de la philosophie n'est plus dans la littérature. On le sent parce qu'on revient à une plus juste et plus large idée de la philosophie, c'est-à-dire d'une spéculation trop haute, trop libre, pour être mise au service des intérêts même de l'ordre le plus élevé. N'est-ce pas Aristote qui a dit : « Il est évident que nous n'étudions la philosophie pour aucun autre intérêt étranger? De même que nous appelons homme libre celui qui s'appartient et qui n'a pas de maître, de même aussi cette science, seule entre toutes les sciences, peut porter le nom de libre (1). » On commence à trouver que l'indifférence des savans pour la philosophie et des philosophes pour la science n'est pas un état normal

(1) *Métaph.*, l. Ier, ch. 2.

pour la pensée; au lieu de craindre les empiétemens réciproques des deux puissances, comme l'avait fait l'école de Victor Cousin, on aime à voir les savans s'essayer dans des considérations philosophiques, et les philosophes appuyer leurs théories ou leurs hypothèses sur des expériences ou des analyses scientifiques. Le moment où a fleuri l'éclectisme n'était pas encourageant pour les tentatives de ce genre. Un savant de premier ordre, M. Cournot, a repris dans deux ouvrages considérables l'examen de toutes les grandes questions de logique qui avaient été traitées avec plus ou moins de succès par de purs philosophes, en les éclairant des plus sûres et des plus précieuses lumières de la science. Il a fait cette œuvre originale et difficile avec un sens critique, un talent d'analyse vraiment remarquable, et dans un langage excellent. Combien a-t-il eu de lecteurs dans le monde de la philosophie contemporaine? Nous en connaissons quelques-uns parmi les meilleurs esprits; mais ce qui est certain, c'est que, lorsque ce nom fut mis en avant, il y a une dizaine d'années, pour une candidature académique, on semblait généralement ignorer l'existence philosophique de ce modeste et judicieux esprit. Il avait pourtant fait la lumière, sans aucun bruit, sur une foule de problèmes intéressans, à peu près comme Maine de Biran, dont l'obscurité n'a cessé que le jour où Victor Cousin l'a révélé au monde savant. Une pareille indifférence serait maintenant impossible. Les livres de M. Cournot sont entre les mains de tous les jeunes professeurs de l'Université, qui enrichissent de ses observations et de ses analyses leur cours de logique. D'autre part, il n'est pas un psychologue de notre temps qui croie pouvoir résoudre un important problème de sa science sans le secours de la physiologie et de l'histoire naturelle. Cette préoccupation est devenue si générale qu'on la retrouve chez les philosophes de toutes les écoles. Les spiritualistes les plus décidés n'y échappent pas plus que les matérialistes et les positivistes. M. Ravaisson, M. Janet, M. Lévêque, semblent en ce moment obéir à une idée fixe, celle de chercher dans les théories scientifiques des argumens et chez les savans des auxiliaires pour un spiritualisme qui puisse se concilier avec les progrès des sciences positives.

On peut noter enfin un dernier caractère de la nouvelle philosophie non moins sensible que les autres : c'est le changement de langage. Victor cousin serait tout étonné et médiocrement satisfait de ne plus retrouver que chez quelques disciples attardés cette riche et belle langue qu'il savait si bien parler et si bien écrire, langue pleine de mouvemens oratoires et d'images poétiques en même temps que de formules empruntées à toutes les écoles, où l'art du grand écrivain avait su fondre dans une harmonieuse unité toutes les

formes de la pensée ancienne et moderne. Si ce n'était pas le style sévère et simple de la science, c'était bien le magnifique langage de cette philosophie des Platon, des Malebranche, des Fénelon et des Bossuet, encore enrichie des formules de la philosophie contemporaine, que le maître avait su y faire entrer en ménageant le goût et en aidant l'intelligence de ses lecteurs. D'habiles disciples ont su manier cette langue et en composer des œuvres d'un certain mérite; mais, quand des auteurs sans talent et sans goût voulurent s'en servir pour exprimer les amplifications de leur esprit médiocre ou vide, il fut facile de voir à quel point le talent peut faire illusion, en France surtout, sur la valeur réelle des idées. C'était plutôt la langue de l'érudition que de la pensée. Du moment que l'esprit philosophique ressaisissait la direction des intelligences, il était naturel que le goût de l'analyse et de la critique ramenât le goût de la simplicité et de la précision scientifique. On revient donc presque sans s'en douter à la langue de Descartes, de Condillac, de Laromiguière, de Jouffroy. On recherche moins les métaphores et les effets oratoires, on préfère le style lumineux au style éclatant; on se garde de la déclamation, et l'on ne donne plus guère une tirade éloquente pour une démonstration. Cela n'empêche pas néanmoins le talent de l'écrivain de se montrer. Nos meilleurs, nos plus sérieux philosophes ne peuvent écrire sur les matières les plus abstraites et les plus arides sans laisser voir qu'ils ont du style; mais lorsque l'expression forte, vive, pittoresque, originale, arrive pour peindre une pensée, pour figurer une formule dont ils ont donné l'analyse ou l'explication dans les termes mêmes de la science, c'est pour rendre la vérité accessible à l'imagination aussi bien qu'à l'intelligence, et surtout pour faire ressortir une analogie véritable entre les lois de la nature et les lois de l'esprit. Ce sont de ces moyens d'expression qui n'ont rien de commun avec les effets oratoires ou poétiques de la littérature philosophique d'un autre temps, et que les savans eux-mêmes ne négligent pas, pour peu qu'ils soient écrivains, dans leurs expositions les plus spéciales et les plus techniques.

Tels sont les caractères qui nous ont le plus frappé dans les œuvres diverses de la philosophie contemporaine. Si l'on ne trouve pas dans toutes la force, la distinction, la véritable originalité, on peut dire que les qualités solides s'y montrent généralement, qualités d'observation, d'analyse, de critique, qui ne se sont pas aussi fréquemment rencontrées dans les œuvres plus littéraires de l'époque éclectique. Sauf de brillantes individualités, la jeune génération annonce plus de méthode que de talent. Il ne faut pas le regretter, l'œuvre philosophique se faisant beaucoup plus avec l'une qu'avec

l'autre. Les écrivains ne manqueront jamais dans le pays des lettres par excellence; les savans, les érudits, les vrais penseurs, y sont plus rares. C'est ce qui fait le contraste un peu fâcheux entre la richesse de notre littérature et l'indigence de notre science philosophique.

II.

M. Taine est du petit nombre de philosophes auxquels ne s'applique point cette observation; si c'est un penseur plein de savoir, c'est aussi un écrivain des plus brillans et des plus originaux. Quelque jugement que l'on porte sur sa manière d'écrire, on ne peut lui reprocher de songer au style : on voit trop bien qu'il ne cherche et ne choisit son expression que pour donner plus de force, de justesse, de relief, à l'idée qu'il se fait de la vérité. En lisant ce livre de savante analyse et de forte théorie, nous avons éprouvé un véritable plaisir à retrouver la langue claire, vive, simple, que parlaient nos pères dans toute espèce de sujets, et particulièrement dans les matières philosophiques. Ce n'est pas que M. Taine n'y conserve ses qualités propres et aussi ses défauts. La richesse y dégénère en intempérance dans le langage comme dans la pensée : la science y tourne trop à la formule; mais, comme il s'agit ici d'analyses plutôt que de descriptions, nous aimons mieux la surabondance des exemples là où les faits sont nécessaires que l'exubérance d'images et d'épithètes qui encombrent ses descriptions, et mêlent ainsi un peu de fatigue à l'intérêt toujours vif et soutenu qu'y prend le lecteur.

Tous les caractères qui font l'esprit de la nouvelle philosophie se révèlent dans son dernier livre d'une façon éclatante et même excessive. Bien qu'il ait toute l'instruction historique des penseurs de son temps, c'est vers les œuvres d'analyse et de théorie qu'il se sent particulièrement attiré. La science pure l'intéresse beaucoup plus que l'histoire, plus même que la critique appliquée aux doctrines du passé, dont il ne fait aucune mention. D'autre part, il est visible que son critère n'est nullement le sens commun, et que, sans chercher le paradoxe, il n'en a point peur. Nul esprit de notre temps n'a moins eu souci du sens commun dans les recherches philosophiques, et son dernier livre montre qu'il a tout osé contre une autorité si respectée des philosophes éclectiques. Enfin M. Taine n'est pas seulement de cette école philosophique qui pense que la philosophie a besoin des sciences de la nature pour la solution de tous ses grands problèmes; il pousse la prédilection pour les méthodes scientifiques jusqu'à les appliquer aux questions esthétiques

ou psychologiques, sans admettre aucun tempérament dans l'application, et sans accorder le moindre crédit au témoignage propre du sens intime en tout ce qui contredit ses analyses et ses explications. Une théorie expliquée avec les seules données de l'expérience n'était pas un sujet nouveau; mais c'est merveille de voir ce que peut faire un esprit de cette trempe mettant toutes ses facultés d'analyse et d'exposition, toutes les ressources de la méthode expérimentale, au service d'une thèse déjà développée par Hobbes, par Locke, par Condillac, par Hume, reprise avec les méthodes nouvelles, les expériences récentes de la science contemporaine, par Stuart Mill, Bain, Spencer et toute l'école anglaise de notre temps.

A voir comment M. Taine procède dans toutes les études auxquelles il se livre, il serait difficile de dire au juste à quelle école il appartient, tant ses allures de pensée et de langage sont personnelles. On peut trouver des doctrines plus ou moins semblables à la sienne soit pour les méthodes, soit pour les conclusions : les noms que nous venons de citer rappellent tous le même ordre d'idées et le même esprit de recherches sur un sujet commun; mais, s'il s'agit de l'influence d'une tradition philosophique sur la direction de la pensée et sur la conception de la doctrine, nous ne voyons pas quels ont pu être ses maîtres. Son œuvre étant donnée, la doctrine qui s'en dégage est si nette, si simple, si bien liée dans toutes ses parties, qu'elle se prête on ne peut mieux à une classification, elle rentre dans la grande tradition de la philosophie expérimentale; cependant, bien que cet esprit curieux et avide de savoir ne laisse échapper aucun des anneaux de cette chaîne non interrompue qui relie la philosophie expérimentale de nos jours à l'ancienne philosophie de la sensation, ce n'est pas dans cette tradition qu'il faut chercher les maîtres de sa pensée, si elle en a. Il n'est le disciple ni de Hobbes, ni de Condillac, ni de Hume, ni de l'école positiviste, ni même de Stuart Mill, qu'il a exposé et jugé avec autant de sympathie que de liberté. Si l'on voulait absolument lui trouver des maîtres, c'est aux amphithéâtres de l'École de médecine et du Jardin des Plantes qu'il faudrait aller. Voilà les sciences de son goût, voilà les méthodes qui obtiennent seules sa confiance, et qu'il s'efforcera de transporter dans toutes ses études esthétiques ou psychologiques. Sauf l'emploi des sens et des instrumens de l'observation sensible, M. Taine étudie l'homme absolument comme le naturaliste ou le physicien étudie la nature, c'est-à-dire en n'y voyant que des événemens à observer, des rapports à noter, des types à reconnaître, des lois à déterminer. L'homme observé, analysé, décrit dans ses œuvres, comme la nature, telle est la méthode psychologique de l'auteur du livre *de l'Intelligence*.

Cela ne suffit point pour expliquer ce livre. M. Taine n'est pas le premier qui ait appliqué à l'étude des phénomènes moraux la méthode expérimentale comme on la pratique dans les sciences physiques. Ce qui fait l'originalité propre des livres de M. Taine, en particulier du livre *de l'Intelligence*, c'est bien moins la méthode que le tempérament d'esprit de l'auteur. M. Taine aime, on pourrait dire excelle souvent à retrouver dans les œuvres des écrivains ou des artistes qu'il s'est proposé d'étudier ce qu'il appelle les facultés maîtresses; et, quand il croit avoir fait cette découverte, il lui semble avoir sûrement expliqué l'œuvre qui a fait l'objet de son analyse. Si l'on était tenté d'appliquer sa méthode à son livre, il ne serait peut-être pas difficile de découvrir la faculté dominante qui se montre, se déploie, se joue en quelque sorte, dans cette œuvre de longue haleine, à travers les observations, les analyses et les descriptions qui la remplissent et parfois en embarrassent la marche. M. Taine nous paraît appartenir à cette famille d'esprits qui éprouvent sur tout sujet d'étude l'impérieux besoin de ramener à la plus grande simplicité possible le problème à résoudre. Son intelligence, avide de lumière par-dessus tout, cherche en toute chose l'explication la plus facile à représenter à l'imagination et à faire entrer dans une formule unique. De là le double caractère de toutes ses théories esthétiques ou psychologiques : action toute mécanique de ses principes d'explication, abus des formules simples dans l'expression de sa pensée. A cet égard, sans vouloir le comparer à des philosophes dont il diffère essentiellement par la méthode et la doctrine, nous trouvons que cet esprit se rapproche beaucoup plus de Hobbes, de Descartes, de Spinoza, de Condillac, que de tous les autres philosophes, dans sa manière de simplifier les réalités les plus complexes. Assurément M. Taine est trop versé dans les sciences de notre temps, trop fidèle aux nouvelles méthodes, pour rentrer dans les grossières explications des *Élémens de philosophie*, dans les superficielles analyses du *Traité des passions* ou du *Traité des sensations*, dans les hardies spéculations de *l'Éthique;* mais il nous semble reconnaître les mêmes tendances d'esprit avec des procédés d'une tout autre portée et des données expérimentales bien autrement sûres, précises et abondantes.

On s'étonne tout d'abord de voir M. Taine débuter par une théorie des mots, contrairement à la constante manière des philosophes qui l'ont précédé dans l'étude de l'esprit humain. Ce début tient, non à une fantaisie de son esprit, mais à la rigueur de sa méthode. Avant lui, on avait procédé invariablement du simple au composé, c'est-à-dire par la synthèse; on avait traité des idées et des facul-

tés avant de parler des signes. L'auteur procède par l'analyse tout d'abord, en allant du composé au simple, et il opère ainsi avec grande raison selon nous, puisque le composé c'est la réalité, tandis que le simple, c'est l'abstraction. D'ailleurs il ne pouvait, comme l'ont fait Aristote, Locke, Reid, Condillac, prendre pour objet direct de ses observations les facultés elles-mêmes, dont il déclare l'existence plus que contestable. Quant aux idées, dont il fera plus tard l'objet propre de son étude, il croirait débuter par des abstractions, s'il les dépouillait de leur enveloppe sensible. M. Taine entend prendre la réalité pour point de départ de ses recherches. Or la réalité, c'est le concret, c'est le mot lui-même, forme extérieure de l'idée, qui n'a son complément, par suite toute sa réalité, qu'autant qu'elle est arrivée à l'expression. On a tant parlé du langage, de ses diverses formes, de son influence sur le développement de la pensée, qu'il ne semble plus rien rester à dire sur un tel sujet. Et pourtant le chapitre que lui a consacré M. Taine est un des plus intéressans et des plus originaux du livre par la nouveauté des aperçus, la profondeur des analyses, et disons-le aussi par la forme paradoxale des conclusions. M. Taine n'est pas de ces esprits qui excellent à embrasser toutes les parties d'un sujet, à résumer toutes les idées saines et justes qui ont été émises. Esprit plus pénétrant qu'étendu, il choisit sur chaque question un point essentiel, et y porte tout l'effort de sa pensée. Dans la thèse si complexe et si rebattue des signes, il s'applique particulièrement à définir la fonction du mot. Pour lui, il ne suffit pas de dire que le mot est un signe. Ce qui en fait le rôle capital et un si puissant principe de développement pour l'intelligence, c'est qu'il sert dans toutes les opérations un peu complexes de l'esprit à remplacer par la plus heureuse abréviation tout un ensemble de sensations, tout un cortége d'images, dont il est l'expression résumée. M. Taine a parfaitement compris et fait ressortir la distinction entre la signification virtuelle et possible et la signification actuelle et réelle du mot. Si l'esprit restait toujours en présence des choses elles-mêmes, occupé et comme obsédé par les mille propriétés de la réalité offerte à son imagination, il ne pourrait ni juger, ni raisonner, ni combiner, ni créer, ni faire aucune de ces opérations pour lesquelles il a besoin d'élémens simples. Il en serait réduit, à peu près comme les animaux, à sentir, à percevoir, à imaginer, à associer ses impressions et ses souvenirs par l'unique loi de contiguïté dans le temps et dans l'espace. En lui permettant d'opérer sur ces espèces d'équivalens simples qu'on appelle les signes, le langage rend possibles ses déductions, ses analyses, ses généralisations et ses classifications, toutes les œuvres en un mot de science et de spéculation qui sont le privilége de la

pensée humaine. Et cela est vrai non-seulement des noms communs qui répondent à certains caractères abstraits des choses, mais encore aux noms propres eux-mêmes, qui répondent à des réalités concrètes et individuelles. Quand on dit l'arbre, le livre, la patrie, l'abstraction est manifeste, et la fonction essentielle du mot ressort clairement; mais si l'on prononce dans le discours les noms d'Alexandre, de César, de Napoléon, il est bien rare qu'on ait besoin, pour le développement de la pensée, de toute la compréhension du mot, il suffit le plus souvent de réveiller dans l'esprit de l'auditeur ou du lecteur certains traits caractéristiques qui résument la nature ou la vie de ces individualités. En ce sens, on peut dire que les noms propres sont comme les cadres où l'esprit, dans la mesure nécessaire, puise les élémens dont il a immédiatement besoin, laissant le reste pour un usage ultérieur, tandis que les noms communs peuvent être considérés comme de vrais équivalens, quant à leur valeur compréhensive, des extraits de la réalité concrète.

Cela convenu, est-ce à dire que le signe soit devenu un véritable *substitut* de l'idée dans le sens absolu du mot, ainsi que le prétend M. Taine? C'est une formule qu'il est difficile d'accepter entièrement. Quelque usage que l'esprit fasse du mot, c'est toujours un signe, qui par conséquent ne va jamais sans un acte de l'intelligence. Alors même qu'il se sert des termes les plus abstraits, l'esprit humain ne cesse point de penser, c'est-à-dire de regarder son objet. Il ne juge, ne raisonne, ne discourt et ne discute qu'autant qu'il voit les choses elles-mêmes derrière les mots. M. Taine sait bien que les mots n'ont de valeur qu'autant qu'ils sont pris pour des signes, et qu'on ne peut dire qu'un perroquet parle parce qu'il articule des sons. Qu'avec l'habitude de se servir de termes abstraits, l'esprit ne s'occupe ni des objets réels qu'il a perçus ni des images concrètes qu'il a conservées, cela est un fait d'expérience intime; mais alors même il pense encore à quelque chose, et ses mots ont un objet dont il est impossible de les séparer. M. Taine est parti d'une observation juste; seulement il en a exagéré la portée en allant jusqu'à dire que le mot est un vrai substitut de l'idée. Oui, sans doute le langage est une merveilleuse machine pour le développement de la pensée, à une condition cependant, c'est que l'intelligence soit toujours là pour faire mouvoir la machine. Ici comme ailleurs, M. Taine nous semble trop oublier le moteur, l'esprit agissant, et croire que, dans le mouvement de l'activité intellectuelle, tout se réduit à des successions, à des associations qui vont absolument d'elles-mêmes, abandonnées à leur cours naturel et nécessaire. L'esprit n'est jamais dispensé d'agir, quelque secours que lui prête le langage. Si les noms communs et même les noms propres

n'expriment pas toujours tout l'objet parce que le discours ne le demande pas, ils en expriment encore une partie, tel côté, tel trait essentiel, tel caractère abstrait, de sorte que la substitution du mot à la chose dont il s'agit n'est jamais si complète que l'esprit puisse ainsi remplacer l'intuition de l'objet par une espèce d'opération mécanique dont la pensée serait absente. La formule de M. Taine nous paraît dépasser la vérité de son analyse.

N'en faut-il pas dire autant d'une autre théorie sur les idées générales intimement liée à la première et à laquelle l'auteur a donné une formule encore plus paradoxale? Que se forme-t-il dans notre esprit à la suite de l'opération qui nous donne ce qu'on est convenu d'appeler une idée générale? Un mot, rien de plus, dit M. Taine. Si ce nominalisme signifiait simplement que l'idée générale ne répond à aucune réalité véritable, ce ne serait point un paradoxe. En ce sens, qui n'est plus ou moins nominaliste dans la philosophie moderne depuis que le monde des intelligibles a été ramené par l'analyse à un système de concepts purement intellectuels? M. Taine semble de cet avis quand on le voit insister, comme il le fait, sur la nature propre de l'idée mise en regard de la simple image. « Entre l'image vague et mobile suggérée par le nom et l'extrait précis et fixe noté par le nom, il y a un abîme (1). » Ainsi une figure compliquée, qui, comme le polygone à mille côtés, ne peut être saisie même d'une manière confuse par l'imagination, est l'objet d'une conception très nette et très précise par l'intelligence. A vrai dire, l'acte intellectuel qu'on appelle pensée, et qui distingue essentiellement l'intelligence de l'homme de celle de la bête, ne se manifeste que dans l'idée pure; sentir, percevoir, imaginer, se souvenir, associer des sensations ou des images, rien de tout cela n'est penser. Nul n'est plus convaincu que M. Taine de la haute supériorité de l'idée sur les autres phénomènes de conscience, et de la fonction capitale qu'elle remplit dans le jeu des facultés humaines; mais en quoi consiste ce genre de conception propre à la pensée humaine, et qu'y a-t-il en moi lorsque, par le moyen d'un nom général que j'entends, je perçois une qualité commune à plusieurs individus, une chose générale, enfin un caractère abstrait? Il n'y a pas d'idée proprement dite dans l'esprit selon M. Taine, et c'est pour cela qu'il ne cesse de répéter la formule nominaliste : l'idée générale n'est qu'un mot. Seulement il est trop analyste pour verser dans l'ornière du nominalisme. S'il n'y a pas d'idée sous le nom commun, il y a quelque chose. Quoi donc? Une simple *tendance*. « Le lecteur voit maintenant comment nous pensons une qualité générale; quand nous avons

(1) T. Ier, p. 28.

vu une série d'objets pourvus d'une qualité commune, nous éprouvons une tendance qui correspond à la qualité commune, et ne correspond qu'à elle. C'est cette tendance qui évoque en nous le nom; quand elle naît, c'est ce nom seul qu'on imagine ou qu'on prononce. Nous n'apercevons pas les qualités ou caractères généraux des choses; nous éprouvons seulement en leur présence telle ou telle tendance distincte qui, dans le langage spontané, aboutit à telle mimique et, dans notre langage artificiel, à tel nom. » Mais qu'est-ce qu'une tendance, sinon le rudiment, l'ébauche, l'état naissant de l'acte intellectuel, qui, arrivé à sa plénitude et à sa parfaite détermination, n'est autre chose que le nom? Voilà comment l'auteur entend que l'idée générale n'est qu'un mot.

Pour nous expliquer la propriété du mot *tendance* substitué au terme *idée*, M. Taine a soin de nous faire observer qu'il fait non une analyse logique, mais une étude psychologique où il s'agit de définir la nature même et l'office propre de l'acte intellectuel sans s'occuper de son objet. Quelque peine qu'il se donne pour établir sa thèse, nous avouons avoir fait de vains efforts pour en saisir la valeur et la portée. Que veut-il dire quand il soutient qu'à proprement parler il n'y a point d'idées générales? Ceci sans doute, que l'idée n'a pas un objet comme la perception ou l'image. S'il entend par là que l'idée ne répond pas à une réalité concrète, nous sommes d'accord sur ce point, qui n'est qu'une vérité banale; mais n'est-ce pas encore ici forcer l'expression que de dire que l'idée n'a point d'objet? M. Taine, en nous expliquant avec sa parfaite netteté de langage comment se forment les idées générales, nous montre l'esprit extrayant de la réalité concrète telle portion, telle propriété, tel élément, pour en faire l'objet exclusif de sa pensée. Donc l'idée générale a un objet comme tout autre acte intellectuel, comme la perception, comme l'image. Seulement cet objet n'est qu'un fragment détaché de la réalité concrète. Nous accorderons même à M. Taine que ce fragment n'est plus une simple partie de la réalité après la transformation que lui a fait subir l'opération de l'esprit à laquelle nous devons nos idées générales. Quand l'image se convertit en idée, elle change de nature. Il n'y a plus seulement entre l'image et l'idée la différence du tout à la partie, de l'ensemble au détail; il a un nouvel objet sinon créé, du moins révélé par un acte spécial et supérieur de l'esprit. C'est encore la réalité que *pense* l'intelligence, mais une réalité intelligible et rationnelle, dont le caractère objectif ne peut être mis en doute, puisque c'est de réalités que s'occupe toute science humaine dans le monde moral comme dans le monde physique; c'est la réalité des causes, des lois, des types et des formes permanentes de la nature et de l'esprit.

Comment M. Taine peut-il donc soutenir qu'il n'y a pas d'idées générales, que ce ne sont que des mots, ou, si l'on veut, de simples tendances, dont le mot est la réalisation finale? Il faut qu'il y ait ici, entre lui et les partisans du sens commun, un véritable malentendu, car nul, nous l'avons déjà fait remarquer, n'a plus insisté que l'auteur sur les merveilleuses vertus de cette opération qui nous donne les idées générales. En tout cas, nous approuvons si peu sa formule que nous croyons qu'il faut juste en prendre le contre-pied pour être dans la vérité des choses. Non-seulement l'idée générale est une idée, une idée qui a son objet net et précis, si net et si précis que seul il est susceptible d'une rigoureuse définition; mais il est vrai, absolument vrai, que c'est le seul acte de l'esprit auquel on puisse appliquer ce nom. Ni la perception ni l'image n'est une idée dans le sens propre du mot, M. Taine en conviendra avec nous. Ce qui seul mérite ce nom, c'est l'acte intellectuel par lequel nous *pensons* véritablement la réalité, au lieu de la sentir et de l'imaginer simplement. S'il en est ainsi, le mot de tendance est bien impropre, appliqué au seul acte de l'esprit qui ait un objet définissable.

Voici encore un exemple de la même disposition de M. Taine à forcer l'expression de sa pensée de manière à convertir une observation juste ou une analyse exacte en un paradoxe contestable. Sur la théorie de la perception externe, l'auteur arrive à cette conclusion étrange, au moins en apparence, qu'au lieu de définir l'hallucination une perception fausse, il faut définir la perception une hallucination vraie. Frappé avec juste raison de ce phénomène propre à certaines maladies ou folies délirantes, M. Taine recherche comment il se fait que l'esprit puisse percevoir l'image d'un objet qui n'existe pas. Il reprend alors, avec le secours de l'expérience physiologique, l'analyse du phénomène de la perception ordinaire; il fait voir que l'impression des objets ne suffit pas pour produire ce qu'on appelle une perception, qu'il faut pour cela que cette impression se soit convertie en une image dans les centres nerveux, et particulièrement dans celui qu'on appelle l'organe cérébral : d'où la conséquence que le fait constitutif de la perception est cette image, quelle qu'en soit d'ailleurs l'origine, soit une impression réelle des objets sur les organes, soit un état pathologique ou physiologique quelconque. Toute perception commence par une sensation *hallucinatoire,* et ne devient une perception véritable, correspondant à un objet réel, que par une espèce d'induction. Si l'on voulait exprimer cette théorie par une distinction familière à la philosophie écossaise, on dirait que l'hallucination proprement dite est la perception *primitive,* tandis que la perception vraie n'est qu'une perception *acquise,* comme toutes celles qui nous viennent par un raisonnement

conjectural ultérieur. Cela posé, l'objet immédiat de la perception est non pas la réalité elle-même, ainsi qu'on le croit communément, mais un *fantôme*. Qu'est-ce que ce fantôme, et où existe-t-il ? M. Taine a-t-il eu la pensée de ressusciter la fameuse théorie des idées-images, véritable intermédiaire corporel dont on faisait la copie d'un original se dérobant à une intuition immédiate ? Il n'y a pas songé un instant, puisqu'il place ce simulacre de la réalité dans l'esprit ou plutôt dans l'organe cérébral, le mot esprit n'exprimant pas pour lui quelque chose de distinct de l'ensemble des actions ou réactions cérébrales. Et par parenthèse, bien que M. Taine ne s'explique pas trop sur la nature de ce fantôme, on est fondé à croire qu'il en fait un acte de même espèce que les mouvemens cérébraux, puisqu'il ne trouve pas d'autre siége à lui assigner.

Jusqu'ici, rien à reprendre dans l'observation ni dans l'analyse de M. Taine; mais de là à conclure que toute perception est essentiellement hallucinatoire, il y a toute la distance d'une vérité de fait à un paradoxe. A moins de retomber dans la vieille hypothèse de l'idée-image, comment l'auteur peut-il dire que l'esprit ne perçoit réellement que le fantôme de la réalité. Les partisans de l'hypothèse en question devaient le dire, puisqu'ils interposaient quelque chose d'extérieur entre l'esprit et le corps. Mais ce *fantôme* de M. Taine et des physiologistes, dont nous reconnaissons d'ailleurs la réalité à titre de fait organique, n'est pas un intermédiaire placé entre les choses et l'esprit; c'est l'acte même de la sensation provoqué par une impression suivie d'une série d'actions organiques. L'état normal, c'est que cet acte ait pour cause l'impression organique, et par suite la présence de l'objet. Quand cette condition existe, il y a perception; quand elle fait défaut, et que pourtant la sensation se produit, il y a hallucination. Cependant il est un fait que M. Taine n'a point relevé, et qui nous semble infirmer sa thèse, c'est que toute hallucination se rattache de près ou de loin à une perception vraie, et que le fantôme, qui est, selon lui, le véritable objet de la perception, a lui-même pour condition première une impression organique. L'halluciné qui voit une tête de mort là où il n'y a qu'un meuble quelconque pour objectif de son regard a eu déjà une perception véritable de l'objet fantastique, et en a conservé l'image dans sa mémoire. C'est donc au fond l'impression sensible qui est la cause de la perception, et en fait la valeur objective.

On voit du reste comment M. Taine a été conduit à cette théorie de l'hallucination étendue à toutes nos perceptions. Puisque l'esprit peut avoir ainsi des représentations sans objet, c'est donc qu'il ne perçoit pas les choses directement, mais seulement leurs simulacres. Or le phénomène n'est ni aussi nouveau ni aussi extraordinaire

que le croit l'auteur. Il se produit dans toute espèce de souvenir, sauf la croyance à la présence de l'objet; il se produit dans le rêve avec cette dernière circonstance. Tous ces cas sont analogues, et, pour expliquer l'un d'eux, le plus rare et le plus frappant sans doute, il n'était pas nécessaire, ce semble, de recourir au paradoxe de l'hallucination universelle. C'est la loi même de l'imagination de concevoir les objets déjà perçus sous l'impression organique, tandis que c'est la loi de la perception proprement dite de saisir réellement les choses au moyen de cette impression. Nous convenons que dans les deux cas l'acte de représentation, le fantôme (φαντασία), est le même; mais, comme c'est précisément le fait de l'impression organique qui les distingue, pourquoi en faire abstraction dans la définition du caractère essentiel de la perception?

III.

Cette manière paradoxale de formuler sa pensée ne se remarque pas seulement dans presque toutes les théories de l'auteur sur des questions particulières; elle est l'esprit même du livre, et elle communique à toute la doctrine de l'auteur un singulier caractère de nouveauté. Pour peu qu'on suive avec attention le développement de la pensée qui en fait l'unité et l'originalité, on trouve que M. Taine affecte partout la méthode des sciences physiques. L'auteur est trop familier avec les sciences morales pour confondre la psychologie avec la physiologie, les phénomènes de conscience avec les phénomènes sensibles; mais, comme il n'accorde à la conscience d'autre fonction que d'être le miroir des faits moraux, encore un miroir très imparfait qui ne laisse voir que le gros des faits, sans nous en laisser deviner la composition élémentaire, il s'ensuit que tous les enseignemens intimes sur le moi, sur ses attributs, sur ses facultés, sur lesquels se fonde surtout la psychologie de l'école de Maine de Biran, ne sont pour M. Taine que des affirmations arbitraires, dont le plus souvent l'expérience démontre le caractère illusoire. Sauf que le microscope et le scalpel y sont remplacés par les procédés de l'observation mentale, la psychologie de M. Taine est une véritable physique, et une physique dont une école de physiologistes comme M. Claude Bernard n'accepterait pas le point de vue essentiellement mécanique dans l'explication des phénomènes de la vie.

La méthode suivie par l'auteur dans le cours de son ouvrage est très simple et vraiment belle; c'est d'abord l'analyse décomposant la réalité psychologique dans ses élémens irréductibles; c'est en-

suite la synthèse recomposant cette même réalité avec les élémens donnés par l'analyse, sans en oublier les parties les plus hautes et les plus rebelles en apparence à toute origine expérimentale. Partant de la réalité intellectuelle la plus concrète, le mot, l'auteur va à l'idée, de l'idée à l'image, de l'image à la sensation, dernier élément, vrai corps simple du monde de la conscience, d'où nous verrons sortir par une série de transformations et de combinaisons tous les phénomènes de la vie morale. Ce n'est pas précisément cette thèse qui fait l'originalité de l'œuvre de M. Taine. Hobbes, Locke, Condillac, Hume, Bonnet, Buffon, Cabanis, l'avaient déjà développée; mais leurs analyses sont loin d'avoir la précision, la profondeur, la richesse d'observation, la rigueur de déduction, qui frappent le lecteur dans les fortes études de M. Taine.

Par exemple, on s'était arrêté avant lui au phénomène de la sensation comme à une chose d'une simplicité élémentaire. M. Taine montre que nos sensations, telles que nous les donne la conscience, c'est-à-dire à l'état brut, ne sont que des composés de sensations relativement simples, mais encore peut-être indéfiniment décomposables. De même que le chimiste prouve qu'en combinant certaines molécules de nature hétérogène, on construit quantité de substances qui, pour l'observation brute, n'ont rien de commun, de même « le psychologue doit chercher si, en joignant telle sensation élémentaire avec une, deux, trois autres sensations élémentaires, en les rapprochant dans le temps, en leur donnant une durée plus longue ou plus courte, en leur communiquant une intensité moindre ou plus grande, il ne parvient pas à construire ces blocs de sensations que saisit la conscience brute, et qui, pour elle irréductibles, ne diffèrent cependant que par la durée, la proximité, la grandeur et le nombre de leurs élémens (1). » Sans essayer l'impossible, c'est-à-dire l'absolue réduction des sensations complexes à leurs élémens indivisibles, à leurs véritables atomes, M. Taine, en s'aidant des données de l'expérience physique, s'engage dans un ordre de recherches aussi intéressantes qu'ingénieuses auxquelles nous ne pouvons que renvoyer le lecteur. Il y verra jusqu'à quel point cet esprit curieux entre dans le détail des choses et dans le fond des questions. Ce qui nous a surtout frappé dans cette longue et laborieuse analyse, c'est l'hypothèse qui en est comme la conclusion : véritable trait de lumière pour l'intelligence de la pensée intime de ce livre. Arrivé jusqu'à ces sensations élémentaires dont l'analyse lui a livré le secret, M. Taine se demande ce qu'elles pourraient bien être, sinon des mouvemens de même espèce au

(1) T. Ier, p. 203.

fond que les mouvemens ordinaires dont traitent toutes les sciences de la nature. « Les élémens d'une série abstraite, étant ainsi amenés au maximum de simplicité possible, peuvent être considérés comme des sensations *élémentaires*, auquel cas le mouvement le plus simple, tel que nous l'attribuons à un point mobile, serait précisément la série la plus simple de ces événemens moraux élémentaires dont nous avons vu les formes dégradées se prolonger, en se dégradant davantage encore, sous les événemens moraux composés, sensations et images, dont nous avons conscience. Les sensations et les images ne seraient alors que des cas plus compliqués du mouvement. » Et l'auteur termine son explication par ces remarquables paroles : « Par cette réduction, les deux idiomes, celui de la conscience et celui des sens, dans lesquels nous lisons le grand livre de la nature, se réduiraient à un seul; le texte mutilé et la traduction interlinéaire mutilée, qui se suppléent mutuellement, seraient une seule et même langue écrite avec des caractères différens, dans le prétendu texte avec des caractères plus compliqués, dans la prétendue traduction avec des caractères plus simples, et le lien qui réunit la traduction et le texte serait fourni par le rapport découvert entre notre idée du mouvement et la sensation musculaire de locomotion qui fournit à cette idée ses élémens (1)! » Si Maine de Biran, tant maltraité par M. Taine dans *les Philosophes français*, pouvait lire cette page, avec quelle force il s'écrierait de nouveau : O psychologie, garde-toi de la physique!

Quoi qu'il en soit de cette explication, que l'auteur ne donne que comme une hypothèse, tant qu'elle n'aura pas été confirmée par l'expérience, on ne peut suivre sans une vive satisfaction d'esprit, mélangée, il est vrai, d'une certaine inquiétude, le développement d'une forte et opiniâtre pensée à travers cette espèce de dédale d'observations, d'expériences et d'analyses dont abonde le livre. On voit s'engendrer successivement les images des sensations, les idées des images, les jugemens des idées, les raisonnemens des jugemens, les plus hautes et les plus abstraites spéculations des données expérimentales les plus positives. Et, dans cette génération progressive, M. Taine ne dénature point les actes de l'esprit pour les ramener à telle ou telle origine, comme l'avaient fait Hobbes, Condillac et Hume; il accepte les axiomes, les principes de la raison, tout l'ordre des vérités nécessaires et universelles, sans avoir besoin de supposer aucun *a priori* pour l'explication de toutes ces vérités. Avec l'expérience et l'analyse, il suffit à tout; avec l'induction et l'abstraction, l'*addition* et la *soustraction*, pour

(1) T. II, p. 64-65.

nous servir de ses formules parfois trop arithmétiques, il rend compte de toutes les opérations de la pensée et de tous leurs produits. Il est trop fidèle aux méthodes positives de son temps pour méconnaître les caractères propres des divers actes intellectuels qu'on vient de nommer. Unité d'origine, mais diversité de nature, telle est la conclusion. Si l'image vient de la sensation, elle est autre chose que la sensation; si l'idée dérive de l'image, elle est autre chose que l'image. Nul n'a mis mieux en relief les différences qui distinguent les actes intellectuels entre eux; mais nul non plus n'a fait autant d'efforts pour exterminer l'*a priori* du domaine de l'intelligence.

M. Taine ne s'en tient pas là. Ce n'est pas seulement dans le champ des spéculations rationnelles qu'il poursuit l'*a priori*, c'est encore dans le monde des révélations de la conscience. Pour lui, toutes ces prétendues vérités de sens intime connues sous les dénominations de cause, de sujet, de force, de faculté, d'activité spontanée, de liberté, de volonté, de personnalité, de moi, d'être vivant, agissant et pensant, ne sont que des mots n'exprimant absolument que des mouvemens, des séries permanentes, des assemblages d'événements soumis à des lois fixes. Quand on dit : Le moi sent, pense, veut, cela doit se traduire ainsi en langage scientifique : les événements moraux qu'on nomme sensations, pensées, volitions, se groupent de façon à former système. L'unité du moi, de la personne humaine, dont le psychologue spiritualiste fait une âme, un esprit, un être à part, n'est que l'unité d'un tout, d'un organisme tout au plus, la vie organique elle-même se résolvant dans un système de mouvemens physiques et mécaniques. Une image originale, comme M. Taine sait en trouver, résume fort bien toute sa doctrine; mais toute la page est à citer, si l'on veut juger de la netteté saisissante avec laquelle M. Taine présente ses idées. « On peut, d'après ces exemples, se former une idée de notre machine intellectuelle. Il faut laisser de côté les mots de raison, d'intelligence, de volonté, de pouvoir personnel, et même de moi, comme on laisse de côté les mots de force vitale, de force médicatrice, d'âme végétative; ce sont des métaphores littéraires, elles sont tout au plus commodes, à titre d'expressions abréviatives et sommaires, pour exprimer des états généraux et des effets d'ensemble. Ce que l'observation démêle au fond de l'être vivant en physiologie, ce sont les cellules de diverse sorte capables de développement spontané, et modifiées dans la direction de leur développement par le concours ou l'antagonisme de leurs voisines. Ce que l'observation démêle au fond de l'être pensant en psychologie, ce sont, outre les sensations, des images de diverse sorte, primitives

ou consécutives, douées de certaines tendances et modifiées dans leur développement par le concours ou l'antagonisme d'autres images simultanées ou contiguës. De même que le corps vivant est un polypier de cellules mutuellement dépendantes, de même l'esprit agissant est un polypier d'images mutuellement dépendantes, et l'unité, dans l'un comme dans l'autre, n'est qu'une harmonie et un effet (1). »

Voilà l'homme expliqué, l'homme comme la nature, l'homme moral comme l'homme physique : des mouvemens élémentaires dans la nature, des *événemens* élémentaires dans la conscience, lesquels, on l'a vu, semblent se ramener à de simples mouvemens; ces mouvemens de diverse nature se développant dans un rapport de concours ou d'antagonisme; un état d'organisation et d'harmonie résultant d'un certain équilibre, un état de désorganisation et de désordre résultant d'un défaut d'équilibre : voilà la machine humaine, de même que la machine cosmique, vue dans la composition et dans le jeu de ses élémens!

IV.

N'avions-nous pas raison de classer M. Taine dans la famille des *esprits simplistes*, pour nous servir d'un barbarisme peut-être nécessaire à notre langue? Quoi de plus simple en effet que sa doctrine, de plus intelligible, de plus facile à représenter à l'imagination? Des mouvemens et des lois qui les régissent, c'est toute la réalité; parler de causes, de substances, même de forces et de facultés, c'est introduire de vaines entités dans le domaine de la science. Qu'est-ce que le monde? Une immense et éternelle série de mouvemens visibles plus ou moins complexes, tous réductibles à des mouvemens invisibles obéissant aux lois de la physique. Qu'est-ce que l'homme? Un groupe d'actions et de réactions réductibles elles-mêmes à des mouvemens simples, où l'équilibre des parties fait l'état sain et normal du tout. Tous les problèmes dont la science humaine ait à s'occuper, questions physiques et questions morales, se résolvent en problèmes de mécanique; une simple machine à décomposer et à recomposer, telle est toute l'œuvre du philosophe qui veut expliquer ce jeu de mouvemens, quelque nom qu'on lui donne, pierre, plante, animal, homme. Tous ces mouvemens, divers dans leur nature et leur mode de développement, sont soumis également à l'empire de l'universelle nécessité. C'est là ce qui fait de toute réalité physique ou morale un objet véri-

(1) T. Ier, p. 138-139.

tablement scientifique, en permettant à l'observation de ramener à des lois fixes et précises les séries de mouvemens dont l'harmonie la constitue. Un *mécanisme* inflexible et uniforme sous les apparences les plus diverses est au fond des choses, et la science véritable consiste à y ramener ces apparences. Là est le secret de toute spéculation philosophique digne de ce nom. Et, comme la pensée y est infailliblement conduite par la méthode expérimentale, on ne voit pas ce qui pourrait faire obstacle au triomphe définitif d'une doctrine qui a pour base les données de la science la plus positive.

Une chose nous étonne pourtant dans ce livre, c'est la confiance imperturbable de l'auteur dans sa doctrine. Qu'une école de médecins, de naturalistes, de physiciens, ne soupçonne aucune difficulté dans une pareille philosophie de l'homme et de la nature, nous le comprenons d'autant mieux que les philosophes de cette école sont pour la plupart étrangers à la culture des sciences morales; mais pour que M. Taine, si instruit de toutes choses, en soit venu à ne pas même songer aux objections de toute sorte que soulève son explication des phénomènes de la vie psychique et même de la vie organique, il faut que l'*instinct* de sa pensée soit bien fort. Sous l'irrésistible impulsion de cet instinct, l'esprit de M. Taine court à la démonstration de son idée fixe sans souci des graves conséquences qu'elle entraîne, sans considération aucune des doctrines qui expliquent le problème autrement, sans le moindre égard pour les révélations du sens intime. Aussi, en laissant de côté les philosophes comme Platon et Malebranche, dont les chimères idéalistes ne sont du goût d'aucune école de notre temps, il semble que M. Taine ait trop négligé la pensée d'un Aristote ou d'un Leibniz sur les principes des choses. S'il eût été moins préoccupé de sa propre pensée, il eût certainement vu matière à réflexion dans les profondes formules de ces grands métaphysiciens, si bien interprétées par M. Ravaisson.

Quant à lui parler du sens commun, dont le langage est la fidèle expression, à lui faire observer qu'il y a dans toutes les langues anciennes et modernes de ces mots qui expriment avec plus ou moins de force et de précision la croyance à l'individualité, à l'identité, à l'activité spontanée, à la volonté libre de l'être humain, à l'existence de facultés distinctes, bien qu'inséparables de leurs actes, M. Taine ne s'émeut pas de ces objections. Tant pis pour le sens commun s'il contredit l'analyse. La science n'a-t-elle pas toujours été en opposition avec les préjugés vulgaires? Si la langue populaire tient à garder ses mots, la langue scientifique changera son vocabulaire, et tout sera dit. — Insiste-t-on sur ce point, et fait-on remarquer que tous ces mots expriment les révélations du sens

intime, M. Taine récuse ce témoignage, et, tout en reconnaissant les sentimens auxquels ces mots répondent, il n'y voit que des illusions de la conscience qu'il faut rectifier par l'expérience et l'analyse, ainsi qu'on le fait pour les erreurs des sens et de l'imagination. Le sens intime a ses apparences comme le sens externe; il n'y a que la méthode expérimentale qui puisse nous faire pénétrer dans le fond des choses, dans le monde des réalités. — Mais, dira-t-on, si l'être humain se réduit à un groupe d'événemens, à un *polypier d'images*, il n'est plus une cause, une force qui agit, qui gouverne et dirige ses mouvemens, qui ait conscience et possession de lui-même, *sui conscius*, *sui compos*. — Avec la liberté s'en va la responsabilité, avec celle-ci s'écroule le monde moral tout entier. Il ne reste plus dès lors que le monde matériel soumis dans toutes ses variétés à la nécessité d'un mécanisme universel. L'homme en un mot n'est plus qu'une machine, comme toutes celles de la nature, sous l'empire des actions et des réactions fatales de son organisme. — Le tableau des conséquences de sa doctrine ne trouble nullement la sérénité philosophique de M. Taine; il a tout prévu et tout accepté, et il est bien dans son livre l'homme qui a commis ailleurs le plus tranquillement du monde la célèbre phrase : « le vice et la vertu sont des produits, comme le vitriol et le sucre ! » Selon lui, toute moralité pour l'homme se réduit à être une machine bienfaisante ou malfaisante. Quand l'analyse, démontant cette machine, en a bien mis les divers ressorts à nu, on voit comment il faut la faire jouer, pour qu'elle arrive à produire le bien et le mal, c'est-à-dire ce qui est utile ou nuisible, soit à autrui, soit à nous-mêmes : d'où il suit que l'éducation de l'espèce humaine ne se fait point d'une autre façon que celle de tous les êtres. On élève l'homme comme on dresse l'animal, comme on cultive la plante, comme on taille la pierre, en agissant sur les forces dont se compose le mécanisme de son être. Il ne s'agit pas de développer sa conscience ni de fortifier sa volonté, mais simplement de diriger ou de modifier le cours fatal de ses sensations, de ses images et de ses tendances. Et si vous demandez à M. Taine ce que devient la moralité humaine, dans le sens propre du mot, avec une pareille doctrine, il vous répondra sans la moindre hésitation que nul préjugé ne doit tenir contre la lumière de l'analyse, et que la philosophie est la science des principes.

A cette étrange négation de toutes les choses que la triple autorité du sens commun, du sens intime, du sens moral, paraissait avoir mis hors de toute contestation, que répondre du moment qu'on la nie au nom de la science? Il semble qu'au point où nous en sommes de la discussion, le terrain se dérobe sous nos pieds, qu'il

n'y ait plus moyen de s'entendre ni de se convaincre, et que la seule chose qui reste à faire soit de se tenir et de se retrancher chacun dans sa thèse inexpugnable, l'un au nom du sentiment, l'autre au nom de l'analyse. Alors c'est entre la conscience et la science une contradiction, une antinomie du genre de celles qui ont tant servi à Kant pour ébranler les bases de la croyance humaine. Comment sortir de la crise où la philosophie se trouve engagée en ce moment? Si le débat était entre des autorités de même nature, entre l'expérience et l'observation, entre l'analyse et l'analyse, on serait bien sûr qu'il ne durerait pas longtemps, puisqu'une expérience plus décisive, une analyse plus profonde arrive toujours à rectifier une observation incomplète ou une analyse superficielle; mais c'est entre des autorités d'espèce bien différente que s'agite le débat, entre la science et le sens commun, entre le sentiment et l'analyse, entre la physique et la psychologie. Essayons pourtant de voir s'il ne serait pas possible d'arrêter nos terribles adversaires dans leur œuvre destructive de tout ce qui nous avait paru jusqu'ici faire la grandeur, la beauté, la dignité de notre espèce.

C'est un merveilleux instrument que l'analyse pour découvrir les principes secrets des choses; mais aussi combien il est redoutable pour la réalité, dont elle va jusqu'à supprimer les caractères les plus intimes, les attributs les plus essentiels, pour la faire rentrer dans ses formules! Il existe de nos jours une école de savans vraiment philosophes qui se fait honneur d'être l'école de l'observation, et qu'il serait plus juste d'appeler l'école de l'analyse, en ce qu'elle étudie les faits surtout pour les expliquer en les ramenant à leurs élémens les plus simples. Or voici un danger de l'analyse sur lequel nous appelons l'attention des savans qui se vouent à l'emploi exclusif de la méthode analytique. Il y a des composés qui peuvent être ramenés à leurs élémens simples sans perdre aucune de leurs propriétés distinctives: c'est le cas des quantités mathématiques, des forces purement mécaniques, en général de toutes les choses abstraites dans le règne de la nature inorganique; pourtant il est des composés d'une autre nature sur lesquels cette opération ne peut être faite impunément, on ne peut les réduire à leurs élémens simples sans en supprimer ou du moins en altérer certaines propriétés essentielles. C'est le cas de tous les êtres de la nature vivante, et il est à remarquer que plus la science s'élève dans l'échelle de la vie universelle, plus elle arrive à des composés dont l'unité organique, l'individualité croît en raison même de la complication de plus en plus grande de ses élémens.

Or, si là est le triomphe de l'analyse, là est aussi son écueil. Elle opère des merveilles en fait de réductions et de simplifications;

mais trop souvent ces merveilles se font aux dépens de la réalité. C'est la méthode des esprits les plus philosophiques dans le monde savant, d'hommes tels que MM. Chevreul, Berthelot et Sainte-Claire Deville en chimie, Ch. Robin en physiologie. Nous avouons notre incompétence pour intervenir dans le grand débat qui partage aujourd'hui le monde savant sur le problème de l'unité des forces de la nature; nous ne pouvons donc juger de la valeur de la tentative des chimistes qui a pour objet de ramener tous les phénomènes qu'on nomme affinités ou attractions électives à de pures actions moléculaires soumises aux seules lois de la mécanique. En tout cas, un point nous semble incontestable, c'est qu'alors même que ces phénomènes complexes n'auraient pas d'autres principes élémentaires que les forces mécaniques, ils n'en constitueraient pas moins des propriétés réelles, constatées par l'expérience. On ne saura peut-être jamais à quoi s'en tenir sur l'existence d'un principe vital généralement relégué aujourd'hui parmi les entités métaphysiques. Qui a raison de M. Robin ou de M. Claude Bernard, l'un affirmant qu'une « idée créatrice et directrice » préside à la formation des organes, l'autre renvoyant tout *a priori* de ce genre aux rêveurs de la métaphysique, et expliquant toute organisation et toute vie par le simple jeu des activités cellulaires? C'est encore un mystère à éclaircir dans l'état actuel de la science; mais, la vérité fût-elle du côté de l'école de M. Robin, en quoi cette hypothèse sur les principes de la vie lui donnerait-elle le droit de confondre au fond les propriétes vitales avec les propriétés chimiques ou physiques des corps?

De même M. Taine vient de faire une œuvre d'analyse remarquable où il met à jour le mécanisme et le jeu des principes de l'intelligence; il nous montre fort bien par quelles associations, par quelles combinaisons, s'engendrent nos divers actes intellectuels. Voici où nous trouvons l'excès. Nous pouvons concevoir des doutes sur le principe de ces actes, comme nous en concevons sur un principe distinct des phénomènes vitaux; nous ne voulons pas entrer en ce moment dans la question de l'existence et de la nature de l'âme comme la comprend une certaine école de spiritualistes. Cela fait-il qu'on puisse hésiter sur les attributs propres à l'être humain, tels que la personnalité, la volonté, la raison, la conscience, la moralité? Tant que M. Taine se borne à décrire les groupes de sensations, d'images, d'idées qui font la matière élémentaire de nos jugemens et de nos raisonnemens de toute espèce, même de nos axiomes et de nos principes où l'*a priori* semble avoir la plus grande part, il reste dans la vérité, parce qu'il ne fait qu'une œuvre d'analyse. Du moment qu'il arrive à

supprimer au nom de l'analyse un seul des attributs dont on vient de parler, il tombe dans l'erreur, parce qu'il ajoute l'hypothèse à l'analyse. Il n'en a pas plus le droit que le physiologiste n'aurait celui de nier les propriétés vitales par cette raison que la vie a pour élémens reconnus certains principes chimiques. L'école de l'analyse aura beau nous dire qu'elle ne trouve rien de plus au fond de son creuset, que ces prétendues propriétés des composés ne sont que des apparences illusoires, puisqu'il n'en reste aucune trace dans les élémens qui en sont les principes générateurs, et que parler d'affinités, de principe vital, d'âme ou d'esprit, c'est ressusciter les entités de la scolastique; sans nous occuper de ces entités, nous pouvons répondre qu'il y a dans certains de ces *composés*, pour emprunter le langage de cette école, quelque chose qui échappe à l'œil de l'analyse : c'est l'opération, la création de la nature, qui fait l'unité de ces composés et partant leur être véritable avec tous ses attributs et toutes ses propriétés. M. Taine aura beau nous répéter dans tout le cours de ses analyses que le moi n'est qu'un groupe d'événemens; nous nous défions de cette espèce d'opération magique qui fait évanouir les caractères essentiels de la réalité en la décomposant dans ses élémens. Nous sentons que, si ce procédé peut être excellent pour connaître la constitution, la nature intime de certaines réalités, il en est d'autres qui résistent à une pareille analyse, comme le corps vivant se refuse à certaines expériences dont l'objet serait d'éclaircir le mystère même de la vie.

Il faut que M. Taine en prenne son parti, la méthode analytique, si précieuse et si féconde qu'elle soit, n'a pas en physiologie, en psychologie surtout, la portée qu'on lui attribue; si elle seule pénètre jusqu'aux élémens de l'être, elle n'atteint pas l'être lui-même. A la lecture de ce livre si embarrassant pour la conscience humaine, M. Michelet laissait échapper, dit-on, cette exclamation : il me prend mon moi! Que ce cri n'émeuve pas M. Taine, nous le savons, tant est grande sa confiance en sa méthode. Sera-t-il plus sensible à une critique portant sur le caractère hypothétique de ses conclusions et sur l'insuffisance de l'analyse à résoudre certains problèmes qui tiennent à ce qu'il y a de plus essentiel, de plus intime, de plus élevé dans l'espèce de réalité soumise à son microscope? Comprendra-t-il que l'analyse ne peut ainsi résoudre l'individualité humaine, ou l'individualité animale, ou l'individualité quelconque d'un être vivant dans un groupe, dans une série, même dans un simple système de phénomènes? Comprendra-t-il qu'il y a des mots nécessaires à toute langue, parce qu'il y a des idées dont nulle intelligence ne peut se passer, quand elle pense aux choses du monde physique ou du monde moral? Ici donc nous reprocherons à la doc-

trine de M. Taine, non pas simplement un excès de formule, comme dans nos objections précédentes, mais un vice de méthode, c'est-à-dire l'emploi exclusif de procédés qui enferment sa pensée dans un point de vue trop étroit pour lui laisser du jour sur certains aspects de la réalité. Voilà ce qu'au nom de l'expérience elle-même il est possible de répondre aux prétentions d'une analyse trop ambitieuse. Quand M. Taine et les philosophes de la même école nous parlent des préjugés du sens commun, des illusions du sens intime et du sens moral, il faut qu'ils sachent que c'est au nom d'une hypothèse, c'est-à-dire d'une induction illégitime, qu'ils portent ce jugement. Leur explication, malgré certaines apparences scientifiques, n'a pas d'autre caractère, et, chose piquante, il se trouve que les adversaires les plus décidés de l'*a priori* lui font la plus large part dans les conclusions de leur analyse. Eux aussi font de la métaphysique à leur façon en expliquant par la décomposition de la réalité comment certaines propriétés, certains attributs que l'expérience lui reconnaît, sont impossibles, partant illusoires; comment l'homme qui se sent un être, un individu, n'est qu'un système d'actions et de réactions, sans autre unité que celle d'une résultante, sans autre loi que celle de l'équilibre, absolument comme dans le monde de la pure mécanique; comment le pouvoir que croit posséder le moi de gouverner et de diriger jusqu'à un certain point son activité intérieure et extérieure est tout à fait imaginaire; comment il ne fait pas, mais tout se fait en lui par une fatalité mécanique, quand il se croit la cause plus ou moins libre de ses actes volontaires; comment enfin la vie humaine est une scène où aucune action n'a d'acteur véritable. Métaphysique pour métaphysique, hypothèse pour hypothèse, M. Taine nous permettra de ne point regarder cela comme le dernier mot de la philosophie, et de chercher dans une autre voie et par une autre méthode une explication plus haute des choses et plus conforme aux révélations intimes de la conscience.

L'analyse, on vient de le voir, conduit nécessairement à ce point où la pensée ne voit plus que les élémens des choses, en perdant de vue tout ce qui fait leur être même. La lumière qu'elle donne n'est qu'une lumière souterraine qui éclaire le dessous, non le fond de la scène, en faisant la nuit sur les vrais caractères de l'action qui s'y passe. Quel flambeau éclairera tout à la fois le haut et le fond de cette scène, sinon la synthèse? Il est certain que la composition des principes élémentaires a dans le monde des êtres vivans le caractère, non d'une simple juxtaposition, mais d'une organisation, d'une création véritable. Il est bien difficile, quant à ces élémens eux-mêmes, de les considérer comme de simples forces n'ayant pas

d'autres propriétés que les propriétés de la mécanique. On commence à comprendre, même parmi les savans, que la mécanique n'est qu'une science abstraite, que ses propriétés ne sont que des abstractions, et que ce n'est point avec de pareils élémens qu'on peut expliquer le réel et le vivant. On voit déjà que le *mécanisme* moderne, quelque supériorité que les progrès des sciences positives lui donnent sur l'ancien, n'est au fond que le même point de vue, le même principe toujours insuffisant à expliquer la réalité, par quelque côté qu'on la prenne, par sa base ou par son sommet. Il est curieux de voir les esprits les plus vigoureux parmi les adeptes d'une doctrine qui croyait en avoir fini avec toute métaphysique reprendre le problème de l'explication des choses, c'est-à-dire un vrai problème de métaphysique avec une méthode, un point de vue, des principes et des conclusions qui ne font, à la rigueur près du langage, que renouveler l'antique philosophie des atomes. Si nous ne nous trompons, le débat va donc renaître après un temps d'indifférence sceptique et de distraction historique; il va renaître au milieu de circonstances qui lui donneront une force et forme nouvelles. Il est toujours bon d'opposer les enseignemens de la conscience aux théories de la science positive, ne fût-ce que pour préserver les âmes, comme on dit, de la contagion des idées contraires à la liberté et à la dignité de notre espèce; mais, à prendre les choses philosophiquement, cela n'avance point la question d'un pas dans la crise difficile où la philosophie contemporaine est engagée. A une philosophie parfaitement simple, claire, intelligible, et qui a toutes les apparences d'une doctrine scientifique, il faut opposer une doctrine aussi claire, aussi intelligible, aussi scientifique, qui ait l'avantage de donner pleine satisfaction à ces sentimens intimes, à ces instincts irrésistibles de notre nature morale que la philosophie de M. Taine réduit à néant par ses savantes explications. On nous dira que cette philosophie existe depuis longtemps, et que des noms comme ceux de Descartes, de Leibniz, de Biran, suffisent à réfuter de pareils paradoxes. Ce serait s'endormir dans une fausse sécurité que de croire que le vieux spiritualisme, avec ses hautes et profondes lumières, mais aussi avec ses abstractions, ses mystères, ses rêves chimériques et son langage peu scientifique, puisse lutter, dans l'état actuel des esprits, contre une doctrine rajeunie et transformée par les progrès des sciences expérimentales. A ce matérialisme nouveau il faut opposer un nouveau spiritualisme, conservant la pensée qui a fait la force et l'invincible attrait du spiritualisme sur la plupart des esprits d'élite, en la dégageant du mysticisme sentimental ou de l'idéalisme abstrait qui en a fait un objet de répulsion pour la foule des esprits sensés et positifs.

Nous irions plus loin, si nous avions le temps de développer une conclusion que nous ne pouvons qu'indiquer. C'est assez de luttes et de ruines dans l'histoire de la pensée humaine; le règne des écoles et des doctrines exclusives nous semble passé. Nous espérons que les mots de matérialisme et de spiritualisme vont disparaître avec les systèmes qu'ils expriment. Déjà le mot de matérialisme n'a plus de sens depuis que la science positive a substitué à la vieille idée d'une matière inerte, réduite à la solidité et à l'étendue, la notion des forces vives et des propriétés réelles des corps telles que nous les révèle l'expérience. M. Taine s'est bien gardé de conserver l'hypothèse surannée des atomes; c'est dans les mouvemens simples qu'il cherche les principes élémentaires de toutes choses. Le vrai nom de sa doctrine, qui est aujourd'hui celle de toute une école de philosophie chimique, c'est le *mécanisme*. De même le mot *esprit* tend à perdre son sens mystique et transcendant pour n'être plus que l'expression d'attributs, de facultés révélées par le sens intime. Quel mot doit remplacer celui de spiritualisme? La pensée qu'exprimera ce mot est encore trop obscure pour qu'on se hâte de lui donner un nom. Tout ce que nous oserions affirmer, c'est que la lutte est entre une certaine philosophie dite *mécanique* et une autre philosophie qu'on pourrait sans trop d'inexactitude appeler *organique*.

Mais pourquoi une lutte, si ces deux formules expriment deux problèmes, deux méthodes, deux points de vue parfaitement distincts et nullement contradictoires. En effet, les deux problèmes se résument en deux mots : le *comment* et le *pourquoi*. Expliquer le comment des choses, c'est en chercher les lois et les principes élémentaires; expliquer le pourquoi, c'est en chercher les raisons et les fins. Toute la philosophie physique est dans la première question, et toute la philosophie métaphysique est dans la seconde, ainsi que l'a si bien expliqué M. Ravaisson. L'école dont M. Taine a trouvé la formule la plus simple fait bien de chercher dans les lois les plus générales, dans les forces les plus élémentaires, l'explication des êtres en tant que composés : plus elle avance dans cette voie par l'expérience et l'analyse, plus elle pénètre dans la nature intime des choses; mais, après cette explication aussi complète que possible, tout n'est pas expliqué. La réalité, si bien analysée, si bien décrite, si bien déterminée qu'elle soit dans la composition de ses élémens, dans la succession de ses phénomènes, dans le groupe de ses *événemens*, n'apparaît pas encore dans ce qui fait son individualité, sa spontanéité, sa causalité véritable. Il y faut la lumière d'un principe supérieur dû à une autre expérience que l'expérience sensible. La philosophie de M. Taine ne comprend pas d'autre explication

que celle que donnent la mécanique et la physique : expliquer, pour elle, c'est toujours ramener le composé au simple, le phénomène à la loi, la loi elle-même à une loi plus générale, rien de moins, rien de plus. Il ne voit pas qu'il y a une explication plus haute des choses, que dans ce grand spectacle de la vie universelle, où il n'admire qu'un mécanisme inflexible et monotone, il y a un véritable organisme, c'est-à-dire un système dont tous les mouvemens tendent à des fins, dont toutes les forces morales et physiques obéissent à des raisons, qu'elles en aient ou non conscience. Sous ce monde de l'aveugle mécanique révélé par la science, la métaphysique proprement dite saisit la vraie dialectique des choses; elle comprend pourquoi tous les systèmes de forces, depuis l'atome élémentaire jusqu'au système solaire, vont avec une majestueuse régularité vers la fin suprême, qui est leur idéal, pourquoi ces systèmes traversent tant de formes de l'être sous la loi du progrès, qui n'est elle-même que l'irrésistible attraction du bien. Serait-ce là cette métaphysique dont parle M. Taine à la fin de son livre? S'il en était ainsi, les deux écoles seraient bien près de se donner la main.

Où est le temps où la philosophie coulait des jours heureux et tranquilles sous la sévère discipline d'un spiritualisme tout classique, s'enfermant dans le champ silencieux de l'histoire et s'abandonnant en toute sécurité à l'autorité du sens commun? Que dirait Victor Cousin de cette agitation de la pensée philosophique, de ce mouvement qui entraîne les jeunes esprits vers de nouvelles recherches et de nouvelles solutions? Il est douteux que tout cela fût de son goût; mais déjà sous le règne de l'éclectisme l'école à laquelle M. Taine se rattache étendait ses conquêtes. Alors le spiritualisme essayait de lui répondre, et, bien qu'il eût toujours sur elle l'avantage de l'érudition, de l'esprit, de l'éloquence, il n'arrêtait point sa marche. C'est que tôt ou tard il fallait descendre sur son terrain, manier ses propres armes, la suivre aux amphithéâtres et dans les laboratoires où se pratique la méthode expérimentale et s'enseigne la science. La philosophie contemporaine en est là. Avons-nous besoin de dire que notre spiritualisme ne redoute ni ne maudit cette nécessité?

E. Vacherot.

LA

POÉSIE POPULAIRE

DES MAGYARS

I. *Chansons et traditions nationales*, par Erdelyi János, Pesth, 3 vol. 1842-1848. — II. Dr G. Stier, *Ungarische sagen und märchen*, 1850. — III. *Recueil universel de chansons nationales*, par Gabriel Mátray, Bude 1852, Pesth 1858. — IV. *Trésor littéraire*, par Irodalmi Kincstar, Pesth 1860. — V. *Mythes, traditions et contes populaires magyars*, par Majláth János, Pesth 1863. — VI. *Chansons populaires magyares-russes*, par Lehóczky Tivadar, 1864. — VII. *Chansons et mélodies du peuple magyar*, par Színi Károly, Pesth 1865. — VIII. *Le Luth populaire*, par Greguss Agost, Pesth 1866. — IX. Chroniques du Notaire, de Turóci, de Chartuitius, de Kézai, etc.

I.

L'imagination du peuple magyar n'a pas attendu les temps modernes pour se créer une poésie populaire. Malheureusement cette poésie a péri dans sa forme primitive, et il faut se livrer à une étude attentive des vieilles chroniques pour en retrouver les traces. Elle formait une sorte d'épopée nationale divisée en plusieurs cycles. Le point de départ était le cycle d'Attila et de ses Huns, considérés comme les ancêtres du peuple magyar. L'arrivée d'Almos en Transylvanie et la conquête de la Hongrie par son fils Arpád étaient présentées comme une légitime revanche des « fils d'Attila » sur ceux qui avaient anéanti le puissant empire hunnique. La légende de saint Étienne, le premier roi chrétien, le « roi apostolique, » formait le couronnement d'une épopée qui ne manquait pas de grandeur. Il n'est pas difficile d'y reconnaître le tableau idéalisé au point de vue magyar d'une des plus remarquables transformations que l'Europe orientale ait subies.

La plus ancienne histoire de la Perse nous montre dans l'Asie occidentale la lutte de deux élémens acharnés à se détruire, l'Iran et le Touran. En effet, notre race âryenne, née dans la vallée de l'Oxus, s'est trouvée dès les premiers jours en contact avec les nomades de la race finno-mongole. La lutte se transporta en Europe lorsque le « fléau de Dieu » rassembla sous l'étendard du *turul* les pasteurs asiatiques qui voulaient rendre à l'Europe sa beauté primitive. Vaincue à Châlons par l'union des Latins et des Francs, l'invasion, voyant l'impossibilité de conquérir les pays de l'Occident, concentra ses forces sur l'Europe orientale. En parlant des Bulgares (1), j'ai montré une branche finnoise s'implantant au sud du Danube, où elle a perdu en partie son type originel. Un autre rameau de l'arbre finno-mongol, les Turcs ottomans, a pris racine à Constantinople. Au-delà de l'antique Ister, la race âryenne a dû également céder à ses vieux adversaires plus d'un vaste territoire, tout en les obligeant, comme dans la péninsule orientale, à subir profondément son influence.

Quand elle fut devenue un pays magyar, la Pannonie vit se développer sur son sol une poésie populaire originale. Cette poésie se partage en poésie ancienne, en poésie du moyen âge et en poésie moderne. On serait d'abord tenté de croire, quand on sait avec quelle ardeur les religions victorieuses font la guerre aux souvenirs du passé, que la première a complétement disparu, et de fait on en était convaincu à une époque où peu de gens comprenaient l'importance historique et l'intérêt philosophique autant que littéraire de ce genre de questions; mais depuis qu'on s'en occupe partout, les savans du royaume de saint Étienne n'ont pas eu de peine à prouver que, si la poésie de l'époque païenne avait péri dans sa forme primitive, les chroniqueurs en avaient conservé la substance. Il suffit de citer les travaux de l'historien de la poésie magyare, M. François Toldy.

Le premier cycle de la poésie ancienne peut être nommé cycle hunnique, et Turóci l'a exposé complétement dans la première partie de sa *Chronique des Hongrois*. Etele (Attila) en est naturellement le centre; mais l'imagination populaire a créé au conquérant de la Pannonie des ancêtres, des parens et aussi des héritiers. Le cycle hunnique rattache les anciens dominateurs de la Pannonie à ses derniers maîtres. Grâce à ses fécondes inventions, les Galates, premiers habitans du sol, fondateurs de Sicambria, future capitale d'Etele, les Huns et les Magyars sont des peuples frères, dont l'Éternel se sert pour poursuivre une seule et même œuvre. Les Magyars, refusant d'accepter les idées qu'on se fait ordinairement d'Attila,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1868.

n'hésitent pas à lui accorder le rôle providentiel que Salvien attribuait aux barbares en général, à savoir de châtier et de purifier le monde romain. L'âme d'Etele survit à ses conquêtes gigantesques. Un fils qu'on lui donne, Chaba, et 15,000 compagnons de ses grandes guerres vont rejoindre en Asie Bendekus, père du « fléau de Dieu (1), » et la lignée de Chaba, successeur de Bendekus, continue la famille d'Etele jusqu'à Almos, père d'Arpád, le premier « grand-prince » des Magyars.

Avec Almos commence le cycle des *Hétumoger* (les sept Magyars). La brillante individualité d'Almos semble créée par l'imagination du peuple pour rattacher Etele à Arpád par une incarnation de l'esprit du roi des Huns dans le conquérant de l'Erdeleu (Transylvanie). En effet, Turóci et Kézai prétendent que l'autour couronné (*turul*) était le symbole national des nomades qui ont envahi la Pannonie depuis Etele jusqu'à Gyéza, le premier souverain qui se soit prononcé en faveur du christianisme. Aussi le notaire anonyme ne s'effraie nullement de voir le *turul* rendre mère Emesö dans un songe surnaturel. La fin d'Almos est presque aussi singulière que sa conception miraculeuse. Il disparaît de la scène comme Moïse vivant est enlevé au peuple délivré par son zèle, comme Romulus quitte le monde, sans laisser de traces. Après avoir fait passer les Karpathes aux Magyars, il offre un sacrifice, remet le pouvoir à son fils Arpád, et depuis il n'en est plus question. Qu'il ait été un personnage purement fantastique comme Pharamond ou semi-mythique comme Mérovée, il est certain qu'il personnifie l'exode, comme Arpád, le Josué des Magyars, personnifie la conquête de la terre promise.

Le Saint-Esprit, qui dans la doctrine évangélique est envoyé pour compléter l'œuvre du Verbe, combattant lui-même avec Almos, rien ne put l'empêcher de reconquérir le « domaine d'Etele; » mais « l'enfant du rêve » ne devait conduire les Magyars qu'au sommet des Karpathes. Comme Moïse contemplant du haut du Nébo la Palestine, où « coulent le lait et le miel, » il put voir de loin les opulentes plaines de la Pannonie, réservées par les destins à sa postérité. Son fils Arpád, qui a donné son nom à la première dynastie magyare, devait les enlever aux Slaves moraves, qui, après tant de peuples, avaient fini par dominer dans le pays sans avoir pu encore y jeter de profondes racines. Leur chef, d'abord séduit par les ruses des Magyars, finit par devenir leur victime, et la cité de Sicambria, fondée par Franco, rendue aux fils d'Etele, vit flotter de nouveau sur ses murs l'étendard de l'autour couronné.

Si le temps n'avait pas réduit les monumens de la période païenne

(1) Turóci, 1re partie, ch. 23.

à des souvenirs malheureusement trop confus, il nous serait beaucoup plus facile de nous faire des idées exactes de l'exode des nations qui, sorties des steppes de l'Asie, sont venues se fixer dans l'Europe orientale. Le plus ancien chant qui se rapporte à l'épopée magyare nous montre Arpád, le conquérant considéré comme l'héritier d'Etele, prenant possession de la Pannonie. Ce chant, qui jouit d'une certaine célébrité, a été découvert par l'historien George Pray, qui supposa qu'il appartenait à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe. Pray croyait qu'il était une forme nouvelle d'un chant plus ancien. Le comte Jean Mailáth le fait remonter au XIIe siècle, tandis que pour Étienne Horvát il doit être regardé comme l'œuvre de Démétrius Csáti (XVIe siècle). M. Toldy, dont l'opinion fait autorité, adopte l'hypothèse de Pray, sans penser que ce chant est une œuvre originale des troubadours. L'auteur de l'*Histoire de la Littérature nationale des Magyars* serait plutôt disposé à le considérer comme la transformation d'un chapitre du chroniqueur anonyme de Charles-Robert, écrivain qui du reste a su plus d'une fois tirer parti des anciens chants. Le poète, sans se préoccuper de problèmes inconnus à son époque, commence par dire que les Magyars « partirent de la Scythie — pour venir dans ce pays, — accompagnés par Dieu; ils s'arrêtèrent en Transylvanie. » Là, ils établirent un commencement d'organisation sociale en se partageant en sept corps, qui choisirent pour chefs « sept braves, » et ils donnèrent à chacun un « château. » Cette division de leurs forces n'affaiblit pas la concorde. « Toujours pleinement d'accord dans leurs entreprises, — puissans dans les batailles, — sans aucune crainte dans le pays, — ils vivent en sûreté, protégés par leur courage. » Aussi sont-ils comparés à Samson et au lion. Le « meilleur du peuple » et aussi le plus riche, Arpád, fut choisi « comme chef suprême » ou duc.

C'est alors qu'ils entendirent vanter l'eau du Danube; on leur dit aussi que la terre était excellente, et que nulle part on n'en pouvait trouver de plus fertile. On chargea un Magyar d'aller visiter le pays pour savoir à quoi s'en tenir. L'envoyé confirma les rapports faits à ses compatriotes. Malheureusement le pays avait des maîtres; il obéissait à un « duc de Pologne » résidant à Vesprém (1). Quant aux habitans, « ils étaient entièrement Teutons. » Le messager se hâta d'aller à Vesprém, et, dès qu'il fut en présence du duc, il le salua respectueusement; puis, quand il eut reçu l'ordre de parler, il s'exprima ainsi : « On m'a envoyé pour te voir, — pour parcourir tout ton pays, — pour m'informer de ta résidence — et apprendre les

(1) « Qui régnait après Attila, » dit Turóci, empressé de supprimer toute période intermédiaire entre les Huns et les Magyars. On reconnaît ici la hardiesse des légendes

lois de ton peuple. » Le duc, voyant les Magyars « si bien disposés » accueillit fort bien l'ambassadeur, qui, n'excitant aucun soupçon, se procura une bouteille qu'il remplit dans le Danube. Il prit aussi un peu de terre et d'herbe.

Arrivé en Transylvanie, il présenta le tout à Arpád, qui réunit autour de lui les chefs, et soumit à leur examen l'eau, la terre et l'herbe. On prit dans ce conseil la résolution d'envoyer au duc de Pologne des ambassadeurs chargés de lui présenter « un blanc destrier » avec une selle dorée et une riche bride. Conformément à leurs instructions, ils lui parlèrent ainsi : — « Avec ce beau cheval t'honorent ceux-là — qui ont émigré de la Scythie, — qui demandent de la terre à ton altesse, — pour pouvoir s'établir dans ton pays. » Le duc, séduit par l'envie d'avoir « le beau destrier » et ne soupçonnant pas la fraude, répondit dans sa joie naïve qu'il voulait donner « librement aux Magyars autant de terrain qu'ils en voudraient. » Remplis de satisfaction d'avoir obtenu une pareille réponse, les ambassadeurs se hâtèrent de retourner en Transylvanie, où les chefs décidèrent qu'à peine arrivés dans le pays du duc, ils lui livreraient bataille.

« Ils y adorent le Dieu, — ils invoquent trois fois le *Deus*... — Il nous en est resté l'usage, — lorsque nous concluons un contrat, — de crier : *Deus! Deus!* — pour certifier que nous avons vendu. — Tout fut promptement préparé, — on choisit trois messagers — qu'on envoya vers le duc — pour lui parler ainsi : — Songe bien, ô duc, en toi-même, — qu'il faut que tu abandonnes vite ce pays; — puisque tu l'as vendu aux Magyars, — tu dois maintenant le leur laisser. — Les ambassadeurs viennent vers le duc, — ils le saluent respectueusement, — et avec les mots d'Arpád lui-même — ils s'expriment sans peur de la manière suivante : — Tu as donné ton sol pour un blanc destrier, — et ton herbe pour une bride dorée, — et l'eau du Danube pour une selle d'or... — Le duc écoute et sourit d'abord, — ne faisant pas attention à cela; — il parle ensuite à l'envoyé sur ce sujet, — il dit, oppressé par la colère : — S'ils m'ont envoyé le cheval pour ce motif, — qu'ils l'assomment avec un maillet, — qu'ils jettent la selle dans le Danube, — et qu'ils cachent la bride dans l'herbe. — Les ambassadeurs dirent au duc : — Ton altesse ne doit pas agir ainsi, — on ne peut pas non plus nuire aux Magyars de cette façon, — plutôt ils y gagneraient, — parce que les chiens s'engraisseraient tous avec le cheval, — aux pêcheurs reviendrait la selle, — les moissonneurs se partageraient la bride, — et ceux-ci diraient de toi beaucoup de bien. — Les ambassadeurs prennent congé, — le duc fut saisi de peur, — les armées se rassemblèrent, s'avancèrent le long du Danube. — Dieu était avec les Magyars. — Le duc fut battu et sauta dans le Danube — pour pouvoir se sauver enfin ici, — ou plutôt s'y cacher. »

On reconnaît dans ce chant une nation de juristes autant qu'un peuple de soldats. Comme les Romains, les Magyars veulent avoir pour eux le texte (sinon l'esprit) du droit. Si cette pièce est à ce point de vue très caractéristique, si l'ancienneté, qui en est exceptionnelle, lui donne aussi une importance extrême, on ne doit pas s'en exagérer la valeur comme document historique. Il existe en effet plusieurs versions, échos des traditions populaires, qui sont bien loin d'être d'accord. Celle qui vient d'être analysée, et qui a servi de base au récit du chroniqueur Turóci, ne semble pas la plus ancienne. La première version a été conservée par le notaire du roi Béla, et le point central est la fuite de Zalán, qui figure ici à la place du Svatopluk (1) de la tradition adoptée par le chroniqueur anonyme de Charles-Robert et reproduite par ceux qui l'ont suivi. Cette tradition est considérée généralement comme une simple variante de la légende de Zalán; mais M. Toldy oppose à cette manière de voir de graves objections. L'historien de la poésie magyare montre que les deux légendes diffèrent autant par la manière d'agir des personnages que par les détails et le théâtre des événemens. Cependant, entre la version qui met en scène Zalán, le petit chef bulgare, et Svatopluk, le puissant prince morave, existe un accord positif sur l'histoire du cheval (douze chevaux selon le notaire), du paquet d'herbe et de l'eau du Danube. Cet accord n'empêche pas Pray, l'historien magyar, de ne voir qu'un pur conte dans ce récit. Constantin Porphyrogénète montre en effet que ni Zalán ni Svatopluk le Grand n'ont eu Arpád pour adversaire, mais que celui-ci a combattu contre les fils du prince morave.

La seconde division du cycle des Hétumoger a paru avec raison au célèbre Vörömarsty un sujet éminemment épique, et il a pris la fuite de Zalán pour thème de son épopée nationale. André Horváth avait déjà intitulé *Arpád* son poème épique. Sans doute Arpád n'est pas un personnage aussi mystérieux que le grand prince Almos. De même que Josué est considéré comme l'épée de Jéhovah contre ceux qui s'obstinent à retenir l'héritage qu'il a concédé à son peuple, Arpád a reçu d'un berger le glaive tout-puissant d'Etele, donné au conquérant hun par le dieu même de la guerre, ou, dans l'idée chrétienne, par Jéhovah, qui, selon l'ermite des Gaules, voulut armer Attila du « glaive de sa sévérité. » L'âme d'Attila est dans Almos, fils du *Turul;* mais l'irrésistible énergie de sa puissance est dans la main d'Arpád, qui, au milieu des Hétumoger, ressemble à l'Arthus des légendes celtiques au milieu des douze chevaliers de la Table-Ronde; seulement, au lieu d'être le type héroïque d'une

(1) On trouve aussi Svatopluk dans la chronique de Ranganus, *Abrégé des affaires hongroises,* VI.

nationalité expirante, il est la personnification d'un peuple qui apparaît triomphant sur la scène de l'histoire.

On rattache au cycle d'Arpád trois légendes du xe siècle où les capitaines magyars continuent contre le monde chrétien une lutte qui devait aboutir à leur laborieuse conversion, la légende de Leel et de Bölcsü, des « Magyars honteux » et celle du nain Botond. Cette dernière, que Turóci et Kézai prennent fort au sérieux, prouve que les autocrates ne produisaient pas plus d'effet sur l'imagination de ces terribles païens que les chefs du « saint empire. » Ceux-ci finirent par recourir au moyen de conversion usité au moyen âge. Le mérovingien Dagobert avait propagé le catholicisme avec l'épée dans l'Allemagne méridionale. Les Carlovingiens employèrent parmi les Germains du nord le système qui avait si bien réussi en Bavière, et l'on sait comment Charlemagne amenait les Saxons dans le giron de l'église. Après le désastre d'Augsbourg (désastre dont la légende de Leel et de Bölcsü est un souvenir), Othon Ier, empereur d'Allemagne, n'accorda la paix à la nation magyare que lorsqu'elle eut promis d'embrasser le christianisme ou du moins de tolérer les missionnaires; mais ces prédicateurs n'eurent aucun succès sous le « grand-prince » Taksony, second successeur d'Arpád, et n'auraient probablement pas mieux réussi sous Gyéza, si une nouvelle Clotilde, Sarolt, n'avait pas assuré le triomphe du catholicisme dans ce pays. Elle fut récompensée de son zèle par des prodiges dans lesquels il n'est pas difficile de reconnaître le travail de l'imagination populaire, fortement frappée par la naissance du « royaume apostolique » dans un des plus ardens foyers de la barbarie païenne.

Almos, on ne l'a pas oublié, était « l'enfant du rêve, » le fils en qui revivait Etele, dont l'âme ne pouvait abandonner son peuple. Le « fléau de Dieu, » en épargnant la sainte cité pour obéir à la voix de l'ange, avait mérité sans doute que sa postérité, perpétuée par un événement surnaturel, vît naître un fils dont la conception serait cette fois pure de toute intervention des vieilles divinités de la nature, condamnées à céder leur place à la religion du Christ. L'ange avait dit « qu'un jour viendrait où un descendant du roi des Huns obtiendrait dans ces mêmes murs de Rome, et de la main du successeur des apôtres, une couronne dont la durée n'aurait point de fin. » Aussi le fils de la première nation qui adopta le christianisme, repoussé par les Juifs, le proto-martyr de la foi en Jésus, le diacre dont le nom même (Stéphanos) annonçait prophétiquement la destinée auguste de l'héritier d'Arpád, fut envoyé à Sarolt, tandis que, après avoir gémi sur sa stérilité, elle avait cédé au sommeil. Le saint, resplendissant de beauté comme l'ange qui apparut à Marie, lui annonça qu'elle concevrait un fils, et qu'une couronne « d'une durée infinie » était réservée à celui qui devait porter le nom d'Étienne.

L'œuvre accomplie par saint Étienne a été présentée par l'esprit légendaire comme la continuation de la mission d'un personnage célèbre, Martin, né dans le voisinage du Mont-Pannonien (316), et qu'on fait revenir en Hongrie pour y propager l'évangile. Charlemagne lui consacra une église sur la montagne même, Gyéza Ier forma le projet de bâtir un couvent dans ce beau lieu, idée qui fut plus tard réalisée par saint Étienne. Le souvenir du premier roi chrétien se confond donc, dans ce sanctuaire national, avec celui du saint qu'on aime à regarder comme le premier apôtre, ainsi qu'à Reims le nom de Clovis est inséparable du nom de Rémi. L'ordre fameux des bénédictins, dont l'influence a été différente de celle qu'ont exercée les ordres nés sous l'inspiration du catholicisme espagnol (dominicains et jésuites), fit du Mont-Pannonien le centre de son action parmi les Magyars. Anastase Astricus, leur chef, qui joue un rôle dans l'histoire de la sainte couronne, fut un des principaux instrumens qui servirent à saint Étienne à transformer les mœurs de son peuple. Cette transformation ne s'arrêta pas aux coutumes. Les vieilles traditions, soigneusement conservées par la poésie populaire, ne purent échapper à la puissance de la foi nouvelle, et aux XIe, XIIe et XIIIe siècles s'accomplit dans les écoles ecclésiastiques le mouvement qui devait christianiser ces anciennes traditions, dont M. François Toldy a montré l'identité avec la poésie populaire des premiers âges. L'école de saint Martin a dû être le type des autres. Saint Étienne, qui avait fait construire auprès du couvent une église et un palais, objets de ses fréquentes visites, encouragea sans doute les travaux des moines qui « fatiguaient » pour lui le ciel de leurs prières. Le siége de saint Étienne, plus authentique peut-être que le siége en marbre d'Attila qu'on montre à Torcello, une des îles de la lagune vénitienne, a, si l'on en croit les successeurs d'Astricus, le don de guérir les maux de reins. Les paysans qui prennent place sur cette pierre sculptée sont sans doute plus crédules encore, et, comme le « miracle, dit Gœthe, est enfant de la foi, » parmi la foule qui a recours à ce moyen il n'est pas impossible que quelques-uns aient quitté la chapelle de saint Étienne guéris ou consolés.

Le sentiment sur lequel repose cette vénération est au fond aussi patriotique que religieux. La dynastie que le fils de Sarolt a su associer aux destinées de l'Europe, qui a, dans ce monde prodigieusement mobile des états danubiens, duré quatre cents ans et donné à la Hongrie vingt-trois souverains, compte certainement parmi les plus glorieuses. Les intrépides Arpádiens ont transformé en boulevard de la société européenne une nation qui en a été longtemps la terreur, et qui semblait, comme tant d'autres appartenant à la même origine, devoir végéter dans une éternelle enfance ou passer pareille à un torrent dévastateur. Loin d'avoir accablé les

nations qui dans leurs états avaient échappé à tant de guerres atroces, les Arpádiens ont résisté, afin d'opposer un contre-poids à la turbulence des Magyars, aux entraînemens du système centralisateur dont on a tant abusé ailleurs, et laissé subsister les populations âryennes (Roumains, Slovaks, Ruthènes, etc.), dont on trouve encore de nos jours les représentans dans le royaume de saint Étienne. Rome a été plus rigoureuse avec les héroïques Daces qu'elle se vantait d'avoir « exterminés. »

Quels que soient les services que leur ait rendus la dynastie arpádienne, les Magyars avouent qu'ils n'ont atteint leur apogée que sous les souverains français (maison d'Anjou, fondée par un petit-neveu de Louis IX) et roumains (Matthias Corvin, fils du régent Hounyadi). La cour de Visegrád eut sous Charles-Robert, Louis Ier le Grand et Marie Ire un éclat dont le souvenir est bien loin d'être effacé. La forteresse, située dans un splendide paysage, au sommet d'une chaîne de monts qui resserrent le lit de l'immense Danube, devint sous Charles-Robert un des plus splendides palais du monde européen. Louis Ier, s'il ne tint pas assez compte de l'esprit naturellement indépendant des Magyars, eut le bon goût de respecter les traditions dont ils étaient fiers. Les chants nationaux, qui avaient inspiré au prince français la même passion qu'aux Arpádiens, passion partagée par sa mère Élisabeth, retentissaient dans ces fêtes de Visegrád, où les chevaliers venaient jouir d'une hospitalité qui savait concilier les goûts de l'Orient et de l'Occident. Rayonnante comme sa mère de grâce et de beauté, Marie Ire avait tout ce qu'il fallait pour présider dignement à ces solennités; mais déjà Bajazet, surnommé *Ilderim*, avait paru à l'horizon, et le jour était arrivé où les femmes elles-mêmes allaient, à l'exemple de l'héroïne Cécile Rosgonyi, qui incendia la flotte ottomane à Galambos, lutter pour défendre contre l'islamisme la civilisation chrétienne et ajouter de nouveaux noms à la liste de la muse populaire. Parmi ces noms glorieux, celui du « sauveur de l'humanité et de la patrie, » du grand Jean de Hounyadi (Huniad), que revendiquent à la fois les Magyars et les Roumains, brille d'un éclat sans égal.

Jean Hounyadi, régent du royaume sous Ladislas V, à qui la légende citée par Gaspard Heltai donne pour père le roi Sigismond, et son fils Matthias Ier, les deux derniers héros de la chevalerie, avaient le goût le plus vi pour des chants dans lesquels ils retrouvaient leurs inspirations héroïques. Matthias, qui transforma Visegrád en château de plaisance, déployait dans son palais de Bude un luxe digne de l'époque des princes angevins; mais Matthias Corvin attachait encore plus d'importance au développement de la vie intellectuelle qu'à l'éclat de sa cour. La renaissance italienne, qui avait pris la place un moment occupée par la renaissance française, avait

inspiré à tous ses disciples la plus vive admiration pour les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome. Matthias, en relations intimes avec les lettrés italiens, comme la dynastie française l'était avec l'université de Paris, partageait le noble enthousiasme de ses contemporains. Passionné pour la littérature antique, le fondateur de l'université de Presbourg et de la célèbre bibliothèque de Bude ne tomba jamais dans le travers commun chez les érudits de la renaissance, et il rendait pleine justice aux inspirations de la muse populaire. Un de ses historiens rapporte qu'il ne se mettait jamais à table sans avoir dans la salle du festin des jongleurs armés de la guitare magyare (*kobza*), dont les sons ravissaient les Arpádiens (1). Turóci, chroniqueur du temps, dit que sous le règne de Matthias on composa de nouveaux chants, tant ce genre de littérature conservait sa vogue.

L'élection de Matthias est célébrée par la poésie comme la plus heureuse et la plus chrétienne des inspirations : « Maintenant Matthias a été placé — par tout ce royaume sur son trône, — parce que celui-là, Dieu nous l'a donné — du ciel pour notre défense. — C'est pourquoi nous l'avons aussi élu, — afin que par là nous puissions honorer Dieu — et ajouter éternellement : *Amen!* » Cet instinct populaire fut tellement justifié que la poésie du peuple pleure le *roi juste* comme elle pleure saint Étienne et saint Ladislas.

L'avénement des Jagellons de Bohême vient apporter un triste contraste aux succès dont nous avons esquissé le tableau. La Serbie avait déjà eu son Kossovo, chanté si souvent par les poètes serbes, et le jour du grand désastre allait aussi sonner pour les Magyars et amener la ruine du royaume de saint Étienne. Mohács « teint du sang des héros » n'est pas pour les chrétiens du Danube un nom moins funeste que celui de Kossovo, parce que cette fatale journée abattit devant les Ottomans le dernier boulevard de la société européenne, en creusant les « tombeaux qui renferment les grandeurs » du pays :

« Mohács! Mohács! vieille plaine couverte de sang! — champ de tristesse de la Hongrie, — terre cruelle! le sang de ton peuple précieux, — tu l'as bu, et absorbé sa grande gloire! — quand je pense à toi, — je pleure des larmes de fureur, une douleur paralyse mon cœur — d une façon que je ne peux exprimer.

« Noble patrie, Pannonie fleurie! — jadis rempart de l'Europe, — dix royaumes s'inclinaient devant tes armoiries, — et la moitié du monde

(1) Voir la chronique de Galeoti sur les paroles et gestes du roi Matthias, ch. XVII. On chantait peu de poésies amoureuses, et on célébrait surtout quelque « haut fait » des combats livrés aux Turcs.

avait peur de ta force; — devant toi tremblait le païen, — le chrétien espérait en toi; — à peine brillait ton glaive, — déjà la victoire était remportée.

« Mais, hélas! malheur! — Un seul jour de combat a été suffisant pour terminer la bataille de Mohács, — et la terre vacillante cessa de porter sur son dos mobile — le grand nom que tu avais. — Ta félicité devint du fiel, — ta splendeur s'obscurcit, — le sort était contre ton bonheur, — la gloire des Magyars s'ensevelit dans l'obscurité!

« Lajos, Lajos! où es-tu, charmant jeune roi (1)? — étoile des Magyars, rameau de fleurs orné, — avec ta figure si douce et si royale, — toi, dont la vie trop aimée était si délicate, où es-tu? — Lajos, comme je retiens mes larmes, — toutes mes lamentations! — Notre chère patrie tomba, — notre couronne a dépéri avec elle.

« Seigneurs du royaume, grands barons, héros, guerriers, — maîtres, serviteurs, chefs et plèbe, — exprimez, maintenant réunis, votre amère douleur; — toutes vos joies ont été enfermées dans une tombe! — Cesse, musique retentissante, — prends du repos, résonnante guitare; — joyeuses vallées, forêts vertes, — champs fertiles, affligez-vous.

« Conseillers, barons du royaume, chefs de mille guerriers, — généraux, administrateurs du royaume, — vingt-cinq mille braves d'élite, — cavaliers, gens de pied, tous nobles hommes, — vous vous êtes levés en ce jour de deuil, — vous êtes allés à la mort, — les collines de Mohács vous accablent, elles couvrent vos os!

« Florissantes filles et femmes des Magyars, — faites entendre d'unanimes lamentations de douleur. — Avec une couronne de roses flétries, — pleurez tristement vos morts en robes de deuil. — La fleur de notre peuple, — la force magyare est perdue, — les dix colonnes de notre sainte église, — les forts chevaliers de notre royaume!

« Païen, Turc, image maudite de Dieu, — cruel sauvage nourri du lait des tigresses, — n'avoir pas épargné une si belle et si noble troupe, — avoir même précipité à terre de pareils hommes; — crois-tu que ce soit de la gloire? — C'est plutôt une fureur bestiale! — Ne t'imagine pas que tu aies triomphé, — le jour du malheur arrivera pour toi aussi.

« Dieu voit ce (spectacle), et il le regarde avec compassion; — le brillant soleil est certainement un deuil, — et la puissante dame des Magyars (la Vierge) sur le rayon du soleil, — nous la verrons, elle foule sous ses pieds la lune (2) : — grâce à elle, la lune — se plie devant la croix double (3). — Il arrivera, le temps où elle l'abattra, — notre âme nous le prophétise. »

(1) Louis II, fils de Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême. On chercha longtemps son corps, qu'on trouva enfin horriblement mutilé dans la vase d'un marais.

(2) Le croissant, la *mezza-luna* des Italiens.

(3) La croix apostolique de saint Étienne.

Déjà les poètes qui avaient tracé les lignes de la vieille épopée manquaient à la Hongrie, et Mohács n'a pas, comme le Kossovo des Serbes, exalté l'imagination populaire des Magyars. La verve poétique se glace à l'époque où les « jongleurs » sont moins appréciés que les moines rédacteurs de sèches chroniques. Au temps où florissaient les *hegedös*, ils étaient aussi indispensables dans les manoirs des seigneurs qu'à la cour des souverains. Ce sont eux qui ont construit la tradition des rois qui commençait avec saint Étienne et qui finissait avec Béla II. La jeunesse de ce temps puisait ses connaissances historiques dans leurs chroniques rimées. Cependant, outre que les *hegedös* n'étaient pas pressés de faire connaître par l'écriture une poésie qu'ils regardaient comme le patrimoine de leur corporation, les luttes acharnées dont la Hongrie fut le théâtre, les malheurs du pays, étaient bien de nature à en compromettre l'existence. Enfin le goût des écrivains qui ont connu ces œuvres de la muse populaire ne leur permettait guère de les conserver dans leur forme primitive. Ainsi Pierre Ilosvai, qui a connu une des plus célèbres chansons romantiques, la chanson de Toldi (*Histoire de Nicolas Toldi*, 1574) dans la forme du XIVe siècle, l'a déplorablement gâtée, et Tinodi a cédé au même travers dans ses ouvrages.

Au-dessus de la grande porte d'Albe-Royale, on montre les traces des boulets de canon que Toldi, l'Hercule des Magyars, a lancés à travers le Danube. Au commencement du siècle, on voyait encore à la porte de Vienne de la forteresse de Bude les reliques dont fait mention le poème d'Ilosvai (1746). « Si, cher lecteur, ce que j'ai écrit ici — te semblait incroyable, s'il te restait le moindre doute, — si mon récit te paraissait un songe, — comme si les faits relatifs à la vie de Toldi ne pouvaient être si sérieux, — regarde à la forteresse de Bude la porte de Vienne, — la lourde hache d'armes, tu la verras encore maintenant, — à côté pendent jusqu'à présent le bouclier, — les pierres de 20 livres qu'il jeta dans la bataille, — la lance du guerrier conquérant, l'instrument aigu (1), — et son éperon qu'un jour il portait à sa botte. » Comme le fils de Zeus, Toldi a été insensiblement transformé en personnage plus ou moins historique. Pour Ilosvai, il a contribué à la gloire de la mémorable époque qui coïncide avec la fondation de la dynastie française (Charles-Robert et Louis le Grand). Pour Paul Ráday, Nógrád est le berceau du héros, et il a figuré dans les rangs des braves qui, sous la conduite des princes roumains, firent reculer l'islamisme; mais les détails minutieux, pas plus que les reliques, n'ont malheureusement de prise sur la critique contemporaine. Malgré le

(1) Outre l'énorme étrier en fer, on offrait à l'admiration le lourd fer de charrue que Toldi perça de sa dague.

nom chrétien de Nicolas qu'on a fini par lui donner, Toldi remonte vraisemblablement à l'époque païenne. Ce mythe représente l'idée que les nomades se faisaient d'une vie humaine accomplie, la force d'Ajax unie à l'adresse d'Ulysse.

Au temps des Jagellons, ces songes brillans étaient, hélas! bien évanouis. Si l'on avait conservé la poésie satirique de l'époque de la décadence, on pourrait mieux en apprécier les causes. Toutefois le *Chant de la punition* de maître François Apáti nous fait comprendre le triomphe de l'islam sur le catholicisme. Il se plaint vivement dans ce chant de quarante strophes, publié par Nicolas Révai en 1787, de la frivolité et du sensualisme égoïste du clergé, ainsi que de la tiédeur des nobles dans la guerre contre les Turcs. La nation, n'ayant plus la vieille énergie personnifiée par Toldi, dut se jeter dans les bras des Allemands, et confier son sort à la maison de Habsbourg, rempart du monde chrétien contre l'invasion ottomane, et qui lui avait déjà donné plusieurs souverains (Albert, Élisabeth, Ladislas V).

Si déjà les historiens magyars ont le droit de reprocher à la dynastie française d'avoir travaillé à imposer à leur pays un système de centralisation politique et religieuse plus conforme aux tendances latines qu'à celles des nations orientales; s'ils accusent Hunyad et Matthias d'avoir eux-mêmes trop cédé aux instincts intolérans du monde latin, leurs plaintes deviennent bien autrement sévères quand il s'agit du gouvernement de la maison de Habsbourg. Lorsque la Hongrie eut été forcée par ses désastres de se jeter dans les bras de cette puissante famille, elle dut commencer contre de permanentes tentatives de germanisation et de centralisation la lutte acharnée qui a duré jusqu'à nos jours avec quelques trêves, comme sous le règne de l'habile Marie II (Marie-Thérèse), et qui a donné tant d'éclat aux noms des Botskai, des Bethlen, des Tököli, des Rákóczi. Dans cette lutte, elle fut soutenue par l'esprit de la réforme, détestée de la maison d'Autriche, par les Bourbons, redoutables ennemis de cette maison, et plus d'une fois par la Turquie elle-même, que les protestans, à l'exemple de Luther, semblaient craindre moins que l'absolutisme fanatique et centralisateur du catholicisme espagnol. La poésie populaire, qui dès le principe avait avec tant de peine accepté un culte étranger, recommença volontiers son ancienne guerre contre l'empire et contre l'église, également hostiles aux libertés séculaires du pays. La réformation, qui consacrait le principe oriental de l'autonomie religieuse des nations, devint aux yeux des patriotes la « religion magyare » par excellence. La haine qui poussait contre l'empire Leel et ses fougueux compagnons, haine dont la légende nous a conservé la rude expression, semble renaître dans toute sa vigueur, et le Magyar, disciple de Calvin et

même quelquefois de Socin, paraît aussi disposé à fouler aux pieds les images et à démolir les sanctuaires des saints que ces autres fils de la race finno-mongole qui règnent à Constantinople.

Le peu de sympathie que la littérature nationale en général et la poésie populaire en particulier inspiraient aux agens de la germanisation était de nature à en faire comprendre toute l'importance aux patriotes. La création d'une littérature complète, — phénomène si frappant pour ceux qui connaissent les états danubiens, — est la meilleure preuve du persévérant patriotisme des Magyars. Tandis que d'autres peuples n'ont guère pour organes de leurs aspirations que les poètes du peuple, le royaume de saint Étienne est justement fier de pouvoir aujourd'hui citer des noms éminens dans toutes les branches de la littérature, ainsi que l'atteste la *Bibliothèque nationale* (*Nemzetis Konyvtár*-1842-54), publiée par M. F. Toldy avec le concours des écrivains et des patriotes les plus distingués. Dans la poésie, il suffit de nommer les Vörösmarty, les Kölcsey, les Kisfaludi, les Petöfi, les Arany.

Mais au temps où la Hongrie élut Ferdinand Ier, il était difficile de prévoir qu'elle obtiendrait de pareils résultats. La réformation, luttant à la fois contre les Habsbourg, contre Rome et contre le latin, langue du catholicisme, donna une vive impulsion à la littérature magyare. Employée dans les disputes religieuses, dans les chants de guerre, dans toute poésie qui voulait agir sur le peuple, la langue atteignit le degré de perfection qu'elle n'a dépassé qu'à la veille de la révolution française (1780). A aucune époque, on ne composa autant de chants populaires destinés à rappeler la mémoire des héros magyars, à raconter les vieilles histoires et les antiques légendes. Dans ce genre de littérature se distinguèrent Tinódi, Valkai, Cserényi, Balassa, Ilosvai, Gosárvári, Veres, Enyedi, Szöllösi (1540-1580). Ce grand XVIe siècle, si fécond en Occident, fut en Hongrie une ère de merveilleuse activité intellectuelle. La restauration catholique, en assurant le triomphe de l'intolérance et du latin, devait ajourner jusqu'à la fin d'une autre ère de résurrection, le XVIIIe siècle, le développement de la littérature nationale.

La popularité des idées françaises était si grande en Europe jusqu'à la réaction provoquée par les entreprises de Napoléon, qu'il y eut quelque hésitation sur la ligne à suivre dans la première phase de la période contemporaine (de 1772 à 1807). Cependant quelques poètes distingués commencèrent à montrer la voie. Tel était Dugonics malgré sa prédilection pour les sujets empruntés aux mythes classiques. André Horváth a composé plusieurs chants populaires. Le comte Gvadányi a choisi pour thème de ses poésies descriptives des scènes de la vie du peuple, et son langage était en harmonie avec ces scènes. Csokonai avait une pleine conscience des élémens

qui constituent la poésie du peuple. Avec Kazinczy et son école se produit une seconde phase (1807-1830) caractérisée par l'étude des littératures étrangères, — étude naturelle après cette époque impériale qui avait rapproché violemment toutes les nations. La révolution française de 1830 ayant réveillé partout le sentiment national, qui voulut se substituer à des tendances trop cosmopolites, la poésie populaire l'emporta durant la troisième phase (1831-1849). Après 1840, l'auteur de l'*Himfi*, le Pétrarque des Magyars, Alexandre Kisfaludi, a donné son nom à la Société qui a si bien mérité du pays et de la littérature. La Société kisfaludienne commença la publication des chants populaires, achevée par M. Jean Erdélyi (Pesth, 1845-1849). Dissoute par la réaction absolutiste qui suivit l'insurrection, cette société a puissamment contribué à ramener la poésie magyare au naturel et à l'originalité, sans cesse compromise dans l'Europe orientale par l'imitation maladroite des littératures de l'Occident.

Après tant de vicissitudes, la poésie populaire est restée parmi les Magyars une puissance dont il faut tenir grand compte. Dans les contrées de l'Occident, où un individu illettré est un phénomène (toutes malheureusement n'en sont pas là), il est difficile de se rendre compte de l'importance extraordinaire que la poésie a parmi les nations de l'Europe orientale. Sans doute la littérature magyare occupe maintenant une place dans les annales de l'esprit humain; mais le peuple n'est pas plus lettré que dans les pays voisins, et une jeune fille raconte avec beaucoup de charme ce qu'elle ferait, si elle pouvait tracer le nom de « celui que son cœur aime. » — « Si, dit-elle, je savais écrire une lettre, — je la scellerais avec un cachet d'or, — et dedans je mettrais mon cœur — pour l'envoyer à mon amant. » Le genre d'instruction qu'on puise ailleurs dans des livres élémentaires est fourni à ces intelligences incultes par les poètes du peuple. Aussi voit-on l'inspiration populaire, prenant le rôle de la presse, se produire dans des circonstances où ailleurs son intervention semblerait singulière. Cette muse, éminemment active, toujours pressée d'intervenir, n'est-elle pas le meilleur guide qu'on puisse prendre pour étudier la vie du peuple magyar?

II.

L'influence du milieu agit si fortement sur les peuples, qu'elle finit par changer complétement leurs habitudes et même leurs types. Si les Magyars s'étaient établis dans l'Europe occidentale, ils n'auraient rien gardé des mœurs des Finno-Mongols, leurs nomades ancêtres; mais la contrée dans laquelle ils se sont fixés leur per-

mettait d'en conserver une partie (1). En effet, quoique la *Magyarország* (Magyarie) ait des montagnes qui s'élèvent jusqu'à la région des neiges éternelles, et que les monts forment au nord, à l'est et à l'ouest une enceinte faite pour protéger une nation jalouse de son indépendance, les vastes plaines qui occupent le centre du pays conviennent à un peuple « créé pour monter le cheval, » dit un proverbe. La Grande-Plaine ou plaine de la Basse-Hongrie, située à l'orient, entre le Danube et la *Tisza* (Theiss), comprend un espace de 1,100 myriamètres carrés, dont 700 appartiennent à la Hongrie. On peut donc dire que cette plaine est une des plus étendues de notre continent, et qu'elle rappelle ces déserts que parcouraient les anciens peuples touraniens. N'étant que de 133 mètres au-dessus du niveau de la mer et de 33 mètres au-dessus du Danube, elle se trouve recouverte, dans de grands espaces situés sur les rives du Danube et de la Tisza, d'énormes marécages remplis de roseaux et d'aunes.

Moins grande, quoiqu'elle soit vaste encore, est la Petite-Plaine ou plaine de la Haute-Hongrie, qui s'étend sur les deux rives du Danube, entre Posonie (Presbourg) et Comarom (Komorn). Entourée de tous côtés de montagnes, elle s'élève en pente douce jusqu'au pied des monts. Cette plaine, riche et parfaitement cultivée, porte le nom expressif de « Jardin d'or, » comme les environs de Palerme ont été appelés la *Conca d'oro*.

Le Magyar n'a pas en général le goût du Finnois pour l'agriculture; il a plutôt, comme les Mongols, un penchant décidé pour la vie pastorale, penchant qu'un pays tel que la « Grande-Plaine » était, il faut bien le dire, fait pour développer. L'Occidental comprend difficilement les impressions que les steppes produisent sur ceux qui ont été habitués à les considérer dès l'enfance comme les seules contrées où l'homme puisse conserver la pleine liberté de ses mouvemens. La manière dont les poètes arabes parlent du désert (à propos de la plaine, la *puszta*, Petöfi rappelle lui-même le libre Bédouin) prouve assez que les villes les plus civilisées, les champs les plus riches, sont bien loin d'être l'idéal des hommes qui ont gardé les instincts d'indépendance du monde primitif. La montagne aux aspects variés, qui charme M. Michelet, semblait à la lettre insupportable à Petöfi, qui aurait dit volontiers comme un *csikós* (2) : « Dieu me préserve d'aller là, j'étoufferais. » Il admire, si l'on veut, « la romantique contrée des grands Karpathes que couronnent les pins; »

(1) Voyez l'excellente *Description géographique, historique et statistique de la Hongrie*, par J. Palugyay; Pesth 1852-55.

(2) Le mot *csikós* vient de *csikó*, jument poulinière, comme *gulyás* de *gulya*, troupeau de bœufs, *juhász* de *juh*, brebis, *kanász* de *kan*, porc.

mais il déclare nettement qu'il ne veut ni l'aimer, ni errer dans ses vallons. « La terre arrondie en montagnes est un gros livre aux feuillets trop nombreux. » La « mer des plaines infinies » est au contraire son véritable pays, son univers. Dès qu'il aperçoit un horizon sans bornes, son « cœur d'aigle » s'échappe joyeux de sa « prison, » la steppe étant pour lui la liberté même, « le seul dieu de son âme. » Le mot prison appliqué à tout ce qui n'est pas la solitude ne semblera peut-être pas trop exagéré au voyageur du monde romano-germanique qui, après avoir joui de la liberté qu'on ne trouve plus que dans les solitudes parcourues par les pasteurs, ne subit pas sans quelque peine les mille entraves qui pèsent sur la vie civilisée. Lorsque l'intrépide voyageuse viennoise Ida Pfeiffer, qui avait vécu parmi les Mongols de l'Asie, parvint à la frontière russe, et qu'elle entendit parler de nouveau de police, de passeports, que le poète magyar Petöfi nommait « papier d'esclave (1), » elle sentit se réveiller en elle la répugnance que les lois compliquées des césars inspiraient aux vieux Germains, pourtant bien moins hostiles que les nomades aux habitudes qui dominent en Europe.

On comprend sans peine l'enthousiasme que la « grandiose *puszta* » inspire aux écrivains magyars. Poètes, historiens et romanciers, Petöfi, Boldényi, Nicolas Jósika, Louis Kuthy, etc., en parlent avec la même admiration que les chanteurs, qui ne sont que l'écho des instincts plus ou moins confus de la multitude. Est-il étonnant que, dans un pays qui ressemble tant aux solitudes orientales, les instincts soient profondément orientaux? On peut dire que l'Orient, dont on cherche si souvent la limite, commence avec la steppe, comme l'Afrique commence au-delà des Pyrénées dans les mornes plaines parcourues par les bergers du grand plateau de la Vieille-Castille et du royaume de Léon. Aussi, sur le sol de l'Asie, le Magyar, comme le courageux pèlerin qui a visité l'Asie centrale (2), semble-t-il se trouver chez lui, tandis que les fils de l'Occident qui, depuis le moine flamand Rubruk jusqu'à M. et Mme de Bourboulon (un Français et une Écossaise), pénètrent dans le monde des pasteurs semblent à la lettre changer de planète. C'est que l'Occidental est pareil à l'homme dont parle la Bible : son œil n'est jamais lassé de voir, ni son oreille ennuyée d'entendre. Très peu méditatif de sa nature, il lui faut vivre dans ces ruches agitées où fermente bruyamment la civilisation moderne. Le Magyar n'a point de tels besoins; son esprit calme et assez rêveur trouve dans la steppe une variété de spectacles qui échappe aisément aux intelli-

(1) Les Magyars sont une des premières nations qui aient suivi l'exemple des Anglais en n'attachant aucune espèce d'importance à cet usage.

(2) M. Arminius Vambéry, maintenant professeur de langues orientales à l'université de Pesth.

gences plus avides de mouvement et de bruit. « Lorsque les bords frangés de l'horizon sont enveloppés des brumes de l'aurore, » son regard erre avec délices dans l'espace infini. Il contemple avec bonheur les jeux de la lumière, ici sur le sable brûlant, là sur les vastes champs, tantôt sur les eaux, tantôt sur les hautes herbes que le vent courbe en ondes. Le jour, le mirage (*délibab*), les « fiers taureaux qui agitent leur sonnette, » les « longs bras étendus des puits profonds, » le zéphyr qui se joue dans « les blonds épis, » l'émeraude, « couronne de la contrée, » qui s'épanouit au sein des pâturages, remplissent son esprit de mille visions. Le soir, les feux qui brûlent autour des parcs derrière lesquels les troupeaux passent la nuit donnent à la *puszta* jusqu'à l'horizon le plus lointain un aspect fantastique qui charme les regards. Habituellement la cigogne solitaire, le cavalier qui passe rapide comme l'éclair, le son d'une cloche, la trompette du pâtre qui retentit, produisent dans son âme assez de sensations pour qu'il ait ce sentiment paisible de l'existence qui suffit à ceux qui vivent en contact perpétuel avec la nature, source inaltérable de calme et de sérénité. Si son intelligence n'est pas agitée des mille rumeurs dont s'occupent les cités, elle trouve une source de patriotiques satisfaction dans la légende nationale conservée par les chants (1), et propagée par les récits qu'à la fin de la journée le berger en chef fait à ses garçons réunis autour des feux et toujours disposés à écouter les exploits des aïeux et les beaux traits dont est remplie la vie de Matthias le Juste. Le nom d'Etele retentit plus doucement à son oreille que le nom du héros d'Iéna à celle du paysan français, parce que le vainqueur des césars n'a jamais été obligé de rendre ses immenses conquêtes à l'ennemi. Etele, transfiguré par l'imagination populaire, comme le Romulus du patriciat romain, comme le « divin Trajan » des Roumains, n'est plus qu'un père héroïque et un bienfaiteur de la patrie. Sur ce sol qu'il a donné à ses fils, et qui a été reconquis par les Almos et les Arpád, dignes héritiers du fléau des lâches, le Magyar sait que sa vie est celle de ses aïeux, mais une vie purifiée par le sentiment chrétien et ennoblie par la possession de libres institutions. La mémoire de tant de héros qui ont fait trembler Rome et Byzance dégénérées, qui ont suivi en Asie l'étendard de la croix, dont la poitrine a si longtemps servi de rempart à l'Europe quand ils écrivaient leur nom « sur le grand livre de gloire avec le sang des Osmanlis, » qui ont sans crainte et sans forfanterie défendu contre les héritiers des césars, contre la redoutable maison de Habsbourg, l'indépendance et les droits de la nation, cette mémoire est aussi vivante, grâce à

(1) Tinódi, le dernier des « jongleurs, » parcourait le pays en chantant la chronique de la Hongrie et de la Transylvanie.

la poésie populaire, sous le plus humble toit de la *puszta* que dans les palais des magnats. « ... Souviens-toi — des aïeux conquérans du monde! — Mille ans nous contemplent, nous jugent, — d'Etele jusqu'à Rákóczy (1). »

L'instinct de sociabilité, qui ne s'éteint pas, même chez les hommes qui ont contracté l'habitude d'une existence ordinairement solitaire, se satisfait à la métairie des steppes (*csárda*), qui joue un si grand rôle dans la poésie magyare. Un chant décrit fort exactement l'attrait qu'elle exerce sur tant d'hommes longtemps condamnés à l'isolement par la vie pastorale. « Quand je vois la *csárda* Becsali, — ce n'est pas ma faute, — je dois entrer; — parce que des traits volent — tout droit dans mon cœur. » Le poète, avant d'exprimer si franchement son enthousiasme, en fait comprendre les raisons. Là vont les belles filles, là on danse joyeusement aux sons d'une musique charmante; là on trouve le bon vin hongrois, et de jolies servantes pour l'offrir aux buveurs. Le vin qu'elles offrent est vanté avec un lyrisme évidemment sincère, surtout quand on le compare à la bière des Allemands. « Meilleure que l'eau est la bière, — mais le vin est meilleur que la bière. — La bière est uniquement pour le Teuton, — et le vin pour le Magyar. » Dédaigner l'eau, n'est-ce pas la preuve de la supériorité de notre espèce? L'Éternel, en faisant de l'homme un être à part dans la création, lui a préparé une boisson en rapport avec sa haute situation dans le monde. « Dès le commencement, le seigneur Dieu a créé le vin, — il l'a donné au genre humain pour un besoin de la vie, — afin qu'il y prît plaisir, qu'il eût avec lui de la ressemblance, — et vécût autrement que les animaux. » Il faut convenir que l'eau de la *puszta*, qui contient du salpêtre et de la soude, est fort loin d'être saine.

La danse est une des occupations favorites de la nation, et, depuis les opulens magnats que j'ai vus figurer triomphalement à la *Burg* de Vienne jusqu'aux plus humbles pasteurs, tous les Magyars se vantent, — et ce n'est pas sans motif, — d'exceller dans cet exercice. Le peuple le considère comme un remède égal au vin contre la mélancolie. « Et quand le violon se fait entendre, — le chagrin même ne sera pas pénible. » Les artistes sont des *czigány* (bohémiens) qu'on juge supérieurs à tous les musiciens du monde. « Là on danse jusque dans la nuit bien avancée. — Combien de fois j'ai crié : Czigány (2), joue un air ! » Le vieil historien magyar Pray, au lieu d'avoir recours aux vaines hypothèses prodiguées par les modernes sur l'origine de ces czigány, a raison de dire qu'ils sont venus de l'Asie à l'époque où Timour-lenk (Tamerlan) bouleversa ce vaste

(1) Petöfi.
(2) Dans le texte, il y a un nom propre.

continent. Il est probable que ce sont des descendans des castes impures de l'Inde qui voulaient échapper aux Mongols. Quoi qu'il en soit, ils se sont si facilement acclimatés en Hongrie, que sans eux il n'est pas de bonne fête populaire. Dans la semaine, le *czigány* ne quitte guère son camp, voisin de la *puszta*, de quelque bois ou d'un cours d'eau, et son costume, comme celui de sa famille, n'est pas indigne des parias ses aïeux; mais le dimanche il endosse le costume magyar, qu'il surcharge encore d'ornemens et de fourrures, et il prend possession de quelque tonneau renversé avec une dignité de *nabab* hindou. Un mauvais violon, une flûte, une basse, des cymbales, constituent un orchestre satisfaisant pour tout le monde. Le *czigány* est d'autant plus pénétré de son importance qu'il sait que personne ne peut rendre comme lui les airs nationaux, qui empruntent au lieu où on les joue perpétuellement le nom de *csárdas*. Tous ceux qui ont connu M. Liszt, l'artiste magyar, savent l'importance qu'il attache à ces airs; il a d'ailleurs consigné son opinion dans un ouvrage sur ce sujet (1). Les Magyars croient, à tort ou à raison, que cette musique remonte aux origines de la nation, circonstance qui ajoute à l'enthousiasme qu'elle leur inspire.

Les airs sont bien en harmonie avec les danses. On commence par des pas lents, sur un rhythme à la fois grave et martial, et le cavalier ainsi que la danseuse font claquer leurs bottes l'une contre l'autre, puis le cavalier s'empare de la danseuse et la fait tourbillonner avec une ardeur qui va toujours en croissant; il la soulève, la quitte, la reprend, la laisse pour la saisir encore, en décrivant avec une profusion de sauts et d'entrechats toute sorte de figures difficiles, en poussant des cris rauques, en se frappant la nuque de la main droite, en se battant les jambes (un chant le recommande spécialement) de façon à faire résonner bruyamment ses énormes éperons à doubles molettes. Au milieu de ces étourdissantes évolutions, le visage et le buste gardent une raideur militaire. Les danseuses se bornent à suivre les mouvemens de leurs cavaliers en tournant doucement et en s'agitant fort peu. Aussi sont-elles comparées par la poésie à une « nacelle » emportée par le fleuve tournoyant, ou à une rose entraînée par le souffle de la « tempête. »

On conçoit l'importance que les filles attachent à leur costume quand elles doivent figurer dans une occasion aussi significative, d'autant plus que les jeunes Magyares savent parfaitement que l'art est un puissant auxiliaire de la beauté. En été, elles laissent d'ordinaire la veste, et se contentent du corsage et de la chemise de toile à courtes manches brodées, qui laissent voir leurs bras ronds. Un grand fichu carré de couleur voyante, noué par derrière, couvre

(1) *Des bohémiens et de leur musique en Hongrie*, Paris 1859.

la gorge. La jupe, de nuance foncée, supporte un large tablier noir gommé. La coiffure est en harmonie avec l'âge et la condition. Quant aux bottes les chants en parlent de façon à montrer qu'il s'agit ici d'un détail véritablement essentiel. Une jeune Magyare interrogée répond fièrement : « Je suis (fille) de juge, — je porte des bottes jaunes. » Une autre, dont la constance et l'amour pour André, un jeune homme pauvre, sont exaltés avec justice, après avoir repoussé les dons d'un colonel, refusé même un « anneau resplendissant, » pousse le désintéressement jusqu'à déclarer qu'elle n'a aucun besoin de bottes rouges. Lorsqu'une personne a dédaigné de tels « présens d'Artaxerxès, » il va sans dire que les bœufs, la maison, etc., la laissent complétement insensible.

L'attention accordée aux danseuses ne fait jamais oublier l'hôtesse de la *csárda*. Un enthousiaste s'écrie « qu'elle tue avec ses regards, » tout en ajoutant d'un ton mélancolique « qu'elle ment avec le sourcil. » Un autre, moins défiant, lui dit : « Madame l'hôtesse brunette, — apporte un peu de vin, mon ange! — J'ai lu dans ton œil, — tu m'aimes avec ton cœur pur. » Quelle tristesse fait naître dans l'âme d'un poète contemporain la « *csárda* délaissée! » — « O ruine abandonnée, vaste, ô *csárda* à la lisière du bois, — comme est changé ton nom fameux!... — Où est la petite femme, où est la fille joyeuse, — celle pour l'amour de laquelle je faisais souvent des débauches? — A cause de ses regards sourians, — le voyageur allait d'Orány vers cet endroit... — La petite fille tournait comme tourne le fuseau, — pleine de bon vin venait sa cruche ornée; — de baisers je couvrais ses lèvres rouges, — je baisais son cou de lis. »

Le visage basané des gens qui se pressent à la *csárda* rappelle, comme leur langue, la race dont ils sont sortis; mais leurs traits, quoique accentués, sont assez réguliers pour qu'au premier coup d'œil on soit frappé des modifications que cette race a subies sous la double influence du milieu et des alliances. Leurs yeux étincelans, leur moustache fournie et toujours retroussée, leurs cheveux longs et noirs comme l'aile du corbeau, leur donnent un air martial qui n'est nullement trompeur. Les cheveux sont parfois tressés, et les corps de hussards transportés en France par les proscrits magyars sous le règne de Louis XIV y avaient conservé l'usage de natter leurs cheveux, ainsi que le prouvent les vieilles gravures. Les anciens Magyars ornaient ces nattes de bandelettes. — L'habitude turque de se faire raser la tête a disparu avec la domination autrichienne. Il n'en est pas de même de la prédilection pour la toile, que les Huns avaient déjà au ve siècle. L'habitant de la *puszta* porte le large caleçon de toile, frangé à l'extrémité et flottant sur la botte montante qui, à une certaine distance, rappelle la foustanelle des

Albanais. La jaquette courte, en peau de mouton, protége la poitrine contre l'hiver, assez rigoureux dans ces plaines ouvertes. Une large ceinture de cuir, garnie d'anneaux et de compartimens, sert de magasin portatif, et fait ressortir la poitrine bombée. Le surtout de laine blanche (*szür*) est orné de coutures et de morceaux de drap rouge représentant des fleurs, parmi lesquelles la fleur nationale, la tulipe éclatante des grandes steppes de l'Orient, si fière sur sa tige raide, occupe le premier rang. Aussi est-il appelé dans un chant « un *szür* fleuri. » Un manteau ou une *bunda*, pelisse garnie à l'intérieur d'une peau de mouton et à l'extérieur de cuir orné de broderies, peut remplacer le *szür*. « Heje! heja! ma nouvelle *bunda*, dit un poète, est certainement magnifique, — je ne la donnerais pas pour six bœufs. » La *bunda* pour un Magyar des classes inférieures est l'objet nécessaire, la parure essentielle, et qui ne possède pas cette pelisse, sur laquelle une amante dit qu'elle reposait « sa tête endolorie, » est dédaigné même des filles les plus laides. Le *kalpag* est bien connu, tout le monde l'a vu sur la tête des hussards. Le chapeau à larges bords est couronné quelquefois dans les grandes circonstances de rubans et de fleurs artificielles. Les ornemens de ce chapeau figurent souvent dans les chants. « Mon petit chapeau est noir, — dit l'un, un plumet de csárdás y est fixé; — une partie s'abaisse — parce que ma Rose m'a quitté. » Un autre enfonce sur les yeux son chapeau, « sur lequel se flétrit une fleur. » Le mal est bien plus grand lorsque la fleur reste verte, et que le cœur est mort. « Il y a bien sur mon *kalpag* une petite fleur avec ses vertes feuilles, — mais dans mon cœur croît une fleur funèbre. » S'il est difficile de se mettre à l'abri des traits de l'amour, il est heureusement plus aisé de se défendre contre l'ennemi. L'arme nationale est la petite hache (*csákány*); fixée à un manche plus ou moins long, elle sert contre les bêtes fauves, qui ne manquent pas dans cette nature indomptée. Un pâtre, en ramenant sur sa poitrine son épais manteau, peut braver la pique des houlans, grâce à la merveilleuse adresse avec laquelle il lance sa hachette aiguë; mais, comme le *coltello* italien, sans lequel le *popolano* ne marche pas, elle est employée trop souvent à des usages moins innocens. Chez un peuple guerrier qui est loin de dédaigner le bon vin, dans un pays où des nationalités souvent hostiles se trouvent en contact, on est assez porté à faire appel à « la dernière raison des rois. »

Les bêtes à cornes, qui sont de petite taille (les contrées arrosées par la Tisza nourrissent une race excellente), sont confiées au *gulyás* ou bouvier; mais qu'on ne se figure pas qu'il donne à ses troupeaux les soins que leur accorde un fermier anglais ou normand. Dans ces plaines sans limites, l'élève du bétail est presque ce qu'elle était au temps d'Etele. Il ne s'agit ici ni d'étables, ni

de sélection pour transformer les races. Bêtes et gens jouissent de la même liberté, et s'en arrangent tant bien que mal. Quoique le bœuf choisisse les herbes avec plus de soin que le cheval, il est obligé, lorsque l'année est sèche, de se contenter d'une assez chétive nourriture. Les *gulyás* doivent être, comme les *csikós*, insensibles à l'abondante rosée du matin, aux vents brûlans des steppes, aux tempêtes qui descendent des Karpathes, aux pluies qui tombent soudainement du ciel comme un torrent. Ils vivent dans d'étroites cabanes coniques, faites avec les grands roseaux des marécages, où ils se réfugient la nuit et quand l'hiver est rude, quand « l'hiver glacé — est venu de Pologne (1), » quand « souffle un vent glacial — qui gèle jusqu'à l'âme » (12 degrés de froid dans les marécages sont un fait commun). Comme les *gauchos* des pampas, ils aiment la viande de bœuf; mais ce bœuf, au lieu d'être conservé en lanières séchées, est coupé en petits morceaux et assaisonné avec les oignons et le *paprika* (piment rouge), remède souverain contre la maladie appelée *csömör* (manque d'appétit), qu'un théologien allemand du moyen âge attribuait au diable. Quoique le *gulyás-hus* soit un mets national, que tout magnat patriote se garde bien de dédaigner, on ne saurait conseiller à un Occidental d'essayer d'un plat qui lui mettrait le palais en feu. L'hiver, on se rapproche des bois, des villages, de quelque *csárda*, et les troupeaux se contentent d'un enclos découvert; mais, n'ayant à l'approche de la mauvaise saison aucun abri contre l'humidité, le froid et les tempêtes, ils sont exposés parfois à de graves accidens qui en une seule nuit peuvent en faire périr un grand nombre. Quand février arrive, les vaches vèlent sous le ciel inclément, et les veaux s'élancent joyeux sur un blanc tapis de neige. Dans cette existence aussi rude pour l'homme que pour l'animal, il s'établit entre eux une sorte d'intimité telle que l'accord qui existe entre l'Arabe errant au désert et son noble coursier. Les troupeaux connaissent le bouvier, et lui témoignent la confiance que mérite réellement le brave gardien dont la hache les protége contre les loups; qu'un étranger paraisse, ils montrent assez qu'ils sont naturellement défians et farouches. Or cette défiance peut se trahir aisément en actes d'hostilité redoutables chez des animaux armés de cornes longues de trois à quatre pieds, et qui sont habitués à s'en servir dans leurs rixes fréquentes avec une telle violence qu'on craint parfois, en entendant craquer leurs crânes épais, de les voir voler en éclats. On a remarqué que le *gulyás* prend quelque chose de leur rudesse, et un savant français, Beudant, qui visita la Hongrie en 1818, trouvait les bouviers hongrois « aussi sauvages que les animaux avec

(1) Le vent glacial de l'est souffle des steppes asiatiques sur l'Europe orientale.

lesquels ils habitent. » Il ajoutait que leurs cheveux en désordre, leur accoutrement rustique, la hache qu'ils portent constamment à la main, « en font des êtres très peu agréables à voir, et dont on ne peut se défendre d'avoir une certaine crainte; » mais un observateur contemporain, M. Erasmus Schwab, a raison de ne pas s'arrêter aux apparences, et de constater que le *gulyás*, comme les autres pasteurs de la *puszta*, est doué d'un esprit naturel que l'instruction pourrait développer, qu'il a ce « cœur magyar » vanté par un chant, c'est-à-dire qu'il est hospitalier, franc, énergique, qu'il déploie un courage réel dans l'exercice de sa profession, et qu'il conserve dans toutes les circonstances une mâle sérénité. Le chant suivant exprime ces sentimens avec beaucoup de vérité :

« Je ne regrette pas d'être né paysan, surtout parce que je pouvais devenir *gulyás*. — (Un) chien (seul) changerait sa (cabane) contre le palais couvert de tuiles, — ou sa vie avec le seigneur goutteux.

« Ici mon pâturage est un petit royaume, — mon bâton noueux est la loi gouvernante. — Mon royaume est tout le pacage, — le *gulyás* de Révbél est un grand potentat.

« Je suis le souverain de dix *bojtárs* (garçons); — ils m'honorent (en m'appelant) « chef » (et) « seigneur (1). » — Ma claie me met le troupeau à la raison, — six chiens-loups veillent pour moi la nuit.

« L'âme en moi se trouve aussi à sa véritable place, — je ne redoute pas les brigands ni les bêtes féroces; — si je suis pauvre, je n'appartiens qu'à moi; — pour assurer ma liberté, j'ai pris du service.

« Quand le corvéable moissonne, fauche le foin, je dis : — Je n'ai pas le goût du travail pour le seigneur. — Quant à la paie de six mois et à la portion du faucheur, — je n'y pense pas; il est plus facile de vivre du tout.

« J'ai le courage de demeurer sous le ciel, — ma liberté est plus grande que (celle) de l'habitant des villes. — Je n'offense personne, et personne ne m'offense. — Eh! combien est heureux un *gulyás* de Révbél!

« Je ne m'attache point un manteau de drap — contre la pluie, si la giboulée menace; — je tourne ma *bunda* à l'envers, avec la fourrure en dehors, — ou j'attends sous le *szür* avec le collet.

« On dit que je n'ai (à moi) ni tables ni chaises. — Pourtant le baron n'en a pas autant que moi. — Chaque monticule m'appartient avec son dos élevé, — je mange, je bois, quand ma fantaisie m'y porte.

« Quand je jette la *tarisznya* (sac) sur mon dos, — je porte (alors) avec moi ma salle à manger; — marmite, seau, couteau, fourchettes, cuillers de fer, — j'ai tout, que me faut-il de plus?

(1) Les gens du peuple se donnent volontiers des titres réservés ailleurs à l'aristocratie.

« Quoique je mène ainsi une vie uniforme, — je ne l'échangerais pas pour celle du prêtre le plus beau, le plus fort. — Le seigneur, qui ne le croirait pas, je le fais saluer; — lui plaît-il de lutter sur le gazon avec moi corps à corps?

« Et si d'autres entrent au service pour des gages plus grands, — dans Bábolna ou à Mezöhegyes, — nous pouvons vivre sur la *puszta* de Révbél, au service d'Erdôs János.

« Parce que Dieu seulement, à celui qu'il aime, donne — un aussi bon maître, un aussi bon pain. — Dans ma maison, on entend comme dernier mot : — Eh! comme un pâtre de Révbél est heureux!

« Mon cheval a la réputation de valoir cent thalers; — si je le monte, il lance les mottes de terre avec son sabot; — il est comme moi de véritable sang magyar, — sur son dos je puis dépasser même un lièvre.

« La fille de l'hôtesse est ma fiancée, — elle est plus précieuse qu'une montagne d'or et d'argent; — quand au vent ma *gatya* vole avec ma chemise, — elle me berce dans le cœur de sa douce poitrine.

« Elle m'embrasse plus volontiers qu'un cavalier de Pesth, — il lui montre inutilement beaucoup de blancs thalers. — Voilà pourquoi je conserve une pensée fidèle à ma Fanny, — et bientôt j'en ferai une très célèbre femme de *gulyás.* »

Le gardien des moutons, *juhász*, a des mœurs plus pacifiques.

L'élève des moutons, en partie de race perfectionnée, possède en Hongrie une importance toute particulière, puisqu'on y trouve des troupeaux de quinze à vingt mille têtes. Les hommes qui les surveillent joignent aux habitudes qu'ont partout les gens de leur profession des goûts qui caractérisent leur pays. « La profession de berger, disait le comte Français de Nantes, est la plus ancienne et la plus honorable qui soit au monde. » J'ignore si les bergers magyars en ont une aussi grande idée, mais il est certain qu'ils ont conservé une partie des coutumes des premiers pasteurs. Sans graver sur un rocher « de leurs mains pastorales » les brillantes « archives des cieux, » ainsi que le disait un poète du premier empire français, Chênedollé, ils s'occupent d'astronomie pratique et un peu de météorologie. Ils ont en effet plus de moyens de se livrer à la réflexion que les autres pasteurs, leur existence étant relativement paisible. Les pacifiques animaux qu'ils gouvernent ne ressemblent pas aux turbulens coursiers et aux taureaux impétueux des steppes. Ils suivent dans un ordre plus ou moins régulier les moutons qui portent les clochettes ou plus souvent des ânes paisibles dressés à leur servir de guides. Des clabauds de petite taille, au poil frisé, gris ou noir, obéissant promptement au berger qui siffle, entourent le troupeau et l'amènent en un clin d'œil à l'endroit désigné. Quant aux redoutables chiens-loups qui marchent derrière le berger, ils

protégent les moutons contre le loup et aussi contre le voleur. Ces grands chiens des steppes font penser à leurs frères orientaux, dont la dent est justement redoutée de l'étranger. Sans parler de la docilité de ses sujets et de ses ministres, le *juhász* peut jouir d'un plus long sommeil, l'abondante rosée du matin pouvant être nuisible à ses moutons. On ne fabrique point partout du fromage, et l'on n'élève guère les moutons que pour la laine. Le berger magyar ressemble donc un peu à ce pasteur virgilien à qui « un dieu a fait des loisirs. » Si donc le *csikós* personnifie la turbulence, il représente lui-même le calme méditatif de la vie orientale. Il passe de longues heures en repos, la pipe à la bouche, appuyé sur un bâton recourbé par le haut comme la « crosse de bois » des vieux « évêques d'or, » bâton qui lui sert à attirer près de lui les brebis quand il veut le soir avoir du lait.

A ses pieds, son chien aux crins longs et blancs, aux yeux noirs et défians, tantôt bâille et tantôt sommeille. L'habitude que le *juhász* a de fumer avec plus d'ardeur que ses compatriotes, — ce qui n'est pas peu dire, — ajoute à son air méditatif. Naturellement, comme chez tous les peuples primitifs, la sensation joue ici un plus grand rôle que l'idée. Mille faits qui échappent à l'homme préoccupé de ses pensées sollicitent sans cesse l'attention du berger. L'aigle et le faucon se bercent dans l'atmosphère bleue comme la corolle des pervenches, l'outarde dirige son vol pesant vers les champs de froment, les grues au plumage grisâtre vont d'une mare à l'autre, les gais vanneaux effleurent légèrement la terre, les hérons solitaires guettent mélancoliquement leur proie aux bords des eaux, d'innombrables étourneaux babillent, les corbeaux se croisent dans les airs, une foule d'insectes, parmi lesquels manquent l'abeille et la sauterelle, remplissent l'espace de leurs bourdonnemens confus. A l'hymne universel de la nature, comment le *juhász* ne tenterait-il pas de joindre le son d'un instrument? Seul parmi les pâtres, il est en état de faire une certaine concurrence aux bohémiens, car il joue de la flûte et de la cornemuse avec quelque habileté. Le sentiment poétique, assez développé chez ces bergers, n'est pas fait pour affaiblir cette disposition. Ils sont passionnés pour les chants populaires, surtout pour ceux qui se rapportent à leur genre de vie, pour les récits plus ou moins historiques, — assez différens de ceux qu'on trouve dans les Mailath, les Szalay, les Teleki, les Jázay (1), — pour les légendes qui les entretiennent des héros chers à la patrie et des « pauvres garçons » (klephtes magyars).

Cette existence, fort monotone pour la pétulance occidentale, ne

(1) Auteurs de l'*Histoire des Magyars*, de l'*Histoire générale de la Hongrie*, du *Siècle des Hunyades*, de *la Hongrie après la bataille de Mohács*.

semble nullement triste aux poètes de la Hongrie. « Si quelqu'un vit joyeux, — c'est le berger. — Dans le bois, sur la verdure des prés, il siffle, il joue un air, il se promène, — il va pas à pas, il s'avance, il s'arrête, — quelquefois aussi il est rêveur. » Avec son bâton pastoral, sa longue *bunda*, qui peut servir à la fois de lit et de tente, dont l'impénétrable toison le préserve du froid en hiver et des rayons dévorants du soleil en été (la chaleur peut aller jusqu'à 40 degrés Réaumur), le *juhász*, surtout quand il porte les cheveux tressés comme ses pères, semble, par son costume comme par son zèle pour les antiques traditions, une image complète des vieux pasteurs orientaux, maîtres naturels des steppes sans limites. Aussi un d'eux qui vit dans l'abondance sur la « propriété du comte Széchényi » dit-il, dans un chant sur sa condition, que lorsqu'il s'avance sur la « libre terre, » il se promène derrière son troupeau « comme un empereur. »

Les occupations des *csikós* (gardiens des chevaux) sont trop périlleuses pour qu'elles ne développent pas chez eux un caractère moins pacifique que celui des bergers. En effet, le cheval est resté longtemps dans l'état où il est dans sa patrie. On sait que depuis le Volga jusqu'à la mer de Tartarie, les *tarpans* galopent librement en bandes innombrables sur les solitudes des plateaux. Dans beaucoup de contrées, cet animal s'est sensiblement modifié depuis qu'il est devenu domestique. En Hongrie, où on le laisse encore souvent vivre dans un état à moitié sauvage, on s'en occupe pourtant plus que de l'espèce bovine, et, sans compter les haras militaires, il y a un très grand nombre de haras appartenant à des particuliers. Ce n'est pas que la race indigène soit grande et remarquable par l'élégance de ses formes; mais elle est pleine de feu et infatigable : aussi les *csikós* ont-ils besoin, pour dompter un cheval dont on ne s'est jamais servi, d'autant d'intrépidité que d'adresse. Du reste cette adresse est telle qu'on peut dire que s'il peut le toucher seulement de la main, le résultat cesse d'être douteux. Ils s'approchent avec une apparente insouciance de la bête dont ils ont besoin, ils sautent sur son dos, et, sans même essayer de lui mettre une bride, ils se lancent dans la *puszta* et galopent avec fureur jusqu'au moment où l'animal épuisé est obligé de reconnaître son maître. Dans les haras de remonte, où l'accumulation de ces quadrupèdes violens et vindicatifs rend le danger plus grand encore, ils n'hésitent pas à terrasser celui qui leur est désigné. Non-seulement le *csikós* est inaccessible à la peur, mais il tient à constater dans toutes les occasions son mépris du danger. Comme il fume presque constamment, il n'interrompt point cette occupation éminemment nationale, même lorsqu'il va dans la *puszta* saisir le cheval le plus rétif, — opération en comparaison de laquelle la chasse au san-

glier, dont on a fait tant de tableaux plus ou moins dramatiques, est un véritable jeu d'enfans; — ses traits, son attitude, montrent assez qu'il commande constamment à ses impressions, que la solidité de ses nerfs est inébranlable. « L'hydre à sept têtes n'eût pas pu le jeter par terre » (Petöfi). De tels hommes, mieux que toutes les murailles, sont la forteresse de la nationalité magyare. Si le pays était envahi, une nuée de cavaliers sortirait de terre pour le défendre, et l'extrême inégalité du nombre n'effraierait point des gens qui n'ont pas besoin, lorsque l'heure de la lutte a sonné, d'apprendre les vertus essentielles du soldat.

Ils en ont les goûts et aussi les défauts. On a reproché aux généraux des pays latins la passion des panaches, des broderies, des plaques et des rubans. Le *csikós*, qui est aussi peu latin qu'il est possible de l'être, attache à la parure une importance extraordinaire. Quoique son costume ne diffère pas essentiellement de celui du *gulyás*, il sait lui donner une véritable élégance. Sa chemise de toile aux manches flottantes est soigneusement festonnée, son chapeau à larges bords est paré de rubans ou de fleurs artificielles, son dolman brodé est orné de boutons de métal, sa *gatya* est longue et large; ses bottes, assez vastes pour y mettre la pipe et la bourse, sont armées d'éperons à molettes énormes. Il ne quitte pas, même à cheval, la redoutable *csákány*, et à son fouet, dont le manche est fort court, flotte une très longue lanière. Ce fouet fameux, orné de nœuds, de boutons de plomb, et terminé par une boule de même métal, devrait être, dit un écrivain, conservé dans le musée impérial de Vienne à côté de l'épée de Scander-Beg, terreur des Ottomans. Si le *csikós* s'en sert avec une dextérité inouie comme d'un lacet pour s'emparer d'un cheval, il l'emploie avec un égal succès contre ses adversaires, comme les *gauchos* des *pampas* emploient le *lasso* et la *bola*.

Le mépris du bourgeois, si prononcé chez les soldats de Napoléon Ier, a son équivalent dans le caractère des *csikós*. Comme ils passent l'année presque entière loin des villages, qu'ils acquièrent dans leur rude existence une vigueur qui n'exclut pas la régularité des formes, ils sont assez disposés, — sans avoir « ni toit ni cheminée à eux, » mais seulement « un chien et un bon cheval, » — à faire peu de cas des gens qu'ils rencontrent à la *csárda* ou dans les grands marchés. Ils ont l'air de répéter le refrain de Petöfi : « je suis *csikós* sur la *puszta* magyare! » Leur attitude, surtout lorsqu'ils sont à cheval, rappelle assez l'air dont un pallicare regarde la foule. Un *csikós* qui attend son amante dans la *puszta* et qui ne la « voit pas encore » se fâche si promptement qu'il fait penser à ce souverain qui avait failli attendre. Dans sa fureur, il prie Dieu de la frapper, si elle manque à son serment, puis il ajoute fièrement :

« Bientôt je pars pour Fejérvár (Albe-Royale). — Là se trouvent des soldats, et moi j'entre dans leurs rangs. — Svelte hussard je deviendrai, ô Rose, — et alors je n'aurai plus souci de toi! » Chez le Hongrois comme chez le pallicare, cette hauteur n'exclut nullement la ruse. Sur la célèbre plaine de Rakós, théâtre des vieilles diètes nationales, ou à la foire de Pesth, le fier *csikós* devient au besoin le plus habile des maquignons. Il sait, surtout lorsqu'il s'agit de se défaire d'un cheval volé, changer totalement la couleur de la robe de l'animal.

On voit qu'aux autres défauts des gens de guerre le *csikós* unit un dédain excessif pour la propriété. Plus d'un s'est sans doute exposé à quelques contre-temps, comme cet amoureux qui voudrait voir sa belle, mais dont le cheval est « prisonnier » du juge à cause d'un goût imprudent pour les « pâturages étrangers. » Un autre est trop porté à « mettre la main sur une jument » et à prendre la route du marché, où il dérobera un poulain, leste « comme le grain de sable sur les ailes du vent » (Petöfi), en criant philosophiquement au propriétaire qu'il « lui reste bien encore assez de chevaux. » Le même sentiment a inspiré ce chant : « Hôtesse, apporte ici du vin, — je t'en reste débiteur. — J'irai à Csátra, — là je volerai des chevaux, — je les conduirai à Gyöngyös, — je les vendrai, — et, si Dieu me laisse revenir heureusement, — je te paierai le vin. » Un *csikós* qui a volé un cheval à la foire de Debreczin, et qui se hâte de courir chez Rose pour mettre son butin à l'abri, se compare lui-même, non pas au lis des champs, — qui pourrait être regardé comme le symbole de la candeur aussi bien que celui de l'insouciance, — mais à l'oiseau, qui ne sème ni ne fauche, et qui pourtant jouit joyeusement de la liberté de ses mouvemens. — Quoiqu'il ne soit pas plus laborieux que l'habitant des airs, comme lui, il vit sans souci. L'expression sans souci ne veut nullement dire sans péril, car un « pauvre garçon » qui a cherché un refuge chez sa « petite colombe » est brusquement secoué dans le lit avant le jour, et on lui met les fers devant la maison du juge, tandis que la fille assiste en pleurant à ce spectacle, qui lui déchire le cœur. Un autre *szegény legény*, à la veille de mourir, maudit l'heure où il a volé le premier cheval et commencé contre la loi la lutte qui devait le mener à la potence. En général, ce mépris pour les droits du propriétaire, mépris trop commun en Orient, a de profondes racines chez les descendans des nomades finno-mongols. Un écrivain français, auteur d'un roman dans lequel figurent les Magyars, le comte de La Tour, dit que le temps n'est pas fort éloigné en Hongrie où les faibles devaient renoncer à prendre possession d'un héritage. Un romancier anglais a insisté bien plus fortement sur le peu d'empire exercé par la loi chez les Magyars. Le

rapport du comte Gédéon Raday, nommé en 1868 « commissaire royal extraordinaire, » sur les bandes de brigands, publié récemment par *la Presse* de Vienne, n'est que trop conforme à ces appréciations. Le comte a, pendant sa mission, fait emprisonner 435 criminels, coupables de 554 crimes, dont 234 emportant la peine capitale. Quoique depuis le commencement du siècle les classes supérieures aient acquis des notions plus justes sur la légalité, ces notions pénètrent d'autant plus difficilement dans les masses que la plupart du temps la nature du pays ne permet pas, comme dans les contrées occidentales, de diviser le sol par des haies, des murs ou des bornes. Dans l'immense *puszta*, comme dans la « terre des herbes, » où errent les hordes mongoles, le respect de la propriété, qui assure le progrès de la race âryenne, est bien plus faible que ne pourrait le croire un Occidental. « Je vais prendre des veaux gras et les vendre à bons deniers comptans, — c'est ainsi que le hussard se procure de l'argent. » La steppe est la terre classique du communisme, et cette vieille erreur y est tellement accréditée, que l'on peut voir un jour renaître dans l'Europe orientale l'antique lutte asiatique de l'idée âryenne et de l'idée touranienne. Le *csikós* ne porte pas si loin ses regards dans l'avenir. Il a vraiment bien d'autres affaires : la danse le dimanche à la *csárda*, le reste de la semaine les occupations de sa rude existence! La poésie populaire présente la vie du *csikós* sous un jour idéal en l'entretenant de son animal favori; elle ne lui parle pas moins volontiers du vin destiné à « étancher la soif du jeune brave, » mais qui malheureusement a des résultats beaucoup moins utiles. Avec leurs qualités et leurs défauts, les *csikós* sont d'admirables recrues pour la cavalerie magyare; même quand ils servent comme irréguliers, ainsi que dans la dernière insurrection, ces cavaliers, aussi rapides que le vent, harassent l'ennemi sans jamais se fatiguer eux-mêmes.

III.

Sans avoir l'étendue des steppes, les bois sont cependant fort vastes en Hongrie. On trouve des forêts entières de châtaigniers dans l'ouest et de pruniers dans le midi. Les fruits des bois comme les fruits des vergers doivent être regardés comme une nourriture savoureuse, car un chant les met sur la même ligne que les beautés du pays : « Maintenant j'aspire après la blonde, — comme après les grains du raisin, — mais plutôt après la brune — qu'après la pomme couleur de vin. » Les prunes servent à fabriquer diverses espèces de liqueurs spiritueuses. Dans les forêts de chênes, les *kanász* (porchers) engraissent une quantité de cochons. Nous ne sommes point ici sous le beau ciel de la Grèce, ni au temps de ces

gardiens de « porcs à la dent éclatante » qui figurent dans les sereines peintures de l'*Odyssée*. La besogne des *kanász* semble développer en eux des instincts inférieurs à ceux des autres pasteurs du pays. Si l'homme, qui, selon Aristote, ne diffère des autres animaux que parce qu'il est imitateur à un plus haut degré, agit sur l'animal domestique, celui-ci n'est pas sans action sur son maître. On se ferait une fausse idée des porcs à demi sauvages de ce pays en les croyant semblables à l'animal assez inoffensif des fermes occidentales. Dans plusieurs endroits, on les considère comme redoutables, parce que leur gardien, pour les habituer à se défendre contre les loups, leur jette de temps en temps quelque chien étranger à déchirer. Aussi le loup ose-t-il rarement s'exposer à leur impétuosité farouche. En automne, le *kanász* lui-même doit se défier de leur humeur irritable et de leur esprit de solidarité, car, si un porc se met à pousser des cris, les autres accourent en renversant ce qu'ils rencontrent sur leur passage. L'homme qui est chargé de les garder est une sorte de nomade aussi rude que son troupeau, qu'il est obligé de suivre en hiver dans la montagne, en automne dans les contrées basses couvertes de marécages. Séparé de la société des hommes, les porchers sont en général d'un caractère plus sauvage que les autres pasteurs. — « Très facilement on reconnaît, dit un chant, le *kanász* à l'allure. » Le poète ajoute que « long et gros est son bâton, » qu'il joue avec ce bâton d'une façon évidemment peu rassurante, et qu'il sait en frapper le « sanglier qu'il a pris pour point de mire. » Cette adresse et ce caractère peuvent devenir aisément dangereux chez des gens qui manient la hachette avec une rare dextérité. Ils s'exercent à lancer comme un javelot cette petite hache, et ils le font avec tant d'habileté qu'ils atteignent un but à cinquante ou à soixante pas. Ils peuvent tuer d'un seul coup de leur hache, tranchante et brillante, en le frappant derrière l'oreille, un porc désigné par leur maître, dextérité d'autant plus utile que ces dangereux animaux ne laisseraient pas enlever aisément un des leurs du farouche troupeau. Comme leur active imagination est sans cesse occupée des exploits de quelque *szegény légény* (pauvre garçon), ils ont un penchant si décidé pour la vie klephtique que dans quelques forêts, par exemple dans la forêt de Bakony, longtemps théâtre de leurs exploits, ils ont trop souvent montré avec quelle facilité un *kanász* peut se transformer en bandit.

Martin Zöld ou Martin le Vert (peut-être portait-il l'habit vert des haïdouks serbes) était sorti de la classe des porchers, et a conquis sa renommée dans cette forêt de Bondy des Magyars. Cette renommée ne semble pas l'avoir empêché d'être tendrement aimé, car deux chants peignent avec une vive allure les sentimens de celle qu'il laisse dans l'anxiété lorsqu'il part pour ses périlleuses expédi-

tions. « Le vent, dit-elle, souffle froid à minuit, — et par ce vent mon âme est comme gelée. » La bise glacée remplit son cœur de pressentimens sinistres. Qui sait si Martin n'a pas été « vendu, » et si le souvenir qu'il lui laissera ne sera pas la funèbre mémoire d'un assassin qu'elle devra maudire éternellement? Néanmoins, quand elle songe que pour elle ce pâtre redouté n'est pas un « méchant homme, » elle attend avec impatience qu'il vienne frapper à sa fenêtre « à l'heure où chante le coq, à l'aurore. » Un autre chant nous fait pénétrer plus avant dans le cœur de la jeune fille. Martin est aimé, parce qu'il sait aimer passionnément; ces âmes violentes n'ont pas plus de mesure dans leurs tendresses que dans leurs haînes. Aussi avec quelle angoisse elle suit au ciel la marche de la nuée qui porte la tempête! comme elle tremble en voyant briller l'éclair! « J'avais prié Martin, pour l'amour du ciel, — de ne pas aller au milieu des armes; — mais il n'a pas fait attention à ma prière, — et il m'a laissée la douleur dans l'âme. » Après avoir décrit de la manière la plus touchante cette pénible séparation, elle ajoute : « Si Martin Zöld devait périr, — (alors), ô mort, enlève-moi également d'ici! — Fais que je meure, parce que la vie — sans lui n'est qu'un fardeau pour moi. » Nous assistons dans un troisième chant au dénoûment trop facile à prévoir de ce petit drame : Martin attend dans un profond cachot le lever du jour qui sera peut-être pour lui « la dernière aurore. » Il compare tristement sa destinée avec celle du reste de la création. Le renard peut dormir profondément dans sa tanière, la brebis sauter librement dans les vallées, le poulain bondir joyeusement dans la *puszta*. Pour beaucoup, la verdure fleurit, pour beaucoup resplendit « l'azur du ciel élevé. » Le soleil paraîtra encore couronné de « rayons d'or, » et la lune fera briller de nouveau « son visage d'argent; » mais lui, il sera enseveli dans « l'éternelle nuit obscure, » et sur la potence, en compagnie de ses amis, il oubliera « l'image trompeuse et pourtant si belle » du monde. Les poètes incultes sont frappés autant que les artistes les plus consommés de l'ironique contraste qui existe entre l'inaltérable sérénité de la nature et les cruelles agitations du cœur de l'homme.

Sóbri, qui est aussi sorti de la forêt de Bakony en 1836, est encore plus connu que Martin Zöld. Aussi joue-t-il un rôle exceptionnel dans la poésie du peuple; il a même paru avec succès sur le théâtre de Pesth, et les chants populaires que renferme le drame de *Két pistoly*, de M. Szigligeti (pseudonyme de Joseph Szatmary), l'un des plus féconds auteurs dramatiques de la Hongrie, sont dans toutes les bouches. Pour comprendre la vie de ce personnage singulier, il ne faut pas perdre de vue que les *kanász* ont sur la

propriété des idées encore plus larges que les *csikós*. En Occident même, les habitans des bois qui luttaient contre le prince ou le seigneur ont toujours pu compter sur les sympathies de la foule, disposée à considérer comme une prétention tyrannique les droits du propriétaire sur les arbres des forêts et sur le gibier. Sóbri, qui en sa qualité de *kanász* partageait cette manière de voir, était un beau garçon qui aimait les costumes propres à le faire briller à la *csárda* aux yeux des jeunes filles. Il vola quelques porcs, et fut enfermé pour deux ans dans les prisons du comitat. La prison est une mauvaise école, et les scrupules du *kanász* y disparurent si complétement qu'il tua un porcher assez hardi pour lui disputer le cœur de la femme du geôlier de la prison de Szombatkely. Cette femme le fit évader pour le soustraire au dernier supplice, et il devint dans la forêt de Bakony le chef d'une bande redoutable, composée de *kanász* et de déserteurs. Sans avoir jamais lu *les Brigands*, Sóbri semble avoir deviné les idées inspirées à Schiller par les théories misanthropiques de l'auteur du *Contrat social* et du *Discours sur l'inégalité*. Il se mit à prendre aux riches ce qu'il considérait comme leur superflu, et il le donnait aux pauvres. Les propriétaires des environs, pour n'être pas trop rançonnés, le laissaient paraître à leurs fêtes, où il payait son écot en prodiguant les joyeusetés et en répétant les chants les plus populaires du pays. Petöfi semble faire allusion à ces scènes caractéristiques quand il peint le « pauvre brigand, » le « fils des steppes, » le « souverain de la *puszta*, » qui arrête une riche voiture, et d'un ton fort poli demande un baiser à la « noble dame. » Si les seigneurs se montraient indulgens, le peuple se prononçait avec enthousiasme en faveur de l'homme qui était devenu la terreur des *pandours*. Sóbri disparut un beau jour. Les uns ont dit qu'il a succombé dans un rude combat livré aux gendarmes, les autres qu'il avait franchi l'océan pour jouir paisiblement de ses richesses aux États-Unis et pour défendre les nègres contre les persécuteurs de « l'oncle Tom; » mais, comme on croit généralement qu'il était resté pauvre, cette supposition n'est guère vraisemblable.

Alexandre Rosza ressemble plus que Sóbri aux klephtes célèbres de la Grèce moderne, parce qu'il vint un moment où, en tournant son épée contre l'ennemi, il put dire, comme *le Corsaire rouge* de Fenimore Cooper, qu'il en voulait moins à la loi qu'à ceux qui ne lui semblaient pas dignes de la personnifier. Rosza était avant 1848 le véritable « roi de la *puszta*. » Il avait si bien tenu tête aux troupes envoyées pour le réduire, que le gouvernement sorti de la révolution crut devoir lui accorder une amnistie, ainsi qu'à ses « pauvres garçons, » à la condition qu'il ferait oublier ses méfaits en se battant

bravement. Le chef tint parole jusqu'à la fin de cette lutte inégale; mais il ne parvint jamais à discipliner ses sauvages compagnons, qu'on fut obligé de licencier. Après la capitulation de Világos, capitulation si souvent déplorée dans les chants populaires, il ne voulut pas déposer les armes, et pendant huit ans il se fit tellement craindre des autorités qu'on offrit à Vienne 10,000 florins à qui livrerait sa tête à la police impériale et royale. Enfin il fut pris en 1857 et pendu; mais ce genre de mort ne lui enleva pas son prestige dans le peuple. Le dernier paysan ne savait-il pas que les vainqueurs, dans cette fatale ivresse qui semble inséparable des restaurations et qui les compromet presque toujours, avaient, à Pesth et à Arad, fait mourir tant de patriotes sur le gibet? L'imagination populaire ne se résigna pas plus à sa mort qu'à celle de Sóbri; elle se plut à supposer qu'au dernier moment un de ses compagnons s'était sacrifié pour conserver au pays un chef redoutable, dont « le pareil ne se trouvait pas dans le monde entier. »

Sans doute le paysan a des goûts plus paisibles que les turbulens pasteurs dont j'ai essayé de faire comprendre les habitudes; mais il est encore fort loin de ressembler à un cultivateur des Flandres ou de la Lombardie. Le coup d'œil le moins exercé reconnaît en lui un fils des peuples nomades. Dès qu'un bambin peut se tenir à la crinière d'un cheval, son père le place sur sa monture et lui dit gravement : « Tu es un homme. » Aussi voit-on toute la partie masculine de la famille porter des bottes et des éperons dès l'enfance, comme pour prouver à tous qu'ils appartiennent à une nation de cavaliers. Le village ressemble à un camp; les maisons, qui n'ont qu'un rez-de-chaussée, bâties en briques, couvertes d'argile blanchie à la chaux, figurent une double rangée de tentes. Elles sont séparées par une voie, large comme un boulevard, qui n'est ni pavée ni macadamisée, où les chevaux galopent de front sans gêne, où parfois on plante deux rangs d'acacias. L'église, avec les édifices importans de l'endroit, le temple protestant, la municipalité, occupe au centre la place de la tente du chef. Presque toutes les habitations ont sur la rue un pignon sans porte, percé de quelques fenêtres, terminé en pointe et couvert d'un toit qui fait saillie. Ce toit élevé est en paille ou en bois taillé en forme de tuiles. Une cloison basse de planches et de roseaux, percée de portes et laissant voir la façade de la maison, ferme la cour qui sépare une habitation de l'autre. Les maisons dont la façade donne sur la rue et qui sont baties au fond d'une cour plantée d'arbustes sont des exceptions : elles appartiennent à des officiers en retraite ou à d'autres personnes que leur genre de vie ou la direction de leurs idées a déjà disposées à prendre en partie des habitudes étrangères. L'influence de l'Occi-

dent s'est plutôt fait sentir dans les lois que dans les mœurs. Si les charges féodales, la dîme par exemple, ont longtemps favorisé l'inertie parmi les paysans, un grand nombre d'entre eux ont pris place aujourd'hui dans la classe des petits propriétaires, et la noblesse, qui elle-même est essentiellement agricole, voit ses immenses domaines diminués de jour en jour par cette égalité des partages que l'aristocratie anglaise n'a jamais consenti à subir.

Le mot village n'a pas ici le même sens qu'ailleurs. Les villages magyars sont vastes et peuplés. Les invasions turques empêchant les paysans de se répandre dans la campagne, la population rurale a dû s'accumuler dans des bourgades considérables. Au-delà de la Tisza, ces bourgades ont souvent de 10,000 à 15,000 habitans; mais elles ont pu grandir en conservant leur physionomie primitive. Debreczin même, la cité magyare par excellence, qui ne possède pas moins de 60,000 habitans, a conservé dans sa plaine aride l'aspect d'un camp, que rappellent ses rues, poudreuses ou boueuses suivant la saison, se prolongeant indéfiniment entre deux rangées de maisons généralement petites et blanchies à la chaux sur tous les côtés. Les dates fameuses de 1567 et de 1849 attestent que de ce camp sont toujours prêts à sortir d'ardens adversaires du pouvoir absolu, — qu'il soit religieux ou politique, — et que les cités qui ont gardé fidèlement l'esprit des ancêtres abritent une population qui a toujours la virile énergie du laboureur et du pâtre.

La rude existence que mènent tant de gens dans la *puszta* et dans la forêt les prépare à devenir d'excellens soldats, surtout d'admirables cavaliers. Aussi les gens du peuple croient-ils volontiers que Napoléon aurait obtenu les succès d'Alexandre et de César, s'il avait pu joindre dans ses camps à son inébranlable infanterie l'impétueuse cavalerie qu'auraient pu lui fournir 5 millions de Magyars. La poésie populaire, qui partage au plus haut degré les inclinations militaires de la nation, décrit avec complaisance la transformation du fils des steppes en soldat, en hussard, car le hussard semble l'homme de guerre accompli. Le *huszár* remonte jusqu'au règne glorieux de Matthias Corvin. Il était, parmi les troupes que le magnat amenait à l'armée, aussi considéré que le chevalier parmi les archers de l'Occident. Les comtes Eszterházi et Bercsényi, compagnons d'armes du célèbre Rákóczi, introduisirent les hussards en France au XVIIe siècle, et les mots français qui désignent les différentes parties de leur uniforme, qui n'est autre que le costume national hongrois, sont des mots magyars plus ou moins altérés. Les prodiges que cette cavalerie a réalisés dans la dernière lutte contre le gouvernement de Vienne n'ont fait qu'augmenter sa popularité, et pour la poésie le hussard est resté « le chef-d'œuvre de la nature. »

Le chant qui emploie cette expression vante aussi la « danse des Magyars » en faisant probablement allusion à la danse des hussards, qui plaît tant à ses compatriotes. Les fils de la belliqueuse Albanie ont une danse militaire admirablement décrite par Byron, et qui semble être la pyrrhique des anciens Illyriens (Proto-Albanais). La danse des hussards ne m'a pas semblé avoir moins de caractère, et les recruteurs, n'en ignorant pas l'effet sur l'imagination populaire, ont toujours cru que ce spectacle était le meilleur moyen de combler les vides des régimens, de triompher de la lutte que l'amour de l'indépendance livre à l'instinct guerrier. Cependant plus d'un jeune Magyar reste insensible à ces puissantes séductions. « Les enrôleurs dansent, chantent, se concertent. — Je ne me fais point soldat! — Celui auquel sur la terre une amante sourit — serait fou de se faire soldat. — Ils me trompent avec la splendeur de l'épée, — que le diable emporte le tout! — Plein de vie resplendit l'œil de ma bien-aimée. — A côté, l'éclat du glaive est la nuit. » Plus souvent l'instinct guerrier l'emporte. « Ils enrôlent déjà chez nous,... — je me fais soldat, — parce que je ne crains point la mort. » Les mères ne se montrent pas plus épouvantées des terribles perspectives de la guerre. « Toute mère donne son fils, afin qu'il défende son roi et sa patrie. » Si elles hésitent, le jeune soldat leur rappelle avec une mâle énergie que « Dieu s'est complu dans l'œuvre de son fils, quand il a racheté le monde par son sang. » Aux yeux de ce peuple patriote, celui qui meurt pour la liberté du pays s'associe au sacrifice du libérateur suprême, — grande idée noblement exprimée. Ces théologiens des steppes en valent bien d'autres, et l'on comprend que plus d'une fois dans ce pays le prêtre ait lutté à côté de l'homme de guerre pour l'indépendance de la patrie.

IV.

Nous arrivons à un sujet qui occupe une grande place dans la poésie magyare, le caractère des femmes et l'inconstance que les poètes du sexe masculin sont partout disposés à leur reprocher. Quand la poésie magyare parle des femmes, il n'est pas toujours aisé de faire la part de la réalité et de l'idéal. Toutes les fois qu'elle compare le peuple hongrois avec les autres peuples, elle professe franchement un complet optimisme. « La nation magyare, dit un petit poème, est superbe : elle l'emporte sur beaucoup d'autres. — C'est ce qui a toujours été vrai, et le sera toujours. — Si tu cherches une belle nation, celle-là l'est assez! » On prévoit que le poète ne sera pas moins bienveillant pour le beau sexe que pour le sien, et qu'il trouvera les Magyares les plus charmantes personnes du monde,

quand elles sont fidèles au costume national. « Qu'elles sont belles, surtout depuis qu'elles ne méprisent plus leurs bonnets, — depuis qu'elles ne chargent plus leur tête de ces citadelles de gaze! » Le Magyar n'est pas seul à croire que toute comparaison est impossible entre sa nation et les autres. La plupart des peuples se mettent sans gêne au premier rang. Aussi faut-il leur demander quel est celui qu'ils placent au second pour avoir leur opinion réelle sur cette question brûlante du *primato*, que les philosophes et les politiques traitent (il suffit de citer l'exemple de Gioberti) avec autant de passion que la poésie populaire.

Un chroniqueur allemand, Regino, le savant abbé de Prum, peu disposé, comme tous ses compatriotes, à flatter les Magyars, disait déjà au IXe siècle, en parlant de l'horreur que leur inspire la domination étrangère : « Le courage de leurs femmes les a rendus aussi célèbres que celui de leurs guerriers. » Aussi ont-elles obtenu l'honneur de porter le glorieux sceptre du « roi apostolique, » et le peuple le plus vaillant des rives du Danube n'a pas cru devoir se ranger parmi les nations qui interdisent aux femmes l'accès du trône. Les règnes de Marie Ire (maison d'Anjou), d'Élisabeth Ire (maison de Habsbourg), de Marie II (Marie-Thérèse), attestent que, si les Arpádiens, restés fidèles à certains préjugés de l'Asie, avaient une sorte de loi salique, les dynasties qui leur ont succédé ont subi d'autant plus facilement d'autres idées que parmi les Magyars le culte enthousiaste de la Vierge, de la « patronne de la Hongrie, » devait nécessairement, sans parler d'autres causes, exercer une puissante influence sur le sentiment public. Dès le règne de Béla IV, on lisait sur les monnaies l'inscription *sancta Maria*, et de nos jours, lorsqu'un « pauvre garçon » aperçoit une croix avec quelque grossière peinture représentant la *patrona Hungariæ*, son patriotisme aussi bien que sa dévotion l'empêche de faire un mauvais coup en présence de celle dont l'image ornait autrefois les palais comme les chaumières.

Le patriotisme autant sans doute que l'intrépidité des Hongroises leur a conquis l'admiration des poètes; même dans la patrie des Jeanne d'Arc, des Jeanne Hachette et des Roland, un historien, Claude de Sacy, reconnaissait que nulle contrée de la terre n'avait mieux su inspirer à ses filles l'amour du pays natal. « On a vu, disait-il, dans ce royaume, l'amante guider son amant dans le chemin de la gloire, l'épouse marcher d'un pas égal avec son époux, la mère envoyer son fils à la mort, et mourir comme lui après l'avoir vengé (1). » Elles ont ainsi puissamment contribué à maintenir

(1) *Histoire générale de la Hongrie*, 1778.

l'honneur d'une nation que Voltaire nomme « fière et généreuse, l'appui de ses souverains et le fléau de ses tyrans. » Égales dans l'ordre moral, les femmes peuvent-elles en Hongrie soutenir la comparaison avec les hommes au point de vue esthétique? La question a été posée par un écrivain magyar. « Les femmes, dit M. Boldényi, sont peut-être moins remarquables que les hommes par la beauté de leurs traits. » L'épithète de « jolies » leur conviendrait mieux qu'une autre; encore a-t-il soin d'ajouter qu'il entend plutôt par là les « formes agréables, » principal charme de la jeunesse, que cette élégance innée qui peut survivre au printemps de la vie. Chez les jeunes filles, il ne loue guère que la fraîcheur, un vif incarnat, des yeux « grands, bruns, pétillans, » et cette observation est conforme aux innombrables portraits qui se trouvent dans les chants populaires. La comparaison de la « pomme ronde et purpurine » correspond aussi exactement que le permet le langage poétique aux « formes agréables » de la jeunesse dont parle M. Boldényi. Cette comparaison prend un tour militaire original quand un chant ajoute que la pomme est « ronde comme une balle. » L'idylle rustique tourne brusquement en refrain de guerre, et l'on comprend que ces amoureux chanteraient aussi volontiers quelque « marche rákóczienne » que des poésies en l'honneur de « leur rose, » de « leur étoile » et de « leur perle. » Ces épithètes donnent une idée de l'imagination essentiellement orientale des Magyars. Passionnés pour les brillans costumes, aimant eux-mêmes le luxe et la pompe, il est naturel que, lorsqu'ils veulent louer la beauté féminine, ils pensent à « l'or, » à « l'argent, » à « l'image d'or, » surtout à l'éclat de la perle, ou à la splendeur de l'astre qui rayonne dans l'immensité des cieux d'azur. Cette image de l'étoile prend un caractère précis lorsqu'on songe à la vie intense qui anime dans ce pays le regard des jeunes filles. Les blondes elles-mêmes n'ont pas ce caractère de mollesse maladive qu'on trouve sur les rives de la Mer du Nord ou de la Baltique. L'éclair jaillit de l'œil bleu comme de l'œil noir, et les poètes ont cherché à rendre ce détail essentiel quand ils disent que de tels éclairs ressemblent « à la flamme azurée qui flotte au-dessus d'un trésor; » mais le type qu'ils célèbrent d'ordinaire est le type national, qu'un chant met sans hésitation au-dessus des autres en affirmant que « toutes les belles filles doivent avoir des cheveux foncés. » Ils parlent aussi souvent de la « fille brune, » de la « brune hôtesse » que du svelte « garçon brun. » Ces vierges « au teint bruni » doivent avoir les « yeux de feu, » les yeux « qui tuent. » Comme la Sulamite, la jeune fille magyare reçoit aussi le nom de « colombe; » cependant ces expressions, « colombe, brune tourterelle, » ne plaisent pas à toutes les héroïnes des poètes. L'une d'elles s'écrie :

« Si j'étais une rose, — vite je me flétrirais; — personne ne me verrait, — personne ne m'aimerait.

« Ne m'appelle donc pas ta rose, — ni ton œillet, — l'œillet se flétrit au soleil d'été.

« Si j'étais une colombe, — vite je m'envolerais, — et nul ne me verrait, — ni ne m'aimerait.

« Ne m'appelle donc pas ta colombe, — ni ton petit oiseau, — parce que l'oiseau promptement s'envole sur un autre rameau.

« Appelle-moi seulement — ta fidèle et ton amour, — parce que je te suis fidèle, — et veux l'être jusqu'à la mort. »

Les sceptiques (on en trouve parmi les poètes comme parmi les penseurs) répondraient sans doute qu'ils aiment mieux louer l'éclat de la beauté, dont ils ne sauraient douter, qu'une constance qui leur semble fort hypothétique et même peu compatible avec la nature de la *donna mobile*. Un amant trahi conjure le ciel de ne pas lui sourire « avec un sourire d'azur, » qui lui semble une dérision amère. Il pleure Flora. « La fidélité, dit-il, reposait dans les fossettes de ses joues, — et le mensonge dans son cœur. » Faut-il attendre autre chose de ces êtres brillans et changeans, dont l'insensibilité égale le charme séducteur? « Ses joues sont des feuilles de rose, — ses cheveux des fils de soie; — seulement une chose m'attriste : — elle n'a pas de cœur dans la neige de son sein. » Les chants magyars, après avoir insisté sur la mobilité de la femme, font pourtant la part du sexe fort. « Je suis bon, » dit un amant à sa maîtresse, « mais un peu menteur. — J'en ai déjà trompé mille, — et toi, je te tromperai aussi. » Un autre dit :

« Deux endroits herbus se trouvent dans le jardin, — lequel dois-je faucher? — Trois amantes m'attendent, — chez laquelle dois-je aller aujourd'hui? »

« Libre, dit un troisième chant, est l'oiseau de voler sur trois rameaux, — libre est le garçon de tromper trois filles. — Chez l'une il va, chez l'autre il dort la nuit, — et à la troisième il dit qu'il ne va chez aucune autre. »

Les poètes du peuple ne parlent pas seuls de cette façon. Un patriote ardent, dont j'ai dans ma jeunesse admiré le zèle infatigable pour les intérêts de sa terre natale, le comte Étienne Széchényi (1), après avoir accusé le Magyar de « n'être guère en état de supporter un jugement vrai de lui-même et de son pays, » ajoutait

(1) Voyez sur le célèbre comte hongrois l'étude de M. Saint-René Taillandier dans la *Revue* du 1er août 1867.

avec une franchise digne de la libre Angleterre : « Nos concitoyens les plus accomplis ont gardé le silence sur les côtés faibles de notre race ; — immense au contraire a été le nombre de ses flatteurs. » Pour ne pas tomber dans ce défaut, il reproche bravement à ses frères d'être, non une nation chevaleresque, mais un peuple aux inclinations asiatiques, d'un naturel « jaloux, vindicatif, querelleur, — *inconstant*. » L'inconstance est, hélas ! « le couronnement de l'édifice ! » Quelle que soit l'opinion qu'on ait sur la portée de ces assertions, on voit combien il est aisé de retourner contre un sexe les accusations trop aisément prodiguées à l'autre. Les véritables penseurs ne s'arrêteront pas à gémir sur la mobilité des « filles d'Ève, » ils diront avec le clairvoyant Montaigne : « L'homme est semi-sautier, ondoyant et divers. »

Il ne manque pas non plus parmi les poètes magyars de gens peu disposés à s'attrister longtemps de la fragilité des affections humaines. Cette résignation s'explique moins par la philosophie que par les ressources particulières dont elle dispose. « As-tu quelque peine? — Bois du vin pour remède. » — « Apportez-moi de l'eau-de-vie pour trente florins ! » s'écrie un amant trahi par Rose. Le vin magyar (le vin généreux de Tokai, disent les chants, a la couleur et le prix de l'or) a été chanté avec trop de conviction par les poètes populaires, dont l'enthousiasme est partagé par Petöfi, pour qu'on puisse douter de l'efficacité de pareilles consolations, consolations dont, il faut l'avouer, les Magyars n'ont nullement le monopole, et que les Anglo-Saxons des deux mondes comme les Slaves apprécient également. Plus francs que bien d'autres, ou, si l'on veut, moins politiques, les Magyars mettent en évidence leurs défauts comme leurs qualités.

Il faut rendre cette justice aux poètes magyars, que, s'ils ont leurs épicuriens, il en est parmi eux qui ne sont pas convaincus que l'insouciance, le plaisir, le vin, sont capables de guérir toutes les blessures qui atteignent l'homme dans la « rude bataille de la vie. » La manière dont un chant décrit le départ du terrible Martin Zöld atteste assez que ces cœurs vraiment virils se résignent difficilement parfois à d'indispensables sacrifices : « O pure marque d'amour ! — comme il m'a embrassée ardemment ! — O ange titulaire de mon cœur, — ton baiser a été un véritable miel vierge. — Son coursier s'est retourné trois fois, — tantôt il se cabrait ici, tantôt là, — qui sait s'il n'a pas compris notre amour, — l'amertume de notra séparation ? » Ces cœurs d'acier ne semblent pas craindre d'être tendres ni de montrer les profondes blessures que leur font les affections brisées par la mort ou par l'abandon. On interroge un brave jeune homme sur les causes de son profond chagrin; on lui demande

pourquoi ses yeux semblent éteints par les larmes, et pourquoi son visage est pareil à celui d'un mort. Pour exprimer l'incurable douleur que lui cause la patrie ensevelie (chant de 1851), il compare son chagrin à celui d'un amant qui pleure une jeune Magyare sur laquelle la tombe s'est refermée. L'abandon est peint en traits presque aussi sombres que la mort dans un chant qui exprime les sentimens d'un amant trahi. La cloche du matin sonne dans le village avec un bruit solennel qui semble rappeler à l'homme la nécessité de porter ses pensées vers ce « qui est éternel, » la colombe sauvage chante tristement dans les bois; « mais moi, je connais un chant encore plus triste, — je le chante, tant mon âme est pleine de chagrin. » La pensée du repos dans la mort finit par se présenter comme une sorte de consolation. « Le printemps doré de la vie » n'est-il pas fini? Comment attendre « en hiver » les fleurs de l'été? Il faut donc penser à la fleur funèbre qui s'épanouit dans les hautes herbes du cimetière; mais, comme quelque espérance vit toujours au cœur des amans, ainsi que dans la *Chute des feuilles*, l'amoureux, qui semble ne songer qu'à sa fin prochaine, s'occupe surtout des témoignages qu'on pourra rendre à sa mémoire. « Peut-être un jour, à la faveur des ténèbres, — viendras-tu sur mon tombeau; — mais il sera trop tard, — je ne pourrai plus te tendre la main, — parce que la terre pesante et glacée me couvrira. » L'inconstance, comme la mort, transforme plus d'une fois le désespoir en colère dans ces âmes violentes. C'est ainsi que s'explique l'épithète de « scélérate » appliquée à une belle infidèle. C'est ainsi que le champ du repos devient pour une imagination exaltée un monstre dévorant dans lequel il est question d'enfoncer une « verge de fer. » Dieu, « l'antique tueur » des chants serbes, n'est nullement mis en cause; mais la terre « avide de sang » de l'ancienne Grèce, personnifiée hardiment dans le cimetière, est présentée comme « éternellement envieuse de toute beauté et de toute vertu. » L'idée des « dieux jaloux » a beaucoup de peine à disparaître de la conscience humaine. L'énigme du monde n'offrant guère de solution à la poésie populaire, — la philosophie et la théologie se vantent d'être plus heureuses, — elle est perpétuellement entraînée à recourir à quelque hypothèse fataliste. Du reste, le fatalisme répugne si peu aux poètes magyars qu'ils le professent avec une rare franchise.

Si la poésie fait une large place aux passions de la jeunesse, elle ne montre parmi les Magyars aucun dédain pour la vie de famille. Un chant exhorte les jeunes gens au mariage avec une verve qui ne manque pas d'originalité. « Qui n'embrasse pas joyeusement l'état marital — vit inutile au monde, — son cœur se gèle dans sa poitrine, — au lieu de sang, sa tête ne contient que du petit-lait. » Il

ne lui reste qu'à se faire capucin et porteur de sandales. En effet, un garçon qui reste à « couver des œufs, » parce qu'il a « peur du mariage, » mérite d'être enfermé dans un cloître et de se cacher sous le froc. L'auteur l'engage à grogner nuit et jour dans les champs « comme un *ours*. » Aucune *miss* anglaise, — même parmi celles qui manifestent un zèle parfois si amusant contre les célibataires obstinés, — ne trouverait assurément que ce langage manque d'énergie. Malgré la vivacité de ces exhortations, le Magyar ne se marie pas de bonne heure. Les longues fiançailles, cette coutume favorite des prudens Germains, sont en vigueur en Hongrie. « Chez toi, je viens déjà depuis longtemps, — presque depuis neuf années. » L'affaire semble assez grave pour exiger de sérieuses délibérations.

Il faut croire charitablement que ces longues réflexions aboutissent aux sages résolutions exprimées dans ces chants :

« Seulement pour l'or, l'argent et de vains habits, — n'épouse jamais une fille en folle ivresse. — Aime-la plutôt pour son fidèle attachement et pour sa modestie devant tes yeux. »

« Je n'ai pas encore de femme, mais j'en aurai une. — Cet hiver, je l'amènerai à la maison quand la neige est sur la terre. — Je l'embrasserai mille fois, si elle m'est fidèle. — Je lui pardonnerai, si elle m'afflige. — Je lui achèterai des escarpins rouges qu'elle portera toujours. — Je veux lui attacher aux talons des fers élevés. — Luisant est ton fer, il brille de loin. — Mais toi-même, tu es une étoile. »

On n'est pas seulement dirigé par le désir fort naturel de se bien connaître avant de contracter une union éternelle, on s'occupe d'acquérir les objets indispensables à l'établissement d'un ménage. Le mari doit posséder la fameuse *bunda*, et Dieu sait combien elle doit avoir de broderies pour être digne d'un fils d'Etele, vainqueur de l'univers. La fille doit avoir une veste (*ködmön* ou *rékli*) doublée en hiver de peau de mouton, ornée en été de velours et de boutons d'argent, et les objets qui composent un lit. Quand tout est prêt, le garçon donne des pouvoirs au *kérö*, homme considéré par sa probité, qui agit et parle pour lui. Lorsqu'il va demander la fille à ses parens, l'ambassadeur débite d'un ton majestueux une harangue poétique dans laquelle la jeune Magyare est désignée assez rudement sous le nom de « fille à vendre, » allusion aux mœurs du bon vieux temps, si dures pour le sexe féminin.

La poésie ne manque pas plus aux noces que les plats substantiels, comme les canards sauvages au temps de Noël. En apportant la soupière immense, la choucroute au lard, les volailles, les légumes, le mil, le *kérö* dit au milieu d'un silence absolu quelques

vers qui célèbrent « l'heureux et le bon jour, » et la beauté de la jeune fille, joyeuse de déposer la *párta*, bande de velours noir formant couronne et ornée de perles fausses, de laquelle tombe une masse de rubans de soie aux couleurs variées. L'appétit satisfait, les plus facétieux improvisent des chants ou des récits en l'honneur du jeune ménage. Lorsque les époux ont un enfant, la poésie prend part à leur joie, comme elle avait célébré leur union. Le festin somptueux qui suit le baptême ne serait pas complet, si les improvisateurs n'y exerçaient pas leur verve poétique. La famille perd-elle un de ses membres, la muse populaire vient veiller auprès de son lit funèbre, comme elle a près de son berceau chanté son arrivée dans la vie, et au milieu du solennel silence de la nuit on entonne des chants lugubres autour du mort.

C'est la poésie populaire qui traduit la vie politique et sociale d'une nation. Si elle en est le reflet, elle lui doit aussi ses conseils et ses inspirations en les variant selon la fortune et les circonstances. La nationalité hongroise a pris depuis Sadowa une importance exceptionnelle dans l'Europe orientale; l'Autriche lui a fait les concessions qu'elle réclamait en vain depuis la capitulation de Világos. Dans « l'empire austro-magyar, » — l'expression est maintenant officielle, — la Hongrie n'a pas tardé à jouer un rôle considérable, et elle ne manque pas d'hommes d'état qui la croient réservée, grâce à la solidité de ses institutions libres, à des destins encore plus éclatans. Il s'en faut pourtant qu'elle ait triomphé des immenses difficultés qui lui ont été léguées par le passé, et qu'elle puisse voir sans souci celles que le présent a créées. La théorie des « grandes agglomérations » menace les Magyars comme tous les petits peuples. En outre la Hongrie trouve chez elle un genre de difficultés que les nations qui occupent le premier rang sont ordinairement seules à connaître. Les chants contiennent bien des allusions aux luttes qui existent entre les élémens si variés dont se compose le royaume apostolique. Petöfi se posait lui-même un redoutable problème : « pourquoi Croates et Valaques, — Saxons, Serbes, attaquez-vous — celui qui contre les Turcs et les Tartares — vous défendit le sabre en main?» Il n'est pas difficile de comprendre l'origine de ces graves complications. Les Magyars, en réveillant contre l'Autriche l'esprit de race, ont sans doute contribué à lui donner chez eux une ardeur que les tendances du temps n'ont cessé d'entretenir, et qui les préoccupe avec raison. Aussi ont-ils songé à satisfaire la Croatie, qui ne semble plus leur donner autant d'inquiétude. En Transylvanie, les affaires sont moins avancées, et les Roumains, qu'on avait fort ménagés à Vienne depuis 1848 en raison du peu de sympathie qu'ils montraient pour la cause magyare, ne paraissent pas avoir renoncé à leurs ressenti-

mens. L'exemple de la puissante Angleterre, joint aux rudes leçons de l'expérience, ne sera pas, il faut l'espérer, perdu pour les hommes politiques qui dirigent le gouvernement de la Hongrie. A Londres, un ministère éminemment libéral s'attache à réparer les rigueurs comme les injustices de la conquête, à désarmer l'hostilité séculaire de la race celtique par des concessions qu'on jugeait impossibles au commencement du siècle. Partout l'idée d'une centralisation oppressive, — si longtemps funeste aux peuples en Orient comme en Occident, — perd le terrain que gagnent les principes d'équité, de bon sens et de liberté. On s'aperçoit de plus en plus que les populations contenues uniquement par la force sont pour les états une cause de faiblesse plutôt que de puissance, et les gouvernemens, qui connaissent le pouvoir irrésistible dont dispose l'opinion publique, savent qu'il est infiniment plus avantageux d'en prévenir les décisions que de les attendre avec une insouciance dont les effets, dans un temps où les choses marchent si vite, ne tarderaient pas à se faire sentir.

Platon voulait couronner les poètes de roses et les envoyer aux frontières de sa république. Il est possible que le rôle de la poésie ne se concilie pas aisément avec la république platonicienne, qui ressemble trop à celle que rêvent certains utopistes pour s'arranger des droits de l'idéal et de la liberté; mais toute l'histoire des Magyars prouve qu'un état libre est au contraire excessivement intéressé à ne jamais étouffer les généreuses inspirations de la muse populaire, et que la tyrannie a seule d'excellentes raisons pour les redouter. En effet, depuis l'apparition de la nation hongroise sur la scène de l'histoire jusqu'aux luttes des derniers temps, depuis ces vieux « jongleurs, » dont le nom a fini par être oublié, jusqu'à ce Petöfi, dont tant de hardis soldats ont répété les belliqueux refrains autour du feu des bivacs, ne voyons-nous pas les poètes du peuple s'associer avec l'enthousiasme le plus sincère et le plus constant aux triomphes comme aux épreuves de la patrie? Grâce à eux, le découragement, — plus funeste aux états et aux individus que le malheur même, — le découragement, qui a conseillé ailleurs tant de lâchetés et tant de trahisons, ne s'est jamais assis aux foyers de la *puszta*, et l'on peut dire, en se servant d'une expression évangélique, que lorsque dans les rangs élevés de la société plus d'un cœur faiblissait à la vue de périls sans cesse renaissans, les pâtres énergiques du royaume de saint Étienne ont continué « d'espérer contre toute espérance. »

DORA D'ISTRIA.

DES

SERVICES DE SANTÉ

D'UNE ARMÉE EN CAMPAGNE

Quand on l'envisage de sang-froid, la guerre, quoiqu'elle donne lieu à des actes héroïques, n'est pas une des manifestations de l'homme qui révèlent le mieux la supériorité de sa nature sur le reste de la création. Les peuples qui se jettent dans la carrière de la guerre montrent par là qu'ils désespèrent des ressources de la sagesse humaine, de la puissance de la vertu et de la justice, de l'autorité des sentimens bienveillans et charitables que la religion et la philosophie, chacune de son côté, maintiennent et propagent parmi les hommes. La guerre en effet accepte pour arbitre la force brutale, qui, par essence, n'a rien de commun avec tout ce que je viens de nommer, la sagesse, la vertu, la justice, la bienveillance, la charité.

Mais la guerre est décidée; quand ces lignes paraîtront, il est probable que les hostilités auront commencé. Dans de telles circonstances, la grandeur et les destinées de la patrie dépendent de la chance des batailles, et dès lors c'est un devoir pour chacun, quelle que soit sa manière de voir sur le fait de la guerre et sur ses horreurs, non-seulement de souhaiter le succès du drapeau national, mais encore d'y contribuer dans les limites de son pouvoir. Les dissentimens de parti et d'opinion ne doivent plus trouver de place.

J'ai dû donner cours aux pensées qui précèdent avant de livrer au public les observations qui suivent et que je crois conformes à l'intérêt national. Si quelques critiques s'y mêlent, elles ne sortiront pas du cadre tracé par le patriotisme. Bien au contraire elles

n'auront été inspirées, et ce sera visible, que par le sentiment d'un vif attachement pour nos braves soldats et par le désir de conserver dans la plénitude de leur vigueur et de leur vaillante activité ces défenseurs du pays, en écartant d'eux une partie au moins des risques qui ne viennent pas de la balle, du boulet ou de la baïonnette de l'ennemi, risques auxquels a succombé un si grand nombre de nos soldats dans les guerres antérieures.

Les deux peuples qui vont se faire la guerre sont des plus civilisés, des plus renommés pour leurs lumières, pour l'élévation de leurs sentimens, pour leur humanité, leur culte de la raison, leur amour de l'équité, et cependant ils se soumettent à un genre d'épreuve où l'équité, la raison, ne comptent plus, et où l'humanité est éclipsée, puisque l'ambition de l'homme dans la guerre est de détruire son semblable.

A ces tristes caractères de la guerre, il y a une contre-partie, je suis loin de dire une compensation. C'est, dans les guerres modernes du moins, l'effort énergique et soutenu auquel se livre l'esprit humain, et qui se produira vraisemblablement sous plus d'une forme grandiose dans la présente guerre. Je voudrais explorer aujourd'hui un coin de ce sujet. Cependant, quelque intérêt qui s'y rattache, je laisserai à l'écart l'un des merveilleux aspects de l'intelligence dans son application à la guerre, je ne dirai rien des talens militaires qui pourront se déployer et du genre de génie que pourront montrer les capitaines chargés de combiner les mouvemens des armées et de présider à leur choc dans les batailles. Les grands hommes de guerre, ceux dont la présence dans une armée vaut, selon le jugement de Wellington sur Napoléon, celle de 40,000 soldats, ont été rares dans tous les temps, autant que les grands poètes, et on les compte dans la série des siècles; ils sont investis d'un don du sort, et les peuples en prononcent le nom avec un mélange d'admiration et de terreur. Quelqu'un de ces hommes exceptionnels se révélera-t-il dans la lutte entre la France et la Prusse? Y aura-t-il un Arminius ou un Germanicus? Nul ne le sait, nul ne peut le prédire. De part et d'autre, les peuples ne peuvent faire que des vœux ardens pour obtenir l'apparition sous leur drapeau d'un de ces mortels privilégiés et terribles, de même que les Grecs, alors qu'on tirait au sort le nom de celui des héros qui devait se battre avec Hector, adressaient à Jupiter cette prière fervente : « grand dieu, faites que ce soit le grand Ajax, ou le fils de Tydée, ou le roi de Mycène! » Quand on raisonne froidement, abstraction faite des vœux qu'on peut former, il y a lieu, devant la campagne qui s'ouvre, de faire la supposition qu'à l'égard du haut commandement et de l'habileté stratégique les deux parties se va-

lent à peu près l'une l'autre. C'est la seule hypothèse qui soit plausible en ce moment. Quant aux armées elles-mêmes, l'observateur désintéressé reconnaîtra que l'avantage est du côté de la France. L'armée française s'est formée à une école que rien ne remplace, celle de la pratique. La paix, elle ne l'a, pour ainsi dire, jamais complétement connue depuis qu'elle a mis le pied sur le sol africain. Si la campagne de Solferino en 1859 n'a été, par sa durée, qu'un incident passager, comme celle de Sadowa en 1866, qui a donné à l'armée prussienne une grande idée d'elle-même, les longues guerres de Crimée du Mexique, la guerre trop peu célébrée que nous avons faite en Chine, ont procuré aux troupes françaises des qualités qui les rendent redoutables à leurs adversaires, et le séjour de l'Algérie, où il faut constamment batailler contre des populations mal soumises et contre le climat, est pour elles une éducation permanente.

Un sujet sur lequel l'intelligence humaine aura lieu de se développer dans cette guerre, mais sur lequel il serait impossible, dans l'état présent des choses, de s'étendre sans indiscrétion, est celui du matériel de guerre, des armes, des instrumens et des agens qui pourront être mis en œuvre. La guerre, en faisant abstraction du sang qu'elle verse et des horreurs qu'elle sème, est en quelque sorte une industrie comme la filature du coton ou la fabrication des barres de fer. Elle a un outillage composé d'engins variés, puissans, ingénieux, qu'elle emploie pour atteindre son but. Que celui-ci soit exécrable ou non, ce n'est pas la question, c'est ce qu'un peuple s'enlève le droit d'examiner du moment qu'il s'en va en guerre. La guerre diffère énormément de l'industrie, au point de vue moral, en ce que, tandis que celle-ci se propose de produire et créer, le but de la guerre est de tuer et détruire; mais, par le seul fait qu'on est en guerre, cet objectif est accepté, et on s'applique à l'atteindre. Dans un cas comme dans l'autre, dans la guerre comme dans l'industrie, on ajoute à la force propre de l'homme, autant qu'on le peut, les forces diverses de la nature captées et asservies par la science, afin d'obtenir de grands résultats. Pour affaiblir l'adversaire sur les champs de bataille, ou pour renverser les obstacles qu'il oppose sous la forme de places fortes, on utilise et on est tenu d'utiliser, de la même façon que dans l'industrie, ce que les savans ont découvert, ce que les inventeurs ont imaginé, de sorte qu'il est dans la nature des choses que la guerre et l'industrie se suivent.

C'est ainsi que dans la série des âges l'armement des soldats et celui de l'industrie se sont transformés parallèlement sous l'influence des mêmes causes. — Dans l'âge de pierre, les instrumens du guerrier, de même que ceux du chasseur ou de l'individu qui

avait à couper et trancher des substances quelconques, sont des silex amincis ou pointus. A quelque temps de là, l'homme acquiert l'art de préparer les métaux, le bronze d'abord; les armes comme les outils sont en bronze. Plus tard, on devient plus habile à réduire le minerai de fer; armes et outils sont en fer. Au moyen âge, sous l'impulsion donnée par les savans les plus hardis du temps, les alchimistes, le moine anglais Roger Bacon découvre la poudre; les mineurs s'en emparent pour creuser les entrailles de la terre, la guerre en fait son profit au moyen du canon et de l'arquebuse.

Depuis le rétablissement de la paix générale en 1815, le matériel des armées, de même que celui de l'industrie, a éprouvé de grands changemens. Pendant une première période, le progrès a été bien plus lent pour les instrumens de la guerre que pour ceux de l'industrie. On était prodigieusement las de la guerre, on en avait profondément ressenti les maux chez tous les peuples, et pendant plusieurs années les esprits inventifs s'en détournèrent comme d'un objet néfaste. Pourtant, sous la restauration, la France améliora beaucoup l'artillerie de terre. On la rendit plus mobile, et par là on la mit à même de multiplier et d'agrandir ses services. Le mérite en revient principalement au général, depuis maréchal Valée; mais la forme des canons resta la même, ils continuèrent d'être à âme lisse. Il y a eu, pour le tir du canon, des expériences importantes dues au général Piobert. On fit aussi subir à l'équipement du soldat quelques modifications heureuses, et ensuite on eut le fusil à percussion ou à capsule au lieu du fusil à pierre de silex.

Vers le même temps avaient commencé pour l'artillerie de mer des essais qui montrèrent le perfectionnement que cette artillerie, toujours distincte de l'autre, pouvait recevoir, le système de construction des navires de guerre restant le même, c'est-à-dire ces navires restant en bois. L'idée-mère du système était d'avoir des projectiles creux faisant explosion au lieu de boulets pleins. Cette voie nouvelle fut indiquée peu après les événemens de 1815, et les essais furent habilement poursuivis jusqu'à la mise en pratique par un officier fort distingué, le colonel, plus tard lieutenant-général Paixhans.

Mais c'est surtout depuis douze ou treize ans que la science a porté ses efforts avec intensité et persévérance sur le matériel militaire, et qu'elle y a déterminé une révolution par deux innovations extraordinaires, aujourd'hui adoptées universellement, le canon rayé et le vaisseau cuirassé.

De ces deux inventions, la première n'a pas peu contribué à la défaite de l'Autriche dans la guerre d'Italie en 1859. Cette puissance infortunée, si digne d'estime par sa constance et sa bravoure, devait

dans une autre guerre, à sept années de là, éprouver de la main d'un autre adversaire, la Prusse, de nouveaux revers auxquels ne fut pas étrangère une autre innovation, celle du fusil à aiguille.

La France, notre patrie, exempte d'échecs du fait du fusil à aiguille, n'en a pas moins reçu de ce côté une leçon : le ministère de la guerre eut cette étrange distraction de laisser faire à la Prusse la rénovation formidable de son fusil sans s'en apercevoir aucunement, et pourtant on a de nos jours dans chaque ambassade un ou plusieurs attachés militaires dont la mission est d'observer les changemens qui s'introduisent dans le matériel de la guerre et l'organisation des armées. Ou la transformation du fusil prussien ne fut pas aperçue par nos envoyés et attachés, ou s'ils en donnèrent l'avis, — et je ne prétends point qu'ils ne l'aient pas donné, — il n'en fut pas tenu compte. La routine, qui exerce en France une influence trop souvent souveraine, mit son *veto* et fut obéie. J'ai eu sous les yeux la preuve que le fusil à aiguille avait été proposé directement par l'inventeur au ministère de la guerre, et qu'il lui avait fait une réponse dédaigneuse bien avant les événemens de 1866. Cette bévue a été réparée depuis, en ce sens que le maréchal Niel a pourvu abondamment l'armée française d'un fusil à aiguille que les connaisseurs disent excellent, et à cet égard, de même que pour bien d'autres objets, la vigilance du successeur du maréchal Niel, le général, aujourd'hui maréchal Le Bœuf, n'a pas été moins alerte. Une pareille mésaventure est un de ces avertissemens qu'une administration intelligente et patriotique doit avoir gravés dans la mémoire.

Les partisans de la routine ont imaginé une formule banale de flatterie avec laquelle ils endorment la prévoyance nationale et paralysent l'esprit de progrès. C'est celle qui consiste à prononcer, à propos de toute sorte de choses qui ont été excellentes à l'origine, il y a cinquante ou soixante ans, mais ont cessé de l'être parce qu'on les a immobilisées, ces paroles sacramentelles, que l'*Europe nous les envie*. L'Europe n'a lieu de rien nous *envier* dans le sens propre du mot, car, lorsqu'il existe chez nous une bonne institution, les autres états, dès qu'elle est livrée à la publicité, l'étudient et se l'approprient. Elle est dès lors à eux tout autant qu'à nous. L'amour-propre national bien compris doit consister pour nous, non pas à nous envelopper dans notre gloire comme dans un manteau éblouissant et à nous offrir au monde comme des modèles inimitables, mais bien à rechercher sans cesse chez nos voisins ce qu'ils ont de mieux, afin d'en faire de même notre profit.

Les sciences chimiques, physiques, mécaniques, sont cultivées de notre temps dans un esprit d'application. L'on cherche à en tirer la substance directement utile au bien-être des individus ou à la

force des états. C'est par là que l'industrie marche à pas de géant, changeant ses procédés, améliorant ses produits et en offrant sans cesse de nouveaux. Les mêmes sciences ont pour l'art de la guerre les mêmes effets que pour ceux de la paix. De là des inventions essentiellement militaires dont plusieurs sont connues du vulgaire : telles les torpilles qu'on enfonce dans la mer à l'approche des ports ou des plages de débarquement, comme une barrière qui doit faire reculer d'effroi les navires de guerre ennemis; tels les appareils électriques qui, d'une distance indéfinie, apportent instantanément l'étincelle d'explosion soit à ces torpilles, soit à des amas de poudre cachés sous un bastion exposé à être pris par l'ennemi. C'est ainsi que le bastion Malakof à Sébastopol était miné, que la mine renfermait l'épouvantable quantité de 60,000 à 80,000 kilogrammes de poudre, auxquels un fil électrique partant de l'état-major russe devait mettre le feu. Un hasard providentiel, aidé par la patriotique inquiétude de nos officiers, fit trancher le fil pendant qu'il en était encore temps. Quelques instans plus tard, les héroïques régimens accumulés dans le bastion et tout autour sautaient en l'air, et peut-être à la suite de cette catastrophe la destinée de la guerre était retournée.

Outre les inventions meurtrières qui sont divulguées et tombées dans le domaine public, il est vraisemblable qu'il en est d'autres qui se dévoileront pendant la guerre par des coups imprévus. Les parties belligérantes ont chacune les leurs, on n'en saurait guère douter. Je n'ai rien à en dire, n'ayant aucun moyen de percer le mystère qui les entoure, surtout pour celles de la Prusse; quant à celles de la France, si je les connaissais, mon devoir serait de les taire. Je présenterai seulement ici à cette occasion quelques observations latérales au sujet. Tout ce que peut avoir la Prusse en ce genre a été mieux tenu dans l'ombre du mystère; chez nous, par le désir de parler à tout prix, ou pour caresser la vanité nationale, on a étourdiment ébruité tant qu'on l'a pu diverses tentatives qui avaient eu lieu dans nos arsenaux, et dont, même en temps de paix, il était indiscret de parler. Il est difficile de croire que les renseignemens donnés à cet égard par les journaux ne vinssent pas de quelqu'un des agens auxquels ces essais avaient été confiés ou par les mains desquels avaient passé les rapports. Il est clair cependant que de telles choses sont de celles qu'on garde pour soi. Les livrer à la publicité, c'est en faire perdre l'avantage à son pays. On ne s'explique pas que l'autorité du ministre de la guerre et du ministre de la marine ne se soit pas interposée pour empêcher ces communications et couper court à cette loquacité imprudente.

A côté des progrès que la science a fait faire à l'art de détruire

les hommes à la guerre, il est bon de rappeler que sous la même influence l'art de guérir ceux qu'atteignent le fer et le feu sur les champs de bataille a réalisé un grand nombre d'acquisitions, et doit en réaliser bien d'autres. Voici par exemple un détail propre à montrer combien les services administratifs de l'armée trouveraient à puiser parmi les découvertes que de nos jours la science appliquée livre sans cesse aux arts utiles. Dans les opérations vives de la chirurgie, la glace et les fomentations d'eau glacée ont une remarquable puissance préventive contre des accidens qui seraient funestes presque toujours. De plus boire frais est un des plus heureux soulagemens qu'il soit possible d'offrir à un blessé qui a perdu de son sang, et c'est un calmant qui agit sur son état général. Quiconque a visité une ambulance sait que le cri *à boire*, poussé avec angoisse, y retentit continuellement, et un verre d'eau bien fraîche est alors comme la manne céleste. Dans les ardeurs de l'été, une ambulance et un hôpital remplis de blessés, comme c'est le cas après une bataille, s'ils sont abondamment pourvus de glace, feront des prodiges; mais quelle glacière pourrait subvenir à de tels besoins? Je tiens de juges parfaitement compétens que telle blessure fort grave entraînerait une consommation de 10 à 12 kilogrammes de glace par vingt-quatre heures. Rarement ce serait de moins de 2 à 4 kilogrammes. On voit par là ce qu'il faudrait de glace en été pour des milliers de blessés. Or aujourd'hui le problème de la fabrication en grand de la glace est résolu : c'est une des plus ingénieuses applications de la physique qui aient jamais été faites. A l'exposition de 1867, M. Ferdinand Carré avait présenté deux machines, dont l'une faisait 25 kilogrammes de glace par heure, et l'autre 200, soit par jour 600 et 4,800 kilogrammes (1). La manœuvre de ces appareils est simple et facile. Après des scènes de carnage comme les batailles de Solferino ou de Sadowa, si une de ces machines du grand modèle eût été établie dans chacune des grandes ambulances et chacun des grands hôpitaux où les blessés furent entassés, on aurait sauvé la vie à des milliers d'hommes. Ces machines, grandes ou petites, sont portatives. On se demande pourquoi elles ne figureraient pas désormais dans le matériel de l'armée, de manière à en munir chaque ambulance de quelque importance et à plus forte raison chacun des hôpitaux qui n'en sont pas nantis. Sur les grands navires de guerre, tous à vapeur aujourd'hui, il serait encore plus aisé de les faire fonctionner que sur terre, et ce serait presque sans

(1) Le rapport sur l'exposition universelle de 1867 fait connaître qu'alors la machine à 25 kilogr. par heure coûtait 4,800 francs, et celle à 200 kilogr. 24,000 fr., t. VIII, p. 374, *Rapport de M. A. Thénard*. — La grande machine a fonctionné pendant plusieurs mois consécutifs dans l'édifice de l'exposition au Champ de Mars.

frais. Le comité de dames qui s'est constitué pour secourir les blessés nomme dans sa circulaire les machines à glace parmi les objets qu'il se propose de se procurer; c'est un exemple qu'il donne et qui mérite d'avoir des imitateurs.

L'art de la guerre étant déjà grandement redevable aux sciences d'application, et ayant lieu d'en attendre des acquisitions nouvelles, il s'ensuit qu'en se plaçant au point de vue exclusivement militaire tout gouvernement d'un grand état a intérêt à provoquer et à faciliter les travaux de laboratoire par lesquels des procédés nouveaux et des substances nouvelles se découvrent, se perfectionnent, et arrivent à une valeur pratique. La chose publique d'ailleurs en retire un profit direct de bien d'autres manières. Sous ce rapport, l'instruction publique a été mal servie depuis vingt ans.

Dans les débuts orageux de la première république, une excellente voie avait été ouverte à l'enseignement national. Les membres de la première classe de l'Institut (aujourd'hui l'Académie des Sciences) étaient dans les meilleurs termes avec le gouvernement; ils avaient autorité sur lui, et l'enseignement s'en ressentit avantageusement. Napoléon Ier, membre lui-même de cette classe, continua ce système d'encouragement. Ce zèle bien inspiré s'amoindrit sous la restauration; celle-ci frappa même avec rigueur plusieurs membres de cette académie, qu'elle considérait comme un corps ennemi. Sous la royauté de juillet, M. de Salvandy notamment favorisa le culte des sciences dans leurs applications. Le nouveau régime, institué en 1848 ou en 1852, trouve les choses en cet état. Tout faisait présager qu'à partir du jour où le pouvoir rentrait aux mains d'un Bonaparte, les sciences mathématiques, physiques et naturelles seraient de nouveau l'objet d'une sollicitude particulière. Comment en aurait-on douté? L'empereur Napoléon III sait tout le bien qu'on peut tirer, pour la société, des applications diverses de la science; il est lui-même un esprit chercheur, avide de cette sorte d'améliorations. Il a personnellement contribué, plus que qui que ce soit, à en faire arriver quelques-unes à maturité, car il est fondé à revendiquer l'honneur du canon rayé et du navire cuirassé; il est de publique notoriété que c'est sous son impulsion que ces deux idées sont devenues des faits acquis. En outre l'empereur a fréquemment encouragé des fonds de sa liste civile bien des hommes qui s'adressaient à lui pour expérimenter des idées nouvelles empruntées à la science. Il semble que dans de telles circonstances le budget de l'instruction publique aurait dû immanquablement offrir à la science les moyens de se développer, et aux grands établissemens publics d'enseignement, sinon à tous, d'amples ressources pour façonner la jeunesse aux

travaux de laboratoire, et même pour faire étudier, par les mains des professeurs ou de jeunes hommes d'élite, les questions scientifiques qui pourraient être soulevées. Il n'en a rien été. Le haut enseignement a été imperturbablement, dans ses moyens d'action, traité avec une déplorable parcimonie. Nous qui naguère étions les premiers en Europe, peu s'en faut que nous ne soyons plus qu'à la queue des autres. Dans ces dernières années, le gouvernement prussien donnait 1 million 1/2 ou 2 millions de francs pour un grand laboratoire de chimie à Berlin, plus d'un 1/2 million pour le même objet à Bonn. A Vienne, on achève en ce moment à grands frais un magnifique laboratoire de chimie et un autre pour la physiologie. L'empereur de Russie fait élever à Saint Pétersbourg un laboratoire modèle pour la physiologie. A Leipzig, c'est la physiologie et la chimie qui reçoivent cet appui, dont on est payé au centuple par le progrès que font toutes les branches des arts industriels. A Zurich, pour l'école polytechnique, à Heidelberg, à Munich, à Giessen, à Gottingen et dans d'autres villes d'universités de l'Allemagne, il y a mieux que tout ce que nous possédons en fait de laboratoires de chimie, de physique ou de physiologie, même à Paris.

Tous ces faits sont à la connaissance du gouvernement. Il a récemment envoyé au dehors un homme éminent, juge parfait en pareille matière, le docteur Wurtz, le doyen de la faculté de médecine, avec mission de constater en détail ces splendides et utiles hommages rendus à la science par nos émules de l'Europe continentale et plus spécialement de l'Allemagne. Son rapport, aujourd'hui imprimé, est une irrésistible pièce de conviction. Les détails qu'il fournit, les descriptions et les dessins qu'il étale sous les yeux du lecteur rendent notre infériorité apparente jusqu'à l'évidence. Dans les retours qu'il fait sur la France, M. Wurtz s'exprime avec la plus parfaite modération; mais plus est grand son effort sur lui-même pour se contenir, plus est puissant l'effet de ses paroles. Il ne laisse aucune excuse à ceux dont l'imprévoyance et l'incurie ont arrêté en France la marche de l'enseignement scientifique supérieur, lorsqu'après avoir énuméré ce qui s'est fait à l'étranger il rappelle que l'agrandissement de la Sorbonne, siége de la faculté des sciences de Paris, voté il y a dix-huit ans, se borne à une première pierre posée en 1855, et que l'École de médecine de Paris, la première et la plus populaire du monde par les méthodes qui y sont suivies et par le savoir des professeurs qui y enseignent, reste « resserrée dans un espace trois fois trop petit, » et que « tous les services pratiques y sont installés dans des conditions déplorables. »

Avant la mission de M. Wurtz, M. Duruy était informé d'une manière générale de l'activité qui se déployait dans le monde civilisé en faveur des sciences, pour former des hommes distingués en les pourvoyant de grands moyens d'expérimentation et pour accélérer le mouvement des découvertes. Dans son désir de conserver à la France le rang élevé qu'elle avait conquis dans l'enseignement supérieur des sciences, il aurait voulu qu'au lieu de le réduire, dans le budget, aux miettes du festin, on lui accordât pour ce chapitre spécial des allocations en rapport avec l'importance du sujet. Il échoua dans ses tentatives successives. Le refus venait des ministres des finances, toujours portés par position à l'économie, mais qui ici, au lieu d'être stimulés par leurs collègues à se montrer généreux, les trouvaient pour la plupart coalisés contre le titulaire de l'instruction publique. M. Duruy alors essaya l'impossible, de faire quelque chose avec rien. Il institua l'école pratique des hautes études par décret du 31 juillet 1868. Cette école, sans local attitré, aurait profité des établissemens déjà existans. En ce qui concerne les sciences, elle y aurait eu, pour son compte, des laboratoires de deux sortes : les uns pour l'enseignement courant, les autres, dits *de recherche*, où on aurait mis les étudians doués d'une vocation prononcée, ayant déjà fait leurs preuves, à même de se livrer à leurs investigations en suivant leur propre pensée. M. Duruy obtint en tout 100,000 francs pour son grand œuvre, qui devait briller à la fois dans les départemens et à Paris et avoir plusieurs foyers d'activité dans la capitale. 100,000 fr., tandis que tel des laboratoires étrangers avait eu dix ou quinze fois autant! D'après le rapport de M. Chesnelong sur le budget de 1871, en 1869 on a dépensé dans trente-six centres d'études 128,000 francs. On en installe en 1870 quinze nouveaux avec une dépense de 176,000 francs, et le budget de 1871 porte pour l'amélioration de l'enseignement supérieur une somme de 119,000 francs, qui n'est pas réservée en totalité à l'objet qui nous occupe. Comptons-la cependant tout entière. Nous voilà arrivés à un total de 423,000 francs, qui représente le *summum* des efforts de l'empire français pour maintenir vis-à-vis de l'Europe son prestige scientifique!

La négligence dont l'enseignement des sciences a souffert pendant les dix-huit ou vingt dernières années, outre ses autres inconvéniens, qui sont flagrans, aurait pu devenir une cause d'affaiblissement militaire en face d'un adversaire qui a toujours été très éveillé sur ce point, et dont toutes les facultés étaient tendues pour le perfectionnement de ses institutions guerrières. Il n'est pas impossible qu'il ait dans son armement des détails avantageux auxquels nous n'aurions pas pensé. Si je dis des *détails*, c'est que je

suppose qu'il ne s'agirait de rien qui pût exercer une influence décisive; mais ce n'en est pas moins un motif pour que nous soyons plus circonspects à l'avenir. Le ministre actuel de l'instruction publique, M. Mége, a, par une circulaire récente, exprimé dans un langage ferme et digne l'intention de retirer de cette impasse l'enseignement supérieur des sciences. Nous attendrons donc, non sans une impatience légitime.

Mais venons à ce qui regarde plus directement la guerre. Il y a un autre côté par lequel la science fait immédiatement sentir son action sur les institutions militaires, et donne le moyen de faire de grandes choses à la guerre en sacrifiant le moindre nombre d'hommes possible. Je veux parler de l'hygiène des armées, de l'organisation du service médical, spécialement pour les temps de guerre, des ambulances où l'on opère les blessés après les batailles, des infirmeries où l'on recueille provisoirement les soldats tombés malades dans les campemens, des hôpitaux situés à une assez grande distance, dans un lieu sûr où l'on ramasse malades et blessés. Une bonne armée, on le sait, est difficile à former. Elle exige une longue suite de labeurs, une instruction appropriée pour chaque corps, et pour chaque homme des exercices dans les casernes ou dans des camps retranchés. Elle réclame même la pratique effective de la guerre pour la majeure partie de ce que l'on nomme les cadres, et pour une fraction plus ou moins importante des soldats. Il lui faut de plus un matériel extraordinairement varié, embrassant tous les objets nécessaires aux divers modes de la vie militaire, rassemblés d'avance dans de vastes magasins, depuis les salles des arsenaux jusqu'à l'officine des hôpitaux. Indépendamment de cette connaissance du métier, de cette expérience acquise, de tous ces objets matériels, il lui faut l'esprit militaire, cette bonne opinion de soi, de son corps, de ses chefs, cette haute idée de la patrie qui élève le cœur de chacun sur le champ de bataille, et y devient un gage du triomphe.

Une armée disciplinée et aguerrie dans laquelle chacun connaisse et aime son métier, qui soit pourvue de tout ce qui répond à sa laborieuse destination, est un des plus remarquables produits que puisse susciter l'intelligence humaine. Elle est dans l'état actuel de la politique le boulevard de l'indépendance et de la dignité nationale, un légitime sujet d'orgueil, de confiance et de sécurité pour la nation et pour le gouvernement. La France, on n'en saurait douter et l'Europe ne l'ignore pas, possède aujourd'hui une armée qui répond aux données que nous venons d'esquisser; mais cet admirable instrument de puissance, ce capital précieux et immense, car c'en est un dans toute l'acception du mot, cette vaste réunion où

chacun de nous compte un fils ou un frère, des amis dévoués, il ne suffit pas à un grand état, exposé par sa situation à faire la guerre, de l'avoir bien constitué dans ses diverses parties. Pour que l'armée rende les services qu'on en attend, il faut, après l'avoir formée, la conserver, et c'est ici qu'apparaissent des difficultés peu communes. Quand je dis *conserver* l'armée, je n'entends pas, et le lecteur l'a bien compris, le fait de garantir du fer et du feu les hommes et les corps qui la composent. Le fer et le feu sont un danger inhérent à la guerre même, et dont toute la première une brave armée comme l'armée française prend résolûment son parti. Bien plus, avant les armes nouvelles dont l'expérience est loin d'être complétement faite, ce danger n'était pas destructeur jusqu'à la désorganisation, si ce n'est dans certaines batailles exceptionnellement désastreuses pour le vaincu. En s'en tenant à ce que constate le passé, on est fondé à dire qu'une bonne armée peut, lorsqu'une bataille est malheureuse, éprouver de grosses pertes, qu'elle en fait de telles souvent, alors même qu'elle est couronnée par la victoire, mais qu'elle y survit dans son organisation et sa masse. Les recrues viennent remplir les rangs éclaircis, et, si le commandement et les cadres sont bons, si les soins n'ont pas manqué, si les approvisionnemens abondent, à peu de temps de là il n'y paraît guère. Ce qui démolit les armées, ce qui fait qu'elles sont sujettes à se fondre comme la neige au soleil, c'est qu'elles sont soumises à des causes de destruction bien plus funestes que celles qui agissent sur les champs de bataille.

Il y a longtemps qu'on avait remarqué la rapidité avec laquelle disparaissaient, en s'effondrant pour ainsi dire sur elles-mêmes, des armées qui étaient superbes au début d'une campagne. Depuis que les idées démocratiques ont pénétré dans les mœurs publiques sous cette forme, acceptée de tous en principe, que c'est une obligation étroite pour le gouvernement et pour la société de veiller aux intérêts des populations, les esprits ont été plus fortement saisis qu'auparavant de cette observation déjà ancienne, que les ravages commis dans la guerre par le fer et par le feu, quelque cruels qu'ils soient, ne sont que secondaires en comparaison de ceux qui proviennent des maladies. Les hommes portés aux améliorations publiques se sont livrés à des recherches que dans plusieurs des grands états, notamment en France, l'administration elle-même a facilitées. Aux indications sommaires que l'on avait pu réunir relativement aux guerres de la république et du premier empire, à celles qui çà et là ont marqué les trente ou quarante premières années du siècle (la guerre des Russes contre les Turcs en 1828 par exemple), ont succédé des relevés dignes de foi concernant les guerres des vingt

dernières années. Chez nous, le principal mérite de ces recherches statistiques appartient au docteur Chenu, qui a courageusement rempli le devoir d'un bon citoyen. Ses publications ont justement obtenu la faveur publique et les récompenses de l'Académie des Sciences. On a eu ainsi des révélations navrantes, irrécusables. On sait maintenant, à n'en pas douter, que, pour un homme tué ou blessé à mort dans les combats, il y en a trois, quatre, dix quelquefois, qui périssent pour d'autres causes. Des hommes éminens dans l'art médical, les médecins en chef de nos armées eux-mêmes, ayant scruté les faits à la lumière de leur savoir et sous l'inspiration de leur patriotisme, ces causes ont été reconnues en détail, et les moyens à y opposer ont été expressément signalés.

Ainsi un champ nouveau s'ouvre à la sollicitude des gouvernemens, à leurs obligations envers les peuples. Il devient possible d'épargner la moitié, les deux tiers peut-être des victimes humaines que la guerre dévore. La science en fournit les moyens positifs, certains, incontestables; il ne s'agit plus que de vouloir.

Dans l'ordre chronologique, la première des grandes guerres qu'on rencontre pendant l'espace des vingt dernières années est celle de Crimée. Parmi les cinq puissances belligérantes (la France, l'Angleterre, la Turquie et le Piémont d'un côté, la Russie de l'autre), il en est une, la Turquie, que nous laisserons à part, parce que les procédés de la statistique n'ont pas encore pénétré chez elle. La France a perdu 95,615 hommes sur un peu plus de 300,000; là-dessus 75,000 ont péri du choléra, du scorbut, de la pourriture d'hôpital et du typhus. L'armée piémontaise, composée de 12,000 hommes, a très peu coopéré aux travaux du siége, l'occasion lui en ayant manqué, car, selon le docteur Chenu, elle n'aurait eu que 12 tués dans le combat et 16 morts à la suite de blessures, total 28 dus à la guerre; elle a perdu en tout 2,200 hommes au moins et plus probablement 2,500. Dans les rangs de l'armée russe, 30,000 hommes ont été détruits par le fer ou le feu, et 600,000 sont morts de blessures ou de maladies. Les blessures probablement ne forment pas plus du vingtième de ce total; comptons-en plus, admettons 50,000. Il reste ainsi 550,000 décès à mettre au compte des maladies ou des fatigues des marches forcées indéfiniment prolongées sur de mauvaises routes, dans une mauvaise saison, contre 80,000, qui doivent être attribués à la guerre proprement dite. L'armée anglaise est celle dont les pertes ont été les moindres; cependant, sur 97,864 hommes, elle en a perdu 22,182, dont 4,600 seulement par le fer ou le feu de l'ennemi; mais au sujet de l'armée anglaise il y a lieu de remarquer que la destruction par la maladie a été fort inégalement répartie sur les diverses épo-

ques de la guerre. Très considérable pendant la première année, elle a été en décroissant grâce aux soins intelligens qui furent prodigués aux soldats. Ce fut ainsi que les fléaux les plus destructeurs, le scorbut, la pourriture d'hôpital et le typhus, qui faisaient tant de ravages ailleurs, furent à peu près inconnus parmi les troupes anglaises pendant l'hiver de 1855 à 1856. Durant cette période, les hôpitaux français au contraire reçoivent 12,800 scorbutiques, dont il meurt 964, et 19,063 hommes atteints du typhus, dont 10,278 succombent. Pendant le même temps, l'armée anglaise avait des uns et des autres un total de 240 malades dont il n'est mort que 17. Encore parmi ceux qui ont survécu de ces nombreux malades français, combien dont la santé a été profondément altérée pour le reste de leurs jours!

Peu de temps après, en 1859, éclate la guerre d'Italie. Les événemens de la guerre n'ont duré que quelques semaines, il y a eu cependant beaucoup de tués, parce qu'il s'est livré plusieurs batailles acharnées entre deux armées vaillantes. Les tués, blessés et disparus dans l'ensemble ont été évalués à 63,000 environ, dont 17,775 Français, 6,575 Piémontais, et 38,650 Autrichiens. Là-dessus, le nombre des morts n'a pu être exactement déterminé. Quant aux maladies, quoiqu'on fût dans un pays à proximité de la France et offrant par lui-même d'abondantes ressources en tout genre, elles firent, pendant l'occupation et au retour, de nombreuses victimes parmi nos soldats; suivant le docteur Larrey, qui dirigeait le service médical, la mortalité qu'elles causèrent « semble avoir dépassé, pour notre armée, le nombre des hommes tués sur le champ de bataille. »

Une autre guerre bien plus longue et bien plus meurtrière a été celle de la sécession en Amérique, d'avril 1861 à avril 1865. Le nord a successivement appelé sous les armes au-delà de 2 millions 1/2 de soldats; mais il ne paraît pas en avoir jamais eu plus de 600,000 présens au même instant sous les drapeaux. Le sud en a successivement levé 1,100,000. Les calculs les plus dignes de foi apprennent que le nord a perdu 97,000 hommes par le fer ou le feu et 184,000 par les maladies; le sud a eu 630,000 hommes hors de combat, sur quoi les morts paraissent avoir été de 500,000. La proportion due aux maladies de ce côté a été beaucoup plus considérable que du côté du nord, parce que les soins prodigués à l'armée du nord ont fait défaut dans les troupes du sud, dont le gouvernement était très pauvre.

Enfin dans la campagne de 1866 en Bohême, entre les Autrichiens et les Prussiens, les relevés statistiques ont porté, pour l'armée victorieuse, le nombre des morts par les événemens de guerre à 4,450; les morts par le typhus et les autres maladies

ont été de 6,427, et cela pour une campagne de quelques jours. On manque de détails au sujet des pertes de l'armée autrichienne, mais elles auront été plus considérables de toute façon.

Lorsque les faits relatifs à la guerre de Crimée eurent été constatés en France, on voulut savoir pourquoi et comment tant de nos compatriotes avaient péri en dehors des combats. On en trouva dans les rapports des médecins l'explication détaillée, nous la résumons rapidement.

1° Le recrutement a des exigences excessives; on fait entrer sous les drapeaux un certain nombre de sujets qui n'ont pas la force physique nécessaire pour ce rude métier. On se flatte d'en faire des soldats; on n'a que des piliers d'infirmerie et d'hôpital, dont l'inefficacité et l'existence misérable encombrent l'armée, la gênent dans ses mouvemens, et sont loin d'en élever le moral.

2° La nourriture de l'armée française en temps de paix laisse à désirer, elle est rarement suffisante, et elle est sans aucune variété, ce qui est une cause de fatigue et de faiblesse.

3° On néglige dans l'armée française la propreté, dont le prédicateur anglais Wesley a dit que c'est plus qu'une qualité, — une vertu. Les physiologistes ajoutent que c'est une des pratiques qui dans une grande agglomération d'hommes contribuent le plus à la santé commune, et dont l'absence est une des causes déterminantes de l'apparition de cette espèce d'ange exterminateur qu'on nomme le typhus.

4° Le nombre des médecins dans la guerre de Crimée a été fort insuffisant. Ils se sont multipliés par leur activité, ils ont fait des efforts surhumains; mais l'effet même de ce dévoûment a été de les diminuer : 82 sur 450 sont morts à la peine, victimes ignorées du sentiment du devoir.

5° On a violé les deux lois les plus notoires de l'hygiène, celle qui interdit l'encombrement dans les ambulances, les infirmeries et les hôpitaux, celle qui recommande la ventilation de ces différens asiles et la mobilité des premiers, dont le nom même indique qu'on les considère comme destinés à se déplacer, afin d'éviter l'infection que répand autour d'eux tout ce qui en est rejeté. Les médecins chargés de la haute direction du service de santé ont réitéré à cet égard leurs avis pressans : vains efforts! ils sont rentrés l'un après l'autre, les uns, comme Baudens et Scrive, pour mourir presque aussitôt, un autre, M. Michel Lévy, avec une santé délabrée, tous ayant consigné dans leur correspondance avec l'administration supérieure la preuve de leur zèle pour le bien public et de leur courage à remplir leurs devoirs par des avertissemens sincères et donnés à propos.

On devait penser qu'à la première guerre cette dévastation de la vie humaine par des causes autres que la chance des combats serait considérablement diminuée, parce qu'on aurait appliqué au mal les remèdes si bien indiqués par les autorités médicales. On avait lieu d'espérer aussi que le nombre des médecins militaires serait accru, que les moyens mis à leur disposition seraient augmentés, qu'en fait d'instrumens et d'outils propres aux opérations chirurgicales on en aurait à profusion, car enfin, si l'on gaspille quelque chose, il vaut mieux que ce soient des ustensiles de chirurgie que la vie des hommes. On a le regret d'être forcé de dire que ces prévisions si naturelles ne se sont point réalisées dans la campagne d'Italie, qui suivit, à trois ans d'intervalle, la guerre de Crimée. Il y a eu dans cette campagne un peu moins d'un médecin par mille hommes, 132 pour 160,000 hommes. Après les batailles, l'insuffisance a été au-delà de tout ce qu'on peut imaginer : pour des milliers de blessés qu'il fallait opérer immédiatement, une poignée de chirurgiens; 9 médecins de l'armée française à Milan pour plus de 8,000 blessés après la victoire de Solferino! Pas d'infirmiers ou à peine quelques-uns; on a dû employer à leur place des musiciens absolument inexperts. Peu ou point de couvertures, si peu de linge que dans certains cas les médecins déclarent avoir fait requérir des habitans une certaine quantité de mousse. Défaut de médicamens, et, ce qui est plus fort, absence d'une partie des instrumens de chirurgie les plus indispensables; les boîtes à résection sont on ne sait où, alors qu'on a des milliers de blessés sur les bras. La pénurie est telle qu'on est trop heureux, à Novare, de trouver une boîte à amputations à emprunter d'un médecin des environs. Pour tout caractériser d'un mot, des hommes blessés à Solferino sont restés cinq jours sur le champ de bataille sans qu'on les ramassât, et 800 blessés de la même provenance n'ont pu être nourris pendant quatre jours que par la commisération publique, c'est un des médecins qui le déclare.

Heureusement la campagne d'Italie se faisait dans une belle saison, et on n'y a aucunement rencontré l'humidité et le froid, causes de tant de morts en Crimée. Heureusement aussi le pays peuplé et riche où l'action se passait offrait beaucoup plus de ressources que l'ancienne Chersonèse. Heureusement enfin la campagne d'Italie fut extrêmement courte, et pourtant, quelle qu'en ait été la brièveté, on remarquait déjà, parmi les troupes qui étaient en ligne à Solferino et à Magenta, le commencement de maladies générales venant d'infractions à l'hygiène, particulièrement d'un régime alimentaire défectueux et de l'absence de couvertures la nuit. Si la guerre avait duré six mois, en supposant, ce que je reconnais pour

très contestable, que les soins n'eussent pas été meilleurs, dans ces contrées privilégiées où il semble qu'il n'y ait qu'à se baisser pour ramasser ce dont on a besoin, on aurait vu l'armée française, à qui le gouvernement et les chambres étaient bien résolus de ne rien refuser, subir des pertes énormes, occasionnées par le manque d'une bonne nourriture, la privation d'objets indispensables pour le campement et l'omission des précautions hygiéniques les plus recommandées par l'expérience.

Depuis la guerre d'Italie, le monde a eu le spectacle d'une des guerres les plus acharnées qui l'aient jamais ensanglanté, celle de la sécession des États-Unis. D'immenses armées y ont été en présence dans des conditions qui appelaient les précautions les plus attentives, car tous les accidens de climat y étaient accumulés, puisque la guerre s'est étendue des rivages brûlans, pendant l'été du moins, du golfe du Mexique au centre de la vallée de l'Ohio et à la Pensylvanie, et du delta du Mississipi aux passes des monts Alleghanys, et elle a duré quatre fois les quatre saisons si diverses de l'année. A l'origine, ni le nord ni le sud n'étaient préparés pour la guerre; le nord l'était moins que le midi en proportion des forces qu'il devait mettre en ligne. D'un effectif de quelques milliers d'hommes, il a dû passer à celui de 600,000 soldats, car dans les dernières années de la guerre c'est le nombre qu'on a eu sous les drapeaux. Il a donc eu à créer toutes choses de toutes pièces en fait d'organisation militaire. Au point de départ, on n'avait qu'un embryon d'administration de la guerre; le corps médical était sur des proportions lilliputiennes, et on possédait à peine un tout petit nombre de petits hôpitaux. Cependant la vie humaine est prisée haut dans les États-Unis, et il fallait entourer de soins prompts et efficaces les hommes qu'une blessure ou la maladie envoyait soit aux ambulances, qui font pour ainsi dire partie du champ de bataille, soit aux hôpitaux, établis à une distance plus ou moins grande. On s'y est appliqué avec vigueur et obstination, et après un peu de temps les résultats ont été excellens.

Lorsque la guerre fut finie, l'administration française envoya sur les lieux, avec la mission de recueillir tous les renseignemens utiles, plusieurs officiers, et particulièrement un des hommes les plus distingués du corps de l'intendance, M. Vigo Roussillon (1). Il a été ainsi constaté, et il l'expose dans son volume de la *Puissance militaire des États-Unis*, que les états du nord avaient résolu aussi complétement que possible les problèmes devant lesquels nous

(1) MM. de Chanal et Guzman, envoyés aussi par le gouvernement, eurent à s'occuper de l'organisation militaire proprement dite.

avions si fâcheusement échoué en Crimée. C'est ainsi qu'il y a eu 6,450 médecins pour un effectif nominal de 800,000 hommes, qui, avons-nous dit, n'a pas dépassé en fait 600,000, et ces médecins disposaient largement et directement de tout ce qui était nécessaire au service; il y avait en outre un millier de médecins liés pour trois mois par un contrat synallagmatique que le médecin ou l'état pouvait dénoncer un mois à l'avance. En Crimée, pour près de 300,000 hommes, nous n'avons eu que 450 médecins militaires. Avec une telle quantité de médecins munis d'aussi grands pouvoirs, le service des ambulances américaines devait avoir une grande puissance et une grande célérité, et celui des hôpitaux ne pouvait manquer d'être très satisfaisant aussi. Un des faits les plus dignes d'attention, c'est qu'en France le médecin, pour se pourvoir des objets dont il a besoin, est sous la dépendance absolue du corps des intendans, tandis qu'en Amérique le corps médical statue et agit par sa seule autorité.

Du reste, l'usage qu'ont suivi à cet égard les Américains est celui de l'Angleterre, de la Belgique et d'autres pays. Il suffit de lire les dépêches des principales autorités médicales de l'armée française en Crimée, les publications de M. Chenu et de divers autres médecins militaires, les études de feu M. Baudens dans cette *Revue* (1), pour être porté à penser qu'il y a beaucoup à dire contre la subordination où sont placés les médecins dans l'armée française. Je me plais à croire que nos ministres de la guerre ont fait de cette question l'objet d'une étude approfondie, et que dans la guerre actuelle, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, la France recueillera les fruits de leurs investigations consciencieuses. Il n'est pas possible que nous supportions une fois de plus les sacrifices effrayans qui ont été en Crimée le fruit d'un système très probablement mauvais en lui-même et certainement mal exécuté.

Le logement et le campement se sont faits en Amérique dans les conditions les plus avantageuses. Pour le logement des troupes, qui étaient rendues sédentaires dans une pensée d'instruction, on avait des camps formés de baraques en planches dont M. Roussillon a donné la description minutieuse. « La moitié de chaque baraque est, dit-il, affectée à une compagnie; chaque compagnie possède au rez-de-chaussée une cuisine spacieuse, un réfectoire, un cabinet à eau pour la toilette des hommes, un petit magasin, une chambre d'officiers, des chambres pour les sous-officiers. On entre au rez-de-chaussée par des porches ou perrons couverts, situés sur les deux pignons... Une grande chambre à coucher, pour toute la

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 1er avril et 1er juin 1857.

compagnie, est au premier étage, qui se compose ainsi de deux chambres... La cheminée, commune aux deux cuisines (une par compagnie), se trouve au centre de l'édifice. Le réfectoire est en face de la cuisine, et l'on évite ainsi de permettre aux hommes de manger dans leurs chambres, ce qui est chez nous une cause de malpropreté et de mauvaises odeurs. Dans chaque chambre, deux poêles en fonte sont destinés à la fois au chauffage et à l'aération. Les militaires français qui ont visité ces baraques affirment qu'on n'y rencontre jamais ces odeurs désagréables si fréquentes le matin dans nos chambres de caserne. La statistique médicale démontre en outre qu'elles sont très salubres. — Ce résultat satisfaisant doit être attribué à deux causes : la première est la propreté habituelle de la population américaine et l'usage assidu du lavoir établi au rez-de-chaussée, pourvu de tous les appareils de toilette nécessaires; sous ce rapport, nos soldats ne pourraient que gagner à ce qu'on les amenât à d'aussi bonnes habitudes, qu'ils rapporteraient plus tard dans leurs foyers; la seconde est le système d'aération bien entendu qui caractérise ces constructions. Les Américains ont mis en usage dans leurs casernes les plus ordinaires des procédés auxquels nous n'avons recours que pour l'assainissement de nos hôpitaux les plus modernes et les plus perfectionnés (1). »

Un des obstacles à la salubrité des camps résulte des matières que chacun des hommes jette chaque jour dans un de ces endroits qu'il n'est pas besoin de nommer. M. Roussillon expose comment on en triomphe dans les casernes et dans les camps; au moyen de ces précautions, dit-il, on évite ces odeurs insupportables qui, pendant les jours chauds, signalent les abords des camps français, et on ne rencontre jamais ces miasmes qui se dégageaient des tranchées de Sébastopol. M. Roussillon donne aussi des détails utiles sur l'hôpital de régiment qui remplace notre infirmerie régimentaire; c'est également fort hygiénique. Ce qui n'est pas moins intéressant ni moins instructif pour nous, ce sont les précautions prises pour le campement proprement dit, c'est-à-dire pour l'habitation sous la tente.

Les Américains se sont avec beaucoup de raison préoccupés de la nécessité de préserver les hommes de l'humidité du sol. Dans un pays où l'on exploite tant de forêts, on rencontre souvent, même en campagne, des approvisionnemens de planches; mais indépendamment de cette ressource chaque soldat américain a une couverture en caoutchouc qu'il porte toujours avec lui, et qui est destinée à le garantir de l'influence de l'eau dont peut être imprégné le sol sur le-

(1) M. Vigo Roussillon, *Puissance militaire des États-Unis*, p. 129 et suiv.

quel il doit coucher. Il place sous lui la couverture de caoutchouc et se couvre ensuite d'une couverture de laine. « Cette précaution, dit M. Roussillon, a dû, autant que l'usage de la chemise et du caleçon de laine, qu'on ne saurait trop recommander (1), contribuer au remarquable état sanitaire des armées du nord. La cause principale des maladies de nos soldats est la nécessité fréquente, quand on marche, de camper le soir sur des terres détrempées; la couverture de caoutchouc a parfaitement réussi à prévenir ce danger. Pour subvenir à l'inexpérience de leurs officiers et de leurs soldats, les Américains avaient fait imprimer et distribuer à un nombre immense d'exemplaires : 1° une instruction adoptée dans l'armée anglaise sur la manière de camper, 2° les règles relatives à la santé du soldat, 3° les règlemens d'hygiène militaire. » Bientôt on se conforma partout à ces principes, et c'est ainsi qu'à peu de frais en somme on a épargné tant d'existences, et qu'on a eu une armée robuste, compacte, sur laquelle les intempéries n'avaient pas prise, et qui défiait les épidémies. Je passe sur le chapitre de l'alimentation, pour laquelle les Américains n'ont rien épargné, toujours sur la bonne raison que le grand objet de l'administration de la guerre est de maintenir le soldat en bon état et en pleine force. Un détail intéressant, c'est que les armées étaient suivies, autant que possible, d'immenses troupeaux de bœufs. Les confédérés qui occupaient Pétersburg ont pris en une seule fois quatre mille têtes de bétail à l'armée du nord. On avait perfectionné aussi les moyens de transport. Le chariot du modèle américain, employé avec quelques améliorations par notre armée expéditionnaire du Mexique, lui a rendu de grands services. Je coupe court, pressé que je suis par le temps, pour arriver au service hospitalier. Dès le commencement de la guerre de sécession, le nord n'eut pas seulement à organiser un nombreux personnel médical; il lui fallut construire des hôpitaux militaires capables de recevoir au-delà de 100,000 blessés ou malades, préparer des dépôts de convalescens, des dépôts d'invalides, ériger des magasins pour les médicamens, les objets de pansement et le matériel d'ambulance. Le 30 juin 1862, quatorze mois après le commencement des hostilités, on avait 150 hôpitaux sédentaires; quand la guerre se termina, il y en avait 233, présentant ensemble 137,000 lits, dont rarement plus de 100,000 ont été occupés.

Tous ces édifices étaient en bois, conformément à cette opinion très répandue, à tort ou à raison, chez les hygiénistes américains, que, quelques soins minutieux que l'on prenne, l'hôpital le mieux

(1) J'espère que notre administration de la guerre aura remarqué cette recommandation.

construit est, après cinq années de service, tellement imprégné de miasmes délétères, qu'il faut le démolir et en bâtir un autre. Chacun des hôpitaux se formait d'un nombre plus ou moins grand de baraques peu étendues. Le plus considérable de tous, établi à Chesnut-hill, près de Philadelphie, se composait de 50 baraques, réduites chacune à un rez-de-chaussée et dispersées suivant les rayons d'une sorte de cercle; elles débouchaient toutes dans une galerie fermée et couverte servant à la fois de moyen de communication et de promenade pour les malades. Le cercle est encadré dans un carré où se trouve un chemin de fer. Les bâtimens de l'administration, les réservoirs d'eau, la bibliothèque, occupent le centre commun au carré et au cercle. Cet hôpital a pu recevoir jusqu'à 3,000 blessés ou malades. Le nombre est grand, mais par le fait de la division en bâtimens peu vastes et complétement séparés, et grâce à un ensemble de précautions hygiéniques bien conçues et sévèrement maintenues, cette agglomération n'a donné lieu à aucun accident. On n'a connu dans cet établissement ni la pourriture d'hôpital, ni le typhus, ni le scorbut. La construction même de cet hôpital fut un tour de force : il fut érigé tout entier en soixante-dix jours par un entrepreneur.

Les résultats généraux du système sanitaire qui a prévalu en Amérique sont dignes d'être cités, et méritent qu'on se les propose pour modèles. Pendant les huit ans qui avaient précédé la guerre, la mortalité dans l'armée régulière des États-Unis avait été en moyenne de 24 sur 1,000. En 1859, année de paix pour l'Angleterre, l'armée anglaise n'avait perdu que 9 hommes sur 1,000. Dans l'armée française en 1846, la mortalité était, pour l'intérieur de la France, de 19 sur 1,000, pour l'Algérie de 64 sur 1,000. Ce dernier chiffre est beaucoup plus élevé que celui de l'armée des États-Unis, qui cependant était dans des conditions de service analogues à celles de notre armée d'Afrique ; mais plus tard la France avait repris l'avantage sur les Américains. C'est ainsi qu'en 1862 et en 1863 l'armée française à l'intérieur avait perdu 10, et en Algérie 12 sur 1,000. Aux États-Unis, dès le début de la guerre, la situation changea : la première année, la mortalité fut sur 1,000 hommes de 67, dont 17 pour blessures et 50 par maladies. Pendant la guerre de Crimée, dans l'armée française la mortalité par année moyenne a été du fait de la guerre de 34, du fait des maladies de 121, en tout de 155. Dans l'armée anglaise de Crimée, les proportions correspondantes ont été, pour les blessures, de 33, pour les maladies, de 93, en tout de 126.

La première année une fois passée, l'état sanitaire de l'armée du nord s'améliore promptement. Dans la seconde année, le total de

la mortalité ne fut que de 39 pour 1,000; ce fut notablement moindre l'année suivante. Le signe le plus frappant de l'excellent état sanitaire de cette armée, c'est l'absence totale d'épidémie quelconque. Le typhus, qui avait dévoré notre armée à Mayence au retour de la campagne de 1813, qui bientôt devint notre principal fléau en Crimée, ne s'est pas montré dans les établissemens hospitaliers de l'armée du nord, non plus que la pourriture d'hôpital.

Les faits qui précèdent ayant été rendus publics, un devoir s'impose à tous les gouvernemens qui ont un grand état militaire, c'est de se mettre en mesure d'obtenir les mêmes résultats dans les guerres qu'ils pourraient avoir. Nous croyons servir l'intérêt du pays en demandant au gouvernement qu'il fasse connaître ce qu'il a préparé en ce genre, comment il a profité des tristes enseignemens de la guerre de Crimée, où la maladie a rempli des ossemens de nos soldats les cimetières de Sébastopol et de Constantinople, quel parti il a tiré des indications que lui ont fournies avec un zèle infatigable les habiles et savans médecins placés à la tête du service de santé dans nos armées, MM. Michel Lévy, Baudens, Scrive et leurs divers collaborateurs, dont les noms sont cités, à la suite de leurs réclamations trop significatives, par le docteur Chenu. Toutes ces autorités médicales lui ont adressé des rapports faits pour son édification, et quelques-uns ont publié des écrits qui sont de patriotiques appels à l'opinion publique. Un ordre du ministre et un ordre de l'empereur lui-même sanctionnèrent leurs conseils. Comment aussi entend-on faire profiter nos soldats de ce que lui ont rapporté du service de santé des États-Unis les officiers intelligens qu'il avait envoyés en Amérique après la guerre, et les observateurs qui ont pris mandat de leur patriotisme ou de leur humanité? Les modèles de beaucoup d'appareils utiles imaginés par les Américains sont venus s'offrir d'eux-mêmes. C'est ainsi qu'une partie des types du matériel créé par la Commission sanitaire des États-Unis pour le déplacement ou le soulagement des blessés figurait à l'exposition universelle de Paris de 1867, et a été décrite sommairement dans le rapport du jury, plus en détail dans des publications spéciales, particulièrement par le docteur Evans, qui les avait exposés. On y remarquait surtout un wagon-ambulance, fait pour transporter doucement, dans la position horizontale, les blessés, aujourd'hui plus nombreux qu'autrefois, qui, par la nature de leurs atteintes, ne supportent pas une autre pose. Ce wagon est encore à Paris.

La demande dont nous nous faisons aujourd'hui l'organe, parce qu'elle préoccupe justement une partie du public qui n'est pas la moins éclairée, la moins étrangère à l'esprit de parti, n'est indiscrète à aucun degré. Dans une de nos assemblées, le sénat, en ré-

ponse à une question faite par un honorable membre, M. Brenier, on a dit, — et l'orateur qui s'est exprimé ainsi n'est rien moins que M. le ministre de la guerre par *interim*, — que faire semblable question tendait à diminuer la confiance de l'armée. L'honorable général Dejean nous permettra-t-il de lui dire que le moral de l'armée est fort au-dessus des observations qui pouvaient s'échanger dans une telle discussion? Cette vaillante jeunesse, bouillante d'ardeur, n'a qu'une idée en ce moment, celle de combattre, d'affermir au prix de son sang le rang de la France et sa dignité, engagés dans les hasards des combats. Elle laisse à d'autres le souci de penser aux soins qu'elle mérite. Ce sont les familles, infiniment plus que les soldats, qui se préoccupent de la nécessité d'entourer l'armée de toute sollicitude, pour qu'il ne lui manque rien de ce qu'on peut raisonnablement faire pour elle, et pour que rien ne soit épargné de ce qui est propre à sauver ses blessés et ses malades, et encore mieux à prévenir les maladies. Plus que les familles, c'est le pays tout entier que le gouvernement est tenu de rassurer par une déclaration qui n'a rien de pénible ni de compromettant, si, comme il y a lieu de le croire, il s'est entouré de toutes les précautions réclamées par la circonstance. Il ne s'agit pas de divulguer un secret d'état et d'ébruiter le plan adopté pour la campagne. Il s'agit de donner une satisfaction légitime à des sentimens sacrés, l'amour des parens pour leurs enfans, l'attachement et la reconnaissance du pays pour ces hommes intrépides qui vont présenter leur poitrine aux balles et aux boulets de l'étranger. Les familles et le pays s'estimeront heureux de savoir que les leçons de l'expérience, qui avaient été perdues après 1856, ne le seront point cette fois, et qu'on a pris en grande considération tout ce qu'ont fait de bon au profit de leurs soldats les Anglais en Crimée pendant la dernière année de la guerre, les Américains pendant les quatre années qu'a duré la lutte de la sécession, ce qu'ont recommandé nos propres médecins avec tant d'insistance, ce qui a été conseillé après mûre réflexion dans des livres spéciaux et dans des rapports des propres agens du gouvernement, par M. l'intendant Roussillon entre autres.

La forme de gouvernement que nous avons depuis le plébiscite du 8 mai a pour caractères essentiels le contrôle et la publicité, et les dépositaires du pouvoir n'ont pas lieu de s'en plaindre, car par le contrôle et la publicité ils partagent la responsabilité des événemens avec la masse de la nation, au lieu d'en garder pour eux tout le poids. Sous le régime constitutionnel, la confiance aveugle n'existe plus; il y a la confiance raisonnée, qui veut qu'on la renseigne, et qui se trouble, si on se refuse à lui rendre des comptes. Que pour la

conduite des opérations militaires le secret soit gardé religieusement, et que nul n'ait le droit de l'enfreindre, ce sont des exceptions commandées par la nature des choses pour le succès même, et qui d'ailleurs n'échappent pas à la loi générale de la responsabilité. Celle-ci en effet réclame ses droits plus tard et avec un redoublement d'exigence. Mais le fait de bien nourrir les soldats et de les bien vêtir, de les pourvoir de la couverture de caoutchouc classique des Américains du Nord afin de les garantir de l'humidité du sol, — d'une couverture de laine qui les préserve de la diarrhée, de la dyssenterie, en leur maintenant au bivouac la chaleur vitale; mais la prévoyance d'adjoindre à l'armée beaucoup de médecins, beaucoup d'infirmiers mieux dressés que le petit nombre qu'on en eut dans la campagne d'Italie de 1859; mais l'attention de se bien approvisionner de médicamens et de moyens de transport pour les blessés, d'avoir en quantité, pour les opérations chirurgicales, les instrumens les plus parfaits; mais l'observation des lois de l'hygiène dans l'organisation des campemens, des ambulances et des hôpitaux, tout cela n'a rien de commun avec les mystères de la politique et de la stratégie. Ce sont des règles à l'égard desquelles il n'y a plus à discuter, qui sont connues, à Berlin aussi bien qu'à Paris, de quiconque a pris la peine de s'informer et de lire. Nous ferions une grande faute de ne pas nous en emparer pour nous-mêmes, et à cet égard tout dépend de l'administration de la guerre. Les chambres ne lui ont pas marchandé l'argent, et ne le lui marchanderont pas davantage à l'avenir tant que se prolongera la lutte; avec ce *nerf de la guerre*, on aura tout le reste. En supposant qu'à l'heure où nous sommes il manquât quelque chose en ce genre aux préparatifs de la campagne, il est temps encore de combler les lacunes. La *furia francese* fait des miracles d'organisation en quelques jours, et le gouvernement y serait aidé par le patriotisme de toutes les classes.

Ces derniers mots me conduisent à un point qui a bien de l'importance, le concours du public pour les soins à donner aux blessés et aux malades. Les actes de dévoûment en ce genre étaient fort difficiles pendant la guerre de Crimée à cause de l'éloignement. Ce fut pourtant alors que miss Nightingale accomplit, au profit de l'armée anglaise, les prouesses de charité intelligente qui lui ont acquis la gratitude de ses compatriotes et l'admiration du monde. La France, dans les mêmes circonstances, eut ses sœurs de charité, qui se surpassèrent, et c'est beaucoup dire. Pour la guerre actuelle, la France a devant les yeux un modèle qui a laissé dans les esprits une trace ineffaçable, la *Commission sanitaire* des États-Unis, dont le docteur Evans a résumé l'histoire à l'usage des Français. C'était

une association qui, pendant la guerre de sécession, a contribué au soulagement des blessés et des malades de l'armée du nord, moins encore par des souscriptions en argent ou en nature, quoique les unes et les autres aient été fort abondantes, que par la coopération personnelle d'une partie de ses membres, hommes et femmes, jeunes et vieux, religieux et laïques. On estime que le total des valeurs appliquées par la Commission sanitaire et ses auxiliaires au soulagement des soldats malades ou blessés n'a pas été au-dessous de 120 millions de francs; mais il n'y a pas de somme d'argent qui puisse représenter les efforts ingénieux, les inventions, la vigilance déployés par elle, et surtout l'action directe des personnes qu'elle avait groupées. Elle avait ses voitures d'ambulance, les meilleures qu'on eût jamais faites, ses wagons de chemins de fer et ses bateaux à vapeur, bien arrangés les uns et les autres pour leur destination spéciale, le transport des blessés; elle fournissait des médecins et des infirmiers quand le personnel administratif était insuffisant, et des femmes zélées et pieuses s'y ajoutaient en nombre. Près de chacun des hôpitaux du gouvernement, elle avait un dépôt rempli de vêtemens chauds, de linge, de couvertures, d'oreillers, avec des masses de conserves, soit de viande, soit de bouillon, de cidre, de vin, d'eau-de-vie, et où les bons livres, qui sont la médecine de l'âme, n'étaient pas oubliés. Elle avait surtout des trésors inépuisables de bienveillance, de paroles fortifiantes et douces, de bons procédés apportés au chevet de chacun. Le docteur Evans fait remarquer combien cette sollicitude répandit de consolations sur les blessés et les malades. « A peine sortis des rangs du peuple avec lequel ils étaient en communication constante, les délégués, dit-il, étaient plus près de lui, sentaient plus profondément les besoins du soldat volontaire que ne le faisaient les bureaucrates enveloppés dans la triple cuirasse de la routine officielle. » Sans la Commission sanitaire, le nombre des morts eût été notamment plus considérable.

La forte constitution de la Commission sanitaire des États-Unis et l'étendue des services qu'elle a rendus sont de ces signes auxquels se reconnaît un peuple vraiment libre, en possession de la liberté réelle et pratique autant que de la liberté théorique inscrite sur les monumens et dans les livres officiels. La Commission sanitaire a pu s'organiser et agir puissamment aux États-Unis parce que, au moment où éclata la guerre, l'Amérique ne connaissait pas la centralisation exagérée et le système réglementaire qui paralysent l'initiative soit individuelle, soit collective des citoyens. Beaucoup de personnes éclairées et charitables parmi lesquelles les femmes sont aussi nombreuses que les hommes, cherchent à constituer parmi nous une ou plusieurs associations qui se proposeraient la mission si bien remplie par la Commission sanitaire américaine. Nous ver-

rons avec le temps la suite de cette tentative, dont le succès est infiniment désirable, particulièrement pour ce qui est de la coopération personnelle. Jusqu'ici, et depuis 1793 tout autant pour le moins qu'avant 1789, les gouvernemens qui se sont succédé parmi nous ont cru qu'il était dangereux pour leur autorité que les citoyens pussent se rapprocher et mettre en commun leurs idées et leur argent. On a redouté l'initiative même des individus isolés. Il n'est pas hors de probabilité que ces offres si généreuses, si patriotiques, si chrétiennes, rencontrent de la résistance dans quelques-uns des rouages administratifs. La bureaucratie a contracté l'habitude de tout faire; il lui déplaît que les citoyens, dont c'est pourtant le droit, veuillent s'ingérer dans la gestion des affaires de la grande communauté française, et elle invoque pour cela des règlemens qui sont le plus souvent son propre ouvrage. Si le cas se présentait, nous comptons sur la même intervention supérieure qui, dans l'hiver de 1855-56, écarta définitivement les obstacles devant lesquels échouaient les pressantes recommandations des autorités médicales en faveur de nos troupes de Crimée, dévorées par la maladie, et qui fit laisser le champ libre à leur zèle éclairé et à leur noble dévoûment.

MICHEL CHEVALIER.

LA CHINE

DEPUIS LE TRAITÉ DE 1860

Au mois de décembre de l'année 1857, une flotte combinée de bâtimens de guerre portant le pavillon tricolore de France et l'*union Jack* de la Grande-Bretagne remontait le cours du fleuve qui conduit à Canton. Les deux marines alliées étaient chargées d'obtenir satisfaction d'insultes et de violences faites à leurs nationaux par le vice-roi. Ce fonctionnaire avait saisi un navire placé sous la protection anglaise; il avait en outre refusé d'exécuter certaines conditions des traités, et enfin il avait encouragé la population à l'attaque et à la destruction par le feu des factoreries européennes. Le meurtre juridique d'un missionnaire, M. Chapdelaine, exécuté pour crime d'apostolat malgré l'engagement pris par le gouvernement chinois de permettre la prédication et l'exercice de la religion chrétienne, ajoutait un grief de plus à ceux dont le redressement était confié aux canons de la flotte franco-anglaise.

Le 28 décembre, Canton est bombardé; les soldats de débarquement escaladent les murailles, en chassent les Tartares, et se rendent maîtres en quelques heures de la ville, où le vice-roi prétendait nous empêcher de pénétrer même en visiteurs paisibles. Deux jours après, le vice-roi lui-même est pris, conduit à bord d'un navire anglais, puis à Calcutta, où il ne tarde pas à mourir, désavoué par son gouvernement, déchu de tous ses titres et dignités, pour avoir trop bien servi dans leurs haines impuissantes les mandarins de Pékin. C'était un personnage très inhumain, qui s'est vanté d'avoir fait tomber 70,000 têtes pendant la durée de son pouvoir.

Restait à tirer profit de la victoire. Le difficile n'était pas de prendre Canton, c'était de le garder. Cette capture ne pouvait être

qu'un moyen de vaincre la duplicité du gouvernement chinois, et de l'amener à conclure un nouveau traité plus favorable à nos intérêts et surtout plus explicite que les précédens; mais c'est à peine si l'on s'apercevait à Pékin de la prise d'une cité provinciale. Il fallait frapper plus près et plus fort pour être entendu dans la capitale de l'empire. Vainement les négociateurs se rendent à Shanghaï dans l'espoir d'y signer un traité qui semble les fuir. Ils y rencontrent des commissaires nommés par le gouvernement impérial; mais ces agens sont sourds et aveugles. Le bombardement et l'occupation de Canton ne leur ont rien appris; ils n'ont rien diminué de leurs prétentions, ils conservent la même arrogance, et ne font aucune espèce de concession. C'est seulement en menaçant le gouvernement chinois au siége même de son existence qu'on pouvait espérer d'agir sur son esprit.

L'expédition franco-anglaise reçoit donc l'ordre de se diriger vers le nord. Elle arrive dans le golfe de Pé-tché-li, à l'embouchure du Pei-ho, qui conduit à quelques lieues de Pékin. L'entrée du Pei-ho est défendue par des forts, et la rivière est barrée. Une nombreuse garnison garde ces ouvrages de défense. La cour chinoise, confiante dans ses préparatifs de résistance, persiste à refuser toute satisfaction : il faut enlever les forts. Le 28 mai 1857, la flotte ouvre son feu; les fortifications, criblées de boulets et d'obus, deviennent intenables, et lorsque, au bout d'une heure, les compagnies de débarquement sont mises à terre, elles enlèvent la place presque sans coup férir. Cet échec n'a pourtant point vaincu la résistance des mandarins de la cour impériale. Il faut encore avancer : on ira jusqu'à Tien-tsin. Cette grande ville est située au tiers du chemin de Pékin, c'est-à-dire à dix lieues de la côte par la route de terre. L'armée et les ambassadeurs s'y rendent; là seulement, à 40 kilomètres de la capitale, le gouvernement chinois envoie des plénipotentiaires sérieux, et l'on obtient enfin la conclusion d'une convention internationale, connue sous le nom de traité de 1858.

Cet acte diplomatique devait être ratifié solennellement à Pékin, l'une des clauses stipulant l'envoi et la résidence à poste fixe dans cette ville d'un représentant de chacune des deux puissances. En l'acceptant, le gouvernement chinois avait toutefois l'intention de ne jamais l'exécuter, car lorsque ces agens se présentèrent l'année suivante à l'entrée du Pei-ho pour remonter cette rivière et se rendre à Pékin, ces mêmes forts de Takou que les alliés avaient occupés en 1858, et que le gouvernement chinois avait armés de nouveau, reçurent les envoyés de France et d'Angleterre à coups de canon, et les obligèrent à s'éloigner. Cette fois c'était la Chine qui nous

déclarait la guerre. Les deux puissances européennes ainsi provoquées envoyèrent dans le golfe de Pé-tché-li une armée d'environ 25,000 hommes. On sait le reste. Les forts de Takou furent démantelés, Tien-tsin fut occupé de nouveau. Deux négociateurs chinois s'y présentèrent, mais seulement pour gagner du temps; ils attirèrent un parti d'Anglais et de Français dans un guet-apens sous prétexte de continuer les négociations. Ces malheureux saisis, garrottés, furent jetés en prison. Plusieurs succombèrent dans les tortures. Animée d'un juste sentiment d'indignation, l'armée alliée vengea ces victimes de la trahison chinoise dans deux batailles où les Tartares furent complétement défaits, et qui nous amenèrent jusqu'à Pékin.

C'est là que fut enfin signé avec la Chine le traité de 1860. Il différait des précédens en ce que ceux-ci avaient le caractère d'une concession, tandis qu'il était un véritable contrat entre parties égales; il ne se bornait pas à stipuler des garanties commerciales, il établissait des rapports sociaux. L'admission de nos représentans à Pékin était très importante, moins toutefois au point de vue de nos intérêts qu'à celui de notre dignité. Cependant l'autorisation donnée à nos négocians de circuler dans l'empire, de trafiquer dans la plupart des ports, de naviguer sur les fleuves, ouvrait enfin la Chine à nos idées comme à nos marchandises. Cet ensemble de mesures libérales était complété par l'extension donnée à l'institution des consulats, désormais admis dans tous les grands marchés de l'intérieur, par la protection accordée à l'exercice et à la propagation des cultes chrétiens. Enfin, pour mieux témoigner de l'esprit nouveau, le gouvernement chinois faisait disparaître de tous les documens officiels et interdisait à la population les mots de « diables étrangers, » dont il était d'usage de nous gratifier.

Cette révolution ne pouvait pas s'accomplir sans difficultés. On devait également prévoir des mouvemens de réaction. C'est à cette dernière cause que l'on peut attribuer la catastrophe de Tien-tsin, dont la nouvelle affligeante vient de parvenir en Europe. Ce malheur nous paraît dû à une effervescence toute locale, et nous serions bien surpris que le gouvernement chinois nous refusât les satisfactions que nous sommes en droit de lui demander. En effet depuis 1860, il n'a guère dévié de la ligne droite dans ses rapports avec l'Occident. C'est ce qu'il est aisé de démontrer par le récit des événemens qui se sont passés en Chine, et par l'étude de la politique que le gouvernement chinois a suivie jusqu'à l'envoi de son ambassade en France.

I.

Le gouvernement chinois a certainement fait preuve d'une grande vitalité à l'époque de notre expédition. En guerre avec les deux puissances les plus redoutables de l'Europe, la France et l'Angleterre, il avait encore à se défendre contre une partie de ses sujets révoltés, les Taïpings, alors très menaçans, et qui occupaient depuis dix ans Nankin, la seconde capitale de l'empire. Les rebelles étaient en outre maîtres de la plupart des grandes villes de la Chine. Rien ne leur résistait dans les provinces. Les milices chinoises envoyées contre eux n'étaient qu'un ramassis de tout ce qu'il y avait d'infime et d'abject, que commandaient des généraux plus poltrons, s'il est possible, et plus corrompus encore que leurs soldats. L'unique occupation de ces bandes mal armées, sans discipline, sans honneur, était d'élever des remparts grossiers en terre, de creuser des fossés, de s'enfermer dans des camps pour y fumer de l'opium, dormir, battre les gongs et gaspiller la poudre. Elles ne sortaient de leurs retranchemens que pour rançonner les villages, ou pour s'enfuir dès qu'elles apercevaient l'ennemi. Comment auraient-elles d'ailleurs résisté à la tentation de voler, lorsque les gouverneurs des provinces les laissaient sans vivres, sans vêtemens, sans solde, trouvant préférable de détourner à leur profit les sommes énormes que le gouvernement consacrait à la répression de la révolte?

Un attaché de l'ambassade anglaise, M. Oliphant, dans un voyage sur le grand fleuve bleu, le Yang-tse-kiang, eut le rare spectacle d'un engagement entre les impériaux et les Taïpings. « Les insurgés, dit-il, avaient un camp à 3 ou 4 milles de là. Au moment de notre arrivée, toute cette armée, qui avait évidemment reçu de grands renforts, se battait vivement avec les troupes impériales... Des corps de troupes s'avançaient sur les pentes de gazon pour attaquer l'ennemi dans la plaine. Les impériaux s'étaient postés sur le terrain plat, au bord de la rivière. Là, ils avaient élevé des paravens de paille et des ouvrages en terre derrière lesquels ils avaient placé quelques petits canons, qui soutenaient un feu en apparence inoffensif contre l'ennemi. De temps en temps, un groupe d'hommes portant des mousquets sortaient des rangs ennemis, s'approchaient à 2 ou 300 yards de leurs adversaires, tiraient leur coup de fusil, et s'en retournaient au milieu d'un grand déploiement de bannières. Nous n'attendîmes pas la fin du combat, qui pouvait durer jusqu'à la fin des siècles, s'ils continuaient à se battre d'après le même système. »

Chaque démonstration de ce genre était décorée du nom de bataille, et les généraux chinois en faisaient une grande victoire, parfaitement établie dans de pompeux rapports qu'ils se hâtaient d'envoyer à Pékin; ce qui n'empêchait pas les prétendus vainqueurs d'évacuer leurs camps et d'abandonner les villes à l'ennemi. Sans nul doute les Taïpings eussent achevé leur entreprise et renversé la dynastie des souverains mandchoux, s'ils avaient montré quelque esprit d'organisation ou laissé apparaître une idée d'ordre et de progrès au bout de leur révolution; mais, à l'exemple des troupes impériales, ils ne savaient que massacrer, voler, détruire. Ils passaient comme l'incendie, et ne laissaient derrière eux que des ruines. Les habitans désertaient les villes à leur approche, les cultures étaient abandonnées, le commerce était supprimé, enfin les rebelles faisaient la solitude, comme dit Tacite. Leur avidité, leur barbarie, les rendaient odieux au peuple, qui souhaitait ardemment leur extermination. Seulement les Taïpings avaient sur les impériaux cette supériorité, qu'ils comptaient dans leurs armées des bandes de désespérés sachant et voulant se battre au besoin. Aussi triomphaient-ils, malgré leurs crimes, leurs brigandages et la haine qu'ils inspiraient à l'immense majorité de la population.

C'est à cette époque qu'ils dirigèrent pour leur malheur une partie de leur armée sur Shang-haï, dont ils voulaient s'emparer afin de s'approprier les profits du commerce avec l'Occident. A Shang-haï, les Anglais ont fondé des comptoirs très florissans. Ils y font un commerce considérable, qui se développe chaque jour davantage au détriment de Canton. Tant que les rebelles s'étaient tenus à distance, les riches négocians de Shang-haï les avaient vus d'un œil indulgent. Les Taïpings leur achetaient très cher les fusils et la poudre. La vente en était interdite par la cour de Pékin; mais les Anglais de Shang-haï s'inquiétaient peu de cette défense. Par compensation, ils livraient à très haut prix au gouvernement impérial toutes leurs armes de rebut, tous leurs canons hors de service. Ils n'avaient dès lors à désirer qu'une chose, c'est que l'équilibre des forces entre l'insurrection et la dynastie se maintînt, et fit durer longtemps, avec les malheurs de la guerre civile, le flot du Pactole à deux branches qu'ils avaient détourné dans leurs comptoirs; cependant lorsqu'ils virent approcher ces troupes effrayantes de rebelles avides du bien d'autrui, et qui n'avaient d'autre politique, d'autre morale, d'autre objet qu'une liquidation sociale, ils prirent l'alarme et se rallièrent au gouvernement de Pékin. Celui-ci du moins, malgré beaucoup d'abus, n'avait pas érigé le vol à la hauteur d'un principe. On résolut non-seulement de protéger la ville, mais encore de donner de l'air et de l'espace à ses habitans, en forçant la révolte à reculer au-delà d'un rayon de 10 lieues.

Une véritable armée fut organisée, où entrèrent d'abord les négocians eux-mêmes, qui s'armèrent en volontaires, puis des officiers et des matelots anglais et français débarqués des bâtimens en station. De leur côté, les mandarins secondèrent ce mouvement, en autorisant la formation de corps de troupes chinoises, dont l'instruction fut confiée à des officiers et sous-officiers européens. En Chine, on ne fait aucun cas de la gloire militaire, nul ne s'y enorgueillit du métier des armes, on n'y sait guère ce que veut dire le mot honneur. Le devoir et la vertu sont des choses dont on parle, mais qui n'entrent pas dans la pratique ordinaire de la vie. Il n'y a pas de peuple plus sceptique, il n'y en a pas de plus indifférent en matière de religion, ni de plus ignorant du mérite de ce qu'on nomme dévoûment et sacrifice. Eh bien! la discipline fit ce miracle, qu'elle transforma même les Chinois en soldats sachant braver la mort et aborder franchement l'ennemi. Enfin la nécessité fit accepter par la cour de Pékin un autre élément de défense. Les gouverneurs des provinces enrôlaient des aventuriers de toute nation séduits par la promesse d'une solde élevée. Avec des marins déserteurs, des commerçans ruinés, des industriels ou plutôt des chevaliers d'industrie, des déclassés de toute profession, on forma des régimens. Leurs actes de bravoure et d'indiscipline, les traits d'audace de leurs officiers, sont un des épisodes les plus curieux de cette guerre. Ils eurent deux chefs, deux Américains d'un caractère également aventureux, d'une témérité sans bornes. Ces deux chefs s'appelaient, l'un Vard, et l'autre Burgevine. Tous deux sont morts, Vard d'une blessure reçue en combattant, Burgevine dans des circonstances qu'il n'est pas hors de propos de faire connaître.

D'où venait Burgevine quand il prit le commandement des étrangers au service de la cour de Pékin? On l'ignore. C'était probablement une épave de quelque naufrage industriel. Il avait servi sous les ordres de Vard, et il possédait la confiance de sa troupe quand il lui succéda. Sans perdre de temps, Burgevine conduisit ses hommes devant les fortifications d'une ville appelée Pao-kong et enleva la place d'une manière brillante; mais son courage fut enchaîné par une circonstance imprévue. Les mandarins, endormis dans le succès, retombant dans leurs habitudes de malversations, oublièrent obstinément de payer leurs mercenaires, et ceux-ci menaçaient de se mutiner. Il n'y avait de patriotisme ni d'un côté ni de l'autre. Les troupes étrangères ne pouvaient consulter que leur intérêt, et les Chinois, peuple ou gouvernement, n'ont jamais d'autre mobile. Burgevine réclama avec fermeté la solde de ses troupes. Le gouverneur de la province, avec non moins de fermeté, continua d'ajourner ce paiement. Las d'attendre, Burgevine prit le parti de

se faire justice lui-même, et saisit les caisses du gouvernement. Cet acte d'audace amena sa destitution immédiate. Ce que voyant, Burgevine, qui n'était pas homme à supporter patiemment sa disgrâce, quitte le Kiang-sou, prend la route de Pékin, et va solliciter de l'empereur sa réintégration. Il est bien accueilli dans la capitale, on lui fait toutes les promesses imaginables, on le confirme dans son grade, et on le renvoie à Shang-haï en lui disant que l'ordre de lui rendre son commandement était adressé au gouverneur du Kiang-sou. Tout cela n'était qu'un jeu.

Burgevine n'obtint rien du gouverneur; aussitôt il se tourne du côté des Taïpings et négocie avec eux. Ceux-ci lui promettent d'amples dédommagemens; le marché conclu, Burgevine, en plein jour, s'empare d'un *steamer* de l'empire, et, avec cinquante hommes qui le suivent, en présence de la population stupéfaite, du gouverneur impuissant, il lève l'ancre pour se rendre tranquillement au camp des rebelles. Là-dessus, grand émoi dans la ville et chez le gouverneur. Le talent de Burgevine, sa bravoure, son prestige militaire, donnaient à cette défection une gravité exceptionnelle. Le gouverneur mit sa tête à prix. Ne valait-il pas mieux lui payer sa solde? Ce procédé par trop chinois indigna les Européens. Le corps consulaire fit entendre des remontrances; le consul des États-Unis écrivit une protestation. Le gouverneur répondit que Burgevine, étant au service de la Chine, était passible des lois du pays, et il refusa de retirer sa proclamation. Burgevine d'ailleurs n'en craignait point l'effet. Bien audacieux parmi les Chinois eût été celui qui serait parvenu à mettre la main sur le proscrit. Il était déjà au milieu des Taïpings avec sa bande. Quels étaient ses projets, et qu'aurait-il fait à la tête de ce parti de désespérés? Beaucoup de mal au gouvernement sans doute. L'indiscipline de ses gens fit avorter ses plans. En vain s'efforça-t-il de maintenir dans sa troupe un bon ordre au moins relatif. La licence, la débauche, l'impunité, entraînèrent ces soldats de hasard. Leur insolence alla si loin, que Burgevine, pour sauver au moins l'honneur de son autorité, se vit forcé de sacrifier son lieutenant. Il le tua d'un coup de pistolet. Ses troupes l'auraient immédiatement tué lui-même, s'il n'était parvenu à s'échapper.

Voilà donc notre aventurier placé entre les impérialistes qui l'avaient proscrit et les rebelles qui menaçaient sa vie. Croit-on que cet esprit inventif, vraiment américain, à qui les revers servaient comme de tremplin pour rebondir, fût pris de découragement? Pas le moins du monde. Burgevine revient à Shang-haï en bravant tous les dangers. Il se rend chez le capitaine Gordon, un officier de l'armée britannique qui commandait les troupes chinoises disciplinées à

l'européenne, et lui propose simplement d'abandonner impériaux et rebelles pour se tailler, à eux deux, un petit royaume dans l'empire de Chine; mais Gordon refusa nettement de s'associer à cette entreprise. Il semble, après tant de vicissitudes et d'insuccès, que la carrière de Burgevine dans l'empire du milieu soit bien terminée. En effet le consul des États-Unis, intervenant, oblige l'aventurier à s'embarquer pour l'Amérique. Précaution superflue! Au bout de quelques semaines, Burgevine était de retour en Chine et se mettait en route pour Pékin, dans l'intention d'y revendiquer une seconde fois son commandement. C'était tenter le sort avec trop d'imprudence. Le gouverneur de Shang-haï le fit poursuivre, arrêter, et, peu de temps après, des porteurs qui le ramenaient en cette ville eurent la maladresse de le laisser tomber avec son palanquin dans une rivière où il se noya.

Tel fut l'un des instrumens que la cour de Pékin avait employés pour dompter les rebelles. Sa vie donne une idée du désordre où la Chine était alors plongée. Le gouvernement ne pouvait trouver dans une population de 500 millions d'hommes une armée capable de défendre le territoire et de le préserver de la dévastation; il en était réduit à recourir aux étrangers qu'il abhorrait, et, n'ayant avec ces étrangers d'autre lien que l'argent, il ne savait même pas les payer régulièrement. Au sein du brigandage et de la ruine, les gouverneurs de provinces et les agens placés sous leurs ordres n'avaient conservé de leurs fonctions que la facilité de voler l'état. Ils en usaient avec d'autant plus d'ardeur, que les succès de la révolte rendaient leur pouvoir plus précaire. L'effronterie des malversations était inouie. Ainsi l'on vit après la prise de Nankin un mandarin de haut rang s'approprier sans autre prétexte ni formalité le sceau d'or massif dont s'était servi le chef des Taïpings.

Quoi qu'il en soit, l'impulsion donnée par les négocians de Shang-haï avec l'aide de la France et de l'Angleterre fit échec à la rébellion, arrêta la marche des révoltés et leur causa défaites sur défaites. Non-seulement les comptoirs européens furent préservés, mais toutes les places occupées par l'insurrection furent successivement reprises. Les Européens cependant, dans cette lutte, éprouvèrent des pertes sensibles. L'amiral Hope, qui conduisait les bataillons anglais, fut dangereusement blessé, et l'amiral Protet fut tué à la tête des marins français sous les murs d'une forteresse assiégée.

L'armée des Taïpings était composée de deux sortes de gens: d'une part, les pirates de la côte, auxquels se joignaient les montagnards du Kiang-si descendus de leurs hautes et misérables terres dès l'origine de la révolte pour s'établir en maîtres dans les grasses

plaines et les villes riches : ceux-là étaient de vrais soldats, l'âme et le soutien de la rébellion, la terreur des armées impériales; d'autre part, le gros des Taïpings, une vile multitude, tourbe imbécile et immonde, recrutée par force dans les rangs de paysans ruinés, gens sans aucun courage, toujours les premiers à la fuite comme au pillage. Nos armes perfectionnées frappèrent surtout ceux qui les bravaient tous les jours, c'est-à-dire les pirates et les montagnards. Ils tombèrent les uns après les autres, et, leur forte race disparue, il ne resta plus rien de cette insurrection qui pendant plus de dix ans avait tenu le gouvernement impérial en alarme et menacé la dynastie des Tartares. Les mandarins, qui suivaient les troupes européennes et les Chinois disciplinés de l'armée impériale à la tête de leurs « tigres » et de leurs « braves, » ne manquaient pas d'entrer dans les villes avec les vainqueurs, et complétaient l'œuvre du canon par des massacres réguliers et systématiques. Dans une seule cité, Sou-tcheou, l'une des plus grandes et des plus agréables de l'empire, renommée par l'élégance et la beauté de ses femmes, 20,000 individus furent massacrés par les mandarins en dépit d'une capitulation qui leur promettait la vie sauve. Cette atrocité dégoûta d'une pareille alliance les gouvernemens d'Europe. Shang-haï était depuis longtemps à l'abri de toute menace. Après tant de défaites, les Taïpings ne conservaient plus que Nankin. Les équipages rentrèrent à bord, les aventuriers furent licenciés, les officiers qui commandaient les Chinois disciplinés reçurent l'ordre de quitter le service du Céleste-Empire, et l'armée chinoise fut livrée à elle-même en face de la révolte. Il ne lui restait d'ailleurs d'autre tâche que de faire le siége de Nankin. Les Tartares, chargés de prendre la ville, se firent longtemps un devoir d'éviter d'en venir aux mains avec la garnison. Ils se bornaient à renforcer sans cesse le cordon de leurs troupes, comptant sur la faim et la souffrance pour amener la soumission des assiégés.

Vers le milieu de l'année 1864, le capitaine Gordon profita de ses loisirs pour faire une visite au camp des impériaux. Il reconnut que le moindre effort suffirait pour déterminer la chute de la ville, il encouragea le mandarin qui commandait, et lui dit ce qu'il fallait faire pour achever le siége. Ce général nommé Li-tchenn-tien s'était déjà signalé par des succès sur les insurgés. Il était doué de quelque esprit militaire, phénomène rare en Chine, et il n'était pas rebelle, comme la plupart de ses collègues, à toute inspiration de courage. Il commença contre la place une canonnade vigoureuse, et en même temps il fit sauter une mine qui pratiqua dans le mur extérieur une brèche de 120 pieds. Nankin avait trois lignes de défense : l'une fut emportée dans un premier assaut. La

garnison ne défendit guère la seconde enceinte, étant trop peu nombreuse pour couvrir cet immense développement de murailles. Elle ne comptait pas plus de 18,000 à 20,000 hommes exténués par les rigueurs d'un long siége et par les excès de toute espèce. Ils se réunirent derrière les fortifications qui entouraient le palais de leur chef, le tien-ouang. Leur défense y fut énergique; mais les troupes impériales mirent aussi par hasard de l'obstination dans l'attaque. Leur nombre fit le reste. Elles finirent par enfoncer une porte. Le premier objet qui attira les regards dans ce palais fortifié fut le cadavre du tien-ouang, qui s'était donné la mort, ne voulant pas survivre à la ruine de son pouvoir. Aux alentours, dans un jardin, les corps de ses femmes étaient pendus aux arbres. On trouva la ville dans le plus misérable état; de tous côtés gisaient des corps d'habitans et de soldats morts de faim, partout des ruines annonçaient le séjour de bandes armées sans foi ni loi. La population avait à peu près disparu.

Nankin, la seconde capitale de l'empire, la ville célèbre en Europe par sa tour de porcelaine, maintenant rasée, et qui avait 500,000 habitans et 7 lieues de circonférence, Nankin, dont la vaste enceinte renfermait, comme Rome, des jardins et des collines, et qui baignait le pied de ses murailles dans le grand fleuve commercial de la Chine, le Yang-tse-kiang, — Nankin, détruite en partie, désertée aujourd'hui, paraît à jamais perdue pour la civilisation et le commerce. La terreur semble avoir laissé des traces jusque sur les personnes. Les rares habitans y conservent des allures discrètes et craintives; ils continuent à camper en quelque sorte au milieu des débris amoncelés, des maisons ouvertes, des murs noircis par la poudre et l'incendie.

Dans cette bataille suprême, l'insurrection avait perdu la plupart de ses chefs et le reste de ses vieux soldats. Leur chute répandit le découragement dans tous les rangs des Taïpings, qui se dispersèrent dans les campagnes, traqués par les paysans, poursuivis par les troupes impériales. Leur multitude était d'ailleurs si grande encore que le gouvernement recula devant la tâche de les exterminer tous. L'impossibilité d'accumuler tant de cadavres inspira aux mandarins des sentimens d'humanité qu'ils ne connaissent point d'ordinaire : on favorisa la fuite de ceux qui pouvaient se sauver. Cette mansuétude imposée par la nécessité eut toutefois des résultats peu encourageans. Pressés par la faim, dépourvus de tout, signalés comme dangereux, incapables désormais de chercher dans une vie pénible et des travaux réguliers les moyens d'existence, les Taïpings continuèrent à errer comme des bandes de loups dans les provinces de l'empire qui se trouvaient momentanément dépourvues de troupes.

Leur œuvre de pillage n'a pas cessé depuis cette époque. Sous différens noms, et en dernier lieu sous la désignation de nien-feï, ils se jettent encore sur certaines villes sans défense; souvent même ils battent à outrance les mandarins militaires et leurs « braves, » qui ne manquent jamais d'envoyer ensuite à Pékin le récit d'une grande victoire. Ces bulletins contiennent invariablement l'assurance que « les abominables pestes » viennent d'être exterminées; mais les « pestes » reparaissent bientôt en force, et font subir de nouvelles défaites à leurs prétendus exterminateurs. Néanmoins la révolte est éteinte, et les dernières convulsions dont nous parlons ne font que caractériser son agonie. Il appartient désormais au gouvernement de s'attaquer aux causes de cette grande émotion du peuple, et de prévenir ainsi le renouvellement d'une crise qui a mis l'empire à deux doigts de sa perte. Voyons ce qu'il a fait.

II.

Le devoir du gouvernement chinois ne se bornait pas à rétablir la paix et l'ordre. Les derniers événemens avaient révélé la nécessité non moins grande de réformer l'administration intérieure du pays, et de diriger d'après des principes nouveaux de justice et de bienveillance ses relations avec les nations étrangères. Pendant les dernières années qui avaient précédé notre entrée à Pékin, deux partis s'étaient disputé la faveur du souverain et la direction des affaires. L'un conseillait la résistance et la guerre contre les Européens, refusait toute concession « aux barbares étrangers, » et prétendait à l'intérieur immobiliser les institutions nationales. L'autre cherchait à préserver la paix par une politique de sages concessions; mais les conseils de paix et de prudence étaient mal reçus par l'empereur qui régnait à cette époque. Hien-foung croyait sincèrement à la supériorité de ses troupes, à l'excellence de l'état existant, à l'inutilité du commerce avec les étrangers. Quant aux troubles de son empire, aux réclamations de ses sujets, c'est à peine s'il en avait connaissance. Son égoïsme était satisfait, chacun s'attachait à le flatter; il éloignait tout ce qui pouvait troubler sa quiétude, et laissait tranquillement la Chine suivre la pente de décadence où elle était engagée.

Le parti de la guerre avait à sa tête le général des troupes tartares, San-ko-lin-sin, qui commandait les forts de l'entrée du Pei-ho lorsque les navires qui amenaient à Pékin les deux représentans de France et d'Angleterre furent repoussés à coups de canon en 1859. Ce succès avait exalté son orgueil; il avait pris sa victoire au sérieux, et se croyait invincible. Son parent, le prince Y-Senn-

ouang, partageait ses sentimens. Il était le principal ministre de l'empereur et l'un des hommes les plus profondément engagés dans la politique de résistance. Enfin un autre personnage, Mou-yin, ministre de la guerre, complétait la trinité belliqueuse qui dirigeait le gouvernement. Ils avaient ensemble comploté le guet-apens où plusieurs de nos compatriotes et de nos alliés étaient tombés sur la route de Pékin. Le parti contraire avait pour chef un propre frère de l'empereur, le prince Kong. Cet éminent personnage représentait une sorte d'opposition dans le sein même de la famille impériale; on le tenait à l'écart : son rôle était d'acquérir de la popularité. Lors de la débandade générale déterminée par notre marche victorieuse, l'empereur et les ministres ayant pris la fuite, le prince Kong fut laissé en arrière, comme étant le seul homme qui pût affronter la tourmente. Il reçut de son frère la charge du pouvoir en déshérence.

Tel était l'homme à qui se trouvaient confiées les destinées de l'empire. Sa tâche était toute d'abnégation : subir la loi du vainqueur, et accepter ses conditions en s'efforçant de les faire adoucir le plus possible. Il sut concilier, dans cette mission délicate, la dignité de sa race impériale avec l'humilité du vaincu. Il fut mis à de rudes épreuves. Le jour, par exemple, où le traité avec l'Angleterre devait être signé en présence d'un grand concours de fonctionnaires et d'officiers, le prince attendait lord Elgin dans le palais désigné pour la cérémonie. L'ambassadeur d'Angleterre est annoncé. Le frère de l'empereur s'empresse d'aller à sa rencontre; mais lord Elgin lui tourne le dos, et pénètre dans la salle de réunion sans lui rendre ses saluts. Il voulait témoigner une dernière fois son horreur du crime commis sur ses compatriotes. Le prince fit preuve d'un vrai dévoûment à la dynastie impériale en dévorant cet affront, qui fut d'ailleurs atténué le lendemain par l'accueil distingué que lui fit le baron Gros lorsque fut signé le traité avec la France.

Aussitôt après le départ des alliés, qui sortirent de Pékin au mois d'octobre de l'année 1860, le prince Kong vit croître les difficultés de sa tâche. Le danger passé, les ambitieux reparurent. Y-Sennouang et ses amis reprirent le pouvoir, que l'empereur Hien-foung leur rendit du fond de son exil volontaire en Mandchourie. C'étaient ses flatteurs et ses amis; leurs fanfaronnades avaient chatouillé son orgueil avant la défaite, leur politique était la sienne, leur impopularité lui semblait suffisamment couverte par la faveur impériale. L'ancien gouvernement fut donc réorganisé par le retour au pouvoir des ministres qui avaient déjà compromis l'empire; mais on y conserva le prince Kong, en lui donnant la mission spéciale de trai-

ter avec les étrangers, car on n'en avait pas fini avec les alliés, qui devaient occuper Tien-tsin et Formose jusqu'au parfait paiement de l'indemnité de guerre. Du reste on attendait l'arrivée des représentans de France et d'Angleterre, que l'empereur devait désormais recevoir à Pékin.

Ce fut une de ces circonstances où se décide la carrière d'un homme d'état. Le prince, dans un rôle si secondaire, ne pouvait rien pour la réforme de l'empire et le triomphe de ses idées. En Europe, il eût donné sa démission; mais en Chine on a l'ambition plus patiente et plus dissimulée. Il s'effaça, attendant le moment d'agir. Ce moment ne pouvait tarder d'arriver. Les ministres n'étaient soutenus que par la faveur de l'empereur, et l'empereur allait mourir. Ce malheureux monarque était perclus depuis l'âge de trente ans par suite d'excès de tout genre. Glacé par la débauche dans son palais de Gehol autant que par la rigueur excessive de la température en Mandchourie, il s'affaiblissait de jour en jour. Enfin la mort vint le délivrer de ses souffrances et délivrer l'empire de son incapacité. Le 22 août 1861, *il monta vers les routes éthérées sur le dos du dragon,* selon les termes d'un décret dont nous allons raconter l'origine et les effets.

L'empereur Hien-foung, en fuyant son palais envahi par nos troupes, avait abandonné les deux impératrices épouses et l'impératrice douairière, et s'était fait suivre seulement de deux favorites choisies parmi les trois cents femmes de son harem. Ce procédé avait cruellement blessé les délaissées; elles s'étaient vues exposées à tous les périls de l'invasion. Quoique le sérail eût été respecté par les « barbares, » les impératrices n'en gardaient pas moins un vif ressentiment de l'injure que l'empereur leur avait faite. Ne pouvant plus se venger sur le monarque, elles s'étaient mises à détester profondément ses amis. La satisfaction de les perdre, la perspective de régner sous le nom d'un prince enfant, les firent entrer avec empressement dans le parti du prince Kong. Pour stimuler leur antipathie, celui-ci proposa aux ministres ses collègues d'abdiquer le pouvoir en faveur de l'impératrice douairière. La réponse était facile à prévoir : ils furent unanimes à repousser cette ouverture. Dès lors leur sort fut fixé suivant l'usage ordinaire, et le prince Kong réussit à accomplir le grand acte politique qu'il méditait. Le 2 novembre 1861, paraît un décret du jeune empereur : on y déplore les malheurs de l'empire, on les impute aux ministres en exercice, on leur reproche l'enlèvement des officiers anglais et français et la guerre malheureuse qui s'en était suivie. Crime plus grand encore! Ayant été convoqués en présence de l'empereur pour entendre la lecture d'un *placet* par lequel le censeur général suppliait le fils du ciel de conférer la régence à l'impératrice, et de lui

adjoindre un ou deux princes de la maison impériale, ces conseillers avaient osé se récrier contre cette proposition et « se livrer à des discussions sans fin. » En conséquence, ils étaient d'abord destitués de leurs fonctions, chassés du grand conseil de l'empire, et ensuite livrés à leurs successeurs, le prince Kong et ses nouveaux collègues, pour être jugés et punis selon les lois existantes. Il est à remarquer qu'en Chine, dans cet empire livré au despotisme le plus abject, tous les crimes, toutes les cruautés, politiques ou autres, se couvrent toujours d'un prétexte légal. Il n'est pas de mandarin si mince qui, faisant bâtonner jusqu'à la mort un malheureux paysan par vengeance ou par avidité, ne mette, comme on dit, la loi de son côté. Les ministres déchus furent jugés et condamnés, les uns au suicide, genre de supplice assez usité qu'on s'inflige en avalant des feuilles d'or roulées en boules, les autres à la décapitation publique. Les moins compromis furent exilés seulement.

Aussitôt après cette révolution de palais, le prince Kong, en possession du pouvoir, s'adjoignit des hommes connus par leurs relations bienveillantes avec les « barbares. » D'accord avec eux, il se mit immédiatement à l'œuvre pour faire triompher sa politique. La première nécessité était de se procurer de l'argent. Nous avons déjà dit avec quelle audace les fonctionnaires s'appropriaient les deniers de l'état. L'affaiblissement du pouvoir central avait accru l'avidité des vice-rois. Ils donnaient l'exemple des malversations, et les employés, à tous les degrés de la hiérarchie, se seraient fait un scrupule de ne pas marcher sur les traces de leurs chefs. C'est ainsi que le produit de l'impôt arrivait au trésor public considérablement réduit. Il fallait cependant pourvoir à la levée et à l'équipement de plusieurs armées pour achever la défaite de l'insurrection, il fallait aussi payer à la France et à l'Angleterre une indemnité de guerre de 60 millions.

Une des principales ressources de l'empire, c'est la douane. Les détournemens qui s'y commettent peuvent être de deux sortes. Ils sont directs et consistent en prélèvemens sur les sommes perçues, ou ils sont indirects et résultent de la complicité des marchands et des fonctionnaires, qui, pour un pot-de-vin convenu, fraudent volontiers le trésor par une application inexacte des droits; mais hâtons-nous d'ajouter que, si les employés de la douane chinoise ne se faisaient pas faute de commettre la première de ces prévarications, les Européens de leur côté, dans les ports ouverts au commerce, ne se faisaient point scrupule de donner l'exemple de l'autre. Ils traitaient avec les agens chinois, et les décidaient tantôt à fermer les yeux sur la contrebande, tantôt à percevoir des droits inférieurs au tarif. Il est toujours fâcheux que le commerce de l'Occident montre de telles faiblesses aux peuples étrangers. Le mauvais effet en rejaillit

sur les Européens en général, et ils finissent par être classés au niveau de quelques mauvais échantillons de leur race. Par bonheur, un peuple intelligent, perspicace, comme les Chinois, a bientôt fait la part de chacun. Tout en constatant que des commerçans européens manquaient parfois de délicatesse, les hauts fonctionnaires ont bien vite reconnu le caractère général de probité qui distingue les administrations européennes, ainsi que leur esprit d'ordre et leur savoir-faire. Ils choisirent donc, pour contrôler le commerce dans les principaux ports accessibles aux Européens, des administrateurs européens. Les douanes furent placées sous la surveillance d'inspecteurs généraux, Français et Anglais.

A Shang-haï, un Anglais, M. Lay, fut investi de ces fonctions, qui lui attirèrent beaucoup d'inimitiés. M. Lay, interprète habile, avait auparavant servi d'intermédiaire aux ministres de sa nation chargés de conclure le traité de Tien-tsin, en 1858. Dans le cours des négociations, il avait constaté la mauvaise foi d'un des commissaires chinois, Ki-ing, que le gouvernement de Pékin avait envoyé pour nous tromper, et qu'il s'empressa de désavouer dès que la ruse eut été découverte. Ki-ing fut condamné au suicide, et sa fin déplorable, imputée à M. Lay, suscita à ce dernier des haines que sa scrupuleuse honnêteté dans le maniement des deniers publics exalta jusqu'au crime. Après un an d'exercice, il fut l'objet d'une tentative d'assassinat.

L'inspectorat des douanes était donc une institution compromise, lorsque le prince Kong devint le chef du gouvernement. Son premier soin fut de sanctionner et de consolider ce service par un décret impérial. Il mit à la charge de l'état les traitemens des fonctionnaires. Ces traitemens furent proportionnés aux services à rendre, c'est-à-dire qu'ils furent très considérables; mais cette dépense intelligente eut de merveilleux résultats. Les recettes augmentèrent énormément. Aussi l'inspectorat étranger a-t-il résisté depuis lors à toutes les attaques dirigées contre lui soit par la cupidité déçue des mandarins, soit par la haine instinctive qu'ils n'ont jamais cessé d'éprouver pour les Européens, et qui paraît tout à fait indestructible. Ce sentiment, il fallait pourtant le braver pour tenir parole à l'Europe, en protégeant le christianisme. Dans la voie de conciliation où il était entré, le prince Kong comprit la nécessité de nous donner ce nouveau gage.

Il avait beaucoup à faire pour surmonter les résistances de la vieille politique. Depuis l'insurrection des Taïpings, la religion chrétienne était devenue de plus en plus suspecte; on l'accusait d'avoir des connivences avec la rébellion, on tenait les chrétiens pour des conspirateurs, et, comme ils étaient obligés de dissimuler leur croyance, comme ils ne pouvaient se réunir qu'à la

dérobée pour pratiquer les cérémonies de leur culte, on les regardait comme coupables d'affiliation à des sociétés secrètes. Le traité de 1860 promettait aux chrétiens une entière sécurité et aux missionnaires une protection efficace; mais tant de promesses de ce genre avaient été éludées ou désavouées, que les autorités provinciales étaient toujours prêtes à n'en tenir aucun compte. Aussitôt après le coup d'état, le prince Kong publie un décret par lequel, rappelant la protection que l'empereur Kang-hi accorda jadis aux catholiques, il assimile le culte chrétien à celui de Bouddha, et proclame la tolérance de cette religion dans toutes les parties de l'empire. Peut-être croyait-il ainsi mériter à peu de frais la satisfaction des Européens. Il se trompait étrangement, car le culte de Bouddha, quoiqu'on le professe publiquement, étant méprisé par la majorité des Chinois, notre diplomatie s'empressa de réclamer contre cette assimilation insultante. En même temps, un missionnaire et neuf chrétiens indigènes étaient assassinés juridiquement dans la province de Kouei-tcheou par l'ordre du général Tien-ching-chou, commandant des forces militaires, soldat de fortune, victorieux et redouté des rebelles autant qu'aimé de ses troupes. Placé entre les réclamations du représentant français et les menaces du général chinois, le prince n'hésite pas : il promet à notre ambassadeur une réparation complète, et se borne à lui demander de la patience et du temps. Dès lors il s'applique à ruiner le crédit du redoutable commandant, et, comme la politique chinoise excelle dans les manœuvres de ce genre, l'auteur de l'assassinat des missionnaires fut bientôt déconsidéré; son crédit une fois ruiné, on le destitua et on l'exila en Tartarie.

J'observerai à ce propos qu'en Chine toute destitution est généralement accompagnée d'un châtiment quelconque. Les fonctionnaires forment une grande famille dont l'empereur est le père. Or la puissance paternelle étant non-seulement absolue et sans contrôle dans le Céleste-Empire, mais considérée comme infaillible, le fait seul d'avoir mérité la destitution en déplaisant au souverain constitue, sinon toujours un crime, du moins une faute grave qui entraîne une répression. Il n'est pas rare qu'un haut mandarin soit admonesté par l'empereur dans la *Gazette de Pékin*. C'est l'idéal de l'autorité paternelle, qui réprimande avant de punir; c'est aussi le moyen de parler à l'esprit des populations, et de leur rappeler que l'empereur veille, protége, est le maître. Le prince Kong, la plus haute personnalité de l'empire après l'empereur, nous fournira bientôt à ses dépens un exemple de cette politique.

Le prince, en frappant le général Tien-ching-chou, avait donné un gage de sincérité aux puissances européennes et une leçon aux autorités chinoises. Le catholicisme en a profité pour réparer ses

forces. Quand l'armée française était entrée dans Pékin, deux personnages vêtus à la chinoise, qui portaient une robe violette, une toque de velours noir à franges de soie rouge, et laissaient pendre jusqu'à la hauteur des reins une queue de cheveux naturels vieille de trente ans, se présentèrent au baron Gros : c'étaient l'évêque de Pé-tché-li, M. Mouly, et son coadjuteur. Le prélat portait sur son visage les traces de son périlleux apostolat, la fatigue y était peinte : la veille encore, ces deux hommes étaient obligés de se cacher pour éviter la prison et la mort; ils erraient dans les environs de Pékin, recueillis par les chrétiens indigènes.

Ces deux pauvres prêtres déguisés, encore haletans des souffrances endurées, étonnés et comme éblouis du grand jour où ils pouvaient désormais paraître impunément, représentaient bien le catholicisme honni et proscrit en Chine. Quatre années après leur visite au baron Gros, un consul de France put donner au public une statistique d'après laquelle la religion catholique, dans les provinces du Céleste-Empire, était professée par 200 missionnaires, 160 prêtres indigènes et 375,000 fidèles. Aujourd'hui ce nombre est beaucoup plus considérable. Malheureusement les dissensions intestines, le zèle fanatique, compromettent souvent les plus belles œuvres de cette église, et c'est le cas de rappeler que le christianisme, professé en Chine dès le milieu du XVIe siècle avec un incomparable éclat par la société de Jésus, s'y serait librement propagé, et compterait aujourd'hui par millions ses adeptes, si les dominicains espagnols, jaloux des œuvres et du succès de l'autre ordre, n'avaient suscité des querelles de dogme qui discréditèrent non-seulement dominicains et jésuites, mais encore les vérités mêmes qu'ils avaient mission d'enseigner. Le pape Innocent X intervint, rendit une décision favorable aux disciples de saint Dominique; mais l'on fit tant de bruit autour de la bulle pontificale que l'empereur régnant, pour y mettre un terme, prit le parti d'interdire l'exercice et la prédication de la religion catholique en Chine. Les plaideurs furent ainsi renvoyés dos à dos, et leur cause fut perdue pour longtemps. Il n'a pas fallu moins qu'une croisade européenne et deux grandes batailles pour réparer cette énorme faute d'une église qui s'est toujours montrée aussi ambitieuse dans le succès que forte dans l'adversité. M. Mouly est mort à Pékin le 4 décembre 1868; ses obsèques ont été célébrées dans cette ville avec la plus grande solennité, en présence des membres du corps diplomatique et de tous les résidens européens. Un témoin oculaire, faisant la description de cette cérémonie, a dit : « Cet imposant cortége, qui a mis deux heures à traverser la ville, n'a rencontré sur son passage que des marques de respect, et le conseil de l'empire s'est associé à cette démonstration

en adressant à M. Guerry, successeur de l'évêque, ses complimens de condoléance et ses félicitations. »

Tel était le fruit des premiers efforts du prince, lorsque sa politique intelligente fut entravée par les intrigues de ses rivaux. Le parti rétrograde ne cessait de taxer de lâche complaisance et même de trahison sa fidélité à remplir les engagemens contractés avec les étrangers. On représentait l'opinion publique comme surexcitée par suite de l'attachement du peuple aux anciennes mœurs, aux anciennes lois, et par sa haine persistante contre les « barbares. » On disait d'ailleurs aux impératrices régentes que le prince était trop puissant, et absorbait la popularité du jeune empereur; puis, l'indemnité de guerre étant payée, on ne voyait plus les étrangers que de loin, et, le courage étant revenu avec l'éloignement du péril, on croyait pouvoir traiter avec moins de ménagemens un homme d'état qu'on eût blâmé, s'il n'avait pas réussi, mais qu'on aimait d'autant moins qu'il avait eu plus de succès. Au mois d'avril 1865, la *Gazette officielle* de Pékin publie un décret qui prive le prince Kong de son rang et de ses dignités, « en considération de ses velléités d'indépendance. » Le chef du parti de la résistance, le général tartare battu à Pa-li-kao, triomphe, et son retour à la direction des affaires va bientôt être caractérisé par les signes les plus certains d'hostilité contre les étrangers. Sa politique est du reste puissamment aidée par un événement prévu et préparé depuis la mort de l'empereur Hien-foung: je veux parler de l'enterrement officiel de ce souverain.

On sait que chaque empereur défunt de la dynastie régnante doit avoir pour dernière demeure un véritable palais funéraire. On travaillait au tombeau de Hien-foung depuis l'époque de son décès. Ce monument, qui a coûté, dit-on, plus de 30 millions, était achevé, et la principale préoccupation du moment était de tout ordonner pour les grandes cérémonies de la sépulture. Or les Chinois, fort sceptiques et plus philosophes encore que païens, ont la religion des tombeaux. Les honneurs à rendre aux ancêtres sont leur unique culte. Ils vivent avec la pensée constante de la mort. Le trépas ne leur cause aucune répugnance, et, dans leurs jours de joie, ils s'occupent volontiers, avec leurs amis et leurs parens, de choisir le lieu de leur dernier repos; ils achètent d'avance ou ils reçoivent avec plaisir comme cadeau de leurs proches un cercueil bien capitonné, où ils aiment à se ménager une couche moelleuse pour le sommeil de l'éternité.

L'approche des funérailles du souverain défunt inspirait donc non-seulement à la cour des impératrices, mais encore au peuple tout entier, un sentiment de respect qui s'étendait jusqu'à la politique que Hien-foung avait patronnée. Et cependant cette politique

faisait beaucoup de mal. Le ministère affichait des tendances belliqueuses qui menaçaient de ruiner l'empire. Il construisait des fonderies de canons, il formait des manufactures d'obus, de cartouches, de fusils ordinaires et même d'armes de précision. Sa haine des étrangers se montrait dans tous ses actes. Il annonçait l'intention de congédier les Européens employés à la perception et au contrôle des douanes, et de licencier tous ceux qui étaient attachés au service de la Chine. Des négocians de Canton ayant conçu le projet de construire un chemin de fer de leur résidence au port le plus voisin, leur demande fut refusée par le vice-roi du Kouantong, et ils ne purent même la faire parvenir au gouvernement central. Toute proposition d'introduire dans l'empire les « diaboliques inventions » de l'Occident était sévèrement repoussée. Les fils télégraphiques qui traversent le territoire russe s'arrêtent encore à la frontière chinoise, c'est-à-dire à Kiatcha. Tout ce qu'un Anglais entreprenant, M. Grant, put obtenir des mandarins, fut l'organisation d'un service de courriers entre Kiatcha et Tien-tsin. Parvenues à Tien-tsin, les nouvelles télégraphiques ne peuvent arriver à destination que par la voie des *steamers*, qui les portent dans les principales villes du littoral. Malheureusement ces prohibitions devaient durer plus que le ministère rétrograde. Aujourd'hui encore les télégrammes, qui traversent l'Europe et l'Asie en quelques heures, en mettent douze à franchir la distance de la frontière chinoise à Tien-tsin, et des semaines entières pour aller de Tien-tsin dans les ports du sud. On ne sait où se serait arrêtée cette hostilité, si, comme nous l'avons dit, l'administration tout entière n'avait été dominée par les préparatifs des funérailles de Hien-foung. En Angleterre, on se prépare aux grands événemens par des jours de jeûne public. En Chine, c'est aussi par une solennelle expiation que le fils de Hien-foung dut procéder aux cérémonies funéraires et s'associer au deuil général.

L'état venait de subir l'épreuve d'une défaite marquée par la mort de San-ko-lin-sin, tombé dans un combat contre ces bandes qui parcourent encore certaines provinces. Affligé de cette mort et de cet insuccès, le jeune souverain avait encore à gémir d'un fléau, la sécheresse, qui désolait à cette époque le nord de l'empire. Fils du ciel, il était jusqu'à un certain point responsable de l'inclémence céleste, et se sentait humilié d'avoir si peu d'autorité sur les élémens. Il en fit amende honorable devant son peuple. On inséra par ses ordres dans le journal officiel du pays un décret, ou plutôt une confession publique, où il promettait : « de rectifier sa conduite et de s'occuper plus activement des besoins de son peuple; il engageait en même temps ses ministres et les autres fonctionnaires à ne plus s'écarter de la voie de la justice et de la vérité, il ordonnait aux magistrats d'adoucir les peines que les lois infligent aux cou-

pables, de mettre immédiatement en liberté les gens injustement incarcérés, et de terminer promptement les procès en litige. Le ciel, ajoutait-il, réjoui de ses efforts, aurait alors pitié de l'affliction de ses sujets, et enverrait de la pluie. » Il accordait en outre une remise d'impôts aux habitans des provinces qui avaient le plus souffert. C'est que le mécontentement public était grand. Le ministère le comprenait et cherchait à l'apaiser. En quelques mois, il avait accumulé beaucoup de fautes, et, ainsi qu'il arrive souvent, les malheurs accidentels étaient venus s'y joindre comme pour mettre le comble à l'irritation publique. La mort de San-ko-lin-sin, en privant son parti du patronage d'une grande réputation militaire, l'avait laissé sans force pour balancer l'influence du prince Kong. De ce moment, le sort de cette administration fut fixé, et l'existence en fut mesurée au terme des cérémonies funèbres. Une dernière satisfaction était pourtant réservée à ce parti, ou plutôt il sut se préparer un dernier triomphe, en obtenant du jeune empereur que les plus grands honneurs fussent rendus à la mémoire de San-ko-lin-sin. Le corps du général fut envoyé à Pékin avec une nombreuse escorte. Un oncle de l'empereur alla le recevoir, et quelques jours après, l'empereur lui-même se rendit avec toute sa cour au palais du prince. Il ordonna, par une faveur insigne et inusitée, que toutes les batailles et actions d'éclat du défunt fussent peintes et exposées dans la *salle des victoires*. On ne dit pas si les défaites subies par le prince à Ta-kou et à Pa-li-kao furent comptées au nombre des succès dont la cour de Pékin voulut ainsi éterniser le souvenir. Quoi qu'il en soit, le titre de prince de la famille impériale fut conféré au fils unique de San-ko-lin-sin, et ses deux petits-fils furent créés, l'un prince du troisième rang à vie, et l'autre prince du cinquième rang.

Enfin le jour des cérémonies funéraires en l'honneur du souverain défunt arriva. Le ministère des rites et le tribunal des mathématiques ayant désigné la date propice, et tous les préparatifs étant achevés, l'empereur Tong-tche et les impératrices partirent de Pékin le 5 novembre 1865, pour porter les restes de l'empereur défunt à sa nouvelle sépulture. Les cérémonies eurent toute la splendeur des fêtes asiatiques. On sait que, pour conserver intacte la majesté de son rang, l'empereur de Chine se rend invisible. Quand le monarque du Céleste-Empire doit passer, des coureurs le précèdent, et à leur vue les habitans s'empressent de rentrer dans leurs demeures dont ils ont soin de fermer toutes les ouvertures; mais le moyen de se soustraire à la curiosité européenne? Des attachés de l'ambassade française ont vu le cortége de l'empereur et l'empereur lui-même, ainsi que les impératrices, par un interstice des volets d'une boutique. Le cortége était bien un cortége oriental : des soldats dont la tenue n'était uniforme que par les taches et les gue-

nilles, des mandarins vêtus de soie et de velours, le souverain et les impératrices simplement habillés, le jaune dominant partout. Le tombeau de Hien-foung a coûté, avons-nous dit, 30 millions. Ce faste après la mort n'est pas inconnu, et rappelle les pyramides. Le corps y fut déposé le 10 novembre, et la cour était rentrée à Pékin le 13 du même mois. Deux incidens signalèrent cette fête funèbre. Un mandarin fut condamné à mort pour avoir omis de dire que le jour de l'enterrement n'était pas un jour propice. Deux princes, reconnus coupables d'avoir détourné une partie des fonds destinés au monument, subirent le même sort.

Aussitôt après son retour à Pékin, l'empereur Tong-tche prononça le renvoi du ministère de résistance et le rétablissement du prince Kong dans ses titres et dignités. Celui-ci redevint président du conseil de l'empire et ministre dirigeant. Il était temps du reste de changer de politique, car le représentant du gouvernement britannique, sir Rutherford-Alcock, était en route pour prendre possession de son poste à Pékin. Avant son arrivée, les pensées d'orgueil avaient pu prévaloir, elles s'évanouissaient à son approche. Dans le cours de son voyage en Chine, le nouveau ministre plénipotentiaire n'avait pu s'arrêter nulle part sans recevoir les réclamations et les propositions des commerçans et des industriels. Les uns demandaient une nouvelle révision des traités dans le but d'abaisser les tarifs, les autres réclamaient le libre parcours de toutes les routes, la libre entrée dans toutes les villes, l'établissement de consuls anglais dans tous les centres commerciaux; d'autres désiraient obtenir la concession de chemins de fer, de lignes télégraphiques; les officiers proposaient la réorganisation des corps indigènes sous leurs ordres; tous, militaires et civils, réclamaient énergiquement la répression de la piraterie sur le littoral et les fleuves. Le ministre anglais arriva dans la capitale du Céleste-Empire après avoir fait naufrage, perdu son argent et ses effets, manqué lui-même de se noyer.

Il obtint la révision des tarifs dans un sens plus favorable aux Européens; mais le prince Kong a refusé jusqu'ici de créer de nouveaux corps de troupes étrangères. Quoique des révoltes partielles aient succédé à la grande rébellion des Taïpings, quoique les révoltés nouveaux aient plus d'une fois pillé les environs de Pékin et menacé la ville même, le prince est resté ferme dans la résolution de ne recourir pour les réprimer qu'aux seules forces nationales. Quant à la piraterie, c'est un autre genre de fléau dont il est impossible de se dissimuler la gravité. Les pirates des mers de Chine sont les bandits les plus audacieux qu'on puisse imaginer. Plus d'un navire européen, monté par un équipage résolu, pourvu d'armes et même d'artillerie, a été capturé par ces brigands, qui

ont su résister à des navires de guerre. Ils menaçaient donc toujours le commerce, surtout à l'époque dont nous parlons; leur hardiesse était telle, leurs déprédations étaient si fréquentes, qu'ils créaient de sérieux obstacles à la navigation. Le prince Kong avait un moment conçu le projet d'acheter une flottille en Angleterre, et de la faire monter par des équipages européens sous les ordres d'officiers de la marine anglaise. La transaction avait été faite en Angleterre, et l'envoyé du gouvernement chinois, M. Lay, l'inspecteur général des douanes, avait obtenu le concours d'un officier de mérite, M. Osborne. Sa petite escadre partit d'Angleterre et jeta l'ancre à Shang-haï; mais dans l'intervalle, le sentiment de fierté dont nous avons signalé la recrudescence dans le gouvernement était devenu si prononcé, qu'à peine arrivée, la flottille fut désarmée, et le capitaine Osborne remercié de ses services.

Cependant le prince Kong a réussi, au bout de quelques années, à créer des arsenaux en Chine, à y construire des chaloupes canonnières et autres navires de guerre sous la direction de marins français et anglais, de telle sorte que maintenant la Chine se trouve dotée de bons bâtimens de combat, qui lui permettront, sinon de détruire la piraterie, du moins de la tenir en respect. Pour les chemins de fer, il a été jusqu'à présent inutile d'en parler aux mandarins. Les Européens n'ont à leur avis que trop de facilité à pénétrer dans l'intérieur de l'empire, et on n'admet pas encore à Pékin l'utilité d'adopter ce moyen d'abréger les distances. Malgré ces restrictions, le commerce étranger prend chaque jour des proportions plus grandes.

Le terrain est bien préparé. L'esprit des populations est généralement favorable. Au moment de la guerre, une flottille anglaise ayant remonté le Yang-tse-kiang, on demanda dans toutes les villes aux officiers et marins : « Qu'avez-vous à vendre? que voulez-vous acheter? » Les dernières pages de cette étude diront quel parti la France et l'Angleterre ont tiré de ces bonnes dispositions, chacune selon son caractère ou son génie.

Mais nous pouvons dès à présent rendre au prince Kong la justice qu'il mérite; son administration prudente et éclairée a pacifié l'empire, amélioré ses revenus. Il a fait sortir la Chine de son isolement, il a reconnu et constaté devant ses concitoyens l'existence d'empires puissans et riches autres que l'empire du milieu, il a conformé sa politique à la nécessité de traiter les étrangers, non en tributaires comme auparavant, mais en amis indépendans et forts. C'est beaucoup, et, si l'on tient compte des rivalités et des préjugés qu'il a dû combattre, si l'on songe à la force d'inertie que lui ont opposée l'ignorance et l'orgueil chinois, à la difficulté de réformer des abus séculaires défendus par de puissans intérêts, on reste

persuadé que le prince Kong n'est pas un homme ordinaire. A-t-il le génie qu'il faudrait pour régénérer l'empire, et faire entrer définitivement le peuple chinois dans la voie du progrès en secouant son immobilité? c'est douteux. La vie d'un homme ne peut suffire à une pareille révolution, et d'ailleurs la civilisation telle qu'on la comprend en Europe, avec son cortége de douceur dans les mœurs et d'honnêteté dans les relations, d'honneur, de justice dans les sentimens et d'améliorations constantes, est, suivant nous, tellement liée à la pratique des principes du christianisme, qu'il n'y a rien à attendre des nations païennes, si ce n'est l'immobilité, la corruption et la chute.

III.

Il serait puéril de nous dissimuler l'infériorité, pour ne pas dire la nullité, de notre position commerciale en Chine. Il faut qu'on le sache, le rôle de notre marine marchande est absolument misérable, et nous ne sommes représentés sur les mers orientales d'une manière convenable que par notre marine de guerre. Quant à l'Angleterre, ses intérêts dans l'empire chinois sont immenses, et deviennent plus grands de jour en jour. Il n'a pas été facile d'ouvrir au commerce anglais ce marché de tant de millions de consommateurs. La persuasion et la menace, la diplomatie et la force, tous les moyens ont été mis en œuvre. Il s'agissait, non pas seulement de vaincre la résistance du gouvernement, mais encore de surmonter l'indifférence du peuple. Il était facile de lui porter des marchandises; mais il n'était pas aisé de lui donner le désir d'en faire usage. L'agriculture et l'industrie chinoises suffisent amplement aux besoins des habitans du Céleste-Empire. Après la prise de Canton en 1858, l'empereur Hien-foung, au moment de conclure un traité de paix avec la France et l'Angleterre, s'étonnait de l'obstination des étrangers, notamment des Anglais, à vouloir introduire en Chine des marchandises dont son peuple n'avait nul besoin. « Nos cotonnades valent mieux que les produits anglais, disait-il, nos tissus sont plus forts et coûtent moins cher, pourquoi l'Angleterre veut-elle nous contraindre à recevoir ses étoffes? » En effet le sol de l'empire donne tout ce qui est nécessaire à la consommation des habitans.

Le riz est le principal élément de leur nourriture; on le cultive avec un soin minutieux, et l'on obtient aisément chaque année deux récoltes de cette précieuse céréale. Le blé, le maïs, l'orge et le sarrasin sont également l'objet de cultures très perfectionnées. Les Chinois élèvent peu de bestiaux, parce que la terre est très divisée chez eux, et qu'on n'y trouve ni grandes fermes, ni grands pâtu-

rages; aussi mangent-ils peu de viande. Le poisson, les légumes, la pâtisserie, des volailles en petite quantité et généralement chétives, composent le menu du dîner des riches. La boisson est fournie par le sol qui produit l'arbre à thé. Le plus humble habitant du Céleste-Empire prend le thé plusieurs fois par jour, dans sa maison, sur le chemin, dans la rue, où il s'arrête fréquemment pour savourer l'infusion sans sucre que lui présentent toute bouillante des marchands ambulans. Habitué dès l'enfance à préférer les boissons chaudes, il n'a aucun goût pour le vin ni pour la bière, et ne fait aucune différence de l'un à l'autre.

L'Europe n'a donc rien à porter aux Chinois en fait de denrées alimentaires, à l'exception de quelques conserves, d'échantillons de vins, qui figurent parfois sur la table des mandarins plutôt comme objets de luxe que pour la satisfaction du goût. Les produits industriels avaient-ils plus de chance de trouver un marché lucratif en Chine? Les Chinois sont généralement vêtus de soie ou de coton. Les Anglais n'avaient à leur vendre que des cotonnades moins solides que les tissus indigènes. Toutefois on porte aussi du drap dans la saison d'hiver, et l'empire n'en produit guère, puisqu'il n'élève pas de troupeaux. Il eût appartenu aux Français de fournir les étoffes de laine aux habitans de la terre du milieu; mais nous avons laissé les Russes accaparer à leur profit cette branche du commerce. Quant aux étoffes de coton, les Anglais ont fini par en introduire une certaine quantité, qui s'accroît chaque jour. Les produits de la filature et du tissage chinois sont serrés, forts et économiques, la main-d'œuvre étant abondante et peu coûteuse; mais ils pèchent par la teinture. Ils sont uniformément bleus ou jaunes comme le nankin, tandis que l'impression sur étoffe donne aux cotonnades de Manchester une variété de couleurs qui séduit souvent les Chinois, et les entraîne à repousser les solides et chauds tissus du pays pour acheter les étoffes brillantes, mais légères, que les Anglais leur apportent. Ceux-ci ont ainsi créé pour leurs fabriques un marché où ils placent aujourd'hui pour plus de 100 millions de ces produits. Ce n'est pourtant qu'un élément secondaire du trafic de l'Angleterre dans ces contrées.

Il fut un temps, et ce temps n'est pas bien éloigné, où les Anglais, qui avaient créé le commerce d'exportation, composé du thé, de la soie et des soieries chinoises, ne savaient comment balancer les frais de ce commerce, évalué aujourd'hui à plus de 450 millions. Les Chinois ne consommaient aucune de nos marchandises, et cette somme considérable était soldée presque entièrement par l'Europe en numéraire. Les Anglais, comprenant la nécessité d'établir un meilleur équilibre commercial et n'ayant aucun produit utile à échanger

contre les marchandises chinoises, imaginèrent alors d'introduire en Chine une substance que l'Inde anglaise récolte en abondance, et que les Chinois fument avec excès au grand détriment de leur santé, l'opium. Le gouvernement de Pékin lutta longtemps contre la propagation de cette substance, les Anglais persistèrent à l'importer dans les ports de l'empire. C'était pour leur commerce une question de vie ou de mort. Ils organisèrent une contrebande avouée, et quand la cour de Pékin, forte de son droit, voulut faire respecter ses prohibitions, les Anglais n'hésitèrent pas à défendre les armes à la main leur trafic illégitime. Aujourd'hui l'on consomme en Chine pour 230 millions d'opium d'importation étrangère, sans compter celui qu'on cultive dans le pays. Ainsi se trouve rétablie la balance du commerce, qui non-seulement ne se solde plus en numéraire par l'Europe, mais encore donne en faveur de celle-ci un léger excédant de l'importation sur l'exportation. Et voilà comment par la paix et par la guerre, avec un admirable esprit de suite et une habileté qui méritait peut-être d'être employée à une meilleure fin, les Anglais ont fondé leur commerce en Chine, alors que nous n'avons rien su faire de sérieux encore. Veut-on connaître la différence de notre navigation et de la navigation anglaise dans ce pays pour l'année 1864? L'Angleterre a fait entrer dans les ports chinois pendant cette année 3,939 navires, la France 122; l'Angleterre a fait sortir des mêmes ports 3,986 bâtimens, la France 125. Inutile d'insister sur les conséquences de ce rapprochement, bien plus pénible encore pour nous, si nous ajoutons que Hambourg et le Danemark laissent également dans les mêmes ports notre navigation fort loin en arrière de la leur.

Nous ne sommes pas un peuple de navigateurs, et quand la nécessité nous pousse hors de notre pays, c'est avec l'espoir d'y rentrer au plus vite. La France est agricole et guerrière, et, bornant ses soins à fortifier sa marine militaire, elle se résigne volontiers, trop volontiers, à l'infériorité de sa marine commerciale. Toutefois une partie de cette dernière est faite pour nous apporter quelques consolations, je veux parler des Messageries impériales. Le succès de cette entreprise est le prix légitime d'une prudente, mais constante initiative. Par un contraste remarquable, tandis que notre marine de commerce est primée dans les mers de Chine même par les villes hanséatiques et par le Danemark, les Messageries impériales françaises font, dans la traversée d'Asie en Europe, une concurrence heureuse à la puissante Compagnie péninsulaire et orientale anglaise; les paquebots de la ligne française emportent à travers l'Égypte, par le canal de Suez, deux ou trois cents passagers, la plupart anglais, pour l'Inde et la Chine, tandis que la ligne an-

glaise, qui ne s'est pas encore décidée à prendre la voie de l'isthme, n'amène plus à Alexandrie qu'un très petit nombre de voyageurs.

De l'ensemble de ces faits il résulte que la France n'a qu'un intérêt médiocre dans les affaires de Chine. Elle a plutôt consulté sa dignité que son avantage lorsqu'elle a dirigé des expéditions armées contre cet empire. Elle a voulu tenir son rang à côté de l'Angleterre dans cette partie du monde, et y contre-balancer l'influence de nos voisins par la démonstration de sa puissance. Cette manifestation était-elle nécessaire? Nullement, à notre avis, car les États-Unis, sans y prendre part, ont obtenu les mêmes avantages et ne sont pas descendus dans l'estime générale. Nous avions, dit-on, un autre prétexte, ou, si l'on veut, un autre motif : la protection des missionnaires voués à la persécution. On peut avoir pour ces hommes dévoués de l'estime et même quelquefois de l'admiration; mais ce n'est pas une raison d'engager notre politique dans leur apostolat. Ils peuvent en effet nous mener fort loin. Nous n'avons aucun contrôle sur leurs actes, qui, au point de vue religieux, ne relèvent que de leur conscience et des ordres de l'église. Essayons d'intervenir pour limiter leur zèle, et nos remontrances ne seront certainement pas écoutées. Or on ne doit accepter de responsabilité que dans les bornes de l'autorité qu'on exerce, et il est certainement plus sage de laisser les missionnaires à leur inspiration, même à tous risques, que de s'engager à les soutenir dans une conduite qui pourrait n'avoir ni notre autorisation ni notre assentiment.

Si donc à l'avenir nous nous bornons à maintenir sans exagération comme sans faiblesse les stipulations qui figurent dans les traités en faveur du libre exercice du christianisme, si nous ne fatiguons pas le gouvernement chinois de réclamations à propos de chaque incident, de chaque personne et de chaque paroisse, si nos missionnaires, tout en restant assurés qu'ils peuvent compter sur la sympathie de la France et sur la bienveillance de nos agens, savent que nous ne sommes point disposés à intervenir continuellement pour venger des injures qu'ils s'attirent trop souvent par leurs imprudences, nous éviterons probablement d'irriter la population de l'empire, nous ne verrons pas le renouvellement de catastrophes comme celle de Tien-tsin, et nous trouverons toujours le gouvernement chinois prêt à nous donner satisfaction.

PAUL MERRUAU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1870.

C'en est donc fait, le grand, le fatal et inexorable conflit a éclaté. La France et la Prusse ne sont plus que deux armées lancées dans un duel sanglant. Entre la première parole qui a révélé à l'improviste qu'un dangereux incident venait de naître et le dernier mot déchaînant la tempête, il n'y a pas eu plus d'intervalle qu'entre l'éclair et le coup de tonnerre. Tout dans cette étrange affaire a été conduit ou a marché au pas de charge à travers les passions subitement enflammées de deux peuples, au milieu d'une Europe attentive, émue et impuissante. Jamais peut-être depuis la révolution et l'empire on n'a vu un choc plus formidable s'engager avec cette foudroyante rapidité. La guerre d'Orient, en 1854, traînait presque toute une année de négociations en négociations avant qu'on en vînt aux mains. La guerre d'Italie était déjà, si l'on veut, dans un mot prononcé le 1er janvier 1859; mais elle avait à passer par bien des phases diplomatiques, elle n'était déclarée qu'à la fin d'avril, et ce n'est qu'aux premiers jours de juin que se livrait la première grande bataille. Dans la guerre de 1866 elle-même, dans cette guerre la plus brusque de toutes, quoique la mieux préparée par ceux qui devaient en profiter, Berlin et Vienne passaient des mois à échanger des dépêches, à s'armer, à combiner des alliances, et ce n'est que dans la seconde moitié de juin que la campagne s'ouvrait par la marche des armées prussiennes sur la Bohême. Cette fois on n'a plus compté par mois ou même par jours, c'était une question d'heures. De minute en minute, la situation se déplaçait en s'aggravant, les médiations essayées le matin étaient emportées le soir, et on avait eu à peine le temps de croire à une affaire sérieuse que déjà on était en campagne. Récapitulons sommairement les faits caractéristiques de cette situation.

Aux premiers jours de juillet, l'Europe est encore dans une tranquillité complète. De quelque côté qu'on regarde, on ne voit rien, on ne soupçonne rien qui puisse pour cette année troubler la paix du continent. En France même, la sérénité va jusqu'à l'optimisme, il n'y a aucune inquiétude, et la meilleure preuve de cette confiance, c'est la di-

minution du contingent militaire consentie de bon cœur par le maréchal Le Bœuf. Le ciel politique semble vraiment au beau fixe, lorsque retentit le 6 juillet la déclaration de notre ministre des affaires étrangères contre la candidature d'un prince prussien au trône d'Espagne, — candidature offerte par le général Prim, acceptée par le prince Léopold de Hohenzollern, sanctionnée par l'autorité souveraine du roi de Prusse. Ici le gouvernement français frappe un peu fort, nous en convenons, parce que visiblement il est réveillé en sursaut, parce que d'une part il ressent comme une injure le secret que l'on a gardé vis-à-vis de lui, et que d'autre part il est pressé par la réunion imminente des cortès espagnoles, dont le vote peut achever de compliquer les choses; voilà la grande cause du mal : il fallait aller vite, sous peine de se trouver en présence du fait accompli. A dater de ce jour, tout se précipite. Les négociations s'engagent un peu confusément. Notre diplomatie est obligée de courir de Berlin à Ems, où se trouve le roi Guillaume; l'Europe prend l'alarme à son tour. Lord Granville, avec un empressement généreux, porte de l'un à l'autre des paroles de paix et cherche un moyen de conciliation. L'empereur de Russie écrit au roi Guillaume pour lui demander de donner l'ordre au prince de Hohenzollern de renoncer à sa candidature. Un instant, la crise semble s'adoucir par le désistement plus ou moins spontané du prince Léopold, et par la renonciation de l'Espagne elle-même à la candidature imaginée par le général Prim; mais c'est une éclaircie passagère, équivoque, qui n'a d'autre effet que de mettre hors de cause l'Espagne et son candidat, sans supprimer le conflit entre la France, qui d'heure en heure devient plus pressante, et la Prusse, qui élude. On veut tout au moins avoir du roi Guillaume l'assurance que cette candidature ne se reproduira pas. Neuf jours sont à peine écoulés, le 15 juillet le gouvernement français se présente de nouveau devant les chambres pour déclarer qu'on n'a rien obtenu. Non-seulement on n'a rien obtenu, mais le roi Guillaume a fini par refuser de recevoir l'ambassadeur de France, M. Benedetti, en lui signifiant par un aide-de-camp qu'il n'a plus rien à lui dire! Le bulletin de ce refus a été publié avec ostentation à Berlin, et le cabinet prussien s'est hâté d'informer ses représentans dans les cours européennes de la façon dont il a reçu les réclamations de la France. Moralement tout est fini le 15, et le 19 la guerre est régulièrement déclarée.

Dès ce moment, la diplomatie n'a plus rien à faire. La fièvre belliqueuse s'empare de tous les esprits, la nation tout entière ressent la commotion électrique, et oublie ses dissensions pour n'avoir plus qu'une pensée unique, pour se porter d'un même cœur et d'un même élan à la grande lutte. Des deux côtés, toutes les forces dont on dispose sont poussées vers cette frontière si souvent disputée. Tandis que la Prusse hâte la mobilisation de ses troupes et somme les états de l'Allemagne du sud de se joindre à elle, l'armée française, frémissante et enflammée, se

précipite vers le Rhin, allant se masser tout d'abord entre Strasbourg et Metz. Nos chefs militaires les plus éprouvés courent prendre leur poste de combat, et l'empereur à son tour est déjà au camp, où il a signalé son arrivée par une proclamation à la fois simple et fière. Sur terre et sur mer, tout est prêt, et telle est la rapidité vertigineuse dont on s'est fait une habitude, que des impatiens commencent à trouver que les choses vont lentement. Combien a-t-il fallu de temps pour tout cela? Qu'on y réfléchisse un peu : il y a vingt-cinq jours tout au plus, on ne pensait certainement pas toucher de si près à ce gigantesque conflit d'où dépend peut-être la destinée de l'Europe. Entre le premier mot et la déclaration de guerre formelle, il s'est écoulé treize jours à peine. A l'heure où nous sommes, les deux armées, les deux nations sont en présence, en ligne de bataille, et, puisque l'un de ceux qui porteront incontestablement dans l'histoire la responsabilité de cette sanglante mêlée, puisque M. le comte de Bismarck, dans un moment d'expansion, il y a quelques années, invoquait le fer et le sang pour accomplir ses desseins, c'est le fer qui va prononcer, c'est malheureusement dans des torrens de sang généreux que la France et la Prusse vont vider leur triste et fatale querelle; mais ce n'est pas seulement au sort des armes que la question est désormais remise. Pendant que les armées combattent, c'est la raison publique qui juge les combattans, qui a le droit d'évoquer ce grand procès, de l'interroger dans son origine, dans son caractère, dans ses conséquences possibles. Entre la France et la Prusse s'avançant l'une sur l'autre l'épée flamboyante à la main, il ne s'agit pas seulement de savoir qui vaincra, il s'agit de savoir d'où est venue l'initiative de cette redoutable lutte, où est dès ce moment la responsabilité, dans quel camp est le droit, où peut être la menace pour la liberté des peuples et pour le repos même de l'Europe.

Oui, c'est la première question agitée aujourd'hui devant l'opinion universelle. Qui a déchaîné cette terrible crise? Rien n'est plus facile assurément que d'échanger des récriminations, de se renvoyer mutuellement le reproche de provocation. La Prusse, qui s'entend si bien à jouer l'innocence et qui met toute son habileté à rejeter sur la France la responsabilité de la guerre, comme elle rejetait sur l'Autriche, il y a quatre ans, la responsabilité de la guerre de 1866, la Prusse ne voit pas que, quand même le gouvernement français aurait eu des torts de détail et se serait montré un peu vif, elle ne reste pas moins la seule et essentielle provocatrice. Elle est et elle doit rester la provocatrice évidente par la manière même dont elle a engagé cet incident qui a déterminé l'explosion, comme par sa politique tout entière, par l'inexorable logique de la situation qu'elle s'est faite. — D'où est venue la provocation? Mais en vérité qui donc s'est complaisamment prêté à cette candidature du prince de Hohenzollern, ourdie comme un complot, et dont la conséquence eût été de mettre l'influence prussienne à nos frontières du

midi et du nord? Qui donc a saisi « l'occasion aux cheveux, » à la façon du roi Frédéric II, dont on publie de nouveau et fort opportunément les *Mémoires?* La Prusse n'a pas même cette banale ressource de dire qu'elle ne croyait pas faire une chose désagréable à la France. On le sait maintenant, lorsque pour la première fois, en 1869, on avait parlé de cette candidature, notre ambassadeur à Berlin, M. Benedetti, s'en était expliqué avec le suppléant de M. de Bismarck, avec M. de Thile, de façon à ne laisser aucun doute, et M. de Thile déclarait à plusieurs reprises qu'il n'avait point été question, qu'il ne saurait être question du prince de Hohenzollern pour la couronne d'Espagne. La Prusse savait donc ce qu'elle faisait. Seulement, cela est visible aujourd'hui, puisqu'on ne pouvait agir ostensiblement, on espérait tourner la difficulté par la ruse, en paraissant se désintéresser, en réduisant la question aux simples proportions d'une affaire de famille, en mettant en avant le droit de souveraineté et l'indépendance de l'Espagne. C'était une tactique astucieuse qu'on ne pouvait déjouer qu'en marchant droit sur elle. Et quand l'incident éclate, lorsque la querelle entre dans ce qu'on pourrait appeler la période aiguë, comment procède-t-on? Notre diplomatie s'adresse naturellement à Berlin; mais là on lui répond lestement que la question n'existe pas pour le cabinet prussien, que le gouvernement n'a point à s'occuper d'une affaire privée. C'est toujours la même tactique d'abstention et de désintéressement apparent. Il faut bien alors se rendre à Ems, auprès du roi Guillaume lui-même. Le roi ne nie en aucune façon le consentement qu'il a donné à la candidature du prince de Hohenzollern; mais dès qu'on lui demande de retirer cette autorisation, il refuse absolument, ou il élude, et même, lorsque la renonciation vient spontanément du prince de Hohenzollern, le souverain prussien refuse encore de sanctionner de son approbation cet acte de prudente retraite. Le roi entend n'être pour rien dans tout cela, il n'a point réclamé la renonciation du prince de Hohenzollern, il n'a rien à sanctionner, et c'est si bien le terrain sur lequel on voulait se maintenir, que, lorsque M. de Gramont, dans une intention évidemment conciliante, insinue à l'ambassadeur de Prusse, M. de Werther, que le prince Léopold avait renoncé à sa candidature sur la demande du roi, l'ambassadeur se hâte de rectifier et d'assurer que son souverain n'a rien demandé. M. de Werther lui-même rapporte le fait dans une dépêche où il rend compte de cette conversation, qu'il a été blâmé d'avoir acceptée.

C'est un point à préciser, c'est en réalité le nœud de l'incident diplomatique, car il est clair que, si l'acte de renonciation avait eu lieu effectivement par l'intervention du roi, c'eût été un acheminement vers la paix. M. de Gramont le déclarait sans hésitation à lord Lyons en l'autorisant à transmettre sa déclaration au gouvernement anglais. La vérité est que le roi Guillaume n'accordait rien, ne voulait rien accorder, entendant garder sa liberté pour en user selon les circonstances, comme il le di-

sait, et ce n'est pas seulement à la France qu'il refusait toute concession, il résistait aux suggestions de l'Angleterre aussi bien qu'à celles de l'empereur de Russie. Lord Granville demandait au roi de « communiquer à la France son consentement à la renonciation du prince Léopold. » Le souverain prussien déclinait cette invitation, il déclinait tout, et lorsque, voulant tenter un suprême effort, M. Benedetti cherchait à obtenir une dernière entrevue, on sait la réponse qui lui était faite : le roi lui signifiait par un aide-de-camp qu'il n'avait plus rien à lui dire, il renvoyait l'ambassadeur de France à son gouvernement à Berlin, tandis qu'au même instant on remplissait l'Allemagne du bruit de ce refus.

Ainsi dès le commencement on nous renvoie de Berlin à Ems, et plus tard on nous renvoie d'Ems à Berlin. Dans la première période, la Prusse procède par le mystère et la ruse; bientôt, quand elle est obligée de faire face en plein jour, elle procède encore par une tactique évasive dont elle ne se sert plus que pour gagner du temps, et à la dernière heure elle ne trouve d'autre moyen qu'un refus insultant, qui est une véritable signification de rupture, qui ne laisse place à aucune possibilité de négociation. Au fond, on n'en peut pas douter, la Prusse ne se méprenait pas sur l'importance de cette candidature, qui a si mal fini, qui n'a peut-être échoué que par la promptitude d'action du gouvernement français; elle comptait sur une alliance avec Madrid dans des circonstances données, et la meilleure preuve qu'on avait cru toucher au succès, c'est le dépit qu'ont éprouvé les politiques prussiens en voyant l'Espagne se retirer si vite devant des complications qu'elle n'avait pas prévues. Maintenant, à les entendre, le général Prim se serait entendu avec l'empereur Napoléon pour tendre un piége à la Prusse. Le prince de Hohenzollern lui-même n'aurait pas échappé à une certaine disgrâce pour avoir renoncé si aisément à sa candidature, ou pour n'avoir point fait revivre ses prétentions. La Prusse a été prise dans ses propres ruses, et elle ne peut pardonner ni à ceux qui l'ont fait reculer ni à ceux qui ont refusé de la suivre jusqu'au bout, voilà la vérité. On prétend que dans un moment d'excitation qui n'était pas trop jouée cette fois, dans une circonstance décisive, M. de Bismarck aurait dit récemment que, s'il avait été à Ems, tout cela ne serait pas arrivé. C'est possible, quoique le chancelier du roi Guillaume connût parfaitement la candidature du prince de Hohenzollern, comme il l'a avoué lui-même, et que rien ne l'empêchât d'aller à Ems porter sa diplomatie au secours de son maître. Il est bien clair, au premier aspect, que la Prusse n'avait aucun avantage à se jeter tête baissée et prématurément dans une lutte si redoutable; elle était plutôt intéressée à maintenir encore la paix, à gagner du temps pour consolider une œuvre de conquête artificielle et incohérente : oui, cela est vrai; seulement la Prusse s'est trompée, elle n'avait pas prévu cette explosion soudaine et irrésistible de la France, elle a cru qu'il n'y aurait qu'une crise de mauvaise humeur à passer, et que

l'établissement d'un prince prussien à Madrid valait bien cela. Soit par un faux calcul, soit par une infatuation étrange, elle a laissé échapper le fil des événemens, et à la dernière heure elle s'est vue emportée par la fatalité d'une situation qui tôt ou tard devait finir par une catastrophe. Ce qui est certain, c'est que la France, quant à elle, n'a fait que se défendre et relever un défi.

Si la Prusse, enivrée par sa fortune, entraînée par l'orgueil de ses forces, voulait la guerre, soit; elle était libre de nouer des complots mystérieux contre notre sécurité et de chercher à envelopper l'Espagne dans ses combinaisons. Si elle voulait la paix, elle fermait à coup sûr les yeux sur le plus grand de tous les dangers, elle n'a pas vu que c'était une offensante témérité de jeter un défi de plus dans une situation qui par elle-même est une provocation permanente. C'est là en effet la vérité des choses. Par lui-même sans doute, l'incident Hohenzollern n'eût été rien, ou tout au moins il eût passé bien vite à travers un peu de poussière et un peu de bruit. C'est la situation tout entière de la Prusse qui depuis quatre ans est une provocation contre la France, c'est le sentiment de ce péril intime et irritant que la candidature du prince de Hohenzollern a ravivé instantanément, et ici encore à qui la faute? Qui a fait ces conditions violentes où deux peuples vivant côte à côte sont réduits à se dire qu'ils vont s'exterminer un jour ou l'autre? Qui a poussé les rapports des deux pays à cette extrémité? Demandez la vraie cause à Berlin. Dieu est témoin que depuis quelques années la politique française n'a montré ni animosité tracassière ni jalousie vulgaire à l'égard de la Prusse. Si Sadowa, dont on parle si souvent, a pu avoir lieu, le gouvernement français y est bien peut-être malheureusement pour quelque chose, et il n'est pas non plus étranger aux préliminaires de Nikolsbourg, bientôt suivis de la victorieuse paix de Prague. Depuis quatre ans, nous avons fait tout ce que nous avons pu pour vivre en bonne amitié avec la grandeur nouvelle et même avec les ambitions de la Prusse. Nous avons employé notre diplomatie à promulguer dans des circulaires la théorie des grandes agglomérations. Nous avons publié des cartes de géographie pour démontrer que la guerre de 1866 n'avait eu d'autre résultat que d'accroître la sécurité de nos frontières en soufflant sur la vieille confédération germanique, et en emportant ce qui restait des traités de 1815. Comment la Prusse a-t-elle répondu à cette bonne volonté qui a eu parfois à s'imposer quelque violence? C'est l'histoire d'hier et de ces quatre années. La Prusse n'a songé qu'à une chose, à dominer par les annexions, par les assimilations impitoyables, en imprimant le sceau prussien sur tout ce qu'elle a pu atteindre; elle s'est agrandie elle-même par la conquête, — rien de plus. Une dernière garantie avait été laissée au malheureux Danemark, qui devait rentrer en possession d'un lambeau de territoire; lorsque les députés de Slesvig se sont présentés au parlement de la confédération du nord pour revendi-

quer leurs droits d'autonomie et d'indépendance, ils ont été bafoués, on n'a pas consenti à les entendre, et on n'a pas même eu soin de se mettre en règle avec la plus simple étiquette diplomatique. Ce qu'on avait pris, on l'a gardé, on le garde encore, et on croit peut-être aujourd'hui faire une grande grâce au Danemark en lui promettant pour prix de sa neutralité ce qui lui appartient. Le traité de Prague reconnaissait encore deux Allemagnes, l'Allemagne du nord, dont la Prusse restait maîtresse, et l'Allemagne du sud, qui gardait son indépendance; entre les deux régions, le Mein servait de frontière. Qu'est devenue cette indépendance mal abritée par cette fameuse frontière que M. de Bismarck, dans un jour de bonne humeur, a comparée à une grille dans un ruisseau? Elle n'a cessé d'être menacée par l'influence prussienne, qui n'a pas eu de peine à passer à travers la grille, et qui même avant la guerre actuelle a réduit trop souvent ces princes du sud à n'être que les vassaux craintifs du grand suzerain qui est à Berlin. En un mot, M. de Bismarck n'a eu d'autre pensée que de pétrir cette grande Allemagne pour en faire une Prusse, pour la marquer à l'effigie des Hohenzollern, en abusant d'une victoire inespérée, en dépassant de tous côtés le droit même qu'il avait accepté pour limite dans sa victoire.

M. de Bismarck, nous en convenons, a été ou a paru être jusqu'ici un habile homme qui a réussi. Il a dompté toutes les résistances, et il s'est moqué à peu près de tout le monde; mais il y a une chose qu'il n'a pas vue ou dont il n'a pas tenu compte, c'est qu'en fondant son œuvre par l'audace et la ruse, il en faisait une menace, et qu'il devait un jour ou l'autre rencontrer la pointe de l'épée de la France. S'il eût été réellement aussi habile qu'il le paraît, s'il eût été un homme d'état véritablement allemand, au lieu d'être un grand joueur prussien, il aurait compris qu'il avait un suprême intérêt à s'entendre avec la France, qui n'est point l'ennemie des grandeurs et des ambitions légitimes de l'Allemagne, qu'il devait tout au moins éviter de froisser un pays dont la tolérance venait de lui être si profitable. On dirait au contraire que M. de Bismarck s'est fait une sorte de périlleux point d'honneur de traiter la France avec un sans-façon poméranien, — d'accomplir quelquefois les choses les plus graves et les plus délicates de la manière la plus irritante. Qu'on se souvienne d'un seul fait. Au lendemain de Sadowa, au moment même où notre gouvernement s'employait de son mieux à la paix et croyait avoir obtenu une certaine victoire, non pas pour lui, mais pour l'Allemagne, en arrêtant la Prusse à la ligne du Mein. M. de Bismarck, menaçant la Bavière, Bade, le Wurtemberg, d'une invasion française, arrachait en secret à ces trois pays les traités militaires qui les inféodaient à la Prusse, c'est-à-dire qui annulaient clandestinement ce qu'on faisait dans les négociations avouées. Ce n'est pas tout, six mois plus tard, un jour où le sentiment patriotique avait parlé dans notre corps législatif et où le gouvernement français en était encore à

invoquer le plus sincèrement du monde les conditions de Prague, le premier ministre du roi Guillaume nous jetait comme un défi ces traités militaires qu'il n'avait plus aucune raison de garder secrets. Disons le mot, avouons-le sans fausse honte, il nous mystifiait en nous montrant qu'avec nos bons offices nous avions travaillé pour le roi de Prusse. M. de Bismarck aime les coups de théâtre, et toutes les fois qu'il a pu les renouveler, il l'a fait, sans s'apercevoir que ces procédés peuvent avoir un succès apparent et momentané, mais qu'ils tournent bientôt contre celui qui les emploie. Toute sa politique, il l'a mise dans la force et dans l'astuce déguisées sous cet entrain de gentilhomme sans scrupules qui se croit tout permis pour réussir, qui est toujours prêt à jouer la destinée de son pays comme sa propre destinée dans une aventure. De tous les hommes d'état qui ont eu un nom dans notre temps, c'est assurément le plus révolutionnaire dans le mauvais sens, et plus que jamais c'est encore une question de savoir s'il aura été un politique supérieur ou un aventurier, s'il a servi son pays ou s'il ne lui a pas préparé quelque effroyable désastre.

Au lieu de travailler à la transformation de l'Allemagne par la liberté, il n'a connu, il n'a employé que la conquête et la violence; au lieu de songer à rendre la grandeur nouvelle de la Prusse compatible avec les justes susceptibilités de ses voisins, avec la sécurité de l'Europe, il n'a eu qu'une préoccupation : asseoir cette grandeur sur la force, annexer pour avoir des soldats, mettre « l'Allemagne en selle » sans doute pour la conduire quelque part, créer en un mot au centre de l'Europe un camp de 1,200,000 hommes. Le résultat le plus clair et le plus criant de cette politique, c'était pour tous les autres la nécessité de s'armer à leur tour, de se mettre en défense. C'est là précisément ce que M. Thiers montrait, il n'y a pas encore un mois, à la veille des événemens actuels, lorsqu'il défendait le contingent militaire de la France, qu'il aurait voulu accroître plutôt que de le diminuer. Que disait M. Thiers? Qu'il ne fallait pas bercer le pays d'illusions en lui laissant croire que nos armemens avaient quelque chose d'extraordinaire, que tout était changé en Europe depuis quelques années, que maintenant, « à la place d'une Allemagne fédérale organisée pour la paix, toute-puissante pour la défense, impuissante pour l'attaque, il y avait une puissance militaire formidable, » ayant à sa tête un homme qui était aujourd'hui à la paix, — on le croyait encore, — mais qui disposait directement ou indirectement de 40 millions d'hommes. M. Thiers montrait avec une netteté décisive qu'il n'y avait pas même à compter sur un désarmement de la Prusse, parce que pour cela il ne suffirait pas que la Prusse réduisît son armée, il faudrait qu'elle brisât la confédération du nord, qu'elle renonçât à ses traités avec la Bavière, avec Bade, avec le Wurtemberg. « Cette confédération, ajoutait-il, ces traités, voilà son armement; elle ne s'en dépouillera pas. » N'est-ce point là justement cette situation de défi, de provocation permanente, dont

nous parlions, — et qui devait fatalement conduire à une crise dont M. Thiers moins que tout autre aurait pu s'étonner, puisque trois jours auparavant il mettait le doigt sur la cause d'où elle pouvait naître à chaque instant? Il y a dans l'histoire de la campagne de 1866, rédigée par l'état-major prussien sous la direction du général de Moltke, un mot jeté lestement dès la première ligne : « la guerre qui a eu lieu entre la Prusse et l'Autriche était une nécessité historique, elle devait nécessairement éclater tôt ou tard. » C'est un trait de philosophie qui dispense de toute justification. Depuis quatre ans, on pourrait dire aussi que la guerre entre la France et la Prusse « devait nécessairement éclater tôt ou tard, » qu'elle était inévitable; mais qui l'a rendue inévitable? Voilà la question. Elle a une double origine, cette guerre; elle a une cause spéciale, immédiate, elle est née d'un incident qui a disparu, de la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne : qui a provoqué cet incident? qui a prétendu abriter sous cette candidature ses velléités envahissantes? La guerre a aussi une cause générale, permanente, la situation armée et agressive de la Prusse, la politique qui prépare l'Allemagne au combat pour une ambition surexcitée au lieu de la conduire à la civilisation par la liberté; qui a fait cette situation? qui a créé cette politique inévitablement offensive? Le cabinet de Berlin a beau appeler le monde en témoignage de son innocence, de ses sentimens pacifiques; il ne peut intervertir les rôles et déplacer la vérité des choses.

En réalité, la France n'a fait que prendre les armes pour sa défense, pour sa sécurité, pour repousser un système qui se présentait à elle sous la double forme d'un incident blessant et d'une menace permanente pesant sur ses frontières. Elle n'a pas cherché une occasion, à laquelle elle ne songeait pas la veille, qu'elle ne pouvait pas même prévoir, elle l'a subie, et dans cette guerre qui commence, qui est pour elle un acte essentiellement défensif, elle ne peut porter aucune pensée de conquête, aucune ambition de prépotence abusive; elle a cet avantage de ne menacer personne et de couvrir de son drapeau bien des intérêts en péril. Sans doute M. de Bismarck, en habile stratégiste qu'il est, peut imaginer des diversions, essayer de noyer la véritable affaire du moment dans des commérages, et tenter toute sorte de coups inattendus destinés dans ses calculs à exciter l'opinion de certains pays contre la France. C'est ce qu'il vient de faire en tirant du plus profond de ses portefeuilles un prétendu projet de traité que la France lui aurait proposé il y a quelques années, et où il n'aurait été question de rien moins que de se partager amiablement la Belgique, la Hollande, l'Allemagne du sud, le Luxembourg, les provinces du Rhin. C'est le prologue avant le drame. Le chancelier de la confédération du nord s'entend visiblement à la mise en scène, et on comprend l'effet momentané qu'a pu produire, notamment en Angleterre, une telle divulgation. Fort bien; notre diplomatie a été un peu naïve, à ce qu'il semble, elle s'est laissé prendre

aux confidences de M. de Bismarck, et elle s'est mise dans le cas d'avoir paru proposer ce qu'on lui avait mille fois suggéré. C'est un petit malheur; seulement M. de Bismarck n'a point réfléchi que s'il réussissait à mettre en lumière l'ingénuité de notre diplomatie, il jouait gros jeu pour lui-même, car enfin qui voudrait désormais traiter confidentiellement avec lui? Nous nous souvenons qu'un jour, aux débuts de la guerre d'Orient, l'Angleterre fut conduite à divulguer les conversations secrètes qui avaient eu lieu entre l'empereur Nicolas et l'ambassadeur britannique, sir Hamilton Seymour; mais dans quelles circonstances se fit cette publication? Il fallut une provocation directe venant de Saint-Pétersbourg, un soupçon jeté légèrement sur l'honnêteté de l'Angleterre. Jusque-là, le cabinet anglais avait gardé le silence le plus scrupuleux, il n'avait rien communiqué même à la France son alliée; encore ces conversations étaient-elles d'une authenticité et d'une exactitude reconnues par l'empereur Nicolas lui-même. Jusque dans une indiscrétion devenue nécessaire, et qui ne pouvait que lui profiter, l'Angleterre montrait la plus parfaite mesure. C'est ainsi que procède un grand et sérieux gouvernement. M. de Bismarck, lui, fait d'un ton dégagé son espièglerie tudesque, il promène dans les journaux des chiffons de papier arrachés par subterfuge à l'honnête confiance d'un de nos diplomates écrivant sous sa dictée, — et ces fameux papiers révèlent que la France aurait demandé à la Prusse la cession de la Belgique! Qu'on ait parlé quelquefois de la Belgique, voilà en vérité un grand secret. Qui donc ignore dans la diplomatie qu'il fut un temps où c'était justement M. de Bismarck qui disposait ainsi sans façon de cette pauvre Belgique? Il promenait ses offres partout, à Biaritz et à Paris; il pressait le gouvernement français de mettre la main sur ce « nid de démagogues, » — bien entendu à condition qu'on le laisserait faire de son côté, et il suffit de la moindre réflexion pour comprendre d'où pouvait venir une telle initiative. Que ce soit après ou avant Sadowa, — et les offres ont été faites après comme avant, — la question n'a pas plus de valeur. Imagine-t-on la France sollicitant la Belgique de M. de Bismarck, à qui elle n'appartenait pas, en laissant à la Prusse l'Allemagne du sud ou la Hollande! Imagine-t-on la France offrant à la Prusse 300,000 hommes, lorsqu'il est connu de tout le monde aujourd'hui que, malheureusement enchaînée ou épuisée par le Mexique à cette époque, elle ne pouvait pas même réunir une armée suffisante d'observation vers le Rhin! Imagine-t-on enfin ce Tilsitt clandestin où l'on se distribue des territoires, non-seulement la Hollande, l'Allemagne du sud, mais la Suisse française, un morceau du Piémont, que savons-nous encore? C'est bon pour ceux qui ont pris la Silésie parce qu'ils voulaient la Silésie, qui gardent sans droit les dépouilles du Danemark, qui accusaient l'Autriche de les provoquer, de les menacer, lorsque M. de Bismarck, passant par Paris trois mois avant, disait, avec sa brutalité moqueuse, qu'il avait mis « sa marmite

sur le feu. » Franchement ce ne sont là que d'indignes commérages de cabinets particuliers, et l'essentiel est que les suggestions relatives à la Belgique n'aient jamais été écoutées à Paris, ni après ni avant Sadowa.

Cette tentative hardie et bruyante a pu plaire un instant au génie brouillon qui conduit aujourd'hui la fortune des Hohenzollern; elle ne change pas le rôle de la France dans la crise qui s'ouvre. Ce rôle est aussi simple que sérieux; il exclut toute idée de conquête ou de menaçante prépondérance. La Belgique, on le sait bien, n'a rien à craindre, elle est en sûreté de notre côté, sous les garanties des déclarations récemment faites à l'Angleterre, et ce n'est pas même contre l'Allemagne, quoiqu'elle soit aujourd'hui tout entière sur pied, que nos armes sont dirigées. En vérité, ce n'est point un vain mot que l'empereur a mis dans sa proclamation au peuple français, lorsqu'il a dit que nous ne faisions pas la guerre à l'Allemagne. Quel intérêt aurions-nous à menacer ou à diminuer l'indépendance germanique, à prétendre imposer aux Allemands l'ancienne confédération ou une confédération nouvelle? L'Allemagne est parfaitement libre de constituer sa nationalité comme elle l'entendra, et la guerre actuelle n'a certes point le caractère d'une intervention sournoise dissimulant l'arrière-pensée d'entraver les transformations qui s'accomplissent au-delà du Rhin. Entre la France et l'Allemagne, également grandes, ayant chacune un génie distinct, il ne peut y avoir ni animosités permanentes ni jalousies vulgaires, il n'y a que des malentendus d'un moment fomentés par une ambition intéressée à rallier autour d'elle toutes les surexcitations patriotiques en faisant croire à toute sorte de projets de conquête. Ce que la France est réduite à combattre aujourd'hui, ce n'est pas cette grande nation germanique qui vit par le travail, par la paix, par l'intelligence, c'est cette politique qui n'en est plus à dissimuler ses desseins de prépondérance, qui fait de l'Allemagne elle-même une conquête à son profit, qui depuis quatre ans assiége la France de ses armemens, de ses forteresses, de ses menaces, de ses défis, et crée en Europe cet état de tension violente où l'on est toujours à se demander d'où va venir l'orage. Ce que la France poursuit de ses vœux comme de son épée, ce n'est pas la conquête, c'est la sécurité dans des frontières mises à l'abri de toute insulte, c'est une paix sérieuse qui puisse durer, où sa grandeur naturelle puisse se déployer paisiblement, sans être obligée de se cuirasser, sans menacer les autres, sans être exposée elle-même, et c'est ce qui fait que cette guerre, qui « devait nécessairement éclater tôt ou tard, » que la France n'a point provoquée, garde et gardera le caractère d'un acte de protection et de défense pour les intérêts européens comme pour les intérêts français.

Pourquoi la guerre a-t-elle été si subitement populaire et a-t-elle entraîné le pays tout entier? Justement parce qu'on sent que l'ambition n'est point dans notre camp, qu'elle est dans le camp prussien. C'est la

force morale qui précède la force de nos bataillons. Qu'on admette le succès de nos armes : pour quel intérêt, pour quelle indépendance, pour quelle sécurité cette victoire est-elle une menace? Nous sommes dans cette condition heureuse d'avoir à stipuler pour les autres bien plus que pour nous-mêmes, et l'hypothèse la plus exagérée, qui serait celle d'une garantie plus efficace de notre frontière du nord-est, n'a rien certes qui puisse inquiéter les patriotismes. Qu'on admette au contraire le succès de la Prusse : on peut bien compter que son appétit grandira avec sa situation, et qu'elle ne se tiendrait pas pour satisfaite de ce qu'elle a. On ne l'a pas retenue en 1866, on n'a pas pu l'arrêter dans ses envahissemens pendant ces quatre ans de paix; on ne pourrait assurément pas la retenir après une victoire nouvelle, qui exalterait son orgueil en faisant d'elle la première puissance du continent. Le Danemark serait définitivement et inévitablement perdu. On a beau lui promettre aujourd'hui ce qu'on a refusé de lui rendre depuis quatre ans; le Danemark sait pour l'avoir éprouvé ce qu'il peut attendre de la Prusse, la foi qu'il peut attacher à une parole venue de Berlin, et, quelque envie qu'ait l'Angleterre de retenir le cabinet de Copenhague, elle n'a pas pu lui donner une garantie particulière qui, au moment présent, serait une infraction à la neutralité dans laquelle elle se renferme elle-même. L'Angleterre peut peser sur le Danemark, elle ne peut guérir sa blessure, pas plus qu'elle ne peut lui faire oublier ce qui l'attendrait le jour où le drapeau français cesserait de le protéger de loin ou peut-être de près aujourd'hui. La Hollande ne serait pas moins exposée, elle resterait immédiatement livrée à ces convoitises prussiennes qui cherchent une issue vers la mer, qui rôdent depuis longtemps autour du Zuiderzée, et qui trouveraient certes de bonne prise les colonies néerlandaises. Ce qui reste de populations allemandes à l'Autriche ne tarderait pas à subir l'attraction de la victoire prussienne, et l'empire austro-hongrois en serait bientôt pour quelque démembrement nouveau. L'Allemagne du sud elle-même, que deviendrait-elle? Elle achèverait certainement de disparaître. La Bavière serait singulièrement naïve, si elle comptait beaucoup sur la promesse que la Prusse paraît lui avoir faite de lui laisser son indépendance; ce serait dans tous les cas probablement l'indépendance de la Saxe. Les Allemands du sud sentent bien le péril; aussi témoignaient-ils une joie singulière le jour où l'on pouvait croire un instant que la crise serait conjurée par la renonciation du prince de Hohenzollern, ils ne se souciaient guère d'être enrôlés dans l'armée prussienne. Peut-être en se hâtant, en donnant aussitôt toutes les assurances qui sont dans l'esprit de la politique française, aurait-on pu à ce moment fugitif retenir tout au moins la Bavière et le Wurtemberg. L'Allemagne du sud a été entraînée par la pression venue de Berlin. Maintenant il faut attendre. C'est à la première bataille de faire revivre chez les Allemands du sud ce sentiment inquiet d'une indépen-

dance qu'une victoire prussienne ferait assurément disparaître. Il n'est point impossible qu'un succès de notre armée ne soit le moyen diplomatique le plus efficace de convaincre ces populations du désintéressement de la France et de les ramener à la vérité. Tous ces intérêts menacés sont nos complices, s'ils ne sont pas de fait avec nous dans la guerre, et, si même quelques-uns sont contre nous, ils profiteront de notre victoire.

Que feront les autres pays? Pour tous, la neutralité semble devoir être le mot d'ordre. Le mot de neutralité, il est vrai, peut cacher des nuances de sentimens assez différentes, depuis la sympathie secrète jusqu'à une inquiétude un peu agitée. L'Italie ne se séparera pas certainement de la France dans la neutralité amicale qu'elle observe. Les partis extrêmes ont pu essayer quelques manifestations. Le gouvernement, les libéraux modérés, par qui l'indépendance italienne existe, savent bien que pour leur pays la France est l'alliée permanente, sérieuse, efficace, que l'alliance de la Prusse n'a été qu'un accident favorisé par notre politique elle-même, et que, par une invincible solidarité, l'Italie serait peut-être la première à ressentir le contre-coup d'une défaite française. Entre les deux pays, il n'y avait qu'une difficulté, ou tout au moins une cause de malaise possible, l'occupation d'une partie de l'état pontifical par une de nos divisions. Cette cause disparaît aujourd'hui, nos soldats, laissés jusqu'ici à Civita-Vecchia, vont rentrer pour aller camper sur le Rhin, et la cour de Rome, convenons-en, a fait ce qu'elle a pu pour hâter cette résolution. Lorsque le pape réunissait le concile, il ne se doutait pas que ce dogme de l'infaillibilité, auquel il attachait tant de prix, serait proclamé au bruit d'une formidable guerre, et qu'il nous aiderait à sortir d'un embarras inextricable. L'infaillibilité est proclamée aujourd'hui malgré les efforts de vingt-cinq de nos évêques, qui ont fini par s'abstenir, et nos soldats sont rappelés. Entre la France et l'Italie, il ne reste qu'un sentiment renaissant de solidarité, et le ministre des affaires étrangères de Florence, M. Visconti-Venosta, donnait lui-même l'autre jour sa vraie signification à l'attitude italienne en s'élevant avec autant d'éloquence que de fermeté contre toute politique qui saisirait cette occasion de créer des embarras à la France. L'Autriche aussi est neutre, elle ne laisse point d'être embarrassée, non pas dans ses sentimens, qui ne peuvent la rapprocher de la Prusse, son ennemie intime, mais dans sa conduite. Si elle se prononce, elle risque de froisser ses populations allemandes, sans parler d'autres dangers; si elle reste immobile, elle est exposée à jouer le rôle de la France en 1866, et en fin de compte elle semble devoir se borner pour le moment à réunir un corps d'observation de 50,000 hommes en Bohême. L'Autriche, quoique ayant tous ses intérêts avec la France, ne fait rien parce que, si elle avance d'un pas, elle peut attirer la Russie, et la Russie à son tour, quoique naturellement bienveillante pour la Prusse, n'avance pas davantage, parce que

si elle prend parti, elle donne évidemment le signal à l'Autriche, peut-être aussi parce qu'elle n'est rien moins que prête pour entrer dans cette guerre. Elle ne s'engagerait sans doute que si elle voyait une occasion favorable de reprendre son chemin vers l'Orient; mais alors Russie et Prusse rencontreraient probablement devant elles la coalition de l'Europe tout entière. L'Espagne, après avoir mis le feu, a eu le bon sens de se retirer de l'incendie en reprenant son attitude naturelle de bonne amitié envers la France. Quant à l'Angleterre, elle a été évidemment mécontente et froissée de cette explosion; elle a fait ce qu'elle a pu pour l'empêcher. Lord Granville à Londres, lord Lyons à Paris, ont multiplié les efforts jusqu'à la dernière heure; ils n'ont pas réussi, et, en dehors même de toute considération d'humanité, c'est toujours pour l'Angleterre une déception de ne pouvoir empêcher une guerre dont ses intérêts ont nécessairement à souffrir. Ce sentiment d'amertume, on ne peut le nier, il s'est produit plus vivement dans le peuple anglais que dans le gouvernement, et les journaux ont exprimé ce sentiment avec la liberté et l'âpreté dont ils usent quelquefois. Au fond cependant la neutralité de l'Angleterre, promulguée par une déclaration de la reine, ne peut qu'être bienveillante pour la France. Beaucoup des intérêts que nous défendons, que nous aurons à sauvegarder, sont des intérêts chers à l'Angleterre aussi bien qu'à la France. D'un autre côté, les rapports commerciaux qui unissent les deux pays ont pris assez d'extension et de puissance pour qu'il ne soit pas facile désormais d'ébranler cette entente de tous les jours qui est devenue une heureuse habitude. Par le fait, la neutralité de l'Angleterre, telle qu'elle a été expliquée par lord Granville dans le parlement, n'est point une faiblesse pour nous, elle est plutôt une garantie. Ainsi au moment où s'engage ce duel redoutable entre la France et la Prusse, toutes les situations se dessinent. Parmi ces neutralités qui s'affirment, les unes sont secrètement sympathiques, les autres, sans être malveillantes, sont plus froides; toutes sont d'accord pour éviter de compliquer cette guerre que rien n'a pu prévenir.

Et maintenant qu'elle aille combattre, cette armée gardienne et messagère des destinées de la France qu'un mouvement irrésistible a emportée de toutes les parties du pays vers le Rhin. Assurément, en ces quelques jours une prodigieuse activité a été déployée : une masse immense a été jetée aux frontières avec tous ses moyens de guerre, son artillerie, ses munitions, ses vivres, et tout cela s'est accompli, sous l'intelligente impulsion du maréchal Le Bœuf, avec une sorte de régularité foudroyante, avec un ordre singulier dans l'impétuosité. Nous les avons vus partir, ces bataillons, la nuit, le jour, leur drapeau mutilé en tête, au milieu d'une population frémissante, et ce qui était fait pour frapper, ce n'était pas cette effervescence populaire qui depuis deux ou trois semaines remplit nos rues, qui n'est pas toujours sérieuse; c'était l'atti-

tude calme et simple de ces soldats portant sur leur visage bronzé la mâle résolution d'hommes qui sentent qu'ils vont remplir le plus grand de tous les devoirs, qui acceptent d'avance avec un tranquille héroïsme la mort obscure pour leur pays. Ce sentiment viril et résolu, on le voyait partout, chez le simple fantassin, chez nos officiers, et il se retrouve dans la proclamation par laquelle l'empereur a signalé son arrivée au camp. Dans cette armée, qui a la nation tout entière derrière elle, n'aurait-on pas pu faire une place à ce vieux soldat qui demandait à servir une dernière fois la France, au général Changarnier? On n'a pas cru pouvoir lui accorder ce droit de combattre au premier rang qu'il sollicitait comme une faveur. Assurément nos jeunes généraux ne se seraient pas plaints de voir reparaître parmi eux ce vétéran de nos guerres d'Afrique, et c'eût été le signe le plus frappant de l'oubli de toutes les dissensions, de l'alliance de toutes les opinions devant l'ennemi. Quoi qu'il en soit, tout est prêt désormais, et le signal de la marche en avant est peut-être déjà donné. Moralement la France soutient encore une fois ce qu'elle a si souvent soutenu, le droit des indépendances, la sécurité de tous; c'est la politique dont elle ne doit point dévier pour garder toute sa force devant l'Europe, et jamais cause plus juste n'aura été défendue par une plus admirable armée. Et quant à nous, qui ne sommes point dans les camps, il y a aussi un devoir, c'est de suivre les événemens pour les éclairer sans cesse, de rassembler nos efforts pour tenir tête à l'orage et de faire de l'intelligence française l'auxiliaire de notre armée. Il faut montrer à tous, aux amis et aux ennemis dispersés dans le monde, que, lorsque la France combat, elle ne cesse pas de penser, de poursuivre ces travaux de l'esprit qui font aussi sa noblesse et sa force.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

L'Opéra-Comique semble enfin tenir un succès. *L'Ombre* est une pièce à quatre personnages, presque sans spectacle, mais qui, due à la collaboration des auteurs de *Martha,* tire surtout son intérêt d'une parfaite habileté de mise en œuvre. Il se peut que les élémens ne soient pas toujours neufs, que cela rappelle par momens *le Déserteur, le Val d'Andorre,* que telle situation vous fasse songer au *Premier jour de bonheur,* à *la Petite Fadette*, on n'en doit pas moins reconnaître un talent particulier dans la manière dont est conduite cette action ingénieuse et concentrée de parti-pris, sans que le tour de force s'y laisse sentir. Toujours est-il que le musicien ne saurait demander mieux; tous les motifs dont peut aimer à s'inspirer un auteur d'opéras-comiques se trouvent là, et,

si les couplets ne manquent point, si la romance s'épanouit tout à son aise, une place très convenable est aussi faite aux morceaux de haute lisse, lesquels ont ce rare mérite de ne jamais dépasser les proportions du lieu. Du reste, M. de Flotow sait ce qu'il veut et ce qu'il peut. A quelqu'un qui lui parlait d'écrire pour l'Opéra, il répondait un jour : « C'est trop grand pour moi; tout au plus si ce que j'ai de souffle dramatique irait jusqu'au finale de la *Lucie;* au-delà, je n'entrevois rien ! »

C'était se juger en homme d'esprit, et la partition de *l'Ombre* vient juste à propos pour témoigner que chez M. de Flotow la théorie et la pratique vont ensemble. Impossible d'avoir une idée plus nette de l'opéra-comique d'à présent. Meyerbeer voulait trop, les autres ne veulent pas assez, M. de Flotow, dans *l'Ombre,* a donné la vraie note. Une fois son cadre adopté, il s'y meut en pleine distinction, il y est chez lui, c'est de la musique intime et en même temps très brillante, émue et non élégiaque, honnête surtout, et qui vous repose des sonorités creuses des praticiens à la journée. Vous respirez une atmosphère musicale, vous suivez un plan déterminé, et tandis que vous goûtez délicatement ces mélodies d'une grâce charmante, ces *rentrées* d'une adresse exquise, d'autres curiosités appellent votre attention sur l'orchestre, d'une résonnance bien tempérée, l'orchestre d'un homme qui en sait assez pour n'avoir pas besoin de chercher à faire croire qu'il en sait plus que tout le monde. Nulle part mieux que dans le quatuor du second acte, cette ingéniosité d'artiste ne vous captive; le mouvement alerte et vif qui termine ce délicieux morceau est un chef-d'œuvre d'agencement. Qui jamais se douterait qu'un Allemand puisse avoir tant d'esprit en musique, et que le même pays qui a produit M. Richard Wagner ait donné naissance à M. de Flotow, l'enjouement, la verve et le badinage en personne? Il est vrai que ce Parisien a parfois des ressouvenances du pays, ce qui fait ce mélange de deux styles contraires se fondant ensemble dans la demi-teinte d'un germanisme un peu affadi où la rêverie de Schubert a passé.

On s'est jusqu'ici beaucoup trop préoccupé de *Martha* en parlant de *l'Ombre.* A côté d'une grande abondance mélodique et d'une foule de choses ménagées en vue du succès, la nouvelle partition contient des pages d'une émotion plus accusée. J'estime à leur valeur ces chansons que le parterre acclame, ces romances qu'il lui faut absolument entendre plusieurs fois, tout cela est fort joli et sert à montrer la souplesse d'un talent et son habileté à dire des lieux-communs aussi bien et même mieux que les autres; mais cette partition de *l'Ombre* a des qualités d'un ordre supérieur, je veux parler de ces nombreux complémens de scènes traités en *mélodrame,* et qui sont des morceaux d'orchestre et de style : par exemple la paraphrase qui termine le premier acte, indiquant en ses diverses périodes de rêvasserie le sommeil du per-

sonnage, tandis que l'orage commence à gronder. C'est dans ce demi-romantisme que la muse du compositeur semble retrouver sa nationalité; le reste, cette pétulance d'esprit, cet entrain, cette folie dansante, lui viennent de son éducation toute française. Changez les conditions de l'existence, faites du pauvre Schubert un gentilhomme; placez au sein de la société parisienne ce génie mélodique d'un germanisme si profond, et peu à peu l'accent originel s'effacera, *la Belle Meunière, la Religieuse, le Roi des aulnes, la Sérénade,* s'en iront en opéras-comiques, et vous n'aurez qu'un Boïeldieu de plus. Qui sait même ce qui serait arrivé, si M. Richard Wagner, alors qu'il battait l'estrade à l'aventure, eût vu s'ouvrir les portes de Favart, et si le moindre succès l'eût accueilli? M. de Flotow est peut-être le seul homme de la société devenu artiste que le public ait franchement adopté. Cet éloignement instinctif dont tant d'autres noms plus ou moins princiers eurent toujours à souffrir n'a jamais existé pour l'heureux auteur de *Martha.* Horace pressentait cette musique lorsqu'il mettait au bout de son vers ce *dulcia sunto,* éternelle excuse des Cimarosa, des Scribe, des Auber et des Flotow, si ce qui nous amuse honnêtement avait jamais besoin d'être excusé. Boïeldieu avec *la Dame blanche,* Auber avec *Fra Diavolo,* Adam avec *le Postillon de Lonjumeau,* Flotow avec *Martha,* ont procuré à notre pauvre espèce plus d'heures agréables que n'en sauraient donner les chefs-d'œuvre des Olympiens. Honorons les grands; mais ne dédaignons pas les petits, et souvenons-nous que dans le royaume de l'intelligence il y a plus d'une province : les grands ont pour eux l'expression du sublime, qui est éternel; les autres ont ce qui charme, ce qui distrait et parle aux sens. Je veux bien croire que les maîtres *chanteurs de Nuremberg* et *la Walkyrie* soient le dernier terme de l'art, je mets cependant une condition à mon acte de foi, une seule, c'est que M. Richard Wagner suspendra son œuvre des sept jours seulement pendant un quart d'heure, le temps d'écrire le quatuor de *Martha* ou les vingt premières mesures de l'ouverture des *Diamans de la Couronne.*

C'est le propre de cette musique de ne point faire appel aux passions esthétiques et de n'avoir simplement pour objet que notre plaisir. Ce but, elle l'atteint et par ses agrémens mélodiques et par le bon ensemble de l'exécution à laquelle le Théâtre-Lyrique en vacance est venu prêter son contingent. La pièce est jouée comme elle pourrait l'être au Gymnase; on y assiste à la romanesque aventure d'un officier de l'armée des Cévennes qu'on croit mort et qui ne l'est pas. Le capitaine de Rollecourt, condamné pour délit militaire, a été bel et bien passé par les armes et ne s'en porte que mieux, grâce aux mesures conservatrices d'un ami qui a sagement fait enlever les balles des mousquets. Sauvé, le beau militaire se retire dans un coin de la montagne, et là, nous le voyons couler des jours sans nuages entre une jeune veuve fort accorte, son hôtesse, qui ne demanderait qu'à l'épouser, et le docteur Antoine

Mirouet, brave homme toujours en train de monter sur sa mule ou d'en descendre, expansif, essoufflé, le cœur sur la main et la chanson aux lèvres. Tout marche à souhait dans ce ménage à trois, lorsqu'une jeune servante, entrée en place le soir même, se sent tout à coup prise d'un « trouble involontaire » à la vue de son nouveau maître, et croit reconnaître en lui le fier seigneur tombé naguère sous le terrible feu de peloton. Osons dire les choses comme elles sont : Jeanne, sans se l'avouer, adorait le comte de Rollecourt, et l'humble vassale porte en son cœur désormais le souvenir ému de celui que, vivant, elle n'avait pu apercevoir sans l'aimer. Dans cette espèce d'artiste amateur dont elle lave les assiettes, la mystique servante s'imagine voir l'ombre du jeune seigneur : une ombre dans un personnage que représente M. Montjauze, si bien nourri, si plantureux! Avec un peu moins d'exaltation, Jeanne aurait assurément découvert tout de suite ce qui d'ailleurs ne va pas tarder à se manifester. Le sculpteur Fabrice n'est point un vain fantôme. Saluons en lui le véritable descendant des Rollecourt, dont il finit par endosser l'uniforme pour retourner se faire une bonne fois fusiller! Au sein de sa félicité, une affreuse nouvelle est venue l'atteindre; l'ami plus généreux encore que coupable, qui naguère organisa le simulacre d'exécution, va payer de son sang l'escamotage, et le capitaine, qui ne connaît que son devoir, court se livrer en toute hâte. Jeanne, en prière auprès d'une croix, le voit passer au clair de lune et plus que jamais le prend pour son ombre. Entre cette jeune fille et cette illusion en frac bleu de ciel galonné d'argent, un duo d'amour s'engage, dramatique, éperdu comme dans *les Huguenots* : « Raoul, où courez-vous? » L'infortunée Jeanne supplie, implore et s'épuise en efforts redoublés pour retenir l'ombre qui lui résiste en ébranlant le plancher sous le poids de ses bottes fortes et bientôt la laisse inanimée et s'éloigne en s'écriant, toujours comme dans *les Huguenots* : « Dieu veille sur ses jours! Dieu secourable! » Ne désespérons pas : tant d'amour, de dévouement aura sa récompense; le maréchal de Villars signe la grâce du vertueux capitaine, et, plus heureuse que celle de Banquo, cette ombre-là reviendra s'asseoir au banquet des fiançailles, sans que la moindre tache funeste empourpre la blancheur immaculée de son jabot. La poétique en usage à l'Opéra-Comique n'admet point les sombres dénoûmens. Il faut que le public soit pleinement rassuré sur le sort de ses personnages, qu'il sache d'avance que les gens tués se portent bien, et que si d'aventure on fusille quelqu'un, c'est qu'il doit en réchapper. Ceci a l'air d'une plaisanterie, et cependant rien de plus inexorable que cette loi. Je citerais au besoin une charmante partition, connue, applaudie de toute la société parisienne, dont tout le monde veut, chanteurs et directeurs, et qu'on ne jouera point avant le jour où quelque ingénieux librettiste aura trouvé moyen de faire que le secrétaire d'ambassade Roméo Montaigu,

chevalier des ordres, épouse au dénoûment, par-devant notaire, Mlle Juliette Capulet.

Revenons à *l'Ombre*. Ce petit drame à la Kotzebue est juste ce qu'il fallait à la musique. L'auteur a fort habilement travaillé à mettre en toute lumière la nature un peu complexe de ce Parisien du Meklembourg qui s'appelle M. de Flotow. On ne sait point assez ce qu'une pareille besogne a de difficile, et quel talent spécial elle exige de ceux qui s'y appliquent; les plus habiles, et, comme on dit en argot de coulisse, les plus malins, s'y cassent le nez. Nous avons vu les jolis chefs-d'œuvre qu'a produits dans ce genre M. Sardou lorsqu'il s'en est avisé, et les jolis succès que sa collaboration a valus à ses musiciens. Le vrai maître en ce style fut Sedaine, dont l'art, agrandi, fouillé, développé par Scribe, s'est transmis à toute une génération d'hommes d'esprit que M. de Saint-Georges reste aujourd'hui presque seul à représenter. Une littérature peut avoir ses défaillances et prêter beaucoup à la plaisanterie, il n'en est pas moins vrai que le succès a toujours raison au théâtre comme ailleurs, et tous les sarcasmes du monde n'empêcheront pas M. de Saint-Georges d'être l'auteur de *la Fille du Régiment* et de *Martha*, les deux opéras les plus populaires qui existent en Europe.

L'Ombre aura-t-elle un aussi beau destin? Pourquoi pas? Rien ne s'y oppose que la température excessive qui règne à cette heure; mais les grandes chaleurs passeront, et le public alors pourra jouir tout à l'aise de cette partition, très convenablement interprétée. M. Meillet, qui joue le rôle du brave docteur Antoine, est un de ces comédiens comme l'Opéra-Comique en a souvent formé. C'est là en effet une école bien française, d'où sortent plus de bons acteurs que de chanteurs. A la voix qui sombre et disparaît, survit le talent du geste et de la diction, et vous avez alors des artistes qui, comme M. Mocker, M. Couderc, peuvent, jusque dans leurs vieux jours, occuper la scène aux applaudissemens des vrais connaisseurs.

M. Monjauze m'a paru outre-passer un peu les conditions de l'Opéra-Comique, il force la note et le geste; c'est trop de fougue pour l'endroit. Plus de calme, capitaine, nous ne sommes plus à *Rienzi*. Ces redondances et ces éclats sont le mauvais côté de la voix de M. Monjauze. Il devrait chanter tout le rôle comme il chante la romance du troisième acte, en développant sans fatigue les cordes tendres et sympathiques.

Il n'y a rien de tel que la beauté pour se prêter à tous les costumes; soyez d'abord jolie, et le reste vous sera donné par surcroît. Qu'importent à Mlle Marie-Roze ces habits de mendiante dont toute autre qu'elle s'effaroucherait? Sa coquetterie, loin d'en souffrir, y trouve au contraire un nouveau ressort. Quand elle paraît, gracieusement emmitouflée dans sa capeline de bure noire, vous diriez une *pieta* de Boucher, une de ces Madeleines qui portent au menton la mouche assassine, et dont le repentir glorifie le péché. Par le talent qu'elle déploie dans le rôle de

Jeanne, Mlle Marie-Roze vient de prendre à l'Opéra-Comique une position toute nouvelle. On ne traverse pas inutilement la grande scène de la rue Le Peletier. C'est toujours la jolie Djelma du *Premier jour de bonheur,* mais ayant chanté Marguerite et formé son style à l'école de Wartel. Mlle Priola, dans cette interprétation de *l'Ombre,* accapare la plus grosse part du succès, et c'est elle qui en mérite le moins. Pas un de ses trilles ne tient, tout ce qu'elle risque est défectueux. Dans le quatuor du premier acte, sa voix ne cesse d'être au-dessus du ton. Et quelle assurance imperturbable! quel radieux aplomb! Il semble qu'elle attache un panache à ses fausses notes. De pareils succès vous rendent mélancolique. Qu'est-ce donc que l'art du chant? que vaut l'étude? Vraiment l'engouement du public par momens vous stupéfie; il va s'exclamer d'admiration aux plus mauvais endroits, négliger les beautés, prendre le clinquant pour de l'or et payer le plus vulgaire casse-cou des mêmes applaudissemens redoublés qu'il donnerait aux vocalises d'une Damoreau ou d'une Miolan!

Un opéra qui s'intitule le *Kobold* risque au moins de manquer d'à-propos en ce moment. On voit tout de suite à la couleur de cet agréable petit acte que la scène devait d'abord se passer en Allemagne; les auteurs, vu les circonstances, l'ont transportée en Alsace, ils auraient pu tout aussi bien la mettre en Écosse et nommer leur pièce *Trilby* ou *le lutin d'Argyll.* Car c'est encore et pour la centième fois l'histoire d'un de ces démons du foyer si connus dans la bibliothèque bleue de l'Opéra-Comique. Sans trop savoir pourquoi le théâtre s'était attaché une danseuse, il a fallu la faire débuter, et trois auteurs de bonne volonté se sont rencontrés pour composer tant bien que mal cet intermède moitié opéra moitié ballet. Mlle Trévisan, qui joue le *Kobold* en question, s'agite et pirouette démesurément; on lui voudrait plus de sveltesse et d'élégance, plus de naturel surtout, car pour de l'entrain elle en a de reste; mais que tout cela est incorrect! Ses ronds de jambe, ses pointes vous font penser aux cadences de Mlle Dalti, aux gammes chromatiques de Mlle Priola, c'est le chevrotement dans la danse. On peut dire de Mlle Trévisan qu'elle a le diable au corps, ce qui, dans un rôle de lutin, n'est cependant pas à dédaigner. A la place du directeur de l'Opéra, nous n'engagerions peut-être pas Mlle Trevisan sur la foi d'un pareil début, mais nous confierions à coup sûr la musique d'un prochain ballet à l'auteur de cette partition. Encore un prix de Rome, ce M. Guiraud est plein de promesses, si j'en juge par une introduction très finement instrumentée avec un joli dessin de violons rappelant un peu *l'Ambassadrice,* par les couplets de la jeune fille pendant le repas de noces, et surtout par une scène de ballet très réussie où le gnôme se livre à ses petits maléfices. M. Léo Delibes, dans *Coppélia,* n'a certes pas la main plus habile, et comme valeur mélodique c'est bien autrement distingué.

Londres est en cette saison le grand marché musical européen. En

quinze jours que vous y restez, vous assistez à des spectacles de nabab: la Nilsson dans *Otello* et dans *Mignon*, la Lucca dans *Fra Diavolo*, et puis les oratorios de Hændel, des concerts où vous passez en revue tous les virtuoses du monde, et dont les interminables programmes se déroulent jusqu'à terre comme la liste des maîtresses de don Juan. Les Anglais ont dans tout ce qu'ils font quelque chose de Gargantua; leur dilettantisme ressemble à leur appétit, ils peuvent se bourrer impunément, et des séances matinales de cinq heures ne les empêchent pas plus d'aller le soir à l'opéra que leurs *lunchs* copieux arrosés d'ale et de xérès ne les empêchent de bien dîner. Christine Nilsson fait une Desdemona très originale, très piquante, coquette à la fois et dramatique. La grâce, la familiarité de sa personne, restituent son naturel à cette figure que la Krauss maintient peut-être trop sur la hauteur, et qui descendue d'un degré se rapproche davantage de la vérité shakspearienne. C'était là du reste l'interprétation de la Malibran, que Mlle Nilsson rappelle, comme Gabrielle Krauss rappelle la Pasta. Loin de nuire aux grands effets du drame, cette manière de concevoir le rôle les prépare par le contraste, et quand viennent les momens tragiques, la cantatrice grandit à vos yeux soudainement. C'est ce qui arrive à la fin du second acte, lorsque Desdemona éperdue s'élance au-devant des amis d'Otello en les interrogeant sur l'issue du combat avec Rodrigue. Mlle Nilsson excelle à rendre cette scène, elle y est héroïque; ce cri sublime : *o gioia!* ne fut jamais poussé d'une voix plus vibrante, plus émue. J'ai dit le mot et ne le retire point. Mlle Nilsson déploie là des qualités inconnues à Paris, où nous ne l'entendions que dans Ophélie ou dans Alice, car cette atmosphère de Londres est bien autrement favorable aux chanteurs que la nôtre. Chaque jour leur amène un rôle nouveau; ils jouent, ils essaient tout à leurs risques et périls, devant un public enthousiaste, lorsqu'il n'est pas indifférent, un public où c'est l'esprit de *fashion*, l'esprit du monde qui domine, tandis que chez nous c'est avant tout du journalisme qu'ils se sentent justiciables, et ce pouvoir hautain, gouailleur, cassant, qui fait et défait les réputations en quelques heures, les intimide ou les éloigne. La Lind ne voulut jamais l'affronter, peut-être sera-t-il cause encore que nous n'aurons point la Lucca. En voilà une cependant que l'Opéra devrait engager à tout prix. C'est assurément la cantatrice la plus complète qu'il y ait aujourd'hui; on en peut rencontrer de plus brillantes, mais de plus parfaites, non. Elle est la seule qui tienne tête à tous les répertoires, la seule capable de jouer ce soir *l'Africaine* et demain Zerline dans *Fra Diavolo;* avec cela, une intonation infaillible, une façon typique d'émettre et de poser la voix, point d'escamotage ni d'efforts, la maestria, l'aplomb même s'appuyant sur la loyauté des procédés. *Ça y est,* disent les peintres devant un tableau qui les *empoigne*. C'est ce mot d'atelier, tout trivial qu'il puisse être, qui

vous vient aux lèvres quand vous avez pendant toute une soirée étudié la physionomie de cette admirable artiste.

Tout à l'heure, en nous occupant de M. de Flotow, la mémoire nous revenait d'un musicien qui fut son ami et lui ressemblait par plus d'un trait, de cet Albert Grisar, mort en laissant à l'auteur de *Martha* le soin de terminer une partition de *Riquet à la houppe*. Albert Grisar, sur lequel M. Arthur Pougin vient d'écrire tout un volume (1), n'avait rien de ce qui d'ordinaire tente les biographes; son existence fut ce qu'on peut imaginer de plus tristement bourgeois, et, d'autre part, je défie l'amateur d'esthétique le plus convaincu, le plus disert, de trouver en pareil sujet matière à théorie, je ne vois pas quelles idées on pourrait bien remuer à propos de *Gilles ravisseur* ou de *Monsieur Pantalon*, des *Amours du diable* ou du *Chien du jardinier*. Ce qu'on peut dire de cela, c'est que c'est un art aimable, ingénieux, plein d'entrain, de malice et d'esprit, guilleret et point graveleux; mais quand vous avez ainsi parlé, vous avez rempli tout le devoir de la critique, et c'est vraiment trop de cérémonie que de vouloir appliquer à ces sortes de choses les procédés de discussion dont on userait envers Mozart et Beethoven. On ne commente pas un vaudeville, on s'en amuse quand on peut, et tout est dit. L'auteur de ce livre a des qualités d'observation, ce qu'il écrit porte la marque d'une nature cultivée, et vous reconnaissez en le lisant que vous n'avez point affaire à l'un de ces musiciens éconduits qui, faute de mieux, s'improvisent littérateurs. Une fois lancé dans ce joli volume, vous allez jusqu'au bout, alléché que vous êtes et par les agrémens typographiques où le bibliophile se trahit, et par les curiosités souvent puériles du dilettante. Cela finit par vous intéresser de regarder comme on s'y prend pour couper de la sorte un cheveu en quatre, et le sourire vous gagne en voyant tant de zèle et de généreuse conviction se dépenser en minuties, comme quand, à propos des *Laveuses du couvent*, l'auteur s'écrie : « Ce n'est point une romance dans la véritable acception du mot, et l'on se demande pourquoi les auteurs ne l'ont point qualifiée de ballade. »

M. Arthur Pougin a beau s'évertuer à vouloir rendre son héros sympathique; il n'y parvient pas; j'ajoute même qu'un ennemi, pour nuire à la mémoire d'Albert Grisar, n'aurait rien inventé de mieux que certaines de ses propres lettres publiées là *con amore*. On est frappé, en lisant cette correspondance, du manque absolu d'élévation : jamais un bon mouvement, pas une idée, l'Italie ne lui inspire aucun élan; il est à Rome, et ne voit et n'entend que lui-même : « Je pars pour Albano; mais avant je veux vous dire combien je suis content de *Gilles ravisseur :* cela est supérieur à l'*Eau merveilleuse*, comme main, comme verve et comme suite; c'est tout d'une haleine. Mon cher ami, je crois que vous serez

(1) *Albert Grisar*, étude artistique par Arthur Pougin, 1 vol. in-18; Hachette.

étonné de cette musique, cela a une couleur étonnante, et c'est en scène étonnamment, vous verrez! J'avais laissé à Naples ma musique; mais je m'en souvenais et je l'ai récrite de mémoire, en la rendant bien meilleure; enfin je vous répète que cela peut devenir un chef-d'œuvre, et je ne crois pas me tromper. » Et plus tard après le succès du *Chien du jardinier* (2 février 1855) : « On attend de moi énormément dans ce moment-ci, et on a raison; je me sens fort, quoique un peu fatigué, car depuis quatre ans j'ai produit *les Porcherons, Pantalon, le Carillonneur* et *le Chien du jardinier,* et c'est bien de la musique. » L'artiste ne se manifeste dans ces lettres que par les continuels besoins d'argent et des exclamations de vanité dont le naïf vous réjouit l'âme. « Quant à l'Opéra-Comique, on s'occupe du *Joaillier de Saint-James,* et Labiche, chargé de remanier les trois actes du *Parapluie,* a trouvé des choses hors ligne comme haut comique, dignes de ma musique; c'est pour moi un succès assuré, splendide, car la musique du *Parapluie* est d'un goût exquis en même temps que d'un comique à se tenir le ventre. » Même histoire pour ce *Riquet à la houppe,* que M. de Flotow se serait chargé de parachever, ce qui ne sera pas mince besogne, s'il faut en croire ce que dit Grisar : « J'ai mis sur ses pieds *Riquet;* je n'ai jamais rien fait de pareil, de plus complet, de plus varié; je crois que tout y est, et que je puis m'attendre à un succès qui dépassera beaucoup ceux que j'ai obtenus jusqu'ici; la musique en est plus que belle. » Et qu'on ne pense pas que ce modeste génie borne ses prétentions au genre bouffe, — qu'il cultive après tout avec une distinction faite pour excuser bien des torts, — non certes; s'il excelle dans le comique, c'est en attendant mieux. « Hier au soir, à l'Opéra-Comique, Pasdeloup m'a demandé quelque chose pour ses concerts; on y joue Beethoven, Mozart et les grands maîtres; il a un orchestre excellent et les chœurs du Conservatoire. Je lui ai parlé d'un *Salve Regina* dont je vous ai écrit de Naples, il a bondi de joie, et doit venir me voir ces jours-ci pour en causer; je n'hésite pas à vous dire que ce *Salve Regina* est sublime; c'est hardi, mais je crois que cela est, et que cela sera, si je puis avoir le recueillement nécessaire pour l'orchestrer comme il faut. Je suis sûr que dans toute l'Allemagne et dans toute l'Italie ce morceau serait exécuté dans les festivals, et j'en ai bien d'autres comme ça dans mes tiroirs. » Le bon Viennet disait : « Il y a en poésie cinq genres : la tragédie, la comédie, l'ode, la poésie légère et la fable, *où j'excelle!* » Grisar, lui, excellait dans tout, comme Mozart, et je doute même un peu qu'il eût aimé faire un échange avec Mozart; ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec Meyerbeer il n'y eût jamais consenti, et pourtant Meyerbeer goûtait délicatement sa musique, qui lui semblait du pur Grétry, ce qui n'empêchait pas l'auteur de *Gilles ravisseur* d'avoir en très médiocre sympathie l'auteur des *Huguenots.*

Je m'étais souvent demandé quelle pouvait bien être la cause particulière de cet éloignement; certains passages de la correspondance me

l'indiquent. Meyerbeer, sans le vouloir, avait un jour fait obstacle à la mise en scène du *Joaillier de Saint-James*. « J'apprends que le 1er décembre le théâtre doit appartenir exclusivement aux répétitions de Meyerbeer. Pour complaire à Meyerbeer, le théâtre va rester un mois ou deux sans faire le sou. Devant de telles impossibilités, j'ai tiré la révérence, et nous sommes convenus d'entrer en répétition aussitôt après la représentation de l'opéra de Meyerbeer. » En fallait-il davantage pour agacer une organisation à ce point nerveuse et susceptible? « Je ne t'ai point parlé, je crois, de *l'Étoile du Nord;* il y a de fort belles choses au second acte, quelques-unes aussi dans les autres; mais ce n'est pas du tout renversant comme *la blague* voudrait nous le faire croire, et j'aimerais bien mieux avoir fait *le Pré aux Clercs*, *la Dame blanche* ou *Fra Diavolo*. » Étant donné le caractère du talent d'Albert Grisar, rien ne semble plus naturel que cette appréciation; mais il y avait chez l'homme un fonds de malveillance continue. Ce M. Josse détestait carrément tous les orfévres de la terre, et, s'il en épargnait un, c'était pour mieux pouvoir tomber sur les autres. Auber, Hérold et Boïeldieu l'aidaient à déprécier Meyerbeer, et dans son implacable dénigrement était le meilleur de son admiration. « Les recettes de *Faust* ont beaucoup baissé au Théâtre-Lyrique, et l'éditeur se plaint que la musique ne se vend pas. C'est la mélodie qui manque. » Rien ne lui plaisait que ses propres inspirations, et, si le sentiment de soi porté à l'excès suffisait à vous rendre heureux, son bonheur en ce monde eût été complet. Il y vécut pourtant très affligé; les froissemens d'amour-propre, les embarras financiers, amenèrent les troubles d'esprit; il s'isola dans ses rancunes, son ennui, cessa d'écrire ou ne produisit plus que des œuvres sans importance, *les Bégaiemens d'amour, les Douze innocentes*. Un matin, on apprit qu'il était mort à Asnières dans un petit appartement qu'il occupait pendant la saison d'été, et cette disparition fut si rapide, si imprévue, que ses amis l'attribuèrent un moment au suicide. Avec lui s'éteignit le plus direct des héritiers de Grétry, de Philidor, de Monsigny. Dans cet esprit morose et chagrin, dans ce pauvre musicien consumé d'humeur noire, la gaîté française perdit son meilleur représentant. Il va sans dire que cette gaîté-là n'a rien de commun avec ce que nous entendons aujourd'hui de tous côtés, avec ce quelque chose de bête qui nous déborde. Grisar au moins reste un homme d'esprit, un musicien; l'entrain chez lui n'exclut jamais la distinction, et c'est à sa finesse de perception, au nuancé de sa manière, qu'il doit de ne pas être populaire. Plus trivial, la vogue l'eût assurément adopté; mais s'il est resté dans son tempérament, ne l'en louons pas trop; peut-être, pour réussir et gagner de l'argent comme les autres, n'eût-il pas demandé mieux que de forcer son naturel. « J'aurais besoin d'une lettre de recommandation pour Bichoffsheim, qui est propriétaire de la salle de l'Athénée; le directeur est au moment de faire faillite, et je pousse Mme Ugalde et son as-

socié de prendre la direction. S'ils l'obtiennent, ils me feront à ce théâtre une position. » Oh! ces lettres! comme elles vous gâtent le musicien que vous aimiez! Pourquoi les avoir publiées? C'eût été si facile de ne pas écrire ce livre, qui d'ailleurs, sous aucun rapport, n'était à faire, l'homme n'ayant aucun avantage à être connu, et le compositeur étant de ceux qui ne sauraient se prêter à l'annotation ni au commentaire. Il y a de ces œuvres auxquelles suffit le feuilleton de la semaine, et qui n'en sont pour cela pas moins charmantes. A quoi bon se donner tant de peine pour nous faire prendre en aversion cet honnête Grisar, lorsque *Gilles ravisseur* et *Monsieur Pantalon* sont encore là, vivant, chantant, et répondant à qui les interroge?

Aussi bien, en fait de musique, il n'en est qu'une que la France veuille entendre à l'heure actuelle. *La Marseillaise* est partout; les régimens qui passent la jettent aux échos des faubourgs, qui la répètent avec enthousiasme; dans les jardins publics, elle est l'attraction de la fête, et, sur les théâtres, la pièce représentée ne vient là que pour lui servir d'encadrement. L'Opéra se traînait péniblement à travers des recettes fâcheuses à décrire et plus fâcheuses encore à encaisser; le *Freischütz* et *Coppélia* n'exerçaient plus aucune influence, *Robert* lui-même avait perdu ses droits; mais voici que tout à coup on affiche *la Muette,* et sur-le-champ la foule a compris. *La Muette,* c'est un duo : « Amour sacré de la patrie. » C'est un finale qui se termine par un appel aux armes, précédé par la prière d'un peuple agenouillé devant le Très-Haut. C'est aussi peut-être — qui sait? — *la Marseillaise,* chantée par Marie Sass! On ne l'annonce pas, donc elle y sera. Personne comme le public de Paris ne s'entend à lire dans les interlignes; plus les mots sont couverts, mieux il comprend. Aussi quelle affluence, quelle émotion, quels trépignemens, quelles acclamations indescriptibles! Le répertoire de l'Opéra, si varié, si magnifique, possède en fonds deux ouvrages qui, en dehors de leur virtualité musicale, ont cet admirable privilége de pouvoir répondre aux plus hautes aspirations du patriotisme. Si l'Opéra voulait, dans quinze jours il en aurait trois, car il ne tiendrait qu'à lui de joindre *la Vestale* à *la Muette* et à *Guillaume Tell.* Qu'est-ce en effet que le chef d'œuvre de Spontini, sinon l'apothéose de la France et de ses victoires, dont les Romains ne sont que les représentans allégoriques? Rappelons-nous le fameux chant de Licinius au moment du triomphe, et pensons à la sensation que produirait aujourd'hui devant un auditoire comme le nôtre un morceau comme celui-ci :

> Mars a guidé nos pas aux champs de la victoire.
> Nos étendards sont triomphans.
> Les Romains sont encor les enfans de la gloire,
> L'honneur des nations et l'effroi des tyrans.

Quelle belle chose pourtant que le génie, et combien Lamartine avait raison de le mettre au nombre des vertus! Voilà deux ouvrages, *la*

Muette et *Guillaume Tell*, où débordent les plus fiers sentimens de l'âme, et ces inépuisables sources d'enthousiasme volcanique ont eu pour inventeurs les deux plus grands sceptiques du siècle, deux hommes dont l'indifférence restera proverbiale. Je n'ai pas à parler de Rossini, qui depuis vingt ans n'assistait plus à la représentation de ses opéras, mais M. Auber ne professe pas un pareil détachement, et le spectacle auquel les circonstances le font assister est de nature à le venger de bien des petits mécomptes tristement endurés dans les commissions. Cela vaut certes la peine de vivre pour voir l'œuvre de notre âge mûr agir de la sorte sur les générations, et le curieux qui s'attarde pour assister derrière une coulisse à des scènes si émouvantes dont il peut se dire après tout qu'il est l'âme et l'esprit, ce curieux-là n'est point un spectateur vulgaire. Quelles que soient les peccadilles qu'on lui reproche, il a le droit de ne pas s'en aller, car il a payé sa place et bien mérité de son pays.

Le troisième acte de *la Muette* tire à sa fin. Sur les dernières mesures, une femme superbement costumée à l'antique paraît et descend la scène au milieu d'un tonnerre d'applaudissemens. Au parterre, dans les loges, tout le monde se lève et salue « la France » qu'on a reconnue aux couleurs du drapeau qu'elle agite dans ses bras plus encore qu'aux abeilles d'or dont s'étoile son manteau impérial. Ainsi vêtue, Marie Sass est splendide, pour la richesse du modelé, l'abondance et la vigueur des tons, vous diriez une allégorie de Rubens : le calme dans la force. Les transports cependant s'apaisent, quitte à reprendre de plus belle après chaque couplet; le silence s'établit en frémissant, on se recueille, on écoute, l'hymne national retentit. Klopstock disait que *la Marseillaise* avait coûté à l'Allemagne la vie de 50,000 de ses meilleurs enfans; qui comptera ceux qu'elle va lui coûter aujourd'hui et demain! Les gens qui s'obstinent à ne voir dans *la Marseillaise* qu'un chant d'émeute pour la rue se trompent affreusement et confondent la marche héroïque de la France armée avec les refrains de Marat. *La Marseillaise* est le chant d'un grand pays, d'un peuple libre, qui se lève en masse pour défendre le sol, et qui, sans férocité comme sans forfanterie, marche au combat virilement. S'il y a de la haine et du sang dans *la Marseillaise*, c'est dans les paroles, la musique ne respire au contraire que résolution, dévoûment, héroïsme. Et ce désaccord me semble valoir la peine d'être expliqué. Rouget de l'Isle, en poésie comme en musique, ne fut, on le sait, qu'un dilettante; seulement, ainsi qu'il arrive à certains amateurs, grâce à ses études de collége, il maniait le vers plus facilement que la basse chiffrée. Or il n'en est pas absolument des mots comme des sons; les mots, c'est l'imagination, la rime, qui vous les proposent, et vous les acceptez souvent, alors même qu'ils s'écartent un peu du sentiment qui vous inspire, vous les prenez pour l'agencement, l'heureux tour et l'élan de la strophe. Cela dit plus ou moins ce que cela veut dire; mais c'est

bien venu, et l'on s'en contente. Avec la musique, c'est autre chose; ici le sentiment règne seul; quoique vous fassiez, vous ne produirez rien que par lui, surtout si vous êtes simplement un homme du monde et n'avez pas appris dans les conservatoires cet art ingénieux, aujourd'hui tant en honneur, de moduler dans le vide; c'était le cas de Rouget de l'Isle. Un soir il se trouvait chez des amis, qui tous brûlaient comme lui des saintes ardeurs du patriotisme, une jeune dame l'exhorte à composer un hymne guerrier pour la circonstance, à devenir le Tyrtée de la France. Il rentre ému, enfiévré par la conversation, et, cette nuit même, écrit *la Marseillaise*.

Maintenant, à la place de ce galant homme, qui ne connaît d'autre art que son inspiration, mettez un musicien de profession ayant conscience de ce qu'il va faire; dites à ce musicien qu'il s'agit de composer un chant national pour un peuple dont la patrie est en danger, et qui s'élance à la frontière pour défendre et sauver sa liberté naissante; n'oubliez pas d'ajouter que ce peuple est de tous le plus capable d'exaltation, le plus inflammable. Que fera votre musicien? Pour un homme du métier, le choix ici ne saurait être douteux, il prendra tout de suite un mouvement vif, rapide : à *deux quatre,* quelque chose d'accéléré, d'impétueux, des rhythmes brefs, incisifs, hardis, entraînés, entraînans. Rouget de l'Isle fait le contraire, il procède par un air de marche, une mélodie à quatre temps, dans le vieux style. Opter, se décider pour telle forme plutôt que pour telle autre, supposerait des connaissances et des habitudes qu'il n'a pas. Il ignore les moyens techniques. Ces colères farouches, ces haines vengeresses, parfois sauvages, qu'il a mises dans ses vers, il ne sait musicalement comment les exprimer. Le musicien, chez lui, n'a rien en propre de cet art dont dispose le poète, plus ou moins habile à condenser en des strophes ordinaires les électricités de l'atmosphère ambiante. Poète, il en sait assez pour être médiocre, musicien, il est condamné à ne pouvoir être que sublime. Il n'a que son pressentiment, et ce pressentiment est son génie. De là cet hymne immortel de la révolution à son aurore, alors que tous, comme aujourd'hui, se sentaient les enfans de la grande patrie, et s'embrassaient sous le drapeau comme des frères, ce chant si humain, si français, qu'il faut surtout chanter devant l'ennemi, car, parmi tant de choses sublimes qu'il renferme et qu'il raconte, celle qu'il dit le mieux, c'est que

Le jour de gloire est arrivé!

A l'Opéra, Marie Sass détache en pleine vigueur ce fier morceau. On peut dire que toutes les ressources de sa robuste nature s'y dépensent sans marchander. Après chaque couplet, elle arrive au refrain hors d'haleine, et l'intervalle plus qu'ordinaire où sa respiration l'oblige, loin de nuire, ajoute à l'effet. Ainsi préparé, attendu, le cri : « Aux armes, citoyens! » produit une explosion souveraine; mais à quel prix de pa-

reils effets sont obtenus! La voix de Marie Sass, cette voix de clairon, toute blindée qu'elle soit, n'y résisterait pas trois semaines. Que dis-je? empêchez donc la poudre d'éclater, essayez de refuser à tout un public qui se lève en masse ce surcroît d'émotion que la musique seule peut donner! Le premier soir Marie Sass se tenait prête sans que le programme eût parlé. Vous la voyiez pâle, immobile, se détacher comme un bas-relief d'arc triomphal de la coulisse qui lui servait d'appui, et qu'elle quitta pour saisir le drapeau dès que le tocsin du troisième acte de *la Muette* eut sonné. Si par malheur une défaillance l'eût prise, tout ce qui a une voix, une âme dans cette vaillante troupe fût accouru, mais la fière Africaine n'entendait céder à personne sa nouvelle *création*. Qui souffrait amèrement de cette imperturbable bonne volonté du chef d'emploi? c'était Mlle Hisson; la pauvre Agathe du *Freischütz* a dans le gosier, elle aussi, sa *Marseillaise* qui l'étouffe. Pourquoi ne lui laisserait-on pas la faculté d'aller chercher ailleurs sa délivrance? Tant de scènes réclament des voix à cette heure, que l'Opéra devrait mobiliser sa troupe; cela ne servirait-il qu'à empêcher les virtuoses de cafés-concerts, les gardeuses d'ours et les femmes à barbe d'entonner le chant national d'une voix dès longtemps enrouée par d'ignobles refrains. « Rien n'est sacré pour un sapeur » est une ritournelle qu'on aurait tort en ce moment de trop vouloir mettre en pratique. Il faut au contraire qu'il y ait en musique de ces incompatibilités, et que chanter à certains jours solennels l'hymne de la France reste le privilége de ceux qui dans la vie ordinaire ne fréquentent que l'école du grand art. F. DE LAGENEVAIS.

LES FORÊTS DES MAURES.

Le corps législatif vient de voter une loi ayant pour objet de réglementer l'exploitation des forêts dans la région des Maures et de l'Esterel, afin d'empêcher les incendies qui, chaque année, y font des ravages considérables. Voici, d'après une brochure publiée à ce sujet par M. de Ribbe, et d'après l'enquête officielle faite sur les lieux par M. Faré, directeur-général des forêts, les circonstances qui ont conduit le gouvernement à prendre ces mesures exceptionnelles (1).

La région des Maures, ainsi nommée à cause du séjour qu'y firent les Sarrasins, du VIIIe au Xe siècle, comprend toute la zone des terrains primaires de la Basse-Provence, sur le littoral de la Méditerranée; elle forme une chaîne de montagnes schisteuses séparée par la vallée de l'Argens de la chaîne de l'Esterel, dont les porphyres rouges semblent, entre Fréjus et Cannes, émerger des profondeurs de la mer. Cette double chaîne de montagnes qui court dans la direction du sud-ouest au nord-est, sur une longueur de 110 kilomètres et une largeur de 35 kilomèt.,

(1) *Des incendies de forêts dans la région des Maures et de l'Esterel*, par M. Charles de Ribbe, 1869. — *Enquête sur les incendies des forêts dans la région des Maures et de l'Esterel*, 1869.

est peu élevée, car le point culminant n'a pas plus de 780 mètres au-dessus du niveau de la mer; mais elle suffit pour abriter le littoral contre les vents froids, et pour y maintenir une température uniforme et douce. C'est à elle qu'est due la réputation des nombreuses stations hivernales dont la côte est couverte entre Nice et Toulon.

La population de cette région est très rare, et la culture peu avancée. Dans une contrée aussi exposée à la sécheresse, les céréales devraient céder la place à la culture arbustive de la vigne et de l'olivier, qui donnent des produits supérieurs; mais jusqu'ici rien n'a pu vaincre la routine des habitans, qui persistent à semer du blé malgré l'insuffisance des récoltes qu'ils en obtiennent.

Les montagnes sont en partie couvertes de forêts et de bruyères, dont la contenance est évaluée à 111,331 hectares, et dont les essences principales sont le chêne-liége, le châtaignier et le pin maritime.

Le chêne-liége, qui peuple, tantôt à l'état pur, tantôt mélangé à d'autres essences, de grandes étendues, est devenu récemment la source de fortunes considérables. Des spéculateurs espagnols ont affermé pour un certain nombre d'années les forêts de cette essence qui jusqu'alors ne donnaient que du bois de chauffage; ils les ont exploitées en vue de la production de l'écorce et ont établi dans toutes les communes voisines de nombreuses fabriques de bouchons, qui donnent de très beaux bénéfices. Le prix du liége varie beaucoup suivant les qualités; dans les terrains gras et profonds il est lâche et raboteux, et ne vaut alors pas plus de 22 francs les 100 kilogrammes; dans les terrains rocailleux il devient ferme et élastique, et se vend jusqu'à 80 francs. On peut compter qu'en moyenne l'hectare de forêt peuplé de chênes-liéges, mélangés avec d'autres essences, rapporte annuellement de 40 à 50 francs.

Le châtaignier n'occupe dans le Var qu'une étendue de 3,841 hectares, il croît sur les versans des montagnes exposés au nord. Cette essence fournit des produits à tous les âges; les jeunes brins coupés dans les éclaircies sont employés à faire des paniers; à sept ans, ils donnent des cercles; à quinze ans des échalas, des treillages, des piquets de clôture; plus tard, ils sont façonnés en douves pour la tonnellerie. Les taillis sont exploités à trente ans et donnent un produit brut de 7,000 à ,8000 fr. par hectare; ce qui représente un revenu annuel de 250 fr. environ. Quant aux futaies qui sont cultivées pour leurs fruits, la valeur en varie suivant le nombre et la qualité des arbres qui les composent; cette valeur peut s'élever à 4,000 francs par hectare produisant 1,300 kilog. de châtaignes par an, c'est-à-dire un revenu de 200 fr.

Le pin maritime, qu'on trouve quelquefois mélangé avec le pin d'Alep et le pin pinier, constitue la majeure partie du peuplement des forêts des Maures. Il croît rapidement, et dès l'âge de vingt-cinq ans il peut fournir des chevrons pour la bâtisse et des poteaux télégraphiques, après avoir été injecté de sulfate de cuivre; à soixante ans, il est débité en planches qui servent à faire des caisses. Au milieu de ces essences principales végètent de nombreux arbustes qui constituent le sous-bois: ce sont la grande bruyère, qui s'élève jusqu'à 3 ou 4 mètres de haut, l'arbousier, l'ajonc épineux, le genévrier, le myrte, le lentisque, etc.

Par suite de la nature du sol et de la direction générale des vallées, toute cette région est d'une extrême sécheresse, et pendant l'été, quand les aiguilles de pins et les feuilles sèches mélangées aux bruyères couvrent le sol d'une couche épaisse, on dit dans le pays que la terre a une *odeur de feu*. Le sous-étage de broussailles atteint en effet alors un tel degré de dessiccation, que la moindre étincelle suffit pour en amener la combustion. Lorsque le feu s'est déclaré, il se propage avec rapidité, et si à ce moment le mistral vient à souffler, il n'existe aucun moyen d'arrêter l'incendie. Les cônes de pins deviennent eux-mêmes des agens de propagation; ils éclatent sous l'influence de la chaleur, et leurs débris enflammés allument de nouveaux foyers à plusieurs centaines de mètres de distance; les flammèches et les fragmens des écorces résineuses qui pétillent sous l'action du feu produisent le même effet, en sorte qu'il n'est pas rare de voir de nouveaux incendies éclater en arrière même de la ligne où les travailleurs combattent la marche du feu. Aussi les secours, si dévoués qu'ils soient, sont-ils le plus souvent inefficaces, et la flamme ne s'arrête que lorsqu'elle n'a plus rien à dévorer.

Parmi les causes qui le plus généralement provoquent des incendies, il faut mentionner l'imprudence des fumeurs, des chasseurs et des ouvriers charbonniers, mais surtout la pratique de l'écobuage. On sait que cette opération consiste à former des petits fourneaux au moyen des tranches superficielles du terrain qu'on veut ensemencer, et à mettre le feu aux herbes et aux broussailles, dont la combustion donne au sol un élément fertilisant. Les fourneaux d'écobuage une fois allumés, soit dans l'intérieur des massifs où s'exécutent des cultures temporaires, soit à proximité des forêts, ne sont pas toujours l'objet d'une surveillance suffisante; et de cette négligence proviennent la plupart des grands incendies. Du reste la surveillance des fourneaux d'écobuage est une opération des plus minutieuses, car il arrive souvent que, lorsque le fourneau se trouve à proximité d'une vieille souche de pin ou de châtaignier, il y met le feu, qui brûle alors pendant dix ou quinze jours sans qu'on s'en aperçoive. Parfois aussi il se communique à des amas d'écorce de pin ou de chêne-liége, qui se consument lentement sans donner de fumée, et qui dispersés par le vent allument des incendies.

Les dommages causés par le feu ne sont pas toujours irréparables; lorsque le vent est assez fort, la flamme parcourt plus d'espace, mais ne fait périr que les arbres les plus jeunes; lorsque le temps est calme, elle est plus lente et peut alors dessécher les souches. Les pins sont ordinairement détruits; quant aux chênes-liéges, s'ils n'ont pas été démaclés, ils peuvent résister. Si au contraire leur écorce a été enlevée, un recépage devient nécessaire pour les empêcher de périr; mais quoi qu'on fasse, la perte est toujours considérable, puisqu'on est obligé d'abattre à la fois une grande quantité de bois, dont on avilit ainsi les prix.

Le moyen le plus efficace de combattre ces incendies est le contre-feu; il consiste, comme le faisaient les trappeurs de Cooper dans les prairies américaines, à allumer dans la direction que suit l'incendie un feu que l'on dirige soi-même, et qui, détruisant tous les arbustes inflammables, enlève au fléau tous les moyens de se propager. On creuse aussi avec

des bêches et des pioches des tranchées qui servent de barrières; enfin les routes et chemins sont souvent des obstacles infranchissables, puisqu'ils peuvent interrompre les communications et servir de base aux travailleurs. Mais il ne suffit pas d'arrêter le mal, il faut le prévenir. Dès le XVIIe siècle, les états de Provence ont dû prendre des mesures contre ce fléau et prohiber les écobuages. La responsabilité pécuniaire des auteurs de l'incendie est illusoire; le plus souvent, les dommages sont tels que toute la fortune des particuliers ne suffirait pas à les payer. Il faut donc aviser à d'autres moyens. Le premier qui se présente est l'ouverture dans toute cette région d'un vaste réseau de routes qui, tout en donnant aux produits des forêts une plus-value considérable, en permettant à la population de s'établir dans cette région, serviront de tranchées naturelles pour empêcher la propagation du feu. Il importe aussi d'opérer le débroussaillement des forêts, c'est-à-dire d'arracher tout le sous-étage d'arbustes qui sert d'aliment principal aux incendies; cette opération doit se répéter plusieurs fois, jusqu'à ce que les souches laissées dans le sol aient cessé de produire des rejets. Les frais du débroussaillement s'élèvent de 50 à 300 francs par hectare suivant la nature du sol et la densité du peuplement qui le couvre; ils constituent une dépense hors de proportion avec la valeur des bois achetés, car, faute de voies de transport, on est obligé de les incinérer sur place. Aussi la plupart des propriétaires essaient-ils de rentrer dans leurs fonds en pratiquant des cultures temporaires, c'est-à-dire en semant pendant quelques années des céréales sur le sol ainsi débarrassé des arbustes nuisibles.

Dans les forêts de pins, où les aiguilles desséchées et les fragmens de cônes sont les agens les plus actifs de la propagation des incendies, on s'en débarrasse par la méthode des nettoiemens à petit feu, qui consiste à isoler les parcelles par des tranchées et à allumer pendant l'hiver, sous la direction d'ouvriers armés de râteaux, des feux qui détruisent les arbustes. Cette méthode, fort employée, ne coûte pas plus de 1 franc par hectare.

Pour compléter ces mesures, la loi qui a été votée par le corps législatif a imposé à tout propriétaire d'un terrain non débroussaillé l'obligation d'ouvrir sur ses limites une tranchée de 20 à 30 mètres, de façon que ses voisins soient à l'abri, si le feu éclatait chez lui. De plus, elle a soumis la pratique de l'écobuage à des règlemens qui ont pour objet d'empêcher qu'il ne soit effectué pendant la saison sèche.

Enfin on a organisé une surveillance spéciale au moyen de brigades ambulantes de gardes-forestiers qui seraient chargés de constater toutes les infractions commises par les propriétaires, et de diriger les secours dès qu'un incendie serait signalé. J. CLAVÉ.

C. BULOZ.

CÉSARINE DIETRICH

PREMIÈRE PARTIE.

J'avais trente-cinq ans, Césarine Dietrich en avait quinze et venait de perdre sa mère, quand je me résignai à devenir son institutrice et sa gouvernante.

Comme ce n'est pas mon histoire que je compte raconter ici, je ne m'arrêterai pas sur les répugnances que j'eus à vaincre pour entrer, moi fille noble et destinée à une existence aisée, chez une famille de bourgeois enrichis dans les affaires. Quelques mots suffiront pour dire ma situation et le motif qui me détermina bientôt à sacrifier ma liberté.

Fille du comte de Nermont et restée orpheline avec ma jeune sœur, je fus dépouillée par un prétendu ami de mon père qui s'était chargé de placer avantageusement notre capital, et qui le fit frauduleusement disparaître. Nous étions ruinées; il nous restait à peine le nécessaire, je m'en contentai. J'étais laide, et personne ne m'avait aimée. Je ne devais pas songer au mariage; mais ma sœur était jolie; elle fut recherchée et épousée par le docteur Gilbert, médecin estimé, dont elle eut un fils, mon filleul bien-aimé, qui fut nommé Paul; je m'appelle Pauline.

Mon beau-frère et ma pauvre sœur moururent jeunes à quelques années d'intervalle, laissant bien peu de ressources au cher enfant, alors au collége. Je vis que tout serait absorbé par les frais de son éducation, et que ses premiers pas dans la vie sociale seraient entravés par la misère; c'est alors que je pris le parti d'augmenter mes faibles ressources par le travail rétribué. Dans une vie de céli-

bat et de recueillement, j'avais acquis quelques talens et une assez solide instruction. Des amis de ma famille, qui m'étaient restés dévoués, s'employèrent pour moi. Ils négocièrent avec la famille Dietrich, où j'entrai avec des appointemens très honorables.

Je me hâte de dire que je n'eus point à regretter ma résolution; je trouvai chez ces Allemands fixés à Paris une hospitalité cordiale, des égards, un grand savoir-vivre, une véritable affection. Ils étaient deux frères associés, Hermann et Karl. Leur fortune se comptait déjà par millions, sans que leur honorabilité eût jamais pu être mise en doute. Une sœur aînée s'était retirée chez eux et gouvernait la maison avec beaucoup d'ordre, d'entrain et de douceur; elle était à tous autres égards assez nulle, mais elle recevait avec politesse et discrétion, ne parlant guère et agissant beaucoup, toujours en vue du bien-être de ses hôtes.

M. Dietrich aîné, le père de Césarine, était un homme actif, énergique, habile et obstiné. Son irréprochable probité et son succès soutenu lui donnaient un peu d'orgueil et une certaine dureté apparente avec les autres hommes. Il se souciait plus d'être estimé et respecté que d'être aimé; mais avec sa fille, avec sa sœur et avec moi il fut toujours d'une bonté parfaite et même délicate et courtoise.

Je me trouvai donc aussi heureuse que possible dans ma nouvelle condition, j'y fus appréciée, et je pus envisager avec une certaine sécurité l'avenir de mon filleul.

L'hôtel Dietrich était une des plus belles villas du nouveau Paris, dans le voisinage du bois de Boulogne et dans un retrait de jardins assez bien choisi pour qu'on n'y fût pas incommodé par la poussière et le bruit des chevaux et des voitures. Au milieu d'une population affolée de luxe ou de mouvement, on trouvait l'ombre, la solitude et un silence relatif derrière les grilles et les massifs de verdure de notre petit parc. Ce n'était certes pas la campagne, et il était difficile d'oublier qu'on n'y était pas; mais c'était comme un boudoir mystérieux, séparé du tumulte par un rideau de feuilles et de fleurs.

La défunte Mme Dietrich avait aimé le monde, elle avait beaucoup reçu, donné de beaux dîners, et des bals dont parlaient encore les gens de la maison quand je m'y installai. A présent l'on était en deuil, et il n'était pas à présumer que M. Dietrich reprît jamais le brillant train de vie que sa femme avait mené. Il avait des goûts tout différens, et ne souhaitait pour société qu'un choix d'amis et de parens; les grands salons étaient fermés, et, tout en me les montrant à travers l'ombre bleue des rideaux un moment entr'ouverts, il me dit : Cela ne vaut pas la peine d'être regardé par une femme

de goût et de bon sens comme vous; c'est de l'éclat, rien de plus; ma pauvre chère compagne aimait à montrer que nous étions riches. Je n'ai jamais voulu la priver de ses plaisirs; mais je ne m'y associais que par complaisance. Je désire que ma fille ait comme moi des goûts modestes, auquel cas je pourrai vieillir tranquille chez moi, — triste consolation au malheur d'être seul, mais dont il m'est permis de profiter.

— Vous ne serez pas seul, lui dis-je, votre fille deviendra votre amie, je suis sûre qu'elle l'est déjà un peu.

— Pas encore, reprit-il, ma pauvre enfant est trop absorbée par sa propre douleur pour songer beaucoup à la mienne. Espérons qu'elle s'en avisera plus tard.

C'était comme un reproche involontaire à Césarine; je ne répliquai pas, ne sachant encore rien du caractère et des sentimens de cette jeune fille, que je voulais juger par moi-même et que j'eusse craint d'aborder avec une prévention quelconque.

On nous avait présentées l'une à l'autre. Elle était admirablement jolie et même belle, car, si elle avait encore la ténuité de l'adolescence, elle possédait déjà l'élégance et la grâce. Ses traits purs et réguliers avaient le sérieux un peu imposant de la belle sculpture. Son deuil et sa tristesse lui donnaient quelque chose de touchant et d'austère, tellement qu'à première vue je m'étais sentie portée à la respecter autant qu'à la plaindre.

Quand je fus pour la première fois seule avec elle, je crus devoir établir nos rapports avec la gravité que comportait la circonstance. — Je n'ai pas, lui dis-je, la prétention de remplacer, même de très loin, auprès de vous, la mère que vous pleurez; je ne puis même vous offrir mon dévoûment comme une chose qui vous paraisse désirable. On m'a dit que je vous serais utile, et je compte essayer de l'être. Soyez certaine que, si l'on s'est trompé, je m'en apercevrai la première, et tout ce que je vous demande, c'est de ne pas me croire engagée par un intérêt personnel à vous continuer mes soins, s'ils ne vous sont pas très sérieusement profitables.

Elle me regarda fixement comme si elle n'eût pas bien compris, et j'allais expliquer mieux ma résolution, lorsqu'elle posa sa petite main sur la mienne en me disant : — Je comprends très bien, et si je suis étonnée, ce n'est pas de ce que vous êtes fière et digne, on me l'avait dit, je le savais; mais je vous croyais tendre, et je m'attendais à ce que, avant tout, vous me promettriez de m'aimer.

— Peut-on promettre son affection à qui ne vous la demande pas?

— C'est-à-dire que j'aurais dû parler la première? Eh bien! vous la demande, voulez-vous me l'accorder?

Si sa physionomie eût répondu à ses paroles, je l'eusse embrassée avec effusion, cette charmante enfant; mais j'étais beaucoup sur mes gardes, et je crus lire dans ses yeux qu'elle m'examinait et me *tâtait* au moins autant que je l'éprouvais et l'observais pour mon compte.

— Vous ne pouvez pas désirer mon amitié, lui dis-je, avant de savoir si je mérite la vôtre. Nous ne nous connaissons encore que par le bien qu'on nous a dit l'une de l'autre. Attendons que nous sachions bien qui nous sommes; je suis résolue à vous aimer tendrement, si vous êtes telle que vous paraissez.

— Et qu'est-ce que je parais? reprit-elle en me regardant avec un peu de méfiance; je suis triste, et rien que triste : vous ne pouvez pas me juger.

— Votre tristesse vous honore et vous embellit. C'est le deuil que vous avez dans l'âme et dans les yeux qui m'attire vers vous.

— Alors vous désirez pouvoir m'aimer? Je tâcherai de vous paraître aimable; j'ai besoin qu'on m'aime, moi! J'étais habituée à la tendresse, ma pauvre mère m'adorait et me gâtait. Mon père me chérit aussi, mais il ne me gâtera pas, et je suis encore dans l'âge où, quand on n'est pas gâtée, on a peine à comprendre qu'on soit aimée véritablement. Est-ce que vous ne comprenez pas cela?

— Si fait, et me voilà résolue à vous gâter.

— Par pitié, n'est-ce pas?

— Par besoin de ma nature. Je n'aime pas à demi, et je suis malheureuse quand je ne peux pas donner un peu de bonheur à ceux qui m'entourent; mais quand je crois voir qu'ils abusent, je m'enfuis pour ne pas leur devenir nuisible.

— C'est-à-dire que vous croyez dangereux d'aimer trop les gens? Vous pensez donc comme mon père, qui s'imagine des choses bizarres selon moi? Il dit que l'on est au monde pour lutter et par conséquent pour souffrir, et qu'on a le tort aujourd'hui de rendre les enfans trop heureux. Il prétend que beaucoup de contrariétés et de privations leur seraient nécessaires pour les rompre au travail de la vie. Voilà les paroles de mon cher papa, je les sais par cœur; je ne me révolte pas parce que je l'aime et le respecte, mais je ne suis pas persuadée, et, quand on est doux et tendre avec moi, j'en suis reconnaissante et heureuse, meilleure par conséquent. Vous verrez! Puisque vous ne voulez vous engager à rien, attendons, vous m'étudierez, et vous verrez bientôt que la méthode de ma pauvre chère maman était la bonne, la seule bonne avec moi.

— Puis-je vous demander?... Mais non, vos beaux yeux se remplissent de larmes et me donnent envie de pleurer avec vous, par conséquent de vous aimer trop et trop vite.

Elle me jeta ses bras autour du cou et pleura avec effusion. Je fus vaincue. Elle ne me disait rien, ne pouvant parler; mais il y avait tant d'abandon et de confiance dans ses pleurs sur mon épaule, elle avait tellement l'air, malgré l'énergie de sa physionomie, d'un pauvre être brisé qui demande protection, que je me mis à l'adorer dès le premier jour, sans me demander si elle n'allait pas s'emparer de moi au lieu de subir mon influence.

Cette crainte ne me vint qu'après un certain temps, car durant les premières semaines elle fut d'une douceur angélique et d'une amabilité vraiment irrésistible. Il est vrai que je n'exigeais pas beaucoup d'elle; elle avait encore tant de chagrin que sa santé s'en ressentait, et d'ailleurs je la voyais douée d'une telle intelligence que je ne pouvais croire à la nécessité de hâter beaucoup ses études.

Nous vivions presque tête à tête dans ce petit palais, devenu trop grand. On avait reçu toutes les visites de condoléance, et, sauf quelques vieux amis, on ne recevait plus personne; M. Dietrich le voulait ainsi. Profondément affecté de la perte de sa femme, il aspirait au printemps, qui était proche, pour se retirer durant toute la belle saison à la campagne, dans une solitude plus profonde encore. Il quittait les affaires, il les eût quittées plus tôt sans les goûts dispendieux de sa femme. Il se trouvait assez riche, trop riche, disait-il; il comptait s'adonner à l'agriculture et régir lui-même sa propriété territoriale.

Il eut même l'idée de vendre ou de louer son hôtel et pour la première fois je vis poindre un désaccord entre lui et sa fille. Elle aimait la campagne autant que Paris, disait-elle, mais elle aimait Paris autant que la campagne, et ne voyait pas sans effroi le parti exclusif que son père voulait prendre. Elle avait dès lors des raisonnemens très serrés qui paraissaient très justes, et qu'elle exprimait avec une netteté dont je n'eusse pas été capable à son âge. M. Dietrich, qui était fier de son intelligence, la laissait et la faisait même discuter pour avoir le plaisir de lui répondre, car il était obstiné, et ne croyait pas que personne pût jamais avoir définitivement raison contre lui.

Quand la discussion fut épuisée et qu'il crut avoir répondu victorieusement à sa fille, prenant son silence pour une défaite, il vit qu'elle pleurait. Ces grosses larmes qui tombaient sur les mains de l'enfant sans qu'elle parût les sentir le troublèrent étrangement, et je vis sur sa belle figure froide un mélange de douleur et d'impatience. — Pourquoi pleurez-vous donc? lui dit-il après avoir essayé durant quelques instans de ne pas paraître s'apercevoir de ce muet reproche. Voyons! dites-le, je n'aime pas qu'on boude, vous savez que cela me fait mal et me fâche.

— Je vous le dirai, mon cher papa, répondit Césarine en allant à lui et en l'embrassant, caresse à laquelle il me parut plus sensible qu'il ne voulait le paraître; oui, je vous le dirai, puisque vous ne le devinez pas. Ma mère aimait cette maison, elle l'avait choisie, arrangée, ornée elle-même. Vous n'étiez pas toujours d'accord avec elle, vous entendiez le beau autrement qu'elle. Moi, je ne m'y connais pas : je ne sais pas si notre luxe est de bon ou de mauvais goût; mais je revois maman dans tout ce qui est ici, et j'aime ce qu'elle aimait, par la seule raison qu'elle l'aimait. Vous êtes si bon que vous ne vouliez jamais la contrarier, vous lui disiez toujours : Après tout, c'est votre maison... Eh bien! moi, je me dis : C'est la maison de maman. Je veux bien aller à la campagne, où elle ne ne se plaisait pas : je m'y plairai, mon papa, parce que j'y serai avec vous; mais, à l'idée que je ne reviendrai plus ici ou que je verrai des étrangers installés dans la maison de ma mère, je pleure, vous voyez! je pleure malgré moi, je ne peux pas m'en empêcher; il ne faut pas m'en vouloir pour cela.

— Allons! dit M. Dietrich en se levant, essuie tes yeux, on ne vendra pas et on ne louera pas! — Il sortit un peu brusquement en me faisant à la dérobée un signe que je ne compris pas bien, mais auquel je crus donner la meilleure interprétation possible en allant le rejoindre au jardin au bout de quelques instans.

— J'avais bien deviné, il voulait me parler. — Vous voyez, ma chère Mlle de Nermont, me dit-il en me tendant la main; cette pauvre enfant va continuer sa mère, elle n'entrera dans aucune de mes vues, elle ne partagera aucun de mes goûts. La sagesse de mes raisonnemens entrera par une de ses oreilles et sortira par l'autre.

— Je n'en crois rien, lui dis-je, elle est trop intelligente.

— Sa mère aussi était intelligente. Ne croyez pas que ce fût par manque d'esprit qu'elle me contrariait. Elle savait bien qu'elle avait tort, elle en convenait, elle était bonne et charmante, mais elle subissait la maladie du siècle; elle avait la fièvre du monde, et, quand elle m'avait fait le sacrifice de quelque fantaisie, elle souffrait, elle pleurait, comme Césarine pleurait et souffrait tout à l'heure. Je sais résister à n'importe quel homme, mon égal en force et en habileté; mais comment résister aux êtres faibles, aux femmes et aux enfans?

Je lui remontrai que l'attachement de Césarine pour la *maison de sa mère* n'était pas une fantaisie vaine, et qu'elle avait donné des raisons de sentiment vraiment respectables et touchantes.

— Si ces motifs sont bien sincères, reprit-il, et vous voyez que je n'en veux pas douter, c'était raison de plus pour qu'elle me fît le sacrifice de subir le petit chagrin que je lui imposais.

— Vous êtes donc réellement persuadé, monsieur Dietrich, que

la jeunesse doit être habituée systématiquement à la souffrance, ou tout au moins au déplaisir?

— N'est-ce pas aussi votre opinion? s'écria-t-il avec une énergie de conviction qui ne souffrait guère de réplique.

— Permettez, lui dis-je, j'ai été gâtée comme les autres dans mon enfance; je n'ai passé par ce qu'on appelle l'*école du malheur* que dans l'âge où l'on a toute sa force et toute sa raison, et c'est de quoi je remercie Dieu, car j'ignore comment j'eusse subi l'infortune, si elle m'eût saisie sans que je fusse bien armée pour la recevoir.

— Donc, reprit-il en poursuivant son idée sans s'arrêter aux objections, vous valez mieux depuis que vous avez souffert? Vous n'étiez auparavant qu'une âme sans conscience d'elle-même?... Je me rappelle bien aussi mon enfance; j'ai été nul jusqu'au moment où il m'a fallu combattre à mes risques et périls.

— C'est la force des choses qui amène toujours cette lutte sous une forme quelconque pour tous ceux qui entrent dans la vie. La société est dure à aborder, quelquefois terrible : croyez-vous donc qu'il faille inventer le chagrin pour les enfans? Est-ce que dès l'adolescence ils ne le rencontreront pas? Si la vie n'a d'heureux que l'âge de l'ignorance et de l'imprévoyance, ne trouvez-vous pas cruel de supprimer cette phase si courte, sous prétexte qu'elle ne peut pas durer?

— Alors vous raisonnez comme ma femme; hélas! toutes les femmes raisonnent de même. Elles ont pour la faiblesse, non pas seulement des égards et de la pitié, mais du respect, une sorte de culte. C'est bien fâcheux, Mlle de Nermont, c'est malheureux, je vous assure!

— Si vous blâmez ma manière de voir, cher monsieur Dietrich, je regrette de n'avoir pas mieux connu la vôtre avant d'entrer chez vous; mais...

— Mais vous voilà prête à me quitter, si je ne pense pas comme vous? Toujours la femme avec sa tyrannique soumission! Vous savez bien que vous me feriez un chagrin mortel en renonçant à la tâche qu'on a eu tant de peine à vous faire accepter. Vous savez bien aussi que je n'essaierais même pas de vous remplacer, tant il m'est prouvé que vous êtes l'ange gardien nécessaire à ma fille. Ce n'est pas sa tante qui saurait l'élever. D'abord elle est ignorante, en outre elle a les défauts de son sexe, elle aime le monde...

— Elle n'en a pourtant pas l'air.

— Son air vous trompe. Elle a d'ailleurs aussi à un degré éminent les vertus de son sexe : elle est laborieuse, économe, rangée, ingénieuse dans les devoirs de l'hospitalité. Ne croyez pas que je

ne lui rende pas justice, je l'aime et l'estime infiniment; mais je vous dis qu'elle aime le monde parce que toute femme, si sérieuse qu'elle soit, aime les satisfactions de l'amour-propre. Ma pauvre sœur Helmina n'est ni jeune, ni belle, ni brillante de conversation; mais elle reçoit bien, elle ordonne admirablement un dîner, un ambigu, une fête, une promenade; elle le sait, on lui en fait compliment, et plus il y a de monde pour rendre hommage à ses talens de ménagère et de majordome, plus elle est fière, plus elle est consolée de sa nullité sous tous les autres rapports.

— Vous êtes un observateur sévère, monsieur Dietrich, et je crains que mon tour d'être jugée avec cette impartialité écrasante ne vienne bientôt; cela me fait peur, je l'avoue, car je suis loin de me sentir parfaite.

— Vous êtes relativement parfaite, mon jugement est tout porté; vous gâterez Césarine d'autant plus. Ce ne sera pas par égoïsme comme les autres, qui regrettent le plaisir et rêvent de le voir repousser avec elle dans la maison; ce sera par bonté, par dévoûment, par tendresse pour elle, car elle a déjà, cette petite, des séductions irrésistibles...

— Que vous subissez tout le premier!

— Oui, mais je m'en défends; défendez-vous aussi, voilà tout ce que je vous demande; faites cet effort dans son intérêt, promettez-le-moi.

— Oui, certes, je vous le promets, si je vois qu'elle abuse de ma condescendance pour exiger ce qui lui serait nuisible; mais cela n'est point encore arrivé, et je ne puis me tourmenter d'une prévision que rien ne justifie encore.

— Vous comptez pour rien sa résistance à mon désir de vendre l'hôtel?

— Dois-je l'engager à se soumettre sans faiblesse à ce désir?

— Oui, je vous en prie.

— Oserai-je vous dire que cela me semble cruel?

— Non, car je ne le vendrai pas; je veux faire semblant pour que Césarine apprenne à me céder de bonne grâce. Soyez certaine que, si on n'apprend pas aux enfans à renoncer à ce qui leur plaît, ils ne l'apprendront jamais d'eux-mêmes. Le bonheur qu'on prétend leur donner en fait des malheureux pour le reste de leur vie.

Il avait peut-être raison. Je n'osai pas insister, et j'allai rejoindre mon élève avec l'intention de faire ce qui m'était prescrit, mais je la trouvai souriante. — Épargnez-vous la peine de me persuader, me dit-elle dès les premiers mots; j'ai entendu par hasard tout ce que papa vous a dit et tout ce que vous lui avez répondu. J'étais dans le jardin, à deux pas de vous, derrière la fontaine, et le petit

bruit de l'eau ne m'a pas fait perdre une de vos paroles. Il n'y a pas de mal à cela, vous êtes deux anges pour moi, mon père et vous : lui, un ange à figure sévère qui veut mon bonheur par tous les moyens, — vous, un ange de douceur qui veut la même chose par les moyens qui sont dans sa nature; mais voyez comme vous êtes plus dans la vérité que mon père! Vous vouliez le faire renoncer à sa méthode, vous sentiez bien qu'elle pouvait me conduire à l'hypocrisie. Où en serait-il, mon pauvre cher papa, si, après m'avoir vue bien résignée, il découvrait que je n'ai pas pris au sérieux ses menaces? Vraiment, si je dois être gâtée, comme on dit, c'est-à-dire corrompue moralement, ce sera par lui! Il m'habituera à faire semblant d'être sacrifiée et à lui imposer ainsi, sans qu'il s'en doute, le sacrifice de sa volonté. Allons, Dieu merci, je suis meilleure qu'il ne pense, je céderai à tout par amitié pour lui, je vous chérirai pour celle que vous me montrez sans pédanterie, je vous rendrai très heureux, seulement...

— Seulement quoi? dites, ma chérie.

— Rien, répondit-elle en me baisant la main; mais son bel œil caressant et fier acheva clairement sa phrase; je vous rendrai très heureux, seulement vous ferez toutes mes volontés.

Elle savait bien ce qu'elle disait là, l'énergique, l'obstinée, la puissante fillette! Elle réunissait en elle la souplesse instinctive de sa mère et l'entêtement voulu de son père. Au dire du vieux médecin de la famille, que je consultais souvent sur le régime à lui faire suivre, elle avait comme une double organisation, toute la patience de la femme adroite pour arriver à ses fins, toute l'énergie de l'homme d'action pour renverser les obstacles et faire plier les résistances. — En ce cas, pensais-je, de quoi donc se tourmente son père? Il la veut forte, elle est invincible. Il cherche à la bronzer, elle est le feu qui bronze les autres. Il prétend lui apprendre à souffrir, comme si elle n'était pas destinée à vaincre! Ceux qui savent dominer souffrent-ils?

Elle m'effraya; je me promis de la bien étudier avant de me décider à graviter comme un satellite autour de cet astre. Il s'agissait de savoir si elle était bonne autant qu'aimable, si elle se servirait de sa force pour faire le bien ou le mal.

Cela n'était pas facile à deviner, et j'y consacrai plus d'une année. Un jour, à la campagne, je fus importunée par les cris d'un petit oiseau qu'elle élevait en cage et qui n'avait rien à manger. Comme il troublait la leçon de musique et que d'ailleurs je ne puis voir souffrir, je me levai pour lui donner du pain. Césarine parut ne pas s'en apercevoir; mais après la leçon elle emporta la cage dans sa chambre, et j'entendis bientôt que le jeûne et les cris de dé-

tresse recommençaient de plus belle. Je lui demandai pourquoi, puisque cette petite bête savait manger, elle ne lui laissait pas de nourriture à sa portée. — C'est bien simple, répondit-elle. S'il peut se passer de moi, il ne se souciera plus de moi.

— Mais si vous l'oubliez?

— Je ne l'oublierai pas.

— Alors c'est volontairement que vous le condamnez au supplice de l'attente et aux tortures de la faim, car il crie sans cesse.

— C'est volontairement; j'essaie sur lui la méthode de mon père.

— Non, ceci est une méchante plaisanterie; cette méthode n'est pas applicable aux êtres qui ne raisonnent pas. Dites plutôt que vous aimez votre oiseau d'une amitié égoïste et cruelle. Peu vous importe qu'il souffre, pourvu qu'il s'attache à vous. Prenez garde de traiter de même les êtres de votre espèce!

— En ce cas, dit-elle en riant, ma méthode diffère de celle de mon père, puisqu'elle ne s'applique qu'aux êtres qui ne raisonnent pas.

J'essayai de lui prouver qu'il faut rendre heureux les êtres dont on se charge, même les plus infimes et surtout les plus faibles.

— Qu'est-ce que le bonheur d'un être qui ne songe qu'à manger? reprit-elle en haussant doucement les épaules.

— C'est de manger. Les enfans à la mamelle n'ont point d'autre souci. Faut-il les faire jeûner pour qu'ils s'attachent à leur nourrice?

— Mon père doit le penser.

— Il ne le pense pas, vous ne le pensez pas non plus. Pourquoi cette taquinerie obstinée contre votre père absent? Admettons que sa méthode ne soit pas incontestable...

— Voilà ce que je voulais vous faire dire!

— Et c'est pour cela que vous torturiez votre petit oiseau?

— Non, je n'y songeais pas; je voulais me rendre nécessaire, moi exclusivement, à son existence; mais c'est prendre trop de peine pour une aussi sotte bête, et, puisqu'il a des ailes, je vais lui donner la volée.

— Attendez! Dites-moi toute votre idée; en le rendant à la liberté, faites-vous un sacrifice?

— Ah! vous voulez me *disséquer*, ma bonne amie?

— Je tiens à ce que vous vous rendiez compte de vous-même.

— Je me connais.

— Je n'en crois rien.

— Vous pensez que c'est impossible à mon âge? Est-ce que vous ne m'y poussez pas en m'interrogeant sans cesse? Cette curiosité que vous avez de moi me force à m'examiner du matin au soir.

Elle me mûrit trop vite, je vous en avertis; vous feriez mieux de ne pas tant fouiller dans ma conscience et de me laisser vivre, j'en vaudrais mieux. Je deviendrai si raisonnable avec vos raisonnemens que je ne jouirai plus de rien. Ah! maman me comprenait mieux. Quand je lui faisais des questions, elle me répondait : Tu n'as pas besoin de savoir, et si elle me voyait réfléchir, elle me parlait des belles robes de ma poupée ou des miennes; elle voulait que je fusse une femme et rien de plus, rien de mieux. Mon père veut que je pense comme un homme, et vous, vous rêvez de m'élever à l'état d'ange. Heureusement je sais me défendre, et je saurai me faire aimer de vous comme je suis.

— C'est fait, je vous aime; mais, vous l'avez compris, je vous veux parfaite, vous pouvez l'être.

— Si je veux, peut-être; mais je ne sais pas si je le veux, j'y penserai.

Ainsi je n'avais jamais le dernier mot avec elle, et c'était à recommencer toutes les fois qu'une observation sur le fond de sa pensée me paraissait nécessaire. L'occasion était rare, car à la surface et dans l'habitude de la vie elle était d'une égalité d'humeur incomparable, je dirais presque invraisemblable à son âge et dans sa position. Jamais je n'eus à lui reprocher un instant de langueur, une ombre de résistance dans ses études. Elle était toujours prête, toujours attentive. Sa compréhension, sa mémoire, la logique et la pénétration de son esprit tenaient du prodige. Elle me paraissait dépourvue d'enthousiasme et de sensibilité, mais elle avait un grand sens critique, un grand mépris pour le mal, une si haute probité d'instincts qu'elle ne comprenait pas que l'héroïsme parût difficile et méritât de grandes louanges. J'osais à peine solliciter son admiration pour les grands caractères et les grandes actions; elle semblait me dire : Que trouvez-vous donc là d'étonnant? est-ce que vous ne seriez pas capable de ces choses si naturelles? ou bien, me croyez-vous inférieure à ces hautes natures qui vous confondent?

Tant que l'on ne s'attaquait pas à son for intérieur, elle était calme, polie, délicate et charmante. Elle avait des prévenances irrésistibles, des louanges fines, des élans de tendresse apparente, et, si parfois elle était mécontente de moi, je ne m'en apercevais qu'à un redoublement de déférence et d'égards.

Comment gouverner, comment espérer de modifier une telle personne? J'avais lutté contre moi-même dans ma vie de revers et de douleur. Je ne m'étais jamais exercée à lutter contre les autres. Ce qui me consolait de mon impuissance, c'est que M. Dietrich, avec toute l'énergie acquise dans sa vie de travail et de calcul, n'avait pas plus de prise que moi sur les convictions de sa fille.

Ces convictions étaient fort mystérieuses, je ne réussissais pas à m'en emparer, tant elles étaient contradictoires. A l'heure qu'il est, je ne saurais dire encore si le désordre de ses assertions sur elle-même tenait à l'incertitude où flotte une vive intelligence en voie d'éclosion trop rapide, ou bien simplement au besoin de prendre le contre-pied de ce qu'on voulait lui persuader. Cette grande logique qu'elle portait dans l'étude disparaissait de son caractère dans l'application. Elle avait des goûts qui se contrariaient sans l'étonner. Je veux m'arranger, disait-elle alors, pour vivre en bonne intelligence avec les extrêmes que je porte en moi. J'aime l'éclat et l'ombre, le silence et le bruit. Il me semble qu'on est heureux quand on peut faire bon ménage avec les contrastes.

— Oui, lui disais-je, c'est possible dans certains cas; mais il y a le grand, l'éternel contraste du mal et du bien, qui ne se logeront jamais dans le même cœur sans que l'un étouffe l'autre.

— Je vous répondrai, reprenait-elle, quand je saurai ce que cela veut dire. Vous me permettrez, à l'âge que j'ai, de ne pas savoir encore ce que c'est que le mal.

Et elle s'arrangeait pour ne pas paraître le savoir. Si je surprenais en elle un mouvement d'égoïsme et de cruauté, comme dans l'histoire du petit oiseau, sa figure exprimait un étonnement candide. Je n'avais pas songé à cela, disait-elle; mais jamais elle ne s'avouait coupable ni résolue à ne plus l'être. Elle promettait d'y réfléchir, d'examiner, de se faire une opinion. Elle ne croyait pas qu'on eût le droit de lui en demander davantage, et protestait assez habilement contre les convictions imposées.

Nous passâmes huit mois à la campagne dans un véritable Éden et dans une solitude qu'interrompaient peu agréablement de rares visites de cérémonie. M. Dietrich se passionnait pour l'agriculture, et peu à peu il ne se montra plus qu'aux repas. Mlle Helmina Dietrich était absorbée par les soins du ménage. Césarine était donc condamnée à vivre entre deux vieilles filles, l'une très gaie (Helmina aimait à être taquinée par sa nièce, qui la traitait amicalement comme une enfant), mais sans influence aucune sur elle; l'autre, sérieuse, mais irrésolue et inquiète encore. J'avoue que je n'osais rien, craignant d'irriter secrètement un amour-propre que la lutte eût exaspéré.

Nous revînmes à Paris au milieu de l'hiver. Césarine, qui n'avait pas marqué le moindre dépit de rester si longtemps à la campagne, ne fit pas paraître toute sa joie de revoir Paris, sa chère maison et ses anciennes connaissances; mais je vis bien que son père avait raison de penser qu'elle aimait le monde. Sa santé, qui n'avait pas été brillante depuis la mort de sa mère, prit le dessus rapidement dès qu'on put lui procurer quelques distractions.

Cette victoire, qui fut définitive dans son équilibre physique, la rendit en peu de temps si belle, si séduisante d'aspect et de manières, qu'à seize ans elle avait déjà tout le prestige d'une femme faite. Son intelligence progressa dans la même proportion. Je la voyais éclore presque instantanément. Elle devinait ce qu'elle n'avait pas le temps d'apprendre; les arts et la littérature se révélaient à elle comme par magie. Son goût devenait pur. Elle n'avait plus de paradoxes, elle se corrigeait de poser l'originalité. Enfin elle devenait si remarquable qu'au bout de mon année d'examen je me résumai ainsi avec M. Dietrich.

— Je resterai. Je ne suis pas nécessaire à votre fille. Personne ne lui est et ne lui sera peut-être jamais nécessaire, car, ne vous y trompez pas, elle est une personne supérieure par elle-même; mais je peux lui être utile, en ce sens que je peux la confirmer dans l'essor de ses bons instincts. S'il venait à s'en produire de mauvais, je ne les détruirais pas, et vous ne les détruiriez pas plus que moi; mais à nous deux nous pourrions en retarder le développement ou en amortir les effets. Elle me le dit du moins, elle a pris de l'affection pour moi et me prie avec ardeur de ne pas la quitter. Moi, je me dis qu'elle mérite que je m'attache à elle, fallût-il souffrir quelquefois de mon dévoûment.

M. Dietrich m'exprima une très vive reconnaissance, et je m'installai définitivement chez lui. Je donnai congé du petit appartement que j'avais voulu garder jusque-là, j'apportai mon modeste mobilier, mes petits souvenirs de famille, mes livres et mon piano à l'hôtel Dietrich, et je consentis à y occuper un très joli pavillon que j'avais jusque-là refusé par discrétion. C'était le logement de Mlle Helmina, qui prenait celui de sa défunte belle-sœur et se trouvait ainsi sous la même clé que Césarine.

J'eus dès lors une indépendance plus grande que je ne l'avais espéré. Je pouvais recevoir mes amis sans qu'ils eussent à défiler sous les yeux de la famille Dietrich. Le nombre en était bien restreint; mais je pouvais voir mon cher filleul tout à mon aise et le soustraire aux critiques probablement trop spirituelles que Césarine eût pu faire tomber sur sa gaucherie de collégien.

Cette gaucherie n'existait plus heureusement. Ce fut une grande joie pour moi de retrouver mon cher enfant grandi et en bonne santé. Il n'était pas beau, mais il était charmant, il ressemblait à ma pauvre sœur : de beaux yeux noirs doux et pénétrans, une bouche parfaite de distinction et de finesse, une pâleur intéressante sans être maladive, des cheveux fins et ondulés sur un front ferme et noble. Il n'était pas destiné à être de haute taille, ses membres étaient délicats, mais très élégans, et tous ses mouvemens avaient

de l'harmonie, comme toutes les inflexions de sa voix avaient du charme.

Il venait de terminer ses études et de recevoir son diplôme de bachelier. Je m'étais beaucoup inquiétée de la carrière qu'il lui faudrait embrasser. M. Dietrich, à qui j'en avais plusieurs fois parlé, m'avait dit : « Ne vous tourmentez pas; je me charge de lui. Faites-le-moi connaître, je verrai à quoi il est porté par son caractère et ses idées. » Toutefois, quand je voulus lui présenter Paul, celui-ci me répondit avec une fermeté que je ne lui connaissais pas : « Non, ma tante, pas encore! Je n'ai pas voulu attendre ma sortie du collége pour me préoccuper de mon avenir. J'ai eu pour ami particulier dans mes dernières classes le fils d'un riche éditeur-libraire qui m'a offert d'entrer avec lui comme commis chez son père. Pour commencer, nous n'aurons que le logement et la nourriture, mais peu à peu nous gagnerons des appointemens qui augmenteront en raison de notre travail. J'ai six cents francs de rente, m'avez-vous dit; c'est plus qu'il ne m'en faut pour m'habiller proprement et aller quelquefois à l'Opéra ou aux Français. Je suis donc très content du parti que j'ai pris, et comme j'ai reçu la parole de M. Latour, je ne dois pas lui reprendre la mienne.

— Il me semble, lui dis-je, qu'avant de t'engager ainsi tu aurais dû me consulter.

— Le temps pressait, répondit-il, et j'étais sûr que vous m'approuveriez. Cela s'est décidé hier soir.

— Je ne suis pas si sûre que cela de t'approuver. J'ignore si tu as pris un bon parti, et j'aurais aimé à consulter M. Dietrich.

— Chère tante, je ne désire pas être protégé; je veux n'être l'obligé de personne avant de savoir si je peux aimer l'homme qui me rendra service. Vous voyez, je suis aussi fier que vous pouvez désirer que je le sois. J'ai beaucoup réfléchi depuis un an. Je me suis dit que, dans ma position, il fallait faire vite aboutir les réflexions, et que je n'avais pas le droit de rêver une brillante destinée difficile à réaliser. Je m'étais juré d'embrasser la première carrière qui s'ouvrirait honorablement devant moi. Je l'ai fait. Elle n'est pas brillante, et peut-être, grâce à la bienveillance de M. Dietrich, aviez-vous rêvé mieux pour moi. Peut-être M. Dietrich, par une faveur spéciale, m'eût-il fait sauter par-dessus les quelques degrés nécessaires à mon apprentissage. C'est ce que je ne désire pas, je ne veux pas appartenir à un *bienfaiteur*, quel qu'il soit. M. Latour m'accepte parce qu'il sait que je suis un garçon sérieux. Il ne me fait et ne me fera aucune grâce. Mon avenir est dans mes mains, non dans les siennes. Il ne m'a accordé aucune parole de sympathie, il ne m'a fait aucune promesse de protection. C'est un

positiviste très froid, c'est donc l'homme qu'il me faut. J'apprendrai chez lui le métier de commerçant et en même temps j'y continuerai mon éducation, son magasin étant une bibliothèque, une encyclopédie toujours ouverte. Il faudra que j'apprenne à être une machine le jour, une intelligence à mes heures de liberté; mais, comme il m'a dit que j'aurais des épreuves à corriger, je sais qu'on me laissera lire dans ma chambre : c'est tout ce qu'il me faut en fait de plaisirs et de liberté.

Il fallut me contenter de ce qui était arrangé ainsi. Paul n'était pas encore dans l'âge des passions; tout à sa ferveur de novice, il croyait être toujours heureux par l'étude et n'avoir jamais d'autre curiosité.

M. Dietrich, à qui je racontai notre entrevue sans lui rien cacher, me dit qu'il augurait fort bien d'un caractère de cette trempe, à moins que ce ne fût un éclair fugitif d'héroïsme, comme tous les jeunes gens croient en avoir, qu'il fallait le laisser voler de ses propres ailes jusqu'à ce qu'il eût donné la mesure de sa puissance sur lui-même, que dans tous les cas il était prêt à s'intéresser à mon neveu dès la moindre sommation de ma part.

Je devais me tenir pour satisfaite, et je feignis de l'être; mais la précoce indépendance de Paul me rendait un peu soucieuse. Je faisais de tristes réflexions sur l'esprit d'individualisme qui s'empare de plus en plus de la jeunesse. Je voyais, d'une part, Césarine s'arrangeant, avec des calculs instinctifs assez profonds, pour gouverner tout le monde. D'autre part, je voyais Paul se mettant en mesure, avec une hauteur peut-être irréfléchie, de n'être dirigé par personne. Que mon élève, gâtée par le bonheur, crût que tout avait été créé pour elle, c'était d'une logique fatale, inhérente à sa position; mais que mon pauvre filleul, aux prises avec l'inconnu, déclarât qu'il ferait sa place tout seul et sans aide, cela me semblait une outrecuidance dangereuse, et j'attendais son premier échec pour le ramener à moi comme à son guide naturel.

Peu à peu l'influence de Césarine agissant à la sourdine et sans relâche, aidée du secret désir de sa tante Helmina, les relations que sa mère lui avait créées se renouèrent. Les échanges de visites devinrent plus fréquens; des personnes qu'on n'avait pas vues depuis un an furent adroitement ramenées : on accepta quelques invitations d'intimité, et à la fin du deuil on parla de payer les affabilités dont on avait été l'objet en rouvrant les petits salons et en donnant de modestes dîners aux personnes les plus chères. Cela fut concerté et amené par la tante et la nièce avec tant d'habileté que M. Dietrich ne s'en douta qu'après un premier résultat obtenu. On lui fit croire que la réunion avait été, par l'effet du hasard, plus nombreuse qu'on

ne l'avait désiré. Un second dîner fut suivi d'une petite soirée où l'on fit un peu de musique sérieuse, toujours par hasard, par une inspiration de la tante, qui avait vu l'ennui se répandre parmi les invités, et qui croyait faire son devoir en s'efforçant de les distraire.

La semaine suivante, la musique sacrée fit place à la profane. Les jeunes amis des deux sexes chantaient plus ou moins bien. Césarine n'avait pas de voix, mais elle accompagnait et déchiffrait on ne peut mieux. Elle était plus musicienne que tous ceux qu'elle feignait de faire briller, et dont elle se moquait intérieurement avec un ineffable sourire d'encouragement et de pitié.

Au bout de deux mois, une jeune étourdie joua sans réflexion une valse entraînante. Les autres jeunes filles bondirent sur le parquet. Césarine ne voulut ni danser, ni faire danser; on dansa cependant, à la grande joie de Mlle Helmina et à la grande stupéfaction des domestiques. On se sépara en parlant d'un bal pour les derniers jours de l'hiver.

M. Dietrich était absent. Il faisait de fréquens voyages à sa propriété de Mireval. On ne l'attendait que le surlendemain. Le destin voulut que, rappelé par une lettre d'affaires, il arrivât le lendemain de cette soirée, à sept heures du matin. On s'était couché tard, les valets dormaient encore, et les appartemens étaient restés en désordre. M. Dietrich, qui avait conservé les habitudes de simplicité de sa jeunesse, n'éveilla personne; mais, avant de gagner sa chambre, il voulut se rendre compte par lui-même du tardif réveil de ses gens, et il entra dans le petit salon où la danse avait commencé. Elle y avait laissé peu de traces, vu que, s'y trouvant trop à l'étroit, on avait fait invasion, tout en sautant et pirouettant, dans la grande salle des fêtes. On y avait allumé à la hâte les lustres encore garnis des bougies à demi consumées qui avaient éclairé les derniers bals donnés par Mme Dietrich. Elles avaient vite brûlé jusqu'à faire éclater les bobèches, ce qui avait été cause d'un départ précipité : des voiles et des écharpes avaient été oubliés, des cristaux et des porcelaines où l'on avait servi des glaces et des friandises étaient encore sur les consoles. C'était l'aspect d'une orgie d'enfans, une débauche de sucreries, avec des enlacemens de traces de petits pieds affolés sur les parquets poudreux. M. Dietrich eut le cœur serré, et dans un mouvement d'indignation et de chagrin il vint écouter à ma porte si j'étais levée. Je l'étais en effet; je reconnus son pas, je sortis avec lui dans la galerie, m'attendant à des reproches.

Il n'osa m'en faire : — Je vois, me dit-il avec une colère contenue, que vous n'avez pas pris part à des folies que vous n'avez pu empêcher...

— Pardon, lui dis-je, je n'ai eu aucune velléité d'amusement, mais je n'ai pas quitté Césarine d'un instant, et je me suis retirée la dernière. Si vous me trouvez debout, c'est que je n'ai pas dormi. J'avais du souci en songeant qu'on vous cacherait cette petite fête et en me demandant si je devais me taire ou faire l'office humiliant de délateur. Nous voici, monsieur Dietrich, dans des circonstances que je n'ai pu prévoir et aux prises avec des obligations qui n'ont jamais été définies. Que dois-je faire à l'avenir? Je ne crois pas possible d'imposer mon autorité, et je n'accepterais pas le rôle désagréable de pédagogue trouble-fête; mais celui d'espion m'est encore plus antipathique, et je vous prie de ne pas tenter de me l'imposer.

— Je ne vois rien d'embrouillé dans les devoirs que vous voulez bien accepter, reprit-il. Vous ne pouvez rien empêcher, je le sais; vous ne voulez rien trahir, je le comprends; mais vous pouvez user de votre ascendant pour détourner Césarine de ses entraînemens. N'avez-vous rien trouvé à lui dire pour la faire réfléchir, ou bien vous a-t-elle ouvertement résisté?

— Je puis heureusement vous dire mot pour mot ce qui s'est passé. Césarine n'a rien provoqué, elle a laissé faire. Je lui ai dit à l'oreille : « C'est trop tôt, votre père blâmera peut-être. » Elle m'a répondu : « Vous avez raison; c'est probable. » Elle a voulu avertir ses compagnes, elle ne l'a pas fait. Au moment où la danse tournoyait dans le petit salon, Mlle Helmina, voyant qu'on étouffait, a ouvert les portes du grand salon, et l'on s'y est élancé. En ce moment, Césarine a tressailli et m'a serré convulsivement la main; j'ai cru inutile de parler, j'ai cru qu'elle allait agir. Je l'ai suivie au salon; elle me tenait toujours la main, elle s'est assise tout au fond sur l'estrade destinée aux musiciens, et là, derrière un des socles qui portent les candélabres, elle a regardé la danse avec des yeux pleins de larmes.

— Elle regrettait de n'oser encore s'y mêler! s'écria M. Dietrich irrité.

— Non, repris-je, ses émotions sont plus compliquées et plus mystérieuses. « Mon amie, m'a-t-elle dit, je ne sais pas trop ce qui se passe en moi. Je fais un rêve, je revois la dernière fête qu'on a donnée ici, et je crois voir ma mère déjà malade, belle, pâle, couverte de diamans, assise là-bas tout au fond, en face de nous, dans un véritable bosquet de fleurs, respirant avec délices ces parfums violens qui la tuaient et qu'elle a redemandés jusque sur son lit d'agonie. Ceci vous résume la vie et la mort de ma pauvre maman. Elle n'était pas de force à supporter les fatigues du monde, et elle s'enivrait de tout ce qui lui faisait mal. Elle ne vou-

lait rien ménager, rien prévoir. Elle souffrait et se disait heureuse. Elle l'était, n'en doutez pas. Que nos tendances soient folles ou raisonnables, ce qui fait notre bonheur, c'est de les assouvir. Elle est morte jeune, mais elle a vécu vite, beaucoup à la fois, tant qu'elle a pu. Ni les avertissemens des médecins, ni les prières des amis sérieux, ni les reproches de mon père n'ont pu la retenir, et en ce moment, en voyant l'ivresse et l'oubli assez indélicat de mes compagnes, je me demande si nous n'avions pas tort de gâter par des inquiétudes et de sinistres prédictions les joies si intenses et si rapides de notre chère malade. Je me demande aussi si elle n'avait pas pris le vrai chemin qu'elle devait suivre, tandis que mon père, marchant sur un sentier plus direct et plus âpre, n'arrivera jamais au but qu'il poursuit, la modération. Vous ne le connaissez pas, ma chère Pauline, il est le plus passionné de la famille. Il a aimé les affaires avec rage. C'était un beau joueur, calme et froid en apparence, mais jamais rassasié de rêves et de calculs. Aujourd'hui l'amour de la terre se présente à lui comme une lutte nouvelle, comme une fièvre de défis jetés à la nature. Vous verrez qu'il ne jouira d'aucun succès, parce qu'il n'avouera jamais qu'il ne sait pas supporter un seul revers. Ses passions ne le rendent pas heureux, parce qu'il les subit sans vouloir s'y livrer. Il se croit plus fort qu'elles, voilà l'erreur de sa vie; ma mère n'en était pas dupe, je ne le suis pas non plus. Elle m'a appris à le connaître, à le chérir, à le respecter, mais à ne pas le craindre. Il sera mécontent quand il saura ce qui se passe ici, soit! Il faudra bien qu'il m'accepte pour sa fille, c'est-à-dire pour un être qui a aussi des passions. Je sens que j'en ai ou que je suis à la veille d'en avoir. Par exemple, je ne sais pas encore lesquelles. Je suis en train de chercher si la vue de cette danse m'enivre ou si elle m'agace, si je reverrai avec joie les fêtes qui ont charmé mon enfance, ou si elles ne me seront pas odieuses, si je n'aurai pas le goût effréné des voyages ou un besoin d'extases musicales, ou bien encore la passion de n'aimer rien et de tout juger. Nous verrons. Je me cherche, n'est-ce pas ce que vous voulez? »

On est venu nous interrompre. On partait, car en somme l'on n'a pas dansé dix minutes, et, pour se débarrasser plus vite de la gaîté de ses amis, Césarine, qui, vous le voyez, était fort sérieuse, a promis que l'année prochaine on danserait tant qu'on voudrait chez elle.

— L'année prochaine! C'est dans quinze jours, s'écria M. Dietrich, qui m'avait écoutée avec émotion.

— Ceci ne me regarde pas, repris-je, je n'ai ni ordre ni conseils à donner chez vous.

— Mais vous avez une opinion; ne puis-je savoir ce que vous feriez à ma place?

— J'engagerais Césarine à ne pas livrer si vite aux violons et aux toilettes cette maison qui lui était sacrée il y a un an. Je lui ferais promettre qu'on n'y dansera pas avant une nouvelle année révolue : ce qu'elle aura promis, elle le tiendra; mais je ne la priverais pas des réunions intimes, sans lesquelles sa vie me paraîtrait trop austère. La solitude et la réflexion sans trêve ont de plus grands dangers pour elle que le plaisir. Je craindrais aussi que ses grands partis-pris de soumission n'eussent pour effet de lui créer des résistances intérieures invincibles, et qu'en la séparant du monde vous n'en fissiez une mondaine passionnée.

M. Dietrich me donna gain de cause et me quitta d'un air préoccupé. Le jugement que sa fille avait porté sur lui, et que je n'avais pas cru devoir lui cacher, lui donnait à réfléchir. Dès le lendemain, il reprit avec moi la conversation sur ce sujet.

— Je n'ai fait aucun reproche, me dit-il. J'ai fait semblant de ne m'être aperçu de rien, et je n'ai pas eu besoin d'arracher la promesse de ne pas danser avant un an; Césarine est venue d'elle-même au-devant de mes réflexions. Elle m'a raconté la soirée d'avant-hier; elle a doucement blâmé l'irréflexion, pour ne pas dire la légèreté de sa tante; elle m'a fait l'aveu qu'elle avait promis de m'engager à rouvrir les salons, en ajoutant qu'elle me suppliait de ne pas le permettre encore. Je n'ai donc eu qu'à l'approuver au lieu de la gronder; elle s'était arrangée pour cela, comme toujours!

— Et vous croyez qu'il en sera toujours ainsi?

— J'en suis sûr, répondit-il avec abattement; elle est plus forte que moi, elle le sait; elle trouvera moyen de n'avoir jamais tort.

— Mais, si elle se laisse gouverner par sa propre raison, qu'importe qu'elle ne cède pas à la vôtre? Le meilleur gouvernement possible serait celui où il n'y aurait jamais nécessité de commander. N'arrive-t-elle pas, de par sa libre volonté, à se trouver d'accord avec vous?

— Vous admettez qu'une femme peut être constamment raisonnable, et que par conséquent elle a le droit de se dégager de toute contrainte?

— J'admets qu'une femme puisse être raisonnable, parce que je l'ai toujours été, sans grand effort et sans grand mérite. Quant à l'indépendance à laquelle elle a droit dans ce cas-là, sans être une *libre penseuse* bien prononcée, je la regarde comme le privilége d'une raison parfaite et bien prouvée.

— Et vous pensez qu'à seize ans Césarine est déjà cette mer-

veille de sagesse et de prudence qui ne doit obéir qu'à elle-même?

— Nous travaillons à ce qu'elle le devienne. Puisque sa passion est de ne pas obéir et de ne jamais céder, encourageons sa raison et ne brisons pas sa volonté. Ne sévissez, monsieur Dietrich, que le jour où vous verrez une fantaisie blâmable.

— Vous trouvez rassurante cette irrésolution qu'elle vous a confiée, cette prétendue ignorance de ses goûts et de ses désirs?

— Je la crois sincère.

— Prenez garde, mademoiselle de Nermont! vous êtes charmée, fascinée; vous augmenterez son esprit de domination en le subissant.

Il protestait en vain. Il le subissait, lui, et bien plus que moi. La supériorité de sa fille, en se révélant de plus en plus, lui créait une étrange situation; elle flattait son orgueil et froissait son amour-propre. Il eût préféré Césarine impérieuse avec les autres, soumise à lui seul. — Il faut, lui dis-je, avant de nous quitter, conclure définitivement sur un point essentiel. Il faut pour seconder vos vues, si je les partage, que je sache votre opinion sur la vie mondaine que vous redoutez tant pour votre fille. Craignez-vous que ce ne soit pour elle un enivrement qui la rendrait frivole?

— Non, elle ne peut pas devenir frivole; elle tient de moi plus que de sa mère.

— Elle vous ressemble beaucoup, donc vous n'avez rien à craindre pour sa santé.

— Non, elle n'abusera pas du plaisir.

— Alors que craignez-vous donc?

Il fut embarrassé pour me répondre. Il donna plusieurs raisons contradictoires. Je tenais à pénétrer toute sa pensée, car mon rôle devenait difficile, si M. Dietrich était inconséquent. Force me fut de constater intérieurement qu'il l'était, qu'il commençait à le sentir, et qu'il en éprouvait de l'humeur. Césarine l'avait bien jugé en somme. Il avait besoin de lutter toujours et n'en voulait jamais convenir. Il termina l'entretien en me témoignant beaucoup de déférence et d'attachement, en me suppliant de nouveau de ne jamais quitter sa fille, tant qu'elle ne serait pas mariée.

— Pour que je prenne cet engagement, lui dis-je, il faut que vous me laissiez libre de penser à ma guise et d'agir, dans l'occasion, sous l'inspiration de ma conscience.

— Oui certes, je l'entends ainsi, s'écria-t-il en respirant comme un homme qui échappe à l'anxiété de l'irrésolution. Je veux abdiquer entre vos mains; pour élever une femme, il faut une femme.

En effet, depuis ce jour, il se fit en lui un notable changement. Il cessa de contrarier systématiquement les tendances de sa fille,

et je m'applaudis de ce résultat, que je croyais le meilleur possible. Me trompais-je? N'étais-je pas à mon insu la complice de Césarine pour écarter l'obstacle qui limitait son pouvoir? M. Dietrich avait-il pénétré dans le vrai de la situation en me disant que j'étais charmée, fascinée, enchaînée par mon élève?

Si j'ai eu cette faiblesse, c'est un malheur que de graves chagrins m'ont fait expier plus tard. Je croyais sincèrement prendre la bonne voie et apporter du bonheur en modifiant l'obstination du père au profit de sa fille; ce profit, je le croyais tout moral et intellectuel, car, je n'en pouvais plus douter, on ne pouvait diriger Césarine qu'en lui mettant dans les mains le gouvernail de sa destinée, sauf à veiller sur les dangers qu'elle ignorait, qu'elle croyait fictifs, et qu'il faudrait éloigner ou atténuer à son insu.

L'hiver s'écoula sans autres émotions. Ces dames reçurent leurs amis et ne s'ennuyèrent pas; Césarine, avec beaucoup de tact et de grâce, sut contenir la gaîté lorsqu'elle menaçait d'arriver aux oreilles de son père, qui se retirait de bonne heure, mais qui, disait-elle, ne dormait jamais des deux yeux à la fois.

Il faut que je dise un mot de la société intime des demoiselles Dietrich. C'étaient d'abord trois autres demoiselles Dietrich, les trois filles de M. Karl Dietrich, et leur mère, jolie collection de parvenues bien élevées, mais très fières de leur fortune et très ambitieuses, même la plus petite, âgée de douze ans, qui parlait mariage comme si elle eût été majeure; son babil était l'amusement de la famille; la liberté enfantine de ses opinions était la clé qui ouvrait toutes les discussions sur l'avenir et sur les rêves dorés de ces demoiselles.

Le père Karl Dietrich était un homme replet et jovial, tout l'opposé de son frère, qu'il respectait à l'égal d'un demi-dieu et qu'il consultait sur toutes choses, mais sans lui avouer qu'il ne suivait que la moitié de ses conseils, celle qui flattait ses instincts de vanité et ses habitudes de bonhomie. Il avait un grand fonds de vulgarité qui paraissait en toutes choses; mais il était honnête homme, il n'avait pas de vices, il aimait sa famille réellement. Si son commerce n'était pas le plus amusant du monde, il n'était jamais choquant ni répugnant, et c'est un mérite assez rare chez les enrichis de notre époque pour qu'on en tienne compte. Il adorait Césarine, et, par un naïf instinct de probité morale, il la regardait comme la reine de la famille. Il ne craignait pas de dire qu'il était non-seulement absurde, mais coupable de contrarier une créature aussi parfaite. Césarine connaissait son empire sur lui; elle savait que si, à quinze ans, elle eût voulu faire des dettes, son oncle lui eût confié la clé de sa caisse; elle avait dans ses armoires des étoffes précieuses

de tous les pays, et dans ses écrins des bijoux admirables qu'il lui donnait en cachette de ses filles, disant qu'elles n'avaient pas de goût et que Césarine seule pouvait apprécier les belles choses. Cela était vrai. Césarine avait le sens artiste critique très développé, et son oncle était payé de ses dons quand elle en faisait l'éloge.

Mme Karl Dietrich voyait bien la partialité de son mari pour sa nièce; elle feignait de l'approuver et de la partager, mais elle en souffrait, et, à travers les adulations et les caresses dont elle et ses filles accablaient Césarine, il était facile de voir percer la jalousie secrète.

La famille Dietrich ne se bornait pas à ce groupe. On avait beaucoup de cousins, allemands plus ou moins, et de cousines plus ou moins françaises, provenant de mariages et d'alliances. Tout ce qui tenait de près ou de loin aux frères Dietrich ou à leurs femmes s'était attaché à leur fortune et serré sous leurs ailes pour prospérer dans les affaires ou vivre dans les emplois. Ils avaient été généreux et serviables, se faisant un devoir d'aider les parens, et pouvant, grâce à leur grande position, invoquer l'appui des plus hautes relations dans la finance. Les fastueuses réceptions de Mme Hermann Dietrich avaient étendu ce crédit à tous les genres d'omnipotence. On avait dans tous les ministères, dans toutes les administrations, des influences certaines. Ainsi tout ce qui était apparenté aux Dietrich était *casé* avantageusement. C'était un clan, une clientèle d'obligés qui représentait une centaine d'individus plus ou moins reconnaissans, mais tous placés dans une certaine dépendance des frères Dietrich, de M. Hermann particulièrement, et formant ainsi une petite cour dont l'encens ne pouvait manquer de porter à la tête de Césarine.

Je n'ai jamais aimé le monde; je ne me plaisais pas dans ces réunions beaucoup trop nombreuses pour justifier leur titre de relations intimes. Je n'en faisais rien paraître; mais Césarine ne s'y trompait pas. — Nous sommes trop bourgeois pour vous, me disait-elle, et je ne vous en fais pas un reproche, car, moi aussi, je trouve ma nombreuse famille très insipide. Ils ont beau vouloir se distinguer les uns des autres, ces chers parens, et avoir suivi diverses carrières, je trouve que mon jeune cousin le peintre de genre est aussi positif et aussi commerçant que ma vieille cousine la fabricante de papiers peints, et que le cousin compositeur de musique n'a pas plus de feu sacré que mon oncle à la mode de Bretagne qui gouverne une filature de coton. Je vous ai entendu dire qu'il n'y avait plus de différences tranchées dans les divers élémens de la société moderne, que les industriels parlaient d'art et de littérature aussi bien que les artistes parlent d'industrie ou de science appliquée à

l'industrie. Moi, je trouve que tous parlent mal de tout, et je cherche en vain autour de moi quelque chose d'original ou d'inspiré. Ma mère savait mieux composer son salon. Si elle y admettait avec amabilité tous ces comparses que vous voyez autour de moi, elle savait mettre en scène des distinctions et des élégances réelles. Quand mon père me permettra de le faire rentrer dans le vrai monde sans sortir de chez lui, vous verrez une société plus choisie et plus intéressante, des personnes qui n'y viennent pas pour approuver tout, mais pour discuter et apprécier, de vrais artistes, de vraies grandes dames, des voyageurs, des diplomates, des hommes politiques, des poètes, des gens du noble faubourg et même des représentans de la comique race des *penseurs!* Vous verrez, ce sera drôle et ce sera charmant; mais je ne suis pas bien pressée de me retrouver dans ce brillant milieu. Il faut que je sois de force à y briller aussi. J'y ai trôné pour mes beaux yeux sur ma petite chaise d'enfant gâtée. Devenue maîtresse de maison, il faudra que je réponde à d'autres exigences, que j'aie de l'instruction, un langage attrayant, des talens solides, et, ce qui me manque le plus jusqu'à présent, des opinions arrêtées. Travaillons, ma chère amie, faites-moi beaucoup travailler. Ma mère se contentait d'être une femme charmante, mais je crois que j'aurai un rôle plus difficile à remplir que celui de montrer les plus beaux diamans, les plus belles robes et les plus belles épaules. Il faut que je montre le plus noble esprit et le plus remarquable caractère. Travaillons; mon père sera content, et il reconnaîtra que la lutte de la vie est facile à qui s'est préparé sans orages domestiques à dominer son milieu.

Si je fais parler ici Césarine avec un peu plus de suite et de netteté qu'elle n'en avait encore, c'est pour abréger et pour résumer l'ensemble de nos fréquentes conversations. Je puis affirmer que ce résumé, dont j'aidais le développement par mes répliques et mes observations, est très fidèle quand même, et qu'à dix-huit ans Césarine ne s'était pas écartée du programme entrevu et formulé jour par jour.

Je passerai donc rapidement sur les années qui nous conduisirent à cette sorte de maturité. Nous allions tous les étés à Mireval, où elle travaillait beaucoup avec moi, se levant de grand matin et ne perdant pas une heure. Ses récréations étaient courtes et actives. Elle allait rejoindre son père aux champs ou dans son cabinet, s'intéressait à ses travaux et à ses recherches. Il en était si charmé qu'il devint son adorateur et son esclave, et cela eût été pour le mieux, si Césarine ne m'eût avoué que l'agriculture ne l'intéressait nullement, mais qu'elle voulait faire plaisir à son père, c'est-à-dire le charmer et le soumettre.

J'aurais pu craindre qu'elle n'agît de même avec moi, si je ne l'eusse vue aimer réellement l'étude et chercher à dépasser la somme d'instruction que j'avais pu acquérir. Je sentis bientôt que je risquais de rester en arrière, et qu'il me fallait travailler aussi pour mon compte; c'est à quoi je ne manquai pas, mais je n'avais plus le feu et la facilité de la jeunesse. Mon emploi commençait à m'absorber et à me fatiguer, lorsque des préoccupations personnelles d'un autre genre commencèrent à s'emparer de mon élève et à ralentir sa curiosité intellectuelle.

Avant d'entrer dans cette nouvelle phase de notre existence, dois rappeler celle de mon neveu et résumer ce qui était advenu de lui durant les trois années que je viens de franchir. Je ne puis mieux rendre compte de son caractère et de ses occupations qu'en transcrivant la dernière lettre que je reçus de lui à Mireval dans l'été de 1858.

« Ma marraine chérie, ne soyez pas inquiète de moi. Je me porte toujours bien; je n'ai jamais su ce que c'est que d'être malade. Ne me grondez pas de vous écrire si peu : j'ai si peu de temps à moi! Je gagnais douze cents francs, j'en gagne deux mille aujourd'hui, et je suis toujours logé et nourri dans l'établissement. J'ai toujours mes soirées libres, je lis toujours beaucoup; vous voyez donc que je suis très content, très heureux, et que j'ai pris un très bon parti. Dans dix ou douze ans, je gagnerai certainement de dix à douze mille francs, grâce à mon travail quotidien et à de certaines combinaisons commerciales que je vous expliquerai quand nous nous reverrons.

« A présent traitons la grande question de votre lettre. Vous me dites que vous avez de l'aisance et que vous comptez *me confier* (j'entends bien, *me donner*) vos économies, pour qu'au lieu d'être un petit employé à gages, je puisse apporter ma part d'associé dans une exploitation quelconque. Merci, ma bonne tante, vous êtes l'ange de ma vie; mais je n'accepte pas, je n'accepterai jamais. Je sais que vous avez fait des sacrifices pour mon éducation; c'était immense pour vous alors. J'ai dû les accepter, j'étais un enfant; mais j'espère bien m'acquitter envers vous, et, si au lieu d'y songer je me laissais gâter encore, je rougirais de moi. Comment, un grand gaillard de vingt et un ans se ferait porter sur les faibles bras d'une femme délicate, dévouée, laborieuse à son intention!... Ne m'en parlez plus, si vous ne voulez m'humilier et m'affliger. Votre condition est plus précaire que la mienne, pauvre tante! Vous dépendez d'un caprice de femme, car vous aurez beau louer le noble caractère et le grand esprit de votre élève, tout ce qui repose sur un intérêt moral est bâti sur des rayons et des nuages. Il n'y a de solide

et de fixe que ce qui est rivé à la terre par l'intérêt personnel le plus prosaïque et le plus grossier. Je n'ai pas d'illusions, moi; j'ai déjà l'expérience de la vie. Je suis ancré chez mon patron parce que j'y fais entrer de l'argent et n'en laisse pas sortir. Vous êtes, vous, un objet de luxe intellectuel dont on peut se priver dans un jour de dépit, dans une heure d'injustice. On peut même vous blesser involontairement dans un moment d'humeur, et je sais que vous ne le supporterez pas, à moins que mon avenir ne soit dans les mains de M. Dietrich. — Or voilà ce que je ne veux pas, ce que je n'ai pas voulu. Vous m'avez un peu grondé de mon orgueil en me voyant repousser sa protection. Vous n'avez donc pas compris, marraine, que je ne voulais pas dépendre de l'homme qui vous tenait dans sa dépendance? que je ne voulais pas vous exposer à subir quelque déplaisir chez lui par dévoûment pour moi? Si, lorsqu'il m'a fait inviter par vous à me mêler à ses *petites* réunions de famille, j'ai répondu que je n'avais pas le temps, c'est que je savais que, dans ces réunions, tous étaient plus ou moins les obligés des Dietrich, et que j'y aurais porté malgré moi un sentiment d'indépendance qui eût pu se traduire par une franchise intolérable. Et vous eussiez été responsable de mon impertinence! Voilà ce que je ne veux pas non plus.

« Restons donc comme nous voilà : moi, votre obligé à jamais. J'aurai beau vous rendre l'argent que vous avez dépensé pour moi, rien ne pourra m'acquitter envers vous de vos tendres soins, de votre amour maternel, rien que ma tendresse, qui est aussi grande que mon cœur peut en contenir. Vous, vous resterez ma mère, et vous ne serez plus jamais mon caissier. Je veux que vous puissiez retrouver votre liberté absolue sans jamais craindre la misère, et que vous ne restiez pas une heure dans la maison étrangère, si cette heure-là ne vous est pas agréable à passer.

« Voilà, ma tante; que ce soit dit une fois pour toutes! Je vous ai vue la dernière fois avec une petite robe retournée qui n'était guère digne des tentures de satin de l'hôtel Dietrich. Je me suis dit : Ma tante n'a plus besoin de ménager ainsi quelques mètres de soie. Elle n'est pas avare, elle est même peu prévoyante pour son compte. C'est donc pour moi qu'elle fait des économies? A d'autres! Le premier argent dont je pourrai strictement me passer, je veux l'employer à lui offrir une robe neuve, et le moment est venu. Vous recevrez demain matin une étoffe que je trouve jolie et que je sais être du goût le plus nouveau. Elle sera peut-être critiquée par l'incomparable Mlle Dietrich; mais je m'en moque, si elle vous plaît. Seulement je vous avertis que, si vous la retournez quand elle ne sera plus fraîche, je m'en apercevrai bien, et que je vous enverrai une toilette qui me ruinera.

« Pardonne-moi ma pauvre offrande, petite marraine, et aime toujours le rebelle enfant qui te chérit et te vénère.

« PAUL GILBERT. »

Il me fut impossible de ne pas pleurer d'attendrissement en achevant cette lettre. Césarine me surprit au milieu de mes larmes et voulut absolument en savoir la cause. Je trouvais inutile de la lui dire; mais comme elle se tourmentait à chercher en quoi elle avait pu me blesser et qu'elle s'en faisait un véritable chagrin, je lui laissai lire la lettre de Paul. Elle la lut froidement et me la rendit sans rien dire. — Vous voilà rassurée, lui dis-je. — Elle répondit oui, et nous passâmes à la leçon.

Quand elle fut finie : — Votre neveu, me dit-elle, est un original, mais sa fierté ne me déplaît pas. Il a eu bien tort, par exemple, de croire que sa franchise eût pu me blesser; elle serait venue comme un rayon de vrai soleil au milieu des nuages d'encens fade ou grossier que je respire à Paris. Il me croit sotte, je le vois bien, et quand il me traite d'*incomparable*, cela veut dire qu'il me trouve laide.

— Il ne vous a jamais vue !

— Si fait ! Comment pouvez-vous croire qu'il serait venu pendant quatre hivers chez vous sans que je l'eusse jamais rencontré? Vous avez beau demeurer dans un pavillon de l'hôtel qui est séparé du mien, vous avez beau ne le faire venir que les jours où je sors, j'étais curieuse de le voir, et une fois, il y a deux ans, moi et mes trois cousines, nous l'avons guetté comme il traversait le jardin; puis, comme il avait passé très vite et sans daigner lever les yeux vers la terrasse où nous étions, nous avons guetté sa sortie en nous tenant sur le grand perron. Alors il nous a saluées en passant près de nous, et, bien qu'il ait pris un air fort discret ou fort distrait, je suis sûre qu'il nous a très bien regardées.

— Il vous a mal regardées au contraire, ou il n'a pas su laquelle des quatre était vous, car l'année dernière il a vu chez moi votre photographie, et il m'a dit qu'il vous croyait petite et très brune. C'est donc votre cousine Marguerite qu'il avait prise pour vous.

— Alors qu'est-ce qu'il a dit de ma photographie?

— Rien. Il pensait à autre chose. Mon neveu n'est pas curieux, et je le crois très peu artiste.

— Dites qu'il est d'un positivisme effroyable.

— Effroyable est un peu dur; mais j'avoue que je le trouve un peu rigide dans sa vertu, même un peu misanthrope pour son âge. Je m'efforcerai de le guérir de sa méfiance et de sa sauvagerie.

— Et vous me le présenterez l'hiver prochain?

— Je ne crois pas que je puisse l'y décider; c'est une nature en qui la douceur n'empêche pas l'obstination.

— Alors il me ressemble?

— Oh! pas du tout, c'est votre contraire. Il sait toujours ce qu'il veut et ce qu'il est. Au lieu de se plaire à influencer les autres, il se renferme dans son droit et dans son devoir avec une certaine étroitesse que je n'approuve pas toujours, mais qu'il me faut bien lui pardonner à cause de ses autres qualités.

— Quelles qualités? je ne lui en vois déjà pas tant!

— La droiture, le courage, la modestie, la fierté, le désintéressement, et par-dessus tout son affection pour moi.

Nous fûmes interrompues par l'arrivée au salon du marquis de Rivonnière. Césarine donna un coup d'œil au miroir, et, s'étant assurée que sa tenue était irréprochable, elle me quitta pour aller le recevoir.

Ce serait le moment de poser dans mon récit ce personnage, qui depuis quelques semaines était le plus assidu de nos voisins de campagne; mais je crois qu'il vaut mieux ne pas m'interrompre et laisser à Césarine le soin de dépeindre l'homme qui aspirait ouvertement à sa main.

— Que pensez-vous de lui? me dit-elle quand il fut parti.

— Rien encore, lui répondis-je, sinon qu'il a une belle tournure et un beau visage. Je ne me tiens pas auprès de vous au salon quand votre père ou vous ne réclamez pas ma présence, et j'ai à peine entrevu le marquis deux ou trois fois.

— Eh bien! je la réclame à l'avenir, votre chère présence, quand le marquis viendra ici. Ma tante est une mauvaise gardienne et le laisse me faire la cour.

— Votre père m'a dit qu'il ne voyait pas avec déplaisir ses assiduités, et qu'il ne s'opposait pas à ce que vous eussiez le temps de le connaître. Voilà, je crois, ce qui est convenu entre lui et M. de Rivonnière. Vous déciderez si vous voulez vous marier bientôt, et dans ce cas on vous proposera ce parti, qui est à la fois honorable et brillant. Si vous ne l'acceptez point, on dira que vous ne voulez pas encore vous établir, et M. de Rivonnière se tiendra pour dit qu'il n'a point su modifier vos résolutions.

— Oui, voilà bien ce que m'a dit aussi papa; mais ce qu'il pense, il ne l'a dit ni à vous ni a moi.

— Que pense-t-il selon vous?

— Il désire vivement que je me marie le plus tôt possible, à la condition que nous ne nous séparerons pas. Il m'adore, mon bon père, mais il me craint; il voudrait bien, tout en me gardant près de son cœur, être dégagé de la responsabilité qui pèse sur lui. Il se voit forcé de me gâter, il s'y résigne, mais il craint toujours que je n'en abuse. Plus je suis studieuse, retirée, raisonnable en un mot,

plus il craint que ma volonté renfermée n'éclate en fabuleuses excentricités.

— N'entretenez-vous pas cette crainte par quelques paradoxes dont vous ne pensez pas un mot, et que vous pourriez vous dispenser d'émettre devant lui?

— J'entretiens de loin en loin cette crainte, parce qu'elle me préserve de l'autorité qu'il se fût attribuée, s'il m'eût trouvée trop docile. Ne me grondez pas pour cela, chère amie, je mène mon père à son bonheur et au mien. Les moyens dont je me sers ne vous regardent pas. Que votre conscience se tienne tranquille : mon but est bon et louable. Il faut, pour y parvenir, que mon père conserve sa responsabilité et ne la délègue pas à un nouveau-venu qui me forcerait à un nouveau travail pour le soumettre.

— Je pense que vous n'auriez pas grand'peine avec M. de Rivonnière. Il passe dans le pays pour l'homme le plus doux qui existe.

— Ce n'est pas une raison. Il est facile d'être doux aux autres quand on est puissant sur soi-même. Moi aussi, je suis douce, n'est-il pas vrai? et, quand je m'en vante, je vous effraie, convenez-en.

— Vous ne m'effrayez pas tant que vous croyez; mais je vois que le marquis, s'il ne vous effraie pas, vous inquiète. Ne sauriez-vous me dire comment vous le jugez?

— Eh bien! je ne demande pas mieux; attendez. Il est... ce qu'au temps de Louis XIII ou de Louis XIV on eût appelé un seigneur accompli, et voici comment on l'eût dépeint : « beau cavalier, adroit à toutes les armes, bel esprit, agréable causeur, homme de grandes manières, admirable à la danse! » Quand on avait dit tout cela d'un homme du monde, il fallait tirer l'échelle et ne rien demander de plus. Son mérite était au grand complet. Les femmes d'aujourd'hui sont plus exigeantes, et, en qualité de petite bourgeoise, j'aurais le droit de demander si ce phénix a du cœur, de l'instruction, du jugement et quelques vertus domestiques. On est honnête dans la famille Dietrich, on n'a pas de vices, et vous avez remarqué, vous qui êtes une vraie grande dame, que nous avions fort bon ton; cela vient de ce que nous sommes très purs, partant très orgueilleux. Je prétends résumer en moi tout l'orgueil et toute la pureté de mon humble race. Les perfections d'un gentilhomme me touchent donc fort peu, s'il n'a pas les vertus d'un honnête homme, et je ne sais du marquis de Rivonnière que ce qu'on en dit. Je veux croire que mon père n'a pas été trompé, qu'il a un noble caractère, qu'on ne lui connaît pas de causes sérieuses de désordre, qu'il est charitable, bienveillant, généralement aimé des pauvres du pays, estimé de toutes les classes d'habitans. Cela ne me suffit pas. Il est riche, c'est un bon point; il n'a pas besoin de ma fortune, à moins qu'il

ne soit très ambitieux. Ce n'est peut-être pas un mal, mais encore faut-il savoir quel est son genre d'ambition; jusqu'à présent, je ne le pénètre pas bien. Il paraît quelquefois étonné de mes opinions, et tout à coup il prend le parti de les admirer, de dire comme moi, et de me traiter comme une merveille qui l'éblouit. Voilà ce que j'appelle me faire la cour et ce que je ne veux pas permettre. Je veux qu'il se laisse juger, qu'il s'explique si je le choque, qu'il se défende si je l'attaque, et ma tante, qui est résolue à le trouver sublime parce qu'il est marquis, m'empêche de le piquer en se hâtant d'interpréter mes paroles dans le sens le plus favorable à la vanité du personnage. Cela me fatigue et m'ennuie, et je désire que vous soyez là pour me soutenir contre elle et m'aider à voir clair en lui.

Deux jours plus tard, le marquis amena un joli cheval de selle qu'il avait offert à Césarine de lui procurer. Il l'avait gardé chez lui un mois pour l'essayer, le dresser et se bien assurer de ses qualités. Il le garderait pour lui, disait-il, s'il ne lui plaisait pas.

Césarine alla passer une jupe d'amazone, et courut essayer le cheval dans le manége en plein air qu'on lui avait établi au bout du parc. Nous la suivîmes tous. Elle montait admirablement et possédait par principes toute la science de l'équitation. Elle manœuvra le cheval un quart d'heure, puis elle sauta légèrement sur la berge de gazon du manége sablé, en disant à M. de Rivonnière qui la contemplait avec ravissement : C'est un instrument exquis, ce joli cheval; mais il est trop dressé, ce n'est plus une volonté ni un instinct, c'est une machine. S'il vous plaît, à vous, gardez-le; moi, il m'ennuierait.

— Il y a, lui répondit le marquis, un moyen bien simple de le rendre moins maniable; c'est de lui faire oublier un peu ce qu'il sait en le laissant libre au pâturage. Je me charge de vous le rendre plus ardent.

— Ce n'est pas le manque d'ardeur que je lui reproche, c'est le manque d'initiative. Il en est des bêtes comme des gens : l'éducation abrutit les natures qui n'ont point en elles des ressources inépuisables. J'aime mieux un animal sauvage qui risque de me tuer qu'une mécanique à ressorts souples qui m'endort.

— Et vous aimez mieux, observa le marquis, une individualité rude et fougueuse....

— Qu'une personnalité effacée par le savoir-vivre, répliqua-t-elle vivement; mais, pardon, j'ai un peu chaud, je vais me rhabiller.

Elle lui tourna le dos et s'en alla vers le château, relevant adroitement sa jupe juste à la hauteur des franges de sa bottine. M. de Rivonnière la suivit des yeux, comme absorbé, puis, me

voyant près de lui, il m'offrit son bras, tandis que M. Dietrich et sa sœur nous suivaient à quelque distance. Je vis bien que le marquis voulait s'assurer ma protection, car il me témoignait beaucoup de déférence, et après quelque préambule un peu embarrassé il céda au besoin de m'ouvrir son cœur. — Je crois comprendre, me dit-il, que ma soumission déplaît à Mlle Dietrich, et qu'elle aimerait un caractère plus original, un esprit plus romanesque. Pourtant, je sens très bien la supériorité qu'elle a sur moi, et je n'en suis pas effrayé : c'est quelque chose qui devrait m'être compté.

Ce qu'il disait là me sembla très juste et d'un homme intelligent.

— Il est certain, lui répondis-je, que, dans le temps d'égoïsme et de méfiance où nous vivons, accepter le mérite d'une femme supérieure sans raillerie et sans crainte n'est pas le fait de tout le monde; mais puis-je vous demander si c'est le goût et le respect du mérite en général qui vous rassure, ou si vous voyez dans ce cas particulier des qualités particulières qui vous charment?

— Il y a de l'un et de l'autre. Me sentant épris du beau et du bien, je le suis d'autant plus de la personne qui les résume.

— Ainsi vous êtes épris de Césarine? Vous n'êtes pas le seul; tout ce qui l'approche subit le charme de sa beauté morale et physique. Il faut donc un dévoûment exceptionnel pour obtenir son attention.

— Je le pense bien. Je connais la mesure de mon dévoûment et ne crains pas que personne la dépasse; mais il y a mille manières d'exprimer le dévoûment, tandis que les occasions de le prouver sont rares ou insignifiantes. L'expression d'ailleurs charme plus les femmes que la preuve, et j'avoue ne pas savoir encore sous quelle forme je dois présenter l'avenir, que je voudrais promettre riant et beau au possible.

— Ne me demandez pas de conseils; je ne vous connais point assez pour vous en donner.

— Connaissez-moi, mademoiselle de Nermont, je ne demande que cela. Quand Mlle Dietrich m'interpelle, elle me trouble, et peut-être n'est-ce pas la vérité vraie que je lui réponds. Avec vous, je serai moins timide, je vous répondrai avec la confiance que j'aurais pour ma propre sœur. Faites-moi des questions, c'est tout ce que je désire. Si vous n'êtes pas contente de moi, vous me le direz, vous me reprendrez. Tout ce qui viendra de vous me sera sacré. Je ne me révolterai pas.

— Avez-vous donc, comme on le prétend, la douceur des anges?

— D'ordinaire, oui; mais par exception j'ai des colères atroces.

— Que vous ne pouvez contenir?

— C'est selon. Quand le dépit ne froisse que mon amour-propre, je le surmonte; quand il me blesse au cœur, je deviens fou.

— Et que faites-vous dans la folie?

— Comment le saurais-je? Je ne m'en souviens pas, puisque je n'ai pas eu conscience de ce que j'ai fait?

— Mais quelquefois vous avez dû l'apprendre par les autres?

— Ils m'ont toujours ménagé la vérité. Je suis très gâté par mon entourage.

— C'est la preuve que vous êtes réellement bon.

— Hélas! qui sait? C'est peut-être seulement la preuve que je suis riche.

— En êtes-vous à mépriser ainsi l'espèce humaine? N'avez-vous point de vrais amis?

— Si fait; mais ceux-là, ne m'ayant jamais blessé, ne peuvent savoir si je suis violent.

— Cela pourrait cependant arriver. Que feriez-vous devant la trahison d'un ami?

— Je ne sais pas.

— Et devant la résistance d'une femme aimée?

— Je ne sais pas non plus. Vous voyez, je suis une brute, puisque je ne me connais pas et ne sais pas me révéler.

— Alors vous ne faites jamais le moindre examen de conscience?

— Je n'ai garde d'y manquer après chacune de mes fautes; mais je ne prévois pas mes fautes à venir, et cela me paraît impossible.

— Pourquoi?

— Parce que chaque sujet de trouble est toujours nouveau dans la vie. Aucune circonstance ne se présente identique à celle qui nous a servi d'expérience. Ne voyez donc d'absolu en moi que ce que j'y vois moi-même, une parfaite loyauté d'intentions. Il me serait facile de vous dire que je suis un être excellent, et que je réponds de le demeurer toujours. C'est le lieu-commun que tout fiancé débite avec aplomb aux parens et amis de sa fiancée. Eh bien! si j'arrive à ce rare bonheur d'être le fiancé de votre Césarine, je serai aussi sincère qu'aujourd'hui, je vous dirai : Je l'aime. Je ne vous dirai pas que je suis digne d'elle à tous égards et que je mérite d'être adoré.

— Pourrez-vous au moins promettre de l'aimer toujours? Êtes-vous constant dans vos affections?

— Oui, certes, mon amitié est fidèle; mais en fait de femmes je n'ai jamais aimé que ma mère et ma sœur, je ne sais rien de l'amour qu'une femme pure peut inspirer.

— Que dites-vous là? Vous n'avez jamais aimé?

— Non; cela vous étonne?

— Quel âge avez-vous donc?

— Trente ans.

— Voici une mauvaise note pour mon carnet personnel... jamais aimé à trente ans!

— Que voulez-vous? Je ne peux pas appeler amour les émotions très sensuelles qu'éprouve un adolescent auprès des femmes. Un peu plus tard, les gens de ma condition abordent le monde et n'y conservent pas d'illusions. Ils sont placés entre la coquetterie effrénée des femmes qui exploitent leurs hommages et l'avidité honteuse de celles qui n'exploitent que leur bourse. Ce sont les dernières qui l'emportent parce qu'il est plus facile de s'en débarrasser.

— Ainsi vous n'avez eu que des courtisanes pour maîtresses?

— Mademoiselle de Nermont, je pense bien que vous rendrez compte de toutes mes réponses à Mlle Dietrich; mais je présume qu'il est un genre de questions qu'elle ne vous fera pas. Je vous dirai donc la vérité : courtisanes et femmes du monde, cela se ressemble beaucoup quand ces dernières ne sont pas radicalement vertueuses. Il y en a certes, je le reconnais, et il fut un temps, assure-t-on, où celles-ci inspiraient de grandes passions; mais aujourd'hui, si nous sommes moins passionnés, nous sommes plus honnêtes, nous respectons la vertu et la laissons tranquille. Les jeunes gens corrompus feignent de la dédaigner, sous prétexte qu'elle est ennuyeuse. Moi je la respecte sincèrement, surtout chez les femmes de mes amis, et puis les femmes honnêtes, étant plus rares qu'autrefois, sont plus fortes, plus difficiles à persuader, et il faudrait faire le métier de tartuffe pour les vaincre. Je ne me reproche donc pas d'avoir voulu ignorer l'amour que seules peuvent inspirer de telles femmes. Quelque mauvais que soit le monde actuel, il a cela de supérieur au temps passé, que les hommes qui se marient après avoir assouvi leurs passions fort peu idéales peuvent apporter à la jeune fille qu'ils épousent un cœur absolument neuf. Les roués d'autrefois, blasés sur la femme élégante et distinguée, vainqueurs en outre de mainte innocence, ne pouvaient se vanter de l'ingénuité morale que la légèreté de nos mœurs laisse subsister chez la plupart d'entre nous. Il me paraît donc impossible de ne pas aimer Mlle Dietrich avec une passion vraie et de ne pas l'aimer toujours, fût-on éconduit par elle, car aujourd'hui, évidemment maltraité, je me sens aussi enchaîné que je l'étais avant-hier par quelques paroles bienveillantes.

Nous arrivions au salon, où Césarine, qui avait marché plus vite que nous et qui portait une fabuleuse activité en toutes choses, était déjà installée au piano. Elle s'était rhabillée avec un goût exquis, et pourtant elle se leva brusquement en voyant entrer le marquis; un léger mouvement de contrariété se lisait dans sa physionomie. On eût dit qu'elle ne comptait pas le revoir. Il s'en aperçut et prit congé. Il fut quelques jours sans reparaître.

D'abord Césarine m'assura qu'elle était charmée de l'avoir découragé, bientôt elle fut piquée de sa susceptibilité. Il n'y put tenir et revint. Elle fut aimable, puis elle fut cruelle. Il bouda encore et il revint encore. Ceci dura quelques mois; cela devait durer toujours.

C'est que le marquis au premier aspect semblait très facile à réduire. Césarine l'avait vite pris en pitié et en dégoût lorsqu'elle s'était imaginé qu'elle avait affaire à une nature d'esclave; mais la soudaineté et la fréquence de ses dépits la firent revenir de cette opinion. C'est un boudeur, disait-elle, c'est moins ennuyeux qu'un extatique. Elle reconnaissait en lui de grandes et sérieuses qualités, une bravoure de cœur et de tempérament remarquable, une véritable générosité d'instincts, une culture d'esprit suffisante, une réelle bonté, un commerce agréable quand on ne le froissait pas; en somme, il méritait si peu d'être froissé qu'il était dans son droit de ne pas le souffrir.

Au bout de notre saison d'été à la campagne, M. Dietrich pressa Césarine de s'expliquer sur ses sentimens pour le marquis.

— Je n'ai rien décidé, répondit-elle. Je l'aime et l'estime beaucoup. S'il veut se contenter d'être mon ami, je le reverrai toujours avec plaisir; mais s'il veut que je me prononce à présent sur le mariage, qu'il ne revienne plus, ou qu'il ne revienne pas plus souvent que nos autres voisins.

M. Dietrich n'accepta point cette étrange réponse. Il remontra qu'une jeune fille ne peut faire son ami d'un homme épris d'elle. C'est pourtant ce à quoi j'aspire d'une façon générale, répondit Césarine. Je trouve l'amitié des hommes plus sincère et plus noble que celle des femmes, et, comme ils y mêlent toujours quelque prétention de plaire, si on les éloigne, on se trouve seule avec les personnes du sexe enchanteur, jaloux et perfide, à qui l'on ne peut se fier. Je n'ai qu'une amie, moi, c'est Pauline. Je n'en désire point d'autre. Il y a bien ma tante; mais c'est mon enfant bien plus que mon amie.

— Mais en fait d'amis vous avez moi et votre oncle. Vous ferez bien d'en rester là.

— Vous oubliez, cher père, quelques douzaines de jeunes et vieux cousins qui me sont très cordialement dévoués, j'en suis sûre, et à qui vous trouvez bon que je témoigne de l'amitié. Aucun d'eux n'aspire à ma main. Les uns sont mariés, ou pères de famille; les autres savent trop ce qu'ils vous doivent pour se permettre de me faire la cour. Je ne vois pas pourquoi le marquis ne ferait pas comme eux, pour une autre raison : la crainte de m'ennuyer.

— Heureusement le marquis n'acceptera point cette situation ridicule.

— Pardon, mon papa; faute de mieux, il l'accepte.

— Ah oui-da! vous lui avez dit : Soyez mon complaisant pour le plaisir de l'être?

— Non, je lui ai dit : Soyez mon camarade jusqu'à nouvel ordre.

— Son camarade! s'écria M. Dietrich en s'adressant à moi avec un haussement d'épaules; elle devient folle, ma chère amie!

— Oui, je sais bien, reprit Césarine, ça ne se dit pas, ça ne se fait pas. Le fait est, ajouta-t-elle en éclatant de rire, que je n'ai pas le sens commun, cher papa! Eh bien! je dirai à M. de Rivonnière que vous m'avez trouvée absurde et que nous ne devons plus nous voir.

Là-dessus, elle prit son ouvrage et se mit à travailler avec une sérénité complète. Son père l'observa quelques instans, espérant voir percer le dépit ou le chagrin sous ce facile détachement. Il ne put rien surprendre; toute la contrariété fut pour lui. Il avait pris Jacques de Rivonnière en grande amitié. Il l'avait beaucoup encouragé, il le désirait vivement pour son gendre. Il n'avait pas assez caché ce désir à Césarine. Naturellement elle était résolue à l'exploiter.

Quand nous fûmes seules, je la grondai. Comme toujours, elle m'écouta avec son bel œil étonné; puis, m'ayant laissée tout dire, elle me répondit avec une douceur enjouée : — Vous avez peut-être raison. Je fais de la peine à papa, et j'ai l'air de le forcer à tolérer une situation excentrique entre le marquis et moi, ou de renoncer à une espérance qui lui est chère. Il faut donc que je renonce, moi, à une amitié qui m'est douce, ou que j'épouse un homme pour qui je n'ai pas d'amour, pour qui je n'aurai par conséquent ni respect ni enthousiasme. Est-ce là ce que l'on veut? Je suis peut-être capable de ce grand sentiment qui fait qu'on est heureux dans la vertu, quelque difficile qu'elle soit. Veut-on que je me sacrifie et que j'aie la vertu douloureuse, héroïque? Je ne dis pas que cela soit au-dessus de mon pouvoir; mais franchement M. de Rivonnière est-il un personnage si sublime, et mon père lui a-t-il voué un tel attachement, que je doive me river à cette chaîne pour leur faire plaisir à tous deux et sacrifier ma vie, que l'on prétendait vouloir rendre si belle? Répondez, chère Pauline. Cela devient très sérieux.

— Autorisez-moi, lui dis-je, à répéter ce que vous dites à votre père et au marquis. Tous deux renonceront à vous contrarier. Votre père se privera de ce nouvel ami, et le nouvel ami, que vous n'avez persuadé d'attendre qu'en lui laissant de l'espérance, comprendra que sa patience compromettrait votre réputation et aboutirait peut-être à une déception pour lui.

— Faites comme vous voudrez, reprit-elle. Je ne désire que la paix et la liberté.

— Il vaudrait mieux, puisque vous voilà si raisonnable, dire vous-même à M. de Rivonnière que vous ajournez indéfiniment son bonheur.

— Je le lui ai dit.

— Et que vous faites à sa dignité ainsi qu'à votre réputation le sacrifice de l'éloigner.

—Il n'accepte pas cela. Il demande à me voir, si peu que ce soit et dans de telles conditions qu'il me plaira de lui imposer. Il demande en quoi il s'est rendu indigne d'être admis dans notre maison. C'est à mon père de l'en chasser. Moi, je trouve la chose pénible et injuste, je ne me charge pas de l'exécuter.

Rien ne put la faire transiger. M. Dietrich recula. Il ne voulait pas fermer sa porte à M. de Rivonnière pour qu'elle lui fût rouverte au gré du premier caprice de Césarine. Il lui en coûtait d'ailleurs de mettre à néant les espérances qu'il avait caressées.

Le marquis fut donc autorisé à venir nous voir à Paris, et Césarine enregistra cette concession paternelle comme une chose qui lui était due et dont elle n'avait à remercier personne. Son aimable tournure d'esprit, ses gracieuses manières avec nous ne nous permettaient pas de la traiter d'impérieuse et de fantasque; mais elle ne cédait rien. Elle disait : Je vous aime; jamais : je vous remercie.

Nous revînmes à Paris à l'époque accoutumée, et là Césarine, qui avait dressé ses batteries, frappa un grand coup, dont M. de Rivonnière fut le prétexte. Elle voulait amener son père à rouvrir les grands salons et à reprendre à domicile les brillantes et nombreuses relations qu'il avait eues du vivant de sa femme. Césarine lui remontra que, si on la tenait dans l'intimité de la famille, elle ne se marierait jamais, vu que l'apparition de tout prétendant serait une émotion, un événement dans le petit cercle, — que, pour peu qu'après y avoir admis M. de Rivonnière, on vînt à en admettre un autre, on lui ferait la réputation d'une coquette ou d'une fille difficile à marier, que l'irruption du vrai monde dans ce petit cloître de fidèles pouvait seule l'autoriser à examiner ses prétendans sans prendre d'engagemens avec eux et sans être compromise par aucun d'eux en particulier. M. Dietrich fut forcé de reconnaître qu'en dehors du commerce du monde il n'y a point de liberté, que l'intimité rend esclave des critiques ou des commentaires de ceux qui la composent, que la multiplicité et la diversité des relations sont la sauvegarde du mal et du bien, enfin que, pour une personne sûre d'elle-même comme l'était Césarine, c'était la seule atmosphère où sa raison, sa clairvoyance et son jugement pussent s'épanouir. Elle avait des argumens plus forts que n'en avait eu sa mère, uniquement dominée par l'ivresse du plaisir. M. Dietrich, qui avait cédé

de mauvaise grâce à sa femme, se rendit plus volontiers avec sa fille. Une grande fête inaugura le nouveau genre de vie que nous devions mener.

Le lendemain de ce jour si laborieusement préparé et si magnifiquement réalisé, je demandai à Césarine, pâle encore des fatigues de la veille, si elle était enfin satisfaite.

— Satisfaite de quoi? me dit-elle, d'avoir revu le tumulte dont on avait bercé mon enfance? Croyez-vous, chère amie, que le néant de ces splendeurs soit chose nouvelle pour moi? Me prenez-vous pour une petite ingénue enivrée de son premier bal, ou croyez-vous que le monde ait beaucoup changé depuis trois ans que je l'ai perdu de vue? Non, non, allez! C'est toujours le même vide et décidément je le déteste; mais il faut y vivre ou devenir esclave dans l'isolement. La liberté vaut bien qu'on souffre pour elle. Je suis résolue à souffrir, puisqu'il n'y a pas de milieu à prendre. — A propos, ajouta-t-elle, je voulais vous dire quelque chose. Je ne suis pas assez *gardée* dans cette foule; mon père est si peu homme du monde qu'il passe tout son temps à causer dans un coin avec ses amis particuliers, tandis que les arrivans, cherchant partout le maître de la maison, viennent, en désespoir de cause, demander à ma tante Helmina de m'être présentés. Ma tante a une manière d'être et de dire, avec son accent allemand et ses préoccupations de ménagère, qui fait qu'on l'aime et qu'on se moque d'elle. La véritable maîtresse de la maison, quant à l'aspect et au maintien, c'est vous, ma chère Pauline, et je ne trouve pas que vous soyez mise assez en relief par votre titre de gouvernante. Il y aurait un détail bien simple pour changer la face des choses, c'est qu'au lieu de nous dire *vous*, nous fissions acte de tutoiement réciproque une fois pour toutes. Ne riez pas. En me disant *toi*, vous devenez mon amie de cœur, ma seconde mère, l'autorité, la supériorité que j'accepte. Le *vous* vous tient à l'état d'associée de second ordre, et le monde, qui est sot, peut croire que je ne dépends de personne.

— N'est-ce pas votre ambition?

— Oui, en fait, mais non en apparence; je suis trop jeune, je serais raillée, mon père serait blâmé. Voyons, portons la question devant lui, je suis sûre qu'il m'approuvera.

En effet, M. Dietrich me pria de tutoyer sa fille et de me laisser tutoyer par elle. L'effet fut magique dans l'intérieur. Les domestiques, dont je n'avais d'ailleurs pas à me plaindre, se courbèrent jusqu'à terre devant moi, les parens et amis regardèrent ce tutoiement comme un traité d'amitié et d'association pour la vie. Je ne sais si le monde y fit grande attention. Quant à moi, en me prêtant à ce prétendu hommage de mon élève, je me doutais bien de ce qui

arriverait. Elle ne voulait pas me laisser l'autorité de la fonction, et en me parant de celle de la famille elle se constituait le droit de me résister comme elle lui résistait.

Cependant quelqu'un osait lui résister, à elle. Malgré des invitations répétées, M. de Rivonnière, en vue de qui Césarine avait amené son père à faire tant de mouvement et de dépense, ne profita nullement de l'occasion. Il ne parut ni à la première soirée ni à la seconde. Ses parens le disaient malade; on envoya chercher de ses nouvelles; il était absent.

Un jour, comme j'étais sortie seule pour quelques emplettes, je le rencontrai. Nous étions à pied; je l'abordai après avoir un peu hésité à le reconnaître; il n'était pas vêtu et cravaté avec la recherche accoutumée. Il avait l'air, sinon triste, du moins fortement préoccupé. Il ne paraissait pas se soucier de répondre à mes questions, et j'allais le quitter lorsque, par un soudain parti-pris, il m'offrit son bras pour traverser la cour du Louvre. — Il faut que je vous parle, me dit-il, car il est possible que Mlle Dietrich ne dise pas toute la vérité sur notre situation réciproque. Elle ne s'en rend peut-être pas compte à elle-même. Elle ne se croit pas brouillée avec moi, elle ignore peut-être que je suis brouillé avec elle.

Brouillé me paraissait un bien gros mot pour le genre de relations qui avait pu s'établir entre eux : je le lui fis observer.

— Vous pensez avec raison, reprit-il, qu'il est difficile de parler clairement amour et mariage à une jeune personne si bien surveillée par vous; mais, quand on ne peut parler, on écrit, et Mlle Dietrich n'a pas refusé de lire mes lettres, elle a même daigné y répondre.

— Dites-vous la vérité? m'écriai-je.

— La preuve, répondit-il, c'est qu'en vous voyant prête à me quitter tout à l'heure, j'ai senti que je devais lui renvoyer ses lettres. Voulez-vous me permettre de les faire porter chez vous dès ce soir?

— Certainement, vous agissez là en galant homme.

— Non, j'agis en homme qui veut guérir. Les lettres de Mlle Dietrich pourraient être lues dans une conférence publique, tant elles sont pures et froides. Elle ne me les a pas redemandées. Je ne crois même pas qu'elle y songe. Si le fait d'écrire est une imprudence, la manière d'écrire est chez elle une garantie de sécurité. Cette fille vraiment supérieure peut s'expliquer sur ses propres sentimens et dire toutes ses idées sans donner sur elle le moindre avantage, et sans permettre le moindre blâme à ses victimes.

— Alors pourquoi êtes-vous brouillés?

— Je suis brouillé, moi, avec l'espérance de lui plaire et le courage de le tenter. Un moment je me suis fait illusion en voyant

qu'elle travaillait à me faire place dans son intimité. Elle m'offrait d'être son ami, et j'ai été assez fat pour me persuader qu'une personne comme elle n'accorderait pas ce titre à un prétendant destiné à échouer comme un autre. J'ai laissé voir ma sotte confiance, elle m'en a raillé en me disant qu'elle rentrait dans le monde, et qu'il ne tenait qu'à moi de l'y rejoindre. Cette fois j'ai eu du chagrin, j'ai eu le cœur blessé, j'ai renoncé à elle, vous pouvez le lui dire.

— Elle ne le croira pas; je ne le crois pas beaucoup non plus.

— Eh bien! sachez que j'ai mis un obstacle, une faute, entre elle et moi. Je me suis jeté dans une aventure stupide,... coupable même, mais qui m'étourdit, m'absorbe et m'empêche de réfléchir. Cela vaut mieux que de devenir fou ou de s'avilir dans l'esclavage. Voilà ma confession faite; ce soir, vous aurez les lettres. Je m'en retourne de ce pas à la campagne, où je cache mes folles amours, à deux lieues de Paris, tandis que ma famille et mes amis me croient parti pour la Suisse.

Je reçus effectivement le soir même un petit paquet soigneusement cacheté, que j'allai déposer dans le bureau de laque de Césarine. Elle eût été fort blessée de me voir en possession de ce petit secret. Elle ne sut pas tout de suite comment la restitution avait été faite.

Elle ne m'en parla pas; mais au bout de quelques jours elle me raconta le fait elle-même, et me demanda si les lettres avaient passé par les mains de son père. Je la rassurai. — Elles t'auront été rapportées, lui dis-je, par la personne qui servait d'intermédiaire à votre correspondance. — Il n'y a personne, répondit-elle. Je ne suis pas si folle que de me confier à des valets. Nous échangions nos lettres nous-mêmes à chaque entrevue. Il m'apportait les siennes dans un bouquet. Il trouvait les miennes dans un certain cahier de musique posé sur le piano, et qu'il avait soin de feuilleter d'un air négligent. Il jouait assez bien cette comédie.

— Et cependant tu m'avais priée d'assister à vos entrevues! Pourquoi écrire en cachette, quand tu n'avais qu'à me faire un signe pour m'avertir que tu voulais lui parler en confidence?

— Ah! que veux-tu? ce mystère m'amusait. Et qu'est-ce que mon père eût dit, si je t'eusse fait manquer à ton devoir? Voyons, ne me fais pas de reproches, je m'en fais; explique-moi comment ces lettres sont là. Il faut qu'il ait pris un confident. Si je le croyais!...

— Ne l'accuse pas! Ce confident, c'est moi.

— A la bonne heure! Tu l'as donc vu?

Je racontai tout, sauf le moyen que M. de Rivonnière avait pris pour se guérir. Il est un genre d'explication dont on ne se fait pas faute à présent avec les jeunes filles du monde, et que je n'a-

vais jamais voulu aborder avec Césarine, ni même devant elle. Sa tante n'avait de prudence que sur ce point délicat, et M. Dietrich, chaste dans ses mœurs, l'était également dans son langage. Césarine, malgré sa liberté d'esprit, était donc fort ignorante des détails malséans dont l'appréciation est toujours choquante chez une jeune fille. La petite Irma Dietrich, sa cousine, en savait plus long qu'elle sur le rôle des femmes galantes et des grisettes dans la société. Césarine, qui n'avait jamais montré aucune curiosité malsaine, la faisait taire et la rudoyait.

Elle prit donc le change quand je lui appris que le marquis se jetait, par réaction contre elle, dans une autre *affection*. Elle crut qu'il voulait faire un autre mariage, et me parut fort blessée. — Tu vois! me dit-elle, j'avais bien raison de douter de lui et de ne pas répondre à ses beaux sentimens. Voilà comme les hommes sont sérieux! Il disait qu'il mourrait, si je lui ôtais tout espoir! Je lui en laissais un peu, et le voilà déjà guéri! Tiens! je veux te montrer ses lettres. Relisons-les ensemble. Cela me servira de leçon. C'est une première expérience que je ne veux pas oublier.

Les lettres du marquis étaient bien tournées, quoique écrites avec spontanéité. Je crus y voir l'élan d'un amour très sincère, et je ne pus m'empêcher d'en faire la remarque. Césarine se moqua de moi, prétendant que je ne m'y connaissais pas, que je lisais cela comme un roman, que, quant à elle, elle n'avait jamais été dupe. Quand nous eûmes fini ces lettres, elle fit le mouvement de les jeter au feu avec les siennes; mais elle se ravisa. Elle les réunit, les lia d'un ruban noir, et les mit au fond de son bureau en plaisantant sur ce deuil du premier amour qu'elle avait inspiré; mais je vis une grosse larme rouler sur sa joue, et je pensai que tout n'était pas fini entre elle et M. de Rivonnière.

L'hiver s'écoula sans qu'il reparût. Dix autres aspirans se présentèrent. Il y en avait pour tous les goûts : variété d'âge, de rang, de caractère, de fortune et d'esprit. Aucun ne fut agréé, bien qu'aucun ne fût absolument découragé. Césarine voulait se constituer une cour ou plutôt un cortége, car elle n'admettait aucun hommage direct dans son intérieur. Elle aimait à se montrer en public avec ses adorateurs, à distance respectueuse; elle se faisait beaucoup suivre, elle se laissait fort peu approcher.

Nous passâmes l'été à Mireval et aux bains de mer. Nous retrouvâmes là M. de Rivonnière, qui reprit sa chaîne comme s'il ne l'eût jamais brisée. Il me demanda si j'avais trahi le secret de sa confession. — Non, lui dis-je, il n'était pas de nature à être trahi. Pourtant, si vous épousez Césarine, j'exige que vous vous confessiez à elle, car je ne veux pas être votre complice.

— Quoi? s'écria-t-il, faudra-t-il que je raconte à une jeune fille dont la pureté m'est sacrée les vilaines ou folles aventures qu'un garçon raconte tout au plus à ses camarades?

— Non certes; mais cette fois-ci vous avez été coupable, m'avez-vous dit...

— Raison de plus pour me taire.

— C'est envers Césarine que vous l'avez été, puisque vous voilà revenu à elle avec une souillure que vous n'aviez pas.

— Eh bien! soit, dit-il. Je me confesserai quand il le faudra; mais, pour que j'aie ce courage, il faut que je me voie aimé. Jusque-là, je ne suis obligé à rien. Je suis redevenu libre. Je lui sacrifie un petit amour assez vif : que ne ferait-on pas pour conquérir le sien?

Césarine l'aimait-elle? Au plaisir qu'elle montra de le remettre en servage, on eût pu le croire. Elle avait souffert de son absence. Son orgueil en avait été très froissé. Elle n'en fit rien paraître, et le reçut comme s'il l'eût quittée la veille : c'était son châtiment, il le sentit bien, et, quand il voulut revenir à ses espérances, elle ne lui fit aucun reproche; mais elle le replaça dans la situation où il était l'année précédente : assurances et promesses d'amitié, défense de parler d'amour. Il se consola en reconnaissant qu'il était encore le plus favorisé de ceux qui rendaient hommage à son idole.

Je terminerai ici la longue et froide exposition que j'ai dû faire d'une situation qui se prolongea jusqu'à l'époque où Césarine eut atteint l'âge de sa majorité. Je comptais franchir plus vite les cinq années que je consacrai à son instruction, car j'ai supprimé à dessein le récit de plusieurs voyages, la description des localités qui furent témoins de son existence, et le détail des personnages secondaires qui y furent mêlés. Cela m'eût menée trop loin. J'ai hâte maintenant d'arriver aux événemens qui troublèrent si sérieusement notre quiétude, et qu'on n'eût pas compris, si je ne me fusse astreinte à l'analyse du caractère exceptionnel dont je surveillais le développement jour par jour.

GEORGE SAND.

(La seconde partie au prochain numéro.)

LES

HOMMES D'ÉTAT

DE L'ANGLETERRE

SIR GEORGE CORNEWAL LEWIS.

Letters of the right hon. sir George Cornewall Lewis, Bart. to various friends, edited by his brother. London 1870.

Dans le temps où le latin était la langue commune de l'Europe savante, le nom de George Lewis eût été connu en tout pays des hommes éclairés. Il aurait compté parmi ceux qu'on se fait honneur de citer, et dont l'autorité corrobore puissamment une opinion. Lewis avait la gravité et la science; sa science était de première main, et il y joignait la sûreté de critique, la pensée fécondante, qui semblent appartenir plus spécialement à notre époque. Ses connaissances vastes et précises étaient rehaussées encore par les fonctions éminentes qu'il a remplies. Respectable aux hommes pratiques par sa grande érudition, il eût imposé aux érudits par son expérience des affaires.

Depuis sept ans qu'il est mort, son crédit n'a point baissé en Angleterre. Quiconque dans le parlement et hors du parlement peut invoquer en sa faveur une parole de George Lewis croit avoir trouvé mieux qu'un argument. Son nom est peu répandu à l'étranger. Quoique plusieurs de ses écrits aient été traduits en diverses langues, notamment en français, sa réputation n'a pas franchi un cercle assez restreint. C'est d'abord que, s'il a été plusieurs fois

ministre, il n'a jamais occupé le poste le plus en vue, celui auquel s'attache la responsabilité d'une politique. En outre ses ouvrages, dont quelques-uns roulent sur des sujets d'un intérêt général et humain, n'ont point les genres de mérites qui attirent la foule. Il y a pour les écrivains qui traitent de matières sérieuses deux moyens d'arriver à la popularité : un système qui rompt bruyamment avec les habitudes de l'opinion, ou bien l'agrément de la forme. Lewis était trop exigeant en fait de preuves pour s'éblouir lui-même par ses propres paradoxes, et trop sincère pour hasarder une opinion retentissante. Et, quant à la forme, comme ceux qui trouvent dans le plaisir de chercher et dans l'exactitude un attrait suffisant pour eux, il n'a pas pensé à plaire aux autres. Ses livres, d'allure sévère, de physionomie quelquefois un peu rébarbative, n'allèchent pas les lecteurs.

La considération qu'il devait à ses lumières, à sa haute intelligence et à son caractère, grande pendant sa vie, a pu s'étendre et s'affermir après sa mort; elle ne l'a conduit qu'au seuil de la popularité. Or il y a, même dans le public instruit et qui lit, beaucoup de gens qui vont aux écrivains que la popularité leur désigne, et à ceux-là seulement. Ils laissent respectueusement de côté tous les autres. C'est une perte pour la pensée, que ces écrivains estimés et délaissés eussent enrichie, pour la littérature courante, qui profiterait largement de leurs connaissances et de leurs profonds aperçus. Le travail de ces écrivains austères n'est pas perdu; mais c'est un capital dormant, et la critique ne saurait avoir de meilleur service à rendre que d'essayer de le mettre en valeur.

Un volume de lettres récemment publié me fournit l'occasion de consacrer quelques pages à l'homme qui fut peut-être l'Anglais le plus savant de son temps. Ce n'est pas une correspondance complète, on n'y trouve pas ces confidences intimes, l'écho de ces émotions qui prêtent aux correspondances de femmes ou de poètes un charme si grand. On en voit assez pour reconnaître que George Lewis, sans être froid, n'était pas une nature passionnée. Il était tranquille par tempérament et par réflexion; personne ne fut plus éloigné que lui de jouer avec son cœur, comme on joue d'un instrument harmonieux. La vie intellectuelle dominait chez lui; mais les lettres de savans et d'hommes politiques, écrites sans aucune préoccupation de ce tiers incommode qu'on appelle le public, ont aussi leur intérêt : elles donnent souvent la première et la meilleure version de leur pensée. Celle-ci se produit à nu, dans sa fraîcheur native, avant que les exigences du livre ou les convenances du discours en aient abattu les vives arêtes, l'aient noyée dans les développemens et les atténuations. Une phrase résume tout un livre, contient sur un homme ou sur une situation le mot qu'on ne dira

pas au public. Il y a dans ces lettres de George Lewis, à propos de questions importantes, de maint événement et de maint personnage, des vues d'une haute valeur à relever, des paroles d'or à retenir. Bref, on y voit en raccourci à peu près tout ce qu'il a pensé, et l'on peut prendre ainsi une idée, incomplète sans doute, mais non pas inexacte, de son esprit et de ses travaux.

George Lewis joignait, comme je le disais tout à l'heure, deux choses qu'on ne rencontre pas souvent associées : un amour de la science, qui est d'ordinaire exclusif, et un intérêt paisible, mais actif et continu, pour les affaires de son pays. Chose digne de remarque, il avait pour la vie publique l'aptitude sans la vocation. Apprenant tout, les finances, l'administration militaire, etc., comme s'il les eût aimées, il était toujours un homme utile et devenait bientôt nécessaire; au fond, il n'aimait que la science. On a vu fréquemment chez nous des historiens, des poètes, des journalistes, des philosophes, se mêler à la politique, et y porter les qualités d'apparat et les défauts attachés à leur métier d'écrivain. Lewis était né critique, et dans la politique il est demeuré tel : non pas qu'il songeât à se tenir en dehors des cadres existans, à se cantonner dans un isolement qui l'eût condamné à l'inaction; il n'avait garde de vouloir planer orgueilleusement au-dessus des partis, et de dédaigner le classement, qui est la condition de la vie publique dans les pays libres. Il était whig, libéral, très sérieusement attaché à son parti, mais il ne s'y enfermait point, conservant assez de liberté pour traiter en analyste, en logicien, les hautes questions de la politique. Ce tour d'esprit n'exclut pas l'éloquence, mais il exclut jusqu'à un certain point l'art oratoire, dont les procédés ne résistent guère à la critique. Sa parole n'en était pas moins écoutée à la chambre des communes à cause de la richesse du fonds et de l'usage désintéressé qu'il en faisait.

Les hommes de ce métal sont rares en tout pays, en France surtout. On serait tenté de le rapprocher de M. de Tocqueville. Quoique celui-ci soit plus écrivain, ils appartiennent l'un et l'autre à cette classe d'esprits qui ne jettent pas de lueurs éblouissantes, chez qui le solide l'emporte sur le brillant, et qui ont en tout pour caractère dominant la réflexion. L'analogie toutefois s'arrête là. M. de Tocqueville, sous sa forme abstraite et froide, était une organisation passionnée. Il portait secrètement en lui la mélancolie d'un moraliste chagrin. Il acceptait des nécessités sociales qui l'effrayaient, il faisait savamment la théorie de son temps sans l'aimer. Quelque sujet qu'il abordât, il lui eût été impossible de ne point le ramener à des préoccupations qui tenaient chez lui du parti-pris. Lewis, d'une organisation fine et même frêle, comme M. de Tocqueville, avait néanmoins la fermeté d'intelligence la plus imperturbable, la

placidité d'un philosophe, et son horizon était infiniment plus vaste. Tocqueville et Lewis se connaissaient, et professaient l'un pour l'autre une haute estime; ils avaient beaucoup d'amis communs, M. Senior, M. Grote, M. de Beaumont, Mme Austin. « Je ne crois pas, écrit Lewis à l'un d'eux, que Tocqueville sût un mot de grec, et même, quant au latin, il en savait probablement ce que tous les catholiques en apprennent, pas davantage. Il ne connaissait pas la littérature ancienne, et n'avait aucun goût pour elle. Son esprit était exclusivement formé sur des modernes. » C'est bien cela : Tocqueville ne savait pas de grec, il ne connaissait ni n'appréciait la littérature ancienne; on l'a trop oublié lorsqu'on l'a comparé à Montesquieu, qui, lui, adorait et connaissait l'antiquité, qui en avait l'étendue et le sourire. Cette grande école de spéculation indépendante, ce commerce des païens qui affranchit, élargit et rassérène la pensée, Tocqueville, pur produit du catholicisme, y était étranger. Lewis y avait été nourri. Comme helléniste, il eût fait honneur à la plus savante université. Quant aux modernes, nul doute qu'il n'en connût un plus grand nombre et qu'il ne les connût mieux que Tocqueville; de plus le vaste champ de la spéculation et de l'érudition antique lui était familier, sans que son intelligence eût cessé pour cela d'être d'un moule entièrement moderne.

George Cornewal Lewis était d'une famille du Radnorshire, qui paraît dans l'histoire au commencement du xve siècle, et dont les chefs ont presque constamment rempli d'importantes fonctions; elle a donné plusieurs sheriffs au comté et plusieurs députés au parlement. Thomas Frankland Lewis siégea pendant plus de trente ans à la chambre des communes, remplit divers emplois, et fut élevé en 1846 au rang de baronnet. Son fils George, qui a continué cette tradition, était né en 1806. Il fit de brillantes études à Eton et à Oxford, où il prit en 1828 le grade de bachelier. La première lettre du recueil qu'on vient de publier, écrite d'Eton à sa mère à l'âge de douze ans, doit être placée pour l'étonnante maturité à côté d'une lettre connue de Benjamin Constant, écrite à peu près au même âge. Les livres qu'il aimait le mieux dans son enfance étaient *les Mille et une Nuits* et deux traductions du portugais, *Amadis de Gaule* et *Palmerin d'Angleterre*. Le goût de la chevalerie lui passa, mais il garda l'amour des contes arabes; c'était la seule production de la littérature orientale qu'il trouvât supportable. Il eut de bonne heure une préférence marquée pour la littérature et les langues anciennes. Il pouvait déjà passer pour un savant lorsqu'il fut reçu avocat par la société de *Middle Temple* en 1831. Il écrivait de fréquens articles dans divers recueils, le *Classicum Museum*, le *Museum criticum*, le *Foreign quarterly Review* de Black et Young. A peine avait-il débuté dans l'exercice de sa profession que la fai-

blesse de sa poitrine l'obligea d'aller passer l'hiver à Nice en 1832. Il dut à diverses époques s'occuper sérieusement de sa santé, et fit à cet effet plusieurs voyages aux eaux d'Allemagne et dans le midi.

Ces voyages n'interrompaient nullement ses études. Il en est de même de toutes les fonctions dont il fut chargé, quoiqu'il s'en acquittât avec conscience. Il fut attaché, en 1834 et 1835, à deux commissions qui avaient pour objet, l'une d'étudier la condition des pauvres irlandais en Angleterre, l'autre de dresser une enquête sur l'église établie et les propriétés ecclésiastiques en Irlande. Lewis saisit cette occasion d'étudier à fond des questions qui préoccupaient alors vivement l'opinion; il visita les villes manufacturières d'Angleterre et d'Écosse, et fit en Irlande un séjour prolongé. Ses observations et les vues qu'elles lui suggèrent sont consignées dans plusieurs écrits sur les pauvres, sur l'église établie, sur les troubles de l'Irlande. Il signale les vraies sources du mal, et s'arrête pourtant à des mesures modérées; mais il avait le malheur de voir les choses telles qu'elles sont, et de les dire à une époque où le préjugé public n'admettait pas les dissidences. Son impartialité hors de propos nuisit à son succès. Il met à nu dans sa correspondance les causes réelles de l'antagonisme entre le peuple d'Irlande et celui d'Angleterre. « Les Irlandais, écrit-il de Manchester, sont à la lettre dans ce pays ce qu'au dire de Tacite les Juifs étaient chez les Romains, *despectissima pars servientium*, la fraction la plus méprisée de la population travailleuse, une race séparée parce que c'est une race rejetée. La répugnance à l'union est toute de notre côté, non du leur. Dans les fabriques, nos enfans se plaignent d'être placés auprès des enfans irlandais, et dans les écoles du dimanche les Anglais se tiennent à l'écart. » Il fait ailleurs, entre mille autres, une observation dont je suis singulièrement frappé. Avant d'aller en Irlande, il croyait beaucoup à l'influence de la race sur le caractère irlandais. Après avoir noté, mesuré l'action des causes démoralisatrices auxquelles cette race est depuis si longtemps soumise, il se demande si une race germanique y eût mieux résisté, et il déclare ne pouvoir répondre par l'affirmative. « Toutes choses égales, j'aimerais mieux, ajoute-t-il, avoir affaire à un Germain qu'à un Celte, à un protestant qu'à un catholique; mais je ne fais aucun doute qu'une population de paysans catholiques celtes ne puisse être gouvernée de telle sorte qu'elle soit paisible, industrieuse et satisfaite; je ne doute pas non plus que des paysans de race germanique et protestans ne puissent être, pourvu qu'ils soient convenablement opprimés et brutalisés, rendus aussi mauvais que les Irlandais. » Rien ne prouve mieux, à mon sens, la vigueur de l'esprit et la véritable indépendance de jugement que de rester supérieur à certains préjugés qui

revêtent une apparence philosophique. N'est-il pas devenu de mode dans certains cercles en France, après 1852, de tout expliquer, même des accidens historiques dont il était bien facile de signaler les causes prochaines, par les aptitudes ou les inaptitudes supposées de telle ou telle nation européenne, comme si, dans la communauté de besoins et d'idées qui forment proprement la civilisation de l'Europe, il n'était pas absurde d'exclure, au nom de la race, une nation de ce qui est la condition impérieuse de toute société moderne et de ce qui est le droit humain lui-même? Lewis s'est prononcé plus d'une fois contre ces explications ambitieuses, auxquelles certains esprits, — qui prétendent pourtant à la philosophie, — se sont laissé induire, et je ne puis lire, je l'avoue, sans un sentiment de reconnaissance, d'admiration même, en pensant qu'elles sont d'un Anglais, ces lignes d'un essai de Lewis écrit en 1854 : « On s'est beaucoup étonné de l'insuccès du gouvernement parlementaire dans les expériences que les états continentaux viennent de tenter, et on a même avancé que la race anglo-saxonne est la seule qui soit faite pour des institutions libres. Les gouvernemens républicains de l'antiquité et du moyen âge, qui, quels qu'en fussent les défauts, étaient les meilleurs gouvernemens de leur temps, prouvent qu'un gouvernement libre n'est pas le monopole d'une race privilégiée, et l'insuccès des dernières tentatives peut, ce nous semble, fort bien s'expliquer par la négligence de ces précautions dont une étude intelligente de notre histoire durant le règne de George III est surtout de nature à suggérer l'idée. »

Au mois d'août 1836, lord Glenelg, secrétaire des colonies, lui proposa de se rendre en qualité de commissaire, avec M. Austin, à Malte, où le mécontentement était parvenu au comble sous une administration pleine d'abus. Il s'agissait de remonter aux causes du désordre et de proposer des remèdes. Lewis connaissait de longue date M. Austin, esprit large, jurisconsulte éminent, dont il avait suivi les leçons de droit en 1830, à l'université de Londres, avec John Romilly, J. Stuart Mill et autres jeunes hommes devenus plus tard célèbres dans divers genres. Il partageait la plupart de ses idées, et avait pour lui autant de sympathie que de respect. Il connaissait aussi Mme Austin, qui devait accompagner son mari, personne du caractère le plus aimable, intelligence d'élite, qui a donné plusieurs traductions estimées du français et de l'allemand, notamment *l'Histoire des papes pendant les trois derniers siècles*, de Léopold Ranke. C'était pour Lewis une compagnie séduisante; après quelque hésitation, il accepta. — Les commissaires abordèrent le 20 octobre au lazaret de La Valette. A leur arrivée, la population maltaise, avec son entraînement méridional, s'abandonna aux plus grandes illusions. Elle s'imagina qu'ils venaient en législateurs,

ayant en poche une grande charte qui devait redresser tous les griefs, donner satisfaction à toutes les plaintes, même à toutes les rancunes. Elle leur ménagea, contre leur désir formellement exprimé, une ovation. Une telle chaleur n'était pas pour durer. Elle tomba tout à coup, lorsqu'on les vit, au lieu de bombarder d'emblée une constitution, prendre le détour habituel d'une enquête et commencer par se rendre compte de la situation. « Nous nous sommes trouvés en arrivant, écrit Lewis dès le 5 novembre, à notre grande surprise, au comble de la popularité. On nous a fait, bien entendu malgré nous, une sorte d'entrée triomphale dans la ville. Les rues ont été illuminées le soir. On nous a fatigués de toute sorte d'hommages. Cet enthousiasme toutefois n'a pas été de longue durée ; aujourd'hui nous commençons à ne valoir guère mieux que des œufs pourris et des chats morts. »

A peine à l'œuvre, les commissaires constatent, à travers les déclamations des premiers qu'ils consultent et au milieu de griefs plus ou moins chimériques, que le mal n'est que trop réel. Ils trouvent à la tête des agitateurs un certain Mitrovich, espèce d'O'Connell au petit pied, remuant, bruyant, qui se faisait l'organe volontaire de toutes les lamentations. Le peuple l'admirait comme un géant. En somme, c'était un homme à vendre, dont Lewis se flatte d'avoir raison avec 200 livres par an. Malheureusement il reconnaît que, parmi les souffrances de la population, il en est dont la guérison n'est pas à la portée des commissaires ni même du gouvernement anglais. Il résume en deux lignes la situation. « Les maux les plus graves sont, pour les classes supérieures, l'exclusion pratique des fonctions et la manière brutale dont elles sont traitées par la société anglaise; pour les classes inférieures, l'excès de population. » Aussi Malte lui rappelle tout d'abord l'Irlande : même pauvreté, même mépris irritant des Anglais à l'égard des indigènes, même antipathie de ceux-ci pour les Anglais; même absence de ressources personnelles et d'esprit d'initiative, suite de la politique adoptée par le gouvernement ou plutôt par les fonctionnaires anglais de l'île, qui consiste à tenir ces Maltais en tutelle, à décourager chez eux toute activité, à étouffer tout examen, à perpétuer l'ignorance et même à entraver le commerce comme étant un moyen d'indépendance incommode pour l'autorité. Lewis ne craint pas de rapprocher le gouvernement anglais à Malte du gouvernement autrichien en Lombardie, sauf que le premier n'a pas, comme le second, essayé du moins quelque chose pour l'instruction populaire, et qu'au lieu d'appesantir par préférence sa main sur les classes supérieures, il a étendu impartialement son oppression sur tout le monde. « Le gouvernement de fait pendant les dix ou douze dernières années était un secrétaire de sir Thomas

Maitland, singe ridicule de Bonaparte, qui paraît avoir joint aux faux principes de son modèle une brutalité de conduite et des façons grossières que son modèle n'avait pas. Il y a ici nombre d'Anglais — grands admirateurs de ce qu'ils appellent la vigueur et l'énergie de Maitland; mais les plus sensés voient fort bien que son système de faire marcher le monde à coups de pied est absurde et devient à la longue funeste. »

Malgré la négligence de parti-pris signalée par Lewis en matière d'instruction publique, il existait cependant un établissement d'éducation pour les jeunes filles pauvres, un *conservatorio*, comme on l'appelait. La singularité des méthodes d'enseignement pratiquées dans le *conservatorio* témoigne du souci que prenait le gouvernement de le surveiller. Lewis s'aperçoit, en y regardant de près, que ces jeunes filles, auxquelles on enseigne régulièrement l'italien, le prononcent, il est vrai, parfaitement, mais ne peuvent ni en entendre ni en parler un mot : on n'oublie qu'une chose, c'est de leur apprendre le sens de ces mots qu'elles prononcent si bien. Aussi fait-il de l'état intellectuel du pays un tableau attristant. « La langue des Maltais est un dialecte arabe peu différent de celui qui est parlé sur les côtes barbaresques jusqu'aux confins de l'Égypte. Il n'a jamais été écrit, on ne peut pas même dire qu'il ait un alphabet : je ne sache pas que la tradition conserve ici la moindre composition littéraire. Les indigènes sont de race arabe, descendus des Sarrasins qui s'emparèrent de l'île. Leur physionomie présente une ressemblance frappante avec celle des Juifs. Ils sont d'un caractère sombre, ne rient, ne chantent, ne dansent jamais; leurs amusemens, de couleur toute religieuse, consistent en processions, en fêtes de saints, etc. L'ignorance est extrême, comme vous pensez, puisqu'il n'y a pas d'instruction pour les pauvres, très peu pour les riches, et nulle liberté de presse. Ils ne manquent pourtant ni de finesse ni d'intelligence, et ils sont remarquablement adroits de leurs mains... Il y a ici une pernicieuse engeance de nobles qui transmettent leurs titres à *tous* leurs fils, avec des fortunes qui varient de 500 à 40 livres par an et l'obligation volontaire de s'interdire tout métier pour vivre. Ces gens sont ignorans, bornés, avides des deniers publics; il faudrait abolir leurs titres. » Il déclare avec tout cela la population maltaise fort supérieure à la colonie des fonctionnaires anglais; ceux-ci et leurs femmes, enflés d'une importance à laquelle ils ne sont pas accoutumés, trouvent beau d'écraser les Maltais du poids de leur vulgarité. « Un Anglais, dit-il, qui veut garder quelque estime pour ses compatriotes, doit éviter avec soin de les voir hors d'Angleterre. » La misère dans l'île est égale à l'ignorance. Le blocus continental avait fait de Malte le centre d'un commerce artificiel : de là un bien-être passager qui

a cessé avec les circonstances qui l'avaient créé; mais la principale cause de la misère, « c'est l'imprévoyance du peuple et la fausse moralité inculquée par le clergé catholique, qui recommande les mariages précoces, afin de prévenir tout commerce illicite. — Le monde, ajoute Lewis, toujours prêt à trouver de mauvais motifs à toute chose, attribue cette doctrine du clergé en Irlande et ailleurs au désir qu'il a d'augmenter le nombre de ses tributaires. Ses sermons là-dessus sont, à mon avis, entièrement désintéressés. Ils procèdent de la conviction erronée, mais sincère, qu'il accomplit en cela un impérieux devoir de religion. Je ne suis pas bien sûr que le clergé protestant ne prescrirait pas la même conduite, si la pratique de la confession lui donnait le moyen de faire prévaloir ses commandemens. »

Il semble assez singulier de parler des difficultés d'une enquête dans une île de 120,000 habitans. Le fait est cependant qu'entre des plaintes passionnées, parfois incompréhensibles, et le mauvais vouloir de fonctionnaires intéressés à épaissir les ténèbres, la vérité n'était pas facile à découvrir. Les commissaires se trouvaient d'ailleurs en présence d'institutions compliquées, de coutumes, de principes, qui ne ressemblaient en rien à ce qui existe en Angleterre ; la moindre question exigeait de leur part une étude spéciale et attentive. Ajoutez à cela des difficultés d'un ordre tout à fait imprévu. Il n'y avait point dans l'île de liberté de la presse, le gouvernement n'autorisait de journal que sous son inspection, toute discussion politique était rigoureusement interdite. La bonne administration des affaires, la réconciliation des Maltais avec l'autorité de l'Angleterre, réconciliation facile, puisque les Maltais n'avaient point contre elle d'aversion insurmontable, l'intérêt du gouvernement central, tout réclamait une prompte réforme de ce régime. Les commissaires y étaient disposés. Tout à coup l'Autriche découvre là pour elle un danger, M. de Metternich voit déjà Malte devenue le refuge des conspirateurs italiens et une officine de libelles contre l'ordre autrichien : il fait des représentations au gouvernement anglais, et peu s'en faut un instant que la liberté de la presse à Malte ne devienne une question européenne. Les commissaires l'emportèrent, et la liberté de la presse fut établie, mais tempérée par de sévères précautions : trois ou quatre réfugiés italiens furent avertis que le moindre écart entraînerait leur expulsion. La patience des commissaires résista heureusement à ces épreuves. Lewis comprenait que la mission qui leur était confiée n'intéressait pas seulement les Maltais. Depuis trente ou quarante ans, l'influence morale de l'Angleterre dans la Méditerranée avait souffert de la conduite du gouvernement à l'égard de la Sicile,

de Gênes, de Parga, de Malte, sans parler du mauvais souvenir laissé par la connivence de Nelson avec la réaction napolitaine en 1799. En montrant une fois, par des effets sérieux, son esprit de justice, l'Angleterre pouvait réparer cela et faire prévaloir son ascendant autrement que par la force. C'est dans cette pensée que les commissaires proposèrent d'importantes réformes dans l'administration de la justice, le système des taxes, les règlemens relatifs à l'éducation, à la presse, à la police; elles furent acceptées, et de cette époque date pour Malte une ère nouvelle. C'était assez pour qu'en revenant en Angleterre Lewis oubliât sans peine dix-huit mois de fatigue et beaucoup d'ennuis.

Pendant cette longue absence, le savant n'avait pas chômé. Lewis est un excellent ménager du temps, il sait utiliser jusqu'aux plus courts intervalles, les minutes, en jetant sur le papier des notes rapides qu'il retrouve ensuite, les heures, en se livrant à des lectures méthodiques. Lorsque les livres et le papier lui manquent, en voyage, dans la carriole du *vetturino*, dans le salon d'attente du médecin, sa mémoire contient une bibliothèque qu'il passe incessamment en revue : un soir, par exemple, sur une route d'Italie, il récite à son père une partie de l'*Énéide*. De tels hommes n'ont pas besoin de distractions, et Lewis professait la maxime que, à tout prendre, la vie serait supportable, si on en ôtait les plaisirs. Nous suivons dans ses lettres les recherches variées où les nécessités imprévues de ses travaux l'entraînent tour à tour; elles nous montrent le philologue, l'helléniste, le logicien, l'historien, le publiciste; on y devine même le mathématicien exercé. Parmi ses correspondans, les plus intimes sont ceux avec lesquels il peut revenir toujours sur le thème favori des questions littéraires : c'est M. Head, un de ses camarades d'Oxford, devenu plus tard gouverneur du New-Brunswick, puis du Canada; c'est M. Grote, l'historien de la Grèce; ce sont de savans hommes tels que M. Twisleton, M. Freeman, etc. Il discute avec celui-ci une inscription ancienne, avec celui-là un point de la chronologie biblique, avec un troisième la signification précise d'un mot grec ou l'étymologie d'un idiotisme anglais; à tous, il fournit de précieuses indications : il procure à son frère les matériaux d'un curieux travail sur les jardins des anciens, il esquisse à M. Grote le plan d'une continuation de son histoire à partir d'Alexandre; sur tous ces sujets, il a des vues neuves et une érudition toujours précise. Nous voyons enfin germer la première idée de chacun de ses travaux, et nous les suivons jusqu'à leur achèvement.

Il y a plusieurs manières d'aimer les lettres. On peut les aimer, par exemple, à la manière de Cicéron, comme une provision néces-

saire à l'orateur, comme un délicieux pis-aller dans les déceptions et les lacunes de la vie publique. Lewis les aime pour elles-mêmes; je ne suis pas même sûr qu'au lieu de les primer, la politique n'ait pas pour attrait principal aux yeux de Lewis d'être un commentaire utile de ses études. Riche de son fonds naturel, il ne croit pas que ces dons lui suffisent, il n'a nulle peur de compromettre son originalité par l'étude. De là une science qui aurait pu accabler tout autre, mais qui n'altère en rien l'élasticité de son esprit. La science accablante et dangereuse, c'est celle qui demeure indigeste, mal ordonnée, qui n'est point passée au crible, qui encombre l'esprit d'une masse énorme d'à-peu-près. Lewis était un lettré de l'espèce la plus rare; ce qu'il n'était à aucun degré, c'est un littérateur, j'entends un homme qui cultive les lettres en vue de l'agrément plutôt que de la vérité, et qui se propose avant tout d'en tirer pour la curiosité des autres des satisfactions assez frivoles. Les lettres, à son avis, relèvent de la science; elles en comportent la rigueur, sinon dans les conclusions, qui ne vont pas sur bien des points au-delà d'un doute philosophique, au moins dans la méthode. Aussi aime-t-il à prendre pour sujet une question circonscrite et à la traiter rigoureusement, la créant, pour ainsi dire, de telle sorte qu'elle ne peut plus être négligée après lui. Par là même, Lewis est essentiellement moderne. Ce qu'il y a de vraiment suranné malgré la place qu'il occupe encore, c'est le littérateur, c'est l'art d'écrire agréablement pour ceux qui ne se soucient pas de savoir; ce qu'il y a de conforme aux exigences du temps et de fécond, c'est la méthode positive, qui ne craint pas le détail, qui se nourrit de faits certains et ne s'arrête que dans la démonstration, alors même que cette démonstration se borne à mettre à la place d'une certitude illusoire une ignorance qui se connaît.

Lewis s'était formé à l'école germanique. Il avait débuté par des traductions, celles des *Doriens* et de l'*Histoire de la Littérature grecque* d'Ottfried Muller, celle de l'*Économie politique des Athéniens* de Boeck. Attentif à tout ce que produisaient les Allemands, il réunissait, comme eux, et il leur devait en partie une certaine largeur encyclopédique avec l'analyse patiente des textes et l'art de féconder un point donné. Il était entré dans leurs voies comme d'instinct : dès 1835, longtemps avant les travaux de Diez, il donnait un essai, un peu prématuré, mais déjà excellent, sur l'histoire des langues romanes, et quelques années après une édition critique des fables de Babrius. Toutefois l'estime qu'il faisait des travaux allemands ne dégénérait point en un culte puéril; son bon sens le préserva toujours de ce germanisme, dont quelques-uns chez nous ont voulu faire une initiation nécessaire et un titre absolu de supé-

riorité, manie qui a porté plus d'une fois atteinte aux qualités natives de l'esprit français. « La révolution française et Bonaparte ont terriblement gâté la philosophie en France en la remplissant de déclamations et de préjugés nationaux; elle s'est mise ensuite à emprunter les plus folles spéculations des philosophes mystiques de l'Allemagne. » Cette observation judicieuse, Lewis la fait à propos d'un livre médiocre qu'il vient de lire, l'*Esprit* d'Helvétius; sans se tromper sur la valeur de l'ouvrage, il regrette évidemment pour la France la tradition délaissée du XVIIIe siècle. La violente réaction qui s'est produite depuis lors, même en Allemagne, contre des systèmes trop célébrés, nous avertit qu'en appréciant, comme nous le devons, ce qui est à notre portée dans les penseurs d'outre-Rhin, nous ferons bien désormais de ne pas renier pour eux nos vrais pères spirituels, les Voltaire, les Montesquieu et les Buffon.

Ce qu'il dit de l'influence allemande en philosophie n'est pas moins vrai dans les matières religieuses et politiques. La critique des Allemands, si subtile quand il s'agit d'un texte, si ferme contre les préjugés des autres, désarme devant leurs propres conceptions et se paie des théories les plus creuses. Cette crédulité aux systèmes, qu'il a plus tard combattue avec énergie, Lewis s'en est heureusement garanti. De là sa supériorité comme écrivain politique. Ses nombreux écrits sur les questions du jour, comme ses travaux sur l'Irlande, sur le gouvernement des colonies, sur la juridiction étrangère et l'extradition (on se rappelle les réclamations du gouvernement français après l'attentat d'Orsini), témoignent d'une intelligence vraiment politique et d'une profonde connaissance du droit public; mais la puissance de son esprit se déploie mieux encore dans d'autres ouvrages, empreints d'une véritable originalité, où il aborde quelque question générale et la traite en logicien. Tels sont ses écrits sur l'*Influence de l'autorité en matière d'opinions*, sur l'*Usage et l'abus des termes politiques*, sur les *Méthodes d'observation et de raisonnement en politique*, son *Dialogue sur les formes de gouvernement*, questions où il est également difficile de poser des principes qui ne comportent pas de nombreuses exceptions et de serrer toujours de près l'application sans renoncer entièrement aux exigences de la logique. Lewis avait eu d'abord cette foi dans le raisonnement qui est une des formes de l'enthousiasme. Il écrit en 1838 à propos des leçons de Carlyle sur les littératures de France et d'Angleterre au XVIIIe siècle : « Je le trouve intéressant et instructif; mais il est de ceux dont la maladie est de nier toute connaissance rigoureuse, toute méthode pour y parvenir, et de vouloir amener le genre humain à recevoir de leur bouche je ne sais quels mystérieux oracles. Tant que des opi-

nions de ce genre trouveront crédit dans la société, ceux qui s'arrogent le nom de classes instruites seront, au point de vue pratique, les dupes de tous les illuminés. Les détracteurs de la raison, de la logique, de la science, de la théorie, de la spéculation, de l'orgueil de l'esprit humain, et les panégyristes du sens commun, du sens moral, de l'humilité intellectuelle, etc., constituent deux grandes classes, dont les opinions revêtent une forme différente, mais reviennent en définitive au même. » Les années s'amassent, et, lorsqu'il écrit son livre *de l'Autorité* en 1847, il s'aperçoit que cette confiance juvénile l'a un peu abandonné. « J'ai perdu, écrit-il à M. Grote, de ma foi dans les avantages de la spéculation abstraite en morale et en politique, vu l'état actuel de la connaissance et de l'opinion; j'écris plutôt pour moi que dans l'idée d'être utile. Il y a, ce me semble, trop peu d'accord sur les faits élémentaires des sciences morales pour qu'elles puissent être traitées abstraitement avec utilité. Un commentaire éclairé sur des données historiques bien vérifiées est la meilleure forme sous laquelle on puisse offrir au public quelque instruction sur de tels sujets, et une série de bonnes histoires en est le fondement et la préparation nécessaire. » Qu'on ne s'y trompe pas néanmoins, il est resté de ceux qui ne se rendent qu'à la démonstration et pour qui toute révélation est non avenue. Ses idées sur la religion percent peu dans ses lettres; cette discrétion est déjà un indice significatif, et l'idée d'écrire un livre sur l'*Autorité en matière d'opinions* ne pouvait venir qu'à un homme affranchi de toute superstition. Il n'en avait aucune; aussi le dimanche était-il son grand jour de travail, celui où il vaquait exclusivement à ce que j'appellerais ses occupations païennes. Quant aux superstitions des autres, il les regardait comme des forces morales et politiques dont l'homme d'état est obligé de tenir compte.

La même sobriété dans les conclusions caractérise son examen comparé des diverses méthodes applicables aux questions politiques. « L'ouvrage que j'ai dans l'esprit, écrit-il en le commençant, si je puis l'exécuter convenablement, serait un *organum* à l'usage de l'investigateur politique, un manuel pour servir de guide à l'historien et au politique dans la manière de diriger leurs recherches. Il embrasserait le corps entier des théories politiques depuis Platon sans réfuter séparément chacune d'elles, mais en montrant que les méthodes d'où elles procèdent étaient vicieuses et ne pouvaient, sauf accident, conduire qu'à l'erreur. » C'est le sujet que M. J. Stuart Mill venait d'aborder dans la dernière partie de sa logique. Lewis le reprend d'un point de vue plus pratique et avec plus de détails. C'est en somme l'éternel débat entre l'esprit géométrique et l'esprit de finesse transporté sur le terrain du gouvernement. Aux yeux de Lewis, les théories que la pensée élève de

toutes pièces ouvrent à qui veut les réaliser une carrière de déceptions et d'aventures; mais le pur empirisme que professent certains hommes d'état n'est pas moins funeste. Il y a des vérités générales en politique, parce que la nature humaine a des lois; seulement l'application de ces vérités comporte d'innombrables modifications d'après des circonstances que le géomètre et l'empirique négligent également, que l'esprit de finesse apprécie.

Une intelligence qui avait un si vif besoin de lumière et de preuves ne pouvait se plaire beaucoup dans les crépuscules de l'histoire. « Les premiers temps de la Grèce, écrit-il à M. Grote, lorsque chaque fait est encore isolé, contestable, forment la partie la moins intéressante de votre sujet. » Ce n'est pas, comme on sait, l'avis des Allemands; ils ont peine à quitter ces ténèbres primitives, où ils peuvent donner satisfaction à leur goût pour les interprétations poétiques et pour les systèmes. « La plus légère indication leur sert de base pour élever un échafaudage d'hypothèses, qui servent à leur tour à rattacher des textes épars. » En un mot, ils posent les problèmes à merveille, ils en connaissent parfaitement les données, mettent à néant sans pitié les solutions des autres, et, en y substituant la leur, ils ne manquent jamais d'y introduire un élément personnel qui fausse tous les calculs. Pour montrer à quel point cette maladie domine les plus fermes esprits, Lewis rappelle une amusante méprise de Niebuhr. Lorsqu'il lut les *Mémoires sur la minorité de Louis XV*, publiés sans nom d'auteur, Niebuhr ne douta pas un instant qu'ils fussent de Massillon, et là-dessus le voilà qui enfourche l'éloge, et qui, dans une lettre au comte Adam de Moltke, place cette compilation de l'abbé Soulavie non-seulement au premier rang de la littérature française, mais à côté de Thucydide et de Tacite. Son *Histoire romaine* est le chef-d'œuvre du génie conjectural. Admirable lorsqu'il relègue dans le pays des fables l'histoire convenue des premiers temps de Rome, il perd pied dès qu'il tente de la refaire. Il prend ses conjectures pour des certitudes, ses aperçus pour d'infaillibles intuitions; non content de *solliciter doucement les textes*, liberté déjà bien dangereuse entre les mains les plus prudentes, il les met à la torture pour en arracher les révélations dont il a besoin. C'est depuis Niebuhr que les premières époques de l'histoire romaine sont devenues le domaine préféré des historiens à chimères.

Lewis était assurément du très petit nombre d'hommes en état de discuter sur le pied d'égal à égal avec Niebuhr, et de mettre une fois pour toutes à nu la fragilité de son édifice. C'est ce qu'il entreprend dans son *Essai sur le degré de croyance que méritent les premiers temps de l'histoire romaine*. « Je suis en train, écrit-il, de revoir les épreuves de mon livre sur l'histoire romaine, besogne

fastidieuse, vu la longueur et le nombre des notes. Ma critique est purement négative, je n'établis pas de système. Un de mes objets est de montrer que les théories *reconstructives* de Niebuhr sont tout aussi insoutenables que les fables qu'il écarte. » Et en effet il établit que l'histoire de Rome jusqu'à Pyrrhus est une énigme dont le mot restera peut-être à jamais introuvable. Rayer ainsi quatre ou cinq siècles de prétendues certitudes est un courage que beaucoup de gens ne lui pardonneront pas facilement. Il ne lui en fallut pas moins pour concevoir son *Essai sur l'astronomie des anciens*. Il s'attaque cette fois à une classe de savans qui se maltraitent assez volontiers entre eux, mais qui ne souffrent pas l'immixtion des profanes dans leurs querelles, et les profanes sont à peu près tout le monde. « Il m'a semblé, dit-il, que les égyptologues et les interprètes des caractères cunéiformes prenaient des libertés excessives avec la crédulité publique, et qu'il était grand temps d'y mettre un terme. Je souhaiterais que cette tâche eût tenté quelqu'un de moins occupé et de plus versé dans les langues de l'Orient. » En voulant couper court à des fantaisies qui ont, il est vrai, troublé bien des têtes, n'excède-t-il pas les limites d'un scepticisme légitime? Quoiqu'il eût étudié le sanscrit, il était plus philologue que linguiste. La précision des langues anciennes, de l'antiquité classique, intéressante et instructive jusque dans ses erreurs, le prévenait contre les rêveries orientales. D'ailleurs le doute est de sa nature envahissant, et finit quelquefois chez les plus forts par renverser toutes les digues. En 1858, Lewis annonce à M. Head qu'il a le projet de prouver, dans un essai, que les efforts des Allemands pour expliquer les *Tables eugubiennes* et autres inscriptions d'Italie en langues inconnues sont vains et téméraires. Cet essai parut en 1861 : c'est une plaisanterie dont l'idée n'est pas nouvelle, et rappelle un tour joué, dit-on, à Champollion par ses élèves. Lewis imagine de traiter suivant la méthode interprétative des épigraphistes une prétendue inscription en un idiome inconnu (1), et il charge Mme Austin, qui

(1) *Inscriptio antiqua in agro Bruttio nuper reperta*, edidit et interpretatus est Johannes Brownius. — Voici cette inscription :

HEYDIDDLEDIDDLE
THECATANDTHEFIDDLE
THECOUIUMPEDOVERTHEMOON
THELITTLEDOGLAUGHED
TOSEESUCHFINESPORT
ANDTHEDISHRANAUAYUITHTHESPOON

Il n'est pas nécessaire de savoir beaucoup d'anglais pour déchiffrer ces cinq lignes. Elles ne sont autre chose qu'une chanson de nourrice très répandue en Angleterre et en Écosse.

se trouvait à Paris, d'en présenter des exemplaires à plusieurs savans de l'Institut. Il s'en trouverait bien, disait-il, quelqu'un qui, ne sachant pas l'anglais, donnerait dans le piége. C'était sans doute présumer un peu trop de l'ignorance ou de la naïveté française, car je ne sache pas que le défi ait été relevé.

Je m'aperçois que cette revue des travaux littéraires de Lewis m'a fait anticiper les temps. Ces écrits étaient, ne l'oubliez pas, composés au milieu des plus graves occupations, dans les quelques heures qu'il pouvait prendre chaque semaine à la dérobée sur ses fonctions officielles. Nommé, à son retour de Malte, un des trois commissaires principaux de la loi des pauvres, il donna sa démission en 1847, et, libre de cet emploi incompatible avec le mandat parlementaire, il songea pour la première fois à entrer à la chambre des communes. Une vacance s'étant présentée à point dans l'Herefordshire, qui était le pays de sa mère, il s'y porta candidat et passa d'emblée. Quelques semaines après, lord John Russell le nomma secrétaire du bureau de contrôle, puis successivement sous-secrétaire de l'intérieur et secrétaire financier de la trésorerie. Ces différentes fonctions n'exigeaient pas toutes une égale assiduité et lui auraient laissé quelque loisir; mais il prenait au sérieux ses devoirs de membre du parlement. Les événemens de l'époque, — nous sommes à la veille et au lendemain de 1848, — étaient d'ailleurs de nature à solliciter puissamment son attention. Il les suit en observateur d'autant plus pénétrant qu'il est de sang-froid. Je trouve ses impressions notées d'heure en heure dans une suite de curieuses lettres adressées à son ami M. Head. Celui-ci venait de partir pour le New-Brunswick en qualité de gouverneur, fonction éminente, espèce de vice-royauté très lucrative, mais rude exil dont les nouvelles données par les journaux ne pouvaient suffire à compenser la rigueur. Lewis est un correspondant modèle. Désormais il ne s'en tient plus, en lui écrivant, à ces rapides informations qu'entre gens qui habitent les mêmes lieux on comprend à demi-mot. Il résume les événemens avec la précision d'un chroniqueur, et les commente d'une manière instructive pour ceux-là même qui en ont été les témoins.

Les révolutions de 1848 ne le surprennent pas, et il reconnaît tout d'abord que le siége principal de la crise est en France. Il partageait l'opinion d'Aristote sur les révolutions, à savoir qu'elles naissent de petites causes et répondent à de grands intérêts. Voilà pourquoi il ne manifeste en parlant d'elles ni dédain ni étonnement. Il s'était fait au surplus à ce sujet une théorie personnelle tirée de l'histoire, c'est que les grands événemens sont précisément ceux qu'on prévoit le moins. « Personne en Angleterre n'imaginait que

la grande rébellion finirait par l'exécution du roi. Pendant que Charles II était en exil, personne ne s'attendait à une restauration. Pendant que Napoléon était au point culminant de sa puissance, personne ne s'attendait à son renversement, et, lorsqu'il était à l'île d'Elbe, on ne comptait pas qu'il redeviendrait empereur. La révolution française elle-même fut, on n'en peut douter, une surprise complète, universelle, aussi bien pour la France que pour le reste de l'Europe; tout le monde croyait la vieille monarchie française assise sur une base inébranlable. » En effet, l'opinion commune ne va guère au-delà de ce qui existe, et incline volontiers à le considérer comme éternel; il lui répugne de s'arrêter à l'idée de changement, qui touche de trop près à celle de perturbation. Il est également vrai que la trame de l'histoire se compose d'imprévu; le détail et l'issue des crises historiques échappent à toute prévision, et personne, à moins de se donner pour sorcier, ne s'avisera de les décrire d'avance. En est-il de même lorsqu'il s'agit seulement de ce que ces événemens ont de plus général? On ne prévoyait pas, il est vrai, Luther, Cromwell et Robespierre; mais il n'était nullement impossible de prédire avec une assurance légitime que la politique de l'église romaine finirait par amener la rupture de l'unité catholique, que celle des Stuarts préparait une révolution et que le règne des puritains ne serait pas éternel, — que la société française au XVIIIe siècle recélait les matériaux d'une terrible explosion, que l'œuvre impossible conçue et poursuivie par Napoléon Ier était condamnée à un inévitable écroulement. En fait, et sans parler des prophètes intéressés chez qui le désir engendre l'illusion ou supplée la prévoyance, il est sûr que ces événemens n'ont été rien moins qu'imprévus; mais devant la chute d'un régime en pleine santé apparente, comme celui qui venait d'être emporté en 1848, quelque étonnement était bien permis. On pouvait bien admettre au moins que l'accident a place dans l'histoire, sauf à l'expliquer après coup par des raisons qui, du reste, ne manquent jamais, et entre lesquelles on n'a que l'embarras du choix. Le dirai-je? le peu de surprise de Lewis à la nouvelle de la catastrophe me paraît tenir à une secrète prévention; je me l'explique par le jugement plus que sévère sur la politique du roi Louis-Philippe qu'il répète à plusieurs reprises, et qu'il donne pour l'opinion générale en Angleterre.

L'histoire philosophiquement étudiée est, dans les temps d'agitation où l'extravagance et la peur sont une contagion, le plus sûr des préservatifs. Elle aguerrit contre les excès de la sottise humaine, et ne laisse point de place aux émotions qui troublent l'esprit. Lewis est, par caractère et par raison, contraire aux révolu-

tions violentes. Il les réprouve, ce qui est bien d'un Anglais, surtout parce que d'ordinaire elles ne réussissent pas et laissent les choses dans un pire état qu'auparavant, mais il ne s'en indigne point. M. et Mme Austin, témoins oculaires de celle de février, lui décrivent le lendemain avec effroi la physionomie de Paris. Il leur répond tranquillement : « Une chose est certaine, c'est que les événemens ne suivront pas le même cours qu'en 1789 et en 1830. Il n'y a pas de tendance à la propagande aujourd'hui. La révolution n'est pas purement sociale, elle est socialiste. Quelqu'un définissait le gouvernement provisoire (*provisional*) un gouvernement chargé de fournir des provisions; ce qui est vrai, c'est que nous allons voir réclamer un nouveau protectionisme au profit du peuple maintenant que la protection douanière au profit des capitalistes est un système abandonné. » Puis, faisant un retour sur les contre-coups possibles du 24 février en Angleterre, il se rassure aussitôt. « Il y a un parti assez fort qui voudrait tenter la même expérience ici, mais elle ne saurait réussir à aucun degré. Dans toutes nos actions, folles ou sages, nous ne faisons les choses qu'à moitié, et, vu la forte dose de folie qui entre comme alliage dans l'opinion, peut-être l'existence de ce frein perpétuel que nous mettons aux roues en montant comme en descendant n'est-elle point à regretter. » Voilà bien en effet ce qui caractérise le mouvement politique en Angleterre : le frein perpétuel jusqu'au moment où on le desserre d'un cran pour éviter la rupture; en France au contraire, nul frein, mais des blocs énormes en travers de la route, et, comme nous courons tête baissée sans nous soucier de l'obstacle, nous nous y brisons. N'est-ce pas ce qui venait précisément de se passer?

A travers la confusion universelle, dans cet effarement de tous les partis, dans la cohue des systèmes, sous l'enthousiasme aveugle ou simulé qui éclate partout, Lewis discerne très bien ce qui rend la situation tout à fait mauvaise. Ce n'est point l'inondation de sottises, suite ordinaire de toute révolution, c'est le scepticisme politique du plus grand nombre; il voit, malgré l'ardeur des partis, trop de gens, dominés par des préoccupations secondaires, oublier qu'une forme de gouvernement quelconque, acceptée avec franchise ou voulue avec résolution, est la protection la plus sûre. « Si l'on voulait, écrit-il, sérieusement des institutions républicaines, il y aurait plus de chance de rétablir l'ordre et la sécurité. » C'est là une vue profonde; je la recommande à ceux qui, sous couleur d'aller, comme ils disent, au fond des choses et de ne s'attacher qu'à l'essentiel, déclarent faire bon marché de la forme, et qui seraient tentés de vouloir attirer Lewis de leur côté à titre de sceptique. Certes il est absurde de croire que telle ou telle forme ait une efficacité absolue,

réunisse tous les avantages, puisse seule donner la liberté ou l'ordre à l'exclusion des autres; mais croire que dans une situation morale et historique déterminée, avec les élémens politiques qui la constituent, il n'y ait pas une forme qui réponde à cet état mieux que les autres, et qui soit préférable parce qu'elle a plus de chances de s'établir et de durer, ne paraît guère plus raisonnable. La pensée de Lewis porte plus loin encore : la complication des forces en conflit chez une nation fût-elle si grande que toutes les formes parussent avoir des chances ou offrir des difficultés à peu près égales, le meilleur parti serait néanmoins, d'après Lewis, de choisir et de se prononcer nettement, car l'homme politique n'est pas un théoricien qui s'amuse à peser des argumens et qui suspend à son gré sa décision, c'est un homme d'action, — et le moyen pour lui d'agir avec énergie et avec suite, d'acquérir cet empire sur les esprits qui est toute sa force, s'il n'a pas le courage d'avoir une volonté et de concentrer ses efforts sur un point déterminé? Dans les sociétés qui ne sont pas assises ou qui traversent une révolution, les partis se classent d'après la forme constitutionnelle qu'ils préfèrent, et cela doit être; la dénomination de chacun d'eux résume l'idée qu'il se fait du but à poursuivre. Parler de sécurité, de liberté, de développement social et de civilisation en se déclarant d'ailleurs indifférent à la forme qui doit procurer tous ces biens, c'est tenir un langage qui n'est pas sérieux, car, si ces biens sont partout nécessaires, les conditions auxquelles ils peuvent être obtenus varient selon les temps et les peuples. En Angleterre comme aux États-Unis, le citoyen est libre dans sa pensée, dans sa personne et dans son culte; il est à l'abri de l'arbitraire, des coups d'état et des coups de tête, et nul exemple ne prouve mieux à quel point la forme mérite de préoccuper l'homme politique. Voilà un peuple de race anglaise, accoutumé aux formes anglaises, chez lequel naît et s'établit par le seul effet d'une situation particulière un régime politique qui diffère dans plusieurs traits essentiels du régime établi en Angleterre, et, depuis moins d'un siècle qu'il subsiste en Amérique, ce régime a produit ou du moins contribué incontestablement à produire une société où il n'y a peut-être pas plus de liberté et de sécurité qu'en Angleterre, mais qui a sa physionomie parfaitement distincte.

Encore une fois, un esprit éloigné, comme l'était Lewis, de tout fanatisme ne peut être tenté d'attribuer à aucun régime une supériorité absolue. Le *Dialogue sur la meilleure forme de gouvernement*, son dernier écrit, témoigne de sa parfaite impartialité à cet égard. Il y met en scène les divers systèmes sous les personnages de *Monarchicus*, *Aristocraticus* et *Democraticus*, bien entendu en

se réservant le rôle de Criton, et ces abstractions nous avertissent assez de ne pas chercher ici la grâce platonicienne; mais chacun des interlocuteurs apporte dans le développement de sa thèse une largeur et une finesse tout à fait dignes de Platon et, ce que Platon n'a pas, le sentiment des conditions historiques auxquelles l'une ou l'autre de ces formes est particulièrement appropriée. Ce qui n'est pas douteux, c'est que l'indifférence et l'indécision à cet égard lui paraissent impolitiques. Dans la maladie qui vient d'éclater à la fois chez la plupart des nations du continent et qui prouve beaucoup moins la fragilité de la société que la caducité des gouvernemens, une chose le frappe et l'inquiète en France : c'est de voir les classes intelligentes flotter entre une adhésion pleine d'arrière-pensées et une résistance dépourvue d'énergie à des fatalités qu'une volonté ferme et un sage emploi de leur influence eussent aisément surmontées. « Ma pensée, écrit-il dans les premiers mois de 1848, est que nous allons voir en France pendant quelque temps à la tête des affaires une suite d'hommes sans politique fixe ni système arrêté, vivant d'expédiens, au jour le jour, tantôt abattant l'anarchie par la force, tantôt apaisant la foule par de mauvaises concessions. Bref, je vois venir en France un état de choses analogue à ce qu'on voit en Espagne, sauf les différences du caractère national. » Ces différences sont heureusement essentielles. Il existe en France un besoin d'organisation commun à toutes les classes, qui se fait jour même aux époques de désordre; il peut bien précipiter le pays sous le joug d'un maître, mais il ne permet pas que l'anarchie puisse prévaloir longtemps. Lewis ne tarde pas à reconnaître que toutes ces agitations seront pour le moment stériles, et les deux traits principaux de l'époque ne lui échappent point : l'un est la déchéance, à ses yeux irréparable, du pouvoir temporel du pape, et il considère comme une lourde faute l'intervention du gouvernement français en sa faveur; l'autre est l'empire des idées américaines. « Le pape, écrit-il, ne peut pas devenir un souverain constitutionnel négociant avec un parlement; il ne peut pas espérer non plus de recouvrer un pouvoir sans limites exercé par une administration ecclésiastique. Les intérêts sont aujourd'hui exclusivement politiques et socialistes : l'église, comme telle, n'est pour rien dans les mouvemens révolutionnaires du continent... Il n'y a rien d'original dans aucune des réformes continentales, tout est une pure copie des institutions américaines, comme naguère tout était une pure copie des institutions anglaises. »

S'il est vrai qu'alors plusieurs peuples de l'Europe, au lieu d'arrêter, comme autrefois, leurs regards sur l'Angleterre, les portent au-delà de l'Atlantique, il y a là du moins l'indice d'un changement

digne d'attention. Le soudain établissement du suffrage universel en France le caractérise plus clairement encore. Les effets ne s'en font pas longtemps attendre. Après des troubles sanglans, les choses semblent s'apaiser; le nom d'un autre Napoléon surgit du suffrage universel. Comme cet apaisement et l'apparition du prince Louis Bonaparte coïncident à peu près, Lewis incline à faire honneur de ce résultat à la sagesse du prince président, conclusion qui étonne chez l'auteur d'un livre sur la méthode de raisonnement en politique. Il se sent, à sa grande surprise, devenir bonapartiste, et il cherche à s'expliquer ce miracle. C'est qu'une nation a besoin de souvenirs : « or les Français détestent l'ancien régime et ses inégalités, outre qu'il faut convenir que le gouvernement de la France au siècle dernier était trop mauvais pour qu'une nation civilisée le supportât longtemps. Ils ne sont pas fiers de la restauration, un gouvernement imposé par l'étranger. Celui de Louis-Philippe était un système d'égoïsme : d'où il suit qu'il n'est pas une page dans leur histoire qu'ils regardent avec plaisir, si ce n'est les guerres et la gloire du consulat et de l'empire. » Il y aurait ici plus d'une expression à rectifier; ces appréciations sommaires pèchent toujours par quelque endroit; mais comment, dans les traditions de la France, George Lewis omet-il 1789? Ce n'est qu'une date sans doute, mais c'est une date qui résume et couronne de longs efforts. Tous les gouvernemens qu'il énumère, si différens et quelquefois si hostiles, ne sont-ils pas obligés de se placer également sous les auspices de cette époque? et si la révolution a 93, l'empire n'a-t-il pas 1814, 1815 et l'invasion? Lewis s'imagine que le prestige napoléonien n'a plus besoin d'être nourri, rafraîchi par les succès militaires; il se félicite que le prince président n'ait rien d'un capitaine, il le voit d'avance gouverner en paix, heureux et satisfait de son rôle. Le 2 décembre le réveille de cette illusion. « Les cris contre les socialistes, écrit-il, sont pure hypocrisie; les chefs de l'assemblée qu'on vient d'arrêter n'étaient pas des socialistes... Il est évident que toute l'affaire est une singerie du consulat et de l'empire; mais l'emploi de la force a été plus brutal que sous la convention et au 18 brumaire. Les procédés du comité de salut public étaient réguliers, constitutionnels, en comparaison du 2 décembre. La presse et la tribune réduites au silence, lorsque l'armée n'aura plus d'ennemis intérieurs à combattre, elle réclamera le prix de ses services. » Dès lors, si Lewis ménage le nouveau régime, c'est qu'il lui sait gré des guerres qu'il n'entreprend point, des violences dont il épargne le spectacle à l'Europe, des perturbations qu'il ne jette pas dans les relations des peuples. Il nourrit au fond à son égard une défiance profonde; la politique impériale justifie, à son sens, toutes les inquiétudes, et on l'a entendu reprendre et développer, au milieu

d'un cercle, le fameux apophthegme *killing no murder*. Était-ce un souvenir des principes de la liberté antique, un accès d'indignation passagère ou seulement un paradoxe humoristique? Je ne puis le dire. Au surplus, les tendances contradictoires de cette politique le déconcertent plus d'une fois, et, comme bien d'autres, il en vient, après dix ou douze ans d'observation, à déclarer indéfinissable pour lui le caractère de l'homme qui régit la France. « Il n'y eut jamais sphinx aussi parfait que Louis-Napoléon. Pour l'un, c'est un serpent venimeux, pour l'autre une colombe innocente, et tous prétendent avoir, pour parler ainsi, des raisons et des autorités également indubitables. »

Arrive, en 1852, la dissolution de la chambre des communes sous la courte administration de lord Derby. Lewis, qui se savait menacé dans le Radnorshire, se présenta en même temps à Peterborough. Il ne fut pas réélu. Il n'avait pas même besoin d'être consolé d'un tel échec; il n'y voyait qu'un surcroît de loisir dont l'emploi ne l'embarrassait pas. En effet, quelques semaines après on lui offre la direction de la *Revue d'Édimbourg* à la place de M. Empson, qui venait de mourir. Il accepte, et bientôt il s'attache si vivement à ces fonctions que l'année suivante, lord Aberdeen lui ayant offert le gouvernement de Bombay, cette haute position ne le tente pas, et il refuse « pour rester fidèle à sa revue. » Le fait est qu'il avait toutes les qualités d'un excellent directeur. Je ne parle pas de la variété de ses connaissances, de sa curiosité universelle; je pense surtout à cet esprit d'exactitude et d'initiative, à cette critique pénétrante, à cette adresse à manier les hommes, chose particulièrement nécessaire quand il s'agit de négocier avec les amours-propres littéraires. S'il lui manque un peu de ce tact qui consiste à ne prendre dans tous les sujets que la fleur, s'il estime trop peu l'art de les rendre accessibles et agréables à toutes les parties du public, qui, dans une revue comme à une table d'hôte bien servie, veut pouvoir au moins toucher à tout, j'ajoute que cet art est moins nécessaire peut-être au directeur d'une des grandes revues trimestrielles anglaises qu'à beaucoup d'autres. Discerner dans les matériaux fournis par la littérature ou la politique les points culminans sur lesquels se porte l'attention publique, traiter les questions du jour selon les principes et les intérêts du parti que la revue représente, telle est sa tâche; mais cette tâche a ses difficultés, que Lewis sent vivement. Il se plaint de la rareté des écrivains en état de traiter des sujets généraux, de la pente qu'ils ont tous à tirer le drap de leur côté : « la prolixité, écrit-il, est la bête noire d'un éditeur. »

Il était pourtant à même de combler bien des vides, étant prêt sur tant de choses et toujours disposé au travail. C'est alors qu'il commence à publier cette suite d'articles sur les ministères qui se

sont succédé en Angleterre depuis 1760 jusqu'en 1830, morceaux excellens, qui forment le pendant du savant ouvrage de M. Erskine May sur l'histoire parlementaire de l'Angleterre. Il rencontre dans cette période si agitée toutes les questions de politique générale ou intérieure, d'administration, de finances, — tous les débats qui ont fixé la constitution anglaise et en même temps les intrigues qui sont l'envers du gouvernement parlementaire et où se révèle le plus clairement le caractère des hommes d'état. Ses lettres nous montrent ce que suppose de recherches chacune de ses assertions, ce qu'il apporte de scrupule dans l'examen de chaque détail. Lorsqu'il arrive, par exemple, au dénoûment de la lutte de l'Angleterre contre Napoléon, il ne s'abandonne pas tout d'abord au plaisir de célébrer le triomphe de son pays; il cherche quelle est exactement la part qui lui revient dans la victoire, il pèse, il interroge : « il voudrait bien savoir, dit-il, ce que M. Guizot, lord Aberdeen, un Allemand sincère et bien informé, pensent de l'influence de la guerre d'Espagne sur les événemens de 1814. » Je ne sache pas que M. Guizot se soit nulle part expliqué sur ce point spécial, et, quant à un Allemand sans préjugé lorsqu'il est question de la France et de Napoléon, c'est un phénomène à peu près introuvable; mais Lewis échange avec lord Aberdeen, si activement mêlé aux événemens de l'époque, plusieurs lettres, et c'est après une longue enquête qu'il arrive enfin à ces conclusions fort désintéressées, d'abord que la guerre d'Espagne, quoique en fin de compte justifiée par le succès, n'en était pas moins d'une politique hasardeuse, ensuite que le patriotisme anglais, trop prompt à prendre au pied de la lettre les affirmations suspectes de Napoléon, exagère en général la part de l'Angleterre dans la catastrophe de 1814.

Lewis, directeur de la *Revue d'Édimbourg*, se sentait parfaitement à sa place. Il n'aurait pas songé de longtemps à rentrer dans la vie politique, si la mort de son père, sir Frankland Lewis, n'avait laissé vacant un siége qui lui revenait naturellement. Les bourgs de Radnor étaient un patrimoine électoral qui ne devait point tomber en déshérence. Lewis, devenu sir George, fut élu sans difficulté. C'était en février 1855. Lord Palmerston venait de succéder à lord Aberdeen comme premier ministre. Il offrit à sir George la place de chancelier de l'échiquier. Lewis, transporté si vite du pacifique gouvernement d'une revue sur la scène politique, en pleine lumière et en plein tumulte, éprouve un peu d'étourdissement. « Je n'avais pas eu, écrit-il quelques semaines après, un seul jour à donner à mes propres affaires depuis la mort de mon père. Je n'avais pas même eu le temps de faire enregistrer son testament. Je préparais mon numéro d'avril, et je corrigeais la dernière partie de mon *Histoire*

romaine. J'étais depuis deux années sorti du parlement, je ne connaissais pas la chambre; je devais succéder à Gladstone, dont les talens avaient ébloui le monde, et préparer en peu de semaines un budget de guerre avec une sérieuse augmentation de taxes. » Aussi son premier mouvement avait-il été de refuser, et ce qu'on vient de lire suffit à mettre hors de doute la sincérité de ses hésitations. Ajoutez qu'au sujet de la guerre il était du nombre des dissidens, l'ayant toujours jugée inutile aux intérêts de l'Angleterre et de l'Europe. Il surmonta cependant ses répugnances; les temps étaient difficiles, il crut de son honneur d'accepter, et ne voulut pas mériter le jugement sévère infligé par Dante à celui

Che fece per viltade il gran rifiuto.

Au surplus, c'était, à ce qu'il semble, sa destinée d'avoir toujours à sacrifier ses goûts ou son avantage personnel. Il avait rempli, jusqu'à la chute du ministère Palmerston, en 1858, avec un plein succès, la rude mission imposée au chancelier de l'échiquier dans une époque de guerre ou de troubles. Lord Palmerston étant revenu au pouvoir l'année suivante, Lewis était naturellement désigné pour la fonction dont il s'était si bien acquitté; par un hommage tout spontané aux talens de M. Gladstone, il y renonce et se contente d'être secrétaire de l'intérieur. En 1861, le secrétaire de la guerre vient à mourir. Comme plusieurs ministres siégeaient à la chambre des lords, on juge nécessaire que le successeur de M. Sydney Herbert fasse partie de la chambre des communes. Lewis quitte l'intérieur et passe à la guerre, sans considérer les ennuis d'un nouvel apprentissage à faire. En un mot, sir George est une *utilité* incomparable, mais c'est une utilité. Aussi puis-je me dispenser de rappeler, en parlant de lui, les événemens auxquels il prit part, car ce n'est pas lui qui les dirigeait. Au point de vue de la responsabilité comme de la valeur politique, il y a loin de la première place à la seconde. Lewis aimait à citer un proverbe grec qui trouve ici son application : « le commandement est l'épreuve de l'homme. » Lewis n'a jamais commandé, je doute même qu'il l'eût voulu. M. Disraeli lui reprochait un jour, dans une citation latine, d'aimer trop le terre-à-terre et de montrer en tout une prudence excessive :

Serpit humi tutus nimium timidusque procellæ.

Sous cette forme, et dirigée contre un homme si plein de son Horace, l'attaque était dangereuse; le vol ambitieux et les chutes fréquentes de M. Disraeli appelaient une riposte, qui ne se fit pas attendre :

Dum vitat humum, nubes et inania captat.

Quelque à-propos qu'il y eût dans cette réplique, le mot de M. Dis-

raeli portait juste : Lewis était un administrateur excellent, un auxiliaire précieux dans un parti, sa parole jouissait à la chambre et dans le cabinet d'une juste autorité; mais il n'avait ni l'éclat, ni l'audace, ni la passion nécessaire pour élever et soutenir un homme au premier rang.

Ce que pense un homme de cette trempe est plus instructif que ce qu'il fait, ses erreurs mêmes sont bonnes à méditer, parce qu'elles n'ont rien de banal. Ainsi, lorsqu'éclata la guerre de la sécession aux États-Unis, Lewis partagea l'illusion de l'Angleterre sur l'issue de la crise. Il est difficile de ne pas se tromper avec tout le monde; Lewis n'était pourtant pas entraîné par le torrent, il n'obéissait pas à des préventions nationales, il ne mettait pas, comme la plupart des Anglais, tout le droit d'un côté, tous les torts de l'autre. Il se croyait seulement à la veille de voir l'événement vérifier une opinion ancienne chez lui et qu'il exprime souvent dans ses lettres, c'est que le système fédératif est le plus fragile des gouvernemens. Cette conviction datait de loin. Dès ses premiers voyages en Allemagne, la constitution du corps germanique l'avait frappé par ses défauts. En 1847, à propos d'une brochure de M. Grote sur les désordres survenus en Suisse, il faisait encore ressortir les inconvéniens de toute constitution fédérale. Plusieurs circonstances l'avaient ramené depuis lors à réfléchir sur la question. Les agitations de 1848, le congrès de la paix, la guerre de Crimée, avaient successivement remis en circulation la vieille idée d'une fédération européenne, rêve de tant de politiques, de philosophes et d'utopistes, depuis Henri IV, E. Kant et l'abbé de Saint-Pierre. Le plan d'une fédération italienne avait été ébauché au congrès de Zurich. Les malheurs attribués à l'excès de la centralisation en France suscitaient parmi les amis de la liberté des partisans inattendus d'une organisation fédérative. C'était une question à l'ordre du jour, sur laquelle Lewis revient d'autant plus volontiers qu'il est plus éloigné de ce nouvel engouement, et qu'il y voit non-seulement une illusion, mais un danger. — Il ne pouvait d'ailleurs toucher à cette question sans que sa pensée se portât aussitôt sur les États-Unis, et la vivacité de plus en plus menaçante de l'antagonisme entre le nord et le sud l'attachait davantage à l'examen d'un sujet qui lui paraissait être, bien plus que l'esclavage, le nœud de la querelle. Peu à peu la question s'élargit, ses réflexions prennent la forme d'une étude positive, et il médite le plan d'un essai « sur le gouvernement fédéral, national, provincial et municipal. » Il rencontre mille équivoques à lever, mille analogies trompeuses à expliquer, mille questions de droit public ou de droit des gens, celle des congrès par exemple, à élucider. Devancé par M. Freeman, auteur d'une histoire générale

des gouvernemens fédéraux, il lui fait part de ses vues, il s'applique surtout à détruire la confusion si ordinaire entre un gouvernement fédéral et une fédération d'états. « L'idée essentielle du gouvernement fédéral, lui écrit-il, en tant que distinct de la simple fédération, est que la souveraineté est divisée entre un nombre de gouvernemens qui dépasse d'un le nombre des états. Soit n le nombre des états, celui des gouvernemens sera $n + 1$. Chaque état doit avoir un gouvernement à part, et la fédération entière un gouvernement commun. Si vous supposez l'union de plusieurs monarchies, la formule est également vraie... Les écrivains qui qualifient notre système colonial de gouvernement fédéral négligent cette importante considération, ils ne voient pas qu'il manque ici le caractère essentiel du fédéralisme. Supposé que le gouvernement d'un des états fédérés exerce le pouvoir de gouvernement fédéral, les autres états tombent aussitôt au rang de simples municipalités. » Ne dirait-on pas que Lewis définit d'avance ici les rapports de la Prusse et des états qui forment avec elle la confédération du nord?

Sous l'empire de ce parti-pris contre le système fédéral, sir George devait juger la rupture des États-Unis irrémédiable dès qu'elle viendrait à éclater. Il l'avait de tout temps regardée comme prochaine. En 1856, les brutalités personnelles exercées sur M. Sumner par un député du sud et l'élection de M. Buchanan à la présidence lui paraissent être le signal de la guerre civile. Cependant l'Union persiste. Il a peine à comprendre qu'avec tant de causes de séparation, attachés par le faible lien de ce qu'il déclare le pire des gouvernemens, le nord et le sud restent encore unis. Curieux d'informations exactes, il s'adresse, en 1859, pour avoir le mot de l'énigme, à un homme qui connaît bien l'Amérique et qui n'est autre que M. Lowe, le chancelier actuel de l'échiquier. « J'ai demandé à Lowe, dit-il dans une de ses lettres, de me mettre par écrit ce qu'il considère comme les raisons principales qui maintiennent aux États-Unis le système fédéral. Il m'a donné la liste suivante :

1° Les Américains ont peur les uns des autres; s'ils se séparaient, il leur faudrait entretenir des armées permanentes;

2° Ils trouvent dans le système fédéral un certain contre-poids à la démocratie;

3° Ils jouissent des avantages d'une union douanière;

4° Ils peuvent donner carrière à leur humeur agressive en formant à l'égard des états étrangers une nation;

5° Le sud, séparé du nord, serait en danger d'être exterminé par une guerre servile;

6° Le nord perdrait un marché pour ses manufactures;

7° La longueur des rivières en Amérique rend une séparation difficile : le Mississipi traverse sept états. »

Tout le monde aujourd'hui, même en Angleterre, regardera, je n'en doute pas, ces raisons comme excellentes. Lewis n'y fait point d'objection. Elles auraient dû, ce me semble, lui revenir en mémoire lors de l'explosion et décider de ses préférences, car, outre la grande question de moralité sociale engagée dans la querelle, le nord se trouve représenter par surcroît l'intérêt national et la nécessité. On s'étonne qu'au milieu des prédictions mal intentionnées dont l'Angleterre se paie, un si libre esprit ne juge pas sainement la situation. Il écrit à propos de l'entreprise du nord : « C'est le moyen le plus bizarre de restaurer les droits conjugaux que le monde ait jamais vu. On peut conquérir une *province* insurgée, mais le moyen de conquérir un *état* qui se sépare? La plèbe romaine usait de la sécession pour arracher aux patriciens certaines garanties; elle ne serait pas revenue, si elle n'avait pas obtenu ce qu'elle voulait. De quoi s'agit-il dans le cas actuel? De réduire par la force les sécessionistes, de les contraindre à renoncer au point débattu et d'amener les partis adverses à vivre ensuite, heureux et tranquilles, dans les tendres enbrassemens de l'union fédérale. Une telle idée me paraît le dernier terme de l'extravagance. » On reconnaît ici le sophisme qui, pendant trois ou quatre ans, a servi d'argument suprême à tous les adversaires du sud. Facilement réduits au silence sur la question de justice, ils flétrissaient la guerre comme un effort aussi vain que sanglant. Ils oubliaient une chose dont l'histoire offre heureusement d'innombrables exemples : c'est que les défenseurs de l'iniquité la plus ancienne et la plus consacrée, une fois vaincus, acceptent promptement leur défaite; non contens d'abjurer leur cause, bientôt ils ne se souviennent pas de l'avoir défendue, ils ont hâte du moins de le faire oublier. Le droit seul est indomptable : vaincu cent fois, il renaît toujours, c'est l'hydre indestructible; mais l'iniquité cesse de se prendre pour le droit aussitôt que la force l'abandonne. Il ne faut pas désespérer de voir ces vieux champions de l'esclavage, — la propriété des planteurs, si longtemps inviolable et sainte, — passer dans le camp du vainqueur et usurper son langage. N'en sont-ils pas à cette heure arrivés là? Où trouver maintenant quelqu'un qui parle de rétablir l'esclavage?

Lewis ne vécut pas assez pour être témoin de cette victoire et pour s'applaudir, comme il l'eût fait sans nul doute, d'être guéri de son erreur. Il mourut le 13 août 1863, jeune encore, dans son domaine patrimonial de Harpton. L'Angleterre ne l'a point oublié : elle honore avec raison d'une estime particulière ces personnages qui joignent la connaissance du monde et des affaires à la haute culture intellectuelle, que leur naissance eût d'elle-même portés à la fortune et qui se fraient leur chemin à force d'activité, qui pour-

raient vivre dans une oisiveté opulente et qui se consacrent au service public, auxquels enfin le besoin du repos semble étranger, et qui passent sans intervalle du labeur fatigant d'une session à l'étude de leurs classiques et à la composition d'un ouvrage d'érudition. On a dit de Lewis qu'il avait fait la besogne de vingt hommes et qu'il l'avait bien faite. Heureuse nature! le travail ne produisait chez lui ni la fatigue ni l'épuisement. Son tempérament l'a préservé de cette double fièvre qui est un des fléaux du XIXe siècle : pour les écrivains la recherche de l'effet, pour les hommes politiques l'âpre impatience de se pousser. Espèce de Lessing, — moins le génie, — Lewis estime que la plus mince vérité a son prix, et il la poursuit avec une ardeur infatigable; mais la vérité lui suffit. Lorsqu'il la possède, il ne songe pas à la parer pour attirer les regards sur elle et sur lui, il ne se soucie nullement d'y ajouter « cette cuisine savante, » par laquelle Platon désigne ce qu'on appelait de son temps la rhétorique et ce que nous appelons plus pompeusement l'art. Les succès des autres, d'un Macaulay par exemple, ne le tentent pas, ne l'entraînent pas hors de sa voie, ne lui inspirent pas la ruineuse envie de rivaliser avec eux d'éclat et de bruit. Il se mêle à la politique parce qu'agir est le complément du penser. Il marche dans la carrière d'un pas égal sans se donner pour tâche de devancer personne. Il ne se laisse point troubler par les événemens ni par les chances variables de la vie publique, corrigeant ses épreuves ou scrutant un texte d'Aristote d'un œil aussi sûr, d'un esprit aussi lucide, le soir d'un échec électoral ou de la chute d'un cabinet, que s'il n'était jamais sorti de sa bibliothèque. Ce qui est de pur apparat ne le trompe jamais, et par exemple il demande de bonne foi à quoi servent ces coûteuses expositions universelles dont le tapage étourdit le monde, si ce n'est à la fortune des hôteliers. Il dépouille les réalités des mensonges dont la sottise ou le charlatanisme les enveloppe, et il en prend froidement la mesure sans amertume et sans tristesse; son esprit est naturellement rebelle à l'illusion. Cette imperturbable tranquillité était sa force, peut-être aussi sa faiblesse. Quoique son nom figure au bas de plus d'une pièce de vers latins, dans le recueil des chefs-d'œuvre d'Éton, *Musæ etonienses*, il lui manquait absolument ce qui échauffe et ce qui éblouit, ce qui égaie et ce qui attriste, ce qui sert à subjuguer les autres et à s'abuser soi-même, ce qui entretient dans l'homme politique comme dans l'écrivain l'enthousiasme, ce qui répare leurs chutes et parfois aussi gâte leurs triomphes, — l'imagination.

P. Challemel-Lacour.

LA LUMIÈRE ET LA VIE

I. *La Lumière, ses causes et ses effets*, par M. Edmond Becquerel, 2 vol., 1868. — II. Travaux et mémoires récens de MM. Cailletet, Bert, Famintzin, Prillieux, Roze, Van Tieghem, 1867-70.

L'être organisé que nous observons à la surface du globe ne subsiste pas seulement par la nourriture qu'il absorbe tantôt sous la forme d'alimens, tantôt sous la forme d'air atmosphérique; il a besoin aussi de chaleur, d'électricité et de lumière, qui sont comme le ressort intime et vivifiant du monde. Ses organes sont soumis à la double influence d'un milieu interne représenté par les humeurs qui baignent ses tissus, et d'un milieu externe constitué par tous les agens subtils et mobiles qui remplissent l'espace. Cette étroite solidarité des êtres et des milieux où ils sont plongés, trop évidente pour avoir été entièrement méconnue, mais trop complexe pour être analysée par une science rudimentaire, a été soumise de nos jours à un examen pénétrant et méthodique dont les résultats présentent un intérêt considérable. La lumière en particulier joue dans cet ensemble un rôle digne d'être approfondi. Soit que l'on considère l'existence organique à son degré le plus simple et dans son expression la plus infime, soit qu'on l'envisage dans ses fonctions les plus élevées, l'influence de la lumière y apparaît dans des rapports aussi singuliers qu'imprévus. Les belles formes comme les intenses couleurs, les harmonies cachées de la vie comme ses floraisons éclatantes, ont une mystérieuse parenté avec cette vapeur d'or que le soleil projette sur le monde.

A ce point de vue, la science moderne justifie les adorations naïves de l'homme primitif. Elle aide à comprendre le culte dont l'astre

du jour fut l'objet dans les civilisations primordiales et les touchantes terreurs qui assaillaient ces peuples enfans, lorsque le soir ils voyaient disparaître lentement à l'horizon le globe empourpré qui recélait pour eux toute puissance et toute splendeur. Ce pieux fétichisme n'était pas seulement un témoignage de gratitude pour les trésors de fécondité que le soleil répand sur la terre, c'était aussi un hommage à la source consolatrice de la clarté et de la joie, c'était le symptôme d'une affinité naturelle entre l'homme et la lumière. Les Védas, les hymnes orphiques et d'autres monumens des premières religions sont pleins de ce sentiment, qu'on retrouve dans beaucoup de poètes et de philosophes de l'antiquité, entre autres dans Lucrèce et dans Pline. Dante, qui invoque si souvent la lumière (*la luce divina e penetrante*), couronne son poème par un hymne qui est surtout l'apologie symbolique de la suprême clarté. D'autre part, les laboureurs, les jardiniers, les médecins, s'accordent pour attester les bienfaits de la lumière. Les naturalistes et les voyageurs de tous les temps, frappés aussi de la puissance du soleil, en ont signalé les effets de toute sorte. Alexandre de Humboldt, après Lavoisier et Goethe, en remarque souvent les influences diverses. Un aussi fertile objet d'études ne commença cependant qu'au milieu du XVIIIe siècle à provoquer des recherches expérimentales sérieuses, et telle est la difficulté de ce vaste et complexe problème que, malgré une longue série d'efforts, la solution n'en est encore que partiellement trouvée. De grandes lacunes restent à combler, et beaucoup d'inconnues à dégager; on n'a même pas encore tenté de coordonner l'ensemble des résultats obtenus. C'est cette dernière tâche que nous voudrions remplir ici, afin de montrer dans un exemple remarquable comment s'opère l'évolution du savoir par la vertu de la méthode expérimentale, comment les expériences bien faites se suivent, se superposent, se soutiennent les unes les autres et sont éternellement instructives, enfin comment les hommes éminens procèdent dans le grand art d'interroger la nature vivante.

I.

Les plantes se nourrissent en absorbant par leurs racines certaines substances du sol et en décomposant, au moyen de leurs parties vertes, un gaz particulier contenu dans l'atmosphère, le gaz acide carbonique. Elles décomposent ce gaz en carbone, qu'elles s'assimilent, et en oxygène, qu'elles rejettent. Or ce phénomène, qui est le mode même de la respiration des végétaux, ne peut s'accomplir qu'avec la collaboration de la lumière solaire.

Charles Bonnet, de Genève, qui avait commencé sa carrière par

l'expérimentation sur les plantes, et qui ne quitta cet attrayant sujet, pour s'occuper de philosophie, qu'à la suite d'un affaiblissement grave de sa vue, Charles Bonnet le premier, vers le milieu du XVIIIe siècle, vérifia rigoureusement cette collaboration. Il remarqua que les végétaux croissent verticalement et tendent vers le soleil, dans quelque position que leur graine ait été plantée en terre. Il démontra la généralité de ce fait, que dans les lieux obscurs les plantes se dirigent toujours vers le point d'où vient la lumière. Enfin il découvrit que les plantes plongées dans l'eau dégagent des bulles de gaz sous l'influence du soleil. En 1771, Priestley, en Angleterre, fit une autre expérience. Il laissa brûler une bougie dans un espace clos jusqu'à ce que la lumière fût éteinte, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'air y fût devenu impropre à la combustion. Il introduisit alors dans cet espace les parties vertes d'une plante fraîche, et au bout de dix jours l'air fut purifié au point que l'on put de nouveau y allumer la bougie. Il avait prouvé ainsi que les plantes substituent un gaz combustible au gaz vicié par la combustion; mais il avait reconnu également qu'à certains momens un phénomène opposé semble se produire. Le médecin hollandais Ingenhousz devait, dix ans plus tard, expliquer cette apparente contradiction. « A peine fus-je engagé dans ces recherches, dit cet habile physicien, que la scène la plus intéressante s'ouvrit à mes yeux. J'observai que les plantes n'ont pas seulement la faculté de corriger l'air impur en six jours ou plus, comme les expériences de M. Priestley semblent l'indiquer, mais qu'elles s'acquittent de ce devoir important en peu d'heures et de la manière la plus complète, que cette opération merveilleuse n'est aucunement due à la végétation, mais à l'influence de la lumière du soleil sur les plantes, qu'elle commence seulement quelque temps après que le soleil s'est élevé à l'horizon, qu'elle est suspendue entièrement pendant l'obscurité de la nuit, que les plantes ombragées par les bâtimens élevés ou par d'autres plantes ne s'acquittent pas de ce devoir, c'est-à-dire n'améliorent pas l'air, mais au contraire exhalent un air malfaisant et répandent un vrai poison dans l'air qui nous environne, — que la production du bon air commence à languir vers la fin du jour et cesse entièrement au coucher du soleil, que toutes les plantes corrompent l'air environnant pendant la nuit, que toutes les parties de la plante ne s'occupent pas de purifier l'air, mais seulement les feuilles et les rameaux verts. »

Comment se produisent cette transformation d'air impur en air pur sous l'influence du soleil et le phénomène inverse dans l'obscurité? C'est à quoi répondit Senebier, compatriote et ami de Charles Bonnet. Appliquant au problème les découvertes récentes

de Lavoisier, il fit voir que l'air impur absorbé et décomposé le jour par les plantes n'est autre chose que l'acide carbonique produit par une bougie qui brûle ou par un animal qui respire, et que l'air pur résultant de cette décomposition est de l'oxygène. Il prouva de plus que le gaz dégagé par les végétaux pendant la nuit est également de l'acide carbonique, et par conséquent que la respiration diurne des plantes est l'inverse de leur respiration nocturne. Il démontra enfin que la chaleur ne peut remplacer la lumière dans ces opérations. La nature du phénomène était ainsi expliquée, mais il restait encore à savoir quel rapport existe entre le volume d'acide carbonique absorbé et le volume d'oxygène exhalé. Un autre Génevois, Théodore de Saussure, montra que le volume d'oxygène dégagé est inférieur à celui de l'acide carbonique absorbé, et qu'en même temps une portion de l'oxygène retenu par la plante est remplacée par de l'azote exhalé. Il admit que cet azote provenait de la substance même de la plante. — Cette fonction des parties vertes des végétaux s'accomplit d'ailleurs avec une grande vitesse et une grande énergie. M. Boussingault, qui a fait de remarquables travaux à ce sujet, remplit un vase de verre avec des feuilles de vigne, le plaça au soleil, et y fit passer un courant d'acide carbonique : il ne recueillit à la sortie que de l'oxygène pur. On a calculé qu'une feuille de nénufar abandonne ainsi pendant l'été environ 300 litres d'oxygène.

En 1848, MM. Cloëz et Gratiolet apportèrent de nouveaux faits. Ils établirent que les plantes aquatiques se comportent durant le jour comme les autres, mais que la nuit elles sont inactives et ne donnent lieu à aucun dégagement d'acide carbonique. Ils démontrèrent l'énergique instantanéité de l'action solaire sur la respiration végétale. En plaçant quelques feuilles de *potamogeton* ou de *nayas* dans une éprouvette remplie d'eau saturée de gaz carbonique, on voit, dès que l'appareil est exposé au soleil, se dégager de la surface des feuilles une infinité de petites bulles d'oxygène presque pur. L'ombre d'un léger nuage traversant l'atmosphère suffit pour ralentir aussitôt le dégagement, qui reprend une activité soudaine après son passage. En interceptant le faisceau solaire avec un écran, on observe très nettement les alternatives de rapidité et de lenteur dans la production des bulles gazeuses, selon que la plante reçoit ou ne reçoit point les rayons lumineux. Les plantes aquatiques présentent d'autres particularités intéressantes. La lumière diffuse est incapable d'y provoquer la décomposition de l'acide carbonique, à moins que le phénomène n'ait été préalablement excité par la lumière directe du soleil. Bien plus, l'influence solaire une fois produite, la réduction de l'acide carbonique se continue même dans l'obscurité. Le végétal persiste la nuit dans son

mode de respiration diurne. La force vive de la lumière solaire peut donc, comme le dit très bien M. Van Tieghem, qui a découvert cette propriété curieuse, se fixer, s'emmagasiner dans les plantes vivantes, pour agir après coup dans l'obscurité complète, et s'épuiser peu à peu en se transformant en un travail chimique équivalent. Elle se fixe semblablement dans les sulfures *phosphorescens* pour apparaître ensuite sous forme de radiations moins intenses; elle s'accumule dans le papier, l'amidon et la porcelaine, pour se manifester, après un temps plus ou moins long, par son action sur les sels d'argent. La propriété que possèdent les cellules vertes des végétaux n'est donc pas isolée; c'est un cas particulier de cette propriété générale, inhérente à beaucoup de corps, de retenir dans leur masse, sous une forme inconnue, une partie des vibrations incidentes, et de les conserver en les transformant, pour les émettre plus tard, soit à l'état de radiations lumineuses, soit à l'état de travail chimique ou mécanique. Le grand principe de la transformation des forces se vérifie ainsi dans le règne végétal. On pourrait enfin remarquer que ces faits d'activité persistante, provoqués par une excitation initiale, viennent à l'appui de cette idée, que les forces vives sont dans un lien étroit avec la structure des molécules des corps, et peut-être même sont l'expression déterminée de cette structure. On ne conçoit pas d'énergie variée dans un atome mathématique et irréductible; mais dans une molécule formée d'un certain nombre d'atomes on se représente des figures dynamiques d'un ordre très composé.

Nous n'avons jusqu'ici envisagé que l'action de la lumière blanche, l'effet d'ensemble des rayons que nous envoie le soleil, mais cette lumière n'est pas simple. Elle se compose d'un grand nombre de radiations dont la couleur et les propriétés sont distinctes. Lorsqu'on décompose la lumière blanche par le prisme, on obtient sept groupes de rayons visibles et inégalement réfrangibles, violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge. Le spectre ou ruban coloré ainsi obtenu se prolonge et s'étend par des radiations invisibles. Au-delà du rouge existent des radiations de chaleur obscure ou *rayons calorifiques*, au-delà du violet des radiations dites chimiques ou *rayons ultra-violets*. Les premières agissent sur le thermomètre, les secondes déterminent des réactions énergiques dans les composés chimiques. Quelle est leur influence sur la végétation? La lumière solaire agit-elle par ses rayons colorés, par ses rayons de chaleur ou par ses rayons chimiques?

Cette question a fait l'objet d'un grand nombre de travaux importans, et n'est peut-être pas encore résolue. Daubeny le premier, en 1836, fit respirer des plantes dans des verres colorés, et vit que le

volume d'oxygène dégagé est toujours moindre dans les rayons colorés que dans la lumière blanche. Les rayons orangés lui semblèrent les plus énergiques; ensuite venaient les rayons bleus. Quelques années plus tard, Gardner, en Virginie, exposa aux divers rayons du spectre de jeunes plantes étiolées, longues de 5 à 7 centimètres, et il reconnut qu'elles reverdissent avec une rapidité maximum sous l'action des rayons jaunes et des rayons voisins. Dans une de ses expériences, la coloration verte fut obtenue avec les rayons jaunes en trois heures et demie, avec les orangés en quatre heures et demie, avec les bleus seulement au bout de dix-huit heures. On voit par là que la plus grande énergie de l'action solaire sur les végétaux ne correspond ni au maximum de chaleur, qui est placé à l'extrémité du rouge, ni au maximum d'intensité chimique, qui est à l'autre extrémité du spectre, c'est-à-dire dans le violet. Les radiations les plus actives au point de vue chimique sont celles qui influent le moins dans les phénomènes de la vie végétale.

M. Draper, aujourd'hui professeur à l'université de New-York et auteur d'une très remarquable *Histoire du développement intellectuel de l'Europe*, entreprit à la même époque de nouvelles recherches plus précises. Il mit des brins d'herbe dans des tubes remplis d'eau chargée elle-même de gaz carbonique, et il exposa ces tubes les uns près des autres aux divers rayons du spectre solaire. Mesurant ensuite la quantité de gaz oxygène dégagée dans chacun de ces petits appareils, il constata que la plus grande production gazeuse avait eu lieu d'abord dans les tubes exposés à la lumière jaune et verte, puis dans les rayons orangés et rouges. En 1848, MM. Cloëz et Gratiolet découvrirent ce fait singulier, que l'action de la lumière sur la végétation est plus grande quand elle a traversé un verre dépoli que quand elle a traversé un verre transparent. M. Julius Sachs, plus récemment, a eu l'idée de mesurer le degré d'intensité de l'action de la lumière sur les plantes aquatiques en comptant le nombre de bulles gazeuses qui se dégagent de la coupe d'un rameau qu'on expose au soleil dans l'eau chargée d'acide carbonique. Il a observé ainsi que les bulles produites sous l'influence de la lumière orangée ne sont guère moins nombreuses que dans la lumière blanche, tandis que le rameau soumis à la lumière bleue donne un dégagement environ vingt fois moindre. Ces expériences sont décisives. Ni les rayons chimiques, ni les rayons calorifiques du faisceau solaire n'agissent sur les plantes. Les rayons lumineux seuls, et principalement les jaunes et les orangés, ont cette propriété. A ces résultats solidement établis, M. Cailletet a pu ajouter un fait nouveau, à savoir que la lumière verte se comporte comme l'obscurité à l'égard

de la respiration végétale. Il explique ainsi pourquoi la végétation est languissante à l'ombre des grands arbres dans le bain de la lumière verte. Cette découverte de M. Cailletet a été, il est vrai, vivement contestée dans ces derniers temps, mais elle a été aussi défendue, entre autres par M. Bert, et nous verrons plus loin qu'elle est en harmonie avec tout le système des actions de la lumière dans les deux règnes vivans (1).

La science en était là, il y a un an, lorsqu'un botaniste très distingué, M. Prillieux, fit connaître le résultat d'une série d'expériences faites dans un esprit tout différent, et où l'action de la lumière est étudiée à un point de vue nouveau. S'appuyant sur cette double considération, que les différens rayons colorés ne sont pas également lumineux, et que les rayons qui agissent le plus sur les plantes sont aussi ceux qui ont le plus grand pouvoir éclairant, M. Prillieux a voulu rechercher quelle influence peuvent produire sur les plantes des lumières de couleur diverse, mais d'intensité reconnue égale, et si cette influence est différente d'une couleur à l'autre ou si elle est la même à égalité de pouvoir éclairant. Les recherches consciencieuses et longues de cet expérimentateur l'ont conduit à admettre que les lumières de couleurs diverses agissent à un égal degré sur les parties vertes des plantes, et y déterminent un égal dégagement de gaz *pour une même intensité lumineuse*. Tous les rayons lumineux déterminent, selon lui, la réduction de l'acide carbonique par les végétaux proportionnellement à leur pouvoir éclairant, et quelle que soit leur réfrangibilité. Si les rayons jaune et orangé sont plus actifs à cet égard, c'est que leur éclat lumineux est bien plus grand que celui des rayons extrêmes.

Les rayons lumineux favorisent également la production du tissu vert, de la matière verte de tous les végétaux. Les jardiniers, pour faire pâlir certaines plantes, les élèvent dans l'obscurité. Ils obtiennent ainsi des herbes jaune pâle, étiolées, sans vigueur et sans ressort. Elles sont atteintes d'une véritable chlorose, et dépérissent comme si elles étaient nées dans un sable stérile. Le soleil aide aussi à la transpiration des plantes et au renouvellement continu de l'humidité bienfaitrice dans leurs tissus. Quand l'humidité ne s'évapore pas, la plante tend à devenir hydropique, et ses feuilles tombent par suite de la faiblesse de la tige.

Cet amour des plantes pour la lumière, qui est un des besoins les plus impérieux de leur existence, se manifeste par d'autres phénomènes intéressans, et où l'on voit que les rayons solaires sont bien réellement l'*engrais* qui donne la couleur. La corolle des es-

(1) M. Bert a constaté que la lumière verte tue le mouvement des sensitives.

pèces végétales qui croissent à de grandes hauteurs sur les montagnes a des couleurs plus vives que celle des espèces qui poussent dans les lieux bas. Les rayons du soleil traversent en effet plus facilement l'atmosphère sereine qui baigne les cimes élevées. La teinte de certaines fleurs varie même suivant l'attitude. La corolle de l'*anthyllis vulneraria* passe ainsi du blanc au rouge pâle et au pourpre intense. En général, la végétation des endroits découverts et bien éclairés est plus riche en couleur et en dimension que celle des régions peu accessibles au soleil. Un certain nombre de fleurs qui naissent blanches se colorent ensuite par l'action directe de la lumière. Ainsi le *cheiranthus cameleo* a une fleur d'abord blanchâtre, puis jaune citron, puis rouge violacé. L'*hibiscus mutabilis* a une fleur qui naît le matin avec une couleur blanche, et qui devient rouge dans la journée. Les boutons floraux de l'*agapanthus umbellatus* sont blancs lorsqu'ils commencent à s'ouvrir, ils prennent ensuite une teinte bleue. Si on enveloppe la fleur au moment où elle sort de la spathe avec un papier noir interceptant la lumière, cette fleur reste blanche, mais reprend sa couleur au soleil. Les couleurs des fruits se développent également sous l'action bienfaisante du jour. Il en est de même des principes de toute sorte qui communiquent aux diverses parties de la plante le goût et l'odeur.

Fleurs, feuilles et fruits sont donc élaborés avec l'aide des vibrations lumineuses. Il y a des rayons de soleil dans leur tissu. Ces couleurs charmantes, ces doux parfums, ces saveurs exquises et toutes ces innocentes voluptés que nous procure le règne végétal, c'est la lumière qui en est créatrice. L'industrie de ces opérations merveilleuses nous échappe, tout comme celle qui règle les dispersions mobiles et les réfractions multiples auxquelles nous devons les spectacles imposans de l'aurore; mais n'est-ce rien de concevoir déjà les premières lois, et de posséder une clarté de ces phénomènes grandioses?

II.

La lumière exerce sur les végétaux une action mécanique. Le sommeil des fleurs, l'inflexion des tiges, la nutation des plantes héliotropes, les migrations intra-cellulaires de la chlorophylle, fournissent à cet égard les preuves d'une sensibilité extrêmement délicate dans certaines espèces. Pline parle de cette plante, appelée tournesol, qui regarde toujours le soleil et tourne continuellement avec lui. Il remarque aussi que le lupin suit le soleil dans sa révolution diurne et indique les heures aux laboureurs. Tessier, à la fin du siècle dernier, entreprit l'étude de ces phéno-

mènes, et il en déduisit d'une façon générale que les tiges des plantes se dirigent toujours du côté de la lumière et s'infléchissent, s'il le faut, pour la recevoir. Il nota aussi que les feuilles tendent à se tourner du côté par où vient le jour. Payer fit des expériences plus précises. Il opéra sur de jeunes tiges de cresson alénois venues dans l'obscurité sur du coton humide. Ces tiges ont la propriété de se courber et de s'incliner rapidement quand elles sont placées dans une chambre éclairée d'un seul côté, ou bien lorsqu'elles sont mises dans une boîte dont une seule paroi reçoit la lumière. C'est d'abord la partie supérieure de la tige qui s'infléchit, la partie inférieure restant droite. Dans un deuxième mouvement, le haut se redresse et le bas s'incline, en sorte que la plante redevient presque rectiligne tout en étant penchée. Lorsque la plante est mise dans une chambre où la lumière arrive par deux fenêtres, on observe ce qui suit : si les deux ouvertures sont du même côté et introduisent une égale clarté, la tige se courbe dans la direction du milieu de l'angle formé par les deux faisceaux; si l'une des deux fenêtres laisse pénétrer plus de lumière, la tige tend vers elle; si les ouvertures sont placées en face l'une de l'autre, la tige reste droite au cas où la lumière qui arrive est égale de part et d'autre, et se dirige vers les rayons les plus intenses en cas contraire. Payer a trouvé en outre que la partie du rayonnement lumineux particulièrement active ici correspond au violet et au bleu. Les radiations rouges, orangées, jaunes et vertes, semblent ne déterminer aucun mouvement dans les plantes. M. Gardner a poussé encore plus avant l'investigation. Il a semé des navets et les a laissés se développer dans l'obscurité jusqu'à ce qu'ils eussent atteint de 5 à 7 centimètres de longueur; puis il a projeté sur ce petit champ les couleurs du spectre solaire obtenues avec le prisme. Les plantes se sont inclinées vers un axe commun. Celles qui étaient exposées aux rayons rouges, orangés, jaunes et verts, se sont penchées vers le bleu foncé, tandis que la partie éclairée par le violet a suivi une direction opposée. Le semis a pris ainsi l'apparence d'un champ de blé courbé par deux vents contraires. Les navets placés dans la région bleue-violette regardaient le prisme. M. Gardner a reconnu de la sorte, comme Payer, que les rayons les plus réfrangibles sont ceux qui opèrent la flexion des jeunes tiges. Il a constaté aussi que ces dernières se redressent dans l'obscurité.

Ces expériences, reprises et variées de bien des façons par Dutrochet et M. Guillemin, ont constamment donné les mêmes résultats; mais le phénomène en lui-même reste à peu près inexpliqué. Cette remarque s'applique également aux faits si remarquables d'*enroulement* des plantes volubiles. Les tiges de ces plantes s'enroulent

pour la plupart en tournant autour de leur support de gauche à droite. Les autres suivent une direction contraire. Certaines tiges tournent indifféremment dans les deux sens. M. Charles Darwin a conclu de ses recherches que la lumière exerce une action sur ce phénomène. Si l'on place des plantes volubiles dans une chambre, près d'une fenêtre, l'extrémité de leur tige met plus de temps pour décrire la demi-révolution pendant laquelle elle regarde le fond peu éclairé de la chambre que pour accomplir celle qui la maintient près de la fenêtre. Ainsi un volubilis ayant fait en cinq heures vingt minutes un tour entier, le demi-cercle du côté de la fenêtre n'a pas exigé tout à fait une heure, tandis que l'autre n'a été parcouru que dans l'espace de quatre heures trente minutes. M. Duchartre a placé des ignames de Chine (*diascorea batatas*) en pleine végétation, les uns dans un jardin, les autres dans une cave complétement obscure. Dans tous les cas, les tiges d'ignames ont perdu à l'obscurité la faculté de s'enrouler autour des baguettes qui leur servaient de tuteurs. Les plantes exposées au soleil présentèrent une portion enroulée, mais lorsqu'on les rentra dans la cave, elles poussèrent des tiges droites. On connaît pourtant des plantes volubiles dont l'enroulement semble n'avoir aucun rapport avec la lumière.

Le sommeil des plantes, certainement en connexité avec la lumière, est moins connu encore. Les fleurs et les feuilles de certains végétaux se flétrissent et s'affaissent à des heures déterminées. La corolle est fermée, et, après une douce léthargie, la plante s'épanouit à nouveau. Chez d'autres plantes, la corolle tombe et meurt sans s'être fermée. Chez d'autres, comme les *convolvulus*, l'occlusion de la fleur n'a lieu qu'une fois, et son sommeil marque sa fin. Linné a noté les heures où certaines plantes s'épanouissent et se ferment, et il a composé ainsi ce qu'on a appelé l'*Horloge de Flore*; mais on n'a pas pu établir scientifiquement les relations de ces occlusions avec l'intensité lumineuse.

La coloration verte des feuilles et des tiges végétales est due à une matière spéciale appelée *chlorophylle*, laquelle forme des granulations microscopiques contenues dans les cellules qui constituent ces feuilles et ces tiges. Ces grains sont plus ou moins nombreux dans chaque cellule, et c'est à leur nombre autant qu'à l'intensité de leur coloration qu'est due la nuance des tissus de la plante. Tantôt ils sont serrés les uns contre les autres et recouvrent totalement la surface interne de la cellule, tantôt leur quantité est moindre, et ils ne se touchent point. Or on a découvert récemment que, dans ce dernier cas, sous l'influence de la lumière, les corpuscules verts dont il s'agit éprouvent des changemens de position très remarquables. M. Bœhm, il y a une douzaine d'années, vit pour la pre-

mière fois que, chez certaines plantes grasses, les grains de chlorophylle s'agglomèrent sur un point de la paroi des cellules lorsque la plante est exposée à l'action du soleil. Il observa que le phénomène n'a lieu ni dans l'obscurité ni dans les rayons rouges. — La lame plane, formée d'une seule couche de cellules, dépourvue d'épiderme, qui constitue les feuilles des mousses, parut à M. Famintzin plus commode pour ce genre d'observations délicates. C'est en étudiant ces lames au microscope qu'il a pu suivre les mouvemens qui s'y accomplissent. Pendant le jour, les grains de couleur verte sont disséminés à la partie supérieure et à la partie inférieure des cellules de la feuille. Pendant la nuit au contraire, ils se réunissent vers les parois latérales. Les rayons bleus agissent comme la lumière blanche. Les rayons jaunes, comme les rouges, maintiennent la chlorophylle dans sa position nocturne. L'ordre d'activité des rayons semble donc n'être plus le même ici que dans les phénomènes respiratoires. Les recherches de M. Borodine et de M. Prillieux ont prouvé que ces migrations intra-cellulaires des corpuscules colorans existent chez presque toutes les plantes cryptogames et dans un certain nombre de phanérogames. Les observations de M. Roze publiées dernièrement montrent que, dans les mousses, les grains de chlorophylle sont unis entre eux par des filets très ténus de plasma, et peuvent faire supposer que ces filets sont la cause des changemens de position que nous venons de signaler. Peut-être y a-t-il là quelque relation véritable; mais il ne faut pas oublier que les mouvemens intra-cellulaires de la matière plasmatique ont lieu jour et nuit, et que la lumière n'a pas d'action marquée sur eux. Les particules vertes au contraire rampent sur la paroi de la cellule, et se dirigent vers la portion la plus éclairée, comme font les zoospores et certains infusoires.

Biot raconte qu'en 1807, se trouvant à Formentera, occupé aux travaux du prolongement de la méridienne, il employait ses heures de loisir à analyser les gaz contenus dans la vessie natatoire des poissons qui vivent dans la mer à diverses profondeurs. L'oxygène qui lui était nécessaire pour ces analyses lui était fourni par des feuilles de *cactus opuntia* qu'il exposait dans l'eau à la lumière solaire sous des cloches de verre, appliquant ingénieusement la découverte d'Ingenhousz et de Senebier. Il s'avisa un jour d'exposer ces feuilles dans un lieu obscur à l'éclairement opéré par des lampes placées au foyer de trois grands miroirs réflecteurs qui servaient pour les signaux de nuit de la grande triangulation. Il jeta la lumière de trois de ces réflecteurs sur les feuilles de cactus. On n'aurait pas pu placer l'œil dans cette masse de lumière sans être aveuglé, dit Biot. L'expérience, maintenue pendant une heure, ne fit

pas dégager une seule bulle de gaz. La cloche fut portée alors à la lumière diffuse, hors de la cabane. Le soleil ne brillait pas, mais le dégagement de gaz eut lieu à l'instant avec une grande rapidité. Biot s'étonne quelque peu du résultat et conclut que la lumière artificielle est impuissante à faire ce que fait la lumière solaire. Les travaux de M. Prillieux et d'autres botanistes contemporains ont établi que toute lumière agit sur la respiration des plantes, mais à la condition de n'être pas trop vive. Dans le cas de Biot, la lumière artificielle est restée inactive, parce qu'elle était beaucoup trop intense.

III.

Lavoisier dit quelque part : « L'organisation, le mouvement spontané, la vie n'existent qu'à la surface de la terre, dans les lieux exposés à la lumière. On dirait que la fable du flambeau de Prométhée était l'expression d'une vérité philosophique qui n'avait pas échappé aux anciens. Sans la lumière, la nature était sans vie : elle était morte et inanimée. Un dieu bienfaisant, en apportant la lumière, a répandu sur la surface de la terre l'organisation, le sentiment et la pensée. » Ces paroles sont très vraies dans le fond. Toute activité organique fut bien évidemment à l'origine empruntée au soleil, et si depuis la terre a emmagasiné, s'est approprié une quantité d'énergie suffisante pour engendrer quelquefois d'elle-même ce qui procéda au début de l'incitation solaire, il ne faut pas perdre de vue que ces forces vives, aux aspects mouvans et compliqués, quelquefois nos impitoyables ennemies, souvent nos humbles servantes, sont descendues et descendent toujours sur notre planète de l'astre inépuisable. L'étude de la vie animale nous montre dans des exemples saisissans l'efficacité physiologique de la lumière, et cette sorte de chaîne immatérielle qui suspend les êtres au foyer incandescent et fécond de l'univers connu.

Chez les plantes, nous l'avons vu, la respiration nocturne est l'inverse de la respiration diurne. Il existe des infusoires qui se comportent, sous l'influence de la lumière, absolument comme les parties vertes des plantes. Ces animalcules microscopiques se développent dans les eaux stagnantes lorsqu'il fait beau, et y respirent en produisant de l'oxygène aux dépens de l'acide carbonique contenu dans le liquide. MM. Morren ont vu que l'oxygénation de l'eau déterminée par ces petits êtres varie très sensiblement dans l'espace de vingt-quatre heures. Elle est à son minimum au lever du soleil, et atteint son maximum vers quatre heures du soir. Si le temps se couvre ou si les animalcules disparaissent, le phénomène

est suspendu. Ce n'est là qu'une exception. Les animaux respirent la nuit de la même façon que le jour, mais avec une moindre intensité. Jour et nuit, ils brûlent du charbon dans l'intérieur de leurs tissus et forment de l'acide carbonique. Seulement l'activité du phénomène est bien plus considérable à la lumière que dans l'obscurité.

La lumière accélère chez les animaux le mouvement vital, et en particulier les actes nutritifs. L'obscurité les ralentit. Ce fait, connu et appliqué depuis très longtemps dans la pratique agricole, est expressément signalé par Columelle. Il recommande, si l'on veut engraisser des volailles, de les élever dans des cages étroites et non éclairées. Le laboureur, pour engraisser son bétail, l'enferme dans des étables entourées de fenêtres petites et basses. Dans le clair-obscur de ces prisons, le travail de désassimilation s'opère avec lenteur, et les matières nutritives, au lieu d'être brûlées dans le torrent circulatoire, s'accumulent plus aisément dans les organes. De même pour développer chez les oies d'énormes foies gras, on les plonge dans des caves noires, où elles sont gorgées de maïs et maintenues dans l'immobilité.

Les animaux s'étiolent comme les plantes. L'absence de lumière tantôt les fait dépérir, tantôt les transforme complétement et modifie leur organisation de la façon la moins avantageuse au plein exercice des facultés vitales. Ceux qui vivent dans les cavernes sont comme les plantes qui poussent dans les caves. On trouve dans certains lacs souterrains de la Basse-Carniole des reptiles très bizarres ressemblant aux salamandres, et qu'on appelle des *protées*. Ils sont presque blancs, et n'ont que des yeux rudimentaires. Lorsqu'on les expose à la lumière, ils paraissent souffrir, et leur peau se colore. Il est très probable que ces êtres n'ont pas toujours vécu dans l'obscurité où ils sont aujourd'hui relégués, et que c'est l'absence prolongée de lumière qui a détruit chez eux la couleur de la peau et anéanti l'organe de la vision. Les êtres ainsi privés du jour sont exposés à toutes les faiblesses et à tous les inconvéniens de la chlorose et de l'appauvrissement du sang. Ils croissent et se bouffissent, comme le champignon blafard, sans connaître le salutaire baiser des effluves lumineuses.

William Edwards, à qui la science doit tant de recherches sur l'action des agens physiques, étudia vers 1820 l'influence que la lumière exerce sur le développement des animaux. Il plaça des œufs de grenouille dans deux vases pleins d'eau, dont l'un était transparent, et dont l'autre était rendu imperméable à la lumière par une enveloppe de papier noir. Les œufs exposés à la lumière se développèrent régulièrement; ceux du vase obscur ne fournirent que

des rudimens d'embryons. Il mit ensuite des têtards de crapauds dans de grands vases, les uns inaccessibles à la clarté du jour, les autres transparens. Les têtards qui étaient éclairés se métamorphosèrent promptement pour revêtir la forme adulte, tandis que les autres, ou bien demeurèrent à l'état de têtards, ou bien ne passèrent qu'avec une extrême difficulté à l'état d'animaux parfaits. Trente ans plus tard, M. Moleschott fit plusieurs centaines d'expériences pour rechercher comment la lumière modifie la quantité d'acide carbonique exhalé dans la respiration. En opérant sur des grenouilles, il trouva que le volume de gaz exhalé sous l'influence du jour est supérieur d'un quart au volume exhalé dans l'obscurité. Il constata d'une façon générale que la production d'acide carbonique s'accroît proportionnellement à l'intensité de la lumière. Ainsi, pour une intensité lumineuse représentée par 3,27, on obtenait 1 d'acide carbonique, et pour une intensité de 7,38, on en obtenait 1,18. Le même physiologiste pense que chez les batraciens l'activité de la lumière se transmet en partie par la peau, en partie par les yeux.

M. Jules Béclard a fait des recherches plus complètes. Des œufs de mouche ordinaire pris dans un même groupe et placés en même temps sous des cloches diversement colorées donnent tous naissance à des vers. Cependant, si au bout de quatre ou cinq jours on compare les vers nés sous les cloches, on remarque parmi eux de notables différences. Les vers les plus développés correspondent au rayon violet et au rayon bleu. Les vers éclos dans le rayon vert le sont beaucoup moins. Les rayons rouge, jaune et blanc exercent une action moyenne. Une longue série d'expériences sur les oiseaux a montré à M. Béclard que la quantité d'acide carbonique formée par la respiration en un temps donné n'est pas sensiblement modifiée par les diverses cloches colorées sous lesquelles on a placé ces animaux. Il en est de même pour les petits mammifères tels que les souris; mais il est à remarquer ici que la peau est couverte, soit de plumes, soit de poils, et que la lumière ne frappe pas à la surface. Le même physiologiste a examiné aussi l'influence des divers rayons colorés du spectre sur les grenouilles. Dans le rayon vert, un même poids de grenouilles produit en un même laps de temps une quantité d'acide carbonique plus considérable que dans le rayon rouge. La différence peut être de plus de moitié; elle est généralement d'un tiers ou d'un quart en sus; mais si ensuite on enlève aux grenouilles leur peau et si on les replace dans les mêmes conditions, le résultat change. La quantité d'acide carbonique produite par les grenouilles dépouillées est plus considérable dans le rouge que dans le vert. Un petit nombre d'essais tentés par M. Béclard sur l'exhalation cutanée de la vapeur d'eau montrent que, dans

l'obscurité (à température et à poids égal), les grenouilles perdent par évaporation une quantité d'eau moitié moindre ou d'un tiers moindre qu'à la lumière blanche. Dans le rayon violet, la quantité d'eau perdue par l'animal est sensiblement la même qu'à la lumière blanche.

La lumière agit directement sur l'iris de presque tous les animaux et détermine ainsi le resserrement de la pupille, tandis que la chaleur opère le phénomène inverse. Cette excitation s'observe sur des yeux séparés depuis un certain temps du corps, ainsi que l'a constaté M. Brown-Séquard.

M. Bert a imaginé récemment des expériences fort curieuses sur les prédilections des animaux pour les divers rayons colorés. Il a pris des crustacés presque microscopiques, très communs dans nos eaux douces, des *daphnies puces*, remarquables par l'empressement avec lequel ils se précipitent vers la lumière. Un certain nombre de ces insectes fut placé dans un vase de verre bien noirci; on y introduisit ensuite un spectre lumineux. Les daphnies erraient dispersées dans le vase obscur. Sitôt que les couleurs du spectre apparurent, elles s'agitèrent et se groupèrent dans la direction de la traînée lumineuse. Un écran ayant été interposé, elles se dispersèrent de nouveau. Toutes les couleurs du spectre attiraient d'abord les daphnies. On remarqua bientôt qu'elles accouraient beaucoup plus vite au jaune et au vert, et que même, si à ces rayons on faisait succéder immédiatement les rayons violets, elles s'éloignaient un instant. Dans cette région du spectre jaune, vert et orangé, c'était donc un grouillement, une attraction surprenante. Une assez grande quantité de petits êtres se voyait encore dans le rouge, un certain nombre dans le bleu, quelques-uns, de plus en plus rares à mesure qu'on s'éloignait, dans les portions plus réfrangibles du violet et de l'ultra-violet. La région la plus lumineuse et la plus agréable du spectre était pour ces daphnies la même que pour nous. Elles s'y comportaient comme un homme qui, éclairé par un spectre et voulant lire quelque chose, s'approcherait du jaune et s'éloignerait du violet. Cela prouve d'abord que les daphnies voient tous les rayons lumineux que nous voyons nous-mêmes. Aperçoivent-elles les rayons calorifiques et chimiques, c'est-à-dire ultra-rouges et ultra-violets, qui n'affectent point notre rétine? Les expériences de M. Bert nous autorisent à répondre que non. Ce physiologiste est même conduit à affirmer que, vis-à-vis de la lumière et des divers rayons, tous les animaux éprouvent les mêmes impressions que l'homme (1).

(1) On sait que les éclipses de soleil produisent sur les animaux et même sur certaines peuplades sauvages des effets très singuliers, et qu'ils manifestent alors leur effroi par des signes frappans.

Voyons maintenant l'influence de la lumière sur la couleur de la peau des animaux, et parlons d'abord de l'être qui à cet égard offre les particularités les plus bizarres, du caméléon. Cet animal éprouve en effet, dans le courant d'une même journée, des modifications de couleur très nombreuses. Depuis Aristote, qui rapportait ces changemens à un gonflement de la peau, et Théophraste, qui les attribuait à la peur, jusqu'à Wallisnieri, qui leur assigne pour cause le mouvement des humeurs à la surface du corps de l'animal, les opinions les plus diverses ont été produites à ce sujet. M. Milne Edwards, il y a une trentaine d'années, les expliqua par des inégalités successives dans la proportion des deux matières, l'une jaunâtre et l'autre violacée, qui colorent la peau de ce reptile, inégalités dues au changement de volume des cellules très aplaties qui contiennent ces substances colorantes. M. Brucke, qui a repris ces études, a démontré que les couleurs du caméléon sont dues aux dispersions multiples de la lumière solaire dans les cellules colorées, c'est-à-dire à la production du même phénomène qui s'observe dans les bulles de savon et dans toutes les lames minces. Les teintes du caméléon proviennent donc des jeux du soleil dans les substances jaunes et violettes distribuées avec un art particulier sous son épiderme ridé. Il passe de l'orangé au jaune, du vert au bleu, par une série de nuances chatoyantes et irisées, subordonnées à l'état de la radiation diurne. L'obscurité le fait pâlir, le demi-jour marbre son corps des plus fines nuances, le soleil le noircit. Une portion de peau froissée ou contusionnée reste noire et ne blanchit plus à l'obscurité. M. Brucke s'est d'ailleurs assuré que la température n'a aucune influence sur ces phénomènes.

Tous les animaux qui ont un pelage ou des plumes ont le dos plus foncé et plus coloré que le ventre. Leurs couleurs sont aussi plus intenses en été qu'en hiver. Les papillons de nuit n'ont jamais la teinte brillante des diurnes, et parmi ces derniers, ceux du printemps ont des nuances plus claires, plus fraîches, que ceux de l'automne. La poussière d'azur et d'or qui les pare suit la tonalité des couleurs de la nature ambiante. Les oiseaux de nuit également ont un plumage sombre, et la mollesse de leurs tégumens contraste avec la rigidité de celui des oiseaux de jour. Les coquilles abritées sous les rochers ont des nuances pâles comparativement à celles qui s'abreuvent de lumière. Nous avons parlé plus haut des animaux des cavernes. Quelle différence entre ceux des régions froides et ceux des pays équatoriaux! Le coloris des oiseaux, des mammifères et des reptiles qui peuplent ces immenses forêts ou qui bordent ces grands fleuves de la zone torride est d'une richesse éblouissante. Au nord, ce sont des teintes grises, mates, peu variées, générale-

ment proches du blanc à cause de la réverbération presque constante de la neige.

Ce n'est pas seulement la couleur des êtres organisés, c'est encore leur forme qui est liée à l'action de la lumière, ou mieux, du climat. La flore et la faune terrestre acquièrent une perfection croissante à mesure qu'on s'avance du pôle à l'équateur. Plus les êtres se rapprochent du maximum de chaleur et de lumière, plus la richesse, le lustre et la beauté leur sont prodigués avec munificence. L'activité et la splendeur de la vie, les formes achevées aussi bien que les parures étincelantes, voilà ce qui distingue les espèces variées et multiples des régions tropicales, et ce qui donne une physionomie si caractéristique à ce monde privilégié. Pure émanation du soleil, cette nature vit sauvage et superbe, contemplant sans malaise, comme l'aigle des Alpes, la source éternelle et sublime qui lui verse la chaleur et l'éclat. Voyez maintenant les environs du pôle! Quelques broussailles ternes, quelques plantes herbacées et grêles, voilà toute la flore. Les animaux y ont un vêtement pâle, des plumes duveteuses, les insectes des nuances obscures. Tout près sont les dernières limites de la vie... La glace envahit tout. La mer seule nourrit encore quelques acalèphes, quelques zoophytes et autres humbles rudimens d'organisation. Là le soleil est oblique et rare. A l'équateur, il darde sa flamme, il se donne tout entier à l'heureux Éden de sa prédilection!

IV.

Il nous reste à marquer les relations de la lumière avec l'être qui la sent le mieux et peut le mieux exprimer ce qu'il en éprouve, avec l'homme lui-même. Le nouveau-né cherche instinctivement le jour, il se tourne du côté où la lumière arrive, et, si l'on gêne alors le mouvement spontané des yeux de l'enfant, le strabisme peut en résulter.

Notre œil est de tous nos organes celui qu'affecte plus particulièrement la lumière. C'est de nos yeux que nous viennent toutes les notions immédiates du monde extérieur et toutes les impressions esthétiques. Or l'excitabilité de notre rétine présente des variations de toute sorte. On a vu des prisonniers enfermés dans d'obscurs cachots acquérir à la longue la faculté d'y voir distinctement. En même temps, leurs yeux deviennent sensibles aux plus légers changemens dans l'intensité de la lumière. En 1766 Lavoisier, à propos de questions mises au concours par l'Académie des Sciences sur l'éclairage de Paris, s'aperçut après quelques tentatives que sa vue manquait de la délicatesse nécessaire pour apprécier les intensités

relatives des diverses flammes qu'il voulait comparer. Il fit alors tendre une chambre en noir, et s'y enferma pendant six semaines dans une obscurité complète. Au bout de ce temps, la sensibilité de sa vue était telle qu'il appréciait les différences les plus petites. Le passage brusque d'un lieu obscur à un jour éclatant est d'ailleurs plein de péril. Denys le Tyran avait fait construire un bâtiment aux murs clairs et blanchis à la chaux, et y introduisait subitement des malheureux soustraits depuis longtemps à la lumière. Ce contraste suffisait pour les rendre aveugles. Xénophon raconte qu'un grand nombre de soldats grecs perdirent la vue par la réverbération de la neige en traversant les montagnes de l'Arménie. Tous les voyageurs qui ont visité les régions polaires ont été témoins d'effets analogues produits par l'éclat de la neige. Quand l'impression de la lumière sur l'œil est puissante et instantanée, c'est la rétine qui souffre le plus. Si, moins énergique, elle est prolongée davantage, ce sont les humeurs de l'œil qui sont altérées. Le phénomène auquel on a donné le nom de *coup de soleil* est dû à l'action de la lumière et non pas, comme on l'a cru souvent, à une élévation de température. Il se produit quelquefois au printemps, alors que la température est peu élevée. Une lumière artificielle très intense peut également y donner lieu, surtout la lumière électrique. Les parties violettes et ultra-violettes du rayonnement lumineux paraissent être la cause de cette action, car les écrans en verre d'urane qui absorbent ces parties préservent les yeux des expérimentateurs occupés à l'étude de la lumière électrique. Cet érythème est une véritable inflammation.

L'action de la lumière sur la peau de l'homme est évidente. Elle brunit et hâle nos tégumens en y déterminant la production de la matière colorante qu'ils contiennent. Les parties du corps habituellement dénudées, comme la peau de la face et des mains, sont plus foncées que les autres. Dans le même pays, les habitans des campagnes sont plus hâlés que ceux de la ville. A des latitudes un peu distantes, les habitans d'un même pays diffèrent de teinte dans une proportion sensiblement en rapport avec l'intensité de la lumière solaire. En Europe, on distingue parfaitement trois variétés de coloration du tégument : le brun olive avec œil noir, chevelure et barbe noire, le châtain avec barbe fauve et œil azuré, le blond avec barbe blonde cendrée et œil bleu de ciel. Les peaux blanches laissent voir plus facilement les altérations déterminées par la lumière et la chaleur; mais, quoique moins tranchés, les faits de coloration variée s'observent aussi ailleurs. La race scythe-arabe n'a qu'une moitié de ses représentans en Europe et dans l'Asie centrale, le reste descend vers l'Océan indien, en continuant à témoigner par

des teintes brunes croissantes des ardeurs graduelles des climats. Les Hindous de l'Himalaya sont presque blonds; ceux du Décan, du Coromandel, du Malabar, de Ceylan, sont plus foncés que certaines tribus nègres. Les Arabes, olives et presque blonds en Arménie et en Syrie, sont basanés dans l'Yémen et le pays de Mascate. Les Égyptiens offrent une gamme chromatique ascendante du blanc au noir, en partant des bouches du Nil et en rebroussant vers ses sources. Même remarque pour les Twariks du versant méridional de l'Atlas, qui sont simplement olivâtres, tandis que leurs frères de l'intérieur de l'Afrique sont noirs. Les monumens antiques de l'Égypte nous montrent un fait non moins significatif. Les hommes y sont toujours représentés en rouge-brun; ils vivaient en plein air; les femmes, toujours renfermées, ont une teinte jaune pâle. Barrow assure que les Tartares mandchoux ont blanchi pendant leur séjour en Chine. Rémusat, Pallas, Gutzlaff décrivent des femmes chinoises remarquables par un teint blanc européen. Les juives du Caire ou de Syrie, toujours cachées sous des voiles ou dans des maisons, ont le teint blafard et mat. Dans les races jaunes de la Sonde et des Maldives, les femmes, toujours couvertes, sont pâles comme la cire. On sait d'ailleurs que les Esquimaux blanchissent pendant leur long hiver. Sans doute ces phénomènes sont des résultats de plusieurs influences simultanées, et la lumière n'y joue pas seule un rôle. La chaleur et d'autres conditions de milieu interviennent probablement dans ces actes chromatiques. L'action particulière et effective de la radiation lumineuse y est pourtant incontestable (1).

Tout le système des fonctions organiques participe aux bienfaits de la lumière. L'obscurité semble favoriser la prépondérance du système lymphatique, la susceptibilité des membranes muqueuses aux affections catarrhales, la flaccidité des parties molles, les gonflemens, les déviations du système osseux, etc. Les mineurs, les ouvriers qui travaillent dans des ateliers mal éclairés, sont exposés à toutes ces causes de *misère physiologique*. Remarquons à ce propos que certaines radiations du spectre se comportent envers l'animal comme l'obscurité, la lumière orangée entre autres, qui, d'après M. Bert, entrave le développement des batraciens. Or, si cette lumière est funeste aux animaux, elle ne l'est pas aux plantes, ainsi que nous l'avons vu. Réciproquement la lumière verte, qui est nuisible aux végétaux, est extrêmement favorable aux animaux. Il y a donc une sorte d'opposition et d'équilibre sous le rapport des affinités lumineuses dans les deux grands règnes vivans. La lumière

(1) Voyez, pour l'étude de ces changemens de couleur en connexité avec l'intensité lumineuse, *le Soudan*, par M. Trémaux, et l'*Histoire des races humaines*, par M. de Salles.

blanche semble se partager, comme dit M. Dubrunfaut, en deux faisceaux complémentaires sous l'influence des êtres vivans, un faisceau vert et un faisceau orangé, qui manifestent des qualités antagonistes dans la nature. Ce qu'il y a de certain, c'est que la lumière verte est un très vif et très hygiénique stimulant de nos fonctions, et que le printemps est, à cause de cela, la saison privilégiée et enchantée.

La corrélation entre la perfection des formes et l'accroissement de l'intensité lumineuse se vérifie dans l'espèce humaine comme dans les autres. L'esthétique, d'accord avec l'ethnographie, démontre que la lumière tend à développer les différentes parties du corps dans une juste et harmonieuse proportion. Humboldt, si fin observateur, dit en parlant des Chaymas : « Hommes et femmes ont le corps très musculeux, mais charnu, à formes arrondies. Il est superflu d'ajouter que je n'ai vu aucun individu qui ait une difformité naturelle : je dirai la même chose de tant de milliers de Caraïbes, de Muycas, d'Indiens mexicains et péruviens que nous avons observés pendant cinq ans. Ces difformités du corps, ces déviations sont infiniment rares dans de certaines races d'hommes, surtout chez les peuples qui ont la peau fortement colorée. » Il est assez malaisé sans doute de concevoir comment la lumière peut modeler, exercer une action plastique. Pourtant, en considérant son effet tonique sur le tégument externe et son influence générale sur les fonctions, on peut lui attribuer le rôle de répartir le mouvement vital avec ordre et harmonie dans l'ensemble des organes. Les hommes qui vivent nus sont constamment dans un bain de lumière. Aucune des parties de leur corps n'est soustraite à l'action vivifiante du rayonnement solaire. De là un équilibre qui assure la régularité des fonctions et du développement.

On dit communément qu'une fatale causalité règle les opérations de la matière et qu'une libre spontanéité est l'apanage de celles de l'esprit. Peut-être pourrait-on remarquer à ce sujet que, dans bien des cas, les causes qui agissent dans la matière nous échappent, et que non moins souvent les causes qui agissent dans l'esprit nous écrasent; mais nous n'avons pas ici à élucider cette redoutable antinomie où le génie de Kant a échoué. Nous voulons seulement faire remarquer combien la lumière a d'influence sur le système des fonctions intellectuelles. L'âme y trouve la moins décevante des consolations qu'elle cherche à l'éternelle tristesse de notre destinée, à l'âpre mélancolie des choses. La pensée, enchaînée et muette dans un endroit obscur, se dégage et s'anime le soir dans une salle éblouissante de clarté. Nous ne pouvons pas éviter les fâcheuses dispositions que provoque un temps sombre et pluvieux, ni résister à l'élan joyeux que

donne le spectacle d'une journée radieuse. Il faut ici confesser notre esclavage. Aimable servitude au demeurant, et qui ne procure que des douceurs! Et pourquoi ne nous mettrions-nous pas à l'unisson de toutes les choses animées et inanimées, qui, sitôt que la lumière les touche, vibrent, tressaillent et manifestent dans mille langages divers la volupté stimulante et enchanteresse de ce contact? C'est instinctivement et spontanément que nous la recherchons partout, et que nous sommes toujours heureux de la découvrir. Elle nous est en quelque sorte adéquate. Aussi quel rôle elle joue et quelle charme elle introduit dans les œuvres de la poésie et de l'art!

Ce n'est point ici le lieu de développer ce chapitre attrayant et presque inédit de l'esthétique, de montrer, par l'examen des milieux cosmiques et des grands maîtres de toutes les époques, la relation de l'atmosphère et de l'art, non pas d'après un ensemble d'analogies empiriques et de remarques subtiles, mais d'après une sévère physiologie et une rigoureuse optique. Il y aurait un beau tableau à tracer de ces aspects multiples et variables du ciel et de tous les caprices de l'illumination atmosphérique dans leur influence sur le physique et le moral des peintres, des poètes, des musiciens. La physionomie diversifiée du soleil, les feux de l'aurore et du couchant, les opalescences de l'air, les gazes du crépuscule, les réflexions bleues, vertes, irisées, nacrées de la mer ou de la montagne, toutes ces choses ont un fatal écho dans les élaborations intimes et inconscientes de la vie comme dans l'âme du spectateur intelligent des œuvres naturelles. Elles s'y traduisent par les vibrations les plus délicates, les plus caressantes et les plus efficaces. Celui qui les discernera, les démêlera, les classera et les comprendra dans leur ensemble extraordinairement complexe, celui-là rendra un grand service à la science et à l'art. Il ne fera point de l'artiste un automate, il n'assimilera point l'homme à une plante qui puise toutes ses vertus dans le terreau où elle est née, mais il saisira le mécanisme presque inaperçu de tout un système de rouages puissans.

FERNAND PAPILLON.

LA

DERNIÈRE CAMPAGNE

DE NOTRE ESCADRE D'ÉVOLUTIONS

1868—1870

Le travail qui va suivre ne touche à aucun fait de guerre; il ne sera question ici que d'exercices et d'études commencés et achevés en pleine paix, dans le cours d'une de ces campagnes d'évolutions où s'essayaient les meilleurs types de nos bâtimens de combat, et qui pendant trente ans ont tant contribué à l'instruction de nos officiers et de nos équipages. La grande tradition en remonte à 1840, quand l'amiral Lalande, avec le capitaine Bruat pour second, cingla vers la baie d'Ourlac, au débouché des Dardanelles, à la tête de quinze vaisseaux de haut bord groupés dans le sillage de l'*Océan*. Presque tous les hommes qui figurent aujourd'hui en première ligne sur les cadres de la marine française étaient présens à cette renaissance de notre force navale, qui n'avait encore pour moteur que la voile, pour armement que des mortiers Paixhans et des canons du calibre uniforme de 30. Depuis lors, l'impulsion ne s'est pas un instant ralentie. Chaque escadre d'évolutions a vu se succéder des changemens plus ou moins profonds dans l'état du matériel et les services des hommes. Un jour apparut le vaisseau à hélice, un autre jour le vaisseau cuirassé, puis vinrent les bâtimens à tourelle et à éperon, enfin les béliers puissans par leur masse. De même pour l'armement, qui a produit des pièces et des projectiles de toutes les formes et de tous les calibres. La tâche de l'escadre d'évolutions était précisément de passer au crible toutes ces nouveautés; elle écartait les unes, adoptait les autres, et les rendait

familières aux matelots. Au bout de la campagne, restait-il quelques points douteux, ces doutes étaient levés dans la campagne suivante : un contrôle naturel s'établissait par le roulement des vice-amiraux qui se transmettaient le commandement. Y a-t-on toujours vu juste dans l'ensemble des faits? a-t-on eu la main toujours heureuse pour les détails? La guerre le dira. Qu'il nous suffise de raconter, avec la réserve qu'imposent les circonstances, ce qu'ont produit nos dernières campagnes d'évolutions, le point où elles ont pris et celui où elles ont laissé la tâche difficile et coûteuse de notre réorganisation navale.

Le commandement en chef de l'escadre avait été confié à l'un des meilleurs officiers-généraux de notre marine, bien connu des lecteurs de la *Revue*, M. le vice-amiral Jurien de La Gravière. Le 20 avril 1868, il arborait son pavillon sur le *Solferino*, remplacé plus tard par le *Magenta*, et ne le détachait de la drisse que le 1er février 1870, après cent soixante-dix jours passés à la mer et coupés par des stations laborieuses. Son escadre, plusieurs fois remaniée, formait, au moment d'être dissoute, un tout très homogène, bien assorti pour le gabarit et l'armement, et portant ce qu'on nomme aujourd'hui dans les grandes marines de l'Europe une artillerie d'attente, artillerie excellente, peu onéreuse, et à laquelle on devrait raisonnablement se tenir. Outre le vaisseau le *Magenta*, qui portait dans ses batteries dix canons de 24 et sur ses gaillards quatre canons de 19, l'amiral emmenait avec lui cinq frégates cuirassées à peu près égales en force, la *Provence*, l'*Héroïne*, la *Couronne*, la *Revanche*, la *Valeureuse*, chacune avec huit canons de 24 en batterie, et de quatre à sept canons de 19 et de 16 sur les gaillards, en tout trente canons de 24, quinze de 19 et dix-huit de 16. Un ou deux bricks faisaient l'office d'éclaireurs. Au début, l'état matériel de ces bâtimens laissait à désirer, il fallut plusieurs mois de soins pour en améliorer le détail; l'artillerie fut modifiée, les machines furent réparées, on dut remédier à ce que les installations pouvaient avoir de défectueux ou d'insuffisant. A la seconde sortie de Toulon, le but était atteint; on avait dans ces six bâtimens, montés par des équipages d'élite, un bel échantillon de nos forces. Nous ne les suivrons pas dans un itinéraire marqué de peu d'incidens. La mission n'en comportait point, hors des études et des travaux techniques. Aussi, des îles d'Hyères au golfe Juan et du golfe Juan à Ajaccio, le temps se passa-t-il en manœuvres à la voile ou à la vapeur, en exercices de canonnage avec les batteries du bord ou avec des chaloupes armées, en débarquemens et rembarquemens simulés, en signaux de pavillon le jour et de feux la nuit. A Alger seulement, il y eut un peu de répit pour nos marins; Alger est toujours un pays de fête. Une circonstance y contribuait

encore cette fois; le 10 août 1868, une frégate russe mouillait dans le port, ayant à bord comme lieutenant de vaisseau un membre de la famille impériale, le prince Alexis. Des saluts furent échangés, puis des courtoisies. Le prince visita le *Magenta*, la *Provence* et l'*Héroïne*, dont le commandant en chef lui fit les honneurs, et lorsque, peu de jours après, l'escadre reprit le large, la frégate russe l'accompagna pendant quelques heures dans un brillant appareillage fait à la voile et les feux éteints. A Oran, il y eut également des fêtes, suivies d'une descente simulée des compagnies de débarquement; déjà les fusiliers et les obusiers de montagne avaient été passés en revue par le maréchal Mac-Mahon, qui leur avait donné la droite de l'armée.

En 1869, mêmes croisières et mêmes exercices sur un théâtre plus restreint, dans les rades de la Corse et sur les côtes de la Provence, avec quelques rentrées à Toulon. En novembre, quand le terme des deux campagnes allait arriver, celles-ci comprenaient déjà cent quarante et un jours passés à la mer, pendant lesquels l'escadre avait fait 3,800 milles à la voile et 6,200 milles à la vapeur. Avec la plus stricte économie, il avait été consommé, du 22 avril 1868 au 5 novembre 1869, près de 13,300 tonneaux de charbon. La consommation en dix-huit mois, rapportée au nombre total des milles parcourus, est donc de 1 tonneau, 330 par mille; rapportée à la force nominale des machines, elle est de 2 tonneaux, 460 par cheval. Sur cette consommation, il faut pourtant déduire 4,000 tonneaux employés à la production de l'eau douce. Pour justifier cette dépense, il suffit de bien comprendre à quoi elle s'applique. L'escadre d'évolutions est aujourd'hui, de l'avis des hommes du métier, la grande école de manœuvre de la marine. Les deux campagnes dont nous faisons le récit ont servi à développer l'instruction de 160 officiers, de 100 aspirans et de 7,400 marins. Il s'était produit en 1868, en six mois, à bord des six bâtimens cuirassés de l'escadre, 1,326 mutations sur un effectif de 3,844 hommes; en 1869, il a fallu en subir 2,356 dans une période correspondante. On voit avec quelle mobilité les hommes se succèdent, à quel nombreux personnel se distribue l'instruction que dispensent les escadres d'évolutions. Sur ce point, celle de la Méditerranée n'a pas mérité moins que les autres, elle apporte en outre un contingent d'études sur lesquelles il y a lieu d'arrêter l'attention, et qui consistent en des changemens opérés dans la tactique navale, dans l'artillerie, dans la mâture et l'emploi des voiles, dans la formation des équipages et dans les compagnies de débarquement.

I.

La tactique navale et les évolutions figuraient au premier rang parmi les instructions du ministre de la marine; il demandait que les divers systèmes qui lui avaient été proposés fussent mis à l'essai non par des bâtimens de flottille, mais par les frégates cuirassées réunies dans la Méditerranée. Aucune question n'est plus grave et ne divise davantage les marins; les uns voudraient renchérir sur des prescriptions déjà très compliquées, d'autres conseillent de revenir à plus de simplicité, et de compter sur les hommes plus que sur les règles. Le vice-amiral Jurien de La Gravière est parmi ces derniers; il a pour lui les grands capitaines qui se sont illustrés sur la mer. Dans le début, les grandes marines laissaient pour ainsi dire carte blanche aux chefs investis du commandement; des armées de quatre-vingts vaisseaux naviguaient dans la Manche et dans la Mer du Nord avec un très petit nombre de signaux, et ces signaux se faisaient à l'aide d'un seul pavillon hissé en tête d'un mât ou au bout d'une vergue. La position du pavillon modifiait le sens du signal, et le nombre des combinaisons était nécessairement fort limité. Pour disputer le vent à l'ennemi, on agissait de même; cet avantage une fois acquis, l'amiral engageait le combat en laissant son bâtiment arriver le premier; les autres suivaient ce mouvement et se portaient à l'appui. Il en fut autrement le jour où le vocabulaire des signaux devint une véritable langue; la tactique navale perdit en simplicité et devint une science. Alors aux actions à outrance succéda une stratégie plus habile, mais moins concluante et moins expéditive. Chacun ménagea ses vaisseaux, forma des lignes difficiles à rompre, et se prépara des moyens de retraite en cas de désastre. Que de précautions pour qu'aucune partie de la force navale ne fût souventée! Avec quel soin on maintenait un ordre invariable de bataille pour éviter ces mêlées où nationaux et alliés sont exposés à tirer les uns sur les autres!

Nul doute qu'il n'y eût dans tout cela un obstacle à l'énergie de l'action, et il n'est pas étonnant que des hommes du caractère de Nelson se soient mis au-dessus des servitudes de la tactique. Cependant, avec la voile, cette tactique, en liant autant que possible les parties d'une escadre ou d'une flotte, était un préservatif contre des désastres trop profonds; elle empêchait qu'une défaite ne se changeât en déroute. Dans les incertitudes de la marche et avec les différences de vitesse, il était bon qu'un ordre rigoureux fût assigné à des bâtimens allant de conserve, et qu'à l'heure de l'engagement chacun d'eux connût d'une manière précise le poste qu'il devait occuper. L'excès seul était à reprendre : même pour la voile, on

en était arrivé là. On avait fait du livre des signaux une collection de figures géométriques pleine d'obscurités et prêtant aux équivoques. L'emploi de la vapeur, en modifiant la locomotion, exigeait d'ailleurs une réforme. Dès 1856, M. le vice-amiral Bouët-Willaumez s'en occupait; plus tard, l'amiral Desfossés y mit la main, tant dans des commissions spéciales que dans des expériences à la mer, et de là sortit en 1861 le livre actuel des signaux, qui est en même temps un code de manœuvres. L'escadre de 1868-1869 avait à soumettre ce recueil de dispositions, qui aura bientôt dix ans de date, à une vérification sérieuse; c'est ce qu'elle a fait, et le commandant en chef en a tiré des considérations générales qui ont eu d'abord un succès mérité.

Le sujet est très nettement tracé, et l'auteur jette au début un mâle coup d'œil sur les anciennes guerres maritimes qu'il a si bien décrites. « Quand on veut, dit-il, étudier les guerres d'autrefois pour en tirer des leçons applicables au temps présent, ce ne sont pas des leçons de tactique qu'il y faut chercher. Ce serait s'égarer dans des recherches oiseuses et peu profitables, car l'instrument naval dont nous disposons aujourd'hui se prête à des combinaisons entièrement nouvelles, et exclut toute imitation servile du passé. Les évolutions et les divers ordres de bataille ne sont pour ainsi dire que la partie périssable, éphémère, de la stratégie. Ce qui survit à tous les systèmes, à toutes les transformations, ce sont les principes généraux sur lesquels repose la discipline des armées. Cette discipline est le seul gage infaillible de la victoire. Il est sans doute des opérations préparées à loisir dans lesquelles l'imprévu n'a qu'une part secondaire. Quand Ruiter remonte la Tamise et va semer l'effroi aux portes de Londres, quand Duguay-Trouin, Nelson, Roussin, Ferragut, achèvent avec un égal bonheur des entreprises non moins téméraires, le succès qui couronne leur audace est le résultat d'un plan préconçu; mais, dans les actions qui ont pour théâtre la haute mer, le plan n'est rien, l'énergie de l'attaque est tout. Quelles que soient les dispositions prises sur le champ de bataille, la victoire appartient à l'armée animée du meilleur esprit, à l'armée dans laquelle on trouve pour qualité dominante, chez le chef le caractère, chez les subordonnés la confiance et la résolution de se soutenir mutuellement. C'est donc par leur côté philosophique bien plus que par leur côté technique que les combats livrés sur mer pendant les deux derniers siècles peuvent éclairer les questions dont la génération actuelle se préoccupe. »

Quels sont donc ce livre des signaux et ce code de manœuvres qui font aujourd'hui loi dans la marine? Sans abuser des mots techniques, on peut en donner une idée. Le code de manœuvres, après avoir, sous le nom d'*ordres simples et composés*, fait choix,

pour la navigation et le combat, d'un certain nombre de figures géométriques, indique d'abord le moyen de rassembler dans des ordres ainsi définis les vaisseaux qu'il suppose dispersés. Il décrit ensuite une série de mouvemens à angle droit destinés à faire passer ces vaisseaux avec une exactitude mathématique et une vitesse toujours uniforme d'un ordre à un autre. La constitution de l'ordre primitif est ce qu'on appelle une *formation;* le changement d'ordre ou de route accompli en suivant un chemin rigoureusement tracé à l'avance est une *évolution.* Or les évolutions rectangulaires, qui convenaient à des bâtimens appelés à combattre par le travers, ne convenant plus ou convenant moins aux navires cuirassés devant agir par le choc, c'est-à-dire par l'avant, il a fallu recourir à un nouveau système de manœuvres basé sur de légères obliquités de route et sur une altération proportionnelle des vitesses. De là, entre l'évolution et la formation, une confusion contre laquelle le vice-amiral Jurien se tient fermement en garde. Il veut que les attributs restent distincts comme les termes, que l'on nomme *évolution* les mouvemens absolus dans le tracé, impassibles dans l'allure, que la marine pratique depuis dix ans, et *formation* tous les cas qui comportent à un degré quelconque une certaine indépendance de manœuvre. Il craint surtout, on le voit, que, dans des évolutions mal faites, les bâtimens qui doivent agir par le choc ne prêtent le flanc par des abatées, et ne perdent leur attitude offensive. Sa conclusion, c'est que l'officier qui évolue est dans une autre situation que l'officier qui manœuvre; l'un n'est pas maître de ses mouvemens, l'autre en reste le maître dans une certaine mesure.

La formation, voilà le vrai procédé de combat; encore serait-ce une illusion de croire qu'une armée — ayant toujours eu pour principe de ne changer d'ordre que par une série de mouvemens réguliers — pourra tout d'un coup jeter là ses lisières et exécuter des formations avec la même souplesse, avec la même aisance que si elle n'avait jamais manœuvré autrement. L'indépendance est un instrument dont on joue mal quand on n'en a pas acquis l'habitude. Aussi, pendant le cours de deux années, l'escadre de la Méditerranée en a-t-elle largement usé. Comme ses devancières, elle a passé en revue la série complète des évolutions de la tactique à voiles et de la tactique à vapeur; mais elle ne s'est pas laissé engourdir dans ces pratiques faciles. A côté de l'évolution, le commandant en chef a constamment placé la formation, ou, pour se servir d'un terme plus explicite, la manœuvre. Dans quelque sens que puisse abonder le code d'évolutions, il restera subordonné au complément obligé qu'il a reçu. En présence de l'ennemi, on n'évoluera jamais, on manœuvrera toujours.

Dans le cours de ces données, le vice-amiral Jurien ne dissimule

pas quel est à ses yeux, en l'état des faits, le meilleur instrument de combat que nous ayons en mains. Il se prononce pour les bâtimens destinés à combattre de pointe. Or quelles combinaisons stratégiques ce mode d'action comporte-t-il? « La ligne de file, dit le traité de tactique de 1861, est la ligne de bataille des bâtimens dont l'artillerie est rangée de chaque bord, la ligne de front celle des bâtimens destinés à combattre de pointe. » Sur ce texte, dans quelle catégorie classer nos vaisseaux et nos frégates cuirassées? Aux yeux du vice-amiral Jurien, dans la catégorie des bâtimens destinés à combattre de pointe. Là-dessus, le monde militaire a reçu une double leçon des eaux de Lissa et des bords de la Chesapeake. Sans doute il y a lieu de réserver une part à l'imprévu; mais dans la situation où se trouvent le navire et le canon il n'est pas un amiral qui osât aujourd'hui prêter le flanc à l'ennemi avec l'espoir de l'arrêter ou de le détourner de sa route. Efficace encore dans un tir normal à petite distance, l'artillerie, pour peu que cette distance s'accroisse, est sans action contre des surfaces fuyantes. Évidemment, entre deux flottes cuirassées, il n'y aurait pour le moment d'autre tactique possible que de tourner leurs proues vers le côté d'où peut venir l'attaque. Chaque vaisseau se choisirait un adversaire et chercherait à le couler dans un premier abordage. On se canonnerait à bout portant, on ferait voler en éclats les cuirasses et les membrures, on se quitterait, on se reprendrait en changeant brusquement de route cap pour cap. Autant de couples, autant de combats singuliers; il y aurait des chasseurs et des chassés, une alternative de chances, jusqu'à ce que le champ de bataille restât aux plus audacieux et aux moins endommagés. Il va sans dire que dans des mêlées pareilles la tactique ne serait ni d'un grand secours ni d'une flagrante opportunité. Une fois les rangs rompus, le livre des signaux pourrait être impunément fermé; la responsabilité des capitaines commencerait, et leur mot d'ordre serait la vieille devise de nos pères : « honneur au mieux faisant. »

II.

Disons maintenant quelques mots sur les installations de nos six bâtimens cuirassés, et d'abord sur les mâtures et l'emploi des voiles. Notre escadre ne s'en est point privée; elle a mis volontiers, comme on dit, de la toile au vent, et s'en est aidée pour faire en quelques mois 3,800 milles autour de cette grande cuvette d'eau salée qui a les Baléares pour point central. A cela, il y avait deux avantages, une économie de charbon qui soulageait d'autant le budget de la marine, puis une satisfaction donnée aux officiers et aux équipages, pour qui la voile est une véritable passion. En effet, les cœurs bat-

taient, les yeux s'animaient, quand, par de belles brises, on voyait les six cuirassés larguer leurs huniers et couper hardiment la lame, le *Magenta* un peu lourd d'allures, les frégates plus légères, et courir ainsi des bordées ou se rendre d'un golfe à l'autre avec les hélices au repos. Même le point d'honneur s'en mêla le jour où un appareillage de ce genre eut pour témoin la frégate russe qui portait un prince du sang. Nos cuirassés s'en tirèrent à leur honneur; mais combien d'officiers regrettèrent qu'on ne pût pas déployer au vent une plus grande surface de toile, afin de fournir une course plus brillante! Aussi, lorsque dans une inspection générale on demanda aux contre-amiraux et aux capitaines de vaisseau ce qu'ils pensaient de leurs mâtures, il n'y eut qu'une voix sur la nécessité de les maintenir; pas un n'opina pour les réduire.

Il ne faudrait pourtant pas que, dans la flotte, on se payât d'illusions. Ce sont là des exercices de plaisance, non des exercices de guerre. En temps de paix, on peut faire cette part aux souvenirs et aux habitudes, respecter les derniers hochets d'une tradition glorieuse; mais, quand vient la guerre, rien ne compte que ce qui est sérieux. Qu'on laisse aux navires cuirassés les moyens d'installer quelques voiles de fortune afin qu'ils puissent, en cas d'avarie dans la machine, gagner le port le plus voisin, rien de mieux, pourvu que ces moyens très sommaires ne causent point d'embarras. Hors de là, tout cet attirail de mâts, vergues, cordages, gréement, doit disparaître, laisser le pont libre. Comme satisfaction de coup d'œil et comme service régulier, c'est d'ailleurs et toujours fort incomplet. L'escadre de la Méditerranée a pu faire au large une certaine figure; mais si elle avait dû s'engager à la voile dans des passes, raser la côte, il lui eût fallu dans sa voilure d'autres conditions de surface, porter par exemple celle du *Magenta* de 1,852 à 2,884 mètres carrés, celle des frégates de 1,761 à 2,801 mètres. Non, il n'est point de motif secondaire qui puisse tenir devant cette considération essentielle — qu'un vaisseau doit être avant tout un instrument de combat. Ce n'est ni dans les ports, ni au repos, ni dans les croisières de fantaisie qu'il faut le voir, c'est au feu. En faire un instrument à deux fins serait une de ces erreurs qui coûtent cher; il n'a qu'une fin, l'action, qu'un moyen de s'y préparer, la suppression de ce qui y serait une gêne ou un obstacle. Il est d'autant plus opportun d'insister là-dessus que les dernières campagnes d'évolutions ont été pour ainsi dire une réhabilitation de la voile. Jamais escadre n'avait mieux navigué sans feux, ni fourni, par toutes les directions du vent, de plus longues et de plus heureuses courses. Une sorte d'enthousiasme avait gagné les officiers comme les équipages, si bien qu'on dut faire venir de Toulon des jeux de

bonnettes pour suppléer à ce que la voilure réglementaire avait d'insuffisant.

Oui, mais c'est à la guerre qu'il faut suivre cet appareil de locomotion, dans lequel on met une certaine coquetterie. Avant le combat, il est non-seulement une superfétation, mais aussi un empêchement pour la marche; dans le combat, aux premiers boulets, il jonche le tillac de débris, blesse ou tue les hommes par des éclats, obstrue les ponts, entrave les services. Des masses de bois ou de fer s'en vont à la dérive, des cordages hachés pendent de toutes parts et vont parfois s'engager dans l'hélice. Le bâtiment ne gouverne plus ou gouverne mal, les sabords sont masqués, les gaillards encombrés. Il y a toujours un quart d'heure d'alerte, et souvent ce quart d'heure suffit pour faire tourner au pire les chances d'une rencontre. Ce retour à des réalités évidentes devrait calmer bien des engouemens, et quelques lignes du vice-amiral Jurien témoignent à quel point, dans ces questions sujettes à controverse, il gardait de liberté d'esprit. « Réduire la mâture aux seuls bas mâts, écrivait-il, et la voilure aux seules voiles goëlettes, me paraîtrait le parti le plus sage. Les autres voiles seraient en soute, le gréement dans la cale, les vergues de hunes en drôme, les basses vergues poussées en pointe, les mâts de hune le long des bas mâts. » Toutes ces mesures sont des mesures de précaution, d'atténuation et d'effacement. On conserve la voile, mais en la dissimulant le mieux qu'on peut. Les officiers-généraux savaient aussi, comme leur chef, revenir de leurs impressions de bord et juger plus froidement ce qu'exigent les temps nouveaux. Dans la division cuirassée du nord, le même retour à un caprice pour la voile s'était produit, et avait donné lieu à un nouveau projet de mâture. La surface de voilure était augmentée au moyen d'un phare d'artimon, de cacatoës, de focs. Des mâts de perroquets à flèche, des barres, des boute-dehors de focs devenaient nécessaires; un gréement et des manœuvres courantes d'un diamètre plus considérable étaient en outre demandés. Naturellement ce projet fut soumis à l'escadre de la Méditerranée, et une commission nommée par le commandant en chef eut à l'examiner. Cette commission en fit résolûment justice. A l'unanimité des voix, elle se prononça contre les changemens proposés, et demanda, dans un rapport très étudié, « le maintien des mâtures et voilures actuellement affectées au type *Provence*, leurs forces et les surfaces étant en complète harmonie avec les missions qu'elles sont appelées à remplir et avec les nécessités du moment. »

Cette querelle au fond n'en est pas une; elle tient moins à une opinion qu'à un goût, et ce goût ne s'éteindra qu'avec les générations entrées dans les cadres vers le premier tiers de ce siècle, et

que la tradition a pour ainsi dire enveloppées. Les générations qui suivent ont pour la voile des inclinations plus tempérées, et il leur appartiendra d'affranchir l'emploi de la vapeur de ces mélanges qui, en altérant la simplicité du moteur, en affaiblissent aussi l'énergie. Jusque-là, laissons courir le temps et profitons des leçons qu'il apporte avec lui. Il n'est point de marine aujourd'hui qui ne vive dans une certaine expectative, même celles qui sont le plus justement fières de leur passé; il y a des problèmes pour toutes. Les tempéramens sont donc permis, à la condition de ne pas se tromper sur le but. Aussi ne peut-on que s'associer aux sages réserves du vice-amiral Jurien, lorsqu'après s'être félicité de ses croisières à la voile et prononcé en faveur du système de mâture adopté pour son escadre, il ajoute : « Puisqu'on veut avant tout des navires de combat, je suis d'avis qu'il ne faut pas chercher leur sécurité dans un accroissement de voilure, mais dans la perfection et la bonne conduite des machines. J'ai eu d'autres idées à ce sujet, l'expérience les a modifiées. »

III.

Les six bâtimens cuirassés dont se composait l'escadre de 1868-1869 présentaient cette particularité qu'en visitant l'un d'eux, c'était comme si on les eût visités tous. Le *Magenta* seul tranchait par ses dimensions, quoique son armement fût le même; les frégates étaient pour ainsi dire copiées les unes sur les autres. Vaisseau et frégates étaient ce que l'on peut nommer de bons et beaux navires de mer. L'artillerie comprenait pour le *Magenta* dix pièces, pour les cinq frégates cinq pièces, chacune de 24. Ces pièces, qui pèsent chacune 20 tonneaux, ont des effets certains à 800 mètres sur les plaques dont sont revêtus la plupart des navires étrangers. Elles seraient impuissantes contre des plaques de 20 centimètres; mais ce revêtement est peu commun et ne protége ordinairement que la flottaison. Pour le moment, on peut considérer comme le véritable objectif les cuirasses de 12, de 15 centimètres; celles-là, les canons de 24 les brisent. Les pièces d'un moindre calibre ne peuvent guère s'attaquer avec succès qu'aux fortifications et aux parties non blindées des navires ennemis; dans ce cas, la pièce la plus maniable doit être choisie de préférence à toute autre.

Ce n'est pas là d'ailleurs le dernier mot de la force de pénétration de nos pièces. Qui ne se souvient des modèles qui figurèrent à l'exposition universelle de Paris en 1867, et de ces projectiles fixés sur des plaques qu'ils n'avaient pas pu traverser? Ces plaques avaient 20 centimètres d'épaisseur, ces projectiles pesaient 140 kilogrammes, et avaient été lancés avec 20 kilogrammes de poudre. Nous avons aujourd'hui dépassé les effets de ce tir dans nos canons

de 32, chargés avec 24 kilogrammes de poudre. Du reste, toute cette artillerie, qui n'est inférieure à aucune autre, l'emporterait, à ce qu'il semble, par la simplicité et l'économie de la fabrication. Sur un tube de fonte, il nous a suffi de faire entrer à frottement deux rangées superposées de frettes en acier. Partout ailleurs, on ne s'en est tiré qu'avec des sommes bien plus considérables. L'Angleterre a dépensé des millions pour créer un outillage qui lui permît de faire des canons à rubans; les Prussiens et les Russes ont demandé à l'usine de Krupp des canons en acier. Même à ces conditions, on n'a obtenu nulle part des portées et des pénétrations supérieures aux nôtres. Des poudres prismatiques et à gros grains nous ont enfin fourni des vitesses initiales de 400 mètres; les Anglais n'ont pas mieux, les autres marines sont en dessous. Reste une question qui divise les hommes les plus compétens. Quel que soit le calibre que l'on adopte, faut-il persister dans le chargement par la culasse ou faut-il revenir au chargement par la bouche? Le nouveau canon Armstrong, qui se charge par la bouche et dont on cite les redoutables pénétrations, vient encore une fois de jeter quelque trouble dans le choix; cependant les préférences des marins restent acquises au canon qui se charge par la culasse : c'est l'arme qui convient le mieux aux navires qui veulent combattre de très près.

Nous avons fait la part des instrumens, voyons celle des hommes. On sait déjà à quel roulement a donné lieu le recrutement des équipages de l'escadre. Ce roulement serait impossible sans des cadres fortement constitués, et si les quartiers-maîtres et marins qui se sont voués tout entiers au service de l'état cessaient de perpétuer les traditions que l'on a eu tant de peine à fonder. C'est un noyau peu nombreux, mais excellent, qui en réalité donne le ton au reste des équipages. La partie la mieux assurée de ces services est celle qui concerne la timonerie; il y a les hommes des signaux et les hommes de barre, les guetteurs et les timoniers. Les guetteurs interrogent l'horizon, transmettent les avis, les ordres qu'ils ont à faire parvenir. C'est une spécialité nouvelle et particulièrement utile. Les hommes de barre sont plus difficiles à trouver, et peut-être y a-t-il là quelque chose à faire. De même pour les gabiers, parmi lesquels on pourrait distribuer des brevets, comme on le fait pour les canonniers, qui sont presque tous des hommes d'élite. Vient enfin une catégorie qui n'a pas encore dans le personnel de la flotte un rang bien déterminé, mais qui un jour se l'assignera elle-même, tant ses services deviennent manifestes : nous voulons parler des mécaniciens. Il semble établi qu'on ne parviendra point à les recruter d'une façon convenable, si l'on ne fait un large appel aux écoles des arts et métiers; mais il ne suffit pas d'ouvrir les portes de la marine à ces jeunes gens, il faut qu'ils consentent à répondre à

l'appel qu'on leur adresse. On a déjà fait beaucoup pour eux; il faut qu'on fasse plus encore, tant on a besoin de leurs services. Or il n'y a que deux moyens de se les attacher, ou une solde exagérée ou un avancement aussi avantageux que dans les corps civils. C'est ce dernier moyen qui évidemment doit avoir la préférence.

Déjà ces hommes, jugés à l'œuvre, jouissent dans l'armée de mer d'une considération qu'ils ont lentement et dignement acquise. Quand on est témoin de leur zèle, quand on a pu apprécier leurs fatigues, le soin constant qu'ils apportent à la conservation et à l'amélioration de leur matériel, on conçoit pour eux une estime qui ne fait que grandir. Doués d'une instruction très étendue, habitués par une solde élevée à un certain bien-être, ils ne sont nullement déplacés au milieu de nos officiers quand, arrivés aux grades de mécaniciens principaux, ils vont s'asseoir à leur table. Faut-il leur montrer en perspective l'épaulette d'officier et même d'officier supérieur? faut-il les encourager à passer des examens qu'ils subiraient d'une façon brillante, grâce à leurs notions théoriques, et qui pourraient leur donner comme aux autres officiers de marine le grade d'enseignes de vaisseau? C'est à y réfléchir. Peut-être y aurait-il pour ces auxiliaires si méritans une issue plus naturelle, c'est le corps des ingénieurs de la marine, auquel il serait facile de les rattacher. Tout cela peut se faire, mais il serait urgent de faire quelque chose, car il n'y a point pour le mécanicien, comme pour les autres ouvriers maritimes, de service obligatoire, et si l'état n'en vient pas à des propositions qui soient de leur gré, il risque fort de les voir quitter les services administratifs pour des services privés, plus rétribués la plupart et surtout moins assujettissans.

Parmi les matières à étudier sur le papier et sur le terrain, l'escadre de la Méditerranée ne négligea pas les compagnies de débarquement, matière ingrate, grâce surtout aux préventions qui règnent à ce sujet dans une portion de la flotte. On admet que, mêlées à la troupe, infanterie de terre ou infanterie de marine, les compagnies de débarquement, composées de marins, soient un élément utile et des auxiliaires très appréciés; on doute qu'isolément elles puissent être employées ailleurs que dans des escarmouches ou d'audacieux coups de main. A l'appui, on cite quelques échecs où les hommes débarqués n'ont pas tenu pied et se sont assez mal tirés d'une besogne qui n'est pas la leur. A ces objections, à ces préventions, il n'y avait qu'une réponse à faire, c'était de donner, par des moyens appropriés, une plus grande valeur militaire à nos compagnies de débarquement. On s'y appliqua sur l'escadre d'évolutions, le commandant en chef saisit pour cela toutes les occasions qui s'offrirent. Que de motifs pour le tenter et y persister, non-seulement comme essai passager, mais encore comme habitude ré-

gulière! Le mélange d'un corps de troupes avec les équipages n'est guère qu'un cas d'exception en vue d'une destination déterminée; autrement le soldat à bord est une gêne sans compensation, un surcroît de dépense inopportun quand rien ne le motive. Il est en outre des circonstances où le débarquement d'une troupe est impossible, et où il ne reste plus d'autre moyen d'action que l'emploi des équipages. S'agit-il, par exemple, de débarquer et de se rembarquer au milieu des brisans, par de fortes houles, dans des anses hérissées de rochers et d'escarpemens, des matelots et d'agiles matelots peuvent seuls en courir le risque. Il y a d'ailleurs le chapitre des événemens imprévus. Un navire sans troupes à bord n'est-il pas souvent obligé de se défendre et, pour se bien défendre, d'aller droit à l'ennemi? Un jour ce seront des forbans, un autre jour des peuplades sauvages; dans les campagnes de découvertes, le cas est fréquent. Les équipages font alors des descentes et recourent à l'emploi de la force pour maintenir leur droit ou assurer leur salut.

Aguerrir les compagnies de débarquement, leur donner plus de consistance, les rendre propres à un service plus sûr, voilà le pas à faire, le vide à combler. Ces compagnies ont, il est vrai, leurs champs de manœuvres où on leur enseigne les mouvemens du combat et le maniement des armes, il en est qui s'y comportent comme de vieilles troupes; mais du champ de manœuvres au champ d'action il y a loin, et c'est cette distance que l'escadre à diverses reprises fit franchir à ses équipages. La première tâche fut de compléter une organisation déjà fort avancée. Le commandant en chef divisa d'abord le corps de débarquement en deux bataillons commandés par des lieutenans de vaisseau et composés chacun de six pelotons de 16 files, et de deux batteries d'artillerie composées chacune de trois sections de deux obusiers de 4. Le personnel à fournir par bâtiment était de deux pelotons de fusiliers, soit 80 hommes environ, y compris les hommes hors rang et l'armement de deux obusiers, soit 25 hommes. Plus tard, le nombre des bataillons fut augmenté, et on adjoignit aux deux bataillons de fusiliers un bataillon de gabiers dits *sapeurs abordeurs*, composé de six pelotons de 16 files. Chaque bâtiment fournit pour ce bataillon un peloton. L'armement des sapeurs abordeurs est le sabre et le revolver. Des outils, des échelles, des cordes, des sacs, leur seraient délivrés suivant les circonstances. Ils auraient pour mission de construire des fortifications passagères, couper les ponts, les chemins de fer ou les lignes télégraphiques, porter les munitions et les vivres, prêter assistance aux hommes de l'artillerie. Enfin un dernier bataillon dit de réserve eut pour destination de garder les plages et d'assurer les rembarquemens. Le tout présentait une force de près

de 1,200 hommes sous un commandant supérieur et deux capitaines de frégate, l'un pour les fusiliers, l'autre pour l'artillerie.

Douze cents hommes pour un service à terre, c'est peu de chose en apparence; c'est beaucoup, si l'on récapitule les services qu'ils peuvent rendre. Même débarqué, le marin se sent encore des points d'appui sur l'élément qui lui est familier, l'artillerie du bord, les chaloupes canonnières qui croisent sur les atterrages. Partout où un boulet porte, il peut se croire chez lui et payer d'audace. Plaçons-le en face d'une côte ennemie : en la longeant, il en sondera les points faibles, y jettera l'alarme par des reconnaissances inattendues, coupera les convois, interceptera les communications, obligera la puissance menacée de tenir sur pied des troupes disponibles, opérera ainsi des divisions heureuses, et qui frapperont le moral des populations par leur rapidité; mais, pour que des compagnies de débarquement soient propres à cette guerre de surprises, il ne suffit pas de la préparation des polygones, il faut que ces compagnies en aient eu le plus souvent possible la représentation animée et y aient figuré activement. C'est à cette représentation que l'escadre d'évolutions fit concourir à diverses fois ses équipages. Dans la rade d'Ajaccio, il n'y eut qu'un tournoi presque quotidien entre les canonnières pour la précision des mouvemens et les exercices du tir; mais aux îles d'Hyères et à Mers-el-Kebir, près d'Oran, les compagnies de débarquement eurent leur tour et se mirent en scène.

Aux îles d'Hyères, où les élémens étaient bornés, le simulacre d'action se réduisit à une courte descente. On venait de quitter Toulon avec une organisation encore ébauchée, il ne s'agissait que de se mieux former et de se reconnaître. La descente eut lieu au cap Léaube, près du fort de Bregançon. On s'y reprit à deux fois; à la seconde, où quatre bâtimens fournirent leurs compagnies, on opposa deux corps de débarquement l'un à l'autre, celui qui gardait les abords du fort vêtu de gris, celui qui les défendait vêtu de bleu. L'aspect des opérations fut assez satisfaisant; les tirailleurs se déployèrent bien, ils comprenaient parfaitement les sonneries, les pièces de 4 gravirent vivement les terrains les plus escarpés. Il y avait partout de l'entrain, peut-être trop dans le branle-bas de combat. Les hommes se précipitaient sur les bastingages dans des poses un peu théâtrales et en faisant étalage de leurs sabres et de leurs pistolets. C'était dans la tradition, ils s'y conformaient; il fallut leur recommander plus de silence, plus de calme et de sang-froid. Cette impétuosité des équipages cadrait mal d'ailleurs avec l'aspect des bâtimens et leur puissance, d'autant plus réelle qu'elle est moins apparente. Ceci est une réflexion qui peut s'appliquer à toutes nos armes. Avec les moyens qu'emploie désormais la guerre, les habitudes, les règles de conduite doivent nécessairement chan-

ger. Peut-être y aura-t-il lieu de se tenir en garde contre des élans qui, même heureux, sont payés par des retours, et de se fier davantage à la froide résolution. Il n'y avait d'ailleurs chez nos équipages que l'excès à reprendre, et ce fut bientôt fait. Après quelques pas en avant, tout ce qui était bravade disparut, et la tenue fut meilleure.

A Mers-el-Kebir, devant la population d'Oran, qui garnissait les collines, on s'aperçut bien de ce changement d'allures. Le 1er juillet 1869, l'escadre était en rade avec tous ses pavillons de fête flottant sur les mâts. Un spectacle était attendu. Il avait été convenu entre le général de Wimpffen, qui commandait la province, et le vice-amiral Jurien de La Gravière, commandant en chef de l'escadre, que les équipages effectueraient un débarquement de vive force entre Mers-el-Kebir et Oran, à droite de la batterie de la Briqueterie. L'attaque allait être conduite par les officiers des frégates, à la tête de 700 marins-fusiliers renforcés de quatre obusiers; la défense était confiée à 500 zouaves du 2e régiment, un escadron du 2e de chasseurs d'Afrique et une demi-batterie rayée du 2e d'artillerie. On avait autant que possible balancé le nombre des hommes et les moyens d'action. Pour en abréger les préliminaires, les feux de la côte étaient censés éteints par ceux du bord. Il n'y eut comme entrée de jeu que quelques décharges de l'aviso le *Renard* et des chaloupes canonnières, qui assurèrent le débarquement en balayant la plage de leurs feux.

Cette précaution prise, les équipages opérèrent leur débarquement. Tout s'y passa bien; les hommes se surveillaient, se contrôlaient l'un l'autre devant cette foule venue pour les voir. Les embarcations se remplirent presque instantanément, sans désordre, sans cris ni gestes, comme il convient à une force bien disciplinée; elles voguèrent vers le rivage sans confusion, et eurent bientôt mis les agresseurs en face des obstacles qu'il fallait vaincre, c'est-à-dire de rochers presque à pic garnis de tirailleurs et d'artilleurs. Alors cette petite guerre commença d'après un programme convenu, et comme un concert en deux parties, coupé par un repos et une collation. Reçus au bruit des mousquetons et des obusiers, les marins se concentrèrent consciencieusement à l'abri des escarpemens du rivage avant de dessiner leur mouvement offensif. Leurs forces une fois à terre, ils repoussèrent les zouaves des premières positions, franchirent un ravin profond et arrivèrent sur un petit plateau où les attendait, à l'abri de la batterie éteinte, comme on l'a vu, l'escadron de chasseurs à cheval: nouvel engagement pour nos marins; après les artilleurs les tirailleurs, après les tirailleurs les cavaliers, point d'arme dont ils n'eussent à essuyer la rencontre. La dernière épreuve était celle du terrain; il fallait franchir un mamelon escarpé qui com-

mande le col de la plaine des Andalouses, nos marins s'en tirèrent à merveille. Cet exploit ne fut pas le moins rude; des arêtes de tous les contreforts partaient des feux nourris tirés par des mains invisibles : chaque bloc de rocher, chaque touffe de palmier nain cachait une arme qui éclatait à l'improviste. Que faire? Naturellement riposter, opposer bloc de rocher à bloc de rocher, palmier nain à palmier nain, jusqu'à ce que le jeu cessât et que l'ennemi fût débusqué de toutes ces arêtes si bruyamment garnies. La besogne venait d'être achevée, quand les sonneries annoncèrent une halte et un répit dans le combat.

Cependant cette suite d'embuscades avait eu pour spectateurs, outre la ville entière d'Oran, accourue à pied, en voiture ou en bateaux à vapeur, un certain nombre de personnes formées en groupe sur une hauteur qui dominait le lieu de la scène; c'étaient des officiers de l'escadre et de la garnison réunis autour du gouverneur de la province et du commandant en chef de l'escadre. Pas un mouvement des champions qui eût échappé à l'œil de ces bons juges, et auquel ils n'eussent applaudi quand il était bien exécuté. L'ordre de surseoir aux feux était parti de ce groupe, et l'intermède fut bien rempli. Pendant que les combattans réparaient leurs forces avec les gamelles de café préparées par les zouaves et l'accompagnement d'eau-de-vie qu'y ajoutaient les équipages, le couvert se dressait pour les états-majors par les soins du vice-amiral Jurien. On y fit largement honneur aux cantines de l'escadre, et de ces sommets qui dominaient la rade, la ville, les camps, des toasts furent portés à l'union des deux armées. L'amiral remercia les troupes de terre de la leçon de tactique qu'elles venaient de donner à nos marins, le général félicita les marins de la manière dont ils avaient conduit leur petite expédition, après quoi on songea à la retraite. Elle fut naturellement moins compliquée et moins laborieuse que les opérations du début. Le soleil descendait à l'horizon, et il fallait profiter des dernières heures du jour pour regagner le bord. Quelques passes d'armes de la cavalerie durent suffire comme aliment à la curiosité des milliers de spectateurs qui n'avaient pas bougé de leurs observatoires, dont les gradins figuraient assez bien un cirque ouvert dans la baie. Peu à peu, les compagnies de fusiliers dégarnirent les arêtes, vidèrent les escarpemens, se reformèrent dans le même ordre que le matin, et, trouvant la plage libre, s'y rembarquèrent sans autre aventure. On avait évidemment, à la satisfaction de tous, vainqueurs et vaincus, épuisé le programme.

Cet épisode n'a d'intérêt que comme échantillon d'une idée heureuse, l'identification des deux armées de terre et de mer : non pas que depuis longtemps on n'ait songé à cette identification, mais comme l'on songe à tant d'autres choses, en projet et sans trop

s'enquérir d'un mode d'exécution efficace. On convient que les deux armées n'ont pas assez de points de contact, qu'elles ne se sentent pas assez souvent les coudes, pour employer un mot familier. Pourquoi alors n'avise-t-on pas? Sont-ce des moyens que l'on cherche? En voici un à la fois simple et sûr : des exercices en commun d'où nos marins sortiraient plus aguerris et nos soldats plus agiles. Ce serait en outre un précieux élément de discipline, ce qui ne gâte jamais rien. Administrés ainsi, avec un peu de poudre et beaucoup de mouvement, nos équipages en prendraient plus complétement le goût. Il fallait voir, après la petite guerre de Mers-el-Kebir, combien ils étaient radieux et contens de leur journée.

IV.

Nous avons brièvement analysé les conditions matérielles dans lesquelles s'est trouvée en 1868 et 1869 l'escadre d'évolutions; faut-il dire maintenant quel esprit y régnait, quel souffle l'animait et l'anime sans doute encore dans les mains du vice-amiral Fourichon? C'était la volonté de bien agir, si les circonstances l'y appelaient, d'agir surtout avec ensemble; c'était de la part des capitaines et des officiers de tout rang, non-seulement l'art, mais le ferme dessein de se soutenir mutuellement, sans autre considération que l'honneur du pavillon et l'intérêt du service. Il semble que voilà un devoir étroit et le moins que puisse faire un homme qui porte l'épaulette. L'histoire dit cependant que ce devoir a souvent été méconnu par les plus illustres capitaines. On remplirait des pages à citer les récriminations échangées entre gens de mer, et qui ont atteint les plus hautes renommées. C'est à qui s'attribuera les victoires et déclinera les échecs. Ruiter se plaint d'avoir été abandonné par Tromp, et Tromp adresse le même reproche au vice-amiral Sweers. D'Estrées accuse Duquesne et à son tour est accusé par Martel. Keppel et Palisser se traduisent mutuellement à la barre de l'opinion publique, de Grasse traîne son armée tout entière devant un conseil de guerre, Suffren casse ses capitaines et en trouve à peine quelques-uns qu'il hésite à noter d'infamie, Villeneuve voit à Trafalgar la revanche de la défection qu'il a infligée à Brueys à Aboukir. Partout les mêmes griefs s'exhalent en paroles amères. Il n'y a que Duguay-Trouin et Nelson qui soient toujours satisfaits, et qui, par cela même, ont la plupart du temps sujet de l'être.

C'est la mémoire pleine de ces faits que le commandant en chef de l'escadre d'évolutions traça quelques principes très nets, très catégoriques, pour en empêcher le retour. Il fit pour cela un appel aux sentimens les plus nobles, l'émulation et dans une certaine mesure l'indépendance, qui, bien gouvernée, fait des prodiges.

C'est surtout pour les détails du combat qu'il laissa plus de liberté à ses lieutenans. Qu'une armée ne soit jamais engagée sans la volonté de son chef, rien de plus élémentaire. L'amiral doit tenir ses hommes dans sa main jusqu'à ce que le signal de l'action ait été donné. Ce signal seul peut affranchir les capitaines et les autoriser à ne prendre conseil que de leur courage. L'action une fois engagée, ils recouvrent, avec la vapeur surtout, la libre disposition d'eux-mêmes, sans être astreints à déchiffrer, comme on le fait d'ordinaire, les énigmes du commandement. D'autres principes doivent alors dominer, d'autres devises rester présentes à l'esprit, par exemple celle-ci, qui résume tous les devoirs des capitaines en escadre et qui est aussi brève que significative : « qui n'est pas au feu n'est pas à son poste. » En quelques mots, c'est la condamnation de tous les chefs divisionnaires, qui, à diverses dates, ont déserté le combat, celle également des chefs d'escadre qui ont arraché par un signal timide la victoire des mains de leurs capitaines. Les capitaines aujourd'hui, si l'amiral et ses lieutenans venaient à faiblir, gagneraient la bataille sans eux. Cette impatience du triomphe, cette responsabilité du résultat, répandues dans l'armée, ne valent-elles pas toutes les recommandations méthodiques et ces injonctions éventuelles qui n'ont pas toujours le mérite de l'opportunité?

Aussi, dans ces conditions, la principale qualité d'une escadre est-elle une grande souplesse de mouvement; chaque capitaine livré à son inspiration prend les moyens les plus expéditifs et les plus simples. C'est en même temps une école d'audace et de résolution; on est toujours plus hardi quand on se sent libre, on y apprend aussi à se bien seconder les uns les autres, le dévoûment croît avec la responsabilité. C'est là-dessus qu'en terminant il convient d'insister avec le vice-amiral Jurien. Lorsque, dans la vie des hommes de mer qui ont le mieux rempli leur carrière, on voit se succéder ces plaintes, ces accusations réciproques, qui tiennent à l'exercice du commandement, il y a lieu de réfléchir. A les passer en revue, une circonstance frappe : toutes ces plaintes, toutes ces accusations se ressemblent. La forme varie : elle est plus ou moins violente, le fond est le même. Il s'agit toujours, à toutes les époques et dans toutes les marines, de prétendus refus de concours, ou, ce qui n'a pas de moins graves conséquences, de ces convictions désolantes, que le concours a manqué et qu'il peut manquer encore. A quoi cela tient-il et où en voir les causes? Ne les cherchez pas ailleurs que dans l'absence d'une règle simple et précise, dans le partage mal défini de la responsabilité. Quand les conflits se renouvellent à d'aussi courts intervalles et avec une telle identité, ce n'est point aux hommes, c'est aux institutions qu'il faut s'en prendre.

LOUIS REYBAUD.

THÉORIE NOUVELLE

SUR LA CRÉATION

La Création, par M. Edgar Quinet; 2 vol. in-8°. Paris 1870.

Il y a trente ans, M. Edgar Quinet publiait trois grands poèmes en prose et en vers : *Ahasvérus*, *Napoléon* et *Prométhée*. Son imagination puissante l'a conduit de l'histoire à la poésie, ou plutôt à la poésie par l'histoire. Passionné pour les interprétations et les symboles, il a cherché à représenter sous les traits de ces hommes, qui touchent à la légende autant qu'à la réalité, l'idée métaphysique qu'il a conçue du développement de l'humanité. Le Juif errant personnifie le genre humain depuis l'ère chrétienne, la vie turbulente et voyageuse de l'homme nouveau. Les souffrances de Prométhée nous apprennent, sous une forme allégorique, le drame de la foi et du doute, de Dieu et de l'homme. Aux yeux de nos contemporains, Napoléon est sans doute un peu descendu de sa gloire poétique pour rentrer dans le domaine de la rude histoire. Il n'en a pas moins pu représenter à un moment fugitif la démocratie et la révolution, être pour celles-ci ce que Charlemagne est devenu pour la poésie féodale. Ahasvérus était l'homme éternel, le poème de Napoléon a pour sujet l'homme individuel, le héros. Aucun de ces ouvrages ne forme un simple récit, tous sont les vastes conceptions d'un esprit qui ne sépare point l'homme de la société, ni la société de la nature, et dont l'inspiration est souvent heureuse, toujours élevée et grandiose.

Un dessein plus vaste encore a tenté l'imagination de M. Quinet. Ce n'est plus dans un homme qu'il a voulu incarner l'humanité, il

a cherché à comprendre l'histoire de l'homme et des civilisations dans celle de la nature entière. Il a réuni dans un même système le développement de l'intelligence humaine, des arts, des sciences, de la morale, à la formation de la terre et de l'univers, à la création. Les catastrophes, les révolutions, les bouleversemens, portent la plupart des mêmes noms en politique et en géologie; ne représentent-ils pas en effet les mêmes choses? Le nom d'*histoire* même s'applique à ces deux sciences. Les causes et les lois de ces grands faits, dans les deux cas, ne pourraient-elles pas être identiques? Longtemps le naturaliste s'est borné à la description des espèces vivantes et du monde actuel, longtemps l'historien n'a pu pénétrer très loin dans l'histoire des âges. Aujourd'hui tout est changé, et la géologie nous apprend à connaître un état du monde fort différent du nôtre, nous en montre les transformations successives, tandis que nous retrouvons aux peuples des origines inconnues. Ces conceptions nouvelles des historiens et des naturalistes ne peuvent-elles pas réagir sur toutes nos connaissances? L'histoire civile doit-elle être pareille pour ceux qui bornaient au présent leurs recherches et pour ceux qui ont fait revivre des mondes disparus? La philosophie et la science de l'homme ont dû profiter de tant de travaux. Les lois de toutes les sciences historiques, dans lesquelles des événemens sont racontés qui successivement paraissent être des effets et des causes, doivent se ressembler. Le monde se forme et s'améliore peu à peu, comme les peuples se sont améliorés et constitués. Partout le progrès a été arrêté sans cesse, obscurci, indécis; partout cependant il a été réel, partout la terre et l'humanité ont gagné en production, en beauté, en puissance. Ne peut-on chercher une règle générale à ces transformations et l'appliquer également à l'homme et au monde? Puisque la science de la nature est devenue une histoire, on lui peut appliquer les lois historiques; puisque l'histoire est une science, on en peut chercher les lois scientifiques.

I.

Les temps sont changés, et tous les genres, grâce au ciel, se sont unis et confondus. M. Quinet en donne un exemple éclatant. C'est un des caractères de notre temps qu'une telle alliance soit possible, et une partie scientifique se joint souvent aux ouvrages qui en eussent été complétement dépourvus autrefois. Les hommes de lettres ne sont plus séparés des hommes de science. Au siècle dernier, il était bien arrivé à certains auteurs, à Fontenelle, à Diderot, d'écrire avec quelque soin l'exposé des découvertes, de les rendre intelligibles et agréables. Voltaire a donné en ce genre les plus brillans

modèles; mais ces écrivains n'avaient d'autre objet que de populariser les sciences, ou, comme on dit, de les vulgariser. Ils ne se servaient de leur savoir ni pour perfectionner un genre littéraire, ni pour arriver à des découvertes nouvelles. C'est à ces deux résultats que l'on tend aujourd'hui. La précision et la rigueur ont été introduites dans la poésie même, et l'on trouverait dans les œuvres de Victor Hugo des vers où la poétique réalité surpasse les belles fictions de la mythologie. Le poète ne cherche pas à exposer des connaissances acquises, comme Voltaire le faisait dans ses épîtres sur les découvertes de Newton, mais il emprunte la beauté de la science pour embellir ses vers. M. Quinet veut profiter des progrès scientifiques en les appliquant à la connaissance des hommes et des nations. Il ne se contente pas de les exposer. Son livre sur la *création* commence par une histoire de la terre qui n'est pas seulement un cours de géologie précis et brillant; dès le premier mot, il nous apprend que cette science n'est pas son objet principal, mais qu'il en veut tirer des conclusions utiles à l'histoire et à la philosophie. Il ne fait point de la science pour la science, de l'art pour l'art; peut-être même a-t-il, dans la première partie de son œuvre, trop peu séparé les réflexions et les comparaisons philosophiques des notions exactes qu'il nous donne sur les transformations du globe. Ce mélange de l'hypothèse et du fait peut amener quelque confusion dans l'esprit du lecteur. Il est souvent malaisé de distinguer dans ce livre ce qui est scientifiquement vrai et admis par tout le monde, ce qui est seulement entrevu (et d'ordinaire très ingénieusement, même dans les parties les plus arides) par l'auteur et ce qui se rapporte enfin à la théorie nouvelle. L'ouvrage eût perdu quelque peu de son charme, mais gagné parfois en clarté, si la trame eût été plus séparée des broderies qui l'embellissent. M. Quinet ne résiste point, en décrivant chaque événement géologique, au plaisir de montrer combien en peut profiter sa doctrine. Il relève volontiers l'analogie d'une catastrophe naturelle et d'une révolution historique; il rapproche les Alpes dénudées des ruines de Palmyre, et compare les couches bouleversées de la vallée de Maurienne, qui nous offrent mélangés les fossiles et les terrains les plus divers, à un pays qui serait couvert à la fois de débris de temples assyriens, grecs, romains et modernes. Au milieu même d'un récit scientifique, il s'arrête pour assimiler la méthode de M. Alphonse de Candolle suivant de station en station les migrations du saxifrage, du chêne ou de la bruyère, aux inductions d'Augustin Thierry cherchant la trace des barbares voyageurs. Ressusciter le passé par l'histoire ou la géologie indifféremment, tel est son plan, et, pour montrer que les deux sciences sont semblables, il les confond à tout propos. Il donne l'exemple en même temps que le pré-

cepte, et dès la première ligne il pratique sa théorie d'union de deux ordres de faits qui ont été séparés jusqu'ici.

Il n'est peut-être pas nécessaire de pousser l'alliance jusque-là, et, pour montrer que l'histoire de la terre est bien véritablement une histoire, il suffirait de la raconter depuis le moment où le globe d'abord gazeux, puis liquide, commence à se solidifier, jusqu'au jour où l'homme apparaît. A chaque période, le monde semble se perfectionner. Nulle trace d'organisation ne se retrouve dans les terrains primitifs; les terrains de transition sont remplis de débris de mollusques et de poissons, les terrains secondaires de reptiles et les tertiaires de mammifères. Il serait tentant de montrer, en exposant la succession des terrains et des êtres, comment ces époques se distinguent et se ressemblent, comment les progrès sont réels sans être continus; mais M. de Saporta a donné ici même (1) un récit de ces transformations, et il serait imprudent de tenter de rivaliser avec lui. Une idée générale de la géologie, telle qu'on la peut supposer même chez ceux qui ne la savent point, suffit d'ailleurs à faire entrevoir comment on a le droit de comparer les modifications du globe au développement historique des nations. La science nous montre un progrès qui à chaque instant reprend après une catastrophe, comme à la suite d'un bouleversement un peuple, d'abord troublé, se calme et reconnaît une amélioration dans son état politique ou intellectuel. Plus réelle encore paraît cette analogie lorsque l'on compare les procédés des géologues à ceux des historiens. Tous retrouvent leurs documens enfouis, mêlés, et ont grand'peine à établir les dates et l'ordre des faits. Les couches de la terre, qui devraient être horizontales, sont la plupart bouleversées, obliques, verticales ou même complétement retournées. Sir Charles Lyell regarde les archives naturelles de la géologie comme des mémoires tenus avec négligence pour servir à l'histoire du monde, et rédigés dans un idiome altéré et presque perdu. Nous ne possédons que le dernier volume de cette histoire, et de ce volume bien des parties manquent encore. C'est avec des documens plus imparfaits qu'il n'y en a peut-être pour aucun temps historique que le géologue entreprend de raconter une histoire longue et compliquée, et il est naturel que les mêmes procédés d'esprit soient familiers au naturaliste et à l'historien. A mesure que l'on pénètre dans les parties obscures du récit, on sent mieux la ressemblance; mais, avant de les chercher avec M. Quinet, il faut donner une idée de la manière dont il raconte lui-même les phases diverses de la vie du monde, comment il mêle à son récit les résultats positifs de la science, les inductions de l'histoire et, dans une heureuse mesure, les fictions de la poésie.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1870.

Voici quelques pages qui s'éloignent fort de la manière scientifique, et qui représentent sous une forme saisissante les impressions qu'un immortel aurait reçues de la succession des êtres sur la terre. On s'est quelquefois fort intéressé à ces personnages qui, ainsi que Cagliostro, racontaient, comme s'ils en eussent été témoins, la grandeur et la décadence des empires. M. Quinet rend cette fiction plus grandiose. Il rappelle qu'Hésiode avait composé un poème intitulé *les Leçons du centaure*, et ce poème perdu, il le refait avec toutes les connaissances qu'Hésiode n'avait point. Celui-ci eût sans doute placé le centaure au milieu du monde primitif, l'eût fait assister à la descente des dieux sur la terre, eût montré les civilisations successives dont les anciens entrevoyaient les fortunes diverses. M. Quinet fait vivre son héros depuis plus longtemps encore, avant qu'aucun homme ne se fût montré. Il imagine que Chiron, ayant appris à Achille l'usage de l'arc et de la flèche, veut lui donner une instruction plus particulière et plus élevée, lui enseigner une science qu'un immortel seul peut connaître et que les savans ont lentement reconstituée. Il suffit au centaure, pour exposer cette science péniblement acquise par les modernes, de raconter l'histoire de sa vie, les événemens naturels dont il a été témoin.

« Pendant des myriades de siècles, l'océan fut mon unique compagnon. Je frappais de mes quatre pieds ses rivages déserts, cherchant au loin si les flots ne m'apporteraient pas quelque être vivant, semblable à moi, pour mettre fin à mon éternelle solitude. Les flots ne m'apportèrent que des coquillages jetés par la tempête sur la grève. Je ramassai quelques-unes de ces coquilles tournées en volutes. Je les interrogeai, je les collai à mon oreille : je n'entendis que l'écho des orages qui grondaient dans leurs orbes muets.

« La lassitude me prit, je m'endormis sur un rocher. A mon réveil, l'océan avait fui. Je le cherchai, je l'appelai vainement. Où était-il? Il avait disparu.

« A sa place, s'élevait sur le roc une forêt de noirs sapins qui remplit mon cœur d'angoisse. Ces arbres monstrueux tendaient leurs bras immobiles, et ils frissonnaient en semblant menacer.

« Je frissonnai comme eux, car c'est la première fois que je les voyais. Cependant j'osai m'approcher et me confier à leur ombre. Elle répandit en moi une paix que je n'avais jamais éprouvée. Je leur criai : D'où venez-vous? Qui vous fait ainsi trembler au moindre souffle?

« Ma voix se perdit dans le bruissement du feuillage. Je parcourus la terre dans tous les sens et je ne rencontrai personne. Pourtant en m'égarant sous les noirs ombrages que le jour ne perçait pas encore, je trouvai des traces de pas sur la terre humide. Mon cœur hennit de joie. Bientôt je m'aperçus que ces pas étaient les miens. Toujours errant,

en quête de je ne sais quelle surprise, ne t'étonne pas si je revenais souvent sur le sentier que j'avais moi-même frayé.

« Le soir vint; je rencontrai une armée d'immenses reptiles cuirassés qui se traînaient au bord d'un marécage. En me voyant, ils ouvrirent leur vaste mâchoire. Quelques-uns avaient des ailes membraneuses; ils en battirent les flots et prirent leur vol pour me poursuivre.

« Déjà j'entendais le lourd clapotement de ces ailes, qui n'étaient pas encore emplumées. Je me hâtai de fuir au galop. Le retentissement de mes quatre pieds sur le rocher les effraya. Ils retombèrent dans le marais livide, d'un vol oblique, comme celui de la chauve-souris.

« Je pris alors dans mon carquois une de mes flèches divines, et ce fut la première qui fit résonner mon arc. Depuis ce moment, les reptiles apprirent à me connaître. Ils m'appelèrent leur roi, mais je dédaignai de régner sur eux. Alors ils me prièrent d'être leur dieu. Je méprisai leurs hymnes rampans.

« Une chose m'inquiétait : savoir d'où ils étaient venus, car j'avais assez visité la terre pour être sûr qu'ils n'y avaient pas toujours été. Maintenant le moindre abîme résonnait de leurs coassemens; je résolus d'épier la naissance de ces êtres, de manière à ne plus être surpris par l'apparition d'aucune créature nouvelle.

. . . . . .

« Les années, les siècles se suivirent, ils ne purent rien sur moi. Seulement les troupeaux d'êtres dont j'étais le berger m'échappaient, disparaissaient un à un, en secret. A leur place venaient des successeurs qui n'avaient presque rien de commun avec les premiers. Quoi que je fisse, il m'était impossible de saisir le moment où le changement s'accomplissait.....

« A la clarté des étoiles, je regardais l'immense mer, j'écoutais le bruit des forêts sonores. Rien ne décelait l'embûche; quand venait l'aurore, presque toujours quelque créature nouvelle inconnue, sortie du néant, terrible ou charmante, tigre ou antilope, passait près de moi pour me railler. Et les meilleurs, les oiseaux, disaient de leurs voix mielleuses et moqueuses : Vois, Chiron, dis-moi d'où je viens. Devine, si tu peux. Ta science, ô sage, a-t-elle aussi des ailes?

« Enfin l'homme parut devant moi. Je reconnus ma figure, mon visage, la flamme de mes yeux. »

II.

Cette difficulté qui trouble le centaure, cette recherche sans cesse renaissante du moment précis où le nouvel animal, le nouveau monde apparaît, sont connues des géologues, et c'est à résoudre ce problème que s'appliquent les théoriciens comme Lamarck, Dar-

win, Huxley; ils cherchent un lien entre les êtres différens, une transition qui conduise insensiblement du mollusque au mammifère. Il faut avouer que nulle de leurs hypothèses n'est démontrée. M. Quinet ne méconnaît point cette difficulté, et il n'essaie point de la trancher. Il l'expose d'une façon saisissante; mais de l'obscurité même qui entoure l'origine des premiers êtres du développement en apparence si rapide d'animaux qui peu auparavant ne semblaient pouvoir exister, il tire un de ces rapprochemens historiques qu'il recherche, et dont il faut donner une idée précise.

Chaque changement du globe a révélé un type nouveau parmi les êtres vivans; du moins une espèce nouvelle, une famille nouvelle a dominé dans chaque période. On ne saurait admettre que chaque type ait subitement apparu pour donner un caractère spécial à chaque temps, sans que rien d'analogue l'ait précédé. Les diverses époques de la terre peuvent être considérées non pas comme des créations successives, mais comme le développement d'une création primitive. Le germe de tout être perfectionné devait exister durant la période précédente. Sans doute un ancêtre de chaque type vivait inconnu, se développait obscurément dans un monde qui ne se prêtait pas à son perfectionnement. L'être qui devait, à la révolution prochaine, dominer sur la terre et donner à une période son caractère vivait triste et faible avant la révolution, se reproduisait avec difficulté, toujours près de périr et de disparaître d'un monde peu fait pour lui; mais tout à coup la terre se modifiait, devenait plus chaude ou plus froide, le reptile pouvait se traîner sur une plage boueuse, l'aile de l'oiseau s'étendre, le pied du mammifère se poser sur un sol plus dur. Ce type négligé du monde primitif trouvait enfin une nature propice, se multipliait et dominait les êtres plus anciens, qui perdaient autant qu'il gagnait lui-même. Rien n'est absolument subit et imprévu dans la nature, tout s'enchaîne et se développe, et le regard attentif peut saisir à toute époque le type obscur et trop souvent négligé qui doit donner au temps suivant son caractère et sa grandeur.

N'observe-t-on pas des faits semblables lorsqu'on étudie l'histoire des civilisations et des peuples? Les nations ne semblent-elles pas successivement sortir du néant pour briller d'un éclat inattendu, puis décliner peu à peu, faisant place à une nation nouvelle? Ces changemens si fréquens dans les maîtres du monde ne rappellent-ils pas ces nouvelles flores, ces nouvelles faunes, qui apparaissent successivement à toutes les périodes de la vie de la terre? Dans aucun des cas, la transformation n'est subite, et l'historien sait retrouver longtemps avant qu'elle ne règne la nation obscure qui doit prendre le premier rôle, comme le naturaliste cherche dans les annales matérielles du globe le type négligé d'une

époque qui deviendra le principal représentant de l'époque suivante. Les Grecs ne se changent pas en Romains, la civilisation antique ne se transforme point en civilisation chrétienne; mais dans un pays lointain une race ignorée, longtemps maintenue au dernier rang par les circonstances et la nature des choses qui l'entourent, grandit peu à peu, et succède au type usé qui a donné toute la somme de perfection compatible avec son essence. L'un s'élève tandis que l'autre décroît, et tantôt disparaît entièrement, tantôt s'affaiblit simplement, ou, restant immobile, témoigne à l'avenir des formes du passé. Les Romains prennent la place des Grecs, les Germains celle des Romains, comme les mammifères ont remplacé les poissons et les reptiles, comme ces êtres ont relégué au second rang les mollusques. Il n'y a pas disparition complète, il y a superposition. Le professeur qui raconte aux élèves l'histoire du monde, lorsqu'il arrive aux périodes de décadence des empires, est contraint de remonter en arrière, de montrer sur la carte un point à peine nommé, d'expliquer la composition d'une petite tribu qui s'est accrue lentement et qui vient sur le devant de la scène. Ce point ignoré des géographes, cette tribu innomée pour l'historien, c'est la caverne où le centaure Chiron cherche l'ancêtre des nouveaux hôtes qui viennent reculer au second plan les anciens habitans du globe.

De ce rapprochement, M. Quinet conclut à l'identité des deux histoires, à la permanence, à l'unité des lois qui président au développement des êtres, des peuples, des institutions, et il en donne une série brillante d'exemples ingénieux.

Les civilisations humaines, qui se font et se défont, qui sans cesse sortent de la barbarie pour y rentrer, ne sont jamais absolument identiques. Rien non plus ne se répète dans la nature. Il n'y a jamais deux couches toutes pareilles dans les montagnes. Pas une des générations de pierres entassées ne ressemble absolument à une autre; le temps ne refait pas deux fois la même roche. Une loi éternelle oblige les hommes, comme la nature, à changer, à inventer toujours. Les comparaisons que nous sommes tentés de faire entre un temps et un autre temps ne sont jamais tout à fait exactes. Les analogies sont toujours superficielles. Ce n'est que d'une manière très générale que l'abbé Galiani a pu dire : « L'histoire moderne n'est que l'histoire ancienne sous d'autres noms. » Les révolutions politiques, comme les révolutions du globe, sont amenées par des causes qui peuvent ne pas beaucoup différer, les résultats en sont pourtant nouveaux. Ces variations s'exercent toutefois dans des limites restreintes, et l'unité de type est vraie partout. L'homme reste identique à lui-même malgré les changemens apparens. Les historiens ne l'ignoraient pas, et appliquaient ce

principe d'unité avant que Geoffroy Saint-Hilaire ne l'eût démontré pour les animaux. Ils savaient aussi que certaines qualités sont dominantes et d'autres accessoires avant que Cuvier n'eût établi la subordination des caractères. Enfin ne remarque-t-on pas qu'un peuple qui, par une révolution, une invasion, une alliance, a paru rompre absolument avec le passé et former presque un peuple nouveau revient souvent, au moins pour un temps, à l'ancienne forme de ses ancêtres? C'est le principe de toutes les réactions, de toutes les restaurations qui se reproduisent dans l'histoire avec la régularité des lois naturelles. La zoologie et la botanique ne nous apprennent-elles pas aussi qu'un caractère qui semble perdu pour jamais dans un genre de plantes ou d'animaux reparaît fatalement après quelques générations? Les descendans ne ressemblent pas toujours à leurs parens les plus proches, mais à quelque ancêtre ou à quelque collatéral qui descend du même auteur. Ce retour ou *atavisme* a été observé dans des races qui n'ont jamais été croisées, mais qui, par variation, ont perdu quelque caractère qu'elles possédaient autrefois, et qui reparaît ensuite. On le rencontre aussi lorsqu'après un croisement un caractère particulier a été imposé à une race. Ce caractère peut disparaître pendant un certain temps par des croisemens nouveaux, mais revient le plus souvent. L'âne est encore quelquefois rayé comme l'étaient ses ancêtres sauvages, quoique ses proches ne le soient point; les cornes reparaissent de temps en temps chez les moutons southdown et chez les vaches de Galloway et de Suffolk, chez lesquels la sélection a supprimé cet appendice inutile à la production du lait et de la viande. C'est une sorte de réaction qui ne dure pas plus longtemps que les réactions ne durent. Dans l'un et l'autre cas, le progrès s'interrompt pour reprendre. Le monde, pas plus que les hommes, n'a suivi une route directe vers la perfection depuis le jour où l'univers était gazeux et brûlant jusqu'à la naissance des mers et des continens, depuis la barbarie jusqu'à la civilisation.

III.

On peut conclure assez naturellement de ces ressemblances entre les parties connues de l'histoire naturelle et de l'histoire politique à la possibilité de perfectionner l'une par l'autre ces deux sciences. Certains problèmes sont plus faciles à résoudre par la paléontologie, d'autres paraissent plus clairs à l'historien. Il faut profiter de ces deux manières de savoir. Autrefois on ne connaissait le monde que sous sa forme actuelle. Nous avons pénétré fort au-delà, et la science nouvelle doit nous aider à mieux juger les hommes et les choses des temps les plus reculés. Non-seulement l'histoire du globe

avant l'apparition de l'homme peut nous éclairer sur l'histoire plus récente, mais nous pouvons comprendre et reconstituer la vie de l'homme et des sociétés durant ces époques que l'on nomme préhistoriques, au-delà du temps que nous décrivent les plus anciens historiens. De ces époques primitives, nous ne connaissons rien jusqu'ici, si ce n'est quelques squelettes retrouvés, quelques haches de pierre ou de bois de renne. Par l'étude du développement minéral et organique de la terre, par celle des sociétés actuelles, on pourrait arriver à entrevoir cette ère mystérieuse dont on connaît mal la durée, l'origine et les limites. On pense bien que c'est surtout à ces siècles que doit s'intéresser M. Quinet, et que les hypothèses, les rapprochemens dont il se sert pour l'histoire du temps où tout était inanimé ou du moins sans pensée, il les doit resserrer et appliquer surtout lorsqu'apparaît l'être singulier qui se proclame roi de la terre, notre semblable.

Les animaux qui ont vécu à chaque époque portent l'empreinte du monde dans lequel ils naissaient, et s'ils n'en sont pas l'image, ils en sont du moins le reflet. En voyant un reptile, on devinerait qu'il a dû se développer lorsque des plages basses et boueuses émergeaient, et qu'il était aisé d'y ramper. Toute forme nouvelle des continens et des mers est accompagnée d'une modification dans les formes animales; des espèces inconnues se produiraient et se développeraient peut-être encore, si des terres nouvelles surgissaient du fond des mers. Aux yeux de quelques naturalistes, c'est dans l'immobilité des mers et des montagnes qu'il faut chercher la permanence actuelle des espèces. Cela ne signifie point nécessairement que chaque modification de la constitution terrestre apporte avec elle un autre type, et M. Quinet ne prétend point que le globe ait en soi la faculté de donner son moule à l'argile vivante. Il affirme seulement que « la partie réfléchit le tout, que l'émersion de nouveaux continens change pour chaque être les conditions de l'existence, » que « la plus petite comme la plus grande des créatures ressent le contre-coup de pareils changemens, » que « nul n'y échappe, ni le mollusque ni le reptile, » que « chacun se fait, se proportionne au nouvel univers. » On conçoit que de pareilles opinions puissent s'accorder avec telle hypothèse ou telle croyance que l'on voudra touchant l'origine de la création elle-même, et nous sommes loin de discuter ici ces croyances ou ces hypothèses; mais, si l'on admet l'analogie des phénomènes de la nature minérale et de la nature animée, on doit pouvoir rechercher, suivant les mêmes règles, l'époque de l'apparition de l'homme sur la terre. Sans accepter l'hypothèse de ceux qui le prennent pour un animal perfectionné, on peut admettre qu'il a dû, comme tous les êtres organisés et vivans, trouver un monde qui lui permît de naître, de vivre, de perpétuer

sa race. Par cette seule considération, M. Quinet a pu réfuter une opinion longtemps reçue, et que des découvertes nouvelles ont fort ébranlée. Avant ces découvertes, M. Quinet, par une simple conséquence de sa théorie, eût pu rectifier les savans.

En effet, nous avons des preuves nombreuses, et qui semblent concluantes, que durant une période géologique très récente l'Europe centrale et l'Amérique du Nord ont supporté un climat arctique. Dans le nord de l'Italie, des glaciers comblaient les vallées à de grandes hauteurs. Au mouvement d'une création nombreuse et agissante succéda un silence de mort. C'est pourtant à cette époque que l'on a cru que l'homme avait fait son apparition ; mais ce froid, cette tristesse, ne sont-ils pas contradictoires avec la nature, avec la constitution humaine? Sans qu'il soit nécessaire de réfléchir à l'impossibilité pour l'être humain de vivre faible et nu au milieu d'un monde sibérien, sans feu et sans flamme, une telle idée n'est-elle point contraire à tout ce que nous voyons dans la nature de logique et de singulièrement adapté à toutes les circonstances? L'homme eût été non-seulement le moins privilégié, mais le plus excentrique des êtres, si une telle disproportion eût existé entre son organisation et celle de l'univers. Nous aimons sans doute à nous distinguer du reste du monde ; mais la distinction eût été ici vraiment peu séduisante. M. Quinet a donc pu déduire de plusieurs considérations de ce genre que les hommes ont pu traverser la période glaciaire lorsqu'ils avaient déjà acquis quelque force et quelque expérience, mais que leur existence n'est point caractéristique de cette époque désolée. Cette existence a été en effet fort reculée par les savans presque entre deux chapitres du livre de M. Quinet, qui a pu ainsi prédire aisément, peut-être trop aisément, que l'homme appartient à l'époque tertiaire et non à l'époque quaternaire (1).

Il est naturel de se demander si l'homme n'a pas gardé quelque souvenir de ces années, de ces siècles qui ont précédé les temps qu'on nomme historiques, et s'il n'y a point dans ses traditions, dans ses habitudes, quelque chose qui rappelle le monde tertiaire et ses habitans. Son intelligence égale-t-elle en mémoire l'instinct de quelques animaux? Ceux-ci, même apprivoisés depuis longtemps, montrent par quelque côté qu'ils ont été sauvages : l'âne, originaire du désert, hésite encore à traverser les cours d'eau et se roule avec volupté dans la poussière; le chien enfouit comme le renard la nourriture dont il n'a pas besoin, et sur un tapis tourne encore longtemps sur lui-même, comme pour fouler l'herbe à la place où

(1) L'existence de l'homme tertiaire a été démontrée très récemment par M. l'abbé Bourgeois, dont la science a résolu un problème important et rendu plus libre l'étude de ces questions délicates.

il veut se coucher. Un certain nombre de ces habitudes paraissent remonter au-delà des dernières catastrophes de l'univers. Les oiseaux voyageurs, qui suivaient autrefois les terres, ont continué à voler dans la même direction, même lorsque ces terres ont disparu. A l'époque tertiaire, ils ne quittaient pas l'isthme qui reliait les côtes de France à l'Italie et à l'Afrique. Ils vont encore chercher la chaleur dans ce pays malgré la mer. Les singes conservent l'attitude penchée et la démarche oblique que rendaient nécessaires les forêts inextricables d'autrefois, dont nos bois actuels ne leur offrent qu'une image affaiblie. Le chien et le chat domestique luttent inutilement dans nos maisons comme leurs aïeux le *felis spelæa* et l'*amphycyon*. Nos ancêtres n'ont-ils pas, eux aussi, combattu ces animaux disparus, et la tradition ne nous en donne-t-elle point des nouvelles? On commence à le croire aujourd'hui, et M. Quinet pense en ceci comme le docteur Buchner. Les premiers siècles se sont passés pour l'homme au milieu d'animaux gigantesques et terribles qu'il fallait détruire avant de songer à tout progrès, à toute civilisation, car il n'y a point de civilisation sans sécurité. Il est même probable que la disparition de quelques-uns de ces êtres, que les géologues attribuent à des causes géologiques, est due à l'homme lui-même, inhabile longtemps à tous les arts, mais dès le premier jour ardent à tuer. Le souvenir de ces combats a dû se transmettre d'âge en âge, et les héros de ces anciens temps étaient ceux qui avaient détruit le plus grand nombre d'animaux. Or toutes les traditions des peuples représentent leurs ancêtres, ceux dont ils admirent et respectent la mémoire, comme soutenant des combats effroyables contre des dragons, des monstres, des animaux étrangement conformés et d'une énorme grandeur. Ne serait-ce point parce que l'homme avait réellement rencontré les grands et singuliers animaux du diluvium et de l'époque tertiaire? Le lion de Némée paraît fort différent du lion moderne et très analogue au lion des cavernes. Tous ces monstres que détruisaient les Hercule et les Thésée étaient peut-être les pachydermes, les ruminans, les carnassiers gigantesques qui n'existent plus. Et non-seulement le sentiment de leur grosseur s'est perpétué dans le souvenir et nous est arrivé par tradition, mais leur forme même, différente des formes modernes, n'est pas oubliée. Le dragon n'a pas été inventé. Les poètes ont décrit par tradition le ptérodactyle.

Tout ceci ne paraît pas certain. La pure imagination a pu suffire à grandir les êtres que combattaient nos pères, comme nos pères eux-mêmes lui doivent en certains pays une renommée exagérée de grandeur, de courage et de force. La réalité d'aucun animal gigantesque n'est nécessaire, et dans les traditions humaines l'imagination peut avoir plus de part que la mémoire. Le mélange de facultés

diverses données au même animal peut s'expliquer sans que l'on en invoque l'existence préhistorique. Les hommes ne sauraient rien inventer de toutes pièces, et ils sont contraints de se borner à grossir ce qu'ils voient, ou à réunir sur un seul être les dons que la nature a dispersés sur plusieurs espèces. Ils joignent les ailes aux nageoires, les poumons aux branchies. Sans recourir à la paléontologie, on peut ainsi comprendre les fables des anciens, même lorsque ces fables se retrouvent les mêmes chez des peuples divers n'ayant nul rapport. Le même esprit a dû produire les mêmes effets, comme des animaux, semblables à l'origine, ont pu en différens lieux se modifier de la même façon sous l'influence des mêmes circonstances.

IV.

Ce n'est point seulement en étudiant l'histoire des peuples et les civilisations que M. Edgar Quinet a rencontré des faits et des lois analogues aux lois et aux faits du développement de la terre. Toutes les sciences s'unissent dans une vaste conception. Selon lui, l'économie politique est soumise aux mêmes règles, et aussi la science des langues, qui ne paraît en rien s'y rapporter. Quel but les économistes poursuivent-ils? La division du travail. C'est pour eux la condition d'une industrie prospère. La nature donne le même exemple. Chez les animaux inférieurs, la masse du corps remplit toutes les fonctions, sans organes spéciaux, par un simple échange de matières tour à tour empruntées et restituées. Le même organe sert à la respiration, à la nutrition, à la préhension. Un être perfectionné est celui qui possède un organe spécial à chacune de ces fonctions, dans lequel le cœur fait circuler le sang, le poumon respire et les pattes saisissent. Qu'on ne dise point que certains animaux très anciens sont très compliqués, et que d'autres, très récens, sont fort simples. L'analogie ne serait alors que mieux démontrée. Il est vrai que le lis de mer, qui appartient à la formation permienne et triasique, vit dans une coquille composée de plus de *trente mille* pièces distinctes, groupées de la façon la plus avantageuse pour la satisfaction de tous ses besoins; il est vrai que les reptiles de l'époque secondaire sont supérieurs au crocodile moderne, et que les cétacés, tout mammifères qu'ils soient, sont fort imparfaits. D'abord la complication n'est pas toujours un indice de perfection. Ce qui est compliqué inutilement précède souvent ce qui est simple, comme on dit qu'en littérature la poésie est antérieure à la prose, comme les remèdes composés de substances nombreuses ont été employés avant les autres. Le progrès des peuples et de la nature ne peut jamais être représenté par une ligne droite; c'est une sorte de spirale ascendante qui, tournant sans cesse, semble parfois revenir

en arrière. C'est d'une manière générale seulement que l'on peut dire que nous avançons dans la voie de la perfection : on trouverait bien des jours où nous paraissons reculer, où des civilisations fort imparfaites ont succédé à des états très prospères. La civilisation romaine n'est pas supérieure à la civilisation grecque, et le barbare moyen-âge ne peut être comparé aux temps d'Athènes et de Rome. On a pu souvent appliquer aux hommes changeant mal à propos de coutumes, de mœurs et de gouvernement, revenant à des institutions justement maudites par leurs pères, ces paroles de Cicéron que M. de Lafayette adressait à ceux qui, le gouvernement représentatif étant inventé, songeaient encore à la monarchie absolue : *Quæ autem est hominum tanta perversitas ut, inventis frugibus, glande vescantur.* Quelques peuples, comme les Chinois, sont restés immobiles après avoir de bonne heure atteint un état de civilisation fort avancé. De même les marsupiaux nous sont restés avec leurs défauts après avoir été les plus parfaits habitans d'un monde fait pour eux. Sociétés et organisations se sont perfectionnées d'autant plus vite qu'elles étaient déjà plus parfaites. Le goût d'une éternelle stabilité appartient surtout aux êtres inférieurs. Ce ne sont pas les peuples heureux, ce sont les mollusques qui n'ont pas d'histoire. Sir Charles Lyell a justement remarqué que dans notre siècle le progrès des arts et des sciences croît en rapport géométrique de la civilisation et de l'instruction générales, et qu'il diminue au contraire ou se ralentit dans la même proportion à mesure que l'on recule plus loin dans le passé. En histoire naturelle, les changemens sont de même, surtout prompts et remarquables chez les êtres supérieurs. L'appareil compliqué d'une excellente organisation ne peut se perpétuer longtemps sans se modifier, tandis que le règne animal dans les échelons inférieurs est plus stable. La machine à vapeur a été plus transformée et améliorée depuis cinquante ans que ne l'avaient été pendant plusieurs siècles les outils grossiers de nos pères. L'abîme est aussi plus grand entre la vie sauvage et la vie civilisée qu'il ne semble l'être entre les civilisations les plus diverses.

Les langages des nations présentent aussi des rapports que l'on peut assimiler à ceux des espèces et des genres d'animaux et de plantes. Ils se séparent, se confondent ou se créent comme les familles ou les races. L'union, la durée, les altérations, semblent soumises aux mêmes lois. Les naturalistes les plus divisés sur la notion de l'espèce conviennent que deux animaux spécifiquement différens ne peuvent s'unir ou s'unissent sans résultat durable. De même deux langues rapprochées ne donnent souvent pas naissance à une langue nouvelle, surtout à une langue durable. Il y a des mulets dans le langage comme dans la nature. Pour qu'un idiome réussisse

à se fonder et à se perpétuer, il faut que les langues-mères ne diffèrent pas trop. Les mots arabes, turcs, romans, se joignant sur les bords de la Méditerranée, n'ont pu produire que ce jargon qui s'appelle la langue franke. Au contraire la langue romane des conquérans normands a pu s'unir à l'anglo-saxon, et l'anglais en est résulté. L'union est intime à ce point que sur les 43,566 mots que contient le dictionnaire anglais, il en est 29,853 classiques et 13,230 teutoniques. Le reste vient de sources diverses. Il faut remarquer toutefois que les mots s'unissent, mais que la grammaire varie peu, et que le type persiste. Si des unions impossibles sont tentées, la langue la plus pure et la plus ancienne résiste, et les mots nouveaux disparaissent peu à peu. Si quelque raison particulière, un croisement constant par exemple, retient ces mots dans le langage usuel, la langue disparaît peu à peu, comme il arriverait de deux races d'animaux que l'on voudrait indéfiniment croiser en dépit de la nature. Si l'on ne persiste pas dans le croisement, la race la plus pure domine bientôt, et toute trace de bâtardise disparaît. Des races bien choisies et heureusement croisées se perpétuent au contraire, et les descendans sont plus vigoureux et plus féconds. Les langues se régénèrent aussi et se perpétuent en s'unissant continuellement à des dialectes de même race, car c'est dans les dialectes que se manifeste la vie réelle, la vie élémentaire du langage. Les dialectes, dit M. Muller, ne sont point des canaux dérivés de la langue littéraire, ce sont des sources jaillissantes où elle puise (1). Un idiome est-il arraché du sol natal, est-il éloigné des dialectes qui le nourrissent, la croissance en est immédiatement arrêtée, tandis que la langue d'Homère résulte du mélange de l'ionique et de l'attique, celle de Virgile de l'ombrien et de l'osque, celle de La Fontaine du vieux et du nouveau français. Enfin, en vieillissant, les langues comme les races s'épuisent, la puissance de création, d'union, de modification, disparaît, et elles laissent le premier rang dans la littérature à un idiome jusque-là obscur ou ignoré, comme les peuples le font pour les peuples, et tous les êtres de l'ancien monde pour des êtres nouveaux. La littérature nouvelle qui surgit alors semble devoir son existence aux conquêtes et aux révolutions, tandis que les événemens historiques l'ont seulement développée et l'ont mise au grand jour.

V.

Nous avons plus exposé que jugé la théorie de M. Edgar Quinet. On se laisse volontiers séduire par ces aperçus ingénieux, ces rap-

(1) *La Science du langage,* cours professé à l'institution royale de la Grande-Bretagne par M. Max Müller, traduit de l'anglais, in-8°. Paris 1864.

prochemens inattendus et savans, exposés dans un style original et éloquent. N'y eût-il là en effet que des aperçus et des rapprochemens, le mérite du livre serait encore considérable; mais l'ambition de l'auteur est plus vaste, et c'est une science véritable qu'il veut fonder, la plus complète de toutes les sciences, puisque, sous une même loi, elle renfermerait le développement de l'univers tout entier depuis que les nébuleuses se sont concentrées pour former les astres et la terre. Le livre de *la Création* ne nous présente assurément pas cette science comme faite, mais il suffit à la gloire de l'auteur de l'avoir entrevue.

Ce n'est pas d'ailleurs la première fois que les hommes ont songé à comparer le développement des institutions humaines aux périodes terrestres, et à ne point faire une différence absolue entre les mouvemens de la matière et ceux des sociétés. Les ouvrages d'un grand nombre de philosophes modernes sont remplis de comparaisons de ce genre et dans le cours de cette étude nous les avons cités plus d'une fois. M. Paul de Jouvencel a depuis longtemps proposé d'enseigner l'histoire aux enfans en commençant par le commencement, c'est-à-dire par la description des couches géologiques. Plus d'un écrivain a comparé les révolutions aux orages et les mouvemens populaires au flux et au reflux de la mer. N'était-ce point déjà entrevoir une analogie entre les forces naturelles et les forces morales que faire ainsi parler Charles-Quint?

> Ah! le peuple! Océan. — Onde sans cesse émue
> Où l'on ne jette rien sans que tout ne remue!
> Vague qui broie un trône et qui berce un tombeau!
> Miroir où rarement un roi se voit en beau!
> Ah! si l'on regardait parfois dans ce flot sombre,
> On y verrait au fond des empires sans nombre,
> Grands vaisseaux naufragés que son flux et reflux
> Roule, et qui le gênaient, et qu'il ne connaît plus.

Même dans une littérature plus classique, de telles comparaisons ont été de mise, et Homère ne s'en est pas fait faute. Les progrès de la science donnent à ces vues plus de réalité; l'on peut concevoir l'espérance de se rapprocher de plus en plus de cette science que Bacon supposait, et qui réunit toutes les branches du savoir. Est-il permis de dire cependant que le but est atteint aujourd'hui? N'entrevoyons-nous pas entre l'histoire naturelle et l'histoire politique une analogie de procédés plutôt qu'une identité de faits et de résultats? Connaissons-nous assez bien les lois naturelles pour les appliquer à l'histoire? Celle-ci est-elle assez scientifique aujourd'hui pour que les lois historiques nous puissent servir à éclaircir des problèmes qui ont tant besoin de précision et de rigueur?

La paléontologie, très récente, se perfectionne et se transforme

à tout instant. Une très faible partie du globe a été fouillée sur une épaisseur de quelques mètres. L'auteur de *la Création* lui-même a vu ses idées se modifier d'un volume à l'autre. Une multitude de nos espèces fossiles sont décrites et nommées d'après un seul spécimen, souvent brisé, ou d'après quelques échantillons recueillis dans un même lieu. La classification est donc incertaine. Dans les livres publiés il y a peu d'années, toute la classe des mammifères était considérée comme ayant apparu tout à coup au commencement de la série tertiaire, et aujourd'hui un des dépôts les plus riches en fossiles de mammifères appartient aux étages moyens de la série secondaire. Cuvier disait que les strates tertiaires ne renferment aucun singe, et on en a trouvé dans le terrain éocène en Europe et en Amérique. Ces exemples pourraient être multipliés et prouveraient que de tels fondemens, suffisans pour une science spéciale, sont trop fragiles pour appuyer une tentative si hardie.

L'un de nos derniers exemples rapprochait l'économie politique de l'histoire naturelle. On trouverait aisément dans l'une et l'autre des lois qui semblent contraires. Si la division du travail est pratiquée par les animaux, l'économie même est méconnue dans la nature. Le caractère particulier des productions de celle-ci est la profusion. La production est partout énorme, afin que la reproduction des êtres soit assurée. Ces êtres sont plus multipliés qu'il n'est nécessaire, et l'on serait fort embarrassé d'expliquer par les règles économiques le grand nombre de plantes vénéneuses ou d'animaux malfaisans. Malthus, il est vrai, serait satisfait de voir que la terre ne porte pas plus d'êtres qu'elle n'en peut nourrir; mais il s'étonnerait de la perte considérable des germes et des semences. Au XVIIIe siècle, on croyait fort au principe de la moindre action, on admettait que la nature va toujours à l'épargne, pour employer une expression peu correcte, quoique fort claire, de Maupertuis. Il n'en est rien. Les végétaux les plus inutiles couvriraient le globe entier, à l'exclusion de tous les autres, si toutes les graines avaient germé; un seul animal suffirait à peupler la terre, si tous les œufs d'une seule espèce avaient éclos. Une morue peut produire 6,867,840 œufs, une ascaride 64 millions, une seule orchidée à peu près autant de graines. Les économistes recommandent au contraire de ne fabriquer que le nécessaire et d'assurer le placement de tous les produits.

Il est difficile de ne pas aller plus loin, et, malgré tant de ressemblances, de renoncer à cette idée, que la certitude nécessaire à la science a quelque chose de précis, de pratique, de matériel, pour ainsi dire, que les historiens ne connaissent pas. Il est bien vrai que l'histoire est mieux faite aujourd'hui qu'autrefois, et cependant, si l'on en compare les inductions et les affirmations à celles des sciences na-

turelles, on les trouvera fort différentes. Le savant est moins facile à contenter que l'historien. Un chapitre même du livre qui nous occupe en peut donner la preuve : les peuples ignorés qui tout à coup apparaissent dans le monde pour y apporter une civilisation nouvelle y sont assimilés à ces animaux inconnus, un peu plus parfaits que la nature qui les environne, et ne se développant qu'après une catastrophe dans un milieu plus favorable. Il suffit en effet à l'historien de savoir que les Germains existaient lorsque dominaient les Grecs et les Romains et de dire qu'après l'invasion ces barbares se sont civilisés, comme il suffisait à M. de Chateaubriand, pour expliquer comment nous avons connu l'histoire des empereurs, d'écrire ces paroles célèbres : « c'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde. » L'existence d'un peuple, la naissance d'un homme, sont de cette façon suffisamment expliquées. En est-il de même d'un être doué d'une organisation particulière qu'une découverte imprévue place sous les pas du naturaliste dans une caverne? Le savant doit alors expliquer matériellement de quelle façon il a été apporté là, comment il a pu se développer, comment les formes de ses ancêtres s'étaient modifiées, comment il vivait au milieu d'une faune et d'une flore étrangères à sa constitution. On ne peut constater la présence d'un être sans dire d'où il vient. Il faut aller au-delà, il faut *expliquer*, ce qui est fort différent de raconter. En un autre endroit, M. Quinet, faisant cette observation, que la forme de la tête n'est pas la même dans les races supérieures et chez les sauvages, se contente de dire que l'esprit intérieur « a modelé les crânes, et que la pensée tombant dans le cerveau en soulève peu à peu les voûtes, élargit les tempes, développe les lobes, augmente la masse et la capacité crânienne. » Pour un physiologiste, une telle affirmation ne suffit point; il faudrait non-seulement démontrer qu'une telle influence de la pensée sur le corps est réelle, mais dire encore comment cette action s'exerce, en citer des exemples positifs et les appuyer d'expériences.

Quoi qu'il en soit de ces observations et des difficultés de détail, un principe vrai et fécond se dégage du livre de M. Quinet : la logique domine le monde physique comme le monde intellectuel, et une parenté réelle unit les principes de l'intelligence et les principes sur lesquels sont fondés les règnes de la nature. Il y a une nature des choses, pour employer l'expression d'un ancien; l'univers entier est soumis à des lois immuables qui s'imposent à la matière comme à l'esprit, à la physique comme à la métaphysique, à la vie du monde comme aux passions des hommes. La conséquence de cette théorie n'est pas le matérialisme, et M. Quinet, dans son

livre tout entier, se tient dans les régions sereines du spiritualisme le plus élevé. L'étude de la nature a augmenté son respect pour l'esprit, la liberté, la personne, la vie de l'âme. Constater des lois naturelles, ce n'est d'ailleurs jamais nier l'existence ou les attributs de la Divinité. On comprend même mieux le Créateur établissant des règles immortelles que s'il apparaissait à tout instant pour modifier son ouvrage; mais ce serait sortir de notre sujet que d'examiner à ce point de vue la doctrine de M. Edgar Quinet. Il faut se borner à saisir ce lien qui réunit la nature tout entière sous une même loi, qui montre que ce qui est vrai en un lieu est vrai partout, dans l'esprit et les mouvemens humains de même que dans les transformations de la matière, non parce que tout est matière, mais parce que rien n'est livré au hasard.

Et ce n'est pas seulement à une philosophie qui peut être contestée que M. Quinet a rendu service en publiant le livre de *la Création*. Il a contribué à augmenter l'amour de la nature et le sentiment de la beauté. Il a relevé encore les découvertes de ce siècle en les exposant dans un langage éloquent. Il a montré comment les lettres et les sciences se peuvent unir, après avoir été si longtemps séparées; les arts même prennent place dans ce livre, qui touche à tant de choses. N'est-il pas juste enfin de ne pas séparer de l'ouvrage la personne même de l'auteur? Nous sommes entourés d'hommes qui ont noblement supporté le naufrage de leur cause et de leurs espérances. Nul d'entre eux plus que M. Quinet n'a cherché des consolations à des sources plus nobles et plus pures. L'exemple qu'il nous donne se joint à toutes ses leçons. S'il est vrai que les troubles civils aient leurs lois comme les révolutions terrestres, que le mal qui nous apparaît profond et durable puisse avoir des conséquences heureuses, et que d'une catastrophe qui détruit tout autour d'elle, un monde plus parfait puisse sortir, M. Quinet peut lui-même être comparé à ces êtres dont il parle, et qui survivent aux révolutions pour annoncer une aurore nouvelle. Son *Histoire de la révolution* avait déjà montré combien son talent a grandi dans l'exil, combien ses opinions sont devenues plus nobles encore et plus libérales. Le livre de *la Création* témoigne d'une rare souplesse d'esprit et de cette faculté toujours jeune d'apprendre et d'inventer. On ne le lit point sans partager l'ardeur généreuse de l'auteur et sa passion d'aimer et de servir ces deux grandes choses : la science et la liberté.

PAUL DE RÉMUSAT.

LA

TRAITE DES ESCLAVES

EN ÉGYPTE ET EN TURQUIE

I. *La Traite orientale, histoire des chasses à l'homme organisées en Afrique depuis quinze ans pour les marchés de l'Orient*, par M. Berlioux, Lyon, 1870. — II. *Die katholischen Missionen und der Menschenhandel am Weissen Fluss*, par le Dr Hartmann, Berlin, 1861. — III. *Briefe aus Chartum*, par M. de Heuglin, Gotha, 1864.

Le résultat le plus décisif de la guerre de la sécession américaine a été de fermer à la traite des esclaves le seul grand état civilisé qui restât encore affligé de cette plaie sociale. Cette importante victoire de l'humanité a permis d'étudier la question de l'esclavagisme sur un terrain nouveau, que, pour des raisons diverses, on était généralement convenu de n'aborder qu'avec une extrême circonspection. Je veux parler des états d'Orient. Les avocats de l'esclavage oriental avaient affirmé si souvent l'impossibilité pour des écrivains européens d'en parler avec connaissance de cause, que le public s'était habitué à les croire sur parole, d'autant mieux qu'au fond la question ne le touchait pas beaucoup. Si l'opinion publique aujourd'hui se réveille un peu de cette indifférence regrettable, c'est qu'on a fini par comprendre que la traite et l'esclavage affectent indirectement, mais sérieusement, bien des intérêts européens. Ce nouveau point de vue n'a été qu'effleuré par l'auteur du livre tout récent que nous avons cité en tête de ces pages; il est évident que M. Berlioux a été inspiré surtout par les raisons de droit et d'humanité. Son livre d'ailleurs est un état de

situation très complet de la traite africaine, et je trouverais inutile de le commenter, si je n'avais à joindre à ce bon travail de cabinet les souvenirs et les impressions personnelles que j'ai pu rapporter du Levant, où j'ai vu par moi-même les effets de la traite orientale. Je ne veux étudier ici qu'un épisode de cette honteuse histoire, celui de la traite turco-égyptienne depuis une dizaine d'années.

I.

C'est en Égypte que le mal est le plus général et le plus enraciné. Quand Bonaparte s'empara de l'Égypte en 1799, il trouva le commerce des esclaves dans l'état le plus florissant. Avec le dédain pour l'idéologie qu'on lui connaît, il se garda fort de songer à le réprimer; au contraire il s'occupa de le développer dans l'intérêt de sa conquête. Il ne faut donc pas s'étonner si Méhémet-Ali, homme de génie, mais musulman, enchérit encore sur les tendances utilitaires du vainqueur des Pyramides. J'ai rapidement esquissé ici même (1) les diverses phases historiques de la traite contemporaine en Égypte et montré le commerce des noirs monopolisé à l'origine par le vice-roi, puis devenant libre et prenant, grâce à l'avidité d'une vingtaine de traïtans européens établis dans la capitale de la Nubie, à Khartoum, une activité qu'il n'avait jamais eue entre les mains routinières des indigènes. Ceux-ci, pour lutter contre la concurrence européenne, qui disposait de moyens nouveaux et d'armes perfectionnées, durent multiplier leurs coups de main. Vint la guerre d'Orient, et la suppression officielle de la traite fut imposée à la Turquie et à l'Égypte par les puissances protectrices. Le vice-roi d'alors, Saïd-Pacha, était de bonne foi en signant cette convention, et ceux qui l'ont connu savent assez que ce n'étaient pas les scrupules religieux qui pouvaient le faire hésiter à détruire une institution qui est une base nécessaire de l'islamisme; mais il était indolent, indécis, mal servi par des agens fanatiques et vénaux, et tout continua de marcher comme s'il n'y avait pas eu de firmans abolissant la traite. Le mal atteignit des proportions effrayantes, et fit ouvrir les yeux à tous ceux qui n'étaient pas volontairement aveugles. Les consuls généraux d'Alexandrie, harcelés de plaintes et de rapports provenant de leurs subordonnés et de leurs nationaux les plus honnêtes, prirent d'un commun accord des mesures énergiques contre la traite des noirs, qui se faisait sous pavillons européens tout le long du Nil; ils pressèrent le nouveau vice-roi d'en faire autant pour ce qui regardait ses sujets. Le

(1) Voyez la *Revue* des 15 février et 1er avril 1862.

gouvernement égyptien agit en cette circonstance avec une habileté consommée. Sous prétexte de réprimer la traite faite par les Européens, il prit des mesures draconiennes afin d'anéantir le commerce européen de Khartoum, dont le développement lui faisait ombrage, et, en affectant d'agir de concert avec les consulats, il parvint, après quatre ans de guerre sourde et patiente, à expulser de Khartoum toute la colonie européenne, les honnêtes gens comme les négriers. C'est une histoire instructive, sur laquelle on nous permettra de nous arrêter un moment.

En 1862, Saïd-Pacha avait reconnu, avec la bonne foi qui le caractérisait, qu'il s'était trompé en faisant une tentative de décentralisation dans le gouvernement de la Nubie : il avait rétabli dans cette vaste province, d'une étendue double de la France, le gouvernement militaire et quasi absolu qu'il avait supprimé six ans auparavant. Le soldat énergique et à demi sauvage qu'il mit à la tête du pays était un ex-mameluck circassien nommé Mouça-Pacha, musulman plus que tiède et néanmoins ennemi passionné de tout ce qui était européen. Saïd comptait bien sans doute surveiller cet homme et l'empêcher de dépasser certaines limites; mais il mourut quelques mois après, et un hasard malheureux voulut que Mouça fût précisément le favori du successeur de Saïd-Pacha. On comprend aisément que, sûr de l'impunité, grâce à cette puissante protection, le nouveau satrape de Nubie allât dans la voie de l'arbitraire aussi loin qu'il le pouvait. Il débuta par un coup de maître. Obligé par ses fonctions de publier le firman d'abolition de la traite des esclaves, il l'avait brièvement accompagné de ce commentaire : « c'est un acte malheureux; mais, puisqu'il a été fait, j'y tiendrai la main. »

Les négriers, qui formaient la presque totalité du commerce de Khartoum, interprétèrent ainsi ce mot d'un homme rusé et circonspect : « moyennant les accommodemens d'usage en ce pays, je fermerai les yeux sur les contraventions. » Pour plus de sûreté, quand l'époque des départs annuels pour le Nil Blanc fut venue, c'est-à-dire à la fin de septembre, ils demandèrent officieusement si la traite serait tolérée cette année; on le leur promit, et ils payèrent sans murmurer l'énorme droit arbitrairement créé par Mouça-Pacha sur les équipages des barques qui remontaient le Nil. En mai 1863, ces barques revenaient à Khartoum chargées d'esclaves; elles furent arrêtées par ordre du pacha, les armateurs jetés en prison, les chargemens d'ivoire confisqués, les esclaves également saisis pour le compte du gouvernement. Parmi les *vekils* (agens) arrêtés se trouvaient des employés de commerçans européens de Khartoum, et ces agens avaient fait la traite ou plutôt la contrebande des noirs pour leur propre compte malgré les instructions verbales ou écrites

de leurs patrons, étrangers et même hostiles à cette industrie.

Mouça-Pacha, qui avait espéré profiter de ce coup de main pour englober les Européens dans un grand procès de traite et arriver à les expulser de Khartoum, où leur présence le gênait de toute façon, poursuivit avec une rigueur exceptionnelle les *vekils* de M. Petherick, consul anglais, et des frères Poncet, Français bien connus en Europe par leurs découvertes géographiques. Ces agens assumèrent loyalement toute la responsabilité de leurs actes, et le pacha, dont ces déclarations ne faisaient pas le compte, chercha par la torture à leur faire avouer que leurs maîtres les avaient autorisés et encouragés à la traite des noirs. J'ai sous les yeux les détails les plus précis et les plus atroces sur le genre de traitemens auxquels ils furent soumis; il faudrait parler latin ou arabe pour spécifier les supplices dont ces malheureux furent menacés, et dont les préparatifs furent faits sous leurs yeux. Cependant, faute de preuves, ils furent relâchés; mais les commerçans européens de Khartoum, compromis par l'indignité de quelques-uns de leurs confrères, mal soutenus par leurs consulats, ne trouvèrent plus la position tenable, et quittèrent le pays. Le pacha mourut peu après, non sans avoir pu constater de ses yeux le plein succès de ses violences. Il avait écarté à la fois des concurrens dangereux et des témoins gênans, les négriers maltais, qui avaient appliqué à la traite le levier tout européen de l'association, et les correspondans autorisés des consulats d'Alexandrie et des journaux d'Europe. Débarrassé des uns et des autres, le gouvernement égyptien se mit à faire la traite des noirs avec des moyens d'action que la traite privée n'avait guère pu déployer : une nombreuse infanterie bien disciplinée et bien armée, plusieurs milliers de cavaliers arabes, des bateaux à vapeur et des canons. L'industrie privée ne fut pas supprimée; mais on avait appris à se passer d'elle, et on ne lui laissa que les miettes du festin.

Et pourtant c'était elle qui avait inauguré ce système de razzias générales qui avait si puissamment accéléré la dépopulation du Soudan. En 1862, un chef d'aventuriers, nommé Mohammed Her, avait concerté avec une tribu arabe, les Abou-Rof, et une flottille de négriers de Khartoum, une grande razzia sur plusieurs tribus de nègres Denka, qui occupaient les vastes pâturages situés à l'est du Nil Blanc et au nord du dixième degré de latitude. Mohammed et les Abou-Rof, échelonnés sur une ligne immense, devaient rabattre toute la masse des nègres sur le Nil et la rivière Saubat, gardés par les négriers. Le coup réussit, tout fut pris, pas un noir n'échappa : un pays aussi vaste que la Belgique fut absolument dépeuplé. Il était couvert de villages quand j'y passai avant cette razzia; c'est aujourd'hui une steppe. Le bétail humain fut si abondant que les derniers

matelots eurent soixante têtes pour leur part de prise. En 1863, le jeune baron d'Ablaing, voyageant sur le Nil, rencontre un certain Oued Ibrahim, qui revient triomphant d'une expédition faite, avec le concours de vingt-cinq barques négrières de Khartoum, contre les mêmes Denka. On avait pris des milliers de noirs, surtout des enfans; sans doute les adultes s'étaient fait tuer en combattant. En 1864, le voyageur belge Pruyssenaer est obligé de se sauver en toute hâte du même pays devant une battue générale faite par ordre du pacha. Vers le même temps, on riait fort à Khartoum de la « naïveté » généreuse de Mlle Tinné (la même qui vient de périr si tragiquement chez les Touâreg), qui, ayant rencontré ces bandits ramenant à Khartoum leur troupeau humain, avait racheté fort cher quelques malheureux noirs dont les souffrances avaient excité sa compassion. Lorsque Mlle Tinné, au mois de mars 1864, passa dans le pays des Chelouks, il venait de partir une expédition composée de soixante barques négrières, appuyées d'un millier de cavaliers arabes. Nous retrouvons au mois d'août sur le Nil, avec deux barques, un certain Halil-Chami, chrétien de Syrie, ancien agent consulaire britannique, muni d'un passeport autrichien pour plus de sûreté; il ramenait sur ces deux barques sa part de pillage, 700 captifs à demi morts d'épuisement.

De temps à autre, le gouvernement de Khartoum punit à sa façon tous ces petits voleurs, en confisquant leurs chargemens humains et en les faisant financer selon ses traditions; mais que pense-t-on qu'il fasse des malheureux qu'il enlève ainsi aux négriers? Les rapatrier? Rien ne serait plus humain, ni surtout plus facile, vu la distance relativement faible des pays d'où ces malheureux sont arrachés; cependant il y aurait une étrange naïveté à croire le gouvernement capable d'une pareille action. On commence par mettre à part les adultes en état de servir, et on en fait des soldats; une partie est destinée aux officiers et aux autres employés du gouvernement, pour leur tenir lieu de solde. Les hauts fonctionnaires achètent, vendent, brocantent de toute manière le bétail humain, sans compter une formalité qu'il faut se garder d'oublier, les cadeaux aux amis puissans et aux protecteurs qu'on veut se ménager à Alexandrie et au Caire. Mouça-Pacha faisait mutiler des esclaves chez lui, et en janvier 1864 il expédia dix ou douze de ces eunuques à ses amis d'Égypte. Le grand troupeau de noirs que possédait Mouça-Pacha provenait surtout de cadeaux qu'il s'était fait faire de toutes mains. Il avait taxé les chefs arabes de Nubie à tant de noirs par tête, ce qui les obligeait inévitablement à faire des razzias pour s'en procurer; il avait payé d'un titre de *mamour* (sous-préfet) un gros présent d'hommes et de bétail que Mohammed Her avait pré-

levé pour lui sur le produit de ses brigandages. Cependant je ne veux pas me perdre dans le récit des faits isolés. Ceux que je viens de citer, et que je pourrais multiplier à l'infini en puisant dans les ouvrages de tant de voyageurs (1), nous édifient suffisamment sur ce sujet. « L'Égypte, dit M. Baker, favorise l'esclavage; je n'ai jamais vu un seul employé du gouvernement qui ne le considérât comme une institution absolument nécessaire. De cette façon, toute démonstration ostensiblement faite par le gouvernement contre la traite des noirs n'est qu'une formalité pour tromper les puissances européennes. Quand on leur a fermé les yeux, et que la question est ajournée, le trafic de chair humaine recommence de plus belle. »

Ceci nous amène à parler d'un fait plus récent, mais assez délicat. Une partie de la presse française, d'accord en cela avec l'auteur du livre qui est l'occasion de ce travail, n'a donné qu'une adhésion très conditionnelle à une entreprise qui a justement occupé l'attention publique dans ces dernières années. Je veux parler de l'expédition égyptienne que sir Samuel Baker dirige sur le Haut-Nil. Nous ne pouvons que nous associer à ces réserves et à ces doutes. M. Baker est un homme capable, énergique, dévoué à l'abolitionisme. Si les conséquences de cette expédition dépendaient uniquement des intentions et des actes de M. Baker, nous pourrions être sans inquiétude; mais un homme seul, si énergique qu'il soit, ne saurait prévaloir contre un gouvernement absolu dont les vues sont tout opposées aux siennes, et qui d'ailleurs peut le congédier au premier dissentiment qui éclaterait entre eux. En admettant même que sir Samuel Baker reste toute sa vie gouverneur-général avec pouvoirs illimités du territoire qu'il aura conquis pour le compte de l'Égypte, ses plans de civilisation finiront forcément avec lui, surtout s'ils sont en opposition directe avec les vues, les habitudes et les intérêts du gouvernement qui l'emploie. Encore une fois, notre confiance est acquise au futur conquérant du Haut-Nil; mais il faudrait une dose d'ingénuité singulière pour étendre cette confiance au gouvernement égyptien. Le khédive a pu, pour bien disposer en sa faveur l'opinion de l'Europe éclairée, adhérer au moins par son silence aux plans civilisateurs de M. Baker; il est clair toutefois que la civilisation du Soudan est ce qui le préoccupe le moins. La conquête de ce pays lui occasionnera des déboursés considérables, et la question pour lui est de rentrer le plus vite possible dans ses déboursés. Comment pourra-t-il y rentrer? Par le commerce de l'ivoire, diront les uns; mais ce commerce

(1) Voyages de Speke, Grant, Baker, Tinné, Heuglin, Harnier, etc.

ne va plus guère, surtout depuis que l'éléphant, pourchassé sur les bords des deux Nils, recule trop loin dans l'intérieur. Par la culture du coton, diront quelques optimistes; mais cette culture restera encore des années à l'état de projet. D'ailleurs les moyens de transport n'existent, à vrai dire, nulle part, et le chemin de fer du Nil à la Mer-Rouge est un rêve qui n'est pas près de se réaliser. Que reste-t-il donc? Est-ce l'importation du bétail du Soudan en Égypte? L'opération sera peut-être tentée, d'autant mieux qu'il y a un précédent, celui de Méhémet-Ali, qui, après la conquête du Sennaar, fit diriger sur l'Égypte d'innombrables troupeaux enlevés dans le pays. Il est vrai que la plus grande partie de ce bétail périt dans la traversée du désert nubien, il est vrai encore que cette inique spoliation ferait mourir de faim des tribus entières, comme cela est arrivé depuis vingt ans sur divers points du Bahr-el-Abiad. Il ne reste par conséquent comme source de bénéfices immédiats que la chasse aux noirs, et les prétextes ne manqueront pas à ce crime de lèse-humanité. Les nègres seront assez aveugles pour résister sur quelques points aux envahisseurs, et trop mal armés pour le faire avec succès : leur résistance ne servira qu'à fournir un prétexte à des razzias impitoyables, sur lesquelles le gouvernement égyptien est assez habile pour donner le change à l'Europe, mais qui continueront sur une échelle bien agrandie le mal qu'il s'agit de guérir. M. Baker, honnête et incorruptible, mais seul et entouré d'agens corrompus, n'y pourra rien, et ne réussira qu'à se faire écarter. Voilà ce que nous réserve l'avenir.

Nous ne prétendons pas cependant faire du gouvernement égyptien le bouc émissaire de la traite orientale; il subit le mal plus encore peut-être qu'il ne le crée. L'Égypte, il faut lui rendre cette justice, est entrée plus franchement que les autres états de même origine dans le progrès européen. Son malheur, c'est qu'elle est arabe et musulmane, et que l'esclavage est un élément nécessaire de tout le monde arabe et musulman. Depuis que la statistique pénètre un peu dans les ténèbres de l'Orient, elle nous révèle chez tous les peuples de l'islam une dépopulation dont on peut apprécier différemment les causes. C'est par la traite et la chasse aux hommes que ces états essaient de remplir les vides toujours croissans de leur population. Là où la traite a été fortement enrayée par l'action de l'Europe, comme en Turquie, on peut calculer avec une précision algébrique le temps où le dernier musulman aura disparu du pays. La population de l'Égypte n'augmente pas malgré l'énorme afflux d'esclaves qu'y versent les trois grandes voies du Darfour par Siout, du Soudan oriental par le Nil, de Zanzibar par Suez. Cet afflux ne s'est pas ralenti dans les derniers temps, et nous ne voyons guère

ce qui pourrait le faire diminuer. M. Berlioux évalue à 40,000 têtes le chiffre annuel d'esclaves qui passent par la Mer-Rouge. Dans ce chiffre, dont les trois cinquièmes environ sont pour l'Égypte, ne sont pas compris les troupeaux de nègres et de Gallas que fournit le bassin du Nil, et dont la Nubie égyptienne garde la plus grande partie. Nous manquons d'élémens pour calculer ce qui arrive par la voie meurtrière du Darfour. Ce n'est pas que la douane de Siout, comme toutes les douanes égyptiennes, ne perçoive rigoureusement le droit d'entrée par chaque tête d'esclave; mais les registres de ces douanes ne sont pas accessibles à des yeux européens. A la douane d'Assouan, il y a quelques années, les précautions étaient encore mieux prises : les esclaves y étaient inscrits comme chevaux importés. Étant tenu compte des quatre ports et des quatorze routes de terre qui approvisionnent le vaste empire égyptien, on ne peut pas évaluer à moins de 70,000 têtes le chiffre d'esclaves annuellement absorbés par ce pays. Quand on calcule qu'un esclave rendu en territoire civilisé représente quatre nègres tués, morts de faim ou du typhus, ou tombés de fatigue sur les routes, on voit que le Soudan perd au bas mot 350,000 âmes par année pour combler les vides produits par la dépopulation de l'Égypte. Il n'entre pas dans notre sujet d'examiner jusqu'à quel point une mauvaise administration vient en aide à une mauvaise organisation religieuse et sociale pour créer ce dépeuplement; mais il est de fait que l'esclavage seul maintient à peu près au pair la population actuelle du pays égyptien.

II.

Si la race nègre est la principale victime de la traite égyptienne, elle est malheureusement loin d'être la seule. Dans un précédent travail (1), j'ai essayé de reproduire la physionomie étrange et fort peu connue d'un des plus grands peuples africains, les Gallas, qui occupent les vastes territoires compris entre l'Abyssinie et l'équateur. Ce peuple est du même sang que le peuple abyssin : les traits du visage, les habitudes, les instincts, les aptitudes intellectuelles, sont absolument les mêmes; la seule différence appréciable est celle de la couleur, qui tient à des circonstances physiologiques et historiques dont je n'ai pas à m'occuper ici. Le développement de la traite chez les Gallas a tenu à des causes fort différentes de celles de la chasse aux noirs le long du Nil. Les Gallas sont une race foncièrement guerrière, et les faciles vainqueurs des malheureux riverains

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1862.

du Fleuve-Blanc sont trop prudens pour rien tenter à coups de fusil contre ce peuple indomptable. L'idée de faire une razzia sur les côtes de Sicile ne leur paraîtrait pas beaucoup plus extravagante que celle d'envahir à main armée ces pays inconnus et redoutables à tous les titres. On a trouvé plus aisé et plus sûr de faire des Gallas eux-mêmes les agens inconsciens de leur dépopulation, et voici comment on y a réussi. Quelques tribus gallas vivent à l'état de clans républicains; mais l'esprit militaire a chez d'autres amené la création de royautés qui ont toutes les prétentions despotiques des autocraties plus civilisées. Les rois gallas n'ont pas de budget, ils n'ont pas, comme en certains pays d'Orient, un large patrimoine qui les fasse vivre; ils ne peuvent guère thésauriser sur le butin fait en campagne, car il faut le distribuer aux guerriers. Ils doivent donc recourir à des ressources extraordinaires, et c'est la traite des enfans qui les leur fournit. Les uns, les plus francs, perçoivent un impôt d'enfans dans toutes les familles; d'autres arrivent au même but par des amendes frappées en punition de délits plus ou moins réels, et c'est en enfans que l'amende se solde. Tel chef est soupçonné de conspirer contre le prince (soupçon absurde dans un pays où quiconque veut s'emparer du pouvoir n'a qu'à monter à cheval et appeler ses fidèles), vite on saisit les enfans du suspect et ceux de ses proches, et le fait paraît si naturel qu'il n'en résulte aucune révolte. Ces malheureux sont vendus par troupeaux, à vil prix et à deniers comptans, aux marchands du nord qui viennent chaque année faire une tournée dans les royaumes gallas, en ayant soin, bien entendu, d'éviter les territoires républicains où ils n'ont aucune affaire de ce genre à tenter, et où ils sont appréciés comme ils le méritent. Ces marchands sont Abyssins pour la plupart et musulmans; on les appelle *djiberti*, nom qui a fini par s'étendre à tous les musulmans d'Abyssinie (1), flétrissure assez juste infligée à un culte qui permet et encourage cette infâme industrie.

Les marchands qui achètent les jeunes Gallas sur place ne sont jamais les mêmes que ceux qui les emportent en pays musulman. Il y a certains marchés spéciaux, comme Fadassi et Roghé en pays galla, et Basso sur la frontière sud d'Abyssinie, dans la province de Godjam, où la marchandise est livrée à des *djiberti* qui doivent la transporter à travers le territoire abyssin, ce qui n'est pas sans difficultés et sans danger. L'une des plus honorables singularités du peuple abyssin, c'est que, dans un milieu dont l'esclavage est la loi normale depuis des milliers d'années, il est, par tradition politique

(1) Le mot *djiberti* veut dire à la lettre habitant du pays de *Djabarta* (aujourd'hui province d'Ifat), où s'est infiltré de bonne heure l'islamisme, et avec lui le commerce des esclaves et la fabrication des eunuques. Voyez sur tout cela Makrizi, *Histoire des rois musulmans dans le Habech*, Leyde, éd. Rinck.

et religieuse, foncièrement opposé au trafic des esclavagistes. Le code abyssin a des peines draconiennes contre le commerce des esclaves, et feu Théodore II les appliquait avec rigueur. Aussi les douanes abyssiniennes étaient-elles toujours la terreur des *djiberti*, car ils y étaient soumis à une inspection sévère, et leurs victimes étaient interrogées une à une et invitées à déclarer si c'était de gré ou de force qu'elles faisaient partie de la caravane. Si elles disaient la vérité, elles étaient mises à part, et des mesures étaient prises pour les rapatrier. Aussi, pour les empêcher de parler, les *djiberti* avaient-ils soin de remplir la cervelle de ces pauvres enfans de contes absurdes. On leur disait que les chrétiens ne voulaient les prendre que pour les engraisser et les manger, conte qui réussissait d'autant mieux que les marchands d'esclaves l'ont accrédité depuis des siècles peut-être dans toute l'Afrique, où l'histoire des « chrétiens-cannibales » est un article de foi encore plus enraciné que celui des hommes à queue. Ce danger passé, on pénétrait dans l'intérieur pour gagner le territoire turco-égyptien soit par le marché de Gallabat, soit par le port de Massaoua; mais les périls renaissaient dans les provinces centrales, surtout dans celles qui formaient le domaine héréditaire de Théodore II. Là, les *djiberti* avaient créé quelque chose d'analogue à ce qu'avaient fait dans une intention diamétralement opposée les abolitionistes américains qui favorisaient la fuite des esclaves vers le Canada : c'était une *route souterraine*, ou, pour parler plus clairement, une série de dépôts clandestins, sous terre ou sous bois, échelonnés entre Gondar et Gallabat, tenus par des musulmans, et où les convois d'esclaves étaient soigneusement enfermés pendant le jour; ils ne passaient d'un dépôt à l'autre que pendant la nuit. Les marchands qui se faisaient prendre en flagrant délit avaient pour minimum de peine le poignet droit coupé.

A côté de ce commerce, il ne faut pas omettre une source encore plus criminelle de profits pour les *djiberti :* c'est le vol d'enfans ou d'adolescens, ce que les Anglais appellent *kidnapping*, expression originale sans analogue dans les autres langues européennes. On a partout, même dans l'Europe civilisée, des vols d'enfans; mais ce sont là des crimes isolés, tandis que dans l'Afrique orientale ils constituent un appoint considérable à la traite. La pratique la plus usuelle des *kidnappers* consiste à s'embusquer près des villages et à guetter les enfans qui viennent puiser de l'eau ou chercher du bois mort. Les victimes de ces infâmes surprises sont emportées au galop jusqu'à la caravane qui campe dans les environs, et qui s'empresse de détaler et de quitter le district pour ne pas être atteinte par la population indignée. Le manque absolu de solidarité entre les divers petits états des Gallas permet aux bandits de se trouver

en sûreté dès qu'ils ont mis 10 ou 12 lieues entre eux et le théâtre de leurs crimes.

Les enfans ainsi achetés ou volés sont dirigés sur Gallabat et sur Massaoua. Il est difficile de se faire une idée approximative du chiffre d'esclaves fourni par le premier de ces deux points. Gallabat est un état à peu près autonome fondé par des noirs émigrés du Darfour, qui vivent assez tranquillement en payant tribut à l'Égypte et à l'Abyssinie; on n'y tient aucun registre des ventes, de quelque espèce que ce soit, et les caravanes qui s'y approvisionnent se séparent un peu plus loin pour se diriger sur Khartoum, sur Saouakin, et même sur Sennaar. Les esclaves provenant des pays gallas sont connus dans tout l'Orient sous le nom d'Abyssins (Habechi). Les Abyssins proprement dits, c'est-à-dire les sujets chrétiens du négus, ne constituent peut-être pas la deux centième partie de la masse d'esclaves ainsi abusivement dénommée. La jeune esclave abyssinienne dont Lamartine nous a laissé un ravissant portrait dans son *Voyage en Orient* n'était évidemment pas autre chose qu'une Galla. Les Égyptiens et en général les Arabes, quoique peu accessibles aux préjugés de race ou de couleur, préfèrent beaucoup aux noirs ces pseudo-abyssins des deux sexes, très supérieurs aux Soudaniens comme intelligence et comme beauté.

Du marché de Gallabat, les esclaves sont dirigés sur l'Égypte par le marché moins important de Guedaref, centre d'un très vaste commandement arabe qui embrasse un quart de la Nubie, et dont le titulaire est une sorte de roi du désert nommé Oued Abou-Sin (le fils de l'homme à la dent), grand chasseur et pourvoyeur d'esclaves pour son propre compte et pour celui du gouvernement égyptien. A Guedaref, le courant se scinde : une partie s'écoule vers Khartoum, dont la population, de plus de 30,000 âmes, enrichie par la traite des nègres, absorbe pour ses harems une masse considérable de jeunes filles gallas; l'autre partie est dirigée sur la ville de Kassala, et descend lentement vers le Caire par la voie de Berber et d'Assouan. Il n'est aucun voyageur qui, ayant suivi cette route, aujourd'hui très fréquentée, n'ait rencontré quelqu'un de ces longs convois composés en très grande partie de jeunes filles et de petits garçons, les premières juchées sur des chameaux, les seconds trottinant tout nus dans le sable et sur les rochers avec l'insouciance apathique de leur âge et de leur condition nouvelle. Pour ne pas violer trop ouvertement le firman d'abolition de 1856, les marchands trouvent prudent de ne pas entrer dans les villes et de camper pendant quelques jours dans les banlieues, avec la connivence des hauts fonctionnaires, qu'ils achètent par des cadeaux en argent ou en esclaves. Les acheteurs, prévenus dans les bazars et par des avis publics, se rendent aux campemens et s'y approvisionnent à leur

aise. Lorsque la complicité des pachas ou des mudirs devient trop scandaleuse, on donne une satisfaction telle quelle à la morale en poursuivant à grand bruit un sujet européen coupable de quelque mince contravention, et l'on atteint ainsi un double but : celui d'avoir l'air de faire observer la loi et celui de faire croire aux ingénus que ce sont les Européens seuls qui la violent. C'est du reste de l'hypocrisie bien gratuite, car il n'y a pas entre le Caire et le Soudan de surveillance sérieuse possible : il ne faut pas l'attendre de quelques commerçans à qui on a eu tort de confier des titres d'agens consulaires, comme ce négrier Halil-Chami dont nous avons parlé plus haut.

Malgré les longueurs et les dangers de cette route du Nil, elle verse à l'Égypte tout autant d'esclaves que la mer Rouge, qui a les ports zanzibariens d'une part, et de Saouakin et de Massaoua de l'autre. Négligeons ici le premier de ces ports, qui n'a pas grande importance en fait de traite. A Massaoua, bien que la France et l'Angleterre y aient été représentées pendant longtemps, la duplicité des autorités musulmanes, aidées en cela par l'esprit d'une population fanatique, vicieuse et abrutie, réussissait plus ou moins à cacher aux consuls l'activité de la traite qu'elles protégeaient, et ces agens devaient recourir à une contre-police qu'ils étaient obligés de surveiller elle-même la première. L'homme qui a le plus fait dans cette région contre l'esclavage a été connu et dépeint par tous les voyageurs qui ont passé à Massaoua depuis vingt ans. C'était un grand vieillard maigre et maladif, ancien novice d'un couvent d'Italie, nommé Raffaele Barroni, et agent britannique dans ce port. La haine de l'esclavagisme était chez lui une véritable passion, et elle était certainement désintéressée. Il était la terreur des kaïmakans de Massaoua, dont il connaissait à fond tous les scandales publics ou privés, et il profitait de cet ascendant pour les forcer à sévir contre les marchands d'esclaves, qui se croyaient d'autant plus en sûreté qu'ils avaient acheté fort cher la complicité de ces fonctionnaires. C'est ainsi qu'en 1861 il obligea le kaïmakan Pertew-Effendi à faire saisir un convoi d'une quarantaine de Gallas des deux sexes, qui furent déclarés libres et placés dans diverses maisons particulières, en attendant qu'ils fussent assez grands pour disposer d'eux-mêmes comme il leur plairait. Malheureusement pour ces enfans, M. Barroni vint à mourir, et le vice-consul de France fut appelé à un autre poste. Pertew trouva l'occasion bonne pour faire, sans bourse délier, une razzia de ces petits malheureux. Ce qu'il a fait de ces enfans, qu'on nous dispense de le dire. Il est vrai que tout autre gouverneur turc eût agi de même à sa place.

Ce serait ici le moment de parler de la traite dirigée contre les Abyssins proprement dits, traite dont M. Berlioux n'a pas parlé, et

qui s'est d'ailleurs réduite jusqu'ici à quelques tentatives isolées. Les musulmans égyptiens et nubiens apprécient trop la beauté de la race abyssine pour ne pas avoir jeté depuis longtemps un œil d'envie sur ce pays de quatre millions d'âmes, qui pourrait devenir un si beau théâtre de chasse à l'homme pour les croyans. Malheureusement pour eux, il n'y a pas seulement des jeunes filles et des enfans en Abyssinie; il y a aussi des guerriers qui font sur les soldats du vice-roi une impression de terreur que nous trouverions puérile, si elle n'était expliquée par des faits récens. Il y a trente ans, Méhémet-Ali, voyant cet empire dévasté par la guerre civile, crut l'occasion favorable pour l'annexer à la Nubie, à laquelle il venait de donner Khartoum pour capitale. Les Égyptiens, pleins de confiance dans la supériorité d'armement et de discipline qui les avait fait triompher des Turcs et des Wahabites, annoncèrent hautement qu'ils allaient changer en écuries les églises de Gondar : ils se heurtèrent, sur les bords de l'Atbara, contre une véritable croisade qui les extermina en quelques heures. La leçon profita, et pendant vingt-cinq ans on n'osa rien entreprendre contre un pareil nid de guêpes. Ce qui démoralisait le plus les Égyptiens, ce n'était pas la crainte de la mort, c'était l'usage barbare de mutiler les ennemis tués ou prisonniers, emprunté par les Abyssins aux Gallas, et qu'ils ignoraient avoir été aboli par Théodore II. Des procès ridicules en divorce, perdus par de malheureux soldats qui avaient été relachés après la bataille de l'Atbara, avaient produit l'effet le plus fâcheux sur le moral des troupes. En 1863, le gouvernement égyptien voulut profiter de guerres intérieures de l'Abyssinie pour reprendre les projets de Méhémet-Ali, et de nombreux corps d'armée, infanterie noire et cavalerie indigène, furent accumulés à Khartoum et à Kassala; mais au moment décisif on n'osa point entrer en Abyssinie. Le pacha se contenta d'encourager d'abominables razzias sur des villages désarmés de la province de Dankar; ces razzias produisirent quelques centaines de victimes, femmes et enfans, qui furent mises en vente au marché de Guedaref et éparpillées dans toutes les provinces voisines. Ces profits stimulant les chefs égyptiens, on ne sait ce qui fût arrivé sans une catastrophe qui vint fort à propos pour l'Abyssinie. La garnison noire entassée à Kassala, n'étant point payée depuis des années, s'insurgea, massacra ses officiers, saccagea la ville, égorgea la plupart des commerçans, et fut elle-même taillée en pièces quelques semaines plus tard par des troupes fidèles arrivées en toute hâte de Saouakin. Tout ce qui échappa au massacre fut vendu comme esclave.

Les désastres de cette révolte soldatesque, arrivée en juillet

1865, ont été vite réparés; mais rien n'a paru depuis menacer sérieusement la liberté du peuple abyssin. L'Angleterre a sagement et honorablement décliné en 1868 toute action commune avec le vice-roi. Aujourd'hui il n'est pas impossible qu'une surprise n'amène une armée égyptienne de Khartoum à Gondar en trois ou quatre mois; mais, quelles que puissent être les vues particulières du vice-roi, ses représentans civils ou militaires en Nubie n'ont aucun intérêt à tenter cette redoutable conquête. Les Abyssins, vaincus et *convertis* à grands coups de fouet, ne pourraient plus, d'après le Koran, être réduits en servitude corporelle; il y a bien plus de profit à rassembler des troupes sur leurs frontières et à *razzier* inopinément les villages chrétiens, tactique qui a été si lucrative à Mouça-Pacha de 1862 à 1864. Il n'y aurait de péril sérieux pour le peuple abyssin que dans le cas où quelque capacité militaire européenne se mettrait, à prix d'argent, au service des cupidités du vice-roi pour créer un nouveau terrain de chasse à l'homme, et détruire le seul peuple chrétien d'Orient qui ait maintenu sa liberté et sa foi dans un milieu dégradé par l'islamisme. Il y aurait là un abominable crime sur lequel nous ne voulons pas même arrêter notre pensée. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que l'Europe, mal informée, verrait la chose avec assez d'indifférence.

En résumé, le contingent de la traite en pays abyssin est jusqu'ici heureusement très faible. En temps ordinaire, il se réduit à des enfans volés par des *djiberti* de passage, par le procédé que j'ai déjà exposé. Une note trouvée dans les papiers du consul Barroni porte le chiffre des enfans chrétiens volés de la sorte à 100 pour une année (septembre 1844 à septembre 1845), nombre encore trop considérable assurément. Une coutume qui avait force de loi permettait aux consuls de les réclamer comme coreligionnaires et de les faire mettre en liberté. Les précautions spéciales que les marchands étaient obligés de prendre, les complicités qu'ils devaient s'assurer pour trafiquer de cette denrée compromettante, les mettaient entièrement à la merci des gouverneurs, qui faisaient de gros bénéfices sur cet article : quelques-uns même achetaient pour leur compte tous les esclaves de cette provenance et les revendaient directement pour l'Arabie. Il y eut de ces vols qui amenèrent de sanglantes conséquences, comme celui d'un neveu de Ouelda-Djaber, gouverneur de Hamazène, en 1849. L'oncle avait commencé par réclamer l'enfant au kaïmakan de Massaoua; mais celui-ci l'avait déjà fait vendre à Djedda, et le fier Abyssin, réduit à se faire justice lui-même, descendit dans les basses terres, tua tous les sujets musulmans qu'il y trouva, réduisit Massaoua aux dernières extrémités, et rentra dans ses montagnes chargé de butin. C'est la razzia qu'a racontée ici

même, en 1850, M. Vayssière, témoin oculaire très véridique (1), mais qui, ignorant la cause de la légitime irritation des Abyssins, les croyait animés du seul désir de pillage, et n'a pu se défendre d'un peu de partialité contre eux.

On peut évaluer à 1,200 âmes le chiffre annuel des esclaves qui passent par le port de Massaoua; mais ce chiffre est loin de représenter tout le produit de la traite dans la zone voisine de cette ville. Les tribus musulmanes soumises à l'Égypte font sans cesse, contre les populations libres cantonnées aux pieds des montagnes d'Abyssinie, des incursions encouragées par les autorités égyptiennes, et dont les produits s'écoulent dans l'intérieur ou se vendent par petites troupes sur le marché de Kassala. Aussi les chiffres d'ensemble sont-ils très difficiles à établir, même approximativement. Les montagnards, il est vrai, se vengent parfois, et nous avons presque assisté, en 1860, à un drame de ce genre qui s'est passé tout près de Kassala. Un homme de la tribu musulmane de Terafa, ayant épousé une femme de la nation païenne des Basèn, avait eu la lâcheté de garrotter un parent de sa femme qui était venu chez lui comme hôte, et l'avait vendu comme esclave. Son beau-père était descendu de la montagne pour venir lui adresser des réclamations dont le coupable n'avait tenu aucun compte. Sa femme lui avait donné à cette occasion un conseil bizarre. « J'ai vu sur le visage de mon père quelque chose qui me fait croire qu'il ne pardonnera pas ceci. Donc, si tu ne le tues pas cette nuit, il te tuera. » L'homme avait haussé les épaules, et le vieux montagnard était parti. Quelques nuits plus tard, un fort parti de Basèn armés envahit silencieusement le village des Terafa; devant chaque *toukoul* (case) trois guerriers se mirent la lance au poing, un restait à la porte, les deux autres entraient. On entendit quelques cris étouffés dans les cases, et au bout d'une heure les Basèn partirent aussi silencieusement qu'ils étaient venus. Ils n'avaient pas laissé derrière eux une âme vivante.

III.

Les écrivains qui dénoncent avec raison la chasse à l'homme et la traite en Égypte ne parlent pas de la Turquie. L'observation pourra surprendre bien des gens, même éclairés, qui n'ont pas eu le moyen de contrôler les assertions adroites de la diplomatie orientale. Un avocat de la Porte pourrait dire, pièces en main, que la traite est abolie en Turquie depuis quinze ans à l'instigation et aux applaudissemens des puissances occidentales protectrices; mais il ne se-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1850.

rait pas moins facile de lui répliquer en lui exposant les prix courans des esclaves noirs sur la côte de l'Adriatique, des esclaves blanches à Stamboul et autres lieux. Cette abolition de la traite est une des plus singulières mystifications que la Turquie, aidée par l'ignorance publique et par les complaisances d'une certaine presse, ait réussi à faire subir aux Occidentaux. Le malentendu aurait pu durer longtemps sans les désastres récens de l'immigration circassienne et les scandales qui les ont suivis. On sait qu'il y a huit ans les Circassiens, attirés en Turquie par des excitations irréfléchies, affluèrent au nombre de 400,000 âmes dans un pays où l'on n'avait compté que sur une lente infiltration, et n'y trouvèrent qu'une hospitalité défiante et mal organisée. En une année, les deux tiers périrent de misère, de faim, de maladies contagieuses; 22,000 émigrés cantonnés autour de Batoum étaient réduits à 7,000; une tribu de 30,000 âmes, près de Samsoun, descendit à 1,800 en quelques mois. Les adultes périrent par milliers. Quant aux enfans, il se fit un agiotage effréné sur ces malheureux petits êtres, et les bénéfices qu'en retirèrent certains pachas permirent de se demander si l'on n'avait pas systématiquement affamé à dessein tout ce peuple. Les harems regorgèrent de Circassiennes de dix à quatorze ans, qui se vendaient en moyenne de 4 à 600 francs avant la crise, et qu'on achetait alors pour le quart, pour le huitième de cette somme. Stamboul, encombré, versait son excédant sur la Syrie et l'Égypte. On saisit devant Galata un navire chargé de 800 jeunes Circassiennes pour Alexandrie; l'armateur était parfaitement en règle : il avait un *teskeré* (passeport) où il était qualifié de membre du *très honorable esnaf* (corporation) *des marchands d'esclaves*. Ainsi à la face des ambassades, qui affirment l'extinction de la traite, les autorités de Constantinople visent les registres de la corporation des marchands de chair humaine, qui fonctionne un peu plus secrètement, mais presque aussi activement que par le passé.

Il est bon de dire ici ce que c'est que cette émigration circassienne, qui a excité une sympathie assez naturelle par son patriotisme et ses malheurs, mais sur laquelle on a versé un peu trop de larmes irréfléchies. On ne sait pas assez qu'au Caucase il y avait des tribus nobles et guerrières qui n'avaient absolument que deux gagne-pain : la vente de leurs enfans et le droit de vivre à discrétion aux dépens des tribus plébéiennes et agricoles, leurs vassales. La conquête russe, protectrice de ces dernières, trouva naturellement une résistance acharnée de la part des tribus nobles, que l'opinion publique chez nous a un peu légèrement transformées en groupes de patriotes, mais qui en réalité défendaient avec fureur

leur droit séculaire de vivre aux dépens d'autrui. Du moment que la Russie ne pouvait plus permettre à ces aristocrates fainéans de tailler à merci les paisibles populations des plaines (comme au Souanéthi et ailleurs), ils ne pouvaient que prêter une oreille docile aux sollicitations et aux promesses d'hospitalité de la Turquie.

Beaucoup d'entre eux comptaient bien y vivre sans travailler, et en effet après l'effroyable crise que j'ai mentionnée plus haut, et qui moissonna environ 260,000 émigrans, les procédés de la commission de colonisation semblèrent favoriser leurs espérances. On les distribua dans les provinces chrétiennes, surtout en Bulgarie; on prit des terres aux chrétiens pour les leur donner, on força les chrétiens à leur bâtir des maisons et jusqu'à des villes entières; on les obligea enfin à donner à ces intrus des bœufs de labour et les semailles de la première année. Quelques-uns se mirent à travailler, mais la plupart montrèrent leurs mains nerveuses et fines, et dirent fièrement que ces mains-là n'étaient pas faites pour avoir des ampoules. Le résultat le plus clair de cette colonisation a été de créer dans la Turquie d'Europe une foule de centres de maraude, dont les chrétiens ont la maigre consolation de ne pas être les seules victimes. Tant que les Tcherkesses ne voudront pas gagner honnêtement leur vie en travaillant, il sera impossible d'abolir la traite des enfans parmi eux, surtout la traite des filles, favorisée par les tolérances équivoques et casuistiques qui déshonorent le mariage musulman. Cependant, pour être juste, il faut constater un progrès: un très grand nombre d'enfans circassiens préfèrent déjà un travail pénible à la livrée lucrative et infamante des *tchibougchis* des pachas. Il y a vraiment quelque chose de touchant à voir ces jeunes garçons aux traits purs et fiers circuler dans les bazars et proposer de porte en porte, pour 5 et 10 paras (3 et 6 centimes), les petits fagots qu'ils ont taillés dans la forêt voisine. On a le droit d'espérer que cette génération-là comprendra la noblesse du travail et du pain gagné, tandis que la génération dont elle sort n'apprécie que le pain conquis sur autrui. Elle restera musulmane, mais ne deviendra pas turque, car les déceptions de la fausse hospitalité de 1864 ont ulcéré des cœurs qui n'oublient pas. Notre plus grand étonnement en Turquie a été de voir, sur les points où les Circassiens avaient pris l'honorable parti de se mettre au travail, des relations de voisinage amical s'établir entre eux et les chrétiens bulgares, et surtout de les voir apprendre la langue slave. La Turquie fera donc bien de ne plus compter sur cet appoint pour combler les vides de sa population ottomane, et ce sera le châtiment le plus certain d'une nation qui ne sait pas se perpétuer par elle-même, et qui n'a vécu quatre siècles en Europe qu'au moyen d'une sorte de vampirisme alimenté de deux façons : par les razzias annuelles

d'enfans chrétiens à l'intérieur, et par la piraterie barbaresque à l'extérieur (1).

Nous avons essayé de faire rapidement le bilan de l'esclavage turco-égyptien. M. Berlioux, d'ordinaire très circonspect en matière politique ou religieuse, va cette fois droit au fait en disant que pour supprimer la traite il faut déchirer le Koran. C'est net et surtout parfaitement juste; seulement, poser ainsi la question, c'est reconnaître implicitement que la solution en est à peu près impossible. Partout où l'islam sera un culte dominant, le Koran, la polygamie et l'esclavage seront les bases essentielles de l'ordre social. Les gens qui veulent bien se laisser tromper vont répétant sans cesse que le Koran est élastique, qu'il se laisse commenter, élargir, modifier. Ce sont les mêmes qui ont presque réussi à persuader au public que la tolérance religieuse était en progrès en Turquie au moment où la Porte persécutait si cruellement un groupe de musulmans honorables qui avaient eu l'audace d'adopter la monogamie et de prêcher la possibilité du salut éternel pour les juifs et les chrétiens. Il faut bien le reconnaître, tous les gouvernemens musulmans, par fanatisme, par incurie, par cupidité, sont esclavagistes. Le gouvernement égyptien, le seul de tous en Orient qu'on puisse appeler un gouvernement laïque, n'obéit pas aux mêmes mobiles que ses voisins; mais, outre que l'esclavage est aujourd'hui son mode presque unique de recrutement, l'abolition de la traite troublerait trop d'habitudes et trop d'intérêts chez les populations qui lui obéissent. Donc il n'y a rien à attendre de ces gouvernemens. Les sociétés abolitionistes qui ont envoyé des députations au khédive, il y a deux ans, pour le prier de prendre des mesures contre la traite exercée dans ses états n'ont réussi qu'à fournir à ce prince une occasion de donner le change à l'opinion publique. On sait que le sens de sa réponse fut celui-ci : « j'ai fait prendre des mesures si efficaces, qu'aujourd'hui la traite faite par mes sujets a complétement disparu du Nil; il ne reste plus au Soudan d'autres négriers que des Européens qui, abrités derrière les capitulations, mettent à néant mes efforts et ma bonne volonté. » Le khédive poursuivait alors activement le retrait de ces capitulations si gênantes pour les gouvernemens orientaux qui veulent faire de l'arbitraire illimité chez eux; sa réponse était un modèle de diplomatie et d'à-propos. Tous les journaux la reproduisirent, et pas un ne donna la réplique courte, nette et tranchante par laquelle M. Petherick, ex-consul anglais à Khartoum, déchira cette politique.

(1) Sur le système de razzias d'enfans parmi les populations soumises, ou même simplement tributaires, comme la Hongrie ou la Moldo-Valachie, voyez surtout la *Cosmographie* de Thevet, la traduction française de Chalcondyle, et Finlay, *Histoire de la Grèce sous les Ottomans.*

Ainsi les gouvernemens musulmans ne feront rien de sérieux contre l'esclavage, parce qu'ils le regardent non-seulement comme licite, mais comme une base essentielle de la société islamite. Qu'on se rappelle une conversation du sultan de Bokhara avec le voyageur Vambéry, et l'air scandalisé avec lequel il apprit que la foi avait tellement dégénéré à Stamboul que le sultan des Osmanlis ne faisait pas de razzias annuelles contre les princes de Moscovie et d'Autriche pour se procurer des esclaves et gagner des âmes à l'islamisme. Il est heureux que le sultan actuel ne soit pas assez fort pour remplir « ce devoir, » car c'est ignorer le premier mot des affaires présentes de l'Orient que de ne pas connaître la recrudescence de fanatisme qui se produit depuis la mort regrettable d'Abdul Medjid. Un doyen des consulats européens au Levant disait encore il y a peu de mois : « Sachez bien que Mahomet est *rené* en 1861. » Ce serait la plus décevante des illusions de s'imaginer qu'on pourra obtenir quelque chose de sérieux sous ce rapport, soit du khédive, soit de son suzerain.

A leur défaut, peut-on compter davantage sur les gouvernemens européens, aujourd'hui les maîtres réels de l'Orient? Quelques-uns le pensent, et adressent à ces gouvernemens les appels les plus confians. Vaine espérance! on voit tous les jours des hommes subir individuellement de nobles entraînemens et faire des actes généreux sans une pensée d'intérêt personnel; mais les gouvernemens ont peu d'entraînemens de ce genre. Les hommes d'état peuvent être, comme individus, douloureusement affectés du sort des 70 millions d'hommes chez lesquels sévit la plaie sociale que nous examinons; ils n'en subissent pas moins l'influence de la politique traditionnelle des puissances occidentales. Leur préoccupation dominante aujourd'hui est de fortifier l'Orient musulman et de l'aider, comme on dit, à se régénérer. On fait une expérience, la chose est en faveur maintenant; on ne se demande pas si, l'expérience finie et la débâcle accomplie, il ne sera pas trop tard pour songer aux chrétiens d'Orient et aux noirs africains, plus intéressans que tout ce monde qui croule dans la boue. Les grands actes humanitaires sont toujours imposés aux gouvernemens par un courant irrésistible d'opinion; on peut en prendre pour exemple deux grands événemens de ce siècle, l'abolition de l'esclavage et la délivrance de la Grèce. C'est donc en définitive à l'opinion publique qu'il faut s'adresser pour l'éclairer, la guider, la pousser en avant, et c'est ce qu'ont fait les honorables écrivains cités en tête de ce travail. Après tout, on a plus de raisons d'attendre que les gouvernemens fassent leur devoir quand on a soi-même fait le sien.

GUILLAUME LEJEAN.

LA

DISETTE DES FOURRAGES

ET

LES MOYENS D'Y REMÉDIER

I.

En France, les bonnes années pour les biens de la terre sont les années de sécheresse. Les grandes pluies font verser les céréales et pousser les mauvaises herbes; elles empêchent la dessiccation des javelles, rendent la rentrée des récoltes difficile et provoquent même la germination du grain dans l'épi. Sous leur influence, les fleurs, — celles de la vigne notamment, — coulent, et les fruits mûrissent mal. Les pluies abondantes délavent les terres, et les eaux entraînent à la mer les principes fertilisans. Les pâturages sont à la vérité plantureux, et les prés donnent de fortes coupes; mais les herbes sont peu nutritives, et les fourrages, mal récoltés, se conservent difficilement; ils sont souvent insalubres. La sécheresse est plus favorable à nos principales récoltes que la grande humidité, et cette année, malgré une chaleur continue dont on a vu peu d'exemples et une absence complète de pluie pendant les mois où elle est le plus nécessaire, le rendement des principaux produits de notre agriculture sera encore passable dans la plupart des localités. Celui des récoltes d'hiver, du seigle, du blé, sera généralement peu inférieur à celui d'une récolte moyenne; les plantes ligneuses, la vigne, l'olivier, le châtaignier, n'ont pas encore souffert. Quand nous obtenons de ces végétaux une bonne récolte, notre subsistance est assurée. A la vérité, les produits du jardinage sont très rares et très chers en raison de la main-d'œuvre qu'exigent les arrosages indis-

pensables pour les faire prospérer; les plantes d'été de grande culture, les pommes de terre, les légumes secs, feront en partie défaut. On peut donc s'attendre à une année difficile, mais qui le sera moins cependant que les années de pénurie et de disette qui ont été la conséquence de pluies très abondantes.

C'est surtout la récolte des fourrages qui est atteinte; elle est presque nulle dans la plupart de nos départemens. Jusqu'à ce jour, les marchés de bestiaux sont largement approvisionnés. Les cultivateurs vendent les animaux qu'ils ne peuvent pas nourrir, et cela donne de la viande sur pied à bon marché, sinon de première qualité; mais il faut prévoir les conséquences du dépeuplement de nos étables, et c'est avec raison que l'on se préoccupe des moyens de nourrir les animaux. On peut remédier à la pénurie des fourrages de deux manières : d'abord en augmentant par la culture les ressources alimentaires, ensuite en utilisant le mieux possible celles dont on peut disposer, et en introduisant même dans le régime des animaux des produits qui n'y entrent pas en temps normal.

Ce qui rend la position des agriculteurs difficile, c'est surtout la presque impossibilité de faire des cultures dérobées, d'intercaler entre les cultures principales des fourrages d'été, qui remplacent si avantageusement le foin lorsque, comme cette année, le rendement des prairies artificielles et naturelles est inférieur à ce qu'il est ordinairement. Ainsi le maïs, qui, semé à la volée, donne une si abondante récolte de fourrage vert, le sarrasin ordinaire et le sarrasin de Tartarie, qui réussissent dans les sols les plus maigres, le millet d'Italie (*panicum italicum*), le millet ordinaire (*panicum milliaceum*), le moha (*panicum germanicum*), n'ont pas pu être semés à cause de la sécheresse, ou n'ont pas levé là où on les a ensemencés. A plus forte raison, il a fallu renoncer aux produits que donnent dans les années normales l'avoine, les pois gris, la gesse d'été, les vesces, ces plantes étant plus encore que les précédentes atteintes par la sécheresse.

Toutefois les cultivateurs ne doivent pas se décourager. Il importe de profiter des pluies, même peu abondantes et passagères, pour semer quelques plantes robustes et d'une végétation rapide. Nous leur recommandons surtout le maïs, les millets, les sorgho, le sarrasin, la moutarde blanche, la navette d'été. Toutes ces plantes peuvent être semées jusqu'en septembre, surtout quand on ne veut les utiliser que comme fourrage. Le maïs, les millets cultivés, les sorgho, sont des plantes des pays chauds; elles peuvent résister à la sécheresse. Le sarrasin, qui peut être semé sur les plus mauvaises terres, permet de rendre productives les bonnes terres qui, cette année, sont comparables aux mauvaises en temps normal. En semant ces plantes seules ou en mélange, les cultivateurs se procu-

reraient de précieuses ressources pour l'automne; les pluies peuvent être insuffisantes pour pénétrer la terre des prairies, pour faire pousser les regains, et cependant humecter assez les terres meubles pour favoriser la pousse de plantes annuelles. Il importe aussi qu'ils ne laissent aucun coin de terre improductif. Le nom de *récoltes dérobées* donné à la culture des plantes annuelles indique assez leur place en dehors de l'assolement; mais on n'en tirerait pas tout le profit qu'elles peuvent donner, si on se contentait de les semer sur une pièce de terre où la récolte n'a pas réussi : il faut les semer partout où un espace de terre reste libre. Les plus productives, les millets, le maïs, le sorgho, sont surtout utiles; quelques pieds de ces plantes donnent une assez grande quantité de fourrage pour qu'il soit avantageux d'aller le récolter.

Les crucifères en général, les choux en particulier, sont des plantes des terres siliceuses, des terres tourbeuses. Pourquoi ne les placerait-on pas dans des marais qui d'ordinaire restent improductifs? Si l'on prend la précaution d'arroser le chou deux ou trois fois quand il est transplanté, il s'enracine facilement, résiste à la sécheresse, et reprend quand arrivent les pluies de l'automne et les fraîcheurs des longues nuits. Les fourrages aqueux fournis par les crucifères entrent avec profit pour la santé des animaux dans les rations composées avec des fourrages secs, durs, avec des pailles, des feuilles sèches, ainsi qu'on sera obligé de les composer cette année dans un grand nombre de fermes. Les haricots peuvent encore être semés. S'ils mûrissent, on aura, outre le grain, les fanes, qui peuvent rendre des services pour la nourriture des bestiaux; si l'on s'aperçoit que les froids approchent avant la maturité, on les cueillera verts, et on obtiendra un excellent légume et un bon fourrage.

Chacun connaît les ressources que peuvent fournir d'autres plantes potagères : les laitues, les endives, la chicorée, les carottes, les betteraves, ces dernières si utilement répandues aujourd'hui dans la grande culture et si précieuses au point de vue industriel comme au point de vue de l'hygiène vétérinaire. A l'école d'Alfort, nous avons toujours fait semer les betteraves plus rapprochées qu'il ne convient de le faire pour le développement de la plante, et, en faisant éclaircir dans le courant de l'été, nous nous procurions un bon supplément de nourriture pour les moutons et pour les porcs. Il n'est plus temps d'avoir recours à cette pratique, et, malgré la rareté du fourrage, nous ne conseillerons pas d'effeuiller complétement, comme on le fait trop souvent dans les campagnes, les plantes d'été et d'automne, en particulier les betteraves, tout en ajoutant cependant qu'on aurait grand tort de ne pas utiliser les feuilles inférieures à mesure qu'elles se flétrissent, qu'elles jaunissent. On peut

ainsi, sans nuire à la récolte principale, avoir une nourriture salubre, rafraîchissante, propre à maintenir en santé les animaux qui vivent dans les pâturages desséchés en grande partie, qui broutent les arbustes des haies, et ceux qui sont conduits dans les forêts.

Les cultivateurs devront aussi en automne se préoccuper du printemps 1871. La nourriture sera rare cet hiver. Les choux, le colza, sont les fourrages les plus précoces; mais ces plantes ne sauraient former la base de l'alimentation des animaux d'une ferme. Il faut compter principalement sur le seigle d'abord, sur un mélange de vesces et d'une céréale, sur le trèfle farouch, dont l'utilité est bien connue. Semé à la fin de l'été, le seigle peut fournir une coupe avant l'hiver et donner encore une très abondante récolte dans le mois d'avril suivant. Généralement on sème la vesce avec le seigle, ce dernier devant servir de rame à la plante légumineuse. Il est très convenable pour cette destination; mais, en raison de sa précocité, il est épié et déjà dur quand la vesce est bonne à faucher, et il ne peut pas être consommé par les animaux. Le blé présente à cet égard un grand avantage. Il sert également de soutien à la vesce, est assez rustique pour résister au froid de l'hiver, et il fournit par lui-même, quand on fauche le mélange, un excellent aliment pour tous les animaux. Le prix plus élevé de la semence ne doit pas le faire exclure; la dépense est largement compensée par le produit que l'on obtient.

Le cultivateur sait quelles sont les plantes qui réussissent le mieux dans chacune des parties du sol qu'il cultive; nous n'avons rien à lui apprendre sur ce point. Nous tenons seulement à lui donner la volonté d'essayer encore, au lieu de se laisser aller au découragement, comme semblent le faire quelques écrivains agricoles. Il est encore temps, nous le répétons, de faire des semailles dans la plupart des terres; quelques orages peuvent nous faire espérer un temps plus favorable, et ce serait une très grande faute, dans les conditions où nous sommes, de négliger d'ensemencer, de ne pas compter sur l'automne pour obtenir quelques produits fourragers. Si la terre, échauffée par cet été tropical, vient à être un peu humectée, elle sera en excellente condition pour produire vite et bon. Du reste, pour la plupart des plantes que nous conseillons, maïs, millet, sorgho, le prix de la semence est insignifiant : une graine produit une tige haute et très feuillée qui, même en supposant une réussite moyenne, paie largement l'avance faite à la terre.

II.

Nous avons dit qu'il faut en second lieu utiliser le mieux possible les alimens que l'on a l'habitude de faire consommer, et introduire même dans l'alimentation du bétail des plantes et des résidus

qu'en temps ordinaire on néglige d'employer. Presque toutes les plantes et leurs principaux produits ont été analysés par les chimistes, et nous savons aujourd'hui que beaucoup de matières végétales qui vont à la fosse au fumier pourraient contribuer aussi avantageusement à la nourriture des animaux que la plupart de celles que l'on utilise pour leur alimentation. Il s'agit donc d'en essayer l'emploi, de s'ingénier à les faire accepter par le bétail. Un cultivateur intelligent peut ne rien laisser perdre dans sa ferme; en mélangeant les alimens durs, peu sapides, avec de l'herbe, des résidus frais, en faisant cuire ou fermenter le mélange, il formera une nourriture qui lui rendra de grands services pendant la disette des fourrages.

Les pailles des céréales ont toujours été données au bétail; mais dans beaucoup de fermes on n'en tire pas tout le parti qu'on pourrait en tirer, si on les soumettait à l'action du hache-paille pour les faire entrer dans les mélanges alimentaires. Les pailles dures de plusieurs plantes de la famille des crucifères et des légumineuses, les siliques et les gousses de ces mêmes plantes, hachées ou écrasées, et mêlées à des alimens pulpeux soumis au besoin à la fermentation ou à une simple macération, peuvent donner une grande quantité de bonne nourriture. La paille du sarrasin est surtout mal utilisée, même dans les pays pauvres; elle ne forme le plus souvent qu'un mauvais engrais, car on la laisse se perdre en partie dans les cours et les fossés. C'est le cas de l'employer cette année pour nourrir les bestiaux; en la récoltant avec soin et en la stratifiant avec le peu d'herbe que donneront dans l'arrière-saison les prairies basses, on peut se procurer une ressource utile pour l'hiver.

Ce n'est pas le moment de recommander la culture du topinambour, — on plante les tubercules au printemps; — mais c'est le moment d'insister sur l'emploi que l'on peut faire de cette précieuse plante, qui donne de si abondans produits dans des sols où la plupart des végétaux utiles meurent de misère. Le topinambour n'est jamais assez cultivé; les tubercules, après avoir fourni de l'eau-de-vie par la distillation, donnent un bon résidu : tous les animaux les recherchent, surtout quand ils sont crus; mais ce qui est important cette année, c'est le service que peuvent rendre les feuilles et les tiges du topinambour pour nourrir les animaux. Les premières, quoique minces, donnent, en raison de leur ampleur, beaucoup de produits; tous les animaux les mangent fraîches ou sèches. De très judicieux agronomes ont conseillé de faire des champs de topinambours, afin d'avoir des pâturages frais pour les moutons en août et septembre. Si on coupe la tige avant la chute des feuilles, on obtient des feuillards qui peuvent être consommés en totalité par les

bestiaux, car les tiges, quoique hautes de 1 à 2 mètres, sont moelleuses, tendres; elles sont surtout précieuses, si on les hache, si on les écrase, si on les mèle à des produits herbacés, aqueux, pulpeux. Elles dessèchent ces produits, et deviennent elles-mêmes aqueuses et tendres. — N'oublions pas de mentionner le dahlia. Les amateurs lui reprochent de prendre trop de développement; pour eux, les variétés naines sont les plus estimées. Celles-ci ne conservent pas longtemps leur caractère, et ce défaut de grandir trop facilement, qui semble propre à la plante, est une précieuse qualité au point de vue qui nous occupe. Toutes les parties du dahlia sont alimentaires. Les porcs surtout en mangent avec avidité les fleurs et les tubercules ou bourgeons souterrains. Nous les avons utilisés à l'école d'Alfort, et nous les avons vu utiliser en Angleterre, où ils contribuent partout à embellir le petit jardin que chaque habitant des villages et des petites villes a devant sa maison.

Les vignes, les treilles, fournissent des pampres, que l'on enlève en ébourgeonnant, et que l'on utilise avec grand avantage au printemps et en été pour la nourriture des animaux. Les cultivateurs du Mont-d'Or lyonnais ramassent les feuilles de vigne avec soin après les vendanges; ils les tassent fortement dans des fosses en béton, en planches ou en maçonnerie, les y disposent par couches à mesure qu'ils les ramassent, et répandent sur chaque couche du sel, quelquefois des baies de genièvre. Quand la fosse est pleine, ils couvrent les feuilles de planches sur lesquelles ils mettent de grosses pierres pour qu'elles soient fortement pressées. Cette nourriture sert à alimenter en partie les chèvres qui donnent l'excellent fromage du Mont-d'Or jusqu'au mois de mars ou d'avril. Les feuilles de vigne sont très riches en azote; on les donne avec profit aux vaches laitières. Le bois de la vigne, les sarmens, peuvent même être utilisés comme aliment; depuis un demi-siècle, toutes les fois qu'il y a eu disette de fourrages, on en fait consommer par les animaux, et dernièrement un industriel nous en a présenté des échantillons qui avaient été réduits à l'état presque pulvérulent. Il suffit du reste de les hacher, de les écraser, et de les faire macérer vingt-quatre heures avant de les administrer, surtout si on les mêle à d'autres alimens. Pourquoi ne couperait-on pas après les vendanges, avant la maturité du bois, le sommet des sarmens, pendant que les feuilles y adhèrent encore? On obtiendrait ainsi, sans nuire à la vigne, un fourrage que tous les animaux prendraient avec plaisir. La taille définitive se ferait après l'hiver, comme à l'ordinaire. Cette pratique rapporterait plus que celle que l'on met en usage dans le Mont-d'Or lyonnais. Mentionnons encore le marc de raisin, qui, même après avoir été distillé, peut être avantageusement mêlé à d'autres alimens : les pepins sont riches en corps gras et en al-

buminoïde. En partant de ce qu'un hectare de vigne peut fournir en pampres et en marc, M. Jules Guyot, qui a si bien étudié nos vignobles et les ressources qu'ils peuvent offrir, estime que nos 2,500,000 hectares de vigne pourraient fournir 5 milliards de kilogrammes d'excellens alimens qui, à 20 kilogrammes par jour et par tête, nourriraient 2,500,000 têtes de gros bétail pendant 100 jours.

De tout temps, les feuilles des arbres ont été employées à la nourriture du bétail, dans les contrées méridionales surtout, où la sécheresse arrête si souvent la pousse des plantes herbacées, et où il faut utiliser toutes les ressources alimentaires dont on peut disposer. Les cultivateurs de nos départemens du midi, quand vers la fin de l'été l'herbe est rare dans les pâturages, élaguent les arbres qui se trouvent sur les lisières des chaumes, des landes, et les branches abattues, dispersées par le berger, sont mises à la portée de toutes les bêtes du troupeau. Nous n'oserions pas conseiller cette pratique aux cultivateurs de nos pays à riches pâturages dans une année ordinaire, mais cette année il faut faire flèche de tout bois. La plupart des arbres de nos pays ont des feuilles alimentaires. Nous citerons l'orme, le frêne, le cerisier, le chêne, le charme, les érables, les peupliers, le tilleul, le bouleau, le marronnier d'Inde, le hêtre, l'aulne, l'olivier, etc. L'acacia, qu'on a préconisé comme propre à former des prairies aériennes, qui est si répandu en France et qui prospère si bien sur les mauvais sols, sur les talus des chemins de fer, fournit de très bonnes feuilles que l'on utilise, vertes le plus souvent, malgré les épines que portent les branches. Dans les années où les fourrages d'été sont abondans, c'est pour augmenter les provisions d'hiver que l'on a recours aux feuilles des arbres. On les récolte en branches pour en former des fagots appelés *feuillards*, qu'il est facile de faire sécher. Ainsi conservées, elles conviennent surtout pour les moutons. Avec un peu de paille et quelques heures de pâturage dans les genestières ou dans les bruyères, les feuillards forment dans plusieurs de nos provinces l'unique nourriture des troupeaux. — On récolte aussi les feuilles à la main, particulièrement celles des jeunes branches que l'on ne veut pas couper pour en faire des feuillards et celles de quelques arbrisseaux : le noisetier, le mûrier multicaule, le lierre grimpant, qui ont des propriétés toniques très marquées. On peut les conserver dans des fosses, comme on le fait pour les feuilles de vigne dans le Lyonnais et pour les feuilles de betterave dans le nord. Les feuilles détachées, fraîches ou conservées en silos, entreraient très bien dans tous les mélanges alimentaires, et contribueraient ainsi à la nourriture même des bêtes de rente. Ajoutées aux pulpes, aux résidus aqueux, mélangées avec des feuilles plus aqueuses et plus succulentes, arrosées avec de l'eau mélassée ou de l'eau tenant en suspension des

tourteaux, elles servent à former de bonnes provendes, très convenables pour les vaches laitières; mêlées à des racines coupées, à quelques grains concassés, elles peuvent avantageusement être administrées aux attelages. Les feuilles vertes sont moins aqueuses que l'herbe des prés et plus riches en azote; d'après quelques auteurs, les feuilles sèches auraient une valeur à peu près équivalente à celle du foin. Celles de plusieurs arbres ont été analysées par M. Isidore Pierre; elles pourraient être classées comme il suit, d'après la quantité d'azote qu'elles contiennent : feuilles de tilleul 1,45 pour 100, d'orme 1,01, de mûrier noir 1, de peuplier 0,81, de lierre grimpant 0,54.

Rappelons que la dépaissance dans les bois, dont on a parlé beaucoup dans ces derniers temps, n'est point sans inconvéniens. Les feuilles d'arbre mangées en grande quantité, surtout les bourgeons et les jeunes branches, occasionnent une maladie des organes digestifs et des voies urinaires appelée *mal de brou*. On prévient ce dérangement dans la santé des animaux en leur donnant par jour un repas avec de l'herbe des prés, des racines ou des feuilles de plantes herbacées, et en leur procurant de la bonne eau pour boisson. Il faut peu compter sur l'herbe qui pousse dans les bois pour produire les effets d'un bon pâturage : elle est peu sapide, et les animaux la dédaignent. Les feuilles des arbres verts peuvent être une ressource pour la mauvaise saison; dans le Tyrol, la ramée du pin rend de bons services. On les considère cependant comme pouvant produire l'hématurie, et, quand on en fait consommer, il est essentiel de prendre les précautions que nous venons de recommander. Il est toujours facile, par des soins, de profiter de l'avantage de cette nourriture en se préservant des inconvéniens. On voit qu'à la rigueur ce ne sont pas les ressources alimentaires qui nous manquent; nous ne savons pas assez les utiliser : en temps ordinaire, on ne peut couper qu'exceptionnellement en été les taillis et les arbres plantés sur les bords des routes pour faire des feuillards; mais il n'y aurait aucun inconvénient à en profiter dans une année de disette de fourrages comme celle-ci. Ce qu'on perdrait en matière ligneuse en élaguant les arbres et en coupant les taillis pendant qu'ils sont en feuilles, on le regagnerait amplement en substances fourragères.

Faut-il rappeler l'ajonc épineux, *ulex europæus?* Calloet imprimait, il y a deux siècles, en 1666, que l'ajonc vaut mieux pour nourrir les poulains que le foin, qu'il est favorable aux chevaux qui travaillent, qu'il prévient le développement de la pousse. Anderson a dit depuis que l'ajonc est très bon pour l'engraissement du bœuf et pour l'entretien des vaches laitières et des brebis. Tous les auteurs modernes répètent qu'il donne aux chevaux autant de feu et

d'ardeur au travail que l'avoine, et cependant l'usage de l'ajonc ne s'étend pas au-delà des climats maritimes. Il lui faut, pour acquérir toutes ses propriétés alimentaires, un climat doux et un air humide. C'est seulement en Bretagne, où il est employé depuis un temps immémorial, qu'il produit ces jets longs et touffus, presque inermes, qui ont fait donner à la variété qui les présente le nom d'*ajonc queue de renard*. Sous le climat continental, il est rabougri et épineux. Les propriétaires qui essaient de le faire consommer dans le centre de la France ne persévèrent jamais, à cause des embarras qu'entraîne l'administration de ce fourrage. Cette année cependant ne devrait-on pas essayer et persévérer? On distribue l'ajonc après l'avoir haché et écrasé. Avec la meule à huile, on l'écrase facilement en l'arrosant pendant l'opération. Tous les herbivores le mangent ainsi préparé, et se trouvent très bien de son usage.

On a rarement essayé de faire consommer au râtelier la bruyère et le genêt à balai. Les troupeaux cependant s'en nourrissent en partie pendant l'hiver dans tout le midi, et le genêt surtout pourrait être heureusement utilisé, entrer dans la composition de provendes, de mélanges. Il est très nutritif, échauffant même; au printemps, il détermine chez les moutons la *génestade*, mais cette maladie ne se déclare que lorsque le genêt est pris en grande quantité. S'il n'entre que pour une partie dans la nourriture des animaux, si, le jour qu'ils en mangent, les troupeaux vont sur un bon pâturage, ils conservent une parfaite santé. En raison du principe amer qu'il contient, le genêt contribue même à prévenir la pourriture, et, mêlé en justes proportions dans les provendes aqueuses, douceâtres, qui produiraient l'anémie, la cachexie, il agit comme médicament alimentaire; il combat l'atonie. — Plusieurs espèces de fougères, en particulier la grande fougère, fougère proprement dite (*pteris aquilina*), peuvent être utilisées en ce moment; les bœufs et les vaches les mangent au râtelier, quoiqu'ils les dédaignent sur pied. Les plantes aquatiques, les carex (laiches), les scirpes, les joncs, le poa aquatique, le roseau, sont peu sapides, dures, et généralement délaissées par les bêtes qui pâturent; mais, coupées, hachées et macérées dans un liquide contenant des farines, des tourteaux, des résidus de distillerie, ou bien mêlées à des marcs de raisin, elles pourraient très bien être données aux bestiaux.

Nous ne connaissons pas la composition des plantes marines au point de vue de l'alimentation; on les a surtout étudiées au point de vue des services qu'elles rendent à l'industrie. Cependant nous savons qu'elles sont salubres, qu'elles contiennent d'assez fortes proportions de matières azotées, et qu'elles sont très riches en principes minéraux, si bienfaisans pour la santé et si nécessaires pour favoriser le développement des animaux. Même dans les temps ordinaires, elles

seraient fructueusement employées à la nourriture du bétail. Les vaches et les moutons recherchent beaucoup les varechs lorsqu'ils sont frais, disent les auteurs qui ont été à même de faire des observations à ce sujet; mais ils les délaissent quand ils commencent à s'altérer. Plusieurs espèces sont propres à la nourriture de l'homme et des animaux. Les Russes, qui font usage de ces plantes, les appellent *beurre aquatique* à cause de leur consistance gélatineuse, onctueuse. Quelques espèces se réduisent en gelée par l'ébullition, et toutes seraient propres à ramollir les plantes dures. Convenablement mélangées, elles pourraient servir comme fourrage; on peut croire même qu'une fois adoptées, on ne les abandonnerait plus.

La rareté des légumes donnera aux châtaignes une grande valeur comme comestible pour l'homme; mais le gland, si abondant dans nos forêts, le marron d'Inde, peuvent contribuer à remplacer le fourrage et les grains. Tous les animaux recherchent le gland, tous s'habituent facilement à manger le marron d'Inde et s'en trouvent bien. Toutefois on tire un parti plus avantageux de ces alimens en les écrasant et les mêlant aux végétaux fibreux, durs, que nous venons d'énumérer. Comme ils sont riches en fécule, ils entrent facilement en fermentation, et donnent de la saveur au mélange, qu'ils améliorent en outre par les matières albuminoïdes qu'ils contiennent, et par leur principe amer, leur tanin, qui les rend toniques. On ne distribue pas au bétail la faîne de hêtre qu'on s'est donné la peine de récolter; on en retire une huile excellente. Nous dirons pourtant qu'il faut cette année en ramasser le plus possible, afin d'augmenter la quantité de tourteau qu'elle produit.

Nous n'avons pas encore parlé de l'utilisation des tourteaux pour la nourriture du bétail. C'est l'aliment le plus riche en azote qu'on puisse lui faire consommer, et celui qui revient au plus bas prix comparativement à sa valeur nutritive. Tous les tourteaux ne conviennent pas également pour nourrir le bétail, c'est-à-dire que tous ne sont pas également appétés et nutritifs; mais les plus mauvais, ceux du chènevis, du colza, de la cameline, du chou, de la navette, délayés dans l'eau, sont excellens pour composer des mélanges. Le liquide qui les contient, versé sur des alimens fibreux, durs, comme les pailles, les végétaux ligneux, plus riches en principes carbonés qu'en azote, contribue à donner une excellente nourriture. Ces tourteaux sont un assaisonnement, un aliment complémentaire très utile; on peut les ajouter aussi, après les avoir préalablement écrasés, à tous les résidus aqueux, pulpes, marcs de cidre, etc. Quant aux tourteaux de noix, de lin, d'œillette, de faîne, ils peuvent avec grand profit être employés de la même manière; mais on les fait plus souvent consommer seuls et sans aucune préparation.

On répète souvent que l'agriculture est une industrie, ce qui est

incontestable; mais remarque-t-on assez combien la conduite de la plupart des cultivateurs diffère de celle des industriels? Les premiers cherchent à réaliser des bénéfices en se privant, en économisant, les autres cherchent sans relâche à innover, à perfectionner leurs procédés, à tirer parti de toutes les matières dont ils peuvent disposer, à les revivifier, quand elles ont été altérées, pour les employer de nouveau, à remplacer, quand ils le peuvent, les matières premières dont ils se servent par des matières d'un plus grand rendement ou d'un prix moins élevé. Si les possesseurs de bestiaux, les cultivateurs, avaient cet esprit d'innovation qui est la source de tout progrès, verrions-nous tous les ans 40, 50 millions de kilogr. de résidus des huileries exportés de nos ports de mer et de nos villes frontières pour aller engraisser les animaux et améliorer les terres des cultivateurs allemands ou anglais? N'est-ce pas déplorable de voir que non-seulement nous ne conservons pas les tourteaux de sésame, d'arachide, de cotonnier, etc., provenant de graines exotiques, mais que nous laissons même exporter ceux qui proviennent de nos récoltes, que nous appauvrissons ainsi le domaine qui produit les plantes industrielles au lieu de tirer parti des résidus de ces plantes pour l'améliorer?

Il serait trop long d'énumérer tous les végétaux qui peuvent être utilisés et qui doivent l'être. Toutes les plantes vulgairement appelées *sauvages*, c'est-à-dire qui ne sont pas cultivées, mais que les animaux mangent, peuvent entrer dans la composition des provendes. Nous citerons les consoudes, abondantes dans les lieux humides, la grande patience des jardins, la patience des près, la patience des Alpes, utilisées sur les montagnes pour nourrir les porcs que l'on engraisse avec le petit lait, la berce des prés, les orties, et en particulier l'ortie commune, l'orpin blanc, orpin des vignes, etc. Une plante malheureusement trop commune parce qu'elle nuit aux arbres fruitiers sur lesquels elle vit en parasite, le gui (*viscum album*), est très nutritive. Les chèvres la recherchent, la mangent avec avidité. Les petits cultivateurs du midi, qui en connaissent la valeur, la récoltent. Le gui est très commun dans nos pays à riches herbages où les pommiers sont si nombreux. Il y aurait un double profit à l'enlever pour les bestiaux. En raison de sa nature succulente, il peut être mêlé avec avantage aux matières fibreuses.

Avant de quitter ce sujet, disons qu'on peut employer à la nourriture du bétail le ramassis des granges et des greniers, les graines de foin, les criblures, etc. Vannés et débarrassés de la poussière, ces produits sont très propres à nourrir les bestiaux. Ils sont composés de débris de tiges et de feuilles, de petites fleurs desséchées et de graines. A cause de ces dernières, toujours riches en albuminoïdes, en phosphates, et souvent en principes gras, les balayures

des granges conviennent surtout pour être ajoutées à la drêche, aux pulpes, aux cossettes de betteraves traitées par le procédé Champonnois, aux résidus des distilleries de grains et aux marcs de pomme et de raisin, que l'on ne cherche pas assez à utiliser. Un simple mélange suffit pour composer une bonne nourriture : dans leur état naturel, les petites graines traversent le tube digestif sans produire d'effet nutritif; mais elles sont digérées quand elles sont administrées après avoir été pendant quelque temps en contact avec des corps humides.

Il y a plus d'un quart de siècle qu'un industriel de Lyon employait la mélasse répandue sur des fourrages pour nourrir ses chevaux. Les cultivateurs du nord s'en servent aujourd'hui avec avantage pour engraisser les bestiaux et nourrir les vaches laitières. On arrose avec de l'eau *mélassée*, à la dose de 1 kilogramme mélasse pour 100 litres d'eau, un mélange de paille hachée et de légumineuses : vesce, gesse, lentillon. On emploie à cet effet des caisses dans lesquelles on tasse les matières sèches, et on les dispose de manière qu'on puisse recueillir le liquide qui s'écoule après avoir traversé la masse solide. On le rejette sur le tas. On peut faire consommer ainsi même les pailles les plus dures; elles sont ramollies et contractent un goût qui plaît aux animaux habitués à cette nourriture.

Nous avons dit que le cultivateur doit prévoir les besoins de la mauvaise saison et ensemencer le plus possible en vue du printemps prochain. Celui qui peut disposer d'une grande quantité de résidus de fabrique, ou qui se trouve avoir plus de nourriture verte qu'il ne peut en faire consommer, doit chercher à s'approvisionner pour l'hiver. Les produits qui ne peuvent pas être desséchés sont économiquement conservés dans des fosses ou dans des silos. Nous avons décrit le procédé employé depuis un temps immémorial dans le Lyonnais; les nourrisseurs de Paris l'ont adopté pour conserver la drêche. Ils établissent à côté de la vacherie une fosse et la disposent, ainsi que le local où elle se trouve, de manière qu'on peut faire reculer la voiture chargée jusque sur le bord de la fosse; à chaque décharge, on tasse la drêche, la fosse est ainsi remplie régulièrement. C'est aussi dans des fosses que l'on conserve la pulpe de la betterave et les feuilles de cette plante, que l'on faisait autrefois consommer sur place au moment de la récolte. Les feuilles étaient perdues en grande partie à cause de la quantité qui était mise à la fois à la disposition des animaux. D'après une communication récemment faite à la Société centrale d'agriculture, ce moyen de conservation se généralise dans le nord de la France. On fait d'ordinaire des fosses de 7 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur et 4 mètres de profondeur, construites à angles arrondis et abritées

par des hangars ou des toits en chaume. On les emplit avec des couches alternatives de paille hachée (10 centimètres) et de feuilles de betteraves (15 centimètres). Le tout est exactement pressé et assaisonné par 4 ou 5 kilogrammes de sel pour 100 kilogrammes de feuilles. On n'y met les feuilles que lorsqu'elles sont bien égouttées, qu'elles ne sont mouillées ni par la pluie ni par la rosée. On ferme le tout exactement avec du mortier. S'il se produit des crevasses, on les bouche avec soin. En hiver, on prend le mélange par tranches verticales pour ne pas laisser de larges surfaces exposées à l'air. Ce procédé de conservation, cet ensillage, s'appliquerait à tous les végétaux verts, aux feuilles d'arbres que l'on a cueillies à la main ou en brindilles, lesquelles sont moins faciles à dessécher et à conserver que celles qui adhèrent à de fortes branches et qui constituent des feuillards; on peut surtout l'employer en automne, si le temps est pluvieux, pour conserver des produits qu'il ne serait pas possible de faire faner. Ainsi, lorsqu'on sème des fourrages d'été jusqu'en septembre, il peut arriver, et cela est surtout à désirer cette année, qu'on en ait un excès, excès qui rendrait les plus grands services en hiver, si on prenait soin de le conserver.

Nous avons conseillé de faire consommer par le bétail beaucoup de produits que l'on emploie ordinairement pour faire la litière. Il faut cependant songer au bien-être des animaux et à la production des engrais. Pour remplacer les pailles que nous ferons entrer dans les rations, nous aurons les gazons et les bruyères des terres vagues et des landes, le buis, le myrtille et autres arbustes, la terre même desséchée, le sable ramassé sur les routes, la sciure de bois; nous aurons surtout les feuilles qui tombent naturellement des arbres. Généralement elles sont perdues. Le vent les pousse dans les ravins, et l'eau les entraîne. Mêlées aux éteules ramassés après le déchaumage, au chiendent que la herse enlève après les labours, elles forment une litière qui sans doute conviendrait peu aux bêtes à laine et aux chevaux de luxe, mais qui est excellente pour les porcs, pour les vaches à lait et les bœufs à l'engrais, comme pour les attelages de labour et pour les élèves.

Parmi les produits que l'on a nouvellement introduits dans l'alimentation des animaux, nous rappellerons les cosses des graines de cacao et les radicelles de l'orge germée. Les cosses de cacao sont dures, cassantes, et ont une odeur suave qui rappelle le produit dont elles proviennent. Elles sont assez riches en azote, et contiennent très peu d'eau, mais beaucoup de ligneux et de matières minérales. Jusqu'ici, elles ont été utilisées le plus souvent comme combustible dans les usines où l'on prépare le chocolat. Cependant depuis longtemps les pauvres gens des Pays-Bas, de l'Irlande, etc., les traitent par l'eau ou par le lait, et en prennent l'extrait sucré en guise

de chocolat. Les essais qu'on a faits pour en nourrir les animaux ont eu peu de succès. Dans ce moment, la question est à l'étude. Un habile cultivateur, M. Ménard, en a acheté une très forte quantité aux fabricans de chocolat de la capitale; il espère bien pouvoir les employer à la nourriture de ses bestiaux.

Il y a peu d'années, on ne tirait aucun parti des résidus de la fabrication de la bière quand on ne pouvait pas en faire des engrais. Nous avons vu à Lyon les brasseurs du faubourg de Vaise se débarrasser de la drêche en la jetant dans la Saône. Aujourd'hui les nourrisseurs de vaches laitières la donnent à leurs vaches. Il est un autre résidu de la même fabrication qui jusqu'à ce jour n'a guère été utilisé en France que comme engrais; nous voulons parler des radicelles de l'orge germée. Depuis longtemps cependant les Allemands s'en servent pour engraisser les bœufs et même pour nourrir les chevaux. Dernièrement un vétérinaire d'Arras, M. Lenglen, nous a appris que depuis quelque temps on les donne aux bœufs et aux chevaux dans le Pas-de-Calais. D'après les détails qu'il a communiqués à la Société centrale d'agriculture, le département du Pas-de-Calais possède cinq cent trente-quatre brasseries, qui en 1868 ont utilisé 2 millions de kilogrammes de malt, et ce malt a dû produire 600,000 kilogrammes de radicelles. On donne ces 600,000 kilogrammes comme formant l'équivalent nutritif d'une quantité égale de foin. C'est donc un produit assez important.

Il est une recommandation qu'il peut être utile de faire, et qui concerne le nombre de têtes de bétail que l'on a intérêt à conserver proportionnellement à la nourriture dont on dispose. L'industrie zootechnique comprend deux opérations bien distinctes, qui n'exigent pas la même ligne de conduite. Le cultivateur dont l'industrie principale est la production, qui fait des élèves, peut en temps de disette restreindre un peu les rations et conserver autant de vaches et de brebis qu'il peut en entretenir, même en les nourrissant maigrement. Les femelles ainsi arriveront à l'époque du part sans grand préjudice pour elles et pour leur propriétaire. Il n'en est pas de même si l'on entretient un bétail de rente pour obtenir de la viande ou du lait. Dans ce cas, le produit des animaux est en raison directe du fourrage consommé et en raison inverse du nombre d'animaux consommateurs, de sorte que d'une quantité donnée d'alimens on obtient d'autant plus de produits utiles que le nombre d'animaux qui la consomment dans un temps donné est moins considérable. On a moins de rations d'entretien à fournir. Il vaut donc infiniment mieux, au point de vue de l'intérêt public et de l'intérêt personnel du cultivateur, restreindre le cheptel et nourrir abondamment les animaux, afin d'obtenir d'eux l'utilisation d'une forte ration de production, que de perdre des rations d'entretien en conservant des

animaux dont, faute de nourriture, on ne pourrait pas utiliser toute la puissance productrice.

III.

Les observations précédentes se rapportent principalement aux animaux entretenus par les cultivateurs, aux bœufs et aux chevaux de labour, aux bêtes à l'engrais, aux vaches laitières et aux moutons; mais il faut songer aussi aux chevaux employés par le commerce, l'industrie, le luxe, la guerre. C'est surtout pour ces animaux qu'il faut chercher à utiliser mieux qu'on ne l'a fait les produits alimentaires dont nous disposons. Jusqu'à ces dernières années, on a été persuadé en France comme à l'étranger, — et le plus grand nombre de personnes occupées à soigner les chevaux le croient encore, — qu'on ne peut nourrir convenablement ces animaux qu'avec du foin et de l'avoine. Or nous aurons à peine le quart de la récolte ordinaire du foin des prairies naturelles. La récolte de l'avoine nous fera également défaut en grande partie. En temps de paix, nous pourrions compter sur les importations. La Hollande, la Suède, la Hongrie, le Tyrol, quelques parties de l'Allemagne, l'Amérique même, malgré son éloignement, nous avaient offert du foin à d'assez bonnes conditions. D'un autre côté, la facilité de comprimer ce fourrage à l'aide de presses aujourd'hui fort répandues permet de le transporter à de grandes distances à peu de frais; mais la guerre empêchera une partie des arrivages, et rendra plus dispendieux ceux qui pourront s'effectuer. D'ailleurs, en augmentant la consommation, elle fera élever les prix. Il faut donc ne compter que sur nos propres ressources, et, dans tous les cas, chercher à les bien utiliser. Le meilleur moyen, c'est la substitution au foin et à l'avoine de fourrages et de grains plus communs et moins chers relativement à leur valeur alimentaire. Cette substitution a été souvent essayée, et elle n'a jamais bien réussi. En quoi ces deux alimens, que nous appelons *alimens-types*, diffèrent-ils du foin de trèfle, du foin de luzerne, de l'orge, du seigle, c'est-à-dire des fourrages et des grains par lesquels on a toujours essayé de les remplacer? On ne peut répondre à cette question qu'en étudiant les diverses substances végétales alimentaires au point de vue de la composition chimique et des besoins que les alimens sont appelés à satisfaire, des produits dont ils doivent fournir les matériaux.

Les principes immédiats alimentaires peuvent se réduire à deux corps principaux, carbone et azote. Pendant longtemps, on a même évalué la valeur nutritive des alimens d'après leur richesse en azote; mais les alimens n'ont pas une valeur nutritive absolue, leur valeur est subordonnée aux effets qu'ils ont à produire. Tantôt la substance

alimentaire doit être assimilée par les organes et former de la chair musculaire ou de la graisse, comme chez les jeunes sujets et les bêtes à l'engrais; tantôt on veut en obtenir un produit spécial qui sort de l'économie, comme le lait chez les vaches laitières et toutes les femelles qui allaitent; tantôt enfin elle sert à produire la force mécanique qui fait agir les muscles. Il n'est donc pas rationnel de nourrir avec des alimens de même composition, de même nature, le cheval que l'on élève et celui que l'on fait travailler, ni la vache laitière et celle que l'on veut engraisser. De même que les muscles, le lait est un produit essentiellement azoté. Aussi tous les alimens riches en principes albuminoïdes, les foins des légumineuses, les farines de fèves, d'orge, sont les alimens types pour les vaches laitières et pour les élèves de toutes les espèces. Les animaux qui travaillent usent surtout du carbone, et ne peuvent suffire à leur service que s'ils sont nourris avec des alimens riches en principes immédiats hydro-carbonés.

La pratique, l'observation, ont fait choisir pour la nourriture du cheval et ont rendu d'un usage général trois alimens : le foin des prés naturels, l'avoine et la paille. Sans se rendre compte du pourquoi de leurs bons effets, on les emploie presque exclusivement, et les animaux s'en trouvent très bien. A quoi doivent-ils leurs qualités? Notons d'abord que le foin et l'avoine sont très riches en carbone proportionnellement à leur azote, ensuite qu'ils contiennent dans la même proportion les principes albuminoïdes, les principes saccharoïdes et les corps gras, en troisième lieu que l'on s'expose aux plus graves mécomptes quand on les remplace, pour la nourriture du cheval qui travaille, par d'autres alimens plus riches en principes azotés. Nous demanderons après s'il n'est pas logique d'admettre qu'ils contiennent les principaux élémens nutritifs en quantités convenables pour satisfaire aux besoins de l'économie, et engendrer la force mécanique qui est le produit utile du cheval, si enfin on ne peut pas les considérer comme les alimens types pour le cheval qui travaille? Toutefois le foin et l'avoine, en raison même de leur usage presque universel, sont de tous les alimens ceux qui font payer l'azote et le carbone au plus haut prix, même dans les années normales, à plus forte raison cette année, pendant laquelle ils ont été si impressionnés par la sécheresse du printemps. En général, le foin fait payer l'azote qu'il fournit 7 ou 8 francs le kilogramme, et l'avoine 12 ou 13 francs; tandis que le foin des légumineuses fournit ce corps à 4 ou 5 francs, la féverole à 5 francs, le maïs et le sarrasin à 7 francs, le seigle et l'orge à 10 ou 11 francs. Le carbone, qui est payé 64 centimes le kilogramme quand il est fourni par l'avoine, revient à 36 centimes seulement quand on le

donne par le maïs (1). On peut donc chercher l'économie, pour la nourriture des chevaux qui travaillent beaucoup, dans l'emploi de grains et de fourrages d'un prix moins élevé que l'avoine et le foin des prairies naturelles; mais on ne peut arriver à bien entretenir ces animaux qu'en formant une nourriture semblable par sa composition chimique à ces deux alimens. Avec cette condition, toutes les substitutions d'alimens peuvent réussir, car on change les fourrages sans changer pour ainsi dire la nourriture. Le sucre, la glucose, la fécule, sont identiques dans tous les végétaux; il en est à peu près de même des albuminoïdes et des corps gras. Il faut par conséquent se préoccuper surtout de la composition des alimens qu'on associe, et à cet égard il y a beaucoup de choix sans sortir des denrées très répandues dans le commerce (2). Les graines des légumineuses et la paille sont les deux alimens extrêmes, les premières par leur richesse en azote, et l'autre par sa richesse en carbone proportionnellement à son azote; en les mélangeant, on peut constituer une bonne nourriture. Cependant toutes les fois que la paille entre pour une forte proportion dans une ration, elle la rend trop volumineuse, et on ne peut pas la distribuer à des chevaux qui, en raison de leur travail, ont besoin d'être fortement nourris. On remédie à cet inconvénient en remplaçant une certaine quantité de la paille qui serait nécessaire, si on voulait la mêler à la féverole par exemple, par un poids donné d'une graine oléagineuse, soit de chènevis, dont les bons effets pour remettre les chevaux affaiblis sont connus de tous. C'est surtout en réunissant la paille et une petite quantité de graine oléagineuse à de l'orge, à du seigle ou à la féverole, qu'on peut former des mélanges qui, sans être trop volumineux, constituent d'excellentes rations. On peut ainsi nourrir les chevaux avec des grains qu'il est avantageux de faire consommer alors que l'avoine est à un prix très élevé (3).

C'est par l'influence du climat que l'on cherche à expliquer en

(1) Ces prix ont été établis en prenant pour base une même mercuriale. Il est évident qu'ils varient. Nous n'avons voulu qu'établir une comparaison, qui serait plus encore au désavantage de l'avoine, si nous faisions les calculs d'après la mercuriale de ce jour.

(2) 5 kilogrammes de foin des prairies naturelles, qui contiennent 57g 5 d'azote et 1,161 grammes de carbone dans les élémens respiratoires, pourraient, dans plusieurs circonstances, être avantageusement remplacés par 2 kilogrammes de foin de luzerne et 4 kilogrammes de paille. Ce mélange contiendrait 58 grammes d'azote et 1,221 grammes de carbone dans les élémens respiratoires; 6 kilogrammes de paille et 600 grammes de féveroles renfermeraient aussi la même quantité d'élémens nutritifs que 5 kilogrammes de foin.

(3) Seigle 3 kilogrammes, chènevis 0k 500 et paille hachée 1 kilogramme, ou orge 3k 500, chènevis 0k 500 et paille hachée 0k 500, donnent la même quantité d'élémens nutritifs que 4k 500 d'avoine.

France pourquoi l'orge suffit aux chevaux d'Orient, tandis qu'elle rend fourbus les chevaux de nos contrées. Si le climat agit dans cette circonstance, son action est bien secondaire. L'orge ou quelquefois la fève remplace l'avoine en Afrique, parce qu'elle est associée à de la paille, aliment très riche en principes carbonés relativement à ses principes azotés. « J'ai voulu savoir, disait un voyageur qui avait été frappé de la vigueur des chevaux et même des ânes égyptiens, comment sont nourris ces ânes du Caire qui font dans la journée quinze heures de marche sans s'être mis le plus petit bout de chardon ou le moindre grain d'avoine sous la dent... J'ai reconnu que leur nourriture est la même que celle des excellens petits chevaux de Constantinople, c'est-à-dire de la paille hachée très menu et mélangée avec des fèves. Il faut croire que cette provende a des qualités nutritives extraordinaires, car aucune monture de notre pays, si bonne qu'elle soit, ne saurait lutter avec le dernier cheval de Stamboul ou avec le dernier âne du Caire. » Ces qualités nutritives extraordinaires résultent de la juste proportion des divers principes immédiats qui se trouvent dans la ration. Le mélange, — paille foulée ou hachée et orge, — que les Arabes de l'Algérie donnent à leurs chevaux représente très approximativement la ration, foin et avoine, que nous distribuons en Europe. En effet, 3 kilogrammes de paille et 4 kilogrammes d'orge contiennent à peu près autant de principes plastiques et plus de principes respiratoires que 2 kilogrammes de foin et 4 kilogrammes d'avoine. Sans carbone et sans hydrogène, les chevaux ne marcheraient pas mieux en Afrique qu'en France.

Pendant la campagne du Mexique, nos chevaux ont été presque exclusivement nourris de maïs. M. Liguistin, vétérinaire en chef de l'expédition, a constaté les bons effets de cette alimentation sur la force, l'énergie, la santé de nos chevaux. Par sa composition chimique, ce grain se rapproche beaucoup des alimens types. Il contient même un peu plus de carbone que le foin et que l'avoine, et surtout beaucoup plus de corps gras, ce qui permet de lui adjoindre des alimens fortement azotés, et de constituer des rations vraiment économiques. Ainsi 3 kilogrammes de maïs et 1 kilogramme d'orge, de seigle ou de sarrasin représentent à peu près 5 kilogrammes d'avoine et coûtent beaucoup moins cher. Quand le maïs forme la base d'une ration, on peut y introduire des féveroles, et l'on a un mélange dans lequel tous les élémens nutritifs sont fournis au plus bas prix : 4 kilogrammes maïs, 500 grammes féveroles et 1 kilogramme de paille hachée représentent plus de 6 kilogrammes d'avoine. Enfin un mélange des plus avantageux est celui du maïs avec une petite quantité de foin des légumineuses : 2 kilogrammes de luzerne et 8 kilogrammes de maïs donnent les mêmes élémens nu-

tritifs que 11k,500 d'avoine. Un mélange de maïs et d'orge, remarque M. Liguistin, qui en a bien étudié les résultats en Amérique, constitue une nourriture qui participe des propriétés nutritives de l'un et de l'autre de ces alimens. Les chevaux de l'état-major général de l'armée, qui appartenaient à différentes races et étaient tous d'un grand prix, n'ont pas reçu d'autre nourriture. Ils ont conservé une énergie, une force, une vigueur et une santé qui leur ont permis de supporter les plus rudes fatigues. Antérieurement Humboldt et M. Boussingault avaient constaté qu'au Mexique des mulets et des chevaux nourris au maïs et à la paille pouvaient suffire à un travail au trot que nous considérons comme excessif. Ce mélange contient une quantité de carbone plus considérable que celle fournie par le foin et par l'avoine. Or un excès de ce corps n'a jamais des inconvéniens pour la santé, tandis qu'un mélange qui contiendrait un excès d'azote peut déterminer de graves accidens.

Les principes plastiques ou principes azotés sont surtout des matériaux de construction. Une fois que la croissance de l'animal est terminée, et quand ils ne servent pas à créer des produits spéciaux, lait, fœtus, etc., ils n'ont qu'un emploi limité à l'entretien des organes, et, s'ils sont pris en excès, ils restent en circulation dans le sang, dont ils doivent modifier les propriétés, tandis que les principes respiratoires ou hydrocarbonés sont des produits de consommation : ils sont constamment employés, usés, en grande quantité. S'ils sont pris au-delà de ce que les besoins des animaux exigent, ils se déposent dans un tissu destiné à les recevoir, et, sans qu'il en résulte aucun dérangement fonctionnel, ils restent comme en réserve entre les organes. Il y a incontestablement profit à faire dépenser en travail tout le carbone et l'hydrogène disponibles de la nourriture; mais, si ces deux corps ne sont pas immédiatement brûlés, ils restent en dépôt sous forme de graisse, ils sont en disponibilité pour fournir à la respiration dans le cas où une nourriture insuffisante en rendrait l'utilisation nécessaire.

Depuis que la compagnie des omnibus de Londres compose les rations de ses chevaux avec un mélange d'alimens riches en azote et d'alimens riches en carbone, avec des légumineuses, du maïs et de l'avoine, elle obtient des résultats excellens. « Dès le commencement de l'été, est-il dit dans un compte-rendu de cette compagnie pour 1868, il devint évident que, si le système de nourriture adopté par la commission et en général par les propriétaires d'omnibus à Londres était continué, une grande augmentation dans les dépenses de fourrages était inévitable. Une enquête minutieuse et des expériences furent faites pour constater la possibilité d'un plus grand usage de maïs sans dommage pour la santé des chevaux. » Cette expérience a parfaitement réussi. Une économie de 131,987 fr.

90 centimes en a été le résultat. L'excellent état de la cavalerie et la diminution de la mortalité ont prouvé que les chevaux n'ont pas souffert de cette nourriture. — Les résultats très encourageans obtenus pendant le dernier semestre 1868 ont engagé les directeurs de la compagnie à augmenter la proportion du maïs pendant une partie du premier semestre 1869, et ensuite à le substituer entièrement à l'avoine. Pendant l'été, aucune autre espèce de grain n'a été donnée aux équipages. La substitution du maïs à l'avoine, alors qu'il n'entrait encore que pour une part dans la ration de grains, a produit pendant le semestre une économie sur l'ensemble de la nourriture de 354,310 fr. 80 centimes, et cependant le prix du foin avait été bien au-dessus de la moyenne des semestres précédens. Cette substitution a été aussi avantageuse au point de vue sanitaire qu'au point de vue économique, « car dans aucun semestre, depuis que la compagnie existe, disaient les directeurs aux actionnaires (rapport, premier semestre 1869), les dépenses d'entretien et de renouvellement de la cavalerie n'ont été aussi modérées; les chevaux continuent à être en excellent état de travail. Il n'y a que très peu de maladies. »

En France, quand on a voulu essayer des rations économiques, on a fait usage du hache-paille et du concasseur, et on a diminué les rations en se fondant sur ce que la division des foins et des grains en augmentait les effets nutritifs, ou bien on a remplacé en partie le foin des prairies naturelles par la luzerne, et l'avoine par l'orge ou le seigle, que l'on considère comme très nutritifs parce qu'ils sont fortement azotés. On a même cru pouvoir diminuer la quantité de grain qui entrait dans la ration, de sorte que l'élément respiratoire se trouvait réduit et par la substitution d'un aliment azoté à un aliment plus riche en carbone, et par la diminution du poids de la nourriture distribuée. On a obtenu de mauvais résultats, et on ne s'en étonnera pas, si on réfléchit aux conséquences que peut entraîner chez un cheval qui travaille l'insuffisance de nourriture, ou, ce qui est la même chose, la distribution d'une nourriture non appropriée. Ces mauvais résultats ont découragé les innovateurs, et retardé pour longtemps peut-être l'adoption des moyens les plus économiques de nourrir les chevaux. Les faits sont là pourtant, et il est impossible de les méconnaître. En Angleterre, on hache, on écrase aujourd'hui les fourrages, mais c'est pour faire entrer dans les rations des alimens divers. On associe les alimens (les féveroles avec le maïs et l'avoine, le foin des prairies naturelles et la paille avec le foin des légumineuses), de manière que le mélange représente la composition chimique la plus avantageuse, celle que nous préconisons comme seule convenable pour entretenir en bon état des chevaux qui travaillent. Si on remplace l'a-

voine, devenue d'un prix trop élevé, c'est par un grain plus riche qu'elle en carbone et surtout en corps gras. Ajoutons, pour terminer sur ce sujet, que deux conditions sont nécessaires pour qu'un cheval soit bien nourri. Il faut d'abord que sa ration contienne une suffisante quantité de carbone : si ce corps combustible ne lui est pas fourni par les alimens, il use la graisse que ses muscles contiennent, car, sans le calorique qui est produit par la combustion intérieure du carbone et de l'hydrogène, il lui serait aussi difficile de marcher qu'à une locomotive, si le fourneau n'était pas alimenté. Il faut ensuite, pour éviter tout ce qui peut surcharger ses organes digestifs, lui donner de préférence les alimens les plus riches en corps gras : les corps gras ont sur les autres principes immédiats respiratoires ou thermogènes, sur les corps neutres, une supériorité qui s'explique par leur richesse en carbone et en hydrogène.

En substituant à l'avoine et au foin des prairies naturelles d'autres alimens, on peut donc nourrir plus économiquement les chevaux; mais, nous le répétons, on ne doit donner au cheval l'orge, le seigle, le blé ou une légumineuse, graine ou foin, que si on lui fait consommer en même temps une certaine quantité de paille, de graines oléagineuses ou de maïs. Le maïs est le seul grain qui puisse, étant administré seul, remplacer l'avoine, dont il se rapproche beaucoup par la composition. Comme d'ailleurs, à cause du prix peu élevé et de la richesse en principes nutritifs du maïs, c'est de tous les grains celui qui fournit l'azote et le carbone au plus bas prix, comme la plante qui le produit donne une très grande quantité de matières alimentaires, et qu'elle prospère sur une grande partie de notre territoire, nous en considérerions l'introduction dans la nourriture normale de nos chevaux comme un grand bienfait.

En résumé, à défaut d'expériences directes, l'observation de tous les jours confirme la nécessité d'étudier les besoins des animaux et de composer les rations de manière à satisfaire ces besoins et à constituer les produits, — lait, viande ou travail, — que nous avons intérêt à obtenir. Donner un excès d'azote à un animal qui est entièrement formé, et qui n'a besoin de sa nourriture que pour s'entretenir et produire de la force motrice, c'est d'abord perdre une substance d'une grande valeur qui pourrait être utilement employée à produire de la viande ou du lait, et en outre c'est surcharger l'économie animale de principes immédiats (albuminoïdes) qui, n'ayant pas comme la graisse un réceptacle pour les recevoir, peuvent entraîner par leur excès les plus graves maladies. Les chimistes modernes, en soumettant à l'analyse les principales substances alimentaires et les produits animaux, ont fait entrer la science zootechnique dans une voie de progrès. L'observation raisonnée de faits que tous les jours on peut étudier fera fructifier leurs travaux.

On a beaucoup insisté sur les avantages qu'on trouverait dans l'acclimatation des espèces exotiques d'animaux domestiques comme moyen d'augmenter la production des matières alimentaires. Il fallait une année comme l'année 1870 pour éclairer la question. Ce ne sont pas les machines à faire de la viande et du lait qui nous manquent, c'est le principe moteur de ces machines et les matières premières qui devraient leur fournir les élémens de la production. Si on introduisait le yack, la vigogne, le lama et le zèbre sur nos Alpes et nos Pyrénées, il faudrait cesser d'y conduire les moutons, les vaches et les chevaux de la Provence, du Languedoc et du Roussillon. Quant à entretenir dans nos fermes des animaux autres que ceux entretenus et perfectionnés depuis un temps immémorial et préférés par tous les peuples de la terre à ceux qu'on voudrait y introduire, il ne peut pas en être question. Il ne faut pas songer davantage à les y élever simultanément. Pour les opérations zootechniques comme pour les opérations industrielles, le progrès consiste à simplifier les machines à production, à se servir des instrumens les plus appropriés aux milieux dans lesquels on les fait agir. Aussi avons-nous vu l'industrie zootechnique, sous la seule suggestion de l'intérêt du producteur, se diviser, et chacune de ses branches être exercée dans des fermes et même dans des provinces différentes. Ici, on s'occupe de multiplication, on n'entretient que des jumens poulinières et on fait naître les poulains; ailleurs, on s'adonne à l'élevage des jeunes chevaux; sur les hautes montagnes, on fait naître les bêtes à cornes; dans les plaines fertiles, on les engraisse, etc.

Au point de vue de l'agriculture proprement dite, de la culture des plantes, les conditions sont différentes. Le progrès consiste, à l'inverse de ce qui a lieu pour la production des matières animales, à multiplier le nombre des espèces utiles. Plus nous possédons d'espèces susceptibles d'être cultivées, plus ces espèces diffèrent les unes des autres par la longueur et la direction de leurs racines, par l'ampleur de leurs feuilles, par le terrain et les engrais qu'elles réclament et les matériaux qu'elles absorbent, par l'époque de l'ensemencement et de la maturité, par le genre de denrées qu'elles fournissent, plus la culture est riche et productive, plus la moyenne du rendement de la ferme est assurée, et plus sûrement nous sommes garantis contre les effets désastreux d'une grande humidité et de sécheresses extrêmes comme celle de 1870.

J.-H. Magne.

LA FEMME DU CONSUL

I.

Dans une ville antique et célèbre, située sur la grande route qui mène dans l'intérieur de l'Asie, aux limites d'une contrée admirablement fertile et du vaste désert d'Arabie, venait d'arriver du port méditerranéen la première caravane de l'année. Les clochettes des chameaux, qui s'entendent de si loin dans un air pur, et dont la musique est presque aussi douce à l'oreille que celle de nos cloches de village, les avaient annoncés déjà lorsqu'ils descendaient encore, en file interminable, la montagne qui est à une demi-lieue de la ville, par les sentiers de la magnifique forêt de pins piniers. De toutes les maisons, on se précipitait, car l'arrivée de la première caravane du printemps est toujours une fête pour la ville entière. Les commerçans attendent de précieuses marchandises de Frankistan, les femmes des parures, les désœuvrés des nouvelles des pays lointains, dont ils ont été sevrés pendant la saison d'hiver. Les hommes qui étaient couchés sur des tapis devant leurs portes, fumant qui le tchibouk, qui le narguiléh, se retirent sous les porches dallés de marbre, car les chameaux, si calmes et si dociles pendant le voyage, deviennent intraitables et féroces dès qu'ils sont entrés dans la ville : ils foulent aux pieds tout ce qu'ils rencontrent, ils cherchent à mordre à droite et à gauche. Les curieux et les intéressés s'assemblent devant la grande cour du caravansérail ou bien sous les colonnades qui l'entourent; le tintement des clochettes devient de plus en plus distinct, enfin l'on voit apparaître au tournant de la route l'âne, le guide infatigable et stoïque du convoi, et la foule l'accueille par des cris d'allégresse et de jubilation. Les « vaisseaux du désert » entrent au port avec des bonds désordonnés, suivis de leurs conducteurs essoufflés qui s'efforcent de maintenir l'ordre dans la cohue; ce sont des Arabes de Bagdad, au teint bistré, et des

Éthiopiens noirs comme l'ébène. A grands intervalles, on voit arriver, juchés sur leurs selles, le fier marchand de l'Arabistan, le Persan à la barbe teinte en rouge, dans sa tunique bleue que surmonte l'immense bonnet pointu en peau de mouton, l'Arménien à l'air modeste, mais au regard intelligent et vigilant, dans son large caftan de couleur sombre.

Malgré l'attrait que devait offrir ce spectacle bigarré et pittoresque, l'attention de la foule se portait sur une apparition beaucoup moins brillante, mais qui était insolite. Sur l'un des chameaux était assis un jeune Européen en redingote de voyage très simple, coiffé d'un chapeau à larges bords. Il portait en bandoulière un beau fusil de Liége à deux coups, qui excitait l'admiration de l'assistance. Du costume oriental, il n'avait pris que l'ample ceinture de soie, garnie de deux élégans pistolets à crosses sculptées. Dès qu'il eut franchi le seuil de la cour, son chameau s'agenouilla, et notre voyageur, qui n'avait pas encore l'expérience de cette particularité, aurait été lancé par-dessus la tête de sa monture, si un nègre de haute taille ne l'avait retenu dans ses bras. Sa maladresse excita le rire de la foule; l'aspect, les armes, les vêtemens du jeune étranger, furent l'objet de remarques tantôt bienveillantes, tantôt railleuses. Il y eut un moment de silence un peu penaud quand le nouveau-venu, souriant de ce qui se disait autour de lui, se retourna tout à coup pour s'enquérir en très bon arabe de la demeure du consul de ***. Comme pour réparer leur manque de politesse par un excès d'empressement, tous les assistans répondirent à la fois en étendant les bras dans une même direction. Le jeune homme ne comprenait pas un mot dans ce brouhaha; enfin un vieillard parvint à rétablir le silence, et, s'adressant à l'étranger : — Je viens, dit-il, d'apercevoir par ici Ibrahim, le saïs du consul. — Ibrahim! Ibrahim! où est-il donc? criait-il à la foule.

— Ibrahim! Ibrahim! où es-tu? répétèrent aussitôt cent bouches.

Un Arabe grand et maigre sortit de la foule. — Que me veux-tu? dit-il au jeune Franc.

— Conduis-moi près du consul.

— Bien, seigneur.

L'étranger distribua une poignée de monnaie aux serviteurs de la caravane, confia ses effets à deux porteurs et son fusil à Ibrahim, qui le jeta sur son dos d'un air tout fier, et ils se mirent en route.

La réputation de la ville dont le jeune Franc parcourait maintenant les rues à côté de l'Arabe date des premiers temps bibliques; elle a joué un rôle sous les Romains, et pendant l'ère la plus brillante du califat elle a été ornée de palais magnifiques, bâtis dans le style arabe. Les habitations particulières elles-mêmes témoignent de l'an-

tique splendeur, elles sont empreintes de cette beauté orientale que vous chercheriez vainement dans vingt autres villes du Levant. Les allures du jeune homme qui parcourait ces rues merveilleuses semblaient démentir sa figure d'artiste : il passait indifférent devant les plus belles mosquées, devant les plus magnifiques colonnades, devant les façades les plus originales, sans leur accorder même un coup d'œil distrait. Et pourtant son voyage n'avait d'autre but que d'étudier l'histoire des peuples arabes et les évolutions de leur art. Il paraissait, pour le moment, absorbé par des pensées d'un autre ordre. Dans sa préoccupation, il s'apercevait à peine qu'il avait quitté la ville et qu'il cheminait au milieu de maisons de campagne éparses à côté d'Ibrahim, qui l'examinait d'un œil scrutateur. A la fin pourtant il se passa la main sur le front, et, se tournant vers son guide : — Tu es le serviteur du consul? lui dit-il.

— Non, seigneur, répliqua Ibrahim d'un ton sec.

— Non? fit l'autre avec surprise. Cependant c'est ainsi que te désignait la foule.

— Que savent ces gens? répondit l'Arabe, et sa lèvre se crispa dédaigneusement; ce sont des citadins ignorans. Je suis un homme libre du désert, Ibrahim, de la tribu des Beni-Zegri, qui n'ont jamais servi.

Il rejeta fièrement la tête en arrière. — Mais, dit le jeune Franc, pourquoi ces citadins t'appellent-ils le serviteur du consul?

— Je vis dans sa maison, voilà tout. C'est un ami de notre tribu, et les Beni-Zegri sont ses amis. Lorsqu'il vient dans le désert, il couche sous nos tentes, et quand l'un de nous vient à la ville, il loge chez lui. Le consul est notre allié, il nous a sauvés de la destruction quand nous étions en guerre avec les Beni-Medi, qui avaient acheté le pacha et les Druses. Nous avons procuré au consul trois des plus merveilleuses jumens de l'Arabistan, et c'est pour les soigner à notre manière et pour témoigner au consul notre amitié que je demeure sous son toit depuis trente mois. — Effendi!... ça n'a pas été facile de livrer les trois jumens. Une seule était en notre possession, la seconde paissait sur les rives du Frat, et il a fallu la voler; pour avoir la troisième, nous avons guerroyé pendant quinze jours, car elle appartenait à un cheik puissant qui s'est arraché la barbe lorsqu'il a été obligé de nous la céder. Elle porte deux amulettes d'une vertu éprouvée qui la protégent contre toute maladie et contre le mauvais œil; son arbre généalogique remonte aux temps d'Omar, tu t'en convaincras par le collier de corail qu'elle a au cou... Effendi! quand tu la verras, tu seras émerveillé; mais, je t'en conjure, ne dis rien, pas un mot d'éloge!... les mauvais esprits qui sont dans l'air guettent les éloges pour les changer en malé-

dictions; l'animal les respire comme un mauvais vent, ou bien les avale comme une herbe dangereuse, ou encore les trouve attachées à son râtelier sous forme de champignons vénéneux. Si tu aimes mon maître, tais-toi quand tu admireras sa jument. Elle s'appelle Zaïre, celle pour laquelle nous avons fait la guerre. Le proverbe dit: Il est trois biens pour lesquels l'homme tire l'épée, la femme, l'or, la terre. Si le proverbe ne dit rien du cheval, il faut entendre qu'on peut se battre pour un cheval comme Zaïre tout aussi bien que pour une femme. Oui, le proverbe s'applique tout entier au cheval; on l'aime comme une femme, il vaut de l'or, il procure la domination de la terre.

Le bavardage de l'Arabe eut ceci de bon qu'il arracha l'étranger à sa préoccupation, qui le rendait suspect à son guide. Le jeune Franc eût même trouvé du plaisir à cette conversation empreinte de couleur locale, s'il n'y avait pas eu dans la figure de son interlocuteur quelque chose qui inspirait une invincible défiance malgré les formes poétiques de son langage. Il jugea cependant convenable de parler à son tour, et demanda des nouvelles de la santé du consul.

— Dieu soit loué! répondit l'Arabe en élevant les deux mains et s'arrêtant un moment, Dieu soit loué! il se porte à merveille; son corps fleurit et son âme s'élève vers le ciel. Oh! cette terre est le sol où il doit prospérer comme un palmier; sa patrie est ici. Il vaut un musulman; il est Arabe. Il aime le désert, il aime les tribus, il parle notre langue, il connaît le Livre comme un iman, et il vit selon nos usages. Il est une chose que j'espère, dont j'ai la certitude, c'est qu'il mourra en croyant et qu'il entrera au paradis du prophète... Tu ne le trouveras pas à la maison, car il est allé chasser le léopard dans la montagne; mais n'en aie pas de chagrin, il rentrera avant le coucher du soleil. Regarde là-bas, c'est sa maison, la dernière de toutes; elle est sur la lisière du désert, car il l'aime, le désert, et il n'a rien à craindre des tribus, qui le vénèrent comme un sage. Il nous change notre argent, il nous indique les marchés où il faut acheter ou vendre, il parle au pacha en notre faveur et écrit pour nous des lettres au vizir à Stamboul. Qu'il soit béni!

Le Franc savait fort bien qu'en Orient il est contraire aux convenances de s'enquérir d'une femme; il ne put néanmoins retenir cette question, qui s'échappa comme malgré lui de ses lèvres : — Et comment se porte la femme du consul?

— Pchah! fit Ibrahim avec un geste presque méprisant; celle-là n'est pas de ce pays.

L'étranger fut effrayé du ton et de l'expression de cette réplique; elle lui disait toute une histoire. — Pauvre Émilie! soupira-t-il, et, oubliant de nouveau son guide, il retomba dans le silence. Son es-

prit voyait défiler les images d'un passé lointain; au premier plan se détachait une petite fille aux cheveux d'or, fleur à peine épanouie : c'était Émilie, et à côté d'elle il revoyait toutes les figures amies qui avaient entouré son enfance, car la femme du consul auquel il allait rendre visite avait été élevée avec lui dans la même maison, ils avaient joué dans la même cour, dans le même jardin. La petite créature délicate, fille d'un ouvre employé, avait été sa protégée et la favorite de sa mère; elle semblait alors faire partie de la famille riche et considérée de son père, M. de Rose, conseiller dans une capitale du nord. Pendant qu'il cheminait à côté de son guide arabe à travers les aloès qui bordaient la route, longeant une forêt de palmiers au bout de laquelle se trouvait la maison solitaire placée à l'entrée du désert, Édouard de Rose songeait au petit jardin de la maison paternelle, aux anciennes fêtes de famille, à la neige, aux arbres de Noël, et à une blonde enfant qu'il allait revoir dans quelques minutes comme la femme d'un homme à lui inconnu, si loin du pays natal, sous un ciel si étranger, dans des conditions si changées.

Le cœur lui battait lorsqu'ils entrèrent dans la cour spacieuse; son pas n'était rien moins que ferme quand de la cour il pénétra, derrière son guide, dans le vaste et frais vestibule de marbre, et de là dans un jardin rempli d'une végétation exubérante de plantes tropicales, de jolies cascades et de kiosques ombreux. Ibrahim lui désigna du doigt l'un de ces kiosques, où une femme d'apparence frêle et aux joues un peu pâles était couchée sur un divan, rêveuse ou pensive. Édouard la reconnut au premier coup d'œil, il s'approcha doucement, et, avant qu'il n'eût trouvé la formule appropriée à la circonstance, il s'échappa de ses lèvres tremblantes, à peine distinct, le mot « Émilie! »

La jeune femme leva les yeux, poussa un cri, et, l'appelant par son nom, Édouard! Édouard! se jeta à son cou; mais soudain elle parut se rappeler la situation, elle retomba sur le canapé, et un flot de larmes jaillit de ses yeux. Édouard lui prit la main, s'assit à côté d'elle sans prononcer une parole, et se mit à contempler d'un œil attendri la pauvre femme, qui faisait tous ses efforts pour étouffer ses sanglots et pour lui sourire à travers ses larmes.

— Calme-toi..., calmez-vous, lui dit-il affectueusement, ne retenant qu'avec peine l'envie de caresser de la main ses beaux cheveux blonds. Émilie sourit à cette tentative de l'appeler *vous*, et, comme pour lui reprocher cette espèce de trahison commise contre leurs souvenirs d'enfance, elle dit d'une voix à peine intelligible : — Tout l'ancien temps, toutes les choses du pays me viennent avec toi.

La glace était rompue. Elle questionnait, il racontait. Les soupirs, les exclamations qu'elle laissait échapper pendant qu'il parlait de leurs amis, des lieux témoins de leur enfance, prouvèrent à Édouard que ce pauvre cœur était rongé par le mal du pays et par le regret douloureux du passé.

Ce fut seulement au bout d'un temps assez long qu'elle s'aperçut qu'Ibrahim se tenait toujours immobile, le fusil à la main, à la place même où il était resté, comme une sentinelle armée, après avoir amené Édouard, et qu'il les regardait d'un œil sombre et défiant.

Sur un signe d'Émilie, l'Arabe tourna sur ses talons, et reprit à contre-cœur le chemin de la maison, non sans regarder plusieurs fois en arrière. — Voilà l'Orient! dit-elle avec un sourire. Ce garçon croit de son devoir de me surveiller toutes les fois que je reçois une visite; il s'attache à remplacer le gardien que, chose incompréhensible pour lui, mon mari ne veut pas me donner. Ce soir, il rendra un compte minutieux de notre entrevue.

— Il me fait l'impression d'un serviteur très dévoué, dit Édouard.

— Terriblement dévoué. Si son maître le lui ordonnait, il m'étranglerait d'un cœur aussi léger que s'il s'agissait d'arracher une feuille d'un arbre. Il me déteste autant qu'il adore son maître, uniquement parce que je reste une Franque, et qu'il sent que le séjour de ce pays me rend malheureuse. Quant à son maître, il le vénère comme le font tous les Arabes, car, chose triste à dire, Pascal est devenu un vrai Oriental. Dans son cœur, tout souvenir de la patrie s'est effacé. Tout ce qui rappelle l'Europe, il le méprise comme affecté et dénaturé; aussi n'a-t-il pas la moindre compassion ou compréhension pour mon désir de retourner là-bas.

— Sa position, ses devoirs, le retiennent peut-être ici, objecta Édouard.

— Oh non! ce n'est pas cela, répliqua Émilie avec quelque vivacité. N'était les avantages que le consulat lui assure vis à vis du gouvernement indigène, il l'aurait quitté depuis longtemps afin de rompre le dernier lien qui le rattache à la patrie. Il s'est amassé de grandes richesses dans son commerce avec les Arabes et les pachas, et nous pourrions vivre en Europe sur un pied très comfortable; mais il ne faut pas y penser. Mon mari n'est chez lui qu'ici, jamais il ne se résignerait à renoncer à l'immense influence qu'il exerce sur la population de ce pays à bien des lieues à la ronde. Il est plus puissant que le pacha, qui ne règne qu'à la ville, tandis que sa parole à lui est écoutée comme celle d'un saint par les tribus du désert. Ils le considèrent comme un bon musulman, et s'il n'a point encore fait acte de conversion, c'est uniquement, disent-ils,

par prudence, afin de conserver la charge que lui a confiée le roi chrétien et d'être ainsi plus à même de rendre service aux croyans. Je crois même, d'après ce que j'entends dire ici, que, pendant ses excursions dans le désert, il se conforme à tous les usages profanes et religieux de ses amis : il partage leurs ablutions et leurs prières, il jeûne avec eux et s'abstient des boissons et des mets défendus...

La jeune femme s'arrêta tout à coup, effrayée du ton d'accusation qu'elle avait pris à l'égard de son mari. Elle baissa les yeux et se tut, laissant Édouard lire sur son visage les traces de longues souffrances. Celui-ci soupira lorsqu'elle reprit : — Ne me juge pas mal, parce que je parle ainsi de Pascal. Depuis des années, tu es le premier à qui je puis ouvrir mon cœur. Ce serait de l'ingratitude pour le bonheur de notre enfance, si je voulais me cacher de toi, me montrer à tes yeux plus heureuse ou plus forte que je ne suis. N'avons-nous pas été élevés ensemble comme frère et sœur? ne sommes-nous pas...

Ici elle s'interrompit, une aimable rougeur colora ses joues. Édouard savourait en silence le café qu'Ibrahim avait apporté avec le tchibouk, mais les nuages de fumée dont il s'enveloppait trahissaient son émotion. Il fumait comme s'il eût voulu se griser et chasser des pensées qui prenaient la forme de remords et d'amers regrets. — Tout ce malheur, se disait-il, est ton œuvre. Pour une vaine science, pour des voyages pleins de distractions, tu as oublié cette douce enfant qui t'était fiancée depuis ses premières années, tu l'as abandonnée à toutes les vicissitudes qui peuvent fondre sur une pauvre fille sans soutien. Tu l'as laissé vendre à un homme qu'elle ne connaissait pas, et qui l'a emmenée bien loin, pauvre fleur qui ne pouvait prospérer que sur le sol natal!

Il lui donna le bras, et la pria de lui montrer les magnificences de son jardin. — C'est splendide ici, dit-il, lorsqu'ils se promenèrent à l'ombre des palmiers, en passant devant des pièces d'eau où se balançaient des nénufars, le long de haies vives que recouvraient les fleurs de l'aloès aux couleurs ardentes. — Toutes ces belles choses, lui dit-il en souriant, notre pauvre pays de sable ne pourrait pas te les offrir. Une reine d'Europe t'envierait ce paradis.

— Hélas! répliqua-t-elle en haussant presque dédaigneusement les épaules, j'aime mieux là-bas nos églantiers; combien de fois, sous ces palmiers, mes rêves s'envolent vers les chétifs sapins qui entourent la maison du garde-chasse où nous allions boire une tasse de lait! Oh! Édouard, tu ne te figures pas combien on peut aimer jusqu'à nos hivers. Ici quand, au mois de décembre, le soleil est plus chaud que chez nous en juillet, je regrette le temps où je courais les boutiques dans nos rues pleines de neige, à moitié glacée

et enveloppée d'un manteau fourré, pour acheter des cadeaux de Noël. Te rappelles-tu ce portefeuille que je t'ai donné la dernière fois, l'année avant ton départ pour l'université, d'où tu ne devais plus revenir?

Édouard mit la main dans sa poche de côté comme pour y prendre quelque chose, mais il la retira vide, et regarda Émilie pour s'assurer qu'elle n'avait pas remarqué le geste. — Certainement, ma chère Émilie, répondit-il avec un peu d'embarras, certainement je m'en souviens; ce petit objet doit être avec les effets que j'ai renvoyés chez nous de Paris.

Ils continuèrent ainsi de fouiller dans leurs souvenirs, et l'après-midi se passa sans qu'aucun des deux s'en aperçût. Quand les serviteurs firent les apprêts du dîner sous un berceau près de la maison, Émilie crut sortir d'un rêve, et avec une sorte d'effroi : — Maintenant, s'écria-t-elle, Pascal ne doit pas être loin.

Son compagnon d'enfance feignit de ne point s'apercevoir de l'expression qui se lisait sur les traits de la jeune femme lorsqu'elle prononça ces mots. — Je suis très curieux, dit-il, de voir l'accueil que me fera M. Pascal. Quant à moi, depuis longtemps j'ai pu apprécier le mérite de ses savantes recherches. Aucun de nos compatriotes n'est entré aussi profondément dans l'esprit et l'histoire de l'Orient; mais je viens aujourd'hui comme une sorte de rival, et je crains de n'être à ses yeux qu'un novice sans expérience, tout au plus un chétif savant de cabinet... Je m'attends à être regardé d'un peu haut.

— Sois sans inquiétude là-dessus, répondit Émilie. Tu lui es recommandé par le gouvernement, tu es donc sûr d'être bien reçu, car Pascal se pique d'être un loyal sujet de son roi et de le servir avec empressement. Pour ce qui est de votre rivalité, tu sauras qu'il a renoncé depuis longtemps à toute ambition scientifique, et perdu toute envie de briller comme savant aux yeux de cette Europe qu'il méprise. Je suis convaincue qu'il fera son possible pour t'être utile dans tes études. Une qualité qu'on ne saurait lui refuser c'est qu'il ne connaît pas de mesquine jalousie; je veux dire la jalousie du savant, ajouta-t-elle en souriant. Quant à l'autre, je n'ai pas encore été à même d'en faire l'expérience. Jusqu'à ce jour, Ibrahim seul s'est chargé d'être jaloux à sa place : il n'a jamais pu s'habituer à me voir paraître sans voile devant nos visiteurs et manger à la même table avec les Européens qui sont de passage ici.

On ne voyait point Ibrahim parmi les serviteurs qui, à ce moment, étaient occupés près de la maison. Il était déjà sur la route qui conduisait à la montagne, et par laquelle son maître devait revenir. Le soleil s'approchait de l'horizon quand ce dernier, qui ar-

rivait au petit trot de son cheval, aperçut avec quelque surprise Ibrahim posté sur son chemin.

— Y a-t-il du nouveau à la maison? dit-il à l'Arabe.

— Oui, seigneur. Il est arrivé un hôte.

— Quel hôte?

— Un Franc.

— Un Franc de mon pays?

— Je le crois, car il parle la langue de ta femme.

— Mais qu'as-tu pour venir ainsi au-devant de moi et pour me communiquer la nouvelle si loin de la maison?

Ibrahim se tut un moment, puis il dit : — Le berger paresseux qui s'endort est aussi coupable que le loup.

— Que signifie? s'écria le consul, et son front basané se rida sous son turban d'étoffe blanche.

— Ah! seigneur, continua Ibrahim, rien ici-bas ne ressemble moins à l'homme que la femme.

— Pourquoi ça? qu'est-ce encore que cette sottise?

— Ne l'a-t-elle pas reçu comme un frère ou comme un père! Est-ce qu'on se jette ainsi au cou du premier venu? Et il n'est pas son frère ni son père.

— Ce sera Édouard, murmura le consul, et il éperonna son cheval, qui allongea vivement le pas. Ibrahim souriait, il suivait en haletant. A quelques centaines de pas de la maison, le consul arrêta son cheval et l'amena doucement sur le bord gazonné de la route, où il se mit à cheminer avec précaution. Il entra sans bruit dans la cour, descendit et conduisit lui-même sa bête à l'écurie, sans appeler un serviteur, puis d'un pas léger et sournois il pénétra dans la maison et traversa le vestibule.

II.

Le consul s'arrêta quelques instans à l'entrée du jardin et contempla le couple qui s'y promenait sans éveiller son attention. — Il est joli garçon, murmura-t-il; le type qui réussit auprès des femmes. — Prenant alors un air affable, il entra en souriant dans l'allée.

— Mon mari! s'écria Émilie d'un ton d'effroi.

Un tressaillement nerveux agita les lèvres de M. Pascal; mais il continua de sourire, et rendit le salut d'Édouard de la manière la plus courtoise. Les premières politesses échangées, ce dernier alla chercher ses lettres de recommandation, que le consul ouvrit et parcourut avec une déférence marquée. — Sa majesté, dit-il lors-

qu'on fût à table, désire que je vous seconde dans vos recherches, et ce désir est un ordre pour moi; mais je l'aurais fait de grand cœur sans cette recommandation. Il y a longtemps que je vous connais, vous et votre famille, — votre famille depuis que je suis allé là-bas pour me marier, et vous par les récits de ma chère femme, qui aime par-dessus tout à se rappeler son pays et les amis qu'elle y a laissés. Je sais, ajouta-t-il du ton le plus naturel, je sais que vous avez été son plus cher compagnon d'enfance, que vous l'avez protégée en toute occasion, et je m'efforcerai de vous témoigner la reconnaissance que méritent vos bontés.

M. Pascal promit à son hôte de lui indiquer pour ses recherches des voies jusqu'alors inconnues ou du moins inaccessibles à tout Européen. Il ne tarda pas à prouver que ses intentions étaient sincères. Tout naturellement Édouard demeura dans la maison, car il est d'usage dans ces villes de l'intérieur de l'Asie que les représentans des différentes nations logent chez eux les voyageurs de leur pays. En outre Édouard était presque le frère de lait de la femme du consul, — un confrère cultivant la science qui avait fait la réputation de M. Pascal; enfin il était chaudement recommandé par le roi. On lui donna une chambre où Émilie sut réunir la commodité orientale au comfort raffiné de l'Occident, et M. Pascal y entassa des manuscrits qui renfermaient les fruits précieux de bien des années de recherches. Édouard protesta en vain qu'il lui répugnait de se parer des plumes d'autrui, qu'il ne voulait pas exploiter à son profit des travaux d'un si grand mérite. — M. Pascal, disait-il, avait réuni là les matériaux d'une petite bibliothèque, et il ne tenait qu'à lui de se faire à peu de frais un nom qui le mît au premier rang des savans. — Tout cela faisait sourire M. Pascal. — Je n'ai, disait-il, ni vanité ni ambition, et je me soucie fort peu que l'Europe sache un peu plus ou un peu moins de cet Orient que, malgré tout, elle ne comprendra jamais et qu'elle méconnaîtra toujours. Vous, jeune homme, ajoutait-il, vous qui êtes encore sensible aux tentations de la gloire, vous devriez avoir assez de sagesse pour profiter de toute occasion de ce genre; votre devoir est d'exploiter cette mine, comme vous voulez bien appeler mes paperasses, parce que autrement cela se perdrait sans profit pour personne.

La générosité du consul ne se borna pas là. Au bout de quelques jours, il présenta son hôte à plusieurs cheiks et imans qu'il lui recommanda comme les savans du pays et comme les personnes qui en connaissent le mieux l'histoire. Par quelques paroles bien placées, il sut chasser la méfiance avec laquelle les indigènes avaient d'abord accueilli le jeune Franc, et ils devinrent communicatifs comme ils ne l'avaient peut-être jamais été vis-à-vis d'aucun chré-

tien, M. Pascal excepté. Le consul parvint également à ouvrir à son protégé les portes des palais ainsi que celles des plus saintes mosquées, et de lui obtenir la permission d'y séjourner des heures entières afin d'y étudier l'architecture arabe et d'y faire des dessins. Édouard fut touché de ces prévenances, dont il sentit d'autant mieux tout le prix que, devant l'étonnant savoir de son hôte, qui se révélait chaque jour davantage, il se sentait tout petit garçon. Bien qu'au fond il ne fût jamais complétement à son aise dans la société de M. Pascal, et que plus d'une fois, surtout dans les promenades où Émilie les accompagnait, l'expression de la figure du consul lui déplût et lui inspirât un vague sentiment de défiance, il attribuait ces impressions à la préoccupation de savoir son amie d'enfance malheureuse à côté de cet homme; au demeurant, il ne pouvait s'empêcher d'admirer son esprit pénétrant, sa profonde science, sa grande modestie.

Des jours, des semaines, se passèrent ainsi. Les habitans de la maison adossée au désert ne se voyaient généralement que vers le soir; on dînait ensemble dans le jardin, on se promenait dans les environs à la tombée du jour, et on passait la première moitié de la nuit sur la terrasse du toit, couché sur des coussins. Ces heures de la nuit étaient les plus agréables. Édouard ne pouvait assez admirer ce ciel d'un bleu foncé, s'appuyant sur l'horizon embrasé qui bordait le désert, et parsemé d'étoiles qui semblaient ici plus rapprochées de la terre. On eût dit qu'Émilie ne voyait que par ses yeux à lui, car elle avouait qu'elle commençait seulement à découvrir dans ce paysage des beautés qui lui avaient échappé pendant tant d'années. Elle changeait d'ailleurs à vue d'œil. On la voyait refleurir comme une plante qui de l'ombre est transportée en plein soleil. Ses joues pâlottes se coloraient, et peu à peu Édouard retrouvait en elle cette douce gaîté qu'il avait tant aimée autrefois. La première impression qu'il avait reçue à son arrivée, l'idée d'un chagrin qui minait cette organisation délicate, s'effaçait en présence de cette animation renaissante et des allures paisibles de la vie domestique. Il perdit la gêne qu'il avait d'abord éprouvée vis-à-vis d'elle et du mari, et ne songeait plus qu'en souriant à sa résolution d'être moins familier avec Émilie et d'empêcher ce pauvre cœur sevré d'affection de s'abandonner sans réserve à des sentimens plus tendres que l'amitié. On pouvait remarquer que déjà elle parlait beaucoup moins de sa patrie; ce grand désir semblait satisfait, et si Édouard avait eu cette fatuité très naturelle chez un jeune homme doué de tous les avantages extérieurs, s'il avait moins songé à l'avenir de son amie qu'au bonheur d'être aimé d'une créature si accomplie, il aurait compris que Émilie retrouvait en lui son pays,

son passé, sa famille; mais il se laissait aller tout innocemment au charme de ces entretiens; dans leurs promenades, tout innocemment il donnait le bras à la jeune femme pendant que le mari marchait à leurs côtés absorbé par ses pensées.

M. Pascal avait-il dès lors deviné la vraie cause du changement qui s'était opéré dans les manières de sa femme? Nous n'oserions l'affirmer; mais ce qui est certain, c'est qu'un autre habitant de la maison y avait vu clair. Un jour, quand le consul revint de la ville avec Ibrahim, ce dernier prit tout à coup la parole : — As-tu remarqué, seigneur, comme ta femme fleurit et devient enjouée?

— Les femmes changent au gré de leurs caprices.

— La femme, répliqua Ibrahim, s'épanouit au bord du péché comme l'arbre au bord d'une source.

— Tais-toi! s'écria le consul.

Ibrahim se tut, mais se promit de veiller.

Personne ne veilla mieux que M. Pascal lui-même. Malgré la défense qui coupa court aux insinuations d'Ibrahim, il y eut dès ce moment entre le serviteur et le maître une parfaite entente relative aux rapports d'Émilie et d'Édouard. Pas une parole, pas un geste, ne passaient inaperçus.

Le soir du jour où Ibrahim l'avait interpellé, M. Pascal se mit à parler des travaux d'Édouard, et lui représenta la nécessité de visiter encore différentes villes de l'Orient. Émilie pâlit à l'idée du départ, elle fut encore plus effrayée en remarquant l'expression du regard qu'elle reçut de son mari. Elle se détourna et vit Ibrahim qui se tenait là immobile, les bras croisés; il paraissait au courant de la situation et considérait Émilie d'un œil haineux. Il lui sembla qu'elle se trouvait enfermée entre deux ennemis cruels, dans un cercle magique d'où elle ne pourrait s'échapper qu'en se jetant dans les bras d'Édouard. Tout son corps trembla, elle fut prise d'une mortelle angoisse, et, murmurant une excuse, elle se leva et chercha en chancelant une des allées les plus sombres du jardin. M. Pascal eut un sourire d'une expression indéfinissable. Édouard le remarqua, il ne put se tromper sur la signification de cette scène. Sans paraître ému, il reprit le fil de la conversation, affirma qu'il était de l'avis de M. Pascal et annonça son prochain départ.

Le consul le comprit; mais il fut mécontent d'avoir trahi son secret. Édouard le croyait jaloux; il se sentait ridicule. Aussi répliqua-t-il poliment qu'il ne fallait pas se méprendre sur la portée de ses paroles : Édouard avait encore beaucoup à faire dans la ville où il était, et lui, Pascal, aimerait à le voir ajourner son départ le plus longtemps possible. Pour achever de détourner les soupçons de son hôte, il le pria d'aller voir ce que pouvait bien avoir sa femme,

et lui demanda de rester avec elle le soir, se disant lui-même empêché par des affaires urgentes qui nécessitaient sa présence à la ville.

Édouard se leva et fut rejoindre Émilie. Il la trouva assise sur un banc de gazon, le visage caché dans ses mains.

— Qu'as-tu donc, Émilie? demanda-t-il d'un ton inquiet.

— Est-ce toi? s'écria-t-elle, surprise comme après une longue séparation; on eût dit que sa pensée venait de franchir un espace immense. — Est-ce bien toi? demanda-t-elle encore en lui jetant ses deux bras autour du cou. — Ah! mon ami, tu ne devines pas de quelles terreurs je suis assaillie quand je te sais seul avec lui!

— Enfant! fit Édouard, qui sourit à ces alarmes; d'ailleurs, ajouta-t-il d'un air plus sérieux, je suis certain que tu es injuste envers ton mari. Tu n'es pas heureuse, je m'en suis aperçu à mon grand chagrin, mais tu te rends ainsi encore plus misérable.

— Tu as peut-être raison, dit-elle, mais c'est plus fort que moi, Édouard, j'ai peur de lui. Il se passe en lui des choses que nous ne comprenons pas. Te l'avouerai-je? depuis que je vis avec lui dans cette solitude, je n'ai jamais cru un instant ni à ses paroles, ni à ses mines, ni à ses colères, ni à ses amitiés. Lorsqu'il me touche, je frémis jusque dans la moelle de mes os; il l'a remarqué, et depuis il se tient à distance;.. mais cela me vaut sa haine. Ne te récrie pas, il me hait. Maintenant que tu es ici, cette conviction, je ne sais pourquoi, m'est plutôt agréable qu'elle ne m'effraie; mais que deviendrai-je quand tu seras parti? Reste, Édouard, je t'en supplie, reste, au nom du ciel! Tu m'as déjà abandonnée une fois, — je te dis ce que je ne devrais pas te dire, que je me suis toujours considérée comme abandonnée par toi. J'étais à toi depuis l'enfance; mais toi tu as couru le monde, me laissant à la maison aux mains de tuteurs qui m'ont vendue et livrée comme une marchandise. Ah! si tu étais resté! tout aurait été autrement. Maintenant sauve-moi, emmène-moi, si tu ne peux pas rester, ou je meurs d'angoisse!

— Chère enfant, balbutia Édouard, je suis son hôte. Sache que je me reprocherai toujours comme un crime, un crime envers toi et envers moi, de t'avoir autrefois oubliée. — Mais que puis-je faire à présent en homme d'honneur vis-à-vis de ton mari, qui m'a reçu sous ton toit et m'a comblé de bontés, qui n'a même pas l'air de se défier de moi?

— Tu as raison, répondit Émilie d'une voix à peine intelligible, et ses bras tombèrent. — Je souffrirai aussi longtemps que j'aurai des forces; mais c'est ma mort.

Dans la nuit même, M. Pascal fut informé que sa femme s'était suspendue au cou d'Édouard en pleurant et en proférant des paroles

passionnées; les mots n'avaient pas été saisis par celui qui les espionnait.

Il ne fut plus question de départ pendant quelque temps. Toutes les fois qu'Édouard essaya d'y ramener la conversation, M. Pascal y coupa court par des argumens péremptoires qui devaient engager Édouard à rester. Dans leurs promenades en tête-à-tête, devenues plus fréquentes, Émilie s'ingéniait à convaincre son ami qu'il ne pouvait s'en aller. Toutefois, lorsqu'il était seul, le devoir parlait plus haut, et la nécessité de partir lui paraissait plus urgente que jamais. A coup sûr, Émilie eût renoncé à le retenir, si elle avait pu se douter de ce qui s'était passé un soir derrière la haie d'aloès où elle était assise avec Édouard. Ibrahim y était à genoux, tenant à la main le fusil à deux coups de l'étranger. A plusieurs reprises, il voulut épauler, mais ses bras tremblaient de rage. Il parvint cependant à se calmer, posa le canon sur une feuille de cactus, et l'avança doucement de manière qu'il touchait presque les cheveux d'Édouard, qui en ce moment déposait un baiser sur la main d'Émilie. Au même instant, Ibrahim se sentit pris par l'épaule; son maître était derrière lui; il lui fit signe de ne pas tirer et de le suivre. Les deux hommes s'éloignèrent à pas de loup, sans remuer une feuille, sans faire crier le sable des sentiers. Quand ils furent dans la maison, M. Pascal dit à l'Arabe en baissant la voix : — Il ne faut pas que chez moi il arrive quoi que ce soit à l'hôte qui m'est recommandé par mon sultan. J'ai un autre moyen.

Quelques jours après cette scène, Édouard, en revenant de la ville, trouva des harnais de chevaux étalés dans la cour et des armes appuyées contre le mur. Les serviteurs étaient occupés à fourbir et à réparer; on eût dit, à voir ces allures militaires, qu'il s'agissait d'une expédition guerrière. — Que signifient ces préparatifs? demanda Édouard.

— Rien pour un Franc, répondit Ibrahim d'un ton railleur.

M. Pascal, qui était sur le pas de la porte, dit en souriant : — Ibrahim croit tous les Francs incapables de tirer sur un léopard.

— Ainsi c'est une chasse au léopard?

— Oui, dit le consul, c'est peut-être ma seule passion.

— Cela doit être fort intéressant, fit Édouard. Je serais bien aise de me trouver à pareille fête.

Le consul haussa les épaules. — Je ne peux, dit-il, donner tout à fait tort à Ibrahim. Ce divertissement pourrait offrir du danger pour un Européen, surtout dans cette saison où les léopards ont à défendre leurs petits.

Édouard fut légèrement blessé du ton que M. Pascal avait pris

en prononçant ces paroles. — J'espère, dit-il, que vous ne me refuserez pas la permission de vous accompagner à la chasse.

— Certainement non, répondit fort obligeamment le consul, si vous y tenez, c'est convenu. Vous aurez mon meilleur cheval; je vous demande seulement de me laisser songer un peu à votre sûreté à cause de votre manque d'expérience. Vous me promettrez de vous conformer entièrement à mes instructions.

Dans la soirée, on ne reparla point de la partie de chasse projetée; M. Pascal avait peut-être ses raisons pour n'en rien dire devant Émilie, et Édouard se doutait que la nouvelle ne la trouverait pas indifférente. Aussi négligea-t-il de s'occuper des préparatifs, laissant tout aux soins d'Ibrahim, qui était un célèbre chasseur de léopards, et qui devait savoir mieux qu'un autre ce qu'il y avait à faire pour le lendemain.

On devait partir au lever du soleil. Quand Édouard descendit dans la cour, il trouva les chevaux sellés, et on lui en amena le plus beau, la célèbre jument Zaïre. Ce fut avec joie qu'il se mit en selle et qu'il la fit galoper dans la cour. Jamais il n'avait eu tant de plaisir à monter un cheval; il sentait que la bête comprenait chacune de ses intentions, et il en admirait le pas doux et facile, qui berçait le cavalier, pour ainsi dire, en cadence. Il se mit à la flatter, et ne put s'empêcher d'en faire tout haut l'éloge enthousiaste; il avait oublié qu'Ibrahim l'avait prié de n'en rien faire pour ne pas attirer les mauvais esprits. L'Arabe accourut furieux et lui cria de se taire. Édouard éclata de rire, et il en résulta une dispute que M. Pascal s'efforça vainement d'apaiser. Émilie se montra tout à coup à la fenêtre de sa chambre à coucher; elle fut terrifiée de voir Édouard à cheval et prêt pour la chasse. — Tu les accompagnes? s'écria-t-elle d'une voix tremblante.

Édouard fit un signe de tête affirmatif, elle disparut de la fenêtre, et on la vit accourir dans la cour en légère toilette du matin. S'approchant d'Édouard, elle lui prit la main et le supplia de rester à la maison. Il souriait, cherchait à la calmer; ce fut en vain. — J'ai un mauvais pressentiment, dit-elle d'une voix fort animée, il t'arrivera quelque malheur à cette chasse. Tu n'en connais pas les dangers. Au nom de ta mère, je t'en supplie, Édouard, reste, n'y va pas!... Tu vas à la mort.

Elle fut prise d'un tremblement nerveux qui l'obligea de se retenir à la selle pour ne pas tomber. Édouard lui parlait avec douceur; mais elle hochait tristement la tête. — Défie-toi d'eux! lui dit-elle tout bas.

Édouard fronça les sourcils, et ne put réprimer un geste d'indignation. Il crut dès lors qu'il était de son devoir de partir, afin de

donner par son heureux retour un éclatant démenti aux injustes soupçons d'Émilie. M. Pascal, qui avait assisté à cette scène silencieux et sans aucune émotion apparente, monta sur son cheval et donna le signal du départ. Immédiatement tous ses gens furent en selle, et la troupe s'ébranla. Émilie ne voulut pas lâcher la main d'Édouard : de sa main libre, comme affolée, elle saisit les rênes du cheval pour le retenir; mais le jeune homme lui prit les deux poignets, et, par un mouvement rapide, se dégagea un peu brusquement, non sans une douloureuse émotion, de son doux fardeau. Émilie lâcha prise, de grosses larmes jaillirent de ses yeux. Telle qu'elle était là, brisée, sans voix, sa robe blanche agitée par le souffle de l'air matinal, elle était admirablement belle, mais en même temps bien digne de pitié. Il fallut à Édouard un grand empire sur lui-même pour donner les éperons à son cheval; il lui dit : Au revoir! et s'élança sur les pas des cavaliers, qui étaient déjà loin. Ce ne fut qu'arrivé sur une colline assez éloignée qu'il osa regarder en arrière; il vit Émilie debout sur la terrasse du toit, penchée sur la balustrade, le suivant du regard.

Longtemps il chemina silencieux et pensif à côté de M. Pascal. Il ne put s'empêcher de jeter de temps à autre un coup d'œil scrutateur sur le visage bronzé et sillonné de rides, mais toujours impassible, de son hôte. Malgré tout, les paroles d'Émilie l'avaient ému. — Elle m'aime, se dit-il, et je la laisse en ce moment livrée aux plus cruelles angoisses, sans autre motif que ma vanité blessée, qui me dit que son mari me croirait poltron; mais moi aussi je l'aime...

— Qu'est-ce que Émilie avait donc à pleurnicher? demanda le consul d'un ton froid.

— Des terreurs de femmes, dit Édouard; elle m'a représenté les dangers qu'une chasse offre pour les inexpérimentés.

— Elle a le cerveau malade et se laisse aller aux imaginations les plus bizarres. Pour vous, elle manifeste cependant une touchante amitié.

Ayant dit cette phrase, M. Pascal poussa son cheval pour donner divers ordres à ses gens. Ses paroles, la manière dont il les avait prononcées en appuyant sur chaque mot, n'étaient pas faites pour dissiper les nuages qui assombrissaient l'esprit d'Édouard. Le milieu grandiose qui les entourait eut cette vertu. A droite de la route s'étendait l'immensité du désert, rempli de petites collines sur lesquelles çà et là des chardons montraient leurs belles fleurs aux couleurs ardentes. A gauche, on voyait les derniers prolongemens des montagnes du nord, qui formaient un contraste remarquable avec la plaine jaunâtre; sauf quelques points où se montrait à nu

la roche brûlée par le soleil, ces hauteurs étaient recouvertes d'arbustes et d'herbes verdoyantes, festonnées de guirlandes de fleurs jaunes, rouges et blanches. Dans les vallons et les gorges qui débouchaient sur la route, on pouvait admirer des pins piniers aux larges dômes, mêlés aux sombres cyprès, et sur les rochers ensoleillés de beaux palmiers, les uns raidissant leurs feuilles gigantesques dans une majestueuse immobilité, les autres s'éventant agréablement avec leurs larges éventails. Édouard fut captivé par ce spectacle. Quand ses yeux étaient fatigués par la réverbération du désert, il les reposait en contemplant la douce verdure des vallées, pour les ramener de nouveau sur la morne immensité qui se confondait avec l'horizon en feu.

Après une marche de plusieurs heures, on fit une halte dans un vallon plein d'ombre, au pied d'un plateau boisé. — On assure, dit M. Pascal, qu'un léopard a son repaire là-haut. Avant de l'attaquer, nous allons nous donner des forces par un bon déjeuner.

Les serviteurs étalèrent une collation de circonstance sur une pierre plate. Ni M. Pascal ni Édouard n'y touchèrent. Le premier paraissait préoccupé; Édouard en ce moment récapitulait la scène du matin, il était triste et inquiet. — Vous ne mangez pas? fit M. Pascal.

— Je ne puis pas manger.

— Et qu'est-ce qui vous coupe l'appétit, sans indiscrétion?

— Pour être franc, je pense à Émilie. Je n'ai rien à me reprocher, c'est ce qui me permet de vous parler à cœur ouvert. Cette enfant, pardonnez-moi, votre femme me paraît malheureuse, tourmentée d'idées noires; elle ne voit partout que périls et malheurs, son âme est remplie d'absurdes soupçons; vos occupations, vos études ne vous auront pas permis jusqu'ici de vous en apercevoir. Élevé avec elle comme son frère, j'ai peut-être le droit de vous parler de ces choses.

M. Pascal fut longtemps sans répondre; sentant qu'il fallait dire quelque chose, il se décida enfin à prendre la parole. — Ainsi elle a des soupçons? A propos de quoi?... Je m'y perds... Qui donc a pu les lui inspirer? Je ne lui connaissais qu'un penchant à la tristesse;.. mais cette humeur sombre avait presque disparu depuis votre arrivée. Si toutefois il y avait lieu de parler de soupçons, ce ne serait assurément que depuis que vous êtes ici, je pense.

— Ceci ressemble à une accusation, monsieur Pascal, répondit Édouard. Je vous donne ma parole d'homme d'honneur que vous n'avez rien à reprocher, ni à moi ni à Émilie.

A ces mots, M. Pascal se tourna vers Édouard d'un mouvement brusque tout à fait contraire à ses habitudes; ses yeux brillèrent,

et de ses lèvres pâles et frémissantes s'échappa sa pensée : — Elle vous aime. — Il se remit bientôt, et après une courte pause, avant qu'Édouard pût répondre, il ajouta : — Si nous étions en Europe, cette histoire aurait déjà fait le tour de la société... En Europe, monsieur, nous nous battrions probablement à mort ; mais ici, en Orient, ceux qui acceptent un duel sont considérés comme des *deli*, c'est-à-dire comme des fous, et je partage la manière de voir des Orientaux.

Il se leva et donna l'ordre d'ouvrir la chasse ; puis, se tournant vers son hôte, il lui dit très poliment : — Permettez-moi, monsieur, de vous placer.

Édouard fit un signe d'assentiment et suivit le consul, qui se mit en route avec tout le monde pour le plateau. Pendant l'ascension, M. Pascal se retourna encore une fois. — Quelque peu que soit exposée la place où je vais vous poster, tenez-vous sur vos gardes, car, malgré toute prévision, le léopard pourrait sortir du fourré de votre côté. Ainsi soyez toujours prêt à le recevoir.

On marcha quelque temps sur le bord du plateau jusqu'à ce qu'on eût rejoint les serviteurs qui attendaient avec les chevaux. Le consul et Édouard montèrent en selle, les serviteurs restèrent à pied. On continua de marcher, et l'on rencontra bientôt une troupe d'Arabes qui avaient à la main de grands bâtons amincis par le bout avec lesquels ils devaient battre les buissons, en s'avançant toujours dans un vaste demi-cercle, afin de débusquer le léopard de son gîte. Le consul plaça Édouard à côté d'un arbre, à une distance d'environ vingt pas de la lisière du bois. — Tenez-vous immobile à cheval à cette place, lui dit-il ; le léopard sortira probablement là-bas, près de ce cyprès, et vous pourrez le voir s'abattre. Très probablement je m'y trouverai alors moi-même, et, si j'ai bonne chance, je le tuerai ; mais cela n'empêche pas que vous devrez vous tenir sur le qui-vive. Au reste, je laisse avec vous Ibrahim, le meilleur chasseur du pays.

M. Pascal s'éloigna, suivi de ses domestiques et de tous les traqueurs arabes. Ibrahim seul resta ; son fusil au bras, il s'assit sur une pierre à quelques pas d'Édouard, en mâchant des dattes. Bientôt toute la troupe fut hors de vue, Édouard se trouva complétement seul avec l'Arabe. En sa qualité de novice, il suivit ponctuellement toutes les recommandations de son hôte. Il se tint immobile, le fusil à la main, le regard tourné vers le fourré ; mais le temps s'écoula, et rien ne parut bouger. Il se retourna pour questionner Ibrahim, et vit que ce dernier le considérait avec un sourire menaçant. Il lui sembla que ce sourire avait pour motif sa puérile obéissance, et il se mit à son aise sur son cheval. Il se dressa de nouveau

lorsqu'il entendit au loin les coups de bâton et les cris des batteurs. Toutefois il eut quelque peine à fixer son regard sur le fourré devant lui; involontairement ses yeux cherchèrent le cyprès où M. Pascal lui avait dit que le léopard devait se montrer et où plusieurs tireurs s'étaient déjà postés dans la même attente. Le bruit se rapprochait toujours; le cercle des traqueurs semblait se resserrer, et Édouard crut remarquer qu'il se resserrait de son côté. Tout à coup il entendit les rugissemens de la bête, puis immédiatement après un craquement de branches qui se cassaient. Déjà il vit s'agiter les sommets des buissons où le léopard se frayait un chemin; sa jument Zaïre trembla un instant de tout son corps, puis elle se raidit et se souleva comme pour s'élancer contre l'ennemi. Édouard la retint, et elle parut comprendre son cavalier, car elle étendit les deux jambes de devant, serrées l'une contre l'autre, et demeura immobile comme si elle eût été de bronze, la tête tendue vers le fourré. Tout à coup Édouard vit briller dans le feuillage, au pied même du buisson qui était en face de lui, deux yeux terribles qui lançaient des éclairs. Ne sachant si c'était le moment de tirer ou s'il fallait attendre que la bête, se montrant tout à fait, présentât une surface plus large, il se retourna pour consulter Ibrahim; l'Arabe avait disparu, et instantanément Édouard se rappela les soupçons qui avaient tourmenté Émilie; mais il était trop tard pour réfléchir : son cheval poussa un hennissement semblable au son d'un clairon, et qui appelait une rapide action. Le léopard ne bougeait pas malgré les cris des batteurs qui s'approchaient toujours; mais sa queue frappait le taillis et faisait mouvoir les branches. Édouard épaula, tira et manqua.

Il regardait encore devant lui, quand la bête, en deux bonds terribles, s'élança du fourré. C'en eût été fait de lui, si au même moment Zaïre n'avait fait un écart vers la droite; néanmoins le léopard saisit au passage le bras gauche d'Édouard et lui arracha la manche avec un lambeau de chair. Il s'abattit à quelque distance, peu soucieux, à la manière des chats, de revenir sur ses pas pour attaquer de nouveau la proie qu'il avait manquée. Déjà il se ramassait pour s'élancer dans le taillis qui était derrière Édouard, lorsqu'un coup de feu parti d'un buisson l'étendit raide mort. En même temps Ibrahim sortit de sa cachette, brandissant triomphalement son fusil. Avant d'aller à la bête, il s'approcha d'Édouard pour examiner la blessure, qui saignait abondamment. — Ce n'est rien, dit-il en haussant les épaules, et, s'enfonçant dans le bois, il alla trouver son maître.

— Il est mort, lui cria-t-il du plus loin qu'il l'aperçut.

— Qui? demanda M. Pascal avec une visible impatience.

— Le léopard seulement, répliqua Ibrahim, haussant les épaules encore une fois.

Tout le monde se rassembla autour de la bête agonisante. M. Pascal ne parut pas très affecté de l'accident arrivé à son hôte. — Ce sont là, dit-il, de ces petites choses auxquelles il faut s'attendre lorsqu'on chasse le léopard. Il s'étonnait d'apprendre que le léopard se fût montré du côté d'Édouard; on croyait avoir constaté plus d'une fois, disait-il, que l'instinct de ces animaux leur faisait choisir le point où il y avait le moins de danger. Tout en parlant, il acheva d'ouvrir la manche d'Édouard, se fit donner des foulards et pansa la blessure selon les règles de l'art; mais cela n'empêcha point le sang de ruisseler toujours.

Le cadavre du léopard fut confié aux serviteurs, et l'on se mit en route pour retourner à la maison. Ibrahim se tenait à cheval à côté de son maître, et Édouard crut remarquer qu'il lui rendait compte à voix basse de la catastrophe dont il avait été témoin. A une observation de son maître, il répondit assez haut : — C'était écrit.

M. Pascal se rapprocha ensuite d'Édouard, lui parla affectueusement, et lui présenta comme choses sans conséquence et sa blessure et l'accident qui en était la cause. Bientôt cependant le blessé n'eut plus la force de soutenir la conversation; il était affaibli par la perte de sang, son esprit se troublait, les événemens de la journée se confondirent dans sa mémoire. Il voyait le léopard dans la cour du consulat, puis Émilie qui, dans sa robe blanche, accourait au moment où la bête se jetait sur lui, enfin Ibrahim qui, accroupi derrière le buisson, le visait avec sa carabine. Au milieu de cette confusion d'idées s'affirmait cependant la résolution de n'accuser personne et de présenter toute cette aventure à Émilie comme un simple accident dû à son inexpérience. D'ailleurs pouvait-on y voir autre chose? Édouard venait à peine d'arrêter son plan de conduite, que ses forces le trahirent, que tout lui sembla tourner devant les yeux, et qu'il se sentit pénétré d'un bien-être inconnu. Il se vit chez lui, couché sur un canapé, entouré des tendres soins de sa famille. En réalité, il était étendu sans connaissance sur le bord du chemin.

III.

Nous laisserons un voile sur la scène qui eut lieu quand la troupe revint de la chasse et que les serviteurs portèrent Édouard dans la cour sous les yeux d'Émilie, qui se crut en présence d'un cadavre. Les heures de son absence, passées dans les plus cruelles angoisses, le lui avaient rendu encore plus cher. Lorsqu'elle ne s'était pas tenue sur la terrasse, le regard plongeant du côté où la chasse avait

disparu, elle était restée dans la chambre d'Édouard, où elle trouvait un amer plaisir à toucher les livres et tous les objets qui lui rappelaient celui qu'elle n'espérait plus revoir. Un sentiment de bonheur inexprimable s'empara de son cœur lorsqu'elle découvrit parmi les papiers d'Édouard ce petit portefeuille dont elle lui avait parlé le jour de son arrivée. Le petit objet était usé, décoloré; elle le couvrit de ses baisers et de ses larmes.

Nous la voyons maintenant passer de longs jours au chevet du blessé. Elle n'accuse personne, jamais elle ne parle de l'accident, elle se borne à remplir avec une patience à toute épreuve ses devoirs de garde-malade. Édouard se sent déjà assez fort pour reprendre ses travaux, mais elle n'en veut pas entendre parler. Elle ne peut se résoudre à le priver de ses soins, à le laisser de nouveau en contact avec d'autres personnes, sans protection et sans surveillance. M. Pascal la laisse faire, il se prend même à sourire des alarmes de sa femme, et de temps à autre il la raille doucement. Il est vrai que l'expression de son visage change dès qu'il a quitté la chambre du malade et qu'il est assis chez lui, les jambes croisées à l'orientale, dans un coin de son divan, immobile pendant des heures entières. Il n'adresse plus la parole à Ibrahim, du moins personne ne le voit lorsqu'il échange à la dérobée quelques phrases avec l'Arabe.

Grâce aux soins qui l'entourent, Édouard sort déjà, il peut descendre au jardin et partager le repas commun; mais il est encore loin de pouvoir reprendre ses études. Toutes les fois qu'il veut s'échapper pour aller à la ville, Émilie s'y oppose avec énergie, et la scène du départ pour la chasse se renouvelle, plus violente et plus triste. Elle voit toute la ville remplie d'assassins, elle est convaincue qu'Édouard n'en reviendra pas. Lui ne peut se résoudre à laisser l'être chéri en proie à ses tourmens, et il reste.

— Vous voyez, dit un jour M. Pascal à table, que vos affaires n'avancent pas dans ces conditions, et que vous perdez le temps que le gouvernement vous a concédé. Malheureusement les circonstances sont telles que vous ne pouvez pas tirer grand profit de votre séjour ici pendant le mois qui commence. L'iman qui aurait pu vous aider vient de partir pour Stamboul, et ne reviendra que dans deux ou trois mois. Jusque-là, j'espère que l'état nerveux de ma femme se sera calmé; vous pourriez donc, à ce qu'il me semble, mettre à profit ce moment pour visiter les villes saintes, puis revenir chez nous vers l'automne. Nous parlerons alors d'un autre projet que je nourris. Émilie ne saurait continuer de vivre ainsi, les derniers mois me l'ont démontré, et je suis bien décidé à faire avec elle, et en votre compagnie, un voyage en Europe.

Ces propositions parurent à Édouard fort acceptables et dictées par le bon sens. Émilie ne put dissimuler sa joie; les soucis qui l'avaient opprimée depuis plusieurs semaines tombèrent; elle fut comme délivrée d'un immense poids. L'idée de la séparation était adoucie par l'espoir du prochain retour d'Édouard et du voyage à trois qui était en perspective.

Cette gaîté, il est vrai, fut de courte durée, car les idées d'abandon et d'isolement reprenaient le dessus à mesure qu'approchait l'heure du départ. En même temps se réveillèrent, invincibles, ses premiers soupçons. La visite aux villes saintes était trop bien imaginée par M. Pascal, le voyage en Europe promettait trop d'agrément, pour que sa femme, peu habituée à voir venir quelque chose d'heureux de ce côté, ne se prît pas à douter et ne finît par se croire certaine de ce qui formait le mauvais côté de ses doutes. Elle crut devoir encore une fois avertir Édouard, sans savoir au juste ce qu'elle appréhendait. Un jour qu'elle l'aidait à faire ses préparatifs de voyage, elle lui communiquait donc en termes vagues les craintes qui l'assaillaient.

— Tu n'es qu'un enfant, lui répondit-il en souriant. Toutes ces idées ne pourraient pas naître dans ton cerveau, n'était ton amour qui...

Il s'arrêta, effrayé d'avoir prononcé ce mot. Émilie en sourit.

— Dis-le toujours, fit-elle. Oui, c'est mon amour qui me rend si clairvoyante. La triste situation où je me trouve vis-à-vis de Pascal me permet d'être franche, et je sais à qui je parle; mais je comprends aussi ce qu'exige ta position.

Édouard se retourna vivement, l'attira à lui et déposa un long baiser sur le front de la jeune femme. Émilie se dégagea, fit quelques pas en chancelant et alla s'appuyer au mur; les sanglots soulevèrent sa poitrine et ses larmes coulèrent à flots. C'est dans cette position que la surprit M. Pascal, qui entra pour donner à M. de Rose une lettre pour le cheik des Beni-Zegri. Il l'adressait d'abord à cette tribu, lui dit-il, elle le conduirait en toute sûreté à travers le désert. M. Pascal parla longuement et savamment des voyages dans le désert, donna beaucoup d'indications utiles à son hôte, et, feignant d'être entraîné par son sujet, ne fit aucune attention à la présence d'Émilie ou du moins à ses larmes.

Ce fut au milieu de scènes de ce genre qu'on vit arriver le jour fixé pour le départ. Émilie, en parcourant la maison pour chercher un objet oublié, fut frappée de n'y rencontrer aucun des serviteurs, excepté Ibrahim. Elle questionna Pascal, qui parut mécontent de cet interrogatoire, mais qui avait des réponses toutes prêtes pour expliquer l'absence des domestiques. Chacun avait une commission

à faire; Ibrahim seul était resté pour conduire Édouard chez les Beni-Zegri, c'est-à-dire chez les siens. Il était impossible de lui donner un meilleur guide qu'Ibrahim, qui connaissait le désert, qui en outre devait lui procurer un accueil amical de la part de ses frères. Tout cela était très naturel; néanmoins l'idée de savoir son ami entre les mains d'Ibrahim terrifiait Émilie; mais que faire? Communiquer encore à Édouard ses sinistres prévisions? Elle n'y pouvait rien, et le désespoir s'empara tellement de son esprit, qu'à l'heure de la séparation elle sembla privée de sentiment. Comme en rêve elle allait et venait dans la cour, caressait le cheval qui devait porter Édouard, puis elle lui présenta divers effets de voyage sans savoir ce qu'elle faisait, lui serra la main, et demeura glacée, le suivant des yeux lorsqu'il s'éloigna avec Ibrahim. Sans les derniers mots d'Édouard : — Au revoir, dans trois mois! — leurs adieux eussent été muets.

Le bruit des pas des deux chevaux cessa bientôt de se faire entendre. M. Pascal, sa femme et son cheval Zaïre, qui se trouvait tout sellé dans la cour, étaient à ce moment les seuls êtres vivans dans la maison. Le silence régnait partout. Émilie était immobile, changée en statue; à ses côtés, M. Pascal, les bras croisés, les yeux, qui brillaient d'un feu sombre, fixés sur le visage pâle de sa femme. Celle-ci ne s'en apercevait point. Lentement elle se retourna et rentra dans la maison; comme une somnambule, elle monta les escaliers jusqu'au toit. Son mari l'y suivit. Pendant qu'elle regardait au loin, la tête penchée et les mains jointes dans une attitude d'abandon, M. Pascal était assis sur la balustrade, épiant toujours ces traits où se peignait une tristesse infinie. Son front se ridait, ses lèvres tremblaient, ses yeux immobiles s'injectaient de sang. On eût dit qu'une rage contenue depuis des mois attendait l'occasion de se faire jour. Cette occasion, Émilie la fournit en répétant à voix basse les paroles d'Édouard : — Au revoir, dans trois mois!

— Au revoir dans l'éternité! éclata M. Pascal en tremblant de tous ses membres et en élevant les bras comme pour la broyer.

— Dans l'éternité! cria-t-elle en se tournant vers son mari, dont elle vit avec épouvante l'air égaré.

— Misérable! balbutia Pascal, l'heure est venue de vous châtier, toi et ton amant.

— Dans l'éternité! répétait Émilie.

— Oui, dans l'éternité, si les Beni-Zegri font leur devoir.

Affolée de terreur, Émilie se pencha sur la balustrade, et d'une voix stridente : — Édouard! Édouard! cria-t-elle, sauve-toi! ils vont t'assassiner! — Mais Édouard ne pouvait plus l'entendre. Depuis longtemps, emporté par son coursier arabe, il avait disparu

derrière les collines du désert, on ne voyait plus vestige des deux cavaliers.

— Peut-être, se dit Émilie, à l'heure qu'il est, Ibrahim l'assassine... peut-être aussi... Elle se prit le front d'une main, réfléchit, puis d'un bond elle fut dans l'escalier, ferma la porte derrière elle, poussa le verrou, et au bout d'un instant M. Pascal la vit dans la cour, puis déjà sur le dos de Zaïre, la plus célèbre jument de l'Arabie.

— Reste, si tu tiens à ta vie, femme parjure, reste! cria M. Pascal, prisonnier sur le toit, tantôt secouant avec furie la balustrade, tantôt cherchant à ébranler la porte verrouillée.

Émilie ne le vit pas, ne l'entendit pas. Déjà sur la noble bête, qui hennissait de plaisir, elle s'envolait dans la direction du désert, lâchant les rênes pour laisser la jument suivre elle-même la piste de ses compagnes.

Quand M. Pascal eut enfin réussi à enfoncer la porte et qu'il fut dans la cour, Émilie était hors de vue. Pas un cheval pour s'élancer à sa poursuite, et d'ailleurs quel cheval eût atteint Zaïre, une fois lancée au gré de sa fougue? De ses poings fermés, M. Pascal se frappa le front, et il s'affaissa sur le seuil de la cour.

Ibrahim n'est jamais revenu du désert chez son maître; sa tribu ne put donner sur lui aucun renseignement. Voilà le seul détail positif que nous puissions ajouter à cette histoire. La légende rapporte encore ce qui suit. Dans l'île de Rhodes, à l'ombre d'une ancienne fortification qui date des chevaliers de Saint-Jean, et au pied d'une colline couronnée de pampres, une maisonnette s'élève au milieu d'un bouquet d'arbres, en face de la mer Égée. Dans la maisonnette habite un couple européen, jeune, beau et heureux.

Tout voyageur qui vient d'Europe leur rend visite, et admire la vie paisible qu'ils mènent dans ce nid d'amour. Les Francs en Orient assurent que ce couple heureux, c'est Édouard et Émilie, et ils ajoutent, dans l'intérêt de la morale, qu'Émilie a été séparée de son mari et qu'elle est devenue la femme légitime d'Édouard.

MAURICE HARTMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1870.

Depuis quinze jours, la France vit dans une fièvre ardente, dans un transport de patriotisme tour à tour exalté ou contristé. La France n'est plus à ses intérets et à ses travaux; elle n'a plus qu'un intérêt, elle concentre toute son âme sur un seul point, sur cette frontière en feu où nos soldats combattent, où s'agitent nos destinées. D'heure en heure, elle attend, dévorant le moindre bruit jeté à son impatience, ressentant dans toute leur âpreté les émotions de la guerre, pleine de frémissemens virils à la pensée du grand danger national qui s'est subitement révélé dans l'éclair des premières batailles.

Jamais certes circonstances plus graves ne se sont produites depuis des jours de douloureuse mémoire, depuis plus d'un demi-siècle. Jusqu'ici en effet, depuis les gigantesques conflits du premier empire, si tragiquement dénoués, la guerre ne nous était point apparue dans ce qu'elle a de plus cruel. Les luttes que la France nouvelle a soutenues se déroulaient au loin. On ne s'y intéressait pas moins sans doute, on n'accompagnait pas d'une sympathie moins ardente le drapeau remis aux mains vaillantes accoutumées à le défendre, et on ne portait pas moins le deuil de ceux qui succombaient; mais enfin c'était loin, et les questions qui s'agitaient n'étaient pas toujours de celles que la plupart des hommes comprennent. On allait se battre en Crimée, dans la Mer-Noire, pour cet équilibre de l'Europe livré aujourd'hui à de si étranges hasards; on allait se battre en Italie pour une idée, pour la délivrance d'un peuple. Nous pouvions suivre ces conflits avec ardeur, avec une généreuse passion, sans que notre sécurité en fût atteinte. Cette fois il n'en est plus ainsi. C'est la frontière violée, la Lorraine menacée, l'Alsace envahie, l'intégrité nationale un moment mise en péril; c'est l'irruption étrangère dans notre foyer, et le coup a été d'autant plus rude, la blessure a été d'autant plus vive, qu'on ne pouvait pas s'y attendre, que ces premiers événemens, éclatant à l'improviste, ont eu le caractère d'un véritable et poignant mécompte, aggravé, envenimé par mille cir-

constances de détail. A voir la rapidité avec laquelle tout se précipitait, on ne pouvait douter que nos armées ne fussent prêtes à prendre l'offensive, à passer le Rhin ou à pénétrer dans le Palatinat; tout au contraire, après une première et vaine démonstration dont on ne comprend plus même le sens, ce sont les Prussiens qui prennent le rôle offensif et débordent sur notre sol sans qu'on ait paru prévoir l'attaque. Par une faiblesse d'orgueil national à laquelle nous nous laissons trop facilement aller, si l'on veut, nous comptions sur des victoires, nous avions une confiance entière dans notre puissance, et la fortune nous a été infidèle, elle est allée un moment aux plus audacieux; nous avons vu subitement deux de nos corps décimés, nos lignes percées, nos provinces ouvertes. On nous disait sans cesse que nous étions prêts, ce sont les Prussiens qui se sont trouvés prêts lorsque nous ne l'étions pas. On s'est trompé, on n'a pas bien évalué nos forces ou l'on n'a pas bien mesuré celles de l'ennemi, et de là cette entrée en campagne douloureuse, poignante, où notre armée s'est vue du premier coup exposée à des revers immérités, qui a provoqué instantanément en France une véritable explosion. Le rêve avait duré quelques jours, le réveil a été terrible. La veille, on vivait encore dans l'illusion; le lendemain, il a fallu s'arrêter un moment devant la grandeur de la lutte, rappeler les chambres, faire appel à tous les patriotismes, multiplier les moyens de combat, mettre la nation tout entière sous les armes en la laissant en face de cette extrémité cruelle, — l'invasion. Et tout cela s'est passé en quelques jours, en quelques heures!

Comment donc cette situation, qui semblait si brillante il y a peu de temps encore, et qui le redeviendra bientôt, nous en avons la ferme espérance, comment cette situation s'est-elle trouvée un instant compromise? Par quelle étrange fatalité cette campagne, qui semblait réunir tant de chances heureuses, a-t-elle si tristement commencé? Bien des obscurités enveloppent encore les premiers événemens, et la vérité ne se fera jour que peu à peu. Nous ne savons pas tout, nous ne pouvons que pressentir, deviner, sans avoir le don d'expliquer ce qui jusqu'ici semble inexplicable. Une seule chose est certaine, et celle-là elle éclate à tous les yeux, elle a pour elle l'aveu même de nos ennemis, elle est écrite dans les bulletins prussiens : c'est que si ces malheurs avaient pu être conjurés, notre armée les eût détournés de la France. Tout ce qui était possible dans des conditions défavorables, elle l'a fait, elle s'est battue un contre trois, un contre cinq et même un contre dix; elle a compensé le nombre par l'héroïsme, elle a réparé l'effet des surprises désastreuses par son ardent courage et sa fermeté. En un mot, dans cette campagne de quelques jours, soutenue sur une longue frontière, de Metz à Strasbourg, et signalée jusqu'ici par trois engagemens, l'armée française n'a point cessé un instant d'être égale à elle-même, lais-

sant ses adversaires presque aussi épuisés qu'elle après la bataille.

Précisons les faits tels qu'ils apparaissent à travers cette fumée sanglante du combat. Il faut se souvenir toujours, — on l'oublierait presque, tant les événemens se sont précipités! — il faut se souvenir que la déclaration de guerre date du 19 du mois dernier. Ce jour-là seulement, les grands mouvemens ont commencé; de part et d'autre, on a couru vers le Rhin comme au rendez-vous suprême. Le 1er août, rien ne s'est encore passé; jusque-là, il n'y a eu que des reconnaissances volantes, des escarmouches d'éclaireurs. Notre armée, divisée en sept corps, s'organise derrière cette ligne prolongée et irrégulière qui va du grand-duché de Luxembourg jusqu'à la frontière suisse, touchant à la fois aux provinces prussiennes, à la Bavière rhénane et à Bade. Du côté de Metz sont les corps du maréchal Bazaine, du général Frossard, du général Ladmirault; du côté de Strasbourg, de Mulhouse et de Belfort à l'est, se trouvent le maréchal Mac-Mahon et le général Félix Douay, tandis que le général de Failly occupe une position intermédiaire vers Bitche. La ligne entière est surveillée et défendue par nos bataillons distribués en divers groupes qui sont tous placés sous le commandement supérieur de l'empereur, établi à Metz, et ayant lui-même pour major-général le maréchal Le Bœuf. En arrière, un dernier corps se forme sous le maréchal Canrobert, en avant de Châlons, et doit se diriger sur Nancy. Quel est l'objectif de ces forces disséminées, à quel plan général doivent-elles concourir? On ne le sait pas encore, aucun signe apparent ne le dévoile. Où est de son côté à ce moment l'armée prussienne, et que fait-elle? On croit l'entrevoir débouchant par Mayence et allant se masser vers Trèves, sous le prince Frédéric-Charles. Sur les autres parties du Rhin, en remontant vers Strasbourg, on n'aperçoit rien distinctement. En réalité cependant, une armée prussienne, grossie des contingens de l'Allemagne du sud et placée sous le commandement du prince royal de Prusse, se rassemble à Rastadt, à portée du fleuve, pour se diriger sur Landau, dans la Bavière rhénane, et menacer notre frontière par Wissembourg. Entre les deux armées allemandes habilement dissimulées derrière les bois qui couvrent ces contrées, les communications de chemins de fer sont ouvertes par Sarrebruck, point de jonction des lignes qui relient Trèves à Landau. Le roi de Prusse arrive à Mayence, où se trouve le général de Moltke, le grand tacticien qui, de son quartier-général, fait mouvoir ces forces comme il dirigeait les armées prussiennes vers la Bohême en 1866. C'est là ce qui apparaît au 1er août à travers le voile dont se couvrent toutes les opérations. Il est désormais évident qu'on ne peut rester longtemps en présence sans se heurter; il faut que l'un des deux adversaires marche en avant.

Le lendemain en effet, le 2 août, le signal semble partir du camp français; le général Frossard enlève avec ses divisions les hauteurs qui

dominent immédiatement Sarrebruck. L'opération se fait vivement, lestement, sans rencontrer une résistance sérieuse. C'en est fait, la campagne est ouverte, on est en Prusse, on tient sous le canon français la ville de Sarrebruck, le cours de la Sarre, le chemin de fer qui met en communication Trèves et Landau. Il semble que ce ne soit là qu'un début de bon augure, le signal heureux d'une action plus générale; mais aussitôt tout se tait de nouveau, on rentre dans l'observation et l'expectative. Pendant deux jours, on fait halte sur ces hauteurs qu'on vient d'occuper et qu'on abandonne même bientôt au risque d'avoir à les reconquérir par le fer et le feu. Qu'arrive-t-il alors? Les Prussiens, voyant notre immobilité, soupçonnent que nous sommes moins prêts que nous ne le disions, et profitent du temps qui leur est laissé pour s'avancer rapidement avec toutes les forces dont ils disposent, pour préparer une double attaque qui peut déconcerter notre action. Leur plan paraît assez simple, ils veulent rétablir leur position sur la Sarre, autour de Sarrebruck, en essayant de rompre nos propres communications sur un autre point plus éloigné; ils s'avancent en deux grandes masses invisibles sur notre frontière, et tandis que dans nos camps, du côté de Metz, on en est peut-être encore à chercher ce qui se passe vers Trèves et Mayence, ou au-delà du Rhin, l'orage se forme et se rapproche de nous. Le 4 août, le feu s'allume tout à coup à l'autre extrémité de notre ligne. Le général Abel Douay, le frère de celui qui commande encore le 7e corps, est surpris avec une partie de sa division en avant de Wissembourg. Une reconnaissance se transforme en combat meurtrier; pendant cinq heures, trois régimens et une brigade de cavalerie légère tiennent tête à trois corps d'armée, et le chef de cette force héroïque, le général Douay lui-même, se fait tuer peut-être de désespoir de s'être laissé surprendre. C'était le commencement de cette lutte inégale qui allait s'engager. L'affaire de Wissembourg dénotait évidemment la présence de masses prussiennes contre lesquelles il y avait à se prémunir sans perdre un instant; mais il était peut-être déjà trop tard pour que le maréchal Mac-Mahon, accouru au désastre de la division Douay, pût appeler du secours. Il était réduit à soutenir seul avec son corps d'armée le choc d'un ennemi formidable. Mac-Mahon attendait néanmoins de pied ferme, et le surlendemain de l'affaire de Wissembourg, le 6 au matin, s'engageait la lutte sanglante dans toutes ces positions de Wœrth, de Frœschviller, de Reischoffen, si souvent illustrées par la guerre, de nouveau consacrées aujourd'hui par d'éclatans faits d'armes. Ce n'était là d'ailleurs visiblement qu'une partie du plan prussien; le même jour, par un effort combiné, tandis que le prince royal allait se heurter contre Mac-Mahon, l'autre armée prussienne, débouchant par Sarrebruck et se portant rapidement sur les positions abandonnées la veille au soir par nos soldats, attaquait avec toutes ses forces le général Frossard, pour le

moment aussi exposé que le maréchal Mac-Mahon à rester sans secours, de sorte qu'à la même heure, sur ces deux points de notre frontière, un effort immense était tenté par les armées allemandes pour briser nos lignes en anéantissant les corps d'armée qu'elles trouveraient devant elles, et cet effort ne pouvait par malheur être victorieusement repoussé; la tentative prussienne du 6 août contraignait nos soldats à la retraite, et notre frontière restait ouverte à l'irruption ennemie.

Ce qu'ont été ces luttes sanglantes qui ont duré toute une journée, où se sont succédé les péripéties les plus émouvantes, on ne peut le dire bien exactement encore. Le rapport simple et sobre du maréchal Mac-Mahon se ressent de la hâte avec laquelle il est ecrit, et peut-être aussi du deuil silencieux d'une âme fière. Les bulletins prussiens, sans déguiser les pertes des Allemands et l'énergie de la résistance opposée par nos soldats, dissimulent nécessairement une partie de la vérité. Les récits dramatiques publiés par les témoins de ces combats ne sont pas toujours des plus précis. Dès ce moment, il y a néanmoins un fait sur lequel ne plane aucun doute, que rien ne peut obscurcir : c'est la vigueur de notre armée, c'est cette vaillance rehaussée par l'inégalité de la lutte. Dans cette première affaire de Wissembourg, qui a été le signal de l'action, ils étaient 8,000 contre trois corps d'armée, contre plus de 60,000 combattans, et c'est pour la première fois peut-être qu'on voit une simple division tuer à l'ennemi plus d'hommes qu'elle n'en compte dans ses propres rangs. Dans l'affaire de Wœrth ou de Reischoffen, il y a 33,000 hommes engagés contre 140,000. A Sarrebruck, la proportion est la même, le correspondant du *Times* dit un contre trois, — et sans se laisser intimider par le nombre, par l'arrivée incessante de forces nouvelles, ces intrépides soldats ont tenu au feu du matin jusqu'au soir, si bien que chaque général prussien a cru avoir affaire à la plus grande partie de l'armée française. Le prince royal lui-même a cru avoir devant lui, avec le maréchal Mac-Mahon, le général de Failly, qui n'y était pas, qui n'est arrivé qu'après le combat, le maréchal Canrobert, qui était fort loin. C'est l'honneur de ce malheureux corps d'avoir fait croire à la présence de toute une armée, d'en avoir imposé à ce point par la fière contenance qu'il a gardée jusqu'à la dernière heure. Dans ce jour néfaste et glorieux à la fois, il y a eu certes des épisodes d'un merveilleux héroïsme, comme ces charges de cuirassiers qui ont enfoncé les bataillons prussiens, qui ont brisé toutes les résistances, et qui sont revenus sur l'ennemi tant qu'il est resté une poignée d'hommes. Chefs et soldats ont largement payé de leur personne, et beaucoup ont trouvé la mort, non cependant sans avoir fait des trouées profondes dans les masses sous le poids desquelles ils succombaient. Si le maréchal Mac-Mahon eût été victorieux, il eût trouvé sans doute bien des flatteurs; vaincu, il n'est pas resté moins digne de lui-même, et jusque dans la retraite qu'il a

soutenue avec le plus mâle héroïsme, il s'est fait respecter; il n'a perdu que ce qu'il ne pouvait plus sauver. Ses soldats l'ont vu au feu comme un simple colonel, tenant tête à l'ennemi, multipliant les efforts pour ramener les glorieux débris de ce corps mutilé, restant vingt-cinq heures à cheval au milieu de ces braves gens, attristés de n'avoir pu vaincre pour la France.

La conséquence de cette journée fatale à la fois près de Wissembourg et sur la Sarre, c'était notre ligne brusquement percée et la retraite obligée de Mac-Mahon sur Nancy, du général Frossard sur Metz; c'était la frontière ouverte aux Prussiens, qui s'y sont précipités; c'était en un mot l'invasion, et en effet, depuis ce moment, l'ennemi n'a pas tardé à déborder de toutes parts, à pénétrer dans les Vosges, tandis que, profitant de ce succès, une autre armée allemande passait le Rhin pour venir mettre le siége devant Strasbourg. Ainsi l'Alsace inondée, Strasbourg menacé, les Vosges entamées, les Prussiens se reliant sur notre territoire et poussant au loin leurs reconnaissances, notre armée obligée de rétablir ses communications et allant concentrer son action sous Metz en attendant l'occasion d'une éclatante revanche, voilà la vérité cruelle. Telle qu'elle est cependant, aussitôt qu'elle est apparue, cette vérité a eu un autre effet; elle a soulevé la France, elle s'est imposée à tout le monde, elle a fait courir dans tous les cœurs un frisson électrique, elle a placé le pays en présence d'une situation qu'on ne soupçonnait pas, à laquelle on n'aurait pas cru la veille. Ce n'était plus le moment d'hésiter ou de se bercer d'illusions fatales. On a réuni immédiatement les chambres pour préparer avec elles une défense inexpugnable, pour organiser le déploiement de toutes nos forces, pour diriger cette explosion de patriotisme qui s'est manifestée au premier bruit de nos revers. En face de l'ennemi campé sur notre sol, la nation s'est levée tout entière, froissée dans son orgueil, menacée dans sa grandeur, troublée dans sa confiance, irritée d'une déception à laquelle elle n'était point préparée, et la première victime de ce mouvement a été le ministère lui-même, qui a disparu en un instant au souffle d'un orage parlementaire, qui trop évidemment n'a point été à la hauteur des circonstances qu'il avait créées par la manière dont il a conduit nos affaires.

Eh bien! oui, notre armée a eu des malheurs que rien ne faisait prévoir; la conséquence de ces malheurs est cette invasion poignante pour toutes les âmes françaises, et ces douloureux événemens devaient avoir pour effet de réveiller tous les patriotismes, d'inspirer au pays de viriles résolutions en affaiblissant l'autorité de ceux qui nous ont conduits à cette extrémité. La plus dangereuse de toutes les politiques cependant serait de se méprendre sur les causes de ces malheurs, sur les ressources de la situation de la France, sur ce qui reste à faire. Sans doute il y a eu des revers pénibles pour notre fierté militaire; mais ces revers

jusqu'ici sont partiels, ils n'ont atteint que deux corps de notre armée; la partie la plus considérable de nos forces est intacte, elle est concentrée sur le sol national, où elle retrouve sa force, comme le géant, en touchant la terre, et d'un autre côté, si orgueilleuse que la Prusse puisse être de ses premiers succès, elle n'est point sans avoir essuyé elle-même des pertes sensibles; elle ne peut méconnaître qu'elle s'affaiblit à mesure qu'elle avance dans des contrées qui peuvent à chaque instant s'embraser sous ses pas, de sorte que les chances ne sont point inégales, et que rien n'est perdu certainement. L'armée française a pu subir une épreuve inattendue, elle n'est pas moins pleine d'énergie, solide et compacte autour de Metz, attendant d'heure en heure un choc qui de toute façon doit être terrible, mais qui n'est point au-dessus de son héroïsme. Non, on ne doute pas de l'armée, on sait bien que dans une guerre les échecs sont toujours possibles, et ce n'est pas là ce qui a ému si profondément la France. La vérité est que cette émotion soudaine, universelle, irrésistible, tient surtout au système qui a préparé ces revers, à la manière dont ils ont été présentés. De grandes fautes ont été commises, cela n'est pas douteux, on le voit maintenant, et la première de toutes a été de ne point apprécier exactement la situation des choses, de se faire des illusions qu'on expie bien cruellement aujourd'hui, dont les mécomptes de notre armée ont été la triste rançon.

Cette guerre avec la Prusse, elle était certainement inévitable, elle devait éclater un jour ou l'autre, et nous osons même dire que les derniers événemens ont rendu plus sensible encore ce qu'elle avait d'inévitable en nous réduisant si promptement à une défensive laborieuse, en mettant en relief la faiblesse de notre frontière, faiblesse déjà bien grande sous l'empire des traités de 1815, et bien plus grande encore depuis 1866, depuis que la Prusse pèse sur nous du poids de toute l'Allemagne, ramassée en faisceau militaire. Ces événemens ont montré avec une évidence sinistre où était la force agressive, la menace permanente. La guerre était donc une de ces redoutables éventualités qu'on devait prévoir, qu'on ne pouvait décliner à un moment donné; mais il fallait avant tout savoir s'y préparer, et si on n'était pas prêt, il fallait savoir attendre, car en somme tout était là. Les résolutions qui ont été prises ne s'expliquent que si on était prêt, le pays n'est entré dans cette voie que sur les assurances qui lui ont été données, et qui ne se sont pas trouvées, par malheur, entièrement justifiées. On peut bien le dire aujourd'hui, puisque cela a été proclamé à la tribune par un des partisans du gouvernement; on n'était pas prêt, on se faisait illusion, on croyait qu'il suffisait de faire partir en quelques jours pour la frontière tout ce qu'on avait sous la main. Voilà une première cause de nos insuccès, voilà ce qui a tout d'abord ému le pays:

dès qu'on s'est aperçu que nous ne disposions pas de suffisans moyens d'action dans une si grande lutte.

La guerre une fois engagée, il fallait au moins savoir exactement à quelle puissance on avait affaire; on avait sous les yeux l'exemple encore si récent de la campagne de Bohême. La tactique, les ressources, les procédés de la Prusse étaient là tout entiers. On ne pouvait ignorer qu'en divisant ses forces sur une longue frontière, on s'exposait à ces marches en grandes masses d'armées ennemies se dirigeant sur un même point, à ces concentrations puissantes qui, presque à heure fixe, viennent écraser toutes les résistances, si on leur en laisse le temps, si on ne les déjoue pas à propos. Nos états-majors avaient leur plan, nous n'en doutons pas, et même on dit que ce plan, minutieusement étudié, n'était pas loin d'être exécuté. Malheureusement pendant qu'on étudiait, les Prussiens marchaient, un peu étonnés eux-mêmes de n'avoir pas été attaqués. La situation changeait à chaque instant. On croyait encore l'ennemi à Trèves ou sous Mayence, quand il était à Sarrebruck, on le voyait au-delà du Rhin, dans la Forêt-Noire, quand il était à Wissembourg. On était débordé tout à coup, et le plan, longuement médité pour l'offensive, ne servait plus à rien. On était pris au dépourvu. Les premiers faits de la campagne de Bohême se renouvelaient sur notre frontière dans des conditions moins favorables encore, il faut le dire; de la part des Prussiens, c'est absolument la même stratégie qu'on n'a pas pu ou qu'on n'a pas su déjouer. L'insuffisance des préparatifs, la multiplicité des commandemens, l'extension de notre ligne, la confusion des marches et des mouvemens, une confiance pleine d'illusions devant un ennemi audacieux et habile, tout devait contribuer à ces premiers revers. L'héroïsme de l'armée n'y pouvait rien, il ne pouvait que défier la mort en faisant éclater plus vivement encore à tous les yeux ces premières causes d'un désastre immérité.

Assurément, dans tous les cas, on se serait ému d'une défaite essuyée à nos portes, sur notre sol, on en aurait cherché les raisons, on aurait pu même, dans un moment d'anxiété patriotique, être injuste pour ceux qui auraient eu l'infortune de céder le terrain devant l'ennemi; mais ici, il faut bien l'avouer, comme si ce n'était pas assez de la vérité elle-même, le gouvernement sans le vouloir a fait ce qu'il a pu pour ajouter à l'émotion publique. Depuis que cette guerre est commencée, le gouvernement a employé le système le plus infaillible pour entretenir l'agitation, pour fatiguer, déconcerter, irriter l'opinion. Ah! nous le savons bien, il y a des circonstances où il n'est pas facile de se conduire, et quand deux armées sont aux prises, quand on est en pleine action, on ne peut publier tout ce qu'on fait et répondre à toutes les curiosités impatientes. Encore faut-il savoir faire accepter cette réserve inévitable et exercer une autorité morale par la décision, par une virile confiance

dans le pays. Le gouvernement a commencé par imposer le silence à tout le monde, par assumer une sorte de dictature peut-être nécessaire, et il n'a rien fait pour diriger ce feu de patriotisme éclatant partout, pour éclairer l'opinion en la contenant. Il n'a su en vérité ni agir, ni parler, ni se taire à propos. Ces échecs mêmes qui sont venus nous surprendre, il a trouvé le moyen de les rendre plus cuisans par la manière dont il les a représentés, de les aggraver par son trouble. On a pu le voir au lendemain de la première affaire de Wissembourg; on n'a su à demi ce qui s'était passé que plus de vingt-quatre heures après, lorsque la nouvelle était déjà arrivée par l'Angleterre, et, chose plus étonnante encore, la dépêche française laissait tout craindre par ses obscurités, par ses réticences inquiétantes; il a fallu la dépêche prussienne, publiée à Londres, et revenant à Paris pour éclaircir les faits, pour rassurer, autant qu'on pouvait être rassuré, en montrant ce qu'une poignée de soldats avait dû déployer d'héroïsme dans ce combat inégal. Il en a été à peu près de même pour l'affaire du maréchal Mac-Mahon, qui était, il est vrai, bien plus sérieuse. Assurément on ne peut pas songer, par un patriotisme mal entendu, à pallier une défaite; mais il n'est pas douteux que le gouvernement est venu ajouter à la gravité du fait par l'effarement qu'il a montré. Tranchons le mot, on n'a pas su préparer la guerre, on n'a pas su commander, on n'a pas su faire face aux difficultés d'une immense entreprise, et on a perdu la tête à la première épreuve. L'instinct public, éclatant aussitôt, a pris le dessus, il s'est imposé de toute sa puissance, et il en est résulté cette situation où le ministère a été emporté du premier coup, où il a fallu changer le commandement, où l'opinion, mise soudainement en présence du plus grand de tous les périls, ne demande qu'à être dirigée pour soutenir la lutte patriotique qui s'impose à la France. Aujourd'hui c'est le maréchal Bazaine qui est le généralissime de l'armée à Metz, c'est un ministère formé par le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, qui est à Paris, et la nation est debout prête à la défense et à l'action.

La première question pour tous en effet, c'est le combat contre l'invasion. Le cabinet nouveau s'est formé pour cela; on lui a donné le nom de ministère de la défense nationale, et, s'il justifie ce titre, il aura certes rendu au pays le plus éclatant des services. Nous ne recherchons plus même ce que peuvent représenter politiquement les hommes d'opinions diverses qui entrent ensemble au pouvoir, le prince de Latour d'Auvergne, M. Jérôme David, M. Clément Duvernois, M. Jules Brame, M. Grandperret, M. Henri Chevreau. Il est trop visible que pour aujourd'hui il y a surtout deux choses essentielles, la guerre et les finances. C'est le général Montauban qui est naturellement ministre de la guerre; c'est M. Magne, un homme dès longtemps expérimenté, qui est ministre des finances, et, malgré le tumulte des premières séances

du corps législatif, malgré les réserves d'opinion qu'on peut faire, il faut dire que ce cabinet a été accueilli avec la meilleure volonté. On ne lui a rien marchandé dès qu'il s'est présenté devant les chambres. Le général de Palikao a cette fortune, heureuse pour lui et pour nous, d'inspirer de la confiance; il passe pour un homme résolu et calme, sachant se débrouiller à la guerre et difficile à déconcerter. Il est certain que le corps législatif n'a pas laissé que d'être ému et gagné en entendant ce vieux soldat s'excuser de ne pouvoir parler très haut parce que, depuis vingt-cinq ans, il avait une balle dans la poitrine, et il a été encore plus entraîné lorsque le nouveau ministre de la guerre est venu lui dire avant-hier que dans quatre jours deux corps de 35,000 hommes seront prêts à marcher à l'ennemi. Dès son arrivée au pouvoir en effet, le général de Palikao s'est mis à l'œuvre, et aujourd'hui les lois qui ont été immédiatement votées sont en pleine exécution. A vrai dire, c'est l'armement de la nation tout entière. Tous les hommes de vingt-cinq à trente-cinq ans, ceux qui ont été militaires surtout, sont rappelés à l'armée active; ce qui reste forme la garde mobile, cette jeune réserve qui, à défaut de l'expérience qu'elle acquerra bientôt, a du moins l'entrain patriotique et la bonne volonté de servir le pays. C'est le maréchal Bazaine, disions-nous, qui commande désormais l'armée à Metz; le général Trochu va commander à Châlons, le général Vinoy commande un corps d'armée organisé sous Paris. Le général Changarnier, qui à la première nouvelle de nos échecs est accouru à Metz, aura sans doute aussi un commandement. En un mot, tout va être sous le drapeau pour défendre le sol du pays, tandis que la garde nationale défendra ses foyers. De son côté, M. le ministre des finances n'est point resté inactif. Il a demandé aux chambres de porter à 1 milliard l'emprunt de 500 millions qui avait été voté, il a réclamé le cours forcé pour les billets de banque; à des circonstances extraordinaires, il fait face par des moyens extraordinaires. Après le ministre de la guerre et presque autant que lui, c'est le ministre des finances qui peut le mieux organiser la victoire en sachant régulariser l'emploi de toutes les ressources de la France, en suffisant à cette colossale dépense d'une nation en campagne.

Maintenant c'est au gouvernement d'agir, c'est au pays de soutenir le gouvernement, de concourir avec lui à l'œuvre commune; mais, qu'on ne s'y trompe pas, cette œuvre ne peut s'accomplir d'une manière efficace dans la confusion, dans les agitations intempestives, dans le choc perpétuel de récriminations violentes, et à ce point de vue, on ne peut le dissimuler, le corps législatif s'est singulièrement oublié le premier jour où il s'est réuni; il a donné un attristant spectacle qui aurait pu devenir dangereux, s'il s'était prolongé. Heureusement les journées qui ont suivi ont été mieux employées par le corps législatif; on est bientôt revenu de ces effervescences de la première heure, on n'a pas tardé à s'aperce-

voir que les défis, les violences, les divisions, les scènes théâtrales, n'étaient qu'un affaiblissement pour la France, et c'est d'une voix unanime que les mesures de défense ont été sanctionnées, qu'on a voulu envoyer à notre armée le témoignage ardent des sympathies du pays, témoignage inscrit par une exception éclatante dans la loi même qui organise nos forces. Cette fois il n'y a pas eu une dissidence, il ne s'est pas trouvé un seul vote contraire; droite et gauche se sont confondues pour donner sans compter au ministère les moyens dont il a besoin.

C'est qu'en effet pour le moment il n'y a plus de question politique, il n'y a plus de question de gouvernement, tout se résume dans la sauvegarde de l'unité de la patrie. Griefs, antipathies, préférences, ne sont plus rien, et ce serait une sorte d'indignité de perdre son temps dans des luttes énervantes, dans des débats tardifs ou prématurés, lorsque le sentiment national remplit seul les âmes, et les princes d'Orléans eux-mêmes viennent de donner l'exemple de l'abnégation patriotique en demandant du service. Tout ce qu'on peut et ce qu'on doit demander au gouvernement, c'est de ne point se laisser embarrasser par les lenteurs, les formalités ou les ménagemens inopportuns, c'est de s'inspirer de la grandeur de la situation, et, s'il se conforme à cette pensée, il est bien certain qu'on ne lui disputera pas les moyens qu'il réclamera. Croit-on par hasard que le moment fût bien choisi pour agiter des questions qui ne feraient que suspendre l'action nationale? pense-t-on même qu'il y ait quelque utilité à proposer, comme on l'a fait, la création d'un comité de défense? Qui composerait ce comité? Nous ne supposons pas que M. Jules Favre ait une vocation particulière pour la stratégie, et qu'il aspire à compter parmi les organisateurs de la victoire. Ce seraient donc des généraux qui entreraient nécessairement dans ce comité; mais les généraux sont justement occupés aujourd'hui à préparer cette défense ou à combattre. Ce comité serait une dictature ou ne serait qu'un rouage inutile. Il faut bien se dire qu'il s'agit moins de multiplier les complications que de se servir de ce qu'on a, de mettre en œuvre les forces de la France avec suite, avec ordre, sans tomber dans une confusion où l'on en viendrait bientôt à ne plus se reconnaître.

Bien des fois depuis quelques jours on a parlé du mouvement patriotique de 1792; le danger est le même sans doute, l'élan qui s'est emparé de la France n'est point indigne de ces premiers temps de la révolution; il y a heureusement aussi des différences qui sont à notre avantage. En 1792, tout était désorganisé, tout était à créer; on n'avait plus les ressources du régime qui tombait, et on n'avait pas encore les ressources du régime nouveau. Aujourd'hui nous pouvons disposer d'un tout-puissant ressort d'organisation pour régulariser et féconder le mouvement patriotique. Autrefois, en face de l'Europe qui l'attaquait, la France était divisée, et la chevalerie militaire avait émigré dans les camps étrangers; aujourd'hui toutes les classes, tous les partis s'unis-

sent dans le même sentiment, comme ils se confondent sous le même drapeau, et, M. de Forcade l'a dit avec une véritable éloquence, les pères n'ont aucune peine à se rapprocher dans le conseil quand leurs fils combattent ensemble. C'est cet esprit, devenu l'essence de notre société et de notre civilisation, qui constitue aujourd'hui notre force et qui fera notre pays invincible, si l'on sait se préserver des divisions funestes, qui ne profiteraient pas même à ceux qui les fomenteraient. La guerre a sans doute ses hasards dont on n'est pas maître. Dans une si grande lutte, des revers peuvent survenir; ils sont à moitié réparés quand on en connaît les causes, ils cessent d'être un motif de découragement pour devenir au contraire un énergique stimulant, et désormais la France, retrempée dans l'épreuve d'un jour, peut combattre devant l'Europe qui la regarde; elle peut marcher à la lutte avec une confiance virile parce qu'elle sent sa force, parce qu'elle sait que son drapeau est celui de la civilisation et de la liberté des peuples.

CH. DE MAZADE.

LA POPULATION ALLEMANDE DE PARIS.

Si la guerre a ses horreurs qui lui sont propres et dont elle ne se dégagera jamais, celles des champs de bataille, la civilisation reprend ses droits vis-à-vis d'elle en la cantonnant et en réduisant son domaine. Le soldat est l'ennemi du soldat qui est en face de lui, et cherche à détruire son adversaire; mais la loi de la guerre moderne, c'est que le soldat français, par exemple, ne traite pas comme un ennemi le sujet prussien qui n'est pas militaire et qui reste inoffensif, que de même le soldat prussien ménage le citoyen français qui n'est pas partie active dans la guerre. Le respect de ce qui n'est pas militaire chez la nation avec laquelle on est en lutte s'étend au-delà des personnes; il s'applique à la propriété, aux biens de toute espèce. Le pillage et la destruction gratuite sont reputés des actes déshonorans pour qui les commet.

Ces observations philosophiques trouvent leur application en ce moment à cause de deux faits. Le premier consiste dans le refus de la France de renoncer à saisir par ses navires de guerre les bâtimens marchands de l'Allemagne après que la Prusse a déclaré que non-seulement elle ne délivrerait pas des lettres de marque, mais que sa marine militaire s'abstiendrait de faire aucune prise. En cela, notre adversaire a donné un exemple qu'il est regrettable que nous n'ayons pas suivi, nous qui avions si honorablement pris les devans, lors du traité de Paris en 1856, pour libéraliser le droit maritime et inaugurer le res-

pect de la propriété privée sur mer. Le ministre de la marine, auquel on attribue cette mesure, a pensé que par là il porterait préjudice à l'ennemi, qu'il empêcherait l'Allemagne de commercer au dehors. Dans la chaleur de son patriotisme, le ministre s'est mépris, il n'a fait que paralyser la marine marchande de l'Allemagne du nord au profit des neutres, qui, tant que durera la guerre, feront les exportations et les importations maritimes en Allemagne. Le vaillant amiral pensait que la Prusse, n'ayant eu jusqu'à ce jour qu'une marine militaire très peu nombreuse, et celle-ci restant enfermée dans les ports, la marine marchande de la France conserverait son essor accoutumé; il n'en a point été ainsi. Les commerçans des ports ont l'esprit fait de telle sorte qu'ils ne seront parfaitement convaincus de la sûreté de leurs marchandises à bord des bâtimens français qu'après que la France aura adopté la même règle que la Prusse. Qu'il veuille bien s'informer auprès des chambres de commerce du Havre, de Bordeaux, de Dunkerque, de Marseille même : il apprendra si la conséquence du refus de la France n'a pas été que le commerce de nos ports préfère autant que possible expédier ses marchandises sous pavillon étranger, et notamment sous pavillon anglais, au grand dommage du pavillon français, qui est délaissé.

Un autre fait plus grave, en ce sens qu'il tend, contre la volonté de ceux qui en sont les auteurs, à provoquer des violences, consiste dans l'explosion d'accusations que depuis quelques jours un certain nombre de journaux font pleuvoir sur les Allemands établis à Paris : on sait que beaucoup d'entre eux y sont depuis vingt ans, trente ans et plus. On les accuse d'espionnage, on les représente comme des ennemis qui ne cherchent qu'une occasion de nuire à la France et de fournir à l'état-major prussien des renseignemens utiles pour lui, funestes pour nous. Les imaginations en travail leur attribuent toute sorte de méfaits. Ceux-ci lèvent le plan des fortifications de Paris pour l'expédier à Berlin, comme si, depuis vingt ans que les fortifications de Paris sont achevées, tous les états-majors de l'Europe n'avaient pas trouvé le moyen d'en connaître les dispositions, de même que notre ministère de la guerre a le plan de la plupart des places de l'Europe. Ceux-là enclouent les canons dont on garnit les bastions; il est vrai que le journal qui avait révélé cet attentat contre nos pièces d'artillerie a eu la bonne foi de déclarer le lendemain qu'il avait été dupe d'un faux renseignement.

Que l'ennemi ait cherché à entretenir des espions en France, c'est plus que possible et même plus que probable. C'est l'usage constant à la guerre, chacun s'en sert comme il sait et comme il peut. Seulement ce n'est pas à Paris que les Prussiens ont besoin d'avoir des espions, c'est sur le théâtre des hostilités, où chacun s'applique à découvrir la position des différens corps de l'adversaire; mais à Paris, à quoi bon? Tout ce qui s'y fait et même ne s'y fait pas, tout ce qui s'y dit et même

ne s'y dit pas, toutes les nouvelles vraies ou fausses qui s'y débitent, tout cela les journaux le reproduisent. Chaque journal, par profession, court après les nouvelles pour les divulguer *urbi et orbi, dans l'univers et dans mille autres lieux*. On ne voit guère ce que des espions à Paris pourraient ajouter à ce débordement de publicité.

Que la police, si elle le juge utile, surveille les nouveaux débarqués pour expulser ceux qui lui sembleraient dangereux; que parmi les anciens résidens ceux qui donneraient lieu à des soupçons reçoivent leur passeport, c'est de la légitime défense, c'est le droit du gouvernement. Avec l'état de siége, il peut renvoyer de Paris les Français eux-mêmes qui l'inquiéteraient; mais, à l'égard des 40,000 Allemands qui s'étaient fixés dans notre capitale et occupaient des situations aux différens étages de la société, riches commerçans et petits boutiquiers, grands manufacturiers ou simples ouvriers, pour la plupart mariés, pères de famille, désireux de demeurer au milieu de nous parce qu'ils y ont fait leur nid et qu'ils y ont des intérêts et des affections, — à l'égard de cette population laborieuse et méritante la seule chose à faire, c'est de la protéger contre les menaces de personnes exaltées et contre les dénonciations irréfléchies d'écrivains que leur patriotisme abuse et égare, c'est de faire en leur faveur un appel à quiconque s'honore de professer des sentimens d'humanité, à ces écrivains eux-mêmes, qui, en honnêtes gens, ne sauraient persévérer après un moment d'examen.

Ne perdons pas de vue non plus qu'il est resté en Allemagne beaucoup de nos compatriotes placés dans de semblables conditions, et jusqu'à présent, malgré les nouvelles contraires qu'on s'était trop pressé de mettre en circulation, il ne paraît pas qu'ils aient été molestés. Si nous maltraitions les Allemands restés parmi nous, ou bien les autorités allemandes nous laisseraient le monopole des procédés inhumains : alors nous jouerions un rôle peu flatteur, et la réputation de notre nation en serait atteinte, ou bien, cédant à un penchant qui est prononcé chez la plupart des hommes, ils feraient subir à nos compatriotes la loi du talion, et c'est à nous que ceux-ci en seraient redevables.

Dans les temps critiques, la partie la moins éclairée de la population devient irritable. Il y a tel mot ou tel nom avec lequel on est certain d'exciter en elle une colère prompte à éclater en violences. C'est ainsi que les aristocrates et les ci-devant virent se soulever subitement contre eux, au commencement de l'automne de 1792, l'orage des journées de septembre, une des souillures de la révolution française. On dit à la multitude que les infortunés prisonniers conspiraient en faveur des Prussiens, et il n'en fallut pas davantage pour qu'on les égorgeât, sans qu'il fût possible à la convention de mettre un terme au massacre. Aujourd'hui on monte les Parisiens contre les espions; et on étend ce nom à 40,000 personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition,

— 40,000 personnes, dont 99 sur 100 sont dévorées d'inquiétude pour les soupçons dont elles sont l'objet, et regrettent la sécurité dont elles s'étaient flattées de jouir toujours dans cette grande et glorieuse capitale, devenue pour elles une autre patrie!

Ces 40,000 Allemands sont des membres utiles de la communauté industrieuse de la capitale. S'ils font leurs affaires, ils nous aident fort à faire les nôtres. Les ouvriers allemands de Paris sont estimés, parce qu'ils sont rangés; mais ils n'empêchent personne de s'assurer le même titre d'estime. Comme employés de commerce, les Allemands sont excellens et recherchés à Paris comme partout. Comme banquiers, ils attirent chez nous et administrent habilement les capitaux dont s'alimente le travail national. Si Paris perdait l'élément germain de sa population, il faudrait dix ou vingt ans pour réparer cette perte.

En 1808, les troupes françaises avaient envahi l'Espagne. Sans s'exposer à passer pour un *Prussien,* il est permis de faire remarquer que l'entrée de l'armée allemande sur notre territoire diffère quelque peu de celle de l'armée française dans la Péninsule. Le conquérant qui régnait en France avait usé d'une fourberie indigne de son génie, indigne du nom français. Il avait fait pénétrer ses régimens dans les forteresses de l'Espagne comme des alliés; puis levant le masque, il s'était érigé en maître. De même qu'aujourd'hui à Paris il y a des Allemands adonnés à l'industrie et au négoce, de même alors il y avait en Espagne beaucoup de Français fixés dans les villes pour se livrer aux arts utiles. Les exaltés de l'insurrection enflammèrent contre eux la passion des Espagnols. De là des scènes affreuses. Les massacres de Valence, commis à l'instigation d'un homme que M. Thiers appelle « le chanoine Calvo, scélérat venu de Madrid, » épouvantèrent alors le monde, et on serait en droit de dire que l'insurrection espagnole en a été deshonorée, si, grâce à l'activité généreuse d'un autre prêtre, le père Rico, Calvo n'avait été presque aussitôt incarcéré, jugé, condamné à mort et exécuté. Nous sommes loin de dire que ceux qui sèment aujourd'hui l'irritation contre les Allemands fixés à Paris nourrissent les mêmes desseins que l'*atroce* Calvo, — le mot est encore de M. Thiers; — ils seraient au désespoir, nous en avons la conviction, qu'il arrivât des malheurs; mais, qu'on ne l'oublie pas, rien n'est plus dangereux que d'exciter les passions populaires, alors surtout que les imaginations sont échauffées et les esprits aigris par des revers si inattendus. Une fois déchaînées, il n'y a aucun moyen de les retenir; elles vont aux extrêmes.

MICHEL CHEVALIER.

C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-HUITIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1870

Livraison du 1er Juillet.

La Hollande et le roi Louis Bonaparte, d'après de nouveaux documens. — III. — L'abdication et les dernières années, par M. Albert RÉVILLE. . 5

Hommes d'état de l'Angleterre. — William Ewart Gladstone, par M. P. CHALLEMEL-LACOUR. 44

La Question des embouchures du Danube, la navigation du fleuve et la commission instituée par le congrès de Paris, par M. Ed. ENGELHARDT. 93

Le Roman de mademoiselle Renée, par M. C. COLOMB. 118

Thomas Hobbes, par M. Charles de Rémusat, de l'Académie Française. . . . 162

Une Vice-royauté britannique, souvenirs d'un gouverneur-général des colonies anglaises, par M. H. BLERZY. 188

Science du globe. — Les anciens Climats et les révolutions atmosphériques, par M. Gaston de SAPORTA. 208

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 239

Essais et Notices. — Les Livres d'érudition. 253

Livraison du 15 Juillet.

La Diplomatie secrète de Louis XV. — III. — L'armée russe en Pologne et les cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne, par M. le duc A. de BROGLIE, de l'Académie Française. 257

L'Empire Indo-Britannique sous le gouvernement de la reine depuis 1859, par M. C. CAILLIATTE. 294
L'Anatomie générale et les travaux de M. Charles Robin, par M. Fernand PAPILLON. 330
La Question agraire en Irlande et en Angleterre. — II. — La grande Propriété et le prolétariat rural, par M. É. de LAVELEYE. 362
Le Fiancé de Lenora, par M. Jules GIRARDIN. 402
Le Roman politique en Angleterre. — *Lothaire*, de M. Disraeli, par M. P. CHALLEMEL-LACOUR. 429
La Question ouvrière au XIXe siècle. — IV. — Le rôle de la bourgeoisie dans la production, par M. Paul LEROY-BEAULIEU. 451
Impressions de voyage et d'art. — V. — Les fruits tardifs de l'Italie. — Le Dominiquin, par M. Émile MONTÉGUT. 477
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 501

Livraison du 1er Août.

Les Hôpitaux de Paris et le nouvel Hôtel-Dieu, par M. Maxime DU CAMP. 513
Une Élection d'évêque d'autrefois. — Rainaud de Martigné, par M. HAURÉAU, de l'Institut. 548
Lamartine, sa vie littéraire et politique, première partie, par M. Charles de MAZADE. 563
Avice Dare, la première étape d'Anonyma, par M. E.-D. FORGUES. 583
La nouvelle Philosophie en France, par M. E. VACHEROT, de l'Institut. . . 611
La Poésie populaire des Magyars, par Mme DORA D'ISTRIA. 642
Le Service de santé d'une armée en campagne, par M. Michel CHEVALIER, de l'Institut. 686
La Chine depuis le traité de 1860 et le prince Kong, par M. Paul MERRUAU. 712
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 738
Revue musicale. — *L'Ombre* de M. de Flotow et les théâtres lyriques, par M. F. de LAGENEVAIS. 752

Livraison du 15 Août.

Césarine Dietrich, première partie, par M. George SAND. 769
Les Hommes d'État de l'Angleterre. — Sir George Cornewal Lewis, par M. P. CHALLEMEL-LACOUR. 809
Biologie générale. — La Lumière et la Vie, par M. Fernand PAPILLON. . . . 837
La dernière Campagne de notre escadre d'évolutions dans la Méditerranée, 1868-1870, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut. 858
D'une Théorie nouvelle et des idées de M. Edgar Quinet sur la création, par M. Paul de RÉMUSAT. 876
La Traite des esclaves en Égypte et en Turquie, par M. Guillaume LEJEAN. 895
La Disette des fourrages et les moyens d'y remédier, par M. J.-H. MAGNE. 914
La Femme du consul, récits d'un conteur errant, par M. Maurice HARTMANN. 936
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 960
La Population allemande de Paris, par M. Michel CHEVALIER, de l'Institut. 971

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9499